

Université de Montréal

La tradition sociologique québécoise francophone (1886-1955):

Jalons pour une sociologie de la connaissance

Tome 1

par

Jean-Philippe Warren

Département de Sociologie

Faculté des Arts et des Sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de docteur

en sociologie

octobre 2001

Copyright, Jean-Philippe Warren, 2001



HM

15

U54

2002

v. 008

t. 1

Université Laval
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée:
La tradition sociologique québécoise francophone (1886-1955):
Jalons pour une sociologie de la connaissance

présentée par:
Jean-Philippe Warren

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes

Marcel Fournier

président-rapporteur

Nicole Laurin-Frenette

directeur de recherche

Christopher McAll

Membre du jury

Gilles Bourque

examineur externe

Perie Trépanier

Représentant du doyen de la FES

RÉSUMÉ

Cette thèse de doctorat s'intéresse à l'évolution de la sociologie québécoise francophone, depuis les premières monographiques de Léon Gérin jusqu'aux travaux des sociologues de l'après-guerre. Elle vise à dégager et à mettre en relief l'arrière-plan d'idées sur lequel se découpe la pratique sociologique, à saisir les idéologies qui la traversent et les discours politiques ou moraux qui l'habitent en profondeur. La sociologie relève bien de l'ordre de cette culture seconde, dont parlait Fernand Dumont. Elle ne répudie la culture au ras de la vie sociale qu'après avoir été fécondée par elle et l'avoir reprise en charge.

C'est la raison pour laquelle cette thèse refuse de considérer l'histoire passée de la discipline sociologique sous le jour de la préhistoire, ni son essor au long du siècle comme un procès positif, téléologique et monolithique. Prenant le contre-pied des historiens qui ont concentré, durant les années 1960-80, le meilleur de leur attention à mesurer la spécialisation et l'institutionnalisation de la discipline à l'aune du nombre de professeurs, du rayonnement des centres de recherche ou des subventions obtenues, l'auteur a voulu explorer le monde des idées des sociologues des "origines".

L'auteur a dégagé ainsi trois sociologies distinctes entre 1886 et 1955: la sociologie le playsienne, la sociologie doctrinale (ou sociologie de l'ordre) et la sociologie personnaliste. La sociologie le playsienne (1886-1910), inspirée par Frédéric Le Play, a connu ses plus forts développements grâce aux travaux de Léon Gérin, qui appartenait à une branche tourvillienne dissidente. Gérin a conduit une série de monographies rigoureuses sur l'état social des villages canadiens-français à partir d'une grille empruntée à l'École de la Science sociale. La sociologie doctrinale (1910-1940) a été enrichi, entre autres, par Esdras Minville, professeur aux HEC. Elle montre cette caractéristique singulière de ne pas se détacher de l'économie sociale et de faire des problèmes sociaux des maux du système capitalisme ou de la situation de peuple colonisé des Canadiens français. La sociologie personnaliste (1940-1955) a été représentée principalement, quant à elle, par Georges-Henri Lévesque et Jean-Charles

Falardeau. En conjonction avec la constitution de l'État interventionniste et du complexe techno-scientifique, elle investit pour la première fois directement l'université et les centres de recherche subventionnée.

Cette division entre trois sociologies n'empêche pas une certaine tradition intellectuelle: au-delà des thèmes communs (solidarité, culture, éducation), au-delà d'un nationalisme partagé, la sociologie des origines se découpe sur un horizon de sens catholique qui détermine une certaine épistémologie. Le dernier chapitre de cette thèse s'est donc attaché à saisir le "dualisme de la tradition sociologique" franco-québécoise, cette fois jusqu'aux oeuvres de Fernand Dumont et de Marcel Rioux. La dialectique du jugement de faits et du jugement de valeurs a été résolu ici d'une manière qui ne laisse pas d'être originale.

Mots-clés: Léon Gérin, Esdras Minville, Jean-Charles Falardeau, Georges-Henri Lévesque, sociologie le playsienne, sociologie doctrinale, sociologie personnaliste, Québec, XXe siècle, catholicisme.

ABSTRACT

This thesis focuses on the evolution of the french-speaking sociology in Quebec, from the first monographs of Léon Gérin to the sociological enquiries in the aftermath of World War II by the School of Laval. It aims to underline the ideological background of the sociological science, to emphasize the political and social discourses that nourish its thoughts. Sociology is no more than a "rationalization" of the common culture, to use the expression of Fernand Dumont: it repudiates the common culture only after it has been enriched by it.

That is the reason why this thesis refuses to consider the past of the sociological discipline as some sort of prehistory. It refuses to consider its development in the XXth

century as a natural, teleological and monolithic process, as some historians have done throughout the 1960 and 1980. Without forgetting the importance of the process of specialization and institutionalization of the discipline during the XXth century, the author has thought better to explore the ideas and ideologies of the social scientists, from 1886 to 1955.

The author has classified, for that period, three different sociologies: the sociology of Le Play, the doctrinal sociology, and the personalist sociology.

Le Play's sociology (1886-1910) owes its strongest development to Léon Gérin, a civil servant who was the disciple of Tourville et Demolins. Gérin has made some monographs on rural villages and French-Canadian families, based on the empirical methods of the School of the Social Science.

The doctrinal sociology (1910-1940) has one of its finest representatives in Esdras Minville, professor at the HEC. It has two main characteristics. On one hand, it stays always very close to the science of social economy; on the other hand, it criticizes capitalism because it creates class struggles and the pauperization of the French-Canadian economy.

The personalist sociology (1940-1955) emerges with (between many others) Georges-Henri Lévesque and Jean-Charles Falardeau. In union with the constitution of the welfare-State and the techno-scientific complex, it becomes a piece of both the research centers of the universities and the bureaucratic apparatus of the State.

This division between three different sociologies does not prevent an intellectual tradition. Besides some common themes (solidarity, culture, education), and besides a shared nationalism, the French-Canadian sociology before 1960, because it is rooted in Catholicism, determines a certain epistemology. That is what this thesis tries to prove.

Key-words: Léon Gérin, Esdras Minville, Jean-Charles Falardeau, Georges-Henri Lévesque, Le Play's sociology, catholic sociology, personalist sociology, Quebec, XXth century, catholicism.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p.1
1. L'écriture de l'histoire de la sociologie québécoise francophone	p.1
2. La sociologie québécoise francophone	p.15
DES CERCLES D'ÉTUDE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	p.31
1. Les cercles d'études de la sociologie le playsienne	p.35
1.1. La Société Canadienne d'Économie Sociale de Montréal	p.38
1.2. Un cercle d'études à Ottawa	p.40
1.3. La Société Canadienne d'Économie Sociale de Québec	p.47
2. La multiplication des cercles d'études	p.57
2.1. Le cas de l'A.C.J.C.	p.60
2.2. Le cas de l'Action catholique spécialisée	p.65
3. Les institutions de diffusion de la pensée sociale	p.71
3.1. L'École Sociale Populaire	p.79
3.2. Les Semaines sociales	p.88
3.3. Les cours et les institutions d'enseignement de la pensée sociale ...	p.93
3.4. L'ACFAS	p.98
3.5. L'Extension Department de l'Université Laval	p.102
3.6. L'Institut Canadien des Affaires Publiques	p.105
4. Vers l'enseignement supérieur de la sociologie	p.107
4.1. L'École des Hautes Études Commerciales	p.114
4.2. L'École des Sciences Sociales de Montréal	p.122

5.	L'École des Sciences Sociales de Québec	p.129
5.1.	Vers la spécialisation de la sociologie	p.133
5.2.	Catholicisme et sciences sociales	p.140
6.	La question du retard de la sociologie francophone	p.156
7.	Conclusion	p.158

LA SOCIOLOGIE LE PLAYSIENNE DE LA BRANCHE TOURVILLIENNE ..p.171

1.	Une politique éclairée par la science	p.173
2.	La méthode et la pensée de Le Play, et de Tourville et Demolins ...	p.177
3.	La méthode et la théorie de Léon Gérin	p.186
3.1.	La méthode de Léon Gérin	p.187
3.2.	La théorie particulariste de Léon Gérin	p.198
3.2.1.	La question de l'éducation à la fin du XIXe siècle	p.199
3.2.2.	Léon Gérin et la question de l'éducation	p.205
3.2.3.	<i>Le rêve américain</i>	p.211
3.2.4.	La vertu de l'initiative privée	p.216
3.2.5.	L'anglo-saxonnisme du type particulariste	p.225
4.	L'idée et l'idéal du groupement dans l'oeuvre de Léon Gérin	p.234
5.	Pour conclure: Léon Gérin et le positivisme du XIXe siècle	p.250

LA SOCIOLOGIE DE L'ORDRE

1.	L'effacement de la sociologie le playsienne	p.260
	<i>la paresse</i>	
	<i>les conditions matérielles de la vie intellectuelle</i>	
	<i>la limitation aux cercles d'étude</i>	

la scission de la branche tourvillienne

le débat sur l'éducation

la question de l'antycléricalisme

un courant nationaliste libéral

la question de la solidarité

la question ouvrière

la nécessité d'un réformisme social

1.1.	Une École le playsienne toujours actuelle	p.288
2.	La sociologie doctrinale	p.294
2.1.	L'idée d'ordre	p.295
2.2.	L'idée de doctrine	p.299
3.	La pensée critique de la sociologie doctrinale	p.301
3.1.	La déroute économique du Canada français	p.302
3.2.	La critique du libéralisme	p.312
4.	Le double réformisme de la sociologie doctrinale	p.316
4.1.	Un réformisme moral	p.319
4.1.1	A la recherche d'une doctrine	p.321
4.2.	La réforme économique	p.326
4.2.1.	La législation sociale	p.327
4.2.2.	Les syndicats catholiques	p.330
4.2.3.	Le retour à la terre	p.334
4.2.4.	Le corporatisme	p.340
4.2.4.1.	La diffusion de l'idéologie corporatiste	p.341
4.2.4.2.	Le corporatisme comme projet de société	p.344
4.2.5.	Georges-Henri Lévesque et les coopératives	p.350
5.	Conclusion	p.359

LA SOCIOLOGIE PERSONNALISTEp.363

1. Introductionp.364
- 1.1. Dominicains versus Jésuitesp.367
- 1.2. Le triomphe de la sociologie personnalistep.371
2. Le fin du corporatismep.373
3. La fin du nationalisme traditionalistep.393
4. Le fin de l'encadrement cléricalp.404
5. L'École de Chicagop.418
- 5.1. Quelques caractéristiques de l'École de Chicagop.420
- 5.2. Jean-Charles Falardeau, disciple de Everett C. Hughesp.421
 - une sociologie "par les pieds"*
 - la ville de Québec comme laboratoire social*
 - les concepts de désorganisation et d'adaptation sociales*
 - la foi en la rationalité*
 - une sociologie culturaliste*
6. Conclusionp.441

LE DUALISME SCIENTIFIQUE DE LA TRADITION SOCIOLOGIQUEp.444

1. La dialectique du savant et du politiquep.444
- 1.1. Le marxisme et le scientismep.446
- 1.2. Ni marxisme ni scientisme?p.447
2. Léon Gérin: un positivisme moralp.448
3. La sociologie doctrinale: le fait de la morale et la morale du faitp.457
4. La sociologie personnaliste: la révolution néo-thomistep.464
- 4.1. Le Père Lévesquep.470
- 4.1.1. L'idéal humaniste des sciences socialesp.486

4.2.	Jean-Charles Falardeau: agir en chrétien	p.490
4.3.	Falardeau: la transcendance universaliste de <i>la Relève</i>	p.497
5.	La tradition dualiste après les années cinquante	p.504
5.1.	Fernand Dumont: entre vérité et pertinence	p.505
5.2.	La sociologie critique de Marcel Rioux	p.515
6.	Conclusion	p.522
L'AVENIR DE LA TRADITION SOCIOLOGIQUE QUÉBÉCOISE		p.528
BIBLIOGRAPHIE		p.568

à mon père, à ma mère

REMERCIEMENTS

Je voudrais d'abord faire part de ma gratitude pour l'encadrement discret, mais toujours infiniment généreux et efficace, de ma directrice, Nicole Laurin. Ses corrections minutieuses sur un manuscrit qui menaçait d'enfler démesurément ont permis d'améliorer grandement la thèse, de lui donner une tournure plus critique et plus sociologique, d'en préciser les hypothèses et les idées de fond. Cette thèse porte la marque de cette aide d'une inestimable méticulosité, de même que d'une rare intelligence.

J'aurais quelque mal à remercier Gilles Gagné tant j'évalue difficilement aujourd'hui ce qui ne respire pas d'une façon ou d'une autre, dans cette thèse, ses leçons et ses intuitions. Sans lui, le plaisir même d'écrire m'aurait été en quelque sorte contesté par le poids des jours, car, plus d'une fois, nos dialogues et nos discussions ont su chasser, en moi, le spleen du thésard. Et c'est ainsi que j'ai pu bénéficier, de manière privilégiée, heureux mortel! à la fois de ses critiques et de son amitié.

E.-Martin Meunier fut un compagnon de route précieux depuis nos discussions sur les sociologues de l'après-guerre, alors que je peinais sur ma maîtrise. Nous avons été sollicités pour donner un cours ensemble l'année suivante, à l'Université du Québec à Rimouski, qui portait sur "La sociologie québécoise". Non seulement ai-je alors découvert, en Meunier, un idéal du professeur, à la fois orateur brillant et pédagogue dévoué, mais j'ai pu travailler avec lui, dans une complicité inoubliable, ce qui est devenu désormais le sommaire de cette thèse.

Quant à Denys Delâge, quatrième compagnon de mes *années d'errance doctorale*, il m'apprenait à conjuguer des études de rat de bibliothèques ainsi que des analyses scientifiques de haut vol avec le simple, le très simple et très fragile bonheur de vivre.

C'est grâce à de tels professeurs que l'université m'apparaît encore aujourd'hui

comme un lieu de *dévouement intellectuel*: c'est qu'ils n'ont pas abandonné l'ancien idéal de *témoigner* de la vérité.

J'ai bénéficié, pour la rédaction de cette thèse, d'une bourse du Conseil Canadien de Recherche en Sciences Humaines.

L'histoire de l'institutionnalisation et de la pratique des sciences de l'homme dans notre société nous semble bien connue: elle est si récente pour quelques-uns d'entre nous qui en avons été les artisans! Nous croyons connaître aussi l'histoire de ses antécédents - j'entends par là l'histoire plus générale des idées d'où ces sciences ont lentement émergé: notre histoire des idées; l'histoire de nos idées. Pourtant, au fur et à mesure que nous y regardons de plus près, cette histoire de la pensée permet d'apercevoir des reliefs qui étaient jusqu'alors demeurés embrumés. Des noms déjà familiers accusent des traits plus précis, plus nettement découpés et s'associent en des continuités et en des filiations imprévues. Je ne suis pas loin de croire que nous aurons bientôt à réécrire l'histoire de nos grands aînés.

- Jean-Charles Falardeau, 1979.

LA TRADITION SOCIOLOGIQUE FRANCO-QUÉBÉCOISE (1886-1955)

Quelques jalons pour une sociologie de la connaissance

La sociologie a constamment éprouvé la tentation de se constituer une tradition dans l'héritage incertain qu'elle lègue à l'avenir plutôt que dans l'histoire de la pensée scientifique où elle s'enracine forcément et où se déchiffrent aussi bien la tournure de ses doutes que les postulats de ses certitudes. Aussi la sociologie se déploie à travers une histoire foisonnante d'événements, tumultueuse, sur laquelle elle hésite cependant à faire retour et pour laquelle elle n'éprouve la plupart du temps - sauf exceptions - qu'un intérêt pour ainsi dire vaguement exotique. Alors qu'elle se découvre si prompte à révéler l'enracinement socio-historique des autres sciences, de la philosophie et de la politique, elle hésite devant l'idée d'être elle aussi le surgeon d'une tradition particulière de pensée, comme si les conditions de sa scientificité tenaient à une abstraction radicale qui la ferait se hisser à quelque point de Sirius. Il n'est à l'évidence de science que du général, selon la définition proposée par Aristote, mais il n'est d'universel que du particulier, puisque les vérités, pour absolues qu'elles soient dans l'aire qu'elles délimitent, visent à répondre à des questions posées par un siècle en réaction à un contexte spécifique. Emile Durkheim se laisse comprendre par la France républicaine autant que Karl Marx par une Europe bouleversée par la révolution démocratique et la révolution industrielle. Lorsque prennent corps des idées nouvelles, leur cohérence et leur clarté confirment parfois moins l'infailible exactitude des affirmations sur le monde qu'elles avancent, que leur congruence avec des situations sociales, économiques et culturelles précises desquelles elles tirent leur force de persuasion. Cela, la sociologie québécoise est prête volontiers à le reconnaître, elle ne refuse pas d'inclure dans la catégorie des faits sociaux, en plus des traditions, des opinions et des croyances, les doctrines politiques et les lois économiques, les théories physiques et les concepts chimiques - à condition toutefois qu'elle-même soit au-dessus de tout soupçon quant à sa démarche et ses méthodes.

1. L'écriture de l'histoire de la sociologie québécoise francophone

Il n'est donc pas étonnant de constater que les bibliothèques comptent peu

d'articles, de thèses et d'essais sur les pionniers de la sociologie québécoise¹: certains articles sérieux, dispersés ici et là dans les revues spécialisées, demeurent inaccessibles au grand public, faute d'avoir été repris en volume; plusieurs études, datant parfois de près de quarante ans, n'ont pas eu de suite véritable, pas plus que quelques-unes des plus grandes figures de la sociologie d'avant-guerre n'ont rencontré jusqu'à ce jour leur biographe. S'il faut savoir payer sa dette aux travaux précurseurs de Jean-Charles Falardeau sur Léon Gérin², Etienne Parent ou Victor Barbeau, ainsi qu'à Hervé Carrier pour sa thèse de doctorat sur l'oeuvre de Léon Gérin³, il faut déplorer que, depuis quinze ans, peu d'ouvrages ni d'articles ont paru sur ce sujet. C'est pourquoi il faut accueillir avec reconnaissance un livre récemment paru sur la vie et la pensée d'Errol Bouchette⁴, ainsi que les articles de Marcel Fournier sur l'histoire de l'institutionnalisation de la sociologie québécoise⁵. Toutefois ces quelques études, malgré leur indéniable valeur, restent relativement isolées, sans compter qu'elles datent de plusieurs années déjà. Une seule plaquette assez insignifiante a voulu rendre hommage dans les années soixante-dix à l'action déterminante du Père Lévesque⁶ dans l'établissement de la sociologie dans

¹ Pour ne pas alourdir inutilement le texte, je nommerais "sociologie québécoise" la sociologie québécoise francophone, prenant soin de spécifier chaque fois qu'il s'agit de la sociologie québécoise anglophone.

² Jean-Charles Falardeau, "Léon Gérin: une introduction à la lecture de son oeuvre", *Recherches sociographiques*, 1, 2, 1960, pp.123-160; "Le sens de l'oeuvre de Léon Gérin", *Recherches sociographiques*, IV, 3, 1963, pp.265-289; "Léon Gérin", dans Laurier Lapierre (ed), *Four O'Clock Lectures*, Montréal, McGill University Press, 1966, pp.59-75; Jean-Charles Falardeau, Philippe Garigue et Léon Gérin, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1968.

³ Hervé Carrier, *Le sociologue canadien Léon Gérin (1863-1951). Sa vie, son oeuvre, ses méthodes de recherche*, Montréal, Bellarmin, 1960.

⁴ Alain Lacombe, *Errol Bouchette: un intellectuel*, Montréal, Fides, 1997.

⁵ Depuis 1986, Fournier a publié sur le sujet: "Le sens du possible", dans *Hommage à Marcel Rioux. Sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Editions Saint-Martin, 1992, pp.197-205; et "Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexions sur l'avenir", dans Robert Lahaise (dir.), *Québec 2000*, Montréal, HMH, 1999, pp.287-322. Pour le reste de ses articles, qui sont nombreux, on se reportera à la bibliographie générale en fin de thèse.

⁶ Robert Parisé, *Georges-Henri Lévesque, père de la renaissance québécoise*, Montréal, Stanké, 1976.

l'enseignement supérieur; elle n'est complétée que par une très longue entrevue⁷ où des réflexions passionnantes sur le passé de la sociologie se mêlent à des apartés lourdement anecdotiques. Il n'y a rien sur l'itinéraire sociologique et idéologique de Jean-Charles Falardeau, Gérard Bergeron ni Léon Dion à part les livres d'hommage⁸; rien sur celui de Gérald Fortin; rien de notable sur les conceptions scientifiques d'un Gonzalve Poulin ou d'un Stanislas Lortie, sauf ce que Nicole Gagnon a pu en dire dans des textes demeurés inédits. Rien de majeur sur la pensée sociologique de Fernand Dumont, ce qui est plus extraordinaire encore, mis à part un ouvrage que j'ai moi-même publié, un numéro spécial de la Revue *Recherches sociographiques* que j'ai dirigé, quelques articles éparpillés dans les revues savantes, un livre d'hommage et un opuscule de Pierre Lucier⁹. En un mot l'histoire de la tradition sociologique québécoise est encore largement à écrire.

En revanche, on peut s'enthousiasmer de la parution récente de quelques excellents ouvrages, en marge d'une histoire de la sociologie québécoise, dont les thèmes, abordant la problématique de la modernité, de la culture, de la science ou des institutions, recourent ceux que dut nécessairement ressasser la pratique sociologique au moment de sa genèse. Ce débroussaillage permet de considérer à nouveaux frais les travaux de ceux que l'on prend coutume d'appeler assez comiquement les précurseurs depuis près d'un siècle (Edouard Montpetit appelait Gérin un précurseur, Esdras Minville en disait autant de Montpetit, Jean-Charles Falardeau autant de Victor Barbeau et Nicole Gagnon autant de Falardeau...). Ceux que Falardeau qualifiait avec admiration de Don Quichotte de l'aventure intellectuelle

⁷ Georges-Henri Lévesque et Simon Jutras, *Souvenances*, Tomes I, II et III, Montréal, La Presse, 1983.

⁸ Raymond Hudon et Réjean Pelletier (dir.), *L'Engagement de l'intellectuel: mélanges en l'honneur de Léon Dion*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1991. Jean-William Lapierre, Vincent Lemieux et Jacques Zylberberg (dir.), *Être contemporain: mélanges en l'honneur de Gérard Bergeron*, Sillery, Les Presses de l'Université du Québec, 1992. Fernand Dumont et Yves Martin (dir.), *Imaginaires sociaux et représentations collectives: mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982.

⁹ Jean-Philippe Warren, *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998. Jean-Philippe Warren (dir.), Numéro spécial de *Recherches sociographiques* sur Fernand Dumont, à paraître. Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *L'Horizon de la culture: hommage à Fernand Dumont*, Sainte-Foy, PUL-IQRC, 1995. Pierre Lucier, *La foi comme héritage et projet dans l'oeuvre de Fernand Dumont*, Québec, IQRC, 1999.

du Canada français ne furent pas aussi isolés et solitaires que la vulgate historique le laisse entendre. Les travaux qui reviennent sur la période de l'ultramontanisme découvrent une pensée libérale fort vivante; les analyses des idéologies des années trente sont déroutées par le syncrétisme des doctrines, puisant à la fois dans le conservatisme religieux, le réformisme social ainsi que dans l'intransigeance nationaliste; la période annonciatrice de la Révolution tranquille est habitée par un catholicisme militant en rupture apparente avec la volonté de laïciser, socialiser et moderniser la société québécoise. Le paysage intellectuel de la Grande noirceur s'illumine d'un éclairage plus sensible à la complexité de cette période, plus attentif au trouble des consciences et aux subtilités des idéologies sociales et politiques. La distance historique aidant, les grands enjeux n'étant plus les mêmes et l'épistémologie ayant subi des bouleversements importants quant à la valeur de vérité des pratiques scientifiques, la noirceur de la période de Duplessis et de Taschereau n'apparaît plus aussi sombre, ni la coupure avec les années soixante aussi radicale et définitive.

Cette thèse doctorale porte sur les idéologies et les grands thèmes qui ont alimenté la pensée sociologique d'avant la Révolution tranquille. Il ne s'agit donc point, et j'insiste, de retracer le mouvement d'institutionnalisation de cette sociologie dans l'enseignement supérieur, ni de s'attacher à résumer les oeuvres en tant que telles des sociologies d'ici, ni même de faire une histoire de la connaissance de la société québécoise à travers les textes sociologiques. J'ai intitulé cette thèse "essai de sociologie de la connaissance" parce qu'elle tente de dégager les grands thèmes et les idéologies qui en alimentent les idées générales et les postulats théoriques. Nous avons traité les oeuvres des sociologues comme des moments du débat général du sens en société, comme la systématisation de ce qui se passait au ras de la culture, suivant en cela l'enseignement de Dumont qui concevait avant tout sa discipline comme un travail d'interprétation. Nous avons écarté la possibilité de juger la sociologie dans sa vérité, nous bornant seulement à en démontrer l'enracinement dans le cercle herméneutique de la culture, c'est-à-dire dans le texte général de la société. Il est donc clair que le lecteur ne trouvera pas dans cette thèse une exposition des oeuvres en elles-mêmes, mais une présentation des idées et des idéologies qui ont présidé à la naissance des oeuvres, ainsi que des débats publics et intellectuels dont ces oeuvres rendent compte. Par le fait même, et ce n'est pas sa moindre audace, elle croit possible de dégager la *tradition sociologique* québécoise, depuis les travaux lointains de Gérin jusqu'à la toute fin des années cinquante.

Je croyais parcourir les oeuvres des *proto-sociologues* en antiquaire affairé à

monter un cabinet des curiosités, mieux: en folkloriste préoccupé de collectionner des élucubrations pseudo-scientifiques, des vérités farfelues, des systèmes archaïques, et je me suis pris à respecter la valeur de certaines interrogations intellectuelles, l'actualité et la pertinence de certaines inflexions de la pensée. Je me suis surpris à penser que la plupart des historiens des idées avaient mal compris la sociologie d'avant 1960, et ce non seulement parce qu'ils n'avaient pas voulu comprendre sa rhétorique et sa démarche propres mais aussi parce qu'ils n'avaient pas saisi à quel point la sociologie de l'après-guerre lui était redevable. En désaccord avec les historiens qui identifient la sociologie québécoise d'avant 1940 avec la préhistoire¹⁰, je crois que la pratique sociologique jusqu'à cette date fait partie intégrante de l'histoire de la sociologie, non point pour servir de repoussoir à une sociologie devenue authentiquement fidèle au mouvement de la civilisation moderne, mais en tant qu'un des moments réflexifs de la sociologie en général et, plus profondément encore, en tant que tradition de pensée dans laquelle la sociologie d'après-guerre s'inscrira naturellement, un peu à la façon d'Emile Durkheim face au legs d'Auguste Comte. Il est clair pour moi que, au tournant du XXe siècle, une élite éclairée, soucieuse de l'avenir de la communauté nationale, active dans la fonction publique ou les mouvements sociaux, pratiquant le journalisme d'idées, exerçant le métier de professeur ou ayant revêtu la toge du prêtre, s'exprimait dans les journaux, dans les revues, dans les cercles d'études ou les salles des collèges classiques. Aujourd'hui où l'expertise des sociologues les a amenés à investir les bureaucraties

¹⁰ Les textes de Jean-Charles Falardeau et de Marcel Fournier sont parmi les plus éloquents à cet égard, mais je retiendrais ici la dernière périodisation en date, celle de Gilles Bourque ("Société traditionnelle, société politique et sociologie québécoise, 1945-1980", *Cahiers de recherche sociologique*, UQAM, No 20, 1993, pp.45-83): après la préhistoire de la sociologie, caractérisée par un "savoir de la transition", se serait développé dans l'après-guerre un "savoir de l'adaptation", puis, dans les années 1970, un "savoir de l'émancipation" - ce qui n'est pas sans rappeler la loi des trois états d'Auguste Comte revisitée par Marcel Rioux: idéologie de la survivance, idéologie du rattrapage et idéologie du dépassement. Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon, qui viennent de publier un livre sur l'histoire des sciences sociales québécoises, écrivent quant à eux: "Dans le cas du Québec, on peut logiquement situer l'émergence des sciences sociales modernes au moment de l'expansion qu'ont connue l'Université Laval et l'Université de Montréal en 1942-1943 et qui permettait de prévoir que ces disciplines finiraient par se libérer de l'influence ecclésiastique." (*Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*, Montréal, Boréal, 1994, p.32.)

de l'Etat, il apparaît étonnant que des hommes (très rarement des femmes) si dépourvus de moyens, vivant en plein milieu de ce que d'aucuns ont appelé la *Grande noirceur*, aient pu exercer une fonction intellectuelle et développer une connaissance minimale des questions sociales. Il demeure que l'ouverture de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval en 1938 n'initiera pas les premiers travaux de sociologie en terre québécoise. Au risque de se méprendre sur les commencements de la sociologie, l'historien des idées doit à l'évidence faire attention au sens revêtu par les termes: au tournant du XXe siècle le mot "sociologie" désignait de façon large l'action sociale - ce qui explique que l'on retrouve dans la liste dressée par J.-B. Gingras, au milieu des années 1950, des grands sociologues du siècle passé, en plus de Frédéric Le Play et du comte de Saint-Simon, les noms de Lacordaire, Gaspard Decurtins, Giuseppe Toniolo et Léon Harmel¹¹. Cependant on ne peut douter qu'il y avait au Québec, au tournant du XXe siècle, énoncés certes dans une vision qui nous est devenue étrangère, les éléments d'une véritable science du social. "Rather than view this period as pre-sociological, it would be more accurate to speak of it as a time in which a different conception of the role and definition of social analysis prevailed from that developed later."¹² Je critique donc la manière d'envisager la "proto-sociologie" (et par proto-sociologie, Falardeau entendait la sociologie d'avant la création du Département de sociologie de Laval, c'est-à-dire celle d'avant l'arrivée de Jean-Charles Falardeau!) dans la plupart des histoires publiées sur le sujet. Des commencements de la pratique sociologique québécoise en terre d'Amérique à la fin du XIXe siècle, jusqu'à la période de l'après-guerre, s'étend une période étonnamment féconde et turbulente que les historiens des idées ont trop souvent négligée pour y voir seulement des balbutiements maladroits, des hypothèses de recherche dépassées, des lieux communs n'ayant que le semblant d'apparence de la science. De scientifique, il n'y avait guère que Gérin, seul et isolé dans sa démarche monographique, et d'ailleurs d'autant plus scientifique qu'il ne faisait que recenser des faits et inventorier des possessions matérielles. Dès que la *proto-sociologie* tentait d'émettre des théories, si l'on en croit la plupart des historiens des idées, elle tombait dans l'idéologie, ce qui revient simplement à dire qu'elle faisait dans la doctrine. Dans la liste qu'il dresse des grandes oeuvres de la

¹¹ Jules-Bernard Gingras, *Figures de la sociologie catholique*, Montréal, Fides, 1951.

¹² Harry H. Hiller, *S. D. Clark and the Development of Canadian Sociology*, Toronto, University of Toronto Press, 1982, p.7.

sociologie québécoise, Marcel Fournier ne trouve ainsi à citer pour la période précédant la Révolution tranquille que “L’Habitant de Saint Justin”, paru en 1897, et les *Essais sur le Québec contemporain* de Falardeau, paru en 1953, entre les deux s’ouvrant un grand vide comblé seulement par les travaux de professeurs de McGill et de Chicago¹³. Pas un article ni une oeuvre d’Esdras Minville, d’Edouard Montpetit, de Victor Barbeau, pas une page de Edmond de Nevers, pas un ligne d’Errol Bouchette ne trouve grâce à ses yeux, même en considérant l’apparition assez récente de la sociologie (sur le territoire américain aussi bien qu’en Europe) à l’époque où ils vécurent, les conditions relativement misérables de l’enseignement universitaire ou les difficultés économiques défavorables dans lesquelles devaient se débattre les francophones de la province.

Si des études historiques, peu nombreuses il est vrai, ont su analyser le mouvement d’institutionnalisation de la sociologie québécoise au sein des universités, des centres de recherche ou des instituts scientifiques; si elles se sont attardées à lire les étapes successives de sa spécialisation disciplinaire, l’affinement progressif de ses méthodes, si elles ont tenté de mesurer l’implication des sociologues patentés dans la bureaucratie émergente des années soixante; si, enfin, pour tout dire, elles ont voulu étudier de la sociologie la structure extérieure (académique, institutionnelle, professionnelle, organisationnelle), elles n’ont pas su réellement, à mon avis, scruter l’enchaînement des idées où elle trouvait pourtant sa cohérence première. En réalité, si l’on fait exception du respect payé à l’oeuvre fondatrice de Léon Gérin, les quelques essais consacrés à l’histoire des idées sociologiques de la première moitié du siècle se sont surtout acharnés à démontrer la justesse du jugement accablant dressé par Pierre-Elliott Trudeau dans son introduction à *La grève de l’amiante*¹⁴. “Au Québec, durant la première moitié du XXe siècle, notre pensée sociale fut tellement idéaliste, tellement à prioriste, tellement étrangère aux faits, et pour tout dire tellement futile, qu’elle ne réussit à peu près jamais à prendre corps dans des institutions dynamiques et vivantes.”¹⁵ La *proto-sociologie* consistait en un rabâchage de principes irréalistes, détachés de la

¹³ Marcel Fournier, “Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d’éléments de réflexions sur l’avenir”, dans Robert Lahaise (dir.), *Québec 2000*, Montréal, HMH, 1999, pp.320-322.

¹⁴ Pierre-Elliott Trudeau, “La province de Québec au moment de la grève”, dans: Pierre-Elliott Trudeau (dir.) *La Grève de l’amiante*, Montréal, Les Editions Cité Libre, 1956, pp.1-91.

¹⁵ *Ibid.*, p.11.

réalité concrète, visiblement rhétoriques et scolastiques, enchâssés dans le monolithisme intellectuel de la doctrine sociale de l'Eglise et du nationalisme traditionnel. Aux yeux de la plupart des historiens des idées, la sociologie première mouture ne serait pas de la science, à peine serait-elle une science du social, mais elle se fondrait dans le discours religieux au point de désigner, dans ses discours, ses analyses et ses jugements, une morale ou une doctrine. Elle n'emprunterait pas la méthode hypothético-déductive, confondrait constamment dans la logique de son argumentation jugements de faits et jugements de valeurs, resterait prisonnière des lieux communs de son époque dont elle ne songerait pas à contester la validité, se condamnant à nourrir les mythologies d'une élite détachée des réalités de la vie concrète. Songe-creux de la société canadienne, métaphysiciens d'un monde chimérique édifié à partir de petits bouts d'encycliques, de bribes d'histoire et d'une quantité effarante de préjugés sur la nature de l'homme, les *proto-sociologues* ne paraissaient guère vouloir s'occuper de faits, de chiffres ou de statistiques. Il leur suffisait de feuilleter la doctrine sociale de l'Eglise, de citer saint Thomas, et de s'en prendre violemment au communisme pour être reconnus grands sociologues devant l'éternel. Minville serait l'exemple type de ces sociologues du dimanche dont l'oeuvre se résume à trois ou quatre statistiques douteuses servant de preuves à des milliers de pages de doctrine sociale. Faudrait-il reprendre ici la critique sévère adressée par Jean-Charles Falardeau à la *proto-sociologie* et, lui reprochant son manque de réalisme, en faire quelque reliquat d'une pensée catholique égarée au milieu du XXe siècle? "Enseignement abstrait et éthéré qui, en aucune façon, n'abordait les problèmes spécifiques de la société québécoise et, conséquemment, ne pouvait encore moins aider à les résoudre. La pensée sociale québécoise demeurerait à l'heure du XIXe siècle."¹⁶ Ou encore juger avec Philippe Garigue¹⁷ cette sociologie condamnée pour s'être complu dans les thèmes ruraux et avoir ainsi contribué à propager la mythologie agriculturaliste de l'élite cléricale? La pensée intellectuelle tout entière d'avant la Révolution tranquille serait-elle "une pensée incomplète, tronquée, souvent puérile, à la remorque des influences étrangères ou se réfugiant

¹⁶ Jean-Charles Falardeau, "La Faculté du Cap-Diamant. Une genèse et une réussite", dans: Albert Faucher (dir), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval: L'histoire de la Faculté des sciences sociales (1939-1988)*, Sainte-Foy, Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, 1988, p.17.

¹⁷ Philippe Garigue, "French Canada: A Case Study in Sociological Analysis", *La Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, I, 4, novembre 1964, pp.186-193.

dans un isolationisme stérile, impuissante à saisir les problèmes complexes du milieu et incapable de les définir, sujette à se nourrir d'illusions et de vastes synthèses divorcées de la réalité quotidienne, portant toutes les caractéristiques d'un infantilisme indûment prolongé"¹⁸? Aurait-elle flirté trop longtemps avec un romantisme passéiste sans savoir se hisser au niveau d'une argumentation rigoureuse, fondée sur des observations faites dans le menu détail et conduite selon des méthodes scientifiques de recherche? Aurait-il fallu attendre l'arrivée dans l'immédiate après-guerre de chercheurs en sciences sociales, pénétrés de l'esprit positif et gagnés à l'établissement objectif des faits, pour que le Québec puisse enfin s'expliquer son histoire bouleversée par "la marche rapide des événements"?

Répondant par l'affirmative, les historiens des idées de l'après-guerre évacuent d'un seul coup un demi-siècle de pensée sociale et réduisent à rien l'ensemble des écrits de l'entre-deux guerre, réservant le titre de sociologues aux seuls gradués de l'École de Science sociale de Laval. Vu sous cet angle, Jean-Charles Falardeau apparaît comme le premier véritable représentant (le valeureux Léon Gérin mis à part, bien entendu) d'une sociologie positive, enfin dégagée des influences malsaines du thomisme. À partir de lui, commence l'histoire proprement dite de la sociologie scientifique, c'est-à-dire d'une sociologie soucieuse d'établir ses concepts sur une base objective, influencée par les courants de pensée en vogue dans les grandes écoles américaines, canadiennes-anglaises et européennes. Alors seulement, progressivement, au sortir de la guerre, la sociologie serait passée d'une philosophie sociale à une science sociologique accomplie, atteignant sa pleine maturité autour des années soixante et dix.

Marcel Fournier, Michael Behiels, Jean-Charles Falardeau, qui sont à peu près les seuls à avoir écrit sur le sujet récemment - lire depuis moins d'un quart de siècle - quelques essais, n'ont voulu comprendre le développement de la pratique sociologique que dans une perspective historique assez pauvre, celle du progrès¹⁹,

¹⁸ Michel Brunet, "Trois dominantes de la pensée canadienne-française", *Les Écrits du Canada français*, III, 1957, p.38.

¹⁹ "Rien n'arrête le Progrès!", écrit Marcel Fournier ("Intellectuels de la modernité et spécialistes de la modernisation", dans Yvon Lamonde et Esther Trépanier (dirs), *L'Avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1986, p.247). Catherine Pomeyrols parle de grille de lecture "téléologique" des historiens québécois de l'après-guerre (*Les intellectuels québécois: formation et engagement (1919-1939)*, Montréal / Paris, L'Harmattan, 1996, p.57). Jean-Claude Dupuis parle pour sa part de "conception monolithique du progrès" ("La pensée économique de *L'Action française* (1917-

c'est-à-dire de l'accumulation positive et linéaire du savoir. Dans son article "Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec", Falardeau tente de retracer "la lente progression de l'"esprit scientifique" dans notre histoire intellectuelle". Des travaux isolés et sans suites des précurseurs en passant par les pré-sciences sociales de l'entre-deux guerres, jusqu'à la recherche positive des années cinquante, il y aurait pour lui une longue marche vers la lumière de l'objectivité, de la vérité et de la justice. ""Au stade de notre ère pré-scientifique, la sociologie est noyée dans les préoccupations théologiques et doctrinales, - à l'exception de Léon Gérin. Avec la fondation de l'Ecole des sciences sociales de Québec, en 1938, elle se présente sous son vrai nom, en évoquant sa généalogie européenne mais l'enseignement officiel la déclare hérétique ou impure: au mieux elle ne peut être qu'ancillaire, à condition d'être dûment baptisée. Troisième étape décisive: [...] Elle se fait elle-même émancipatrice et peut dévoiler l'histoire complète de son aventure protéenne et libératrice dans les sociétés occidentales."²⁰ On lira dans une telle citation un mode d'écriture de l'histoire commun à toute une génération, mode par lequel l'avènement de la science, l'avènement de la société québécoise et l'avènement de la génération intellectuelle de l'après-guerre se trouvent par coïncidence indissolublement liés. Dans l'esprit des professeurs embauchés à la jeune Faculté des sciences sociales de Laval, la discipline sociologique marche au pas de la modernisation de la province, l'une étant la cause suffisante et nécessaire de l'autre. Ce préjugé du progrès partagé par les historiens écrivant l'histoire de la sociologie québécoise fut accrédité généralement selon deux tangentes évolutives principales: la spécialisation et l'institutionnalisation de la discipline sociologique.²¹ Institutionnalisation et spécialisation des savoirs seraient

1928)", *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 47, 2, automne 1993, p.219). Sur toute cette question d'une lecture progressive en histoire des sciences au Québec, lire Jean-Philippe Warren, "Le Progrès c'est le *prograis*: L'écriture de l'histoire de la sociologie québécoise francophone", dans Stéphane Kelly, *Une mutation de la sensibilité historique*, Sainte-Foy, PUL, à paraître.

²⁰ Jean-Charles Falardeau, "Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec", *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-décembre 1974, pp.164-165.

²¹ "Lorsque le père Lévesque, écrit Fournier, quitte son poste de doyen et qu'il est remplacé par Jean-Marie Martin, on peut dire "mission accomplie". Une étape importante, pour les sciences sociales, est franchie: celle de l'institutionnalisation. Et on peut dire que chacune des disciplines est ou tend à devenir à la fois une spécialisation et une profession." (Marcel Fournier, "Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexions sur l'avenir", *op. cit.*, p.301.)

les étalons ultimes sur lesquels mesurer le progrès d'une discipline, les deux étant liés dans un processus continu de modernisation et de professionnalisation qui pousse à la constitution progressive d'un corps de spécialistes exerçant, à l'intérieur de l'université, "un contrôle de plus en plus complet et autonome sur la production et l'évaluation" des "produits scientifiques"²². Les pratiques traditionnelles et l'ignorance dogmatique dans un coin, affronteraient la compétence technique et la science dans l'autre. Peu à peu, la sociologie serait passée, à l'image de la société québécoise (dont elle aurait anticipé l'évolution dans le siècle), des limbes de la théologie à la maturité d'une science positive, objective, rationnelle. N'est-ce pas retrouver l'idée exprimée par le titre du livre *L'Entrée dans la modernité*, signé par Fournier, selon laquelle, pris dans sa perspective foncière, le Québec de l'entre-deux guerres aurait connu en abrégé sa querelle des anciens et des modernes, les anciens ayant, ainsi qu'il se doit, tous les torts, et les modernes toutes les vertus²³? De la *folk society* à l'Etat-nation moderne, le Québec assisterait ainsi à une lente, progressive et inéluctable montée vers la science, la rationalité et le droit moderne en remplacement des anciens idéaux doctrinaux et abstraits inculqués par l'enseignement des collèges classiques.

Il est vrai, des auteurs, tels Guy Rocher et Nicole Gagnon, auxquels j'aurais seulement à reprocher de n'avoir pas écrit davantage sur le sujet, ont suivi une approche légèrement différente, éloignée de la grille explicative que plaquaient sur l'histoire certains de leurs contemporains. Il est vrai également que les travaux d'un Marcel Fournier, de même que ceux signés par Jean-Charles Falardeau²⁴, ne tombent pas avec une force égale dans le travers commun à leur génération. Pourtant il n'en reste pas moins vrai que la perspective du progrès traverse à des degrés divers l'ensemble des écrits des historiens de la génération d'après-guerre, causant chez eux

²² Marcel Fournier, "Science, culture et société au Québec. L'entrée dans la modernité", in Claude Savary et Claude Panaccio (dir.), *L'idéologie et les stratégies de la raison*, Montréal, Hurtubise-HMH, 1984, p.222.

²³ Lire l'excellent compte-rendu de *L'Entrée dans la modernité*, par Raymond Duchesne, *Recherches sociographiques*, XXXI, 1, janvier-avril 1990, p.113-115.

²⁴ Curieusement, peut-être par une pratique des textes plus intense ou une remise en question de ses interprétations de base, mais peut-être davantage par la reconnaissance d'un mouvement de l'histoire de plus en plus étranger à ce qu'il croyait être le progrès, Jean-Charles Falardeau tend à adopter, au fur et à mesure qu'il avance en âge, des vues plus sensibles et des interprétations moins tranchées dans sa lecture de l'histoire de sa discipline.

une curieuse déformation du jugement d'ensemble à porter sur la sociologie des origines, s'ouvrant sur une sorte de préhistoire de la science véritable et ne s'établissant lentement et ne s'épanouissant réellement... qu'avec les Falardeau, Fournier, Gagnon et consort. La loi des trois États adaptée au Québec par Marcel Rioux dans les années soixante (selon qui le Québec aurait traversé les trois âges de la survivance, du rattrapage et du dépassement) est l'illustration la plus frappante de cette perspective progressiste en sociologie, tandis que le mythe de la Grande Noirceur à laquelle aurait succédé l'âge d'or de la société québécoise en est la vulgate populaire. Vu ainsi, le Québec contemporain aurait télescopé les étapes du développement normal des sociétés occidentales, passant en quelques années à peine de l'obscurantisme moyenâgeux le plus opaque à l'âge technocratique de la société postindustrielle, de l'immobilisme de l'ère de la survivance au bouillonnement de la société participative, et plus généralement, pour résumer l'ensemble, de la tradition à la modernité. "Ce que le Québec actuel retient d'abord du vingtième siècle, c'est de l'avoir soudainement rejoint sur le tard, au milieu du trajet, et par cet acte même, d'être advenu au monde. Aussi a-t-on pu observer que le reniement du passé s'était ici posé comme condition préalable à ce que l'avenir devienne possible."²⁵ C'est que le Québec de la Révolution tranquille a cru bon, dans son entreprise de liquider le Canada français, c'est-à-dire de réformer son nationalisme afin de lui faire épouser les frontières territoriales de la province québécoise, d'oublier toute trace de son passé, et qui plus est, de s'en faire un sorte d'épouvantail grotesque, de le noircir avec un acharnement stupéfiant. Elle-même largement prisonnière de la perspective progressiste, Catherine Pomeyrols fait bien ressortir à quel point l'histoire dominante habille les "conservateurs" du "monde monolithique" de la "grande noirceur" d'habits aux teintes sombres, alors qu'elle revêt les "chevaliers du progrès" des couleurs vives du progrès *made in Paris*. Bravant le régime clérical-nationaliste, quelques "individualités fortes" (Jules Fournier, Olivar Asselin, Marcel Dugas, Jean-Charles Harvey et Léon Gérin), revenus de la ville Lumière, ayant noué avec les idéaux universels, s'offrent en refus de l'isolement et du repli québécois pendant l'entre-deux guerres. Par leur lutte contre l'autorité ecclésiastique et la doctrine nationaliste, ils annoncent le dégel de la Révolution tranquille²⁶. C'est ainsi que

²⁵ Jean-Jacques Simard, "Ce siècle où le Québec est venu au monde", dans *Québec 2000, Rétrospective du XXe siècle*, Montréal, Fides, 1999, p.19.

²⁶ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois*, *op. cit.*, pp.38-39.

conçoit le passé Yvan Lamonde dans son “histoire des brèches”²⁷. C’est aussi l’avis de Marcel Fournier dans son livre paru la même année²⁸. Avec certaines nuances de styles et d’approches, cette perspective historique se retrouve sous la plume de toute une génération. De là plusieurs biais interprétatifs. Par exemple, lorsque les historiens des idées associent “intellectuel” et “penseur de gauche”, déniaient sans justification le titre d’intellectuel aux acteurs et militants de droite (voire d’extrême-droite), ou lorsqu’ils associent “sociologie” et “positivisme” ou “pragmatisme”, évitant de traiter de sociologue un penseur féru de la seule théorie (théorie devenue entre temps une doctrine, dans le cas de la sociologie de l’entre-deux guerres; faute d’être supportée par un groupe socialement important, et donc devenue aussi éminemment réfutable).

Comment expliquer l’institutionnalisation de la discipline sans invoquer une irrésistible tension de la sociologie vers plus de spécialisation ou une imitation de ce qui se passait dans l’univers anglo-saxon²⁹? Le passage d’une “culture humaniste” à une “culture of professionalism”³⁰ (qui est par incidence, remarquons-le, le passage révélateur du français à l’anglais) n’est ni nécessaire ni inéluctable. Il est trop facile de ramener la complexité du devenir historique à une ligne téléologique. Lorsqu’on lit l’histoire de l’institutionnalisation de la sociologie à travers le siècle sous la plume de divers auteurs, le lecteur recueille l’étrange impression de n’apprendre rien en réalité. Cette histoire est vide à force d’être trop vraie. Car nous pourrions facilement écrire aussi bien l’histoire de l’institutionnalisation du département de criminologie, de communication ou d’Etudes amérindianistes (avec son lot de précurseurs, de pionniers, de victoires et de défaites sur la voie de la reconnaissance officielle), ou celle de la Faculté de philosophie, des Beaux Arts ou d’Hygiène dentaire (avec une

²⁷ Yvan Lamonde et Esther Trépanier (dirs.), *L’Avènement de la modernité culturelle au Québec*, *op. cit.*

²⁸ Marcel Fournier, *L’Entrée dans la modernité: science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986.

²⁹ “Du côté francophone, de peur d’être en reste [face au progrès des sciences sociales à McGill], on institutionnalise aussi.” (Marcel Fournier, “Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d’éléments de réflexions sur l’avenir”, *op. cit.*, p.295.)

³⁰ Marcel Fournier, “Intellectuels de la modernité et spécialistes de la modernisation”, *op. cit.*, p.234. Dans ce texte, Fournier insiste sur le “regard de l’étranger” et l’intériorisation du mépris anglais dont les Canadiens français furent l’objet.

galerie de méchants conservateurs et d'héroïques visionnaires). Puisque nous nous trouvons, naturellement, à un aboutissement de l'évolution, nous pouvons regarder tout ce qui nous a précédé comme les étapes nécessaires à ce que nous sommes devenus (à preuve, nous le sommes devenus). Le sens de l'histoire sert dès lors à discriminer le même et l'autre par une entreprise qui assimile *mutatis mutandis* le passé au présent en ce qu'il est virtuellement et potentiellement le présent. Que voulez-vous, le passé tend toujours vers ce qui est advenu, et donc le progrès est toujours réel de l'heure où l'on se prend à imaginer que notre fin est celle de l'histoire.

Il ne servirait de rien cependant de remettre en cause le progrès de l'institutionnalisation et de la spécialisation de la discipline sociologique. Il ne s'agit pas ici, on l'aura compris, de dévaluer l'ensemble de la production historique antérieure. A force de souligner en maints passages ce que cette thèse affiche d'original, il ne faudrait pas nier la valeur des travaux précédents, puisque, en écrivant une histoire fortement axée sur l'idée du progrès de l'institutionnalisation, les historiens ont su jusqu'ici faire ressortir ce qui demeure l'évidence concrète et factuelle de la sociologie québécoise au XXe siècle: lorsque le sociologue de la connaissance se penche sur l'évolution de l'enseignement supérieur afin d'y compter le nombre de professeurs ou les montants des subventions allouées à la recherche, il est forcé de convenir d'un progrès institutionnel et matériel. Cette thèse ne veut, par voie de conséquence, que compléter le récit officiel de la progression de la sociologie dans le siècle, en montrant que le discours sociologique en soi, tout autant que ses méthodes de recherches et ses critères de vérité, est modifié par l'histoire et se charge d'un sens nouveau à chaque renouvellement de génération. S'il est vrai que cette thèse s'oppose vivement parfois au récit consacré, c'est seulement dans la mesure où celui-ci enferme la réflexion dans sa grille téléologique et enveloppe trop pesamment l'histoire sous la chape de plomb du progrès. Car l'histoire de cette discipline ne se déroule pas tout entière, comme se plaisent à l'écrire certains, entre le "silence" du temps des fondations à l'"âge d'or"³¹ de l'après-guerre, sinon à forcer la complexité des événements à s'imbriquer dans une vision eschatologique du développement de la science.

La relativisation du progrès suscite l'adoption d'une démarche interprétative herméneutique, entendue ici dans un sens large. Apprécier les travaux vieillissés des

³¹ Marcel Fournier, "Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexions sur l'avenir", *op. cit.*, pp.287-322.

sociologues de la première moitié du siècle, pour qui les problèmes de la science ne se posaient pas forcément dans les termes ni selon des perspectives semblables aux nôtres, cela oblige à se remettre dans le contexte idéologique d'une époque, à réfléchir avec les penseurs de jadis, à recevoir leurs discours sans craindre d'emprunter la méthode de l'anthropologue pour qui le sens est une construction de l'acteur et non une vérité déduite d'un jugement scientifique. Fernand Dumont a tracé la voie d'une interprétation historique qui se refusait à réduire la science de jadis à la science d'aujourd'hui. Son essai si sensible sur Lionel Groulx demeure l'exemple d'une compréhension globale du passé qui ne cède ni à l'illusion du progrès, ni à l'aveuglement idéologique. "Entendre le discours dans sa teneur la plus explicite, est-il meilleur façon de lui rendre ce caractère étrange: reconnaître ce en quoi il est périmé, découvrir ce par quoi il nous interroge encore parce qu'il a cette vertu d'étonnement qui est peut-être la vertu première du travail historique? Car l'histoire [...] n'a d'intérêt foncier qu'en autant qu'elle nous fait sortir de nous-mêmes [...]."³² Au fond l'intérêt de l'histoire des idées ou la sociologie de la connaissance, vues à un autre niveau que celui de la description chronologique ou de l'auto-célébration, consiste peut-être d'abord à nous forcer à envisager un monde différent de la science contemporaine, à sortir des paradigmes actuels, non point pour adhérer aux anciens qui n'ont plus cours, ce qui serait aussi absurde et anachronique que de vouloir remonter le fil du temps, mais afin de mieux situer nos démarches, d'en comprendre la relativité et d'en cerner les failles. Alors il serait enfin possible de se dégager un peu de l'histoire classique des idées, selon laquelle l'histoire est un western où se font face les bons et les méchants.

2. La sociologie québécoise francophone

Je dois avouer la difficulté que j'éprouve à reconnaître la sociologie des *origines* dans les essais qui lui ont été consacré dans les années 1950-1980. D'autant moins, dirais-je, que pour moi la sociologie en général, québécoise ou européenne, se situe, non pas dans la ligne stricte du progrès, entendu au sens libéral et classique du terme, mais dans un courant de pensée en réaction à la pensée du siècle des Lumières, conservateur en même temps que progressiste, croyant à une téléologie, sinon à des étapes de l'histoire, mais certain par ailleurs que la société impose des

³² Fernand Dumont, "Actualité de Lionel Groulx", in Maurice Filion (dir.), *Hommage à Lionel Groulx*, Montréal, Leméac, 1978, p.77.

obligations que l'homme ne saurait transgresser sans s'aventurer dans des chemins menant au désordre et à l'anarchie. On a parlé à maintes reprises de l'organicisme latent de la sociologie, sans savoir reconnaître que cet organicisme découle de la conviction que l'Etat, la nation, l'Eglise, la civilisation ou simplement l'histoire constitue, plus que la raison ou l'individu, le fondement d'un ordre social humain. La sociologie, surtout et avant tout la sociologie française³³, tout en empruntant sa démarche à la modernité par un appel à la science et à un idéal de libération des diverses couches défavorisées de la société, renoue avec des préoccupations obliérées par les philosophes du XVIIIe siècle. "Le paradoxe de la sociologie, et il s'agit comme j'essaie de le démontrer ici d'un paradoxe créatif, est le suivant: bien qu'elle se rattache, de par ses objectifs et de par les valeurs politiques auxquelles elle se réfère, au courant moderniste, ses concepts essentiels et ses présupposés la rendent beaucoup plus proche, de façon générale, du conservatisme philosophique."³⁴ Aussi la sociologie (en particulier la sociologie française) suit de près les idées des conservateurs, desquelles elle reprend tout à la fois les arguments et les craintes.

Pour peu que l'on connaisse le moindrement quelques-unes des écoles, des thématiques et des théories de la sociologie québécoise, on ne peut qu'être surpris de leur profonde affinité avec celles de la sociologie française du XIXe siècle. Qu'elles soient de droite ou de gauche, les idées défendues par les sociologues québécois appartiennent à un horizon de pensée particulier au contexte canadien-français: celui du catholicisme, conçu comme un espace de sens latent et institué. S'inscrivant en faux contre l'opinion sommaire voulant que la sociologie québécoise soit devenue une science dans le processus de sa dissociation d'avec la pensée religieuse, il faut envisager l'évolution de la tradition sociologique dans la perspective d'un renouveau de la théologie et de l'éthique catholiques. Cette thèse tentera ainsi de démontrer que c'est à l'intérieur de la vision chrétienne que doit se lire l'évolution des idées en sciences sociales, de Léon Gérin à Jean-Charles Falardeau, en passant par Esdras Minville. Léon Gérin fait graviter sa réflexion autour des travaux de l'école de Le Play, lequel avait lui-même emprunté le canevas de ses analyses à un ouvrage de

³³ Tönnies, Durkheim, Comte peuvent s'inclure dans la description de la sociologie comme réaction aux idéaux individualistes des Lumières, mais déjà Karl Marx le peut moins, et c'est pourquoi j'ai préféré parler ici de sociologie française plutôt que de sociologie européenne. La sociologie québécoise des *origines* fut influencée d'ailleurs, faut-il le dire, beaucoup plus par celle-là que par celle-ci.

³⁴ Robert Nisbet, *La tradition sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p.32

Bonald sur la famille. Stanislas Lortie est l'auteur d'un livre sur la théologie de Saint Thomas d'Aquin. Georges-Henri Lévesque, qui n'a jamais quitté l'ordre dominicain, considérait le docteur angélique comme son premier maître à penser. Il n'est pas jusqu'à l'oeuvre anthropologique et épistémologique de Fernand Dumont qu'on peut situer directement dans le sillon de la pensée catholique.³⁵ On peut dire la même chose d'Esdras Minville, duquel certains ont pu affirmer que ce qui faisait l'unité de sa pensée, sa cohérence et sa vigueur, c'était justement son catholicisme³⁶. Peu importe vers où porte le regard de l'historien des sciences, la sociologie québécoise de la première moitié du siècle, pour ne pas être catholique comme l'on est d'un parti ou d'une allégeance doctrinaire, apparaît à chaque fois relever profondément d'une interrogation primordiale et d'une démarche qui se découpent sur un horizon catholique. Lorsqu'on pense à la Nomenclature de Tourville et Demolins sagement appliquée dans l'habitant de Saint-Justin, aux commentaires des encycliques vaticanes d'un Arthur Saint-Pierre, à l'humanisme incarné d'Esdras Minville ou au personnalisme à la Mounier de Fernand Dumont, l'historien en arrive à la conclusion incontournable que le fait religieux a eu, durant toute la première moitié du dernier siècle, une influence non seulement extérieure, dans les institutions sociales et l'encadrement général de la société canadienne, mais profondément culturelle, avec pour résultat que la pensée catholique ne fut pas sans répercussions sur la formation scientifique des sociologues de naguère. Pendant longtemps, la sociologie canadienne-française, basée sur la doctrine sociale de l'Eglise, inspirée d'une conception des valeurs chrétiennes et fondée sur la théologie catholique, a été officiellement catholique. Dans les maisons d'enseignement canadiennes des années 1930 et 1940, "on se proposait, au Québec [...], d'enseigner et de développer les sciences sociales à la lumière et dans l'esprit de la doctrine chrétienne. Cette science sociale chrétienne, on l'espérait, allait faire contre-poids à la science sociale positiviste athée et finalement triompher d'elle un jour, pour ouvrir la voie à

³⁵ Pierre Lucier, *La foi comme héritage et projet dans l'oeuvre de Fernand Dumont*, op. cit., 1999.

³⁶ "Il [F.-A. Angers] fait partie de cette équipe d'universitaires, rassemblés par et autour d'Esdras Minville, qui n'ont jamais craint de s'affirmer chrétiens et catholiques tant à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales que dans leurs nombreux champs d'activité extérieurs à l'Ecole; par exemple, pour me borner à un cas, dans les différentes sessions des Semaines sociales du Canada." (Richard Arès, "Préface", dans: François-Albert Angers, *Pour orienter nos libertés*, Montréal, Fides, 1969, p.15.)

l'avènement de la nouvelle civilisation chrétienne qu'on souhaitait et qu'on attendait"³⁷. Il ne faut pas s'imaginer que la discipline sociologique, parce qu'elle sous-entend un idéal de science, de positivité et d'objectivité qui ne colle pas avec les envolées lyriques et les pensées doctrinaires, soit par définition suspecte aux pouvoirs traditionalistes. Bien entendu, la science sociale veut être une *science* du social, ce qui implique qu'elle s'instruise des méthodes les plus avancées et les plus modernes d'investigation de la réalité, qu'elle jette un soupçon radical sur les idées reçues, qu'elle n'accepte pour vrais que les énoncées ayant subi un sévère examen critique, qu'elle traite comme métaphysique les hypothèses ne pouvant faire l'objet d'une vérification empirique. Elle révèle la construction sociale des valeurs, leur production historique, leur relativisme et conséquemment fragilise les mythes en montrant leur caractère transitoire, fugitif et arbitraire. "Toute faculté universitaire de sciences sociales, du fait même de son existence et de sa nature, est une présence gênante pour le milieu où elle se trouve, dans quelque pays que ce soit. En tant que laboratoire d'observation et lieu de réflexion elle est, de soi, scandale pour la routine, étonnement pour les pouvoirs établis, exaspération pour les idéologies traditionnelles dont chacune veut l'attirer à soi pour l'inféoder."³⁸ Mais les *pouvoirs établis* qui tentent *d'inféoder* la discipline sociologique ne présentent pas, ainsi que le suggère Falardeau, un caractère uniquement traditionnel: ils peuvent être modernes, modernistes, progressistes, technocratiques.

On dira avec raison qu'un catholique ne fait pas forcément un réactionnaire, que Georges-Henri Lévesque est considéré par certains comme le père de la Révolution tranquille et que des croyants fervents comme Fernand Dumont se déclareraient sans ambages socialistes. La religion peut jouer un rôle critique et progressiste, ce qu'elle ne s'est pas fait faute de faire des débuts de l'ultramontanisme jusqu'à la fin du XXe siècle; chose sûre, elle l'a été résolument à partir des années 1930-1940 dans la foulée de la conversion de l'Eglise à l'utopie sociale et le passage d'une théologie post-tridentine à une éthique personnaliste³⁹.

³⁷ Guy Rocher, "L'avenir de la sociologie au Canada", dans J. J. Loubser, *L'avenir de la sociologie au Canada*, etc. p.17.

³⁸ Jean-Charles Falardeau, "Lettre à mes étudiants", *Cité libre*, 23, mai 1959, p.13.

³⁹ Lire à ce sujet l'article que j'ai rédigé en collaboration avec E.-Martin Meunier, "L'horizon "personnaliste" de la Révolution tranquille", *Société*, 20-21, été 1999, pp.347-448, ainsi que, dans le même numéro, Jean-Philippe Warren, "Gérard Pelletier et *Cité libre*: la mystique de la Révolution tranquille", pp.313-346.

Néanmoins il faut se souvenir que la forme de la révolte des catholiques d'après-guerre a d'abord épousé les contours d'une idéologie spiritualiste et communautariste l'écartant vigoureusement de l'idéologie néo-libérale. Le père Lévesque a formé des technocrates, il est vrai, mais il désirait ceux-ci au service d'une justice et d'une fraternité n'ayant rien à voir, ou si peu (j'aurai à y revenir en détail), avec la mécanique du capitalisme, de l'individualisme et du matérialisme des penseurs des Lumières. Il faut savoir relativiser certaines interprétations historiques qui, revenant sur l'action d'un doyen convaincu également des méfaits de l'individualisme et de la nécessité de faire se rejoindre la philosophie thomiste et les avancées de la sociologie, veulent le faire sacrifier à des valeurs profanes et positivistes. "La création de l'École des sciences sociales en 1943, écrit Michael Behiels, sous la direction du père Georges-Henri Lévesque, allait permettre à une minorité de clercs et de laïcs de prêcher des thèses libérales et, en fin de compte, une nouvelle définition de l'image collective de la société québécoise qui s'imprégnait de valeurs profanes, d'ordres rationaliste et individualiste."⁴⁰ On ne peut s'égarer davantage parlant d'un homme dont l'enseignement, dans les années 1940, procédait d'un "devoir de tout considérer à la lumière de la doctrine sociale chrétienne", s'engageait dans une lutte pour la justice sociale, présidait les progrès du mouvement coopératif et subordonnait la recherche empirique à la quête d'une vérité qui était d'un autre ordre que celui de l'objectivité positive.

En conclusion, la sociologie québécoise s'est développée en terre québécoise selon une dynamique à la fois libérale et conservatrice. Sa "modernité" ne fait aucun doute, ni n'ont plus sa scientificité, cependant la "modernité" qui fut sienne lui faisait renouer avec des préoccupations assez proches de celles des conservateurs européens traumatisés par les affres de la Révolution française. Néanmoins, malgré l'esprit contre-révolutionnaire qui l'anime en profondeur, elle fut sans conteste réformatrice. Ici comme en Europe, on ne refusait pas la modernité libérale pour reprendre simplement les chemins de la tradition mais on la refusait avec l'espoir de la recréer sur des bases nouvelles, plus équitables, plus saines, plus humaines. Il n'y pas de contradiction, ou une contradiction seulement apparente, entre une sociologie qui s'associe les concepts et les thèmes des conservateurs, et une sociologie résolument critique des croyances et tournée vers la transformation radicale de la société. Car la

⁴⁰ Michael Behiels, "Le Père Georges-Henri Lévesque et l'établissement des sciences sociales à Laval, 1938-1955", *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 52, No 3, juillet-septembre 1982, p.355.

sociologie de l'époque n'est pas déchirée entre les deux pôles de la tradition et de la modernité, comme s'il fallait lire l'histoire de la discipline sur le continuum d'un progrès irréfragable où pourrait se mesurer son *gradient de modernité*: elle n'est pas une science schizophrène s'armant des outils de la science pour mieux refuser le monde des Lumières et vouloir lui substituer une réplique de l'Ancien régime. A telle époque donnée, les vérités de la sociologie se tiennent en elles-mêmes, pour elles-mêmes, sans qu'il soit utile pour les comprendre de peser ce qu'elles doivent à la nostalgie du passé ou à la foi en l'avenir. Ce n'est pas parce que la société idéale dont a longtemps rêvée la sociologie n'a pas réussi à dépasser le stade du rêve qu'il faut, comme on l'a trop fait du communisme, la réduire à n'être qu'un résidu d'un procès historique où la modernité trouverait, sans qu'elle y aspire vraiment, mais par une mécanique immanente et providentielle, à la fois sa justification et son contenu propre. Pour choisir un exemple concret, loin d'être banal dans l'histoire québécoise puisqu'il se continue sous une forme nouvelle dans certains programmes des partis politiques de la Révolution tranquille, le corporatisme, en tant que doctrine sociale, ne saurait être jugé sur le schéma dichotomique d'une modernité opposée radicalement au traditionalisme tel qu'on l'entend généralement, ou alors il faut se résigner à ne rien comprendre aux débats suscités sur le continent américain par les encycliques sociales. "Le cheminement de la faculté vers la modernité, écrit Léon Dion, est lent."⁴¹ En vérité, il n'est pas lent, il est nul, car la Faculté des sciences sociales de Laval fut moderne dès les premiers jours de sa fondation. La distinction entre intellectuels de la modernité et spécialistes de la modernisation, opérée par Marcel Fournier⁴², n'éclaire pas davantage l'évolution des sciences sociales, tous les sociologues québécois étant des spécialistes de la modernisation, d'Errol Bouchette à Gérald Fortin en passant par Edouard Montpetit. L'organisation des syndicats catholiques, la mise sur pied du mouvement coopératif, les campagnes en faveur de l'électrification des campagnes, la diffusion de journaux ou l'institutionnalisation de la paroisse comme mode de régulation sociale ne relèvent pas de l'époque médiévale. Que cela se soit fait sous la direction et la gouverne d'une élite cléricale ne change rien à l'affaire, à moins de croire que des prêtres, des religieuses et des religieux, formés dans les universités américaines et européennes, vendus à la rationalité

⁴¹ Léon Dion, *Québec (1945-2000)*, Tome II, Les intellectuels et le temps de Duplessis, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p.232.

⁴² Marcel Fournier, "Intellectuels de la modernité et spécialistes de la modernisation", *op. cit.*, pp.233-235.

technique, oeuvrant au sein d'une institution ecclésiastique bureaucratifiée, sont par nature des êtres traditionnels. C'est pourquoi nous reprendrons ici le conseil de Jean-Claude Dupuis: "A notre avis, les futures recherches devraient surtout délaisser la vision binaire des idéologies et la conception unidimensionnelle du progrès, et tenir davantage compte du facteur religieux dans l'analyse des idéologies dites "de droite". Cela pourrait renouveler considérablement les études sur l'école de pensée traditionaliste."⁴³

La conception téléologique oblige les historiens à homogénéiser le développement de la pratique sociologique: elle devient une et indivisible, sans cassures ni conflits entre des conceptions différentes de pratiquer la science. Jean-Claude Guédon, relevant ce fait dans une critique d'un article de Francine Descarries-Bélanger, Marcel Fournier et Louis Maheu⁴⁴, note la difficulté, éprouvée par les auteurs, de concevoir le fractionnement du milieu scientifique, alors qu'ils n'ont aucune peine à trouver le moteur du changement social dans les divisions entre classes sociales⁴⁵. A une société divisée entre groupuscules, coteries, classes, partis, correspond une sociologie inscrite dans une téléologie de l'histoire scientifique, homogène et continue de Léon Gérin à Marcel Rioux. Les phases et les révolutions dans l'histoire de cette discipline sont passées sous silence ou tout simplement ignorées.

Au contraire de cette vue commune, cette thèse dégage trois Ecoles sociologiques avant les années soixante: l'Ecole le playsienne, la sociologie doctrinale⁴⁶ (ou sociologie de l'ordre), la sociologie dite personnaliste (ou sociologie

⁴³ Jean-Claude Dupuis, "La pensée économique de *L'Action française* (1917-1928)", *op. cit.*, p.219.

⁴⁴ Francine Descarries-Bélanger, Marcel Fournier et Louis Maheu, "Le frère Marie-Victorin et les petites sciences", *Recherches sociographiques*, XX, 1, 19179, pp.7-39.

⁴⁵ Jean-Claude Guédon, "Du bon usage de la vulgarisation. Le cas de Marie-Victorin", *Questions de Culture*, 1, Cette culture qu'on appelle savante, IQRC-Leméac, 1981, pp.81-111.

⁴⁶ L'appellation n'est pas de moi, mais de Nicole Gagnon dans un texte ("La sociologie doctrinale") inédit. Elle inclut sous cette étiquette Victor Barbeau, Stanislas Lortie, Arthur Saint-Pierre, Esdras Minville et Joseph-Papin Archambault. Pour respecter l'évolution du vocabulaire, affirme Gagnon, il faut se garder d'attribuer aux mots le sens qu'ils ont dorénavant revêtu. De même que le terme "propagande" est devenu aujourd'hui, soit "publicité", soit "enseignement", le terme "doctrine" avait le sens primitif d'"idéologie", de "programme social ou politique" ou de "projet de société". Mais alors que la doctrine a une portée politique, la théorie

de l'après-guerre)⁴⁷. L'histoire de la sociologie québécoise n'est donc pas continue,

a une fonction purement "cognitive. "Les intellectuels d'aujourd'hui feraient donc exactement le même métier que ceux de 1930, sauf qu'il y aurait eu une mutation dans leur mode de connaissance."

⁴⁷ Il ne sera pas fait directement état, dans cette thèse, des travaux des sociologues étrangers écrivant sur la société canadienne-française. Consulter à ce sujet: Charles-Henri-Philippe Gauldrée-Boilleau, "Paysan de Saint-Irénée" (1875), dans: Pierre Savard (ed.), *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois*, Québec, PUL, 1968, pp.17-76. Alexis de Tocqueville, *Tocqueville au Bas-Canada*, Montréal, Editions du Jour, 1973. Alexis de Tocqueville, *Œuvres*, I, Pris, Gallimard, coll. Pléiade, 1991, pp.202-212. Edme Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies: études sur le développement de la race française en Amérique - Les Français en Amérique: Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, 1859 et *Une société féodale en Amérique: l'Acadie (1604-1710)*, 2ème édition (1ère édition, 1877), Paris/Montréal, E. Plon, Nourrit et Cie/Granger Frères, 1889, 2 tomes. André Siegfried, *Le Canada, les deux races*, Paris, Armand Colin, 1906 et *Le Canada, puissance internationale*, Paris, Armand Colin, 1937. Horace Miner, *Saint-Denis. A French Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 1937. Everett C. Hughes, *French Canada in transition*, Chicago, The University of Chicago Press, 1943. Sur Gauldrée-Boilleau, lire Aegidius Fauteux, "Le baron Gauldrée-Boilleau", *La Patrie* (Montréal), 5 juillet 1936, p.5.; Francis-J. Audet, "Les représentants de la France au Canada au XIXe siècle", *Les Cahiers des Dix*, 4, 1939, pp.197-222. Sur Tocqueville et Siegfried, lire Gérard Bergeron, *Quand Tocqueville et Siegfried nous observaient...*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1990. Sur Siegfried, lire Lise et Pierre Trépanier, "Réactions québécoises au livre d'André Siegfried - I (1906-1907)", *L'Action nationale*, LXVIII, 5, Janvier 1979, pp.394-405; "II", LXVIII, 6, Février 1979, pp.517-525; "III", LXVIII, 7, Mars 1979, 587-601. Sur Saint-Père, lire Pierre et Lise Trépanier, "Rameau de Saint-Père et le métier d'historien", *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, XXXIII, 3, décembre 1979, pp.331-355, "Rameau de Saint-Père et l'histoire de la colonisation française en Amérique", *Acadiensis*, IX, 2, printemps 1980, pp.40-55, et "A la recherche d'un homme et d'une société: Rameau de Saint-Père et l'Acadie", *Bulletin du Centre de Recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa*, Avril 1978, pp.15-21, ainsi que Pierre Trépanier, "Rameau de Saint-Père et Proudhon (1852-1853)", *Les Cahiers des Dix*, no 45, 1990, pp.169-188; Gabriel Dussault, *Le curé Labelle*, Montréal, Hurtubise-HMH, 1983, pp.80-88; Solange Rameau, "Souvenir d'Edme Rameau de Saint-Père", *Vie française*, 2, 8, avril 1948, pp.400-404; Jean Bruchési, "Rameau de Saint-Père et les Français d'Amérique", *Les Cahiers des Dix*, 13, 1948, pp.225-248; "Les correspondants canadiens de Rameau de Saint-Père", *Les Cahiers des Dix*, 14, 1949, pp.87-114; Rameau de Saint-Père et les Français d'Amérique, Montréal, Les Editions des Dix, 1950; Francis-J. Audet, "Les représentants de la France au Canada au XIXe siècle", *Les Cahiers des Dix*, 4, 1939, 206-208. Sur Miner, lire Jean-Charles Falardeau, "Présentation. Il y a cinquante ans, un village", dans: Horace Miner, *Saint-Denis, un village québécois*, Montréal, Hurtubise-HMH, 1985, pp.1-13, et sur Hughes, du même auteur, "Présentation", dans: Everett C. Hughes, *Rencontre de*

linéaire et progressive; elle connaît des mutations entre diverses manières d'envisager la discipline et la pratique de la sociologie. La première Ecole a pour fondateur et maître Frédéric Le Play. Après une scission au sein de l'équipe française originelle, elle s'est divisée en deux branches hostiles, toutes deux actives au Québec de 1880 à 1910 (même si Gérin continue d'écrire jusqu'à sa mort en 1951): la branche de la Réforme sociale et la branche tourvillienne, à laquelle appartient Léon Gérin. La première guerre mondiale correspond à un interlude dans l'affermissement de la sociologie québécoise. Elle prépare une remise en question des postulats de la sociologie le playsienne sur les bases de la doctrine sociale catholique. La sociologie doctrinale (ou sociologie de l'ordre) est inspirée par la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Au Québec, son influence (1910-1940) s'est exercé principalement à travers l'Ecole Sociale Populaire, les Semaines sociales, la Facultés des sciences sociales de l'Université de Montréal (avec Edouard Montpetit) et l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (avec Esdras Minville). Les clercs jouent un rôle considérable en mettant à la disposition des intellectuels sociaux des maisons d'édition, des journaux et des chaires universitaires. Les cercles d'études ne sont plus seuls à diffuser des rudiments de science sociale. La sociologie de l'ordre, tout autant engagée que la précédente dans la rénovation de la société, est davantage qu'elle branchée sur les mouvements sociaux, en particulier les syndicats. La sociologie dite personaliste (malgré toute l'ambiguïté de ce terme⁴⁸) s'est déployée à l'Ecole des sciences sociales de l'Université Laval (Georges-Henri Lévesque et Jean-Charles Falardeau en sont les aînés célèbres) et s'étire de la décennie quarante jusqu'aux années soixante. De cette troisième phase de la sociologie québécoise francophone peuvent tout ensemble se réclamer des intellectuels aux pensées et aux trajectoires divergentes comme Fernand Dumont, Gérald Fortin, Guy Rocher, Gérard Dion et j'en passe. C'est que le personalisme est ici un terme vague, flou, poreux jusqu'à un certain point, au foyer duquel plusieurs penseurs peuvent se rejoindre alors qu'ils

deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada français, Montréal, Boréal express, 1972, pp.VII-XII. Sur Miner et sur Hughes, de nombreux articles ont été commis par des historiens ou des sociologues étatsuniens et français.

⁴⁸ Sur la philosophie personaliste et son influence au Québec, lire Jean-Philippe Warren, "Le personalisme de Fernand Dumont", *Un Supplément d'âme*, op. cit., pp.117-157; Jean-Philippe Warren, "Gérald Pelletier et Cité libre: la mystique personaliste de la Révolution tranquille", op. cit., pp.313-346; Jean-Philippe Warren et E.-Martin Meunier, "L'horizon personaliste de la Révolution tranquille", op. cit., pp.347-448.

occupent dans l'univers de la pensée des positions politiques, et même religieuses, opposées. Ce n'est pas la moindre difficulté de cet essai que de se rappeler qu'Esdras Minville, rangé pourtant parmi les sociologues de l'ordre, confesse à plusieurs reprises sa foi personaliste et communautaire. La distinction proposée pour différencier les sociologues des années 1930 de ceux des années 1950 est-elle juste, ou faut-il reconsidérer les catégories utilisées ici? En fait, comme en toute chose, l'évolution entre la sociologie le playsienne et la sociologie doctrinale, ou entre la sociologie doctrinale et la sociologie personaliste, ne s'est pas faite du jour au lendemain, et les oppositions ne sont pas aussi radicales et tranchées que les typologies veulent bien le faire croire. Au-delà des similitudes et des parentés de pensée qui demeurent constantes à travers la tradition à laquelle ils s'alimentent, les sociologues des *origines* ont été néanmoins, hors de tout doute, partagés par des écoles de pensées. Avant de s'attarder à dégager la tradition qui les rassemble, il faut s'attarder à résumer les principaux éléments de théories et de méthodologie qui les séparent.

De tout cela il ressort qu'il n'y a pas une sociologie qui éclôt, qui s'étend et qui prend son essor du début du dernier siècle jusqu'à nous, mais trois types de sociologie qui répondent à chaque fois d'une institutionnalisation spéciale et d'une accréditation originale de la part du pouvoir. Au risque de s'égarer et de dire n'importe quoi, il faut bien distinguer les différents types de sociologie québécoise à l'intérieur d'une seule et même tradition de pensée. La science sociale des le playsiens n'est pas l'économie sociale des sociologues de l'ordre, pas plus qu'elle n'est la sociologie des personalistes de l'après-guerre. A travers une même volonté d'objectivation de la réalité sociale et une même ambition de réforme, les solutions de continuité demeurent.

Pour simplifier l'exposition des idées et ne pas nous perdre dans l'étendue des débats soulevés tout au long des années 1881-1960, j'ai fait tourner l'existence de ces trois Ecoles autour de quelques personnages principaux, à savoir Léon Gérin, Esdras Minville, Georges-Henri Lévesque et Jean-Charles Falardeau. Les autres sociologues de cette période (Edmond de Nevers, Errol Bouchette, Stanislas Lortie, Edouard Montpetit, Arthur Saint-Pierre, Victor Barbeau, Richard Arès, etc.) n'ont pas été oubliés, mais je leur ai donné un rôle plus effacé dans la rédaction de cette thèse⁴⁹. Il ne s'agissait pas de tout dire, il ne s'agit jamais de tout dire, mais de

⁴⁹ Notons que le grand absent de cette thèse est Marius Barbeau, anthropologue passionné par les enquêtes ethnologiques et folklorique auprès des populations amérindiennes et canadiennes-françaises, compilateur, pour la postérité, de

présenter le plus synthétiquement possible des réflexions toujours sinueuses et chaotiques, parce qu'élaborées au milieu des mouvements désordonnés de l'histoire.

Dans mon choix de sociologues, une première difficulté se pose. Si la présence de Gérin, de Lévesque ou de Falardeau ne soulèvera pas d'opposition, l'enrôlement de Minville et de Montpetit - habituellement associés à l'économie politique - dans les cercles de la sociologie demande une justification.

Si j'inclus ici, sous le terme sociologie, l'économie politique avant le virage formaliste de la science économique, c'est que je crois que la réflexion sur la richesse des nations fut, jusque tard dans le siècle, avant tout une réflexion sur les types de société, les rapports sociaux et les liens de l'économie et de l'éthique. Les questions soulevées par les soi-disant économistes relèvent d'abord de la sociologie: Qu'est-ce que l'autorité? Comment mieux répartir la richesse? Comment définir les relations du travail? Quelle organisation doit soutenir et quelle idéologie doit inspirer les syndicats? Minville, confus de se dire économiste devant le peu de science économique qu'il savait, préférait le titre de philosophe social. Or la philosophie sociale recoupait largement ce que nous désignons aujourd'hui sous les termes de sociologie critique et de sociologie théorique⁵⁰. "Minville, l'ancien collaborateur des

catalogues de chansons, légendes et contes. Nonobstant sa défense des coutumes et traditions d'autrefois, il manquait à Barbeau une vue d'ensemble de la société contemporaine et l'amorce d'une réflexion sur les causes de sa prospérité ou de ses dérives. Pour cette raison, il ne sera malheureusement pas question ici de son oeuvre, aussi intéressante soit-elle d'un point de vue ethnologique ou folklorique. Pour le lecteur curieux d'en savoir davantage sur l'homme et sur l'oeuvre, on consultera Laurence Nowry, *Man of Mana, Marus Barbeau: A Biography*, Toronto, NC Press, 1995. Et de la même manière que, dans le but de resserrer mon sujet, je n'ai pas abordé l'ethnologie, il m'a fallu aussi passer à côté d'une présentation de la géographie humaine. Or, un livre comme celui de Desrosiers et Fournet, sans être de la sociologie, ressassait des questions (économiques et démographiques) proches de celles des sociologues. La géographie humaine garde pendant la première moitié du siècle une perspective large, propre à confondre les frontières et mêler les genres. Encore là, il m'a fallu trancher dans le vif et faire un choix déchirant. J'espère que des travaux futurs permettront de combler ce que cette thèse avoue d'emblée de lacunes et de manques. Sur ce sujet, on pourra lire Marcel Fournier, *Institutionnalisation et différenciation de disciplines dans une situation de double dépendance* (Thèse de doctorat en sociologie présentée à l'École Pratique des Hautes Études, Paris, 1973), pp.444-472. Enfin, dernière omission, je ne ferais pas état dans cette thèse des recherches et enquêtes gouvernementales, ni des pourtant très importantes Commissions d'enquête publiques.

⁵⁰ Esdras Minville est considéré un sociologue par L'Académie des sciences morales et politiques en 1961, laquelle compte comme membres les sociologues

Semaines sociales, est avant tout un sociologue, désireux d'appliquer la sociologie catholique - exprimée dans les encycliques pontificales - à la réalité contemporaine."⁵¹ Les statistiques du chômage ou les cordons de la bourse l'intéressaient dans la mesure où les faits de la vie économique pouvaient jouer un rôle dans le redressement de la nation canadienne-française. Les mots planification, coopératisme, corporatisme, autour desquels tourne la pensée de Minville, rejoignent un programme social et économique inspiré en partie par l'école d'économie sociale de Le Play et de l'école nationaliste d'économie politique de l'Allemand Friedrich List. Quant à Montpetit, dans certains de ses textes, il préfère le terme d'économie sociale à celui d'économie politique pour qualifier sa démarche, ce qui trahit bien un glissement de l'étude des lois économiques à l'étude des lois sociales qui régulent le fonctionnement de celles-ci, l'économie sociale se confondant au début du siècle avec la science sociale et la sociologie. Que dire d'un économiste dans les livres duquel ne se retrouve aucune formule mathématique, aucune formalisation des lois du libéralisme économique et qui tempère sans cesse le matérialisme de la science économique par des considérations sur la morale et la spiritualité? Montpetit et Minville n'ont eu de cesse de le répéter: les prescriptions de la morale doivent informer le déroulement et le sens des échanges dans la sphère économique. Minville et Montpetit s'entendent pour écrire que la crise traversée par le monde occidental est morale avant d'être économique, et c'est pourquoi leurs oeuvres, tout en étant averties des concepts et des lois de la science économique, seront placées sous le signe d'une rénovation globale de l'économie et non d'un ajustement à l'équilibre naturel du marché. Refusant la définition de l'homme comme *homo oeconomicus*, c'est-à-dire comme un être égoïste et tout entier mû par l'intérêt personnel, leur regard portait vers une théorie d'ensemble de la nature de la société humaine et des moyens sociaux de relever une nation, la nation canadienne-française, abaissée matériellement et financièrement. "La pensée économique de Minville était

Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau, tandis que Albert Faucher et François-Albert Angers reçoivent, eux, le titre d'économistes, que personne ne songera à leur contester par ailleurs. Ruth Paradis disait de Minville qu'il était plus sociologue qu'économiste ("Postface aux volumes I à IV. Les antécédents de la pensée d'Esdras Minville", dans Esdras Minville, *Oeuvres complètes*, Vol. V, Le Travail, Montréal, Presses des HEC, p.34). Nous dirons pour notre part qu'il était l'un et l'autre: l'un avec l'autre, l'un dans l'autre, et l'un à coté de l'autre.

⁵¹ Robert Rumilly, *Histoire de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, 1907-1967*, Montréal, Beauchemin, 1966, p.144.

antékeynésienne, mais aussi antikeynésienne en ceci qu'elle n'a cessé de professer un grand scepticisme à l'égard des manipulations monétaires et autres opérations de caractère conjoncturel, comptant plutôt sur une action globale, à long terme et en profondeur sur les structures."⁵² Cette position ne satisfaisait pas des hommes, tel le surintendant des assurances, Georges Lafrance, pour qui la science économique était d'abord mathématique, et donc soustraite aux questions morales ou sociales. Les patrons des compagnies anglaises et le groupe des comptables appuyaient Lafrance lorsqu'il proposait de réduire à la part congrue l'économie sociale ou la géographie humaine pour réserver le gros du programme universitaire à l'enseignement technique. Minville se démenait pour convaincre le gouvernement de ne pas laisser les HEC devenir une école de comptabilité. Dans son esprit, comme dans celui de son maître Montpetit, la science économique désignait l'économie politique, et l'économie politique dans un sens large qui débordait les questions de production, de distribution et de consommation des biens et des services, n'ayant pas encore connu au pays la révolution dans la formalisation de la discipline⁵³. Inclure Montpetit et Minville dans le catalogue des sociologues québécois semble dès lors assez naturel: leur réflexion porte sur l'économie comme système de culture, dont il faut dégager les postulats contingents, et non comme mécanisme naturel dont il faudrait démonter les rouages et comprendre les ressorts pour s'y adapter passivement. L'ouvrage de Dumont, *La dialectique de l'objet économique*⁵⁴, reprend précisément ce questionnement scientifique sans qu'on ose lui dénier, pour ce livre, le titre de sociologue. Notons pour terminer que la sociologie francophone ne fait pas tache au Canada par ses liens constants avec la science politique et l'économique, ou plutôt, plus spécifiquement (puisque ces deux dernières disciplines furent largement fondues

⁵² Pierre Trépanier, "Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français", *Cahiers des Dix*, 50, 1995, p.269.

⁵³ Pour ajouter à la confusion, Raymond Tanghe, professeur de géographie sociale à l'École des Science sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, avait publié un article sur "L'utilité des études économiques" sous la rubrique... sociologie (Raymond Tanghe, "Sociologie. L'utilité des études économiques", *Le Canada français*, XX, 5, janvier 1933, pp.443-447; et Jean-Marie Nadeau avait fait paraître un texte qui visait à définir la science économique en l'associant aux monographies et à l'oeuvre du fondateur de cette science, Frédéric Le Play (Jean-Marie Nadeau, "Qu'est-ce que l'économie politique?", *Les Idées*, III, 2, février 1936, pp.114-118).

⁵⁴ Fernand Dumont, *La dialectique de l'objet économique*, Paris, Anthropos, 1970.

l'une dans l'autre) avec l'économie politique - exception faite de McGill, sur laquelle nous reviendrons. A l'Université de Toronto, par exemple, la sociologie ne se libérait que lentement du giron de l'économie politique (1963, pour être exact), et de même, à l'Université du Manitoba, la sociologie fut enseignée au Département de Science économique et politique jusque tard dans les années soixante.

L'autre difficulté vient de ce que la sociologie est le tronc originel des autres branches des sciences sociales. La criminologie, l'anthropologie, les relations industrielles, la science politique sont nées en son sein avant de connaître leur autonomie. Encore aujourd'hui, des spécialistes de la politique canadienne hantent les départements de sociologie, de même que des experts du travail ou des auteurs de gros ouvrages sur les Amérindiens, et ils ne détonnent pas dans le paysage. Ne soyons par conséquent pas trop pointilleux dans le tracé des frontières disciplinaires. Montpetit était directeur d'une Faculté des Sciences sociales à l'Université de Montréal: faudrait-il déclarer qu'il ne fut pas un sociologue mais un "spécialiste" des sciences sociales? En quoi un spécialiste des sciences sociales se distingue-t-il d'un sociologue? Dumont cessait-il d'être un sociologue lorsqu'il écrivait *Le lieu de l'homme* (philosophie sociale), *Raisons communes* (science politique), *L'Institution de la théologie* (théologie ou sciences religieuses) ou ses écrits sur l'école (sciences de l'éducation)?

J'ai décidé d'intituler cette thèse "La tradition de la sociologie québécoise francophone". Il y a là une intention dont il faut me justifier avant de pousser plus avant mes investigations. C'est qu'il me semble que la sociologie d'avant soixante pose les assises d'une tradition, qu'elle est le rappel d'une exigence et d'une limite, avec lesquelles certains continuent encore, parfois inconsciemment, de dialoguer, quoique ce soit un dialogue avec une parole qui nous vient à travers une distance dorénavant infinie. Cela peut paraître une affirmation péremptoire pour qui sait à quel point cette tradition est aujourd'hui largement oubliée, ou ignorée. Qui se tourne vers *L'âme américaine* d'Edmond de Nevers quand il dispose de *La démocratie en Amérique* de Tocqueville? Qui relit les pages de méthode de Léon Gérin quand on peut feuilleter dans le rayon d'à côté les oeuvres de Max Weber ou de Claude Lévi-Strauss? Qui oserait comparer l'économie sociale d'Esdras Minville et celle d'Henri Desroches? Fernand Dumont, dans un article qu'il me faudrait reprendre en entier, avait posé la question dans une perspective très proche de celle suivie dans cet essai. "Pourquoi relire les présocratiques ou Platon, se demandait-il? Pour s'y munir d'une science ou d'une politique? On sait bien que non. Nous ne demandons pas à Aristote ou à Descartes comment faire de la physique ni à Auguste Comte ou à Proudhon

comment pratiquer la sociologie. Nous cherchons chez eux des *origines*, des impulsions à penser. Cela constitue non pas une mémoire de méthode, mais une mémoire d'intentions. Chaque culture se donne des origines."⁵⁵ Il ne s'agissait pas pour lui d'épuiser la vérité des concepts et des théories de ces origines de la science, ni de la rabattre sur le contexte historique pour en montrer la pertinence, comme si elle ne devait plus nous parler qu'à travers les conjonctures qui l'ont fait naître, mais de revenir aux origines comme à la condition de la liberté du chercheur et, comme il le soulignait si bien, aux "empêchements dans [ses] tentatives pour [s']incarner dans la culture et dans l'écriture". "Le chercheur, celui qui fuit en avant vers la découverte, est aussi un sujet humain; il n'est pas assimilable à l'axiomatique des procédés qu'il emploie ou qu'il invente. Il est enveloppé par une culture et il s'en nourrit, fût-ce à son corps défendant."⁵⁶ La tradition dont cette thèse explore les contours et les implications recouvre exactement ces origines confuses et floues de la conscience intellectuelle québécoise, de cette conscience qui s'assure de son enracinement dans une histoire avant de s'inventer un avenir avec les matériaux de la science et de l'art. Sans oublier ce que cette tradition sociologique peut montrer de dépassé et, parfois, de ridicule à nos yeux, l'intention de cette thèse de doctorat est de dégager les articulations premières qui la sous-tendent, les avancées philosophiques et l'inspiration profondément moderne (malgré des ratages et de multiples reniements) dont elle procède. Il s'agit de montrer ensuite comment la sociologie qui lui succède s'articule en grande partie sur une tradition de pensée semblable, en dépit de l'acharnement avec lequel elle voulut se définir contre elle. "Une tradition? Entendons-nous. Des coutumes qu'il suffirait d'endosser et de perpétuer? Des ancêtres dont on referait sans cesse lecture, comme pour Platon ou Hegel? Assurément, non. A première vue, en parlant de tradition intellectuelle au Québec, on ne désigne pas d'abord des pensées à répéter, mais la continuité d'une appartenance. Nous héritons moins de solutions que de problèmes non-résolus, problèmes que nous portons à la fois comme un fardeau et comme une inspiration."⁵⁷ La tradition ne consiste pas bien entendu à reprendre le catalogue des discussions anciennes terme à

⁵⁵ Fernand Dumont, "Le projet d'une histoire de la pensée québécoise", dans: *Le sort de la culture*, Montréal, L'Hexagone, 1987, p.316.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Fernand Dumont, "Y a-t-il une tradition intellectuelle au Québec", in Nadine Pirotte (dir.), *Penser l'éducation. Nouveaux dialogues avec André Laurendeau*, Montréal, Boréal, 1989, p.67.

terme, elle désigne le lieu d'une origine à partir duquel l'intellectuel peut s'inventer soi-même.

La présentation proposée dans cette thèse comporte plusieurs défauts qui l'empêchent d'être aussi exhaustive et aussi fidèle qu'elle aurait dû sans doute l'être. Elle montre en premier lieu le défaut majeur d'avoir voulu synthétiser avant de rassembler tous les matériaux de la synthèse. Peu d'études sérieuses et détaillées ont été consacrées à la question sociale au XXe siècle au Québec, mise à part la belle exception des engagements syndicaux. Les Semaines sociales ont suscité peu d'intérêt, l'Action sociale de Québec n'a fait l'objet d'aucune analyse précise, la Société Canadienne d'Economie Sociale de Québec n'a encore tenté aucun historien, les cercles d'études et la pensée sociale de l'A.C.J.C. commencent à peine à recevoir l'attention qui leur est due, etc. L'Ecole Sociale Populaire a moins souffert de ce purgatoire, mais dans l'ensemble le bilan est maigre. Cela m'a causé quelque difficulté quand vint le temps de monter ma bibliographie. Bien qu'elle surpasse de loin toutes les bibliographies consacrées à ce jour à l'histoire de la sociologie québécoise, les auteurs de celles-ci s'étant contentés jusqu'à maintenant de piger dans les bibliographies déjà existantes, il m'a été impossible de rassembler tous les titres publiés sur ou autour de mon sujet. Pire, vue la longueur de la période étudiée, il m'a été impossible de lire tous les livres ou articles de mes quatre auteurs centraux (je crois pourtant être parvenu à faire un tour raisonnable de leur production savante). Il s'ensuit certainement des failles, des omissions et parfois des manques de nuance dans l'interprétation. Qu'on considère donc ce travail comme un premier débroussaillage, qui attend avec plaisir et hâte commentaires, critiques et précisions. D'autant plus, me permettra-t-on d'ajouter en dernier lieu, que l'équilibre est difficile à établir dans ce genre d'entreprise entre la mise en contexte (que certains trouveront, avec raison, trop allusive), le résumé des oeuvres sociologiques (qu'il aurait fallu approfondir davantage), l'établissement sommaire des réseaux de sociologues (dont les ramifications sont nombreuses dans un petit coin de pays comme le Québec) et l'histoire critique de la discipline sociologique. A cet égard, je reconnais sans peine que les pièges de l'interprétation n'ont pu être tous évités, ni les partis-pris irrémédiables d'une sociologie de la connaissance attachée à comprendre le devenir des sciences sociales. Il s'ensuit une thèse très humble qui cherche seulement à démêler quelque peu le sens de l'histoire de la sociologie dans le dernier siècle en revenant sur ses parts d'ombre, en particulier celles projetées par les clochers des églises.

L'INSTITUTIONNALISATION DE LA PENSÉE SOCIOLOGIQUE

Par malheur, si nous avons des orateurs brillants et convaincus, nous manquons de sociologues.

- "Les sciences sociales", *La Presse*, 1896.

Dans ce chapitre, j'aborderai de façon cursive l'histoire des commencements de la sociologie québécoise sous l'angle particulier des transformations de la religion catholique. Des histoires événementielles et factuelles existent où sont relatés les principaux faits ayant progressivement menés à l'établissement de la sociologie à l'Université. Peu toutefois ont su dégager comment les courants de pensée qui traversaient alors la catholicité européenne, gagnaient le continent, contaminaient l'Eglise catholique canadienne et soulevaient des débats passionnés, avaient pu concourir à l'établissement de la science sociologique. On a plutôt pris le parti de croire que l'Eglise avait influencé dans un sens purement négatif, voire réactionnaire, le développement des sciences sociales en assimilant *a priori* le domaine social au domaine moral, et en maintenant le monopole de la théologie et la philosophie sur la connaissance de celui-ci. Les quelques rudiments de sociologie qui se seraient retrouvés par aventure dans les travaux des intellectuels de l'avant-guerre s'épuiseraient aussitôt en doctrine ou en morale. Il n'est pas lieu de contester cette vue des choses, laquelle correspond à un pan de la réalité, mais de la compléter en soulignant qu'elle fait l'impasse sur des faits aussi anodins en apparence que - par exemple - la vocation sacerdotale des soi-disant vrais sociologues de l'après-guerre (le Père Lévesque, le Père Delos, l'abbé Gérard Dion) enseignant à leurs débuts dans une université à charte papale (Laval). Ces faits nous enseignent que la société canadienne de langue française de la première moitié du siècle n'était pas réfractaire par nature à l'enseignement de la sociologie, ce que prouvent, dès les premières années du siècle, l'existence d'une chaire d'économie politique à l'université Laval, occupée par Joseph Evariste Prince (un des principaux artisans, avec le Père Lortie, de la Société d'Economie Sociale et Politique), et d'une autre chaire à Montréal, occupée celle-là par Edouard Montpetit, dont le but officiel était d'éclairer les problèmes sociaux à la lumière de l'économie sociale. Le clergé n'était pas

davantage hostile à l'enseignement des sciences sociales ou à la pratique de ces sciences. Les premiers Canadiens français à recevoir une formation universitaire en sciences sociales ne furent pas des laïcs - mais bien des clercs, les abbés J.-A. Mousseau, du diocèse de Valleyfield, et Arthur Robert, licenciés de l'Université de Louvain, le premier en science sociale, le second en sciences politiques et économiques, et ce aussi tôt qu'en 1907¹.

Du reste, si la discipline sociologique apparaît relativement absente des programmes des cours de l'université francophone, ce qui semble normal compte tenu de la faiblesse générale de l'enseignement scientifique, elle n'est pas absente - peu s'en faut - du discours intellectuel, et il faut donc faire attention de juger de la pauvreté de la pensée sociologique des années d'avant-guerre à partir de la seule liste des cours académiques. La sociologie n'est pas deux fois meilleure dans un pays qui compte deux fois plus de sociologues patentés, et il faut se souvenir que des intellectuels de la trempe d'un Tocqueville ou d'un Comte ont oeuvré en dehors des structures de l'université, sans que leurs analyses en soient moins pertinentes et moins pénétrantes. Il existe plusieurs lieux intellectuels de pensée qui ne correspondent pas avec les salles de classes ou les laboratoires de recherche des institutions d'enseignement supérieur. Il faut être prudent avant de faire correspondre forcément l'acte de naissance de la sociologie avec la fondation d'un département. L'essor de la sociologie québécoise dépasse et déborde amplement les cadres de l'histoire de l'université québécoise.

Dès la fin du XIXe siècle québécois, un engouement pour les sciences sociales s'était fait sentir, trahissant l'importance qu'allait prendre la sociologie quelques années plus tard. Etienne Parent, que Falardeau et Paul-Eugène Gosselin considèrent comme le premier sociologue², appuyait un mouvement de

¹ Pierre Trépanier, "La Société canadienne d'économie sociale de Montréal (1888-1911): ses membres, ses critiques et sa survie", *Histoire sociale*, vol. XIX, no 38, novembre 1986, p.311. Yvan Lamonde, « La trame des relations entre la Belgique et le Québec (1830-1940) : la primauté de la question sociale », dans : Ginette Kurgan-van Hentenryk (ed.), *La Question sociale en Belgique et au Canada (XIXe-Xxe siècles)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1988, p.176.

² Paul-Eugène Gosselin, *Etienne Parent (1802-1874)*, Montréal, Fides, 1964. Jean-Charles Falardeau, *Etienne Parent: 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975. Consulter aussi Gérard Bergeron, *Lire Etienne Parent. Notre premier intellectuel (1802-1874)*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1994.

sensibilisation aux études “longues et suivies” sur l’économie politique³. Ses conférences remarquées (parfois remarquables) à l’Institut Canadien, de 1844 à 1852, initièrent ses compatriotes aux études économiques et sociales. P. Bertrand, un jésuite, publiait en 1867 un article sur les doctrines sociales, où il examinait les doctrines communistes et les théories saint-simoniennes, concluant son texte, il fallait s’y attendre, sur la suprématie de la doctrine catholique⁴. Les personnages de Ozanam et Albert de Mun connaissaient une vague de popularité qui portait les gens à s’intéresser à l’économie sociale et politique et à s’occuper de réforme sociale. Pierre Savard nous apprend par exemple qu’en 1896, le journal de la Société d’économie sociale de Paris, la *Réforme sociale*, comptait 9 membres canadiens, dont Alphonse Desjardins et Mgr Joseph-Médard Emard⁵. Au tout début du siècle, il existait des cercles d’études sociales, organisés sur le modèle des Unions de la paix sociale, à Ottawa, Montréal et Québec⁶. Dès le tournant du siècle, des associations caritatives faisaient la promotion d’une intervention sociale des chrétiens, mobilisés afin de répondre aux maux d’une société en pleine mutation socio-économique. Il est évident que la sociologie a existé ici avant que le mot ne fut devenu à la mode. Des mouvements ont précédé, annoncé et préfiguré en quelque sorte la sociologie québécoise, en dirigeant les regards vers l’aspect global des relations sociales et en relevant, dans le cours de leur action, la nécessité d’une étude minutieuse de la réalité quotidienne concrète. L’Action sociale catholique, fondée en 1907 par Paul-Eugène Roy, malgré son orientation vers l’action plutôt que vers l’étude, vise à former un sens social catholique et à éveiller l’intérêt sur la question sociale; le développement

³ Etienne Parent, “Importance de l’étude de l’Economie politique”, Conférence devant l’Institut Canadien de Montréal, dans: Paul-Eugène Gosselin, *Etienne Parent (1802-1874)*, *op. cit.*, pp.56-60. Rappelons que Etienne Parent est le beau-père de Gérin-Lajoie, et donc le grand-père maternel de Léon Gérin.

⁴ P. Bertrand, s. j., “Des doctrines sociales”, *Revue canadienne*, tome IV, 1867, pp.266-283.

⁵ Pierre Savard, “Introduction”, *Paysans et ouvriers québécois d’autrefois*, Les Cahiers de l’Institut d’Histoire, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1968, p.11. Les noms au complet sont Pierre Boucher de la Bruère, Gustave Bourassa, Paul de Cazes, Alphonse Desjardins, Mgr Joseph-Médard Emard, les juges Charles-Ignace Gill et Louis-Amable Jetté, l’honorable Joseph Royal, le juge Jonathan-Saxton-Campbell Wurtele.

⁶ Arthur Saint-Pierre, “Léon Gérin, un disciple canadien de Frédéric Le Play”, *Revue trimestrielle canadienne*, XXXIX, no 154-155, été-automne 1953, 1953, p.128.

des associations syndicales catholiques intéressent les esprits dès l'aube du siècle. Un engouement, une vogue pour les études sociales gagnent les milieux engagés et intellectuels du Canada français. "Les pionniers des Sciences Sociales au Canada français ont ceci de commun, qu'ils se retrouvent ensemble dans les diverses oeuvres d'action sociale catholique: les comités de l'Association St-Jean Baptiste à Montréal, la Fédération générale des Ligues du Sacré-Coeur, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, l'Action Populaire économique, la Fédération nationale St-Jean Baptiste. Toutes ces sociétés ont contribué à la formation d'une "science sociale" [...]."⁷ La floraison de la sociologie ne s'est donc pas faite sur un terrain en friche. Malgré le préjugé défavorable attaché à une sociologie compromise avec le positivisme comtien, malgré la peur entretenue, dans certains cercles, par une pratique du savoir tournée vers l'analyse systématique des valeurs et des traditions (qui explique que les réticences du milieu conservateur ont joué davantage, historiquement, pour la sociologie que pour la science économique, de même que les coopératives se sont laïcisées avant l'éducation), l'enseignement des sciences sociales reçut bientôt une place, aussi fragile soit-elle, pour le bien de la religion et de la nation.

Ce premier chapitre s'organise par niveaux d'enseignement, si je puis m'exprimer ainsi, et non selon une ligne chronologique qui s'étirerait de la fin du XIXe siècle à la fin de la décennie cinquante. Il s'agit de dégager les principaux lieux de diffusion et d'élaboration de la pensée sociologique au Québec en restant sensible au fait qu'ils débordent toujours les cadres étroits des institutions d'enseignement supérieur et que le statut d'un sociologue n'est pas toujours celui d'un professeur d'université. Cette remarque n'est pas anodine puisque, dans une analyse sommaire du développement de la sociologie québécoise francophone, l'historien constate qu'aux trois types de sociologie (sociologie le playsienne, sociologie de l'ordre et sociologie personnaliste) correspondent *mutatis mutandis* trois types d'enseignement spécifiques. En France comme au Canada, pour des motifs qui tiennent autant au contexte de l'époque qu'à la forme de sa pratique, la sociologie le playsienne a d'abord privilégié les cercles d'études. Tournée vers l'observation empirique des réalités sociales, elle a concentré son énergie à organiser de petites sociétés de rencontres et d'études sur le modèle des Unions de la Paix sociale fondées par Le

⁷ Albert Faucher, "La recherche en sciences sociales au Québec. Sa condition universitaire", dans: Mabel F. Timlin et Albert Faucher, *Les sciences sociales au Canada*, Ottawa, Conseil Canadien de Recherche en les Sciences Sociales, 1968, p.3.

Play. La sociologie de l'ordre, quant à elle, tout en poursuivant la tradition des cercles d'études, a suscité la fondation de quelques Instituts qui servaient de lieux de rencontre, certes, mais aussi de diffusion de la pensée de la sociologie catholique. L'objectif était de multiplier les organes de propagande, ainsi qu'on nommait autrefois, sans arrière-pensée péjorative, les médias de masse, en mobilisant au besoin les institutions universitaires. La sociologie personnaliste s'est développée directement dans l'enceinte de l'université pour plusieurs raisons qu'il nous faudra explorer par la suite; disons pour l'instant que, sans renier le rôle ni de l'étude ni de la propagande, la sociologie personnaliste concentrait davantage d'efforts à la recherche, et une recherche axée vers la résolution des problèmes sociaux, branchée sur les organismes subventionnaires gouvernementaux.

1. Les cercles d'études de la sociologie le playsienne

En 1880, la voix de Livernois s'élevait pour déclarer que le Canada français ne pouvait se passer de l'économie politique, "lui qui a tant à fonder, à former et même peut-être à réformer"⁸. "La science économique n'existe pas chez nous, écrivait-il, du moins comme science. Que nous en donnent nos universités?" Cette parole ne restait pas ignorée longtemps. Lentement, dès la fin du XIXe siècle, certains esprits progressistes se convainquirent de la nécessité d'une certaine diffusion des sciences sociales⁹.

Pierre Trépanier ayant su retracer admirablement les commencements de la science sociale sur le sol canadien, il n'est pas utile de reprendre *in extenso* les résultats de ses minutieuses fouilles d'archives. Après avoir épluché les pages des journaux canadiens, il conclut que la presse faisait état des publications et des théories de Frédéric Le Play dès le mitan du XIXe siècle. Des auteurs intéressés par l'économie sociale le citaient; on rappelait ses bons mots sur la constitution paisible

⁸ Victor Livernois, "Bibliographie", *Revue de Montréal*, 4, 1880, pp.303-304, cité par Pierre Trépanier, "Les influences leplaysiennes au Canada français, 1855-1888", *Revue d'études canadiennes*, vol. XXII, no 1, printemps 1987, p.70.

⁹ Il m'est malheureusement impossible de retracer l'ensemble des activités des cercles d'études, et c'est pourquoi je me bornerais ici à résumer l'activité des principaux d'entre eux. A titre indicatif, il existait de 1885 à 1895 environ, un groupe de jeunes littéraires qui se réunissait une fois par année pour débattre d'un sujet quelconque. Sur les quarante rencontres répertoriées du Club des Dix, quatre d'entre elles avaient l'économie politique pour thème. (Roger LeMoine, *Joseph Marmette. Sa vie, son œuvre*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1968, p.82.)

de la société canadienne-française; les essayistes l'évoquaient au détour des débats sur les réformes sociales; les quotidiens, la plupart du temps louangeurs, faisaient part à leurs lecteurs des thèses le playsiennes. *La Presse*, *La Minerve*, *Le Journal* consacrèrent chacun des articles sur son oeuvre pour en répandre les idées et susciter un débat en matière sociale qui puisse conduire à une réforme d'envergure. "Combien, s'exclamait Desjardins en 1898, un travail [...] sur le Canada à la lumière des principes de l'ancienne loi sociale ne serait-il pas intéressant et instructif pour nous! Que de faits dont les causes sont plus ou moins obscures, seraient expliqués et apparaîtraient dans un jour tout à fait nouveau?"¹⁰ Mises à part quelques timides réserves exprimées par certains groupes ultramontains, les autorités ecclésiastiques montrèrent aussi un accueil favorable à Le Play. Des prêtres, des abbés et des chanoines n'hésitèrent pas à appuyer leurs développements doctrinaux sur des citations tirées de ses ouvrages. "Tout circonscrit qu'il ait été, le rôle de Le Play dans l'histoire de la sociologie québécoise n'en a pas moins été profond. C'est à proprement parler un rôle fondateur, puisque ce penseur a joui d'un quasi-monopole jusqu'en 1920, c'est-à-dire jusqu'aux débuts de l'institutionnalisation des sciences sociales dans l'université québécoise de langue française."¹¹ A partir de cette date, le mouvement du catholicisme social tend à remplacer ou recouvrir le mouvement leplaysien. Mais personne ne peut nier à Le Play l'honneur d'avoir été l'instigateur des sciences sociales au Québec francophone.

Or, le mouvement le playsien s'appuyait sur les cercles d'études pour faire connaître sa théorie et sa méthode. Tout l'effort des le playsiens de France, dans leur tentative de faire rayonner au Canada la pensée du maître, consistera donc à convaincre quelques personnes éclairées de fonder sur le sol américain des cercles d'étude. Le plus actif à cette tâche fut sans l'ombre d'un doute l'historien français Rameau de Saint-Père (1820-1899), connu pour la publication de *La France aux colonies* (1859). Ayant noué, lors de son passage d'un an au Canada en 1860-1861¹²,

¹⁰ [Alphonse Desjardins], "Le français aujourd'hui", *La Presse*, 13 août 1898, p.3.

¹¹ Pierre Trépanier, "Le Québec à l'école de Le Play", *Sociétés*, no 23, mai 1989, p.18.

¹² Les notes de voyages de Rameau ont été publiées : "Voyages au Canada", *La Revue de l'Université Laval*, III, 6, février 1949, pp.533-541; III, 8, avril 1949, pp.722-732; IV, 1, septembre 1949, pp.75-86; IV, 2, octobre 1949, pp.175-186; IV, 3, novembre 1949, pp.273-285; IV, 5, janvier 1950, pp.464-468; IV, 6, février 1950, pp.551-564; IV, 7, mars 1950, pp.656-661.

des amitiés avec quelques personnalités en vue du milieu intellectuel et politique québécois, dont nul autre qu'Étienne Parent, grand admirateur de son oeuvre, et Benjamin Sulte, il entretiendra une correspondance assidue dans l'objectif avoué de fonder outre-mer une Union de la paix sociale, sorte de comité ayant pour tâche d'enseigner la pensée de Le Play à un vaste public et d'en pratiquer la science¹³. Certains de ses efforts sont rapidement récompensés: La *Revue canadienne*, sous la direction de L.-W. Tessier, ouvre ses pages à Claudio Jannet (qui fera un voyage au Canada en 1880), Frédéric Le Play et Rameau de Saint-Père; également, par l'entremise de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Le Play et Rameau deviennent membres honoraires de l'Institut canadien de Québec en 1875. Et quoique l'année 1876 se termine sans la mise sur pied d'un groupe canadien des Unions de la paix sociale, Saint-Père peut toujours se consoler par la constitution d'un "petit noyau de sympathisants", selon le mot de Trépanier, ainsi que par l'éveil d'une certaine curiosité pour la science sociale. La *Revue de Montréal* parlait, par exemple, de l'importance de "quelque association d'économie pratique" telle qu'on en voyait se développer dans la plupart des pays européens, reconnaissant à Le Play le leadership dans l'étude de l'économie sociale. Je pourrais, en me basant sur les recherches de Trépanier, multiplier les illustrations de la pénétration des idées le playsiennes dans les milieux intellectuels canadiens-français, autant du côté des libéraux anticléricaux que des conservateurs ultramontains. La mort de Le Play en 1882 fut l'occasion de renforcer son emprise sur le monde intellectuel par la célébration de ses idées, par l'exposé de sa réflexion scientifique et par le rappel de ses engagements patriotiques et catholiques. Dans un court exposé, en 1885, sur la société canadienne-française, l'abbé Paul-Napoléon Bruchési, futur archevêque de Montréal et parrain des Semaines sociales, rappelant les changements provoqués par le progrès du commerce, l'encombrement des professions libérales et certaines idées subversives en provenance de la vieille Europe, soulignait l'importance d'étudier l'économie sociale selon la ligne théorique développée par l'École de Le Play. "Il nous faudra aussi la science... c'est à vous que nous la demanderons, à vous, disciples fidèles de l'illustre

¹³ Sur la correspondance de Rameau avec l'abbé Casgrain, laquelle s'échelonne sur 36 ans (1861-1897) et comprend 130 lettres, lire Vincent Dubost, "La correspondance Casgrain/Rameau ou l'établissement d'un réseau d'échanges diversifiés entre le Canada et la France", dans : Manon Brunet et al., *Henri Raymond Casgrain épistolier. Réseau et littérature au XIXe siècle*, Québec, Nuit Blanche, 1995, pp.17-79. Rameau a publié plusieurs études au Canada dans les années 1860 et 1870.

M. Le Play”¹⁴. En 1887, Guillaume-Alphonse Nantel, directeur de *La Presse* de Montréal, amateur dans ses temps libres de l'économie politique et sociale, avait publié *Notre Nord-Ouest provincial, Etude sur la vallée d'Ottawa*, ouvrage dans lequel il avait tenté de suivre une démarche inspirée par celle de la Réforme sociale. En 1888, on retrouve une lettre de lui insérée dans les pages de *la Réforme sociale*, dans laquelle il déclare posséder “bon nombre d'ouvrages de Le Play et de Claudio Jannet que j'ai eu le bonheur d'entendre à Québec en 1880”. Reconnaisant en l'Ecole de Le Play “la vraie, la solide école du siècle”, il enchaînait en promettant de “s'appliquer sans retard à faire connaître les résultats” des recherches des disciples de Le Play et du maître, de même qu'à se servir lui-même de ces études dans les débats ou dans des travaux d'analyse pratiques¹⁵. Enfin, des professeurs de l'Université Laval avaient fondé une revue en 1888, *Le Canada français*, afin d'étudier le mouvement social et les questions économiques. Cette revue avait adhéré aux Unions de la Paix sociale.

1.1. La Société Canadienne d'Economie Sociale de Montréal

Consécration de tous ses efforts limités et disséminés, Rameau de Saint-Père entreprend un deuxième voyage en Amérique en 1888, lequel s'achève par la fondation d'une Société d'économie sociale. A Montréal, sa conférence, intitulée “L'Ecole de la Réforme sociale et les travaux de M. Le Play”, vise à convaincre l'audience que l'enseignement de la science sociale trouverait un terrain favorable au Canada français. Les assistants, au nombre desquels se trouvaient l'abbé Antonin Nantel, Guillaume-Alphonse Nantel, le juge Louis-Amable Jetté et Louis Beaubien¹⁶, décidèrent sur le champ de fonder un groupe leplaysien. Jetté est nommé président, Léon-Adolphe Chauvin, secrétaire, Alphonse Desjardins (le député fédéral et non le fondateur des caisses populaires), G.-A. Nantel, Louis-Wilfrid Sicotte et U.-E.

¹⁴ Bruchési, “L'éloquence canadienne à Paris”, *Le Courrier du Canada*, 9 avril 1885, p.2, cité par Pierre Trépanier, “Les influences leplaysiennes au Canada français, 1855-1888”, *Revue d'études canadiennes*, vol. XXII, no 1, printemps 1987, p.73.

¹⁵ Pierre Trépanier, “Les influences leplaysiennes au Canada français”, *ibid.*, p.75.

¹⁶ Pierre Trépanier, “La société canadienne d'économie sociale de Montréal, 1888-1911: sa fondation, ses buts et ses activités”, *Canadian Historical Review*, LXVII, no 3, septembre 1986, p.345.

Archambault, membres d'office. Relativement proche du groupe de la Société lors de sa fondation, Gérin s'en est écarté assez vite, vers 1892, prenant une part modeste à son organisation. C'est que cette société participe d'une branche hostile à la science sociale telle que pratiquée par Gérin, l'Ecole de Le Play ayant connue une scission à la mort du maître entre les tenants plus orthodoxes de l'Ecole de la Réforme sociale et des disciples dissidents regroupés autour de l'Ecole de la Science sociale, sous la direction de Tourville et de Demolins, dont Gérin fut le disciple à Paris.

Trépanier a su retracer avec beaucoup de minutie l'histoire de la Société canadienne d'économie sociale de Montréal (SCES) depuis sa fondation jusqu'à sa disparition en 1911. Cette histoire est scandée par quatre périodes: la première (1888-1899), relativement active, correspondit avec la consolidation du mouvement naissant, la seconde (1900-1902) correspondit avec une courte éclipse au cours de laquelle les réunions et les conférences se firent rares et subirent une baisse d'affluence, la troisième (1903-1908) fut celle de la relance, puis enfin la dernière période (1909-1911) consacra le déclin définitif de la Société. Les réunions rassemblaient peu de monde, avec une assistance d'une quinzaine de personnes en moyenne. Pierre Trépanier a dénombré 77 réunions de 1888-1908, sans compter celles qui ne furent pas annoncées. Il estime le nombre de réunions à 7 ou 8 par année, soit une par mois en dehors de la période estivale¹⁷.

Fondé sur le modèle de ce qui existait déjà en France (et depuis 1881, en Belgique), il s'agissait d'un cercle dont les objectifs étaient de comprendre l'ordre social par la méthode d'observation monographique initiée par Le Play, et de diffuser les doctrines de l'Ecole de la paix sociale. Un objectif pratique donc, doublé d'un objectif propagandiste. Mais si, dans une conférence datée de 1889, Chauveau reprend la thèse le playsienne selon laquelle les sociétés, obéissant à des lois naturelles de l'évolution, doivent être étudiées objectivement par des enquêtes monographiques, cela ne veut pas dire, et en fait cela ne dit pas que ce genre de recherche ait jamais été conduit par les membres de la Société. En vérité, ceux-ci ne pratiquèrent guère la méthode monographique et entreprirent très peu de recherches originales. Léon Gérin y a présenté, en 1888, une introduction générale à la science sociale; un an plus tard, l'abbé Gustave Bourassa saisit l'occasion du centenaire de la Révolution française pour présenter les grands thèmes de la doctrine leplaysienne; P. Boucher de La Bruyère avait invité les membres à discuter des doctrines d'économie politique. Nul doute qu'il y a là de belles analyses théoriques, mais l'historien

¹⁷ *Ibid.*, p.351-354.

cherchera en vain, dans les réunions de la SCES, un centre de recherche ou une société savante axée vers l'enquête monographique. Trépanier résume le tout en affirmant qu'elle faisait dans l'idéologie et non dans la recherche¹⁸ - ce qui ne l'empêchait pas de faire des propositions concrètes de réforme sociale, de suggérer des initiatives pratiques et de conseiller à l'occasion les législateurs de la Province. En correspondance avec "le programme des progressistes américains, des partisans de la réforme urbaine, des zéloteurs du Social Gospel et même des féministes dites "maternelles", la Société a cherché à rester près des "débat de son temps"."¹⁹ L'occupation de ses membres infléchissait cependant la Société vers une certaine conception du rôle de la science sociale qui renforçait le caractère dilettante de leurs réunions savantes²⁰. Le cercle d'études ressemble à certains égards aux soirées de *lectures* intellectuelles telles que pratiquées dans la tradition anglo-saxonne, et certes, l'influence de celles-ci a du jouer dans l'établissement de la SCES. On se contente d'aperçus historiques généraux et d'analyses globales sur l'avenir des sociétés occidentales. Les activités des membres peuvent se résumer essentiellement à trois: organiser des conférences sur des sujets d'intérêts publics ou sur des points de méthode, favoriser la discussion sur les points chauds de l'actualité et les réformes à envisager, favoriser ce qu'on appelait des *visites sociales* dans les institutions d'éducation, de charité ou de bienfaisance.

1.2. Un Cercle d'études à Ottawa

Bien que l'action de la SCES de Montréal trahisse un engouement nouveau pour la science sociale de la part de ce que Pierre Trépanier appelle "la petite troupe

¹⁸ *Ibid*, p.353.

¹⁹ *Ibid.*, p.359.

²⁰ "Il est certain que l'industrialisation, l'urbanisation, la conscience des problèmes qu'elles entraînent, l'émergence de nouvelles disciplines (comme l'hygiène sociale) et la nécessité de législations sociales ont attiré, aux côtés des avocats, notaires et juges, des médecins, des journalistes et des hommes politiques. Il est assez rare de voir des représentants de ces six professions se livrer à la recherche ou à l'étude, - sauf exception, tel G.-A. Nantel, intelligent, curieux et travailleur. Ce qu'ils viennent chercher, c'est de l'information et un milieu propice à la réflexion commune et aux échanges d'idées. Mais bien peu disposent de temps libre, au milieu de toutes leurs occupations." (Pierre Trépanier, "La Société canadienne d'économie sociale de Montréal (1888-1911): ses membres, ses critiques et sa survie", *Histoire sociale*, vol. XIX, no 38, novembre 1986, p.304.)

leplaysienne au Canada”, elle ne se prolongeait pas en travaux monographiques ni en synthèse originale. Il faut par conséquent reconnaître à Léon Gérin un rôle qui, sans être solitaire, n’en est pas moins de premier plan. Desjardins, président de la SCES, rendait dès 1898 justice à la qualité singulière des études de Gérin, “qui, par ses travaux, a déjà mérité une place fort enviable dans les rangs des adeptes et amis de la science nouvelle”.²¹ Demolins, le maître de Gérin, se raillait des membres de la Société d’Economie sociale de Paris, avec laquelle il avait rompu pour créer l’Ecole de la science sociale: “Nous sommes en avance sur ces braves gens comme les chimistes le sont sur les alchimistes et les astronomes sur les astrologues.” Il insistait auprès de Gérin pour qu’il délaisse son implication dans une succursale canadienne d’une association aussi peu scientifique. “Assurément vous ne tirerez pas grand chose d’une société composée d’avocats, de journalistes et de curieux peu disposés à travailler et à apprendre méthodiquement une science qu’ils croient posséder de naissance”²² Convaincu du jugement de son maître, Gérin délaissera la Société pour entreprendre une carrière plus solitaire mais plus méthodique d’analyse sur le terrain, laissant à leur discours pompeux et rhétoriques ses anciens confrères. “L’erreur jusqu’à présent paraît avoir été de reléguer au second rang l’étude méthodique et l’action personnelle. On a fondé des sociétés sous le patronage de sommités du monde ecclésiastique ou politique; sociétés ne comprenant qu’un fort petit nombre de membres sérieux, qui étudient, ou ont étudié autrefois les questions sociales (et encore sans méthode); et l’action de ces sociétés se borne à quelques conférences, où un auditoire, parfois nombreux, reçoit l’impression superficielle que peuvent laisser quelques instants de passagère et distraite attention.”²³ Décidé par ce jugement, Gérin

²¹ [Alphonse Desjardins], “Le français aujourd’hui”, *op. cit.*, p.3.

²² Edmond Demolins à Léon Gérin, 15 novembre 1886 et 13 décembre 1888, cité par Pierre Trépanier, “A l’occasion du 75e anniversaire de la fondation de l’Ecole Sociale Populaire”, *L’Action nationale*, vol. LXXV, no 5, janvier 1986, p.412. A noter que Gérin ne fera à peu près aucune allusion dans ses travaux à l’œuvre historique de Edme Rameau de Saint-Père, pourtant fouillée par Benjamin Sulte (“Une colonie féodale en Amérique”, *Revue de Montréal*, II, 3, mars 1878, pp.129-138; II, 4, avril 1878, pp.189-200; II, 5, mai 1878, pp.253-263; “Revue des livres nouveaux”, *Le foyer domestique*, III, 3, 17 janvier 1878, p.33; “Notre histoire”, *L’Opinion publique*, IX, 28, 11 juillet 1878, p.328; 1^{er} août 1878, p.364), Il préférera citer, sur l’histoire de l’Acadie, *La Tragédie d’un peuple* d’Emile Lauvrière.

²³ Léon Gérin, “La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2ème série, vol. XI, 1905, p.81.

lancera les premières enquêtes sociographiques d'envergure au pays. Fils de l'auteur de *Jean Rivard*, petit-fils par sa mère d'Etienne Parent, camarade, dans sa prime jeunesse, d'Errol Bouchette à Ottawa, condisciple, au séminaire de Nicolet, d'Edmond de Nevers dont il restera l'ami, Gérin fut sans conteste, par la puissance, le sérieux et l'étendue de son oeuvre, un sociologue de premier plan.

Ses débuts de carrière ressemblent, toutes choses étant égales par ailleurs, à ceux mis en scène dans un roman typique du désœuvrement d'une certaine jeunesse, *Charles Guérin*²⁴. Refusant les études désincarnées des collèges classiques, déclarés prisonniers d'un traditionalisme hostile à la science, la vie pratique et l'initiative, Gérin se décide pour le droit, comme le héros de Chauveau, faute de ne pouvoir aspirer à autre chose dans un pays où, exception faite de la prêtrise, l'étudiant n'a à choisir qu'entre la médecine ou le droit. Etienne Parent avait fait un peu plus tôt le procès d'une situation nationale qui profitait aux Anglais au prix de l'isolement professionnel des Français. Le père de Gérin lui-même avait écrit un roman dans lequel le héros, sorte de Canadien français dont le caractère se serait américanisé, avait pour faire-valoir un jeune avocat frustré par l'encombrement de sa profession²⁵. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Gérin s'embarque pour Paris pour y trouver l'aliment intellectuel qu'il croit devoir lui faire défaut plus tard, quand sera venu le temps de pratiquer une carrière ne correspondant guère ni à ses habiletés ni à ses aspirations profondes. C'est là, durant un laps de temps qui ne dura que huit mois, qu'il fait la découverte qui devait bouleverser sa vie.

“Un jour de novembre, mes yeux furent attirés par l'annonce d'un cours que devait professer M. Edmond Demolins, à l'hôtel de la Société de géographie, boulevard Saint-Germain, sur la *Constitution des pays qui tirent leurs principales ressources des exploitations agricoles, forestières et minières*. “Voilà, me dis-je, quelque chose de nature à intéresser un Canadien”, et je me fis inscrire.

La parole facile, animée, la manière attachante du professeur, l'importance de la matière, les clartés que M. Demolins y projetait, la cordialité de son accueil, qui s'alliait si bien avec la gravité sereine, mais un peu réservée, de M. de Tourville, tout me captiva. Bientôt, j'entrais en relations personnelles avec mes nouveaux maîtres, j'étais invité aux soirées d'élèves chez M. Demolins, je faisais visite à l'« abbé », j'assistais aux leçons de M. Prosper Prieur, sur la Méthode, et,

²⁴ Pierre-J.-Olivier Chauveau, *Charles Guérin*, Montréal, Fides, 1978.

²⁵ Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard*. Montréal, Bibliothèque québécoise, 1993.

définitivement gagné, je renonçais aux cours pourtant appréciés du Muséum, pour ne plus m'occuper que de science sociale suivant la méthode d'observation de Le Play."²⁶

Gérin considérait trop mécaniste, matérialiste et moniste la théorie marxiste, trop évolutionniste l'organicisme de Spencer, trop étroit et dogmatique le psychologisme de Tarde, trop objectiviste l'Ecole durkheimienne. Dans toute l'étendue du champ théorique de la sociologie, il ne se passionne que pour la science sociale leplaysienne. "De tous les grands esprits qui, depuis Xénophon jusqu'à Herbert Spencer, se sont arrêtés devant ce sphinx: la Société, et ont cherché à lui arracher son secret, un seul a réussi: c'est Frédéric Le Play."²⁷ Il saluait la parution des *Ouvriers européens* de son maître en le mettant sur un pied d'égalité avec l'*Organon* d'Aristote, comme si la pensée humaine avait brillé d'une lumière jusqu'alors inconnue. "Le Play apparaît en économie sociale, comme en Astronomie, Copernic; en médecine, Bichat ou Claude Bernard; en chimie, Lavoisier."²⁸ Il deviendra bientôt un assidu des cours de l'Ecole de la rue du Regard, et élève remarqué de l'abbé de Tourville. Il étudiait minutieusement les ouvrages majeurs de ses maîtres, peinant sur leurs cours, échangeant des vues critiques lors de longues discussions, assistant assidûment aux réunions organisées, à Paris, au domicile de Demolins, se liant d'amitié avec de proches collaborateurs, tels Philippe Champault ou Prosper Prieur, avec qui il aura une correspondance importante et assidue. Séparés à jamais d'eux par l'océan, ses maîtres continuèrent à le guider dans ses recherches, à lui suggérer des pistes fructueuses, à le conseiller dans ses lectures. "C'est avec un bien sensible plaisir que je relis les lettres reçues ces années-là de ces éducateurs éclairés et bienveillants, et surtout d'Henri de Tourville et d'Edmond Demolins. Quel zèle, quelle patience ne mirent-ils pas à m'enseigner comment observer les faits sociaux, comment coordonner les faits une fois recueillis, comment présenter les résultats de l'enquête!"²⁹ Au printemps de l'année 1886, alors qu'il terminait son séjour à Paris, il alla faire une visite d'adieu à Demolins. Celui-ci lui déclara qu'il attendait de lui qu'il serve le rayonnement de la science sociale au Canada en

²⁶ Léon Gérin, "Aperçu d'un enseignement de la science sociale. 1ère partie: l'objet", *La Science sociale*, avril 1912, pp.5-6.

²⁷ Léon Gérin, "La science sociale", *La Presse*, mardi 22 juin 1886.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Léon Gérin, "Aperçu d'un enseignement de la science sociale", *op. cit.*, p.7.

conduisant des études monographiques selon la méthode d'observation élaborée par Le Play. "Nous comptons sur vous", lui déclare-t-il en substance, pour devenir "l'introducteur de la science sociale dans le Nouveau Monde". Gérin voulut d'abord refuser, mais l'insistance de son maître lui fit enfin promettre. "Je me vis attelé à une tâche ardue pour le restant de mes jours."³⁰ Revenu au pays il se décida pour le métier de secrétaire d'un ministre, puis, plus tard, pour celui de traducteur³¹, ce qui lui laissait assez de temps libre pour poursuivre les études sociales qui lui tenaient à coeur et oeuvrer, comme l'y invitait Demolins, à la création d'un "centre d'études sociales qui propagera ensuite la science nouvelle en Amérique". Sociologue isolé, il n'en écrira pas moins une oeuvre abondante avec, outre maints écrits dans les journaux, une vingtaine d'articles dans la revue européenne *Science sociale*, 13 mémoires à la Société Royale du Canada (où il est élu en 1898), et deux ouvrages majeurs: *Le type économique et social des Canadiens* et *Aux sources de notre histoire*. Il recevra un doctorat *honoris causa* de l'École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, pour l'ensemble de son oeuvre en 1934.

Léon Gérin saura intéresser quelques personnes au projet d'étudier par la méthode monographique la société canadienne, dont Errol Bouchette³², lequel passera vers le mitan de sa vie du journalisme d'opinion à une posture plus savante, inspirée de la sociologie leplaysienne. Il faut dire que Bouchette, chargé de la section de sociologie française à la bibliothèque du parlement, avait accès à une littérature méconnue du plus large public. "[...] dans la conversation intime, il lui vient à tout moment des parcelles de théorie de Karl Marx ou de Léon Say, et il parle des économistes comme de ses meilleurs amis. Les études sociales de Le Play, de l'abbé de Tourville et de Demolins lui sont familières; et il a fouillé intimement la précieuse

³⁰ Léon Gérin, "La famille canadienne-française sur la rive nord du lac Saint-Pierre", *Revue trimestrielle canadienne*, XX, juin 1934, p.113.

³¹ Gérin fut successivement sténographe judiciaire à Montréal, fonctionnaire fédéral à Ottawa (secrétaire du ministre de l'Agriculture, puis du ministre de la Milice, enfin, après la défaite du gouvernement conservateur en 1896, secrétaire du professeur J. W. Robertson) et traducteur des débats à la Chambre des communes, poste qu'il occupera jusqu'en 1936.

³² Avant d'occuper le poste de commis à la Bibliothèque du parlement d'Ottawa, Bouchette avait été le secrétaire particulier de sir Henry Joly, député fédéral et ministre du revenu.

“nomenclature” de cette école.”³³ Sa passion pour l’économie politique fut bientôt concurrencée par une passion égale pour la science sociale. “Ce fut le point de départ d’une orientation nouvelle de sa pensée, d’une modification profonde de sa manière d’écrire. De simple moraliste, journaliste, économiste, il devint du coup sociologue, et sociologue de la bonne manière. Désormais, au lieu de procéder par l’élaboration déductive de données générales ou de principes abstraits, il allait recourir fondamentalement à l’observation directe, à l’enquête monographique.”³⁴ Sous la direction éclairante de Gérin, Bouchette consacrera une monographie aux Ecosseis du Cap Breton, basée sur une “analyse sociale concrète selon la méthode monographique de l’observation directe”, afin d’analyser la composition sociale de la population de l’île, et une autre monographie aux francophones de l’Ontario; à sa mort, il s’essayait à une étude sociographique d’envergure sur les habitants de la vallée de la Chaudière³⁵, dans le comté de la Beauce, dont il espérait sonder les lieux en compagnie de Gérin.

Lorsque arrive le temps de décider d’accepter en 1907 la direction de l’Institut canadien-français d’Ottawa, Bouchette soupèse le pour et le contre en fonction de la publicité que cette direction pourrait faire à la science sociale. “Si cela pouvait être utile à la science sociale, j’accepterais. [...] Sans l’idée de la science sociale je ne songerais pas un seul instant à accepter la présidence.”³⁶ Alain Lacombe raconte comment, en 1908, Bouchette a tenté de convaincre les membres de la Société royale du Canada de la nécessité de créer une cinquième section vouée exclusivement à l’étude de l’économie politique et de la science sociale³⁷. L’affaire s’est terminée par un compromis: sans qu’il soit créé de section nouvelle, les sciences économiques et sociales trouvèrent une reconnaissance officielle, en 1912,

³³ F[ernand] Rinfret, “Le problème économique et un livre de M. Errol Bouchette”, *Le Canada*, 4 juin 1907, p.4.

³⁴ Léon Gérin, “Robert-Errol Bouchette, de la Société Royale du Canada”, *Le Soleil*, 14 juin 1913, p.12.

³⁵ Errol Bouchette, “Les Ecosseis du Cap-Breton”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 3ème série, tome IV, septembre 1910, pp.3-16; “L’Ontario français économique”, *Revue franco-américaine*, vol. IX, no 5, 1er septembre 1912, pp.389-409.

³⁶ Lettre d’Errol Bouchette à Léon Gérin, 9 août 1907, ACJC, fonds Léon-gérin, cité par Alain Lacombe, *Errol Bouchette: un intellectuel*, Montréal, Fides, 1997, p.61.

³⁷ Alain Lacombe, *Errol Bouchette: un intellectuel*, *ibid.*, pp.60-61.

dans le titre de la section; "Littérature française, histoire, archéologie, etc." est remplacée par "Littérature française, histoire, archéologie, sociologie, économie politique et sujets connexes". Bouchette en devient le secrétaire avec, sans doute, l'espoir de permettre à la Société Royale de mieux servir la cause de la science sociale en constituant, pour les sociologues le playsiens, un lieu de débat accessible et bien établi.

Quelques années auparavant, Bouchette, décidé à "faire connaître et utiliser la science sociale", avait convaincu Gérin de participer, en 1905, à la fondation d'un cercle d'études de la science sociale, inspiré des cellules de la Société d'économie sociale, et auquel participaient entre autres J.-A. Doyon, futur président de l'Association de la fonction publique fédérale, Thomas Caron, jeune avocat, président de la section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste et d'un cercle politique proche du parti libéral, ainsi qu'un journaliste, Fernand Rinfret, promis à une carrière politique. Cette année-là, dans son article "La vulgarisation de la Science sociale chez les Canadiens français", Léon Gérin avait stipulé les étapes à suivre dans l'établissement d'un cercle d'étude, lui donnant deux objectifs: d'abord, diffuser l'enseignement de la science sociale par la vulgarisation des enseignements de Le Play et de ses principaux disciples, l'abbé de Tourville et Demolins. Il s'agissait d'offrir des cours de formation, de faire connaître la science nouvelle par le biais des journaux, des brochures, de propager l'intérêt pour celle-ci grâce à des conférences, afin de grossir le noyau de ceux intéressés par une meilleure connaissance de la réalité canadienne. Gérin croyait que le développement d'une frange de la population avertie de l'importance de la science sociale allait exercer une influence sur la nation, et qu'ainsi la masse profiterait de l'expérience de quelques-uns. Ce premier objectif propagandiste devait être complété par une tâche plus concrète, celle d'entreprendre des études de science sociale soi-même, c'est-à-dire de réaliser des enquêtes monographiques sur telle ou telle région canadienne-française.

Pendant près de deux ans, il semble que le cercle eut à se réjouir de ses réalisations. Cependant les travaux des uns, les obligations des autres, et plus généralement les aléas de la vie mirent un terme à ses activités en 1908. Rinfret et Caron, parmi les éléments les plus prometteurs du cercle³⁸, suivirent des carrières qui

³⁸ Rinfret ayant déclaré que la lecture des ouvrages de Tourville et de Demolins fut pour lui une "révélation" ("La théorie du collectivisme", *Le Canada*, 30 juillet 1907, p.4), disait avoir "étudié et fouillé avec grand intérêt" la méthode de Le Play et affirmait qu'elle tenait "une très large part" dans ses travaux ("M. Léon

les empêchèrent de poursuivre sérieusement des études sociales. La mort soudaine de Bouchette en 1912 mit un terme dramatique à ses enquêtes monographiques. En fin de compte, Gérin fut peut-être celui qui profita le plus de cette expérience puisqu'elle lui permit de peaufiner la méthode de son maître et d'y apporter d'importantes modifications³⁹.

1.3. La Société Canadienne d'Economie sociale de Québec

La Société Canadienne d'Economie sociale de Québec est née sous l'impulsion de l'abbé Stanislas Lortie, dont la carrière est représentative de la diffusion de la science sociale parmi les milieux ecclésiastiques. Sans avoir connu Gérin, dans un contexte (celui du milieu clérical de la capitale nationale) fort éloigné du milieu libéral de la capitale outaouaise, il s'attellera à la tâche de continuer l'oeuvre de Le Play en terre canadienne. La vie de l'abbé est riche d'une activité intense qu'il est possible de diviser selon les trois grands axes de la pensée intellectuelle canadienne-française du début du siècle: la *Summa philosophica* nous le montre attaché à élaborer une doctrine adaptée aux conditions nouvelles du contexte moderne; son implication dans l'Action sociale révèle un homme soucieux de mieux comprendre les réalités socio-économiques présentes et de les transformer; son engagement dans la société du Parler français indique déjà une disposition à un certain nationalisme, à une défense des traditions anciennes et à une préservation de la nation catholique et française en Amérique. Deux influences éclairent la carrière de Lortie: jeune étudiant en théologie au Séminaire de Québec, il poursuit son cursus académique au Séminaire de la Propagande à Rome avec les professeurs Satolli et Lépicier, théologiens reconnus pour un thomisme orthodoxe mis à l'honneur par l'encyclique *Aeterni Patris* (1879); ensuite, il habita Rome au moment de la publication de *Rerum Novarum* et eut comme confrère d'étude l'abbé Eugène Lapointe, pionnier du syndicalisme catholique dans la région du Saguenay. Thomisme et action sociale représenteront jusqu'à sa mort deux engagements incontournables de sa pensée, lesquels viennent se fondre, comme naturellement pour un Canadien à l'écoute des discours et pamphlets d'Olivar Asselin, Jules Fournier et Henri Bourassa, dans un parti-pris nationaliste et francophile. Passionné

Gérin et la Science Sociale. 2ème partie”, *L'Avenir du Nord*, 26 octobre 1906. p.1.)

³⁹ Léon Gérin, “Aperçu d'un enseignement de la science sociale”, *op. cit.*, pp.1-64.

de linguistique, auteur d'un ouvrage sur *L'Origine et le parler des Canadiens français*, organisateur du premier Congrès de la Langue française au Canada, Lortie fut un des fondateurs en 1902 de la Société du Parler français au Canada, dont firent partie Camille Roy, Jules-Paul Tardivel et Adjutor Rivard⁴⁰. C'est donc au carrefour d'une triple inquiétude quant au sort des francophones en Amérique, quant aux dérives de la morale et quant à la situation des ouvriers dans les usines qu'il faut lire l'engouement de Lortie pour la science sociale et saisir les motifs qui ont présidé à la fondation, par des clercs cette fois, d'une Société Canadienne d'Economie sociale à Québec.

Lentement, l'inquiétude des catholiques sociaux européens se transmet à la population canadienne-française pour des raisons qui tiennent à la double conjoncture politique et économique du groupe francophone, frappé à la fois par la colonisation de son économie, l'exode massif des habitants de langue française vers les Etats-Unis, la montée des grèves et la paupérisation des travailleurs et des paysans⁴¹. "Doctrinaire sûr de ses théories, écrivait un professeur d'économie sociale de Laval, l'abbé Lortie rêvait de les appliquer dans le domaine social. [...] Avec quelle passion il nous expliquait son désir de mieux connaître les besoins de nos classes diverses, d'étudier par le détail les conditions faites à nos ouvriers dans les usines et le régime économique de nos campagnes! Des enquêtes patientes, conduites par un groupe d'hommes bien intentionnés, devaient révéler, avec les causes de certaines malaises déjà perceptibles, les effets désastreux."⁴² Le nom de Lortie est associé à la publication en 1910 d'un manuel de philosophie thomiste, *Elementa Philosophiae Christianae*⁴³, en vigueur dans les collèges classiques jusqu'aux années trente, où, au milieu d'une initiation aux arcanes de la scolastique, l'auteur avait voulu insérer de longs passages sur la morale sociale. L'ancien manuel thomiste

⁴⁰ Adjutor Rivard est l'auteur d'un article sur la "Sociologie linguistique", *Le Parler français*, vol. XIV, no 4, décembre 1915, pp.145-147. *La sociologie linguistique* dont il s'agit est "l'étude des sens divers qu'ont pris à des époques différentes les termes servant à désigner des types sociaux".

⁴¹ A partir des années 1905 apparaissent dans la plupart des journaux de la province (*Le Canada, La Patrie, La Presse*, etc.) une "chronique ouvrière".

⁴² Emile Chartier, "Beati Mortui!", *La Semaine religieuse de Québec*, vol. XXV, 1913, p.55.

⁴³ Stanislas Lortie, *Elementa Philosophiae Christianae*, Québec, L'Action sociale, 1912.

signé par Zigliara⁴⁴ formulait une représentation traditionnelle de la société, assise sur la loi naturelle, l'autorité divine et la hiérarchie des fins. Sans rompre avec cette vision des choses, Lortie avait voulu actualiser l'enseignement classique de la philosophie catholique en ajoutant les sciences sociales à la classification des sciences, en remplaçant la division de la société entre des maîtres et des serviteurs par une division de classes entre patrons et ouvriers, en incorporant des considérations générales autour du thème de l'industrialisation, du capitalisme, de la prolétarianisation, du salaire et des grèves⁴⁵. Il voulait, à la suite du philosophe L.-A. Pâquet, concilier la théologie et les problèmes de l'actualité, la philosophie morale avec les problèmes sociaux et nationaux. Les discours de Léon XIII sur l'urgence pour l'Eglise catholique de renouer avec les masses ouvrières, la concurrence des mouvements socialistes, le désarroi d'une foi dont le monde moderne a fait une relique frappaient les consciences des catholiques canadiens engagés. Sans faire immédiatement l'unanimité, et avec des interprétations fort diverses (qui vont d'un paternalisme conservateur à un catholicisme social à l'avant-garde de la sociale-démocratie), la publication de *Rerum novarum* annonçait un temps nouveau à partir duquel l'Eglise se préoccupera de questions sociales, de syndicalisations ouvrières et de réforme sociale. Les catholiques canadiens, insensibles d'abord à la doctrine sociale catholique, finirent par être gagnés petit à petit aux mots d'ordre lancés par Rome de faire des chrétiens en refaisant la Chrétienté. "C'est à la suite de l'illustre Pontife qu'a toujours marché l'abbé Lortie, c'est à l'oeuvre de régénération intellectuelle entreprise par le successeur de Pie IX, qu'il a consacré ses remarquables talents. Il compte parmi les meilleurs ouvriers qui, péniblement, travaillent à asseoir sur des bases plus solides l'édifice encore bien chancelant de notre société contemporaine."⁴⁶ En 1901 et 1902, il avait exposé devant les notables de Québec les principes des doctrines socialistes, soutenant qu'elles menaient tout droit à l'anarchie des moeurs et à l'horreur politique, et proposant pour y remédier des solutions inspirées de la doctrine chrétienne. On reconnaît en lui un des premiers prêtres à avoir porté l'attention de l'Eglise canadienne sur les problèmes ouvriers par

⁴⁴ Thoma Maria Zigliara, *Summa Philosophica in usum Scholarum*, Lugduni, Prostat in Officina Briday, 1882.

⁴⁵ Lamonde, Yvan, *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*, Montréal, Hurtubise HMH, 1980, pp.227-236.

⁴⁶ Arthur Robert, ptre, "L'abbé Stanislas-Alfred Lortie", *La Nouvelle-France*, tome XII, no 9, septembre 1912, p.421.

sa participation, comme conseiller, à la grève dans l'industrie de la chaussure, à Québec. En 1900, un conflit ouvrier avait éclaté devant le refus des patrons d'industries d'embaucher des travailleurs affiliés à un syndicat. La situation très tendue, l'enlisement du conflit amenèrent patrons et ouvriers à demander l'arbitrage de l'archevêque de Québec, Mgr Bégin, qui, peu familier des questions économiques, demanda à Lortie de composer la sentence. A la surprise des chefs patronaux, celle-ci, s'appuyant sur la doctrine de l'Eglise, donnait tort aux manufacturiers, à condition que l'association syndicale ouvrière ait pour but la collaboration des classes, le refus des doctrines socialistes et accepte le patronage d'un aumônier catholique.

Par malheur Lortie meurt jeune, à quarante-trois ans (en 1912), par un excès d'activités, dit-on, en plein milieu de la préparation d'un premier congrès sur la langue franco-canadienne. Entre-temps, il aura réussi, ce qui n'est pas peu au milieu de responsabilités pastorales diverses, à publier, outre son manuel de philosophie et une monographie, des plaquettes sur les questions sociales de l'heure (anarchisme, collectivisme, socialisme, alcoolisme, etc.), à fonder le quotidien *L'Action sociale* en 1907, qui deviendra *l'Action catholique*, et à créer une Société canadienne d'économie sociale qui saura faire quelque publicité autour de l'enseignement de l'Ecole le playsienne autour des années 1910, initiant des réunions et organisant des conférences sur le sujet.

Cette Société canadienne d'économie sociale est importante dans une histoire de la sociologie, quoique son existence fut brève et ses répercussions incertaines. Stanislas Lortie fut un disciple de Frédéric Le Play dès l'instant où lui et son ami Jules Dorion⁴⁷ entendirent prononcer son nom lors d'une conférence de Rameau de Saint-Père aux causeries sur l'économie politique de l'Université Laval, en 1888. Rameau de Saint-Père avait choisi pour thème de son exposé "Le Play et sa doctrine sociale". "Ce fut une révélation. Lortie et moi, suspendus à ses lèvres, nous buvions ses paroles; et l'impression fut si profonde chez les jeunes écoliers que nous étions alors, que le lendemain nous fouillions la bibliothèque du Parlement, à la recherche des ouvrages de Frédéric Le Play."⁴⁸ S'appuyant sur une série d'exemples concrets, Rameau de Saint-Père s'étendait dans son exposé sur le principe leplaysien selon lequel les peuples respectant les prescriptions de Décalogue deviennent des peuples prospères, alors que ceux oublieux de sa loi dégénèrent et périssent. C'était assez

⁴⁷ Futur directeur du journal *L'Action catholique*.

⁴⁸ Jules Dorion, "L'Action Sociale Catholique et la Presse Catholique", *Almanach de l'Action Sociale Catholique*, 12ème année, 1928, p.12.

pour que l'engouement des jeunes étudiants pour la théorie de Le Play ne se démente pas avec les années, ni leur volonté d'appliquer un schème d'analyse le playsien à la politique canadienne. "Entrés dans des voies différentes [...] nous ne nous rencontrions presque jamais sans causer de l'économie sociale et politique que nous avait révélée Rameau de Saint-Père, dans la conférence sur Le Play."⁴⁹ En Europe les préoccupations sociales ne quittèrent pas l'esprit de Lortie. Il suivait avec attention les événements entourant la lutte entre Windthorst et Bismark en Allemagne. Lors de courtes vacances en Allemagne, en Belgique, en Suisse et dans les régions industrielles de France et d'Angleterre, il prenait soin d'étudier le fonctionnement des institutions locales. "L'organisation des catholiques allemands, alors dans toute sa vigueur, l'avait enthousiasmé. Il suivait avec non moins d'attention les tentatives d'organisations catholiques des forces sociales: syndicats professionnels, caisses Raiffaisen, etc. [...] Sans cesse dans sa correspondance, dans ses conversations, il revenait sur la possibilité, sur la nécessité pour les catholiques canadiens de créer des oeuvres sociales."⁵⁰ Le groupe d'amis qui gravitait autour de lui fut vite gagné par son enthousiasme lors de réunion où l'on discutait librement des problèmes sociaux. Ce cercle informel devint l'ébauche d'un cercle d'études plus organisé et officiellement institué. "A son retour au Canada, ses impressions d'Europe, entées sur celles qu'il conservait de Le Play, enracinèrent chez lui l'idée qu'il fallait faire chez nous de l'économie sociale et politique, et que le temps était arrivé d'en faire. Il en parla à un cercle d'auditeurs qui, subjugués par sa supériorité intellectuelle autant que par le charme qui se dégageait de sa personne, ne tardèrent pas à grossir autour de lui. C'est de là que naquit, à l'Université Laval, une Société d'Economie sociale et Politique, ou plutôt un cercle d'études qui se mit avec ardeur à la besogne."⁵¹

Fondée en 1905 sous la direction de Lortie et de J.-E. Prince, cette Société s'inspirait des groupements européens préconisés par Le Play⁵², Lortie ayant adhéré aux Unions de la paix sociale en 1902 jusqu'à sa mort et étant demeuré très près, intellectuellement parlant, des conceptions de la Société d'Economie sociale de

⁴⁹ *Ibid.*, p.12.

⁵⁰ Anonyme, "M. l'abbé S. A. Lortie", *L'Action sociale*, 20 août 1912, p.1.

⁵¹ Jules Dorion, "L'Action Sociale Catholique et la Presse Catholique", *op. cit.*, p.12.

⁵² Jacques Racine et Michel Stein, "L'Action catholique (1931-1938)", dans: Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dirs), *Les idéologies au Canada français: 1930-1939*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978.

Paris. "Cette société, fondée par Le Play, compte parmi ses membres les plus grands économistes français et les plus autorisés. Elle a mis à l'étude toutes les questions qui nous intéressent et, par conséquent, la collection de ses bulletins et de la Réforme Sociale, qui renferment le résultat de ses recherches, constitue pour nous une source importante des renseignements les plus précieux."⁵³ Le Play est reconnu comme celui qui, "le premier", a appliqué à la science sociale la méthode de l'observation et ainsi découvert les lois qui assurent la stabilité et le bonheur des nations. "Appuyé sur cette méthode, grâce à des études constantes et sincères, il a dissipé l'illusion des faux dogmes de la révolution française, retrouvé et confirmé par l'argument des faits un grand nombre de vérités sociales enseignées par l'Eglise et le droit naturel, vérités fondamentales autour desquelles il a réuni tous les plus grands économistes, non seulement de son pays, mais de tous les pays du monde."⁵⁴ La Société se réclamait à ce point de l'Ecole de la Paix sociale, à qui elle vouait une admiration véritable, qu'elle n'hésita pas à souscrire au monument de Frédéric Le Play dans le jardin du Luxembourg, à Paris, à même l'argent de sa maigre caisse.

La Société est née sous le patronage de Mgr Bégin et du lieutenant-gouverneur, Louis-Amable Jetté. Prince sera le secrétaire général, puis le président de la Société; Lortie en sera le trésorier. Au moment de sa création, elle comptait 79 membres, et 98 membres un an plus tard. De ceux-là, nommons le juge en chef de la province de Québec, Frs. Langelier, le maire de Québec, M. J. Geo. Garneau, le curé de Notre-Dame de Québec, Mgr F. X. Faguy, le recteur de l'Université, Mgr C. E. Mathieu, et des gens comme J.-E. Roy, membre de la Société royale du Canada, J. A. Coutane, Roméo Guimon et Adjutor Rivard. D'abord et avant tout un cercle d'études, la Société logeait dans des locaux particuliers de l'Université et possédait une bibliothèque de livres sur les questions sociales: les principaux achats des membres furent la collection complète des travaux de la Société d'Economie Sociale de Paris, formant 60 volumes; la collection complète de la *Revue de Statistique de Paris*; les oeuvres de Le Play, Périn, Claudio T. Jannet, Paul Leroy-Beaulieu, Charles Gide, Baudrillart, Béchaux, Bloch, Hervé Bazin, J. Rambaud, Antoine; tous les volumes parus de la Bibliothèque d'Economie Sociale édités par Victor Lecoffre; tous les travaux publiés par l'Office du Travail de Belgique depuis 1899; la collection des études publiées par l'Ecole des Sciences politiques et sociales de

⁵³ Jos. Sirois, "Société d'Economie Sociale et politique de Québec", *La Libre parole*, 13 octobre 1906, p.3.

⁵⁴ *Ibid.*, p.3.

Louvain; les ouvrages de la société de la *Science Sociale*, dont M. Edmond Demolins était le directeur. Suite à des dons de particuliers, la bibliothèque put s'enrichir de treize volumes de la *Revista Internazionale*, organe italien de l'Oeuvre catholique pour les études sociales, proche de l'Action sociale catholique; de plusieurs volumes de la *Revista Catolica de las cuestiones sociales*; de douze volumes des *Annals of the American Academy of political and social sciences*; de la collection des annuaires statistiques du Canada; etc.

Du cercle naquirent conférences, exposés, discussions animées, causeries sur les questions sociales du jour. Le groupe de religieux et de laïcs rassemblé dans la SCES de Québec continuera ses rencontres jusqu'en 1915. Il se donnera un organe où se retrouve un peu de la pensée de Le Play, *La Libre parole*, lequel cessera de paraître en 1912 devant la concurrence de *L'Action sociale catholique*. *La Libre parole*, journal tourné vers la discussion des questions nationales et politiques, affiche cette originalité de faire une petite place à la question ouvrière étudiée sous l'angle de l'économie sociale. D'une recension sommaire de *La libre parole*, il m'a été possible de retrouver quelques-unes des thèmes traités par la Société. Les caisses de crédits populaires (de type Raffeisen, ou de type Schultze, Delitsch et Luzzati) furent l'objet d'une motion d'approbation et de soutien de la part des membres⁵⁵. Alphonse Desjardins⁵⁶, Ferdinand Roy, Omer Héroux, Adjudant Rivard, J. E. Prince,

⁵⁵ Jos. Sirois, "Economie sociale", *La Libre parole*, 30 décembre 1905, p.3.

⁵⁶ Alphonse Desjardins était assez ferré de la littérature économique et sociale de son époque et assez réputé pour ses travaux en sciences sociales et économiques, pour que Bouchette, en 1912, appuie son admission à la Société Royale du Canada. Abonné à des revues françaises et anglaises, entre autres à la *Réforme sociale*, lecteur d'ouvrages spécialisés, entre lesquels ceux de Le Play ("Desjardins accorde beaucoup d'attention aux idées de Le Play." (Pierre Poulin, *Histoire du mouvement Desjardins*, tome 1, Desjardins et la naissance des caisses populaires, 1900-1920, Montréal, Québec / Amérique, 1990, p.79.), Claudio Jannet et de Paul LeRoy-Beaulieu, membre assidu de la bibliothèque du parlement fédéral, Desjardins avait voulu connaître le maximum sur la coopération, les questions sociales et l'activité économique. En plus d'être abonné à la revue *La Réforme sociale*, Desjardins fut membre de la Société d'économie sociale de Paris dès 1898. En 1899, il était devenu membre de la Société canadienne d'économie sociale de Montréal. Quoique ses publications soient peu nombreuses, il avait fait paraître des articles dans *La Vérité*, *Le Devoir* et les brochures de l'École Sociale Populaire (Alphonse Desjardins, "Caisses populaires", I et II, *École Sociale Populaire*, 1912). Dans ses articles, dans sa correspondance transparaissent ses préoccupations pour les problèmes

l'abbé Stanislas Lortie furent d'avis que l'établissement de caisses populaires dans la province devaient être encouragé par tous les moyens possibles. Les assurances-vie engagèrent un débat animé entre les tenants d'une étatisation des assurances et les partisans du *laisser-faire, laisser-aller*. S'appuyant sur les théories de Le Play, l'abbé Lortie et J.-E. Prince soutinrent une position opposée à l'intervention de l'Etat⁵⁷. Dans la première assemblée générale, l'abbé Lortie avait traité de "l'origine de la société", J.-E. Roy avait exposé "l'état social des tribus sauvages de l'Amérique du Nord au moment de l'arrivée des Européens", J. Dorion avait brossé un tableau de "la société primitive de l'humanité". Il était question de la municipalisation des services publics⁵⁸. Dans un exposé qui ressemble à s'y méprendre à un cours d'initiation à la sociologie destinée aux dirigeants, aux politiciens et à tous ceux que regardent les lois générales du gouvernement, l'abbé Lortie a abordé le sujet des fonctions de l'Etat: après avoir traité de la fin de l'Etat, il analysait les deux fonctions de l'Etat: fonction de protection et fonction d'assistance selon qu'elles sont définies par l'Ecole libérale, l'Ecole socialiste ou l'Ecole chrétienne⁵⁹. Il fut question aussi des Caisses populaires⁶⁰. Ce tableau succinct démontre non seulement l'étendue des préoccupations du groupe et l'intérêt qu'il portait aux questions les plus actuelles, mais il nous indique également la tournure pratique qu'il voulait donner aux travaux menés sous son égide. Lortie, en tant que secrétaire, appelait ses compatriotes à se préoccuper des questions d'économie sociale et politique afin de contribuer, par l'étude des sciences sociales et politiques, à la formulation de propositions pouvant "régler les conflits élevés entre les diverses classes de la société". S'il ne s'agissait presque jamais de recherche ni d'enquête mais de discussions libres, on ne peut dire

économiques et sociaux, de même que pour un projet social qui ne s'éloigne guère du catholicisme social renouvelé par Léon XIII, ni du réformisme de l'Ecole de Le Play (Pierre Poulin, *Histoire du mouvement Desjardins*, *op. cit.*, p.77.).

⁵⁷ Economiste, "Société d'Economie Sociale de Québec", *La Libre parole*, 19 et 24 mai 1906, p.3 et p.2.

⁵⁸ Anonyme, "Municipalisation des services d'usage collectif", *La Libre Parole*, 1er et 8 juin 1907, p.3.

⁵⁹ François, "Fonctions de l'Etat. Etudiez, s.v.p.", *La Libre Parole*, 2 février 1907, p.3.

⁶⁰ Jos. Sirois, "Economie Sociale", *op. cit.*, p.3.

que les collaborateurs se contentassent de débats livresques. L'époque en est à Léon Harmel en France ou aux caisses populaires en Allemagne, c'est-à-dire à plus que de vœux pieux et de sages paroles. A cet égard, la grève de la chaussure avait imprimé chez Lortie la conviction qu'un pont devait être établi entre les faits empiriques canadiens et la doctrine. Les participants voulaient que découlent de leurs réunions des résolutions pratiques, c'est pourquoi ils invitaient à leur cercle les représentants des Unions de la chaussure, par exemple, à venir discuter des conditions physiques de leur travail, des salaires réels, des principes effectifs de rentabilité de l'entreprise, etc. Les principes abstraits, les notions larges, les théories puisées dans les livres étaient ainsi complétés par une connaissance puisée sur le plancher des vaches.

A la mort de Lortie, malheureusement, la société périlite. Encore en 1919, certains professeurs de Laval espéraient faire renaître dans un avenir rapproché la Société d'Économie politique et sociale de Lortie (Arthur Maheux, "L'Université Laval et l'essor économique", *Le Canada français*, III, 4, décembre 1919, p.246). Cet espoir est resté vague et sans suite.

L'abbé Stanislas Lortie avait ainsi participé au premier Congrès de tempérance en 1910 par une enquête générale menée dans le diocèse de Québec sur "l'alcoolisme et ses conséquences économiques". Dans le rapport d'enquête sur la situation de la tempérance dans le diocèse de Québec, conduite par la Société d'économie sociale de Québec, Lortie défend avec énergie l'utilisation de l'enquête sociale. "L'enquête est reconnue comme la meilleure méthode à suivre pour arriver à des résultats certains [...]."⁶¹ Les questions sociales, rajoute-t-il, ne sauraient se traiter autrement, car elles nécessitent des "données précises et certaines". Pour cela, elle se fiera sur les faits fournis par des questionnaires envoyés à des personnes dont le jugement est éprouvé et la connaissance sûre, car les statistiques officielles sont douteuses, et la plupart du temps les opinions *a priori* erronées. Par exemple, le questionnaire sur la tempérance comportait 39 questions réparties en sept chapitres (Sociétés de tempérance; débits de boissons; budgets comparés; commerce illicite;

⁶¹ Stanislas Lortie, "Rapport de l'enquête sur la tempérance", dans: *Premier congrès de tempérance du diocèse de Québec*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale catholique, 1911, pp.695-699.

résultats économiques; campagne de tempérance; enseignement antialcoolique). Pour justifier l'envoi d'une copie du questionnaire au curé de chaque paroisse du diocèse de Québec, Lortie invoquait leur autorité, les nombreuses relations les liant à leurs paroissiens, leur culture intellectuelle plus grande, leur probité morale et le zèle les animant. Les "résultats détaillés" des quelques 201 réponses obtenues, une fois enregistrés, ont été classés "avec soin" afin de servir à cette enquête ainsi qu'aux enquêtes futures. Quant à l'étude de Lortie lui-même lors de ce Congrès, elle consistait à évaluer l'impact de la récente campagne de tempérance sur l'épargne. En faisant correspondre l'augmentation des livrets d'épargne dans les banques et les "caisses d'économie", entre 1907 et 1908, et les campagnes de tempérance des années 1906-1908, Lortie croyait pouvoir conclure, sur la base d'une enquête empirique, que la "grande campagne de tempérance du diocèse de Québec [avait] été en même temps une campagne d'économie populaire"⁶². Menée à l'aide de données économiques, recueillies dans les dépôts et livrets d'épargne depuis 1903, cette enquête tentait de prouver que l'intempérance est ennemie de l'épargne⁶³. Lors de ce congrès, dans la même section, l'abbé Edouard Guay faisait, lui, des observations sur le budget du cultivateur sobre et du cultivateur intempérant, d'où il ressortira que le premier n'a que des profits et des économies, là où le second n'a que des dettes et des hypothèques. Le notaire J.-Edouard Plamondon, enfin, tentait de dégager les effets de la consommation d'alcool sur l'industrie en évaluant les capacités professionnelles et le rendement technique des travailleurs tempérants et intempérants. Lortie avait mené une monographie, *Compositeur typographe de Québec*, reproduite dans la troisième série des *Ouvriers des deux mondes* de Le Play en 1904⁶⁴. Le lecteur y retrouvait, en conformité à la méthode l'Ecole de la Paix sociale, un inventaire des biens matériels et une description du budget familial qui ressemblerait, pour user d'une comparaison empruntée à Nicole Gagnon, à un

⁶² Ibidem, p.190.

⁶³ Ibidem, pp.188-196.

⁶⁴ *Compositeur typographe de Québec*, troisième série des *Ouvriers des deux mondes* de Le Play, 1904, reproduit dans Pierre Savard (ed.), *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968, pp.77-150.

inventaire de notaire, n'eût été qu'il était enchâssé dans une interprétation morale d'ensemble (le nombre de paires de manchettes, de chemises blanches ou de paires de bas du fils aîné, par exemple, est détaillé avec le prix d'achat, la durée probable du vêtement et la dépense annuelle pour chaque item). Notons pour finir que la Société du Parler français, dirigée par Lortie, conduisit une enquête à partir de questionnaires appelés "bulletins d'observation": les réponses furent dépouillées et classées selon une méthode parente de la monographie leplaysienne. En tirant des renseignements de toutes les parties du Canada français, en distribuant des questionnaires, en dépouillant les réponses établies selon un programme d'observations, les membres de la Société appliquaient la méthode d'inventaire propre à Le Play à un sujet qui n'était pas sociologique par nature: la philologie, appelant cette méthode assez étrangement, par habitude sans doute, une méthode d'observation⁶⁵.

2. La multiplication des cercles d'études

Les trois cercles d'études présentés jusqu'ici trahissent d'une certaine façon trois conceptions du rôle des élites quant à diffusion de la science sociale naissante. A Montréal, les membres du cercle semblent davantage intéressés par des exposés savants mais largement impressionnistes sur l'évolution de la société canadienne ou de la civilisation en général. Dans une ville de plus en plus industrielle et commerciale, où les problèmes sociaux commencent à surgir en masse, la tradition des oeuvres de bienveillance alliée à une éthique puritaine, par l'influence du milieu anglo-saxon, ou tout simplement libérale, selon laquelle l'individu fait son salut seul, empêche de découvrir dans la science sociale autre chose qu'une doctrine éclairant, en quelque vaste synthèse, le travail de l'avocat, du médecin ou du juge. Faire connaître des théories sociologiques à un public éclairé en mal de loisir raffiné et intellectuel, tel fut l'objectif, ramené à une caricature, de la SCES de Montréal. Elle ne fait pas moins figure de pionnière, malgré son rapide essoufflement. La SCES d'Ottawa ne put maintenir très longtemps ses activités de diffusion de la science sociale, toutefois elle permit à Léon Gérin de préciser le cadre de ses enquêtes

⁶⁵ Société du Parler français au Canada, *Plan d'études, méthode de travail, méthode d'observation*, Québec, Société du Parler Français au Canada, Université Laval, 1902.

monographiques menées à travers le territoire de la Province. Est-ce l'influence du milieu bureaucratique de la capitale canadienne, vraiment, je ne saurais dire, mais les études privilégiées par Bouchette et Gérin visent à dresser un inventaire de la population canadienne afin que les conclusions puissent servir de matériaux au politicien en vue de vastes réformes. Concrètes et positives, elles tendent à approfondir la science sociale elle-même, à éprouver ses méthodes, à évaluer ses hypothèses, tout autant qu'à orienter le devenir de la nation et à définir les interventions des pouvoirs publics. Enfin, à Québec, la SCES est dirigée par des clercs, ce qui lui donne une tournure plus institutionnelle et plus directement branchée sur l'action sociale. Par exemple, les membres de cette Société tendent à étudier les structures des organisations syndicales plutôt que s'attarder longuement sur les conditions de vie des ouvriers, dont ils reconnaissent sans peine le dénuement. Cette Société est, des trois, la mieux organisée, celle dont le souci d'action immédiate est le plus grand, celle aussi où se devinent le plus facilement les préoccupations sociales quant au sort des travailleurs. Ne croyons-nous pas retrouver cette tradition, non pas intacte, mais préservée dans ses grandes lignes, dans les institutions universitaires des années quarante? L'enseignement de la sociologie est à peu près inexistant à Ottawa mais il existe un fonctionnariat de plus en plus averti de cette science; l'Ecole dirigée par Edouard Montpetit à l'Université de Montréal, quoique la plus ancienne, n'offre que des cours du soir et dispense un enseignement plus général; tandis qu'à Québec, l'Ecole des sciences sociales de Laval, conduite par Georges-Henri Lévesque, un dominicain, adopte une perspective plus positive et en même temps que plus engagée dans la réforme des institutions. Mais n'anticipons pas sur des considérations qui ne viendront que dans les chapitres suivants.

Les trois cercles d'études fondés à Ottawa, Montréal et Québec nous renseignent sur l'intérêt que suscitait la science sociale au tournant du XXe siècle. Vers 1910, les milieux catholiques, à travers de multiples réticences et maints refus, semblaient vouloir suivre le mouvement et l'incliner dans un sens favorable à la doctrine sociale de l'Eglise. "Des prêtres instruits des théologiens de grande réputation, spécialement consultés à ce sujet, me répondent qu'ils n'ont vu dans les encycliques ni "sociologie" ni "sociologique", mais que ces mots sont monnaie courante pour tous religieux et écrivains catholiques adonnés aux études sociales."⁶⁶ L'abbé Paul-Eugène Roy, par exemple, un habitué de la SCES de Québec, préoccupé

⁶⁶ Gérin, "La sociologie: le mot et la chose", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, mars 1915, Série III, Vol. VIII, pp.340-341.

par la question des syndicats neutres et celle de l'intempérance, faisait de la publicité pour une meilleure connaissance des questions sociales de la part de la classe instruite. Faire naître et développer le goût des études sociales lui paraissant une tâche urgente, il ne manquait pas une occasion, grâce à la tribune que lui procurait sa collaboration à la Société d'Economie sociale et Politique et à l'Action sociale, de faire connaître l'importance d'une maîtrise de la méthode formulée par les maîtres de la science sociale. L'ignorance des questions sociales dans laquelle ses compatriotes vivaient lui semblait le principal obstacle à la rénovation sociale à laquelle il rêvait. "Que savons-nous de la vie catholique dans le monde? Le fait divers est seule source d'informations, et un peu la politique. Rien de la vie interne des nations, de leurs pensées et de leurs oeuvres. [...] Que savons-nous des questions sociales proprement dites?"⁶⁷ Le tableau brossé par l'abbé de la situation canadienne est inquiétant. Les questions sociales surgissent toujours plus nombreuses, la société se transforme, les masses ouvrières sombrent dans l'anarchie. Pour répondre au défi de la question sociale et contrer l'ascendant croissant du socialisme sur les masses, Roy, dans un discours fait aux membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, en 1907, pressait les jeunes de découvrir les "lois qui président à la formation des groupes sociaux", les "principes qui doivent régir leur activité" et "l'art de faire servir l'Eglise et l'Evangile à des causes d'intérêt général". Pour faire connaître la science sociale et assurer la formation d'une élite intellectuelle, des congrès étaient indispensables, aussi des conférences et des associations de propagande, et bien entendu des comités d'études⁶⁸.

La formule des cercles d'études est demeurée pendant près de trente ans très populaire auprès des catholiques sociaux⁶⁹. Par exemple, un cercle d'étude existait au scolasticat des Jésuites en 1908 et, quelque temps plus tard, les Oblats les imitaient à Ottawa, avec l'objectif de "faire progresser ses membres dans l'intelligence des

⁶⁷ Paul-Eugène Roy, Mgr, *Action Sociale Catholique et Tempérance*, (1907), Québec, secrétariat des oeuvres d'Action sociale, 1927, p.71.

⁶⁸ Discours reproduit dans : Paul-Eugène Roy, Mgr, *Action Sociale Catholique et Tempérance*, (1907), Québec, secrétariat des oeuvres d'Action sociale, 1927, p.61-77.

⁶⁹ Il est possible de faire remonter les cercles d'étude aux conférences de l'Institut canadien, elles-mêmes influencées par les *lectures* anglaises. L'influence de l'organisation des associations catholiques françaises est pourtant aussi importante, peut-être parce que cela permettait de contourner l'enseignement des établissements publics.

questions et des devoirs sociaux du temps”⁷⁰. Le Cercle sacerdotal d'études sociales de Montréal, sous la gouverne de l'abbé Edmour Hébert, fut créé en 1910 afin de rassembler les curés et les aumôniers oeuvrant au sein des mouvements sociaux. Le Cercle Léon XIII fut fondé en 1918, à Montréal, avec pour objectifs premiers l'organisation et la diffusion des unions catholiques. Il comptait treize membres fondateurs, dont trois adhéraient au Syndicat des carrossiers que venait de fonder l'Ecole sociale populaire en 1915. S'y retrouvent Alfred Charpentier, futur président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, qui agissait comme secrétaire. On y présentait des études sur l'enseignement social de l'Eglise et d'autres travaux plus pratiques sur des expériences personnelles dans les milieux ouvriers. Par l'étude d'essais tirés vers la sociologie et de brochures doctrinales, par l'animation vigilante de l'aumônier ou du directeur, les membres s'activaient à former une élite ouvrière sachant diriger la jeune histoire du mouvement syndical.

2.1. Le cas de l'ACJC

Plutôt que de multiplier les noms des cercles d'études, je me contenterai de faire état du congrès diocésain d'Action sociale catholique de Trois-Rivières, en 1912. Invité par Mgr Cloutier, le congrès réunissait près de 250 personnes pour l'intérêt d'entendre lire des rapports qui dénonçaient “vigourement” le libéralisme économique, source de désordre matériel et moral, et préconisaient comme remède “l'organisation et la direction chrétienne des forces individuelles et populaires” dans la Province. Les conférences respectaient cette division. Le premier jour, il était question de morale. La question inaugurale était celle-ci: “La tempérance - Qu'y a-t-il de fait? Que reste-t-il à faire? - Spécialement, moyens de réprimer les infractions à la loi des licences”. Et la question suivante: “La bonne Presse - Où en sommes-nous? - Moyens d'organisation et de propagande”. Au deuxième jour étaient abordées les questions sociales, économiques et ouvrières. Première question: “Les oeuvres économiques - Caisses populaires - Coopératives - Associations de secours mutuels - Dangers de la neutralité”. Deuxième question: “La tuberculose - ses ravages - ses principales causes - ses remèdes préventifs et curatifs - Sanatorium”. Un problème moral, et une solution morale au premier jour; un problème concret, et une réponse pratique au second jour: la bonne presse assainit les consciences

⁷⁰ Joseph-Papin Archambault, *Le clergé et l'action sociale*, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1918.

individuelles, les oeuvres sociales corrigent le désordre de la société. Le Père Ladislas a entretenu les auditeurs de la tempérance et Joseph Barnard de la presse. L'abbé Emile Cloutier fit un exposé sur les oeuvres économiques, les coopératives et les mutualités, abordant le sujet chaud de la multiplication des caisses populaires. Il fit un compte exact de la situation financière des caisses dans le diocèse de Trois-Rivières, rappelant, pour chacune, le nombre de sociétaires, le chiffre d'affaires, les coûts des opérations et les bénéfices nets. Il concluait, et tout le congrès avec lui, que l'Action sociale catholique, sous la forme de la retraite, des coopératives, des mutualités, des conférences et des brochures, constituait un "moyen indispensable" pour relever la situation morale et matérielle de la population. C'était la constatation à laquelle souscrivaient tous les catholiques sociaux, à commencer par l'un des militants les plus actifs du mouvement, Arthur Saint-Pierre.

Des cercles d'études de la période de l'entre-deux guerres, il ne faudrait pas oublier ceux de l'Action Catholique de la Jeunesse Canadienne (ACJC)⁷¹. Dans une étude documentaire présentée à un congrès de l'ACJC, Emile Chartier insistait sur l'étude de la question sociale. Le catholicisme ne peut se borner à prêcher la bonne parole, il doit s'attacher à former le sens social chez ses fidèles⁷². Et Chartier de citer les livres de Goyau sur le catholicisme social, de Naudet sur le devoir social et de Brunetière sur le sens social, mais aussi de Fouillée, Terrasse, Gibergues, Ratry, Vignot, Drillon, Gaffre. Ce devoir social impose une action dans le monde, et une action appuyée, consciente et rigoureuse. "Pour prévenir la guerre des classes ou y mettre fin, le sens social et la volonté de suivre sa dictée ne suffisent pas; il y faut en plus la connaissance, la science même, étendue et profonde, des questions et des oeuvres sociales."⁷³ Les faits sociaux ne sont pas agencés selon le hasard; il existe des lois économiques, sociales et politiques, d'une part, et d'autre part, il existe des principes déduits de la philosophie naturelle et chrétienne. La nature du contrat de travail, la notion du juste salaire, le rôle du capital, la mutualité, la coopération, la participation aux bénéfices ne se décrivent pas seulement en termes de morale, pas

⁷¹ Lire Jean-Philippe Warren, "De l'ACJC à l'Action catholique spécialisée: une mutation religieuse", dans: Sylvie Lacombe (dirs.), *Les années trente: un brassage idéologique*, Québec, PUL, à paraître.

⁷² Lire aussi Lionel Groulx, "Préparation au rôle social", *Le Semeur*, 3, novembre 1905, pp.52-59; et "La nécessité de la formation sociale", *Le Semeur*, 6, février 1906, pp.109-114.

⁷³ Emile Chartier, "Le rôle social des jeunes", *Revue canadienne*, II, 1908, p.211.

plus qu'ils ne peuvent être saisis par un tour de l'intuition. Ou alors Chartier prévient que ce serait laisser le champ libre à l'action du socialisme. "Dans la lutte contre ce dernier [...] rien n'égale une connaissance parfaite de ce qu'ont appelé avec tant de raisons les uns la morale sociale, les autres l'économie politique chrétienne, d'autres le collectivisme surnaturel, ou catholicisme social, d'autres, mais à tort ceux-là, le socialisme chrétien."⁷⁴ Les livres plus théoriques de Charles Antoine (*Cours d'économie sociale*), de Périn (*Principes d'économie politique*) ou d'E. Blanc (*Etudes sociales*), de Le Play, les ouvrages plus pratiques de Turmann (*activités sociales, Réforme sociale*), de De Mun ou de Vermeesch (*Manuel social. Législation et oeuvres en Belgique*), devraient être mis à la disposition des jeunes de l'ACJC pour servir de base à leur action dans le monde⁷⁵. Alors ceux-ci auront-ils rempli une première condition avant de se lancer dans des oeuvres utiles, telles les oeuvres d'hygiène morale, les sociétés de bienfaisance, les syndicats ouvriers, la lutte contre le paupérisme, dans le journalisme catholique, les cercles d'études, les journées sociales, les ligues antialcooliques, les patronages, les secours mutuels, les associations économiques, caisses populaires, coopératives funéraires, fonds de retraites, caisses dotales, unions maternelles, coopératives d'achat, sociétés de colonisation et combien d'autres. A la première condition de connaissance théorique et pratique, Chartier ajoutait une documentation solide sur le milieu dans lequel doit s'exercer l'apostolat laïque et social. "Notre positivisme actuel ne trouve plus de charme aux variations éternellement les mêmes qu'un artiste en paroles exécute autour d'une idée générale. Il réclame des faits, des faits encore et des faits toujours. Par malheur, en ce qui concerne le domaine social dans notre pays, nous ne sommes guère en mesure de lui en procurer. Les cartes géographiques et géologiques abondent: bientôt même l'énergique initiative de la Société du Parler français nous fournira la carte linguistique, au moins de notre province. A quand la carte sociale? Et ne serait-ce pas un vrai titre de gloire pour l'Association de la Jeunesse d'en avoir lancé l'idée."⁷⁶ A cette fin, Emile Chartier proposait d'imiter les enquêtes qui se pratiquaient déjà sur le vieux continent. "C'est à l'établissement de ce tableau que

⁷⁴ *Ibid.*, p.213.

⁷⁵ Lire là-dessus Arthur Sauvé, lequel, critiquant l'état de paralysie des politiciens, leur manque d'initiative et de volonté de réformes constructives, leur suggère la lecture de traités d'économie sociale et politique. ("La Réforme sociale et politique, *La Revue canadienne*, 1905, pp.17-19)

⁷⁶ Emile Chartier, "Le rôle social des jeunes", *op. cit.*, pp.225-226.

contribueraient deux procédés communément employés en Europe: les enquêtes et les visites dans les ateliers, usines et résidences particulières.⁷⁷ Chartier souhaitait que des bureaux de renseignements soient créés dans les oeuvres sociales catholiques existantes, afin que les visites et les tournées servent à l'établissement de cette carte sociale. Il sera en partie entendu.

L'association tenait des congrès où étaient discutés des problèmes qui ne concernaient pas exclusivement la foi. "Le système scolaire", au congrès de Trois-Rivières, en 1913; "Le devoir social au Canada français", Montréal, 1914; "La colonisation", Saint-Hyacinthe, 1916; "Le problème industriel", Québec, 1921. Dès 1904, les questions sociales furent inscrites au programme des cercles d'étude et des congrès, et leur étude fut supervisée par des professeurs de l'Université⁷⁸. Au congrès sur *Le Problème agricole au Canada français*, par exemple, une enquête agricole fut menée selon la méthode des sondages: des questionnaires étaient dépouillés, des statistiques officielles étaient invoquées, afin de mieux connaître les motifs qui déterminent le progrès ou le déclin de la situation des campagnes région par région. Les enquêteurs ne voulaient pas "spéculer au hasard, dans le vague, sinon dans le vide", mais "tabler sur des réalités", afin de répondre à la question rurale à partir de faits indiscutables et d'un tableau d'ensemble complet et détaillé⁷⁹. Les congrès organisés par l'ACJC ne sont-ils pas une occasion de poursuivre des enquêtes sociales d'envergure sur les bouleversements de la société canadienne? En 1922, l'ACJC conduisit une enquête sur la situation industrielle par région. Pour cela, un questionnaire a été envoyé aux cercles d'étude afin que leurs membres puissent répondre aux questions suivantes: 1- Le Canada est-il un pays principalement agricole ou industriel? Votre province s'adonne-t-elle plutôt à l'agriculture ou à l'industrie? Quel est le chiffre de la population rurale? urbaine? au Canada? dans votre province? 2- La superficie des terres en culture augmente-t-elle au Canada? dans votre province? Quelles sont les principales récoltes au Canada? dans votre province? dans votre région? leur rendement? leur valeur? 3- Le nombre des animaux augmente-t-il au Canada? dans votre province? dans votre localité? Donnez

⁷⁷ *Ibid.*, p.226.

⁷⁸ Mgr L.-A. Pâquet, *Etudes et appréciations. Thèmes sociaux*, (1920) Québec, Imprimerie Franciscaine missionnaire, 1922, p.78.

⁷⁹ *Le Problème agricole au Canada français, Rapport officiel du Congrès agricole tenu par l'A.C.J.C. à Saint-Hyacinthe du 30 juin au 3 juillet 1916*, Montréal, Bureau de l'A.C.J.C., 1918.

quelques statistiques sur le nombre de chevaux? des bêtes à cornes? des moutons? des porcs? des volailles? Quelle est leur valeur? Etc. Le questionnaire comprenait 39 questions concernant l'aspect économique au Canada, et particulièrement dans la province de Québec. Il touchait l'industrie laitière, les entrepôts frigorifiques, la culture du tabac, du lin, de la laine, l'industrie du sucre d'érable, le chômage, les travaux connexes des paysans, la coupe du bois, l'industrie du papier, les manufactures de meubles, les pêcheries, la chasse, le traitement et l'extraction des minerais, les hauts fourneaux ou les fours électriques, les établissements industriels, les causes du succès ou de l'insuccès des industries (manque de main-d'oeuvre, absence de techniciens et d'experts, insuffisance du capital, pénurie de matières premières, communication difficile, manque d'esprit d'initiative, apathie des pouvoirs publics, etc.), les progrès les plus urgents à réaliser, la formation scolaire à donner aux spécialistes de l'âge industriel, la situation des chemins de fer, l'énergie hydro-électrique disponible, les relations commerciales avec les autres pays, la force des institutions bancaires ou des caisses d'épargne, etc. Les questions pouvaient se résumer dans la question numéro 30: "Quelles industries essentielles la province de Québec devrait-elle posséder pour subvenir aux besoins de sa population ou jouir de l'indépendance économique?". Le questionnaire comportait aussi un volet sur la situation nationale: l'ACJC s'informait des conséquences de l'urbanisation sur le groupe francophone, sur les causes de l'émigration aux Etats-Unis, sur le nombre d'industries aux mains des francophones, sur le contrôle économique des grandes entreprises par des intérêts étrangers, sur le recul ou le progrès accompli depuis dix ans dans le recrutement d'une main-d'oeuvre francophone pour les emplois spécialisés, sur les encouragements possibles de la part des gouvernements provinciaux ou municipaux, des chambres de commerce, des membres du clergé et des autres catégories professionnelles, sur l'opportunité de la création d'un Comité d'initiative économique. Enfin, le questionnaire comportait un volet social: il abordait la question du partage des richesses, sur la dégradation ou l'amélioration des relations entre les patrons et les ouvriers, sur la proportion des petites et grandes industries, sur le mécontentement des classes laborieuses, sur les salaires en rapport au coût de la vie, sur l'hygiène dans les usines, sur le repos dominical, sur le syndicalisme et surtout le syndicalisme catholique, sur les moyens de préserver la paix sociale, etc.⁸⁰ Il n'est pas étonnant de savoir que les jeunes instruits à une telle

⁸⁰ *Le problème industriel au Canada français*, Montréal, Secrétariat Général de l'A.C.J.C., 1922, pp.19-29. J'aurais pu citer l'enquête sur la résistance aux infiltrations étrangères (sur la physionomie des maisons, la survivance des coutumes

école aient oeuvré ensuite, pour une partie d'entre eux, dans les syndicats, les comptoirs coopératifs, l'Ecole Sociale Populaire, L'Action sociale catholique de Québec, les oeuvres paroissiales ou municipales, les caisses populaires, etc. - ou mieux, qu'ils aient participé à la constitution de cercles d'étude universitaire comme le Cercle des Etudes Sociales de l'Université d'Ottawa dans les années vingt.

L'ACJC faisait donc une place à l'étude des questions sociales, ce que Montpetit reconnaissait quand il écrivait que les membres de l'Association tendaient à la connaissance des sciences sociales et économiques. "Partout, vous organisez des cercles où se discutent et s'étudient des problèmes actuels."⁸¹ Quoique, pour Montpetit, ces efforts, pour louables qu'ils fussent, ne suffisaient pas à asseoir la recherche sociologique sur des bases solides, quoiqu'il leur manquait une "formation et une discipline préalables", c'est-à-dire "un enseignement méthodique, ordonné, adapté aux nécessités présentes" disponible exclusivement à l'Ecole des Sciences sociales et économiques de Montréal, il reconnaissait que les cercles d'études de l'ACJC abordaient de front des questions relevant du strict champ de la sociologie. A côté de l'apologétique (supériorité du catholicisme, la foi, invincible stabilité de l'Eglise, admirable propagation de l'Eglise, etc.) et des causeries (l'esprit français dans la correspondance, la jeunesse qui n'est pas organisée, l'esprit de parti, etc.), les cercles abordaient des études sociologisantes, pour ne pas dire sociologiques. Je tiens devant moi un exemple de programme d'étude de la Palestre Nationale pour l'année 1933⁸². Voici l'énumération des études entreprises par celle-ci: le salaire minimum, l'assurance chômage, les pensions de vieillesse, le cinéma, le ciment, le sémitisme, la municipalisation de l'électricité, les rayons X et le radium, la restauration régionale, le théâtre, les allocations familiales, la décentralisation, le crédit, le communisme.

2.2. Le cas de l'Action catholique spécialisée

Un autre mouvement jeunesse, celui des cercles d'étude de l'Action catholique spécialisée, aura une influence encore plus importante sur l'utilisation des

françaises, le nom des enfants, les catalogues de revues, les maîtres de l'industrialisation dans chaque région, la pratique des sports, etc.), dans: *Secouons le joug*, Montréal, Editions ACJC, 1923, pp.16-25.

⁸¹ Edouard Montpetit, "Les études sociales et économiques", *Le Semeur*, 8, mars 1922, p.183.

⁸² Paul Voyer, "Un programme d'étude", *Le Semeur*, 5-6, janvier-février 1934, pp.78-79.

méthodes positives d'enquête. Eloignés d'un enseignement livresque et théorique, jugés par ailleurs indispensable, les cercles avaient pour mandat de mener de la connaissance à l'action et de provoquer des vocations sociales auprès des membres. Ils étaient le relais des études plus élaborées et universitaires. Le réalisme et la spécialisation, deux traits qui se dégagent de leur pédagogie, favorisaient des études étayées sur des observations sérieuses. L'Action catholique spécialisée avait adopté, du moins officiellement, la "méthode d'induction" selon laquelle il fallait partir des faits pour remonter aux causes. Seulement après avoir rassemblé les faits, les jocistes ou les jécistes s'autorisaient-ils à les juger. L'investigation et la cueillette d'événements, puis la contre-épreuve et la vérification, permettaient de faire montre de prudence dans l'établissement des constats et dans l'action à entreprendre. Deux types de moyens de recueillir des faits ont été retenus avant tout autre. En premier lieu, les "cas concrets", assimilés aux cas types. En deuxième lieu, les enquêtes, qui devaient se situer entre le Charybde de la généralisation hâtive et le Scylla de l'enregistrement cumulatif et froid des faits. Les membres des cercles avaient pour tâche de construire des questionnaires impartiaux et de collecter des témoignages qui promettaient de dégager une description de la situation claire, précise, concrète, sans trahir la complexité de la réalité humaine. Les membres pouvaient s'aider, dans la réalisation de cette tâche délicate, des précis de doctrine sociale, des cours des Semaines sociales, des publications de l'École Sociale Populaire et des livres de sociologie catholique⁸³.

Dans ces cercles, l'Action catholique spécialisée insistait sur l'aspect pratique

⁸³ A ma connaissance, le Québec a publié peu de livres sur les cercles d'études. C'est qu'on importait les livres parus en France. La première édition du livre très largement diffusé de Maurice Eblé, *Manuel des cercles d'études*, Paris, Librairie de la Jeunesse Catholique, 1926, doit remonter à 1920, peut-être un peu avant. Ce livre était destiné au public de l'ACJF. On y retrouve une très longue bibliographie en fin de volume, classée selon les sujets suivants: doctrine sociale, action sociale, alcoolisme, assistance, assurances sociales, capital, chômage, cité, commerce, industrie, contrat de travail, coopération, etc. Le livre décrit bien les différentes méthodes d'enquêtes sous la rubrique "Procédés de travail": la question circulante, la lettre commentée, la conférence et l'enquête. Au Québec, il existe un manuel écrit par un ancien de la Faculté des Sciences sociales de Laval, Ovila Bélanger, *Introduction aux sciences sociales à l'usage des travailleurs* (1948), après en avoir fait son mémoire de maîtrise (*Manuel social à l'usage des travailleurs*, Mémoire présenté à la Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 1948). Le même auteur aurait supposément écrit *Nos cercles d'études*, Publication du service de l'apprentissage, Montréal, que je n'ai pas pu consulter.

de l'enquête. Les "influences délétères" du communisme et du libéralisme pouvaient être contenues par l'effort individuel, les associations pieuses et l'autorité du clergé, mais l'Action catholique spécialisée était convaincue que l'action ne porterait véritablement fruit qu'à la condition de transformer le milieu ouvrier. "Ne plus pêcher à la ligne, mais changer l'eau", allait-on répétant en ces années. L'Action catholique est un mouvement spécialisé, ce qui signifie qu'il s'adresse à certaines couches précises de la société. La Jeunesse Etudiante Catholique s'occupe des étudiants, la Jeunesse Ouvrière Catholique des ouvriers, la Jeunesse Agricole Catholique des fils d'agriculteurs, etc. Ainsi l'Action catholique croit être en mesure de répondre aux besoins actuels par une méthode nouvelle d'apostolat tactique et adaptée. Le cadre de référence cesse d'être la paroisse, et devient le milieu, dans l'exacte mesure où la personne cède, dans l'effort d'apostolat, au social. Le milieu représente, pour les militants, une médiation entre la personne et l'institution dont les références sont assez homogènes pour définir un cercle d'appartenance. Les gens d'un même milieu partagent certains besoins, activités, moeurs, goûts, aspirations, représentations. Le terme de classe s'applique moins bien que celui de milieu, en ce que celui-ci est conçu en termes culturels et non économiques: le milieu aristocratique, le milieu de la classe moyenne, le milieu rural, le milieu ouvrier, avec chacun sa mentalité, ses habitudes et ses sous-milieus (milieu des typographes, milieu des travailleurs du bâtiment, etc). Ce milieu conditionne l'individu, il le forme dans son moule particulier. L'existence humaine s'incarne dans un milieu, les hommes ne sont pas des êtres d'abstractions, mais des êtres concrets, influencés par la famille, la paroisse, l'école, la profession, la culture. Durkheim ne l'a-t-il pas démontré? N'a-t-il pas fait la preuve du grand conformisme social des hommes? "Le dogme catholique enseigne la liberté humaine; mais ce dogme ne signifie pas que l'homme anime tout et toute sa vie sans être jamais influencé; s'il est une pièce active, il reste aussi rouage engagé dans un ensemble dont il reçoit des influences."⁸⁴ Il existe des conditions de vie qui agissent sur l'esprit des hommes, définissent leurs attitudes, entraînent leur pensée; et il existe des groupements humains qui favorisent cette imitation sociale dont parlait Tarde. Il existe surtout un milieu de vie dont les influences (géographiques, historiques, économiques, sociologiques et psychologiques) se manifestent par la morale, la mode ou le langage. Cette influence est "énorme". Les militants de l'Action catholique n'auraient su en faire abstraction; s'il voulaient une action efficace, incarnée et pratique, ils devaient "de toute

⁸⁴ Adrien Malo, "L'Influence du milieu", *Nos Cours*, II, 7, 1940-1941.

nécessité tenir compte de cette influence” s’attacher à en mieux connaître le milieu par une observation minutieuse: ils devaient le voir en pratiquant des enquêtes sociales. Changer l’homme, ce veut donc dire d’abord changer le milieu dans lequel il vit; christianiser le monde social, cela veut dire christianiser un milieu corrompue. Dans une société moderne avilissante, dégradante et misérable, l’individu reviendra à l’Eglise le jour où le milieu qui est le sien sera transformé conformément à la morale chrétienne. Ce faisant, les catholiques étaient obligés d’emprunter une démarche sociologique par sa méthode et par ses fins.

“Cette méthode de la spécialisation repose tout simplement sur un fondement sociologique. Chaque milieu a son tempérament, ses préoccupations qui lui sont propres, ses besoins, ses sentiments, ses aspirations, ses difficultés de vie, ses susceptibilités et ses réflexes. Or la sociologie souligne aussi que le milieu exerce sur l’individu qui y vit une influence profonde, bonne ou mauvaise. Il est des milieux qui pervertissent l’âme. Il est des milieux où les âmes ont tous les moyens de se sanctifier. Donc si l’on veut étendre le règne du Christ sur les âmes et sur la société, il faut donc transformer les milieux sociaux, les christianiser et les organiser de telle sorte que tout y soit utilisé comme moyen de formation à la vie chrétienne et d’épanouissement de vie.”⁸⁵

Cette méthode d’apostolat appelle une connaissance minutieuse, positive du milieu. La société n’est pas une réalité abstraite, mais bien concrète, et l’action, pour avoir des chances d’être efficace, doit lui être adaptée. L’environnement des ouvriers, leur milieu, voilà ce qui devait désormais être la cible de l’action des jocistes et des jécistes. Et au préalable, ce milieu étant mal connu, les agitateurs s’étant trop souvent payés de mots, il fallait le mieux connaître “en touchant du doigt leurs besoins” et en “constatant de ses yeux” la réalité qui est la leur. L’observation organisée sur des sujets particuliers allait mener tout droit à l’enquête sociale. La JOC allait bientôt entreprendre des enquêtes sur l’argent, la santé au travail, les conditions de travail, l’insécurité économique, le syndicalisme, etc.; la LOC sur la santé de la famille ouvrière, le coût de la vie, le crédit à la consommation, l’habitation, le sens social chrétien; la JEC sur le bien commun, la profession étudiante, l’intelligence dans la foi, l’importance du corps, la vie en commun, la

⁸⁵ Ernest Lévesque, ptre, *Le rôle de l’Action catholique dans la restauration de l’ordre social chrétien*, Thèse présenté pour la maîtrise, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 1945, p.71.

culture générale, le sens du métier, les mass-média, le travail, l'orientation professionnelle, etc. Ces méthodes d'enquêtes démontraient l'importance de jeter un regard objectif sur les bouleversements structuraux et culturels de la société canadienne-française, à commencer sur les transformations du milieu ouvrier et les modifications incessantes du tissu urbain. "Il suffit de parcourir les programmes d'action pour voir le sérieux avec lesquels ils sont faits: échantillonnage, instruments d'analyse, prospective, tout y est, sauf le vocabulaire sophistiqué."⁸⁶ Il est possible de croire à cet égard que les cercles d'études organisés à l'École des sciences sociales de Québec au moment de sa fondation, devant lesquels l'étudiant était tenu de présenter chaque année une conférence qui était suivie d'une discussion générale, et qui faisait partie de ce fait de son programme général obligatoire, respire cette tradition des cercles d'études de l'Action catholique spécialisée.⁸⁷

L'Action catholique a su développer une méthode d'observation qui respectait les données concrètes et procédait selon la vertu de prudence si chère au Père Lévesque. "La base de la formation sociale est l'enquête."⁸⁸ Celui qui travaillait à l'instauration de l'ordre social chrétien dans son milieu devait connaître les conditions concrètes de son incarnation et les obstacles qui se présentaient forcément. Il ne pouvait vivre dans les rêves et les discours éthérés, mais devait inlassablement oeuvrer au ras de la vie commune à dégager l'ordre social qui la fonde et la structure. Il devait user d'une méthode d'étude pratique et effective. C'est la fameuse méthode "voir, juger, agir" qui se développera par la suite en une véritable "méthode d'enquête". Avant d'agir, il faut pouvoir juger, et pour juger il

⁸⁶ Gabriel Clément, "Action catholique: les mouvements spécialisés à Montréal de 1930 à 1966", dans: Rolland Litalien (dir), *L'Église de Montréal. Aperçus d'hier et d'aujourd'hui (1836-1986)*, Montréal, Fides, 1986, p.303.

⁸⁷ Un cercle d'études a longtemps existé à l'École des Sciences sociales et ne s'est terminé que tard dans les années cinquante. "Un cercle d'études hebdomadaires permet aux étudiants de s'entraîner à faire des travaux personnels et apprendre, dès l'université, à s'exprimer facilement en public aussi bien qu'à soutenir avantageusement des controverses toujours possibles. Les études du cercle portent sur des sujets toujours choisis avec grand soin : tantôt un fait d'actualité qui met en cause quelques principes de sociologie, tantôt sur l'une ou l'autre des nombreuses théories politiques ou sociales qui courent le monde à l'heure présente. Ainsi, au cours de l'année 1939-40, la démocratie actuelle, notre système d'enseignement, le coopératisme, la corporatisme, etc., ont tour à tour fait l'objet de discussions aussi vives que fructueuses." ("Le Quartier Latin", *L'Événement*, 26 août 1940, p.4.)

⁸⁸ Henri Roy, o. m. i., *Un problème et une solution* (1934), Montréal, Editions Jocistes, 1940, p.37.

faut savoir, et donc observer minutieusement la réalité telle qu'elle est, dresser des enquêtes sociales (nom que le Père Lévesque donnera aux enquêtes positives de l'École de Laval) impartiales et objectives, recueillir des données factuelles, s'informer des faits réels et circonstanciés, constater le déroulement des actions dans le milieu, observer par des questionnaires les faits généraux, les influences possibles, se méfier des suppositions et des préjugés, recueillir des faits nombreux et avérés. Les solutions que proposaient les chefs ouvriers ne sauraient leur être suggérées par leur seule expérience, car celle-ci pouvait être faussée de cent manières sans qu'ils le sachent; elles avaient intérêt à provenir d'une étude détaillée de la situation réelle, telle qu'elle était vécue par les principaux intéressés. Les principes abstraits, les règles *a priori* faussent l'action et la rendent trop souvent inopérante. Il fallait rompre avec un esprit déductif et apriorique, celui d'une certaine élite en possession tranquille de la vérité. Les ouvriers attendaient que les situations déplorables dont ils avaient à souffrir au quotidien soient résolues par autre chose que des vœux pieux ; ils en avaient, disait-on, soupé des savantes hypothèses de salon. Le succès de l'action militante reposait donc sur bien plus que la lecture d'une page d'Évangile, les méditations des Encycliques ou l'étude théorique de la condition ouvrière. Dans l'esprit des mouvements d'Action catholique, elle commençait d'abord par l'enquête ; les remèdes aux maux minant le milieu seraient trouvés par l'observation d'une méthode d'analyse du réel aussi fidèle et stricte que possible. Le militant devait pour ainsi dire se mettre à l'école des sciences sociales. "Le militant doit se former une *mentalité d'enquête* [...]"⁸⁹ Le militant cherchait d'abord à voir la situation telle qu'elle est, en dehors des préjugés et des lieux communs, en-deça des idéologies qui en trahissent la nature véritable, par des observations directes, des questionnaires, des sondages, des interviews et des échanges. Ces enquêtes étaient simples: la plupart se bornaient par exemple à poser des questions à cinq jeunes ouvriers. Elles pouvaient à l'occasion conduire à des congrès de plus grande envergure où les militants tâchaient d'unir leurs compétences et de confronter leurs expériences. Les thèmes de la JOC furent "les conditions de travail" (1940), "la situation actuelle des jeunes ouvriers" (1941), "le jeune travailleur moderne" (1943), "les loisirs" (1945), "le logement ouvrier" (1943), etc. Dans sa version la plus élaborée, l'enquête ressemblait à la monographie sur Saint-Jérôme⁹⁰ de Fernand

⁸⁹ La *L.O.C. canadienne*, Montréal, Fides, 1947, p. 202.

⁹⁰ Fernand Dumont et Yves Martin, *L'analyse des structures sociales régionales*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1963. L'étude a été conduite

Dumont et Yves Martin, calquée sur le modèle des pastorales d'ensemble entreprises en Europe; dans sa version la plus ordinaire, elle empruntait l'aspect d'une confrontation d'opinions et d'impressions sur le milieu, elle avait la tournure d'un sondage, exposé en tableaux et graphiques, comme il s'en faisait tant en ces années, cherchant toujours à faire oeuvre scientifique et rationnelle. Les jocistes, les locistes, les jécistes et les autres membres des associations spécialisées entreprenaient par là toutes sortes d'enquêtes sociales, dont les premières furent très librement inspirées des méthodes élaborées par l'Ecole sociologique de Le Play⁹¹.

3. Les institutions de diffusion de la pensée sociale

Dès les deux premières décennies du XXe siècle se dessine la volonté, parmi des cercles intellectuels cléricaux ou ultramontains, de mieux connaître les problèmes économiques et sociaux et la façon d'y porter remède. "Nous le constatons avec plaisir, Nos Très Chers Frères, dans plusieurs centres intellectuels de cette province, et en particulier dans notre ville de Québec, il s'est produit depuis quelques années un noble et salubre mouvement d'initiation à l'action sociale catholique. Des hommes de talents et de savoir se sont concertés et se réunissent fréquemment pour étudier, discuter, approfondir ensemble les problèmes d'économie politique et sociale qui importent le plus à la prospérité matérielle et morale de notre pays."⁹² L'aveuglement des catholiques n'avait plus d'excuse depuis qu'après l'heure des pionniers, Léon XIII avait fait taire les pusillanimes avec la publication de *Rerum Novarum*. Les institutions de charité, les oeuvres de patronage, les organismes de bienfaisance, les entreprises d'utilité sociale se dévouaient au bien de la population générale, cependant ils semblaient impuissants à corriger le mal à la racine. La classe ouvrière apparaissait exclue de la prospérité matérielle et du progrès moral. Des remèdes devaient être trouvés, des solutions devaient être proposées, des doctrines

en 1956 pour le compte de Monseigneur Émilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme.

⁹¹ Jean-Pierre Collin, *La ligue ouvrière catholique canadienne (1938-1954)*, Montréal, Boréal, 1996, p.26.

⁹² Louis-Nazaire, Bégin, Archevêque de Québec, "Lettre pastorale", *L'Action sociale catholique et l'oeuvre de la presse catholique*, Québec, Ed. Marcotte, 1907, p.7.

devaient être mises de l'avant afin d'assurer la justice, la paix et l'harmonie. On ne devait pas attendre que le Canada connaisse les bouleversements sociaux qui secouaient l'Europe et menaçaient de la conduire à la ruine. On sentait dans la hiérarchie du clergé et chez les laïcs du catholicisme social l'importance de s'attarder sans plus tarder à l'étude sérieuse des questions sociales. "Ces questions doivent entrer de plus en plus dans nos préoccupations intellectuelles. Il faut surtout développer dans la classe instruite le goût de ces études, y préparer une élite qui soit plus familière avec les graves problèmes de l'Action sociale, qui puisse en parler et en écrire convenablement, et leur trouver une solution bien adaptée aux exigences de notre pays."⁹³ Par l'assimilation de la doctrine sociale, l'influence des principes chrétiens et l'étude des questions d'économie sociale et politique de plus en plus importantes au pays, peut-être était-il permis de croire "régler les conflits élevés entre les diverses classes de la société"⁹⁴.

La publication de l'encyclique *Rerum Novarum* en 1891 n'est évidemment pas étrangère à ce mouvement. Elle fut le point de départ d'un épanouissement et d'une consécration des études sociales avec, en 1892, l'ouverture de la Faculté de sciences politiques et économiques à l'Université Catholique de Louvain. Au Québec, lorsque *Rerum Novarum* est publié, le texte fut reçu dans une certaine indifférence. Deux ouvrages, dont l'écho fut mince (l'un d'eux, de manière révélatrice, fut imprimé aux presses de l'Institution des Sourds-Muets!), ont paru l'année suivant la parution de la première encyclique sociale, avant que les paroles du Pape ne sombrent temporairement dans l'oubli. Il s'agit du livre du Père Ch. Gohiet, o.m.i., professeur de philosophie à l'Université d'Ottawa⁹⁵; et du Père Alexis, capucin⁹⁶. Sur le fait que *Rerum novarum* n'a eut qu'un retentissement limité

⁹³ *Ibid.*, p.33.

⁹⁴ Cf Amedée Welton, *Un orateur apôtre au Canada, Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy (1859-1926)*, Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université Laval pour l'obtention du grade de docteur, Québec, Faculté des Lettres, Université Laval, 1941, pp.19-52.

⁹⁵ *Conférences sur la question ouvrière données à l'église Saint-Sauveur de Québec*, Québec, Éditeurs Leclercs & Roy, 1892

⁹⁶ *Cinq conférences sur l'Encyclique de Léon XIII. D la condition des ouvriers*, Mile-End, Imp. de l'Institution des Sourds-Muets, 1892.

au pays: on reproduit des bouts, sinon l'encyclique au complet, mais c'est tout: aucun commentaire, aucune volonté d'application au pays⁹⁷. "Chacun, évidemment, était profondément persuadé à cette époque que ces pages n'étaient pas écrites pour nous. Le Pape parlait de conflit redoutable entre les ouvriers et les patrons..., de la situation d'infortune et de misère imméritée des travailleurs..., de la plaie du socialisme... Non, cela ne concernait pas le Canada, surtout pas le Canada français, en 1891! [...] Aussi le silence se fit-il rapidement autour de l'Encyclique." Mais quelque dix, quinze ans plus tard, l'influence de l'Encyclique se faisait sentir sur les mouvements sociaux tout autant que sur l'étude de la pensée sociale. Dans son Encyclique *Divini Redemptoris*, Pie XI faisait écho à cette sensibilité des milieux catholiques pour l'étude méthodique des réalités sociales et des principes doctrinaux. "A ce travail de formation d'une nécessité plus que jamais urgente, y était-il écrit, préliminaire obligé de l'action directe et effective, serviront certainement les cercles d'études, les Semaines sociales, les cours méthodiques de conférences et toutes autres semblables initiatives aptes à faire connaître la solution chrétienne des problèmes sociaux." Les Semaines sociales, l'Ecole Sociale Populaire, les divers cercles d'études ouvrières devenaient autant de moyens mis à la disposition de la population pour se familiariser avec les enseignements pontificaux. Après avoir retracé l'essor des cercles d'études, ce n'est donc pas directement à l'université qu'il faut s'adresser lorsqu'on cherche à retracer le développement de cette science nouvelle, appelée par les uns science sociale, par les autres économie sociale, par d'autres encore, plus rarement, sociologie, qui s'éveille au pays - ou on risque fort de constater un vide (un "désert" pour reprendre le mot de Falardeau) qui rendra d'autant plus curieux et miraculeux l'établissement de l'Ecole des sciences sociales de Laval en 1938. L'enseignement des sciences sociales, davantage préoccupé par des discussions sur les sujets chauds de l'heure, l'organisation des syndicats ou des coopératives, mais soucieux d'une élévation théorique, s'organisera encore quelques temps principalement, sans dire exclusivement, en dehors des cadres universitaires. Les discours sur les questions sociales de Lortie se situaient en marge des cours qu'il

⁹⁷ Joseph Papin-Archambault, "Questions sociale et études sociales", *La Vie nouvelle*, tome III, juillet 1920, pp.172-180.

professait en philosophie au Petit Séminaire de Québec, comme les travaux par les conférences de Gérin au cercle d'études de la Société Royale du Canada se déroulaient sans liens avec l'institution universitaire québécoise. Mais, sortie de l'isolement des cercles d'études privées et des initiatives individuelles, la sociologie n'a pas immédiatement gagné l'université, ou, si elle l'a fait, ce fut en quelque sorte en marge, comme un supplément à un cursus classique déjà existant, ou alors comme une formation générale. Des cours de Montpetit à l'École des Hautes Etudes Commerciales à l'ouverture d'une École des sciences sociales, économiques et politiques à Montréal, puis à la création du département de sociologie à l'Université Laval, la sociologie ne cesse de se tailler une place plus importante et reconnue. Seulement, si la sociologie tarde à investir l'université, c'est que l'université n'est pas le seul lieu où elle trouve à s'exprimer, ni encore le lieu privilégié de son institutionnalisation.

Par l'action des cercles d'études, la sociologie catholique de type leplaysien a fait son entrée dans la province québécoise dès le XIXe siècle. Mais c'est seulement dans les premières années du siècle que l'Église, seule institution d'éducation francophone dans la Province, prendra l'initiative de l'enseignement de matières sociales, et c'est donc à cette époque que le poids de l'Église comme institution (et non pas par le biais de disciples isolés de Le Play) pèsera le plus lourd dans le développement de la sociologie. En l'espace de quelques années, l'Église va ouvrir la voie à un questionnement sociologique de type doctrinal, établir les principaux lieux de pensée sociologique de l'entre-deux guerres et consacrer le progressif encadrement clérical de l'action sociale. L'Église se donnait le mandat de redessiner l'architecture d'une société libérale dont les convulsions menaçaient selon elle l'avenir de l'humanité. Le premier manuel canadien-français d'économie politique, bourré de citations du pape et de l'Encyclique *Rerum Novarum*, et tourné vers la résolution des problèmes sociaux engendrés par la modernité libérale, démocratique et industrielle, est celui publié par un prêtre, F.-A. Baillargé, en 1892⁹⁸. Reprenant la citation d'un économiste, Mgr Gauthier n'hésitait pas à écrire que *Saint Paul, s'il*

⁹⁸ F.-A. Baillargé, prêtre, *Traité classique d'économie politique selon la doctrine de Léon XIII avec applications au Canada*, Joliette, [Editions?] 1892.

revenait parmi les hommes, parlerait aux ouvriers, que saint Thomas enseignerait l'économie politique et François de Sales fonderait des syndicats⁹⁹. Quant à l'infatigable Archambault, il déclarait que "La science sociale est en honneur partout aujourd'hui, et personne ne doute qu'elle soit très pratique et nécessaire. Il est vraiment grand temps que nous nous mettions à l'oeuvre pour populariser cette science et l'acclimater ici." (Joseph Papin-Archambault, "Questions sociale et études sociales", *La Vie nouvelle*, tome III, juillet 1920, pp.172-180.)

Néanmoins, le clergé n'était pas seul à réclamer une meilleure connaissance de la science sociale, les milieux nationalistes tendaient de plus en plus à lui accorder de l'importance par la conjugaison de la question économique et de la question nationale. Edouard Montpetit se faisait chaudement applaudir lorsqu'il liait, dans ses conférences, l'étude de l'économie politique et sociale à l'indépendance économique du Canada français. Le conférencier accordait son suffrage à ceux qui, inquiets du devenir de la nation canadienne-française, clamaient depuis un certain temps "l'importance de l'étude de la sociologie"¹⁰⁰. Faisant état pêle-mêle des travaux de Villeneuve-Bargemont, de Bonald, Ketteler, Sismondi, Le Play, Montalembert, Karl Marx et de la publication de *Rerum novarum*, Montpetit parle de la question sociale comme de la "grande question du siècle". "La Question sociale est une question actuelle, urgente et qui prime toutes les autres: on ne fait plus, à proprement parler, de politique, mais de la sociologie: ou plutôt, comme on a dit, on fait de la sociologie en marge de la politique. Partout, dans tous les programmes des hommes d'Etat, les réformes sociales sont au premier rang."¹⁰¹ L'engouement semblait promis à gagner les élites laïques et cléricales, traditionalistes et libérales. "[...] il importe de se livrer à l'étude de la sociologie; [...] il serait nécessaire de familiariser l'élève avec les données de l'Economie sociale, et non seulement à l'Université, mais déjà au collègue

⁹⁹ Mgr Gauthier, "Préface", dans Joseph-Papin Archambault, *Le clergé et l'action sociale*, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1918, p.V.

¹⁰⁰ Edouard Montpetit, "La question sociale", *La Patrie*, 5 mai 1906, p.4.

¹⁰¹ Edouard Montpetit, "Question sociale et Ecoles sociales. Ecole catholique", *Le Semeur*, tome III, no 10, juin-juillet 1907, p.288.

et dès les premières classes.”¹⁰² Quelques mois plus tard, Montpetit était à Paris pour y étudier l'économie sociale et l'économie politique.

La sociologie est donc, *mutatis mutandis*, portée par deux groupes principaux à partir du début du XXe siècle, soit d'une part le clergé qui tente de cerner la question sociale en creux de la morale, et d'autre part les nationalistes qui définissent la question sociale dans les termes de la question économique. Cette division n'est cependant pas aussi nette que ce schéma le présente, pour la bonne raison que les nationalistes sont, d'une part, la plupart du temps de fervents religieux et que les clercs, sans être tous de fervents disciples de l'abbé Groulx, tendent à adopter alors des positions nationalistes; et d'autre part, parce que c'est dans le mixage de la question morale et de la question économique que la sociologie va pouvoir surgir comme l'étude économique de la défection des mœurs et des valeurs et comme étude morale des lois économiques¹⁰³. Il n'en demeure pas moins que la reconnaissance de la sociologie est contenue par les milieux libéraux et conservateurs qui n'attendaient rien de bon d'une science, tournée vers la compréhension des faits sociaux, qui entendait réformer l'économie sur les bases d'une morale moins individualiste et plus charitable. Si les milieux d'affaires se proposent très rarement de diffuser l'enseignement de la doctrine sociale qui tempère, sinon conteste en partie l'enseignement de l'économie politique classique (ainsi, au sujet du livre de Baillargé sur *Rerum Novarum*, le *Moniteur du commerce* affirme: “Nous serions heureux de voir cet ouvrage entre les mains de tous les jeunes gens qui se destinent soit au commerce, soit à l'industrie, soit aux professions libérales.”¹⁰⁴, ils cherchent en règle générale à imposer l'étude de la science politique dans la mesure où elle leur semble légitimer leur pouvoir et assurer la prospérité matérielle des peuples (“L'étude de l'économie politique devient très importante au temps où nous vivons.”¹⁰⁵). Les forces libérales (celles de la grande entreprise ou des milieux

¹⁰² *Ibid.*, p.288.

¹⁰³ De là le fait que plus grand auteur de la sociologie doctrinale - Esdras Minville - se retrouve à mi-chemin du moraliste et de l'économiste.

¹⁰⁴ “Notes commerciales”, *Moniteur du commerce*, 16 septembre 1892, p.231.

¹⁰⁵ “Économie politique”, *Moniteur du commerce*, 5 octobre 1900, p.451.

politiques libéraux) et les forces traditionnelles, méfiantes des avancées de la technique, s'entendaient donc pour bloquer ou retarder l'enseignement des sciences sociales. L'idéologie du *laisser faire, laisser passer*, recouvrait d'un voile honorable le refus de considérer plus avant les leçons de celles-ci en consacrant la vision d'un monde individualiste où le succès ne tenait qu'à soi-même. Seuls les milieux nationalistes (en liant progrès scientifique et régénération nationale) et les milieux des catholiques sociaux (en favorisant une science de la question sociale et la résolution des problèmes soulevés par l'industrialisation et l'urbanisation) s'entendaient pour appuyer la marche des sciences sociales naissantes. Dans la première moitié du siècle, ce n'est pas le milieu clérico-nationaliste et nationaliste qui a farouchement tenté d'empêcher l'éclosion de la science sociologique, mais c'est plutôt lui qui a constitué son plus fidèle appui, quand le milieu libéral subodorait chez les sociologues en herbe de dangereux révolutionnaires. Après la seconde guerre mondiale, avec la montée de l'Etat keynésien, les choses iront autrement, et la situation sera même à peu près l'inverse. En attendant, les sciences sociales, ne pouvant s'appuyer sur aucun pouvoir institutionnel fort (comme les Baptistes aux Etats-Unis), exception faite de l'Eglise catholique, mal organisée, en dépit de ses effectifs, jusque tard au XXe siècle, gagnaient en faveur auprès d'une certaine frange de l'élite québécoise francophone sans être en mesure de convaincre le pouvoir étatique ou financier de lui accorder des subsides, de sorte qu'il ne faut pas s'étonner de trouver la majorité des cercles d'études ou institutions de diffusion de la pensée sociologique sous la gouverne de nationalistes ou du clergé. Cette tradition fut si forte qu'elle envahira l'université et s'y déploiera de belle manière, et ce jusque après la Seconde guerre mondiale.

Toutes les pièces du puzzle sont en place, dès l'aube du XXe siècle, pour élargir l'audience des cercles d'études sociales et leur permettre de s'institutionnaliser davantage. Les catholiques deviennent insistants quant à la nécessité de l'étude des conditions de vie des ouvriers et de l'implication dans les oeuvres. La durée de la semaine de travail, le salaire, l'hygiène, les différentes facettes du travail demandaient d'être réévaluer à l'aune de la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Dans ce contexte, les catholiques sociaux du Canada français, loin de craindre la sociologie en tant qu'issue du positivisme ou définitivement

compromise par les valeurs laïcistes de la IIIe République, étaient insensiblement attirés par elle. Ultramontains, réformistes, nationalistes, s'ils divergeaient quant aux remèdes à choisir et aux réformes à entreprendre, s'entendaient volontiers sur l'importance d'un questionnement sociologique. Ils reproduisaient dans les journaux des passages d'ouvrages sociologiques commentés en Europe, ils s'autorisaient d'un événement d'actualité pour revenir sur les questions ouvrières et ils considéraient avec bienveillance, sinon avec un respect certain, les grands noms de la science sociale inaugurée par l'auteur des *Ouvriers européens*. Des Canadiens, tels l'abbé Emile Chartier, intéressé aux questions sociales par l'entremise de son ami Stanislas Lortie et étudiant de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales de la rue Dante, à Paris, s'en furent s'initier aux sciences sociales sur les bancs des universités françaises, bien avant que le Père Lévesque ne fut envoyé par son ordre se spécialiser en sciences sociales à Lille et à Louvain. Il y a bien d'autres exemples. Nommons deux sociologues en herbe de l'entre-deux guerres. Le Père Emile Cloutier, bachelier ès arts de l'Université Laval, diplômé du Séminaire Appolinaire à Rome, docteur en droit romain, ayant fait pendant un an des études en sociologie à l'Université de Louvain, en Belgique, professeur de sociologie au grand séminaire de 1901 à 1904, conférencier des Semaines sociales, spécialiste des questions ouvrières (en particulier des coopératives); et le Père Léonidas Adam, diplômé en sciences politique et sociale de l'Université de Louvain, participant des Semaines sociales, actif auprès des syndicats catholiques de Sherbrooke, directeur de l'Action sociale catholique du diocèse de Sherbrooke, militant d'un ordre coopératif, impliqué dans une société de tempérance. La sociologie, sous une forme il est vrai assez lâche, confondue parfois avec l'hygiène sociale selon une conception thérapeutique proche des milieux américains, était devenue assez reconnue dans les milieux intellectuels québécois pour que Antoinette Gérin-Lajoie réclame un enseignement théorique et scientifique pour les jeunes filles ignorantes de la science ménagère en s'appuyant sur des citations de l'abbé Henri de Tourville¹⁰⁶.

En raison de la façon de concevoir la sociologie par les sociologues de l'entre-deux guerres, cette discipline va s'enraciner dans un premier temps dans deux institutions catholiques qui entretiennent des liens féconds avec l'université sans jamais relever d'elle. L'Ecole sociale populaire et les Semaines sociales feront plus pour l'apparition d'un premier département de sociologie à Laval en 1938 que la

¹⁰⁶ Antoinette Gérin-Lajoie, "Y a-t-il lieu d'enseigner la théorie en économie domestique?", *L'Action sociale*, 27 et 28 janvier 1908, p.4 et p.4.

totalité des cours d'Edouard Montpetit. La sociologie a été l'affaire de ces deux centres de la pensée doctrinale avant d'être la chose de l'université. Ces centres ont joué un rôle primordial et déterminant dans l'institutionnalisation de la sociologie en posant les jalons d'une inscription progressive de cette discipline dans un enseignement supérieur, en propageant, par la voie des journaux, des cahiers, des rencontres et des brochures, l'utilité de celle-ci, et en familiarisant autant le public que le clergé à la méthode empirique des sciences sociales. L'École des Sciences sociales de Laval a eu pour ancêtres ces premières tentatives originales d'intégrer le savoir sociologique au niveau de la philosophie ou de la théologie. A la Session d'Ottawa, en 1931, l'Archevêque Forbes déclarait que les cours de sociologie récemment inscrits au programme de l'Université d'Ottawa découlaient directement de l'influence des Semaines sociales¹⁰⁷.

La sociologie de l'ordre est liée aux mouvements sociaux, elle est l'adjuvante d'une politique de réforme. Moins mobilisée par un idéal de recherche comme la sociologie personnaliste à venir ou la sociologie le playsienne à la Gérin, elle est directement sollicitée par l'événement et l'action. Sans nier la valeur des enquêtes empiriques, elle insiste sur l'importance de connaître les principes qui organisent et régulent l'ordre social pour mieux guider la marche historique des associations réformistes, en particulier des syndicats, de sorte que les instituts établis par elle sont davantage des institutions de diffusion de la pensée sociale que des centres de recherche proprement dits. Nous verrons s'y assembler d'ailleurs des gens venus d'horizons fort divers, des agronomes, des théologiens, des philosophes, des journalistes, des juristes et des sociologues. Il s'agit pour eux d'établir un constat précis sur la situation présente, de confronter des solutions divergentes, de mettre en branle un programme susceptible de redresser la situation intenable dans laquelle s'enlisent les ouvriers dans les usines et les francophones dans la Fédération canadienne.

3.1. L'École Sociale Populaire

En ce qui concerne l'École sociale populaire, tout a commencé avec le projet, mûri par le Père Léonidas Hudon, de redéfinir l'action des Ligues du Sacré-Coeur, devenues de véritables mouvements d'action sociale catholique, après avoir existé

¹⁰⁷ Mgr Forbes, "Allocution", dans: *L'État*, Semaines sociales, Ottawa, École Sociale Populaire, 1931, p.337.

depuis 1884 comme associations pieuses. Le secrétariat de la Fédération des ligues du Sacré-Coeur avait pris la décision de mener une enquête sur l'organisation de la classe ouvrière, au cours de laquelle les enquêteurs, prenant conscience de l'infortune des plus humbles et de l'injustice du capitalisme (la "misère imméritée" de la classe ouvrière), avaient cru nécessaire de songer à un moyen de "réformer les esprits, leur apprendre la doctrine sociale de l'Évangile, montrer l'application que les Papes en ont faite aux problèmes de notre époque et comment les directives pontificales s'adaptent à notre situation"¹⁰⁸. Un congrès de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur s'en était ensuivi. L'abbé Pierre Gerlier, président de l'ACJC, et l'abbé Thellier de Poncheville, le playsien venu de France, engagèrent les congressistes à s'intéresser plus fermement à l'organisation professionnelle dont la formule avait si bien réussi en Allemagne et en Belgique. Inspirés par l'action de Mun, Harmel et Rutten, les congressistes adoptèrent les résolutions suivantes: que les ouvriers devaient être unis dans des syndicats catholiques, que le clergé et la population en général devaient être instruits de la doctrine sociale de l'Église, que l'étude de ce programme et la préparation d'un projet d'organisation seraient confiées à un Bureau de Direction. Situé dans les bureaux du *Messenger Canadien*, ce bureau formera la base de ce qui allait devenir, en 1911, l'École Sociale populaire. Fille des Ligues du Sacré-Coeur, premier centre de diffusion de la pensée sociale catholique, fondé sur le modèle de l'École sociale populaire de Reims¹⁰⁹, sorte de reprise, à Montréal, de la Société Canadienne d'Économie Sociale de Québec (à laquelle les Pères Jésuites ne voulaient s'affilier, étant mal disposés, semble-t-il, à suivre les directives du diocèse de Québec plutôt que de leur communauté religieuse¹¹⁰), l'École Sociale Populaire visait à la restauration sociale en dénonçant la naïveté de ceux qui croyaient que les

¹⁰⁸ Papin Archambault, "L'École sociale populaire", *Culture*, tome II, 1951, p.355.

¹⁰⁹ On ne dira jamais assez à quel point l'élite intellectuelle canadienne-française suivait avec un intérêt soutenu l'évolution des idées outre-mer. Citons pour l'exemple un texte de Perrier où ce dernier parle avec envie de la création d'une chaire de sociologie au grand séminaire de Madrid, des Semaines sociales et de leurs cours qui stimulent et éveillent "le goût des études sociologiques", ainsi que des travaux de quelques sociologues catholiques français. "L'introduction d'un pareil programme au Canada ne serait-il pas une oeuvre éminemment méritoire?" (Ph[ilippe] Perrier, "Le mouvement social catholique", *La Revue canadienne*, 1909, pp.500-509.)

¹¹⁰ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, XVII, Les Ecoles du Keewatin, Montréal, 1971, p.130.

ratés du système libéral étaient seulement transitoires.

La Société Canadienne d'Economie Sociale de Montréal avait interrompu ses activités en 1911 après un déclin qui datait de 1908. La même année, l'on fondait l'Ecole sociale populaire, institution plus cléricale. Même si celle-ci s'inspire de la doctrine sociale de l'Eglise, et celle-là de la pensée leplaysienne, Pierre Trépanier émet l'hypothèse que "la Société se survit en quelque sorte dans l'Ecole Sociale Populaire"¹¹¹. Le Père Léonidas Hudon, animateur et fondateur de l'ESP, écrit à Desjardins pour le convaincre de fusionner les deux écoles. "Ce serait pour nous beaucoup d'honneur en même temps qu'un avantage incalculable." Desjardins croit le projet réalisable. Le Père Hudon organise alors une réunion du bureau de direction de l'Ecole où aurait été abordée la question de la fusion des deux groupes. Trépanier n'a trouvé dans la documentation disponible rien qui puisse confirmer l'effectivité de la fusion. Que le fondateur de l'ESP y ait pensé, l'ait voulue et l'ait encouragée est pourtant déjà révélateur, car cela démontre la continuité d'une intention par de là des modèles différents de propagande - les congressistes des Ligues du Sacré-Coeur ne reproduisant pas la forme ni le contenu des Unions de la paix sociale. La SCES, qui s'était fait accorder la permission d'occuper des locaux de l'Université Laval à Montréal pour ses réunions mensuelles et sa bibliothèque, se voit retirer ce privilège en faveur de l'Ecole Sociale Populaire en 1912. A cet égard, on retrouvait comme membres ou cadres de l'Ecole des gens impliqués dans la SCES de Montréal. Philippe Perrier, nommé président du bureau de direction de l'ESP, était membre de la Société Canadienne d'Economie Sociale de Montréal; Edouard Montpetit, premier vice-président, y avait commis des conférences remarquées; Mgr Bruchési, qui avait présidé les séances de 1904 et de 1906 de la SCES de Montréal, devenait membre de l'ESP à titre honorifique; Alphonse Desjardins, président de la SCES de Montréal, devenait membre de l'Ecole; Fortunat Bourbonnière, membre de la SCES depuis 1905, devenait secrétaire du comité d'études et des publications de l'Ecole. A ceux-là venaient se greffer Papin Archambault; Arthur Saint-Pierre, nommé secrétaire; Leonidas Hudon, directeur des Ligues du Sacré-Coeur et le docteur Baril, président de l'ACJC. Adjutor Rivard, secrétaire de l'Action sociale catholique de Québec, devait être présent à la fondation de l'Ecole, mais ne put y assister, empêché par un contretemps.

Toutes ces personnes participaient à l'Ecole, mais en réalité le personnel se

¹¹¹ Pierre Trépanier, "A l'occasion du 75e anniversaire de la fondation de l'Ecole Sociale Populaire", *L'Action nationale*, vol. LXXV, no 5, janvier 1986, p.406.

réduisait la plupart du temps à trois chevilles ouvrières: Léonidas Hudon, Archambault et Saint-Pierre. Ceux-ci aidèrent à la constitution d'une bibliothèque accessible au grand public, à l'organisation de cours et de conférences dans différents centres de la province et à la publication de brochures. Au sujet de la bibliothèque, il semble qu'elle ne dépassa pas beaucoup le stade d'un centre de documentation rudimentaire, avec quelques dossiers sur les questions sociales, quelques livres de catholiques sociaux, les comptes-rendus des Semaines sociales et guère plus (elle comptait dans ses rayons en 1936 la plupart des publications de l'Action populaire, des Semaines sociales de France et du Bureau international du Travail, une collection de revues d'Europe et du Canada, le fichier des Secrétariats sociaux de Paris, de nombreux dossiers sur les questions économiques et sociales canadiennes ainsi que sur les oeuvres catholiques, et une documentation sur le communisme). Le grand public ne semble pas l'avoir beaucoup fréquentée. Les autres activités de l'Ecole connurent un plus grand succès, quoique la guerre vint briser l'élan premier du mouvement. L'année 1911 fut ainsi une année faste: plus de trois cents abonnés aux tracts, trois séances d'études sociales attirant jusqu'à trois mille auditeurs; trois cents inscrits aux cours mensuels d'Edouard Montpetit; organisation d'un groupe de conférenciers ambulants¹¹². L'année suivante, le Secrétariat s'activait à diriger des conférences, des journées sociales, des cercles d'études, etc.

En 1914, à la suite d'un différent avec un comité interdiocésain, le groupe de l'Ecole Sociale Populaire fut dissout et interrompit ses activités. L'Ecole passe en 1915 aux mains des Jésuites pendant qu'est confirmée, par Mgr Bruchési, sa vocation de centre d'études et de propagande du syndicalisme catholique. Les activités de l'Ecole sont orientées vers la diffusion des idées sociales catholiques, par les brochures mensuelles (1915-) et par l'Oeuvre des tracts (1919-). Mais si la Grande Guerre rendit plus difficile l'exercice de l'apostolat social en détachant temporairement les esprits de la question sociale, sitôt cette guerre terminée, les problèmes ouvriers laissés en suspens se posèrent avec une force accrue, et les catholiques sociaux reprirent leurs efforts en vue de convaincre leurs compatriotes de l'urgence de se mettre à l'étude des principes et des faits. Surtout, après 1929, avec le retour à la barre de l'Ecole d'Archambault et la crise économique, l'Ecole connaît un nouveau souffle et atteint son apogée. Une Ecole de formation sociale est organisée en 1931; deux ans plus tard, l'Ecole normale de Vaudreuil, lieu de formation sociale,

¹¹² Emile Bouvier, "L'Ecole Sociale Populaire", *Le Messager canadien du sacré-coeur*, XLV, 7, juillet 1936, p.380.

ouvre ses portes; en 1934, les premières Journées anticomunistes ont lieu ; en 1936, *L'Ordre nouveau* fait paraître ses premiers numéros. Ces réalisations se firent avec de biens rares ressources, l'Ecole n'ayant pas les moyens d'engager un seul permanent. Le budget est si modeste que la chambre à coucher du Père Archambault sert de local de secrétariat à l'Ecole. Il était de toute façon très souvent seul à mener la barque, ou alors il était secondé par au plus trois ou quatre personnes.¹¹³ Un secrétaire à temps partiel constituait tout le personnel. Un cercle d'études sociales se rassemble tous les quinze jours (quarante personnes s'y étaient inscrits en 1936), la publication des brochures se continue, les Soirées sociales annuelles ont lieu dans lesquelles prennent la parole des conférenciers tous les soirs pendant une semaine. L'Ecole de formation sociale s'occupe de la formation sociale des chefs ouvriers, sans oublier les causeries, les clubs, les émissions radiophoniques, les congrès et les associations. Elle diffuse un enseignement, propage une doctrine, distribue des tracts, organise des séminaires spéciaux, fait circuler un nombre impressionnant de brochures et de périodiques et met sur pied un service de presse afin de faire obstacle, par une meilleure connaissance de l'enseignement de l'Eglise, à une supposée influence maçonnique, nihiliste et socialiste dans la Province. Les cercles d'études sociales formaient les personnes intéressées par les questions sociales. Les conférences hebdomadaires (surnommées les "Mardis de l'Ecole") diffusaient l'enseignement à un large public. Le Secrétariat accumulait des renseignements sur les oeuvres sociales. Les séminaires, convoqués une fois par mois, proposaient des réflexions sur divers articles, en particulier sur le mouvement ouvrier.

Les publications couvraient les trois champs principaux de la sociologie doctrinale, à savoir celui de la doctrine catholique, celui des enquêtes, de l'histoire et des monographies, auxquels il faut ajouter le champ hagiographique et apostolique, des cahiers étant aussi consacrés à la formation religieuse et à la sanctification des âmes. Au moment de fêter son vingt-cinquième anniversaire, l'Ecole avait mis en circulation deux cent quinze fascicules, soit l'équivalent d'une trentaine de volumes in-octavo de trois cents pages chacun. Le lecteur trouve dans ces brochures ce qu'il faut bien appeler des enquêtes et de la recherche (sur les comptoirs coopératifs, la mutualité, la coopération, les zones rurales, etc.) menées par des collaborateurs extérieurs. "Les tracts mensuels de l'Ecole Sociale Populaire, dont la circulation s'est élevée à quelque 40,000 forment maintenant une collection imposante couvrant les

¹¹³ "En 1936 comme en 1911, écrit Emile Bouvier, l'E.S.P. reste encore l'oeuvre de quelques hommes." (*Ibid.*, p.380.)

questions sociales les plus diverses, traitées par presque autant d'auteurs différents. Il faut reconnaître à ces tracts le grand mérite d'avoir analysé d'une façon critique beaucoup d'aspects de la société canadienne-française et d'avoir contribué à éveiller l'opinion à certaines réformes sociales essentielles."¹¹⁴ Au contraire de ce qu'on a pu dire, dieu sait pourquoi, la formulation des problèmes ne demeurait pas seulement apologétique, et l'historien actuel y reconnaît autre chose que des sermons du dimanche. A travers des thèmes aussi précis que l'alcoolisme, le cinéma ou le logement, ou des thèmes aussi vastes que l'organisation démocratique de la vie sociale, c'est bel et bien une tentative de mettre à la disposition du public, sur une grande échelle, un enseignement théorique basé sur une connaissance minimale des faits. La présentation de ces brochures se voulait accessible, le format dépassait rarement 32 pages, le prix était modique, ce qui explique que le tirage astronomique (environ 8 000 copies) pour l'époque. Les textes de l'Ecole étaient dans une large majorité signés par des collaborateurs occasionnels ou étaient une réimpression au Québec de textes qui circulaient ailleurs. Les textes étaient signés par Archambault, P. Fontanel, Adélar Dugré, Alfred Charpentier, Arthur Saint-Pierre, l'abbé Edmour Hébert, etc. Jean-Claude Saint-Amant nous apprend que près de 80% des auteurs n'ont écrit qu'à une ou deux reprises, et que 63% des auteurs faisait partie du clergé. Il faut s'inscrire en faux aussi sur l'influence soi-disant nulle de cette littérature sociale, comme le suggèrent Nicole Gangon et Jean Hamelin. "Ces thèmes développés ex cathedra dans la formulation scolastique semblent n'avoir sur la conscience des élites qu'un retentissement assourdi."¹¹⁵ Cette affirmation doit être relativisée au vu des nombreuses références aux tracts dans les écrits des journaux, aux livres, aux conférences des années vingt et trente. L'enseignement de l'Ecole Sociale Populaire ne s'est pas perdu, ne serait-ce que par l'action d'un Alfred Charpentier dans les syndicats catholiques ou d'un Minville aux HEC, sans rien dire de la Journée des Treize dont les suites politiques furent importantes dans l'histoire québécoise.

L'Ecole Sociale populaire se voulait un centre d'études catholique. "Prêtres et

¹¹⁴ Maurice Tremblay et Albert Faucher, "L'Enseignement des sciences sociales au Canada de langue française", dans: *Les Arts, Lettres et Sciences au Canada (1949-1951). Recueil d'études spéciales préparées pour la Commission Royale d'Enquête sur l'Avancement des Arts, Lettres et Sciences au Canada*, Ottawa, King's Printer, 1951, p.192.

¹¹⁵ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois*, tome 2 (1940-1984), Montréal, Boréal Express, 1984, p.229.

laïques, unissez-vous pour étudier les problèmes économiques à la lumière de l'Évangile. Mesurez la nature et l'étendue du mal social."¹¹⁶ Davantage qu'un forum où agiter des sentiments pieux et généreux, elle voulait être un lieu de réflexion afin de "proposer des remèdes positifs aux maux dont souffre la société". Les catholiques sociaux qui s'y rassemblaient, s'inquiétaient du "sort immérité" des ouvriers et des paysans canadiens et voulaient oeuvrer à constituer des groupements professionnels catholiques capables de prendre la défense des travailleurs. "Constatant qu'il était nécessaire: 1- d'engager nos ouvriers à s'unir dans des organisations professionnelles catholiques et de leur en fournir les moyens; 2- de vulgariser la doctrine sociale catholique dans toutes les classes de notre population, les délégués au Congrès se constituèrent en institution permanente avec siège à Montréal et membres correspondants dans les autres diocèses."¹¹⁷ Le but était donc double, et le sera toujours dans l'entre deux guerres: diffuser les principes des Encycliques pontificales et s'impliquer dans la fondation de syndicats, de caisses populaires, de patronages, de coopératives, etc. Ce sont bien les abus du capitalisme qui étaient visés, mais également, d'un même mouvement, l'indifférence religieuse et le virus du socialisme. L'École Sociale Populaire tournait ainsi sa sollicitude à la fois vers le peuple et vers l'Église catholique. Le programme de l'École répond bien sûr de ce que je viens de dire de son organisation et de son idéologie: à l'article un, il était dit que les questions sociales sont des questions religieuses, et qu'elles relèvent donc de l'Église; à l'article deux, on réitérait l'attachement des membres à défendre la cause de l'organisation professionnelle catholique; aux articles suivants, les membres prenaient position en faveur des oeuvres sociales (caisses populaires, patronages, cercles d'études), de la législation sociale (réglementation du travail des femmes et des enfants, limitation des heures de travail, interdiction du travail de nuit, repos dominical, hygiène des usines, etc.), économique (interdiction des trusts) et démographique (restreindre l'émigration). Le dernier point stipulait l'opposition au socialisme, associé d'abord à la laïcisation de l'enseignement, domaine sur lequel les pères de famille et l'Église avaient le monopole de droit naturel et de droit divin¹¹⁸.

¹¹⁶ Mgr Bruchési (1911), in Philippe Perrier, "Esprit et but de l'École Sociale Populaire", in "Les vingt-cinq ans de l'École sociale Populaire (1911-1936)", *École Sociale Populaire*, no 269-270, 1936, p.6.

¹¹⁷ Anonyme, "L'École Sociale Populaire", "L'École Sociale Populaire", *L'École Sociale Populaire*, no 1, 1911, p.9.

¹¹⁸ *Ibid.*, pp.17-18.

L'Ecole sociale populaire s'inscrivait dans le renouveau de la pensée sociale de l'Eglise. "S'instruire, instruire et agir", répétait Mgr Bruchési, pour bien faire comprendre qu'il ne s'agissait pas tant d'étude que d'apostolat social. L'Ecole mobilisait et rassemblait les catholiques sociaux du début du siècle sous la formule qui faisait fortune à cette époque: elle invitait les catholiques à être sociaux parce que catholiques, et à prêter l'oreille à la parole des philosophes sociaux et aux leçons des papes. "A l'étude, catholiques sociaux."¹¹⁹ Ils se plaisaient à rappeler l'évolution du catholicisme social à travers les oeuvres d'Ozanam, Albert de Mun, Ferdinand Brunetière, Etienne Lamy, Léon XIII. Les prêtres et laïcs engagés dans l'aventure de l'Ecole sociale populaire ne se lassaient pas de vouloir recruter leurs compatriotes dans une oeuvre de réforme tout à la fois adaptée au contexte canadien-français et déduite des directives pontificales. Dans une petite brochure publiée par l'Ecole Sociale Populaire, le Père H.-J. Roy indiquait les moyens d'acquérir le sens social. Il consacrait le premier point à l'observation sans laquelle *l'apostolat social* s'orienterait au hasard des idées reçues. "Les hommes sont des livres qui s'ouvrent volontiers. Qui aimera cette lecture fera de merveilleux progrès dans la science sociale. [...] C'est par cette méthode que Le Play, et après lui ses disciples, se sont formés à la science sociale. Elle s'est faite grâce à des conversations poursuivies avec les ouvriers des deux mondes."¹²⁰ L'enquête auprès des classes populaires et des institutions sociales devait être menée avec impartialité afin de pouvoir déduire les doctrines des faits, plutôt que de partir des principes et d'y plier la réalité. Dans le deuxième point, le Père Roy abordait la question de la lecture. Il faisait la suggestion de s'investir dans les lectures sociales en parcourant les oeuvres des grands sociologues ou militants catholiques: Ketteler, Manning, Le Play, Ozanam, de Mun, de même que les revues sociales françaises et canadiennes: *Actes sociaux*, *Action populaire*, *Le Mouvement social*, *Feuilles sociales*, *Ecole Sociale Populaire*. Dans le dernier point, il faisait des recommandations pour que toujours *l'apôtre social* soit alimenté par l'amour du grand et du beau.

A la tâche de formation sociale s'en ajoutait immédiatement une autre: s'efforcer de fonder des oeuvres sociales. "L'aumône a sa place et son rôle dans le jeu de la société chrétienne, nul ne songe à l'amoindrir, mais ce n'est point elle que

¹¹⁹ L'abbé Perrier, "L'Ecole sociale populaire", *Le Devoir*, 13 novembre 1911, p.1.

¹²⁰ H.-J. Roy, s. j., "De l'éducation du sens social", *Ecole Sociale Populaire*, no 3, 1911, p.13.

réclament tant de malheureux. [...] Qui fonderait un vrai syndicat armé de tous ses organes, pénétré de l'esprit chrétien, ferait plus pour la paix publique que le philanthrope que [sic] répandrait des millions souvent stériles."¹²¹ Adoucir les maux dont souffre la classe populaire était l'objectif premier des oeuvres sociales qu'entendait organiser l'Ecole sociale populaire. Après la sempiternelle remarque sur la nécessité du sens social et les sermons moralisateurs sur l'égoïsme des hommes et l'individualisme contemporain, les auteurs ne baissaient pas les bras en faisant l'impasse sur les ajustements de structures sans lesquels la question sociale demeurerait inévitablement ouverte. Léon Lebel, dans une brochure sur les allocations familiales, incite les travailleurs à être plus économes, mais il ne croyait pas que le gaspillage fut la principale raison, sinon la seule qui expliquait la pauvreté dans laquelle s'enlisaient les ouvriers de la Province. Il accusait le régime capitaliste moderne d'être à la source de la dégradation de la condition des travailleurs. Et, comparant et analysant le niveau général des salaires au Canada et le budget moyen des familles, il arrivait à la conclusion, chiffres à l'appui, que les allocations étaient devenues nécessaires à l'équilibre socio-économique des familles canadiennes. Ces allocations ne représentaient pas une aumône aux pauvres et aux déshérités dans l'esprit du Père Lebel. Elles étaient dues en équité, selon un raisonnement simple: à travail égal, le salaire doit être égal, certes, mais à charges sociales inégales, les indemnités doivent être inégales. Il était donc normal que les familles nombreuses bénéficient d'une plus grande sollicitude de la part de l'Etat. Et Lebel de terminer par des pages où il rappelait les régimes d'établissement des taux d'allocations familiales en France et en Belgique, de telle manière à permettre sans plus tarder une généralisation des allocations et une organisation pratique de celle-ci au Canada¹²².

“Quoi qu'on ait dit, l'Ecole sociale populaire ne vient pas seulement dire au malheureux: “Résigne-toi. Reste pauvre, aime ta misère,

¹²¹ *Ibid.*, p.15. “Finira-t-on par ouvrir les yeux et par comprendre que l'inaction et l'apathie sont criminelles en présence des agents de mort qui travaillent, méthodiquement et avec persévérance, à notre destruction. Les avertissements et les directions ne nous manquent pourtant pas. Après Léon XIII et Pie X, après NN. SS. Bégin et Bruchési, voici que NN. SS. Cloutier, Labrecque et Archambault y insistent: le salut est dans l'Action sociale catholique organisée, constante et vigoureuse.” (Arthur Saint-Pierre, “Un mot d'ordre”, *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXI, 1912, p.357.)

¹²² Léon Lebel, s. j., “Les allocations familiales, solution du problème des familles nombreuses”, *Ecole Sociale Populaire*, no 159-160.

accepte l'iniquité: plus ton sort aura été cruel, plus seront glorieuses les réparations de l'éternité". Elle veut rendre possible la création des oeuvres qui amélioreront les souffrances des classes ouvrières. Il faut multiplier les institutions de prévoyance et de bienfaisance dans l'intérêt de tous ceux qui souffrent et de tous ceux qui travaillent. Il s'agit de restreindre de plus en plus la misère, d'élever partout le niveau du bien-être général, il faut faire pénétrer plus de justice dans l'organisme social et satisfaire les revendications légitimes."¹²³

Aussi l'Ecole tentait de faire la promotion de l'organisation professionnelle, du mutualisme, du syndicalisme catholique ainsi que des caisses populaires- des syndicats ouvriers confessionnels surtout, qu'elle tentait d'organiser et former sous la houlette d'aumôniers¹²⁴. Elle publiait des brochures sur le travail chrétien, l'allaitement maternel, la Fédération américaine du travail, la colonisation, la législation sociale, la microbiologie et les maladies contagieuses, les loisirs, l'école maternelle, les syndicats, l'organisation ouvrière catholique, l'association professionnelle, les caisses populaires, la lutte anti-alcoolique, les grèves, les coopératives, les corporations, l'agriculture, le logement de la famille ouvrière, le mouvement mutualiste, les cercles ouvriers, la réforme scolaire, etc. Abaisser la mortalité infantile, enrayer les épidémies de tuberculose, faire campagne contre l'intempérance, ouvrir des caisses populaires étaient des préoccupations constantes; mais plus généralement critiquer les ratés du régime capitaliste et interroger la philosophie libérale héritée d'Adam Smith.

3.2. Les semaines sociales

Au sortir de la guerre, le clergé est mûr pour appuyer une amorce d'enseignement supérieur de la sociologie doctrinale: ce sera les Semaines sociales, dont les portes s'ouvrirent en 1920 sous le patronage de l'Ecole sociale populaire et la direction de Papin Archambault, qui ne faisait que poursuivre par là son oeuvre de sensibilisation aux études sociales entreprise depuis dix ans. En même temps que la sociologie faisait son entrée à l'Ecole des sciences sociales, économiques et

¹²³ L'abbé Philippe Perrier, "L'Ecole sociale populaire", *ibid.*, p.1.

¹²⁴ Sur les liens de l'Ecole Sociale Populaire avec les syndicats catholiques, qui ne nous intéresse pas directement ici, lire: Michel Tétu, *Les premiers syndicats catholiques canadiens (1900-1921)*, Thèse présentée à l'Ecole des Gradués, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, 1961, pp.283-295.

politiques de Montréal, une autre tentative était faite, dont la première n'était que le support, de diffuser l'enseignement des sciences sociales - cette fois par la voie d'une université qui n'en était pas une. Cette pseudo-université ambulante marque néanmoins un jalon dans l'histoire des sciences sociales au Québec. D'origine allemande (1893), les Semaines sociales françaises furent fondées à Lyon en 1905 afin de contrer les attaques simultanées du scientisme (positivisme scientifique), de l'exégèse moderniste (philologie et histoire), du libéralisme (individualisme et capitalisme), du combisme (sécularisation de l'Etat), du socialisme et du républicanisme (idéaux laïcs et Droits de l'Homme). L'idée faisait des petits et gagnait la Hollande en 1906, puis l'Espagne en 1907, la Belgique en 1908, la Pologne en 1909, la Suisse en 1910, enfin le Canada en 1920, pays où cette formule connaîtra peut-être son plus grand développement en dehors de France.

Aux dires de son fondateur et principal organisateur, Archambault, les Semaines sociales affirmaient, contre les marchands de chimères, la nécessité d'un retour à une doctrine de paix, de justice et de liberté basée sur les lois naturelles enseignées par les encycliques. A l'ouverture de la première session, les semainiers répétaient la nécessité de méditer les enseignements des souverains pontifes et s'entendaient pour réfléchir sur les problèmes sociaux à la lumière de la doctrine sociale chrétienne. "Tous les observateurs reconnaissent l'urgence d'une puissante campagne d'action sociale, tous reconnaissent aussi que cette campagne, il importait de l'éclairer, de l'ordonner par une doctrine ferme et précise."¹²⁵ Les esprits canadiens s'énermaient des événements violents entre classes sociales qui se déroulaient sur le vieux continent. Ils en devinaient avec crainte les prodromes dans le désordre social grandissant, dans la multiplication des grèves, dans la dissolution des moeurs. Mgr Bruchési déplorait l'aggravation de la misère de la classe ouvrière autant que l'aveuglement des classes instruites devant les problèmes nouveaux posés par l'industrialisation. "L'action sociale, répétait-on dans les milieux avertis, est l'action qui s'impose."¹²⁶ Les Semaines sociales du Canada naissent en 1920 de ce besoin de restauration et d'étude sociales. Déjà en 1913, à la neuvième édition des Semaines sociales de France, une demi-douzaine de représentants canadiens, dont Papin Archambault, s'étaient joints à la foule venue entendre les semainiers à Lyon. Encouragées par l'épiscopat, logeant son secrétariat permanent au siège de l'Ecole Sociale Populaire à Montréal, les Semaines sociales canadiennes furent fondées après

¹²⁵ Omer Héroux, "Avant-propos", *Semaines sociales du Canada*, 1920, p.V.

¹²⁶ Olivier Marault, "Vue d'ensemble", *Semaines sociales du Canada*, 1920, p.9.

une réunion entre l'abbé Philippe Perrier, l'avocat Guy Vanier, le journaliste Omer Héroux et le Père Joseph-Papin Archambault. Quand il fut question de recréer l'organisme au Canada, les Canadiens copièrent presque tout de l'institution française. Si l'on suit les thèmes des Semaines sociales de France et du Canada, on s'aperçoit d'ailleurs qu'elles se suivent assez souvent, les auteurs canadiens ne se faisant pas faute de se référer constamment aux travaux des semainiers ou aux ouvrages des intellectuels catholiques français.

Sorte d'université ambulante, les Semaines se déplaçaient de ville en ville, allant dans les grands et les petits centres urbains pour y prêcher la doctrine des Encycliques sociales et éveiller les consciences des citoyens aux grands problèmes sociaux de l'heure. En diffusant l'enseignement des papes à Montréal, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Joliette, Nicolet, Saint-Jean et ailleurs, on croyait pouvoir instruire adéquatement l'élite de la société canadienne-française. "Ce caractère d'université ambulante permet aux Semaines Sociales de répandre la lumière et le levain de la saine doctrine dans des milieux qui varient tous les ans et d'atteindre des gens qui ne viendraient pas à la science si la science ne venait pas à eux."¹²⁷ La formation de militants catholiques initiés à des idées sociales claires et, par conséquent, en mesure d'affronter les problèmes du milieu social, était un constant objectif. Les conférenciers, venus en majorité des disciplines théologiques, philosophiques, sociologiques et juridiques, n'adressaient pas d'abord leurs cours et leurs exposés magistraux aux patrons ou aux ouvriers, clientèle privilégiée de l'Ecole Sociale Populaire, mais aux professeurs et aux pédagogues afin de leur inculquer le sens des valeurs sociales et les principes du gouvernement des rapports humains. Un millier de personnes assistaient en moyenne aux sessions annuelles de cette "université ambulante", sorte de congrès sur les sujets chauds de l'heure.

Les Semaines sociales étaient organisées par une Commission générale, appelée aussi le Comité permanent, chargée de choisir chaque année la ville-hôte et le sujet de la session à venir. Elle était composée de 36 membres, au nombre desquels on compte le cardinal Villeneuve, o.m.i., président d'honneur, le Père Archambault, s.j., président, Guy Vanier, secrétaire, et 33 autres membres de régions et de professions différentes. Une fois choisi le sujet d'étude, la Commission le subdivisait en différentes sections attribuées à des "professeurs" venus de tous les

¹²⁷ Anonyme, "Chronique de l'A.C.J.C.: les Semaines sociales", *Le Devoir*, 31 août 1925, p.3.

milieux, puis elle élisait le lieu des assises. Une commission locale était instituée afin de veiller à l'organisation concrète des journées. Voici comment se déroulait une session. L'enseignement était magistral. Le professeur faisait habituellement lecture d'un cours du haut d'une tribune. Les étudiants écoutaient sans poser de questions; plus tard, s'ils le désiraient, ils pouvaient le faire dans l'intimité et entamer des discussions avec le professeur. Le cadre était donc celui de l'université - hormis l'absence d'examen. Dans leur forme initiale, les Semaines sociales s'ouvraient le lundi avec une messe pontificale. Le délégué ou l'évêque en profitait pour prononcer un mot de bienvenue, accompagné de quelques pages de doctrine. Le représentant du Pape y allait d'une brève allocution et le président général des Semaines sociales d'un discours qui servait de déclaration d'ouverture où il énonçait les motifs ayant présidé au choix du sujet d'étude et au lieu des délibérations. Ensuite les Semaines sociales faisaient s'alterner toute la semaine des exposés, des conférences, des manifestations ouvrières (meeting populaire où étaient étudiées les unions ouvrières), des visites d'industrie (par exemple, en 1923, lors de la session de Trois-Rivières, la Shawinigan Water and Power Plant, la Wabaso Coton Company, la Saint-Maurice Paper Industry) et des cérémonies religieuses. Trois cours avaient lieu chaque jour, auxquels succédait une grande manifestation ou conférence le soir. Les Semaines se terminaient le vendredi soir. A partir de 1932, elles furent raccourcies à quatre jours; et à partir de 1940, elles ne duraient plus qu'une fin de semaine. Les Semaines sociales publiaient chaque année un volume rassemblant les délibérations et les études. La collection de ces volumes forme une documentation importante sur la manière de concevoir alors les questions sociales: le syndicalisme, le capital et le travail, la famille, la propriété, la justice, etc.

Selon Mgr Amédée Gosselin, recteur de l'Université Laval, les Semaines sociales représentaient une extension de l'université dans le domaine de l'action. Elles ne faisaient pas de la science un but en soi, mais seulement un moyen, le but ultime étant d'œuvrer à la réforme générale de la société. Les semainiers utilisaient la connaissance théorique pour éclairer, orienter et diriger l'action pratique. Le moto des semaines sociales n'était-il pas "la science pour l'action"? Sans céder à un trop facile angélisme, les semainiers parlaient du "constant souci d'une formation scientifique, théorique et pratique". "A côté des principes qu'il importe de connaître, [...] il y a la partie expérimentale. Il faut tenir compte des données de fait et pour cela les connaître. Les principes étant appris, il convient d'en faire l'application à tel milieu, à telle difficulté. Pour assurer à l'action sociale toute son efficacité, il faut

connaître le terrain où l'on agit."¹²⁸ Afin que l'enseignement se rapproche de la réalité vécue des travailleurs et des patrons, les organisateurs veillaient à ce que des échanges d'idées puissent avoir lieu lors de rencontres entre des intellectuels et des praticiens qui autrement s'ignoreraient. Les Semaines sociales mettaient en contact les théoriciens avec ceux qui appliquaient les principes d'économie sociale dans "le laboratoire soit de l'usine, soit du patronage, de l'orphelinat, du syndicat ou des caisses populaires". Elles éclairaient les tentatives des militants sociaux, exposaient les principes théoriques, confrontaient les points de vue, validaient les idées par l'expérience et l'expérience par la philosophie. Elles recherchaient l'enchaînement logique des développements mais imprimaient aussi un caractère pratique aux études qui ne devaient pas s'échafauder uniquement dans le vide et la spéculation pure. Antonio Perrault donnait l'exemple des grèves où il est important de connaître, avant de proposer quelque solution que ce soit, la situation financière de l'entreprise, les charges qu'elles supportent, les conditions faites aux ouvriers, les répercussions possibles d'une hausse des salaires, la place qu'occupe l'entreprise dans l'économie nationale. Un règlement ne saurait avoir lieu sans rassembler tous les renseignements utiles pour juger du conflit ou trancher le litige. Les cours et les conférences des Semaines sociales servaient de sources d'informations pour l'apostolat social; ils ambitionnaient de favoriser l'élaboration d'un programme social d'application concrète. Mais par un paradoxe dont il faudra lever la contradiction dans un prochain chapitre, cette science était néanmoins en grande partie livresque. Elle puisait allégrement dans l'enseignement des papes les principes capables de conduire les relations humaines. La découverte des problèmes contemporains, l'étude du milieu concret, la définition de solutions pratiques s'inspiraient de la connaissance des Encycliques et du devoir moral. Etudier les problèmes à la lumière de la doctrine chrétienne, c'était très souvent étudier la doctrine chrétienne à la lumière des problèmes concrets. Faisant une place de choix à l'enseignement social des papes lors de leurs sessions annuelles¹²⁹, les Semaines sociales se considéraient rien moins

¹²⁸ Antonio Perrault, "L'Action sociale", *Semaines sociales*, 1920, pp.184-185.

¹²⁹ Ce qu'illustre la première session consacrée à l'encyclique *Rerum Novarum*, "catéchisme de l'ouvrier", la onzième session consacrée à *Quadragesimo Anno* - laquelle encyclique était considérée par les penseurs et militants chrétiens de l'époque comme la synthèse des principes de la sociologie catholique - et la seizième session portant sur l'encyclique *Divini Redemptoris*, laquelle se voulait une tentative de réaffirmer et définir les droits naturels et chrétiens face à la montée de la menace communiste.

que la voix de “l’auguste sociologue que fut Léon XIII” dans le nouveau monde. Archambault, après en avoir préparé la fondation par ses ouvrages *L’Action sociale et nos devoirs de catholiques* et *Le clergé et l’action sociale*, en défendait la cause lors de la première session en reprenant le discours, de plus en plus consensuel, sur l’importance d’étudier *Rerum Novarum* et d’en faire le “catéchisme social” de l’élite militante. Les Semaines sociales seraient l’occasion de faire connaître un programme social basé à la fois sur la doctrine catholique et les réalités concrètes de la situation nationale. Fournir aux auditeurs des idées claires, remonter aux causes actuelles du mal social, étudier les faits à la lumière de principes chrétiens, en deux mots “appliquer à l’action les connaissances acquises”, voilà l’ambition partagée par les participants. Les sessions de l’université ambulante faciliteraient l’action des groupes militants et la réforme de la société en accord avec les principes des documents pontificaux. Ces réunions feraient se rejoindre praticiens et théoriciens dans une même intention de réforme sociale. En élargissant l’audience des idées sociales et en faisant ainsi oeuvre de propagande, elles permettraient de créer des liens entre intellectuels, travailleurs et militants afin qu’ils puissent trouver un appui mutuel et une cohésion plus grande.

3.3. Les cours et les institutions d’enseignement de la pensée sociale

Archambault n’était certes pas le seul à proposer dans les années vingt un cours distinct d’économie sociale au séminaire. Citant l’exemple des séminaires de Rome, de France, de Belgique, d’Allemagne, d’Espagne, des Etats-Unis, il faisait étalage d’un cours de trois ans consacré à l’organisation sociale (origines et éléments constitutifs de la société), à l’organisation économique (production, distribution et consommation) et à la question sociale (agraire, ouvrière, industrielle et commerciale). Archambault allait plus loin. En appendice de son livre *Le clergé et l’Action sociale*¹³⁰, il publiait *in extenso* le programme de cours de sociologie d’un Français, M. Garriguet. Les grands titres en étaient: notions préliminaires (théologie sociale, société, famille, question sociale), l’Eglise et la question sociale (valeur sociale de l’Evangile, action sociale de l’Eglise, clergé et études sociales), Ecoles sociales (Ecole libérale, Ecole socialiste, Ecole catholique), propriété, travail, capital, les oeuvres sociales (oeuvres de coopération, de prévoyance, de mutualité, etc.). Son voeu sera exaucé, en 1919, avec la mise au programme d’un cours de sciences

¹³⁰ Joseph-Papin Archambault, *Le clergé et l’Action sociale*, *op. cit.*, 1918.

sociales au Grand séminaire de Montréal, dispensé par J.B. Desrosiers, p.s.s.

L'enseignement collégial et supérieur s'ouvre aux sciences sociales. Au Scolasticat de théologie des Clercs de Saint-Viateur, Gustave Lamarche introduit ses élèves à l'économie politique en 1927. L'économie est devenue, selon le professeur, une affaire complexée, la question sociale est vive, et donc l'étude de la société, surtout dans une petite nation comme le Canada français, sollicite toute l'attention des collégiens qui seront les "chefs économiques" de demain ou leurs conseillers. Son cours s'appuie sur une doctrine sociale actualisée par les économistes en vogue et certaines données concrètes. "Lorsqu'il donne son cours aux scolastiques en 1927, Lamarche se réfère à différents annuaires et publications (Bureau International du Travail de Genève, Ecole Sociale Populaire de Montréal), mais aussi à la revue de l'Ecole Libre des Sciences Politiques de Paris et pour les principes à Charles Gide, Leroy-Beaulieu et Truchy."¹³¹ Il fait également appel au livre de Siegfried, *Le Canada, les deux races* (1906), et à celui de Georges Goyau, *Les origines religieuses du Canada* (1924). A Joliette, l'abbé A. Lafortune, licencié en sciences sociales de Louvain, donnait dans les années trente un cours par semaine d'économie sociale. Bernard Nadeau, professeur à Sainte-Marie en 1930, avait une spécialisation en sociologie; Jacques Cousineau, professeur au même établissement de 1930 à 1933, connaîtra une longue carrière d'étude des problèmes ouvriers en regard de la question syndicale. L'inscription de la sociologie et de l'économie sociale et politique dans les cours des collèges classiques apparaît dans la table des matières des programmes de philosophie. En 1936, l'abbé Damien Robert conduisit une enquête sur la situation de la formation sociale dans les collèges de la province. Tout en mêlant formation sociale et cours de science sociale¹³², le panorama découvert trahit une sensibilité croissante pour l'étude de la question sociale. "Les questions sociales sont aujourd'hui au premier plan des préoccupations [...]."¹³³ Les directives de Rome étaient claires à ce sujet: prêtres et laïcs avaient pour obligation "de se consacrer le plus possible à la science et à l'action sociale par l'étude, l'observation et le travail". Les Papes encourageaient la formation sociale dans les collèges, ils en

¹³¹ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois: formation et engagement (1919-1939)*, Montréal / Paris, L'Harmattan, 1996, p.104.

¹³² "Etudier avec les élèves les questions sociales, c'est avant tout s'efforcer de leur inculquer le *sens social*." (Damien Robert, "La formation sociale dans nos collèges classiques", *L'Ecole Sociale Populaire*, 282, 1937, p.2). "Ce qu'il faut, avançait l'abbé Pradel, c'est moins la science sociale que le sens social."

¹³³ Damien Robert, *Ibid.*, p.6.

faisaient un devoir important des pédagogues. Bien sûr, aux collèges, il n'était pas question de mobiliser l'enseignement pour faire des étudiants des spécialistes en sciences sociales. Il s'agissait d'y aller d'un "petit supplément" consistant en l'inculcation de quelques notions et principes et une base de connaissances sur la chose sociale. Plusieurs maisons d'enseignement avaient initié le mouvement en mettant au programme des cours de sociologie ou d'économie sociale. Elles utilisaient pour ce faire les *Notions de sociologie* du Père Passage, s. j., le *Sommaire des principes d'économie social* du Père Fallon, le *Précis de la doctrine sociale et catholique* du Père Cavallera ou le *Manuel de sociologie catholique* du Père A. Belliot.

Outre la nécessité de relever le défi du commerce et de l'industrie, outre une prise de conscience de la violence et de la profondeur du problème social créé par l'industrialisation de la Province, l'étude de la sociologie surgissait d'une crainte sourde des mouvements socialistes, laïcistes ou anarchiques. La crise avait bouleversé le paysage politique canadien. L'apparition de la C.C.F. avait fait souffler un véritable vent de panique sur la Province. Le socialisme, jusque-là contenu dans les frontières de l'Europe, ou en marge de la politique américaine, semblait faire une entrée fracassante sur la scène canadienne, confirmant les scénarios les plus apocalyptiques des catholiques de la Province. Pour faire front, Papin Archambault se décide à mettre sur pied, en 1933, une école de formation sociale à Vaudreuil (située dans les locaux de la maison d'été des scolastiques jésuites, au bord du lac des Deux-Montagnes), où viennent enseigner les professeurs Jean-Baptiste Desrosiers, Georges-Henri Lévesque et Louis Chagnon.¹³⁴ L'École réunissait, pendant environ une semaine et sous la houlette du Père Archambault, divers groupes "qui se livrent à une étude intensive de la doctrine sociale catholique et s'exercent à la propager dans leurs milieux"¹³⁵. Le but était de former les "chefs" des milieux ouvriers ou professionnels à l'aide de cours, de lectures, de débats, d'études faites en commun et d'exercices spirituels. L'École de formation sociale se situait ainsi en quelque sorte entre les retraites fermées et les cours universitaires proprement dits. Le matin était consacré à la méditation sur un sujet social; la messe qui suivait était l'occasion de faire une prière sociale ("par exemple pour demander à Dieu de

¹³⁴ Jacques Cousineau, *L'Église d'ici et le social, 1940-1960*, Tome 1, La Commission Sacerdotale d'Études sociales, Montréal, Bellarmin, 1982, p.135.

¹³⁵ "Initiatives fructueuses", *Relations*, vol. II, no 8, août 1942, p.206.

préserver les nôtres de l'erreur communiste"¹³⁶), seulement ensuite venaient les leçons ou conférences, une l'avant-midi et l'autre l'après-midi, suivies d'une étude en groupe le soir. Les séances se succédaient ainsi pendant huit jours. Les étudiants qui sortaient de l'Ecole connaissaient la base nécessaire pour devenir ensuite professeurs ou conférenciers dans les cercles d'étude, les clubs sociaux, les fédérations, les cercles diocésaines, la radio. Les mouvements et coopératif et syndical, ainsi que les associations jeunesse furent en quelque sorte des relais de la pensée sociale élaborée à Vaudreuil.

L'Ecole de Vaudreuil, mieux organisée et mieux encadrée, est un exemple parmi d'autres des efforts entrepris à partir de la Crise, pour conscientiser les élites à l'éducation sociale. Nommons en vrac l'Institut Pie-XI, en 1939, dirigé par Jean-Baptiste Desrosiers; le Collège du travail, qui s'ouvrit en 1943 pour instruire les ouvriers syndiqués à la doctrine sociale, où enseignèrent, entre plusieurs, François-Albert Angers, Gérard Picard, Jacques Cousineau, Auteuil Richard; une Ecole d'Action ouvrière, établie en 1945 à Saint-Hyacinthe, où se retrouvaient des syndiqués et des membres de la JOC, de la LOC, de l'UCC et des Ligues du Sacré-Coeur. Un peu tout le monde était devenu sensible à la question sociale: je possède chez moi un exemplaire d'une introduction à la sociologie de l'abbé Georges Côté, écrit pour l'Association patronale des services hospitaliers de Québec¹³⁷. Des prêtres et des laïcs s'inscrivent dans les universités étrangères pour mieux comprendre le mouvement de civilisation dont le Québec est le théâtre. Des étudiants, après quelques lectures sociales, décident d'approfondir le questionnement à l'université. Victor Barbeau a déposé à la Sorbonne, en 1924, un mémoire ayant pour sujet "La doctrine de Frédéric Le Play" afin d'obtenir un diplôme d'études supérieures de philosophie. Jean Bruchési fut l'étudiant de Seignobos et de Renouvin en 1924-1926 à Paris, et auditeur libre au séminaire de Roger Grand, disciple de Le Play, à l'Ecole des Chartes. Parti pour la France à l'été 1925, Alain Grandbois s'inscrira à l'Ecole des hautes études sociales (sa maîtrise lui est refusée faute d'avoir passé l'oral) et à l'Ecole libre des sciences politiques. Le Père Emile Bouvier se fit accorder un doctorat par la Georgetown University en 1932. Aumônier de la CTCC de 1933 à

¹³⁶ J.-B. Desrosiers, p. s. s., "L'Ecole normal de Vaudreuil", dans "Les vingt-cinq ans de l'Ecole Sociale Populaire", no 269-270 1936, *Ecole Sociale Populaire*, p.39.

¹³⁷ Georges Côté, abbé, *Notions de sociologie*, Québec, Librairie de l'Action Sociale Catholique, 1949.

1946, l'abbé Georges Côté est un ancien de l'Institut catholique de Paris où il a étudié les sciences sociales. André Laurendeau avait quitté Québec avec en tête le désir de se spécialiser, ainsi qu'il l'écrivait à Lionel Groulx, aussi bien en philosophie qu'en sciences sociales. Il suivit à cette fin les cours de Lallemand et de Siegfried. "Il avait manifestement choisi cette spécialisation en regard des préoccupations de la gauche catholique pour la "question sociale" [...]"¹³⁸, s'éloignant par le fait même des réflexions trop historiennes des maîtres de sa jeunesse. "Le temps était venu, selon André, de considérer les pauvres non comme une classe ou comme des convertis potentiels, mais comme l'objet d'une réforme sociale."¹³⁹ Le Père Cousineau a fait des études à l'Université de Montréal en sciences sociales avant d'obtenir en 1938 un diplôme de l'Ecole libre des sciences politiques de Paris. Emile Bolté et l'abbé Henri Pichette ont reçu leur licence en sciences sociales à Laval, le premier en 1941, le second en 1943. L'abbé Gérard Dion obtint une maîtrise en relations industrielles à l'Université Queens en 1943. Ovila Bélanger, un abbé, publie *Introductions aux science sociales à l'usage des travailleurs* en 1948 (dans lequel se retrouve une section de sociologie générale).

Dans une enquête sur l'éducation dans les établissements d'enseignement provincial, conduite pour le compte de la Commission sacerdotale d'Etudes sociales, on peut mieux mesurer la pénétration de la conscience sociale au Québec¹⁴⁰. Des établissements primaires, secondaires, collégiaux et spécialisés ont été sondés. Au chapitre des matières sociales enseignées, les chiffres suivants se dégagent: 45% des institutions donnaient des cours sur les principales notions de la doctrine sociale, 30% sur les encycliques sociales, 20% sur les Lettres pastorales de l'Episcopat québécois relatives à la question sociale, 50% sur la morale sociale générale, 15% sur la morale des affaires, 25% sur la philosophie sociale. Il existait un enseignement de la géographie humaine dans près de la moitié des cas, tandis que le quart des institutions dispensaient un enseignement portant sur les institutions politiques. 17% des institutions inscrivaient à leur programme la coopération, 14% les notions générales d'économie politique, 13% des notions de législation économique, 8%

¹³⁸ Donald J. Horton, *André Laurendeau*, Montréal, Bellarmin, 1995, p.88.

¹³⁹ *Ibid.*, p.91.

¹⁴⁰ *L'Education sociale, dans les institutions d'enseignement du Québec*, Compte-rendu d'une enquête couvrant la période scolaire 1950-1951, Études et

l'histoire des doctrines économiques et des doctrines sociales. "En résumé, l'enseignement social comprenait avant tout les matières relevant de la morale sociale et de la doctrine sociale de l'Eglise. Les matières se rapportant à la philosophie sociale, à l'économie politique et à la sociologie y tenaient peu de place; celles se rapportant à la législation sociale et à l'histoire sociale, très peu."¹⁴¹ Lorsqu'on tient compte que les institutions primaires, les scolasticats, les centres d'apprentissage, les Ecoles supérieures d'enseignement ménager et les Ecoles régionales d'agriculture ont été approchés pour répondre à ce sondage, on peut cependant être impressionné par les chiffres obtenus. Cet enseignement et cette publicité ont bien entendu eu des répercussions sur les inscriptions en sciences sociales. En 1959, 5% des finissants des collèges classiques choisissaient de s'orienter en sciences sociales.

3.4. L'ACFAS

L'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS) a eu pour ancêtres prestigieux La British Association for the Advancement of Science, l'American Association for the Advancement of Science, ainsi que l'Association française pour l'avancement des sciences. Ces associations, avec bien entendu davantage de moyens et de supports, inspiraient les orientations de l'ACFAS; comme elles, l'ACFAS aspirait à être un instrument de travail scientifique

recherches sociales, V, Saint-Hyacinthe, Secrétariat National d'Action sociale, 1954.

¹⁴¹ Jacques Cousineau, *L'Eglise d'ici et le social*, op. cit., p.72. Il faut dire que la recension est relativisée par les déclarations de deux sociologues: "En effet, le programme de ce baccalauréat dans les collèges classiques ne comporte aucune initiation aux Sciences Sociales. Si ce n'est les quelques notions très élémentaires de Philosophie Sociale qu'y comporte le cours de Philosophie Morale et, dans certains collèges, une étude superficielle des grandes encycliques sociales. Les bacheliers qui s'inscrivent aux Sciences sociales n'y apportent pour ainsi dire aucune connaissance des diverses disciplines sociales." (Maurice Tremblay et Albert Faucher, "L'Enseignement des sciences sociales au Canada de langue française", dans: *Les Arts, Lettres et Sciences au Canada (1949-1951). Recueil d'études spéciales préparées pour la Commission Royale d'Enquête sur l'Avancement des Arts, Lettres et Sciences au Canada*, Ottawa, King's Printer, 1951, p.199.)

et de progrès des connaissances dans la société canadienne-française. Dans sa conférence lors du premier congrès de l'ACFAS, en 1933, le Frère Marie-Victorin avait voulu entretenir l'assistance des "Flores condamnées du Golfe Saint-Laurent". Au delà du sujet proprement dit, il y avait en filigrane une métaphore du groupe canadien-français, lui aussi enclavé dans un milieu hostile, lui aussi menacé d'extinction pour être trop longtemps demeuré en marge de l'évolution qu'avait connu le reste du continent, lui aussi aux prises avec la loi du *struggle for life*, dont Marie-Victorin disait dans un autre texte qu'elle n'épargnait pas les institutions humaines. La science servait la restauration nationale des Canadiens français.¹⁴² Le regroupement des sociétés dans la fédération de l'ACFAS (en 1924: Société de biologie de Montréal, Société canadienne d'histoire naturelle, Société médicale de Montréal, Société de chimie, Société de physique, Société de chimie industrielle, Société des sciences historiques et politiques, Société de mathématiques et d'astronomie, Société canadienne de philosophie) avait pour objectif de permettre la coordination des efforts et la synergie des initiatives.

A côté de la recherche objective, spécialisée et méthodique, les organisateurs de l'ACFAS invitaient à se servir de l'association comme d'une tribune pour diffuser les rudiments et le plaisir de la science dans la vaste public. La tâche d'éveiller le plus grand nombre et les décideurs politiques à la culture scientifique n'a jamais quitté leur esprit pendant les premières décennies. Ils imaginaient même susciter des vocations pour la recherche parmi les jeunes gens (par l'organisation, entre autres initiatives, d'un concours du botanique). De 1923 à 1933, 205 conférences publiques furent organisées dans les écoles, collèges, universités, et devant des groupes de professionnels, de fonctionnaires ou de jeunes scientifiques. "Les universitaires y côtoient [dans l'ACFAS] les professeurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire supérieur; les techniciens de nos services gouvernementaux y fraternisent avec les sociologues et les philosophes."¹⁴³ Pour permettre à

¹⁴² Sur l'histoire de l'ACFAS, lire Raymond Duchesne, "L'ACFAS depuis 1923: pour l'avancement et la diffusion du savoir au Québec", dans: L'ACFAS à travers 50 congrès, *Les Cahiers de l'ACFAS*, 10, 1982, pp.73-106.

¹⁴³ Marie-Victorin, "Le premier congrès de l'ACFAS", *Le Devoir*, 30 octobre

l'association de jouer pleinement cette fonction de courroie de transmission des connaissances, les membres mettent sur pied une bibliothèque qui contient les publications canadiennes couvrant les champs de la science. A partir de 1933, avec la mise sur pied des congrès annuels, l'ACFAS, dont le noyau dur est constitué de professeurs de Montréal, rassemble une masse critique de chercheurs pour qu'il soit profitable de les réunir. La recherche prendra peu à peu le dessus sur l'enseignement et la vulgarisation, sans que ces objectifs disparaissent tout à fait, du moins avant les années soixante, au moment de l'inflation sans précédent du nombre des communications. L'idée de changer de ville hôte chaque année ressemble à la pratique des Semaines sociales de migrer d'un coin à l'autre du Québec.

Quoique faisant la plus belle place aux disciplines des sciences exactes (chimie, physique, mathématique, biologie, botanique, etc.), à l'histoire et à la philosophie, des sociologues ont pris de tout temps part à ses assises. En 1925, Edouard Montpetit en était nommé président; en 1956, Marcel Rioux recevait la médaille Léo-Pariseau en consécration de ses travaux en anthropologie culturelle; en 1959, la médaille Archambault était remise à Georges-Henri Lévesque et, l'année suivante, ce dernier devenait vice-président de l'association. Lors du congrès de 1957, un grand symposium avait été tenu sur "Les Sciences de l'homme et les jugements de valeurs", avec Fernand Dumont, Hubert Guindon et Roger Dehem. En 1933, 21 communications étaient présentées dans la section des sciences morales sur un total de 165; en 1940, 22 communications étaient acceptées dans la section de philosophie, théologie et science sociale; en 1950, la section de philosophie et psychologie groupait 10 conférences; et en 1959, c'était 47 conférences que le public pouvait entendre réparties entre la section de psychologie (16), de science économique (4) et de psychologie sociale (17). Cette liste laisse entrevoir la diversité des sections dans lesquelles peuvent se reconnaître les praticiens des sciences humaines année après année: section de philosophie et de science sociale, section de sciences morales, section d'histoire, de géographie et de sciences sociales, section des sciences morales et politiques, section de philosophie, section d'histoire, de

géographie, d'ethnographie, de philosophie, des sciences sociales, section de philosophie et de psychologie, section des sciences de l'homme. Réciproquement, en 1955, l'instauration d'une section de sociologie pour la première fois, sous la présidence de Jean-Charles Falardeau et d'Henri Legari, n'est pas gage d'une plus grande homogénéité. R. Dumais (Musée de la Province) présente une communication sur "Le camp Marie-Victorin"; J. Rousseau (Jardin botanique) sur "Le nom du caribou chez les Naskapi et les Esquimaux"; Adrien (o. f. m.) sur "Changement et conservatisme dans la culture des Micmacs"; A. Balicki (Musée nationale du Canada) sur "La structure de l'ethnie bulgare-macédonienne de Toronto"; A. Bergeron (Société historique de Montréal) sur "L'Acadie telle qu'elle était"; B. Mailhot (Centre de recherche en relations humaines de Montréal) sur les "Options méthodologiques d'une recherche sur la psychologie des relations inter-ethniques"; M. Rioux (Musée nationale du Canada) sur "Relativisme culturel et jugements de valeur"; P. Garrigue (Département de Sociologie et d'Anthropologie de McGill) sur les "Mythes et réalités dans l'étude des communautés rurales du Québec", R. Dehem (Département de science économique de Laval) sur ""Quelques particularités du fédéralisme suisse". La diversité pourrait difficilement être plus grande. Ce n'est qu'après les années soixante que les sciences humaines vont littéralement envahir l'ACFAS.

Parmi les communications marquantes présentées aux sessions annuelles du point de vue de la sociologie, notons, en 1933, de Léon Gérin, "L'Emploi de la méthode scientifique dans les études sociales", dans laquelle le conférencier résumait les travaux de Le Play, de Tourville et les siens propres. La même année, Arthur Saint-Pierre avait commis deux communications, l'une sur "Le salaire et les prix", au sujet de la valeur d'échange du travail et des marchandises, et "La journée de travail" sur la semaine de 30 heures et de 35 heures. En 1934, Saint-Pierre récidivait avec une conférence sur l'intervention de l'État intitulée "Dirigée ou réglementée". En 1934, Arthur Robert présidait la section de philosophie et de science sociale. Le Père Simon Arseneault, dans "L'économiste et le sociologue", discutait, en 1936, les différents "étages" des théories sociologiques et économiques, et tentait de préciser la compénétration de leurs objets. Après lui, Raymond Tanghe faisait une description

sociologique des "Institutions sociales à Montréal". En 1938, Georges-Henri Lévesque parlait de "Coopératisme". Jean-Charles Falardeau tentait de répondre par la négative, en 1942, à la question "Le communisme est-il l'idéal ultime du marxisme?" En 1943, Émile Simard traitait du "Marxisme et science expérimentale", dans une critique qui s'appuyait sur John Dewey, pendant que Falardeau demandait pour sa part: "L'économique est-elle fondamentale dans le marxisme?" En 1944, 1945 et 1946, les communications de Falardeau prennent une tournure nettement monographique. Il présente "Analyse sociologique du blason populaire d'un village québécois", "La division de la ville de Québec en arrondissement de recensement", "Esquisse de la région métropolitaine de Québec, "Structures sociales d'un village de banlieue évolué" (avec Gaston Blanchet) et "Analyse sociale de l'Île-aux-Coudres" (avec Jean Cimon). C'est lui qui préside, en 1946, la section d'histoire, de géographie, d'ethnographie, de philologie et de science sociale. De 1956 à 1960, viennent s'ajouter aux noms déjà cités Marcel Rioux, Philippe Garrigue, Denis Szabo, Gérard Dion, Léonard Fournier (Département de sociologie, Université de Montréal), Émile Gosselin, Gérard Fortin, Adélarde Tremblay, Claude Morin, Tad. Poznanski (Département de sociologie, Université Laval), Léon Dion, Simone Paré, Fernand Dumont, Guy Rocher et Nicolas Zay (Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de Montréal).

3.5. L'Extension Department de l'Université Laval

C'est en 1944 que la Faculté des Sciences sociales met sur pied un nouveau département, le Service extérieur de Laval, sur le modèle des Extension Departments de McGill et de Nouvelle-Écosse. Il s'agissait de créer un véritable mouvement d'éducation populaire aux adultes en complément de l'instruction offerte dans les écoles. Son programme était établi en trois volets: la formation des techniciens, des animateurs et des leaders; la réalisation d'expérimentations et de recherches; l'établissement d'un centre de documentation. Les Départements de la Faculté des Sciences sociales étaient tous invités à collaborer à cette entreprise éducative *extra-muro*. Les professeurs du Département d'économique montaient davantage les cours

sur les coopératives, ceux de Relations industrielles étudiaient davantage les relations de travail, ceux de Service social héritaient davantage des sujets touchant la famille, les loisirs et le bien-être social, tandis que ceux de sociologie avaient la tâche d'initier aux problèmes urbains et ruraux. Ils le faisaient en tenant compte des exigences de la psychologie moderne et des besoins concrets du public.

L'éducation dispensée par le Service extérieur était à la fois civique et sociale. Véritable institution de diffusion de la pensée sociale, il établissait un lien entre la Faculté et le peuple canadien-français, transmettait les résultats de la recherche avancée et spécialisée et tentait de sensibiliser le plus grand nombre aux indispensables réformes sociales. La devise du Service extérieur peut à cet égard se résumer à "Servir le peuple en l'éclairant". "Le S. E. ne viserait pas seulement à fournir les moyens techniques aux organismes qui s'occupent d'éducation populaire; il chercherait plutôt à diffuser lui-même directement les principes sociaux professés par la Faculté pour amener le peuple à une meilleure compréhension de ses besoins sociaux et l'inciter à faire sa part pour les résoudre. Selon cette conception, le rôle du S. E. serait analogue à celui des "École Sociale Populaire" de Paris et de Montréal."¹⁴⁴ Cette analogie avec l'École sociale populaire peut être poussée plus loin, puisque les Cahiers que publie la Faculté des Sciences sociales ressemblent à maints égards aux brochures de l'École dirigée par Papin Archambault. Dans le cas de ces revues, il ne s'agit pas tant de recherche fondamentale et spécialisée (quoique celle-ci a une place dans leurs pages) que de fournir les moyens d'éclairer l'opinion publique et de contribuer directement à la transformation de la société par la conversion du peuple aux idéaux des sociologues, doctrinaux ou catholiques. Dans les Cahiers de la Faculté des Sciences sociales, les sujets abordés allaient de l'humanisme à l'assurance sociale, de l'acte confédératif de 1867 à l'hygiène sociale, et de la crise de civilisation de l'Occident aux méthodes des monographies géographiques.

Le Service extérieur avait pour première tâche de former des animateurs et

¹⁴⁴ Pierre Laplante, *Au service de l'éducation populaire (le service extérieur de l'Université Laval)*, thèse présentée pour la maîtrise à l'École de Service social, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 1948, pp.54-55.

des leaders, ce que les le playsiens nommaient les autorités sociales, dans les organisations syndicales, les coopératives, les oeuvres sociales, les centres communautaires et de loisirs. Il organisait donc des séances de formation intensive (de deux jours à deux semaines) pour les gérants de coopératives et de caisses populaires, les contremaîtres d'usines, les chefs syndicaux, les moniteurs de loisirs et les institutrices rurales dans le but que ceux-ci puissent mettre en commun leurs expériences concrètes et discuter de leurs problèmes. Il avait conçu également des cours par correspondance - dont le plus couru fut sans nulle doute celui sur la coopération. Cependant, là ne s'arrêtaient pas ses efforts et ses initiatives. Il mettait aussi à la disposition du public une bibliothèque, finançait un camp de vacance (le camp Laquemac), collaborait avec Radio-Canada pour diffuser des cours sur les ondes radiophoniques, soutenaient les initiatives des anciens gradués pour encadrer l'action sociale aux quatre coins de la province (Jean-Charles Falardeau accompagnera le Père Lévesque dans ses tournées de formation sociale en Gaspésie et au Lac-Saint-Jean). La deuxième tâche du Service extérieur était de tenir à jour une documentation complète sur les problèmes touchant l'éducation populaire. Un Centre de documentation et d'aide technique était ainsi complété par une "bibliothèque circulante" où s'accumulaient des fichiers et des renseignements sur 1) les institutions d'éducation populaire (buts, fonctions, méthodes); 2) les films éducatifs; 3) les publications se rapportant à l'éducation populaire; 4) les émissions radiophoniques à caractère éducatif. La troisième et dernière tâche du Service consistait à conduire des recherches et des expériences méthodiques. Entre autres, le Service avait entrepris une enquête sur les organismes consacrés à l'éducation populaire au Canada français, sur les moyens de mieux intégrer les différents mouvements d'éducation populaire et de répartir plus rationnellement les tâches et les fonctions de chacun.

Le Service extérieur est donc bien une institution de diffusion de la pensée sociale, mais établi au sein d'une Faculté divisée en départements spécialisés et consacrée à l'enseignement supérieur. "En plus d'un enseignement conduisant à des grades universitaires, sinon à des professions bien identifiées, [l'École des sciences sociales de Laval] voulut être un centre vivant de la pensée sociale d'où sortirait une

élite capable d'assumer de hautes fonctions dans la société mais aussi répondre au besoin pressant de rénovation sociale."¹⁴⁵ Le Service extérieur perpétuait la tradition de la sociologie doctrinale, de ne pas dissocier l'éducation sociologique et civique, de diffuser l'enseignement de la sociologie au plus grand nombre possible et de favoriser par ce fait même l'accomplissement de réformes sociales.

3.6. L'Institut Canadien des Affaires publiques

La sociologie personnaliste, ne disposant pas des moyens de mobilisation des jésuites, a très peu investi les institutions de diffusion de la pensée sociale¹⁴⁶. Il n'en faudrait pas pour autant oublier l'Institut Canadien des Affaires publiques (I.C.A.P.), créé en 1954, qui sera un des lieux privilégiés de ce rendez-vous entre les théoriciens politiques, les analystes de la société québécoise, les militants sociaux ainsi que les actuels ou prochains hauts fonctionnaires de l'Etat québécois ou fédéral. Subventionné par le gouvernement fédéral, l'Institut attirait surtout des fédéralistes, ou, plus généralement, des opposants au régime duplessiste. La télévision et la radio retransmettaient à travers la Province les conférences et les débats des participants et leur assuraient une large diffusion. Un ouvrage collectif rassemblant le meilleur des interventions était publié dans l'année.

Réunis une fois par an, les congressistes abordaient des sujets polémiques et faisaient le libre examen des idées reçues de la vieille garde nationaliste. Les séances se déroulaient comme suit: un président présentait le conférencier, lequel y allait de son exposé; un panel suivait, limité à deux ou trois commentaires de personnes choisies; puis la séance se terminait par une discussion publique. *Le Peuple*

¹⁴⁵ Eugène Buisnière, "L'éducation des adultes à l'Université Laval", dans: Albert Faucher (dir.), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval. L'histoire de la Faculté des sciences sociales (1938-1988)*, Sainte-Foy, Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, 1988, p.36.

¹⁴⁶ L'École des sciences sociales organisait des "lundis sociaux" pendant lesquels étaient vulgarisées les principales matières de son programme et débattues certaines questions litigieuses. Cette tribune très populaire ne pouvait jouer néanmoins, à l'intérieur du cadre universitaire, le rôle d'une véritable institution de diffusion de la pensée sociale.

souverain (1954), *L'éducation* (1956) ou *La liberté* (1959) sont quelques-uns des thèmes retenus selon une formule qui se voulait la directe contre-partie, avouait Falardeau, des "somnolentes Semaines sociales"¹⁴⁷. Par son contenu et par son organisation, l'ICAP ressemble en effet aux Semaines sociales, et sans doute aspirait-il en partie à remplacer celles-ci. "Conviés par un conseil d'administration, renouvelable chaque année et qui n'a pas d'autre fonction que d'organiser les conférences, des hommes de tous les milieux abandonnent momentanément leurs occupations pour s'adonner à une réflexion en profondeur sur des questions vitales pour le Canada; et les réunions sont ouvertes à tous ceux qui veulent et peuvent y participer. [...] Aussi, l'Institut canadien des Affaires publiques veut-il demeurer, de la façon la plus ouverte et la plus large possible, un des lieux de réflexion au Canada français."¹⁴⁸ Contrairement aux Semaines sociales, l'Institut ne se déplaçait pas de ville en ville mais retournait toujours, soit à Sainte-Adèle, soit à Sainte-Agathe des Monts. Il sollicitait la collaboration d'universitaires ou professeurs venus de France¹⁴⁹, ce que les Semaines sociales n'hésitaient pas à faire, et regroupait, tout comme ces dernières, des intellectuels appartenant aux professions ou formations les plus diverses, mais rassemblés dans un horizon réformiste commun (Thérèse Casgrain, Jean-Louis Gagnon, Paul Gérin-Lajoie, André Laurendeau, Jean-Marc Léger, René Lévesque, Jacques Parizeau, Gérald Pelletier, Claude Ryan, Jeanne Sauvé, Charles Taylor, Pierre-Elliott Trudeau - sans oublier des praticiens des sciences de l'homme: Gérard Bergeron, Guy Coulombe, Léon Dion, Fernand Dumont, Jean-Charles Falardeau Maurice Lamontagne (premier vice-président), Napoléon Leblanc Vincent Lemieux, Yves Martin, Guy Rocher, Arthur Tremblay, tous rattachés à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval).

L'Institut n'aspirait pas à accoucher de résolutions pratiques ni d'un

¹⁴⁷ Sur l'ICAP, lire Marcel Rioux, "Sur l'évolution des idéologies au Québec", *Revue de l'Institut de sociologie de Bruxelles*, 1968, I, pp.95-124.

¹⁴⁸ Guy Roberge, "Avant-propos. L'ICAP, lieu de réflexion", dans ICAP, *Le Canada face à son avenir (un pays qui s'interroge)*, Montréal, Editions du Jour, 1964, p.11.

¹⁴⁹ Henri-Irénée Marrou, "Le dilemme de l'éducation contemporaine", dans: ICAP, *L'éducation*, Montréal, ICAP, 1956, pp.10-18; Raymond Aron, "L'antagonisme Est-Ouest", dans: ICAP, *La communauté mondiale et le Canada*, Montréal, ICAP, 1957, pp.13-22; Paul Ricoeur, "Le paradoxe de la liberté politique", dans: ICAP, *La liberté*, Montréal, ICAP, 1959, pp.51-55; René Rémond, "L'évolution historique du rôle de l'Etat", dans: ICAP, *Le rôle de l'Etat*, Montréal, Editions du Jour, 1962, pp.13-34.

programme politique concret, malgré la propension de ses invités à formuler des solutions possibles et à trancher dans le vif des débats de l'actualité. Plutôt, il se proposait d'être un lieu où les diverses tendances actives dans la société canadienne pourraient se faire entendre dans un climat de liberté. Falardeau ne se retenait pas de dire que l'Institut avait été une bouffée d'air frais dans une Province asphyxiée par la Grande Noirceur, parlant de la résistance héroïque de ses instigateurs et de ses membres. "L'importance qu'a acquise l'Institut canadien des Affaires publiques dans notre milieu, nous n'avons, pour l'évaluer, qu'à évoquer la liste des sujets discutés à chacune de nos Conférences annuelles. Nous n'avons qu'à évoquer la qualité de nos Conférenciers invités et la qualité des travaux qu'ils ont présentés. Nous n'avons qu'à évoquer enfin l'ampleur et la diversité du public atteint par l'Institut et chez lequel celui-ci a provoqué, stimulé et maintenu une réflexion critique de haute qualité - une réflexion qui nous achemine progressivement vers la maturité politique."¹⁵⁰ D'un autre côté, sorte de "tribune nationale" ou de "carrefour de la pensée", l'Institut invitait les collaborateurs à faire "un examen détaillé et lucide" de la situation contemporaine ainsi que des options possibles, de préciser avec impartialité les enjeux présents et de débattre des scénarios d'avenir. "L'Institut Canadien des Affaires Publiques ne se contente pas d'une étude abstraite et théorique des problèmes qu'il soumet à ses membres, à ses invités et à ses amis. Il tient au contraire à faire face aux réalités concrètes et à mettre en présence non seulement des tendances mais aussi des hommes qui les animent."¹⁵¹ L'Institut est par conséquent, non seulement par ses thèmes et par son organisation, mais par ses inspirations premières, une institution de la pensée sociale, oeuvrant à éclairer les citoyens de la Province sur les grands enjeux sociaux et politiques et à diffuser des thèses sociales, ainsi qu'un exemple de la science pour l'action, chère aux sociologues de l'ordre, refusant les idées trop abstraites pour se lancer dans l'organisation effective du réel.

4. Vers l'enseignement supérieur de la sociologie

Les catholiques sociaux de l'entre-deux guerres avaient fait pression pour que des cercles d'études soient mis sur pied; ils avaient réussi à organiser l'Ecole sociale

¹⁵⁰ Jean-Charles Falardeau, "Allocution d'ouverture", dans: ICAP, *Nos hommes politiques*, Editions du Jour, 1964, pp.11-12.

¹⁵¹ Pierre de Bellefeuille, "Avant-propos", dans: ICAP, *Nos hommes politiques*, Montréal, Editions du Jour, 1964, p.9.

populaire et les Semaines sociales dont l'audience fut grande à travers la province. Afin de prolonger et d'appuyer les actions de ces deux organismes, l'École des sciences sociales de Montréal avait ouvert ses portes en 1920. La pensée sociale s'organise donc lentement mais sûrement, depuis la fin du XIXe siècle avec quelques intellectuels isolés jusqu'aux années vingt avec des centres constitués et un début d'enseignement supérieur dans les universités franco-québécoises. La sociologie, partie prenante de la pensée sociale et de la doctrine sociale catholique, se glisse en creux des analyses économiques et des études sur la question sociale, et connaît un engouement certain dès le début du siècle, confirmé au sortir de la première guerre mondiale. Une frange de l'élite canadienne-française s'éveille aux études d'économie politique. Les tâtonnements et les efforts isolés déployés par les Gérin, Bouchette et Desjardins, la situation économique difficile au tournant du siècle, la propagande en faveur d'un service social rationalisé menée par le *social gospel*, le catholicisme social de Léon XIII qui se répandait comme une traînée de poudre à travers la Province concouraient à sensibiliser les consciences. L'idée que les sciences sociales, dont la sociologie, l'économie politique et le service social formaient alors les branches principales (très peu d'anthropologie, de psychologie à peu près nulle trace), méritaient une attention sérieuse de la part du politicien, du prêtre et du philanthrope, faisait progressivement son chemin, et avec elle celle d'organiser l'enseignement des sciences économiques et sociales. Membre de la Société d'économie sociale de Montréal et président de la chambre des notaires, Léandre Bélanger réussissait à inscrire un cours d'économie politique dans les matières à examen pour la pratique du notariat en 1901. L'Université Laval décidait la création d'une Chaire d'économie politique, rattachée à sa Faculté de Droit et occupée par Joseph-Evariste Prince, en 1904¹⁵². Eugène Lafontaine, professeur à la Faculté de droit et président de la SCEC de Montréal, passe pour le principal artisan de la Chaire d'économie politique et sociale créée à la Faculté de Droit de l'Université Laval à Montréal. Edouard Montpetit en sera le premier titulaire.

A partir des années 1910, les Québécois prennent de plus en plus conscience de l'avance prise par les Anglais dans les secteurs industriels. Loin de s'améliorer, la situation semble empirer. Les exploitations forestières ou minières, les forces

¹⁵² "L'importance d'un tel enseignement en soi n'échappe à l'esprit de personne. Il occupe une place considérable dans toutes les universités du monde et en présence de ce mouvement économique qui va sans cesse grandissant dans notre pays, cet enseignement est devenu une nécessité." (J.-E. Prince, "A l'Université Laval. Le cours d'économie politique", *La Vérité*, 14 janvier 1905, p.8.)

hydrauliques, les industries manufacturières sont contrôlées par les étrangers, de telle sorte que partout il ne reste plus aux indigènes francophones que les postes subalternes. Les Canadiens français fournissent la main d'oeuvre à bon marché, pendant que les anglophones s'accaparent les emplois aux échelons supérieurs. Les élites comprirent qu'il était dans leur intérêt de financer un enseignement technique grâce auquel on pourrait former des spécialistes pour l'industrie, le commerce ou la finance. Les initiatives d'institutionnalisation des sciences sont nombreuses et décisives avec l'aménagement de l'Ecole polytechnique (1905), l'ouverture de l'Ecole d'arpentage (1907) et de l'Ecole forestière trois ans plus tard, l'ouverture de l'Ecole des Hautes études commerciales (1910), puis des écoles techniques de Montréal et de Québec (1911), de l'Ecole supérieure de chimie de l'Université Laval (1921), la réorganisation complète de l'Université de Montréal (création d'une Faculté des Sciences, d'une Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques, etc., en 1920). Le gouvernement libéral de Lomer Gouin tente d'adapter l'enseignement à la nouvelle donne économique continentale. La nécessité d'une réforme scolaire qui fasse une large place aux Ecoles spécialisées et techniques ainsi qu'à la compétence et la formation professionnelles fait consensus dans les milieux libéraux et parmi une frange des nationalistes qui comprennent dans l'abandon de la charrue de leur père, non pas une trahison, mais la poursuite de la lutte nationale sur le terrain économique. D'aucuns s'accordent pour répéter que l'absence de main-d'oeuvre qualifiée pèse sur le destin économique du Canada français. Dans un tel contexte, la création de l'Association Canadienne Française pour l'avancement des sciences, en 1923, correspond pour plusieurs à l'"époque des fondations", époque à partir de laquelle on assiste à une réelle diffusion de la pensée scientifique. Organisant des conférences publiques, octroyant des bourses et des prix, l'organisme prend l'allure d'un véritable mouvement chargé de convaincre l'opinion publique de la nécessité d'investir dans les compétences techniques et scientifiques, en même temps qu'il aspire à être un véritable centre de recherche et de diffusion de la science. Il posait incidemment la question du placement des étudiants gradués dans les activités de production industrielle et les services publics, ce qui favorisait aussi l'imbrication dans l'esprit des gens de la science et du développement économique.

Cependant ce tableau général est trompeur. Les chiffres nous apprennent la lenteur du processus qui engage le Québec sur la voie de l'institutionnalisation de la science dans l'enseignement supérieur. L'Ecole polytechnique, seule école alors de sciences appliquées du Canada français, fait état de cinq diplômés à sa première promotion; plus de quarante ans plus tard, la promotion de 1920 compte 11 diplômés,

avec une moyenne totale de six ou sept nouveaux ingénieurs par année¹⁵³. Les cours sont assurés par des professeurs en majorité européens à des étudiants dispersés qui se limitent à devenir ingénieurs des travaux publics. L'Université Laval dénombre, en 1911, près de 33% d'étudiants qui se destinent à la médecine, 14% au droit, 25% au sacerdoce¹⁵⁴. Les commencements difficiles furent aussi le lot de l'École des Hautes Etudes Commerciales jusqu'aux années trente. Sur une période de cinq ans, entre 1924 et 1929, moins de 200 bacheliers sur 1200 (ecclésiastiques et religieux non compris) choisissent les carrières scientifiques¹⁵⁵. Pour être enthousiaste, la promotion de la science au niveau universitaire est longue, en termes absolus, à se traduire par des réalisations concrètes.

Dans ce contraste entre un enthousiasme pour la science et des succès concrets mitigés peut se lire l'histoire de l'institutionnalisation de la sociologie québécoise dans l'enseignement supérieur. Contrairement au discours historien sur le retard du Canada français, l'enseignement des sciences sociales dans les universités québécoises francophones n'est cependant pas pour autant un désert et il n'est pas dit qu'il faudra attendre quinze ans avant que celles-ci n'emboîtent le pas en ce domaine à l'Université McGill, dont le département de sociologie est fondé en 1922. En fait, à rebours de l'assertion de Fournier selon laquelle "Du côté francophone, de peur d'être en reste [face au progrès des sciences sociales à McGill], on institutionnalise aussi."¹⁵⁶, c'est plutôt le contraire qui est vrai. La fondation du Department of Social Science Research par les dirigeants de McGill a été motivée, parmi d'autres raisons assez utilitaires, par l'ambition de servir de "counterpoise to the newly established social-studies program at the University of Montréal"¹⁵⁷. Le climat idéologique du catholicisme social, approfondi par l'École sociale populaire, confirmé par le succès des Semaines sociales, a décidé l'implantation d'un enseignement des sciences

¹⁵³ Raymond Duchesne, *La science et le pouvoir au Québec (1920-1965)*, Québec, L'Éditeur Officiel du Québec, 1978, pp.2-3.

¹⁵⁴ Marcel Fournier, *L'Entrée dans la modernité. Science culture et société au Québec*, Montréal, Editions Saint-Martin, 1986, p.43.

¹⁵⁵ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, T. XXXII, La dépression, Montréal, Fides, 1959, p.21.

¹⁵⁶ Marcel Fournier, "Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexions sur l'avenir", dans Robert Lahaise (dir.), *Québec 2000*, Montréal, HMH, 1999, p.295.

¹⁵⁷ Marlene Shore, *The Science of Social Redemption*, Toronto, Toronto Press, 1987, p.11.

sociales dans les universités au début du siècle. La fondation en 1920 de l'École des Sciences sociales, Économiques et Politiques de l'Université de Montréal s'inscrivait dans cette volonté d'insuffler le sens social aux jeunes générations et de leur donner les instruments techniques pour pratiquer une œuvre de rénovation sociale, soit dans les institutions charitables, soit dans la fonction administrative, soit dans le journalisme. En 1904, quelques-uns avaient proposé la création d'une Chaire d'économie politique à l'Université Laval à Montréal, mais les fonds manquaient pour pousser plus loin cette suggestion. De même, en 1905, sans doute pour les mêmes raisons, la Faculté de Droit réclamera en vain un cours d'économie politique. Deux ans plus tard, en 1907, Montpetit, profitant de ses efforts, occupe le premier cours d'économie politique de cette université. En 1910, il continue ce cours à la Faculté de Droit et plus tard occupera la Chaire d'économie politique à l'École des Hautes Études commerciales.

Elève à Paris en 1908 des leplayisiens Paul Leroy-Beaulieu, Emile Cheysson et Emile Levasseur, participant à la Société d'économie sociale de Montréal où il donnera deux conférences, "Questions sociales et écoles sociales" en 1906 et "L'économie politique, sa définition, son histoire et son utilité" la même année, Edouard Montpetit faisait partie de ce mouvement de réveil et d'organisation. "Quand l'on songe à tant de loisirs gaspillés par nos jeunes hommes, l'on regrette que l'idée de responsabilité, le sens social, l'amour de leur race ne soient pas chez eux plus vivants, ne les portent pas davantage vers l'étude de la sociologie."¹⁵⁸

Instruite des réalités du monde et forte de sa maîtrise de la doctrine catholique, l'élite devait pouvoir propager dans les masses les certitudes morales, sociales et scientifiques de la pensée chrétienne. Jetant un regard vers les révolutions industrielle et démocratique du XIXe siècle, la hiérarchie académique sentait en effet le besoin de donner une impulsion nouvelle à l'enseignement supérieur. La première révolution industrielle s'achevait dans une révolution scientifique où chaque aspect des affaires commerciales était passé au crible rationalisateur des laboratoires et des expertises. La fonction scientifique investissait peu à peu la production économique et l'organisation des entreprises. L'enseignement devait suivre pareil mouvement et déboucher sur une formation - entre autres disciplines - en économie sociale. "Les problèmes sociaux intéressent au premier chef la sérénité morale comme la vitalité

¹⁵⁸ Mot d'ordre de l'Action française, "Étude des sciences sociales", *L'Action française*, Vol. VIII, no 3, août 1922, p.1.

physique des sociétés.”¹⁵⁹ Une formation civique devenait obligatoire pour les jeunes qui se destinaient à la médecine, au droit ou au métier d’ingénieur; mais il fallait aussi se soucier de la formation spéciale d’une classe de sociologues et de travailleurs sociaux. Les questions sociales devenant une préoccupation croissante des esprits éclairés, elles suscitaient une sensibilité nouvelle à une préparation professionnelle. “Les Ecoles de Science sociale se multiplient ici et là. Timides au début, elles s’affirment déjà dans les grands centres. On sent que la sollicitude de l’Université est de ce côté.”¹⁶⁰ L’université devenait un centre supérieur de formation pour organiser rationnellement et positivement une société bouleversée par les ratés du progrès. La question sociale ne pouvait plus être négligée. Elle était devenue aux dires de Montpetit une des questions les plus brûlantes de l’heure. L’étudiant s’initiait à exercer son métier de professionnel mais aussi à appliquer son sens civique aux situations nouvelles auxquelles il se trouvait confronté.

Le nationalisme poussait également en ce sens. L’étude des problèmes économiques servait le relèvement de la nation, elle représentait un des moyens de la reconquête industrielle et financière. Loin d’être une étude oiseuse, superficielle et abstraite, la connaissance de l’économie politique était une façon pratique de servir la cause nationale. La science sociale et économique était le moyen d’assurer la survivance du groupe canadien de langue française, de créer les conditions d’une régénération économique et d’un rehaussement du niveau matériel, sans lesquels, nous confiait Montpetit, il aurait été vain d’attendre la floraison de la vie spirituelle, culturelle et intellectuelle. Et Montpetit de rappeler l’urgence pour les Canadiens français de mieux connaître l’économie politique afin d’œuvrer à conquérir leur indépendance économique, à développer leurs industries et le commerce et à résoudre le problème social sévissant dans la province¹⁶¹. Les universités devaient être capables de créer des compétences en ce sens, non seulement dans le domaine géographique et économique, où la demande était grande, mais aussi dans le domaine social, où les besoins étaient urgents.

Au début des années vingt, les esprits étaient mûrs pour un élargissement de l’enseignement universitaire de la sociologie. “Il faut éveiller des vocations, porter

¹⁵⁹ Edouard Montpetit, “Les universités et l’enseignement des sciences politiques et sociales”, *Revue trimestrielle canadienne*, vol. VII, 1921, p.403.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p.405.

¹⁶¹ Edouard Montpetit, “L’Economie politique”, *La Presse*, 30 novembre 1905, p.30.

les curiosités vers la sociologie, l'économique, la haute politique, orienter une partie des études secondaires vers les questions du jour, préparer des chercheurs."¹⁶² Montpetit ne cessait de le répéter, et les esprits nationalistes l'écoutaient avec une attention de plus en plus soutenue, presque fébrile: le peuple canadien-français était entré dans une lutte pour sa survie dont il ne sortirait vainqueur qu'à la condition de s'y préparer méthodiquement. Les catholiques sociaux l'appuyaient. Les milieux libéraux le suivaient. L'entente se formait autour de l'utilité de créer une Ecole entièrement réservée à l'étude de la question sociale et économique. Au moment où le philosophe Pâquet publiait son *Bréviaire du Canadien français*, dans lequel on retrouve le passage maintes fois cité (à tort et à travers) de la vocation apostolique du peuple canadien-français à l'ombre des clochers des villages, Montpetit venait rappeler le rôle dévolu aux chefs d'entreprise dans l'entreprise de régénération de la nation. Orateur puissant, doublé d'une plume alerte et gracieuse, homme près des cercles du pouvoir et des cercles contestataires, il réussissait à concilier dans son oeuvre progrès technique et traditionalisme. Aimé des nationalistes pour ses prises de positions patriotiques en dépit de ses appels à investir les sphères de l'économie capitaliste, il était excusé auprès des libéraux pour des raisons inverses. Chez lui comme chez son prédécesseur Bouchette, la question nationale et la question économique se confondaient¹⁶³. Invité par l'équipe de *L'Action française* à signer l'article liminaire de la première série de la revue en 1917, sorte de manifeste de la Ligue de défense du français, Montpetit n'hésitait pas à lier le redressement économique et la protection de l'intégrité culturelle de la nation canadienne de langue française. Il écrivait en substance que la question économique était l'autre face de la question nationale, et qu'en conséquence la tâche à laquelle devaient se consacrer incessamment les esprits patriotiques du Canada français était la reconquête économique. Par malheur, à ses yeux, ses compatriotes étaient mal avertis des enjeux, des pièges et des défis qui les attendaient dans cette nouvelle lutte pour la survivance. L'instruction leur manquait cruellement, la préparation supérieure qu'ils recevaient dans les collèges ou les universités sur le sujet était nulle. Les esprits ne pouvaient plus longtemps s'obstiner à fuir les domaines commerciaux, financiers,

¹⁶² Edouard Montpetit, "L'Indépendance économique des Canadiens français", *L'Action française*, vol. V, no 1, janvier 1921, p.15.

¹⁶³ De Bray, le directeur de l'Ecole des HEC, avait publié une étude intitulée *L'Essor industriel et commercial du peuple canadien* (Montréal, Beauchemin), dans lequel se trouvait un chapitre sur la "Nécessité de se tourner vers l'industrie".

industriels, pas plus qu'ils ne pouvaient désertier les cours où s'offrait un enseignement économique et social.

Après le cri de ralliement *Emparons-nous du sol!* d'Honoré Mercier, après celui d'Errol Bouchette, *Emparons-nous des industries!*, se faisait entendre au Québec celui d'*Emparons-nous de la science!* "Plusieurs motifs nous pressaient: donner à la population des centres d'instruction adaptés au progrès; prendre place dans l'ensemble de l'avance canadienne et américaine vers la formation professionnelle; prévoir et prévenir les réactions sociales d'un monde transformé par le productivisme et voué à la noble inquiétude du lendemain, manifestée dans la lettre et l'esprit des Encycliques; connaître nos traditions, les fonder sur le passé et les assouplir au présent, en dégager la richesse, en nourrir la fierté, pour assurer dans les bornes de l'empire dressé par nos découvreurs, le paisible royaume de l'esprit français."¹⁶⁴ Telle était la logique du raisonnement de Montpetit: la science assure l'harmonie sociale souhaitée par les Encycliques et permet l'adaptation des traditions canadiennes-françaises, en même temps qu'elle favorise la prospérité. L'Allemagne montrait la voie. Les procédés et l'organisation des Allemands portaient d'extraordinaires résultats. Leur expansion économique et industrielle faisait l'envie de toute l'Europe. Leur production de fonte et d'acier dépassait celle de l'Angleterre, leur commerce extérieur avait atteint le second rang mondial, leurs industries chimiques étaient à la fine pointe de l'innovation. D'un pays pauvre, inculte, retardé, la volonté alliée à la science avaient fait un pays prospère et dominant. Des circonstances particulières avaient permis cet essor, des structures favorables l'avaient favorisé, certes; mais pour Montpetit, la véritable clef du succès allemand résidait dans l'effort déployé du côté de l'éducation, et spécialement de *la science alliée à la technique*. Et Montpetit de citer les chiffres de fréquentation des vingt-deux institutions d'enseignement supérieur en Allemagne, de l'enseignement professionnel surtout. Bientôt, la conquête de l'autonomie économique par la science sera devenu un objectif louable et patriotique, et pour la petite-bourgeoise d'affaires canadienne-française libérale, et pour les élites nationalistes conservatrices.

4.1. L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales mérite une place à part, tout

¹⁶⁴ Edouard Montpetit, cité par Rodolphe Joubert, *Edouard Montpetit*, Montréal, Editions Elysée, 1975, p.62.

d'abord parce qu'y ont enseigné Edouard Montpetit¹⁶⁵, Esdras Minville, et Victor Barbeau; ensuite parce que *La Revue économique canadienne*, publiée par l'École de 1911 à 1914, abordait, en sus des sujets de la marine, de la législation, du commerce, des transports, des sciences, de l'enseignement, des statistiques et de la colonisation, le sujet de la sociologie. Les professeurs et les élèves qui y écrivaient s'appliquaient à diffuser et vulgariser les sujets socio-économiques. Mais trop coûteuse pour un rayonnement limité, la revue disparaîtra en 1916. Enfin, dernière raison de s'attacher à cette École, les professeurs qui enseignèrent à l'École des sciences sociales, économiques et politiques en 1920 venaient en partie des HEC. Edouard Montpetit, Victor Doré, Jean Désy, Léon-Mercier Gouin, Esdras Minville, François Vézina et Victor Barbeau, pour ne nommer que ceux-là, furent à la fois professeurs aux HEC et conférenciers ou professeurs à l'Université de Montréal. "La nouvelle École des sciences sociales s'inscrit dans le prolongement des activités de l'École des HEC et maintient des liens très étroits avec cette dernière: pendant plusieurs années, le doyen de la Faculté des sciences sociales sera aussi directeur de l'École des HEC."¹⁶⁶ L'affiliation des HEC à l'Université de Montréal avait été en effet décidée en 1914 par le premier ministre Lomer Gouin et Mgr Bruchési afin de la soutenir financièrement et de lui attribuer un caractère officiellement catholique. Au-delà de cette raison pratique, il faut se souvenir que le milieu intellectuel est assez restreint jusqu'au mitan du siècle. Il est normal de retrouver constamment les mêmes visages dans des institutions différentes. Semaines sociales, École Sociale Populaire, HEC, Écoles de sciences sociales, économiques et politiques de Montréal, tout cela fut intimement lié parce que tout cela reposait sur les épaules d'une douzaine d'hommes. L'École des HEC comptait parmi ses professeurs un jeune lion, l'abbé Lionel Groulx, titulaire des cours d'histoire du Canada, d'histoire universelle et d'histoire du commerce; dès ses débuts, elle avait recruté Edouard Montpetit, titulaire du cours d'Économie politique, fraîchement revenu de Paris. Alors que Laureys, Belge émigré, découvrait à ses étudiants les perspectives offertes par l'éventail des sciences économiques, Groulx et Montpetit les rappelaient au milieu humain concret d'où ils

¹⁶⁵ Chargé de cours en droit à l'Université Laval de Montréal, Montpetit avait reçu le mandat de Lomer Gouin, le patron de l'étude où il travaillait comme deuxième clerc, d'écrire un rapport sur l'importance de l'enseignement supérieur au Canada. Il avait émis quelques idées puisées librement dans les ouvrages d'André Siegfried. Gouin le pressent pour devenir directeur de la nouvelle école, mais son jeune âge prévient contre lui.

¹⁶⁶ Marcel Fournier, *L'Entrée dans la modernité*, *op. cit.*, p.47.

étaient issus. L'École y trouvait un sain équilibre. Elle n'hésitait pas à envoyer Groulx et Montpetit courir les collèges de la province pour tenter un recrutement direct et y faire de la propagande. C'est ainsi, au cours d'une de ces tournées, qu'ils convainquirent un bachelier du nom de François Vézina de s'inscrire à l'École. Le vieux mépris pour les professions commerciales s'émuait et l'admiration pour les professions libérales s'estompait, certes, mais lentement, trop lentement sans doute. Fruit des efforts déployés par la Chambre de commerce de Montréal et du milieu des affaires pour décider le gouvernement à fonder une école d'enseignement technique, industrielle et commerciale, l'École des HEC se butait à l'incompréhension des cercles ultramontains et nationalistes. *L'Action catholique* de Québec se livrait à une véritable bataille contre cette "école neutre", Henri Bourassa y allait de longs discours pour discréditer l'entreprise et lui prédire une ruine irrémédiable, Armand Lavergne étant le digne émule de son maître sur la question. Les conflits idéologiques et le maigre support de la part de la Chambre de commerce de Montréal empêchaient le recrutement d'être à la hauteur des attentes. Trente-deux élèves s'enregistrèrent à l'ouverture, neuf diplômés en sortirent en 1913, le nombre des décrocheurs étant, on le voit, anormalement élevé. Les diplômés de la promotion de 1916 sont au nombre de... deux.

Edouard Montpetit se souvenait de l'infortune des moyens donnés aux professeurs à l'ouverture de l'École en 1910. Une vingtaine d'élèves s'étaient rassemblés dans une petite salle pour l'entendre parler d'un sujet qu'il maîtrisait mal et qui était pourtant celui de sa spécialité: l'économie politique. Avant son départ pour Paris, il n'avait pour lettres de noblesse en fait d'économie que deux conférences hâtivement prononcées sur *La Question sociale et les Ecoles sociales* et *L'Economie politique*¹⁶⁷ et sa passion pour l'économie politique, qui lui était venu après la lecture d'une conférence par Charles Savary. Trépanier fait l'hypothèse que Montpetit avait été membre de la Société canadienne d'économie sociale: chose certaine, il avait participé à quelques-unes de ses activités¹⁶⁸. Il avait une assez grande estime pour les oeuvres de Le Play pour parler de lui comme d'une des quatre grandes écoles d'analyse de la question sociale¹⁶⁹. Cependant, en fait de diplôme

¹⁶⁷ Edouard Montpetit, *Souvenirs. Tome 1: Vers la vie*, Montréal, L'Arbre, 1944, p.55. Ces conférences ont été reproduites dans *Le Semeur* et *La Revue canadienne*.

¹⁶⁸ Pierre Trépanier, "A l'occasion du 75e anniversaire de la fondation de l'École Sociale Populaire", *L'Action nationale*, vol. LXXV, no 5, janvier 1986, p.417.

¹⁶⁹ "A ces trois écoles [libérale, socialiste, catholique], il faudrait en joindre une

universitaire, Montpetit, à sa nomination comme professeur, n'en avait guère. Un journaliste, dans *Le Canadien*, avait commenté cette nomination avec un brin d'ironie. Tout en félicitant l'université Laval de son initiative, il relativisait la qualité du cours annoncé en évoquant le dilettantisme et la juvénilité du professeur: "L'Économie politique est avant tout une science de l'observation et d'expériences, une science qui comprend à peu près toutes les autres sciences, par conséquent une science qui demande de la part de ceux qui veulent en répandre l'enseignement un savoir et une expérience que l'on ne rencontre pas chez un jeune homme de l'âge du nouveau professeur [...]. En France et ailleurs, la nomination de M. Montpetit aurait fait lever les épaules à plus d'une personne. Il faut croire qu'ici, à la seule Université canadienne que nous ayons, l'on est beaucoup moins exigeant."¹⁷⁰ Montpetit se le tint pour dit, et partit quelques mois plus tard poursuivre sa formation, grâce à une bourse provinciale, à l'École libre des Sciences politiques à Paris, dirigée par Boutmy (cette école avait bonne réputation au pays, comme en témoigne l'abonnement du Canada français, la revue des professeurs de l'Université Laval aux *Annales de l'École libre des Sciences politiques*¹⁷¹), de 1908 à 1910, puis au Collège des sciences sociales de 1910 à 1911. Il s'inscrit à la première dans la section économique et sociale, il y suivit le cours de "doctrines économiques" de Fernand LePelletier, connu Anatole Leroy-Beaulieu, qui fut son directeur, sortit premier de sa section et deuxième de sa promotion.

Professeur d'économie politique et de droit romain, secrétaire général de l'Université de Montréal, rédacteur en chef de *La Revue trimestrielle canadienne* dès sa fondation en 1915¹⁷², membre de la Commission des Sciences sociales,

autre: l'École de la Paix sociale; mais parce qu'elle est très importante, elle comporte un travail spécial." Edouard Montpetit, "Question sociale et Ecoles sociales. École catholique", *Le Semeur*, tome III, no 10, juin-juillet 1907, p.287.

¹⁷⁰ L'article est reproduit *in extenso* dans Edouard Montpetit, Montréal, Editions Elysée, 1975, pp.218-219.

¹⁷¹ "Au sujet des Annales de l'École libre des Sciences politiques", *Le Canada français*, II, 1889, p.308.

¹⁷² L'École polytechnique ne fut pas un foyer de sciences sociales comme les HEC, mais sa publication, *La Revue Trimestrielle canadienne*, permit de diffuser certains thèmes anthropologiques, car elle contenait une section "Économie politique et sociale". Marcel Fournier a calculé que les articles de cette section, la plus importante parmi quatorze qui touchaient les thèmes de l'ingénierie, de la législation, de l'architecture, de l'hygiène, de la finance, etc, constituent le quart de l'ensemble des textes publiés (Marcel Fournier, *L'Entrée dans la modernité, op. cit.*, p.68.). 12% des auteurs sont des diplômés en sciences sociales. Edouard Montpetit est un des

conférencier à l'École d'enseignement supérieur pour les jeunes filles où l'on avait porté au programme les sciences sociales, président de la Semaine sociale de 1925, membre du corps enseignant à l'ouverture des HEC, un des instigateurs de l'ouverture de l'École de Sciences sociales, économiques et politiques à l'Université de Montréal, Montpetit fut une figure marquante des sciences sociales¹⁷³. L'École des HEC avait pour principal objectif de donner un enseignement commercial supérieur. Mais Montpetit se voyait confier, en plus des cours de droit commercial, de droit constitutionnel, de droit administratif, de droit romain et de législation financière à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, les cours de finances publiques, de politique commerciale, d'économie politique et de statistiques. Dans la décennie 1910, Montpetit fut accaparé par une tâche prométhéenne. Or, lui qui avait commencé sa carrière trois ans plus tôt à la Faculté de droit de l'Université Laval à Montréal, n'avait pour s'appuyer dans ses exposés qu'une maigre tradition sociologique. "Je sais combien ce premier enseignement était livresque. [...] Je m'aidais de mes notes de cours de Paris que j'adaptais au Canada..."¹⁷⁴ Les textes d'Etienne Parent étaient introuvables ou dépassés, les articles de Gérin demeuraient largement ignorés, les livres d'Errol Bouchette et ceux d'Emile Miller ne pouvaient guère constituer à eux seuls une bibliothèque. Le traité de l'abbé F.-A. Baillargé, professeur de philosophie et d'économie politique au Collège de Joliette, était pauvre en faits et riche en citations éclectiques tirées des encycliques ou des manuels des économistes libéraux. Errol Bouchette avait beau lui envier sa chaire, Montpetit sentait qu'elle ne lui servait pas à grand-chose, sinon à élaborer par lui-même l'enseignement que lui réclamaient ses étudiants. "Il restait à adapter au Canada français les leçons recueillies en France et à en tirer une discipline. Encore s'il ne se fût agi que d'économie politique! Je devais appliquer la même méthode à d'autres cours dont on m'avait chargé pour justifier mon traitement de professeur de carrière:

collaborateurs les plus assidus.

¹⁷³ "C'est à Edouard Montpetit que revient le titre d'initiateur de l'enseignement universitaire des sciences sociales. Par ses écrits, ses conférences, son enseignement et surtout par la fondation de son École des sciences sociales à l'Université de Montréal, ce grand penseur éveilla un large public québécois aux problèmes économiques et sociaux. [...] Ce fut le maître canadien qui a le plus marqué ma première formation sociale." (Gonzalve Poulin, "Itinéraire sociologique", *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-décembre 1974, p.214.)

¹⁷⁴ Edouard Montpetit, *Souvenirs*, tome II, Vous avez la parole, Montréal, L'Arbre, 1949, p.22.

les finances publiques, la politique commerciale, la statistique, le droit public, et même les éléments du droit civil, du droit commercial et du droit industriel, toutes choses plus ou moins nouvelles chez nous; et mener ces travaux de front avec ceux que m'imposait une sorte de vie publique conduite en dehors de la politique. Que de paroles!"¹⁷⁵ A la suite de Gérin, qui avait eu la même impression avant lui, avant Falardeau, qui aura la même après lui, Montpetit ressentait l'impression d'être un pionnier de la sociologie et de l'économie politique, arrivant dans un monde neuf sur lequel aucun regard scientifique ou tout simplement critique ne s'était encore posé.

Depuis la fermeture de la *Revue Economique Canadienne*, l'Ecole ne pouvait compter sur aucun organe de diffusion de ses travaux. Aussi, en 1925, Parizeau, Minville, Valmore Gratton, Vézina, Jean Nolin et Fortunat Fortier décidèrent la publication de *L'Actualité économique*. Esdras Minville occupait le poste de secrétaire de rédaction et en fut le principal rédacteur. Revue de vulgarisation, publiant une abondante bibliographie concernant les ouvrages scientifiques les plus récents, elle diffusait l'esprit du corps enseignant. A travers la diversité des sujets abordés, de l'exploitation industrielle des mines aux fluctuations de la bourse, la revue revenait sur le thème ressassé de l'indépendance économique du Canada français. Le problème économique étant celui de la concurrence américaine, la solution passait par la reconquête des territoires économiques tombés aux mains de l'ennemi. C'était là le discours de la principale cheville ouvrière de la revue et de l'Ecole, Esdras Minville.

Minville était de la trempe de Montpetit, avec un accent groulxien qui en durcissait les positions. Il s'était fait des amis dans les rangs du parti de l'Union nationale. Duplessis lui avait proposé le poste de sous-ministre du Commerce et de l'Industrie, qu'il avait décliné, préférant être le conseiller technique du ministère afin de continuer à enseigner. Il sera plus tard nommé commissaire de la Commission Tremblay et y jouera avec François-Albert Angers un rôle important. Nommé directeur des HEC en 1938, Minville n'admettait pas que la recherche soit absente de la mission de l'Ecole. Elle lui semblait l'appendice normal de l'enseignement supérieur. "Il aimerait lancer l'Ecole dans de grands travaux de recherche, au service de la Province. Lui-même ne serait pas un simple administrateur, ou directeur de cours. Il présiderait, à la tête d'un groupe de chercheurs, à l'élaboration d'une

¹⁷⁵ Edouard Montpetit, "Les Canadiens français et l'économie", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, Vol. XXXII, mai 1938, p.56.

politique économique de la province de Québec.”¹⁷⁶ Pour lui, l’enseignement devait être adapté aux réalités concrètes de la province, les exigences devaient être mesurées à l’aune des défis présents, l’étude devait suivre le mouvement de l’évolution des procédés employés dans les industries de la province. “Les problèmes quotidiens n’ont pas fait oublier à Minville sa grande préoccupation d’un centre de recherches, susceptible d’orienter la politique économique de la Province de Québec, Etat national des Canadiens français. Comme secrétaire de rédaction de *L’Actualité économique*, Minville a déjà provoqué un ensemble de travaux intéressants. C’est autour de la revue que s’est organisé ce qui s’est accompli de recherche à l’Ecole des Hautes Etudes Commerciales. *L’Actualité Economique* se transforme - ou plus exactement évolue - en Service de Documentation Economique, dirigé par François-Albert Angers, et dont la revue, qui subsiste, sera l’organe (1942).”¹⁷⁷ Le nom premier de l’organisme devait être Service de Recherches Economiques, mais celui-ci étant déjà pris par une division du ministère du Commerce du Québec, Minville et ses collaborateurs s’arrêtèrent à celui de Service de Documentation Economique. Il s’agissait de renforcer et prolonger les travaux de *L’Actualité économique* en leur donnant une plus grande résonance et surtout en leur permettant un mûrissement et un approfondissement impossibles autrement. Le projet et les méthodes s’inspiraient de ce qui se faisait déjà aux Etats-Unis dans les Extension Departments. Là comme ici, l’objectif était d’éprouver la théorie par la pratique et d’élever la pratique à la théorie. Un service de documentation, regroupant une bibliothèque générale, des dossiers préparés par les professeurs, les travaux des étudiants, des ouvrages spécialisés divers, servait de base première de données. Le Service pouvait croire ainsi répondre de façon plus adéquate aux demandes des milieux des affaires, sans pour autant céder à l’attrait de la commandite, ce qui l’aurait détourné d’études impartiales et plus pressantes, et n’aurait fait avancer ni l’élaboration de la théorie ni l’expérimentation des techniques. A cette fin également, Minville tentait par tous les moyens d’aménager aux professeurs des conditions d’enseignement plus satisfaisantes. Pressurés par leurs tâches académiques, administratives, familiales, peu d’entre eux avaient le loisir ou l’énergie pour se lancer dans des recherches de longue haleine. Se rabattre sur les analyses faites ailleurs, sur le résultat des études conduites dans d’autres pays? Cela n’était pas acceptable pour un homme comme

¹⁷⁶ Robert Rumilly, *Histoire de l’Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal*, Montréal, Beauchemin, 1966, p.141.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p.152.

Minville qui tentait d'adapter le plus rigoureusement possible la théorie universelle au réel autochtone.

C'est alors que fut fondée la collection des "Études sur notre milieu", études d'ensemble sur tel ou tel aspect de la vie économique de la Province: agriculture, forêts, pêcheries, mines, industries manufacturières, commerce, transport, etc. Véritable synthèse des secteurs qu'elles abordent, ces études n'étaient dans l'esprit de Minville que des étapes préliminaires à des recherches plus poussées: d'une part, sur chacune des régions du Québec afin d'en évaluer rigoureusement les ressources et d'en mesurer le potentiel à moyen et long terme; d'autre part, sur chacun des secteurs industriels afin d'en cerner la structure ainsi que de juger de son évolution récente et prochaine. Elles sollicitaient la collaboration d'un nombre appréciable de chercheurs de l'École des Hautes Études Commerciales. Plus qu'un annuaire des ressources pour les entreprises, elles devaient se clore éventuellement sur une politique, c'est-à-dire une tentative de rationaliser le développement de la province par la planification économique. Ce genre d'entreprise ne soulevait pas l'enthousiasme ni du côté des hommes d'affaires canadiens-français, rétifs à l'idée de subventionner des recherches sans souci d'application immédiate, ni du côté du gouvernement, qui suivait la seule politique qu'il connaissait: celle du laisser-faire. Qu'importe, dans l'incompréhension générale et les déboires financiers et techniques, quatre "Études sur notre milieu" réussirent à voir le jour: Notre milieu en 1942, l'Agriculture en 1943, Montréal économique en 1943, la Forêt en 1944, Pêche et Chasse en 1946. Une étude sur les Mines fut abandonnée à un état de composition avancé et une autre sur les industries manufacturières était en branle au moment où l'entreprise dût s'arrêter faute de fonds, le gouvernement provincial cessant soudain de subventionner l'entreprise de recherche. Minville décida, en désespoir de cause, de reprendre l'ancienne formule consistant à publier les thèses et les travaux des meilleurs étudiants, et les travaux des professeurs. Le Service de Documentation Économique servit désormais à encadrer les étudiants de plus en plus nombreux qui voulaient s'orienter vers la recherche empirique.

Avant de clore cette brève présentation des HEC, il faut dire quelques mots de Victor Barbeau dont le nom est aujourd'hui largement oublié dans les cercles intellectuels. Ancien élève des Jésuites, il suivit, dans les années vingt, grâce à une bourse du gouvernement provincial, les cours de Marcel Mauss, de Bouglé et autres représentants de l'École française de sociologie. Revenu au pays, il alla cogner à la porte de l'Université de Montréal pour se faire répondre par Montpetit que l'argent manquait pour engager un professeur. Aux H.E.C. on l'informait qu'une chaire était

disponible, non pas en sciences sociales, mais en langue française. Il l'acceptat avec empressement et devint vite un des principaux défenseurs de la pureté de la langue française de sa génération. Ses livres couvrent surtout le domaine de la culture, du français et de la littérature, pourtant, son poste au H.E.C. oblige, il su à l'occasion s'intéresser aux affaires. Il publiait en 1936 *Mesure de notre taille*, bilan des forces économiques des Canadiens-français, où en des pages vibrantes il constatait que "en dehors de la terre, la grande abandonnée, la grande meurtrie, en dehors de quelques îlots où nous nous maintenons par la force de l'inertie, nous n'avons rien, vous me comprenez, nous n'avons rien. [...] Nous sommes des prolétaires, des manoeuvres, de la chair à usine."¹⁷⁸ L'année suivante paraissait, comme pour faire suite, *Pour nous grandir*, dans lequel Barbeau abordait les sujets du corporatisme, de la religion et de la solidarité. Dans ces deux livres, il disait avoir usé d'une méthode rigoureuse, positive et sociologique. "A la manière verbeuse qui consiste à poser un principe et à en démontrer la véracité je préfère la manière sociologique qui consiste, elle, à constater un fait et à en chercher ensuite l'explication."¹⁷⁹ Il n'était pas difficile pour lui de prouver la colonisation des francophones dans la seule Province où ils étaient majoritaires: les faits parlaient d'eux-mêmes et il suffisaient de systématiser sociologiquement ce qui alors crevait les yeux.

4.2. L'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de Montréal

En 1920, l'année où débutaient les sessions des Semaines sociales, Monseigneur Gauthier, prévoyant l'inutilité des efforts propagandistes des Jésuites sans l'apport incessant d'un enseignement de haut niveau, décidait de créer un centre universitaire d'éducation sociale en mesure d'assurer un programme de cours du soir. Le philosophe L.-A. Paquet déclarait que "l'oeuvre universitaire", s'ouvrant aux "nécessités sociales du jour", devait inscrire, "en dehors des leçons générales de métaphysique et de religion", "parmi les desiderata de son enseignement philosophique supérieur", "[...] qui sont la base des études sociologiques, [...] une chaire spéciale de sociologie"¹⁸⁰. C'est ainsi qu'ouvrait ses portes l'Ecole des

¹⁷⁸ Victor Barbeau, *Mesure de notre taille*, Montréal, Le Devoir, 1936, p.24.

¹⁷⁹ Victor Barbeau, *Ibid.*, pp.13-14.

¹⁸⁰ L.-A. Paquet, "L'oeuvre universitaire", 1920, *Etudes et appréciations, Thèmes sociaux* (EATS), Québec, 1922, pp.77-78. Cité par Yvan Lamonde, "Un almanach idéologique des années 1900-1929: l'oeuvre de Monseigneur L.-A. Paquet, théologien nationaliste", p.258.

sciences sociales, économiques et politiques. Comme il n'était pas possible d'imiter la structure d'une école déjà existante en terre québécoise, on décidait d'élire pour modèle l'université catholique de France et de Belgique¹⁸¹. Nationalisme oblige, affirment certains historiens, il n'était pas question alors de s'inspirer d'un modèle américain et protestant. En vérité, les universités américaines étaient alors fortement sous l'influence du modèle allemand, c'est donc ce modèle que reprirent ici les élites québécoises, tel qu'adapté dans les pays francophones, enviant pourtant comme il se doit l'opulence des universités américaines - dont celle de Berkeley que Montpetit a visité en 1918 en tant que délégué du Gouvernement du Québec. L'idéal allemand traversait l'Ecole libre des sciences politiques d'Emile Boutmy et d'Anatole Leroy-Beaulieu - représentant de l'Ecole libérale en économie et continuateur de l'oeuvre de Boutmy, dont Montpetit avait été l'élève à Paris -, et convoquait la science politique, économique et sociale au relèvement de la patrie par l'organisation de son économie et la constitution d'une élite nationale. Les rêves étaient grands, les ressources plus que modestes. Ambitionner de créer une école du type de l'Ecole libre des sciences politiques (ou de la School of Political Sciences de Londres), tel que Montpetit en a caressé un temps le rêve, semblait simplement chimérique. Il fallait assumer une tâche plus concrète: instruire de jeunes gens de la chose sociale, en sociologie et en politique, dans le domaine de l'action sociale, des fonctions administratives et du journalisme. L'influence de Le Play se poursuivait dans la formation d'une "élite instruite et agissante", c'est-à-dire, selon le terme mis à l'honneur par Le Play, "d'autorités sociales"¹⁸² qui aiguillonneraient l'opinion publique et infléchiraient les politiques publiques.

Les buts de l'Ecole de Montréal étaient triples: assurer une bonne connaissance de la doctrine sociale catholique, donner une bonne base de savoir professionnel, enseigner l'éducation sociale, c'est-à-dire le sens civique. Il ne s'agissait pas encore ici de dispenser un véritable enseignement universitaire supérieur sur trois cycles, mais plus simplement de donner une connaissance de base du milieu canadien et des institutions nationales à ceux qui aspiraient à occuper des hautes fonctions administratives dans la diplomatie, à faire carrière dans le journalisme, à se lancer dans la politique ou à s'impliquer dans les différentes

¹⁸¹ Edouard Montpetit, "L'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques", *Le Devoir*, 11 décembre 1930, p.6.

¹⁸² *Ibid.*, p.6. Le terme "autorités sociales" est largement répandu chez les catholiques sociaux de l'entre-deux guerres.

oeuvres sociales ou mouvements sociaux. Divisé en deux sections (une section sociale, économique et politique, et une section de journalisme), le programme se bornait à assurer à l'étudiant une bonne culture générale en sciences sociales. La licence en sciences sociales exigeait deux ans d'études, et les cours se déroulaient le soir. On ne peut donc pas dire que l'Ecole ait été une véritable école de formation professionnelle. Dans la section sociale, économique et politique, le nombre des cours était réduit à un cours de "philosophie sociale" rattaché au programme de la Faculté de philosophie; des cours "d'économie politique et sociale"; "d'hygiène générale"; et des cours sur "l'organisation industrielle", "l'histoire des doctrines économiques", les "finances publiques", la "législation industrielle", la "géographie humaine", les "oeuvres sociales", la "science politique". L'enseignement s'inspirait à la fois du droit, de la philosophie, de la géographie et de l'économie politique traditionnelle. Il en résultait un programme assez éclectique et confus, fait d'abord pour une clientèle peu exigeante, attirée par la possibilité de se donner, dans le pire des cas, "une sorte de culture de luxe ou d'occupation facultative de ses loisirs"¹⁸³. L'enquête sur l'Université de Montréal présidée par M. Monroe prononçait un jugement sévère sur la qualité de la formation qui se donnait à l'Ecole des sciences sociales¹⁸⁴, ce qu'elle expliquait d'abord par la pauvreté des moyens mis à la disposition des professeurs. Sous un nom pompeux l'Ecole disposait en effet d'un budget plus que dérisoire. "L'Ecole, qui compte plus de deux cents élèves, dispose du même budget qu'on lui a distillé il y a quinze ans! Le même exactement: quelque cinq ou six mille dollars. Elle donne ses cours dans des salles de fortune, pourchassées ici et là au gré des besoins des autres. Elle n'a pas d'immeuble, il va s'en dire: possède-t-elle même un gîte? Quel dévouement de la part de ceux qui s'acharnent au succès de cette institution."¹⁸⁵ Les malheurs financiers de l'Université de Montréal, laquelle frôlera la faillite avant la seconde guerre mondiale,

¹⁸³ Georges-Henri Lévesque, "L'établissement d'une Faculté des sciences sociales à Québec", *Communauté chrétienne*, Vol. XII, no 67, janvier-février 1973, p.328.

¹⁸⁴ Marcel Fournier, *L'Entrée dans la modernité, op. cit.*, p.61.

¹⁸⁵ Edouard Montpetit, "Quinzième anniversaire de l'Ecole", *Annuaire de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques, 1935-1936*, Université de Montréal, p.42. "Il est inutile, poursuivait-il, d'évoquer les salles délabrées, les locaux de fortune, les toges trouées, l'absence de bibliothèque et de revues, l'immense et perpétuelle pénurie des cadres et des choses et le ridicule des cachets au compte-gouttes."

handicaperont pendant longtemps l'avenir de l'École et mineront les efforts des professeurs pour élever les standards de la formation en sciences sociales. Montpetit résume en quelques lignes les quinze années d'enseignement et d'espérance de l'École: "Ainsi, durant ces quinze années [1920-1935] - directement ou indirectement - nous avons contribué à répandre certains aspects de la Sociologie appliquée, science à peu près ignorée de nos pères. Je tiens à le redire, nous regrettons de n'avoir pas dégagé avec la même intensité les principes de la science sociale. Nous ne la négligeons pas tout à fait si nous en évoquons l'essentiel à propos du civisme; mais la science sociale, comme l'a conçue et renouvelée Léon Gérin, devrait faire la base de nos études. En y joignant la géographie humaine, nous aurions une conception nouvelle de nos forces et de nos destinées."¹⁸⁶ Ce programme devant permettre d'ouvrir aux Canadiens français les carrières nouvelles en sociologie, il est trop dire qu'il fut réalisé. Montpetit ne cache guère sa déception de n'avoir pas été à la hauteur des espérances entretenues dans l'ivresse de l'ouverture de l'École en 1920.

Le corps professoral des premières années était composé de Léon-Mercier Gouin, en histoire des doctrines économiques, Jean Désy, en science politique, l'abbé Léonidas Perrin, en philosophie sociale, Arthur Surveyer, en organisation industrielle et du docteur J.-A. Beaudouin, en hygiène générale. Plus tard s'ajouteront à cette équipe Emile Miller, en géographie humaine, Jean Désy (diplômé de l'École des Sciences politiques de Paris), en science politique, Guy Vanier, en finances privées et économie sociale, Victor Doré, en pratique financière, Georges Pelletier et Jean-Noël Fautoux, en journalisme, les Pères Forest et Lamarche, en philosophie sociale, Jean Bruchési (formé à l'École des sciences politiques de Paris en 1924-1927), en science politique, Yves Tessier-Lavigne, en géographie, Arthur Saint-Pierre, en œuvres sociales, Fernand Rinfret, en journalisme, etc. Tous ces professeurs (auxquels il faut rajouter des docteurs en médecine, deux licenciés en droit, un spécialiste en génie, etc.) ne se contentèrent pas de rabâcher une doctrine abstraite, ils tentèrent de donner une formation adéquate et adaptée aux réalités socio-économiques nouvelles. Le but était de préparer une élite qui puisse orienter dans un sens supérieur la destinée de la société canadienne par l'étude des problèmes actuels. Se côtoyaient sur les bancs de l'École des professionnels, des praticiens sociaux, des journalistes, des infirmières, des visiteuses, des membres des cercles d'études, des chefs ouvriers ou patronaux.

Les cours avaient lieu le soir. La première année, les étudiants suivaient des

¹⁸⁶ Edouard Montpetit, "Le rôle de l'École des sciences sociales, économiques et politiques", *Le Devoir*, 15 février 1937, p.6.

cours fondamentaux (philosophie sociale, économie politique et sociale, histoire des doctrines économiques, science politique, organisation industrielle, hygiène générale), avant de se spécialiser, en deuxième année, selon trois sections: soit la section sociale (rapport du capital et du travail, institutions sociales, rôle de l'Etat, législation sociale, oeuvres sociales), soit la section économique et politique (politique intérieure et extérieure des grands Etats modernes, évolution économique et sociale, etc.), soit la section du journalisme. Les étudiants de la première section étaient principalement ceux et, plus rarement, celles destinés à s'impliquer dans les syndicats ouvriers, dans les organisations patronales ou dans les oeuvres de bienfaisance, tandis que, dans la deuxième section, se retrouvaient des étudiants tentés par l'action publique et l'apprentissage des notions générales de la vie en société. Les cours suivaient bien sûr cette division: dans la première section étaient inscrits au programme des cours sur les oeuvres sociales, les pratiques sociales, les institutions sociales, l'hygiène industrielle, les questions agricoles, les grandes industries au Canada, les statistiques démographiques, l'évolution politique des grands Etats modernes, les finances publiques et privées, etc; et dans la seconde section des cours sur la politique économique des principaux pays, sur l'Amérique contemporaine, sur la politique coloniale des grands Etats modernes, sur la législation sociale, sur la géographie humaine, etc. Des années vingt jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'annuaire publié par l'Ecole reflète peu de changements, à part des ajustements mineurs.

La tenue et le programme des cours, malgré les critiques qu'il est toujours possible d'adresser à une entreprise débutante et dont le budget fait aujourd'hui sourire, semblent avoir été d'une certaine hauteur pour un enseignement général, quoique l'on devine que les théories explorées dans les salles de classe ne devaient pas être vraiment approfondies, à lire la liste de tout ce qui devait être passé en revue. Léon-Mercier Gouin, responsable du cours d'histoire des doctrines économiques en 1920, introduisait ses étudiants, entre autres, aux théories de l'Ecole mercantiliste, à l'Ecole des physiocrates, à l'Ecole libérale (dont Smith, Malthus, Ricardo et Say), à l'Ecole critique (Sismondi), à l'Ecole collectiviste (Saint-Simon), à l'Ecole communiste (Fourrier, Blanc), à l'Ecole socialiste de 1848 (Proudhon), à l'Ecole du socialisme-étatique, à l'Ecole marxiste (Marx), aux Ecoles chrétiennes (Le Play), aux socialistes chrétiens, à l'Ecole sociale, à l'Ecole fabienne, aux Ecoles coopératistes (France, Angleterre, Allemagne, Italie), à l'Ecole anarchiste (Bakounine), à l'Ecole communistes (Trotsky et Lénine) et, *last but not least*, aux Ecoles "solidaristes" (Comte et Durkheim). Tous les cours au programme n'étaient pas de cette eau, mais

la plupart était aussi éclectiques et aussi chargés.

La direction de l'École fut confiée à Edouard Montpetit, alors secrétaire général de l'Université et professeur d'économie politique et de droit romain à la Faculté de Droit. Son premier souci fut de constituer une petite bibliothèque meublée de livres rapportés de France. Ces livres complétèrent une collection d'ouvrages sur l'économie politique et la science économique conservée à la bibliothèque de l'Université de Laval à Montréal, de Saint-Sulpice et du Barreau. "Tout cela formait un fond suffisant. Pour le reste, j'entends pour les ouvrages courants, si nécessaires à l'étude de l'actualité, et dont certains étaient consacrés au Canada, nous étions quelques-uns à les faire venir de France et nous les échangeons."¹⁸⁷ Il fut aidé dans sa tâche par un prêtre de Saint-Sulpice, M. Garriguet, qui le censurait et le guidait dans ses choix de lecture afin de ne pas dévier de la droite doctrine catholique. En ce qui concerne la situation canadienne, il lisait *La Colonisation de la Nouvelle-France* d'Emile Salone, *Le Canada économique au XXe siècle* de De Wavrin, *Le Canada à l'exposition de Paris* de Taché et le *Canadian Economics*. Pour ce qui est des théoriciens, il avait un faible pour l'enseignement des Français, surtout pour les travaux alors en vogue un peu partout en Amérique, et à McGill notamment, de Charles Gide et d'Alfred de Foville (dont il avait conservé les notes de cours). Montpetit ne s'arrêtait pas à une tâche d'enseignement toute théorique et abstraite. Il tentait de répandre parmi ses étudiants une culture générale et une conscience des enjeux présents. La tournure qu'il donnera à l'enseignement des sciences sociales était en correspondance avec *la science pour l'action* de son temps. Il publiait ainsi en 1921 un "Programme d'action sociale", dans les cahiers de l'École Sociale Populaire, en parfaite concordance avec l'esprit de la sociologie doctrinale. A la fondation de l'École des HEC, fidèle à son maître parisien Boutmy, il avouait vouloir "doter le Canada français d'un enseignement propre à intéresser la jeunesse aux problèmes de l'heure"¹⁸⁸. D'autre part, il est possible de reconnaître en lui le sociologue avide, non pas de science pure, mais d'une science pratique basée sur une solide base philosophique. Montpetit le répétait à la session des Semaines sociales de 1928: le sociologue moderne aboutit par des voies positives aux conclusions de la doctrine traditionnelle de l'Eglise. Et à l'étude des principes devait succéder l'étude

¹⁸⁷ Edouard Montpetit, "Les Canadiens français et l'économique", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, Vol. XXXII, mai 1938, pp.56-57.

¹⁸⁸ Edouard Montpetit, *Souvenirs*, tome 1: Vers la vie, Montréal, L'Arbre, 1944, p.98.

des faits. Par malheur, disait-il, les faits de la vie économique, sociale et politique canadienne étaient soit ignorés, soit inconnus, soit incomplets. Les documents sur les répercussions sociales du développement économique étaient rares, souvent élaborés à la hâte et sans méthode. Comment donc résoudre les problèmes si les données n'existaient pas? Rien sur l'annuité successorale, aucun chiffre complet sur le revenu national, la fortune privée, le stock monétaire, le capital, aucun inventaire sérieux des richesses naturelles. "Les aspects sociaux de la vie économique, syndicats, grèves, accidents, coopératives, étaient à peine indiqués. Et quelle *pagaye!* Les ministères, occupés de leurs propres statistiques, sans plus, se cantonnaient dans la routine."¹⁸⁹ Pour comble, les administrations fédérale, provinciale et municipale utilisaient des critères différents, ce qui empêchait tout regroupement, recoupement et comparaison des données.

Malgré l'agitation sociale croissante, malgré la bonne volonté de ses principaux artisans, Montpetit en tête, et les efforts redoublés qu'ils firent pour assurer à l'Ecole une formation universitaire en sciences sociales, il fallut attendre 1940, deux ans après la fondation de l'Ecole des sciences sociales de Laval, pour que s'ajoute une troisième année, divisée en cinq sections spécialisées (politique et diplomatie, sociologie, administration et finance privée, administration publiques et journalisme) et 1942 pour que l'Ecole soit érigée en Faculté, soit un an avant l'érection de la Faculté des sciences sociales de Laval - l'Université Laval et l'Université de Montréal se suivant d'assez près, comme on le voit. Cependant, à cette date, contrairement à Laval, elle dispensait toujours un enseignement du soir et, la modicité du cachet aidant, aucun professeur de carrière n'y était rattaché. "Bref, avec sa structure de cours du soir, sa carence de professeurs de carrière et les déficiences de son Institut de recherche, la Faculté des Sciences Sociales, Economiques et Politiques de l'Université de Montréal, en demeurait encore au statut d'un service extérieur d'éducation populaire et bien bas des standards minima de l'enseignement et de la recherche universitaires."¹⁹⁰ La situation changea bientôt. Un Institut de psychologie fut créé en 1942 et un Institut de sociologie, dont Saint-Pierre fut responsable, en 1943 (la pauvreté des moyens de cet Institut fait qu'il occupe une place négligeable dans l'histoire de la sociologie québécoise). En 1945, avec la création de la section des Relations industrielles, un enseignement de jour était offert.

¹⁸⁹ Edouard Montpetit, "Les Canadiens français et l'économie", *op. cit.*, p.57.

¹⁹⁰ Maurice Tremblay et Albert Faucher, "L'Enseignement des sciences sociales au Canada de langue française", *op. cit.*, p.194.

Un ancien étudiant de Joseph Schumpeter, le Père Emile Bouvier, fut embauché. En 1950, Minville avait succédé à Montpetit au poste de Doyen de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques. Le programme devint un programme de cours de jour. Grâce aux encouragements discrets de Mgr Joseph Charbonneau, un corps professoral de carrière en sociologie faisait son entrée en 1951, sous la direction d'un ancien étudiant de l'Université de Louvain, l'Abbé Norbert Lacoste. En 1955, l'abbé Lacoste fondait le département de sociologie (il en sera directeur pendant cinq ans). Entre 1955 et 1958, seront successivement créés les départements d'anthropologie, de sciences économiques et de science politique et le programme d'enseignement s'élargit au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat.

5. L'Ecole des sciences sociales de Québec

L'institutionnalisation de la sociologie à Québec dans l'enseignement supérieur n'a pas débuté avec l'érection de l'Ecole des Sciences sociales de l'Université Laval en 1932, puisque des cours d'économie sociale et politique étaient déjà inscrits au programme¹⁹¹. Cette étape n'en fut pas moins importante. Continuation en quelque sorte de la défunte Société d'Economie Sociale de Québec et de la toujours agissante Action Sociale Catholique¹⁹², il s'agissait, sur le modèle de ce qui existait à Montréal, de créer un foyer d'étude universitaire où ceux qui se destinaient à des carrières touchant à la question sociale pouvaient assimiler les directives des souverains pontifes. Les sciences sociales y étaient considérées sous l'angle d'un "ensemble de doctrines" rattachées à des "principes solides de philosophie"¹⁹³. En continuité avec le créneau de la sociologie de l'ordre, l'Ecole

¹⁹¹ A l'Université Laval, de 1921 à 1926, le programme de sociologie comporte neuf cours, dans lesquels le professeur aborde la société civile, la famille, l'Etat et ses fonctions, le devoir social, etc. Le cours d'Economie sociale et politique aborde les thèmes de la propriété, du travail, du salaire, de l'association professionnelle et des relations entre l'Eglise et l'Etat.

¹⁹² "L'abbé Lortie avait eu - dans sa grande lucidité d'esprit - l'intuition de cette école, lorsqu'il fonda, et l'Action Sociale Catholique, et la Société d'Economie Politique. S'il avait vécu plus longtemps, il est à croire que l'Ecole aurait surgi plus tôt. Sa disparition si brusque - qui nous est encore douloureuse - a fait retarder l'éclosion d'une oeuvre dont la nécessité s'impose impérieusement à nos esprits et à nos volontés." (Arthur Maheux, "Une institution qui répond aux besoins", *L'Evénement*, 11 octobre 1932, p.8.)

¹⁹³ Mgr Camille Roy, *Annuaire de l'Université Laval*, 1931-1932, Québec,

avait surgi du besoin de former les chefs ouvriers ou les publicistes des journaux à la sociologie et aux techniques des sciences sociales¹⁹⁴. L'École n'innovait pas par rapport à Montréal et demeurait à ce moment une institution post-secondaire dispensant, par des cours du soir, des rudiments de sociologie et un complément de culture générale humaniste dans un but de vulgarisation de la science pour le grand public. Présidée par l'abbé Arthur Robert, l'ascendant religieux demeurait visible dans un programme académique qui faisait se succéder des cours de "morale sociale générale", de "droit public de l'Eglise", de "principes d'actions catholiques", avec des cours "d'histoire du journalisme catholique" et de "principes du journalisme catholique". Y enseignaient Mgr Louis-Adophe Pâquet, Mgr Wilfrid Lebon, M. le chanoine Cyrille Gagnon, doyen de la Faculté de philosophie, Alphonse-Marie Parent, secrétaire de la Faculté de philosophie, l'abbé Charles-Omer Garant, secrétaire de la Faculté de philosophie, l'abbé Ferdinand Vandry, l'abbé Guillaume Miville-Déchênes, Joseph-Papin Archambault, Jules Dorion, Eugène L'Heureux et quelques autres. Le cours de sociologie était assuré par Mgr Wilfrid Lebon, professeur de morale et de droit naturel social, dans la lignée de la philosophie thomiste et de la morale sociale chrétienne. Mgr Pâquet, qui joua un rôle dans la fondation de l'École¹⁹⁵, lui avait supposément insufflé un peu de l'esprit de son Académie Saint-Thomas d'Aquin. Quant à Arthur Robert (1876-1938), licencié en sciences politiques et économiques (1906-1907), diplômé de l'Université de Louvain, il trace un parcours qui sera élargi ensuite par le Père Lévesque et les autres clercs sociologues. Impressionné par l'action des catholiques belges qui encadrent les masses ouvrières et organisent les syndicats à la barbe des mouvements socialistes, voulant lui aussi faire quelque chose pour les gagne-petit de son pays, Robert s'applique à Louvain à des "études pratiques". "Il suit un cours de M. Defourny sur l'histoire des théories sociales - Bentham, Smith, Le Play, la méthode monographique -, un cours de Victor Brants sur le capital et le capitalisme et un cours de droit naturel de Mgr Deploige centré sur la morale spéciale et les questions d'actualité: propriété, socialisme, prêt, question juive, famille, divorce, enseignement neutre, question féminine. L'abbé scrute en détail la législation ouvrière belge,

L'Action Sociale, 1932, pp.315-316.

¹⁹⁴ "Les Ecoles de sociologie", *L'Action catholique*, 12 décembre 1930. L'article reproduit une conférence de l'abbé Maxime Fortin.

¹⁹⁵ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, T. XXXIII, La plaie du chômage, Montréal, Fides, 1961, p.128.

assiste à Bruxelles à une conférence du Père Rutten à la Société d'économie sociale et politique portant sur la durée de la journée de travail et réunissant "toutes les sommités sociales catholiques du pays".¹⁹⁶

Lors de l'inauguration des cours de l'Ecole, le Père Archambault avait énuméré les lectures principales des étudiants. Y figuraient en bonne place les Encycliques pontificales (dont, bien sûr, *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*), les cours d'économie sociale d'Antoine et Fallon, le Précis de la doctrine sociale de l'Eglise de Cavillers, les notions de sociologie de Du passage, la Doctrine sociale de l'Eglise d'après les Encycliques du Père Rutten¹⁹⁷. Répétant après bien d'autres que la question économique est en son fond une question morale, l'abbé Robert déclarait sans détour se fier à la doctrine sociale de l'Eglise et aux Encycliques. "En effet, il est de plus en plus urgent que la doctrine sociale de l'Eglise soit de mieux en mieux connue et mise en pratique. Eh! bien, notre Ecole sera un nouveau foyer - oh très modeste - d'où rayonnera sur notre ville, sur notre province, même ailleurs, cette doctrine, d'où rayonnera la vérité exacte concernant les difficiles questions que la crise présente, plus particulièrement, fait remonter à la surface et auxquelles elle donne une poignante actualité."¹⁹⁸ Contre le "vieil individualisme égoïste", contre "l'antique libéralisme, à laisser tout faire et tout passer", contre le "communisme, socialisme, bolchévisme", contre "une condition économique qui paraît ne point vouloir finir de si tôt", contre "la sociologie de Durkheim", l'Ecole nouvellement créée voulait rappeler les lois de la morale sociale. Ce discours semblait choquer dans une Province conservatrice en politique et libérale en économie. "Ceux-là [les libéraux], ils ne voient que le profit immédiat dans la richesse, dans la propriété. Ils sont bien surpris d'apprendre que la question du salaire, comme celle du logement, et encore davantage la question du travail des femmes et des enfants, ont nécessairement un aspect moral, un aspect moral qu'il ne faut pas négliger. Ceux là, aussi, ils ignorent, ou ils veulent ignorer que les moindres incidents de la vie économique, de la vie sociale ne sont que la mise en oeuvre d'une philosophie dont

¹⁹⁶ Yvan Lamonde, "La trame des relations entre la Belgique et le Québec (1830-1940): la primauté de la question sociale", dans: Ginette Kurgan-van Hentenryk (ed.), *La Question sociale en Belgique et au Canada (XIXe-XXe siècles)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1988, p.176.

¹⁹⁷ Papin Archambault, "Un cours magistral du R. P. Archambault", *L'Evénement*, 27 octobre 1932, p.12.

¹⁹⁸ Arthur Robert, "Une institution qui répond aux besoins", *L'Evénement*, 11 octobre 1932, p.8.

les répercussions se font sérieusement sentir dans nos vies si terriblement quotidiennes.”¹⁹⁹ Le Père Villeneuve, actif lors de l’érection de l’Ecole, et qui ne le sera pas moins six ans plus tard lors de sa transformation, déclarait pour sa part: “Alors qu’en des pays immenses la vieille civilisation tombe jusqu’à nous plonger dans l’effroi et la stupeur au bruit de son fracas, est-il sage et légitime de nous plonger la tête dans le sable, de nous soucier peu ou prou comment se sont faites les fissures et les brèches de l’édifice social en ces contrées et de ce qui a rompu l’équilibre de l’ordre?”²⁰⁰ Et répondant, comme il se doit, par la négative, il enchaînait en saluant et bénissant l’enseignement de la sociologie catholique à Laval.

En 1938, la création de l’Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques, sous l’impulsion de Georges-Henri Lévesque et de trois prêtres du Séminaire de Québec, au nombre desquels se trouvaient l’abbé Alphonse-Marie Parent, futur recteur de l’Université Laval, et Charles-Omer Garant, auteur en 1937 de l’ouvrage *L’Eglise au secours de la société*²⁰¹, est annoncée par le Cardinal Villeneuve lors d’une conférence au Palais Montcalm, en février 1938. Aidé par une situation financière incomparablement plus favorable qu’à Montréal, née sous le patronage d’un Cardinal acquis à l’idéal scientifique, il n’était pas d’institution d’enseignement universitaire francophone, ni à Montréal, ni à Ottawa, pouvant se comparer à l’Ecole des Sciences Sociales de l’Université Laval au moment de sa fondation en 1938. Et pourtant, dans ses grandes lignes, l’Ecole ne faisait que prolonger et approfondir ce qui se faisait ailleurs. A ses débuts, il fut décidé d’affilier l’Ecole à la Faculté de philosophie en vue d’y donner un véritable enseignement de niveau universitaire. Les sujets des cours portaient sur le droit naturel, la morale sociale générale, la sociologie, l’économie politique, l’économie familiale, la législation sociale, les droits publics de l’Eglise, les principes d’action catholique,

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ J.M.R. Villeneuve, “Une institution qui répond aux besoins”, *L’Événement*, 11 octobre 1932, p.8.

²⁰¹ Charles-Omer Garant, *L’Eglise au secours de la société*, Québec, L’Action Sociale Catholique, 1937. Ce livre, qui s’ouvre sur une “lettre-préface” du cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, fait état du profond malaise de la société moderne, du désordre économique, sociale et morale qu’on y trouve, et de l’importance, pour y remédier, “d’étudier, de diffuser et de réaliser” la doctrine des Encycliques sociales. Notons que Charles Omer Garant fut conseiller social de l’archevêché et un des fondateurs de la Commission sacerdotale d’études sociales, dont nous aurons à reparler.

ainsi que sur les principes de journalisme catholique et l'histoire du journalisme catholique, car l'Ecole s'occupait également de formation journalistique. Les professeurs de sciences sociales se recrutaient principalement dans les rangs des théologiens, des ecclésiastiques et des juristes, le Père Georges-Henri Lévesque étant le seul diplômé de sociologie (et encore!) de ce premier groupe professoral. Tout cela se situait donc encore dans la lignée de la doctrine sociale de l'Eglise. Mais l'effort était donné pour assurer un véritable enseignement universitaire de jour, élaboré sur trois ans et spécialisé.

5.1. La spécialisation de la sociologie

Nonobstant les difficultés qui surgiront et alimenteront des oppositions cléricales et politiques farouches à son enseignement, l'Ecole a évolué rapidement vers une plus grande spécialisation et une plus large autonomie. En 1943, l'Ecole, érigée en Faculté, fut divisée en quatre départements (Sociologie avec Jean-Charles Falardeau et Arthur Tremblay, Economique avec Maurice Lamontagne et Albert Faucher, Relations industrielles avec Jean-Pierre Després et Gérard Dion, Service Social avec Gonzalve Poulin et Roger Marier), lesquels répondaient d'une volonté de spécialiser l'enseignement tout en préservant la formation sociale générale des étudiants par l'obligation de suivre une première année commune. Le département le plus important et le plus fondamental devient celui de sociologie, entendue comme une discipline impériale visant à rassembler les morceaux laissés épars par les autres branches des sciences sociales. Signalons qu'en 1943, le Département de Sociologie de Laval est le premier du genre dans une Université catholique au Québec. Le phénomène peut-être le plus évident de la vie en société à l'époque actuelle étant les relations d'ordre économique que les hommes nouent entre eux, la décision fut prise d'organiser un département d'économie. L'individu, la famille et l'Etat posant des problèmes d'assistance de plus en plus aigus et nombreux, fut alors créée une Ecole de travail social pour la formation d'experts sachant combler les besoins de sécurité sociale contemporains. Les problèmes liés au travail, en particulier aux relations entre capital et travail, entraînèrent la création d'un Département de Relations industrielles. Est créé en 1943, grâce à une subvention du gouvernement provincial, un Centre de Recherches Sociales afin d'encadrer et de développer des études positives sur le milieu et servir de "laboratoire" aux recherches des différents départements. Ce "laboratoire de sociologie catholique" recevait le mandat d'organiser "l'observation scientifique des faits sociaux, de préparer des spécialistes

de la recherche sociale [...] et, enfin, d'exécuter des travaux spéciaux de recherches sur les milieux sociaux du Québec"²⁰². Ce Centre bénéficiera des conseils de Léon Gérin et de Everett Hughes; il tissera de nombreux liens avec des centres de documentations divers, tels ceux de l'archevêché de Québec, le bureau des archives des ministères provinciaux ou le Bureau fédéral de la statistique, il recevra la collaboration de la Fédération des Chambres de commerce et de la Compagnie de téléphone Bell, et l'aide du Conseil canadien de recherches en sciences sociales, des universités de Montréal, McGill, Toronto et Chicago, ainsi que de centres européens. "In order to insure a solid basis as well as a scientific character for the studies carried on in the various departments and schools just described, a Research Centre was created which, in a certain way, constitutes the co-ordinating centre and clearing-house of all the specialized research units which are a basic part of each department and school of the Faculty."²⁰³ Un an s'écoule et, en 1944, est mis sur pied un Service Extérieur d'Education Sociale, dont l'objectif fut de spécialiser davantage la discipline en évacuant le rôle de vulgarisation de Faculté à l'extérieur de son enseignement régulier par l'établissement de cours du soir et par correspondance, et de prolonger l'oeuvre éducatrice de la Faculté en dehors des enceintes universitaires par l'ajout d'une courroie de transmission entre elle et le peuple. Les besoins d'éducation se faisant sentir pour maintenir et augmenter le standard de vie des classes les plus défavorisées, et pour contribuer à la démocratisation de la culture se trouvèrent comblés par la fondation de l'Extension Department, sur le modèle de ce qui se faisait déjà en Nouvelle-Ecosse, modèle permettant à la Faculté de croire bénéficier du contact avec le « vrai monde ». La même année, le Département de Service social devint une Ecole affiliée sous la direction de Gonzalve Poulin; cette façon d'organiser la Faculté permettait d'assurer l'autonomie des départements, sans abandonner une féconde unité. Par ces départements et cette Ecole, la Faculté espérait pourvoir aux principaux problèmes de la société contemporaine: ceux qui concernaient les faits et la fin de la vie en commun (sociologie); ceux qui concernaient une régulation économique de plus en plus importante (science économique); ceux qui touchaient aux affaires commerciales (l'Ecole de commerce); ceux qui regardaient les relations professionnelles et les conditions de travail

²⁰² F. L., "Recherches sociales", *L'Action catholique*, 20 septembre 1943, p.4.

²⁰³ Georges-Henri Lévesque, "Principles and Facts in the Teaching of Social Sciences", *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, Vol. XIII, no 4, novembre 1947, p.502.

(Relations industrielles); ceux enfin qui concernaient les problèmes humains d'assistance et de bienfaisance (Ecole de service social). Enfin, en 1948, un important remaniement de l'enseignement ajoute une année au baccalauréat, qui passe de trois à quatre ans. La division en départements reflète pour une part la croissance étudiante: les 25 étudiants de 1935 sont devenus 50 en 1938, 110 en 1944 et 125 en 1946.

Cette tendance à la spécialisation se reflète sur le corps professoral, malgré qu'elle se fasse attendre. Alors que, sur 18 professeurs de carrière, en 1950, trois seuls ont reçus leur premier diplôme en sciences sociales, en 1960, il y en aura 5 sur 29, et en 1970, 44 sur un total de 68. Progressivement, la philosophie cède à la sociologie après que la théologie l'eut cédé à la philosophie, en ce qui concerne les diplômes des professeurs. Le tableau de la première génération de professeurs nous donne d'ailleurs une idée de l'hétérogénéité de l'Ecole à cette époque. Charles de Koninck, docteur en théologie de l'Université de Louvain, initiait les étudiants aux subtilités de la philosophie sociale; le père Ignatius Eschmann, un Allemand forcé à l'exil par la guerre, enseignait la méthodologie et la sociologie générale; Jean-T. Delos, chassé lui aussi par la guerre et arrivé à l'École en 1940, chargé d'un cours de sociologie générale orienté dans la perspective de l'Ecole française des institutionalistes: Renard, Hauriou et Duguit; Paul-Henri Guimont, diplômé de Harvard, chargé de vulgariser l'histoire économique et les théories de la science économique; Joseph Sirois, associé à la commission canadienne Rowell-Sirois sur les problèmes constitutionnels, se voit confié les questions relatives au droit constitutionnel; Lévesque, homme de parole et d'action, responsable des cours de philosophie économique. Gravitaient aussi autour de l'École de Laval les professeurs Papin Archambault (enseignement social de l'Eglise), Victor Barbeau et Henri-C. Bois (coopératisme), Benoît Brouillette (géographie humaine), Lionel Roy (situation internationale du Canada), Paul Lebel (histoire des doctrines économiques) et l'Abbé Georges Savard (histoire générale).²⁰⁴

La spécialisation de l'enseignement de la sociologie à Laval peut se lire au niveau des thèses et des mémoires déposés à l'Ecole au cours des années 1940 et 1950 en vue de l'obtention de la maîtrise ou de la licence en sciences sociales.

²⁰⁴ Jean-Charles Falardeau, "La Faculté du Cap Diamant. Une genèse et une réussite", dans: Albert Faucher (dir), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval: L'Histoire de la Faculté des sciences sociales (1938-1988)*, Sainte-Foy, Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, 1988, p.21-22.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire à prime abord, les thèses et mémoires (du moins jusqu'au milieu des années 1940) seront peu consacrées aux études monographiques et porteront beaucoup plus souvent sur des discussions de philosophie sociale. Il faudra attendre l'arrivée d'une seconde génération de professeurs, les Falardeau, Dion ou Lamontagne, pour voir le contenu des travaux étudiants s'orienter progressivement vers l'étude empirique du milieu par l'utilisation de méthodes d'enquêtes positives au service d'un certain militantisme.

Ainsi, petit à petit, la sociologie se spécialise et l'on assiste à un *aggiornamento* des structures traditionnelles de l'enseignement supérieur. Un consensus s'établit sur la nécessité, pour une faculté universitaire, de compter sur des cours complets de jour et de professeurs à temps-plein²⁰⁵. Le procès d'institutionnalisation casse les liens que la sociologie entretenait encore avec la géographie, la philosophie, le droit et la morale. Avec la géographie d'abord, puisque des géographes auraient voulu s'inféoder cette science nouvelle en la ramenant à une branche de la géographie humaine²⁰⁶. Falardeau écrira un article pour dénoncer cette prétention "monopolistique sinon impérialiste", en faisant valoir tout ce qui sépare en droit et en fait ces deux sciences²⁰⁷. Compte tenu de la maigreur du débat au Québec²⁰⁸, l'on peut croire que Falardeau répondait d'abord à des discussions

²⁰⁵ "Le nouveau doyen de la Faculté des Sciences sociales", *Relations*, 118, octobre 1950, p.298.

²⁰⁶ L'exemple de la géographie humaine a été détaillé par Marcel Fournier, *Institutionnalisation et spécialisation*, *op. cit.*, pp.444-472.

²⁰⁷ Jean-Charles Falardeau, "Géographie humaine et sociologie", *La Revue de l'Université Laval*, vol V, no 2, octobre 1950, pp.130-146.

²⁰⁸ Falardeau répond peut-être à Benoît Brouillette, "Comment faire une monographie géographique?", *Cahiers de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval*, vol. III, no 3, 1944. Brouillette, très prudent dans ses assertions, divise la géographie en trois branches: la géographie physique (situation, relief, climat, cours d'eau, végétation, faune, etc.), la géographie humaine (origine de la population, sa répartition, mouvement de la population, les éléments de la population, les occupations, etc.) et la géographie économique (modes d'occupation du sol, agriculture, industries, pêche et chasse, commerce, artisans, transport, communication et services d'utilité publique, autres ressources, etc.). Cette division fait penser un peu à celle de Le Play. Mais Brouillette assigne des "limites précises" à la monographie géographique. Elle constitue uniquement une "base [...] indispensable à une meilleure compréhension des phénomènes sociaux" mais ne saurait jamais remplacer le travail du sociologue. Sur ce débat, lire aussi Jean-Charles Falardeau, "Analyse sociale des communautés rurales", *Cahiers de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval*, vol. IV, no 3, 1944.

américaines entourant les limites de la sociologie, dont les géographes étatsuniens faisaient les frais - l'objet privilégié des sociologues de l'Ecole de Chicago, en particulier, étant devenu le microcosme urbain.

La sociologie rencontrait aussi la philosophie sur son chemin, entretenant avec elles des querelles de frontières disciplinaires. Au moment de l'annonce de la fondation de l'Ecole, le cardinal Villeneuve, citant la phrase de Maritain: *l'humanité a plus besoin de métaphysique que de charbon*, affirmait que l'époque dans laquelle il vivait avait plus besoin de philosophes que d'économistes. Ce qui permettait à un commentateur de conclure: "Ainsi, Laval deviendra un foyer de philosophie économique et sociale rayonnant au loin [...]"²⁰⁹ D'ailleurs, le but explicite de l'Ecole était de "former des chefs sociaux qui pourront résoudre à la lumière de la philosophie les nombreux problèmes qui se posent chez nous"²¹⁰. Au fur et à mesure que la démarche sociologique s'éloigne par rapport à un questionnement sur les fins dernières de l'homme en société et sur la définition du bien commun, elle suscite les critiques de ceux incapables de comprendre que la sociologie puisse omettre d'inscrire ses cadres d'analyse et de recherche dans un cadre théorique plus large. A ce sujet, le Père Lévesque continuait d'affirmer dans les années quarante "l'irremplaçable formation de la philosophie thomiste pour les sciences sociales"²¹¹ et le non moins indispensable rattachement de l'Ecole des sciences sociales à la Faculté de philosophie, comme le serment, poétisait-il, se rattache au cep dont il puise la sève nourricière. Le sociologue avait autant, et sinon davantage besoin de philosophie que de technique, davantage besoin de sagesse que de méthodes. Cependant son enseignement posait les bases d'une dérive des sciences sociales hors des enceintes de la philosophie, en particulier de la philosophie thomiste, dont les disciples allaient recueillir les fruits... et les foudres.

Depuis l'époque lointaine d'Etienne Parent, la sociologie a été associée avec le journalisme. D'Errol Bouchette qui tâta du métier de journaliste à Maurice Lamontagne et Marcel Rioux qui, à leur prise de ruban, disaient faire le choix d'une carrière dans la presse, en passant par Léon Gérin qui caressait, étant jeune, le rêve de "vaticiner un jour dans la gazette", les sociologues d'avant les années quarante

²⁰⁹ Eugène L'Heureux, "La conférence du Père Lévesque", *L'Action catholique*, 1er mars 1938, p.4.

²¹⁰ "Ecole de Sciences sociales", *L'Action catholique*, 1er mars 1938, p.1.

²¹¹ Georges-Henri Lévesque, "Le droit est soumis à la philosophie comme les sciences sociales", *L'Action catholique*, 7 mars 1939, p.1.

furent à peu près tous hésitants à tracer les frontières entre l'une et l'autre carrière. Esdras Minville avait ainsi refusé d'accompagner Olivar Asselin dans son aventure journalistique pour cette raison qu'il préférait à l'agitation du journal le calme de... la revue. Autant les journalistes menèrent des enquêtes sociologiques, autant les sociologues s'impliquèrent dans les journaux. *L'Action française*, devenue *L'Action nationale*, a dirigé de nombreux dossiers portant l'empreinte d'une volonté de faire oeuvre positive et d'amasser des faits sans partialité afin d'éclairer la situation politique, économique, culturelle et sociale du peuple canadien-français. Stanislas Lortie, d'autre part, a senti que son implication sociologique avait besoin d'être relayée par la publicité d'un journal, ce qui sera fait avec la fondation de *L'Action catholique*. La confusion était si grande qu'Edouard Montpetit pouvait appeler Jules Fournier un grand sociologue sur la base de ses écrits dans *Le Devoir*, *L'Action*, ou ailleurs. L'École des sciences sociales, économiques et politiques de Montpetit et l'École des sciences sociales de l'Université Laval réservaient près du tiers de leur enseignement au journalisme. Le journalisme étant basé sur l'enquête et le recueillement d'observations empiriques, en quoi différait-il, demandaient certains, de la pratique sociologique? L'étude des faits, disait un ancien étudiant de l'École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, est la démarche méthodologique de l'enquête journalistique. "Or l'enquête journalistique ne diffère pas en principe de l'enquête d'un autre genre. Il s'ensuit donc que l'École des S. S. E. et P. peut donner une excellente formation à de jeunes journalistes. L'on comprend aussi qu'elle ait pris sous ses auspices l'École de journalisme proprement dite. Celle-là conduit à celle-ci: à la fille, par la mère."²¹² Aussi, à la fondation de l'École des sciences sociales de Québec, un journaliste s'offusquait-il de l'oubli, par certains, du rôle joué par les quotidiens dans la consécration de la sociologie, bien avant que celle-ci ne reçoive une place à l'université. *Le Droit*, *le Devoir*, *l'Action catholique* avaient contribué, selon lui, à faire connaître cette science naissante au grand public et en diffuser les thèmes. Les rédacteurs ne sont pas seulement des chroniqueurs, avançait-il, mais des proto-sociologues. "Tous les journalistes apprécient aujourd'hui l'importance du rôle que l'école naissante va jouer dans notre monde social, économique, politique. De telles conversions nous enchantent et nous laissent espérer que tous les journaux seront désormais les meilleurs auxiliaires des

²¹² Emile Benoist, "Le journalisme", dans: *Quinzième anniversaire de l'École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal*, Montréal, [Editions inconnues], 1937, pp.30-31.

professeurs qui, pour la plupart, vont simplement poursuivre plus efficacement, dans une école bien organisée et très accessible, un enseignement déjà plus d'une fois apprécié par l'autorité religieuse. Cet enseignement porte aujourd'hui ses fruits, puisqu'une institution depuis longtemps nécessaire est devenue possible et vivra vigoureusement."²¹³

Le Droit avait également une prétention à se soumettre la sociologie naissante par peur de la concurrence des praticiens des sciences de l'homme. Les gens de robe n'avaient-ils pas tenu le rôle jusque-là de conseillers et d'experts dans le règlement des questions sociales? Le doyen de la Faculté de Droit, le juge Ferdinand Roy, le déclarait à la radio en 1939²¹⁴: le Droit constituant la principale branche de l'étude des faits humains, sa Faculté devait recevoir l'exclusive de l'enseignement des sciences sociales. Après la cohabitation des sciences sociales à l'intérieur des Facultés de Droit, il s'emportait: "L'activité de l'Ecole des sciences sociales porte les gens à croire que le Droit, science pourtant vraiment sociale, disparaît dans le sillage de la nouvelle Ecole."²¹⁵ La popularité des professeurs Beaulieu et Pigeon n'était sans doute pas étrangère à cette crainte exprimée par le juge Roy, mais, plus profondément, le juge s'alarmait d'une science naissante dont une des tâches était d'éclairer les politiques des gouvernements et de conseiller les législateurs, laissant au Droit les fonctions subalternes relatives à la cour et aux procès. Les professeurs de l'Ecole furent prompts à répliquer à ces attaques. "La faculté de Droit n'a pas à regretter la naissance de l'Ecole des Sciences sociales. Au contraire, elle doit d'en réjouir, car les futurs avocats et les futurs notaires ont maintenant, au moyen de cette Ecole, tout à côté de leur centre de spécialisation, un centre de formation plus générale qui leur offre aussi l'opportunité de faire des études spéciales qui leur seront de la plus grande utilité dans leur vie privée comme dans la vie publique, pour ceux qui y seront, et même et beaucoup [sic] dans l'exercice de leur profession."²¹⁶

Il y a donc un procès régulier et progressif de spécialisation de la discipline

²¹³ Louis-Philippe Roy, "Une école qui a bonne presse", *L'Action catholique*, 14 septembre 1938, p.4.

²¹⁴ Ferdinand Roy, "Les fureurs d'un juriste", Emission radiodiffusée, cité par Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, tome 1, Montréal, La Presse, 1983, p.353.

²¹⁵ "Les fureurs d'un juriste, par le juge Ferdinand Roy", *L'Action catholique*, 19 février 1939.

²¹⁶ Marie-Louis Beaulieu, "Commentaire de M^{re} Marie-Louis Beaulieu sur une causerie de M. le Magistrat-en-chef Ferdinand Roy", *L'Action catholique*, 11 mars 1939, p.4.

sociologique. Toutefois, ce procès s'accompagne d'une évolution inverse, laquelle engage la sociologie à se découvrir un territoire de plus en plus vaste d'investigation empirique. Certes, dans le procès de spécialisation, la sociologie rupture les liens qu'elle entretenait avec différentes disciplines, mais, ce faisant, elle refoule moins ces disciplines à l'extérieur de ses frontières, devenues plus restreintes, plus strictes, plus limitées, qu'elle n'incorpore dans son cursus académique des savoirs qui continuent à graviter en périphérie de celle-ci. Les critiques du milieu universitaire reprochent autant à la sociologie de ne pas faire une place assez grande à la philosophie, que de faire de la philosophie au détriment des philosophes; ils s'alarment autant du fait que la sociologie délaisse l'étude du Droit, qu'elle enseigne ce dernier au détriment des professeurs de la Faculté de droit. Il faut faire par conséquent attention à ne pas lire dans la "spécialisation" de la sociologie le simple repliement de cette discipline sur un objet qui lui serait désormais idiosyncrasique et irréductible. L'époque des sciences sociales à Laval correspond à l'acceptation d'une conception impérialiste de la science sociologique. Non seulement la sociologie chapeaute les autres sciences sociales (l'économie, le service social, les relations industrielles, la science politique), non seulement elle se les soumet dans un rapport hiérarchique de supérieur à inférieur, succédant, dans la Faculté qui est devenue la sienne, à la philosophie comme "reine des sciences", mais elle s'imagine aussi régner sur la réalité sociale tout entière, sans exception ni restriction. Il n'y a désormais plus de champs qui ne lui soient interdits ni de domaines de la société humaine qu'elle s'obligerait à partager. L'organisation de la famille, les lois juridiques, les institutions religieuses relèvent de son domaine tout autant que les conflits de travail ou les politiques publiques. Et c'est pourquoi il faut dire que la spécialisation de la sociologie correspond avant tout... à son élargissement radical.

5.2. Catholicisme et sciences sociales

Dans la présentation habituelle des commencements de la sociologie québécoise, l'historien des idées ne fait que reprendre l'interprétation de Rioux selon laquelle une idéologie de conservation aurait été contestée dans l'après-guerre par une idéologie de rattrapage, elle-même supplantée dans les années 1960 par une idéologie de dépassement. Vue ainsi, à la *sociologie souffrante* de l'entre-deux-guerre aurait succédé la *sociologie militante* des années 1950, puis la *sociologie triomphante* des années 1960, au fur et à mesure que la science sociologique se dégageait radicalement des liens qu'elle entretenait jadis avec la pensée sociale

catholique. On doit reconnaître l'action modernisatrice de l'Etat dans le processus d'institutionnalisation de la sociologie. En se rationalisant et se bureaucratisant, en étendant ses services et en multipliant ses interventions, les Etats provincial et fédéral créaient une demande pour un meilleur contrôle des secteurs d'encadrement social de la santé, de la famille, des assurances, de la jeunesse, etc. Il faut reconnaître aussi la bureaucratisation de l'Eglise elle-même. Le travail social lui apparaissait l'auxiliaire indispensable de sa pastorale. Le milieu ecclésiastique, qui ne se contentait plus depuis longtemps d'un savoir livresque et moral du milieu, se tournait vers une connaissance technique et objective des conditions de la vie chrétienne, telle que proposée par les sciences sociales. L'administration et la planification croissantes suscitaient une rationalisation progressive de l'institution cléricale et des communautés religieuses. Surtout que la baisse des effectifs religieux, le déplacement de l'encadrement cléricale de la paroisse au quartier comme espace de référence bureaucratique ainsi que l'insuffisance des ressources financières pressaient dans le sens d'une plus grande contribution des laïcs. "C'est le problème crucial des dépenses sociales et de santé qui a fondé, au premier chef, la réorganisation des services et la prise en charge plus directe par l'Etat du chapitre de la santé et du bien-être social, fût-ce au détriment des élites traditionnelles."²¹⁷ L'adaptation de l'Eglise aux valeurs de la modernisation et le partage des responsabilités avec l'Etat se sont faits, faute de moyens humains et de ressources financières suffisants pour couvrir les demandes croissantes et répondre aux besoins nouveaux.

Dans cette section de chapitre, je voudrais insister sur l'autre versant de l'histoire de la fondation de l'Ecole de Laval. Elle est en quelque sorte l'aboutissement d'une implication constante de l'Eglise dans les questions ouvrières et sociales. Devant les bouleversements de la société canadienne, l'Eglise catholique n'était pas restée inactive et passive comme ses détracteurs l'en ont accusé dans les années 1960-70 sans y regarder de trop près. Dans un premier temps, soit dès le début du XXe siècle, elle prit l'initiative de former à l'étranger des spécialistes et des prêtres-experts de façon à poser les assises d'un enseignement universitaire de calibre et de qualité; dans un deuxième temps, elle ouvrit des écoles de sciences sociales répondant à la plupart des attentes d'un véritable enseignement universitaire. La fondation de l'Ecole de Québec s'inscrit dans une volonté, de la part de

²¹⁷ Jacques Palard, "Le "travail social" au Québec: de la logique religieuse à la logique étatique", *Service social*, vol. XXXI, no 1, janvier-juin 1982, p.151.

l'épiscopat, d'"affermir la propagation vacillante des notions de bien commun et en renouveler les sources"²¹⁸, d'une part, et d'autre part, d'approfondir l'enseignement de la philosophie sociale et politique en donnant "une importance prépondérante à la doctrine sociale des Encycliques pontificales"²¹⁹. D'ailleurs, l'Ecole des Sciences sociales de Québec s'inspire directement, elle ne s'en cache pas, de l'Ecole des Sciences sociales et politiques de l'université catholique de Lille et de celle de Louvain. Si l'Ecole de Laval, rattachée à l'origine à la Faculté de Philosophie, n'est pas une création redevable des initiatives de l'Eglise catholique québécoise, alors qu'est-ce que c'est? Guy Rocher a beau insister sur le "climat religieux et clérical" comme facteur d'explication du retard de l'institutionnalisation de la sociologie québécoise, il est bien obligé plus loin, sans avoir l'air de se contredire, d'avouer que "l'Eglise catholique, par ses évêques et son clergé, fut à l'origine de l'enseignement des sciences sociales et de la sociologie à Montréal, comme ce fut le cas à Québec"²²⁰. Si l'on en croit le père Cousineau, 19 diplômés sur 23 de la Faculté des Sciences sociales de Laval étaient des prêtres ou des religieux entre 1947 et 1950, ce qui veut dire que la proportion des membres du clergé parmi les diplômés s'élevait à cette époque à plus de 80%²²¹. Ce n'est qu'à partir de l'année 1953 que le nombre de prêtres ou de religieux décroît radicalement et rapidement jusqu'à devenir nul en 1965. A l'Ecole de Service social, il faudra attendre 1956 pour que la proportion entre les religieux et les laïcs tombe nettement en bas de la moitié. A cette époque la moitié des 260 étudiants diplômés de la Faculté des Sciences sociales de l'université

²¹⁸ Cyrias Ouellet, "Témoignage", dans Fernand Dumont et Yves Martin (dirs), *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1982, p.35.

²¹⁹ Gonzalve Poulin, "L'Enseignement des sciences sociales dans les universités canadiennes", *Culture*, tome II, 1941, p.342.

²²⁰ Guy Rocher, "L'institutionnalisation universitaire de la sociologie québécoise francophone: entre le passé et l'avenir", dans: *Les Cahiers de recherche sociologique, La sociologie face au troisième millénaire*, No 30, Montréal, Département de sociologie, UQAM, 1998, p.20.

²²¹ J. Cousineau, *Essais sur le Québec contemporain*, p.210. Les chiffres compilés par Marius Plante élèvent encore ce pourcentage: 13 diplômés de la Faculté sur 14 auraient été des prêtres ou des religieux entre 1947 et 1952. (Marius Plante, "Evolution des origines sociales des étudiants de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval (1947-1965), Thèse de maîtrise, Faculté des sciences de l'éducation, Québec, 1968.)

de Montréal venait des membres du bas clergé et des communautés religieuses²²².

La fondation de l'École des sciences sociales découle bien sûr de la nécessité d'un rattrapage idéologique et économique par un courageux effort de rationalisation de l'encadrement social, avec pour résultat, parmi divers phénomènes inégalement étudiés, la constitution progressive, au cours des années 1950 et 1960, d'une technocratie gouvernementale, au fédéral d'abord, au provincial ensuite, avec ce que cela comporte de paliers ministériels, de fonctionnaires, de bureaucrates, de conseillers, de gestionnaires et de spécialistes à tous les niveaux de la hiérarchie. Mais en vérité, l'idéal scientifique et positif de la sociologie a été scientifique et positif pour des raisons globalement incidentes, cet idéal servant une fin plus haute et participant d'une vision plus générale. L'histoire d'une pratique sociologique moderne, libérale, positive et désintéressée, pour être vraie par certains côtés, est non seulement incomplète, elle masque peut-être autant qu'elle dévoile les raisons profondes de l'institutionnalisation de la sociologie québécoise à l'aube de la seconde guerre mondiale. A cette date, la sociologie se voulait en effet, non pas dans le sillage du libéralisme, du capitalisme et du rationalisme, mais en réaction radicale face à une modernité rationaliste et individualiste conçue par elle comme la production d'une société sans corps et sans âme²²³. Il ne faut pas oublier que la sociologie inaugurerait son discours modernisateur et laïcisant au moment où le clergé continuait à dominer l'université, et que c'est pourtant la cléricature qui en a été le constant soutien. Il y a là un paradoxe qu'il serait impossible d'expliquer s'il ne fallait voir dans la fondation de l'École de Laval que les agissements de froids technocrates calculateurs au service de l'État de droit moderne.

Un écrit de Marcel Clément, alors jeune professeur à l'École des sciences sociales de Laval²²⁴, est éclairant sur l'histoire de cette période de

²²² Marcel Fournier, "Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois", *Sociologie et Sociétés*, vol. VII, no 2, novembre 1975, p.90.

²²³ Jean-Philippe Warren, *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998.

²²⁴ Professeur d'économie du travail, ancien étudiant de François Perroux qui l'a référé au Père Lévesque, Marcel Clément se fera bientôt connaître pour ses positions orthodoxes et intransigeantes. Devant les plaintes qui s'accumulent et les cas d'insubordination face à la hiérarchie universitaire, on décide son renvoi en 1949. Il sera récupéré par l'École Sociale Populaire et écrira quelques numéros de la collection sociologique de celle-ci. Il est engagé en 1950 à l'École des sciences sociales de Montréal et à la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal comme professeur de doctrine sociale de l'Église et à l'École des Hautes Etudes

l'institutionnalisation de la sociologie québécoise. Clément y écrit que la domination de l'homme sur les matières par la science physique et la domination sur la vie par la science biologique n'a pas réussi à assurer le bonheur à l'homme. L'homme vit dans l'inquiétude et la misère faute de pouvoir étendre son empire sur les phénomènes politiques, économiques et sociaux. La science économique cafouille lorsque vient le temps d'énoncer les lois de la prospérité, les politiciens parlent de justice sans savoir l'incarner, les sociologues couchent sur papier des théories sur l'ordre social que les faits ne cessent de démentir. Les sciences sociales n'ont pas encore su élaborer une connaissance rationnelle et objective de la société. Pendant ce temps, les progrès techniques progressant à une allure affolante, les cultures réussissent à étendre leurs ramifications dans le monde entier grâce à la rapidité des transports et la circulation multipliée des informations. Les cultures se compénètrent; peu à peu le monde se rend compte de son unité. Réformer le monde, implique dans l'esprit de Clément, non seulement une planification de la technique, non seulement une orientation des progrès mécaniques, mais un effort de sainteté et de purification des coeurs. Selon lui, la ferveur religieuse doit accompagner le mouvement d'internationalisation de la technique. Mais il ne fait de doute dans son esprit que cette prise de conscience du chrétien de son devoir de participer à la moralisation et à la spiritualisation du monde moderne est indissolublement lié aux sciences sociales. "Après avoir dominé la matière et maîtrisé la vie, l'homme se mesure avec l'esprit. Après avoir rétabli, par les sciences physiques et biologiques, sa royauté sur tout ce qui n'est pas lui, l'homme est appelé à rétablir son empire sur lui-même, et cela, à l'échelle du Monde. C'est l'heure où, par l'expérience et la raison, l'homme doit, par les sciences sociales, assurer la santé, la prospérité et l'unité des sociétés. Pour cela aucun effort naturel ne doit être négligé. Toutes les sciences positives doivent être mises à contribution." Seulement les sciences sociales ne sont qu'un instrument du processus de rechristianisation planétaire, elles sont le truchement par lequel se fera la redécouverte des valeurs chrétiennes qui, partie du témoignage de chaque personne, gagnera par osmose la famille, le groupe professionnel, les institutions sociales, la nation, pour aller se fondre en bout de course dans l'humanisme universel. "[...] l'heure des sciences sociales, c'est l'heure de Dieu. [...] Le monde et l'homme n'ont été créés que pour la gloire de Dieu. La Science des sciences sera de le découvrir aux

commerciales comme professeur de méthodologie économique. Il a animé la série de forums "Un monde s'édifie" à Radio-Canada. Il retournera bientôt en France diriger le Centre français de sociologie.

esprits étonnés de tous les peuples de la terre, de ranimer le feu sacré, pour que toutes les sociétés ressuscitées par la loi divine, s'offrent ensemble au Christ-Roi par les mains de la Vierge Médiatrice de toute grâce, pour obtenir enfin au monde le témoignage historique de son Amour."²²⁵

Ce texte de Marcel Clément, dans sa forme illuminée, nous confirme que la volonté d'implanter des sciences positives et scientifiques au Canada-français ne répond pas uniquement d'impératifs rationalistes, mais qu'elle s'insère également à l'intérieur d'un courant de rénovation catholique qui croyait voir dans la science, sinon un reflet de la vérité divine, du moins un instrument privilégié de régénération sociale et morale. Et cela en parfaite continuité avec la pensée sociale de l'Eglise depuis le début du XXe siècle. La fondation de l'Ecole de Laval ne correspond pas avec une rupture dans la politique de l'Eglise à l'égard des sciences sociales au Canada, mais plutôt avec une réorientation du sens de la pratique de la science elle-même. L'Ecole de Laval tentait de devenir, dans la tête de ses artisans, "une institution essentiellement dynamique, et résolument tournée vers le progrès". "Une chose l'intéresse: le progrès. C'est-à-dire la marche en avant."²²⁶ Ses étudiants devaient être, selon l'expression consacrée, *le levain dans la pâte*, ce qui voulait dire rompre avec une attitude de "témoins apeurés et geignards" afin d'être "présents au monde" pour le comprendre et le transformer dans l'axe de la pensée chrétienne. Préserver l'acquis ne devait pas être la facile excuse pour s'embusquer dans un passé mythifié et révolu. "Dans la très modeste mesure où elle peut y contribuer, la Faculté des sciences sociales de Laval veut faire sa part de construction dans l'immense révolution universelle qui s'opère présentement sous nos yeux, et qui se fera sans les chrétiens, c'est-à-dire contre eux, s'ils n'osent apporter à son achèvement le ferment évangélique qui peut transformer l'hécatombe qu'elle risque d'être en une civilisation à taille d'homme, digne de la majesté de l'histoire et de l'espérance des enfants de Dieu."²²⁷ La définition du métier de sociologue épouse cette vision des choses puisque les "spécialistes des questions sociales" seront "des hommes dont la profession consiste à d'abord étudier le fonctionnement de cette immense et très délicate machine aux pièces vivantes qu'est la société, à veiller

²²⁵ Marcel Clément, "Sciences sociales et spiritualité", *Revue dominicaine*, vol. LVI, tome II, juillet-août 1948, p.203.

²²⁶ Doris Lussier, "La Faculté des sciences sociales", *La Revue de l'Université Laval*, vol. IV, no 4, décembre 1951, p.290.

²²⁷ *Ibid.*

ensuite à ce que les multiples rouages en soient bien huilés par la justice et toujours lubrifiés par la charité²²⁸.

Le progrès signifie que l'humanité avance, qu'elle force un accomplissement de l'homme et qu'elle contribue à l'épanouissement de la culture afin qu'il puisse connaître et perfectionner son être. Et parce que selon le Père Lévesque, il n'y a pas de progrès sans culture sociale, les sciences sociales s'offrent comme une condition du progrès de l'humanité. L'homme est un animal social dont la vie s'insère au milieu d'un tissu complexe d'associations avec ses semblables. Les sciences qui étudient la vie sociale afin d'en connaître les formes et les exigences s'avèrent donc des instruments indispensables à l'homme soucieux de dégager les conditions de son existence personnelle. "Bref, il y a une science de la vie en société, et le progrès humain exige que les lois en soient connues et les impératifs appliqués."²²⁹ Or à l'université, justement, la Faculté des sciences sociales étudie objectivement, minutieusement et méthodiquement la vie sociale sous toutes ses facettes. Elle fait son objet d'un social compris dans son sens le plus large, le plus inclusif et qui comprend l'ensemble des attitudes, des actes et des comportements de la vie en société, qu'ils concernent la famille, la profession, l'Etat, la société internationale, la société religieuse, etc., qu'ils soient d'ordre artistique, sportif ou intellectuel.

C'est sous l'impulsion de l'Eglise canadienne, en réponse aux Encycliques papales, qu'a pris forme un véritable enseignement de la sociologie tourné vers le savoir empirique et l'action efficace.²³⁰ C'est pourquoi l'on peut dire que le Cardinal Villeneuve, considéré comme le patron et le protecteur des Semaines sociales au Canada, était l'homme indiqué pour annoncer la fondation d'une Faculté des Sciences sociales. Rappelons sa terrible conférence, en 1934, sur la situation misérable, pitoyable et sclérosée des universités québécoises, sur leur manque de ressources, sur la pauvreté de leurs moyens, mais surtout sur leur recroquevillement et leur paresse intellectuelle. Où sont les travaux vraiment originaux, se demande-t-il, où sont les auteurs dont le rayonnement intellectuel ne s'éteint pas aux rives du

²²⁸ *Déjà... 10 ans de vie*, 1938-1948, Québec, Faculté des Sciences sociales, 1948, p.13.

²²⁹ Georges-Henri Lévesque, "Sciences sociales et progrès humain", *La revue de l'Université Laval*, vol. III, no 1, septembre 1948, p.37.

²³⁰ "Dans la mesure où "l'Eternité même est dans le temporel" la question sociale pose un problème surnaturel qu'il serait vain d'essayer de résoudre sans les clartés du ciel." (Albert Faucher, "Le type", *La Montée*, vol. IV, no 5, janvier 1940, p.253.)

Saint-Laurent, où sont les maîtres dont la pensée s'élève vers l'universel? Et de répondre: "Il en est quelques-uns, on les compte sur une main et il reste des doigts [...]." ²³¹ Villeneuve constate que les réflexions intellectuelles n'ont guère été éprouvées jusque-là au contact du réel, et que par conséquent elles errent au-dessus de lui. Ce sont des réponses cataloguées de manuels devant lesquelles les jeunes étudiants éprouvent un doute de plus en plus persistant. Personne ne semble trouver grâce aux yeux du Cardinal Villeneuve car nul n'a pris le temps de réfléchir aux questions actuelles. Les valeurs scientifiques sont confuses, non seulement en termes de doctrine religieuse, mais davantage peut-être en termes de doctrine philosophique, de morale sociale, de théorie économique, d'ordre social, de travail, de famille, etc. Villeneuve ne réclame pas des musées et des laboratoires où spéculer, il invite les intellectuels à diriger le destin du peuple en accouchant de directives sociales, et ce dans tous les domaines. Lors de l'ouverture des activités de l'Ecole des sciences sociales pour l'année académique de 1936, il récidive par une "mémorable conférence" ²³² sur les devoirs sociaux des chrétiens dans laquelle il insiste sur la nécessité de vulgariser les connaissances sociologiques. Il n'est pas si mystérieux dès lors de saisir l'empressement du Cardinal à fonder une école où puissent être enseignées de façon rigoureuse les sciences sociales. Quand il revient sur les raisons qui l'ont décidé à fonder une Ecole des Sciences sociales, ne pointe-il pas la nécessité de "donner aux étudiants l'achèvement sociologique qui affine le sens social et ajoute à la formation personnelle son complet rayonnement dans la société chrétienne" ²³³? Basé sur les principes des universités catholiques européennes en ce qui a trait à l'organisation de l'enseignement, le programme de l'Ecole vise à former des artisans de la rechristianisation de la société, des apôtres sociaux capables d'insuffler à l'organisme social canadien les principes du christianisme et épauler dans cette tâche un clergé débordé par les bouleversements de la société traditionnelle. "L'Université Laval, par cette nouvelle fondation, répond à l'un des grands besoins de l'heure présente et remplit avec honneur sa mission salvatrice, en

²³¹ Cardinal Villeneuve, "L'Université, école de haut savoir et source de directives sociales", *Le Document*, no 15, janvier 1934, p.10.

²³² Anonyme, "Une école des sciences sociales et politiques fondée à Québec", *Le Soleil*, 1er mars 1938, p.1.

²³³ Cardinal J.-M. Villeneuve. o. m. i., Archevêque de Québec, "Lettre au Révérend Père G.-H. Lévesque", dans: Ecole des Sciences Sociales, Politiques et Economique, *Organisation et programme des cours*, Québec, Université Laval, 1939, p.3.

face de la désorganisation qui menace la civilisation traditionnelle, héritée des plus beaux siècles du christianisme.”²³⁴ Les encycliques pontificales rappellent à cette époque la nécessité pour le clergé de former des élites nouvelles, rompues aux méthodes des sciences modernes, afin de travailler à l’édification d’un ordre social inspiré du christianisme. “L’Ecole a pour but de donner un enseignement social supérieur basé sur les principes de la philosophie thomiste et de la doctrine chrétienne, et adapté aux conditions et nécessités particulières de notre pays. L’Ecole répond ainsi aux désirs pressants des Souverains Pontifes qui demandent aux universités de tous les pays de former des maîtres, des apôtres et des chefs sans lesquels il sera toujours vain d’espérer un Ordre Social Chrétien.”²³⁵ Dans l’organisation de la cité terrestre, le sociologue “est encore l’homme qui ne cesse pas de continuer avec des techniques nouvelles l’oeuvre de charité que le Christ lui a confiée”²³⁶. Les efforts rationnels qu’il déploie par la voie des sciences sociales lui permettent de mieux assister et aider les humbles dans le soulagement de leurs misères. La formation qu’il reçoit, la technique dont il se sert, la rationalité qui le guide lui sont des instruments au service d’une fin plus haute, spirituelle et sacrée, qui le force à concourir, selon des règles éprouvées et méthodiques, à l’aménagement de la société. “Il faut que le coeur et la volonté, aveugles par eux-mêmes, soient éclairés et le mieux possible, par l’intelligence illuminée elle-même par la foi. Autrement, vers quels abîmes ne s’en iraient-ils pas dans leur nuit?”²³⁷ Au fond, la vertu de prudence de saint Thomas d’Aquin, n’est-ce pas cette technique, qui permet, par l’entremise de l’enquête, de parvenir à établir un diagnostic clair de la situation et de proposer des traitements favorables au rétablissement de l’organisme social? La première démarche d’une charité bien ordonnée est l’enquête, prise en charge par les sciences sociales, exploration de la réalité pour mieux en connaître les misères et les besoins, la nature, le degré et les causes, afin d’engager les réformes possibles et organiser plus rationnellement la vie sociale²³⁸.

²³⁴ *Ibid.*

²³⁵ Ecole des Sciences Sociales, Politiques et Economique, *Organisation et programme des cours*, Québec, Université Laval, 1939, p.7.

²³⁶ Georges-Henri Lévesque, *Service social et charité*, Cahiers de la Faculté des Sciences sociales de l’Université Laval, Québec, Editions du Cap Diamant, III, 2, 1944, p.20.

²³⁷ *Ibid.*, p.10.

²³⁸ Cet apostolat de la compétence était approuvé par Mgr Cyrille Gagnon, recteur de l’Université Laval, qui parlait de l’importance de préparer des “ingénieurs

C'est ce que pense un franciscain devenu directeur de l'École de service social de Laval, Gonzalve Poulin, dans un article intitulé "Vers la rationalisation des oeuvres d'assistance de Québec"²³⁹. Ce dernier s'entend pour affirmer que l'habileté, le dévouement et le mérite incontestable des oeuvres traditionnelles de bienfaisance, quoique sûrement indispensables à qui cherche à soulager la souffrance et la détresse, ne peuvent plus répondre aux défis nombreux et puissants du monde moderne. Le bilan des réalisations édifiantes par l'action humble et effacée d'une foule de bénévoles, de religieux et de religieuses n'empêche pas que désormais le coeur de la charité doit se servir des mains de la science. Le Père Lévesque appelait cela l'apostolat de la compétence, c'est-à-dire la continuation par le moyen de la science de l'ancien apostolat évangélique. Les institutions anciennes doivent se confier au service social pour la coordination de leurs actions, la spécialisation de leur sollicitude et surtout la rationalisation de leurs oeuvres afin de permettre un meilleur "rendement humain". Le service social est bien sûr inspiré par un humanisme chrétien faisant de l'homme le centre de l'ordre social. Cependant, d'un autre côté, il demeure, dans la tâche d'intégration sociale de la personne humaine, attaché à des instruments techniques et les méthodes professionnelles éprouvées. Le travailleur social est en quelque sorte un professionnel de la charité. En utilisant les techniques de l'organisation de groupe, de l'éducation populaire et de la psychologie sociale, il favorise la diffusion de l'humanisme chrétien. Le père Gonzalve Poulin interprète la notion paulinienne de la charité et les vertus morales du catholicisme en continuité avec le travail social, un travail social où le hiatus tant décrié à l'époque entre la foi vécue et la vie professionnelle se trouve aboli, puisque que s'y joue

de la charité" à l'École de Service social ("Le rôle de l'École de Service social", *L'Événement*, 8 juin 1944, p.4.).

²³⁹ Gonzalve Poulin, "Vers la rationalisation des oeuvres d'assistance de Québec", *Culture*, Tome VI, 1945, pp.328-332. Revenu au Québec après des études sociales en France, lecteur de la *Science sociale* de Desmolins et ancien étudiant d'Edouard Montpetit à Montréal, il s'inscrit en 1935 à la Faculté catholique de Lille. En 1937 on le voit à Paris suivre les cours de l'Institut catholique, être auditeur des leçons de François Perroux à la Sorbonne et suivre des séminaires sur les corporations médiévales. "Je revenais d'Europe avec une connaissance générale du droit international, de l'économie politique et de la sociologie, avec une initiation aux problèmes politiques du temps et aux idéologies dominantes telles que le marxisme, le fascisme et le nazisme." (Gonzalve Poulin, "Itinéraire sociologique", *op. cit.*, p.215.) Au Québec il travaille au sein du Mouvement familial, ainsi qu'à l'Institut familial dont il est l'un des fondateurs. C'est en 1943 que le Père Lévesque réussit à l'attirer à la toute nouvelle Faculté des sciences sociales.

l'accomplissement du sens social chrétien dans le monde moderne. C'est du moins la mission qu'il donne à son enseignement, alors qu'il est directeur de la toute nouvelle Ecole de service social de l'Université Laval. Le travailleur social, rompu aux techniques nouvelles, fidèle dans son action à une politique coordonnée et rationnelle, sera en mesure de perfectionner les organismes publics d'assistance. Il améliorera sans cesse le fonctionnement des institutions étatiques, communautaires ou paroissiales en découvrant les besoins sociaux nouveaux de la population canadienne par la maîtrise de moyens scientifiques. L'apostolat de la compétence pousse à une étude de plus en plus fine et éprouvée sur le terrain de la réalité quotidienne de la population. Pour s'adapter aux besoins sociaux, il faut connaître de rechef les contingences du milieu socio-économiques par des études minutieuses. "Ces particularités géographiques et économiques ont poussé l'Ecole à donner une plus grande importance à la recherche et à tendre vers une connaissance plus profonde des besoins réels de la communauté par la poursuite depuis deux ans d'enquêtes sur le milieu québécois. [...] C'est l'observation attentive des faits qui explique et commande les tendances du service social à Québec."²⁴⁰

Il ne faut pas oublier, ce qu'aucun historien ne souligne vraiment, que le baccalauréat et la licence en sciences sociales à l'Ecole de Laval avaient pour objectif principal de préparer des professionnels du travail social. En 1938, Jean-Charles Falardeau est le seul étudiant inscrit en sociologie. Preuve de son importance, le premier département à obtenir son indépendance, en 1944, de la Faculté des sciences sociales est l'Ecole de service social. C'est sans doute pourquoi l'inspiration particulière au service social est partagée par l'ensemble du corps professoral de la Faculté des sciences sociales, peu importe leur discipline (Poulin mènera d'ailleurs les premières enquêtes monographiques d'envergure sur le milieu québécois, celles sur le logement à Québec, avec Jean-Charles Falardeau et Roger Marier; Guy Rocher occupera le poste de directeur de l'Ecole de service social avant d'être nommé directeur du Département de sociologie de Montréal...). Sociologie, relations industrielles, service social et économie sont les premiers départements fondés, nous explique le Père Lévesque, parce qu'ils prennent racines dans une "volonté de répondre aux besoins les plus pressants de notre milieu". Cette inspiration utilitaire se retrouve chez les premiers étudiants à s'inscrire à la Faculté

²⁴⁰ Gonzalve Poulin, "Le service social dans la cité", *Cahiers du Service extérieur d'éducation sociale*, Facultés des Sciences sociales, Université Laval, Vol. IV, no 10, p.18.

des Sciences sociales, recrutés en partie dans les rangs des cercles d'Action catholique spécialisée, lesquels entretenaient le désir d'*idéologiser*, au sens précis que Fernand Dumont donne à ce terme, c'est-à-dire de *définir la situation en vue de l'action*. Le lecteur aura reconnu en filigrane le triptyque de l'Action catholique spécialisée: voir, juger, agir, c'est-à-dire voir avec objectivité et impartialité les phénomènes sociaux, juger en fonction des principes de la philosophie naturelle et rationnelle, agir avec efficacité selon des méthodes modernes éprouvées. Pour agir sur la situation, encore faut-il la juger selon une vue claire de la réalité, et pour cela les militants avaient besoin d'une méthode que leur fournissaient comme de soi les différentes disciplines des sciences sociales. C'est pourquoi, dans la liste des cours, on retrouve, à côté de la morale, de la philosophie, des encycliques sociales et de la philosophie sociale, des cours d'économie politique et de droit civil, et enfin des cours de méthodes de recherche, de statistiques et d'action sociale. On comprend mieux maintenant cette supposée imperméabilité des cours relevée par Jean-Charles Falardeau: la liste des enseignements des premières années faisait se côtoyer des cours à caractère philosophique (philosophie sociale, philosophie politique, philosophie économique...), des cours consacrés à des disciplines sociales (sociologie, économie, finances publiques, géographie humaine, mouvements politiques contemporains, à quoi s'ajoutent des cours juridiques (droit civil, droit constitutionnel et administratif, législation sociale, droit international, droit public de l'Eglise) et des cours orientés vers l'action (morale sociale, technique de l'action, service social...). Il semble clair que ces grandes catégories d'enseignement répondent à une logique d'ensemble, hiérarchisée selon le slogan jéciste *Voir, Juger, Agir*, où l'étudiant, à partir d'une connaissance empirique de la réalité, devait pouvoir la juger selon les principes d'une philosophie saine et agir ensuite en conséquence en suivant des méthodes et des techniques établies. On se situait à la limite d'une sociologie de résolution des problèmes sociaux, puisque la démarche descriptive empruntée par la recherche visait souvent à solutionner des problèmes concrets. Recherches il y avait, mais recherches appliquées et qui ne s'élevaient de la réalité concrète que pour mieux agir sur les conditions d'existence des citoyens et orienter les réformes publiques.

“Nous n'avons pas encore, écrit un étudiant en 1938 lors de sa demande d'admission, de vraie élite laïque qui comprenne le rôle qu'elle devrait jouer dans l'oeuvre de restauration sociale. Nous en aurons une que vous formerez par votre

savoir et que vous guiderez par vos directives éclairées. Je veux être de celle-là.”²⁴¹ L’engagement du chrétien était devenu le mot d’ordre d’une chrétienté dont les membres ne se contentaient plus de froides condamnations et d’anathèmes; secondant désormais le prêtre dans son ministère apostolique, les laïques se devaient de repérer dans la vie vécue les points d’appui d’une action efficace. Rocher n’hésite pas à parler d’une véritable “mystique de l’engagement” pour désigner la génération de 1940-1950 marquée par l’avènement des mouvements d’action catholique spécialisée. A la suite de l’ouvrage *Le Christ dans la banlieue*, le lecteur catholique n’apprenait-il pas que les fidèles n’étaient pas seuls coupables de délaissier en masse les bancs d’Eglise, que des structures socio-économiques, dont nul en soi n’était responsable, entravaient le travail de la grâce? Pour les réformer, encore fallait-il les connaître. Ce fut la tâche que se donna la sociologie naissante. “C’est parce que j’ai senti une profonde coïncidence entre l’engagement social de l’Action catholique et celui de la Faculté des sciences sociales de l’Université Laval que je me suis dirigé vers cette Faculté en 1947. Mon objectif alors était clair: je voulais acquérir un complément de formation scientifique et philosophique, pour mieux m’armer en vue d’une action sociale qui me semblait être l’axe normal de ma vie.”²⁴²

Que sera l’Ecole pour les étudiants? Elle sera un organisme capable, selon eux, de sauver du désarroi social et du désordre économique²⁴³ le peuple canadien-français en élaborant une doctrine rationnelle et coordonnée, c’est-à-dire un “centre de pensée sociale” capable d’orienter et de diriger la masse. Les étudiants seront “des penseurs et des apôtres”, sorte d’élite nouvelle formée dans une maison d’enseignement universitaire, préparés pour répondre aux problèmes cruciaux de leur temps. La justice et la charité seront dans les mains du sociologue des vertus pour faire triompher l’harmonie et l’ordre. “Motivée par l’anarchie économique et sociale

²⁴¹ Cité par Marcel Fournier, “L’Institutionnalisation des Sciences sociales qu Québec”, *Sociologie et Sociétés*, V, 1, mai 1973, p.35.

²⁴² Guy Rocher, “Le sociologue et le pouvoir ou comment se mêler des affaires des autres”, *Continuité et rupture*, Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, 1984, p.371.

²⁴³ Au sujet de ce désarroi du monde moderne, lire Maurice Tremblay, “Péguy parmi nous”, *Hebdo Laval*, vol. VII, no 6, 3 novembre 1939, p.4, ainsi que Gérard Guité, prêtre, étudiant en sciences sociales, “Une voix dans la tourmente”, *L’Hebdo Laval*, vol. VII, no 11, 21 décembre 1939, p.4. Entendant gronder la marée de l’anarchie aux rives de la société québécoise, Eugène L’Heureux parlait de l’Ecole des sciences sociales comme d’une “véritable institution de salut” (“Une Institution de salut”, *L’Action catholique*, 1er mars 1940).

présente, l'École des Sciences Sociales, Economiques et Politiques répond à l'appel pressant de l'Église et au besoin d'une rénovation sociale. Par son ambiance et ses hauts enseignements, elle communiquera à ses élèves la science et la formation qui feront d'eux une élite nouvelle au service de notre peuple."²⁴⁴ L'élite formée sur les bancs universitaires recherchera dans ses cours de quoi nourrir sa volonté de contribuer au bien commun. Il ne s'agit pas de rester sagement à l'écart des bouleversements sociaux, mais d'enrichir la vocation sociale de chacun par une action militante éclairée par une formation universitaire. L'École de Québec permettait de croire faire d'eux, non pas des "entrepreneurs d'oeuvres", mais des "hommes d'action", des militants pourvus "de tous les instruments de compétence pour l'action que peut s'octroyer, "autoriser" une école de solide doctrine comme celle de Québec".²⁴⁵ Eugène L'Heureux parlait de la sympathie générale qui entoure l'érection de l'École des sciences sociales en Faculté en 1943. "[...] les esprits souhaitent ardemment que la nouvelle faculté se développe et rayonne puissamment sur notre province et notre pays." Car les bouleversements provoqués par la guerre, et les transformations profondes qui s'annoncent à l'horizon, forcent la formation d'hommes "préoccupés de construire la société nouvelle selon les principes enseignés par la sociologie chrétienne". L'université ne peut rester à l'écart de ce mouvement. "L'essor donné à l'enseignement sociologique sera l'une des gloires de l'Université Laval et l'une des planches de salut offertes à notre peuple en un siècle où le besoin de chefs sociaux compétents s'impose plus que jamais."²⁴⁶

Il n'y a pas de solution de continuité entre la pensée sociale de l'Église et la fondation d'une École des Sciences sociales de Laval directement inspirée par l'École des Sciences sociales et politiques de l'Université catholique de Lille (France) et de Louvain (Belgique)²⁴⁷. Il s'agit comme autrefois de veiller à la

²⁴⁴ Eugène Bussière, "Rôle de l'École des Sciences Sociales chez nous", *L'Hebdo Laval*, vol. VI, no 16, 18 novembre 1938, p.4. Eugène Bussière fera partie de la cohorte initiale des professeurs laïcs à l'École des Sciences sociales.

²⁴⁵ Thomas Bertrand, "Du Père Lévesque", *Vie étudiante*, juin 1943.

²⁴⁶ Eugène L'Heureux, "La Faculté des Sciences sociales", *L'Action catholique*, 11 décembre 1943, p.4.

²⁴⁷ L'École des sciences sociales de Laval "se rapproche de l'École des Sciences sociales et politique de l'université catholique de Lille (France) et de Louvain (Belgique), accentue l'enseignement de la philosophie sociale et de la philosophie politique, et donne une importance prépondérante à la doctrine sociale des Encycliques pontificales" (Gonzalve Poulin, "L'Enseignement des sciences sociales dans les universités canadiennes", *Culture*, II, 1941, p.342).

formation “d’apôtres laïcs”²⁴⁸. “Sous la direction habile, fascinatrice et pratique du R. P. Lévesque, est-il écrit, quelques-uns des pionniers du mouvement social catholique canadien-français et les plus brillants de nos jeunes professionnels formeront des chefs capables de faire triompher la sociologie catholique dans tous les domaines de notre vie économique.”²⁴⁹ Cette citation mérite qu’on s’y attarde, car elle contient à peu près tous les éléments majeurs d’une histoire de la sociologie québécoise au moment de la fondation de l’Ecole de Laval en 1938: mouvement social catholique, jeunes professionnels, élite, sociologie catholique, vie économique. Elle signifie que la sociologie est l’auxiliaire des mouvements sociaux existants dans leurs tentatives d’insuffler au domaine économique les lois et les principes de la doctrine catholique. C’est ce que pense le jeune Guy Rocher dans un article consacré à l’évolution religieuse du Canada français²⁵⁰. Rocher y affirme en effet que la première moitié du XXe siècle a consommé le renversement de la relation entre le temporel et le spirituel. Vers 1900, le problème religieux tournait autour de la question de la langue française. Ainsi pourrait-on résumer les débats: allait-on perdre son âme catholique si l’on perdait sa langue? Le mouvement nationaliste de l’époque le croyait fermement, ce qui se traduisit par la “langue gardienne de la foi”, mot d’ordre célèbre de Bourassa, que reprirent en chœur les intellectuels nationalistes. Chez Bourassa, le spirituel est dépendant du temporel, puisque la religion, dépôt sacré que chacun doit s’efforcer de conserver intact, est liée à la langue comme à une protection sans laquelle elle ne pourrait que lentement dépérir. Cette façon d’envisager la relation entre le temporel et le spirituel est, selon Rocher, en train de céder à une autre. “Les développements sociaux et économiques de ces cinquante dernières années ont déplacé la question religieuse: elle ne se pose plus à nous au plan du National ou du Politique, ou disons mieux de l’Ethnique, mais au plan du social.”²⁵¹ La question ethnique a été désormais remplacée, selon lui, par des questions plus épineuses et urgentes. Les luttes du début du siècle pour le droit de parler sa langue n’ont plus autant d’écho ni de pertinence depuis que le français se porte mieux. Maintenant, le

²⁴⁸ *Annuaire général de l’Université Laval (1931-1932)*, Québec, L’Action Sociale, 1932, pp.315-316.

²⁴⁹ Louis-Philippe Roy, “Une école qui a bonne presse”, *L’Action catholique*, 14 septembre 1938, p.4.

²⁵⁰ Guy Rocher, “Notre évolution religieuse, 1900-1950”, *Le Carabin*, 22 mars 1950, p.1.

²⁵¹ *Ibid.*

catholicisme est confronté au problème social, et c'est de ce côté-là que de plus en plus de gens lui demandent des réponses. "Dans les relations du Capital et du Travail, devant les misères et les souffrances des ouvriers, contre l'égoïsme de l'Argent, en face de la désagrégation sociale et morale de nos villes, que peut l'Évangile du Christ? Ces problèmes nouveaux, qu'apportaient avec elles la mécanique et la techniques modernes, on les étudie à la lumière de la pensée chrétienne. On cherche les éléments de solution dans les principes chrétiens de Justice et de Charité. On demande à l'Église d'éclairer la voie vers un Ordre Social plus humain, plus généreux pour tous, une Cité fondée sur l'héritage chrétien, un "Ordre Social Chrétien".²⁵² Le slogan "la langue gardienne de la foi" doit céder à "la foi gardienne de l'ordre social". Le spirituel doit redevenir le fondement du temporel. Rocher est convaincu que la foi est un ferment capable d'insuffler les moindres actes, et non un dépôt sacré qu'il suffirait de conserver tel quel. Il déclare redécouvrir, avec le "sens révolutionnaire" de l'Évangile, le sens des responsabilités sociales et la nécessité d'une "révolution intérieure et sociale" semblable à celle entreprise par les premiers chrétiens.

Cet idéal catholique et cet enseignement fidèle à la pensée de l'Église se conserveront jusqu'à la toute fin des années cinquante, bien que dès cette époque l'élargissement et l'approfondissement de la pensée sociologique laissent deviner les tangentes complexes qu'elle prendra plus tard. Lors du banquet saluant le quinzième anniversaire de la Faculté des sciences sociales, le Père Lévesque parlait de la Faculté comme d'une phalange de l'Église combattante, et de ses étudiants comme "des soldats d'avant-garde les plus fidèles et les mieux aguerris". "Cette Faculté des sciences sociales est une institution catholique. Catholique, elle l'est d'abord dans sa pensée. Sa doctrine, c'est celle de l'Église, et elle en est fière. Seulement son orthodoxie est aussi loin de la déviation intégriste que la vérité elle-même peut l'être des travestis que les divers fanatismes ont mis sur son visage. La doctrine sociale de l'Église, non seulement nous l'enseignons, mais nous cherchons quels sont les points d'application que lui offre la réalité de notre temps."²⁵³ Liant intimement foi et science, progrès et plan divin, technique et apostolat, l'orateur revenait sur l'indispensable effort que devait fournir les soldats du Christ dans l'édification d'une

²⁵² *Ibid.*

²⁵³ Georges-Henri Lévesque, "Les encycliques et la recherche des principes à appliquer aux situations particulières de la réalité sociale", *L'Action catholique*, 15 mars 1954, p.21.

nouvelle société où illuminerait la “lumière de la science” et brûlerait “le feu de la charité”. “Il nous est demandé d’être des connaisseurs. C’est en cela surtout que nous serons des apôtres et que nous témoignerons efficacement auprès des esprits étrangers à notre religion, que la science la plus avancée peut s’accorder avec la foi la plus mystérieuse.”²⁵⁴ Même son de cloche lors du vingtième anniversaire de la fondation de la Faculté, auquel ont assisté le Père Lévesque, le Père Poulin, Guy Rocher, Falardeau et Maurice Tremblay, dont on dit qu’ils n’ont cessé de s’inspirer “de la pensée sociale des Papes”. Le Père Gonzalve parlait de l’importance de former “une élite de laïques qui secondent admirablement le clergé dans son rôle social”; le Père Lévesque affirmait la nécessité de revenir à la doctrine sociale de l’Eglise pour contenir “le flot de ténèbres et de haine qui menacent actuellement le monde” et Mgr Maurice Roy réaffirmait le devoir de se tenir aussi loin de la “conception plutôt abstraite des Sciences sociales en Europe” que de la “conception empirique” en honneur dans le reste de l’Amérique du Nord²⁵⁵. Jusqu’à l’aube de la Révolution tranquille, les professeurs en sciences sociales continuent de rester fidèles aux directives sociales de l’Eglise et de situer leurs travaux à l’intérieur de l’aggiornamento catholique. Le chapitre sur la sociologie personnaliste permettra de jeter un peu de lumière sur la sourde révolution qui n’en était pas moins en cours et qui allait aboutir, et avait dans une large mesure déjà abouti, à la reformulation de l’idéal scientifique.

6. La question du retard de la sociologie québécoise francophone dans le contexte canadien

Prenant le contre-pied des analyses communément partagées (par Marcel Fournier notamment) voulant que l’institutionnalisation de l’enseignement de la science ait choqué une province attachée à l’enseignement des humanités gréco-latines, de la philosophie et de la littérature, Raymond Duchesne montre un large consensus quant à la nécessité de favoriser la création de facultés de science dès les années vingt. Les autorités catholiques semblent particulièrement bien disposées à faire une place à la science dans l’enceinte universitaire. Elles subventionnent,

²⁵⁴ *Ibid.*

²⁵⁵ Georges-Henri Lévesque, “Donner la prédominance aux enseignements de l’Eglise dans toutes les activités humaines - S. Exc Mgr Roy aux fêtes des Sciences

parrainent et dirigent, par exemple, l'École de chimie. Lorsque Adrien Pouliot lance, entre 1929 et 1931, son brûlot sur les déficiences d'un enseignement collégial classique, exigeant une plus grande place pour la science, il ne rencontre que des objections molles et qui tiennent, pour une large part, à la possibilité pratique d'organiser un tel enseignement quand les professeurs adéquatement formés en science font défaut. "Dans les faits, conclut Duchesne, compte tenu des efforts et des délais qu'impliquent nécessairement la formation d'une nouvelle génération de professeurs en science et la modification d'un programme d'études, les collèges classiques répondent assez favorablement au progrès de l'enseignement des sciences et aux exigences nouvelles. [...] Les collèges classiques, loin de s'en tenir strictement à la reproduction des "élites traditionnelles" et au culte des humanités classiques, tentent de répondre aux pressions nouvelles du marché du travail et aux options scientifiques et techniques qu'offre désormais le niveau universitaire."²⁵⁶ Démontant en partie les analyses de Fournier, élaborées à partir de la théorie des champs de Bourdieu, Duchesne montre aussi que les fils et les filles des classes supérieures et de la bourgeoisie libérales, attachés aux valeurs traditionnelles auxquelles leur pouvoir aurait été attaché, n'ont pas complètement boudé les débouchés scientifiques au profit du droit, de la médecine et de la théologie. Les fils de médecins et d'hommes de loi ont participé avec autant d'enthousiasme que la petite bourgeoisie montante aux possibilités de formation professionnelle nouvelles. La bourgeoisie des professions libérales n'était pas réfractaire par nature aux professions scientifiques et techniques.

Ce qui peut paraître étonnant, sinon une authentique énigme, surtout lorsqu'on songe à ce qu'ont dû livrer de combats épiques les sociologies américaine ou française avant de voir leur enseignement reconnu par les universités de leur pays respectif, c'est, beaucoup plus que sa supposée arrivée tardive, la soudaineté de la fondation d'une École des Sciences sociales à l'Université de Montréal, laquelle ne

sociales", *L'Action catholique*, 15 novembre 1958, p.13.

²⁵⁶ Raymond Duchesne, "D'intérêt public et d'intérêt privé: l'institutionnalisation de l'enseignement et de la recherche scientifiques au Québec (1920-1940)", dans: Yvan Lamonde et Esther Trépanier (dir), *L'Avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, IQRC, 1986, pp.198-199.

vient que sept ans après (très exactement) l'occupation par Emile Durkheim de la chaire nouvellement créée à la Sorbonne en 1913. Qu'un pays officiellement laïc, héritier des Lumières, de la Révolution française, de Taine et de Renan, vivant les beaux jours de l'idéologie républicaine, ait devancé de si peu une Province profondément catholique, peu développée de surcroît et dont la tradition scientifique universitaire remontait, pour dire vrai, à un peu plus de dix ans à peine, voilà l'étonnant. Que l'essor de la sociologie de cette Province, guère plus peuplée qu'une ville américaine, démunie au point de vue financier, encore à moitié rurale et colonisée économiquement et politiquement soit comparé à celui des Etats-Unis, voilà l'absurde. Le programme du département de sociologie de l'Ecole de Chicago offrait plus d'une centaine de cours en 1913: la belle affaire d'accuser exclusivement les retards de la pensée catholique sur l'idéologie pragmatique! Les chiffres parlent davantage qu'un long discours: la sociologie américaine bénéficiait des retombées d'une subvention de 45 millions de dollars de la fondation Rockefeller à l'université de Chicago, attribuée gracieusement et sans rien exiger en retour. La fondation Rockefeller continuera occasionnellement, par ailleurs, à soutenir la recherche du département de sociologie à raison chaque fois de plusieurs dizaines de milliers de dollars. Comparons ces chiffres astronomiques avec les maigres 3 000\$ que la fondation Carnegie accordera pour la constitution d'une bibliothèque à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales nouvellement créée ou les 6000\$ du budget total de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal (dont 200\$ pour ses frais d'administration annuels!²⁵⁷) en 1936, et nous serons mieux à même de juger de la valeur des progrès de la sociologie québécoise. De manière plus générale nous pourrions comparer les 500 000\$ de budget de l'Université de Montréal avec les 2 500 000\$ de McGill en 1924-1925 pour nous rendre compte du fossé qui séparait la situation de l'un et l'autre établissements. En 1924, le personnel de l'Université de Montréal totalisait le nombre ridicule de 49 personnes... balayeurs, secrétaires et recteur compris! Il faut se rappeler la taille réduite de la population du Québec (elle dépasse à peine le million et demi d'habitants en 1900 et atteint trois

²⁵⁷ *Quinzième anniversaire de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal*, Montréal, [Editions inconnue], 1937.

millions en 1920), son caractère prolétaire et rural, la condition relativement misérable de la majorité, l'analphabétisme qui sévit comme une plaie, pour apprécier à sa juste valeur le développement de la sociologie au pays. Il faut attendre la seconde guerre mondiale pour que, la situation économique se redressant, le gouvernement provincial de Godbout injecte 275 000\$, sur une période de 8 ans (1943-1951), dans la Faculté des Sciences sociales de Laval.

De toute façon, il est trompeur de comparer le Québec francophone avec la France ou les États-Unis. S'il faut comparer le développement de la sociologie québécoise francophone à quelque autre sociologie, il faut le faire avec celui de la sociologie canadienne-anglaise, les deux sociologies canadiennes suivant des routes pour ainsi dire parallèles. Au Canada anglais, la fin du traditionalisme social (lutte contre le fléau des jeux, l'intempérance et les péchés moraux) correspond avec une croisade pour la justice sociale dont les étapes peuvent se résumer comme suit: 1880-1905, période de laisser-faire légitimée par une éthique puritaine de la réussite individuelle; 1906-1918, période de réformisme social basé sur une critique des méfaits structureux du libéralisme; 1919-1935 période d'organisation méthodique de la charité privée; 1936-1960, période de prise en charge par l'Etat de la bienfaisance et des oeuvres de charité. Ce découpage historique, retracé en partie par un historien des mouvements sociaux canadiens-anglais²⁵⁸, recoupe, à quelques années près, celui du Canada français. Comme au Québec francophone, la quête d'une science de la société est apparue, dans les cercles universitaires canadiens-anglais, avec la reconnaissance des conflits croissants entre le capital et le travail, des problèmes provoqués par l'urbanisation et de l'inefficacité des institutions traditionnelles d'encadrement social. Au cours du siècle, des intellectuels prennent conscience des effets sur la société de la médiocrité et de la pauvreté du savoir, ou du caractère exclusivement moral de l'enseignement. Une approche plus technique à la politique apparaît, avec une intention directement réformatrice. L'utilisation de méthodes positives, historiques ou statistiques, la réfutation des abstractions métaphysiques,

²⁵⁸ Stewart Crysdale, "Social Awakening Among Protestants, 1872-1918", dans: Stewart Crysdale et Les Wheatcroft, *Religion in Canadian Society*, Toronto, Maclean-Hunter Press, 1976, pp.191-206.

l'attention portée aux phénomènes contemporains (industrie, finance, transport, gouvernement municipal, taxation, échanges commerciaux, chemin de fer, politiques administratives) plutôt qu'aux méandres de la nature humaine, participent d'une volonté nouvelle d'édifier une science pragmatique de la société. "To be of real value, political economy must be predictive, capable of being utilized by governments and citizens alike in order to address "the perils of an ignorant democracy".²⁵⁹ L'élaboration des politiques de l'Etat forçant l'apparition d'un type nouveau d'intellectuels, ni théoriciens ni moralistes, l'université emboîte le pas au mouvement et promet d'initier ses étudiants aux mécanismes sociaux pour faciliter le développement de l'industrie et du commerce, et le progrès en général. La sociologie, science inductive des lois sociales, n'est concernée par la recherche objective que dans la mesure où elle sert la restauration des valeurs sur lesquelles repose l'ordre social et la construction rationnelle et chrétienne de la réalité sociale. L'univers intellectuel ressemble donc mutatis mutandis à celui que nous avons exploré brièvement dans ce chapitre, avec pour résultat que la science sociale des deux groupes sociologiques emprunte des chemins fort parallèles. Prenons la division en quatre périodes de l'histoire de la sociologie canadienne proposée par Hiller: 1) la période où prédomine l'influence européenne (1900-20); 2) la période d'adaptation à l'environnement canadien (1920-50); 3) l'ère de différenciation disciplinaire et de spécialisation (1960-69); 4) la décennie de la consolidation disciplinaire (1970-79)²⁶⁰. Si ce découpage historique est valable, et à nos yeux il l'est en gros, le développement de la sociologie franco-québécoise suivrait, à une décennie plus ou moins près, celui du reste du Canada. ce que confirme Hiller lui-même, lorsqu'il affirme que les différences entre l'une et l'autre sociologie ne les empêchent pas de suivre une évolution commune: "Certainly the development of the two linguistic sociological communities has followed different paths because of the significantly different contexts in which it has occurred. However, the truth of this fact can

²⁵⁹ Brian McKillop, *Matters of Mind: The University in Ontario, 1791-1951*, Toronto, University of Toronto Press, p.198.

²⁶⁰ Harry H. Hiller, S. D. Clark and the Development of Canadian Sociology, Toronto, University of Toronto Press, 1982, p.4.

obscure important similarities that do exist and also contribute to an isolationism that assumes that one community of sociological practice was unrelated to the other.”²⁶¹

C’est pourquoi, déclare Hiller, la périodisation proposée s’applique aux deux groupes linguistiques et les relie dans une histoire commune.

Le Canada français ne s’écarte pas, dans le développement de la sociologie, du reste du Canada. Le contexte est largement le même, et les réponses empruntent des tournures et des inflexions semblables, en dépit du caractère plus communautaire du catholicisme par rapport au protestantisme. Là comme ici, les sciences sociales ont eu pour tâche de répondre aux défis des sociétés industrielles en conflits les unes contre les autres dans un environnement de compétition internationale. Influencée par l’esprit académique allemand et étatsunien, l’université canadienne a souscrit à un idéal de la recherche comme découverte de vérités et production du savoir - ce que confirme l’établissement de la Commission Royale sur l’Université de Toronto en 1906, dont l’action s’inscrivait dans le cadre d’une croisade pour accorder l’éducation à l’évolution historique et lui faire épouser les besoins d’une société moderne et industrielle. Dans l’étendue des sciences sociales, les disciplines privilégiées sont l’économie sociale, l’économie et la science politique, en raison de leurs valeurs pratiques et de leur utilité dans la définition des politiques publiques. D’autre part, les problèmes soulevés par des activités sociales de plus en plus complexes suscitaient une interrogation sur la nature de l’ordre social et les rouages d’une société dorénavant détachée de l’ancienne cosmogonie religieuse. Les conflits du Capital et du Travail, les maux urbains, les chocs ethniques, les inégalités sociales, les grèves et les divisions croissantes entre classes sont quelques-uns des problèmes auxquels les protestants doivent faire face, tout comme les catholiques. Et tout comme les catholiques, les protestants continuent très largement de faire confiance, jusque tard dans le XXe siècle, à une transformation de la société par la conversion des âmes et le salut individuel. L’éthique de la responsabilité personnelle permettait de croire que les maux causés par l’alcoolisme, les maladies, le chômage ou le pauvreté s’évanouiraient comme par enchantement en étant travailleur, ambitieux, honnête. Mais aussi, à l’écart de ce discours ou en creux de ce discours des protestants, s’élèvent les voix du social gospel et plus tard de la League for Social Reconstruction qui accompagnent les efforts du catholicisme social et, dans les années trente, des cercles en faveur d’une véritable rénovation sociale. Cela

²⁶¹ *Ibid.*

permet de mieux comprendre les connexions de la sociologie, partout à travers le Canada, avec le service social comme technique et éthique professionnelle de la charité basée sur la méthode du *case-work*.

Autre raison de rapprochement avec la sociologie francophone, la sociologie canadienne-anglaise demeure attachée à une formation générale et humaniste qui lui font craindre la spécialisation de la sociologie étatsunienne. Les universités canadiennes-anglaises tendent à se garder à égale distance d'une formation morale de l'élite, dans la plus pure tradition classique anglaise, et d'une formation technique et professionnelle de différents savoirs-faire, telle qu'elle est mise de l'avant dans les collèges étatsuniens. La sociologie québécoise emprunte à la tradition française autant qu'étatsunienne, et on peut dire que la sociologie du reste du Canada se situe également entre la tradition britannique et la tradition des voisins du Sud. La sociologie est longtemps considérée comme une matière utile pour former le caractère par l'inculcation du sens social, et apte à éclairer la masse en formant l'élite, et non comme une technique d'intervention publique. "[...] they [les professeurs de sciences sociales canadiens-anglais, de 1900 à 1960] refused to separate the concerns of the social sciences from those of the humanities. [...] Moreover, they refused to divorce their work not only from the past but also from the moral. They represented the persistence well into the twentieth century of the nineteenth-century search for synthesis."²⁶² S'éloignant d'une certaine sociologie étatsunienne, celle de l'Ecole de Chicago, la sociologie canadienne-anglaise trahissait des préoccupations assez proches, toute chose étant égale par ailleurs, de la sociologie explorée dans ce premier chapitre.

Au Canada, la sociologie a reçu très longtemps une part congrue de l'enseignement universitaire. A Queen's, à McMaster, à l'University of Western Ontario, elle s'insérait à l'intérieur des cours d'économie, d'économie politique, de commerce et de finance. Le tableau qui ressort de l'enseignement supérieur de la sociologie en Ontario ressemble à bien des égards à celui tracé dans ce chapitre. La sociologie existait, mais à l'intérieur des cadres de disciplines traditionnelles. A Queen's il fallut attendre 1950 pour que la sociologie soit intégrée au Département d'économie et de science politique. A Hamilton, les sciences sociales étaient regardées d'un mauvais oeil par le président de l'Université, G. P. Gilmour. "Your references to the social scientists, déclarait-il, - if they can merit the term "science" at

²⁶²

Brian McKillop, *Matters of Mind*, *op. cit.*, p.485.

all - put the finger on the sorest spot in all educational work.”²⁶³ McMaster accueillit son premier sociologue en 1955, les deux maigres moitiés de cours de sociologie donnés jusque-là l’ayant été par un géographe. “In short, scholarship in such disciplines throughout the province [of Ontario] and the country was, on the whole, meagre in the first half of the twentieth century. An overview of them conducted in 1965 was less than two pages in length.”²⁶⁴ McKillop explique cette situation par la difficulté de trouver une utilité aux sciences sociales en général, une tradition humaniste encore très forte et la pauvreté des moyens des universités canadiennes, mais aussi par l’influence de la tradition anglaise, puisqu’il faudra attendre les années 1950 pour que la sociologie soit reconnue académiquement en Angleterre. Il y a là tout un contraste avec l’efflorescence et le rayonnement de la sociologie étatsunienne.

Il existe pourtant une exception sur laquelle il importe de revenir à ce stade-ci de l’exposé, j’ai nommé bien sûr McGill. McGill a devancé de vingt ans l’Université Laval dans l’établissement du premier Département de Sociologie indépendant au Canada. C’est dans une perspective de travail social que fut prise la décision d’ouvrir ce département, ce qui explique en partie que la direction de McGill ait choisi pour y enseigner des sociologues, gradués de l’Université de Chicago, formés dans l’esprit de la sociologie américaine réformiste. Carl A. Dawson est engagé à McGill dès 1922, comme assistant professeur de sciences sociales et directeur de l’Ecole de Service social, puis, en 1925, comme professeur associé du tout nouveau Département de sociologie. Everett C. Hughes le rejoint en 1927. Ces professeurs allaient insuffler à la sociologie de McGill un esprit nettement américain, et concentrer leurs travaux sur les problèmes d’immigration, d’adaptation au monde urbain et industriel, de frontières, de conurbation et d’organisation sociale, selon le paradigme écologique de leurs maîtres de Chicago, où ils avaient fait leurs études²⁶⁵.

A l’avant-garde sur le plan organisationnel, pénétrée des idéologies naissantes, l’Université McGill est au milieu de l’effervescence créée par l’industrialisation de la ville la plus peuplée du Canada. De nombreux problèmes

²⁶³ 1948, cité par Brian McKillop, *ibid.*, p.484.

²⁶⁴ Brian McKillop, *ibid.*, p.484.

²⁶⁵ “[...] they had developed a miniature Chicago School of sociology at McGill.” (Dennis William Wilcox-Magill, “Paradigms and social science in English Canada”, dans: J. Paul Grayson (ed.), *Introduction to sociology*, Toronto, Gage, 1983, p.5.)

sociaux surgissent et la crainte d'un soulèvement populaire inquiète les esprits les plus lucides. La Grande Guerre a fait surgir un sentiment de précarité de l'ordre social en même temps qu'une volonté, alimentée par le nationalisme, résultat des propagandes militaires, de servir la cause du pays en réformant les institutions. C'est la raison pour laquelle les dirigeants de McGill, partageant la conviction d'une recherche scientifique tournée vers l'aide à la communauté, décidèrent la création d'un centre de recherche interdisciplinaire en sciences sociales, le Department of Social Science Research. Le succès des recherches entreprises à cette époque, le département le doit autant à la compétence de ses sociologues (qui fut grande, à n'en pas douter) qu'à un concours de circonstances qui lui permit d'arracher de fortes sommes à des fondations privées afin de financer ses projets de recherche et subventionner les études de ses étudiants des cycles supérieurs. Alors que les sources de financement étaient maigres dans les années de l'entre-deux guerres, elle sut obtenir des bourses importantes de la Rockefeller Foundation et de la Carnegie Corporation. En 1929, McGill reçut une bourse de 110 000\$, répartie sur une période de cinq ans, de la Rockefeller Foundation, qui allait servir à la mise sur pied du Social Science Research Project. Dawson, fidèle à l'enseignement reçu à Chicago, voulut utiliser cette somme pour conduire des recherches assez semblables à celles de son alma mater. Les 38 étudiants venus des quatre coins du Canada et encouragés par des bourses de 500\$ et 700\$, furent appelés à se joindre à une tâche qui n'avait aucun équivalent nulle part ailleurs dans le reste du Canada. Une telle activité permit au département de compter en 1937 dix étudiants aux cycles supérieurs, ce qui en faisait un des plus gros départements d'études graduées de McGill. Après des discussions houleuses, les professeurs s'entendirent pour orienter leurs investigations, aiguillonnées par la dépression, sur le sujet du chômage, quitte à aboutir à la question des communautés ou de l'organisation du travail (ce qui voulait dire étudier la pauvreté des milieux urbains, l'immigration, la division du travail entre anglophones et francophones, etc). Cependant l'orientation du Social Science Research Project, sous la direction de Leonard C. Marsh, gradué du London School of Economics, prosélyte de la doctrine fabienne, irrita les milieux conservateurs et les cercles des businessmen montréalais. Les titres des recherches, pourtant anodins en apparence (*Employment Research* (1934), *Industrial Diagnosis* (1935), *The Railway Workers* (1936), *The British Immigrant* (1936)), avaient suscité la crainte d'un socialisme rampant. Les revendications sociales des professeurs et la critique du *laissez-faire*, *laissez-passer* avaient fatigué les oreilles des dirigeants de McGill. Des voix se firent entendre pour réclamer la fermeture du Research Project, sa réduction ou son

rattachement à un département plus neutre. Hughes choisit ce moment pour partir, en 1938, occuper un poste de professeur à l'Université de Chicago.

Il est possible de rapprocher l'enseignement et la recherche de l'Université McGill et de l'Université Laval. Dans les deux cas l'emphase est mise sur le service social, sur les recherches de terrain et sur la résolution des problèmes sociaux. Tournées principalement vers la résolution pratique des problèmes sociaux, ces sociologies accordaient leur attention aux faits empiriques. La philanthropie traditionnelle devait être organisée sur une base plus rationnelle, à la suite d'un mouvement dont l'origine remonte en Angleterre. La sociologie, proche du service social, devait être un des instruments de cette réorganisation. En premier lieu, les sociétés de charité introduisaient dans leur programme la méthode du case-work, ancêtre lointain de la monographie et manière directe de sonder les besoins des populations pauvres. En second lieu, elles demandaient à ce que les facteurs psychologiques et sociologiques soient mieux compris et analysés quand venait le temps de pratiquer la charité, ce qui voulait dire solliciter la contribution, entre autres, des disciplines économiques, sociologiques, psychologiques. En dernier lieu, elles exigeaient une coordination des efforts qui pouvait être mieux exercée par une organisation neutre, scientifique et éducative, telle l'université. Elles forçaient ainsi la création d'un département pouvant servir de centre de formation pour les futurs travailleurs sociaux et de coordination pour les institutions isolées de la ville.

A McGill et à Laval, le développement de la pratique sociologique se découpe sur un arrière-fond religieux. La sociologie de McGill prend racines à la fois dans le terreau du *social gospel* (influent de 1890 à 1914, environ), tiré vers le service social, et dans celui de la théologie baptiste, tournée davantage vers la théorie. La création du département de sociologie, en 1922, y fut décidée entre autres par le Joint Theological Board et à la suite des multiples pressions des leaders sociaux de la communauté religieuse de Montréal. Il est vrai, en dépit des écrits de conseillers et professeurs de McGill dénonçant la prétention de la sociologie de faire chambre à part avec la philosophie, de taire les répercussions de la question morale et de prétendre administrer les rapports humains en dehors d'une connaissance étendue de l'histoire, de l'éthique et de la religion, la sociologie prit, sous la direction de Dawson, une tournure systématiquement rationaliste. Après avoir voulu être pasteur baptiste et s'être inscrit à la Divinity School de Chicago, Dawson s'était lancé dans une carrière en sociologie en refusant de l'envisager comme discipline réformatrice; aux idées d'engagement et de réformes, il préférait "a resolute, patient, and extensive

search for concrete and definite facts” de la société canadienne²⁶⁶. Il entreprit dans cet esprit de patientes analyses sur le peuplement des prairies de l’Ouest canadien²⁶⁷. Et pourtant ce parti-pris s’abreuvait visiblement aux discours du *social gospel* en liant, par un procédé scientifique, morale et rationalité dans l’accomplissement de la charité et de la justice - selon un apostolat de la rationalisation de l’existence humaine analysé par Max Weber. “We are safe, déclarait Bland, if we materialized everything including our religion. Then the long continued and deadly divorce between the spiritual and the material will be brought to an end. Spirituality will be nowhere because it will be everywhere.”²⁶⁸ Ce genre de prose faisait bon ménage avec la théorie nouvelle proposée par Spencer, le fonctionnalisme recrutant indifféremment ses adeptes dans les rangs des pasteurs et des apôtres sociaux. La sociologie était une nouvelle forme d’apostolat, sécularisée certes, mais non moins eschatologique. “They had an evolutionary view of history that included a belief in progress and in the immanence of God in the historical process. Like the early sociologists they believed that through the social sciences they would be able to understand their society and perhaps create an improved social order. Moreover, both groups [social gospel et sociologues] assumed that because men and women were beings shaped by social forces and customs, social conditions could be ameliorated through rational plans.”²⁶⁹ De la fin du XIXe siècle à la première guerre, une confiance formidable dans les lumières de la science, à l’idée d’une irrésistible tension du progrès dans l’histoire humaine, canalise les efforts de réforme des mouvement du *social gospel* pour investir les institutions. L’idéologie de la productivité économique envahit la sphère de la gestion étatique, les activités des oeuvres religieuses et l’enseignement universitaire. Les sciences sociales s’imposent au détriment des humanités au fur et à mesure que se diffusent, dans les cercles intellectuels, l’ethos utilitariste et le

²⁶⁶ Cf Carl Dawson, *An Introduction to Sociology*, New York, The Ronald Press, 1929.

²⁶⁷ *Group Settlement: Ethnic Communities in the Western Canada*, Toronto, McClelland and Stuart, 1936.

²⁶⁸ Salem Bland, cité par A. B. McKillop, *A Disciplined Intelligence. Critical Inquiry and the Canadian Thought in the Victorian Era*, Montréal, McGill-Queen’s University Press, 1979.

²⁶⁹ Marlene Shore, *The Science of Social Redemption, op. cit.*, p.76. Sur les liens entre sociologie et social gospel, et sur la croyance à un monde humain rationnel conduit par des lois naturelles universelles de l’évolution de l’humanité, lire Brian McKillop, *Matters of Mind, op. cit.*, pp.193-203.

darwinisme social.²⁷⁰ Les discours des recteurs reflètent cette conception nouvelle, proche de l'ingénierie sociale présente dans les universités américaines, selon laquelle la recherche et l'éducation doivent servir efficacement l'adaptation de la société canadienne à son environnement mécanique, technique et industriel. "Just as instruction in applied science had enabled students to transform the physical environment, so it was expected that instruction in the social studies would enable them to interpret, adapt to, and perhaps even improve the social environment. In both cases the nation's progress was assured: the former contributed to its industrial development; the latter gave it social stability."²⁷¹ Servir la nation et l'ordre chrétien consistaient désormais à participer à l'édification d'un ordre plus rationnel et mieux adapté.

Mais la réussite de McGill ne doit pas nous aveugler sur la place occupée au Canada par la sociologie dans la tradition anglophone. Les difficultés de Dawson à McGill ressemblent à s'y méprendre aux difficultés soulevées par l'enseignement du Père Lévesque à Laval. "Yet Dawson's achievement at McGill came about in the face of much oppositions and suspicion on the part of university authorities and professors in other disciplines. That the research creed in which he believed began gradually to find serious support within the academic community between the wars should not blind us to the fact that sociology - especially "Chicago Sociology" - was anathema to most Canadian scholars of the day."²⁷² Cette déclaration est confirmée par un historien de la sociologie canadienne-anglaise. "One legacy of the British influence remained: a deeply rooted attitude of hostility to sociology as it was now developing in the years after the First World War in the United States."²⁷³ Et encore: "The Chicago School of Sociology which was now gaining strength in the United States and which, under Dawson's leadership, became established at McGill, aroused in Canadian academic circles the same sort of scorn that it aroused in British academic circles. [...] Thus, in the years from 1925 or thereabouts until almost the Second World War American sociology found in Canada a foot-hold only at McGill

²⁷⁰ "There is no real conflict between the action demanded by humanity in the name of Justice and the action demanded by industry in the name of efficiency [...]." (Falk, "The Futur of Social Work in Canada", p.85, cité par Marlene Shore, *The Science of Social Redemption, op. cit.*, p.56.)

²⁷¹ Marlene Shore, *ibid.*, p.31.

²⁷² Brian McKillop, *Matters of Mind, op. cit.*, p.497.

²⁷³ S. D. Clark, cité par Brian McKillop, *ibid.*, p. 497.

University.”²⁷⁴ A preuve, le manuel d’introduction à la sociologie, signé conjointement par Dawson et Gettys (1929), n’a presque pas été utilisé dans les salles de classe du reste du Canada, si l’on en croit Harry H. Hiller, alors qu’il connut une grande diffusion dans les universités des Etats-Unis²⁷⁵. Comment en serait-il autrement quand le co-auteur de l’introduction est un professeur de l’Université du Texas, que la maison d’édition est basée à New York et que, selon Marcel Fournier, 90% des auteurs cités sont américains?

7. Conclusion

La sociologie franco-québécoise n’est pas donc atypique au milieu d’un continent tout entier gagné à l’Ecole de Chicago. L’histoire que nous venons de retracer brièvement n’est pas complètement originale. Au contraire pouvons-nous croire que la tradition sociologique québécoise se constitue et se renforce au rythme de la sociologie du reste du Canada. La sociologie n’a eu qu’une existence marginale dans les universités canadiennes-anglaises jusqu’aux années soixante, sans véritable statut, sans autonomie propre face aux autres disciples qui la subordonnaient, sans un nombre suffisant de professeurs établis et reconnus pour leurs contributions originales. Dans l’univers intellectuel très britannique des universités canadiennes, elle souffrait d’être associée à la sociologie américaine. Cette situation allait bien sûr changer radicalement après la Seconde Guerre mondiale, quand les universités seront recyclées dans l’appareil bureaucratique de l’Etat et le complexe techno-scientifique industriel, mais la tradition dont elle relevait n’allait pas moins, tout au long de la première tranche du siècle, contribuer grandement à formuler une sociologie distincte de la sociologie pratiquée aux Etats-Unis, moins spécialisée, plus philosophique et plus tournée à la fois vers l’histoire et vers le développement de la nation. La tradition britannique, tout autant que la tradition catholique et nationaliste canadienne, liait la sociologie à l’histoire, à la philosophie et à l’économie. Hiller dégage bien la prudence avec laquelle la sociologie comme discipline est accueillie dans les cercles universitaires anglophones. “Partially through an inheritance from the British tradition where sociology was excluded from the curriculum of the

²⁷⁴ S. D. Clark, “Sociology in Canada: an historical over-view”, *Canadian Journal of Sociology*, 1975, pp.226-227.

²⁷⁵ Harry H. Hiller, S. D. Clark and the Development of Canadian Sociology, *op. cit.*, p.171.

traditionnal universities in deference to the established disciplines of philosophy economics, and history, sociology met with similar hostility in Canada. Resistance to sociology was also related to its identification as “a peculiarly American discipline” and to its adoption of research methods in field work that were frequently ridiculed.”²⁷⁶ Ancien directeur du London School of Sociology (1902-10), ancien vice-président de la Sociological Society of England et professeur de philosophie sociale à l’Université de London (1912-22), E. J. Urwick était tout désigné pour donner une tournure britannique à l’enseignement du Département de science politique, ce dont il ne se priva pas, en empêchant la sociologie de se rabattre sur une visée purement objective, et en tentant de l’élever à la philosophie. “His disdain for American sociology helped to ensure that Toronto would retain its earlier patterning on the British model of social science.”²⁷⁷ Or le “British model” ressemble, par bien des aspects, au modèle mis en valeur avant la fondation de la Faculté des Sciences sociales de Laval, celle-là plus proche du modèle mis à l’honneur à Chicago et à McGill.

Les prochains chapitres seront donc consacrés à reprendre la question de l’émergence de la sociologie, mais cette fois au niveau des idéologies qui l’ont supportée en tant que pratique, discipline et science du social, en ne perdant jamais de vue cette réalité trop souvent occultée que la sociologie fut d’abord ici affaire de catholiques militants, et non pas de libéraux agnostiques, sans qu’elle en souffre particulièrement du point de vue de sa portée, de sa valeur et de sa rigueur. Un souffle religieux traversant la pratique sociologique canadienne-française au XXe siècle, c’est de l’intérieur de cet univers idéologique et éthique que la sociologie a articulé ses théories et structuré son savoir. Cela ne veut bien sûr pas dire que la sociologie canadienne de langue française ait été homogène, au contraire. Les historiens des idées n’ont pas assez insisté jusqu’ici sur le fait que l’histoire de la sociologie québécoise ne peut se lire sur un continuum, sur une même courbe ascendante vers la scientificité et la positivité, mais qu’elle doit être découpée en phases. Il n’y a pas uniquement dans un coin les “amateurs” et les “pionniers” et dans un autre coin les “universitaires” et les “professionnels”²⁷⁸. Une pareille

²⁷⁶ *Ibid.*, p.15.

²⁷⁷ *Ibid.*, p.13.

²⁷⁸ Marcel Fournier, “Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d’éléments de réflexions sur l’avenir”, dans Robert Lahaise (dir.), *Québec 2000*, Montréal, HMH, 1999, p.289.

périodisation n'en est pas une mais une échelle un peu trop simpliste de l'institutionnalisation de la sociologie, à l'aune de laquelle le mérite et la valeur des oeuvres sont ramenés au statut de ceux qui les ont écrites. En bref, retrouver, dégager, définir les trois sociologies de la tradition sociologique québécoise (sociologie le playsienne, sociologie de l'ordre, sociologie personnaliste), tel sera l'objet des trois prochains chapitres.

LA SOCIOLOGIE LE PLAYSIENNE DE LA BRANCHE TOURVILLIENNE

Mon cher Henri [frère de Léon Gérin] - J'ai acheté quelques ouvrages de LePlay. C'est un esprit très puissant, et sans vouloir endosser toutes les opinions qu'il émet, la méthode scientifique dont il a doté l'économie politique est admirable. Si tu t'en sens le goût, nous travaillerons à répandre sa doctrine au Canada. Plus de théories! Du positif, du positif!

- Léon Gérin, Paris, 26 mars 1886.

Oui, à tout risque je combattrais à côté de mes frères, et je débrouillerais pour mon compte ce mystère de notre éducation sociale!

- Léon Gérin, parlant de sa jeunesse, 1948.

La sociologie canadienne-française, avons-nous dit, est moins homogène que l'historien pourrait le prétendre en jetant un coup d'oeil superficiel sur ses lointains développements au tout début du siècle. La sociologie leplaysienne, noeud de notre première exploration, n'est elle-même ni univoque ni uniforme. En nous fiant aux trois cercles d'études dans lesquels elle a su dès l'origine étendre son influence, nous pourrions dégager trois interprétations dominantes de l'oeuvre de Le Play. A Montréal, la sociologie le playsienne demeure fidèle à la pensée des Unions de la Paix sociale, c'est-à-dire à une sociologie élitiste, conservatrice et abstraite. Elle suscite de larges réflexions (à l'occasion oiseuses) sur des sujets d'intérêt général. Elle est fréquentée par une élite petite bourgeoise, composée de notables, d'avocats, de médecins et de fonctionnaires. À Québec, davantage branchée sur les mouvements sociaux et intéressée par une réflexion sachant lier des abstractions philosophiques avec des préoccupations terre-à-terre sur le sort de la classe ouvrière, elle est en grande partie la chose du clergé. Il est possible d'émettre l'hypothèse que cette sociologie fait le pont avec la sociologie doctrinale en liant la méthode d'enquête de Le Play à la philosophie morale tirée des Encycliques. À Ottawa, la sociologie le

playsienne, sous l'impulsion de Léon Gérin et d'Errol Bouchette, participera à une branche dissidente de l'École de Le Play, initiée par Henri de Tourville. C'est sur cette interprétation de la théorie et de la méthode du maître Le Play par Tourville que ce chapitre s'attardera, et ce en revenant moins sur la méthode (celle-ci ayant fait l'objet d'un livre¹), que sur la théorie et ses ramifications idéologiques. Fidèle à la décision prise de concentrer l'analyse sur un seul représentant de chacune des sociologies explorées dans cette thèse, il était naturel (et inévitable) de choisir Léon Gérin, quitte à présenter au fil des pages ses convergences et divergences avec les autres principaux sociologues de son époque, à savoir Errol Bouchette et Edmond de Nevers².

La figure de Gérin se situe au carrefour des influences religieuses, philosophiques, politiques et sociales qui ont traversé le XIXe siècle canadien. Pour les besoins de la synthèse, et pour nous limiter aux principaux courants d'idée dans lesquels sa sociologie, méthodologiquement et normativement, s'est moulée, nous passerons en revue les influences suivantes: le nationalisme politique, la sociologie de Le Play, la réinterprétation de Tourville et Demolins, l'éthique bourgeoise du travail et l'idéologie de l'*American way of life*, l'utopie colonisatrice, l'idéal communautaire du groupe national et le scientisme. Cela fait beaucoup pour un seul homme, objectera peut-être le lecteur! Déjà, cette liste indique à quel point les

¹ Hervé Carrier, *Le sociologue canadien Léon Gérin (1863-1951). Sa vie, son oeuvre, ses méthodes de recherche*, Montréal, Bellarmin, 1960.

² Edmond de Nevers se classe sans peine parmi les sociologues du tournant du siècle, bien que son style essayiste et publiciste, qui l'apparente par la prose et les préoccupations à Tocqueville, trahisse une perspective normative associée au salut de la nation canadienne-française. *L'Âme américaine* (Paris, Jouve et Boyer, 1900) est un ouvrage dont la valeur et la teneur sociologiques sont extraordinaires, même du point de vue bêtement sociographique, l'auteur n'hésitant pas à faire appel aux chiffres démographiques et aux statistiques sociales pour étayer et confirmer son propos. L'amitié lointaine qui liait Nevers à Gérin ne les empêchait pas d'avoir de grands différents sur les questions sociales et politiques, Nevers allant jusqu'à placer l'abbé Auclair, un des plus grands censeurs de Gérin, "au tout premier rang parmi nos écrivains" ("Un beau livre", *Le Soleil*, 3 avril 1903, p.1 e p.5). J'ai sur le métier une longue étude sur Nevers que j'entends publier sous peu, en guise de complément aux propos dispersés ça et là dans ce chapitre. Cet intellectuel mérite une étude extensive, car c'est mon impression qu'il a, jusqu'à maintenant, été compris à tort et à travers, et d'abord pour cette raison que ses critiques n'avaient jusqu'ici pas pu compter sur l'analyse de plusieurs articles retracés au cours (et au hasard!) de mes recherches.

critiques qui ont cru faire de Gérin un sociographe sans vision comme sans envergure, heureux de faire l'inventaire des biens des familles, du nombre de paires de chaussettes à la quantité d'ustensiles, ont passé complètement à côté de l'essentiel de son oeuvre (il est symptomatique que Carrier traite en deux pages de la pensée sociologique de Gérin, après avoir consacré un livre entier à sa méthode). Gérin représente l'un des meilleurs cas pour étudier les avatars du catholicisme social libéral qui prêche la *vita activa*, l'individualisme imbriqué dans un ordre social fraternel, un sacerdoce renouvelé face aux questions économiques et une sorte de providentialisme social. Il est en cela un disciple lointain d'Etienne Parent, en plus d'en être le petit-fils³. Toutefois, par sa volonté de faire oeuvre positive et scientifique, il est bien plus encore, comme nous le verrons au long de ce chapitre.

1. Une politique éclairée par la science

Le XIXe siècle est pour les pays du vieux et du nouveau continents celui du nationalisme. Le destin politique force, dans les années de l'Union, une prise de conscience nationale dont sont témoins l'histoire de François-Xavier Garneau, les poèmes de Crémazie et les critiques de Casgrain. Reprenant le projet de Parent de constituer une nouvelle élite, consciente des défis qui attendent le peuple canadien, en remplacement de la noblesse désormais inutile, de la classe politique devenue parasite et des autorités ecclésiastiques dépassées, Gérin semble pénétré de l'urgence d'empêcher la déchéance du peuple canadien-français. Dans un pays où la définition objective de la référence nationale ou de sa situation socio-économique avait des incidences immédiates dans les luttes politiques, il aurait été surprenant qu'il en soit autrement⁴ - d'autant plus, rajouterons-nous, que la sociologie française du XIXe siècle (pensons à Auguste Comte et Tocqueville) affichait des prétentions politiques semblables. Il s'ensuit que les praticiens des sciences sociales tenaient un discours indissolublement patriotique et scientifique⁵. Les livres de Bouchette, Gérin ou

³ Fernand Ouellet, "Etienne Parent et le mouvement du catholicisme social (1848)", *Bulletin des Recherches historiques*, 61, 3, juillet-août-septembre 1955, pp.99-118.

⁴ Marcel Fournier et Gilles Houle, "La sociologie québécoise et son objet: problématiques et débats", *Sociologie et sociétés*, XII, 2, octobre 1980, p.22.

⁵ "[...] travailler aujourd'hui au développement industriel des Canadiens-français c'est travailler au salut de tout un peuple, c'est continuer la mission de nos devanciers, c'est faire oeuvre non seulement utile, mais tellement essentielle et

Nevers défendent l'économie politique et la sociologie pour mieux éclairer la destinée de la nation et guider ses pas dans sa marche vers le progrès.

L'élite canadienne-française, après le bref enthousiasme suivant la conclusion du pacte fédératif, craint n'avoir gagné qu'une bataille dans une guerre sans répit. Lord Durham, dans son célèbre rapport, avait su remarquer le vibrant contraste entre les colonies britanniques et la république américaine: ici la stagnation de l'agriculture et de l'industrie, là la prospérité économique et les cités florissantes. Il avait souligné comment ce contraste était accru lorsqu'un des pôles de la comparaison était le groupe francophone, figé dans ses traditions immémoriales au milieu d'un continent dynamique. Les esprits les plus lucides du Québec s' alarmaient de la situation d'infériorité économique des Canadiens français. Nevers joignait sa voix au concert pour dénoncer la menace que faisait peser la grande révolution industrielle américaine sur le destin de son peuple. *L'âme américaine* tente de mieux documenter cette question, la situation des Canadiens français n'étant comprise par lui que sur le fond de leur situation générale dans le reste de l'Amérique du Nord. Où étaient ses compatriotes, demande-il, quand les Américains fondaient des industries et se lançaient dans l'aventure des affaires? Que faisaient-ils lorsque se développaient au sud les manufactures et les entreprises commerciales qui avaient fait des Etats-Unis une des plus formidables puissances mondiales? Nevers tourne et retourne continuellement dans son esprit la question de l'intégration du peuple canadien-français dans le continent américain. *L'avenir du peuple canadien-français* est la préface de *L'âme américaine*, chacun de ces livres cherchant à mieux comprendre l'Amérique afin de cerner le destin des francophones dans le contexte du Nouveau

obligatoire qu'y manquer serait antipatriotique." (Errol Bouchette, "L'évolution économique dans la province de Québec", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, seconde série, Tome VII, mai 1901, p.122.) Nevers est du même avis que Bouchette à ce sujet. "Depuis la date de ma dernière lettre, je n'ai pas eu l'occasion de causer avec qui que ce soit; pas un traître mot. Ma solitude a été absolue. Je me trouve très heureux cependant. Je pense, j'écris, je rêve: je pense au pays, à son avenir, je forme des projets patriotiques." (Edmond Boisvert au docteur Brisebois (1895), cité par Claude Galarneau, *Edmond de Nevers, essayiste*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1959, p.30.) Des projets patriotiques, cela veut dire pour un homme de lettre comme Nevers écrire des livres. Il met alors la dernière main à un ouvrage intitulé *L'avenir du peuple canadien-français*, sorte de bilan des perspectives qui s'offrent à sa patrie en terre américaine, et qui sera en mesure, espère-t-il, de "raffermir quelques patriotes dont la foi nationale est chancelante" et "faire germer quelques espoirs". (Lettre à Henri Vassal de Montviel (1895), cité par Claude Galarneau, *Edmond de Nevers, ibid*, p.31.)

monde. Un essai demeuré dans les cartons et aujourd'hui perdu, intitulé *Quelques questions économiques canadiennes*, montre bien la pente de ses préoccupations constantes.⁶ Quant aux articles de Bouchette, convaincu que *l'incertitude de l'avenir* planait sur sa collectivité *comme une nuée de mauvais présages*, ils se terminent, on s'en serait douter, par une interrogation angoissée sur le sort de la société canadienne-française. Enfin, Gérin s'effraie de "l'absorption des races entreprenantes qui nous entourent"⁷, et se demande comment le "groupe français du Nord-Amérique, resserré par le flot montant de l'immigration polyglotte, soumis à la concurrence de rivaux actifs" peut espérer survivre en terres américaines.

La réponse la plus simple serait celle-ci: conquérir l'indépendance économique. Cette indépendance ne pourra advenir par effet de magie, elle devra être conquise de chaudes luttes. Or comment entreprendre cette lutte en espérant quelque chance de victoire sans une vision claire des enjeux et des principes de l'économie? Etienne Parent ne l'avait-il pas affirmé dans ses conférences? Plutôt que de se diriger vers des professions libérales encombrées, le jeune patriote, soucieux autant de son bien-être que de l'avenir de son peuple, aurait avantage à se verser dans l'étude de l'économie politique. "Quelques centaines de louis annuellement pour des chaires d'économie politique, pendant quelque temps, vaudraient à la province des centaines de milliers de louis, soit en pertes évitées, soit en gains occasionnés par la diffusion de connaissances économiques."⁸ Dans l'esprit de Parent, l'étude de l'économie politique s'impose car elle permet de découvrir des lois "indépendantes de l'homme" et "décrétées par le créateur pour le gouvernement du monde social". Ce sur quoi Bouchette renchérisait que le relèvement économique de la nation ne serait possible sans politique industrielle, la politique industrielle sans opinion, et l'opinion sans science. "Cette science, c'est l'économie politique."⁹ C'est pourquoi Bouchette avait terminé ses "Etudes sociales et économiques sur le Canada" par une invitation à "mettre en honneur et en pratique la science économique". Et quand sa passion

⁶ Claude Galarneau, *Edmond de Nevers, ibid.*, p.41.

⁷ Léon Gérin, "L'initiative privée", *La Minerve*, 8 novembre 1892.

⁸ Etienne Parent, "L'industrie considérée comme moyen de conserver notre nationalité" (1846), dans Jean-Charles Falardeau, *Etienne Parent: 1802-1874*, Montréal, La Presse, pp113-125.

⁹ Edouard Montpetit, "L'Economie politique (suite et fin)", *Revue canadienne*, vol. I, 1907, p.266.

première pour l'économie politique aura cédé à un intérêt pour la science sociale, il la croira d'une utilité similaire dans le relèvement socio-économique de la nation. "Plus j'étudie la science sociale plus je me convaincs de la vérité de ses principes et de l'excellence de sa méthode, mais dans ces principes, dans cette méthode, je ne vois rien qui puisse interdire ou empêcher, dans des conditions favorables, une prompt transformation des races, la perte rapide des traditions réactionnaires qui les tiennent au bas de l'échelle sociale. C'est à ce point de vue que je me place pour écrire."¹⁰ Sa poursuite, par ses essais politiques, ses écrits d'économie politique et ses études objectives de la réalité concrète des habitants du Canada français, d'un objectif nationaliste amenait peu à peu Bouchette à délaisser les théorisations générales ou la polémique, et l'obligeait à suivre une démarche objective, scientifique, monographique. Pour lui, la solution à la crise que traverse la nation canadienne-française se trouvait dans l'une étude rigoureuse des conditions nouvelles dans lesquelles se développe la civilisation occidentale, étude qui devait être conduite selon la méthode empirique élaborée par les tenants de la science sociale. "C'est sans doute la science sociale, c'est-à-dire l'observation méthodique des sociétés, qui fournira les véritables données du problème et qui permettra de le résoudre un jour définitivement."¹¹

Economie politique, science sociale, ces deux termes renvoient l'un à l'autre dans l'esprit des intellectuels engagés du dernier tiers du XIXe siècle. Au Canada se faisait jour un enthousiasme pour l'économie politique, entendue comme la science de la production de richesse et, plus encore, comme la science des rapports sociaux. Chez les Canadiens anglais comme chez les Canadiens français, elle désignait une discipline large, couvrant la démographie, la géographie sociale, l'étude des mœurs et des lois de l'économie capitaliste. C'est pourquoi, le programme d'étude de l'économie politique tracé par son grand-père, Gérin croyait pouvoir le mener à bien à travers les enseignements de Le Play, reconnu pourtant à titre de sociologue et non d'économiste. Il disait admirer avant tout "la méthode scientifique dont [Le Play] a doté l'économie politique". Par des voies analogues, et sous l'influence de Gérin, Bouchette avait glissé en quelque sorte naturellement de

¹⁰ Lettre d'Errol Bouchette à Léon Gérin, 29 janvier 1906, cité par Alain Lacombe, *Errol Bouchette: un intellectuel*, Montréal, Fides, 1997, p.108.

¹¹ Errol Bouchette, *L'Indépendance économique du Canada français*, Arthabaska, La Cie d'Imprimerie d'Arthabaska, 1906, p.27.

l'économie politique à l'économie sociale. Et Parent lui-même, tout en s'appuyant sur Adam Smith et Jean-Baptiste Say dans ses conférences à l'Institut Canadien, reconnaissait la valeur des idées du réformateur catholique Le Play, dont il avait entendu parlé, entre autres, par l'entremise de son ami Rameau de Saint-Père. Dès son apparition au pays, la sociologie est donc tournée vers la modernisation des institutions, en même temps qu'elle vise à protéger la communauté nationale et lui permettre d'affermir son destin en terre américaine. C'est Le Play qui semble le mieux placé pour réaliser ce programme. Car il faut dire que Gérin connaît Durkheim et son Ecole, qu'il a lu ses oeuvres et qu'il a feuilleté sa revue, *L'Année sociologique*. Il est au courant des grands débats sociologiques de son époque, avec Tarde, Spencer, Worms, Frazer, Morgan, Seignobos, Marx, Engels, Groppali, Loria, Bouglé, Lévy-Bruhl, Simmel, Ellwood. Citant surtout des oeuvres de la sociologie anglaise et française, il fait une place, à l'occasion, aux parutions italiennes, américaines et allemandes. En bref son érudition est impressionnante. Il faut relire à ce sujet l'essai sur l'objet de la science sociale¹² pour reconnaître l'étendue encyclopédique de ses connaissances sociologiques, dans lequel il entame des discussions fines et pénétrantes avec les grands noms de la sociologie de son temps. Pourtant, de tous, seuls Le Play et ses disciples Demolins et Tourville emportent son adhésion enthousiaste. Seul Le Play semble apporter un message positiviste en mesure d'assurer l'établissement d'une véritable science et un enseignement pratique en vue d'élaborer une véritable politique de redressement national.

2. La méthode et la pensée de Frédéric Le Play, et de ses disciples Tourville et Demolins

¹² Léon Gérin, "Aperçu d'un enseignement de la science sociale. I. L'objet", *Science sociale*, avril 1912, pp.105-64.

Après avoir été admis à l'étude du droit à la succursale montréalaise de l'Université Laval et après avoir passé ses examens du Barreau en 1884, le jeune Gérin n'en caresse pas moins le rêve de devenir un intellectuel dans un pays qui réserve une place restreinte aux choses de l'esprit. Il doit bientôt désenchanter. "Mon père était un homme de mon type: chercheur, un peu rêveur, tout le contraire de l'homme pratique. Il aurait volontiers consacré sa vie à l'étude. Mais la carrière d'intellectuel n'offrant pas de débouchés au pays, mon père fut forcé d'embrasser, sans goût, une profession libérale, c'est-à-dire payante (du moins en principe). C'est aussi mon histoire."¹ Néanmoins Gérin ne désespère pas de satisfaire sa curiosité intellectuelle pour laquelle il se sent une véritable vocation. "A vingt ans, j'étudie le droit parce qu'il faudra bien que je gagne ma vie un jour. Mais je me dis en moi-même: quand je serais reçu, j'irai à Paris, pour ne donner l'illusion d'une vie intelligente au moins pendant quelque temps. Je me suis tenu promesse."² C'est après un court stage comme sténographe judiciaire au Palais de justice de Montréal, à l'automne 1885, que Gérin s'embarque vers la Ville lumière.

Arrivé en Europe, à la fin du XIXe siècle, en 1886 plus exactement, au moment où la sociologie leplaysienne a atteint le zénith de sa popularité (la mort de Le Play (1882) a suscité des éloges de la part des milieux conservateurs et catholiques) aux quatre coins de l'Europe (Russie, Roumanie, Belgique, etc.) et en Amérique (Etats-Unis), Gérin va en ressentir puissamment l'influence méthodologique et théorique. La méthode sociologique suivie par Gérin, fidèle à la méthode monographique de l'Ecole de la science sociale, emprunte son cadre d'enquête à Henri de Tourville dans l'exploration du milieu canadien-français. D'aucuns conviennent à la lecture de ses oeuvres à quel point l'influence leplaysienne est présente et déterminante³; ce n'est que quelques vingt ans plus tard que Gérin tentera de refondre et d'ajuster une méthodologie dont les disciples de Tourville, dans leur vénération du maître, ne discernaient guère les failles et les

¹ "La vocation de Léon Gérin", *Le Devoir*, 18 janvier 1951, p.1.

² *Ibid.*, p.1.

³ "J'ai été guidé entièrement, écrit-il dans son enquête sur l'habitant de Saint-Justin, par la méthode et la nomenclature élaborées par cet éminent disciple de Le Play: M. Henri de Tourville [...]; les grandes divisions de cette nomenclature ou classification des faits sociaux ont fourni le cadre de l'exposition du sujet." (Léon Gérin, "L'habitant de Saint-Justin. Contribution à la géographie sociale du Canada", Mémoires de la Société Royale du Canada, 2ème s., IV, 1898, p.216.)

faiblesses. Et cependant, il ne faudrait pas exagérer les ajustements qu'il a opérés sur la méthode du maître dissident de l'École de la Paix sociale afin d'en mieux célébrer l'originalité du sociologue canadien. Que celui-ci ait modifié quelque peu le cadre d'analyse de l'École de la Science sociale à la lumière de ses propres études sur le terrain ne devrait pas nous cacher qu'il en demeurera le disciple respectueux jusqu'à la fin de sa vie. De la part de Gérin, il n'y a pas imitation servile, mais adaptation et traduction d'une pensée sociologique d'abord développée en sol européen; néanmoins les remaniements qu'il fait subir à la théorie et la méthode de ses maîtres Demolins et Tourville complètent celles-ci d'une manière qui les enrichit sans les trahir.

Quelle est donc la théorie de Le Play, en elle-même et telle que revue par ses disciples de l'École de la Science sociale, qui a su si bien séduire l'esprit d'un Canadien de passage en Europe, et dont la méthode, maintenant largement oubliée, reste familière à l'oreille des historiens des idées, évoquant des vagues résonances organicistes, naturalistes, scientistes et fonctionnalistes?

Frédéric Le Play (1806-82) se fit connaître par la publication, en 1855, d'un gros ouvrage, intitulé *Les ouvriers européens*, contenant 36 monographies de familles choisies à travers douze pays d'Europe (Russie, Suède, Norvège, Suisse, France, Hongrie, Bulgarie, Autriche, Hanovre, Prusse, Espagne, Angleterre). Sans véritable précédent dans la littérature scientifique, révélant une grande originalité et dans l'esprit et dans l'exécution, Le Play formulait une méthode d'investigation sociologique positive, dans le genre de celle théorisée par Claude Bernard. L'application des méthodes des sciences naturelles aux sciences de l'homme à un moment où la sociologie flirtait avec une philosophie sociale perdue dans des spéculations parfois sans fondements et des théorisations métaphysiques n'allait pas sans quelque mérite; que l'impulsion fut venue, non pas de cercles scientistes connus pour leur athéisme, comme cela fut le cas avec Renan pour la philologie ou Taine dans le domaine de l'histoire, mais d'un milieu catholique conservateur, est encore plus étonnant. Fabvre avait brossé un portrait charmant et pourtant minutieux du monde animal, il était dit qu'un ingénieur des mines, rompu aux méthodes scientifiques, habitué des expériences de laboratoires, de surcroît fervent admirateur du progrès technique, fut destiné à mettre sur pied une école d'études sociales; mais qui eut cru que cet ingénieur serait par coïncidence une âme religieuse doublée d'un antirépublicain notoire? Alors que dans les cafés parisiens, des anarchistes blanquistes, fourriéristes ou proudhoniens inventaient de bric et de broc des systèmes de rénovation sociale utopiques, Le Play ne voulait recevoir pour

vérités que des affirmations appuyées sur l'observation des faits. "Si, pensait-il, l'on n'ose pas formuler de loi physique ou chimique sans s'être livré sur les corps, à l'aide des instruments les plus précis, aux recherches les plus scrupuleuses, pourquoi changer tout à coup de méthode, lorsqu'on se transporte dans le domaine, bien autrement complexe, de la vie sociale?"⁴ Le positivisme passait du stade d'une idée, avec Comte, à celui d'une méthode, avec Le Play. Les règles d'étude des minéraux étaient transposées à l'études des phénomènes humaines.

Dans la perspective adoptée par Le Play, les sociétés connaissent des lois aussi bien que les insectes ou les astres, et ce sont ces lois qu'elles doivent suivre au risque de périliter et de dégénérer en un corps social moribond. Montesquieu n'avait-il pas écrit qu'il existe des lois découlant de la nature des choses, que c'est le devoir du philosophe de s'en instruire afin de conseiller le prince et le législateur lors de leurs prises de décisions? Le Play ne dit pas autre chose lorsqu'il incite à rechercher le secret de la constitution des peuples afin de pouvoir sauvegarder la concorde qui y règne ou retrouver le chemin d'une paix sociale en déroute; c'est à cette fin qu'il parcourt les quatre coins de l'Europe, se renseignant sur les moeurs étrangères, comparant entre elles les coutumes nationales, jugeant des habitudes civiles et des principes légaux, s'informant de tout afin d'aboutir à un inventaire le plus exhaustif possible. "Les voyages sont à la science des sociétés ce que l'analyse est à la science des minéraux, ce que l'herborisation est à la science des plantes: en termes plus généraux, ce que l'observation des faits est à toutes les sciences de la nature."⁵ Le Play interroge les gens, surtout ceux établis et respectés dans les milieux qu'il observe, en ce que ceux-ci "gardent sûrement le dépôt des vérités sociales". Il ne se lasse pas de rencontrer les informateurs les plus distants, de gagner la demeure de tel curé dans un village éloigné, enfoncé dans la forêt, ou de tel paysan habitant une chaumière retirée, pour peu qu'ils soient à même de lui fournir des renseignements précieux sur l'organisation sociale dont il cherche patiemment à dégager les formes.

Mais où regarder au milieu de l'infinité des faits sociaux, comment donc analyser le fatras d'informations que le sociologue recueille pêle-mêle sur son calepin? L'Ecole le playsienne s'appuie dans ses observations, de même que dans ses

⁴ Pierre Méline, *P. G. F. Le Play, oeuvre de science*, Paris, Librairie Bloud, 1912, p.11.

⁵ Frédéric Le Play, *Ouvriers européens*, Tome 1, avertissement, p.1., cité par Pierre Méline, *P. G. F. Le Play, ibid.*, p.19.

analyses sur la conviction que la famille constitue la cellule sociale par excellence; que s'il existe des groupements plus larges, ils sont issus de cet atome initial. En se développant, en modifiant ses formes, la famille donne naissance à tous les agrégats, à tous les phénomènes sociaux qui se superposent à elle sans l'effacer. La famille n'est pas un effet second de la société, elle n'en est pas même un morceau, une pièce parmi d'autres, elle constitue pour ainsi dire la pierre d'assise de l'ordre général, l'unité élémentaire d'où découlent, par association et liaison, l'atelier, la paroisse, la commune, l'Eglise. Dans la hiérarchie génétique des groupements humains, elle occupe le rang primitif. L'étude de la famille livre donc la connaissance de la société; et le classement des familles procure une classification des sociétés en général.

Le sociologue attentif à saisir, par l'analyse, la comparaison et la classification, les lois qui régulent la société, s'attarde à étudier les modes d'association et de dissociation de la famille. Mais non pas de n'importe quelle famille. Car, de toutes les familles, celle qui lui offre les meilleurs chances de l'instruire du tuf profond dans lequel s'enracinent et s'alimentent les niveaux plus élaborés de la société, c'est d'abord la *famille ouvrière* - entendue ici, insistons-y, dans une acception très large qui englobe les populations pastorales, agricoles et industrielles. De l'avis de Le Play en effet, la famille bourgeoise, souvent disloquée, parfois métissée, toujours disparate, a toutes les chances d'induire en erreur celui qui voudrait, à partir d'elle, porter un jugement général sur l'organisation d'une nation. Plus que la famille adonnée aux professions libérales, la famille ouvrière, naturellement conservatrice dans ses moeurs, traditionnelle dans son organisation domestique, sédentaire, plus proche des réalités du sol et de la géographie, offre un portrait plus juste à qui voudrait généraliser à partir de l'étude exhaustive d'un cas particulier. Le choix d'une famille ouvrière particulière est délicat et ne saurait être laissé au hasard. Le Play suggère de s'attarder de préférence sur une famille moyenne, complète, avec père, mère et enfants, représentative le plus possible, pour autant que la sagacité du sociologue puisse en juger d'avance, de la société plus large. J'insisterai un peu plus bas sur la méthode monographique avec laquelle sera menée l'enquête sociologique. Qu'il me suffise de dire pour l'instant que si le sociologue de l'époque a un besoin urgent de monographies, les plus nombreuses possibles, les plus minutieuses possibles, les plus respectueuses du modèle d'analyse proposé, s'il lui est en bref nécessaire de mener des enquêtes sur les milieux industriels exposés en une série de tableaux et de faits, il n'est toutefois pas obligé de pratiquer la méthode monographique sur l'ensemble des familles d'un territoire jusqu'à les épuiser toutes. Le botaniste, explique Le Play, ne s'intéresse pas à

chacune des plantes d'une même espèce avec la même attention, pas plus qu'il n'observe la floraison chez l'une et le développement des racines chez l'autre. Il choisit un plant qui lui paraît représentatif de tous les autres afin d'en faire une description méthodique qui élève le spécimen particulier qu'il a sous les yeux au type générique. Une fois le type connu, la tâche du botaniste est terminée, et il peut passer à l'étude d'un autre type de fleur. Ainsi en est-il du sociologue leplaysien, qui peut se contenter de quelques monographies de familles dans chacun des pays visités afin de dresser un herbier qui ressemble moins à un inventaire global qu'à une sorte de portrait archétypal des familles sur une ère géographique donnée. Le Play conduira (comme l'ingénieur des mines, pour reprendre une autre image, sonde par des carottes la richesse en minéraux d'un sol inconnu) plus de trois cents études de cas de famille.

Une dernière difficulté se pose: qui a déjà fait le compte des activités d'une famille ouvrière, même la plus modeste, sait à quel point la vie matérielle, morale, intellectuelle et spirituelle de celle-ci est riche. Faire l'inventaire de tous les faits et gestes de chaque membre d'une famille, ne serait-ce que pour un an, ne serait-ce que pour un mois, serait demander l'impossible. Il faut à l'observateur un cadre invariable d'analyse qui puisse lui servir à la fois de filtre, de loupe et de mesure; c'est à l'établissement d'un tel cadre que la plupart des travaux de Le Play ont été consacré pendant vingt-cinq ans. La tâche était plus compliquée qu'il n'y paraît à prime abord. Le cadre d'analyse ne devait-il pas s'appliquer aussi bien à un Français ou un Suisse, qu'à un Berbère ou un Chinois, c'est-à-dire aussi bien à la France, qu'à l'Allemagne, qu'à l'Angleterre, qu'à tout pays qu'il serait donné au sociologue de visiter? La quantité des descriptions ne suffit pas à garantir à une monographie son exactitude; l'important consiste à suivre un cadre d'analyse invariable pour tous les pays et toutes les catégories d'ouvriers, sur lequel elle puisse organiser sa recherche. A défaut de ce cadre, la monographie s'enrichirait de descriptions vaines sans atteindre à la science telle qu'on la pratique, par exemple, en chimie analytique ou en botanique. Or, une des constatations à laquelle est arrivé Le Play, après de minutieuses observations, c'est que le nerf de la vie sociale d'une famille se concentre dans le relevé du budget familial. Un ouvrier se voit vivre à travers ses dépenses. "Etudier le budget de la famille ouvrière, c'est pénétrer non seulement dans les détails intimes de son existence matérielle, mais jusqu'à son âme même."⁶

⁶ Fernand Auburtin (ed.), *Frédéric Le Play d'après lui-même, vie, méthode, doctrine*, Paris, V. Giard et E. Brière, 1906, p.124.

Ne sont-elles pas révélatrices d'un état spirituel, les statistiques qui font état, dans certains quartiers industriels, d'une plus grande dépense pour l'absinthe que pour l'éducation des enfants? Bien sûr, si le budget révèle, en plus de ce que la famille produit, en plus de ce qu'elle consomme, ses sentiments diffus, Le Play s'accorde pour dire que la monographie ne s'achève pas sur une compilation de chiffres. Le budget n'est qu'un moment de celle-ci, et le relevé exhaustif des propriétés possédées par la famille, des subventions reçues par elle, des travaux qu'elle exécute ou des industries qu'elle entreprend, ou encore le compte des achats de nourriture, des dépenses concernant l'habitation, les vêtements et les besoins moraux ou des frais occasionnés par la récréation, les dettes ou les impôts, doit être complété par des études sur la situation de la famille du point de vue professionnel et dans le cadre de l'économie nationale. Reste que les colonnes de chiffres répartis en actif et passif, de même que les inventaires de possessions personnelles détaillées jusqu'aux paires de chaussette seront pendant longtemps associés à une manie sociographique et budgétaire de l'Ecole le playsienne.

En dépit des raffinements auxquels était parvenu Le Play dans la présentation de sa démarche sociologique, il ne sera pas long avant que sa typologie ne soit contestée, les disciples du maître en éprouvant rapidement les limites. Demolins et Tourville font scission en 1885 (un peu moins d'un an avant la venue de Gérin en France) d'avec l'*Ecole de la Réforme sociale*, contrôlée par des le playsiens orthodoxes. Ils fondent leur propre Ecole, baptisée *Ecole de la science sociale*, ainsi qu'une revue du même nom. Le titre trahit des préoccupations moins axées sur la transformation sociale et une distanciation face aux théories de l'auteur des *Ouvriers européens*. La revue, dont le titre original complet est *La science sociale suivant la méthode de Le Play*, devient plus tard, assez significativement, *La science sociale suivant la méthode d'observation*. Après hésitations et tâtonnements, Tourville, le premier, parvint à la conclusion que le cadre d'analyse utilisé par Le Play nécessite des ajustements. Sans remettre en question la démarche sociologique dont nous venons de résumer les grandes lignes, tout en continuant à faire de la monographie de la famille ouvrière la base de la science sociale, il précisa la portée et le sens de la méthode et de la théorie le playsiennes.

Rénovation la plus importante, il parvient à établir une Nomenclature des faits sociaux inspirée des ouvrages de Le Play. Elle consiste en l'énumération d'une série logique de trois cents faits sociaux (eux-mêmes répartis en vingt-cinq grandes classes) supposée recouvrir et rendre compte de l'ensemble des phénomènes observables dans toutes les sociétés. L'étude des biens vient en haut de la liste de la

Nomenclature; puis celle du travail; puis successivement: la propriété, les biens mobiliers, le salaire, l'épargne, la famille; le mode d'existence; les phases d'existence; le patronage; le commerce; les cultures intellectuelles; la religion; le voisinage; les corporations; la Commune; l'union de Communes; la cité; le pays; la province; l'Etat; l'expansion de la race; l'étranger; l'histoire de la race; le rang de la race.

Cette Nomenclature accorde un rôle accru au milieu dans le façonnement de la vie sociale, au point où on a pu parler à juste titre de déterminisme géographique. De plus, elle permet de mieux formuler l'articulation des institutions sur la famille, et d'ainsi dégager les voies par lesquelles la famille influence le devenir général de la société. La famille ne représente plus le "microcosme d'analyse sociale" mais de manière plus juste l'élément fondamental et premier par lequel l'analyse sociologique peut comprendre la société plus large. Le groupement humain (et par ce terme Tourville entend jusqu'aux collectivités nationales) devient le foyer sur lequel est recentré la recherche, et les activités qui se déroulent dans le groupement, dans leur enchaînement ou leur imbrication, le noeud de l'analyse. La Nomenclature, révélateur autrement plus puissant, dans la tête de Tourville, que le relevé détaillé, scrupuleux, méthodique du budget des familles ouvrières, modifie l'étude concrète des familles. Car comment croire que les activités de la vie de famille puissent s'exprimer en chiffres? Comment ne pas constater que certaines dépenses mineures (le fait d'assister à la messe dominicale ou la possibilité de recevoir une éducation gratuite) peuvent avoir une importance considérable dans l'existence d'un individu ou d'une collectivité? Comment, pour plusieurs catholiques regroupés autour de la Science sociale, dont l'abbé de Tourville, ne pas craindre d'accorder trop d'importance à une valeur vénale, celle des comptes du budget, à l'exclusion des valeurs spirituelles, éducatives ou morales?

En dernier lieu, et c'est le point le plus important, la Nomenclature conduit à redéfinir les catégories fondamentales des familles grâce auxquelles Le Play espérait pouvoir classer les diverses sociétés humaines. En les discriminant sur la base de la transmission du patrimoine, Le Play croyait dégager trois types fondamentaux de famille: la famille patriarcale et la famille souche, auxquelles il ajoutait la famille instable. Dans la famille souche, seul le fils aîné, hérite de son père. Les autres membres de la famille sont donc forcés de faire preuve d'initiative personnelle pour s'établir dans la vie. La fonction communautaire ne s'efface pas tout-à-fait, puisque le fils aînés dédommage ses frères germains et accepte de devenir le bâton de vieillesse de ses parents, mais elle tient un juste équilibre entre l'écrasement de

l'individualité dans la famille patriarcale et la désorganisation de la famille instable. Pour Le Play, ces trois types de famille s'accordent avec le tempérament national. D'abord, dans la famille patriarcale, se développe un esprit de traditions propre à étouffer l'initiative venue des couches de population plus jeunes, ce que restitue bien l'immobilité proverbiale des peuples de l'Orient; cela n'est pas le cas de la famille souche, laquelle allie la prudence de la famille patriarcale à un esprit de nouveauté qui lui fait heureusement contrepoids. La société regarde vers l'avenir sans renoncer à s'appuyer sur le passé. La famille instable, quant à elle, donne libre cours à une volonté d'initiative qui n'est plus bornée ni par le respect des traditions, ni par le conseil des aînés, ni par les leçons de l'expérience. L'oubli vient recouvrir les réalisations de la veille et détruire l'édifice à peine débuté. Ensuite, deuxième caractéristique, la famille patriarcale se suffit entièrement à elle-même dans une autarcie qui rend superflues les institutions extérieures, là où la famille souche affiche le besoin de quelques auxiliaires, tels l'Eglise, l'école ou les pouvoirs publics. Quant à la famille instable, son instabilité intrinsèque fait en sorte qu'"elle ne peut rien ou presque rien pour ses membres". Elle se trouve donc dans la nécessité de faire appel massivement à des institutions extérieures. Les institutions publiques alourdissent sa marche, brouillent les rapports de ses membres, amollissent et engourdissent leurs volonté. Ultime caractéristique, la famille patriarcale des pasteurs favorise l'expansion de ses membres sous la conduite du patriarche en quête de nouveaux lieux de pâture. La famille souche apparaît elle aussi favorable à l'expansion, quoique dans une mesure plus restreinte, plus fragile, et pourtant étonnamment efficace. Mais la famille instable, incapable d'organiser l'émigration de ses membres, les laisse se congestionner sur place jusqu'au moment où, devant la rareté des ressources, ils n'ont plus que le choix de s'éliminer les uns les autres.

Prêtre de son état, disciple rebelle de Le Play, Tourville refuse d'élever la transmission du patrimoine au rang de critère de différenciation des familles, cette transmission lui apparaissant plutôt une conséquence des conditions sociales. Pour lui, la plus fondamentale condition sociale n'est autre que l'éducation familiale, et c'est donc elle qui doit constituer le facteur décisif de classement des familles et des sociétés. On passe ainsi, avec les adeptes de la science sociale, d'un facteur d'explication économique (le budget) à un facteur culturel (l'éducation), ce qui est loin d'être une modification accessoire. La famille souche de Le Play est rebaptisée famille particulariste; quant à la famille patriarcale et instable, on leur adjoint la famille quasi-patriarcale. Ces bouleversements théoriques ont des répercussions sur la manière même d'envisager l'évolution de la civilisation occidentale. Tandis que

Le Play, sur la base de ses analyses monographiques, tendait à justifier un conservatisme social (respect de l'autorité, de la propriété et des traditions), Tourville, sur des bases à peine modifiées, légitimera l'avancée du progrès sur le modèle individualiste. "La classification des sociétés est modifiée. Et si la famille-souche reste le type familial auquel est attribué la plus grande valeur sociale, celui dont il faut encourager la reproduction, elle a changé de caractéristiques. Repérée dans le monde anglo-saxon et scandinave - et non plus dans les montagnes pyrénéennes -, rebaptisée "particulariste", elle a certes toujours la même fonction essentielle: assurer, conjointement, l'ordre et le progrès. Mais ses valeurs cardinales sont différentes: à la tradition et la continuité sont substituées l'initiative et l'autonomie."⁷ La famille particulariste est définie comme une institution qui affermit les énergies individuelles, qui ouvre à l'avenir et qui prépare à une vie moderne faite de confrontations et de luttes sociales. Elle s'oppose par là à la famille communautaire qui privilégie le groupe sur l'individu et les traditions séculaires sur l'initiative privée. Ce schéma tendait à recouper d'autres typologies courantes à cette époque en sociologie, lesquels départageaient les sociétés traditionnelles et modernes (société et communauté chez Tonniès, ou sociétés mécanique et organique chez Durkheim). La distinction famille-communautaire et famille-particulariste n'est qu'une de celles-là, une de ces maintes tentatives de cerner dans une opposition binaire les bouleversements de la civilisation occidentale, appliquée cette fois aux transformations de la famille; ce faisant, les sociologues de la branche dissidente tourvillienne se distancaient du discours des le playsiens d'obédience orthodoxe. L'aspect communautaire et traditionnel de la vie sociale trahissait pour eux une source de décadence ou d'arriération plutôt que de représenter un idéal de société. Pour donner un exemple concret de cette divergence d'interprétation, Rameau de Saint-Père, de la vieille Ecole de la Paix sociale (dont l'influence, on l'a vu, à travers des amitiés avec Parent et Benjamin Sulte, fut importante dans la diffusion initiale de la pensée le playsienne au Canada français), avait adopté une position sur la situation de l'ancienne colonie française aux antipodes de celle de l'Ecole de la science sociale. C'est la raison pour laquelle on cherche en vain, quelques exceptions mises à part, les références à ses travaux dans l'oeuvre de Gérin. Sa manière d'envisager la situation communautaire de la famille canadienne-française avait de quoi déconcerter

⁷ Bernard Kalaora et Antoine Savoye, *Les inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Seyssel, Champ Vallon, 1989, p.136.

en effet un adepte de l'École de la science sociale. "Les campagnes canadiennes ont toute la rusticité de nos paysans [de France], moins la brutalité de leur matérialisme; la simplicité des existences, la douce fraternité des familles, l'heureuse harmonie qui réunit toute la paroisse sous la direction paternelle et aimée de son curé, y rappellent quelquefois ces rêves de l'âge d'or, qui ici [en France] ne nous semblent appartenir qu'aux fantaisies de l'imagination."⁸ Cet âge d'or était devenu, sous le regard critique des sociologues tourvilliens, une arriération culturelle et sociale.

3. La méthode et la théorie de Léon Gérin

Gérin a repris dans ses travaux les enseignements de l'École de la Science sociale en une formulation qui fait de lui un disciple attentif et fidèle de la doctrine playsienne de la branche tourvillienne. Lui aussi est convaincu que ce qui affecte la famille, affecte la société entière, que la famille est, de tous les groupes, le plus important, celui dont l'analyse engage la réussite ou l'échec de la monographie. Lui aussi est convaincu que la famille dite ouvrière est plus révélatrice que les autres d'un état de société. Lui aussi croit que le principe de stabilité de la société repose sur une organisation raisonnée de la famille et du travail. Avec quel enthousiasme le jeune Gérin accueille la découverte des enseignements de la science nouvelle, avec quel empressement il tente de convaincre ses compatriotes de son utilité, de sa valeur, de sa pertinence à son retour de Paris!

3.1. La méthode de Gérin

Gérin range les auteurs intéressés par les questions sociales en deux groupes: ceux qui refusent d'observer le réel; ceux qui, dans leur observation, procèdent sans méthode. Les théoriciens purs sont ceux-là qui font découler leur savoir de données abstraites, à partir d'un raisonnement *a priori*, aboutissant en général à des conclusions incluses dans leurs prémisses. "En effet, en matière sociale, et même pour un catholique, les vérités révélées, traditionnelles, transcendantes sont tellement peu nombreuses; et, d'autre part, les phénomènes sociaux, surtout de nos jours, sont

⁸ Edmé Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies*, Paris, Jouby, 1859, p.269.

tellement compliqués et importants, que la déduction abstraite ne saurait plus, en cette matière, nous guider sûrement et complètement.”⁹ La philosophie, certes, est une belle chose, et l’enseignement philosophique et religieux doit servir au besoin en science sociale; mais il ne saurait être question pour Gérin de mêler l’un et l’autre. Un raisonnement pur ne saurait satisfaire le scientifique attaché à comprendre les principes qui régissent le réel. Il lui faut s’attacher à connaître les faits par la cueillette de données statistique, des recherches dans les archives ou l’observation directe. Et encore faut-il le faire avec méthode. Une observation rapide et générale, comme celle de Gabriel Tarde, par exemple, aboutit essentiellement, si l’on en croit Gérin, à des abstractions philosophiques. C’est pourquoi ce dernier veut se situer aussi loin des spéculations que des constructions hâtives des philosophes sociaux.¹⁰

Pour Gérin, la science sociale ne montre un caractère scientifique que s’il existe une définition stricte de son objet, des règles de la méthode d’observation dont elle se sert et d’une classification sommaire des phénomènes sociaux qu’elle observe. Il donne pour tâche au sociologue de dégager les institutions qui sont l’objet de la science sociale ainsi que les divers éléments qui les composent afin d’en arriver à “dégager des lois sociales et des types sociaux”. Pour mener cette tâche à bien, il convient que la monographie est pour le sociologue le meilleur instrument de vivisection de la réalité sociale; mieux, il assure que celui-ci ne pourrait arriver à une dissection objective du corps social s’il ne disposait de la Nomenclature élaborée par Henri de Tourville. Et cependant, il ne peut s’empêcher, au cours de ses investigations *anatomiques* et *physiologiques* du milieu canadien-français, d’adapter et de modifier la méthode de son maître afin de lui faire épouser les frontières du groupement¹¹. On peut s’entendre avec Falardeau lorsqu’il écrit que Gérin a ainsi donné un tour plus sociologique à l’Ecole de la Science sociale, en déplaçant

⁹ Léon Gérin, “La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2ème série, Vol. XI, 1905, pp.70-71.

¹⁰ “Après les théoriciens purs, qui font fi de l’observation, après les psychologues qui recourent en passant aux données positives pour se replonger aussitôt dans les abstractions, nous avons les savants et les érudits qui accumulent les faits et les renseignements d’intérêt social.” (Léon Gérin, “La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français”, *ibid.*, p.71.)

¹¹ Pour une exposition plus complète de la méthode de Léon Gérin, lire Hervé Carrier, *Le sociologue Léon Gérin*, *op. cit.*, pp.55-100.

l'investigation de la compilation d'une liste arbitraire des faits sociaux vers l'analyse d'éléments sociaux plus homogènes¹². Plutôt que d'être une série de faits sociaux juxtaposés, la hiérarchie de la Nomenclature formulée par Gérin se basait sur un classement des groupements humains. Par ce remaniement, auquel il était parvenu en tentant de vulgariser la science sociale aux membres du cercle d'études d'Ottawa¹³, il encourra le désaveu des le playsiens européens, attachés à une interprétation plus orthodoxe des travaux de Tourville et Demolins. "Ses vues avaient alors paru si novatrices que les dirigeants de la *Science sociale*, effrayés, lui avaient refusé l'"imprimatur"."¹⁴ Après avoir publié une première tranche d'une méthode renouvelée¹⁵, Gérin ne publiera plus dans la *Science sociale*, envoyant ses papiers et articles à des revues canadiennes et "jetant au panier" les textes subséquents ("choix de la méthode d'examen", "élaboration de la nomenclature", "investigation des phénomènes et de leurs relations", ce qui équivalait, après la délimitation de l'objet, à analyser la méthode, la nomenclature, les types et les lois) qu'il destinait à la revue parisienne, ce différent méthodologique faisant suite à une petite polémique avec P. Descamps sur les causes sociologiques du village à banlieue morcelée¹⁶. L'appui de Philippe Champault, un pionnier de l'Ecole tourvillienne, et de quelques autres n'avait pas suffi à convaincre les divers membres de la Société internationale de

¹² Jean-Charles Falardeau, "Analyse sociale des communautés rurales", *La Revue de l'Université Laval*, Vol. IV, no 3, novembre 1949, p.212.

¹³ "Lorsque, en 1905, je fus appelé à mon tour à enseigner la science sociale [...] je fus amené à proposer certaines modifications ou adaptations de la nomenclature de l'école." (Léon Gérin, "Aperçu d'un enseignement de la science sociale. I. L'objet", *op. cit.*, p.7.)

¹⁴ Philippe Périer, "L'étude des groupements sociaux d'après Léon Gérin", *Les Etudes sociales*, décembre 1951, p.1.

¹⁵ Léon Gérin, "Aperçu d'un enseignement de la science sociale. I. L'objet", *op. cit.*, pp.1-64.

¹⁶ Léon Gérin "A propos du village à banlieue morcelée", *Bulletin de la Société internationale de Science sociale*, 110, novembre 1913, pp.161-169; "Le village à banlieue morcelée. L'influence de la nature du sol et du régime des eaux", *Bulletin de la Société internationale de Science sociale*, 118, Juillet 1914, pp.185-190. Léon Gérin avait promis une suite à ces articles, elle ne fut jamais publiée. Lire les répliques de Descamps, "[Réponse à Gérin]", *Bulletin de la Société internationale de Science sociale*, 110, novembre 1913, pp.169-171; "[Réponse à Gérin]", *Bulletin de la Société internationale de Science sociale*, 118, Juillet 1914, pp.190-191.

Science sociale de présenter un tant soit peu différemment la nomenclature de Tourville.”Pratiquement, il [Gérin] dut abandonner toute collaboration avec la Société Internationale de Science Sociale, gardant seulement d’assez fréquents rapports épistolaires avec les amis de France qui avaient soutenu son point de vue. Désormais, tous ses travaux parurent au Canada.”¹⁷ De cette tentative avortée de réinterprétation, il nous reste toutefois quelques pièces éparses, à savoir “Aperçu d’un enseignement de la science social. I. L’objet”, “La science sociale. Aperçu d’une méthode simple d’observation, d’étude, d’enseignement”, “La science sociale en histoire”, ainsi que “L’observation monographique du milieu social”¹⁸.

En 1931, Gérin explique, dans une belle vulgarisation, les principaux points de la nomenclature de Tourville, tels qu’il les a revus et corrigés, insistant sur l’idée qu’au milieu des groupes éphémères qui se forment et se déforment sans réelle consistance selon les aléas de la vie, il existe des groupements organiques que le spécialiste peut diviser en un certain nombre de classes. Faisant le ménage dans les vingt-cinq compartiments de la Nomenclature, il cherche à homogénéiser celle-ci en éliminant les compartiments qui désignent des phénomènes sociaux (propriété, salaire, lieu ou expansion de la race). Après hésitations et scrupules, il dresse un cadre de recherche sociale où l’on retrouve quinze grandes classes de groupements fondamentaux définies selon leur fonction sociale et divisées selon une série de caractères propres, soit huit pour la vie privée et sept pour la vie publique. Dans la vie privée, se retrouvent la famille, l’atelier, le commerce, les professions, l’école, l’église, le voisinage, les associations; dans la vie publique: la commune (ou paroisse), l’union de communes (comté), le pays membre de la province (district), la cité, la province, l’État, l’étranger. Ces éléments primordiaux de la hiérarchie organique des sociétés s’ordonnent du simple au complexe, de la cellule primitive de

¹⁷ Philippe Périer, “Léon Gérin”, *Les Etudes sociales*, décembre 1951, p.32. Le dernier article de Gérin à paraître dans une revue française date de 1914: “L’intérêt sociologique de l’oeuvre de Garneau”, *Bulletin de la Société internationale de Science sociale*, 114, mars 1914, pp.58-67. Cette date n’est pas anodine. Elle correspond au déclin définitif de l’Ecole de la science sociale et sa marginalisation en France comme ailleurs.

¹⁸ “Aperçu d’un enseignement de la science sociale. I. L’objet”, *op. cit.*, pp.1-64; “La science sociale. Aperçu d’une méthode simple d’observation, d’étude, d’enseignement”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 3e série, III, 1909, pp.129-166; “La science sociale en histoire”, *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1925, pp.352-380; “L’observation monographique du milieu social”, *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1931, pp.378-389.

la famille à l'institution supérieure de l'Etat. Des groupements les plus élémentaires, l'atelier et la famille, qui assurent la perpétuation et la subsistance du groupe, en passant par ces auxiliaires de la vie privée que sont le commerce, les arts libéraux, l'école et l'Eglise, jusqu'aux groupements de la vie privée collective que sont le voisinage et les associations, le regard du sociologue s'élève à une vue plus étendue de la vie sociale sans rompre avec l'exigence de positivité attachée à la science. Dans la vie publique, l'observateur reconnaît, de la même manière, par cercles concentriques, la commune, les unions de communes, le district, la cité, la province, l'Etat et les groupements nationaux étrangers. Le milieu social est constitué par ces quinze compartiments ayant chacun leurs caractères distinctifs. Le sociologue voulant étudier la paroisse, par exemple, commence par se pencher sur les réalités familiales, professionnelles, associatives, etc., comme vers les parties dont seraient constitué le tout par agencement successif.

	Vie privée	fondamentale	Famille Atelier
		auxiliaire	Commerce Professions libérales
Société			Ecole Eglise
		collective	Voisinage Associations
	Vie publique	locale	Commune Union de Communes Pays membre de la
province			
		centrale	Cité Province Etat
		extérieure	Etranger

Seulement, il ne le fera pas au hasard; encore faut-il réduire ces entités sociales à leurs éléments constitutifs. Il suivra donc, dans son analyse sociologique, ce que Gérin nomme une “clef analytique” qui se décline en six questions adressées à chacun de quinze groupements fondamentaux. “Ce questionnaire analytique doit être appliqué à chacune des quinze grandes classes de groupements sociaux et ainsi seulement peut-on en arriver à une analyse cohérente de n’importe quel type donné de société.”¹⁹ 1- Le personnel du groupement (père, mère et enfants dans leur famille); 2- sa fonction 3- ses moyens d’existence 4- son mode d’existence 5- ses phases d’existence 6- ses relations avec les autres groupements.

1) Personnel	dirigeants; actifs; auxiliaire; dirigé; passif;
2) Fonction	objet; étendue; mode d’existence;
3) Moyens d’existence	directs; indirects;
4) Mode d’existence	prospérité; malaise; souffrance;
5) Phases d’existence	origines; évolution;
6) relations avec les autres groupements	concordantes; action convergen- te; prépondérant; discordantes; actions divergen- tes; subordonnée.

¹⁹ Jean-Charles Falardeau, “Analyse sociale des communautés rurales”, *op. cit.*, p.213.

Le *Personnel*, c'est "la forme et le fond du groupement"; la *Fonction* est "le besoin d'ordre social" auquel répond celui-ci; les *Moyens d'existence* font peser une influence déterminante sur ses caractères; le *Mode d'existence* désigne son organisation; les *Phases de l'existence*, son historique et ses transformations; les *Relations avec les autres groupes* sont les rapports de subordination ou de domination qu'il entretient avec d'autres groupements. Une fois appliquée à la famille, cellule élémentaire et insécable de l'ordre social, cette clef analytique du groupement en général, Gérin note qu'il faut l'appliquer à tous les groupements constitutifs de la société. Cette opération est longue, fastidieuse. Bornons-nous à l'exemple du groupement familial. Il s'agira de relever de la façon la plus détaillée possible le nombre et la diversité de ses membres, les fonctions dont elle s'acquitte, les ressources dont elle dispose, les dépenses en fait d'alimentation, de loyer, d'hygiène ou d'amusement, l'histoire de ses origines, de même que sa situation dans le milieu social. L'investigation des groupements humains ne se termine pas sur une description des faits observés, son aspect positif lui fait dégager pour finir les rapports des groupements entre eux en les passant au crible de la clef analytique.²⁰

Gérin considère, avec son oncle Benjamin Sulte²¹ et avec Frédéric Le Play, que la société est en quelque sorte la résultante d'une agglomération de familles.

²⁰ Ce qui donnerait pour la famille la grille analytique suivante: 1. a) Père; mère; célibataires b) Enfants, vieillards; infirmes; 2. a) Perpétuité de la race (procréation d'enfants / Subsistance des membres du groupe) b) Prospérité du groupe et des individus (paix au foyer / Éducation des enfants); 3. a) Ressources provenant de l'exercice d'un art usuel b) Ressources provenant de l'exercice d'un commerce c) Ressources provenant de l'exercice d'une profession libérale d) Ressources provenant d'un emploi public e) Ressources provenant de propriétés, de placements, d'épargnes f) Ressources provenant du salaire; 4. a) Nourriture b) Habitations c) Vêtements d) Hygiène d) Récréations; 5. a) Origines b) Survenances notables c) Perturbations; 6. a) Action exclusive b) Influence prépondérante c) Rôle effacé.

²¹ Je ne connais pas l'oeuvre de Sulte, mais voici ce qu'en dit Rameau, avec qui Sulte correspondait régulièrement: "M. Sulte considère les groupes locaux, la famille comme la base élémentaire, la molécule de l'histoire, système original par lequel on étudie les sociétés humaines, comme font les chimistes pour les métaux, en observant la forme des cristaux atomiques qui les composent. C'est ainsi qu'après avoir acquis une connaissance intime de la famille et de la vie sociale, on reconstruit avec science et patience les grande séries historiques, les grands phénomènes sociaux et les nations qui ne sont que l'agglomération des familles superposées par le cours des âges." (Edme Rameau de Saint-Père, *La littérature...*, p.5., cité par Pierre et Lise Trépanier, "Rameau de Saint-Père et le métier d'historien", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXIII, 3, décembre 1979, pp.331-355.)

Suivant la typologie élaborée par Tourville, Gérin avait appris à distinguer quatre types fondamentaux de familles selon le mode d'établissement et d'éducation des enfants: famille patriarcale, famille quasi-patriarcale, famille particulariste, famille instable. La famille patriarcale est communautaire. Les enfants restent au foyer familial sous l'autorité paternelle et se forment au respect de la tradition ancestrale. La famille quasi-patriarcale connaît un début d'émancipation des enfants, l'un d'eux demeurant avec ses parents, les autres partant à l'aventure, mais avec la bénédiction et le soutien de la famille; l'initiative individuelle s'éveille au milieu d'une domination communautaire encore assez forte. Dans la famille particulariste, les enfants sont élevés de manière à susciter l'initiative et à forger le caractère. Ils deviennent des êtres responsables et aptes à relever les défis d'une société complexe et mouvante. Quant à la famille instable, elle est le fruit d'une désorganisation d'un des types précédents qui laisse les enfants sans repères hérités du passé ni aptitude à entreprendre l'avenir. Durkheim aurait écrit qu'elle souffre d'anomie.

Cette typologie, Gérin la reprend telle quelle en l'appliquant au groupement. Il distingue ainsi les groupements à formation communautaire et les groupements à formation particulariste. Cette distinction recoupe la division géographique, opérée par Demolins et Tourville entre les sociétés à formation communautaire, communes à l'Orient, lesquelles font peser sur l'individu un ordre social collectif plus ou moins lourd et les sociétés à formation particulariste, répandues davantage en Occident, du moins comme son type le plus achevé, lesquelles permettent une émancipation plus grande de l'individu face au groupe. La situation des peuples arriérés, Gérin l'explique par l'influence du type de famille sur les institutions sociales. La famille de type communautaire encourage le développement exagéré du pouvoir central et des organismes publics, tandis qu'ailleurs la famille particulariste tend à un "juste équilibre" entre la vie publique et la vie privée.²²

²² Cette présentation est sommaire, puisque le détail de la théorie le playsienne reprise par Gérin ne nous intéresse guère ici. Pour être plus juste, il faudrait préciser brièvement l'armature générale de cette théorie. La société à formation communautaire se divise en trois genres principaux: stable, instable et ébranlé. Caractérisées par l'harmonie et la simplicité de leur organisation sociale, les sociétés à formation communautaire stable se retrouvent dans les steppes où prédomine l'art pastoral. Les sociétés à formation communautaire instable, établies d'abord dans les régions de toundras, de savanes ou de forêts, délaissent l'art pastoral pour la précarité des moyens d'existence de la chasse, la pêche et la cueillette. Les sociétés à formation communautaire ébranlée, telles qu'on peut en voir en Chine, en Pologne, dans les Balkans ou en Russie, transforment le sol pour y pratiquer leur culture, ce qui engendre un certain affaiblissement de la structure communautaire. Les sociétés à

Le type de formation des sociétés détermine le caractère de ses habitants. Dans une étude amusante sur John Macdonald, Gérin tentait d'expliquer le personnage politique par l'influence du milieu quasi-communautaire et clanique d'où il était issu, highlander par son père, apparenté au Laird de Rothiemurchus par sa mère. Cette formation celtique allait déterminer ses humeurs, ses goûts et ses principes, son "goût pour certains plaisirs grossiers, un penchant pour les boissons enivrantes", "une vivacité, et parfois un charme d'esprit et de manières". "Son affabilité lui attirait bien des sympathies, particulièrement celles des Franco-Canadiens et d'autres groupes, d'affinité celtique, qui reconnaissaient en lui un congénère."²³ Gérin répète la même opération d'explication par le type ethnique à un autre premier ministre canadien, Sir John Thompson, descendant d'Écossais Lowlanders. Ses ascendances saxonnes faisaient de lui un homme indépendant, vigoureux, fier, sobre, réservé, rationnel et raisonnable. Il s'écartait donc résolument du type celte, illustré par Macdonald, malgré la prédominance en Nouvelle-Écosse, où il grandit et vécut, de Highlanders, notamment à Halifax²⁴. Cette interprétation pour ainsi dire ethnique de l'action des grands personnages de la politique canadienne, Gérin allait la reporter sur sa lecture des types d'habitants canadiens, mais en lui ajoutant un élément essentiel: l'étude des milieux physiques et géographiques où ils vécurent, puisque, pour lui, le caractère se forme d'abord en relation plus ou moins directe avec le sol. A cet égard, rien ne nous fera mieux comprendre la logique et l'argument de la théorie de Gérin qu'un bref résumé de sa description et de son analyse de l'habitant de Saint-Justin.

A l'été 1886, le jeune sociologue s'établit chez son oncle, curé dans la

formation particulariste sont aussi de trois genres: ébauchées, ébranlées, développées. Présent dans les fjords scandinaves, la plaine saxonne ainsi que les polders flamands, le type ébauché n'est pas fermé sur la communauté familiale, sans que l'initiative y connaisse son plein développement. Les sociétés à formation particulariste ébranlée, observées en Europe centrale et occidentale, notamment en France, subissent l'influence de l'esprit particulariste en même temps que s'y fait sentir le poids de l'esprit communautaire. Les sociétés à formation particulariste développées désignent essentiellement les territoires occupés par la race anglo-saxonne.

²³ Léon Gérin, "Sir John Macdonald et la phase de la nouvelle politique canadienne", *Le Mouvement social*, IV, septembre 1895, p.198.

²⁴ Léon Gérin, "Lettre du Canada. Un incident de la politique coloniale anglaise", *Le Mouvement social*, IV, février 1895, pp.31-35.

paroisse de Saint-Justin, petit village entre Québec et Montréal, situé un peu à l'Ouest de Trois-Rivières, sur la rive Nord du Saint-Laurent, pour y entreprendre ce qui allait devenir sa première monographie d'une famille ouvrière (dans ce cas-ci une famille d'habitants agriculteurs). Prenant conseil auprès de son oncle, son attention se fixe sur une famille exemplaire (au sens neutre du terme) de la paroisse, les Casaubon, dont il étudie, en menant en partie une enquête participante, les activités à partir de la Nomenclature de Tourville. La monographie de Gérin portant sur le village de Saint-Justin reprend terme à terme les principaux arguments de la méthode le playsienne adaptée par Tourville. Rejetant les notions abstraites, les idées préconçues et la tentation de généralisations hâtives, Gérin dit s'être attardé aux phénomènes concrets, "aux choses de la réalité", c'est-à-dire aux hommes et aux groupements en lutte pour la subsistance. Il s'agit de comparer et classer les groupes sociaux par une analyse patiente en appliquant "à l'élucidation des problèmes sociaux les procédés qui ont donné aux sciences physiques et naturelles leur rigueur, leur force de persuasion, leur intérêt pratique".

La méthode de Gérin le porte d'abord à analyser la nature du sol de la région et ses environs immédiats. Il divise la région en trois espaces distincts: la plaine basse où se retrouve partout un sol riche en "alluvions fines, profondes et fertiles"; la terrasse où le sol est davantage argileux, compact, assez difficile de culture, quoique suffisamment fertile pour permettre une récolte abondante; la montagne où "le sol est variable de composition; mais partout assez rare, peu profond et médiocrement fertile". Ces trois types de sol reflètent naturellement une production et une économie différentes. L'herbe, le foin et les animaux domestiques, qui sont le lot de la plaine basse et de la terrasse, font place aux activités de la chasse et la pêche au fur et à mesure que l'on s'élève dans la montagne. En bref, à trois milieux physiques différents, trois ressources et productions différentes. La rive fluviale de la plaine basse, aux alluvions fertiles, produit du foin en abondance; en second plan, la terrasse, au sol d'argile moyennement fertile, produit du grain; en arrière-plan, la montagne, où une mince couche de sol grossier peu fertile ne fait que recouvrir du sable, recèle comme ressource principale la forêt. Or, dans la théorie de Gérin, cela a son importance pour qui veut comprendre la morphologie sociale des habitants d'une région particulière.

Le sociologue pourrait s'arrêter là, sans pousser plus loin son étude du régime du travail, ce serait pourtant négliger deux facteurs aussi importants que les réalités du sol, à savoir d'une part les traditions culturelles spécifiques à la nation qui l'habite, et d'autre part "les conditions actuelles du milieu, auxquelles les habitants

ont dû adapter leurs moyens de productions”. Les habitants de Saint-Justin et des environs ont une origine commune qui remonte à la race des paysans, petits cultivateurs des régions parmi les plus agricoles de France, qui, au cours du XVIII^e siècle, quittèrent leurs foyers pour émigrer vers le lointain Canada. Enlevant tout point de comparaison, ce facteur unanimement partagé devient négligeable dans l’analyse monographique. Reste le second facteur, cause effective des grandes divergences de culture observables entre la terrasse de Saint-Justin, où à la culture se mêlent très souvent des métiers de fabrication (chez les Casaubon, par exemple, se retrouvent à la fois une culture mixte et une fabrication domestique de tonneaux, de tissus, d’outils), la montagne de Saint-Didace, où une population clairsemée, pratiquant peu la culture et ne s’occupant pas de métier de fabrication, s’adonne à l’abattage et au transport des produits de la forêt, et enfin les rives du fleuve de Maskinongé, où la culture commerciale est favorisée à la fois par de fortes récoltes et quantité de foin à vendre, et par l’activité industrielle et commerciale de la région, s’alimentant de la navigation fluviale et de la voie ferrée. De ces faits découle que l’habitant de Saint-Justin vit relativement à l’aise, que celui de Saint-Didace est pauvre, et celui de Maskinongé riche. Le mouvement commercial actif, les voies de transports à proximité, le sol plus fertile, autant de facteurs qui jouent en faveur de la prospérité des rives du fleuve Saint-Laurent et, dans une moindre mesure, de la terrasse; l’isolement, la pauvreté du sol, la difficulté de l’approvisionnement, autant de réalités qui empêchent l’essor économique des habitants de la montagne.

Cette activité industrielle et ces moyens de production, on s’en doute, ont d’autres conséquences, non pas uniquement économiques, mais plus spécifiquement sociales, voire morales. L’organisation de la famille, par exemple, sans s’opposer d’une région à l’autre, comporte des différences notables. A Saint-Justin la famille est groupée, elle est aussi prospère. Les nombreux enfants, tôt mis à contribution sur la ferme, aident leurs parents jusqu’à ce qu’ils fondent à leur tour une famille. Le domaine et le foyer paternels sont conservés intégralement. Dans la montagne, l’exploitation agricole pauvre, incapable d’assurer longtemps la subsistance des enfants, forcent ceux-ci, dès qu’ils en ont l’âge, à s’engager dans les chantiers de bois et à se marier. Tout cela a des répercussions importantes sur l’instruction des habitants de la région. Selon les statistiques officielles, 23 personnes sur 100 ne savent ni lire ni écrire à Saint-Didace, contre 10 à Saint-Justin, tandis que Maskinongé fournit le plus grand contingent de ceux destinés aux professions libérales et au clergé. Cela s’entend, pour qui sait que l’instruction primaire va de pair avec le travail intellectuel. “Il est clair que la culture rude, primitive, isolée, et

les travaux encore plus rudes d'abatage et de charroyage du bois qui se pratiquent à Saint-Didace, demandent beaucoup de force musculaire, mais assez peu de calcul et de réflexion."²⁵ La réalité du travail a encore des répercussions dans le domaine spirituel. Prisonnier d'un travail pénible, sans prétentions intellectuelles, rebelle aux subtilités de la casuistique, habitué à une vie frugale, l'habitant de la montagne écoute avec docilité les directives de son curé. Le contraste est fort avec l'habitant de la plaine basse, fier de sa richesse, vivant dans une assez grosse agglomération. A Maskinongé, les processions sont plus nombreuses, et aussi les établissements religieux et les fondations pieuses, mais la foi des habitants y est plus contestée et le curé, moins rigoureusement obéi.

Va pour l'instruction et le tempérament religieux; reste encore à connaître les conséquences des conditions de travail sur le caractère moral des habitants. Ceux de Saint-Justin n'ont-ils pas davantage tendance que les autres à s'entraider lorsque le besoin s'en fait sentir, dans les moments difficiles de deuil, de maladie ou d'accidents divers? A saint-Didace l'éloignement des grands centres urbains et la pauvreté, loin de resserrer les liens communautaires, porte chacun à s'assurer d'abord de sa propre survie. Un milieu rude, la pauvreté, la sauvagerie des conditions de vie donnent aux rapports humains un caractère frustré, dépouillé de savoir-vivre. Dans la plaine basse, l'accumulation de richesses et l'essor du commerce ont provoqué un début de stratification sociale. Les gens cherchent à s'établir selon une hiérarchie qui les éloigne les uns des autres en même temps qu'elle polit leurs rapports. Les relations y sont constamment troublées par des chicanes et des tracasseries de toutes sortes, par cette volonté de distinction qui, représentant en quelque sorte l'envers de la vraie solidarité, brise l'élan de la charité dès qu'elle cherche à porter secours. Et tandis que la montagne crée des caractères revêches à l'entraide, la plaine basse provoque la désunion en compliquant les relations sociales.

3.2. La théorie particulariste de Gérin

A ce point de l'exposé de la théorie de Gérin, je me dois de faire une pause, car toute l'interprétation subséquente de la pensée du sociologue canadien se tourne, à partir de cette description monographique de trois types de société en fonction de trois types de sol, vers la question pour ainsi dire unique et nodale de l'éducation.

²⁵ Léon Gérin, "Trois types de l'habitant canadien-français", *Science sociale*, XXVIII, août 1899, p.109.

Non seulement Gérin analyse les types de famille en fonction du type d'éducation qu'elle privilégie, mais il entend naturellement, puisque pour lui la société est un agrégat de familles, réformer la société canadienne en transformant le type d'éducation. Ce serait mal connaître la portée de ses travaux de croire Gérin absorbé par une science désintéressée et par le jeu des abstractions théoriques. Ses études positives tendent toutes, de manière obsessionnelle, à démontrer une thèse tirée des livres de Tourville et Demolins: la supériorité du type particulariste sur les autres types de formation sociale et familiale. Mais pour saisir la portée et le sens de cette thèse, il faut revenir brièvement sur l'idée d'un progrès socio-économique soutenu par la réforme de l'éducation. L'idée du progrès de la branche tourvillienne est liée à une certaine idée de l'éducation, elle-même liée à un certain type de famille, et c'est donc en faisant le chemin de l'une à l'autre que l'on peut mieux comprendre les principales articulations de la pensée que Gérin élabore en sol canadien.

3.2.1. La Question de l'éducation à la fin du XIXe siècle

Sur la question de l'éducation, nous pouvons, dans un premier temps, diviser les propositions de réforme en deux camps opposés: *L'Étoile libérale* et le *Drapeau de l'Union*, pour emprunter les titres des gazettes mis en scène par le romancier Faucher de Saint-Maurice²⁶. *L'Étoile libérale* proposait de modifier le programme scolaire pour faire goûter à la jeunesse plus de matières pratiques, tandis que le *Drapeau de l'Union* tenait à sauvegarder et renforcer l'éducation classique. Qu'on me permette cette légère digression sur un débat qui a passionné la fin et le début du XIXe siècle car elle importe à la pleine compréhension de la suite de ce chapitre.

Le *Drapeau de l'Union* aurait aimé bercer la jeunesse dans la simplicité des mœurs des ancêtres. C'était là le vœu le plus cher des sociologues le playsiens d'obédience orthodoxe qui, devant les défis nombreux d'une nation canadienne-française confrontée à l'exode d'une partie de sa population et à la pression économique, sociale et politique de la nation anglo-saxonne rivale, tendent à proposer, non pas le repli sur les certitudes traditionnelles et la réserve paroissiale, mais une idéologie faite de refus catégoriques à la vision rationaliste libérale. Inspirée par la morale conservatrice de Le Play, Gaudrée-Boilleau terminait sa monographie de la famille Gauthier par des paroles propres à éloigner les Canadiens de langue française des idées modernes. Il les pressait de conserver leurs "habitudes

²⁶ Dans son roman de mœurs *À la brunante*, publié pour la première fois en 1874.

rangées et laborieuses”, d’écouter fidèlement et pieusement les “directions amicales de leurs prêtres” et de ne pas céder aux moeurs modernes²⁷. Rameau avait, quant à lui, sondé l’histoire de la Nouvelle-France pour y dénicher la preuve d’une colonie inébranlable, malgré une métropole défailante, par la force intérieure de ses habitants. Le colon français, dans ses écrits, devient un être supérieur à son vis-à-vis anglais, plus fort moralement, plus fier de ses racines, soutenu par un dessin providentiel. Par exemple, si la frêle Acadie s’est maintenue, si elle montre des signes extraordinaires de renaissance, le sociologue en cherche l’explication dans un supposé régime féodal, prospère par l’action d’”autorités sociales” sages et respectueuses des traditions, opposé au régime décadent de la liberté en vigueur dans les Treize colonies. La démocratie devient sous sa plume un “foyer de discorde”, et la féodalité une hiérarchie qui harmonise les rapports entre les individus et les groupes. Il louange le clergé pour son action salvatrice, son autorité bienveillante, son patriotisme héroïque au milieu d’un environnement hostile. Il s’attire la sympathie de l’élite conservatrice qui voyait, dans la lecture de ses oeuvres, confirmer son statut et son rôle, après la défaite des Patriotes, et élever sa crainte du progrès, sensible jusque dans la conclusion de l’histoire de Garneau, au rang d’une vertu patriotique et civilisatrice.²⁸

²⁷ Charles-Henri-Philippe Gauldrée-Boilleau, “Paysan de Saint-Irénée”, dans: Pierre Savard (ed.), *Paysans et ouvriers québécois d’autrefois*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1968, p.75.

²⁸ Benjamin Sulte qui était tout sauf un francophile, ne tarissait pas d’éloges à la lecture d’*Une colonie féodale en Amérique*. Ce livre confirmait son impression que, dans le commerce, dans le choix des colons, dans les découvertes du continent, dans la guerre, la colonie de la Nouvelle-France surpasse sa rivale de Nouvelle-Angleterre de cent coudées. (Benjamin Sulte, “Une colonie féodale en Amérique”, *Revue de Montréal*, II, 3, mars 1878, pp.129-138; II, 4, avril 1878, pp.189-220; II, 5 mai 1878, pp.253-263.) “On ne voit nulle part que l’élément yankee ait eu, à ces époques, du poids, de la valeur, de l’esprit d’entreprise.” Et encore: “Ceux qui n’ont pu nous battre, ceux que nous avons sans cesse battus, ceux qui n’ont laissé ni souvenirs de gloire, ni travaux civilisateurs, ni familles, ne peuvent être mis en comparaison avec la race formée dans la Nouvelle-France sous le nom de *Canadien*.” (Benjamin Sulte, “Une colonie féodale en Amérique”, *Revue de Montréal*, II, 4, avril 1878, p.194 et p.195.) Le type d’homme sur le bord du Saint-Laurent, écrivait Sulte, s’il n’avait pas été lâché par Louis XIV et Louis XV, s’il avait connu l’appui d’une royauté trop occupée à des jeux futiles et stériles, aurait finalement écrasé le type de la colonie anglaise voisine, peuplée de ramassis d’aventuriers et de repris de justice. Quant à Etienne Parent, il ne tarissait pas d’éloges sur l’oeuvre de Rameau, lui reconnaissant le mérite d’avoir “su mieux que personne exposer à la vue toute la racine... de notre arbre historique”. (Etienne Parent, cité par Jean Bruchési, “Rameau de Saint-Père et

Ce discours de Rameau de Saint-Père ne devrait pas nous abuser sur les intentions de réformes des adeptes du *Drapeau de l'Union*. Leurs regards n'étaient pas si braqués sur le passé qu'ils se refusaient à chercher des moyens susceptibles de leur permettre de mieux affronter l'avenir. Dans un chapitre de *L'Avenir du peuple Canadiens français* intitulé "Ce qu'il faut pour assurer l'avenir", Nevers insiste sur l'importance, dans un monde enfiévré par la science, de ne plus s'entêter à conserver les institutions vétustes et les programmes d'études désuets. Alors que le monde change, s'insurge-t-il, le Canada français demeure étrangement immobile. Pire, ce que les professeurs enseignent se borne au vernis d'une culture médiocre. Mais alors que les libéraux réclameront davantage de science appliquée et de matières pratiques, Nevers exige davantage de science désintéressée et de matières littéraires et artistiques. "Nous n'avons, au sortir de nos collèges, - et de notre université - aucune des connaissances qui élèvent l'homme cultivé des autres pays au-dessus du niveau moyen, qui le mettent en état d'apprécier les travaux intellectuels de tous les temps et de toutes les nations, de se faire sur toutes choses une opinion éclairée, qui lui permettent d'ajouter lui-même, si ses dispositions l'y entraînent, à l'ensemble de ces travaux."²⁹ La faute en revient à des éducateurs insuffisamment formés et à une méthode pédagogique inférieure. Par conséquent, les enseignants doivent être mieux rémunérés et encadrés, et les institutions scolaires davantage financées; des bourses d'étude doivent être créées. Le progrès n'est pas un mal comme semblent l'insinuer quelques-uns, la force d'inertie n'est pas un bienfait contre la décadence. Sans université digne de ce nom, les Canadiens français stagneront et périront rapidement face au reste du continent lancé à corps perdu dans la course vers le progrès matériel et l'avancement industriel.³⁰ Car, eux, ne sauraient céder "au culte de Mammon", ils n'en ont ni la vocation ni la force; ils doivent plutôt porter bien haut l'idéal de civilisation française dont ils sont, aux yeux de Nevers, à la fois le souvenir et la promesse.

L'Étoile libérale tenait un discours qui ne faisait pas la part belle au clergé, aux traditions ainsi qu'à la simplicité des moeurs, ni la part aussi sombre à la

les Français d'Amérique", *Les Cahiers des Dix*, 13, 1948, p.226.)

²⁹ Edmond de Nevers, *L'Avenir du peuple canadiens français* (1896), Montréal, Fides, 1964, p.182-183.

³⁰ "Ce sont finalement les peuples plus cultivés qui dominent et qui absorbent les autres." (*L'Avenir du peuple Canadiens français, ibid.*, p.151.)

démocratie et à l'action entreprenante, individualiste. Au contraire, les libéraux réclamaient-ils, au nom de la démocratie et du progrès, une plus large ouverture des écoles et collèges à l'ensemble de la population et une formation plus adaptée aux exigences de la société industrielle³¹. Ils jugent sévèrement le niveau des cours dispensés par le système d'éducation québécois. A partir des années 1885 surtout, les collèges classiques font les frais d'une critique faite sur la base de la nécessaire rénovation d'un programme éducatif, axé avant tout sur les lettres, qui détourne les étudiants des voies du commerce et de l'industrie pour les orienter vers des professions encombrées et sans avenir. Le *Moniteur du commerce* ose proposer en modèle l'enseignement américain et ontarien, attaque sans pitié cette "institution vermoulue" que lui semble devenu le Conseil d'instruction publique, dénonce un système d'éducation apte seulement à renforcer l'ignorance et la paresse des Canadiens français et fait de sa rénovation la condition du relèvement de l'économie nationale. L'exode vers les Etats-Unis ne pourra, par exemple, trouver de solution tant que des conservateurs provinciaux croiront que le progrès matériel est quelque chose qui menace l'avenir canadien-français alors qu'il en prépare le salut. "Mettons sans peur la hache dans ce système bâtard d'instruction publique, maintenu en sens inverse du mouvement progressionnel [sic] du siècle, en matière d'agriculture et d'industrie."³² Les libéraux n'ont rien *a priori* contre l'instruction classique tant qu'elle ne se fait pas au détriment de l'instruction commerciale et agricole. Leurs cibles sont les communautés religieuses qui profitent de leur contrôle des institutions d'enseignement pour valoriser les vocations sacerdotales et privilégier un mode d'apprentissage retardé et dépassé. Ils appréhendent les lendemains préparés dans les serres d'un tel enseignement, rivé au XVIIe siècle en une époque où la grande roue du progrès tourne à pleine vitesse. A l'abbé F.-A. Baillargé qui demande au *Moniteur du Commerce* des éclaircissement sur le modèle d'éducation préconisé, le journal répond en exigeant à l'avenir moins de langues mortes et davantage d'anglais, de mathématiques, d'histoire et de géographie canadiennes - et, au passage, l'introduction de l'économie politique (ce qui était peut-être une fleur à Baillargé qui préparait un livre sur la question). Il réclamait en sus que l'esprit même du collège

³¹ Sur cette question, lire Fernande Roy, *Progrès, Harmonie, Liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones de Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, pp.248-260.

³² Paul Dupuy, *Moniteur du Commerce*, "Changeons de régime", 27 novembre 1891, p.642, cité par Fernande Roy, *Progrès, Harmonie, Liberté, ibid.*, p.252.

classique, routinier, étouffant, désincarné, s'ouvre à un esprit plus libre, entreprenant et progressiste³³. Et c'est ainsi que dès les années 1880, les libéraux et les gens d'affaires entreprennent de sensibiliser l'opinion publique à la nécessité d'une éducation spécialisée sur le modèle de ce qui se fait aux États-Unis et en Allemagne. Ils réclament l'érection des écoles techniques et des écoles d'arts et métiers. Emmerveillés par les innovations scientifiques, ils militent en faveur de l'introduction de l'enseignement manuel et de l'éducation spécialisée. La main d'oeuvre doit être pétrie non seulement de grec ou de latin, mais de notions de commerce et d'économie politique. L'École des Hautes Études Commerciales marque en 1910 l'aboutissement d'une bataille déjà longue de plusieurs années. Elle est la consécration des luttes qui traversent la fin du siècle et visent à améliorer l'éducation commerciale de la province.

C'est ce discours de *L'Étoile libérale* que reprennent les leplaysiens de la branche tourvillienne. Errol Bouchette faisait confiance à l'éducation dans l'entreprise de relèvement social. Lorsqu'il livrait le fond de sa pensée, Bouchette s'élevait contre un clergé qui retardait une nécessaire adaptation de l'éducation, pendant que l'Ontario faisait entrer dans les écoles les matières propres à assurer sa prospérité matérielle et son progrès social. L'école lui semblait une arme indispensable dans le combat économique que se livraient les nations. Il exigeait la création d'écoles préparatoires aux industries, il demandait que l'instruction y soit gratuite et qu'elle s'accompagne de bourses d'étude. Pour lui, les "écoles techniques de toutes espèces" devaient assurer la survivance du peuple canadien-français. "N'allons-nous pas *organiser* l'instruction industrielle de notre peuple, afin qu'il soit en position de comprendre ses intérêts et ses droits dans l'ère nouvelle qui va s'ouvrir, les protéger par de sages lois et se mettre en mesure de participer aux avantages de l'industrie? Voilà toute la question."³⁴ Des écoles industrielles préparatoires, des écoles de haute science, entre les deux des écoles d'arts et métiers et des écoles techniques, telle était la solution aux menaces planant sur l'avenir. Sans instruction technique, le Canada français était condamné à se contenter partout de positions inférieures. Sans elle, les Canadiens français étaient condamnés à périliter; avec elle, ils pouvaient assurer leur victoire face aux puissances étrangères qui les

³³ Cité par Fernande Roy, *Progrès, Harmonie, Liberté, ibid.*, pp.254-255.

³⁴ Errol Bouchette, "L'évolution économique dans la province de Québec", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, seconde série, Tome VII, mai 1901, p.125.

assiégeaient. Sans aller jusqu'à proposer l'abolition des collèges classiques, Bouchette souhaitait leur adaptation au monde nouveau par l'introduction, dans le programme des matières, de l'esprit scientifique et pratique. Quant à Fernand Rinfret, membre du petit cercle d'initiés de Gérin à Ottawa, il s'imaginait que le progrès n'avait pas de levier plus important que l'éducation, mais une éducation "virile, pratique et progressiste". "Toute puissance, si vénérable soit-elle par d'autres côtés, qui se refuse aux réformes éducatrices [...] fait une oeuvre anti-patriotique."³⁵ Rinfret n'allait pas bien sûr jusqu'à vouloir bannir l'enseignement religieux dans les écoles; ses propositions de réformes se bornaient à réclamer davantage de calculs et de géométrie.³⁶ C'était déjà trop réclamer de l'avis de journalistes, lecteurs du *Drapeau de l'Union*, qui le prirent vivement à parti.

Entre les partisans de *L'Étoile libérale* et du *Drapeau de l'Union*, le débat était lancé au sujet de l'enseignement des collèges et de l'école primaire: l'éducation devait-elle être humaniste ou technique, classique ou pratique? Et les libéraux de répondre par la formation technique, et les conservateurs et les membres du clergé de répondre par les bienfaits d'une éducation confiée aux soins des religieux et portée par un idéal classique. Pierre Trépanier a su dégager cette querelle par moment très vive en résumant les débats qui ont suivi la parution du livre du sociologue français André Siegfried, *Le Canada, les deux races*. Il en ressort l'impression que la question scolaire n'attendait qu'un prétexte pour éclater au grand jour, tellement les esprits étaient à vifs, les libéraux et les conservateurs, dans une moindre mesure, réclamant de longue date des actions en ce domaine. Au Canada français autant qu'au Canada anglais³⁷, les yeux des observateurs progressifs et conservateurs étaient

³⁵ Fernand Rinfret, "Le Canada et le livre de M. Siegfried", *L'Avenir du Nord*, 24 août 1906, p.1.

³⁶ "Proclamer que la formation religieuse n'est pas désirable pour la société", telle n'est pas dans son intention. "Il y a là un mépris si absolu de tout ce que j'ai fait pour établir mes opinions de sociologue catholique que j'en suis tout ébahi." (Fernand Rinfret, "La "Vérité" et M. Rinfret", *L'Avenir du Nord*, 9 novembre 1906, p.1.)

³⁷ Les propositions de réformes de l'éducation traversaient le Canada dans son ensemble. James Wilson Robertson, dont Gérin fut le secrétaire, entretenait des préoccupations fort semblables à celle des le playsiens de la branche tourvillienne. Lui aussi était favorable à la fondation d'écoles afin d'améliorer l'agriculture par l'éducation, lui aussi exigeait que le quart du temps passé sur les bancs d'école soit consacré à faire des choses tangibles. Commissaire de la *Commission Royale sur l'enseignement industriel et technique* (*Commission Royale sur l'enseignement industriel et technique. Le Rapport des commissaires*, parties I et II, Ottawa, C. H.

braqués sur une réforme de l'éducation. Mais de la haute science et de la culture classique de Nevers à la formation technique industrielle de Bouchette, en passant par la formation technique agricole de Robertson, toutes les adaptations étaient possibles.

3.2.2. Léon Gérin et la question de l'éducation

Quelle fut la position de Gérin? Pour le savoir et la vraiment comprendre, il faut résumer la thèse qu'il propose dans le détail dans les pages de la Science sociale, quitte pour cela à en retenir seulement les grandes lignes.

En 1891, le recensement fait prendre conscience à quel point l'infériorité de la province de Québec en matière de scolarisation est flagrante. Il s'y trouve le plus grand nombre d'illettrés au Canada, et dans une proportion pitoyable. L'échec du système d'enseignement semble signer le retard social et culturel du Canada français. Convaincu de l'importance, pour la survie de la nation française en terre américaine, de rattraper au plus tôt les taux des provinces voisines, Gérin tâche de comprendre les conditions favorables à l'alphabétisation en analysant systématiquement les populations des comtés, leurs conditions de vie et les particularités de leur travail.

Le premier facteur, de l'opinion du sociologue canadien, est celui des conditions de vie. L'analphabétisme, répandu dans les régions où domine la pêche, se raréfie dans celles qui pratiquent l'exploitation forestière et minières, décroît encore dans les régions de défrichement et d'agriculture isolée, et tombe à son plus bas dans les régions commerciales et industrielles. Les conditions de vie ont donc des répercussions sur l'ensemble de la vie sociale, à commencer sur l'instruction. L'observation attentive des milieux permet à Gérin de mettre à jour une "loi sociale". "Les comtés où l'on trouve les taux d'illettrés les plus élevés sont ceux où domine une seule industrie primaire, qu'il s'agisse de la pêche, de la forêt, des mines, de la colonisation ou de l'agriculture isolée. Lorsque l'activité commerciale ou industrielle

Parmelee, 1913), il avait endossé les recommandations pour que le Canada rattrape son retard dans le domaine de la formation professionnelle et technique, d'une part en fondant des écoles de rang et des collèges, d'autre part en remplaçant les cours trop théoriques par des cours qui ne dégoûtent pas du travail manuel et forment le caractère. Il se trouva par la suite impliqué dans toutes sortes d'organismes pour le progrès de l'agriculture au Canada. Il dirigea les destinées de la Canadian Seed Growers' association, dont faisait partie Gérin et pour laquelle il donna quelques conférences.

domine, ou encore lorsqu'elle se mêle aux industries primaires, la proportion d'analphabètes baisse de façon notable."³⁸ En d'autres termes, l'industrie secondaire et tertiaire stimule l'instruction. Gérin cite l'exemple de la pêche en haute mer, dont l'activité favorise l'établissement de petites communautés isolées les unes des autres, sans véritables contacts commerciaux ou avec des contacts restreints et intermittents. Leurs taux d'instruction sont faibles. En revanche, la pêche au rivage, favorable aux interactions sociales plus fréquentes, détermine des taux d'alphabétisation plus élevés. Même chose dans l'ensemble de la province pour les industries forestières, les mines, la colonisation agricole. L'isolement, des communications raréfiées, une faible densité de la population, un travail routinier, une vie rude et simple s'avèrent préjudiciable à l'instruction scolaire, alors qu'au contraire, lorsque le commerce et l'industrie se marient avec le travail des industries primaires, le sociologue constate le développement d'une initiative qui a des effets heureux sur l'alphabétisation.

A ce premier facteur s'en ajoute un deuxième, à savoir "la race, sa formation antérieure, ses traditions". Celui-ci semble avoir des influences encore plus déterminantes sur la fréquentation scolaire. La population canadienne atteint à la fin du XIXe siècle cinq millions d'habitants, répartis en quatre grands groupes. Les "Indiens" et les "Nègres" connaissent les plus grands taux d'analphabétisme, suivis du groupe canadien-français dont la moyenne atteint plus du double de celle de l'Ontario (17% versus 6,7%). Le troisième groupe regroupe ceux que Gérin appelle les celtes anglophones (Ecosais highlanders, Irlandais). Le dernier groupe, les Saxons (Anglais, Ecosais lowlanders, Irlandais de l'Ulster et quelques Allemands du Nord), connaît les plus bas taux d'analphabétisme, avec entre 2% et 6% d'illettrés. Cela s'explique par une théorie que Gérin emprunte *volens nolens* à l'Ecole de la Science sociale. La formation particulariste propre aux groupements saxons jouerait en faveur de l'alphabétisation, alors que la formation communautaire des peuples latins exercerait sur elle une influence défavorable. C'est que les peuples de tradition communautaire développeraient des attitudes de dépendance, une apathie civique et un esprit de routine qui étouffent l'effort de se porter vers une éducation pratique; quant à eux, les peuples de tradition particulariste favoriseraient un esprit d'entreprise et une initiative personnelle qui alimentent en retour le goût des études.

³⁸ Guy Rocher, "La sociologie de l'éducation dans l'oeuvre de Léon Gérin", dans: Jean-Charles Falardeau et Guy Rocher, *Léon Gérin, Séance commémorative à l'occasion du centenaire de naissance du premier sociologue canadien-français*, Association Canadienne des Anthropologues, Psychologues sociaux et Sociologues de Langue Française, 1963, p.32.

Il est donc parfaitement normal de noter, pour peu que l'on s'accorde avec les idées de l'Ecole de la Science sociale, que les Saxons se tournent davantage vers l'instruction que les Canadiens français.

Gérin se rallie à Demolins lorsque vient le temps de proposer des solutions au cas canadien-français. Avec Demolins, il souligne dans un premier temps l'opposition des méthodes pédagogiques chez les Canadiens français et chez les Canadiens Anglais: dans un deuxième temps, il se persuade que les méthodes des derniers développent la confiance en soi, la débrouillardise, le goût du succès personnel, tandis que celles des premiers renforcent l'obéissance par une insistance excessive à suivre les directives de l'autorité; elles inhibent l'initiative personnelle et étouffent le goût de l'aventure propre à la jeunesse par des programmes abstraits et désincarnés; plutôt que de chercher à s'élever par une action réfléchie et soutenue, le jeune Canadien français, nourri dès sa naissance dans l'esprit communautaire, instruit à attendre la réussite de son milieu et non pas de lui-même, est peu entreprenant, timide, le plus souvent pauvre. Les métiers les plus hauts auquel il aspire se résument à ceux de journaliers, manoeuvres ou petits artisans. Il manque à l'instruction de la population canadienne-française des cours pratiques; réciproquement, ce qu'il lui faut retrancher, c'est la matière éthérée et vague qui imprime un caractère abstrait à la formation de l'élève. Des connaissances pratiques, un apprentissage des langues vivantes, davantage de sciences, un enseignement adéquat des arts, telle est la recette d'un enseignement adaptée aux réalités du continent américain. Dans un second temps, Gérin insiste sur la réforme des moyens d'existence de la communauté. La rareté des usines de transformation est non seulement un frein à l'industrialisation, elle entraîne une très basse alphabétisation. Délaissant une culture de subsistance, les habitant et les villageois doivent donc se mettre à l'heure américaine et s'ingénier à construire des usines et des manufactures. Dans un troisième temps, enfin, Gérin impose une redéfinition du rôle des élites. L'organisation civique et les attitudes du citoyen sont des facteurs puissants de l'éducation de la jeunesse. Là où l'on voit les Canadiens anglais s'associer et s'organiser en des groupements nombreux, actifs et efficaces, les Canadiens français, abandonnant à d'autres les intérêts de la chose publique, croupissent dans une passivité égale à la pauvreté du leadership local. Gérin s'étonne de l'absence d'élites agissantes en milieu canadien-français. Les élites existent, bien sûr, mais elles exercent un pouvoir autoritaire préjudiciable au progrès de la société. Plutôt que de s'habituer à compter sur lui-même, le Canadien français attend tout des autres. La classe politique se perd en chicanes partisans et est reconnue pour sa

méconnaissance des arts usuels; classe dirigeante traditionnelle, le clergé exerce en général une influence néfaste sur le milieu social, non seulement parce qu'il justifie l'enseignement traditionnel, mais parce que le "sens compressif et traditionnel", qui lui est naturel de par sa fonction, entretient des habitudes de soumission et de conformisme. L'enseignement est par malheur à son image et renforce, après les causes déjà énumérées, le taux d'illettrisme chez les Canadiens français.³⁹

Les réformes, si réformes il y a, devront donc s'exercer à trois niveaux. D'une part, si l'on s'arrête au système d'enseignement, on devra penser à mettre au programme des matières plus pratiques, plus pragmatiques. Gérin milite pour une meilleure adaptation du système d'enseignement aux réalités nouvelles du monde industriel et commercial. D'autre part, en ce qui concerne les structures économiques de la province, il soutient avec force le développement des industries locales secondaires. Enfin, du côté de la mentalité et des habitudes de la population canadienne-française, Gérin propose ni plus ni moins de changer le système

³⁹ Laissons Gérin nous décrire en détail sa vision de l'éducation dans un collège classique, tel que lui-même a dû la connaître au Séminaire de Joliette. "L'établissement caractéristique du Canada français [...] c'est, en effet, le collège classique: grand internat destiné à préparer des jeunes gens pour l'état ecclésiastique, et, à la rigueur, pour les professions libérales et les carrières administratives; institution très spéciale et d'exception, qui se trouve pourtant être ici la maîtresse pièce de tout le système. [...] Ces Ecoles visent plus à former des religieux que des laïques. [...] Les élèves y sont soumis à une règle de vie religieuse, où les exercices de piété occupent beaucoup de temps. Dans les études, la première place est donnée aux sujets religieux, et un esprit d'apologétique très accusé, souvent excessif, imprègne tout l'enseignement. Le but final des études, c'est d'arriver à connaître sa vocation, et une porte très petite est laissée pour permettre d'échapper à la vocation religieuse. [...] L'éducation a versé dans le sens compressif et traditionnel. Le jeune Canadien-français qui, à la fin de son cours d'études, se trouve brusquement, sans protection spéciale, forcé de gagner sa vie, offre, en général, un spectacle assez lamentable. Ce garçon de vingt ans, après huit années d'internat, n'est pas du tout préparé à entreprendre la lutte, dans un monde à l'écart duquel il a été tenu le plus possible, et dont il ignore les conditions. Il lui faudrait de l'aplomb, de la confiance en lui-même, et, il ne sait pas se présenter, il est gauche et timide. Au collège, comme à la petite école, on lui a inculqué, comme vertu principale, la soumission à la règle et le respect automatique du supérieur. Il lui faudrait être actif, savoir se remuer, mais l'insouciance, l'habitude de la flânerie se sont implantées chez lui au cours de ces interminables études. Son instruction, plutôt théorique que pratique, plutôt littéraire que scientifique, lui ferme la porte des carrières industrielles." (Léon Gérin, "Lettre à Lionel Groulx", cité par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier dans Lionel Groulx, *Correspondance (1894-1967)*, tome II, 1906-1909, Montréal, Fides, 1989, p.52.)

traditionnel des valeurs. Le lecteur ne se laissera cependant pas abuser par ce programme en triptyque. L'éducation demeure la clef de voûte des trois autres réformes. La solution au développement des manufactures et des usines ne tient-elle pas dans une meilleure connaissance des techniques industrielles modernes et dans la formation d'un esprit plus pratique? L'instruction scolaire ne sera-t-elle pas améliorée en modifiant autant les matières que la pédagogie traditionnelle? Et la réforme des mentalités ne s'organise-t-elle pas autour d'une éducation familiale adaptée au contexte moderne?

Ne nous laissons pas tromper par les termes du vocabulaire propre à Gérin: l'éducation n'est pas l'instruction; pas plus que la culture n'est un programme scolaire ou la famille n'est l'école. Le sociologue canadien est loin de s'imaginer que la réforme du système scolaire puisse être suffisant quand il faudrait s'attaquer à la conception globale du travail et de la vie. De l'avis de Gérin, une réforme centrée uniquement sur l'école risquerait, comme ce fut le cas en France sous l'Empire, d'encourager les travers qu'elle avait pourtant pour but de combattre. Parlant des changements dans l'éducation, Gérin désigne par conséquent une modification générale des moeurs et des idées. Pour Gérin la survie du peuple canadien-français, "C'est une question d'éducation."⁴⁰ D'une éducation dispensée à l'école, certes, mais surtout d'une éducation dans un sens plus large, qui recoupe une réforme des moeurs et de la culture⁴¹. L'école ne vise qu'à instruire, cela est bien, cela est insuffisant. C'est la famille qui forme le caractère. "La source première des moeurs et des idées,

⁴⁰ Léon Gérin, "Trois types de l'habitant canadien-français", *op. cit.*, p.114.

⁴¹ Dans un texte qui tentait de répondre à la question: *la race canadienne-française se maintiendra-t-elle en ce XXe siècle?* (La formulation exacte de la question est: "Qu'advient-il de la race canadienne-française en ce XXe siècle? Restera-t-elle unie, forte, homogène ou se fondra-t-elle dans le pan-américanisme?" (Léon Gérin, *Le Monde Illustré* (Montréal), 17^e année, 881, 23 mars 1901, p.780) Gérin répond par l'affirmative, mais il y met deux conditions, dont la plus importante concerne la réforme de l'éducation: "Il nous manque un facteur essentiel d'organisation et de progrès: une classe de grands chefs d'industrie, d'initiateurs de grandes entreprises dans la culture, la fabrication, le transport et le commerce [...]. Ce type social supérieur, ce ne sont pas les collègues classiques, ni même les écoles de commerce et les écoles spéciales qui le produiront dans le cours ordinaire des choses. C'est l'école commune, la "petite" école, qui le fera surgir à chaque génération du sein de la classe populaire. Mais une école commune autre que celle d'aujourd'hui: une école où l'on s'appliquera à développer l'esprit d'observation, l'intelligence des phénomènes usuels de la vie et la grande faculté morale de l'initiative."

c'est la famille [...]."⁴² C'est donc elle qui tient la clef du succès futur du peuple canadien-français. Et s'il y a bien un deuxième facteur, l'"atelier" (et par "atelier" Gérin entend autant le champ, le comptoir, le chantier de construction, l'hôpital, le palais que l'usine en tant que telle) qui entre dans la formation du caractère, le lecteur de l'Ecole de la Science sociale sent qu'il est, en définitive, subordonné à l'influence de l'éducation. La polémique autour de la question scolaire masque par conséquent le noeud du problème. Le peu de dispositions de la population canadienne-française pour l'industrie et le commerce trouve son origine dans des influences autrement plus fondamentales que celles de l'école⁴³. L'éducation ne désigne pas sous la plume de Gérin une pédagogie ou une politique scolaire. Elle fait référence à quelque chose d'infiniment plus vaste, plus large, plus profond. L'instruction ne fait pas la nation, c'est plutôt la nation qui définit une instruction en continuité avec son caractère. Que l'impulsion du milieu social où habite, grandit et meurt l'individu soit première et déterminante, la France ne le démontre-t-elle pas, interroge Gérin à la suite des études entreprises par les adeptes de la science sociale, elle qui entretient une atmosphère corrompue par "l'influence pernicieuse du milieu"? "Là, comme ici, la jeunesse se dirige de préférence vers les professions libérales et les emplois de l'Etat, et néglige les arts usuels, véritable source de la prospérité privée et publique."⁴⁴ Si donc l'habitant canadien-français s'obstine à végéter dans ses ambitions modestes et se suffit, pour la culture et l'industrie, de procédés traditionnels, s'il se borne à une économie de subsistance sans tendre à agrandir son domaine par une action entreprenante, s'il préfère souvent devenir "rentier à l'ombre du clocher paroissial" plutôt que de développer son exploitation quand la chance lui est donnée de s'élever dans la hiérarchie sociale, la faute n'en revient pas à l'instruction seule, aussi déterminante peut-elle être dans la sphère où elle s'exerce, mais à une vision de la culture, de l'industrie et du commerce "mesquine, écourtée", dont la conséquence la plus nette est de confiner le peuple

⁴² Léon Gérin, "'Oculus" et l'éducation", *La Minerve*, 15 novembre 1892.

⁴³ D'ailleurs, si l'instruction avait le monopole sur la formation du caractère, note Gérin, ne verrait-on pas les deux peuples les plus industriels de la planète, l'Angleterre et les Etats-Unis, consacrer des longues années aux études scolaires? Pourtant, il n'en est rien. L'instruction n'a chez eux qu'un rôle auxiliaire, les enfants quittant très tôt le foyer familial pour s'initier aux divers métiers correspondant à leur tempérament ambitieux et entreprenant.

⁴⁴ Léon Gérin, "L'éducation, II", *La Minerve*, 3 novembre 1892.

canadien-français en deux classes distinctes aussi apathiques l'une que l'autre: "L'une, vouée aux arts usuels, vivant de la culture, de l'industrie et du commerce, mais faiblement, sans grande ambition, satisfaite de peu et négligeant, en conséquence, l'enseignement spécial et technique qui lui permettrait d'arriver au plus haut. L'autre classe, au contraire, complètement détachée de la pratique des arts usuels, vivant des professions libérales et des emplois publics, forcée par là même de développer son instruction, de s'adonner aux hautes études, mais aux études purement classiques."⁴⁵ Il s'ensuit que la province québécoise ne sait former mieux, après une série de frais liés à l'instruction publique, que des comptables, des commis, des boutiquiers et des clercs.

3.2.3. Le rêve américain

Il est impossible de comprendre les thèse de Gérin sans noter l'admiration qu'il porte aux peuples anglo-saxons. Le géant américain fait figure de prodige par son industrialisation et son dynamisme sans pareille sur la surface du globe. En 1850, un auteur anonyme décrivait, dans *L'Avenir*, l'arrivée de quelques centaines de Canadiens à Boston: "Passer du Canada aux Etats-Unis, c'est passer de l'inertie universelle à l'activité générale: de la misère à la prospérité; de l'esclavage colonial à l'indépendance républicaine; d'un petit monde dans un grand monde; des ténèbres à la lumière."⁴⁶ Le rêve de l'exil que Jean-Charles Falardeau croit pouvoir déceler à travers la production de la littérature canadienne-française, il est là, tout entier, dans le contraste supposé entre une société opulente et fière, et une société retardée par des traditions minables. *Charles Gérin*, anticipant à plus d'un titre *Jean Rivard*, décrit une jeunesse à la recherche de son avenir et inquiète de ne pouvoir s'accomplir dans une vie active et industrielle. Elle voudrait bien investir ses énergies dans le commerce et l'industrie, elle ambitionnerait de se retrouver à la fine pointe du progrès, elle ne refuserait pas de s'initier sur place aux techniques industrielles des compagnies américaines afin de revenir établir au Canada des manufactures nouvelles. Mais ses rêves sont brisés par un pouvoir politique anglais qui lui ferme les portes des centres financiers et par une élite canadienne-française méfiante à

⁴⁵ Léon Gérin, "L'éducation, I", *La Minerve*, 31 octobre 1892.

⁴⁶ Anonyme, "Notes d'un voyage aux Etats-Unis", *L'Avenir*, 28 septembre 1850, cité par Guildo Rousseau, *L'image des Etats-Unis dans la littérature québécoise (1775-1930)*, Sherbrooke, Editions Nathan, 1981, p.103.

l'égard de la culture protestante. "Je voudrais, écrit le protagoniste à sa mère, je vous l'avoue [...] être dans ma localité le chef du progrès. Je voudrais établir quelque manufacture nouvelle, arracher pour de pauvres gens un peu de l'argent que l'on exporte tous les ans en échange des produits démoralisateurs de l'étranger. Mais lorsque j'ai voulu parler de quelque chose de semblable aux personnes âgées et influentes que j'ai rencontrées, elles ont levé les épaules et elles ont ri de moi [...] il faut faire ce que les autres ont toujours fait, et il n'y a pas que les habitants qui tiennent à la routine. Les gens riches et instruits sont tout aussi routiniers."⁴⁷ Ce qu'il faudrait, plutôt que de cette indifférence et cette inertie qui se rencontrent à la campagne comme à la ville, c'est de la témérité afin de jeter la jeunesse dans le projet de fonder une "honnête et intelligente industrie". "Il n'y a pas à regimber. Si vous ne voulez pas être Anglais, soyez Yankees; si vous ne voulez pas être Yankees, soyez Anglais. Choisissez!"⁴⁸ L'américanisation culturelle paraissait la panacée à la situation morbide et moribonde de la société canadienne-française.⁴⁹

L'habitant si dur à l'ouvrage et si prompt à défendre ses droits et ses traditions dans la première moitié du XIXe siècle semble désormais désemparé au milieu d'un continent en pleine ébullition. Gérin démontre qu'au alentours des années 1840-1850, le Canada français est entré dans une crise profonde que les événements contemporains ont exacerbé. L'histoire du groupe, longtemps appuyé sur une économie rudimentaire, faites de petites cultures, d'abattage de bois et de la course aux fourrures, à l'abri de grands espaces des forêts vierges, vivait entre une politique abstraite et une gestion gouvernementale qu'il avait eu le soin de laisser à d'autres. Les choses auraient pu en rester là indéfiniment si n'étaient intervenues soudain l'évolution industrielle occidentale et l'expansion de la race anglo-saxonne. Le peuple canadien-français, heureux sur ses terres et jouissant de calmes certitudes, s'est trouvé, malgré lui, engagé dans une aventure dont il ne maîtrisait ni la nature ni

⁴⁷ Pierre-J.-Olivier Chauveau, *Charles Guérin*, Montréal, Fides, 1978, p.70.

⁴⁸ *Ibid.*, p.84.

⁴⁹ "Pendant quelques décennies, presque une génération d'écrivains a vécu de l'idéal démocratique américain: poètes des années 1830, partisans de l'Institut canadien, romanciers des années 1850 à 1875 se persuadent, aux côtés des essayistes, que la liberté demeure la source féconde qui alimente la mâle prospérité du peuple américain. Tous ces auteurs invitent leurs compatriotes à suivre provisoirement l'exemple de la république voisine pour se libérer de l'Angleterre [...]." (Guido Rousseau, *L'image des Etats-Unis dans la littérature québécoise*, *ibid.*, p.276.)

le sens. “Les productions spontanées disparaissent ou s'éloignent (c'est le cas des fourrures); ou, du moins, leur exploitation se transforme, s'industrialise (c'est le cas du bois, du poisson); la culture se développe et tend, elle aussi, à prendre un caractère industrielle et commercial; la grande exploitation minière et la grande fabrication s'installent sur nos bords; les chemins de fer et autres moyens de communication étendent leurs réseaux de tous côtés.”⁵⁰ Gérin appelle ce procès historique qui brouille les anciennes appartenances et confond les vieilles habitudes un mouvement de « complication sociale ». D'une part, les découvertes scientifiques et techniques ont décuplé depuis cent ans la puissance de l'homme. Les turbines actionnées par la vapeur des chaudières géantes, les lumières alimentées en électricité par des centrales industrielles, les transports d'un pays à l'autre rendus faciles, abordables et extraordinairement rapides par l'invention du chemin de fer, l'efficacité des machines décuplée par les découvertes sont quelques-uns des phénomènes portés à l'attention du lecteur par Gérin. L'évolution universelle de la planète suit, selon Gérin, la pente d'une industrialisation croissante et irréversible. D'autre part, cette industrialisation permet la circulation rapide et accélérée des informations. La transmission de celles-ci parcourt le chemin des moyens de communication moderne - dont le télégraphe, le T.S.F et bientôt le radio émetteur - sèment loin derrière le coursier d'autrefois. Confinée jadis au spectacle de la vie villageoise, le regard du Canadien contemporain embrasse désormais la vie sociale du monde entier. Il peut mieux contempler dès lors les bouleversements sociaux en train d'emporter la planète.

Le tableau de la situation, aperçu à travers les lunettes des sociologues tourvilliens, donnait le vertige. “Figurons-nous deux races, d'origine non seulement différentes, mais quasi-contraires [...] - l'une française, catholique, latine, enthousiaste, communautaire (c'est-à-dire portée à rechercher le groupement et l'appui des masses), théorique et idéaliste, - l'autre anglaise, protestante, saxonne, pratique et positive - vivant ensemble, côte à côte, sous un même drapeau [...]” A côté de ces deux races, imaginons-nous en une troisième, parquée à leurs frontières et ayant déjà un pied au-delà: la race américaine. “Ce peuple américain, la plus haute expression, dans ce monde moderne, de l'effort individuel, de la survivance du plus fort et de la puissance matérielle, le peuple américain non seulement nous touche aux frontières, mais comme un fleuve gonflé et tumultueux, il a dépassé ses bords; il a

⁵⁰ Léon Gérin, “La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2ème série, Vol. XI, 1905, p.68.

envahi nos territoires; il s'est glissé en ruisseaux abondants, en tous les points du pays."⁵¹ Pour les sociologues tourvilliens, il y a là quelque chose d'inquiétant de voir le peuple canadien-français demeuré attaché à une formation sociale si différente de celle des peuples qui l'entourent et le pressent. Pour Rinfret, à n'en pas douter, cette différence est une grande faiblesse. Sur l'échelle des races, les Canadiens français occupent un échelon inférieur. Ils n'ont d'autre choix que de parvenir à se hisser à l'échelon au dessus le plus vite possible ou à dégingoler misérablement tout en bas. "Cette merveilleuse cohésion des forces canadiennes, sous l'autorité d'une force toute-puissante [l'Eglise], qui leur a permis de subsister aussi nombreux et aussi forts, [...] ne saurait durer. [Cet isolement] est contraire à la logique de notre époque, au mouvement historique des peuples, à la loi sociale d'avancement."⁵² A défaut d'obéir à temps aux conseils des sociologues, Gérin craint que le Canada français ne subisse l'invasion de la civilisation américaine, "qui étend partout ses longs bras, comme une pieuvre gigantesque"⁵³. La supériorité des Anglais ne saurait faire de doute pour quiconque. Ne sont-ils pas en train de coloniser le globe avec la force d'une marée irrésistible, ne sont-ils pas à inventer des procédés nouveaux d'industrie qui font l'envie de leurs peuples rivaux? Les Canadiens français peuvent, certes, se rassurer en invoquant leur mission religieuse, les martyrs de leur foi, la piété du travail au champ, la vocation philosophique de la culture française, ils persistent seulement ainsi à s'aveugler sur une situation qui, à terme, signe leur minorisation, voire leur arrêt de mort. "[...] si, par notre superbe dédain des choses matérielles, nous laissons les Anglo-saxons à même de s'emparer de la moitié du globe et de dominer l'autre moitié, la supériorité philosophique, littéraire, artistique des autres races ne leur servira guère. Ce sera pour elles une piètre consolation de se dire que cette supériorité des Anglo-saxons est plutôt matérielle que morale."⁵⁴ La conservation de la nation, son autonomie et sa prospérité ne pourront être assurées si elle laisse à d'autres "le monopole de l'initiative et de la puissance matérielle".

⁵¹ Fernand Rinfret, "Le Canada et le livre de M. Siegfried", *L'Avenir du Nord*, 24 août 1906, p.1.

⁵² Fernand Rinfret, "Le Canada et le livre de M. Siegfried. II. La Religion et l'Ecole", *L'Avenir du Nord*, 31 août 1906, p.1.

⁵³ Fernand Rinfret, "Le Canada et le livre de M. Siegfried. IV. L'avenir du Canada", *L'Avenir du Nord*, 14 septembre 1906, p.1.

⁵⁴ Léon Gérin, "M. Demolins et la science sociale: réponse aux critiques", *La Revue canadienne*, Montréal, XLVI, avril 1904, p.344.

Cette inquiétude est reprise par Errol Bouchette, dont l'ouvrage, *L'Indépendance économique du Canada français*, avait été d'abord publié sous le titre *Le Canada parmi les peuples américains*. Bouchette s'émeut de l'essor de la production agricole aux Etats-Unis, de l'éclosion là-bas d'une multitude de manufactures, du développement de la finance et du commerce, ainsi que de la croissance démographique qui s'ensuit. Il décrit avec admiration, dans les pages de *L'Indépendance économique du Canada français*, le sens du travail des Américains, il vante leur énergie, non seulement dans le domaine matériel, mais également dans le domaine de l'esprit. Ne doutant pas de son rôle civilisateur, il reconnaît partout dans ce "grand et noble peuple" l'action d'orateurs superbes et d'une presse active. Gérin met ses propres mots dans la bouche de son ami. "[...] il [Bouchette] a sous les yeux une société qui présente de frappants contrastes: primitifs en contact avec des civilisés, communautaire subissant la poussée de particularistes, campagnards engourdis dans leur isolement, tandis que les centres urbains retentissent déjà des progrès nouveaux du commerce et de l'industrie, du développement des moyens de transport; en attendant que demain le flot de l'immigration se tourne vers nos bords, que la mise en exploitation des ressources naturelles, que la concurrence entre groupes et entre races, bref que la grande mêlée sociale prennent une allure quasi vertigineuse."⁵⁵ Dans le roman de Bouchette, *Robert Lozé*, le Canada français est décrit comme un pays de "richesses inépuisables"; pourtant pauvreté et parasitisme y dominant, parce qu'un "état social" révolu continue supposément de déterminer la conduite de ses habitants. Le vieux réflexe de ne compter ni sur soi-même ni sur le travail, mais sur l'aide de l'Etat, du pouvoir royal et des prébendes, favorise le "mal mortel" de l'impuissance. Bouchette se moque de ces gens qui aspirent à être des "messieurs", vêtus d'une redingote et d'un chapeau de soie, heureux de pérorer des enfantillages, débitant des "mots sonores et des sentiments patriotiques", impropres à tout travail sinon celui de vivre aux dépens d'autrui. Il parle avec mépris des héros de son temps, les politiciens, dont le rêve vide consiste à s'élever soi-même, à épouser la bassesse des collègues et à suivre le jeu mesquin des combines et des stratégies de coulisses. Robert Lozé est l'exemple de cette déchéance. Qu'a-t-il fait, que fait-il dans la première partie du roman, sinon vivre petitement par des tractations avocassières, bassement par ses intérêts égoïstes, misérablement par son salaire? Il lui manque l'indépendance de caractère et la grandeur d'âme. Il est à l'image de son

⁵⁵ Léon Gérin, "Errol Bouchette", *Mémoire de la Société Royale du Canada*, 3ème série, VII, 1913, section 7, p.IX.

peuple. “Quelle apathie étonnante que celle des hommes de ce pays!”⁵⁶ Ne devraient-ils pas prendre des leçons de détermination de leurs voisins du Sud? Là-bas celui qui se salit les mains dans les usines est plus grand et plus noble que l’aristocrate. Là-bas les centres d’activités rayonnent, New York est la métropole du Nouveau monde et la vie est un “continuel enchantement”. Le sort en est jeté, pour Bouchette: la survivance d’un peuple, le peuple canadien-français autant que tout autre, se mesure désormais à l’aune de sa richesse agricole, industrielle et commerciale.

Que faire? Ni Rinfret, ni Bouchette, ni Gérin ne se résolvent à accepter la fusion du Canada français dans le tout américain. L’âme canadienne-française leur apparaît trop différente de l’âme américaine. D’ailleurs, la science sociale n’apprend-t-elle pas au sociologue et à l’économiste à tenir compte dans leurs analyses de l’influence du milieu physique sur l’état social. “Tout être vivant finit par s’adapter au milieu où le créateur l’a placé.”⁵⁷ Le Canada reste par conséquent différent des États-Unis, et cela peu importe l’effort déployé à le conquérir et l’acculturer. Rome a eu beau écraser par les armes la Gaule, écrit Bouchette, la Gaule s’est relevée de ses cendres comme le Sphinx renaissant.

3.2.4. La vertu de l’initiative privée

Mais comment donc asseoir sur des bases inébranlables la fortune publique, comment assurer la prospérité matérielle et une solide expansion industrielle, manufacturière et agricole? Pour les sociologues de l’Ecole de la Science sociale, une solution existe aux problèmes provoqués par le sous-développement de l’économie canadienne-française: l’initiative privée. La question de l’instruction publique elle-même, qu’on croyait faussement à la source des problèmes, se résoudra “comme par enchantement” pour peu qu’on stimule les occupations pratiques et l’esprit d’entreprise. C’est du moins ce que ne cessent de répéter les milieux libéraux et conservateurs liés aux intérêts canadiens et britanniques. George-Etienne Cartier attribuait la cause de l’infériorité de ses compatriotes à la paresse, qu’il comparait avec dépit avec “l’activité incessante, l’énergie fébrile et l’esprit d’entreprise” des Américains. Selon lui, le peu d’esprit marchand dont faisaient montre les Canadiens de langue française, ceux-ci le devaient à l’influence et au voisinage des Anglais. “Je

⁵⁶ Errol Bouchette, *Robert Lozé*, Montréal, A. P. Pigeon, 1903, p.57.

⁵⁷ Errol Bouchette, *L’Indépendance économique du Canada français*, op. cit., p.16.

n'hésite nullement à avouer aujourd'hui, dit-il haut et fort, que la prospérité des deux Canadas est principalement due à l'esprit d'entreprise de la race anglaise."⁵⁸ Gérin se fait le continuateur de ce genre de discours dont il serait facile d'étaler les exemples, à commencer par le témoignage de *Jean Rivard*. "C'est que, dans l'industrie et le commerce, pour parvenir au sommet, il faut quelque chose de plus que les connaissances abstraites inculquées par l'école. Il faut encore les notions pratiques, les petits secrets du métier, que révèle l'apprentissage - l'apprentissage que nous négligeons trop ici - il faut encore une forte dose d'initiative que, malheureusement, le père de famille, chez nous, ne sait pas mettre au coeur de l'enfant."⁵⁹ S'il faut améliorer une chose, une seule petite chose, ce ne peut donc pas être les structures scolaires, mais l'esprit d'initiative, qu'il est pressant de mettre par tous les moyens à l'honneur jusque dans les chaumières les plus reculées. "Il ne se trouve pas, que je sache, de faculté morale de plus grande importance, plus fondamentale, que la volonté. N'est-elle pas la condition indispensable de toutes les autres, celle sans laquelle ces autres facultés ne comptent guère?"⁶⁰ Cependant, il n'est pas facile d'en convaincre une population qui reçoit depuis longtemps comme un dogme le dédain de la solution la plus apte à la relever de la situation d'infériorité économique où elle s'enlise. Beaucoup d'institutions en souffrent, les individus éprouvent une gêne constante dans leurs entreprises, l'avenir de la nation s'en trouve compromis, sans que quiconque n'ait jusqu'ici osé pointer du doigt le point faible des Canadiens français comme ont pu le faire en France un Tourville (*Histoire de la formation particulariste*) ou un Demolins (*A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?*). Gauldrée-Boilleau avait eu grand tort de relever dans l'initiative un trait de caractère de la nation canadienne-française⁶¹, c'est l'incurie, l'indolence et la paresse qui la distinguent parmi les peuples entreprenants de l'Amérique.

⁵⁸ George-Etienne Cartier, "Discours au banquet offert aux délégués de la Conférence de Québec par les citoyens de Montréal", 29 octobre 1864, cité par Stéphane Kelly, *La petite loterie*, Montréal, Boréal, 1977, p.201.

⁵⁹ Léon Gérin, "L'éducation, II", *op. cit.*

⁶⁰ Léon Gérin, "M. Demolins et la science sociale", *op. cit.*, p.343.

⁶¹ "On encourage chez eux l'esprit d'indépendance; on ouvre un vaste champ à l'initiative individuelle. La commune a sa sphère d'action, distincte de celle de l'Etat, qui ne lui vient en aide que dans une faible mesure; de même le fils de famille, parvenu à l'âge de s'établir, apprend à compter sur ses propres ressources [...]." Charles-Henri-Philippe Gauldrée-Boilleau, "Paysan de Saint-Irénée", *op. cit.*, p.75.

A ceux qui affirment que la nation canadienne-française est inapte de nature à l'industrie, Gérin et Bouchette, pressés de discréditer ceux qui font reposer le succès économique sur des bases ethniques, répondent par une série d'arguments et de faits. Par exemple, descendant d'ancêtres naïfs et paysans, le Celte d'Ecosse émigré aux Etats-Unis a su révéler des forces étonnantes. Et l'Irlandais, autrefois réfractaire au travail et méprisant de l'effort, est devenu, une fois transplanté sur le sol américain, un adversaire coriace dans la lutte industrielle et commerciale. Les paysans français, "casaniers" et "routiniers" sur le vieux continent, montrent une vitalité nouvelle sur le sol canadien, défrichant des forêts impénétrables, combattant des ennemis supérieurs en nombre, établissant des postes de traite et des villes nouvelles, etc. C'est que les lois physiques, explique Bouchette, ne tiennent pas devant les lois du caractère et de l'âme. "Si certaines races caucasiennes semblent rester inférieures, ce n'est pas à cause de leur infériorité inhérente, mais par suite des circonstances défavorables qui les entourent et que leur plus ou moins d'ignorance ou de faiblesse les empêche de dominer."⁶² L'homme est un être perfectible, et tout l'art du législateur ou du réformiste doit donc être tourné vers une amélioration de l'environnement dans lequel il a à se débattre. Par l'étude des phénomènes sociaux contemporains, la science sociale ne peut-elle pas rendre d'importants services au peuple canadien de langue française aux prises avec les conditions socio-économiques particulières au continent américain? "Et c'est ici que l'utilité de la science sociale apparaît. En signalant les vraies causes de l'infériorité de certains groupes d'hommes, elle indique en même temps comment on peut les combattre et les faire disparaître."⁶³ C'est à quoi Gérin et Bouchette se livrent dans leurs essais et leurs ouvrages.

La solution de se tourner vers l'Etat ne saurait apporter que des malheurs. Au temps de la Nouvelle-France, l'Etat, plus qu'un bouclier et un rempart, fut le ver dans le fruit.⁶⁴ Heureusement, le cultivateur du Perche vint, ne comptant que sur lui-

⁶² Errol Bouchette, "L'évolution économique dans la province de Québec", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, seconde série, Tome VII, mai 1901, p.121.

⁶³ *Ibid.*, p.121.

⁶⁴ Dans les descriptions de la monarchie française de Gérin, il est difficile de ne pas deviner le parti-pris de l'auteur. "Oui, suite des convoitises allumées dans les coeurs des paladins de la Renaissance, suite aussi des rancoeurs personnelles, des haines sectaires qui s'agitaient sous le couvert de la Réforme; suite de la frivolité des mignons d'Henri III; enfin, digne pendant de l'impéritie des cavaliers servants de Marie de Médicis, après l'assassinat d'Henri IV, et de la veulerie de ses vieux

même, fort de ses habitudes de frugalité, de sobriété et de persévérance. Le constat de Gérin pour l'époque coloniale vaut pour l'époque moderne. L'Etat moderne n'est pas mieux que l'Etat monarchique. Le meilleur des gouvernements, acquiesce Gérin avec les penseurs libéraux, est encore celui qui gouverne le moins. L'Etat favorise l'inefficacité, il consacre la gabegie, il provoque l'indolence. Léon Gérin est catégorique sur ce point: chacun de ses articles martèle l'importance de favoriser l'initiative privée sur les solutions plus faciles, mais désastreuses à long terme,

barbons de ministres, rien de durable ne se fit dans l'une ou dans l'autre France entre le coup de boutoir donné par le roi François, le périple trois fois répétés de son capitaine malouin dans le golfe du Saint-Laurent (1534) et le débarquement des colons défricheurs dépêchés du Perche sous l'égide de Richelieu, un siècle après." (Léon Gérin, "La paroisse rurale", *L'Action nationale*, XIV, 1939, p.226.) La critique de la colonisation de la Nouvelle-France de Gérin fait constamment s'opposer les énergies et l'initiative du peuple aux structures bureaucratiques corrompues secrétées par l'Etat monarchique. Fidèle à la pensée libérale, il devine dans l'excès de centralisation administrative et dans l'éloignement d'une classe aristocratique parasite et rebelle aux travaux de la terre, les signes de la décadence de la Nouvelle-France. Dans l'histoire troublée de la jeune colonie, l'intervention de l'Etat lui semble toujours néfaste. (À noter que l'interprétation de l'histoire de la Nouvelle-France par Léo-Paul Desrosiers est diamétralement opposée à celle développée par Gérin: celui-ci ne cesse d'espérer la prise en charge par l'État de Louis XIV, projetant sur les premiers temps de la colonie le cri de son époque: *Notre État français, nous l'aurons!*)

d'intervention étatique⁶⁵.

L'initiative privée, qui se forme et s'affermi par et dans la famille, "a, aussitôt, son retentissement sur toutes les parties du corps social". "Suivant que la famille développe ou ne développe pas cette aptitude, suivant qu'elle la développe peu ou prou, bien ou mal, les organismes sociaux évoluent en bloc dans un sens ou dans l'autre, et forment dans chaque cas un tout homogène dont les diverses parties se soutiennent mutuellement. Impossible de toucher à l'une sans se heurter à toutes les autres."⁶⁶ Gérin propose par conséquent la convergence des efforts vers ce but unique. Dans la foulée des associations fondées en France sous l'impulsion de Demolins⁶⁷, il aspire à fonder des cercles qui puissent, sans attache partisane, sans

⁶⁵ A noter que, bouclant la boucle, l'étude positive des phénomènes sociaux sert elle-même ce but. Elle permet tout à la fois de se renseigner sur l'état du milieu sur lequel s'exerce son action, de développer sa faculté d'observation, de se former l'esprit et le caractère en les trempant directement dans les faits et en les pliant à l'exercice d'une méthode, de se former des aptitudes de base à l'action. Ayant à sa disposition des informations de première main et des renseignements utiles, les individus seront sans cesse en contact avec les faits; ils pourront comparer, analyser et classer les faits qui se présentent à eux selon leur enchaînement naturel. "Enfin, la poursuite de la science tend à développer chez ses adeptes le désir de l'action, et par suite l'aptitude à l'action. L'homme de science connaît les choses; il ne les connaît pas simplement par ouï-dire, mais directement par l'observation; bien plus, il connaît les relations de ces choses entre elles; il sait comment elles agissent et réagissent les unes sur les autres; et dès lors, il est porté, non seulement à conformer théoriquement sa volonté, comme je viens de le dire, à cette connaissance, mais à orienter sa vie et celle des autres dans le sens de cet enseignement, en d'autres termes, à agir sur les choses et les hommes." (Léon Gérin, "La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2ème série, Vol. XI, 1905, pp.84-85). Celui qui connaît le réel directement et les lois qui le régulent, est conduit à vouloir agir sur lui afin d'accomplir le rôle de tout citoyen utile.

⁶⁶ Léon Gérin, "L'initiative privée", *La Minerve*, 8 novembre 1892.

⁶⁷ Notons que Demolins avait fondé l'*Ecole des Roches* dans le but de développer

préjugé de religion ou de doctrine, développer l'initiative pratique par une action concertée au sein du corps social. "Ce n'est pas tant l'instruction qui nous manque, c'est l'initiative et l'esprit pratique. Ces qualités qui nous font défaut, ce n'est pas l'école qui nous les a enlevées, et ce n'est pas l'école, quel que soit son degré de perfection, qui pourra par elle-même les développer en nous. / C'est l'orientation sociale qu'il faut modifier: c'est sur la famille, d'abord, qu'il faut agir; c'est l'individu qu'il faut atteindre directement, afin de l'adapter rapidement aux conditions nouvelles de l'existence qui s'imposent chaque jour d'une manière plus impérative."⁶⁸ Renchérissant sur les propos de Gérin, Fernand Rinfret, lecteur passionné de Demolins, insistait à son tour sur la formation du caractère et la nécessité d'adapter les moeurs aux exigences du milieu nord-américain. Seule l'initiative lui semblait en mesure de relever le défi de la vie intense du nouveau continent. *Do the right thing without being told*, selon l'adage anglais, telle devait être désormais la devise inscrite au fronton des maisons canadiennes-françaises. Plus de paresse, plus de passivité, mais, écrivait Rinfret, de la force, du courage, de l'intrépidité, de l'intensité, à l'instar de ces coureurs des bois qui assurèrent la survie de la jeune colonie de la Nouvelle-France quand les fonctionnaires et les seigneurs s'enlisaient dans une routine dont le fruit pourri est toujours, pour Gérin ou Rinfret, la décadence⁶⁹. Qu'il me soit permis de le citer longuement, tant ce passage éclaire et

l'initiative personnelle chez l'enfant ("Journal de l'Ecole des Roches", *Science sociale*, LIV, juillet 1912, pp.1-101). Le même esprit transpirait dans le sous-titre du bulletin mensuel *Le Mouvement social*, publié par la *Science sociale*: "Pour le développement de l'initiative privée et la vulgarisation de la science sociale".

⁶⁸ Léon Gérin, "'Oculus et l'éducation': l'école envahissante", *La Minerve*, 24 novembre 1892.

⁶⁹ Lire là-dessus les premiers articles de Léon Gérin, "Monographie du Canada: I. Les premières tentatives de colonisation", *Science sociale*, XI, avril 1891, pp.320-344; "Monographie du Canada: II. Les premières tentatives de colonisation", *Science sociale*, XI, juin 1891, pp.526-550; "Monographie du Canada: III. La première étape de la colonisation administrative; I. Les Seigneurs fonctionnaires", *Science sociale*, XII, août 1891, pp.161-192; "Monographie du Canada: IV. La première étape de la colonisation administrative; II. Les fondations pieuses", *Science sociale*, XII, décembre 1891, pp.544-568; "Monographie du Canada: V. Impuissance de Louis XIV à suppléer à l'initiative privée dans la colonisation. Expansion de la colonisation par les coureurs de bois", *Science sociale*, XIII, juin 1892, pp.519-546; "Monographie du Canada: VI. Le triomphe définitif de l'initiative privée dans la colonisation. La conquête du pays par les Anglais", *Science sociale*, XIV, novembre 1892, pp.374-392.

résume l'ensemble de la doctrine éducationnelle de Demolins reprise par Gérin:

“Ah! m'écriai-je mentalement, si j'étais le premier ministre de la province de Québec, ou si j'étais son conseil de l'Instruction publique, comme j'aurai vite fait... Mais ce bel élan fut interrompu par l'apparition des grandes ombres de mes deux regrettés maîtres en science sociale: Henri de Tourville, Edmond Demolins. Es-tu bien sûr, me disait le premier, pendant que sur sa figure sereine s'esquissait un sourire bienveillant, es-tu bien sûr que l'action du pouvoir central produirait les bons résultats que tu attends? Ne sais-tu pas que dans tout pays l'Etat n'est qu'un des facteurs du progrès de l'instruction populaire, et souvent le plus faible ou le moins utile? Et Demolins me fixant de son regard scrutateur: N'as-tu pas toi-même démontré, dans notre Revue, à l'aide de faits recueillis sur place suivant notre méthode d'observation, que deux obstacles surtout s'opposent à la diffusion de la culture intellectuelle dans le Canada français: d'une part, le régime actuel du travail; de l'autre, la formation communautaire de la race? - En effet, répondis-je, la plupart de mes compatriotes vivent de la pêche maritime, de l'abatage et du flottage du bois, d'une petite culture vivrière; le développement de la fabrication et du commerce est encore faible et de date récente. Et puis, je le reconnais, la masse chez nous regarde l'instruction uniquement comme un marchepied permettant à un petit nombre de se dispenser du travail manuel, de sortir de la culture, pour vivre des professions libérales, ou des emplois publics. - Mais alors, reprit triomphalement mes deux maîtres, l'instruction ne se développera sainement chez vous que dans la mesure où ces deux obstacles auront été supprimés; dans la mesure où la pêche maritime, l'exploitation forestière et la culture auront perdu leur caractère de primitivité pour s'allier plus intimement à la fabrication et au commerce; et dans la mesure, aussi, où la tradition communautaire aura été battue en brèche.

- Vous avez raison, mes chers maîtres, je l'avais oublié un instant, l'action politique et administrative serait par elle-même insuffisante. Si l'on veut que l'instruction se répande chez notre peuple, ou du moins, se répande sans déséquilibrer notre état social, il faudra que parallèlement l'organisation de la vie privée se modifie, que le régime du travail s'industrialise et se commercialise, enfin que, dans la famille, l'éducation et les idées communautaires (qui donnent des sujets comptant plutôt sur les autres que sur eux-mêmes) cèdent la place à l'éducation et aux idées particularistes (qui forment des sujets remarquables par l'initiative individuelle et la force de caractère). Cette dernière condition, la substitution de la formation particulariste à la formation communautaire, me paraît même la plus fondamentale; car il suffit qu'elle se produise pour que le reste s'ensuive. L'avènement parmi nous de sujets particularistes aurait pour effet de

donner une vigoureuse impulsion à la fois aux arts usuels et à l'instruction populaire. Il est des pays, comme la Norvège, où, sous l'influence de la formation particulariste, l'instruction a acquis un développement remarquable en dépit du caractère relativement primitif des moyens d'existence imposés par la nature intransformable [sic] du lieu. Au reste, l'instruction ne vaut que par la formation sociale: c'est celle-ci qui donne la qualité à tout ce qu'elle touche."⁷⁰

Si l'instruction est l'affaire de l'école, l'éducation est l'affaire de la famille. Le développement de l'initiative privée étant conditionnée par le type de famille, c'est le type de famille spécifique à la nation canadienne-française qu'il faut changer. Afin d'insuffler les valeurs d'entrepreneurs aux habitants, le sociologue réformiste doit porter ses efforts directement sur la famille. Et parce que, dans la théorie de Le Play revisitée par Demolins, c'est le type particulariste qui, plus que les autres, fortifie l'initiative individuelle, il s'ensuit que c'est ce type de famille qui doit inspirer dorénavant l'organisation familiale. En bref, il s'agit de faire évoluer le milieu canadien-français vers la formation particulariste, les sociologues tourvilliens considérant que celle-ci, en privilégiant l'initiative et le pragmatisme, est mieux à même, à l'âge industriel, d'assurer sa destinée, son développement et son rayonnement dans le concert des nations. "Aussi, dans la plupart des sociétés qui ont passé de la formation communautaire à la formation quasi-communautaire, aucun obstacle sérieux ne s'oppose aujourd'hui à ce qu'elles adoptent pleinement la formation particulariste; et elles ont intérêt à le faire puisque celle-ci leur assurera une supériorité dans la lutte pour l'existence."⁷¹ Il y a une loi de l'histoire, une fatalité de l'évolution humaine que la science sociale semble dégager à travers ses études des familles, une sorte de loi de sélection des espèces humaines: "la valeur des groupements sociaux est en raison directe du développement de l'initiative chez les particuliers qui les composent"⁷². L'action des praticiens de la science sociale ne saurait s'exercer à contre-courant de l'histoire, pas plus qu'elle ne saurait renverser la vapeur d'un développement naturel, et donc positif, irréfragable. "S'il est un fait notoire de l'époque contemporaine, c'est la stagnation et l'effacement des sociétés de

⁷⁰ Léon Gérin, "A quoi bon l'action sociale?", *L'Action sociale*, 16 janvier 1908, p.4.

⁷¹ Léon Gérin, "M. Demolins et la science sociale", *op. cit.*, p.355

⁷² Léon Gérin, "La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2ème série, Vol. XI, 1905, pp.82-83.

type communautaire (où l'initiative privée est comprimée) devant les sociétés de type particulariste (où l'initiative privée s'exerce librement et fortement). C'est dans le sens particulariste, et non pas dans le sens communautaire, que les peuples de l'univers entier évoluent, les uns rapidement, les autres lentement. C'est dans le sens particulariste que la Providence pousse l'humanité."⁷³

Le particularisme de Gérin se retrouve non seulement sous la plume de Bouchette, mais dans le discours des hommes d'affaires, pour qui les théories de Tourville rimaient avec l'éthique individualiste libérale. Réussite personnelle, succès matériel, modèle américain, tout cela allait de pair avec l'incitation à l'initiative privée. Un belge répondant au nom de Georges Kaiser avait endossé à son tour les idées de l'Ecole de la Science sociale dans un livre consacré à la situation canadienne. Après avoir relevé la suprématie matérielle des Anglo-Saxon face aux Canadiens français, il expliquait ce fait par un faible goût de ces dernières pour les affaires et un moindre *entrepreneurs*hip. Aux latins la philosophie, la littérature et les arts; à l'Anglo-Saxon les belles maisons luxueuses, les grands équipages, le commerce, l'industrie. Cette différence dans les goûts et les besoins provenait elle-même d'une éducation différente.

“Les Français apprennent surtout aux jeunes gens la littérature, l'histoire et le latin. Or, c'est fort beau tout cela. Cela développe l'intelligence, cela est destiné à donner quelque supériorité dans un pays fait, où les meilleures places sont pour les rhéteurs. Mais dans un pays neuf, au point de vue de l'utilité pratique, cela ne saurait être comparé un instant à la science de la règle de trois et du calcul des

⁷³ *Ibid.*, pp.82-83. Il peut paraître curieux de savoir cette doctrine du particularisme développée par un prêtre, l'abbé de Tourville. Notons pour l'instant que le terme de particulariste, outre un sens sociologique, avait avant tout à l'époque un sens théologique: il désignait la thèse selon laquelle le Christ n'était pas mort pour tous les hommes mais seulement pour les élus. Peut-être peut-on retrouver le providentialisme libéral de Parent dans les écrits de Gérin? Peut-être peut-on dégager quelque chose de la théorie des élus dans l'oeuvre de ce dernier? Dans son étude de l'habitant de deux familles de la rive sud du Saint-Laurent, Gérin avance la thèse que la marche de l'humanité discrimine les plus aptes des moins capables. “Parmi les [individus] issus de ces familles désorganisées, il se produit à chaque génération une nouvelle sélection: quelques individus mieux doués réagissent contre les tendances de leur milieu et évoluent vers le particularisme, tandis que les autres membres du groupe tombent dans une instabilité de plus en plus grande.” (Deux familles rurales de la rive sud du Saint-Laurent: Les débuts de la complication sociale dans un milieu canadien-français”, Mémoires de la Société Royale du Canada, 3ème série, II, 1908, p.64)

intérêts.

Ce n'est pas qu'au Canada que nous voyons éclater la supériorité de l'Anglo-Saxon sur le latin. Le premier domine [...] le monde entier par son commerce, son industrie et sa politique. Il ne saurait en être autrement. Les peuples du centre de l'Europe sont "à formation communautaire", c'est-à-dire que chacun y compte sur les autres; les Anglo-Saxons sont un peuple "à formation particulariste", c'est-à-dire que chacun ne compte que sur soi.

Pour pouvoir lutter, avec succès, contre les Anglo-Saxons, que devrions-nous faire, nous Français et Belges? Oh! c'est bien simple, répond M. Edmond Demolins, un jeune économiste français de l'école de Le Play, dans un livre récent et si intéressant, intitulé: *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?* Il faudrait acquérir les vertus qui nous manquent et qui surabondent chez l'Anglo-Saxon; développer chez nous la volonté, l'habitude de compter sur soi, l'esprit d'initiative, l'énergie."⁷⁴

3.2.5. L'anglo-saxonnisme du type particulariste

Or, par coïncidence, si coïncidence après tout il y a, ce type particulariste est justement caractéristique des peuples anglo-saxons. L'initiative individuelle des Anglo-Saxons répond de leur milieu social, qui est lui-même le résultat du type particulariste. Dire que les Canadiens français doivent tendre vers le modèle particulariste, c'est donc dire qu'ils doivent imiter les Anglais. "Observons ce qui se fait autour de nous. Ne craignons pas au besoin de nous inspirer des méthodes qui réussissent à nos compatriotes de langue anglaise."⁷⁵ Et ainsi, à la suite d'une longue chaîne logique (la volonté individuelle prend source dans l'éducation, l'éducation se résume à la famille, à l'école et à l'atelier, c'est-à-dire au milieu social, et celui-ci relève du type social), on serait parti de la nécessité d'inculquer de nouvelles valeurs, mieux adaptées à l'âge industriel, au peuple canadien-français, à la nécessité de calquer l'organisation familiale de ses voisins immédiats. Industrie, commerce et finance connaîtront leur essor au Québec lorsque la persévérance, la ténacité, l'intelligence pratique, caractéristiques des Anglo-Saxons, feront partie de l'éducation des habitants d'ici. "Nous le répétons, écrit Fernand Rinfret, l'initiative est une qualité indispensable dans un milieu où l'élément anglo-saxon est en force,

⁷⁴ Georges Kaiser, *Au Canada*, A Lesigne, Bruxelles, 1897, pp.392-393.

⁷⁵ Léon Gérin, "Notre mouvement intellectuel", *Mémoire de la société royale du Canada*, VII, 2ème série, mai 1901, 1901, p.172.

parce qu'elle est indispensable pour vaincre dans ce struggle for life qui est la caractéristique des sociétés anglo saxonnes."⁷⁶ Il faudra bien un jour que les Canadiens-français se décident à évoluer vers un type supérieur, parce qu'au dernier échelon de l'évolution de l'espèce humaine. Il faudra bien qu'ils se refusent à sacrifier les individus à une communauté envahissante, fermée, homogène, et qu'ils acceptent leur accession à un monde individualiste où l'homme, plutôt que de dépendre du groupe, appuie sa destinée uniquement sur lui-même, tel que le donne en modèle les peuples anglophones. "S'ils veulent conserver leur autonomie et leur rang au sein de l'Amérique anglaise, il faut que les Canadiens-Français adoptent les pratiques qui font la prospérité et la supériorité de leurs concurrents."⁷⁷ Ou alors Gérin avertit qu'on verra bientôt ces "traînants de l'évolution sociale", incapables de se pénétrer des idées anglaises ni des éléments de vigueur, de hardiesse et d'intelligence des affaires qui assurent le succès de la nation anglo-saxonne, croupir dans une morne indigence par défaut de savoir s'élever par le jeu des arts usuels, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Gérin a non seulement observé le mouvement de l'histoire qui marginalise socialement et économiquement les Canadiens français, il a intériorisé le sentiment d'infériorité que lui renvoyait la morgue anglaise. L'ethnocentrisme anglais battait son plein en cette période où n'étaient pas rares les auteurs qui, comme Smith, pouvaient écrire, dans un ouvrage cité par Errol Bouchette: "Le Québec est une théocratie... Les habitants sont les moutons des prêtres. Celui-ci est leur chef politique comme leur directeur spirituel [...]. La foi des paysans est médiévale. Celui-ci est simple, ignorant, soumis, incrédule [...], encroûté [...]"⁷⁸ Il n'est pas utile d'insister ici sur ce climat de tensions ethniques favorisé par les théories de la phrénologie, du darwinisme social et de la hiérarchie des races. Que Gérin y ait mordu en partie, cela ne fait pas de doute, lui qui était exposé plus qu'un autre, comme fonctionnaire dans la capitale fédérale, à devenir le propagandiste, sur un

⁷⁶ Fernand Rinfret, *Louis Fréchette*, Saint Jérôme, Librairie J.-E. Prévost, 1906, p.129.

⁷⁷ Léon Gérin, "La loi naturelle du développement de l'instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada. 3ème partie: l'influence des traditions dans la vie locale et dans la vie publique - les réformes", *La Science sociale*, XXV, juin 1898, p.522.

⁷⁸ G. Smith, *Canada and the Canadian Question*, cité par Errol Bouchette, "La population canadienne française au Canada", p.365.

mode scientifique, de la supériorité anglo-saxonne. Dans une Amérique gagnée par l'éthique de l'*achievement* propre à l'ère victorienne, du *self made man*, de la réussite professionnelle et de l'ambition démesurée, et dans un pays livré à une idéologie puritaine et industrielle qui s'accordait avec la mission civilisatrice de l'Angleterre (*Rule Britannia!*), de la marche du progrès, de la valeur de la science d'abord en tant que technique au service de l'industrie et du commerce (*Emparons-nous de l'industrie!*), des possibilités infinies de réussite personnelle laissées à celui qui saurait les prendre (*Paris, à nous deux!*), etc., Gérin, petit fonctionnaire à Ottawa, reçut comme une évidence et comme une "loi sociale" la supériorité de l'éducation particulariste anglo-saxonne. Mais au delà pourtant de l'idéologie anglophile de l'École de la Science sociale, au delà du témoignage de la découverte par Gérin, dès son jeune âge, des qualités de débrouillardise et d'esprit d'initiative chez ses confrères de classe anglophones⁷⁹, on pourrait croire que cette façon de juger son peuple lui venait de son père, Antoine Gérin-Lajoie, pour qui les francophones étaient certes capables d'actions endiablées, mais désordonnées et lâches, là où les anglophones faisaient triompher leurs entreprises par la patience et la persévérance. Gérin n'avait pas à lire l'ouvrage de Demolins *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons* pour y chercher des arguments⁸⁰, il avait seulement, pour en découvrir l'argumentaire entier, à peine romancé, à ouvrir les pages de *Jean Rivard*⁸¹.

⁷⁹ "Je partageais mes récréations entre le groupe anglicisant et le groupe "vieux-français", se rémémora-t-il. Il était facile de faire la comparaison, et la supériorité du groupe anglicisant pour la vigueur et l'initiative, était trop évidente pour que je n'en fusse pas frappé, même à cette époque." (Léon Gérin, "La loi naturelle du développement de l'instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada. 2ème partie: L'influence des traditions des quatre principales populations canadiennes dans la vie privée", *La Science sociale*, XXIV, novembre 1897, p.378.)

⁸⁰ Edmond Demolins, *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?*, Paris, Firmin-Didot, 1897.

⁸¹ Souvenons-nous que le livre de Gérin-Lajoie n'a pas prématurément vieilli, mais que son succès de librairie est allé croissant au fur et à mesure qu'il était récupéré par une certaine élite conservatrice; qu'en 1885, date vers laquelle Léon Gérin gagnait Paris pour un court séjour de huit mois, il était considéré comme un classique; qu'en 1924, pour le centenaire de l'auteur, des fêtes sont organisées, une plaquette est publiée et les louanges ne tarissent pas sur cette oeuvre de régénération nationale. A l'époque où écrivait Gérin-Lajoie, la méthode de Le Play était en vogue, et l'intérêt qu'elle connaissait en France trouvait naturellement des échos sur les bords du fleuve Saint-Laurent. N'est-il pas symbolique que *Jean Rivard* porte en sous-titre "récit de

Gérin-Lajoie n'a jamais caché "sa très grande fascination pour les Etats-Unis d'Amérique et le type anglo-saxon"⁸². A l'exemple d'Etienne Parent, qui croyait l'avenir de la nation d'autant plus assuré et prospère que celle-ci saurait fonder des fabriques, des ateliers, des commerces, des manufactures, des industries agricoles, et prêchait la nécessité d'imiter le modèle américain, Gérin-Lajoie était persuadé que l'esprit d'industrie des voisins du Sud expliquait dans une large mesure leurs succès dans les affaires et leur degré d'instruction supérieur. Lui aussi faisait tenir le redressement national à l'imitation des Américains. *Jean Rivard* représente le moment pour Gérin-Lajoie de mettre sous les yeux de ses compatriotes un homme qui, pour parler français, n'en est pas moins fortement pétri des valeurs associées à la société anglaise: individualisme, pragmatisme, ténacité. Le "protagoniste, pour l'essentiel, est profondément américain [...]: un homme industriel, vaillant, individualiste, pratique et opiniâtre, tout entier axé sur la réussite qu'il obtiendra grâce à un travail manuel guidé par l'intelligence"⁸³. Ayant lu les descriptions de voyageurs étrangers consacrées au développement des nations en terres américaines, peu flatteuses pour le groupe francophone, Gérin-Lajoie n'admet pas que la cause en

la vie réelle"? Les idées positivistes qui traversent le siècle font refuser à l'auteur la dénomination de "roman", ils lui font éliminer le romanesque au profit d'une oeuvre à thèse, documentée, sorte de monographie romancée d'un cas typique, exemplaire, de l'histoire de la fondation d'une famille. Plus encore, il est probable que Gérin-Lajoie connaissait d'avance quelques rudiments de la science sociale pratiquée par Le Play, l'hypothèse ayant été faite par Arthur Saint-Pierre que l'ouvrage de Gérin-Lajoie, avec ses descriptions élaborées du cadre familial et local, ses observations sur le budget et son allure de monographie romancée, ait pu être influencé de quelque manière par la méthode d'observation de l'Ecole de la Paix sociale. "C'est une monographie de colon et de région de colonisation, qui, en dépit de sa présentation romanesque, repose très clairement sur une enquête sérieusement conduite et rapporte des constatations faites sur place. Si elle n'a pas la compréhension et la rigueur scientifique des monographies alignées dans l'oeuvre de Le Play ou de ses principaux disciples, elle n'en a pas moins été écrite avec la même bonne foi, le même souci d'exactitude et de précision. Le plan de recherche, l'accumulation des petits détails significatifs, le budget d'exploitation, tout rappelle la célèbre méthode." (Arthur Saint-Pierre, "La littérature sociale canadienne-française avant la Confédération", *Mémoire de la société royale du Canada*, 3ème série, t. 44, section 1, 1950, pp.82.)

⁸² Robert Major, *Jean Rivard ou l'art de réussir. Idéologies et utopie dans l'oeuvre d'Antoine Gérin-Lajoie*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1991, p.47.

⁸³ Ibidem.

soi génétique, instinctuelle, mais il croit déceler le mal dans des habitudes culturelles qu'il est du devoir du patriote d'éradiquer par une éducation appropriée. Les Américains se développent avec la fougue d'un peuple entreprenant, riche, qui fait l'envie de la terre, comment se fait-il que les francophones ne puissent atteindre les succès qu'ils connaissent, lors qu'ils se trouvent à habiter le même continent, sinon à croire que leur culture, dès la prime jeunesse, ne les a pas habitués à cultiver les mêmes valeurs que les Américains. Pour que s'ouvrent un horizon semblable, pour que l'avenir s'éclaire de possibilités nouvelles, ne suffirait-il pas, avance Gérin-Lajoie, ce qui est loin d'être évident pour l'époque, que le Canadien-français devienne un Américain francisé ou un Français américanisé, comme on voudra? Jean Rivard est une figure de l'Américain conquérant, tenant au sol avec l'ambition de s'y établir et d'y prospérer, quand les atavismes de sa culture l'auraient normalement porté à s'établir sur les bords engorgés du fleuve pour y connaître une vie pénible et la misère. Il n'est pas innocent que Jean Rivard choisisse son domaine précisément dans les Cantons de l'Est. L'exemple rapproché des Anglais pourra le forcer à les imiter plus facilement, retournant ainsi l'arme redoutable de leur éducation contre eux en s'imprégnant des vertus de travail, de persévérance, de calcul et de pragmatisme leur ayant si bien servies jusqu'ici. La marche triomphale des Etats-Unis vers l'Ouest, l'accroissement merveilleux de leur population, le dynamisme étonnant de la culture, les conquêtes économiques des industries, les innovations techniques des savants, tout fascine Gérin-Lajoie, tout a de quoi fasciner une large part de l'élite francophone. Assez à tout le moins pour entretenir des sentiments annexionnistes dans le coeur d'un intellectuel comme Etienne Parent, et de Gérin-Lajoie lui-même⁸⁴.

Jean Rivard est à l'image du type particulariste de Tourville. Alors qu'il a plusieurs frères en âge de l'aider dans ses entreprises, alors même qu'il travaille activement pour assurer leur avenir, alors que chacun de ses départs du foyer provoque pleurs et déchirures, il préfère partir seul et louer les bras d'un journalier. Dans sa famille, Jean en sera pour ainsi dire le patriarche, éduquant lui-même ses enfants, veillant à la bonne marche du ménage, soucieux de préserver l'ascension du groupe familial en lui inculquant les valeurs morales qui ont permis son succès

⁸⁴ "Je ne crois pas que je sois appelé à me mêler de politique avant que le Canada soit annexé à l'Union américaine, époque que je désire de tout mon coeur et que je saluerai avec enthousiasme comme l'aurore d'un beau jour." (H.-R. Casgrain, *Antoine Gérin-Lajoie d'après ses Mémoires*, Montréal, Beauchemin, 1912, p.97)

personnel. Il fonde une famille, il fonde sa ferme, il fonde une ville, il fonde son empire sans l'aide de personne, sans le secours de l'Etat ni d'une association quelconque. Même le curé, auxiliaire pourtant obligé de la colonisation agricole de l'époque, ne vient s'établir à Richardville qu'à sa demande expresse et restera dans son ombre. *Jean Rivard* est une oeuvre de rupture, non pas une oeuvre de tradition, de conservatisme, mais une oeuvre de conquête qui ressemble beaucoup à l'aventure des pionniers américains. Sans qu'il y ait été poussé par la folie, l'inadaptation au milieu ou la stricte nécessité, le héros quitte la société pour s'établir dans une communauté idéale nouvelle. Il est à l'image des héros américains dont il suit la trajectoire: de défricheur à maire, puis à député, en passant par cultivateur et magistrat.

Jean Rivard est un roman visant à l'éducation populaire et à la réforme des moeurs par la diffusion d'une vision nouvelle. L'auteur défend la thèse que les Canadiens français ne peuvent plus se conformer à l'idéologie traditionnelle, conservatrice, qui retarde le progrès de leur nation en l'enlisant dans l'ignorance et la routine. Jean n'hésite pas à dire que l'oeuvre d'éducation qui l'attend après avoir défriché une région, formé une ville, rassemblé des citoyens, est "la plus critique, la plus périlleuse, en même temps que la plus grande et la plus glorieuse de toute". C'est que l'auteur, par la bouche de son héros, croit fermement que l'éducation est "la planche de salut" du peuple canadien-français et la solution à ses maux. Les critiques ont souligné à maintes reprises l'importance que Jean Rivard accordait à l'instruction scolaire, les énergies qu'il déployait pour la fondation d'un système scolaire sérieux, efficace et solide, le fait qu'il était prêt à payer des instituteurs un meilleur salaire, pourvu qu'ils soient meilleurs. Peu ont souligné qu'il n'envoyait pas ses enfants à l'école, préférant les garder à la maison, auprès de lui. Pour Gérin-Lajoie donc, l'oeuvre d'éducation ("la plus grande et la plus glorieuse de toutes") ne saurait se restreindre à l'instruction. C'est à une éducation "morale, physique et intellectuelle" qu'il pense lorsqu'il se prend à rêver au relèvement du Canada français. Une éducation qui se déploie d'abord dans la famille, là où se transmettent les vraies valeurs, où les enfants apprennent par l'exemple de parents droits, vaillants et vertueux, mais aussi à l'atelier, au travail. Les pages de *Jean Rivard* sont pleines de passages où est glorifié le travail, lesquels n'ont rien à envier à celles dans lesquelles Gérin insiste sur la puissance et la nécessité de l'atelier comme instrument de régénération morale⁸⁵. Cette insistance sur l'idée de travail, sur la rédemption par

⁸⁵ "Présentement, tout est orienté chez nous en vue de la jouissance et du contentement de peu; il faudrait que, par un mouvement d'ensemble, tout s'orientât

le travail, sur la solidarité nationale à travers le travail, sur l'influence salutaire du travail, sur le bonheur dans le travail, elle est constante chez Gérin-Lajoie et rejoint aussi bien l'éthique puritaine que l'idéal d'initiative et d'industrie propre à l'École de la science sociale⁸⁶. Le travail procure la richesse et le bien-être, il apporte la satisfaction de ne pas gaspiller futility sa vie, il assure l'indépendance des individus. Avec la famille et l'école, il est l'instrument d'une prise en charge du peuple par lui-même. Il est la médiation à travers laquelle le peuple canadien-français pourra faire sien le rêve de l'Amérique. Par le travail et l'atelier, à travers l'école et l'instruction, grâce à la famille et l'éducation, la nation canadienne-française sera en mesure de relever le défi posé par l'Amérique prospère et triomphante.

Cette ligne d'interprétation de la situation des Canadiens français se retrouve dans l'analyse monographique de Bouchette. Cette monographie ne suit pas point par point, étape par étape, la méthode de Gérin, l'auteur ayant voulu brosser une esquisse plus rapide de l'existence de deux familles écossaises du Cap-Breton. L'essentiel du raisonnement le playsien s'y retrouve cependant sans la lourde armature descriptive propre aux monographies du maître. Parlant des Écossais du Cap-Breton, Bouchette prédit que ceux-ci vont se fondre irrésistiblement, dans les années à venir, dans la grande mer anglo-saxonne du continent. A maintes reprises, dans son texte, il évoque "l'évolution commune aux races parlant la langue anglaise sur notre continent", leur fusion "en un type uniforme", leur "tendance ultime" à aboutir au type anglo-américain, leur évolution "très rapide" "vers un état social plus moderne". La morale à tirer de cette analyse est nette: soit les Écossais du Cap-Breton évolueront, soit ils seront marginalisés en leur propre pays et périront comme groupe social. Heureux de trouver en eux un type d'hommes plus arriéré que le type de la province de Québec décrit par Gérin, isolé par la géographie, ses mœurs, ses traditions, ses préjugés, Bouchette n'en reconnaît pas moins en eux une image du sort réservé par l'histoire à ses compatriotes. Eux aussi sont marginalisés sur le sol de l'Amérique, eux aussi ont vécu un exode hors de leur pays suite aux famines intermittentes qui sévissaient chez eux par la faute d'un "mauvais système d'agriculture qu'on refusait d'abandonner pour un système meilleur". Là bas, en Écosse, comme au Québec, la

en vue du travail intense et de la production de la richesse." (Léon Gérin, "L'atelier", *La Minerve*, 8 novembre 1892.)

⁸⁶ Antoine Gérin-Lajoie, "La perte de temps dans nos campagnes" et "La récompense du travail", *Le Bulletin des Recherches historiques*, XXX, 10, octobre 1924, p.344 et pp.345-346.

“faillite de l’agriculture traditionnelle” a forcé des milliers de familles à prendre le chemin de l’exil. Eux aussi tiennent le succès dans leurs mains pour peu qu’ils veuillent éradiquer “la routine”, dont la puissance toujours renaissante est l’obstacle majeur au progrès et à la prospérité. Éliminer les traditions passéistes, tel est donc le programme de Bouchette. Chasser les valeurs sclérosées pour faire place aux valeurs d’avenir, telle est la solution qu’il propose. L’école ne peut-elle pas remplir ce programme et parvenir à cette solution? N’a-t-elle pas pour objectif de former les caractères et d’ouvrir les horizons de la jeunesse aux défis nouveaux du continent américain? Les Ecossais du Cap-Breton ne bénéficient-ils pas déjà des services qu’une telle institution peut rendre à un pays décadent et abattu? Les enfants des types de famille de “formation surannée pour ne pas dire inférieure”, lorsqu’ils fréquentent les établissements scolaires “établies par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse” se transforment soudain et s’élèvent en un type supérieur. “Il est donc probable que les enfants ayant acquis l’instruction et des idées plus modernes, cesseront de vivre dans un isolement relatif; leur formation sera supérieure non seulement à celle de leur parents, mais aussi à celle de certains types supérieurs à leur type ancestral, mais qui n’ont que la tradition familiale comme guide. Celle-ci (la tradition, la mentalité) a sans doute sa très grande importance, mais si elle n’est pas fortifiée par l’instruction elle va nécessairement en s’affaiblissant.”⁸⁷ Mais, soulignons-le, l’instruction ne vient confirmer des dispositions naturelles que si les enfants sont déjà convaincus de la valeur de cette “doctrine si salutaire de la confiance en soi: “self-reliance et self help””. La révolution sociale provoquée par l’école n’a de si beaux résultats que dans la mesure où les enfants ont appris, dans la famille, l’importance de se former “d’après un programme pratique. En bref, l’école ne donne des résultats positifs que dans un “milieu favorable”. Car, en fait, l’école n’instruit pas, elle n’enseigne pas vraiment des matières, quoique que les matières scientifiques, manuelles et pratiques aient dorénavant la meilleure place, alors que fait-elle? Elle redresse le caractère des jeunes élèves et leur enseigne à ne compter vraiment que sur eux-mêmes. N’est-ce pas ce que fait le système scolaire ontarien avec le plus grand des succès? “On y exalte systématiquement l’effort, mais l’effort concentré, impassible et sans démonstration extérieure, ce qui décuple les forces d’un homme en face d’un ennemi non averti. C’est une armure. C’est ce qu’un écrivain a appelé: “to learn the lesson of the race”. Les jeunes gens ainsi formés sont capables

⁸⁷ Errol Bouchette, “Les Ecossais du Cap-Breton”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, section I, 1910, p.11.

presque de tout, car on leur a persuadé que rien ne leur est impossible et qu'en toutes choses ils doivent compter sur leurs propres forces, leur propre jugement."⁸⁸ Cette leçon de la race est simple: résumée à son principe essentiel, elle stipule, conformément au type particulariste, d'être toujours actif et industriel, de n'obéir à personne qu'à soi-même et de regarder l'avenir avec la détermination et la fermeté de ceux qui se savent invincibles.

En terminant sa monographie, Bouchette développe quelques pensées sur la situation des groupes français, non pas d'Acadie (ils n'en a pas rencontrés), mais du Québec. Sans s'expliquer de cet épilogue, Bouchette est pressé de tirer une morale de son incursion auprès des deux familles écossaises. Il rappelle que l'évolution vers le type supérieur anglo-saxon est une loi de l'humanité que nul ne peut ignorer sous peine de régresser dans l'échelle des types humains. La force sociale qui joue en Nouvelle-Ecosse fait sentir son emprise implacable sur la population canadienne-française. "Son esprit est un peu exclusif, mais sa puissance est formidable. Ceux qu'elle n'assimile pas elle les isole, elle les emmurent [sic] d'indifférence et de silence, comme les abeilles ensevelissent dans la cire les intrus qui pénètrent dans la ruche."⁸⁹ Les Canadiens français, s'ils doivent survivre, s'ils veulent survivre, n'ont d'autre choix devant eux que de faire front à cette force sociale niveleuse et assimilatrice en dressant le rempart, non pas de leurs traditions ancestrales, celles-ci ne pouvant être désormais que des entraves, non pas de leur langue, celle-ci ne pouvant au mieux que retarder d'une ou deux générations leur assimilation devenue inévitable, mais une activité et une industrie aussi conquérante, aussi civilisatrice en un sens que celle que les Anglo-saxons leur opposent. Bouchette s'inquiète des résolutions de ses compatriotes. Après les chaudes luttes politiques menées sous l'Union pour la défense de leurs droits et de leurs institutions, les Canadiens français semblent être retombés dans l'apathie et avoir renoncé à combattre pour leur indépendance économique. Bouchette s'emporte contre une attitude qui ne saurait avoir à brève échéance que des résultats néfastes sur l'avenir de la nation canadienne-française. S'il est désormais un devoir social et patriotique qui s'impose, termine-t-il, pour assurer la continuation de la nation française et sa prospérité, le nationaliste ne le trouvera pas dans les fleurs de rhétoriques et les plaidoiries parlementaires, mais dans un "effort unanime et sérieux" pour empêcher que se

⁸⁸ *Ibid.*, p.14.

⁸⁹ *Ibid.*, p.15.

referme sur eux la cire des abeilles laborieuses. Car chez Bouchette, tout comme chez Gérin, la clef du succès économique est morale: le défaut fondamental des peuples est "l'absence de courage et de pensée". L'élévation du caractère prime l'érudition ou la vivacité de l'intelligence. Bien sûr, Bouchette compte sur l'aide du gouvernement pour accroître les richesses par un investissement dans l'industrie. Mais, plus fondamentalement, il demande à ses compatriotes une conversion morale. La fondation d'une caisse populaire corrige les abus et garnit le bas de laine de la nation, levier de son avenir. L'école est l'incubateur des caractères de demain. Bouchette mène des combats pour l'une et l'autre. Mais par dessus tout, il tente d'inculquer aux habitants le courage et la volonté; il ne s'agit pas de changer mais d'adapter les vertus natives de la nation au contexte nouveau de l'industrialisation et de la complication sociale. Et de vaincre, par une éducation technique distribuée à toutes les couches de la population, les résistances à l'apprentissage des qualités d'entrepreneurs. "Ainsi, nous le constatons, l'oeuvre de l'école aidant aux hérédités préexistantes, a permis à la population de langue anglaise, surtout dans la province d'Ontario, de développer les qualités individualistes qui permettent aux hommes de se suffire à eux-mêmes dans la vie privée. Il en résulte un type énergique, débrouillard, actif, rarement en peine pour gagner largement le pain quotidien et ne craignant pas de risquer quelque chose pour acquérir le superflu."⁹⁰ Toutes les institutions, à commencer par la famille, doivent imiter ce modèle et développer ces qualités d'entreprise et de persévérance, sans quoi, au milieu de peuples américains plus avancés socialement qu'elle, la race canadienne-française serait perdue.

4. L'idée et l'idéal du groupement dans l'oeuvre de Léon Gérin

Cette section de chapitre mérite un épilogue. J'ai souligné l'insistance de Gérin sur une nécessaire incontournable vivification des habitudes des habitants, sur un affinement de leur sens de l'initiative et sur un affermissement de leur volonté, en un mot sur le développement d'un noble individualisme ou particularisme. Gérin prétend contribuer par ses écrits à infuser un peu d'ambition et de combativité anglo-saxonne dans le sang latin de ses compatriotes. Il use d'expressions (telles "parvenir au sommet", "s'élever dans la société", "être en haut") qui dénotent toutes une volonté de parvenir à gravir un à un les échelons de l'échelle sociale et qui rappelle

⁹⁰ Errol Bouchette", "Les points de contacts avec la population anglaise", *La Revue canadienne*, Tome XLVIII, Vol. I, juin 1905, p.606.

le langage de *Jean Rivard*. Il fait ainsi la promotion du type particulariste, dont la caractéristique première est la tendance de l'individu à s'affranchir de l'emprise du groupe pour orienter son existence sur ses propres ambitions et son initiative personnelle.

D'un autre côté, cependant, on retrouve chez lui une insistance particulièrement vive sur la nécessité d'une sociologie fondée sur l'étude du groupement humain. "Il suffit de prononcer ce mot magique, *groupement*, pour que cette masse confuse, ce bloc informe, la société se désagrège complètement, et comme le minéral qu'on clive, se résolve en cristaux réguliers."⁹¹ On voit Gérin empressé de répudier les idées contraires à celles exprimées par l'École de la Science sociale en des pages qui trahissent à la fois la résolution du sociologue et la conviction du parti-pris. "La condition préalable nécessaire de toute société, de tout phénomène social, écrit-il en invoquant la définition donnée autrefois par Le Play, c'est le groupement; toute société se résout en un certain nombre de groupements; tout fait social se rattache directement, à titre de cause ou d'effet, à un ou plusieurs groupements."⁹² On ne voit d'ailleurs pas Gérin si pressé de proposer des modifications à la nomenclature de Tourville, que afin de "mettre pleinement en évidence le phénomène social central, qui est le groupement humain", ce qui permettrait dans un second temps de procéder à une classification des faits sociaux selon qu'ils appartiennent à la famille, l'atelier, le commerce, les professions libérales, l'école, l'Eglise, le voisinage, les associations, les communes, les union de communes, les pays membre de la province, la cité, la province, l'Etat ou les groupements étranger. "Il n'est pas de phénomène social plus général, plus universel, plus essentiel que celui du groupement. [...] La science des groupements: toute la science sociale se trouve en germe dans cette simple et magistrale définition."⁹³

On expliquerait assez facilement ce paradoxe d'un Léon Gérin convaincu des bienfaits de l'individualisme et de la nécessité d'une science fondée sur l'étude minutieuse des groupements humain, n'eut été qu'il s'ajoute à ce premier trait un second. Dans son étude de l'habitant canadien-français, le lecteur s'est aperçu d'un

⁹¹ Léon Gérin, "La société", *La Presse*, 23 juin 1886.

⁹² Léon Gérin, "La science sociale. Aperçu d'une méthode simple d'observation, d'étude et d'enseignement", *op. cit.*, p.135.

⁹³ Léon Gérin, "La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français", *op. cit.*, p.74.

fait intrigant. Alors que la terrasse correspond *mutadis mutandis* au type semi-communautaire (dans la théorie de Tourville) que l'on retrouve dans les steppes, les bords du fleuve au type particulariste des rives maritimes, la montagne au type de famille instable que l'on retrouve dans la forêt, Gérin n'espère aucunement voir le petit village de Saint-Justin devenir comme la ville de Maskinongé⁹⁴. Au contraire craint-il les progrès futurs qui pourraient mettre en péril l'harmonie sociale qui y règne. Pourtant, il aurait dû espérer voir se fondre Saint-Justin dans l'agglomération de la ville où prédominent les caractéristiques du type de famille particulariste : haussement du taux d'instruction, apparition de grands ateliers de fabrication, et spécialisation et la commercialisation de la culture. Un des habitants de ce village, cultivateur et propriétaire d'une bibliothèque agricole et adepte des techniques modernes de culture, ne réalisait-il pas l'exact idéal de Gérin? Mais préférant ranger les habitants de Maskinongé dans le type des familles instables, Gérin y va d'une description qui trahit la position en porte-à-faux de l'auteur: sur la rive du fleuve, les richesses sont incertaines, les gens ne résistent pas "aux séductions de la vie facile" et se ruinent "par l'inconduite ou des dépenses extravagantes", les familles ne savent guère se prémunir contre "les déductions du marchand rural". "Aussi, les habitants de Saint-Justin considèrent-ils qu'en dépit des apparences, leur situation est meilleure, en tout cas plus solide, que celles des habitants de Maskinongé."⁹⁵

C'est que, plus que l'esprit individualiste, l'esprit communautaire respire un idéal dans l'oeuvre de Gérin. Lors de ses visites chez les Casaubon, il admire "l'accord qui régnait entre tous les membres de cette nombreuse famille"⁹⁶. "A Saint-

⁹⁴ Signe d'un esprit particulariste, des habitants de Maskinongé, suite à une querelle avec leur curé, se sont convertis à la foi protestante baptiste.

⁹⁵ Léon Gérin, "L'habitant de Saint-Justin", dans: Jean-Charles Falardeau et Philippe Garigue, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, Montréal, Université de Montréal, 1968, p.85.

⁹⁶ Le lecteur d'aujourd'hui le devine nostalgique de ces longues veillées d'hiver où les voisins venaient se joindre à la famille, telles qu'il les décrit dans un petit texte ressassant ses souvenirs de famille. Écoutons-le nous raconter le départ en bateau de Montréal pour Yamachiche: "Comme par un coup de baguette magique, tout changeait autour de nous. Jusque-là nous avons vécu dans le bruit et la foule, la rumeur des villes, le brouhaha du trafic, le grondement des machines, la précipitation de voyageurs en retard, le coudoisement de gens affairés qui nous étaient indifférents, comme nous l'étions pour eux. Voici maintenant que le crépuscule d'un soir d'été à la campagne nous enveloppait de son manteau d'ombre et de tranquillité. A travers le clair-obscur, nous apercevions l'oncle Carisse qui, venu de la maison paternelle en

Justin, la différence entre les familles est encore peu marquée. A peu près toutes sont engagées dans la culture; à peu près toutes sont propriétaires de leurs domaines [...]. Nous avons une juxtaposition de petits propriétaires indépendants, de paysans, que rien ne répare, que distingue à peine une nuance dans le degré d'aisance, ou dans la réputation de savoir-faire et de sagesse. Il n'y a donc pas à proprement parler ici de classe supérieure dans la culture."⁹⁷ Les sous-titres du chapitre portant sur Saint-Justin, publié dans *Le type économique et social des Canadiens*, sont éloquentes: "Le groupement familial quasi-communautaire", "La ruche familiale", "L'étroite solidarité de la famille", "L'entr'aide familiale et productions spontanées": ces sous-titres réfèrent à la concorde et à l'harmonie qui règnent à l'intérieur de la famille canadienne. Saint-Justin symbolise "une grande famille", "une famille agrandie"; "le premier voisin fait pour ainsi dire partie de la famille"; "tous se connaissent"; le curé est "le chef patriarcal de cette grande famille". "Cette extension et cette cordialité des rapports entre les familles, ce rôle bienveillant, tutélaire, du voisinage que nous venons d'observer à Saint-Justin, ne se retrouvent (du moins au même degré) ni à Saint-Didace, dans la montagne, ni à Maskinongé, dans la plaine basse."⁹⁸ A Saint-Didace, les conditions plus rudes, la nature ingrate du sol et la dispersion des habitations ont favorisé des comportements plus individualistes et plus chicaniers; à Maskinongé, "la complication du milieu social résultant de l'apparition des richesses [...] a produit un relâchement des liens du voisinage"⁹⁹. Ce qui semble justifier Gérin de privilégier Saint-Justin, plutôt que Maskinongé ou Saint-Didace, n'est-ce pas, précisément, la solidarité et la cohésion du groupement que l'on y retrouve? "A

"voiture fine", s'empressait à notre rencontre, après avoir solidement assujéti [sic] son "poulain" au pieu le plus rapproché du quai. / Une cordiale poignée de main, et il nous donnait des nouvelles des vieux parents, de la jeune soeur restée à la maison, des frères éloignées qui avaient écrit, et aussi des bons voisins. Car nous étions en pays de bonne tradition communautaire, où chacun tenait au voisinage par les liens du sang, de multiples alliances ou des services rendus." (Léon Gérin, "Le pays et la famille de Gérin-Lajoie", *Le Bulletin de Recherches historiques*, XXX, 10, octobre 1924, p.293)

⁹⁷ Léon Gérin, "L'habitant de Saint-Justin", dans: Jean-Charles Falardeau et Philippe Garigue, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, op. cit., p.108.

⁹⁸ *Ibid.*, p.120.

⁹⁹ Le luxe semble être aussitôt associé par Gérin à une instabilité et un ébranlement de la famille. A Saint-Irénée, le délaissement des habits canadiens au profit des étoffes importées trahit une "évidente faiblesse".

Saint-Justin, la paroisse forme un groupement fort, solide, compact. L'union la plus parfaite existe entre les familles d'habitants, de même qu'entre-celles-ci, les notables et le curé. La paroisse est ici comme l'image agrandie de la famille, dont le curé serait le patriarche."¹⁰⁰ Il y règne un climat d'égalité et de politesse, la prospérité naissant au sein des habitants de Saint-Justin sans troubler l'ordre social, par une juste distribution de la richesse entre pauvres et riches. Ce village est l'image idéal de toute société, puisqu'il reproduit à une échelle plus grande la vraie nature de la vie sociale, j'ai nommé la famille. Il définit une société saine par l'harmonie des groupements qui le constituent; les groupements y feraient-ils défauts, s'équilibreraient-ils difficilement entre eux, les hommes se combattraient-ils plutôt que s'entraider, le village serait menacé de se corrompre par une attaque plus néfaste que celle d'une armée extérieure. C'est pourquoi Gérin semble pressé de lutter contre les "pernicieuses" influences extérieures qui pourraient corrompre la communauté de Saint-Justin et "ébranler" l'organisation de la famille. L'"heureuse médiocrité" que l'on retrouve sur la terrasse, angoisse-t-il, survivra-t-elle à la modernisation qui emporte la province? "Est-ce à dire que notre race soit vouée irrémédiablement à la décadence? Que, fatalement, elle n'échappera pas à l'influence énervante, désorganisant de la montagne pauvre?"¹⁰¹ Ou, de l'autre côté, est-ce à dire que les établissements des plaines se soumettront à court terme à l'empire commercial, complexe et surtout stratificateur de la plaine basse? Dans la phrase précitée, "notre race", cela veut dire pour Gérin, ce n'est pas anodin, le type familial quasi-communautaire de Saint-Justin. Le lecteur comprend mieux dès lors que Gérin puisse craindre comme un danger grave de voir un jour (dans un topo qui est celui de l'idéologie traditionaliste québécoise) ce petit village, conçu comme le modèle et la miniature de la société de son temps, perverti par le luxe de la ville ou déstabilisé par la sauvagerie de la forêt. Il craint par-dessus tout que soit mise en péril la solidarité qui en fait la gloire et la beauté¹⁰². Cette solidarité passe en grande partie, semble-t-il,

¹⁰⁰ Léon Gérin, "Trois types de l'habitant canadien-français", *op. cit.*, p.112.

¹⁰¹ *Ibid*, p.114.

¹⁰² Il faudrait dire, mais l'espace me manque, la même chose de l'analyse que Gérin fait de la famille Z. "Dans le cas de notre famille de l'Ange-Gardien, nous voyons l'influence du grand atelier devenir prépondérante, presque destructive, au point de détourner la famille de la culture, de la déraciner du sol natal, et d'en faire un groupement nomade pour ainsi dire, ne vivant plus que du salaire." (Léon Gérin, "Deux familles rurales de la rive sud du Saint-Laurent", *op. cit.*, p.61) On entend presque en filigrane l'air langoureux des *Canadiens errants* de Gérin-Lajoie, sauf

par l'organisation paroissiale. Dans un milieu hostile, sur un sol ingrat, l'habitant, "pierre angulaire de notre survivance dans le nouveau monde", a maintenu contre vents et marées, à l'abri de sa paroisse, la vitalité de la nation française en Amérique. Or, le noeud de l'existence de l'habitant, son foyer et sa retraite, pour Gérin, c'est la paroisse. La paroisse est l'appui de la famille et l'intermédiaire vers une vie sociale plus large. "A la lueur blafarde des premières réverbérations de la guerre actuelle, écrit Gérin en conclusion de son histoire de la Nouvelle-France, au moment où éclate la seconde guerre mondiale, la paroisse canadienne élève encore sur les ruines accumulées tout autour de nous par les ambitions et les convoitises des puissants de la terre, les flèches de ses clochers qui chantent et scintillent dans l'horizon infini: témoins d'une survivance dont ils gardent le secret!"¹⁰³ Et ailleurs, une variante à peine modifiée se termine par: "Oui, la Paroisse rurale du Canada français renferme dans le trésor de ses reliques un élixir merveilleux, gage de pérennité pour le groupe vivant et progressant sous la sauvegarde de sa maternelle sollicitude."¹⁰⁴ Et pour finir: "La Paroisse rurale du Canada français, fermement assise sur la Famille de l'habitant, nous apparaît aujourd'hui comme le plus solide rempart de notre édifice social."¹⁰⁵

Les curés des trois villages sont à l'image de la morale dégagée par Gérin dans sa monographie. Dans la plaine basse, le curé a de "belle manière", un "esprit fin" et "grande allure"; il aime recevoir avec faste dans son grand presbytère; il a des lettres, est amateur de tableaux, et parfois s'adonne aux arts. Dans les vallons laurentiens en arrière, le curé est un homme robuste, "solidement bâti", défricheur à ses heures, cultivant ses champs en "bras de chemise", "fauchant l'avoine" et "charroyant lui-même les produits de sa culture pour les vendre aux *boss* des chantiers de bois". Le curé de la terrasse est, lui, un homme hospitalier, ouvert, aimable, "souvent préoccupé de progrès agricole ou industriel", "soucieux de déterminer dans sa paroisse l'établissement d'une usine à pulpe, puis d'un chemin de

que, dans le cas présent, le salaire et non plus les armes aurait expulsé la famille de sa terre natale!

¹⁰³ Léon Gérin, *Aux sources de notre histoire. Les conditions économiques et sociales de la colonisation en Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 1946, p.261.

¹⁰⁴ Léon Gérin, "La paroisse rurale", *L'Action nationale*, XIV, décembre 1939, p.231.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.226.

fer”¹⁰⁶. Le lecteur devine déjà à quel type de curé (et donc à quel type de village, et donc à quel type de famille, et donc à quel type de socialité et de valeurs morales) va la préférence de Gérin.

Le paradoxe est donc là, et il demeure, entre le Gérin théorique et le Gérin pratique. Au fond, peut-être faut-il, plutôt que de chercher à le résoudre, reprendre ici, la conclusion à laquelle était arrivé Robert Major dans son étude sur Gérin-Lajoie: “Sans doute l’ironie la plus subtile de cette oeuvre tient-elle dans son discours profondément paradoxal: pour survivre, pour nous épanouir, pour demeurer, nous devons nous faire autres. A l’instar de son beau-père, Etienne Parent, pour qui la nationalité était “la devise de [sa] vie”, un “dépôt sacré”, et qui pourtant voulait mettre ses compatriotes à l’école des Anglo-Saxons, Gérin-Lajoie nous invite à rompre avec ce que nous étions pour rester ce que nous sommes! Il invite ses compatriotes à changer leurs habitudes collectives suicidaires pour pouvoir maintenir leur identité nationale.”¹⁰⁷ Gérin aussi, dans un paradoxe similaire à celui de son père, pris entre sa nostalgie des solidarités communautaires et son attachement à des valeurs américaines et puritaines qu’il croyait seules capables d’assurer le maintien de la nation, tant la situation du petit peuple canadien-français en terre américaine lui semblait désespérée, a voulu développer l’individualisme afin de... sauver le *groupe national canadien français*. Etre soi-même tout en étant autre, voilà un pari qu’il était difficile de tenir, et qui autorisait bien des paradoxes. “Celle des deux races canadiennes qui saura, écrivait Bouchette, tout en conservant intact ses qualités propres, s’assimiler des qualités maîtresses de l’autre, sera nécessairement la plus prospère et la plus influente, car elle sera la plus civilisée. Lorsque nous voyons des penseurs comme Ruskin s’efforcer d’inculquer à leurs compatriotes ces idées qui sont de l’essence même de la mentalité française; lorsque nous suivons d’autre part en France la croisade persistante de LePlay, Tourville et Demolins en faveur de la formation sociale anglaise, la conclusion s’impose que le progrès social et civilisateur veut une combinaison de ces éléments.”¹⁰⁸ Communautaires et particularistes, traditionnels et progressifs, fidèles à leur passé et tournés vers

¹⁰⁶ Léon Gérin, “L’habitant de Saint-Justin”, dans: Jean-Charles Falardeau et Philippe Garigue, *Léon Gérin et l’habitant de Saint-Justin*, *op. cit.*, pp113-.114.

¹⁰⁷ Robert Major, *Jean Rivard ou l’art de réussir*, *op. cit.*, pp.289-290.

¹⁰⁸ Errol Bouchette”, “Les points de contacts avec la population anglaise”, *La Revue canadienne*, Tome XLVIII, Vol. I, juin 1905, p.610.

l'avenir, émancipés et dociles à leur curé, tels seraient les Canadiens français dans le miroir des sociologues canadiens de la branche tourvillienne.

Afin de résoudre ce paradoxe, une hypothèse plausible peut toutefois être avancée. Il est possible que, d'accord avec la pensée élitiste de son siècle, Gérin n'ait souhaité en définitive le sursaut salutaire d'initiative et de particularisme que pour la couche sociale dirigeante du Canada français, laissant le gros du peuple continuer son existence communautaire, mais guidé par des gens de bonne volonté et de grande intelligence. Les sociologues auraient alors bel et bien été la cléricature des temps modernes, éclairés par la science ou simplement fidèles à des attitudes non nécessairement pertinentes pour la masse. Quand Gérin parle du manque de patronage, quand il souligne l'insuffisance des autorités sociales dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie, il semble croire que l'existence des journaliers et des habitants pourrait se dérouler au rythme des traditions anciennes. Il y a quelque chose de cette croyance dans les pages de *Jean Rivard*, lui qui devint le père entreprenant d'une famille de travailleurs dociles. L'École de Le Play faisait également confiance aux "autorités sociales" dans le relèvement de la nation et l'essor économique.¹⁰⁹ Sa description du cultivateur progressif de Saint-Dominique met en lumière l'action du chef de la famille, lequel a su habilement tirer profit des conditions nouvelles "sans se laisser désorganiser par elles". Son intelligence et sa persévérance ont préservé l'équilibre social de la famille en favorisant son intégration au monde de l'industrie et du commerce. Gérin parle avec éloge de l'action paternelle et éclairée de son oncle sur la bonne marche de son village et sur l'existence de ses ouailles.¹¹⁰ De même, citant en exemple son frère cadet, impliqué

¹⁰⁹ "Ce mouvement continu d'émigrants de nos campagnes en quête de travail dans les grandes villes ou hors frontières est bien l'indice d'une insuffisance du patronage sur place, tout comme la crise économique et sociale qui sévit de par le monde actuellement est le signe infallible d'une insuffisance du patronage dans le monde entier. Dans les deux cas, c'est le rouage du patronage, pourvoyeur de travail et distributeur de son produit, qui se trouve en défaut." (Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens. Milieux agricoles de tradition française*, Montréal, Editions de l'A.C.-F., 1937, pp.109-110.)

¹¹⁰ "Le curé [de Saint-Justin, l'oncle de Gérin] a pour ses paroissiens les sentiments d'un père, je dirais presque la tendresse d'une mère, pour ses enfants. [...] Maintes fois, la mort de quelqu'une de ses ouailles lui a arraché des larmes. Il s'est préoccupé d'une manière toute pratique du progrès matériel et moral de ses paroissiens. Sur les 16 arpents de terre labourable, propriété de la fabrique, attenant au presbytère, il s'est appliqué, par des moyens simples à la portée des cultivateurs, à augmenter les rendements. Il a été un des premiers à mettre en évidence les remarquables aptitudes

dans la fondation de fromageries et de beurreries, Gérin profite de l'occasion pour dire l'importance de "la présence et l'activité de plus d'un organisateur émérite qui se dépense à l'avantage de son groupe". "L'intervention spontanée, désintéressée, de quelques-uns" constitue le ferment du relèvement du groupe. Sans eux, le groupe stagne, périclite et sombre; par eux, le groupe, comme dans la description bucolique de *Jean Rivard*, préserve son unité et son harmonie, en laissant aux élites le soin de le conduire vers la terre promise.

L'hypothèse du patronage et de l'élitisme permettrait de comprendre par le fait même la curieuse assertion selon laquelle le Canadien manquerait de coeur à l'ouvrage et s'encroûterait dans une paresse coupable. N'est-il pas frappant que les conclusions de Gérin soient en partie infirmées par ses propres observations? Le Canadien semble un homme d'initiative et de débrouillardise, du moins les monographies de Gérin tendent-elles à le prouver hors de tout doute, lui qui bêche sur une terre rebelle, défriche des dizaines d'arpents de terres, s'enrôle dans les manufactures pour en gravir aussi rapidement que quiconque les échelons, de l'heure où il se décide à sacrifier sa langue; mais, voilà, son ambition est bornée par le domaine plein, c'est-à-dire par la constitution d'un lopin de terre qui puisse suffire à nourrir une famille et établir un ménage. Dès ce domaine plein constitué, il ne cherche pas plus loin pour lui-même mais tâche de procurer la même aisance à ses enfants, de sorte que Gérin peut affirmer que le Canada français se "décapite" à chaque génération. Les fils partent s'établir ailleurs s'ils ne poursuivent pas l'oeuvre paternelle, et bientôt se dispersent vers des horizons nouveaux. Derrière l'idée d'un particularisme pour les élites, Gérin ne cacherait-il pas tout simplement, par

de la vache canadienne, dès qu'on la soumet à un bon régime alimentaire; une de ses vaches, "la Major", a acquis une renommée dans le monde agricole de la province. Il a été un des fondateurs, et pendant de longues années, directeur de la société d'industrie laitière de la province de Québec, dont quelques-uns de ses paroissiens font aussi partie. Une des premières fromageries dans la paroisse a été établie par un jeune homme, Pierre Baril, que le curé avait formé, guidé et en quelque sorte adopté. [...] En 1883, par l'initiative du curé, un cercle agricole fut fondé à Saint-Justin. Ce cercle agricole, le premier établi dans la région de Trois-Rivière, a compté jusqu'à 175 membres, et a beaucoup aidé à stimuler le progrès agricole. Enfin, [...] le curé de Saint-Justin [a prêché] le relèvement de l'agriculture dans les campagnes [...] Il s'est occupé en ces derniers temps de doter son village d'une bibliothèque paroissiale; elle sera installée dans une grande salle qu'il a fait aménager au-dessus de la sacristie, pour les séances du cercle agricole." (Léon Gérin, "L'habitant de Saint-Justin", dans: Jean-Charles Falardeau et Philippe Garigue, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, *op. cit.*, pp.119-120.)

conséquent, l'ambition d'agrandir le domaine plein aux limites d'une province ou d'une nation? Jean Rivard avait fondé une ville. Léon Gérin ne voyait-il pas encore plus grand, les frontières nationales devenant, dans son oeuvre sociologique, le domaine plein d'une famille quasi-communautaire qui ne connaîtrait plus l'exil?

Pour comprendre le paradoxe apparent d'un Gérin acquis à l'éthique particulariste et pourtant attaché par ses fibres intimes à l'idéal du groupement communautaire, il faut revenir, dans un deuxième temps, à ce je-ne-sais-quoi de nostalgie rurale qui habite les oeuvres du fils d'Antoine Gérin-Lajoie. L'amour de la terre, le respect de la beauté et de la noblesse de la vie rurale transparaissent dans ses descriptions de la famille canadienne-française et de l'habitant d'autrefois; tout ce qui touche à la vie du cultivateur lui semble plus intéressant que ce qui réfère à la vie urbaine et industrielle. *Le type économique et social des Canadiens*, dont le sous-titre, notons-le, est *Milieux agricoles de tradition française*, illustre cette disposition à traiter des faits du passé ou de situer le présent dans le sillage de l'histoire traditionnelle. En 1886, quand vint le temps de se lancer dans une monographie, il ne choisit pas Québec, Joliette ou Trois-Rivières mais un petit village où son oncle a sa cure, *Saint-Justin*, au paysage pittoresque, bucolique et enchanteur. Dans sa description de la demeure de la famille Casaubon, le lecteur devine le regard du sociologue s'illuminer devant le décor d'une modestie heureuse, d'une force paisible, d'une authenticité des rapports sociaux, d'une origine inaltérée de la "race". La vie des champs n'était-elle pas la plus douce, la plus honnête, la plus susceptible d'apporter à l'homme la quiétude et la joie?¹¹¹ "Du côté maternel, mes ancêtres québécois se rattachaient aux paysans défricheurs, recrutés par Giffard, à Mortagne, capital du Perche et je n'ignorais pas que ce contingent avait [...] fourni [...] à toute la colonie française son premier et plus solide noyau agricole. Toujours rêvant, il me semblait entendre ces vénérés disparus unir leurs voix à celles de mes ancêtres de la lignée paternelle [...] pour me suggérer en tapinois la fierté et la sainte beauté de la

¹¹¹ "Domaine spacieux, d'où, ici et là jaillissait une source que, dans ma ferveur, je baptisai du nom de *Claire-Fontaine*. / Marquetterie de végétations agrestes, aux teintes chaudes, se déroule en toute liberté, sur les grands arbres, dans le rayonnement amorti d'un soleil d'automne; bois aux frondaisons parfois éclatantes, étalant leurs larges dômes ou élevant leurs flèches par-dessus les sommets lumineux des coteaux et couvrant de leurs joyeux panaches les bords de la gazouillante rivière, qui se jouait dans le dédale de ses détours, dans l'ombre de retraites silencieuses. Oh, me disais-je débordant d'enthousiasme, comme il ferait bon vivre, rêver, méditer, bâtir, ici!" (Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens*, *op. cit.*, p.192.)

vie des champs.”¹¹² *Sainteté et fierté*, foi et patrie, prosélytisme et nationalisme, la terre vient sceller le double destin d’un peuple catholique et français. Mais la terre évoque davantage chez un intellectuel ayant choisi de devenir propriétaire d’une ferme sur le plateau de Clifton, près de Coaticook.

Il est difficile de ne pas éprouver, à la lecture des oeuvres du sociologue canadien, l’impression que l’habitant, “clef de voûte du Canada moderne”, tient, dans ses mains, non seulement l’avenir économique du Canada français, mais son avenir social, c’est-à-dire national. Par sa vitalité, sa patience et sa pérennité, le colon français, répétait Gérin après son maître Le Play¹¹³, est “notre meilleur titre de noblesse”. “Brandissant sa hache dans les profondeurs de la forêt laurentienne, promenant dans ses arpents de souches et de roches le geste auguste du semeur, élevant une nombreuse et vertueuse famille dans la crainte de Dieu, l’habitant a été à tous égards le véritable fondateur et conservateur du Canada français, comme de la terre féconde, qui le fait vivre et nous tous avec lui.”¹¹⁴ La simplicité de ses moeurs, la modicité de ses possessions rendent en des tons plus vifs sa persévérance et sa vitalité. La vie de la campagne semble exercer une “influence salutaire” et vivifiante; par contraste, les brèves descriptions de la vie urbaine de Gérin n’évoque rien de bon: les gens se querellent, les organes vitaux s’anémient, “affaiblis par la réclusion de la vie urbaine”. Dans ses monographies, Gérin parle avec envie de l’accueil toujours hospitalier des habitants, ravi par la maïsonnée souriante qui l’attend dans les campagnes les plus reculées. Il s’avoue un peu nostalgique des vieilles mesures canadiennes et, reçu à la table d’un habitant, s’enthousiasme de l’“excellente soupe à la gourgame, suivie d’une omelette encore fumante, avec pain et beurre, thé, confitures et gâteaux; le tout dans de la vaisselle luisante de propreté et sur une nappe de toile de lin de fabrication domestique”. Les descriptions des paysages se font bucoliques et champêtres, comme lorsque Gérin parle de la “lumière tamisée d’un tilleul à dôme verdoyant, au bord d’un ravin ombreux creusé dans l’argile bleue des arpents de la fabrique attenants au presbytère”.

¹¹² Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens*, op. cit., pp.184-185.

¹¹³ “Malgré l’abandon des gouvernements corrompus de la métropole, ces héroïques émigrants luttèrent longtemps avec gloire contre les colons des races mieux gouvernées.” (Frédéric Le Play, *L’organisation de la famille: selon le vrai modèle signalé par l’histoire de toutes les races et de tous les temps*, Tours, Mame, 1875, p.74-75.)

¹¹⁴ Léon Gérin, *Aux sources de notre histoire*, op. cit., p.257.

Gérin a plaidé pour l'entrée du Québec dans l'évolution industrielle et commerciale du continent américain, dans ce qu'il appelle *l'ère du machinisme*. Défendant le type particulariste, vantant les bienfaits de l'industrie, il peut se réclamer néanmoins de l'idéologie agriculturiste canadienne-française. C'est que l'agriculturisme n'est pas une idéologie tournée vers le passé et rebelle aux progrès techniques: elle défend l'industrialisation de la nation canadienne-française, mais cherche à l'orchestrer de l'intérieur des campagnes, à l'intérieur de cette triple citadelle, disait Gérin, de la famille, des Laurentides et du clocher paroissial. Si Gérin s'entendait avec Rameau de Saint-Père pour proposer la colonisation en solution à l'émigration, il divergeait quant à savoir si le peuple canadien-français devait rester simple dans sa foi et timide au progrès¹¹⁵. Tous deux toutefois avaient à coeur le développement des campagnes et énonçaient les grandes lignes d'une politique méthodique et pratique pour conserver au Canada-français son capital humain et ainsi l'empêcher d'aller se fondre dans l'élément anglais et protestant. Rameau a beaucoup fait pour inciter le peuple canadien à marcher sur l'Outaouais, à conquérir le Nord, tant et si bien que le curé Labelle lui reconnaissait sans fausse modestie la paternité du projet. Un sociologue français faisait sentir son influence sur la marche du peuple canadien, pendant qu'un autre sociologue, canadien celui-là, tentait d'en assurer pratiquement et socialement la réussite.

L'émigration est le sujet chaud du dernier quart du XIXe siècle. La plaie de la désertion des campagnes frappe pour diverses raisons la province québécoise; les jeunes gens émigraient en masse vers l'Ouest et vers le Sud; l'attrait des villes anglaises fascinait les fils de paysans durement touchés entre autres par l'abrogation du Traité de Réciprocité. A Saint-Justin, village fréquenté par Gérin, la population décroît avec les années, malgré un taux de natalité élevé. L'oncle de Gérin, l'abbé Denis Gérin, curé de Saint-Justin fut non seulement intéressé par la science sociale et l'hôte du sociologue Paul de Rousiers lors de son passage au Québec, mais, à l'instar de son neveu, il s'inquiétait de l'avenir du peuple canadien-français, entraîné par l'idéologie agriculturiste et progressiste de son temps. N'avait-il pas monté dans son patelin une pièce, écrite par une Ursuline de Trois-Rivières, intitulé "Le petit-fils de Pierre Gagnon", dans laquelle les spectateurs assistaient à la lutte d'un jeune homme

¹¹⁵ "Je souhaite que ce pays canadien, dût-il en être moins riche et moins puissant, conserve toujours sa simplicité et sa foi." (Edmé Rameau de Saint-Père, cité par Jean Bruchési, "Rameau de Saint-Père et les Français d'Amérique", *Les Cahiers des Dix*, 13, 1948, p.239.)

contre la désertion des campagnes et à la reprise du flambeau de la mission agricole pour mieux assurer la foi du peuple canadien-français? Dans un livre consacré à Saint-Justin, dont le titre complet est *Saint-Justin. Foyer de sérénité rurale*, l'auteur parle des tentatives du curé Gérin, secondé par le docteur Coulombe et le notaire Chapdelaine, d'enrayer la désertion des campagnes par l'amélioration des techniques d'agriculture et l'apparition, chez ses paroissiens, d'un sentiment d'attachement au sol¹¹⁶. Il cite un article d'Omer Héroux, paru dans *Le Devoir* de juillet 1923, dans lequel celui-ci parlait avec éloge du curé de Saint-Justin, utilisant les épithètes de "missionnaire agricole", "apôtre du progrès rural", saluant au passage les efforts concrets de ce curé zélé et actif pour développer l'agronomie et les initiatives nouvelles.

L'émigration qui affecte la paroisse de Saint-Justin à une petite échelle se constate à la grandeur de la province. Or, pour Gérin, l'émigration des francophones hors du Québec, loin de servir les intérêts de la nation en la faisant rayonner à travers l'Amérique, avilit les caractères et déstabilise le groupe. La famille Z***, par son imprévoyance et son incapacité à se tenir longtemps à une ligne de conduite, s'est dispersée aux quatre coins de la Nouvelle-Angleterre et du Québec, et a laissé ses terres tomber en des mains étrangères. Cette famille n'est un pas un cas unique à l'époque de Gérin; elle figure le destin de ces cohortes de familles "déséquilibrées, arrachées à la culture et à la propriété du sol", et finalement dégradées au statut de familles instables. Il est révélateur que l'habitant de cette famille soit baptisé par Gérin "l'émigrant déraciné": émigrant, car incapable de demeurer longtemps rivé au sol, il régresse au stade des familles nomades patriarcales de l'Orient décrites par Tourville; déraciné, car n'étant plus en étroit contact avec la nature, celle-ci ne pouvant ni le nourrir ni le protéger de son aile maternelle.¹¹⁷ Pire, l'exode éparpille la population migrante et la parque dans les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre ou les centres miniers et agricoles de l'Ouest canadien.

¹¹⁶ Abbé Herman Plante, *Saint Justin. Foyer de sérénité rurale*, Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1937, p.110-111.

¹¹⁷ Écoutons à ce sujet le portrait d'un jeune de la ville venu chercher un travail comme défricheur: "Voix sonore, verbe haut, démarche balançante qui donnaient par surcroît l'impression d'une inépuisable réserve de force musculaire, fruit d'une vie passée au grand air avec l'énergique stimulant d'une continuelle activité dans l'étroit compagnonnage des forces de la grande nature du Bon Dieu." (Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens*, op. cit., p.191.)

“Dans les villes anglo-saxonnes surtout, la détente des liens traditionnels, l’effacement des moeurs et des coutumes anciennes s’opéraient activement, et s’y compliquaient dans le commencement d’une sorte de déchéance sociale. Les fils de cette vaillante race de paysans propriétaires devenaient des journaliers, des ouvriers sans spécialité et sans technique, au service des patrons étrangers. Instables, inorganisés, ces émigrants perdaient dans le nouveau milieu les moeurs simples, communautaires, du pays natal, et n’y acquéraient qu’exceptionnellement les vertus de prévoyance et d’énergie désormais indispensables à leur maintien. Même quand cette émigration des Canadiens français prenait la direction des centres agricoles de l’Ouest, il n’en pouvait résulter qu’un affaiblissement de la race dans son principal foyer, car ces colonies lointaines n’étaient guère susceptibles de vie indépendante.”¹¹⁸

Pendant que le Père Hamon s’intéresse au sort des Canadiens français émigrés dans les milieux industriels de la Nouvelle-Angleterre, Léon Gérin se penche sur un milieu qui, pour être touché, et sérieusement, par l’évolution générale du continent, a su préserver les moeurs d’autrefois sans chercher plus qu’il ne faut à s’adapter à la donne nouvelle. Hamon, Gérin, deux sociologues dont les oeuvres dialoguent et se complètent. Dans l’esprit du Père Hamon, un jésuite français émigré au Canada, il s’agit aussi d’étudier l’évolution du groupe social canadien-français en établissant une *photographie aussi fidèle que possible* de ses moeurs religieuses et sociales, cette fois-ci dans les centres manufacturiers des Etats américains de l’Est, où se sont établis des centaines de milliers de Canadiens-français¹¹⁹. Mais tandis que le Père Hamon (il ne fut pas le seul à la fin du XIXe siècle à verser dans cet enthousiasme) ne désespère pas de voir un jour prochain la population française “devenir un peuple distinct de religion, de race et de moeurs” en Nouvelle-Angleterre et jeter, là-bas, les bases d’un “petit Canada”, retournant le sens de la saignée du Québec en un exode providentiel, Gérin continue de parler des flots anglo-saxons qui menacent de s’abattre sur le Québec et de la marée envahissante qui se presse contre ses rives.

¹¹⁸ Léon Gérin, “Comment se maintiendra le groupe national Canadien français”, *op. cit.*, pp.489-490.

¹¹⁹ Edouard Hamon, s. j., *Les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre*, Québec, Hardy, 1891. Saint-Pierre a écrit que le Père Hamon était le playsien. Peut-être le fut-il mais la méthode qu’il a suivi pour écrire ce livre est très vaguement monographique. Il est vrai qu’il s’intéresse à l’occasion au budget des familles canadiennes de Nouvelle-Angleterre, qu’il dresse selon les revenus et les dépenses.

La solution sera trouvée dans l'amélioration des méthodes agricoles et dans l'attachement au sol. *Emparons-nous du sol!* répètent les Canadiens français (dont Edmond de Nevers, qui avait justement intitulé un des chapitres de *L'Avenir du peuple canadien-français* "Emparons-nous du sol") inquiets de la tournure des événements sous le régime de l'Union. A l'époque où grandit Gérin, la colonisation a le vent dans les voiles. Le curé Labelle mobilise les énergies pour ses projets de reconquête du territoire. Gérin-Lajoie avait tracé la voie dans son ouvrage *Jean Rivard*, en brossant la vie d'un homme devenu un riche habitant sur une terre exploitée avec zèle¹²⁰. Quand Gérin parle du "progrès" de la nation canadienne de la langue française, il pense d'abord au progrès agricole et à l'avancement des techniques de culture pour augmenter le rendement des terres. Ainsi, à la mort de Bouchette, quand vient le temps pour Gérin de résumer le combat d'une vie, il écrit: "Ne voit-on pas comment [...] les péripéties de sa propre existence lui ont suggéré les idées directrices qui sont la trame de tous ses écrits? Importance d'organiser sur de nouvelles bases les industries agricoles et autres dans la province de Québec."¹²¹ Le cri de ralliement de Bouchette: *Emparons-nous de l'industrie!* est devenu sous la plume du sociologue *Emparons des industries... du sol!* Participant de la continuelle lutte patriotique en faveur de la survivance de la nation canadienne-française, Gérin intime de reprendre le flambeau des devanciers, la "phalange des journalistes et des tribuns" qui avaient su assurer les libertés politiques aux francophones du pays, cette fois sur le terrain économique, mais un terrain économique qui, s'il concède quelques phrases à l'industrie et au commerce, semble incessamment incliner vers l'agriculture comme vers la plus solide "base matérielle" sur laquelle dresser les plans de la régénérescence nationale. Falardeau ne peut s'empêcher de relire l'oeuvre du premier sociologue canadien à la lumière d'une vie demeurée "nostalgiquement et irréductiblement rurale et traditionaliste".

¹²⁰ "Il aurait voulu aussi augmenter leur nombre [de ses compatriotes] et accroître leur influence, en détournant des villes où ils végètent une partie des jeunes gens qui sortent de nos collèges; il aurait voulu leur mettre une hache à la main, les conduire sur les frontières de nos paroisses, et leur dire: Faites comme vos pères; taillez-vous un domaine comme celui qu'ils se sont créé et sur lequel vous avez vécu. C'est ici que vous servirez le mieux votre pays et vos intérêts, que vous acquerrez le plus d'indépendance et de bonheur." Voilà toute la pensée de *Jean Rivard*, le défricheur et l'économiste." (Henri-R. Casgrain, "Le *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie, *Le Bulletin des Recherches historiques*, XXX, 10, octobre 1924, p.308).

¹²¹ Léon Gérin, "Errol Bouchette", *op. cit.*, p.X.

Les idées ruralistes du père Antoine Gérin-Lajoie ont certainement eu une influence sur celles du fils. Gérin a reconnu cette influence, lui qui est né (par coquetterie, dira-t-il avec humour) dans l'intervalle de la publication de deux tomes de *Jean Rivard*. Sa vie n'est-elle pas celle du héros du roman paternel, à la fois *Jean Rivard, le défricheur* et *Jean Rivard, économiste*? "L'auteur de *Jean Rivard* avait eu parmi ses enfants un imitateur au moins de son héros."¹²² Dans une incarnation caricaturale du héros de son père dont il n'était pas entièrement dupe, Gérin revient l'été sur sa ferme pour y pratiquer l'agriculture en spécialiste. Devenu colon méthodique d'un vaste domaine de 200 acres¹²³, le *Seigneur de Claire-Fontaine* se tint sans cesse au courant des facteurs du progrès rural. Il est membre de sociétés de fermiers; il lit les ouvrages et les revues consacrés à l'amélioration des terres de labour; il tente certaines expériences, discute de procédés nouveaux avec les cultivateurs locaux, s'initie (et en initie d'autres) aux méthodes modernes de culture et d'élevage, allant jusqu'à organiser l'exposition agricole du Dominion à Sherbrooke en 1907. Il encourage les améliorations les plus diverses dans les industries des alentours, les filatures ou les coopératives laitières, infatigable quand vient le temps de concourir à la prospérité de sa région. On s'étonne de trouver dans la liste de ses oeuvres des articles scientifiques dignes d'un agronome averti et qui dénotent le profond intérêt qu'il gardera toujours pour les affaires de la ferme¹²⁴. A

¹²² Léon Gérin, *Antoine Gérin-Lajoie*, Montréal, Editions du Devoir, 1925, p.262.

¹²³ Le village de Saint-Justin a littéralement passionné Gérin, lequel, après lui avoir consacré sa première monographie à son retour d'Europe, y est revenu à de nombreuses reprises jusqu'en 1920, ce qui veut dire que ce petit village a capté son attention pendant trente-cinq ans (1886-1920). C'est pourtant dans les Cantons de l'Est, décor de *Jean Rivard*, qu'il décide finalement d'établir son fief. Une caractéristique géographique rapproche néanmoins les deux sites, et l'on sait l'importance que Gérin accordait à la géographie. Le vallon de la Coaticook découpe des terres élevées, et la terre de Gérin se trouve sur le plateau de Clifton. Le choix d'une terre parsemée de roches et jonchée de troncs d'arbres en décomposition, peut se comprendre peut-être par cette même opposition qui faisait Gérin apprécier davantage la terrasse de Saint-Justin aux rives de Maskinongé. Les campagnes luxuriantes et riantes de Barnston, de Compton, de Hatley, avec leurs terres grasses, promesses d'une vie confortable et douce, l'attirent moins que les terres du *haut pays*. Il témoigne de son propre aveu "une obsession du plateau à terres froides de l'arrière-pays".

¹²⁴ "L'emploi des préservatifs ou antiseptiques en laiterie", "La maturation du fromage à basse température" ou "Le problème du cultivateur en 1923".

partir de 1880, l'agriculture prend une tournure moins traditionnelle au fur et à mesure que les fabriques de produits laitiers se multiplient, en particulier les beurreries et les fromageries. Gérin parle avec envie de l'activité de son frère, concentrée à fonder, au tournant du siècle, des entreprises de transformation des produits laitiers dans la région des Cantons de l'Est. En 1868, de rares fabriques existaient, tenues par des patrons anglais; en 1898, 1207 fromageries et 445 beurreries étaient apparues sur le sol de la Province¹²⁵. Gérin voulait faire sa part dans ce progrès, encouragé par l'exemple de Bouchette qui militait pour que ses compatriotes s'occupent rationnellement des ressources de la forêt, première richesse du Canada français. Lorsque le lecteur termine le dernier chapitre du *Type économique et social des Canadiens*, dernier échelon de l'évolution historique de la nation canadienne-française vers le progrès, il a la surprise de découvrir que l'exploitant émancipé du pays des hauts tributaires de la Saint-François n'est autre que Gérin lui-même, présenté dans un costume de défricheur et de colonisateur, ne marchant plus, comme au retour d'Europe, "sur les pas de Jacques Cartier", mais désormais sur ceux de Louis Hébert. Gérin remonte sa lignée généalogique pour retrouver ces paysans défricheurs qui, quelque deux cent ans plus tôt, ont fait la gloire de sa famille et le salut de la colonie de la Nouvelle-France. "Toujours rêvant, il me semblait entendre ces vénérés disparus unir leurs voix à celles de mes ancêtres de la lignée paternelle [...] pour me suggérer en tapinois la fierté et la saine beauté de la vie des champs."¹²⁶

5. Pour conclure: Léon Gérin et le positivisme du XIXe siècle

Revenant sur la méthode de Gérin, le lecteur contemporain ne peut s'empêcher de sourire d'une systématique de la recherche aussi minutieuse. Il est évident que la rigueur de cette méthode, jadis sa principale qualité, est devenue aujourd'hui son principal défaut. La démarche suivie par Gérin avec une constance qui est toute à son honneur de scientifique apparaît d'un arbitraire total, et d'une partialité qui ne l'est pas moins. La famille est une cellule fondamentale, puis le voisinage, puis un groupement encore s'y juxtapose dans une suite hiérarchisée qui

¹²⁵ Marc-A. Perron, *Un grand éducateur agricole, Edouard-A. Barnard (1835-1898). Etude historique sur l'agriculture de 1760 à 1900*, [Pas de lieu d'impression ou d'édition], [Pas de maison d'édition], 1955, pp.320-321.

¹²⁶ Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens*, op. cit., p.185.

ressemble à un montage entre genres et espèces plaqué sur la réalité ondoyante et complexe de l'existence humaine. La famille étant la cellule primitive de l'ordre social, d'elle découlent les diverses formes de groupements plus large, tels la religion, les corporations, la cité, le commerce, etc. Un des critiques les plus honnêtes et les plus sensibles de l'oeuvre sociologique de Gérin ne peut s'empêcher de conclure: "l'observateur qui ne se servirait que de ce guide d'enquête risque de considérer le village ou le milieu qu'il étudie comme une sorte de boîte à casiers, ou de jeux de blocs détachables les uns des autres"¹²⁷. Et de s'interroger: "[...] pourquoi Gérin, ayant adopté le modèle [de Le Play], l'a-t-il appliqué de façon si scrupuleuse, si littérale, au point de s'en constituer en quelque sorte le prisonnier? Pourquoi, devant des phénomènes canadiens qui devaient s'imposer à sa curiosité, n'a-t-il pas su sortir de son modèle, sortir de l'Ecole de la science sociale pour faire école buissonnière, oublier un peu ses maîtres?" Et il continuait: "A ce point, la question devient plus embarrassante. L'interrogation au sujet de Gérin cesse d'être méthodologique pour devenir idéologique. Et j'avoue que je n'ai pas trouvé, à cette interrogation, de réponse catégorique."¹²⁸ Les quelques pages de conclusion de ce chapitre tenteront, bien humblement, de fournir des matériaux pour répondre à cette question que nous a laissée Falardeau.

Pour comprendre plus clairement l'oeuvre sociologique de Léon Gérin, il faut savoir, en conclusion, la replacer dans le contexte idéologique du XIXe siècle canadien, lequel correspond synchroniquement au développement de ce que l'on a appelé les "petites sciences" (minéralogie, botanique, etc.). Dès le XVIIIe siècle, la science s'était imposée en Grande-Bretagne comme le phare d'un progrès dont la puissance était confiée aux machines de l'industrie. Le siècle suivant consacrera la suprématie de la science sur les autres activités intellectuelles, une science entendue de façon utilitariste, avec des objectifs de recherche pragmatique, de découvertes applicables, d'efficacité et de rentabilité associés au domaine économique et à la sphère marchande. Au Canada, cette conception nouvelle de la science se déploiera dans l'art de l'inventaire: inventaires des ressources naturelles, évidemment, des mines, des bancs de poissons, des essences des bois de la forêt, des types d'engrais.

¹²⁷ Jean-Charles Falardeau, "Analyse sociale des communautés rurales", *op. cit.*, p.213.

¹²⁸ Jean-Charles Falardeau, "Le sens de l'oeuvre sociologique de Léon Gérin", dans Jean-Charles Falardeau et Philippe Garigue, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, *op. cit.*, p.45.

La science dressait le catalogue et la cartographie des ressources naturelles grâce auxquelles les habitants du Canada allaient connaître les moyens concrets de favoriser le progrès économique et social. De toutes les sciences, le Canada de l'époque victorienne privilégia ainsi la géologie, le magnétisme terrestre, la météorologie, la botanique, et dans une moindre mesure, l'entomologie et la zoologie¹²⁹. Cette confiance dans la science n'exceptait pas le domaine social. "Of crucial importance in justifying inventory science was the doctrine of utilitarianism. Victorian science in British North America both reflected and reinforced the criterion of practical value or usefulness [...] Utilitarianism encouraged the belief that even social problems were manageable through quantification and the statistical accumulation of facts. Science in the utilitarian sense was a tool, not merely to locate sources of material wealth but also to construct an ordered society."¹³⁰

Or, la popularité des petites sciences de l'inventaire de la fin du XIXe siècle permet de rapprocher Léon Gérin de Marie-Victorin (né en 1882, près de vingt ans après Gérin). Leurs démarches ne se suivent-elles pas, l'un pour la science sociale, l'autre pour la botanique? Sans doute n'a-t-on pas assez insisté dans le passé sur le caractère primitif de la méthodologie de Gérin, empruntée à un ingénieur des mines qui use fréquemment de l'analogie botanique dans son oeuvre. Il y a un souci d'inventaire, chez Gérin, qui fait penser à la *Flore laurentienne* dans la précision de ses descriptions. Il y a finalement un désir d'être utile, de faire oeuvre quantitative, statistique, factuelle, pour le bien de la nation. A l'époque, les élites progressistes confiaient le progrès du pays à la science d'autant plus facilement que la science promettait non seulement de faciliter la colonisation du Dominion, mais de lui donner une raison d'être, une mission civilisatrice, un dessin presque providentiel: celui d'asservir la matière aux besoins de l'homme et d'unir les citoyens dans un idéal de la science plutôt que dans une tradition culturelle. La création du Dominion du Canada reposait sur une foi en l'avenir qui faisait de chaque obstacle une occasion pour la science d'assurer et d'étendre son empire: pays trop vaste que les réseaux de communication moderne allaient patrouiller en tous sens, pays trop diversifié que l'exploitation industrielle allait homogénéiser par la complémentarité de l'économie, pays de plusieurs cultures que la science allait rassembler, pays d'inconnus et de

¹²⁹ Suzanne Zeller, *Inventing Canada. Early Victorian Science and the Idea of a Transcontinental Nation*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, p.4.

¹³⁰ *Ibid.*, pp.5-6.

mystères que la rationalité allait reconnaître, étiqueter, trier, ordonner. C'est en ce sens que Zeller peut dire que la science victorienne du Canada n'était pas loin d'être nationaliste, et de fait l'était très souvent. Il est possible d'ailleurs de tirer cette conclusion que la science de l'inventaire du XIXe siècle était indissolublement intellectuelle, économique et nationale. Marie-Victorin le dira à qui voudra l'entendre: la botanique est une arme économique dans les mains de qui sait s'en servir, et un instrument, par conséquent, du relèvement social et économique de la nation.

L'analyse monographique de Saint-Justin (aux premiers contreforts des Laurentides!) peut être liée à l'inventaire botanique de la *Flore laurentienne* (1935) du frère Marie-Victorin, où se retrouvent, à côté de la description de chaque espèce, des notes sur le comportement, l'habitat, le folklore, les usages médicaux, l'économique, etc. La flore du sociologue est celle des habitants d'une région, et l'herbier, la somme des monographies réalisées dans ses promenades d'herborisation. D'ailleurs, en son principe, sa nomenclature ressemble étrangement à la taxinomie du botaniste, Gérin parlant même de clef analytique (terme emprunté à la botanique) pour décrire le moment d'analyse des spécimens sociaux dont il a fait la cueillette à travers le Québec. Il y a à l'évidence un adepte des sciences naturelles en Gérin: ses minutieuses observations de la vie, des migrations, des habitudes ainsi que des caractéristiques premières des habitants canadiens, aussi bien que ses descriptions de l'environnement naturel de ceux-ci, en témoigneraient déjà assez, si l'on ne savait déjà que, lors de son court séjour à Paris au début de sa carrière, Gérin y étudiera l'anatomie comparée, la botanique, la zoologie et suivra les séminaires du Muséum d'histoire naturelle. "De mon incursion sur le terrain des sciences naturelles, il m'était resté au moins le goût de l'étude méthodique de phénomènes concrets. C'était même ce qui, plus que tout le reste, m'attachait à l'enseignement de mes nouveaux maîtres: leur ferme dessein d'appliquer à l'investigation des phénomènes sociaux les procédés rigoureux des sciences physiques et biologiques: je me surprénais parfois dans ma chambre d'étudiant, rue des Poitevins, tentant de refaire exactement sur le modèle des nomenclatures adoptées pour les sciences de la nature l'admirable classification des faits sociaux élaborée par H. De Tourville."¹³¹ La

¹³¹ Léon Gérin, "Aperçu d'un enseignement de la science sociale", *op. cit.*, p.6. Demolins parlait de Le Play comme de celui ayant, "le premier, [entrepris] de faire entrer l'étude des sociétés humaines dans le cadre des sciences naturelles" (Edmond Demolins, "L'état actuel de la science sociale d'après les travaux de ces dix dernières années", *La Science sociale*, 8e année, XV, 1893, p.5.).

critique méthodologique par Gérin des catégories de Tourville vise d'abord à établir une véritable hiérarchie des groupements pour les rendre plus conforme à une classification par espèces, de la plus simple à la plus complexe. Plutôt que de vagues théories que n'appuyaient nulles données concrètes, Gérin aspirait à du *positif* ("du positif! du positif!")¹³², ce que reflètent bien ses descriptions parfois fastidieuses de la géographie des lieux, l'énumération des caractéristiques du sous-sol, du climat, le détail de la composition des cultures, l'inventaire des instruments de travail pour les tâches agricoles, le filage ou les travaux de tonnellerie, la liste des aliments pris aux repas, la quantité de viande consommée, l'organisation du mobilier, les données sur les habitudes vestimentaires.

La science sociale, telle que pratiquée par Gérin en dilettante et par une série d'herborisation, constitue donc bel et bien une petite science à l'égale de la botanique. Ici comme là, l'ambition est de décrire, comme le désirait Marie-Victorin, "l'équilibre actuel et plus encore le dynamisme [lire, par euphémisme, l'évolution]" des phénomènes, naturels ou humains. Mais au-delà de leur démarche commune de recension et d'inventaire, botanique et science sociale se ressemblent par un déterminisme du milieu, que ce soit sur les caractéristiques des fleurs indigènes ou sur celles des populations autochtones. "L'influence du sol et des eaux, du sous-sol, du climat, des productions végétales ou animales, se fait sentir, directement ou indirectement, et à divers degrés, à travers toute la série des faits sociaux."¹³³ Bien sûr, Gérin se gausse de ceux qui déterminent le type social à partir du sang ou de la constitution physique. Il se défend bien de dissoudre le facteur psychologique dans l'explication de phénomènes sociaux. "En dépit de certaines formules employées pour plus de concision, aucun de nos maîtres, aucun adepte sérieux de notre école n'est "mécaniste", dans le sens strict et absolu du mot. Pour aucun d'eux le déterminisme social ne se traduit par une série de répercussions en un milieu inerte, avec l'homme pour avant-dernier terme et intermédiaire passif. Notre science sociale a toujours eu pour fondement implicite, sinon déclaré, de toutes ses généralisations, la primauté du facteur humain."¹³⁴ Toutefois, il y a là, de sa part, une attitude typique

¹³² "Ce qui me passionne dans les sciences, écrivait-il, c'est la méthode d'observation." (Léon Gérin, "Entrevue avec Léon Gérin (par André Laurendeau)", *Le Devoir*, 18 janvier 1951.)

¹³³ Léon Gérin, "La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français", *op. cit.*, p.75.

¹³⁴ Léon Gérin, "A propos du village à banlieue morcelée", *op. cit.*, p.166.

d'un certain scientisme moral: Gérin ne réfute point l'importance de l'influence de la nature physique, il veut seulement souligner que l'homme peut toujours faire quelque chose de ce que le sol a fait de lui. Sans nier la puissance d'explication de ces facteurs en ce qui concerne le déroulement de l'existence sociale, Gérin affirme qu'ils ne sont pas seuls, qu'il existe des facteurs sociaux plus directs et déterminants. Cependant, ces facteurs relèvent, en dernière instance, dans la continuité d'une sociologie scientiste à la Taine, ou d'une théorie des races florissante, de l'ordre physique et naturel. L'influence du milieu physique (les conditions climatiques, les ressources du sous-sol, le régime des eaux, etc.) pèse sur le tempérament des habitants et l'ordre social. Tourville a consacré un livre entier pour démontrer que les routes de transhumance et de nomadisme des populations, depuis l'aube de l'humanité, ont marqué d'une empreinte indélébile l'individualité autrement mystérieuse des nations. En conjonction avec l'idéologie du progrès, à laquelle participe fortement la sociologie au XIXe siècle, avec la théorie des races, dont la phrénologie naguère à la mode¹³⁵ fut l'exemple extrême, et avec le positivisme scientiste, la sociologie le playsienne de la branche tourvillienne faisait du milieu la cause des phénomènes sociaux. "C'est la route, écrivait un Bouchette converti à la vérité de cette "loi sociale", qui crée le type social."¹³⁶ Et Fernand Rinfret rappelait que ni l'école ni la religion ne sont fondatrices de l'ordre social, mais de simples reflets de 1) "les conditions du lieu que l'on habite, c'est-à-dire le climat, la production du sol et ses richesses, la situation géographique" 2) "les conditions du travail déterminé par le lieu" 3) "les conditions de la formation familiale, nécessairement adaptée à ces conditions de lieu et de travail et lié à elles par un lien logique et réel". Rinfret enchaînait en écrivant que, de même que des catholiques peuvent être particularistes ou communautaires selon "le lieu et le travail possible en ce lieu", l'école peut produire des individus entreprenants ou sans initiatives. Ni l'école ni le travail ne constituent donc des influences mais ils sont davantage des réactions à "des influences plus essentielles"¹³⁷, lire ici, par déduction, celles déterminées par la géographie.

¹³⁵ Etienne Parent connaissait la phrénologie, science à la mode dans le dernier quart du XIXe siècle.

¹³⁶ Errol Bouchette, "L'Ontario français économique", *L'Illustration, Supplément de la Revue Franco-Américaine*, IX, 5, 1er septembre 1912, p.399.

¹³⁷ Fernand Rinfret, "Le Canada et le livre de M. Siegfried", *L'Avenir du Nord*, 24 août 1906, p.1.

Gérin a résumé avec clarté et concision la conception déterministe de la théorie leplaysienne, accentuée dans l'enseignement de Tourville. "La surface terrestre à l'état vierge, peut se ramener à trois natures de sols habitables: les steppes, les rivages maritimes, les forêts. [...] Chacun de ces *sols primitifs* donne naissance à un type distinct de famille: sur les steppes, la *famille patriarcale*; sur les rivages maritimes, la *famille souche*; dans les forêts, la *famille instable*."¹³⁸ Dans le premier cas, celui des grandes steppes où s'impose le travail pastoral, la famille, isolée dans un milieu ingrat, cherche à faire concourir le plus de bras possibles en retenant auprès d'elle tous ses membres. Dans le deuxième cas, celui de la pêche-côtière, s'il exige de vastes espaces marins, le lieu de sa pratique est restreint: c'est la barque, possession d'un petit nombre d'hommes. "Conséquences: elle ne peut suffire aux besoins de plus d'un *ménage*; une famille patriarcale n'y pourrait tenir. A chaque barque, dans l'isolement et au milieu des périls de la mer, il faut un chef ne dépendant que de lui-même, et chaque chef de barque voudra être naturellement être chef dans sa famille."¹³⁹ De là découle une famille où le père s'assure d'un héritier qui puisse continuer la lignée familiale, tandis que ses autres fils s'établiront à l'extérieur de l'enceinte familiale et que les filles se marieront. Dans le dernier cas, celui de la forêt, on voit se développer un type de famille où les membres n'ont que peu d'intérêt au progrès de l'ensemble, où l'autorité du père est fortement contestée, où le produit du travail n'est plus partagé. "Il se développe un type de famille dans lequel les vieux parents ne gardent auprès d'eux *aucun* de leurs enfants, et meurent dans l'abandon. Le foyer est détruit et la famille dissoute à chaque génération."¹⁴⁰ Les jeunes quittent les parents sitôt qu'ils leur sont devenus fardeau trop pesant. "Ainsi, résume Gérin, trois natures de sols primitifs, trois formes de travail, trois types de famille. / Steppe, art pastoral, famille patriarcale; rivage maritime, pêche côtière, famille souche; forêt, chasse, famille instable. Il suffit de poser le premier terme d'une de ces séries, pour que les deux autres termes s'ensuivent fatalement."¹⁴¹ Car si le lieu physique peut à l'évidence être modifié sous l'action du travail humain, cette transformation n'implique pas forcément que le type de famille soit métamorphosé.

¹³⁸ Léon Gérin, "La science sociale. La famille", *La Presse*, 23 juin 1886.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ *Ibid.*

Il peut arriver que l'influence du lieu se perde avec le développement des travaux producteurs sans pour cela que la structure de la famille soit altérée en profondeur. Les sols primitifs déterminent la forme de la famille, et les sols transformés n'ont d'influence que celle que leur procure le travail, lui même conditionné par l'organisation familiale. Gérin n'abandonnera guère, comme nous l'avons vu, dans ses analyses ultérieures des communautés rurales, cette procédure positiviste et scientifique d'interprétation des phénomènes sociaux.¹⁴² La géographie a des incidences directes sur la culture, les moeurs, le caractère moral des habitants d'une région. Les maux qui affligent une localité s'évanouissent quelques kilomètres plus loin, laissant place à l'harmonie et au bonheur; ici, les conditions rudes du sol et du climat rendent la vie impitoyable, là des aptitudes ordinaires suffisent à procurer l'aisance à qui ne répugne pas au travail. L'expression utilisée par Gérin pour décrire ses travaux peut être entendue au pied de la lettre: il s'agit bien de dresser une "géographie sociale" du Canada.

¹⁴² "Chacun [des] types de familles est le produit d'influences qui lui sont propres. Ainsi, la famille patriarcale se trouve toujours, à l'origine, dans les régions de steppes herbues, où le travail est à peu près exclusivement l'art pastoral et où le sol reste propriété commune. La famille quasi-patriarcale s'est développée sur les sols cultivables contigus aux steppes et où le groupement patriarcal, sous l'influence du travail plus ardu de la culture, a dû se restreindre, mais sans perdre entièrement ses caractères primitifs. La famille particulariste a pris naissance dans les fjords de la Scandinavie, où l'art pastoral a dû disparaître complètement devant la pêche côtière alliée à la petite culture, où la propriété privée et l'initiative individuelle ont remplacé la communauté patriarcale. Enfin, la famille instable est caractéristique des zones forestières, où prédominent la chasse et la cueillette." (Léon Gérin, "La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français", *op. cit.*, p.75.)

LA SOCIOLOGIE DE L'ORDRE

“Il faut se hâter de répandre la science,
car l'action presse.”

- Arthur Saint-Pierre, 1920.

L'époque qui suit immédiatement et chevauche celle de la sociologie le playsienne est celle de la sociologie de l'ordre, ou sociologie doctrinale, sociologie si directement religieuse que certains historiens n'hésitent pas à l'appeler simplement sociologie catholique. Plusieurs historiens des idées oublient d'en parler dans leur histoire de la sociologie québécoise, jugeant qu'elle se laisse moins définir comme science que comme philosophie, sinon comme scolastique. En effet, elle préserve toujours en elle le souci des principes philosophiques¹, principes qui ne sont pas choisis au hasard des études et des lectures mais découlent dans une égale mesure du thomisme et de l'enseignement pontifical tel qu'interprétés par la doctrine sociale de l'Eglise, dont on peut dire qu'elle est à la fois pastorale, théologie et morale. Certains jugent la doctrine sociale tout simplement une éthique sociale, ce qui n'est pas loin de la vérité. Les sociologues doctrinaux insistent sans cesse sur les bienfaits et le réalisme de la doctrine sociale catholique. Bien sûr, ils ne négligent pas le fait que les peuples, comme les individus, sont divers quant à leurs aptitudes, leurs moyens et leur situation; que refaire le système économique, cela ne peut donc dire copier servilement les méthodes ayant fait le succès des peuples anglais, français ou américain; que les recettes empruntés ne peuvent résoudre des problèmes économiques qui, par delà une crise généralisée à l'échelle planétaire, se vivent de manière particulière, concrète, dans chaque pays, sinon chaque coin de pays. Mais en réalité ces beaux discours pleins de sincérité cachent une allégeance à la pensée catholique et aux encycliques pontificales, et constituent avant tout le prétexte d'un

¹ “Je me rends compte, écrivait Esdras Minville à Lionel Groulx, que tous les problèmes d'économie et de sociologie confinent à des problèmes de philosophie; je sens le besoin de m'éclairer.” (Esdras Minville, lettre à Lionel Groulx, cité par Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, tome II, Montréal, Fides, 1970, p.148.)

refus de s'inspirer de la doctrine libérale anglo-saxonne. Cette allégeance n'est pas embrigadement, elle fournit les cadres à l'intérieur desquels la réflexion savante est libre de concevoir et adapter. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que les solutions proposées par les sociologues de l'entre-deux guerres, pour être en concordance avec la doctrine catholique, sont originales d'une certaine manière, et en premier lieu parce que la doctrine sociale donne lieu à de multiples lectures. Il existe des interprétations conservatrices et radicales, fascistes et socialistes, de gauche et de droite, puisque, cherchant à dégager un entre deux, entre le libéralisme et le communisme, la doctrine sociale laisse la porte ouverte à ces deux voies qu'elle épouse et conteste. D'autre part, le salut des corps n'étant pas la préoccupation première de l'Eglise, mais bien le salut des âmes, celle-ci, rendant à César ce qui est à César, propose, non pas une solution directement institutionnelle à la manière des faiseurs de systèmes, mais des solutions humanistes et éthiques au malaise dans la civilisation. On chercherait donc en vain dans les milliers de pages de la doctrine sociale une définition un peu explicite du système économique ou des précisions sur la mécanique de l'ordre social. Ni traité politique, ni théorie économique, ni somme philosophique, la doctrine sociale en est l'inspiration sourde et la fondation normative. "La doctrine de l'Eglise n'est pas une technique, mais une morale économique et politique."² C'est pourquoi, si la sociologie doctrinale s'appuie sur la doctrine sociale de l'Eglise, elle ne la répète pas mais elle la complète par une investigation sociologique de la réalité et une théorisation sociologique des phénomènes sociaux. Et réciproquement, la doctrine sociale ne dévoile pas une théorie sociologique mais représente l'explicitation et l'objectivation de la vision du monde sur laquelle la sociologie doctrinale repose.

Pour cerner les tenants et les aboutissants de cette sociologie tout en la replaçant dans son contexte historique et social, ce chapitre débute par un résumé schématique des affrontements que cette sociologie dut entreprendre contre la sociologie le playsienne de la branche tourvillienne au tournant du XXe siècle. En effet, celle-ci, après une genèse laborieuse mais brillante, grâce surtout aux travaux de Léon Gérin, finit par laisser la place à celle-là, glissant lentement dans un oubli dont elle ne ressortit vraiment qu'après la seconde guerre mondiale. Qu'avait donc cette branche de la sociologie le playsienne pour être répudiée aussi

² Louis Chagnon, s. j., *Directives sociales catholiques. Cours donnés à Montréal sous les auspices de l'Ecole Sociale Populaire*, Montréal, L'Action Paroissiale, 1937, p.6.

unanimentement après avoir rendu le service insigne d'initier les premières études de science sociale au pays? Pour mieux le faire comprendre, les pages qui suivent aborderont dans l'ordre les raisons suivantes: la paresse des Canadiens français, les conditions matérielles dans lesquelles se débattent les intellectuels, la limitation aux cercles d'études, le débat sur la laïcisation de l'éducation, l'anticléricalisme de la branche tourvillienne, le nationalisme canadien-français naissant, l'essor de la question sociale, le réformisme du mouvement du catholicisme social. Il va s'en dire que nous nous en tiendrons chaque fois à une présentation cursive et sommaire.

1. L'effacement de la sociologie le playsienne

Les études le playsiennes jouissaient d'une certaine audience et d'une vraie popularité au tout début du siècle. Au Canada français, Le Play n'encourut pas plus la disgrâce des milieux cléricaux qu'il ne l'encourut sur le sol français. Alphonse Desjardins, connu pour ses positions ultramontaines, Joseph Royal, directeur d'un journal ultramontain, ainsi que l'ultramontain Omer Héroux furent de chauds partisans de l'auteur des *Ouvriers des deux mondes*³. Ils se bornaient à censurer les passages de ses ouvrages les plus critiques envers l'Eglise; pour le reste, son conservatisme de bon aloi, son paternalisme bourgeois, sa confiance limitée en l'action de l'Etat leur plaisaient grandement. Sur l'échiquier politique, Le Play était en effet un conservateur de droite dont l'entreprise de restauration nationale était en assez étroite parenté avec les vues de Napoléon III pour que celui-ci en fasse son conseiller privé, lui attribue un siège au sénat, le désigne à la Commission générale de l'exposition de Paris de 1855 et 1870 et subventionne la Société d'économie sociale. Famille, tradition, propriété sont pour l'homme de science et l'homme d'Etat les assises de l'ordre social et les étoiles sur lesquelles régler la marche du progrès, partageant la conviction que les réformes devaient être conduites avec prudence et que l'amélioration des conditions de vie des ouvriers découlerait des initiatives prises par les classes dirigeantes inspirées par un sain paternalisme.

Ce genre de discours ne pouvait évidemment pas effrayer les ultramontains, canadiens ou non - pas plus en tous cas que cela n'effrayait le leplaysien Salazar. Et

³ Jules-Paul Tardivel y allait d'un bémol, écrivant à la mort de Le Play que son oeuvre ne pouvait être considérée comme tout à fait satisfaisante pour un catholique. Dans l'ensemble cependant, même pour cet intransigeant notoire, la critique qu'il porte sur le sociologue est fort élogieuse. (Jules-Paul Tardivel, "Mort de M. Le Play", *La Vérité*, 20 mai 1882, p.4.)

de fait, citant la phrase de Sainte-Beuve dans laquelle Le Play est appelé “un de Bonald rajeuni, progressif et scientifique”⁴, l’abbé M.-H. Bédard pouvait, sans peur de s’attirer les foudres de l’épiscopat, parler du chevalier de la réforme sociale comme d’un “esprit puissant” et “supérieur” voué à “l’admiration commune”. Entre les plus sectaires ultramontains canadiens et l’auteur contre-révolutionnaire, l’accord était naturel. Ensemble, ils dessinaient le tableau d’une société idéalement monarchique, modelée sur les hiérarchies de la famille, cellule centrale et insécable de l’ordre social, avec à sa tête un père exerçant une autorité balancée par ses devoirs et, aux échelons inférieurs, des gens respectant l’autorité légitime et assumant leurs responsabilités dans l’harmonie générale. Des morceaux de son oeuvre ne semblaient-ils pas avoir été écrits exprès pour apaiser les esprits canadiens les plus bigots? “Aucun peuple [que le peuple canadien-français], écrivait Le Play, n’a mieux mis en lumière, par sa propre histoire, les forces incomparables que l’humanité trouve dans le catholicisme quand celui-ci dispose de clercs pauvres et dévoués à leur mission.”⁵ Rien dans Le Play ne pouvait choquer des disciples canadiens qui aspiraient à reprendre à pied d’oeuvre son oeuvre sociologique. Rien ne pouvait donc compromettre foncièrement la progressive diffusion de l’oeuvre de l’auteur des *Ouvriers des deux mondes* au pays. Rien? Allons-y voir...

La paresse

Pour expliquer le peu d’enthousiasme pour les études sociologiques sitôt le premier engouement passé, Pierre Trépanier, convaincu peut-être par les discours de Gérin sur le manque d’initiative de ses compatriotes francophones, propose d’abord l’explication de la paresse⁶. Il est difficile en effet de ne pas soulever l’hypothèse d’une certaine paresse des intellectuels de cette époque à lire les critiques des contemporains qui y reviennent inlassablement. L’inertie et la mollesse au travail de l’usine, des champs ou du cabinet d’étude seraient des tares des francophones du

⁴ Cité par M.-H[ercule] Bédard, “Le Play et la Réforme sociale”, *La Revue canadienne*, 1894, p.664.

⁵ Frédéric Le Play, *L’organisation du travail selon la coutume des ateliers et la loi du décalogue*, Tours, Mame, 1877, p.291.

⁶ Pierre Trépanier, “La Société canadienne d’économie sociale de Montréal (1888-1911) et les conditions de la vie intellectuelle au Québec”, dans Jean-Rémi Brault (dir), *Montréal au XIXe siècle. Des gens, des idées, des arts, une ville*, Montréal, Leméac, 1990, pp.85-97.

Canada. Il n'est pas impossible que les Canadiens français aient succombé à la facilité quand venait le temps de s'astreindre au travail intellectuel.

Les conditions matérielles de la vie intellectuelle

Trépanier évoque la condition matérielle des intellectuels comme un deuxième facteur du peu d'intérêt pour la science sociale de la part des laïcs à l'aube du XXe siècle. N'est-il pas symptomatique que les seules monographies complétées à cette époque soient le fait d'un abbé, professeur enseignant à l'Université Laval, j'ai nommé Stanislas Lortie, et de deux fonctionnaires à Ottawa, Léon Gérin et Errol Bouchette? Sans fortune, sans rentes, sans autres loisirs que ceux qu'ils se taillaient aux dépens de leur santé ou de leur vie de famille, que pouvaient faire ceux que tentait l'aventure de la recherche en sociologie? A une époque où le métier de professeur n'était pas encore une carrière, qui se serait enthousiasmé d'une charge de cours à temps partiel pour des salaires de misère? Les licenciés ès arts étaient rares, les docteurs ne pouvaient l'être qu'en théologie, les bibliothèques comptaient peu de livres, les abonnements aux revues européennes ou américaines étaient chers. La tâche d'intéresser la classe instruite à la science sociale "aurait été plus facile, si le Québec avait eu une classe de véritables intellectuels, en dehors des clercs et des journalistes. La curiosité scientifique les aurait portés naturellement vers Le Play, dès les années 1860. On ne saurait, en effet, sous-estimer le désir du XIXe siècle, surtout dans sa seconde moitié, d'établir sans équivoque le caractère scientifique de la science sociale, qu'une "aversion sans cesse grandissante pour le dogmatisme pousse chaque jour plus avant dans la voie de l'observation, de l'examen, de la comparaison des faits".⁷ Par malheur, une telle classe intellectuelle n'existait pas encore au pays. La couche sociale sur laquelle comptaient les Unions de la paix sociale en France pour leur recrutement (savants, propriétaires fonciers et commerçants disposant d'assez de temps de loisir pour s'adonner à l'étude de façon sérieuse) était pour le moins réduite à une classe infime. "La classe des intellectuels débordait peu le clergé et le journalisme. Le clergé s'occupait en priorité des devoirs de sa mission. Quant aux journalistes, véritables prolétaires intellectuels, leur plus cher désir était

⁷ Pierre Trépanier, "La société canadienne d'économie sociale de Montréal, 1888-1911: sa fondation, ses buts et ses activités", *Canadian Historical Review*, LXVII, no 3, septembre 1986, p.347.

d'échapper à la misère, ce qui voulait dire, le plus souvent, à leur profession même."⁸ Il aurait fallu davantage de ces laïcs actifs, originaires, qui du droit ou de la médecine, qui de la politique ou du journalisme, qui du monde des affaires ou du génie, tels qu'on les voyaient dévoués en France dans les Sociétés d'économie sociale⁹. Du reste, les quelques membres des classes libérales qui auraient pu opter pour les cercles d'études le playsiens allaient plutôt grossir le nombre des militants politiques et patriotiques, se passionnant exclusivement pour ce que De Nevers appelait le "sport politique" et la "speechomanie". Les partis politiques, les associations religieuses ou nationalistes recrutaient le meilleur de l'élite canadienne française.

La limitation aux cercles d'étude

Aux deux raisons sus-mentionnées, viennent s'ajouter quelques autres qui touchent à l'organisation et à la pensée de l'École le playsienne elle-même.

En premier lieu, cette École, sans encourager les études approfondies, se bornait à proposer des études de salon et des analyses de dilettantes. "Il n'est pas nécessaire, écrivait Gérin, pour acquérir une compétence pratique en science sociale, qu'on y consacre tous les moments de sa vie. Sans doute, cette étude est si vaste et embrasse des aspects si variés qu'il y aura toujours, quoiqu'on fasse, quelque sujet nouveau à étudier, quelque pensée féconde à s'assimiler; mais il est certain que quelques heures par semaine, consacrées à un examen sérieux de la méthode et des résultats atteints jusqu'ici, procureront des résultats très sensibles, et pourront faire de tous ceux qui étudieront de très utiles collaborateurs en science sociale."¹⁰ Cela eut pour conséquence, en France par exemple, d'inscrire la sociologie le playsienne dans un réseau de sociétés savantes parallèles, détachées de l'institution académique et rayonnant grâce à des conférences de vulgarisation, laissant ainsi le terrain libre de l'université à l'École durkheimienne, apparue beaucoup plus tard. L'histoire de la France se répète au Québec. L'institutionnalisation de la sociologie le playsienne n'a

⁸ Pierre Trépanier, "Les influences leplaysiennes au Canada français, 1855-1888", *Revue d'études canadiennes*, vol. XXII, no 1, printemps 1987, p.77.

⁹ Pierre Trépanier, "La Société canadienne d'économie sociale de Montréal (1888-1911) et les conditions de la vie intellectuelle au Québec", *op. cit.*, pp.85-97. La SCES était composée à 85% de laïcs.

¹⁰ Fernand Rinfret, "M. Léon Gérin et la Science Sociale. 3ème partie", *L'Avenir du Nord*, 2 novembre 1906. p.1.

pas eu lieu parce que, investissant ses énergies dans des cercles d'étude en marge des institutions académiques, elle ne tenait pas particulièrement à cette institutionnalisation. Rares sont les disciples français de Le Play à avoir détenu un poste dans l'enseignement supérieur, rarissimes ils furent a fortiori au Canada.

Les raisons jusqu'ici invoquées, si elles expliquent l'anémie de la pensée sociologique au Québec, n'aident pas vraiment à comprendre le changement de garde sociologique, pour user de cette image, qui s'opère au tournant du XXe siècle, entre sociologues le playsiens et sociologues de l'ordre.

La scission de la branche tourvillienne

Nous sommes arrivés à ce point-ci au coeur du conflit qui oppose la sociologie le playsienne à la sociologie doctrinale. Sociologie le playsienne? Déjà, le terme est trompeur. Il faudrait parler à partir de maintenant de sociologie le playsienne de la branche tourvillienne, puisque c'est d'elle dont il s'agit, et seulement d'elle. Le conflit entre l'interprétation formulée par la sociologie doctrinale et celle de la sociologie qui la précède ne concerne véritablement que les disciples dissidents Tourville et Demolins, et non pas l'ensemble des disciples de Le Play. L'auteur des *Ouvriers des deux mondes* fut toujours hautement considéré par les catholiques canadiens-français. Des ultramontains faisaient du bruit autour de son oeuvre écrite, la presse lui était en général favorable et le clergé était heureux de trouver chez ce savant laïc une confirmation des principes évangéliques. Il en allait tout autrement de certains de ses disciples. Et si les catholiques canadiens-français se plaisaient à lire et commenter Le Play, ils se méfiaient de Demolins et Tourville comme du loup dans la bergerie.

Le débat sur l'éducation

Les dissidents de la branche tourvillienne partageaient la conviction que l'éducation était une affaire perfectible, qu'elle était donc susceptible de réforme. Ils souhaitaient que le clergé enseignant, tout en continuant à dispenser les cours de religion et de morale, n'impose pas aux étudiants des collèges la formation religieuse au détriment des matières techniques et profanes. Par exemple, le cours classique devait permettre de perfectionner le français et d'apprendre l'anglais plutôt que de perdre trop de temps à piocher le latin et le grec; il devait faire une large place à des connaissances pratiques, notamment le calcul, la comptabilité et la sténographie, et

s'ouvrir, en littérature, aux siècles modernes. Un ami et disciple jusqu'à un certain point de Gérin, membre de son cercle d'étude à Ottawa, déclarait sans ambages: "En littérature, il n'y a qu'un siècle [le siècle de Louis XIV]; les romantiques sont des imbéciles, les philosophes du XVIIIe siècle des idiots, les créateurs de la langue des inconnus: les Français n'ont eu du génie que pendant soixante ans; avant et après, ils n'ont produit que des oeuvres aussi faibles qu'impies. / Voilà ce qu'on nous a enseigné, ce que l'on continue d'enseigner. C'est dégoûtant!"¹¹ L'histoire est bâclée, affirmait-il, tout s'y ramène à un schéma simpliste et manichéen qui range les chrétiens du bon côté et les impies du mauvais côté de l'histoire. Quant aux sciences, à la chimie ou à la physique, à la médecine ou au génie civil, à la géométrie et aux mathématiques, elles forment, selon lui, les parents pauvres du programme scolaire.

Fernand Rinfret accusait le prêtre d'être responsable de cet état de fait, ou du moins le monopole du clergé sur l'éducation dans la province. Gérin, avec plus de nuances et de précautions de langage, entretenait une méfiance contre l'éducation dispensée par les clercs et souhaitait libérer les collèges classiques de leur trop pesante influence.¹² Cela suffisait pour que les clercs tiennent en suspicion les ouvrages de Tourville et Demolins qui, malgré leurs prises de position en faveur de la religion, condamnaient le cléricisme comme un empêchement au progrès. Lionel Groulx, pour sa part, répliquera aux idées émises par Gérin en défendant le programme des collèges classiques et en avançant que le prêtre peut autant que tout autre "former les industriels, comme il forme aujourd'hui les futurs négociants et hommes d'affaires"¹³.

¹¹ Fernand Rinfret, *Louis Fréchette*, Saint Jérôme, Librairie J.-E. Prévost, 1906, pp.126-127.

¹² "Et cependant, il serait difficile que le clergé fît plus qu'il n'a fait pour s'adapter aux exigences de la situation, à moins de sacrifier le caractère propre de ses institutions de recrutement et jusqu'à l'esprit de propagande religieuse qui est sa principale raison d'être. Précisément, c'est là qu'est le noeud de la question: les institutions du clergé ont un caractère trop spécial pour jouer le rôle de mécanisme général d'éducation. La formation même du clergé est trop spéciale, pour qu'il puisse détenir à la satisfaction de tous la direction exclusive de l'enseignement. Et cela est vrai surtout au sein d'une société, comme le Canada français, en voie de perdre son ancienne simplicité d'organisation." (Léon Gérin, cité par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier dans Lionel Groulx, *Correspondance (1894-1967)*, tome II, 1906-1909, Editions critique par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier, Montréal, Fides, 1990, p.51.)

¹³ Lionel Groulx, "Lettre à Léon Gérin", *Correspondance (1894-1967)*, *ibid.*, p.50.

La question du partage de l'école entre l'Eglise et l'Etat allait fixer une fois pour toutes les positions. La parution du livre *Le Canada - les deux races*, de Siegfried, allait être un des événements du débat¹⁴. Parce que l'auteur français osait critiquer la mainmise de l'Eglise sur la société québécoise et sa méfiance de la libre pensée, il se montrait "injuste contre l'Eglise catholique", un "franc-maçon" et un "sectaire". N'allait-il pas jusqu'à enjoindre implicitement les Canadiens de permettre la lecture du "pornographe Zola" et du sensualiste Musset? Par malheur, des "sociologistes"¹⁵ canadiens-français, ayant nom Gérin et Rinfret, fidèles de "notre école de laïcisateurs plus ou moins conscients et de maçons plus ou moins enragés" s'étaient jetés à corps perdu dans l'ouvrage et avaient été dupés par sa rhétorique creuse¹⁶. Aveuglés par une démonstration à l'emporte-pièce, ils avaient conclu à la nécessité de réformer l'école sur le modèle de l'école anglaise¹⁷. Ils avaient eu l'audace de distinguer la religion et l'école, d'en faire deux choses séparées et dissociables, alors qu'elles s'entremêlent et se compénètrent. Allant bien plus loin encore, ils affirmaient que l'Eglise stagne lorsqu'elle n'ouvre pas ses portes à l'activité des laïcs. "Ce n'est ni à l'ombre des séminaires, ni derrière la grille des cloîtres, que l'on apprendra aux professeurs l'art de sculpter l'intelligence du jeune enfant, ou mieux de l'organiser pour la vie sociale."¹⁸ Sur ces questions, les laïcs sont plus habiles et avertis que les clercs, ou ils le sont tout autant. Quand vient le temps de parler d'éducation, l'opinion du clergé est discutable, ce dernier n'ayant pas le monopole de la législation en matière scolaire. L'école anglaise ne fournit-elle pas la preuve empirique du succès d'une éducation qui ne réserve pas la part du lion dans les cours à l'apologétique et au catéchisme? "L'école anglaise, M. Siegfried a tenté de l'établir, est supérieure à la nôtre, parce qu'elle existe purement dans un but d'éducation, et non pas aux fins d'appuyer leur cause religieuse. Tous les efforts des Anglais portent directement sur l'éducation, et rien n'est perdu. Avec moins de

¹⁴ Lire Pierre et Lise Trépanier, "Réactions québécoises au livre d'André Siegfried - I (1906-1907)", *L'Action nationale*, LXVIII, 5, Janvier 1979, pp.394-405; "II", LXVIII, 6, Février 1979, pp.517-525; "III", LXVIII, 7, Mars 1979, 587-601.

¹⁵ Anonyme, "M. Rinfret et nous", *La Vérité*, 3 novembre 1906, p.4.

¹⁶ Raphaël Gervais, "Erreurs et préjugés. Encore M. Siegfried - quelques-unes de ses idées - et quelques-uns de ses jugements", *La Nouvelle-France*, V, 9, septembre 1906, pp.436-447.

¹⁷ Anonyme, "La réhabilitation", *La Vérité*, 8 septembre 1906, pp.6-7.

¹⁸ Fernand Rinfret, "Le Canada et le livre de M. Siegfried. II. La Religion et l'Ecole", *op. cit.*, p.1.

ressources intellectuelles, - cela est possible, - mais avec un sens pratique et un esprit d'initiative qu'on développée la concurrence, et qui d'ailleurs sont l'apanage des races saxonnes, - on obtient de meilleurs résultats."¹⁹

La science ne doit pas se résorber pour Rinfret à ressasser les vérités des anciens, elle ne doit pas se cantonner à reprendre les vieilles antiennes. La science est en progression, car elle est jeune et attend que chacun mette l'épaulé à la roue. C'est, selon lui, ce que ne veulent pas comprendre ceux qui craignent le changement et se font "un idéal de la stagnation". "Ceux qui protestent, ceux qu'on appelle avec pitié des réformateurs, sont regardés par la plupart comme des impies, des êtres dangereux ou des fous. [...] Or, vouloir du nouveau, c'est-à-dire le Progrès, c'est s'exposer à se faire montrer du doigt, à se faire taxer d'impiété. Exemple: [...] vous désirez améliorer l'éducation ou encore débarrasser votre religion des superfétations qui lui nuisent et qu'elle-même désavoue, vous êtes un IMPIE ou un renégat."²⁰ Il y avait là, de la part de l'ami de Gérin, une certaine dose d'exagération. Camille Roy, prenant prétexte d'une discussion sur le livre de Siegfried, réfutait en toutes lettres l'affirmation du collaborateur de *L'Avenir du Nord*: "Si nous voulons garder notre enseignement classique, nous ne voulons pas qu'il se cristallise dans la routine. Tout changement n'est pas un progrès, mais le progrès se manifeste souvent par le changement. Vie et mouvement sont à peu près synonymes [...]"²¹ Seulement la direction du progrès, dans un cas et dans l'autre, n'était pas la même, c'est le moins que l'on puisse dire.

La question de l'anticléricalisme

Gérin, s'il était près à concéder beaucoup au prêtre, le tenait en suspicion lorsque venait le temps de choisir un éducateur capable d'inculquer aux élèves les vertus d'initiative, d'ambition personnelle et d'industrie. S'en prenant à ceux qui s'imaginent faire l'économie de l'étude de la science sociale en potassant l'oeuvre complète de Louis Veillot et font de l'Évangile la panacée à tous les problèmes,

¹⁹ Fernand Rinfret, "Le Canada et le livre de M. Siegfried. II. La Religion et l'École", *op. cit.*, p.1.

²⁰ Fernand Rinfret, "Une théorie du Progrès", *L'Avenir du Nord*, 21 décembre 1906, p.1.

²¹ Camille Roy, "A propos de notre enseignement secondaire", *La Vérité*, 14 juillet 1906, p.1.

Gérin avait soulevé une controverse avec un prêtre, auteur d'un article dans *La Minerve*, dans lequel celui-ci ravalait la question sociale à un appendice de la question religieuse²². Pas plus que les lois de la mécanique céleste, répliquait Gérin, les lois de la mécanique sociale ne peuvent être déduites d'une lecture attentive des saintes Écritures. La déduction abstraite parvient à bâtir seulement des systèmes sociaux lamentables, reposant tout entier sur le vide, dont les conclusions, pourtant savantes, apparaissent à l'usage contraires à l'expérience. La méthode scientifique est faite de patience, d'observation détaillée, de faits rassemblés sans préjugés. Il ne saurait par conséquent être question de mêler deux ordres distincts de réalités, rétorquait-il à l'auteur de l'article de *La Minerve*, l'ordre théologique et l'ordre social. La foi, l'Église, la destinée surnaturelle de l'homme sont une chose, autre chose l'existence humaine incarnée dans le monde sensible. "Ce sont les sciences d'observation qui nous font connaître les lois de cette vie naturelle présente. C'est, en particulier, la science sociale qui nous explique la nature des divers groupements que forment les hommes en vue de satisfaire à leurs besoins matériels ou moraux. Également, sous peine de souffrance, nous devons nous renseigner sur les lois qui régissent les organismes sociaux, sur les forces qui les transforment."²³ Cette étude scientifique est d'autant plus urgente, aux yeux de Gérin, que la société canadienne est entraînée par un mouvement historique qui la dépasse et qui brise l'unité de la société traditionnelle sur laquelle reposait l'ancien ordre religieux. L'électricité, la vapeur, la machine ont bouleversé le monde de jadis et créé une société nouvelle assise, elle, "sur le progrès continu des méthodes et l'intensité croissante des moteurs". Aux catholiques qui espèrent, secrètement ou ouvertement, préserver de cette évolution la société canadienne-française, Gérin réplique qu'une telle espérance est vaine et que mettre la masse de la population à l'abri de la révolution en cours susciterait des problèmes désastreux, avec pour résultat final une situation pire que l'ancienne. La résignation et la contrition ne peuvent être des vertus dans un monde où la loi sanctionne désormais le triomphe du plus fort et l'écrasement du plus faible. "Regardez autour de vous, et dites-moi si ce ne sont pas les populations les plus catholiques qui souffrent le plus de la complication sociale actuelle."²⁴ La question sociale ne saurait donc, pour Gérin, recouper entièrement la question religieuse, car elles sont non seulement distinctes, elles apparaissent contradictoires jusqu'à un

²² Un religieux, "Vérités Sociales", *La Minerve*, 9 janvier 1895.

²³ Léon Gérin, "Controverse sociale. II", *Le Monde* (Montréal), 26 janvier 1895.

²⁴ *Ibid.*

certain point, dans la mesure où la morale catholique, avec ses sermons sur la soumission, la passivité et l'obéissance, contribue au malaise national, bien loin de le diminuer ou le résoudre. "Il [le religieux] croit sincèrement, en dépit de l'expérience, qu'une population qui respecte la loi religieuse est par là même prospère, et que si les commandements sont observés, tout ira pour le mieux. Cette vue exclusive n'est pas particulière aux théologiens. Elle est l'erreur commune de ceux qui étudient la société sans se dépouiller des préoccupations spéciales, ou de métier."²⁵ Gérin s'écarte ici résolument de la doctrine de Le Play, pour qui le Décalogue était l'instrument de la prospérité et de l'ordre des sociétés. Chez Gérin, la morale du progrès est aux antipodes de l'éthique ultramontaine, l'initiative y remplaçant l'obéissance et les nourritures terrestres les nourritures spirituelles.

Fernand Rinfret saisit l'occasion de la parution d'un livre de Tourville pour défendre la méthode sociologique de la science sociale contre ceux qui y discernent un dangereux matérialisme. Il tente de démontrer le hiatus entre, d'une part les vérités révélées, et d'autre part les vérités sociales, lesquelles se situent à un autre niveau que les premières. L'Eglise et la Cité, César et Dieu, le monde social et le monde spirituel, ces oppositions, affirme Rinfret, suivent une division évidente, incontestée aussi bien par les religieux que par les laïcs. L'auteur en conclut que le refus de l'étude des choses profanes sous le prétexte que ce serait là interférer dans les affaires célestes, est aussi absurde que l'idée de s'élever contre la guérison des corps en invoquant la médecine des âmes.²⁶ La question ne saurait être, par conséquent, de savoir si la science sociale nuit à la théologie ou à la foi: les vérités sociales, aussi distantes des vérités religieuses que l'âme l'est de son enveloppe charnel, ne regardent pas directement les vérités de la foi. "Ce n'est donc pas une doctrine catholique que de dire que Dieu veut amener les changements sociaux des peuples par son Eglise; ce qui est de foi, c'est que l'action de l'Eglise sur les peuples, celle qui lui est "essentielle", est de leur fournir "les moyens spéciaux du salut éternel des âmes". Elle s'occupe donc essentiellement de MORALISATION, et en cela, elle se réclame d'une mission divine: voilà ce que la science sociale n'aura

²⁵ Léon Gérin, "Controverse sociale. III", *Le Monde* (Montréal), 2 février 1895, p.5.

²⁶ "Pour que le monde matériel se développe en les multiples formes que nous observons aujourd'hui, il n'a pas suffi de l'élément de grâce; et c'est une erreur de retrancher du drame de la vie sociale le "rôle des choses naturelles". Le fidéisme, qui explique tout par la grâce et anéantit pratiquement la nature en la réduisant à zéro comme influence, est une erreur reconnue." (Fernand Rinfret, "La Science Sociale et la Foi catholique", *L'Avenir du Nord*, 28 septembre 1906, p.1.)

jamais à nier, parce que sur ce terrain la foi ne la rencontrera jamais, son domaine à elle étant l'ORGANISATION temporelle des peuples."²⁷ Juchée au-dessus des contingences socio-historiques, transcendant les caractères spécifiques des peuples, l'Église doit se cantonner à un magistère spirituel qui imprime des valeurs morales générales et des directives de salut dont le détail et l'application concrète sont laissés à tous et à chacun. L'Église n'a pas à s'occuper des affaires temporelles. Bossuet, par exemple, qui tentat en vain de faire découler sa politique de l'Écriture sainte, ne réussit en définitive qu'à brouiller la religion et embrouiller la politique. Rinfret devine une erreur semblable chez ceux qui se piquent de sociologie, maintenant que cette science "est devenue l'universelle préoccupation". Par désir de servir la religion, ils attribuent au catholicisme les transformations sociales et solutionnent la question sociale à l'aide de l'Évangile. D'où la conclusion de Fernand Rinfret: "Confondre l'ordre moral et l'ordre social, c'est mêler misérablement deux ordres essentiellement différents."²⁸ Nous verrons dans ce chapitre qu'au contraire, la sociologie doctrinale ne cessera de répéter l'immixtion de la morale et du social, et de lier le questionnement social à une interrogation métaphysique sur les valeurs.

L'époque qui se lève est justement et précisément celle d'une cléricisation croissante des institutions canadiennes-françaises d'encadrement social.²⁹ Le thomisme connaît alors une vogue qui s'accompagne d'une maîtrise plus affinée des concepts théologiques et philosophiques; le secteur académique se développe par la fondation de nouveaux collèges, par la création de revues, par des voyages de formation à Rome où les séminaristes s'informent des mouvements de la pensée catholique de la bouche de grands maîtres et conférenciers, ainsi que par un renforcement de l'infrastructure institutionnelle de l'Église. Et, l'encadrement de la société civile passant de plus en plus par l'institution cléricale, il est normal de constater que celle-ci prend une part de plus en plus active dans le développement de l'enseignement de la science sociale. La Société canadienne d'économie sociale est un exemple particulièrement représentatif. "L'analyse a révélé que la SCES, en tant

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Fernand Rinfret, "M. Léon Gérin et la Science Sociale. 3ème partie", *L'Avenir du Nord*, 2 novembre 1906. p.1.

²⁹ La croissance des effectifs du clergé est spectaculaire tout au long du XIXe siècle. Le ratio de prêtre par habitant passe de 1 pour 1834 en 1830, à 1 pour 1080 en 1850, à 1 pour 510 en 1880. Il atteindra son acmé en 1950, avec 1 prêtre, religieux ou religieuse pour 89 habitants. (Yvan Lamonde, *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*, Montréal, Hurtubise HMH, 1980, p.194.)

que société de pensée, a manifesté une tendance croissante, au fur et à mesure qu'on avance dans le temps, à invoquer davantage la doctrine sociale de l'Eglise que la pensée le playsienne. Cette évolution, conjuguée avec celle que l'on observe dans l'histoire de l'éducation et dans les transformations du syndicalisme, tend à accréditer la thèse d'une cléricatisation progressive des idées et de l'action sociales au Québec, fin XIXe siècle, début XXe siècle."³⁰ La sociologie le playsienne de la branche tourvillienne avait bien mal choisi son moment pour se mettre à dos le clergé!

Il ne faudrait pas négliger la cléricatisation progressive de l'encadrement social comme cause de l'effacement de la sociologie le playsienne. Avec le XXe siècle, les clercs prennent une part de plus en plus active dans les syndicats, les coopératives, les mutualités et, en général, dans le mouvement de diffusion de la pensée sociale. Sur les travaux de Le Play, les clercs n'avaient rien à redire, sinon pour le féliciter de faire du Décalogue le fondement de l'ordre social. Mais sur les travaux de ses disciples Tourville et Demolins, il n'en allait pas de même. Bon représentant de la pensée ultramontaine en ce domaine, Morandière acceptait l'étude et l'enseignement, maintenant plus pressants que jamais, de la science sociale. Pour la définition et le rôle de celle-ci, il se basait sur la lecture du Cours d'économie sociale de Charles Antoine. La sociologie était ainsi définie comme l'étude des rapports, libres de droits et grevés de devoirs, entre les membres de la société, eux-même soumis à la fin générale du vivre en commun. Droits, devoirs, fin générale: tous ces mots renvoient naturellement à une conception morale, et c'est pourquoi Morandière voyait mal comment distinguer entre "vérités sociales" et "vérités révélées". Le Play l'avait bien compris, puisque "le livre I de la Réforme sociale est tout entier consacré à la religion", et que la conception le playsienne de la société repose sur la religion, la famille, la propriété et le travail. Le sociologue Fernand Rinfret aurait mieux fait, écrit-il, d'aller se plonger dans la lecture de ceux qu'ils appellent ses maîtres avant de vouloir séparer, à l'encontre des enseignements pontificaux, action catholique et action sociale. Car si, d'une part, la science sociale a pour objet la société civile, et si la science morale a pour objet "la souveraine perfection de l'homme", et si d'autre part, le bien particulier est forcément subordonné au bien général, alors "la science sociale est subordonnée à la morale". "[...] lorsque nous entendons M. Rinfret nous affirmer sans hésiter que la foi et la

³⁰ Pierre Trépanier, "La Société canadienne d'économie sociale de Montréal (1888-1911): ses membres, sa critique et sa survie", *op. cit.*, p.300.

science sociale ne se rencontreront jamais sur un terrain commun, nous sommes portés à nous demander quelles idées il se fait de la foi, de l'Eglise et même de la science sociale. Sans doute la vérité religieuse ne prétend pas absorber la vérité d'ordre naturel ni se substituer à elle, la science sociale n'est pas une simple subdivision de la théologie morale, elle a son objet propre, ses procédés d'investigation, ses légitimes conclusions, mais elle reste tout de même subordonnée à la morale et elle ne peut ignorer l'existence du christianisme révélé comme principal facteur du bonheur des sociétés et des individus."³¹ L'objet distinct de la science sociale n'est donc pas indépendant des questionnements sur les fins dernières de l'homme, et la sociologie doit savoir replacer ses découvertes dans un ordre plus général que celui de la mécanique sociale; qui plus est, la religion révélée n'est pas un effet de la société, une excroissance qui changerait selon le climat ou la nature du sol, mais elle en est l'âme, sa détermination en dernière instance, la morphologie sur laquelle tout le reste repose. De là l'affirmation qui fait sourire: "L'Eglise et la Révélation ont plus fait pour le progrès de la société et de la vraie science sociale, que tous les sociologues n'auraient jamais songé à faire."³²

En cette époque obnubilée et polarisée par le débat politique, il n'est pas mauvais de rappeler les lignes de parti des uns et des autres. Alors que les ultramontains et les nationalistes se rangeaient derrière les conservateurs, les libres penseurs et la classe marchande votaient avec les libéraux. Rinfret dresse un portrait tout en blanc et tout en noir des options politiques au Canada. "Tandis que le libéralisme indique une largeur de vues, une tendance très ouverte aux concessions universelles, un gouvernement entreprenant, audacieux et progressif; le conservatisme, au contraire, fuit l'innovation, et sa politique prudente, économe et traditionnelle nous ramène toujours au même point, à un état permanent qu'elle n'essaie pas d'améliorer."³³ Les images dont se sert Rinfret sont parlantes: au parti libéral, la volonté de moderniser le Canada et de s'attaquer au problème de l'éducation à l'heure moderne, le parti conservateur "se replie sur lui-même" et cède à l'impérialisme. Voter pour Laurier, c'est voter pour l'avenir; voter pour ses opposants, y compris Bourassa qui brave et brise la ligne de parti, c'est donner sa

³¹ J. A. de la Morandière, "La science sociale et la foi catholique", *La Vérité*, 27 octobre 1906, pp.1-2.

³² *Ibid.*, p.1.

³³ Fernand Rinfret, "Le Canada et le livre de M. Siegfried. III. La vie politique canadienne", *L'Avenir du Nord*, 7 septembre 1906, p.1.

voix à un patriotisme égoïste et une stagnation économique aux conséquences désastreuses. Avec de telles opinions, comment s'étonner que Rinfret ait terminé sa carrière sur le siège de sénateur! Comme sociologue, il allait s'attirer les foudres de l'Eglise catholique et connaître le purgatoire, par des déclarations du genre de celle-ci: "l'Eglise canadienne, avec sa crainte du libéralisme, ne saurait nous lancer à pleine voiles vers l'avenir". Ce qu'il faut, c'est une Eglise ouverte au vaste courant libéral "comme les bras du Christ au Calvaire"³⁴. Or, à l'heure où écrit Rinfret, l'Eglise, plutôt que d'être une influence progressive, freine l'évolution des Canadiens vers un stade social plus avancé. "Il est juste de considérer les religions comme des réactifs puissants; et dans un pays comme le nôtre, où tout un groupe est soumis entièrement en quelque matière que ce soit, à l'autorité ou au moins au veto d'une institution intransigeante et anti-libérale, comme le clergé, l'effet sur les volontés individuelles est indubitable."³⁵ Et plus loin dans le même texte: "L'Eglise canadienne, avec sa crainte du libéralisme, c'est-à-dire d'une tendance vers le progrès matériel qu'on peut toujours concilier avec les exigences surnaturelles, ne saurait nous lancer à pleines voiles vers l'avenir." Qu'on se trouvait loin d'un exposé de Fabre, donné à la Société d'Economie Sociale de Paris, sur le rôle civilisateur et patriotique de l'Eglise catholique, sur l'aide précieuse et maternelle qu'elle a su apporter au peuple au long de son histoire mouvementée, et sur l'hommage que tout le monde lui rend au Canada pour de si augustes services!³⁶

Un courant nationaliste libéral

La suspicion envers la sociologie le playsienne de la branche tourvillienne se renforce avec le développement du mouvement nationaliste au début du siècle³⁷. A la

³⁴ Fernand Rinfret, "Le livre de M. Siegfried. Et un article de la *Vérité*, de Québec", *L'Avenir du Nord*, 21 septembre 1906, p.1.

³⁵ Fernand Rinfret, "Le Canada et le livre de M. Siegfried. II. La Religion et l'Ecole", *L'Avenir du Nord*, 31 août 1906, p.1.

³⁶ Fabre, "Conférence de M. Fabre", *Paris-Canada*, 27 mai 1886, pp.1-2.

³⁷ La signature de l'accord de 1867, loin de frayer la voie à une période de paix pour le Canada français, annonce des temps difficiles, pour ne pas dire dramatiques. C'est Riel pendu en 1885; c'est Laurier, idole de l'électorat de langue française, engageant le pays dans la politique impériale du royaume britannique et votant la participation du Canada à la guerre des Boers; c'est le Manitoba qui, au mépris de la Confédération, refuse aux francophones des écoles dans leur langue; ce sont les populations françaises des territoires du Nord-Ouest, aujourd'hui la Saskatchewan et

lecture de la monographie de Gauldrée-Boilleau et des essais de Saint-Père, Le Play avait cru le peuple canadien-français “le plus moral et le plus heureux du globe”³⁸. Ce peuple offrait, “par son passé comme par l’organisation présente de la famille, de la religion et de la propriété”, “les meilleurs symptômes d’une haute destinée”³⁹. Pour plusieurs observateurs, cela ne tenait plus en 1900. L’émigration en masse aux Etats-Unis sonnait l’alarme pour ceux qui voulaient, “à tout prix, éloigner de notre peuple les dangers nouveaux que présentent les redoutables problèmes sociaux des temps présents”⁴⁰. Mais alors que Gérin avait cru que la solution consistait à imiter les voisins du Sud sur la voie du particularisme, les sociologues du tournant du siècle craindront de plus en plus l’influence des idées américaines et la pénétration de l’esprit américain dans la Province. Le nationalisme canadien-français de type groulxien commence à contaminer les discours dès la première décennie du XXe siècle et devient une idéologie dominante au fur et à mesure que l’on avance dans le siècle⁴¹. Cela est sensible dans le programme des Semaines sociales (comme dans les cercles d’étude), dont la première session en 1920, fait révélateur, s’ouvre le jour de la fête de la Saint-Jean Baptiste, surtout si on les compare aux Semaines sociales de France où prédominent les questions sociales et religieuses. Au Canada, la question de la langue et de la nation s’entremêlent avec la question sociale. Cet emmêlement est d’autant plus naturel que, de 1880 à 1910, s’opère un changement dans le

l’Alberta, qui subissent le même sort en 1905; c’est la déclaration d’un premier ministre selon laquelle la marine sera “canadienne en temps de paix et britannique en temps de guerre”; c’est la chute de Laurier en 1911; bientôt c’est la conscription et les émeutes. L’univers politique du Canada français est fait de tensions graves avec le Canada anglais qu’on résumera assez fidèlement à une opposition à l’impérialisme de la métropole et à l’orangisme d’une fraction de la majorité anglaise.

³⁸ Frédéric Le Play, cité par Pierre Trépanier, “La société canadienne d’économie sociale de Montréal, 1888-1911: sa fondation, ses buts et ses activités”, *Canadian Historical Review*, LXVII, no 3, septembre 1986, p.350.

³⁹ Frédéric Le Play, *L’organisation du travail selon la coutume des ateliers et la loi du décalogue*, Tours, Mame, 1877, p.290.

⁴⁰ Jetté, cité par Pierre Trépanier, “La société canadienne d’économie sociale de Montréal, 1888-1911: sa fondation, ses buts et ses activités”, *op. cit.*, p.350-351

⁴¹ A remarquer que l’oncle de Gérin, curé de Saint-Justin, s’avouait un patriote canadien-français attaché à la vieille France, c’est-à-dire la France barrésienne de Jeanne d’Arc. (Denis Gérin, “Une belle lettre et un bel exemple du curé de Saint-Justin”, *Le Devoir*, 4 février 1911, p.5). Il était un adhérent de la Ligue nationaliste et un chaud partisan de Bourassa. Ses positions vinrent en conflit avec celles de son neveu, comme cela transapparaît dans leur correspondance.

jugement porté sur la hiérarchie des races à l'échelle du monde occidental. Alors que le darwinisme social propre au XIXe siècle faisait de la race anglo-saxonne une race supérieure, le XXe siècle perçoit des équilibres fragiles et des tensions dynamiques. L'Anglais n'est par exemple ni meilleur ni pire que le Français. S'il réussit dans les affaires, il apparaît peu philosophe et rarement poète ou peintre de talent. En outre, disent les sociologues doctrinaux, le caractère d'une nation ne saurait être importée d'une nation étrangère sans risquer de le trahir et de faire de la nation une race dégénérée et bâtarde. "Avant de transporter les institutions d'une race dans une autre race, il faut se demander si une race peut et doit se changer elle-même; or, il faut répondre: non, - car c'est Dieu qui a fait les races, et s'Il les a faites diverses, c'est parce qu'il leur a donné des vocations diverses."⁴² Sans négliger le progrès économique et matériel, sans craindre d'ouvrir des écoles techniques et de s'inspirer de la résolution des Anglo-Saxons, les sociologues de l'ordre ne croient pas qu'il faille rayer d'un trait ce qui a fait leur grandeur passée: leur foi missionnaire et la vivacité de leur esprit latin. Les écrits de Gérin prônant l'initiative anglo-saxonne et l'imitation de l'effort industriel américain devenaient ainsi subitement anachroniques: il fallait se défendre de l'Amérique, de ses influences dissolvantes et de son impérialisme économique, non en luttant sur le terrain de l'initiative, qui restera toujours le sien et sur lequel le Canada français ne pourrait que subir la défaite, mais en retraitant à l'abri des traditions ancestrales. Gérin voulait faire de ses compatriotes des Anglais francophones ou des Français américanisés, c'est selon. La réaction nationaliste de type groulxien (ici, la précision est importante, puisque Gérin est somme toute aussi nationaliste que Groulx) allait lui répliquer de façon cinglante: "on ne fera jamais un bon Anglais d'un Canadien-français retourné."⁴³ Déjà Henri Bourassa avait attaqué dans ses discours ces "maquignons de la science sociale" qui croient souhaitable l'acculturation ou la fusion de la "race française" à la "race anglaise"⁴⁴. Il faut dire que l'américanité n'évoquait plus des images prophétiques de progrès et de survivance, comme autrefois chez Gérin, mais des images de dissolution et de mort. "Il [l'américanisme] entre [dans la Province], non pas comme

⁴² J. A. M. Brosseau, "Etude critique du livre d'E. Demolins "A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?"", *La Revue canadienne*, I, 1904, pp.244-245.

⁴³ Jean Rivard, "Questions Sociales. Dialogue sur les Sociétés neutres", *Le Bien Public*, 8 juin 1909, p.1.

⁴⁴ Le discours (daté de 1900) est reproduit en partie par Robert Rumilly dans *Henri Bourassa*, Editions du Marais, Montréal, 2000, p.99.

un voleur, écrit Montpetit, mais comme un gangster, l'arme au poing, des quantités d'armes!"⁴⁵ Imiter l'ennemi le plus insidieux, le plus menaçant de la nation canadienne-française n'avait plus aucun sens.

D'ailleurs, qui avait jamais prouvé que la prospérité d'un peuple tenait au lestage de ses traditions ancestrales? Sur ce point, la théorie de Gérin n'avait-elle pas fait les frais de la critique d'Edmond de Nevers? Celui-ci avait démontré que les immigrants venus des quatre coins d'Europe s'accomplissent professionnellement très bien de la minute qu'ils foulent le sol des Etats-Unis. "Ici [lire les Etats-Unis], les immigrants, qu'ils soient issus de sociétés à formation communautaire ou de sociétés à formation particulariste réussissent également bien dans l'industrie, l'agriculture ou le commerce, pourvu seulement qu'ils sachent calculer et n'abusent pas des spiritueux; et cela indépendamment du système scolaire auquel ils ont été soumis dans leur jeunesse. L'énergie, l'esprit d'initiative, l'orgueil de ne compter que sur soi-même se développent en dehors du grec et du latin, de la comptabilité et du foot ball."⁴⁶ La détermination des réussites sociales par types de groupements laisse froid Nevers. Il ne croit pas que cette théorie puisse rien expliquer.

La question de la solidarité

Dans un même ordre d'idée, qui découle du précédent, Gérin, à revenir sans cesse sur l'initiative privée pour faire le procès du communautarisme, se mettait les sociologues de l'ordre à dos, dont les efforts consistaient à influencer les Québécois vers une plus grande solidarité. Est-ce la preuve que tout et son contraire peut être affirmés sur un même peuple? mais alors que Gérin critiquait le grégarisme de ses compatriotes, Lortie, Montpetit et Saint-Pierre condamnaient leur trop grand individualisme. "On voulait [en 1910] donner le coup de mort à l'individualisme"⁴⁷.

⁴⁵ Edouard Montpetit, *Le front contre la vitre*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1936, p.112, cité par Guildo Rousseau, *L'image des Etats-Unis dans la littérature québécoise (1775-1930)*, Sherbrooke, Editions Nathan, 1981, p.115.

⁴⁶ Edmond de Nevers, "La part des circonstances dans la formation du caractère américain", *La Revue canadienne*, vol. I, 1904, p.290. Dans un autre texte, Nevers tente de prouver que les Etats-Unis ne sont pas même un pays anglo-saxon mais un pays celtique depuis l'arrivée massive d'immigrants irlandais, ce qui prendrait une autre fois en défaut la théorie de Gérin ("Influence des races sur la formation du caractère américain", *La Revue canadienne*, vol. I, 1904, pp.168-189).

⁴⁷ Philippe Perrier, "Esprit et but de l'Ecole Sociale Populaire", dans "Les vingt-cinq ans de l'Ecole Sociale Populaire (1911-1936)", *Ecole Sociale Populaire*, no 269-270,

Les discours de Gérin sur l'initiative privée paraissaient dépassés. Alors que celui-ci proposait le particularisme anglo-saxon en modèle à ses compatriotes, les sociologues doctrinaux, Montpetit et Minville en tête, bien décidés à lutter contre "l'individualisme incurable" de leur compatriotes, proposaient l'association et tentaient de remplacer l'intérêt privé, cher aux cercles tourvilliens, par la fidélité aux traditions et la solidarité. Quant à Nevers, l'individualisme proposé en remède à la décadence des francophones en Amérique lui semblait bon seulement à encourager les déchirements de la nation quand il aurait fallu solidariser un peuple désuni et chicanier par une "oeuvre de consolidation nationale"⁴⁸. Pour Nevers, le courage et l'audace ne sont pas exclusifs aux peuples individualistes, ils peuvent fleurir avec un égal bonheur chez les peuples fiers, solidaires et unis par l'idéal d'une mission particulière. Depuis quand, se demande Nevers, la réussite serait-elle liée à la défection des rangs de la nation et à une lutte de tous contre tous? Depuis quand l'enseignement des classiques ferait d'un élève dynamique un homme craintif, résigné, moins vif? L'indolence et l'activité molle de l'habitant de la province québécoise ne viennent pas de ce qu'elle lui a refusé une éducation pratique mais, au contraire, de ce qu'elle n'a pas su tendre ses énergies vers la réalisation d'une fin plus haute, celle des hautes études, de la science désintéressée et de la littérature, celle de la culture intellectuelle à l'aune de laquelle se mesure la contribution d'un peuple au progrès. Le défaut d'initiative privée n'est jamais aussi grand que celui de laisser des initiatives privées déboussolées et pour ainsi dire ruinées dans leurs tentatives avortées de réaliser quelque grand idéal.

La question ouvrière: de la crainte de la paupérisation à la crainte du socialisme

Les travaux de Gérin tâchaient de résoudre les problèmes sociaux suscités par l'émigration aux Etats-Unis et le marasme du monde rural⁴⁹. Mais, au sujet de la

1936, p.9.

⁴⁸ Edmond de Nevers, *L'Avenir du peuple canadien-français*, Montréal, Fides, 1964.

⁴⁹ Les premiers sociologues le playsiens entretenaient *nolens volens* des préoccupations semblables. Par exemple, Nantel écrivait s'intéresser à l'oeuvre de Le Play parce que celle-ci permettait de mieux comprendre le phénomène de l'émigration aux Etats-Unis et que la connaissance des résultats des recherches du maître permettait de croire trouver une solution aux problèmes nationaux. (Nantel, "Lettre du Canada", *La Réforme sociale*, t. VI, juillet-décembre 1888, pp.653-654.)

question ouvrière, la sociologie de Gérin est tout entière muette⁵⁰. On a beau affirmer de Gérin qu'il est un précurseur, il se trouve que ce précurseur n'a pas écrit une page sur la question ouvrière, sur le sort du prolétariat ou sur l'industrialisation de la province, sinon pour avancer en la martelant l'idée de l'initiative privée - alors que Le Play pouvait servir aussi bien à comprendre une société rurale qu'une société urbaine, autant à analyser le monde agricole que le monde ouvrier. Pendant que Gérin s'intéressait à la famille Casaubon du village de Saint-Justin et conduisait plusieurs monographies des familles typiques des régions rurales du Québec (un habitant de Saint-Dominique, 1887; une famille de l'Ange-Gardien, en 1903; une famille de Saint-Irénée, en 1920 et 1929), Stanislas Lortie, muni de la méthode monographique de Le Play, étudiait une famille ouvrière, dont le père travaillait aux presses du journal L'Événement, dans la troisième ville la plus peuplée du Canada alors, Québec; sa monographie se concluait inopinément par un exposé sur un différend ouvrier, dans le secteur de la chaussure, tranché par l'arbitrage de Mgr Bégin⁵¹. C'est illustrer le fossé qui les sépare par delà une entente de forme sur leur auteur de référence.

Des critiques ont assuré⁵² que la sociologie doctrinale s'était discréditée à ressasser exclusivement les mythes ruralistes et agriculturistes du traditionalisme canadien-français. En fait, il est possible d'avancer que c'est l'inverse qui s'est produit, et que la sociologie de l'ordre du premier mitan du siècle a connu ses prolégomènes avec la découverte, dans la foulée de *Rerum Novarum*, des questions ouvrières. En effet, la publication de l'Encyclique *Rerum Novarum* marque

⁵⁰ Montpetit, pourtant plein d'estime pour Gérin, semble avoir associé son oeuvre à la discipline historique, non à la sociologie. "Je regrette que nous n'ayons pas inscrits à notre programme un cours de science sociale, qui eût introduit chez nous la méthode historique. L'histoire possède une vertu formatrice qui fortifie la doctrine. Rappellerai-je les travaux de Léon Gérin et tel chapitre de Mgr Landrieux sur la paroisse canadienne?" (Edouard Montpetit, "L'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques", *Le Devoir*, 11 décembre 1930, p.6.)

⁵¹ Sous le titre "Compositeur typographe de Québec", cette monographie fut publiée dans *Les ouvriers des deux mondes*, No 111, Paris, secrétariat de la Société d'Economie Sociale, 1904. Pour être une sociologie préoccupée du sort des ouvriers, la sociologie doctrinale du début du siècle se ressent encore de l'optimisme de la sociologie le playsienne. Dans sa monographie, Lortie parle du confort bourgeois des ouvriers, de leur bonheur domestique et professionnel, des relations amicales avec leur patron, etc. La situation qu'il décrit est très près d'être idyllique.

⁵² Philippe Garigue, "French Canada: A Case Study in Sociological Analysis", *La Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, I, 4, p.186-193.

l'anniversaire de naissance de la sociologie de l'ordre - ou peu s'en faut car il faut ajouter tout de suite que les effets de l'encyclique ont pris une dizaine d'année à se faire sentir au pays⁵³. La question sociale fut associée par les sociologues canadiens-français à la question ouvrière et industrielle jusqu'à la recouvrir presque exclusivement⁵⁴. Les grèves connaissaient alors une recrudescence, faisant la démonstration d'une violence inconnue au siècle précédent. Les élites catholiques commencent dès lors à se préoccuper de la syndicalisation des travailleurs. Dans un texte portant sur l'action sociale catholique, le Père Hudon révèle les intentions principales ayant présidé à la fondation de l'Ecole sociale Populaire. L'objectif n'est plus de s'occuper des maux des individus en particulier mais de s'attaquer aux causes générales de la misère: les salaires trop maigres ne seront pas compensés par une distribution de pain, mais par un relèvement du salaire grâce à l'action des unions professionnelles; la dépense frivole sera prévenue par la fondation d'une caisse populaire; l'intempérance sera combattue une campagne d'une ligue de tempérance. Dans l'esprit du Père Hudon, la charité des oeuvres sociales surpasse la charité des oeuvres de bienfaisance car elle opère à la racine du mal social et corrige les défauts foncières de l'organisation sociale. Cette action s'avère doublement nécessaire à l'heure où s'aggravent les maux du Canada français sous l'influence délétère de la franc-maçonnerie, du socialisme, du libéralisme doctrinal, de l'esprit protestant, du théâtre et du journalisme jaune, et que se multiplient les désordres économiques provoqués par le développement de l'industrie et du commerce, et l'urbanisation de la province. "Toutes sortes de problèmes sociaux ont commencé de surgir: rapports entre patron et ouvrier, questions de salaire et d'heures de travail, les accidents de travail, les grèves, le travail des femmes et des enfants, et que d'autres encore! Où est notre organisation sociale catholique? Elle est à naître ou du moins à l'état embryonnaire, comme notre législation sociale, tandis que les sociétés neutres et les agents du socialisme travaillent notre population."⁵⁵ Selon lui, le désordre

⁵³ "L'année 1900 marque un tournant décisif dans l'évolution de l'attitude de la chrétienté québécoise devant la question ouvrière." Pierre Savard, *Jules-Paul Tardivel, la France et les Etats-Unis (1851-1905)*, Québec, PUL, 1967, p.262.

⁵⁴ "La question sociale n'est donc en dernière analyse que la question du Capital et du Travail, de la richesse et de la pauvreté, l'éternelle question de l'inégalité humaine mais avivée par la transformation politique, économique et morale que le monde moderne a subie." (Edouard Montpetit, "La question sociale", *La Patrie*, 5 mai 1906, p.4.)

⁵⁵ L. Hudon, s. j., "Intention générale de mars 1912", *Le Messager canadien du sacré-coeur*, XXI, 3, mars 1912, p.103.

social semble s'amplifier avec le retrait des valeurs chrétiennes hors de l'atelier et avec les unions ouvrières, les manufactures et l'économie capitaliste qui étendent leurs tentacules sur l'ensemble des activités autrefois dévolues à la paroisse, à la famille et à l'artisanat. De là, pour le Père Hudon, l'indispensable action éducative de l'Ecole Sociale Populaire, dont l'enseignement permettra de mieux préparer les directeurs et les chefs à leurs responsabilités sociales nouvelles.

L'étude des réalités sociales s'organise avec la crainte de la popularité croissante des mouvements socialistes⁵⁶. Les articles seront nombreux tout le long de la première moitié du siècle où les auteurs tenteront de convaincre le lecteur de presser l'étude de la question sociale pour contrer la menace de l'hydre socialiste. Quand Edouard Montpetit, fraîchement revenu de Paris, monte un cours adressé au public de l'Ecole d'Enseignement supérieur des Dames de la Congrégation, il le fait spontanément tourner autour des doctrines socialistes: Saint-Simon, Fourier, Cabet, Owen, Proudhon, Karl Marx, le matérialisme historique et le matérialisme scientifique, l'Internationale, le socialisme en Europe et en Australie et le syndicalisme⁵⁷. Quant à Arthur Sauvé, il parle de la nécessité d'étudier sans plus tarder la question sociale et les lois qui régissent l'économie afin d'améliorer les conditions du peuple canadien-français et les sauver, d'une part des "apôtres de la révolution" qui répandent leur doctrine sulfureuse sur les rives du Saint-Laurent, et d'autre part de la crise économique qui s'aggrave. "Il y a des réformes qui s'imposent à l'attention de nos pouvoirs publics. / Il y a des classes qui souffrent de leurs conditions sociales. [...] Il faut faire quelque chose pour enrayer le mal, si possible. [...] Que faire? Répondre aux besoins du temps présent! [...] Occupons-

⁵⁶ Dans un article sur les ouvriers américains, Antonio Huot dresse le tableau de la progression du vote socialiste aux Etats-Unis (de 2 000 voix en 1888 à plus d'un demi million près de quinze ans plus tard, en 1904). ("La question sociale aux Etats-Unis en 1907", *La Revue canadienne*, 1907, LII, pp.419-427.) Sur la peur du socialisme, je ne peux m'empêcher de citer un auteur libéral qui avait trempé sa plume dans un encrier rempli de vitriol. "La révolution sociale [annoncée par Proudhon] ne pourrait aboutir qu'à un immense cataclysme dont l'effet immédiat serait: De stériliser la terre; d'enfermer la société dans une camisole de force; [...] de faire périr par une famine inopinée trois ou quatre millions d'hommes. [...] Je répudie de toutes mes forces le socialisme impuissant, immoral, propre seulement à faire des dupes et des escrocs!" L'article étire sur deux longues colonnes les épithètes les plus terribles et les images les plus sanglantes. (Anonyme, "Ce que serait la révolution sociale par Proudhon", *Le Soleil*, 18 janvier 1902)

⁵⁷ Paul Leclair, "Ecole d'Enseignement Supérieur, pour les jeunes filles. Cours de M. Edouard Montpetit", *Le Devoir*, 20 janvier 1911.

nous de réforme, d'économie sociale et politique."⁵⁸

La nécessité d'un réformisme social

A partir des travaux de Gérin, on croit habituellement que la sociologie québécoise va prendre une tangente nettement conservatrice et catholique, de réformiste qu'elle était. C'est plutôt le contraire qui se produit. Le Play sera de plus en plus regardé d'un oeil suspect par les catholiques sociaux canadiens-français, non pas en vertu du caractère radical de son oeuvre mais en vertu de son caractère réactionnaire. Il apparaîtra trop compromis avec le conservatisme moral de l'Empire à une époque où les espérances se tournent vers une rénovation générale de la société. Quant à ses disciples, Tourville et Demolins, opposés autant que lui à l'intervention de l'Etat dans la société civile, ils insistaient à temps et à contre-temps sur l'importance de l'initiative privée, ce qui pouvait sembler au lecteur, et était en réalité, une transposition dans la sphère sociale de la loi de la concurrence et de l'individualisme du système économique. Ils se faisaient des adversaires du socialisme, bien évidemment, mais également de cette pensée sociale de l'Eglise surgie peu avant la fin du XIXe siècle à la faveur d'un retour aux idéaux de la coopération et de l'association. Les membres des cercles catholiques, j'ai nommé des gens tels Albert de Mun ou René de La Tour du Pin, après avoir appuyé des idées voisines de celles de Le Play et s'être faits les promoteurs de son École, s'en éloignèrent et révisèrent leurs positions quant au refus de l'intervention de l'État et des groupements sociaux. Après avoir partagé une pensée sociale basée sur la famille, la religion et la propriété, les catholiques progressifs s'entendent pour dire que le patronage (dont Gérin s'était fait le promoteur) ou la morale sociale (même particulariste) n'avaient pas donné les fruits espérés. Les esprits se tournent donc vers les syndicats, non pas les syndicats mixtes, mais des syndicats séparés de patrons et d'ouvriers, organisés de manière autonome et s'affrontant lors des négociations. Pour empêcher le désordre social envenimé par la lutte des classes, les catholiques sociaux ne trouvent pas d'autre solution que d'en appeler aussi à l'intervention de l'Etat. Le pape Léon XIII avalisera cette conversion idéologique du catholicisme social. Ce faisant, il portait un coup dur à la sociologie leplaysienne, que ce soit celle de l'Ecole de la Réforme sociale ou celle de l'Ecole de la science

⁵⁸ Arthur Sauvé, "Economie sociale et politique", *La Revue canadienne*, XLVIII, 1905, pp.416-419.

sociale. Cette dernière ne redoutait-elle pas le pouvoir étatique au point de réclamer... l'abolition des ministères des Travaux publics et de l'Agriculture? Le particularisme fleurait l'individualisme, toute action de l'Etat étant réputée communautaire, et donc néfaste. Dans A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir? Demolins, après une catégorique démonstration, concluait par... la négative. Il y avait là de quoi surprendre des nationalistes canadiens qui souscrivaient de plus en plus aux discours de l'abbé Groulx et l'applaudiront lorsqu'il déclarera Notre Etat français, nous l'aurons!

“C'est ce virage progressivement négocié que ne prend pas la Science sociale qui reste attachée à l'initiative privée et refuse les solutions étatisantes.

Approfondissant leurs recherches, Demolins et Tourville tournent le dos aux préoccupations socialisantes qui saisissent les forces dominantes de la société oeuvrant au rétablissement d'un consensus social. Tandis qu'il est plus que jamais question de collectivisme, de socialisme, d'étatisme, de solidarisme, Demolins et Tourville confirment l'individualisme et aboutissent au particularisme. Allant à contre-courant, ils rompent avec les demandes sociales implicites et explicites qui se portent sur les sciences sociales. Ils s'interdisent ainsi d'exprimer une quelconque force sociale, y compris celle qui les a portés jusque là et dont ils ne suivent pas la mutation: les catholiques devenus ex-libéraux de par l'action de leur fraction “sociale”. Ils se marginalisent en tant qu'école sociologique, au fur et à mesure que leur base sociale s'amenuise.”⁵⁹

Sur la question de l'interventionnisme étatique, il faut faire une exception pour Bouchette, d'ailleurs toujours davantage cité que Gérin, toujours mieux vu des milieux socialement progressifs. Bouchette n'hésitait pas à souhaiter un rôle accru de l'Etat, comme guide et comme soutien de l'économie nationale. “L'Etat seul est assez puissant pour produire les grands résultats de l'industrie organisée.”⁶⁰ Bouchette sera considéré un des précurseurs de la pensée de L'Action française, et Montpetit n'hésitera pas à se réclamer à maintes reprises de celui qu'il appelait un maître. En règle générale, toutefois, le constat d'une méfiance de l'Etat par les le playsiens, et qui plus est par ceux de la branche tourvillienne, demeure. Georges

⁵⁹ Antoine Savoye, “Les continuateurs de Le Play au tournant du siècle”, *Revue française de sociologie*, XXII, 1981, p.239.

⁶⁰ Errol Bouchette, *Emparons-nous de l'industrie*, Ottawa, Imprimerie générale, 1901, p.239.

Kaiser, disciple de Demolins, n'hésitait pas à suivre Jules Lemaître lorsqu'il proposait, pour faciliter le passage au stade social supérieur du particularisme: "supprimer franchement l'étude des langues mortes dans les lycées [jusqu'ici ça va]; supprimer peut-être l'université elle-même, sinon les universités [là ça va mal]; supprimer l'école polytechnique et, généralement, toutes les écoles de l'Etat [ben voyons!]; supprimer les trois quarts, au moins [!], des fonctionnaires; défaire à peu près l'oeuvre administrative de la Révolution et du premier empire [rien de moins]"⁶¹.

En France, l'Ecole dite d'Angers, à laquelle se rattachait par exemple le leplaysien Claudio Jannet, s'opposait aux positions interventionnistes de l'Ecole dite de Liège, laquelle accueillait un discours plus engagé et interventionniste. L'Ecole d'Angers, plus conservatrice et paternaliste, comptait les le playsiens pour membres⁶², tandis que l'Ecole de Liège, convaincue du bien-fondé d'une reformulation de l'ordre économique par l'action des associations, des mutualités et de l'Etat, s'était associée les syndicats catholiques, les catholiques sociaux disciples de Albert de Mun, les Semaines sociales, l'Ecole sociale populaire et l'Association catholique de la jeunesse française⁶³. L'Ecole de la liberté (manchestérienne, faut-il ajouter, celle du laissez faire, laissez passer) s'opposait, comme les gens l'écrivaient alors, à l'Ecole de l'autorité (étatique, s'entend, celle d'une régulation rationnelle et planifiée de l'économie)⁶⁴.

⁶¹ Georges Kaiser, *Au Canada*, Bruxelles, A. Lesigne, 1897, p.393.

⁶² Il y avait bien sûr déjà un interventionnisme social dans la doctrine de Le Play, mais conservateur et paternaliste, ce qui donnait le ton à toute sa politique. Au milieu du XIXe siècle, Le Play n'en passait pas moins pour un anti-libéral.

⁶³ Lire Charles Antoine, *Cours d'Economie sociale*, Paris, Félix Alcan, 1921, pp.259-294. Saint-Pierre résumait une partie du programme de l'Ecole Sociale Populaire en écrivant qu'elle militait en faveur d'une intervention de l'Etat pour la réglementation du travail des femmes et des enfants, la limitation des heures de travail, l'interdiction du travail de nuit, le repos dominical, l'hygiène des usines, des fabriques et des habitations ouvrières, le contrôle des trusts, la sécurité et la prospérité du monde rural. L'auteur rajoutait que cette intervention devait se faire avec une extrême prudence et sans jamais léser les autorités sociales naturelles. (Arthur Saint-Pierre, *Questions et Oeuvres sociales de chez nous*, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1914, pp.40-41.) Nous verrons au prochain chapitre comment ces deux principes contribuèrent à diluer ce que le programme initial de l'ESP avait de novateur et de révolutionnaire.

⁶⁴ "Les économistes libéraux nous diront que "les sociétés sont régies par des lois naturelles aussi bonnes qu'inéluctables; et qu'il faut laisser les individus faire à leur

Ce partage des militants catholiques en deux Écoles divergentes inspirait les débats sur le sol québécois, et lors de la fondation de l'École Sociale Populaire par Archambault, des critiques fusèrent, de la part de laïcs et de clercs canadiens, pour condamner une succursale de l'École... de Liège. L'abbé J. A. d'Amours, proche de l'École d'Angers, trouvait que l'École Sociale Populaire pêchait par excès de socialisme⁶⁵. L'action d'Albert de Mun suscitait la méfiance des intégristes québécois, fidèles à une interprétation conservatrice de l'encyclique Pascendi, promulguée par Pie X en 1907. Des tiraillements, des résistances, voire des conflits débattus au grand jour, accompagnaient donc le changement de paradigme en sociologie. Du libéralisme social, on passait à un solidarisme⁶⁶ un peu partout en vogue dans la sociologie française. "Quant aux directeurs de la Science sociale, au jugement de M. de Clercq, "ils professent avant tout le culte du "moi" et de la force; leurs conceptions sociales ne sont plus chrétiennes". Or, apparemment, cette belle indignation, ces téméraires jugements sont provoqués uniquement par l'attitude irréprochable des collaborateurs de la Science sociale qui, se fondant sur l'observation de faits anciens et nouveaux, prônent l'initiative privée et locale de préférence à l'intervention de l'État en matière économique et sociale, et se montrent mal disposés à seconder les efforts de certains catholiques dont le rêve est de rétablir les corporations ouvrières et autres institutions du moyen âge."⁶⁷ Ce commentaire

guise: car, mûs par l'égoïsme, mobile excellent, ils chercheront ce qui doit leur procurer la plus grande somme de bonheur et de bien-être" (Leroy-Beaulieu). Mais nous ne les croirons pas car nous savons les abus abominables que l'égoïsme, ce "mobile excellent", délivré de toute contrainte a déchaîné sur le monde; et que ce sont précisément les doctrines de ces économistes, trop longtemps dominantes, qui sont responsables de l'état d'anarchie où se débat la société contemporaine." (Arthur Saint-Pierre, *Questions et oeuvres sociales de chez nous, ibid.*, pp.28-29.)

⁶⁵ Lire Victor de Clercq, *Les doctrines sociales catholiques en France, depuis la révolution jusqu'à nos jours*, Paris, Bloud et Barral, 1900-1905, pp.42-49; Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, tome 18, Montréal, Montréal-Éditions, 1946, p.72.

⁶⁶ Le *solidarisme* désigne un courant de pensée en vogue dans la sociologie française au tournant du XXe siècle. Alors que le politicien Léon Bourgeois publie, en 1896, *Solidarité*, le sociologue Célestin Bouglé publie *Solidarisme* en 1913 dans une tentative d'appuyer sur une base scientifique les propos généreux de partage énoncés par le premier. Justifié par le postulat que l'individu est redevable à la société, et que l'équilibre des grands ensembles collectifs repose sur une répartition équitable des richesses, le solidarisme est en sociologie une théorie du collectivisme, de l'intervention correctrice de l'État et de la collaboration des classes.

⁶⁷ Gérin, "La sociologie: le mot et la chose", *Mémoires de la Société Royale du*

exaspéré de Léon Gérin trahit un peu de sa confusion devant la montée d'une pensée sociale de l'association et de la coopération que la branche tourvillienne avait constamment pourfendue⁶⁸. Lorsque l'Université Laval met sur pied son premier cours d'économie politique, son titulaire se dépêche d'annoncer ses couleurs: "“Protéger les droits, aider les intérêts”, paraît être la véritable formule de l'Ecole de Liège et celle qui répond justement aux fonctions de l'Etat. M. de Mun a été le représentant le plus en vue de la dernière école, dans la Chambre française.”⁶⁹ Le discours de la sociologie doctrinale semblait en voie de triompher du discours de la branche tourvillienne. Il en fut au Québec comme en France, où la sociologie le playsienne, science presque officielle du Troisième Empire, finira par se marginaliser et se dissoudre⁷⁰. “Morphologiquement, après la première guerre mondiale, il n'en reste rien ou presque.”⁷¹ Des continuateurs isolés, des intellectuels la pratiquant en dilettante, quelques études assez vite oubliées, voilà ce qui demeure de son prestige ancien. A un catholicisme fait de résignations et de patience, n'ayant à proposer “qu'une charité souvent gênante ou de vagues paroles de consolation”⁷², les catholiques sociaux allaient désormais opposer un catholicisme engagé auprès des masses à rétablir l'ordre et la justice.

Deux articles de Montpetit, reproduisant des conférences données à la Société

Canada, mars 1915, Série III, Vol. VIII, p.343.

⁶⁸ C'est au nom de cette morale tourvillienne que Gérin, avec toute la prudence que suppose, dans le cas de l'extrait cité, la date de sa publication, s'opposera à l'une des initiatives les plus chères à la sociologie de l'ordre: le coopératisme. “On se rend compte comme il serait puéril [...] de se rejeter sur les coopératives de production, efficaces, sans doute, dans certaines champs d'activités économiques, mais illusoire et vouées à l'insuccès quand on veut leur faire prendre la place de l'initiative privée et de la responsabilité personnelle.” (Léon Gérin, “Notre industrie ovine”, *Revue Trimestrielle Canadienne*, Mars 1923, p.34.)

⁶⁹ J.-E. Prince, “A l'Université Laval. Le cours d'économie politique”, *La Vérité*, 14 janvier 1905, p.8.

⁷⁰ Cf Daniel-Rops, *L'Eglise des Révolutions*, Paris, Fayard, 1960, pp.691-695. Gérin ne s'est pas écarté de la doctrine sociale de l'Eglise; à l'époque où s'est fixé son système de pensée, celle-ci n'existait pas, il n'eut donc pas à la refuser. En 1890, l'Ecole sociale catholique, dont pourra se réclamer plus tard Montpetit, n'avait pas vu le jour sous une forme systématique et active au Québec.

⁷¹ Antoine Savoye, “Les continuateurs de Le Play au tournant du siècle”, *Revue française de sociologie*, XXII, 1981, p.333.

⁷² Emile Chartier, abbé, “Action sociale catholique”, *L'Action sociale*, 30 décembre 1907, p.4.

canadienne d'économie sociale de Montréal et devant la Société canadienne d'économie sociale de Québec, illustrent les transformations qui affectent, dans ces années, la pensée sociale, et par incidence la réflexion sociologique au Québec. Dans "Question sociale et Ecoles sociales", après avoir repris le cri de Léon XIII sur la misère imméritée de la classe ouvrière, Montpetit passe en revue les trois principales écoles de son temps, l'École libérale, l'École socialiste, l'École catholique. L'École libérale, d'une part, fait de l'intérêt individuel le mobile des actions humaines, et de l'autre, elle s'interdit le droit d'association sous prétexte qu'elle brime l'inaliénable liberté individuelle. De là l'asservissement du faible, la domination sans limites du fort. "Si vous niez au faible le droit de s'associer, si vous leur enlevez la protection de l'Etat, que voulez-vous qu'ils fassent de leur liberté? Elle n'est plus qu'un vain mot dont ils ne se paieront pas longtemps et dont ils se serviront pour se révolter."⁷³ L'École socialiste s'offusque de la situation réservée aux ouvriers par les tenants de l'École libérale. Les capitalistes favorisant l'inégalité et l'injustice économiques, elle propose d'abolir le Capital. Mais système avant tout théorique, elle finit par reconduire les servitudes sous le prétexte de les abolir car les chaînes du collectivisme ne sont pas moins dures et impitoyables pour être celle de tous⁷⁴. Est-ce à dire que Montpetit rejette entièrement le socialisme? Non pas, car s'il croit les conséquences de son application politique funestes, ses condamnations du libéralisme lui semblent frapper juste, même d'un point de vue modéré. "[...] il a rendu de grands services, dont le moindre n'est pas d'avoir réveillé les esprits et de les avoir fait se tourner vers ceux qui souffrent, et d'avoir ainsi hâté la naissance de cette Ecole Catholique qu'il nous reste à étudier, et dont la doctrine tient dans la célèbre encyclique Rerum Novarum [...]"⁷⁵ Montpetit précise que l'École catholique ne tourne pas la question sociale en une question uniquement religieuse ou morale. Elle cherche la solution du problème dans des moyens positifs. Pour résoudre la crise sociale, elle s'attache à protéger le travail de l'ouvrier en en faisant "une force capable de lutter avec le Capital", entre autres en appuyant l'interventionnisme de l'Etat. Sans lui attribuer un rôle exagéré ni entraver les justes initiatives privées,

⁷³ Edouard Montpetit, "Question sociale et Ecoles sociales. L'École libérale", *Le Semeur*, tome III, no 5, décembre 1906, p.98.

⁷⁴ Edouard Montpetit, "Question sociale et Ecoles sociales. Le collectivisme", *Le Semeur*, tome III, no 6, février 1907, pp.145-150.

⁷⁵ Edouard Montpetit, "Question sociale et Ecoles sociales. Illusion et fausseté du collectivisme", *Le Semeur*, tome III, no 9, mai 1907, p.252.

l'Etat doit être en mesure de veiller aux intérêts des plus faibles en instaurant, par exemple, une législation sociale. Et pour compléter l'action de l'Etat, des associations, situées à mi-chemin de la collectivité anonyme et de l'individualité égoïste, sortes d'unions fraternelles des forces vives de la nation, devront être mises sur pied: association de production, association de consommation, association de crédit, syndicats, etc.

Ce discours de Montpetit, à l'instar de l'enseignement de la sociologie de l'ordre, s'appuyait sur un renouveau de la pensée sociale catholique, amorcé en force avec la parution de l'encyclique *Rerum Novarum*, en 1891. Ce n'était pas la première fois que les chrétiens s'investissaient dans l'action sociale mais, pour la première fois, une encyclique faisait figure de manifeste et venait rallier les initiatives dispersées et entraîner les esprits timorés⁷⁶. A partir de cette date, le catholicisme social, poursuivant l'oeuvre d'intellectuels engagés de la trempe d'Albert de Mun, insufflera aux élites religieuses et laïques la volonté de pratiquer des réformes sociales considérées en leur temps décisives. L'appel à la charité des riches envers les classes laborieuses cédait à la revendication de réformes dans les institutions et la législation. Mais il n'y a là toutefois qu'un léger déplacement de la sensibilité: n'exagérons surtout pas la mobilisation en faveur de l'intervention de l'Etat ou nous risquerions d'être amèrement déçus. En contraste avec les leplaysiens de stricte obédience, les sociologues de l'ordre parlent longuement et fréquemment de législation sociale et de syndicats, néanmoins leurs discours ne sauraient paraître à distance autrement que comme une série de clichés, de voeux pieux et de bonnes intentions. L'évolution est nette, elle n'en est pas moins timide en comparaison de l'évolution à venir. Par exemple, Lortie, citant Le Play, continuait en affirmant que "le bonheur des peuples est en proportion directe de leurs croyances religieuses". "Laissez à la religion et à ses ministres la liberté et la part d'influence qui leur revient, et vous ferez des peuples heureux."⁷⁷ La monographie qu'il avait présentée à la Société d'économie sociale de Paris était censée prouver cette assertion, puisque la sobriété et l'économie de la famille étudiée se reflétaient dans une aisance relative et

⁷⁶ "L'encyclique *Rerum Novarum*, ce n'est pas seulement, pour les travailleurs, la "grande Charte" sociale. Pour le catholicisme social, c'est la doctrine." (Georges Bigo, *Histoire du catholicisme social en France (1871-1931)*, Paris, Domat, 1946, p.49.)

⁷⁷ Stanislas Lortie, "Compositeur typographe de Québec", dans Pierre Savard (ed.), *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968, p.150.

un réel bonheur domestique. Nonobstant cet optimisme religieux, ce ministre du culte n'en fondait pas moins des mutualités, des caisses de secours, encourageait la fondation de syndicats et militait en faveur d'une meilleure législation sociale.

1.1. Une École le playsienne toujours actuelle

Il faut relativiser l'importance de l'oubli de Gérin au Québec jusqu'à sa redécouverte à l'Université Laval dans les années quarante. Arthur Saint-Pierre connaissait très bien tous ses articles et les citait à l'occasion; Lamarche encourageait les professeurs à se servir, dans leur enseignement, "du labeur scientifique d'un Léon Gérin, disciple de Le Play et de Tourville, leur premier représentant au Canada"⁷⁸; Edouard Montpetit disait s'y référer lorsqu'il préparait ses cours. Ensuite Gérin reçut un doctorat honoris causa de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques à la fin des années trente. Ses deux ouvrages furent publiés grâce au encouragement de Montpetit, qui en est chaleureusement remercié en préface. Enfin le seul enseignement qu'il a jamais dispensé le fut à Montréal, à l'Institut de sa nièce, Marie Gérin-Lajoie. Et cependant, il est vrai que, marginalisé, Gérin n'eut pas l'influence qu'il aurait aimé avoir sur ses compatriotes. Et c'est ainsi que Tourville et Demolins n'eurent aucun disciple canadien passé le tournant du XXe siècle - sauf peut-être le Père Lévesque, qui, s'étant plongé le nez dans les ouvrages de Le Play... en avait acquis le goût de suivre l'enseignement de Tourville. "Il [Tourville] a vraiment fait école. Puis-je m'honorer d'avoir essayé, plus tard et de loin, d'être un de ces élèves, sous l'influence de son esprit scientifique et de sa philosophie personnelle si ouverte à l'avenir, et de son interprétation dynamique de l'Évangile?"⁷⁹ Sauf surtout Jean-Charles Falardeau, qui enseigne dans ses cours la méthode mise au point par Gérin et la remet en quelque sorte à l'honneur.

Il en fut autrement de Le Play, dont l'influence continuait à exercer une lointaine emprise sur la pensée des sociologues de l'ordre. Par exemple, Montpetit se laisse classer par certains traits avec les le playsiens. Influencé par le courant d'idée liant la restauration de la France (humiliée par la défaite de 1870 et inquiète de l'industrialisation fulgurante de l'Allemagne) aux classes montantes, éclairées par un enseignement de haut niveau et appuyées par les forces de la science, Montpetit ne

⁷⁸ M.-A. Lamarche, "Les nouveaux Docteurs "honoris causa" de l'Université de Montréal", *Revue dominicaine*, Vol. LII, tome II, juillet-août 1946, p.5.

⁷⁹ Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, tome 1, Montréal, La Presse, 1983, p.41.

revint jamais sur sa conviction du salut de la nation canadienne-française par l'élite. En 1907, fraîchement débarqué à Paris, il s'était inscrit à l'École libre des sciences politiques, fondée par Emile Boutmy et avait suivi les cours d'Anatole Leroy-Beaulieu, de Paul Leroy-Beaulieu, d'Albert Sorel et de Claudio Jannet. Il pouvait ainsi s'initier à l'auteur des *Ouvriers des deux mondes*, dont Boutmy continuait à commenter les thèses. Cette initiation s'est continuée bien au-delà des cours dans la capitale française, puisque Montpetit, en 1936, au moment où l'École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal fête son quinzième anniversaire, continuait de se réclamer de l'oeuvre de Le Play et plaçait ce dernier bien haut dans le panthéon de son École.

Après le premier engouement autour de l'oeuvre de Le Play, son influence se continue de manière diffuse et les travaux des sociologues catholiques entrent doucement dans les bibliothèques des particuliers. Il n'est pas étonnant que Groulx, dans *L'Appel de la race* (1922), ait dressé une liste des ouvrages menant à la conversion au nationalisme de son héros, Jules de Lantagnac, qui comprenait des leplaysiens connus: Frédéric Le Play, l'abbé de Tourville, la Tour du Pin, Charles Périn, Charles Gide, Charles Antoine, le Comte Albert de Mun. "Là l'attendait la première secousse. La lecture de ces ouvrages lui apporta une sorte d'éblouissement."⁸⁰ Cet "effet prodigieux", l'historien peut le deviner chez une génération complète, en dépit de la forte résistance de tout milieu conservateur pour les idées nouvelles. Dans les rayons des bibliothèques des collèges classiques, où se côtoyaient les auteurs du XVIIIe siècle et des romanciers ou publicistes catholiques du XIXe siècle (dont Veillot, Bazin, Bordeaux et Bourget), une place était faite à l'oeuvre de Le Play⁸¹. Tranquillement, insensiblement, la pensée sociologique du grand maître français était apprivoisée par toute une frange d'une génération.

Le Play continuait aussi à faire peser son influence sur les sociologues de l'ordre au chapitre de la méthode. La méthode monographique et l'insistance sur le budget familial ne seront pas abandonnées avec l'oubli de l'idéologie particulariste de la branche tourvillienne ou de l'idéologie paternaliste de la Réforme sociale. Le Père Archambault disait préférer la méthode des budgets familiaux à toute autre. Lors du premier congrès de tempérance, l'évaluation des conséquences de l'alcoolisme sur la vie des travailleurs avait fait l'objet d'un compte-rendu par l'abbé

⁸⁰ Lionel Groulx, *L'Appel de la race*, Montréal, Fides, 1956, p.100.

⁸¹ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois: formation et engagement (1919-1939)*, Montréal / Paris, L'Harmattan, 1996, p.98.

Edouard Guay. Il avait appliqué à la méthode de Le Play à son objet d'analyse, interrogeant le budget de deux familles représentatives de la paroisse de Saint-Malo, à Québec. Cependant, si les colonnes des dépenses et des recettes du cultivateur sobre étaient détaillées, celle du cultivateur buveur ne l'étaient pas, c'est le moins que l'on puisse dire. Dans la colonne des recettes, le lecteur pouvait lire "Le faible revenu d'une terre mal cultivée", et dans celle des dépenses "Luxe, boisson; voyages, boisson; soirées, boisson; etc, boisson; etc boisson". En bas du tableau, Guay avait écrit une seule phrase: "Résultat final: des dettes"⁸². Quant au père Alexis, un capucin, qui fut un des premiers à fait connaître au Canada l'Encyclique *Rerum Novarum* de Léon XII et qui s'est passionné pour la science sociale de type le playsien sans que sa contribution ne soit jamais reconnue, un des premiers propagateurs de la pensée de l'Encyclique sociale *Rerum Novarum* au Canada, il a suivi la méthode le playsienne dans son analyse de la situation des ouvriers dans le secteur de la chaussure à Québec. Ayant choisi des artisans représentatifs de leur corporation, par leur travail autant que par leur famille à charge, Alexis établissait le budget des ménages par recettes et dépenses. Cette analyse sommaire lui permettait de conclure que les ouvriers de ce secteur d'activités ne gagnaient pas assez pour vivre décemment et qu'il fallait donc encourager la création de caisses populaires, de coopératives et de "maisons ouvrières"⁸³. Dans un ouvrage intitulé *Une paroisse canadienne. Monographie*, le père Alexis avait emprunté la méthode de Le Play pour décrire la vie des habitants de la paroisse Saint-Paul, entre autres, en dressant le budget d'une famille type⁸⁴. Son inventaire des propriétés comprenait notamment les vêtements, les ustensiles, le linge et les meubles, celui des recettes le travail aux scieries et le travail d'hiver, celui des dépenses les frais d'alimentation, le loyer, le chauffage, les frais de culte et les frais de maladies. Sans être très détaillé et minutieux, le travail sociographique était honnête, puisqu'il finissait sur une véritable analyse de la situation économique des familles de journaliers au Canada français.

⁸² Edouard Guay, "Budgets du cultivateur sobre et du cultivateur intempérant", dans: *Premier congrès de tempérance du diocèse de Québec*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale catholique, 1911, pp.688-691.

⁸³ Alexis, "La question sociale et l'industrie de la chaussure. Coup d'oeil rapide jeté sur la situation des ouvriers qui vivent de cette industrie, à Québec. Des chiffres qui peuvent fournir matière à réflexion", *L'Action sociale*, 22 février 1909, p.1.

⁸⁴ R. P. Alexis, capucin, *Une paroisse canadienne. Monographie*, Québec, Bureaux de la Nouvelle-France, 1902, pp.12-15.

Le Père Gonzalve Poulin avait suivi des cours sur Le Play à Paris, où la théorie du maître recevait l'appui des sociologues catholiques espérant faire contrepoids à l'influence de Durkheim. Dans ses cours, le Père Poulin faisait une large place à la théorie de Le Play, décrivait la famille souche, la famille instable et la famille patriarcale, rappelant les applications canadiennes du modèle par Gérin, tentant de comprendre les bouleversements du cadre social de la famille à l'intérieur des structures de la société moderne⁸⁵. Il insistait sur l'étude détaillée du budget de la famille ouvrière (entendue au sens que lui donnait Le Play), fondement de l'enquête et donc de la science sociale. "Nous croyons, avec Le Play, qu'il suffit d'étudier la famille ouvrière d'un pays pour en connaître toute la société. En effet, la famille ouvrière présente à l'observateur social le mode de vie le plus simple et le plus saisissable. Elle constitue l'élément social le plus réceptif des conditions de vie, de pensée, de moeurs imposés par le milieu de travail et les cadres sociaux. A ce titre, elle reflète le plus fidèlement une civilisation donnée."⁸⁶ Les étudiants de l'École des Sciences sociales de Laval des années quarante s'appliquaient ainsi à manier la typologie le playsienne dans leurs monographies sur la famille canadienne⁸⁷. Des recherches empiriques sont conduites qui insistent sur le budget familial dans

⁸⁵ Gonzalve Poulin, "Le cadre social de la famille", *Nos Cours*, II, 6, 1940-1941.

⁸⁶ Gonzalve Pooulin, "Le budget familial", *Nos Cours*, II, 10, 1940-1941.

⁸⁷ Un exemple parmi d'autres, Lionel La Berge dépose une thèse en 1948 dans laquelle il cite en bibliographie les travaux de Burgess (2), Hughes (2), Miner (1), Sorokin (1) et Falardeau (1), mais surtout Gérin (7) et Le Play (5). La thèse est organisée sur le patron des études le playsiennes. L'auteur parle d'abord du lieu (la paroisse de l'Ange-Gardien), puis de la famille, en découpant les chapitres selon son origine, de son histoire et de sa vie matérielle (habitation, entretien de l'habitation, régime alimentaire, mises en conserves, arts domestiques, hygiène), ensuite des loisirs et de la vie sociale, pour passer ensuite à l'atelier de travail (dépendances de la ferme, cheptel et instruments aratoires), et enfin aux organismes extérieurs, dans lesquels on retrouve la religion, la voisinage et la paroisse. Il associe la famille étudiée au type quasi-communautaire à partir des critères le playsiens: les membres du foyer associent leurs efforts dans l'exploitation de la ferme, le caisse commune de la famille assure la satisfaction équitable des besoins des membres, les contacts sont fréquents et étroits avec les membres qui ont quitté le foyer, l'un des fils, qui dans ce cas-ci n'est ni le cadet ni l'aîné, est choisi comme héritier et remplace le père lorsque celui-ci ne peut plus travailler. Ce genre de thèse qui marie analyse objective et méthodologie le playsienne n'est pas rare à la Faculté des Sciences sociales, bien au contraire il constitue en quelque sorte la norme. (La Berge, Lionel, *L'Habitant de la côte de Beaupré. Monographie d'une famille rurale de la banlieue de Québec*, Thèse présentée à la Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 1948.)

l'analyse des structures sociales d'une société. C'est ainsi que l'influence de Le Play se fait sentir très tard dans le siècle. L'enseignement positiviste de l'École des Sciences sociales de Laval y puisait une partie de sa justification. Dans sa thèse déposée dans les années quarante à l'École des Sciences sociales de Laval, Cyrille Felteau parle de l'École mécaniciste (avec Vilfredo Pareto), de l'École géographique, de l'École organiciste, de l'École démographique, de l'École économiste (avec Karl Marx) et de l'École de Le Play, dont il dit qu'elle une des plus éminentes en sciences sociales et qu'elle constitue "un des meilleurs systèmes de sciences sociales"⁸⁸.

J'irais plus loin et ferais une hypothèse osée. Il est possible que Jean-Charles Falardeau lui-même ne se soit que malaisément dépris du modèle d'analyse le playsien. N'a-t-il pas "toujours" porté une "attention saisissante" à "la description des réseaux de parentèle et des relations familiales; l'équivalence dynamique entre la grandeur de la famille et la grandeur du patrimoine; les modalités et les conséquences de la transmission de la terre paternelle; le cycle de la famille et son association intime avec les croyances et les pratiques religieuses; les composantes de la stratification sociale"⁸⁹? Et je pourrais ajouter pour compléter le tableau: les conséquences de la complication sociale. N'est-il pas possible d'interpréter les savantes analyses de la littérature canadienne de langue française signées par Falardeau dans les années soixante à partir du modèle méthodologique initié par Le Play. Dans un chapitre de *Notre société et son roman*⁹⁰, repiqué d'un article publié dans *Recherches sociographiques*⁹¹, Falardeau s'attache à poser les jalons d'une sociologie du roman québécois contemporain. Loin de délaissier l'étude empirique de la société québécoise, il croit nécessaire de la scruter plus en profondeur à partir de la lorgnette de la littérature, celle-ci permettant de mettre à jour le sens voilé par "l'opacité enveloppante du tissu social". En reportant ses études positives sur l'univers social de la société dans le monde rêvé et transposé des oeuvres romanesques, il croit possible de dresser une topographie sociale dans laquelle se

⁸⁸ Cyrille Felteau, *La méthode en sciences sociales*, Thèse, École des Sciences sociales, Université Laval, [circa 1942], p.9.

⁸⁹ Jean-Charles Falardeau, "Présentation. Il y a cinquante ans, un village", dans: Horace Miner, *Saint-Denis, un village québécois*, Montréal, Hurtubise-HMH, 1985, p.7.

⁹⁰ Jean-Charles Falardeau, *Notre société et son roman*, Montréal, HMH, 1967, pp.75-100.

⁹¹ *Recherches sociographiques*, V, 1-2-, janvier août 1964, pp.123-144.

succèdent, exactement comme dans la méthode de Le Play, “les cadres géographiques de l’existence, les familles, certaines institutions dominantes, des types professionnels significatifs, les classes sociales”. D’abord, l’occasion est faite de passer en revue le cadre géographiques de plusieurs romans, insistant tout particulièrement sur la polarité ville-campagne. Ensuite, d’insister sur le rôle primordial de la famille dans la conduite de l’action romanesque. “Tantôt latente ou obscure, tantôt manifeste, toujours exigeante, cette puissance modèle le caractère des personnages, dispose les éléments de leur destin, détermine les conditions de leurs drames. En certains cas, la famille est elle-même le personnage central de l’histoire.”⁹² Là-dessus Falardeau revient sur les deux types principaux de familles canadiennes mises en scène dans les romans: la famille ouvrière et la famille bourgeoise. A la section consacrée aux institutions, l’auteur passe brièvement en revue la paroisse, l’armée, l’usine, le collège et l’hôpital. Les types professionnels énumérés sont le prêtre, le juge, l’homme d’affaires, l’écrivain, le fonctionnaire. Et enfin, les classes sociales sont fonction des structures religieuses, économiques, politiques. Or, par coïncidence, l’analyse de Falardeau conclut à chaque fois à une critique de la société québécoise sur la base du modèle particulariste de Gérin, peu importe les éléments mis à jour et les oppositions constatées. Le contraste entre la ville et de la campagne est gommé par un jugement péremptoire sur leur commune homogénéité. Chacun des deux types de famille suggère à Falardeau une critique du communautarisme de la famille canadienne-française, son écrasement de l’individualité et son étouffement de l’initiative. La paroisse enferme les croyants, l’armée brise les rebellions, l’usine détruit les consciences, le collège brime les audaces et l’hôpital accueille les éclopés du corps et de l’esprit. En ce qui regarde les professions, seuls les chefs d’entreprise ne s’en sortent pas trop mal, mais ils sont rares et souvent anglais. Quant à l’ambition sociale, elle se ramène soi-disant à deux attitudes principales: l’acceptation et la contestation, la première primant très largement sur la seconde. Il semble que Falardeau applique sur la trame des romans québécois une grille de lecture empruntée à l’étude des sociétés concrètes pour y découvrir ce qu’il y cherchait au départ: la preuve que le Québec étouffe dans un carcan social et religieux, que la mère domine la famille et castre ses fils, que l’initiative est brimée par la censure ou la répression et qu’au fil de l’évolution du roman québécois, se découvrent des révoltes sourdes, un relâchement des contraintes et des expressions personnelles et neuves.

⁹² Jean-Charles Falardeau, *Notre société et son roman*, *op. cit.*, p.80.

2. La sociologie doctrinale

La sociologie doctrinale canadienne-française est l'écho de préoccupations qui lui viennent de plus loin qu'elle et dont elle est la formulation scientifique et rationnelle. Si l'on me permet de schématiser grossièrement, je dirais que la sociologie de l'ordre se laisse résumer à deux caractéristiques principales, à savoir le nationalisme de type groulxien, et la doctrine sociale de l'Église catholique. C'est en conjonction de ces deux grands courants idéologiques, fortement appuyés et savamment architecturés, que la sociologie de l'entre-deux guerres a pris naissance, s'est développée et a prospéré. Ne pas aborder la question du nationalisme groulxien ni de la doctrine catholique, sinon pour les réfuter en deux petites phrases, c'est forcément s'empêcher de rien comprendre aux travaux et aux analyses sociologiques de cette période de l'histoire de la sociologie québécoise. Esdras Minville, Stanislas Lortie, Arthur Saint-Pierre, Victor Barbeau, soit les grands noms de la sociologie doctrinale, ont tous été sans exception - mais à des degrés divers et selon des modalités chaque fois différentes - des nationalistes canadiens-français. Le Père Lévesque lui-même, nous aurons à y revenir, débute sa carrière par des déclarations nationalistes qui frisent l'indépendantisme, se disant avec fierté un disciple de l'abbé Groulx. Et lorsque Minville exige des subventions aux études sociales sur le milieu canadien-français afin que puissent être dégagés et connus les faits politiques, sociaux, démographiques, financiers, commerciaux et industriels dans le creuset desquels se joue le destin du peuple, c'est toujours en fonction de l'élaboration d'une politique adaptée aux besoins de la population canadienne de langue française, non plus en continuité avec la tradition nationaliste libérale représentée par Gérin, mais dans le sillon d'un nationalisme traditionaliste et ethniciste. Quant à la doctrine sociale de l'Église, elle inspirait à ce point la sociologie de l'ordre, que ses principaux artisans n'hésitaient pas à se dire des sociologues catholiques. "Vous croyez, s'exclamait Groulx en parlant de Minville, à l'existence d'une sociologie chrétienne. [...] Vous croyez que la sociologie catholique est éminemment applicable à la réalité contemporaine et qu'elle possède assez de sève et de vigueur créatrices pour enfanter l'ordre nouveau, nous refaire, aussi bien, une société, un monde habitables."⁹³

⁹³ Lionel Grioux, "Présentation de Esdras Minville", *Société Royale du Canada*, no 2, année académique 1944-1945, p.12. Dans *Le Devoir* du 4 et 5 mars 1946, le chanoine, fidèle à la doctrine sociale, donnait son adhésion et sa caution à la

2.1. L'idée d'ordre

Ni révolutionnaires, ni simples réactionnaires, les sociologues doctrinaux se tenaient quelque part entre les deux, dans le clan des *traditionalistes*, c'est-à-dire des catholiques partagés par la volonté de refaire la chrétienté et le refus d'un retour à l'Ancien Régime médiéval. Si j'ai baptisé la sociologie de l'entre-deux guerres "sociologie de l'ordre", c'est que la notion d'ordre occupe dans la pensée de celle-ci une place singulière et nodale⁹⁴. Le cas de l'Ecole Sociale Populaire est instructif, elle qui publiera une revue intitulée l'*Ordre nouveau* et qui rêvera d'établir un ordre social moral et charitable.⁹⁵ Or, cette notion d'ordre nous apparaît curieusement contradictoire avec une lecture sociologique, à nous qui avons appris à concevoir la société en termes de rôles et de fonction, là où les sociologues doctrinaux s'obstinaient à voir des statuts et des devoirs.

Prise dans son esprit général, la sociologie doctrinale reprend le thème de l'inégalité naturelle des êtres humains, chacun recevant une tâche et un rôle complémentaires dans l'économie de l'ensemble. La théorie contractuelle à la Rousseau est une erreur déplorable, source d'anarchie dans un cas ou de dictature dans l'autre. L'homme est un être social, condamné à vivre en société et à grandir dans la cellule élémentaire de la famille, subissant les contraintes libératrices de l'éducation. Il ne peut pas faire ce qui lui plaît. Laissée à elle-même, une liberté définie comme une absence de contraintes aboutit à la licence, alors que la vraie liberté est une conformation aux préceptes de la raison, elle est obéissance à une règle suprême inculquée à l'enfant par une éducation chrétienne et humaniste. De là la naturalisation que la sociologie des origines fait subir à l'idée de société. Il est vrai que pour elle la nation est un groupement humain qui ne ressortit pas de la biologie mais de l'histoire, de la culture "Une nation n'est ni un fait économique, ni, en dépit de l'opinion courante, un fait politique. C'est un fait sociologique, une communauté

sociologie des pontifes romains (cité par Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, tome IV, Montréal, Fides, 1970, p.20).

⁹⁴ "[...] la notion d'ordre, concept organisateur de toute cette matière, clé de voûte de tout cet édifice doctrinal". (Gilles Routhier, "L'ordre du monde. Capitalisme et communisme dans la doctrine de l'Ecole sociale populaire, 1930-1936", *Recherches sociographiques*, vol. XXII, no 1, janvier-avril 1981, p.12.)

⁹⁵ *Ibid.*, p.12.

de culture.”⁹⁶ Cependant la structure interne de la nation, son armature sociologique en quelque sorte, se trouve définie par un schématisme si rigide, qu’elle apparaît davantage, sous d’assez superficielles particularités locales, comme une chose réifiée agencée depuis l’aube de l’humanité en divisions immuables. En d’autres termes, la nation s’imbrique dans un ordre social, carcan implacable et monolithique, dans lequel elle n’est plus qu’un fait naturalisé dont le devoir être moral entretient le même rapport que le spécimen entretient avec l’espèce. Dans un tel contexte, les classes sociales existent, mais de façon constitutive à la vie sociale, comme un fait éternel, qui découle de la nature des choses. La société est fatalement inégalitaire, les hiérarchies lui étant en quelque sorte coextensives; et s’il est vrai que la mobilité individuelle existe, que l’homme peut toujours s’élever à force de travail et d’intelligence, ou déchoir faute de ténacité ou de prévoyance, il n’est pas moins vrai que l’inégalité demeure au milieu de ce mouvement incessant. On peut monter puis descendre les échelons de la hiérarchie sociale, qu’importe, puisque l’échelle demeure?⁹⁷

Comment croire que les hommes puissent être un jour égaux alors qu’ils partagent si peu de qualités, qu’ils sont si visiblement dissemblables, uniques, divers dans leur figure et leur esprit, riches d’idiosyncrasies innombrables. Mettre un chanteur à la place d’un plombier, un plombier à la place d’un chef d’entreprise, un chef d’entreprise à la place d’une danseuse de french-cancan, cela est impossible, cela est farfelu. Les hommes ne sont pas interchangeables, répètent les sociologues de l’ordre, car ils ne partagent ni la même attitude morale, ni la même utilité sociale, ni les mêmes talents. Il est par conséquent aberrant pour eux de réclamer, comme le font les socialistes, une égalité de fait par la simple raison d’une égalité de nature.

⁹⁶ Esdras Minville, “Education nationale et sociale”, *La Jeunesse*, Les Semaines sociales du Canada, Montréal, 1946, p.269.

⁹⁷ “Ce ne sont pas les hommes qui ont créé les classes; elles sont nées spontanément des conditions, des exigences de la vie en commun. Ne les retrouve-t-on pas d’ailleurs à tous les échelons de la vie: dans le règne animal, dans le règne végétal et dans le règne minéral, comme une manifestation spontanée de l’ordre, de la hiérarchie? [...] Ces groupements ont hélas! je le sais, soulevé des récriminations. Dénaturés, faussés, ils sont même devenus, par l’esprit destructeur juif, un ferment de guerre sociale. Cela ne change rien à leur principe, pas plus que cela ne porte atteinte à leur légitimité. Il n’y a pas d’égalité dans la nature; il ne saurait y en avoir davantage chez les hommes.” (Victor Barbeau, “La bourgeoisie et la culture”, *L’Avenir de notre bourgeoisie*, Montréal, Editions Bernard Valiquette, 1939, p.61.)

“L’inégalité des conditions humaines est inévitable et voulue par la Providence.”⁹⁸ Chacun a sa place en société, qui est la bonne, et le simple manoeuvre, prenons-le pour exemple, ne saurait prétendre à la place de l’ouvrier qualifié, du patron ou du physicien, ni à leur salaire. Traiter la question des classes sociales ne représente donc pas une occasion pour les sociologues de l’ordre de revenir sur le contexte socio-économique qui les conditionne, il représente plutôt l’occasion de souligner la réalité indéniable de ce fait social, sa vérité indubitable, et révéler du coup la nécessité de préserver l’organisation hiérarchique de la société. Les classes sociales ne découlent pas d’un égoïsme humain qu’il suffirait de sagement refouler pour les voir s’évanouir comme par enchantement, elles plongent leurs racines dans l’obligation de reproduire au niveau de la société globale l’harmonie naturelle que l’on retrouve, par exemple, dans la famille entre les individus qui la composent. Par analogie, le père suppose une élite, le pourvoyeur des travailleurs, l’éducateur une police, et ainsi de suite. A l’instar de la famille, la société s’organise entre des groupes assurant chacun à leur manière l’ordre de l’ensemble. C’est pourquoi aspirer au nivellement futur des conditions sociales est une idée chimérique et dangereuse. Les groupements naturels (“caractérisés par des habitudes, des goûts, des tendances, des idéaux divers et multiples”) ne sauraient se fondre dans un groupement unique, sinon à provoquer une anarchie si grande, que les hommes n’auraient plus d’égalité que dans leur commune déchéance. De même les classes sociales étant des entités naturelles, il ne sert à rien de critiquer leur existence en tant que classes, et il serait funeste de les forcer à se fondre ensemble. La prospérité vient d’une harmonie entre les éléments qui composent une nation; cet équilibre fait-il défaut en un point, voilà la société tout entière prise d’un malaise économique et social, ainsi que l’organisme suffoque et frôle la mort si seulement son organe respiratoire tout à coup fait défaillance. “Chaque classe a des devoirs très nets, spécifiques.”⁹⁹ La société est par définition une organisation humaine stratifiée en couches, dont l’équilibre dépend de la stabilité des agencements et des relations d’étroites interdépendance qui se présentent en elle. “Qu’on le veuille ou non, toutes les classes d’une même société sont solidaires [...]”¹⁰⁰ N’est-ce pas le philosophe Maritain qui n’avait de cesse dans ces années

⁹⁸ Esdras Minville, “La juste répartition des richesses”, *L’Ordre social chrétien*, Montréal, Semaines sociales du Canada, 1932, p.74.

⁹⁹ Victor Barbeau, “La bourgeoisie et la culture”, dans: *L’Avenir de notre bourgeoisie*, Montréal, Bernard Valiquette, 1939, p.64.

¹⁰⁰ Esdras Minville, “Quelques aspects du problème social dans la province de Québec”, *L’Actualité économique*, I, VII, octobre 1938, p.424.

d'affirmer avec le pape la nécessité de préserver la *diversité dans l'unité*, ce qui est résumer admirablement le paradoxe de cette société décrite par les sociologues doctrinaux à la fois diversifiée et fraternelle, c'est-à-dire unie en ses divisions par des responsabilités mutuelles.

Une société ne va pas sans une hiérarchie entre les groupements qui la composent; elle ne peut se passer davantage, pour les sociologues de l'ordre, de quelque forme d'autorité qui puisse coordonner les efforts et diriger les ambitions de chacun. "Qui dit société dit autorité."¹⁰¹ C'est que l'unité de la communauté prend forcément racines dans l'unité de l'autorité qui s'exerce sur elle. "S'il est vrai, ainsi que le définit Claude Bernard, que la vie, celle de la plante, de l'animal, et du corps social, est "la réalisation d'une pensée coordonnatrice", on comprend qu'une nation chez qui n'existe pas une pensée supérieure assez forte pour coordonner toutes les énergies de la masse et les ordonner au bien commun, n'est plus qu'une bande, une sorte de troupeau, que travaillent des forces contradictoires, et chez qui les forces d'ordre elle-mêmes se muent en forces de désagrégation et de déchéance."¹⁰² Sans cette pensée coordonnatrice, la société prendrait la forme d'un polypiers humains sans attaches et sans liens, sorte d'agrégat anonyme sans cesse composé et décomposé au hasard des rencontres et des événements. Les sociologues doctrinaux refusent par voie de conséquence de reprocher aux groupes faisant parties de l'élite de la population de se faire obéir des classes plus humbles, de les diriger, de les commander. Que soit perdue, disent-ils, ne serait-ce que temporairement, le principe de direction, les classes de la société manqueraient bientôt à leurs fonctions et l'ordre social serait brisé. Le respect de la hiérarchie naturelle de la société, des rôles attachés aux statuts et des lois de l'autorité légitime préserve l'ordre sans lequel il n'est pas de progrès.

De là l'apparente, et souvent la réelle forme abstraite des écrits des sociologues doctrinaux. De là également l'aspect figé et négatif de leur prose. "The interpretation of social changes in the modern world seems itself to be distorted by a fixed set of imported clichés, negative attitudes, and dogmatic condemnations, viz., as regards urban life, education, feminism, social legislation, etc. The end-product is unrealistic, defensive, and reactionary when one would have hoped for a dynamic

¹⁰¹ Abbé Cloutier, "L'autorité patronale", *Les Semaines sociales du Canada*, 1927, p.230.

¹⁰² Esdras Minville, *La politique qu'il nous faut*, Montréal, *L'Association catholique de la Jeunesse Canadienne*, 1932, p.11.

and genuinely universal outlook.”¹⁰³ Pour Falardeau, une soumission totale, parfois aveugle, à la pensée officielle du Vatican, une reproduction intégrale des thèmes développés dans les Encycliques, une absence surprenante de sens critique font des sociologues doctrinaux des moralistes plus que des scientifiques. Il critique chez eux une pensée qui survole la réalité positive, engage la discussion scientifique au niveau de la théologie et prend prétexte de la sociologie pour distribuer des condamnations tirées d’une morale chrétienne étriquée. Or Falardeau, s’il n’a pas tout à fait tort, n’a pas tout à fait raison non plus, et je crois que les textes des sociologues de l’ordre méritent qu’on leur rende un jugement plus nuancé. C’est que la sociologie doctrinale vise dans une égale mesure à préserver un ordre traditionnel menacé par la marche du progrès et à instaurer un ordre nouveau par la conduite de réformes qui tranchent avec l’apparence de statisme de sa réflexion sur la nature de la société. En d’autres termes, cette sociologie ne se contente pas d’énoncer la nature véritable et éternelle de la société, elle tente aussi d’apporter des correctifs aux ratés de l’économie et aux dysfonctionnements de la politique.

2.2. L’idée de doctrine

Dumont a raison d’affirmer, parlant des années trente, que “la constante recherche d’une *doctrine* marque cette période”¹⁰⁴. “[...] il faut admettre, déclare le premier directeur de l’École des Sciences sociales de Laval, que le mal de notre temps, le mal moderne, est surtout le mal des esprits - le mot est de Mgr D’Hulst. Et donc c’est aux intelligences malades qu’il est urgent de porter le remède, c’est du côté des doctrines qu’il est nécessaire de faire converger tous les efforts.”¹⁰⁵ L’abbé Lortie espère, pour sa part, la formulation de cet idéal de principes et de valeurs sans lequel la société serait livrée au chaos. “Et, en son âme d’apôtre, il se disait que, de nos jours plus que jamais, il faut aux travailleurs un idéal religieux qui les oriente et

¹⁰³ Jean-Charles Falardeau, compte-rendu de Marie Agnes de Rome Gaudreau, *The social Thought of French Canada as Reflected in the Semaine Sociale*, dans: *The Canadian Historical Review*, XXVII, 3, septembre 1946, p.316.

¹⁰⁴ Fernand Dumont, “Du début du siècle à la crise de 1929: un espace idéologique”, dans: Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Havey et Jean-Paul Montminy, *Idéologies au Canada français (1900-1929)*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1974, p.9.

¹⁰⁵ Arthur Robert, “L’abbé Stanislas-Alfred Lortie”, *La Nouvelle-France*, tome XII, no 9, septembre 1912, p.421.

une forte influence chrétienne qui les régisse; que, sans l'influence sagement combinée des lois divines et humaines, de la charité et de la justice, de l'autorité et de la liberté, la société, mise à sac par les appétits et par les rancœurs, se couvrira de barricades et de ruines."¹⁰⁶ Lorsque Montpetit se prend à justifier l'enseignement des sciences sociales à l'université, il insiste sur la nécessité, d'une part de contribuer à former l'esprit d'une élite d'ingénieurs, de médecins ou d'avocats, au sens social, et d'autre part, de préparer des spécialistes capables de lier leur action à une philosophie sociale. Formuler une doctrine devenait l'objectif d'une Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques de Montréal tournée vers le relèvement de l'économie nationale.

Les Encycliques définissent d'emblée la sociologie en termes doctrinaux, puisqu'elles lui assignent la double tâche de servir la diffusion de la doctrine sociale catholique, et de favoriser l'application concrète des principes contenus dans les encycliques sociales. La sociologie ne reçoit pas d'abord la tâche de dégager les valeurs ou les phénomènes sociaux de la société canadienne, elle vise à trouver les voies pratiques par lesquelles des valeurs connues et tenues pour éternelles, celles de la doctrine sociale de l'Église, pourront s'incarner dans la vie quotidienne des Canadiens. Il ne s'agit pas d'apprendre pour savoir, puisqu'on sait déjà, mais d'apprendre pour agir selon ce qu'on sait; les faits sont étudiés et examinés en relations avec les principes chrétiens, afin que la morale devienne un fait. Les réunions annuelles des Semaines sociales illustrent bien ce parti-pris doctrinal de la sociologie des origines. "The Semaine Sociale never claimed to use only empirical methods; it aimed rather to diffuse the social doctrine of the encyclicals and of the Catholic Church while basing its teachings on philosophy and theology.[...] To the French Canadian elite of the Semaine Sociale, sociology is a practical discipline, based on sound philosophy and theology. Which studies the doctrine of the social encyclicals and examines the data on social problems in the light of the social teaching of the Church."¹⁰⁷ Il y a résumé dans cette citation tout le fossé qui nous sépare désormais d'une sociologie qui fait étalage de sa doctrine comme doctrine

Faut-il dénier par conséquent, en invoquant l'aspect doctrinal de la sociologie

¹⁰⁶ L.-A. Pâquet, Mgr, "L'abbé Stanislas-Alfred Lortie", Québec, *Annuaire de l'Université Laval*, L'année académique 1913-1914, no 57, 1913, pp.170.

¹⁰⁷ Marie Agnes de Rome Gaudreau, *The Social Thought of French Canada as Reflected in the Semaine Sociale*, Washington, The Catholic University of America Press, 1946, pp.239-240.

de l'ordre, toute place dans une histoire de la sociologie québécoise? Je ne le crois pas. Il faut faire toutefois attention au mot "doctrine", puisque nous en avons perdu aujourd'hui le sens primitif. Il désignait il n'y a pas si longtemps, dans les textes des sociologues de l'ordre, un projet de société. Et qui reprocherait à la sociologie doctrinale d'avouer le projet de société sur lequel elle repose? La doctrine définissait jadis un ensemble cohérent de principes, appuyé sur des axiomes et des postulats sur la nature de la société, utile à éclairer l'action. Elle débouche donc sur des finalités normatives qui s'imposent aux faits. Elle est en quelque sorte une idéologie explicite, formulée, consciente. "On peut proposer la distinction suivante entre les "doctrines" d'avant 1950 et les "projets de société" des intellectuels [des années d'après-guerre]: les premières étaient basées sur des axiomes philosophiques concernant la nature de la société; les seconds sont fondés sur des postulats théoriques concernant la structure de la société. Les intellectuels [de l'après-guerre] feraient donc exactement le même métier que ceux de 1930, sauf qu'il y aurait eu une mutation dans leur mode de connaissance."¹⁰⁸ Malgré l'étrangeté de leur pensée, malgré les failles évidentes de leur méthodologie et les parti-pris explicites de leurs oeuvres, il est par conséquent naturel de reconnaître aux sociologues du début du XXe siècle "une place de plein droit dans une histoire de la sociologie québécoise"¹⁰⁹.

3. La pensée critique de la sociologie doctrinale

La sociologie doctrinale, comme la sociologie le playsienne, fait fond sur une vision du monde qui détermine ses postulats scientifiques et en influence la méthodologie et la critique. Dans les pages prochaines de ce chapitre, j'exposerai la conception de la société des sociologues doctrinaux. Pour mieux en dégager les inflexions et les articulations, je n'aurai d'autre choix que d'exposer aussi les conceptions sociétales auxquelles elle s'oppose. Je me contenterai d'un résumé plutôt schématique. La sociologie doctrinale n'est pas le fait d'un seul homme, comme c'est le cas pour la sociologie le playsienne de la branche tourvillienne. Elle montre une unité sans cesse contestée par des subtilités d'interprétation et des divergences idéologiques de forme. Il ne saurait être question pour moi de refaire le chemin de la pensée de Minville, Archambault, Saint-Pierre et Montpetit sur chaque sujet abordé

¹⁰⁸ Nicole Gagnon, "La sociologie doctrinale", texte photocopiés, Département de sociologie, Université Laval, p.3.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p.1.

dans ce chapitre, c'est pourquoi j'ai préféré laisser la parole le plus possible à Esdras Minville, sauf au chapitre du coopératisme où j'ai suivi l'argumentation du Père Lévesque.

La pensée de la sociologie de l'ordre est concentrée principalement sur la crise économique qui frappe de plein fouet la nation canadienne-français dès l'aube du XXe siècle. C'est par conséquent autour d'elle que je ferai tourner la présentation générale de leurs idées et de leurs réflexions, en faisant attention de diviser la critique qu'ils adressent au système économique selon ses deux aspects, intrinsèque et circonstanciel. Le libéralisme leur apparaît vicié en son fond parce qu'il est contraire à la morale chrétienne, mais il leur semble condamné aussi, d'autre part, parce qu'il consacre la marginalisation des Canadiens français dans l'économie de l'Amérique du Nord. Catholicisme et nationalisme se liguent donc pour élaborer une critique d'ensemble du libéralisme comme doctrine.

3.1. La déroute économique du Canada français

Une des grandes questions de la société québécoise, qui deviendra naturellement celle de la sociologie, reste celle de son industrialisation. Le Québec a toujours eu l'impression, face à son puissant voisin du Sud, face aux autres provinces canadiennes, de cumuler des retards dans les sphères de l'activité productive, commerciale et financière.

Les chiffres de l'industrialisation nord-américaine viennent confirmer le retard des francophones de la province québécoise sur le reste du continent et nourrissent les craintes et les alarmes. En 1914, la Sun Life Assurance annonce un actif de 218 millions de dollars, et sa contrepartie française, la Sauvegarde, à peine 6 millions. En 1915, les banques anglophones québécoises possèdent un actif de 772 millions, et les banques canadiennes-française dix fois moins. Victor Barbeau publiait, en 1936, un recensement déprimant des possessions françaises dans la province. Le constat de la faiblesse de l'économie contrôlée par des francophones émeut l'opinion publique. La province s'enfonce, par une pente inexorable, dans la paupérisation de sa population et la marginalisation de son économie. Victor Barbeau dresse, dans son ouvrage, l'inventaire des possessions industrielles, financières, manufacturières et commerciales. *La mesure de notre taille* fait à peine la hauteur d'un nain. Les chiffres et les faits viennent appuyer sa démonstration. Et les faits malheureusement ne mentent pas. "Promenez-vous par les rues de Montréal, allez en province, frappez à toutes les portes, lisez toutes les enseignes. Nous sommes des

étrangers chez nous. Certes nous avons le nombre, nous avons la masse. Mais quand ce nombre, quand cette masse ne sont synonymes que de sans-travail, que d'assistés de l'Etat, quelle fierté pouvons-nous en tirer, quels espoirs pouvons-nous y fonder?"¹¹⁰ Les entreprises étrangères exploitent les richesses du sous-sol canadien, elles pompent avantagement les forces vives du Québec, elles broient sous leur empire les caractères et domestiquent les volontés. Le paysage qui se dessine à travers le brouillard des cheminées des usines anglaises est celui d'une Province saignée à blanc, avilie et honteuse. "[...] nous n'avons rien, vous me comprenez, nous n'avons rien. [...] Malgré les dorures de nos salons, la ferblanterie de nos églises, nous sommes pauvres, effroyablement pauvres. Nous sommes des prolétaires, des manoeuvres, de la chair à usine. Nous sommes un peuple de petits commis, de petits fonctionnaires, de petits ouvriers, de petits rentiers, un peuple de petites gens."¹¹¹ Cette évidence crève les yeux. Trois-Rivières, Montréal, Chicoutimi sont soldés aux intérêts anglo-saxons, il n'est pour s'en convaincre que de consulter le bottin des grandes entreprises locales. Cela ne suffit pas? il faut des statistiques? Victor Barbeau en a compilé plusieurs, qui tendent toutes à confirmer la place minuscule occupée par les Canadiens français dans leur économie, pour peu que l'on regarde le haut de l'échelle sociale. Barbeau cite Gérin, qui devinait dans l'avenir, faute d'initiative, faute de secouer l'apathie de ses compatriotes, l'écrasement de l'économie québécoise par la grande entreprise anglo-saxonne. Il cite un passage de Bouchette dans lequel ce dernier démontrait la dégringolade des francophones au dernier rang des puissances économiques en Amérique. La papeterie Rolland ne fait pas le poids devant Canadian Goodrich, Goodyear, Ingersoll-Rand, Ferro Enamel, Bendix, Stewart-Warner, De Laval, Imperial Oil, Crane, Union Twist Drill, Firestone, Anaconda American Brass, Champion Spark Plug, General Electric, Westinghouse. Les milieux conservateurs, conclut Barbeau, peuvent toujours se gargariser avec des *coquetels* de rhétorique, ils ne peuvent renverser par des mots la désolation sociale de la province, ni effacer par leur ignorance la misère qui règne en terre canadienne-française.

A ce mal économique qui consume la vie de la nation, les sociologues de l'ordre ajoutent un mal social qui la ronge. L'urbanisation gruge son organisme de l'intérieur. La population rurale, affirment-ils, est saignée par le flux croissant des jeunes gens allant s'établir dans les agglomérations urbaines. En 1891, on recensait

¹¹⁰ Victor Barbeau, *Mesure de notre taille*, Montréal, Le Devoir, 1936, p.15.

¹¹¹ *Ibid.*, p.26.

218 000 fermes au Québec, il ne s'en comptait plus que 205 000 en 1911, puis 142 000 en 1921; en 1931, il reste dans la province 136 000 exploitations agricoles. Par opposition à la campagne, perçue comme la forteresse de la race et le réservoir des forces physiques et morales, la ville est pour les sociologues de l'ordre une "mangeuse d'hommes". Ils s'alarment des chiffres indiquant la baisse de natalité dans les villes et des taux dramatiquement élevés de moralité infantile. Ils s'inquiètent de l'américanisation des moeurs urbaines; ils ne se font pas faute de souligner la supposée corruption morale des villes, la pauvreté qui y règne, le désœuvrement et le tarissement des forces humaines qu'elles provoquent. Alors qu'ils reconnaissent la physionomie du peuple canadien-français dans les campagnes, ils disent avoir peine à découvrir la figure de la nation à travers *le souffle noir* des cheminées d'usine¹¹².

Minville et Barbeau ne sont pas seuls à dénoncer une industrialisation et une urbanisation à leurs yeux trop rapide et dont les conséquences menacent à prochain terme la dégénérescence du groupe canadien-français en ce qu'elle est le fait d'une puissance anglaise et d'une logique capitaliste n'ayant nul respect des traditions nationales. Un coup de barre s'impose sans plus tarder grâce auquel les Canadiens-français seront *maîtres chez eux* dans le respect de leur histoire et de leur héritage religieux. Sans quoi, Minville annonce le dépérissement de la nation et la colonisation de son économie. "Un peuple, écrit Groulx, n'est vraiment maître de sa vie spirituelle que s'il détient l'entière possession de son patrimoine matériel."¹¹³ C'est pourquoi, répètent les sociologues de l'ordre, "la question nationale est une question économique"¹¹⁴. L'épanouissement économique représente un indispensable instrument de survie nationale: la richesse matérielle est au fondement du progrès intellectuel et moral.

Le libéralisme économique pratiqué par les gouvernements Parent, Gouin et Taschereau ayant signifié le gaspillage des ressources naturelles de la province et l'enrichissement du capital étranger au prix de la marginalisation économique des

¹¹² "[...] qui a senti l'immense lassitude dont certaines classes dans nos villes font preuve, leur indifférence et l'anarchie de leurs idées en tout ce qui touche les éléments vitaux de notre existence comme groupe, celui-là est en état d'apprécier la portée nationale du phénomène d'urbanisation dont nous parlons ici." (Esdras Minville, *La politique qu'il nous faut*, op. cit., p.6.)

¹¹³ Lionel Groulx, "Le problème économique. Conclusion", *L'Action française*, V, 1, janvier 1921, p.716.

¹¹⁴ Edouard Montpetit, "Vers la supériorité", *L'Action française*, I, 1917, p.2.

travailleurs francophones, l'heure n'est plus comme au début du siècle à *s'emparer de l'industrie*, mais à chasser *l'ennemi* qui est maintenant *dans la place*¹¹⁵. Là où la deuxième moitié du XIXe siècle avait vu la constitution progressive d'une classe d'hommes d'affaires canadiens-français et le développement d'industries locales, les années 1890-1910, plus encore les suivantes, ont assisté, en corollaire d'une concentration sans précédent du capital mondial, à l'invasion des grandes industries américaines et à l'accaparement, par des étrangers, des ressources naturelles de la province. C'est cet effacement de l'industrie canadienne-française que Minville appelle "la seconde grande défaite de notre histoire". "La grande industrie [étrangère] nous enrichit peut-être des miettes tombées de la table des autres, mais pratiquée comme nous l'avons pratiquée depuis un quart de siècle, elle nous tue."¹¹⁶

La critique de la situation économique présentée par les sociologues doctrinaux se fait toujours à partir d'une position de nationalisme économique¹¹⁷. Il s'agit en quelque sorte de reconquérir le pays perdu. Après Bouchette, les efforts de Minville se portent, avec une acuité nouvelle, vers le relèvement économique de la société canadienne-française. Moderniser la Province de Québec, tel est l'objectif partagé des intellectuels de la génération qui se lève. Tant que les leviers de commande économique ne seraient pas aux mains des Canadiens français, ils désespéreraient de constituer une politique nationale. La question de l'économie s'enchaînait donc dans la question nationale; les richesses n'étaient convoitées qu'autant qu'elles servent la défense et le rayonnement de la nation. C'était là la position de Groulx, lequel déclarait que la vie spirituelle s'appuyait sur des aspects matériels et que l'indépendance économique était nécessaire à la conservation de la culture nationale.

La crise de 1929 ajoute à l'inquiétude des sociologues de l'ordre en jetant la

¹¹⁵ Allusions au cri de Errol Bouchette et de Etienne Parent: "Emparons-nous de l'industrie", et au premier article de Esdras Minville dans *L'Action française*: "L'ennemi est dans la place".

¹¹⁶ Esdras Minville, *La politique qu'il nous faut*, *op. cit.*, p.18.

¹¹⁷ Le discours du nationalisme économique n'est pas neuf au XXe siècle, il a déjà une longue tradition derrière lui. (Kevin Henley, "La doctrine du nationalisme économique au Canada français (1846-1885)", *Cahiers d'histoire*, X, 2, automne 1989, pp.32-53.) Quelques ultramontains, certains libéraux en politique et plusieurs conservateurs avaient pris fait et cause pour un interventionnisme nationaliste, dont l'idéologie avait d'abord gagné les Etats-Unis, devenus protectionnistes à cette époque.

société canadienne-française dans une dépression économique et un désarroi social dont elle sera longue à se relever. En 1910, l'économie canadienne avait subi une petite récession, vite interrompue par la première guerre mondiale. Mais avec la Grande crise, d'aucuns voient se lever le spectre de la désintégration sociale. Les chiffres sont éloquents. En 1929, l'industrie manufacturière embauchait 200 000 employés et la valeur brute de la production en millions atteignait 1 100\$; en 1932 le nombre d'employés était tombé à 155 000 et la valeur brute de la production avait chuté à 620 000\$. Le nombre d'employés n'ayant pas diminué au même rythme que la production, il s'ensuit que ceux-ci, acculés à choisir entre un travail ingrat et la mise à pied, durent accepter de fortes réductions de salaires. Dans l'industrie des pâtes et papier le phénomène se répète - comme il se répète partout ailleurs dans la province. La valeur de la production passe de 129 à 56 millions et le nombre d'emplois de 16 000 à 10 000 en quatre ans¹¹⁸. La déflagration initiée par le crash boursier de Wall Street gagne, avec une vitesse effarante, la production industrielle, la consommation, les revenus des gouvernements, les centres ruraux, les salaires, le financement des écoles et tout le reste. Les journalistes les plus libéraux parlent de catastrophe économique; certains n'hésitent pas à évoquer la faillite du système capitaliste.

Ni les hôpitaux, ni les oeuvres de bienfaisance catholiques, ni les pouvoirs publics ne suffisent à contenir le flot croissant des miséreux et nécessiteux. "Encombrement des villes, chômage généralisé et, en bien des centres passés à l'état chronique, prolétariat grandissant, paupérisme envahissant avec tous les maux d'ordre matériel et moral qui en découlent, voilà les éléments principaux de ce que nous avons appelé la donnée urbaine du problème social."¹¹⁹ La livre de beurre tombe à 0,25\$, la tonne de papier-journal à 50,00\$, les salaires suivent cette pente pendant que les intérêts montent en flèche. Le capital de la classe moyenne et inférieure est dilapidé. Quoique en meilleure position que les prolétaires, les agriculteurs ne sont pas épargnés par le marasme économique général. Des bûcherons triment pour 1,00\$ par jour. Les fermes s'exploitent à perte. Les légumes, le cheptel, les céréales, les produits laitiers, tout est à la baisse. Le chômage grimpe en flèche. Il faut se rappeler

¹¹⁸ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, II, *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, pp.21-31.

¹¹⁹ Esdras Minville, "Notre problème social", *L'Actualité économique*, Vol. I, 3-4, juin-juillet 1940, p.212.

que les chiffres d'avril 1933 parlent de 514 000 personnes vivant d'allocations de chômage dans la province de Québec, dont 280 000 à Montréal seulement. Dans les grandes villes québécoises, le chômage atteint 30% de la population active, la pauvreté devient endémique, le dénuement est une réalité pour la moitié des Québécois. Les assistés sociaux sont légion. La distribution de secours, l'aide généreuse, la charité gratuite, la visite des pauvres ne peuvent plus suffire. La misère surpasse la charité. Le gouvernement du Québec, les municipalités, le gouvernement fédéral sont pris au dépourvu devant la masse de chômeurs qui attendent quelque secours de la charité publique. Un "secours direct" (forme élémentaire d'assistance sociale) est improvisé pour nourrir les plus indigents, à moitié morts de froid et de faim. Le gouvernement du Québec décide d'appuyer la sécurité sociale offerte par les administrations locales. En 1934, près du tiers de son budget est alloué à ce genre de subventions spéciales. Il prend l'initiative de grands travaux publics pour stimuler l'embauche. Rien n'y fait.

Pris dans le tourbillon de la crise internationale, le Canada est désemparé quant aux mesures à prendre et aux politiques à suivre. Le Québec ne l'est pas moins. La spirale de la surproduction, du chômage, de la baisse de la consommation, puis à nouveau des licenciements, et ainsi de suite, consterne les économistes classiques, habitués à penser la production en invoquant la *main invisible* d'Adam Smith. La plupart attendent passivement que le système se replace de lui-même. Ils ne font que renforcer les causes de la crise. Le chômage devient l'indice et la manifestation des ratés du système libéral et des désillusions de ceux qui avaient cru pouvoir y confier l'avenir du peuple canadien. Les sociologues ne sont pas longs à faire remarquer que le chômage frappe davantage les grands centres industriels, les agglomérations urbaines comptant d'abord sur la grande industrie et les villes manufacturières. Les villes s'appuyant sur la petite et moyenne entreprises ont beaucoup moins souffert des bouleversements socio-économiques de la crise. Il y a là pour eux quelque grande leçon à tirer pour l'avenir. Surtout que la résorption du chômage vers la fin des années 1930 est loin d'avoir réglé tous les problèmes, la richesse générale retrouvée ayant laissé se répandre dans ses marges ou ses interstices un paupérisme grandissant. Des enquêtes démontrent que la hausse des salaires n'a pas suivi l'augmentation du coût de la vie et que les ouvriers en sont parfois réduits à vivre dans des conditions de privation inimaginables.

Au Québec, la dépression économique de 1910 avait entraîné le débat sur la question sociale, c'est-à-dire sur les conflits entre le capital et le travail. Mais avec le chômage généralisé qu'elle entraîne, la Grande crise va poser la question des classes

sociales d'une manière impérieuse. Le prolétariat grandissant, le paupérisme seront autant de raisons de contester les lois économiques en y devinant la faillite du régime libéral. Le nationalisme groulxien, auquel fait écho l'action du mouvement des Jeune Canada présidé par André Laurendeau, fait du tapage; le renouveau spirituel connaît une brève période d'épanouissement avec *La Relève*. Le relèvement des prolétaires, une meilleure répartition des richesses deviennent des préoccupations constantes des sociologues de l'ordre. L'Ecole Sociale Populaire connaît un nouveau souffle. Déjà présente depuis vingt ans sur la scène intellectuelle québécoise, elle se développe vraiment avec la crise économique de 1929. Rien n'est plus faux que la déclaration selon laquelle "l'imagination fait défaut" dans les années trente. Jamais peut-être le Québec n'a connu une telle exubérance d'idées, quoiqu'elles n'aient pas toujours été de bon goût, pour ne pas dire qu'elles ont été parfois franchement détestables, voire inexcusables. Communisme, socialisme, corporatisme, keynésianisme, doctrine sociale de l'Eglise, coopératisme, fascisme, nazisme, libéralisme, républicanisme, la liste est longue des "ismes" que l'on peut cataloguer.¹²⁰ Le Canada français se cherche à travers des tentatives, parfois heureuses, parfois condamnables, au milieu d'une crise de légitimité du monde occidental qui laisse les meilleurs esprits européens désarmés quant aux solutions concrètes à préconiser pour sortir de l'impasse. La contestation éclate dans les milieux syndicaux; les revendications, partagées entre une droite fascisante et une gauche socialisante, se font plus pressantes et plus radicales; les écrits et les discours de certains intellectuels sombrent dans un anticommunisme virulent teinté d'antisémitisme qui fait rougir l'historien actuel. A ce sujet, la lutte anticommuniste atteint des sommets tristement absurdes de paranoïa, sans compter dans la même veine les luttes épiques contre les forces occultes des Francs-Maçons. Jones a su décrire le climat de peur diffuse de l'Autre, de racisme et de psychoses étalé dans les pages de *l'Action catholique*¹²¹. Les idéologies subversives semblent combattues avec d'autant plus d'acharnement qu'elles sont largement imaginaires. Il est possible néanmoins de faire l'hypothèse

¹²⁰ Parmi les livres curieux et originaux de cette période, je rangerais un ouvrage de Saint-André sur la technocratie. L'auteur y prend la défense d'un corporatisme radical, très proche d'un socialisme fasciste, où l'Etat garderait les commandes de la production, de la distribution et de la consommation. Il dessine l'utopie d'un Etat totalitaire. (J.-A. Saint-André, *La technocratie par la démocratie industrielle*, Montréal, Editions Albert Lévesque, 1933.)

¹²¹ Richard Jones, *L'Idéologie de L'Action catholique (1917-1939)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974.

que la crainte du socialisme ait été mise en scène avec une telle force, moins parce que les sociologues de l'ordre s'imaginaient la conversion du Canada au socialisme imminente, mais parce qu'elle visait à convaincre les Canadiens français d'entreprendre des réformes du système économique pour lesquelles ils montraient peu d'empressement.

S'opposer au mouvement socialiste naissant au pays ne signifiait pas pour la sociologie doctrinale s'acharner à conserver tel quel l'ordre établi, cela voulait dire lutter concrètement contre lui. "Et la meilleure façon de le combattre, ce ne sera pas tant de l'attaquer avec des conférences et des articles... comme nous faisons, que de travailler à faire disparaître au plus tôt les abus criants du capitalisme."¹²² La force du socialisme, il ne la tirait pas de sa poche, mais du désordre social engendré par le libéralisme économique. "Les abus du capitalisme font le lit du communisme", les sociologues de l'ordre ne cessaient de le répéter. "Et ceux qui se mettent à la solde du capitalisme pour tenir la masse du peuple dans un véritable esclavage et dissimuler les pratiques abusives qui agrandissent et enveniment la plaie du paupérisme arrosent et fument le champ où sont déjà enfouis les germes de la révolution de demain." Qui a dit cela? Un socialiste européen? Non, mais le conservateur Jules Dorion, directeur de *L'Action catholique*. Quand Jules Dorion pouvait écrire des phrases semblables à l'adresse des braves et bonnes chaumières des campagnes de l'Est du Québec, c'était que tous désormais le pensaient, à commencer par la hiérarchie épiscopale. Un peu partout au Québec se lève l'opposition d'intellectuels qui commencent à mettre en doute les promesses d'un progrès, sapant les liens affectifs que l'homme entretenait depuis toujours avec l'homme, pour les remplacer par les forces abrutissantes et aliénantes de la rationalité économique. Ils aspirent à de nouvelle forme de solidarité, à des structures inédites du pouvoir qui puissent orienter la liberté dans un sens plus

¹²² Georges-Henri Lévesque, "Socialisme canadien. La CCF", op. cit., p.116. Je ne peux m'empêcher de citer un article particulièrement piquant sur la question. "Nous abusons aujourd'hui, chez nous, du mot socialisme. [...] Il y a aujourd'hui des gens qui fabriquent du socialisme aussi facilement que certains bouchers font de la saucisse. [...] On confond socialisme et social. On traitera avec aisance de socialisme un projet de pension de vieillesse, d'assurance-chômage, d'assurance-maladie, de caisse-dotation, etc., mais on trouvera tout naturel qu'on laisse les ouvriers victimes du marchandage au rabais des salaires, de la cupidité de ceux qui ne voient que profits à réaliser. [...] En réalité, on se croira bien inspirés en faisant que la société redevienne un champ clos où les gens vont d'entredévorer sous les yeux de la foule. / Si on nous accusait moins de socialisme et si on faisait plus d'action sociale, les choses iraient bien mieux. (Thomas Poulin, "Confusion. Social et socialisme", *L'Action catholique*, 23 novembre 1932, p.3.)

fraternel. On s'entend de plus en plus sur un même constat de décadence, par suite de la mécanisation et de l'individualisation croissantes.

L'apparition sur la scène politique de la Cooperative Commonwealth Federation suscite un débat à travers tout le Canada quant à l'utilité d'un tiers parti et l'attitude que devait adopter l'Eglise catholique. L'Ecole sociale populaire de Montréal croit bon de demander l'opinion d'un jeune sociologue fraîchement revenu d'Europe, qui, mal assuré de ses propos, répond préférer une réunion où pourraient être débattues en toute liberté les positions de chacun face à la C.C.F. Favorable à la proposition du Père Lévesque, Papin Archambault convoque une dizaine de prêtres intéressés par la question sociale. Plus que l'apparition spécifique de la C.C.F., par delà les remous occasionnés par sa fondation, les autorités religieuses semblent inquiètes de la tournure générale des événements, de la crise persistante, de la propagation d'idéologies socialisantes et, de façon plus générale, de la désintégration du tissu social. Elles tentent de proposer des solutions pratiques de restauration de l'ordre social en réponse à la situation de crise économique et sociale¹²³. Se réunissent donc sous l'égide de l'Ecole Sociale Populaire treize participants, dont font parti le Père Lévesque, monseigneur Eugène Lapointe, vicaire général de Chicoutimi, Joseph Charbonneau, futur archevêque de Montréal, Philippe Desranleau, futur évêque de Sherbrooke, Philippe Perrier, professeur au scolasticat de Joliette, le Père Forest, doyen de la faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, le Père Papin Archambault et Léon Lebel, aumônier général de l'U.C.C. Deux rapports sont présentés, l'un de la plume du Père Lévesque sur le C.C.F., l'autre par le Père Chagnon, professeur au scolasticat de l'Immaculée-Conception et plus tard professeur de sociologie à l'Université grégorienne de Rome, sur les grandes lignes d'un possible programme social.

La rencontre, connue sous le nom de Journée des Treize, donne lieu à la publication d'un programme, *Pour la restauration sociale au Canada* (1933), lequel connaîtra un certain retentissement à travers la catholicité canadienne et qui contient l'amorce d'une solution au problème économique. Les treize articles du programme puisent explicitement dans la doctrine sociale de l'Eglise. Les congressistes condamnent le programme de la C.C.F. pour son matérialisme et son acceptation du

¹²³ Rappelons pour mémoire que Dollfuss avait pris le pouvoir en Autriche en 1933 et Salazar la même année au Portugal. Les espoirs se tournent vers une restauration sociale corporatiste et chrétienne explicitée dans les pages de *Quadragesimo anno* (1931).

principe de la lutte des classes.¹²⁴ Cependant le système capitaliste ne leur paraissait pas pour autant dédouaner de ses abus et ses vices. Le capitalisme n'est pas vicié en soi mais, laissé à lui-même, il provoque des injustices qui fomentent la révolution socialiste. Il faut l'adoucir en brisant les trust, en nationalisant si nécessaire certaines entreprises, en combattant la concentration des richesses, en favorisant le salaire familial, en aménageant un ordre corporatif et en établissant une législation sociale qui redresse les conditions de vie des travailleurs. Les Treize conseillent la création d'un Conseil économique national, l'établissement d'une organisation corporative de l'économie, l'institution d'une réglementation des opérations financières et la mise en place d'une législation sociale provinciale, ce qui se résume à peu de choses près aux recommandations de *Quadragesimo Anno*.

Peu de temps après, soucieux de rendre ce programme plus applicable et pratique, l'Ecole Sociale Populaire fait collaborer des laïcs afin de coucher sur papier un programme social plus détaillé et plus pratique, sorte de *Pour la restauration sociale* numéro deux, qui servira d'inspiration à la ligne de parti de l'Action libérale nationale. Le second programme fut rédigé grâce à la collaboration du Père Archambault, de Esdras Minville¹²⁵, du docteur Philippe Hamel, Anatole Vanier, Arthur Laurendeau, Alfred Charpentier, Eugène L'Heureux, René Chaloult, de même que de quelques autres. Le document final laisse d'ailleurs transparaître, comme il fallait s'y attendre, une option nettement nationaliste. L'Ecole sociale populaire publie le *Programme de Restauration sociale*. Le *Devoir* et *L'Action catholique* le commentent abondamment. Taschereau s'emporte et menace les Jésuites lors de meetings partisans. Il parle de ces gens qui trafiquent de la religion sous couvert de faire de la politique. Ils accusent les sociologues doctrinaux de faire campagne au lieu de se cantonner à une étude objective des faits¹²⁶.

¹²⁴ "En aucun diocèse, affirme le Père Lévesque dans les pages du *Devoir*, aucun catholique ne peut, sans témérité et sans imprudence coupables, donner son appui à la C.C.F." (Cité par Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, T. XXXIV, L'Action libérale nationale, Montréal, Fides, 1963, p.20.)

¹²⁵ Quoiqu'il fut l'un des plus actifs, son poste de professeur obligeait Minville à minimiser sa participation.

¹²⁶ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, T. XXXIII, La plaie du chômage, Montréal, Fides, 1961, p.215. Olivar Asselin, dans son journal *Le Canada*, parle du Programme de Restauration sociale comme d'une "machine de guerre dressée par les Jésuites contre le parti libéral".

3.2. La critique du libéralisme

Dans ce désarroi, les sociologues de l'ordre ne restent pas inactifs et proposent différents plans de *renovation sociale*, un mot qui deviendra bientôt à la mode¹²⁷. Le capitalisme avait déjà été l'objet d'une critique sévère de la part du pape Léon XIII. Sans condamner en soi le capitalisme, l'Église catholique en dénonce les abus ainsi que la *misère imméritée* de la classe ouvrière. Elle est par conséquent soucieuse de porter remède aux maux concrets de la société. Bien entendu, le Pape Léon XIII, contre les critiques radicales des communistes, affirmait la légitimité de la propriété privée et de l'autorité hiérarchique. Mais s'il se disait en accord avec les principes généraux du capitalisme, il dénonçait un hiatus entre les principes abstraits et l'application industrielle qui en était faite. Le capitalisme semblait être devenu une exploitation éhontée de l'homme par l'homme dans laquelle la dignité humaine et le bien commun étaient évacués, de même qu'était battue en brèche la justice sociale. Le libéralisme consommait, dans l'esprit du Pape, le règne de l'individualisme, l'éclatement de la société et la domination, jusque dans les sphères d'activité intimes, de l'intérêt et du profit. Quant au socialisme, pour être une réponse compréhensible aux excès du capitalisme, le pape ne le trouve pas exempt d'erreurs patentes, au nombre desquels se trouvent la socialisation de la propriété privée et l'insistance sur l'antagonisme foncier des classes sociales. Croire pouvoir remplacer le règne anarchique de l'individu par le règne implacable de l'Etat, et l'individualisme par le totalitarisme, est une erreur pratique et doctrinale que s'empresse de relever Léon XIII. Les lecteurs des Encycliques sociales doivent-ils donc accepter le *statu quo* et se contenter d'une condamnation morale? Non pas. Ceux des catholiques qui prennent la défense de l'ordre établi s'aveuglent, car ils permettent à un régime "tombé en état de péché mortel" de continuer à perpétuer un système inhumain. S'il faut admettre les principes fondamentaux du capitalisme, il ne saurait être question d'accepter le régime actuel tel quel, régime dont les Encycliques sociales réproouvent avec force les conséquences pratiques.

¹²⁷ Dans un article célébrant le quinzième anniversaire de la fondation de l'École des Sciences Economiques, Politiques et Sociales de Montréal, le Père Brouillard soulignait la mission de "primordiale importance" dévolue à l'École, à savoir l'élaboration d'une politique et une économie nouvelles, orientée vers l'avenir, à mi-chemin de l'aléatoire du libéralisme et du déterminisme du socialisme. Eveiller la jeunesse aux problèmes nationaux, cela voulait dire l'initier aux questions contemporaines afin qu'elle puisse un jour prochain reconquérir une politique et une économie asservies et dévoyées.

Au Québec, l'invitation du Pape à faire la critique du capitalisme libéral sera d'autant mieux entendue dans l'entre-deux guerres que la province s'enfoncé dans le marasme économique. "Étroitement liés, le libéralisme politique et son frère le libéralisme économique ont commandé notre existence pendant près de cent ans. Nous y sommes redevables de tout ce dont nous nous enorgueillissons: misère, corruption, empirisme, effacement du sens national."¹²⁸ Humaniser le monde, cela veut dire désormais substituer les principes catholiques "aux postulats païens et inhumains du libéralisme économique"¹²⁹. Car si le capitalisme (fondé sur la propriété privée et la quête du profit) ne saurait être complètement balayé du revers de la main, le libéralisme économique, lui, apparaît comme un système ayant fait son temps. "Le régime démo-libéral est dépassé, emporté par le potentiel social de la formule dont le libéralisme représentait l'esprit. Il est dépassé comme le patriarcat, comme la féodalité jadis ont été dépassés."¹³⁰ Quand, par exemple, Arthur Saint-Pierre juge du libéralisme, il ne trouve à le comparer à rien, sinon à la domination *odieuse et abominable* que faisaient peser sur le faible les siècles d'esclavage. "Le capitalisme s'est inféodé au libéralisme économique, il s'est accroché aux postulats fondamentaux de la théorie libérale, à savoir: priorité absolue de l'intérêt personnel comme mobile de l'activité économique; existence de lois naturellement productrices d'équilibre, d'harmonie sociale; prééminence de la liberté comme principe de prospérité et de civilisation."¹³¹ Par le libéralisme, le capitalisme s'est transformé en une machine de guerre centralisatrice et monopolistique qui accapare les richesses nationales et dresse les pauvres contre les riches. Le trust symbolisera bientôt les méfaits d'un capitalisme qui, sous prétexte de liberté, abolit la liberté, qui sous prétexte de prospérité, concentre les richesses. C'est ici sans doute que la critique sociologique du libéralisme rejoint la critique nationaliste. Le capitalisme international prépare pour le Québec la dictature économique des étrangers, spécialement des Anglo-Saxons. La campagne de Philippe Hamel contre les trust de l'électricité prend racine dans cette double crainte d'un capitalisme vicié et envahisseur.

¹²⁸ Victor Barbeau, *Pour nous grandir*, Montréal, Le Devoir, 1937, p.218.

¹²⁹ Georges-Henri Lévesque, "La conférence du Père Lévesque", *L'Action catholique*, 1er mars 1938, p.4.

¹³⁰ Esdras Minville (1936), *Oeuvres Complètes*, Tome V, Le Travail, Montréal, Éditions des HEC, 1982, p.43.

¹³¹ Esdras Minville, "Le capitalisme et ses abus", *Ecole Sociale Populaire*, Brochure 232-233, 1933, p.6.

Les sociologues de l'ordre s'entendent sur la faillite du libéralisme et la corruption du système parlementaire. Ils tentent de formuler la nature du gouvernement à venir. Quel système économique pourra relancer l'économie et enrayer le chômage, quel système politique pourra mettre de l'ordre à l'impuissance et l'improvisation de la démocratie parlementaire?

Les sociologues de l'ordre refusent l'édification d'une société nouvelle sur une conception abstraite de l'homme, c'est-à-dire d'un homme voué au culte de la liberté, déchargé de ses responsabilités vis-à-vis de la communauté et confiné à la seule poursuite de son intérêt égoïste. Ils se révoltent contre ceux qui communient aux trois articles de foi du libéralisme: la primauté de l'intérêt personnel sur l'intérêt général, l'existence de lois rationnelles de l'économie et incidemment du social, la liberté comme principe absolu de prospérité matérielle et de civilisation des mœurs. Ils critiquent dans ces trois articles l'idée que la société, mécanisme soumis à des lois aussi inéluctables que rigides, fonctionne harmonieusement sans l'assistance de quoi que ce soit, ou qui que ce soit, et que même les mesures qui pourraient être prises pour en faciliter la marche seraient finalement néfastes à l'ordre et au bien de la société. Ils s'imaginent mal que les rapports entre les hommes soient essentiellement ceux qui se créent dans et par le commerce et l'échange, et que la civilisation humaine épuise sa raison d'être à permettre la production des biens et la consommation de ceux-ci, sans chercher plus loin quelque transcendance plus vénérable et plus haute. Les sociologues de l'ordre l'affirment d'autant plus fort que, à l'époque où ils écrivent, les "lois naturelles et inéluctables" de l'économie connaissent des ratés très graves, même en dehors des crises économiques, la prospérité la plus fulgurante étant accompagnée d'une pauvreté sans précédent des classes ouvrières. L'accumulation et la répartition des richesses ne semblent pas s'accomplir naturellement par le jeu de cette providence laïcisée qu'est la loi de l'offre et de la demande. Par l'application d'un programme négatif (une liberté individuelle débridée garantie par les Droits de l'Homme et un matérialisme radical assuré par une propriété privée dans laquelle il n'était plus question de distinguer la possession de l'usage), il était dit dans le ciel des idées que l'humanité parviendrait, en dépit des antagonismes qui se créeraient forcément en son sein, et même grâce à eux, à l'union sociale. Seulement la dissolution sociale exigée par l'idéologie individualiste n'a fait que rendre l'ouvrier plus vulnérable au moment même où, le matérialisme aidant, les capitalistes devenaient plus impitoyables dans leur recherche du profit. Il ne restait de l'ancien artisan que la force de travail, de sa force de travail qu'une marchandise qui se monnaie au plus offrant, et de sa dignité rien du tout. En

d'autres termes, l'Etat étant perçu par les partisans du libéralisme comme une institution nuisible au fonctionnement des lois économiques, les corporations ayant été dissoutes, que pouvaient devenir dans ces conditions les travailleurs, sinon des êtres ballottés entre la précarité d'emploi et les longues périodes de chômage, et exposés à toutes les vicissitudes des cycles économiques? Quand le travail n'est plus qu'un moyen de production assimilé à l'outil et que le travailleur est confondu avec une marchandise, il n'est pas long de voir l'homme ravalé à n'être plus qu'une réalité secondaire devant celle de la richesse. Et toute la fortune des millionnaires, s'emportent les sociologues de l'ordre, tout "le miroitement de l'opulence d'une poignée de potentats dénués de responsabilités", ne réussira pas à masquer l'indigence de la foule. Ecoutons Minville nous résumer en ces mots une logique marchande exposée pour la première fois par Karl Marx:

"L'homme, ainsi dépouillé de son caractère social, n'apparaît donc plus que comme un simple potentiel de forces productives, dont l'entretien, comme celui de l'outillage, coûte quelque chose. Ou, si vous le préférez, le travail, dissocié du travailleur, n'est plus qu'un produit qu'on achète comme le blé et le coton, et qui tombe comme eux sous le coup de la loi inflexible de l'offre et de la demande. Or la main d'oeuvre est un des principaux éléments du prix de revient et la libre concurrence - fondement de l'ordre social nouveau - impose au producteur la nécessité de réduire celui-ci au strict minimum. L'entrepreneur s'efforce en conséquence de comprimer ses frais généraux, en particulier ses frais de main-d'oeuvre; il se livre à cette pratique sans le moindre scrupule puisque le travail n'est qu'un produit comme un autre et que le patron n'a d'autres responsabilités morales que celles d'assurer la marche de son entreprise et de verser au travailleur le salaire convenu, c'est-à-dire celui que fixe le marché de l'offre et de la demande. D'un autre côté, l'expansion continue de l'industrie entraîne dans les rangs du prolétariat une masse sans cesse croissante et de plus en plus confuse d'ouvriers de toute catégorie. La concurrence, qui s'exerce librement sur le marché des produits, doit s'exercer avec la même liberté sur le marché du travail. Elle jouera avec d'autant plus de rigueur que les concurrents sont plus nombreux et placés dans des conditions plus misérables. Privé, au nom de la liberté individuelle, de la liberté de s'associer pour sa protection, l'ouvrier reçoit en quelque sorte de deux côtés à la fois les coups de la concurrence: du côté de l'employeur forcé de réduire ses frais de main-d'oeuvre, donc d'abaisser les salaires en en réduisant le taux et en prolongeant les heures de travail; du côté de ses camarades de peine obligés, pour subvenir à leur subsistance, de louer leurs services

à des rabais de plus en plus accentués.”¹³²

Le capitalisme s’est instauré comme une puissance indépendante des instances décisionnelles politiques ou morales, faisant de l’argent son unique ambition au détriment s’il le faut de l’homme, et allant jusqu’à rompre, dans la quête d’un profit toujours plus élevé, avec les anciennes responsabilités des producteurs. C’est ainsi que l’histoire a débouché sur une situation dans laquelle la prospérité monopolisée par de grands financiers et industriels a provoqué parallèlement la pauvreté du plus grand nombre. La répartition des richesses est donc une nécessité de l’heure. Là se révèle dans tout son drame l’étendue de l’inégalité matérielle des classes à quoi se résume l’essentiel de la question sociale.

4. Le double réformisme de la sociologie doctrinale

Les sociologues de l’ordre affirment que les théories manchestériennes du *laissez-faire, laissez-aller* ont fait oublier aux patrons leurs responsabilités envers les travailleurs. Pourtant, de cette sollicitude constante dépend, selon eux, la stabilité de la société. Que faut-il faire pour asseoir sur des bases nouvelles l’édification de la société capitaliste? Certains ont choisi de s’engager dans les mouvements socialistes; c’était pour les sociologues doctrinaux se méprendre grandement. Contre les maux provoqués par le capitalisme, le socialisme est d’un maigre secours, et représente en définitive une menace aussi dangereuse que celui-là. La répartition uniforme des richesses de la société par l’abolition de la propriété privée et la proclamation de la dictature du prolétariat ne fait pas mieux, et peut-être même fait pire que le système capitaliste. Car le socialisme se réclamant aussi d’un matérialisme absolu, il ne fait que remplacer la licence du libéralisme par un autoritarisme qui pêche aussi durement et brutalement dans l’autre sens.

Mais alors, quelle réforme entreprendre, une fois qu’a été écarté le socialisme?

Refusant le libéralisme et le socialisme, la sociologie de l’ordre s’inscrit dans un projet de société qui se tient par lui-même, concret, logique et cohérent, quoique que pauvrement applicable, celui du catholicisme social. La pensée économique des Montpetit, Groulx et Minville “ne visait pas seulement à créer une économie nationale mais [...] elle visait aussi, et surtout, à créer un type d’économie conforme

¹³² Esdras Minville, “La juste répartition des richesses”, *op. cit.*, p.68.

aux valeurs d'une société chrétienne"¹³³. Acceptant la science, la technique, la richesse et l'industrie, elle aspirait toutefois à les organiser à l'intérieur d'un ordre culturel qui les domine de sa puissance et de sa sagesse. Elle acceptait la modernisation à la condition que celle-ci ne cesse pas d'être assujettie à un projet de société, à un ordre sociologique, moral en son principe, parce qu'articulé sur les innéités de la nation, les atavismes de la race et les traditions héritées, et sur la doctrine sociale de l'Église. La sociologie était ainsi directement tournée vers l'organisation de l'économie comme vers le problème de l'heure, le domaine des rapports humains relevant aussi de la sociologie, quoique de manière plus statique. Autrement dit, si la sociologie doctrinale était loin de condamner en bloc la modernisation de la province, elle n'envisageait pas le progrès selon la ligne tracée par l'Amérique libérale et concevait mal les politiques de Taschereau, faites de sacrifices aux entreprises étrangères, de concessions à vil prix des richesses naturelles et d'industrialisation sauvage, comme autre chose qu'une abdication. Régionalisme et décentralisation économique, achat chez nous, encouragement à la petite et à la moyenne entreprises, insistance sur le secteur agricole sont quelques-uns des points du programme des sociologues de l'ordre. Cependant, pour la sociologie de l'ordre, la question sociale est aussi (et très souvent d'abord) une question morale, parce qu'elle considère que le domaine social est d'abord celui des valeurs, des représentations et des idéologies, et non pas tellement celui des structures impersonnelles et nécessaires. La société est une construction humaine, elle relève donc du possible, voire du souhaitable. Elle repose sur des valeurs, des principes, c'est-à-dire sur une certaine conception du monde qui découle elle-même d'une philosophie particulière. La sociologie doctrinale se concentre donc sur l'étude des motifs qui font agir les acteurs, et sur idéologies auxquelles ils adhèrent. Aux réformes de structures sociales s'ajoutent donc la réforme des mœurs, l'évangélisation des coeurs et l'éducation chrétienne à l'école et dans les familles. D'un côté, donc, un appel à la conscience individuelle, de l'autre une invitation à modifier les institutions et les structures sociales. Il y a pour ainsi dire deux versants à l'action réformatrice de la sociologie de l'ordre. Qu'elle fasse confiance à la puissance de la morale dans la réforme sociale, elle insiste tout autant sur la nécessité de réforme structurelle ou institutionnelle. La sociologie doctrinale ne favorise pas l'un au détriment de l'autre mais elle croit que l'un et l'autre doivent s'appuyer et se

¹³³ Jean-Claude Dupuis, "La pensée économique de *L'Action française* (1917-1928)", *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 47, 2, automne 1993, p.205.

compléter. Une réforme bureaucratique tournerait à vide sans le respect des droits et des devoirs. Une prédication morale échouerait invariablement sans la modification des conditions qui rendent possible la dépravation ou la misère.

Des campagnes de tempérances¹³⁴ et des tentatives d'organiser l'épargne par l'établissement d'un mouvement coopératif, jusqu'aux conflits ouvriers et aux premières grèves, il y a une véritable révolution dans la science sociale. D'une réforme morale, elle passe à une réforme sociale. Bien sûr, l'idée d'une réforme sociale n'est pas absente des travaux d'un Gérin, mais les solutions qu'il propose, elles, sont toujours morales en dernière instance. Il est vrai, les caisses populaires, organisées sur la base de la paroisse, défendant des valeurs ultramontaines, ruralistes et agricoles, ont beau être des institutions financières, elles demeurent inscrites dans un projet de redressement des valeurs. Mais le moralisme ne découvre qu'une facette de la sociologie de l'ordre. Celle-ci théorise le mal social et le conflit entre le capital et le travail de manière à la fois économique et morale. D'un côté, elle constate l'absence de sentiment chrétien et insiste sur la défection des valeurs communes, ce qui la fait rejoindre les constatations d'un Le Play; de l'autre, elle aperçoit très bien la situation d'infériorité et de misère économiques des travailleurs, ce qui la rapproche d'un Karl Marx. Elle n'affirme pas que l'un a raison sur l'autre, elle prétend que les deux ont raisons et tort tour à tour. Cela explique que les brochures mensuelles publiées par les sociologues de l'ordre font s'alterner des préoccupations morales et religieuses, et des préoccupations sociales et économiques. "Les uns

¹³⁴ La Société canadienne d'économie sociale de Montréal fit s'éclipser son rôle de diffuseur de la pensée le playsienne pour se lancer, de 1904 à 1908, à l'appel de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, dans des activités de sensibilisation aux méfaits de l'alcool. "[...] beaucoup voyaient dans la fin des ravages de l'alcoolisme une bonne part de la solution de la question sociale, selon une équation assez sommaire: sans l'alcoolisme, le paupérisme disparaîtrait et l'épargne se répandrait dans les couches populaires, la propension à la grève serait contrée et on assisterait à un retour à des moeurs vraiment chrétiennes." (Pierre Trépanier, "La société canadienne d'économie sociale de Montréal, 1888-1911: sa fondation, ses buts et ses activités", *op. cit.*, p.361) Mgr Bruchési l'écrit en toutes lettres: sans le fléau de l'alcoolisme, il n'y aurait plus de pauvreté, plus de chômage, plus de grèves. L'alcoolisme provoque la misère, non l'inverse; il n'est pas une expression de la pauvreté, mais en est la cause. En d'autres termes, la question sociale est la conséquence de la question morale. Cette manière d'envisager la question découle sans doute du caractère religieux que les clercs veulent imprimer à leur action militante. Ils se confortent ainsi dans une approche traditionnelle, celle de la lutte au malin, contre lesquels ils mobilisent de préférence les armes classiques des prêches et des croisades populaires.

semblent croire que l'ouvrier n'a que des besoins matériels; les autres ont l'air d'être persuadés qu'il n'a que des besoins moraux. / Les uns et les autres sont dans l'erreur. L'Ouvrier a un corps et une âme [...]."¹³⁵ Nous verrons que la critique adressée par la sociologie doctrinale au régime capitaliste ne se borne pas à une condamnation morale, et qu'elle se situe à la fois sur un plan économique, politique et philosophique. Il n'en reste pas moins que la morale moralisante dont elle use parfois dans ses textes n'est sociologique que dans un sens très superficiel, et qu'il faudra attendre que la morale, conservée en filigrane, disparaisse de son discours explicite, pour que le caractère objectif de ses travaux rejaillissent avec moins d'équivoque.

4.1. Un réformisme moral

Il existe un réformisme moral qui traverse l'ensemble de la tradition sociologique québécoise, de Léon Gérin à Fernand Dumont. En particulier, dans les écrits de la sociologie doctrinale, la morale décèle une valeur sociologique. Les problèmes sociaux sont des problèmes moraux avant que d'être des problèmes économiques. Il en découle que c'est dans l'approfondissement des valeurs morales que se trouve la solution aux difficultés du temps. "Ce sont les hommes qu'il faut atteindre et les coeurs qu'il faut changer."¹³⁶ Morale, élite, éducation, propagande, doctrine, tout ces termes qui foisonnent dans les textes des sociologues de l'ordre se rapportent à ce postulat énoncé par Montpetit.

Il est possible de comprendre cette perspective par le contexte politique de l'époque. La culture, l'éducation, les valeurs, n'était-ce pas après 1867 les seuls domaines sur lesquels les Canadiens de langue française avait encore quelque influence directe et importante? D'autre part dans l'esprit des sociologues doctrinaux, le système capitaliste est fondé sur la nature des choses: la propriété privée, les hiérarchies sociales, les structures d'autorité institutionnelle constituent des réalités indéracinables. Les régimes totalitaires, socialistes ou libéraux ne peuvent que les reproduire. Enfin, il est évident que la vision chrétienne du monde sur laquelle repose la tradition sociologique québécoise influence implicitement la réforme de la société qu'elle envisage. Rien ne nous le fera mieux comprendre que si

¹³⁵ L'abbé Perrier, cité dans "L'Ecole sociale populaire", *Le Devoir*, 13 novembre 1911, p.1.

¹³⁶ Edouard Montpetit, "Les Universités et l'enseignement des sciences politiques et sociales", *Revue trimestrielle canadienne*, vol. VII, 1921.

l'on oppose l'attitude de celle-ci à l'attitude communiste. Communistes et catholiques prêchent le renouvellement du système économique afin d'assurer à la vie humaine davantage de justice et de liberté, et désirent, les chrétiens avec souvent plus de réticence, la transformation de la société de manière à enrayer le mal social. Mais alors que les partisans de la doctrine communiste ambitionnent de changer le monde, les chrétiens envisagent dans une égale mesure de changer l'homme. Marx écrivait que les philosophes avaient assez interprété le monde par le passé, qu'il s'agissait désormais de le transformer; saint Paul écrivait que le chrétien ne devait pas se conformer au monde mais se renouveler face au monde. Les deux auteurs parlent de renouvellement et de transformation; dans les deux cas, on a affaire à une action *révolutionnaire*. Mais tandis que Marx insiste sur l'idée de transformer le monde, saint Paul, lui, parle de se transformer soi-même. Aussi, à Marx qui veut sauver le monde par une révolution matérialiste afin d'assurer à tous le partage du progrès matériel et technique, les catholiques sociaux répondent par une révolution à la fois matérielle et spirituelle. Plus fondamentalement, les communistes préconisent des réformes économiques et structurelles, et les catholiques privilégient des réformes culturelles et morales.

En correspondance avec l'*épistémé* de la religion catholique, la sociologie de l'ordre insiste sur l'aspect moral des bouleversements sociaux. La crise se loge au coeur de l'homme. "La QUESTION SOCIALE, entend-t-on sur toutes les lèvres, est une question morale."¹³⁷ Morale et sociologie sont des domaines indissociables. Montpetit ne juge pas autrement la place de la morale dans son enseignement universitaire: "Economie politique et économie sociale se complètent. Elles se confondent dans la préoccupation morale."¹³⁸ Jusqu'en 1955, le Département de sociologie de l'Université Laval s'appellera Département de sociologie et morale.

La sphère sociale est étroitement associée à la bonne conduite et aux devoirs. L'atténuation des malaises sociaux, de même que le rétablissement du règne de la justice et de la charité, procèdent donc en partie d'une action sur les âmes, par un travail de rénovation intérieure. "Il faut que chaque individu se replie, accroisse en lui le sentiment de la fraternité humaine et amoindrisse les vices qui s'y opposent."¹³⁹

¹³⁷ Edouard Montpetit, "Question sociale et Ecoles sociales. Ecole catholique", *Le Semeur*, tome III, no 10, juin-juillet 1907, 286.

¹³⁸ Edouard Montpetit, "Un programme d'action sociale", *Les Semaines sociales du Canada*, 1920, p.88.

¹³⁹ Antonio Perrault, "L'Action sociale", *Semaines sociales du Canada*, 1920, p.199.

Dans un autre passage, Antonio Perrault se fait plus concret: "Comment directeurs et actionnaires de la compagnie du Canadien Pacifique ou de toute autre compagnie, se soumettront-ils à la loi de la justice et de la charité? Quand ils auront l'âme assez grande pour la contenir, assez éclairée pour la comprendre. Comment, par exemple, directeurs et actionnaires, mettront-ils en pratique la proposition des évêques américains, que commentait l'autre soir M. Montpetit, comment renonceront-ils à leurs dividendes aussi longtemps que les ouvriers n'auront point un salaire équitable? En restreignant leur égoïsme, en devenant capables de sacrifice pour autrui."¹⁴⁰ Ce genre de discours n'est pas déplacé à l'époque, ni unique, ni rare. Le Play avait inauguré cette vision morale de la sociologie en affirmant que le salut de l'homme est en lui plutôt que dans le milieu où il se trouve placé, et en expliquant que l'imprévoyance de la classe ouvrière est la principale source de ses maux et de sa misère. Le Play trahissait là sa suffisance morale et son idéalisme théorique.

4.1.1. À la recherche d'une doctrine

Si le désordre économique découle d'une confusion morale, alors l'élaboration et la définition d'une doctrine d'unité et de paix promettent de restaurer la prospérité économique. De cette économie nationale réduite à rien, du chômage endémique, d'une population devenue exploitable et corvéable à merci par les industries anglo-saxonnes, quelle est donc la cause? Minville, pour sa part, n'accuse pas d'abord les étrangers d'être responsables de ce dépérissement, il fait porter la faute sur le peuple canadien-français lui-même, accusant sa veulerie et sa lâcheté, son individualisme et son inconstance, d'être à la source du mal qui le ronge. Les conciliations et les compromissions des uns, les abdications des autres, la volonté défaillante du plus grand nombre, tout a hâté l'abêtissement populaire et l'encroûtement de la masse; et de la pauvreté morale a découlé, comme une conséquence nécessaire, dit Minville, la misère nationale et la colonisation économique.

Minville accuse ses concitoyens de se contenter de réformes de pacotilles quand il faudrait agir avec énergie. Il n'a pas de mots assez durs pour pourfendre leur optimisme béat au milieu de la détresse économique et pour exiger d'eux une réaction complète. Il s'échauffe contre un faux patriotisme qui ne glorifie le passé du peuple canadien-français que dans la mesure où ce passé sert d'alibi à la misère du

¹⁴⁰ *Ibid.*

présent. Il s'emporte contre la corruption du monde politique, la faillite du système libéral. Agir ou périr, telle est l'alternative proposée par Minville. "Le jour où nous aurons compris que, fils d'une race particulière, nos responsabilités ne s'arrêtent pas à nous-mêmes et à notre entourage immédiat, mais s'étendent à la société au milieu de laquelle nous sommes nés et sommes appelés à vivre, la plupart de nos problèmes collectifs et les plus difficiles seront sur le point de recevoir leur solution."¹⁴¹ Le nationalisme est la panacée aux maux qui minent la nation. Il est très bien, avance Minville, il est très utile de former des ingénieurs, des hommes d'affaires et des hommes de science, cependant dans l'enseignement la technique ne doit pas faire oublier l'importance de revenir continuellement au point de vue national. "Qu'on tourne et retourne le problème tant qu'on voudra, qu'on l'examine sous tous ses aspects, on aboutira toujours à cette conclusion: nous ne sommes si faibles collectivement que parce que l'activité particulière ne s'ordonne pas chez nous au bien collectif; et notre activité particulière s'exerce ainsi à la débandade, en ordre dispersé, parce que nous manquons de direction, et nous manquons enfin de direction, parce qu'une pensée nationale a cessé d'éclairer le cerveau de la race, c'est-à-dire l'élite."¹⁴²

Le sens du devoir semble à Minville avoir disparu de l'esprit de ses compatriotes. Il note avec découragement chez le bourgeois et chez l'ouvrier un insupportable "débrillé des consciences". Partout sur le territoire de la province, Minville ne veut voir que "paresse intellectuelle, prodigalité généralisée, manque d'ordre et de discipline, défaut de persévérance, sens amoindri du devoir et des responsabilités". Minville conclut que deux influences ont joué, plus que d'autres, un rôle dans l'avachissement intellectuel et moral des Canadiens français: le parlementarisme et la presse à sensation. Le parlementarisme, d'abord, "car on ne saurait concevoir le régime parlementaire sans partis politiques, les partis politiques sans l'esprit de parti et l'esprit de parti sans l'aveuglement des foules"¹⁴³. Ce genre de discours se ressent à l'évidence de l'influence d'Henri Bourassa. Par les intrigues qu'il suscite et alimente, le parlementarisme a provoqué la démission de l'élite. Il a, de façon plus grave, nourri la confusion entre le parti et la patrie, le citoyen n'étant plus sûr s'il devait mettre la patrie au-dessus des luttes partisans, ou sacrifier la

¹⁴¹ Esdras Minville, *La politique qu'il nous faut*, op. cit., p.12.

¹⁴² Esdras Minville, *Instruction ou éducation?*, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1931, p.34.

¹⁴³ *Ibid.*, p.25.

patrie aux intérêts du parti. La presse à sensation, quant à elle, affirme Minville, s'ingénia à pourrir l'esprit et à prostituer la pensée. Cette "oeuvre de démoralisation, d'abrutissement intellectuel et moral" consacrerait ainsi l'abêtissement de la masse.

Remanier les programmes ou augmenter les doses de science que les étudiants reçoivent chaque jour est une chose, mais modifier la culture de telle sorte que l'esprit national la traverse tout entière en est une autre. Il est peu étonnant dès lors que la sociologie doctrinale, de quelque côté qu'on la saisisse, soit mobilisée par la question de l'éducation et de la culture, à l'instar de la sociologie le playsienne. Lorsque Victor Barbeau, par exemple, décide d'examiner les institutions responsables de la triste situation économique et morale du peuple canadien-français, il ne trouve pas mieux à accuser que l'école. Aucune autre institution, politique ou économique, ne lui semble plus déterminante sur le destin collectif que celle-là. Et pourtant, dans l'histoire tumultueuse du peuple canadien-français, l'école n'a pas su être, selon lui, à la hauteur du rôle d'orientation et de gouvernance à elle confié. Vaut-il pour cela condamner l'école et chercher ailleurs les voies du salut du peuple? Non pas. "Au commencement de notre misère il y a l'école; au commencement de notre libération, il y aura l'école!"¹⁴⁴ Devant la marginalisation économique des Canadiens français face à la puissance industrielle et financière anglo-saxonne et face au problème de l'influence de la culture américaine, les sociologues de l'ordre proposent une réflexion basée sur les institutions d'enseignement et la famille. Le Québec est en train de devenir une colonie américaine; l'industrie et le commerce sont monopolisés par la haute bourgeoisie anglaise; la démographie francophone en terre canadienne se décline en chiffres alarmants; à tous ces problèmes, un remède s'impose: l'école. L'éducation paraissait le moyen privilégié de concourir au redressement du peuple, et les éducateurs étaient aux premières loges de la lutte contre l'atonie de la vie nationale. "[...] un seul homme, une seule institution peuvent suppléer l'affreuse carence d'en haut: le maître et l'école. Une formule exprimerait en la matière notre juste sentiment: presque tout par eux, presque rien sans eux."¹⁴⁵ Et encore: "En sorte que, de quelque angle qu'on examine la situation dans laquelle nous nous débattons, on est toujours, quoiqu'on veuille et quoiqu'on fasse, ramené à la matière première: l'individu, et à sa préparation: l'éducation. Le point de départ de toute réforme, de tout redressement ne peut-être que l'école. Tout changement

¹⁴⁴ Victor Barbeau, *Pour nous grandir*, op. cit., p.191.

¹⁴⁵ Lionel Groulx, "L'éducation nationale et les écoles normales", dans *L'Éducation nationale*, Montréal, Albert Lévesque, 1935, p.119.

radical, décisif, procédera d'abord de l'homme, plus exactement de l'enfant."¹⁴⁶

L'originalité d'Esdras Minville se borne à préciser et enrichir les grandes lignes de ce discours de la sociologie doctrinale. Il semble à lui aussi que le délabrement de la situation économique et sociale du peuple canadien-français exige une réforme du système d'enseignement qui ne se contente pas seulement de remanier des programmes. A ses yeux, ni les programmes scolaires, ni l'assemblage des matières ne sont particulièrement coupables de la situation, devraient-ils parfois être mieux ajustés aux exigences de la pédagogie de l'époque, mais bien davantage la relation qui unit le maître à son élève. Le maître n'est-il pas celui chargé de faire comprendre la matière scolaire à l'élève, d'éclairer son jugement, d'éveiller son esprit? N'a-t-il pas la lourde responsabilité de l'instruire des faits de la civilisation, des faits de l'histoire et des pages les plus fameuses de la littérature? N'a-t-il pas, de manière beaucoup plus indispensable, la lourde responsabilité de former le caractère de l'élève en lui insufflant les vertus du jugement et de la volonté? Minville impose au professeur une mission beaucoup plus large que celle de seulement instruire, il doit aussi éduquer, c'est-à-dire, comme l'aurait écrit Gérin, former le caractère et dresser la volonté. Il reproche aux critiques du système scolaire de trop longuement revenir sur ses insuffisances intellectuelles alors que l'échec de l'enseignement de langue française tient à des déficiences de caractère. Les jeunes hommes cultivés ne sont-ils pas plus nombreux que jadis, les élèves plus instruits, les institutions d'enseignement mieux financées et mieux organisées, les manuels bien construits? Et pourtant la situation n'est-elle pas plus précaire qu'elle ne l'a jamais été du côté du Canada français? "Plus nombreux, plus riches et plus instruits, pourquoi ne parvenons-nous pas à sortir de la stagnation et, comme les générations précédentes, à vaincre les difficultés qui se dressent sur notre route? C'est que nous sommes faibles par là même où nos ancêtres étaient forts: par le caractère."¹⁴⁷ Sans le sens des responsabilités, sans l'attachement à ses devoirs et l'intelligence de sa situation, le peuple canadien est condamné à vivre le sort des peuples veules et indécis.

Or, demande Minville, qu'enseigne-t-on, que fait-on dans les écoles? Au lieu de remédier à ce problème, on dirait que l'on en rajoute par exprès, de telle sorte que l'école fait plus de tort que de bien à la collectivité, et que même, sans que Minville ne l'écrive explicitement, il semble peut-être préférable de se contenter d'un peuple d'analphabètes que de souffrir un peuple de lettrés aussi désœuvré que celui formé

¹⁴⁶ Victor Barbeau, "La bourgeoisie et la culture", *op. cit.*, p.66.

¹⁴⁷ Esdras Minville, *Instruction ou éducation?*, *op. cit.*, p.5.

dans les institutions d'enseignement de la province¹⁴⁸. Il faut que l'enseignement classique fasse une place plus grande aux cours de chimie, de physique, de mathématiques et de sciences naturelles, c'est entendu. Mais Minville croit que l'enseignement devra d'abord s'attacher dans l'avenir à fortifier chez l'élève les notions de devoir ainsi que lui inculquer chez lui le sens des responsabilités. Les premières causes du retard des Canadiens-français résident-elles pas dans la paresse intellectuelle, dans le gaspillage constant d'énergies et dans la médiocrité de l'effort?

Sur quel principe cette éducation doit-elle tenir? Quelles sont les valeurs qui assureront la force de caractère et la volonté de fer des générations montantes? Minville parle ni plus ni moins d'une nationalisation de l'enseignement, c'est-à-dire de "l'introduction dans notre enseignement à tous ses degrés d'une âme qui le vivifiera: *le point de vue national*"¹⁴⁹. La survie de la race canadienne de langue française tient à la formation d'hommes d'affaires, de savants et d'ingénieurs qui sachent mettre leur patrie au dessus des intérêts de parti ou de carrière, et qui épousent dans leur carrière et dans leurs activités professionnelles la cause collective. Comme dans la sociologie le playsienne, l'objectif est d'éduquer le peuple pour éveiller chez lui une force de caractère assoupie; comme chez Gérin, le sentiment national a chez Minville des pouvoirs merveilleux, thaumaturges, magiques. De la minute où les Canadiens français se seraient convaincus de n'être point inférieurs aux autres et qu'ils auraient donné à leurs actions une méthode, une conscience, une discipline de même qu'une ténacité qui aujourd'hui leur font défaut, alors la nation canadienne-française ne serait plus l'ombre qu'elle est devenue, mais semblable à la grandeur dont l'histoire passée porte témoignage.

La bourgeoisie est l'un de ces groupes qui a un rôle national à jouer et une fonction patriotique à remplir. Par ses conseils et ses directives, par l'exemple aussi, elle a mission d'imprimer une orientation à l'opinion trop souvent confuse et mal éclairée du public. Les responsabilités qui sont attachés à son rang, les privilèges dont elle jouit, le fait qu'en elle se reflètent les aspirations les plus hautes comme les

¹⁴⁸ "Dans nos écoles même on cultive, et dans la multitude se propage l'esprit de servitude, l'esprit prolétarien. Au lieu de promouvoir chez l'individu l'épanouissement de la personnalité et, à travers l'individu, le relèvement intellectuel de nos diverses classes sociales, notre enseignement - si paradoxal que cela paraisse - contribue à la dépréciation par les sommets de nos forces humaines." (Esdras Minville, "L'intérêt individuel et national", dans: *L'Éducation nationale*, Montréal, Albert Lévesque, 1935, p.65.)

¹⁴⁹ Esdras Minville, *Instruction ou éducation?*, *op. cit.*, p.48.

accomplissements les plus sublimes du peuple, tout lui impose d'être une élite agissante au service de la population dans le cours quotidien de l'existence nationale aussi bien que dans les moments les plus dramatiques de son histoire. Elle doit suivre les prescriptions de la charité, certes, elle doit être plus encore étroitement solidaire de l'ensemble dont elle n'est qu'une part en s'affirmant dans les luttes que mène le peuple pour améliorer sa condition matérielle et en s'imposant dans les discussions politiques sur l'avenir de la nation. Sans elle, le peuple, qui n'a guère le loisir de se consacrer aux exercices de l'esprit, désorienté et démuni face aux défis historiques qui se présentent à lui, pourrait ne jamais se relever de son indigence matérielle ni de sa pauvreté spirituelle. C'est pourquoi, "Quel que soit l'avenir de notre bourgeoisie, le sort de tout notre peuple y est lié."¹⁵⁰ L'attitude de la classe bourgeoise devant le problème économique ne peut en être une d'indifférence ou de désaffectation. D'autant moins, disent sociologues de l'ordre, que des directives qu'elle formulera au peuple dépend sa fortune personnelle, tant il est vrai que la prospérité individuelle est liée pour eux à la prospérité collective. Ses responsabilités, que l'on juge par le côté moral ou par un côté basement intéressé, s'étendent, que la classe bourgeoise le veuille ou non, à la société tout entière. Le bourgeois doit sans cesse se souvenir qu'il est au service de la population, et que c'est par conséquent le bien de la collectivité qui doit être l'objet constant de ses préoccupations et de ses craintes. Mieux, le bourgeois est justement défini dans les textes par le fait qu'il s'est mis au service du peuple, par le fait que telle est sa caractéristique première - avec pour conséquence qu'on retrouve au premier rang des professions exercées par la classe bourgeoise, aussi étonnant que cela puisse sembler, les prêtres. Il s'agit de créer à partir de la base les éléments forts qui pourront par une élévation progressive devenir les fers de lance de l'économie nationale. Le mot d'ordre est de créer une bourgeoisie québécoise, non point de la détruire comme chez les socialistes - et surtout, surtout de la garder nationale. La prospérité de la nation dépend de la constitution progressive d'une classe bourgeoise; car seule une classe d'hommes d'affaire, de diplômés et de techniciens sera en mesure d'imposer un essor économique durable. Et ainsi les Québécois pourront se substituer aux Anglais dans la direction des affaires provinciales et la gestion des ressources.

4.2. La réforme économique

¹⁵⁰ Victor Barbeau, "La bourgeoisie et la culture", *op. cit.*, p.63.

Ce serait s'aveugler de croire que la sociologie doctrinale s'épuise à stipuler les droits et les devoirs de chaque groupe pour sortir de la crise économique. Au contraire de la sociologie le playsienne, dont l'essentiel des réformes passe par l'éducation dans la famille ou l'instruction dans l'école, la sociologie doctrinale ne cède jamais à la question morale sans concéder à la question économique ou structurelle. Dans cette section nous explorerons sommairement quelques-unes des solutions de réformes structurelles proposées par les sociologues de l'ordre pendant la période de l'entre-deux guerres: la législation sociale, le syndicalisme, le retour à la terre et surtout, le corporatisme et le coopératisme.

4.2.1. La législation sociale

Commençons par la législation sociale. A une époque où le syndicalisme international, influencé par l'idéologie communiste, imaginait l'Etat immanquablement au service des intérêts de la bourgeoisie, et ce jusqu'aux années trente, les sociologues de l'ordre ont eu tendance à faire confiance à l'Etat comme garant du bien commun. Les sociologues s'autorisent des pages de *Rerum novarum* pour légitimer l'intervention de l'Etat dans son rôle de soutien des miséreux et de protecteur des ouvriers. Une législation sociale progressive supportera et complétera les autres remèdes à la crise du libéralisme. Bien entendu, les syndicats devront mettre sur pied un réseau de services pour leurs membres (bureaux de placement, caisse d'assurances, mutualités, coopératives), mais des sociologues, tels Arthur Saint-Pierre, craignent que ce ne soit pas assez et anticipent avec enthousiasme "l'inévitable intervention gouvernementale" dans la solution du problème ouvrier au Québec. Que ce soit par la fixation d'un salaire minimum, par la limitation de la journée de travail ou par la construction de logements, Saint-Pierre est prêt à accepter l'intervention de l'Etat, et même la souhaite et l'encourage. Dans les années vingt, il milite en faveur de plusieurs législations sociales qui puissent supporter l'action défaillante des unions catholiques. Il espère ainsi solutionner "un problème qui dépasse infiniment les forces d'une organisation professionnelle aussi peu développée que la nôtre"¹⁵¹. Il cherche à convaincre ses compatriotes de fixer le salaire minimum pour ne pas le laisser fluctuer au gré du marché, car, selon lui, au dessus de la loi de l'offre et de la demande d'un travail associé dorénavant à une

¹⁵¹ Arthur Saint-Pierre, *Le problème social. Quelques éléments de solution*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926, pp.16-17.

marchandise, il existe une loi plus élevée de charité et de justice. Les descriptions, par Saint-Pierre, du “sweating system”, démontrent avec force que la loi du marché ne réussit pas à équilibrer la richesse et balancer la justice, surtout dans le cas où les ouvriers, ne pouvant faire front en commun au capital, en raison de leur isolement ou de leur désorganisation (comme c’est le cas des femmes qui travaillent à la domicile), se trouvent dans l’impossibilité de s’unir en syndicat. Citant les expériences d’autres pays, Saint-Pierre accuse le retard du Québec dans le domaine du salaire minimum et propose, entre plusieurs réformes mises de l’avant, la limitation de la journée de travail, ainsi que cela se faisait dans d’autres pays, et d’abord en Angleterre, référence constante de Saint-Pierre (à noter que chacune de ces propositions de réformes s’appuie sur des documents officiels, des statistiques et des faits concrets).¹⁵² Quant à lui, sur la question de l’intervention étatique, Papin Archambault y va de quelques déclarations socialisantes:

“Une réaction s’est produite contre [une] politique asociale. Les conflits qui se multipliaient entre patrons et ouvriers, la situation chaque jour plus précaire des travailleurs, les représentations vigoureuses de quelques représentants du peuple ont forcé nos gouvernements à sortir de leur inertie. [...]

Mais, hélas, ces lois sont des plantes rares dans le maquis de notre législation. Formé sous l’influence du capitalisme, elle fourmille de mesures qui protègent et défendent les intérêts particuliers au détriment des intérêts collectifs.

L’oeuvre de nos législateurs, prise dans son ensemble, est nettement individualiste. On n’y trouve guère de trace de préoccupations sociales. Loin de protéger d’une manière spéciale, comme le demande Léon XIII, les droits des faibles et des indigents, très souvent elle les trahit et les viole.

C’est à cet état de choses qu’il faut porter remède.”¹⁵³

Quoique, dès les années vingt, les sociologues de l’ordre se tournent vers l’Etat, l’appréciation favorable de l’action de l’Etat sera renforcée par la Crise de

¹⁵² Comme tous les sociologues de l’ordre, la pensée de Saint-Pierre évolue beaucoup avec les années, surtout au chapitre de son interventionnisme. Lire là-dessus Jean-Claude Dupuis, “La pensée sociale d’Arthur Saint-Pierre”, *Bulletin du Regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec*, XVII, 1, hiver 1991, pp.25-61.

¹⁵³ Papin Archambault, *La Question sociale et nos devoirs de catholiques*, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1917, pp.105-106.

1929 et ses suites. Qu'on pense seulement à la commission Montpetit, dont le rapport est déposé en 1933, qui deviendra la charte législative sociale du Québec. Ce rapport recommandait des règlements plus stricts en matière de protection de l'enfance et d'hygiène publique, ainsi que des changements à la Loi de l'assistance publique. Lentement, prudemment, les esprits commençaient à se tourner vers l'Etat pour réguler et pacifier les divers intérêts de plus en plus divergents de la société canadienne. Car, expliquaient les sociologues de l'ordre, malgré la "meilleure volonté du monde", il peut arriver que le patron, coincé par la concurrence, une situation économique défavorable ou de mauvaises conditions de la production, se retrouve incapable de verser des salaires décents à ses ouvriers. C'est alors que l'intervention de l'Etat est pressante. "Pour alléger les charges familiales, l'Etat devra commencer par faire sa part au moyen de dégrèvement d'impôts, de facilités pour la construction ou l'acquisition d'un logement, de bourses d'études, etc. La profession devra à son tour établir des institutions diverses destinées à aider le père de famille ouvrier. Les caisses de compensation dont on parle de plus en plus sont un excellent moyen pour rendre vraiment familiale la rétribution due au travailleur."¹⁵⁴ Des institutions caritatives, des assurances sociales et des allocations familiales devront être mises en place afin de pallier les déficiences du système capitaliste.

Minville ne conteste donc pas le rôle interventionniste de l'Etat, même s'il lui assigne des bornes assez étroites. L'Etat a la charge de stimuler les initiatives privées insuffisantes, de pallier les déficiences de l'effort individuel. Minville croit qu'il peut et doit intervenir à l'occasion, quoique Minville se méfie d'un interventionnisme excessif et se garde bien d'appuyer les réformes trop socialisantes. L'Etat a un rôle seulement supplétif, rôle supplétif certes important, mais qui ne s'accompagne pas d'une enflure de sa bureaucratie, puisqu'il se contente de coordonner sans remplacer l'initiative privée. Minville souffre l'interventionnisme, mais un interventionnisme confiné principalement à la planification¹⁵⁵ et limité à l'orientation globale de

¹⁵⁴ Mgr Wilfrid Lebon, "Le juste salaire", *L'Ordre social chrétien*, Montréal, Semaines sociales du Canada, Xie session, 1932, p.173.

¹⁵⁵ Minville, qui fut l'un de ceux qui militèrent le plus activement en faveur de la planification, souhaitait la création d'un Conseil d'Orientation économique, sur le modèle de ce qui se faisait déjà en France à la même époque, "conseil technique d'études économiques [...] composé [...] d'ingénieurs [...], économistes, sociologues, juristes, chargés d'aider l'Etat, de l'éclairer [...] dans la lourde tâche d'imprimer une direction rationnelle au développement économique de notre province". (Esdras Minville, cité par François-Albert Angers, "La pensée économique d'Esdras Minville, *L'Action nationale*, LXV, 9-10, mai-juin 1976, p.743.)

l'économie ainsi qu'à l'adaptation aux spécificités régionales. Entre en jeu ici le concept de subsidiarité si cher à la pensée catholique, qui y voit le moyen privilégié de préserver l'autonomie des différentes sphères de la vie civile en confiant aux paliers inférieurs le soin de gérer ce qui ressort de leur compétence, tout en permettant à l'État, en revanche, de combler certaines déficiences ponctuelles et passagères. Cet État, Minville le veut pour cette raison le plus décentralisé possible, la décentralisation de l'activité économique (décentralisation *verticale* des responsabilités vers les individus, les familles, les professions, doublée d'une décentralisation *horizontale* vers le milieu géographique et économique) permettant une démocratisation de l'intervention bureaucratique.

4.2.2. Les syndicats catholiques

Si les sociologues doctrinaux ont appuyé le vote de quelques lois sociales (sur l'hygiène dans les usines, les allocations familiales, le logement, etc.), leur action en ce domaine est restée à la mesure de la timidité interventionniste de leur époque. Une douzaine de courageuses déclarations isolées ne devraient pas faire oublier une méfiance sourde et persistante envers l'État jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, renforcée par la main mise de l'Église catholique sur les institutions d'encadrement social. Là où les sociologues de l'ordre s'impliquèrent davantage, toujours dans le but de redresser l'économie et de favoriser la paix sociale, ce fut dans l'organisation des syndicats catholiques. Bien entendu, les sociologues furent lents à sentir que la question sociale se posait au Canada français aussi fortement que partout ailleurs. Le jugement de Le Play sur la paix sociale au Bas Canada confortait les esprits. "Le problème social, écrit Edouard Montpetit en 1907, ne se pose pas pour nous; mais ce n'est pas une raison pour ne pas veiller."¹⁵⁶ Des auteurs plus au fait des transformations socio-économiques ne partageaient pas ce point de vue. "La question sociale est maintenant posée ici comme dans les autres pays."¹⁵⁷ La lecture d'ouvrages européens (dont celle des biographies de de Mun ou Ozanam) ou des séjours sur le vieux continent avaient éveillé une sensibilité pour les problèmes

¹⁵⁶ Edouard Montpetit, "L'économie politique (suite et fin)", *Revue canadienne*, vol. I, 1907, p.267.

¹⁵⁷ Alphonse Desjardins (à ne pas confondre avec le président des caisses populaires), 1905, cité par Pierre Trépanier, "La société canadienne d'économie sociale de Montréal, 1888-1911: sa fondation, ses buts et ses activités", *op. cit.*, p.351.

ouvriers de l'heure ¹⁵⁸, mais aussi les conflits ouvriers, de plus en plus fréquents, de plus en plus violents.

A la fin de la première décennie du dernier siècle, le grand sujet chez les catholiques sociaux et les sociologues est devenu le syndicalisme catholique, dont *Rerum Novarum* vient de rappeler l'importance¹⁵⁹, ce qui n'était à l'évidence pas sans susciter des remous dans l'opinion bourgeoise. Le socialisme, insinuaient certains, se dissimulait sous les habits de la charité chrétienne. L'Église n'en continuait pas moins à encadrer les travailleurs et organiser des syndicats. A Québec, en 1900, Mgr Bégin tentait de s'instituer l'arbitre de la grève opposant les cordonniers aux manufacturiers de chaussure. En 1903, Mgr Bruchési publiait une lettre pastorale sur la *Question ouvrière* et aidait, en 1903 et 1905, au règlement, à Montréal, des grèves des tramways et des plâtriers, et, en 1906, à celle entre la Compagnie Ames and Holden et les tailleurs de cuir. Et cette action, l'Église la développait justement en réaction à la pénétration des unions internationales ou socialistes dans les rangs des ouvriers canadiens-français. Nationalisme, cléricisme et prosélytisme se mêlent étroitement dans la christianisation des unions ouvrières, en particulier de la part de la compagnie de Jésus. Un mémoire déposé en 1910, derrière lequel se cache la main de l'infatigable Archambault, est le prélude à une lutte contre les organisations neutres. On assiste à une croisade qui rappelle dans sa ferveur et presque sa forme celle des prêtres colonisateurs de la fin du XIXe siècle - exemption faite que les champs à défricher ont été remplacés par les manufactures et les usines, et la moisson

¹⁵⁸ Ainsi en fut-il pour l'abbé Stanislas Lortie. "L'Allemagne surtout, ainsi que la Belgique et la France, avaient attiré son attention. Il admirait le zèle agissant et organisateur des catholiques de ces contrées; et, sans assimiler de tout point le Canada à l'Europe ni glisser dans un noir pessimisme, il ne se faisait pas, non plus, illusion sur certains dangers graves qui nous menacent. / De sa chambre d'études, et par delà les pages des in-folio, son regard fixait l'horizon. Il voyait des nuages sombres s'y amonceler. Il entendait, non sans émotion, la clameur sourde montant, comme un cri de haine, des houillères profondes, ou s'exhalant, comme une plainte, des usines enfiévrées." (L.-A. Pâquet, Mgr, "L'abbé Stanislas-Alfred Lortie", Québec, *Annuaire de l'Université Laval*, L'année académique 1913-1914, no 57, 1913, pp.170.)

¹⁵⁹ Ce qui n'allait pas sans heurts et hésitations, compte tenu de la condamnation antérieure des Chevaliers du travail par l'épiscopat québécois, en 1883. Mgr Tachereau fut l'un des protagonistes de la lutte contre une union ouvrière qu'il considérait l'égale d'une société secrète, franc-maçonnique. Lire Pierre Savard, *Jules-Paul Tardivel, la France et les Etats-Unis (1851-1905)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, pp.212-220.

à récolter par les adhésions ouvrières. Les sociologues prétendent défendre les ouvriers contre l'esprit protestant et le paganisme américain. "Aux yeux des clercs, l'enjeu de la question ouvrière est essentiellement doctrinal: il faut soustraire les masses à l'influence des idées socialisantes. [...] Dans la majorité des esprits, la cause ouvrière est ordonnée à la promotion du mouvement catholique, et non l'inverse."¹⁶⁰

Les syndicats défendus par les sociologues de l'ordre sont confessionnels. Car si les syndicats sont "le meilleur moyen de mettre un peu d'ordre dans le chaos de la société moderne et de retirer les classes populaires de leur situation d'infortune imméritée"¹⁶¹, ils ne servent pas tous cet objectif avec un bonheur égal. Les syndicats catholiques, parce qu'ils ne proposent la grève qu'en dernière instance, parce qu'ils cherchent toujours un terrain d'entente avec les patrons, mais aussi parce qu'ils refusent d'être livrés à l'anticléricalisme et au socialisme, préparent mieux que les unions neutres la paix sociale, source de bien-être matériel et de progrès. Saint-Pierre reconnaît aux syndicats neutres certains mérites (le progrès de la législation et la bonification des salaires peuvent être mis à leur crédit, dit-il) mais il leur reproche, soit de s'arrêter à vouloir combler les besoins matériels des individus, soit de toucher à des questions (morales ou sociales) qui relèvent directement ou indirectement de l'Église. L'action syndicale visant l'amélioration des travailleurs, corps et âmes, elle rencontre l'Église sur son chemin et lui doit compte de ses entreprises. Le syndicalisme catholique agit sur le plan social, il n'en demeure pas moins fortement attaché à la question morale par ses fibres religieuses. A la violence de la grève, il préfère un arbitrage pacifique. A la critique socialiste de l'autorité patronale, il oppose la paix sociale, la hiérarchie légitime des classes et la réconciliation des groupes sociaux dans un intérêt commun supérieur. A cet égard, l'Église tentait au départ d'enrôler patrons et ouvriers dans les associations mixtes, forme achevée du syndicalisme chrétien, en conformité avec son idéal de régulation non-conflictuelle (et naturelle) des rapports sociaux

Arthur Saint-Pierre fut un des premiers à vouloir tailler une place aux

¹⁶⁰ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois*, tome 1 (1898-1940), Montréal, Boréal Express, 1984, p.219.

¹⁶¹ Arthur Saint-Pierre, *Questions et oeuvres sociales de chez nous*, Montréal, L'École Sociale Populaire, 1914, p.151.

syndicats confessionnels dans les rangs des unions ouvrières québécoises. Son poste de chef du secrétariat de l'École Sociale Populaire (1911-15), le plongea au cœur de l'action syndicale catholique. Impliqué dans la fondation de la Fédération ouvrière catholique de Montréal, de laquelle naquirent les syndicats catholiques de carrossiers, de charpentiers-menuisiers, d'employés de bureaux, de magasins et de banques, il passa une large partie de sa vie à mieux comprendre les besoins des ouvriers et à analyser les solutions à la prolétarisation de la population canadienne. Inspiré par la figure du comte Albert de Mun, Saint-Pierre reprenait les arguments contenus dans la doctrine sociale de l'Église pour les appliquer au contexte particulier de la province. Ainsi, Saint-Pierre refusait de croire à la nécessité de la lutte des classes pour favoriser le relèvement de la classe ouvrière. La division naturelle de la société en classes imposant à chacun des droits et des devoirs, c'est à la tâche de mieux définir ces droits et ces devoirs que le sociologue doit s'atteler. C'est qu'il existe une loi divine qui plane au-dessus des intérêts privés et égoïstes des classes dirigeantes, loi qui les oblige à respecter les justes revendications des travailleurs et à les envelopper d'un amour paternel. Au moment de l'implantation du syndicalisme confessionnel, Saint-Pierre n'est pas loin de croire que lorsque les patrons se seront convertis aux principes de la charité chrétienne, la collaboration des classes sera rétablie et disparaîtra comme par enchantement la lutte des classes. Pourtant, comme toujours dans la sociologie doctrinale, ce réformisme moral cache un réformisme structurel, et qui ira s'affermissant chez les sociologues au fur et à mesure où leur vision angélique sera brisée par la dure réalité des relations ouvrières-patronales. Il ne fut pas long avant que Saint-Pierre s'aperçoive du peu de succès de ses prêches auprès des patrons dans son entreprise d'amélioration des conditions de vie et de travail de la masse ouvrière. Les tentatives de syndicats mixtes échouaient les unes après les autres; à l'évidence, les syndicats mixtes proposés par Léon XIII avaient fait long feu. C'est ainsi que tout en continuant à soutenir une morale de réconciliation entre les classes et à parler des devoirs des unes et des autres, les sociologues de l'ordre attendirent de moins en moins la restauration chrétienne des bienfaits de la morale, et de plus en plus d'une action syndicale conduite selon les principes organisationnels des syndicats internationaux. La bonification des salaires

et l'amélioration des conditions de travail imposaient que la lutte puisse parfois être la continuation de la conciliation par d'autres moyens.

4.2.3. Le retour à la terre

Il n'est pas utile de s'appesantir sur l'idéologie du retour à la terre des sociologues doctrinaux. Une mystique de l'*ouvriérisme* n'avait pas encore cédé, dans l'entre-deux guerres, à une mystique de l'*agriculturisme*. Le travail des champs semblait tout à la fois le plus noble, le plus chrétien, le plus naturel et le plus patriotique. Se sortir de la crise économique et sociale voulait dire alors pour la population canadienne-française rentrer en ses terres.

Les sociologues de l'ordre ne se lassait pas de relever quelques faits tirés des statistiques gouvernementales. Rappelant un fait que tous ceux qui se piquaient d'économie et de sociologie "savaient par coeur", ils constataient avec appréhension la proportion décroissante de la population rurale dans la population canadienne au profit de la population urbaine. En 1871, 20% de la population était urbaine et 80% rurale, contre, respectivement, 40% et 60% en 1901. En 1911, le rapport s'était inversé très légèrement en faveur de la ville. En 1921, 56% gens habitaient désormais la ville, et en 1931, 60%. Dès la Première guerre mondiale, ces chiffres circulaient dans les textes et faisaient la manchette des discussions sur le devenir de la nation. Cette évolution ne semblait pouvoir avoir, avançaient les sociologues de l'ordre, que des conséquences désastreuses à long terme, d'un côté, parce que l'exode rural menaçait la survivance de la nation canadienne-française, et de l'autre, parce que la pureté même de la "race" était en péril.

La nation canadienne-française tenait son originalité de gardait bien haut le flambeau des vertus spirituelles au milieu d'une Amérique "païenne" et "matérialiste": que le retour à la terre l'empêcha de concurrencer les États-Unis dans une course vers le confort et les gadgets techniques semblait aux yeux des sociologues un moindre mal si cela permettait de sauvegarder les traditions héritées de Paris et de Rome. Ils répétaient sans cesse la suprématie des valeurs intellectuelles et morales sur les valeurs matérielles, subordonnant tout, l'économie comme le reste,

à la préservation des inanités françaises et de la foi catholique. Quand, par exemple, le père Lévesque déclarait que la question économique n'était pas uniquement une "question d'estomac" et accusait ceux qui n'aspirent qu'à des "tables bien garnies" et des automobiles, c'était pour mieux honorer des valeurs morales supérieures. Dans cette optique, les campagnes avaient un rôle à jouer dans l'ordre national un peu semblable à celui des églises dans l'ordre religieux: elles étaient les sanctuaires des traditions ancestrales, le refuge des moeurs menacées, la lieu de recueillement des forces vives, en bref "le réservoir de la race".

Les sociologues doctrinaux tremblaient de savoir la population canadienne en proie aux influences dissolvantes et abrutissantes de la ville. Le travail de la terre se faisait au grand air et sous un chaud soleil; le travail en usine se déroulait entre les quatre murs d'une salle obscure à l'air vicié. La campagne était un lieu hygiénique et sain; la ville drainait des effluves délétères dans chaque racoin d'appartements congestionnés. L'alimentation en viande fraîche et en beaux légumes rendait l'organisme du cultivateur vigoureux; la pauvreté des repas des citadins affaiblissait une constitution déjà attaquée par les maladies et la fumée des usines; etc. Le taux de mortalité légèrement plus haut dans les villes par rapport aux campagnes constituait un témoignage de l'insalubrité urbaine. "On admettra volontiers que c'est à la campagne que se recrute les sujets humains les plus sains et les plus vigoureux. Tout aux champs combat la débilité; tout à la ville y pousse."¹⁶² Entre la liberté du laboureur et l'esclavage de l'ouvrier rivé à sa machine, le contraste était trop vif pour que les sociologues ne songent pas à encourager le retour à la terre.

Les moeurs traditionnelles s'étaient conservées avec plus de force dans les zones rurales. La poursuite des vulgaires plaisirs et le mépris des valeurs spirituelles n'avaient pas conquis les coeurs comme à la ville - où la chute de la moralité avait entraîné une hausse de la criminalité et un désordre des caractères. "La campagne demeure encore et pour plusieurs raisons le principal centre de résistance, le milieu le plus difficilement accessible à la contamination."¹⁶³ La paroisse structurant les

¹⁶² Esdras Minville, "Le réservoir de la race", *L'Action française*, mai 1926, p.267.

¹⁶³ Esdras Minville, "Le réservoir de la race", *L'Action française*, mai 1926, p.268.

rapports sociaux, la foi catholique tenant en bride les caractères, le curé surveillant l'intégrité morale des fidèles, les dangereuses et pernicieuses idées de la ville n'arrivaient pas à pénétrer et troubler les régions rurales. Le journal n'y glissait pas dans les consciences le goût des modes; les associations neutres n'y contournaient pas les prescriptions de la religion pour mieux susciter des plaisirs coupables; les boutiques n'y faisaient pas une continuelle réclame visant à attiser un désir immodéré des choses matérielles. La campagne était vraiment le "château-fort" des traditions anciennes, celles sans lesquelles le Canada français se serait inévitablement affaibli, avachi, avili. La conservation et la multiplication du capital humain de la société passait donc forcément, pour les sociologues, par la préservation des campagnes, celles-ci constituant pour ainsi dire le réservoir des forces vives de la nation et la "véritable physionomie d'un peuple". Imiter la personnalité des autres groupes qui les avoisinaient aurait été s'amoindrir. Le peuple n'avait d'autre choix qu'entre demeurer dans la "ligne de ses hérédités". L'épanouissement d'un groupement ethnique ne saurait se réaliser que dans la fidélité à lui-même, ce qui voulait dire, dans le cas échéant, en continuité avec la tradition catholique et française. Le moindre mélange avec les autres nations, la moindre "mixture" avec des traditions distinctes, surtout américaines, lui aurait été fatals. Le nationalisme groulxien renforçait chez les sociologues une idéologie xénophobe trempée dans un idéal de pureté raciale. Le cosmopolitisme des villes représentait le cheval de Troie de la perpétuation de la nation sur le continent, une capitulation devant les sirènes du confort et du clinquant des grandes agglomérations industrielles.

D'autant plus que, en 1920, la décroissance générale des taux de natalité dans la Province depuis un demi siècle alarmait les sociologues. L'immigration ne leur semblait pas une solution du moment où les étrangers préféraient en vaste majorité se fondre dans la mer anglophone. Il ne restait qu'à se fier sur les naissances d'enfants canadiens-français. Or, chiffres à l'appui, les sociologues démontraient que la ville favorisait toujours une natalité moins forte que la campagne. En 1923, le taux de natalité à Montréal s'élevait à 27 pour mille (moins de 8 pour mille à Westmount) contre 35 pour mille dans les comtés ruraux, voire davantage dans les centres de colonisation. La comparaison des régions du Québec et de diverses agglomérations

urbaines confirmaient cette tendance générale. Déjà en minorité au pays, les Canadiens français se préparaient une minorité dans leur propre Province si le mouvement de migration n'était pas enrayé. "Nous avons besoin du nombre."¹⁶⁴ Là encore, la ville prenait l'aspect terrible du tombeau de la "race". Elle conduisait à l'extinction morale ou physique du peuple canadien-français par une pente fatale.

La campagne permettait d'ériger une haute muraille autour du Canada français afin de préserver ses moeurs et ses traditions de l'acculturation et de l'assimilation rampantes dans les villes, elle était dans une égale mesure pour les sociologues le tremplin d'un relèvement économique et sociale. C'est à partir des zones rurales que l'indépendance économique pouvait être conquise. Durant la Crise économique des années trente, les sociologues avaient été prompts à remarquer en effet une corrélation entre la taille d'une ville, sa dépendance à l'égard de la grande industrie et le taux de chômage. Le salaire moyen des ouvriers à Montréal, par exemple, était effroyablement bas. Les taudis dans lesquels ils trouvaient à se loger et les conditions de leur travail, quand ils n'étaient pas la proie du chômage, ne faisaient qu'empirer leur dépérissement physique. Dans ce contexte, la terre représentait la planche de salut de la race, le dernier bastion d'une économie nationale assiégée par les capitaux étrangers. "Le retour à la terre se présente comme la solution la plus aisée et la plus heureuse aux problèmes que la crise suscite en les multipliant. Il se présente, en particulier, pour nous Canadiens français, comme l'unique solution au problème si inquiétant, antérieur à la crise et qui subsistera après la tourmente, de la restauration économique de notre peuple."¹⁶⁵ Là le Canadien français conservait une maîtrise sur son destin qui lui est refusé ailleurs. "[...] dans un monde ruiné par ses orgies de spéculation, la terre demeure la grande ressource qui, à défaut d'aléatoires millions de papiers, donne au moins la certitude modeste et apaisante du pain quotidien - laisserons-nous échapper cette occasion providentielle de rendre à notre peuple à sa vocation historique, de repeupler nos campagnes, d'asseoir enfin sur sa base véritable notre organisme économique? Une telle attitude

¹⁶⁴ Esdras Minville, "Le réservoir de la race", *L'Action française*, mai 1926, p.264.

¹⁶⁵ Esdras Minville, "La Semaine sociale de Rimouski", *L'Action nationale*, p.55.

tiendrait à la fois de la folie et du crime.”¹⁶⁶ La débandade économique ne faisant aucun doute, les miséreux s’entassant dans des asiles et ses centres de secours débordés, il n’est pas long que certains reprennent les vieilles antennes sur la mission agriculturiste du peuple canadien-français. Un chômeur, disait-on, est un colon loin de son champ.

Les sociologues de l’ordre savaient bien que, dans tous les pays, l’agriculture reculait face aux usines et aux manufactures. Ils n’étaient pas dupes du mouvement d’industrialisation qui frappait l’ensemble des pays occidentaux, pas plus qu’il n’étaient ignorants des conditions climatiques et territoriales qui rendent difficile le succès de la culture dans la Province. Ils savaient aussi que si les anciens ruraux avaient déménagé en ville, c’est que les revenus de la ferme comblaient mal leurs besoins élémentaires. Le niveau de vie des populations rurales n’avait rien d’enviable. Le luxe, sinon le confort, leur était constamment refusé. Un cycle infernal s’ensuivait: la pauvreté rendait le cultivateur peu pressé de moderniser sa machinerie, d’agrandir sa terre ou d’améliorer ses engrais, ce qui, dans un marché devenu concurrentiel, empirait encore plus sa déprimante situation. Et ce, au moment même où, par la publicité et la radio, le paysan se rapprochait de plus en plus à l’ouvrier quant à la définition de ses besoins et à la forme de ses aspirations. Le catalogue de Eaton n’était plus rare sur les tables des cuisines des campagnes. Il n’était plus possible d’exiger des fermiers de se contenter de sel, de poivre et de rhum comme leurs grands-parents. Le retour à la terre supposait donc une réforme d’envergure pour relever le niveau de vie des campagnes. Une politique complète, méthodique et cohérente de colonisation semblait entre autres urgente.

Développer une production agricole moderne, compétitive, efficace et industrielle était une étape indispensable. Quant on jette un coup d’œil au programme de colonisation des sociologues de l’ordre, on est surpris de constater qu’il est résolument tourné vers le progrès des méthodes. L’agriculture ne leur apparaissait pas sous un jour purement nostalgique, abstrait et rétrograde. La science, l’expérimentation, l’agronomie, la production à haut rendement sont des

¹⁶⁶ Esdras Minville, “La Semaine sociale de Rimouski”, *L’Action nationale*, p.55.

mots qui remplissent leurs articles. Par exemple, en 1924, Charles Gagné citait d'abord, parmi les remèdes à la détérioration de l'agriculture au pays, le développement des recherches et connaissances agronomiques¹⁶⁷. La politique agricole mise de l'avant n'était pas celle de l'exploitation d'autrefois, familiale et traditionnelle; c'était une exploitation rationalisée, rendue efficace par une connaissance positive du sol, par des initiatives publicitaires, par l'organisation de l'industrie agricole, par la découverte de nouveaux marchés, par la formation d'experts et de spécialistes dans des écoles agricoles qualifiées, etc. Des cercles agricoles renseigneraient les fermiers et des agronomes les conseilleraient sur les pesticides, les cultures, les engrais, etc. Il en serait de même pour l'élevage des bêtes et la production laitière. L'élevage serait "systématique" et tourné vers la consommation des grands centres urbains. Ces méthodes nouvelles permettraient de ranimer la production et d'enrichir les fermiers.

L'idéologie de la colonisation illustre donc assez bien l'ambiguïté des sociologues doctrinaux, déchirés entre le développement économique par les campagnes et la restauration des valeurs chrétiennes. Ils préféraient battre en retraite et s'isoler, nationalement en quelque sorte, dans la réserve québécoise, incertains qu'ils étaient de l'issue de la lutte contre des nations supérieures par la force et le nombre! A cet égard, la pensée de Montpetit illustre bien la tentative de lier les exigences du monde moderne et les traditions de l'ancien monde¹⁶⁸. Il est clair que pour lui le monde moderne, illustré d'abord par les Canadiens-anglais et les Américains, constitue le milieu dans lequel les Canadiens-français sont condamnés à évoluer. Mais ceux-ci ne peuvent se contenter de s'y adapter d'une manière passive; pour survivre, ils doivent accompagner le mouvement de civilisation de l'Amérique et tenté un effort de rattrapage scolaire, économique et scientifique. Tout cela, Edouard Montpetit l'a dit, et souvent. Pourtant on n'hésite pas à le ranger parfois avec les conservateurs de l'avant-guerre. C'est qu'il croyait possible de conjuguer

¹⁶⁷ Charles Gagné, "Nore problème agricole en 1924", *L'École Sociale Populaire*, 126-127.

¹⁶⁸ Pamela V. Sing, *Villages imitaires. Edouard Montpetit, Jacques Ferron et Jacques Poulin*, Montréal, Fides, 195, pp.31-80.

matérialisme économique et mentalité traditionnelle. En d'autres mots, il imaginait faisable d'industrialiser la province et de faire profiter ses habitants de la prospérité matérielle sans altérer en profondeur la pensée ni la structure de la société canadienne-française. Un progrès industriel, commercial, technique et matérialiste, conduit avec intelligence, aurait pu selon lui éviter l'ébranlement des traditions héritées et conférées. C'est pourquoi son enseignement était d'abord préoccupé d'adapter les méthodes américaines sans rien sacrifier de la vitalité de la civilisation française et catholique. Situait l'économie et la culture sur deux plans différents, il ne lui paraissait pas antinomique de penser ensemble une économie capitaliste avec une instruction classique, ou une économie libre avec un ordre social autoritaire. La lutte économique pouvait être menée sans porter atteinte à la civilisation française, et même en servant le rayonnement de celle-ci. L'attitude traditionnelle non seulement ne contredisait pas le développement économique, le développement économique était une condition du salut de la nation.

4.2.4. Le corporatisme¹⁶⁹

Le besoin se fait sentir d'une réflexion plus générale que celle du syndicalisme catholique, besoin qui deviendra impérieux avec la Grande crise de 1929 dans laquelle les sociologues de l'ordre s'entendent à lire la faillite du système capitaliste. En effet, le syndicalisme catholique préconisé par Léon XIII ne remplissait pas ses promesses de restaurer l'ordre social chrétien. Les velléités de substituer la collaboration entre les groupes à la lutte des classes apparaissaient insuffisantes devant la montée des entreprises multinationales, la crise généralisée et la taylorisation du travail. "Nous espérons mieux du syndicat tel que l'ont conçu et recommandé les docteurs de la sociologie chrétienne. Avouons-le sans détour: il n'a pas tenu toutes les promesses ni porté les fruits de conciliation et de pacification

¹⁶⁹ J'utilise le terme corporatisme parce qu'il est entré dans l'usage courant: les sociologues de l'ordre lui préféreraient le terme d'"organisation corporative", moins tournée vers l'Etat que vers le domaine social. Lire à ce sujet Richard Arès, *Le Père Joseph-Papin Archambault (1880-1966), Sa vie, ses oeuvres*, Montréal, Bellarmin, 1983, p.150.

sociale que l'on escomptait."¹⁷⁰ L'Etat apparaît de plus en plus l'unique dépositaire du bien commun et l'agent de réconciliation des classes et des corporations dans une société éclatée entre différentes factions professionnelles, c'est-à-dire une sorte d'Église investie d'une autorité absolue et qui, au-dessus des partis et des coteries, permettrait à la société d'être régie autrement que par la concurrence des groupes et les luttes sociales. Les sociologues doctrinaux se prennent à rêver d'un *ordre nouveau* dans lequel le christianisme jouerait un rôle de premier plan et grâce auquel serait fait obstacle à la fois aux mouvements communistes et à la crise morale ouverte par l'individualisme libéral.

Prenant prétexte du quarantième anniversaire de *Rerum Novarum*, l'encyclique *Quadragesimo Anno* met au clair la doctrine sociale de l'Église en l'inclinant vers un régime socio-économique corporatiste. Le virage est consommé lorsque, en 1937, est publiée l'encyclique *Divini Redemptoris* sur les méfaits du communisme. Le corporatisme fait dès lors partie de la doctrine sociale officielle de l'Église.

4.2.4.1. La diffusion de l'idéologie corporatiste

L'idéologie la plus répandue et la plus diffusée à cette époque par l'intelligentzia québécoise, que fut-elle, sinon le corporatisme? Le corporatisme est le leitmotiv que l'on retrouve sur toutes les lèvres de ceux qui font office de penser et d'agir dans la Province. Les esprits critiques lui font la part belle dans leurs discours, les milieux nationalistes y voient une façon de combattre l'influence des trusts et du fédéral, les milieux cléricaux obéissent en l'approuvant à la décision des papes. Cherchez-vous à écraser le capitalisme? Votez pour le régime corporatiste. Voulez-vous assainir le climat orageux de luttes sociales? Appuyez l'ordre corporatiste. Voulez-vous instaurer un ordre social chrétien? Convertissez-vous à la chapelle corporatiste. Voulez-vous endiguer l'individualisme moderne? Dresser la muraille corporatiste. Il n'y a là nulle exagération de ma part. La province de Québec était sillonnée par des sociologues et des publicistes acquis à cette cause. Victor Barbeau n'était pas loin de la concevoir comme la panacée, grâce à laquelle pourraient être guéris le chômage, l'insécurité économique, le désordre moral et les rages de dents!

¹⁷⁰ A. Muller, *Ecole Sociale Populaire*, 192, 1930, p.16., cité par Gilles Routhier, "L'ordre du monde.", *op. cit.*, p.17.

Par les soins du clergé, des journées d'études étaient organisées, en 1937, au Grand Séminaire de Montréal. Deux cents prêtres remplissaient la salle dans laquelle des conférenciers avaient été invités à discuter de l'organisation corporative. On y vint entendre le Père Archambault sur la formation des chefs, et le Père Lévesque sur le conseil intercorporatif et le conseil économique. En 1938, le Père Arès publiait son *Catéchisme de l'organisation corporative*¹⁷¹. La revue *L'Ordre nouveau* des Jésuites fut lancée avec l'objectif explicite d'encourager la reformulation de la législation et de l'économie québécoises sur le modèle de l'organisation corporative. Quand le Cardinal Villeneuve penche dans ces années vers la doctrine corporatiste, c'est toute l'institution ecclésiastique qui y adhère avec lui. André Laurendeau n'hésitait pas à écrire dans les pages de *L'Action nationale*: "Aucun obstacle constitutionnel sur notre route: la province de Québec est un Etat; elle est la maîtresse de sa législation sociale. D'inspiration française et catholique, régi par la morale, adapté à nos besoins, à nos moeurs, à nos institutions, le corporatisme serait vraiment pour nous le salut."¹⁷² On peut dénombrer des milliers de références au corporatisme dans les pages de *L'Action catholique*, des centaines dans les pages de *L'Action nationale*. L'Ecole sociale populaire en sera, avec le Père Archambault et le père Arès, un foyer de diffusion intense. Sur 309 brochures mensuelles publiées par l'ESP entre 1933 et 1950, dix-huit pour cent traitent de la question du corporatisme, quatre pour cent des avantages de la vie rurale, moins de 4 pour cent du nationalisme en tant que tel et 8 pour cent du syndicalisme catholique¹⁷³. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fut mise à contribution, le projet national étant indissociable alors de la question sociale. Un comité d'études est formé, appelé Comité de défense économique, dont la devise, toute prosaïque, est "sortir du trou". Du côté des syndicats catholiques, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada élabore un programme de réformes corporatives en 1939, qui sera adopté en congrès en 1942. L'abbé Jean Bertrand écrit sur le sujet dans l'organe des Syndicats catholiques nationaux de Montréal, *La Vie syndicale*, M. Eugène L'Heureux dans *L'Action catholique* de Québec, M. Roger Duhamel dans *La Province*, M. Paul Bouchard dans *La Nation*.

¹⁷¹ Richard Arès, *Catéchisme de l'organisation corporative*, Brochure de l'Ecole Sociale Populaire, 289-290.

¹⁷² André Laurendeau, *L'Action nationale*, décembre 1938, pp.312-322.

¹⁷³ G.-Raymond Laliberté, "Dix-huit ans de corporatisme militant. L'Ecole sociale populaire de Montréal, 1933-1950", *Recherches sociographiques*, Vol. XXI, no 1-2, janvier-août 1980, p.66.

André Laurendeau, Roger Duhamel, Léopold Richer (rédacteur au *Droit*), Eugène L'Heureux, Jean Bruchési, Victor Barbeau, l'intelligentsia québécoise au grand complet a succombé à l'engouement pour la doctrine corporatiste, de droite ou de gauche. L'appui au corporatisme n'est pas le propre des élites québécoises. Partout en Europe, en Italie, en Allemagne, en Espagne, au Portugal, en Autriche, le mouvement corporatiste est pris en haute considération par les économistes, les philosophes et les sociologues.

Esdras Minville est au coeur de ce mouvement. "Plus on y regarde de près et plus on se convainc qu'aucune doctrine sociale ne répond mieux à nos besoins comme peuple que celle de l'Eglise. Les Souverains Pontifes l'auraient formulée pour nous qu'elle ne s'adapterait pas, semble-t-il, plus exactement."¹⁷⁴ L'Ecole sociale corporative, créée en 1938 par l'ESP (l'adresse de l'une et l'autre Ecoles est la même) s'associe les noms de Maximilien Caron, Esdras Minville, Joseph-Papin Archambault, René Bergeron et Alfred Charpentier. Quand Maximilien Caron, professeur de droit à l'Université de Montréal, est nommé président de L'Action Corporative Nationale (1938-1941) fondée par Archambault, il appelle Minville à devenir vice-président. Quelques personnes, dont Minville était, participèrent, en 1935, à la fondation d'un mouvement de rénovation sociale corporatiste. La quatorzième session des Semaines sociales, tenue en 1936, porte sur l'organisation professionnelle. Jean-Baptiste Desrosiers, Gustave Sauvé, Léopold Richer, Esdras Minville et Gérard Picard y prennent la parole pour convaincre leurs compatriotes de la "nécessité" de l'organisation corporative.

Le Québec suit avec un intérêt soutenu les discussions catholiques sur les formes à donner au corporatisme. "Tout l'effort doctrinal des années 1930, qui s'intensifie, porte sur ce dernier point: tracer les contours d'une organisation corporative globale adaptée à la province de Québec; déterminer la façon de l'articuler et de l'intégrer à un plan de restauration sociale et de redressement économique; examiner la stratégie à mettre en oeuvre pour l'édifier progressivement mais sûrement."¹⁷⁵ En dehors du fait que la Province de Québec demeure sous l'empire idéologique du clergé et que la doctrine de l'Eglise fait figure de pensée

¹⁷⁴ Esdras Minville, "Comment établir l'organisation corporative au Canada", *L'Organisation professionnelle*, Semaines Sociales du Canada, XIVe session, 1936, p.244.

¹⁷⁵ Pierre Trépanier, "Quel corporatisme? (1820-1965)", *Les Cahiers des Dix*, no 49, 1994, p.186.

officielle, cette popularité s'explique aussi par les liens que la doctrine corporatiste entretient avec les visées nationalistes de l'intelligentsia de l'entre-deux guerres. Esdras Minville s'y intéresse parce que le corporatisme pourrait permettre de libérer les cadres sociaux du système capitaliste anglo-saxon, et développer une société en marge des institutions britanniques. Par l'application du programme corporatiste, il croit possible d'effectuer le redressement socio-économique de la société canadienne-française. Les critiques qu'il adresse au système économique sont de deux ordres distincts: le système libéral est néfaste dans sa dimension sociale parce qu'il exacerbe la question ouvrière; il est néfaste dans sa dimension nationale parce qu'il s'attaque aux traditions et aux valeurs culturelles. "Il nous reste [...] pour résister aux influences de l'extérieur et aux pressions de l'entourage, à parfaire notre organisation économique, à élever autour de nous cette muraille mouvante dont parlait il y a quelque temps un journaliste, muraille contre laquelle viendra se briser le flot des infiltrations étrangères [...]."¹⁷⁶ La solution est donc double: d'une part en appeler à la doctrine sociale de l'Eglise, d'autre part s'engager courageusement dans la lutte menée par les nationalistes. Le corporatisme permet de consacrer l'union entre le nationalisme groulxien et la doctrine sociale de l'Eglise. Il permet "d'associer dans une même formule l'idée sociale et l'idée nationale"¹⁷⁷, et d'ainsi donner aux intérêts du groupe ethnique canadien-français une coordination d'ensemble et une base sociétale. Aussi Minville se garantit-il de la caution que lui procurent les encycliques sociales pour à la fois faire la critique du régime capitaliste et défendre un projet qui préserve la collectivité canadienne-française de l'impérialisme américain. Le corporatisme lui fournit le cadre à l'intérieur duquel il pourra librement débattre de la question sociale, il lui offre aussi l'utopie d'une vie nationale préservée de l'influence économique, culturelle et sociale des voisins du Sud.

4.2.4.2. Le corporatisme comme projet de société

Ne nous laissons pas abuser par une certaine nostalgie du Moyen-Âge, dont le corporatisme est traversé. Le corporatisme canadien-français est né de

¹⁷⁶ Esdras Minville, "L'Ennemi dans le place. Le capital étranger", *L'Action française*, juin 1924, p.349.

¹⁷⁷ Esdras Minville, "Comment établir l'organisation corporative au Canada", *op. cit.*, p.257.

préoccupations urbaines et industrielles, son objectif étant la promotion des conditions de la classe ouvrière¹⁷⁸. Il est vrai que le corporatisme, utopie cléricale et autoritaire, a mauvaise presse depuis qu'il s'est irrévocablement compromis avec le fascisme italien, espagnol et portugais. Sans vouloir laver cette idéologie politique des fautes dont on l'accuse, il faut faire attention de bien distinguer, dans l'analyse, le corporatisme nationaliste d'un Minville, du corporatisme fasciste d'un Adrien Arcand. L'un ne peut être assimilé à l'autre. Les élites canadiennes le savaient bien, elles qui n'hésitaient pas à appuyer et cautionner le corporatisme de l'un, alors qu'elles restèrent toujours méfiantes face à celui de l'autre. Le fascisme hitlérien est condamné par l'élite cléricale-nationaliste, les réformes de Mussolini reçoivent d'elle un appui nuancé, en revanche elle applaudit le corporatisme de Salazar. C'est que les différences sont grandes entre ces systèmes politiques par-delà leur appellation fasciste commune.

Le corporatisme social est un projet de société, et c'est au niveau d'un projet de société qu'il doit s'analyser au risque de n'y rien comprendre. Il s'agit d'une théorie de réorganisation politique du Canada français, non pas d'une simple morale sociale ou d'une justification *ad hoc* visant à étendre le manteau des clercs sur la province. Le capitalisme semblant s'éteindre sous les yeux des intellectuels de l'entre-deux guerres¹⁷⁹, ses cadres vermoulus n'attendant qu'une dernière chiquenaude pour s'effondrer, les sociologues doctrinaux pensent l'aménagement d'une société nouvelle sur ses cendres en organisant le système économique dans une forme inédite. "Le libéralisme économique a fait faillite, écrit Minville. [...] Nous entrons dans un monde nouveau dont nul ne saurait dire ce qu'il sera, mais dont on peut être certain d'ores et déjà qu'il différera profondément de l'ancien."¹⁸⁰ Entre toutes les solutions possibles (le corporatisme portugais, le fascisme italien, le bolchevisme russe ou le nazisme allemand), vers quel régime tendre et quelle doctrine se tourner? Minville condamne sans réserve le communisme, il rejette avec force le nazisme, il refuse son adhésion au fascisme. Au-delà de leur nature

¹⁷⁸ "Pure utopie que de vouloir ressusciter la corporation comme l'a connue le Moyen-Age. [...] La corporation moderne ressemblerait sans doute autant à la corporation ancienne que nos locomotives ressemblent à la diligence." (Esdras Minville, *Oeuvres complètes*, Tome V, *Le Travail*, *op. cit.*, p.46.)

¹⁷⁹ "Nous vivons la fin d'un monde." (Victor Barbeau, *Pour nous grandir*, *op. cit.*, p.198.)

¹⁸⁰ Esdras Minville, "Comment établir l'organisation corporative au Canada", *op. cit.*, p.252.

pernicieuse et viciée, ces idéologies ne sauraient s'appliquer au Québec quand elles ont été formulées dans et pour des contextes sociaux différents. "Reste le corporatisme."¹⁸¹

En choisissant d'organiser la société sur la base de groupes naturels, le corporatisme permet une médiation entre l'individu isolé et le système anonyme. Ni repliement sur les intérêts de la vie privée, ni sacrifice de l'individu sur l'autel du *léviathan* étatique, le corporatisme permet la création d'une série d'intermédiaires entre les atomes individuels et les grands ensembles bureaucratiques. Le corporatisme représente ainsi l'occasion d'un dépassement de la solution libérale qui fait régner l'anarchie des consciences, et la solution socialiste qui remplace cette anarchie par le totalitarisme du collectivisme, en enchâssant un ordre médian entre les individus et le système, entre chaque personne et l'autorité générale. A leur niveau le plus général, si l'on suit le plan théorique de Minville, ces médiations sont au nombre de trois: la famille, la cité, la profession. (Dans la famille, par exemple, il est normal que la femme ou les enfants n'aient pas le droit de vote, puisque le père, chef de la maisonnée, assure la médiation de la cellule familiale au plan plus haut de la communauté nationale. Femme et enfants lui délèguent le rôle de prendre en charge politiquement la famille dans l'ordre de la vie publique.) Avec le corporatisme, l'historien a affaire à une théorie communautariste et hiérarchique de la vie commune: communautariste dans la mesure où cette théorie exclut d'office l'idée du conflit pour lui substituer celle d'harmonie sociale; hiérarchique, car elle permet une décentralisation du pouvoir vers les différents organismes du corps social, et ce dans une logique, pour ainsi dire pyramidale, qui s'exerce de la cellule la plus primitive, la famille, à l'organisation la plus générale, l'Etat.

¹⁸¹ *Ibid*, p.252. Même après la guerre, alors qu'il semblait une idéologie suspecte, il n'a jamais renié l'idée du corporatisme: "Pour faire écho à l'enseignement de l'Eglise, on parlait naguère dans la province de Québec de corporatisme social ou corporatisme d'association, c'est-à-dire de la coordination sous la haute surveillance de l'Etat des forces économiques dans les cadres d'une économie organisée selon un plan dérivé lui-même des virtualités du territoire, de la démographie, de l'histoire, etc. Ni le mot, ni l'idée n'ont été accueilli par crainte, prétendait-on, du corporatisme étatique dont certaines Etats totalitaires se faisaient alors les promoteurs. On parle plutôt aujourd'hui de "planification démocratique". Mais si l'on cherche à deviner le sens de l'expression nouvelle, on constate qu'elle ne s'éloigne pas tellement de ce qu'avaient naguère dans l'esprit les tenants du corporatisme social. Quel que soit le mot, l'idée est à reprendre et l'institution à réaliser comme structure de l'économie et mode de contrôle de l'entreprise." (Esdras Minville, *Les affaires. L'homme - Les carrières*, Montréal, Fides, 1965, pp.172-173.)

Mais le corporatisme social que Minville a développé au Québec ne s'est pas tourné vers l'Etat, d'abord pour cette raison que l'Etat provincial était depuis longtemps discrédité comme une institution vendue aux intérêts privés; quant à l'Etat fédéral, il était aux mains des Anglais. Contrairement à ce qui se passait dans l'Italie de Mussolini ou le Portugal de Salazar, l'Etat et l'ordre corporatiste ont été ici nettement dissociés. Des historiens se sont autorisés de ce fait pour parler de l'apolitisme des idéologies canadiennes-françaises des années 1930, ce qui est sans conteste en partie vrai. Néanmoins, c'était passer sous silence le fait que l'organisation corporative aspire à chapeauter toute la société civile, à en contrôler les mécanismes, à en encadrer la forme. Préservant jalousement ses sphères de juridiction et d'autonomie, la société civile passe tout entière sous son empire. Le corporatisme classique développe tellement le rôle d'une instance suprême et coordonnatrice, il cherche si bien à intégrer une série de secteurs d'activités divisés par fonction dans les structures administratives, qu'il n'hésite pas d'ailleurs à proposer parfois l'abolition du parlement et des organes démocratiques. Ce qu'on a pris l'habitude de penser sous le jour de l'apolitisme est surtout une volonté de décentralisation radicale, mariée à un refus de considérer le politique sous la seule dimension du processus électoral ou de la fonction parlementaire. Minville favorisait ainsi l'abandon progressif des partis politiques ("mus trop souvent par des motifs mesquins" et qu'il associait à des coteries) en faveur d'un Conseil supérieur qui aurait pour guide l'intérêt collectif¹⁸².

Le corporatisme désigne une recomposition et une reconstitution de l'ordre social sur le modèle de l'Eglise catholique. Ainsi Clinton Archibald résume-t-il ses principales caractéristiques¹⁸³. En premier lieu, visant à limiter les antagonismes par une solidarité économique, il élève les classes sociales au rang de fonctions organiques. L'ordre social remplace les conflits par la mise en place de mécanismes de régulation et d'harmonisation éloignés autant que possible des lois naturelles et concurrentielles de la main invisible. Pour cela, on l'a vu plus haut, l'idéologie corporatiste propose la création de médiations institutionnelles et organisationnelles entre l'individu et l'Etat. Il ne s'agit pas ici de multiplier les groupes de pressions, mais de remplacer la division horizontale de la société libérale par une stratification

¹⁸² Esdras Minville, "Comment établir l'organisation corporative au Canada", *op. cit.*, p.257.

¹⁸³ Clinton Archibald, *Un Québec corporatiste? Corporatisme et néo-corporatisme*, Hull, Editions Asticou, 1984, pp.37-40.

verticale qui substitue le consensus à la compétition sauvage. On retrouve l'idée des corps intermédiaires de l'époque médiévale: il fallait être membre d'une corporation pour bénéficier alors des avantages et privilèges d'une profession, que ce soit celle d'avocat, de notaire ou de peintre. Les guildes d'artisans et les confréries représentent le modèle de ce que l'Eglise cherche à établir dans la société industrialisée du XXe siècle pour organiser la concertation des patrons et des ouvriers. Le corporatisme doit son nom à la corporation, clef de voûte de l'édifice social, non seulement association professionnelle volontaire, mais personne morale de droit public, qui tient la reconnaissance de ses compétences et de ses champs de juridiction de l'Etat. Ainsi que peut le faire une province lorsqu'elle crée une ville, l'Etat attribue aux corporations les pouvoirs, correspondant à leurs fonctions et attributions, de contraindre les membres et les tiers. Par une coordination souple, dont le principe est une décentralisation vers les divers paliers de pouvoir déjà constitués dans la vie quotidienne, la corporation désigne un intermédiaire entre les entreprises privées et l'Etat, médiation dont l'objectif consiste à prendre en charge l'organisation du bien commun des membres d'une profession donnée. La corporation est donc un partenaire, sinon un auxiliaire de l'Etat. L'Etat en retour lui délègue des pouvoirs étendus, officialise son statut et ses règlements, en arbitre les querelles lorsque la nécessité s'en fait sentir, régule les luttes de pouvoir entre corporations et groupes d'intérêts. A cette fin, l'idéologie corporatiste favorise la constitution d'une élite capable de veiller à la juste allocation des ressources, la poursuite implacable du profit et la compétition effrénée constituant des moyens inefficaces pour préserver l'ordre social et gérer adéquatement l'économie nationale. L'Etat, sorte d'organisme suprême détenteur d'un droit d'intervention subsidiaire, doit assumer le rôle d'arbitre des conflits sociaux et de protecteur du bien commun. Il conserve toujours un rôle incitateur et stimule plus qu'il ne force la marche des événements. Le principe de subsidiarité est un principe fondamental de la doctrine corporatiste: il stipule que les droits de la société civile (de la personne, de la famille ou de la profession) passent avant ceux de l'Etat dans l'ordre de la légitimité politique, qu'il faut donc accorder aux instances intermédiaires les pouvoirs accordées à leur compétence. Enfin, l'idéologie corporatiste vise la création de mécanismes socio-politiques de consultation de la population locale, d'intégration des décisions régionales et de participation à tous les échelons du pouvoir. Elle se veut ouverte à la base par l'aménagement de structures participationnistes permettant de faire résonner la voix citoyenne dans les structures gouvernementales et administratives, car l'harmonie sociale découlerait de la reconnaissance de la

mutualité des intérêts des différents groupes composant la société.

“La société est conçue comme un tout organique où l’Homme, à la fois libre et responsable, se réalise dans et par les institutions et communautés diverses qu’il crée par un besoin de sa nature - chacune d’entre elles ayant sa fin propre, que l’Etat, société première et gardien du bien commun, doit non seulement respecter, mais promouvoir par tous les moyens qui ressortissent à sa compétence.

Ainsi, les ordres ne sont-ils pas confondus. La famille, la profession, les institutions diverses de la vie sociale agissent dans leur ordre, et chacune selon sa fin propre. Ainsi en est-il de l’Etat qui ne se substitue pas aux institutions sociales, mais soutient, coordonne et supplée au besoin leurs efforts.”¹⁸⁴

Ainsi Minville résume-t-il l’étagement du régime corporatiste dans la société canadienne-française: 1- une série d’associations rassemblant la population entière du Québec sur la base des organisations professionnelles et dotées chacune d’un conseil supérieur 2- des chambres locales, distribuées selon les municipalités, où seraient représentées les associations professionnelles 3- un réseau de chambres régionales qui accueilleraient les déléguées des chambres locales. “La province compterait autant de chambres régionales qu’elle comporte disons de régions naturelles ou de régions sous la dépendance immédiate d’un grand centre.” 4- un Office national des forces productives, sommet de la hiérarchie corporative et chambre représentative de l’infra-structure sociale, composé d’un bureau d’étude visant à filtrer, classer et orienter les réclamations des chambres locales et régionales, d’un tribunal du travail, d’un secrétariat permanent, d’un bureau dit des réalisations. “C’est ici la tête et le coeur de tout l’organisme.”¹⁸⁵ Le déplacement de la politique vers un lieu de régulation étatique est sensible. “L’Office national des forces productives serait indépendant de la politique. De l’Etat relèverait les questions administratives, judiciaires, etc., qu’il est seul en position de régler. Mais tout ce qui touche à la vie économique et sociale serait de la compétence de l’Office, lequel verrait à dicter à la politique les solutions les mieux appropriées.”¹⁸⁶

Esdras Minville ne croit pas que le Canada soit prêt à recevoir l’enseignement

¹⁸⁴ Esdras Minville, “Initiation à la vie commune” (1958), *Invitation à l’étude*, Montréal, Fides, 1962, pp.157-158.

¹⁸⁵ Esdras Minville, “Comment établir l’organisation corporative au Canada”, *op. cit.*, p.256.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p.257.

corporatiste, à en appliquer sur toute l'étendue de son territoire les principes et à reconfigurer le système politique sur les bases de la doctrine sociale catholique. Le Canada est un pays géographiquement bigarré, ses ressources naturelles sont extrêmement diversifiées, ses intérêts sont tirillés selon que l'on se place dans telle province de l'Atlantique ou telle province de l'Ouest. De plus, il n'est pas sûr, il est plutôt probable, il est même certain, selon Esdras Minville, que les populations anglo-saxonnes, qui profitent actuellement du système capitaliste, qui appuient sur celui-ci leur domination politique des autres groupes ethniques et favorisent l'accumulation de la richesse par les voies d'un régime qui s'accorde avec leur tempérament individualiste, s'ouvrent à un enseignement papiste envers lequel elles entretiennent une répulsion naturelle. Sa richesse et son pouvoir, le Canada anglais ne le doit-il pas au capitalisme libéral? Le Canada français, agriculteur par nécessité (ayant été écarté, depuis la Conquête, des centres de commerce, des domaines de la grande industrie et des temples de la finance), peut compter quant à lui, dans son ambition de refaire l'ordre socio-économique sur les bases de la doctrine corporatiste, non seulement sur une grande homogénéité économique, géographique et humaine, mais sur une morale qui s'accorde exactement avec l'esprit du corporatisme. En marge du système économique libéral anglo-saxon, le Canada français pourra donc édifier un ordre social distinct en correspondance avec son tempérament propre et les exigences de la situation. "Une telle réforme, en brisant d'une part la dictature économique qui nous écrase et en nous soustrayant dans le domaine économique aux prises directes de la minorité; d'autre part, en concertant nos énergies en vue d'une fin précise à la fois sur le plan national et sur le plan social, une telle réforme faciliterait, nous en sommes convaincu, notre relèvement économique."¹⁸⁷

4.2.5. Georges-Henri Lévesque et les coopératives

Les trois réformes qui s'imposent chez nous sont celles de l'organisation professionnelle, par le corporatisme, celle de l'économie par la coopération, et enfin la réforme de notre système monétaire [par le créditisme].

¹⁸⁷ *Ibid.*, p.248.

- Georges-Henri Lévesque, 1940.¹⁸⁸

Cette section, incluse dans le chapitre sur la sociologie doctrinale, s'intéresse au rôle du Père Lévesque et, incidemment au rôle de l'Ecole (puis de la Faculté) des Sciences sociales, dans l'élaboration d'une doctrine coopérative et d'un ordre socio-économique coopératif. Sur ce point précis, le Père Lévesque ne s'éloignait pas de la pensée des sociologues de l'ordre. Ce n'est que plus tard, après la fin de la Seconde guerre mondiale, nous le verrons au prochain chapitre, que l'Ecole des sciences sociales deviendra très critique de la sociologie doctrinale et s'opposera de plus en plus ouvertement à son enseignement.

Les coopératives connurent un départ lent et difficile avec la fondation en 1904 d'une première caisse populaire à Lévis. Chez les sociologues de l'ordre, les plus optimistes rêvaient de créer des coopératives dans tous les secteurs d'activités, que ce soit l'épargne, le crédit, l'habitation, l'agriculture, la consommation, le travail en forêt, le transport, les services funéraires. Au milieu des années trente, l'engouement pour le mouvement coopératif bat son plein. A défaut de pouvoir implanter immédiatement le mode d'organisation corporatiste, le libéralisme et le conservatisme des milieux politiques retardant l'application à la société du modèle des Etats corporatistes européens, le coopératisme préfigurait la transformation de la société sur les bases de la doctrine sociale. Minville initie, en 1938, le premier syndicat forestier coopératif en Gaspésie. La même année, Victor Barbeau, ardent partisan du corporatisme, fonde avec Berthe Louard La Familiale, une coopérative de consommation (dans laquelle nous retrouvons Gonzalve Poulin); une coopérative des pêcheurs était créée sous l'impulsion de Mgr Ross; etc. Quelques-uns abandonnaient l'idée d'un régime corporatiste; tandis que d'autres, dont Minville, convaincu que l'institution corporative était la meilleure solution au désordre engendré par le régime capitaliste, souhaitaient "l'épanouissement du corporatisme dans le coopératisme". Le résultat fut, partout à travers la province, une efflorescence du mouvement coopératif, soutenu activement à la fois par l'épiscopat et les laïcs engagés. Les coopératives répondent en effet à une triple cause sociale, religieuse et nationale. Les coopératives, tout comme les campagnes d'achat chez nous, les

¹⁸⁸ Je ne m'étendrai pas dans ce chapitre sur la troisième partie du programme (la réforme du système monétaire) car il est un article du programme créditiste, auquel a adhéré le Père Lévesque, sans qu'il fasse beaucoup d'adeptes chez les autres sociologues de l'ordre.

vellités de corporatisme et les syndicats catholiques, s'inscrivent dans la mouvance de la reconquête économique et du redressement moral. La coopération représente alors une arme avec laquelle faire rendre l'âme à l'individualisme en morale et au libéralisme en économie.

Les coopératives trouvent d'ardents défenseurs chez les sociologues de l'ordre. Mais l'échec de la plupart des coopératives fondées par Mgr Ross en Gaspésie pose de sérieuses questions. Georges-Henri Lévesque, Victor Barbeau s'entendent pour dire que l'impréparation et l'imprévoyance des coopérateurs sont les causes principales de ces faillites. L'Université Saint-François-Xavier, d'Antigonish, en Nouvelle-Ecosse, indique pourtant la voie d'une étude sérieuse des principes et des méthode de coopération. L'université ne se lance pas elle-même dans l'aventure coopérative, elle enseigne aux pêcheurs et aux cultivateurs à organiser des coopératives. Le succès est immédiat et suscite toutes sortes de commentaires au Québec. Bientôt l'idée germe d'en faire autant dans la Province en mettant l'université au service du mouvement coopératif.

En 1939, les initiatives étaient nombreuses, mais sans cohésion d'ensemble, sans stratégie arrêtée, sans vraie planification à long terme. Les coopératives québécoises étaient pour la plupart isolées et dispersées à travers le territoire de la province; les sociologues de l'ordre, toujours à la recherche d'un principe unificateur, pensent à les unir dans un conseil qui puisse donner une perspective globale à leurs actions et soutenir l'enseignement coopératif. Le Père Georges-Henri Lévesque, qui, en Europe, s'était instruit des doctrines coopératives en vogue dans les milieux catholiques¹⁸⁹ et avait visité des réalisations coopératives agricoles et industrielles en Belgique et dans le nord de la France, se porte volontaire pour assumer la direction d'un Conseil supérieur de la coopération. Lors de son passage en Europe, le Père Rutten lui avait fait connaître l'action puissante et mobilisatrice des coopératives ainsi que la possibilité de transformer, par elles, les bases de l'économie. L'idée avait germé en lui qu'un petit peuple comme le sien ne pouvait assurer sa prospérité qu'en organisant sa vie économique sur la base de la primauté du consommateur sur les secteurs de la production et du crédit. En traçant une tierce voie entre l'individualisme et le socialisme, entre les initiatives privées et l'action collective de l'Etat, l'organisation coopérative constitue, avec le corporatisme, un instrument du rattrapage économique des Canadiens français et même une condition

¹⁸⁹ Il pouvait réciter par coeur des larges extraits des conférences de Charles Gide sur le sujet.

de leur survivance. Le Père Lévesque ne prononce-t-il pas à Radio-Canada, dans les années 1930, une conférence sur “La coopération, facteur de survivance française”? Comment assurer le devenir de la culture française et la fidélité catholique du peuple canadien de langue française, demande le Père Lévesque? “Nous ne pouvons [...] garder à notre fidélité française son allure conquérante ni donner à notre témoignage chrétien toute sa force d’efficacité et toute sa puissance d’entraînement que si nous sommes un peuple prospère, libre et- dans le sens le plus constructif du mot - révolutionnaire. Et la Coopération, pour le Canada français, c’est, dans une très large part, la condition de la prospérité, l’instrument de la liberté ainsi qu’un ferment révolutionnaire d’humanisme chrétien. Et c’est pour cela, c’est en cela qu’elle est une de ses grandes espérances.”¹⁹⁰

A l’époque où il commence à s’impliquer dans les cercles coopératifs, le Père Lévesque endosse l’ensemble du discours des sociologues doctrinaux. Son implication dans le mouvement coopératif l’amène à constater le manque d’une direction d’ensemble des divers secteurs d’activité qui, laissés à leurs initiatives, font preuve d’incompréhension les uns vis-à-vis des autres. L’unification des forces par la création d’un organisme de coordination supérieur semblait un instrument indispensable afin d’assurer l’essor du mouvement coopératif. En 1939, le Père Lévesque rencontre au siège de l’Ecole des Sciences sociales les principaux leaders des coopératives québécoises (Cyrille Vaillancourt, Henri-C. Bois, Victor Barbeau, Gérard Fillion et Alexandre-J. Boudreau). Au terme de la réunion, la décision est prise de mettre sur pied le Conseil supérieur de la coopération. L’Ecole des sciences sociales en reçoit la direction, le siège social en fut établi à la Faculté, le Père Lévesque en fut élu le premier président (le vice-président est Barbeau), le secrétaire fut payé à même les fonds de l’Ecole et celle-ci fut très active au premier congrès général des coopérateurs. La revue *Ensemble!*, organe officiel du Conseil, était dirigée par le Père Lévesque; le comité d’administration et de rédaction se composait de personnes proches de l’Ecole; de nombreux articles étaient signés par des membres de l’Ecole; etc. Dès la fondation de l’Ecole, des cours sur la coopération avaient été inscrits au programme¹⁹¹ et, en cette année 1939, l’Ecole instituait, avec

¹⁹⁰ Georges-Henri Lévesque, “La coopération: espérance du Canada français”, *Ensemble!*, vol. X, no 8, octobre 1949, p.5. Lire aussi Georges-Henri Lévesque, “Pour la coopération”, *Le Devoir*, 20 mai 1939, p.11.

¹⁹¹ Eugène L’Heureux, “La coopération nous sera enseignée. Merci à l’Université Laval et aux associations coopératives”, *L’Action catholique*, 8 août 1938, p.4.

l'appui de la Fédération des caisses populaires et de la Coopérative fédérée, une chaire de coopération pour mieux diffuser l'idée de la coopération partout dans la province. Il fut décidé de mettre au programme de l'Ecole naissante les très courus "Mercredis coopératifs". Des cours par correspondance furent inscrits au programme. L'Ecole organisa des voyages d'étude dans les milieux coopératifs - à Antigonish et dans les Maritimes en 1939, au Saguenay et au Lac-Saint-Jean à l'été 1940, en Gaspésie un an plus tard, afin de constater *de visu* les réalisations des coopératives québécoises et leurs besoins en fait de formation pratique. "Enfin, la Faculté, par son doyen et ses professeurs, donne de fréquentes conférences publiques sur la coopération, rend des visites à l'étranger (dans les autres provinces, aux Etats-Unis...) pour le progrès du mouvement coopératif. Et elle participe continuellement à l'élaboration de ces projets."¹⁹² Il faut deviner ce qu'il en coûtait d'efforts à l'Ecole, devenue plus tard Faculté, pour mesurer l'importance que ses artisans attribuaient au coopératisme. "L'une des préoccupations de l'Ecole, dans l'élaboration de son programme, a été de centrer son enseignement économique-social sur le principe de la *Coopération*. [...] la formule coopérative ne se présente-t-elle pas actuellement comme la plus apte à nous tirer des décombres d'un capitalisme vicié comme à nous préserver des pseudo-réformes d'un socialisme révolutionnaire? Et il y a longtemps que des sociologues sérieux prêchent les précieuses vertus du Coopératisme. [...] L'Ecole a donc raison d'attacher une grande importance à l'enseignement de la coopération au point d'en faire l'idée-force de toute sa doctrine."¹⁹³ L'Ecole répand la doctrine coopérative et, par l'instauration d'un enseignement supérieur approprié, forme des coopérateurs, non pas seulement pour trouver des débouchés à ses étudiants, comme le Père Lévesque le laissera entendre plus tard¹⁹⁴, mais parce que ce projet touchait la rénovation économique globale de la société québécoise. "C'est à cette fin que notre institution va consacrer ses efforts et ses ressources. Nous désirons

¹⁹² Doris Lussier, *La Revue de l'Université Laval*, vol IV, no 4, décembre 1951, p.259.

¹⁹³ Georges-Henri Lévesque, "La nouvelle chaire de coopération à l'Université Laval", *L'Action nationale*, pp.217-218.

¹⁹⁴ Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y avait rien de vrai dans cette affirmation - comme en témoignent les commentaires des professeurs de Droit: "De toute façon nous avons voulu former des hommes capables de gagner leur vie et non seulement des sociologues - ayant toujours sur les lèvres des théories de juste répartition - mais incapables de gagner leur vie." (Antoine Rivard, "Les sociologues et les avocats", *L'Événement*, 9 mars 1939, p.14.)

préparer et animer des compétences doctrinales et des hommes d'action tout à la fois. [...] Voilà la modeste contribution que l'Ecole des sciences sociales de Québec ambitionne d'apporter à l'oeuvre de restauration économique-sociale qui s'impose."¹⁹⁵ A cet enseignement de la coopération jugé "si important" qu'il doit être "aussi parfait que possible", "spécialisé", "largement diffusé", documenté et "compétent", l'Ecole prête un concours de tous les instants, du Service extérieur d'Education sociale aux salles de cours proprement dites¹⁹⁶.

Le Père Lévesque résume en quelques mots le programme d'action du Conseil supérieur de la coopération: "Assurer la coordination des activités coopératives; conseiller les coopératives; tenir un congrès annuel de coopération; fonder une revue coopératiste; combattre les fausses coopératives; présenter un front uni dans toutes les interventions auprès des pouvoirs publics; travailler sans relâche au triomphe de l'idéal coopératiste."¹⁹⁷ Déjà le nom de la revue *Ensemble* indique le sens de l'action initiée par les coopératives: elles apparaissent comme des applications de l'idéal de collaboration à l'économie. Association universelle, la coopération est ouverte à tous; association libre, elle est une initiative privée dans laquelle prime l'esprit social. Elle est une association égalitaire parce qu'elle exige une contribution semblable de la part de tous les associés, souscription initiale par ailleurs peu élevée, de telle sorte que les plus humbles comme les plus riches puissent devenir membres. Mais en un sens plus profond, la coopération apparaît, pour le Père Lévesque, une entreprise éminemment démocratique parce qu'elle est une institution au service du peuple sous le contrôle du peuple. Alors que l'entreprise capitaliste recherche le bien-être matériel pour lui-même et en lui-même, l'entreprise coopérative doit rechercher, au-delà de la prospérité matérielle, le bien social du plus grand nombre. Il ne fait pas de doute dans l'esprit du Père Lévesque que la maîtrise du destin du peuple dans des institutions économiques se reflète dans une meilleure condition sociale et matérielle, selon le principe que celui qui veille à ses intérêts est toujours mieux servi que celui qui attend son avenir des autres.

Dans la coopération, tous les membres sont solidaires de l'ensemble et de chacun. Cet esprit coopératif non seulement est le principe de leur action

¹⁹⁵ Georges-Henri Lévesque, "La nouvelle chaire de coopération à l'Université Laval", *L'Action nationale*, pp.220-221.

¹⁹⁶ "L'Enseignement de la coopération à l'Université Laval", *Ensemble!*, VIII, 4, avril 1947, pp.4-7 et p.16.

¹⁹⁷ Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, Tome 1, *op. cit.*, p.336..

économique, mais il tendrait, par contamination, à gagner progressivement les autres secteurs d'activités. Bien sûr, le Père Lévesque ne nie pas que la fin première de la coopération soit la prospérité matérielle et l'assouvissement des besoins de base du peuple; cependant, il rappelle que la coopération, rejetant l'idée d'une consommation qui ne serait pas aussi morale, fait triompher le bien-être spirituel de l'humanité par l'organisation de son bien-être matériel. "La coopération rejette la conception matérialiste de la vie économique pour en accepter d'emblée la finalité humaine. Il ne s'agit pas de mettre l'homme au service des biens matériels, comme le fait un certain productivisme, mais de mettre les biens matériels au service de l'homme."¹⁹⁸ La recherche de la prospérité n'est qu'un moyen détourné d'atteindre des finalités humaines et sociales, de substituer le but-service au but-profit. Elle représente avant tout pour les sociologues doctrinaux une formidable éducatrice du peuple et une merveilleuse civilisatrice des moeurs.¹⁹⁹

Convaincu "qu'une civilisation inédite se prépare", choisissant le camp du changement, le Père Lévesque recherche des solutions novatrices à la quête chrétienne de l'entraide et de la charité, en même temps qu'adaptées aux conditions historiques. Il se garde bien pourtant de céder à la tentation socialiste. La coopération, que le Père Lévesque situe la coopération à égale distance de l'"étatisme envahisseur du socialisme" et de l'"individualisme du capitalisme libéral", permettrait de substituer la solidarité à l'individualisme du capitalisme sans sombrer dans le totalitarisme du socialisme. "On aura beau faire, l'homme est naturellement un individu et il doit penser à lui-même: c'est ce que le communisme oublie. L'homme est aussi par sa nature même un être social et comme tel il lui faut de toute nécessité penser aux autres: c'est ce que l'individualisme a toujours trop ignoré... Donc ni individualisme, ni communisme; mais un ordre à la fois personnel et social... Ni la forêt des fauves, ni le champ des troupeaux; mais la maison des hommes, où tous travaillent et vivent en famille, dans le respect mutuel, l'entraide, l'amour et la

¹⁹⁸ Georges-Henri Lévesque, "Le caractère démocratique de la coopération", *Ensemble!*, Vol. I, No 10, décembre 1940, p.4.

¹⁹⁹ Le Père Lévesque ne s'écarte donc pas ici de la double réforme de la société, à la fois morale et structurelle. "Toute révolution suppose la propagande", affirmait Gonzalve Poulin. Et le Père Lévesque donnait au Congrès de la coopération cette devise: "Education, éducation, éducation". "C'est en cela même que réside la nature même du mouvement [coopératif]: éduquer le peuple sur le système qui doit le sauver." ("Un don de \$5,000", *Le Devoir*, 9 septembre 1940, p.3). Je n'insisterais pas sur cette partie du programme qui a occupé énormément les professeurs et les membres de l'École des sciences sociales.

paix!”²⁰⁰ L’individualisme favorise la ruine des communautés, le communisme absorbe l’individu, reste alors un ordre où la personne serait vouée au service du bien commun, c’est-à-dire une société respectueuse des droits des personnes, écartée aussi bien de l’autoritarisme que de l’anarchie, et où la personne connaîtrait une liberté soumise et la société userait d’une autorité libératrice. Le socialisme, affirme le Père Lévesque, prétend illégitime la “fin-profit” du capitalisme, soutenant que la seule fin justifiable est la “fin-service”, tandis que la coopération ne veut que porter un antidote à la poursuite presque exclusive de la “fin-profit” du capitalisme. Il ne s’agit pas d’interdire la poursuite du gain privé et de la plus-value, mais de contrebalancer un capitalisme qui, par nature, tend à s’absorber tout entier dans la recherche unique du profit. La coopération occupe donc une position mitoyenne entre les extrêmes du socialisme et du capitalisme, et elle occupe cette position en faisant correspondre l’intérêt de chacun avec l’intérêt de tous. “Chaque coopérateur voit le service de tous coïncider avec son intérêt personnel: admirable harmonisation du bien commun et des biens particuliers!”²⁰¹ Ainsi les coopératives de consommation et de production peuvent faire triompher d’abord le service des consommateurs plutôt que la seule loi du profit qui n’est autre chose que la loi du plus fort. Au sein des trois grands secteurs de l’activité économique (le secteur public, celui de l’Etat, des institutions et des organisations bureaucratiques publiques; le secteur capitaliste, celui de la concurrence et de la course au profit; le secteur privé, celui de l’économie ménagère, paysanne et artisanale) le Père Lévesque assigne au coopératisme une position mixte. Il présente pour lui un caractère privé et social, et se tient exactement entre “les tendances du capitalisme et des forces socialisantes de l’Etat moderne”.

La coopération est une solution de rechange au capitalisme individualiste et matérialiste. Elle instaure un ordre basé sur la collaboration où les membres agissent ensemble pour assurer le succès d’une entreprise commune. Association libre de personnes et entreprise économique communautaire, elle assure la prospérité du groupe par la puissance de l’union. “Elle sait faire coïncider harmonieusement et presque automatiquement l’intérêt personnel et le bien commun.”²⁰² Le Père

²⁰⁰ Georges-Henri Lévesque, “L’Individualisme, source de communisme”, (1934), cité par Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, Tome 1, *op. cit.*, p.254.

²⁰¹ Georges-Henri Lévesque, “La coopération au service du peuple”, *Ensemble!*, Vol. II, No 2, février 1941, p.5.

²⁰² Georges-Henri Lévesque, “La coopération: espérance du Canada français”, *Ensemble!*, vol. X, no 8, octobre 1949, p.5.

Lévesque ne peut s'empêcher de rêver à une unité nationale qui serait le fruit de cette école de fraternité. Contrôlée directement par le peuple, la coopérative est une institution éminemment démocratique. Mais la coopérative est une entreprise économique visant une fin économique: la prospérité matérielle de ses membres. Et là aussi elle a un rôle primordial à jouer. Car si l'affranchissement des Canadiens français passe par un relèvement de l'économie, comme le croit Lévesque, cela veut dire aussi qu'il passe par le rayonnement et le développement du mouvement coopératif. Le mouvement coopératif représente un espoir pour le Canada français, il constitue l'arme de sa reconquête économique, l'instrument de son ressaisissement national, en même temps que l'espérance d'une nouvelle chrétienté. Aux dires du Père Lévesque, le rayonnement français en Amérique et l'incarnation de l'idéal de fraternité chrétienne n'auront jamais été mieux servis que par la coopération. Car si celle-ci apparaît réellement comme un "mouvement sauveur", c'est qu'elle promet à la fois de libérer la nation canadienne-française de la dictature économique qui pèse sur elle et de rompre avec "un siècle et demi d'individualisme et de matérialisme"²⁰³.

*"La coopération, enfin, c'est notre révolution. Je sais que j'emploie là un mot qui a été singulièrement galvaudé. Mais je sais aussi que dans le cas dont je vous parle, il couvre une réalité sûrement digne d'intérêt. [...] Une véritable et authentique révolution économique est commencée et progresse chez nous. Dans plusieurs secteurs, déjà les structures capitalistes craquent et s'écroulent pour faire place à des formules communautaires de vie économique. Un esprit nouveau, qui est un levain puissant, fermente actuellement dans le peuple, et c'est un esprit de communion plus étroite entre des hommes à la recherche du bien commun. A la lutte sans merci qui mène à la mort du plus faible, tend à se substituer un esprit d'union pour la vie dans la fondamentale égalité de tous. Le vieil homme individualiste fait graduellement place à un homme nouveau qui pense la vie en termes de fraternité. Et c'est précisément l'effort d'institutionnalisation, d'incarnation en des structures durables de cette idée-force qu'est l'association des hommes au lieu de leur lutte pour la vie, qui constitue le feu de notre révolution."*²⁰⁴

La révolution qu'espère alors le Père Lévesque est bien celle de l'ordre social

²⁰³ Eugène L'Heureux, "La coopération nous sera enseignée. Merci à l'Université Laval et aux associations coopératives", *L'Action catholique*, 8 août 1938, p.4.

²⁰⁴ Georges-Henri Lévesque, "La coopération: espérance du Canada français", *op. cit.*, pp.6-7.

chrétien.

5. Conclusion

Certes, les sociologues de l'ordre sont des traditionalistes. Décidé à formuler une idéologie cohérente pour contrer la pénétration du socialisme dans les couches de population les plus pauvres en démontrant l'inanité du concept de la lutte des classes, Léon XIII pose les jalons d'un savoir théorique de la société basé sur l'idée de propriété privée, de justice sociale et de charité chrétienne qui reprend dans ses grandes lignes les enseignements de saint Thomas: nés égaux, les hommes connaissent des inégalités dans leurs conditions d'existence qu'il est impossible, et indésirable de niveler; le respect de la propriété privée est nécessaire à l'harmonie de l'ordre social; la finalité de la société est la personne humaine conçue dans ses dimensions matérielles et surtout spirituelles, et intégrée aux institutions naturelles composant la vie commune, à commencer par la famille - par conséquent, la vie sociale reposant sur la collaboration de tous les groupes sociaux, la charité doit être le moteur de leurs relations et non la lutte. Mais le traditionalisme des sociologues doctrinaux ne les empêche pas de militer pour une refonte de l'ordre social et de participer aux luttes en faveur du redressement de la classe ouvrière. Le moralisme qu'ils affichent n'efface pas leur volonté de trouver des solutions concrètes au problème ouvrier et de modifier s'il le faut les structures existantes de la société.

Car ce chapitre nous l'aura mieux fait comprendre, la sociologie doctrinale débouche sur une action publique. Au contraire d'autres pratiques sociologiques, la sociologie doctrinale a toujours été soucieuse d'opérer une liaison entre "la chaire et l'oeuvre sociale"²⁰⁵. Le savoir sociologique devait conduire, selon elle, à un engagement, à une action concrète afin de corriger les problèmes soulevés par la civilisation moderne. Aussi le savoir et la recherche scientifiques étaient-ils tournés vers une entreprise de reconstruction sociale. A Montréal, à Québec, les sociologues appuyaient les oeuvres religieuses et laïques. C'est là, dans cette action sociale, que l'université trouvait "un champ immense et rempli de promesse". Les hôpitaux, les hospices, les syndicats, les usines, les mouvements sociaux constituaient le domaine de prédilection des sociologues de l'ordre. Cependant, l'implication des sociologues de l'ordre que nous avons étudiés, Minville, Saint-Pierre ou Lévesque, se faisait

²⁰⁵ Edouard Montpetit, "Les universités et l'enseignement des sciences politiques et sociales", *op. cit.*, p.405.

autant sentir au ras des pâquerettes (leurs engagements dans les mouvements corporatistes, syndicalistes et coopératistes étant fort importants), que dans les débats théoriques. Au lieu de porter la discussion uniquement sur la question du relèvement du salaire ou de l'amélioration des conditions d'hygiène dans l'entreprise, ils n'hésitaient pas à se lancer dans des discussions sur la nature du capital, les sources de l'autorité ou la définition du bien commun, discussions qui atteignaient un niveau d'abstraction théorique élevé. Pour peu que l'on s'entende à lui accorder le titre de représentant indirect et lointain de la sociologie de l'ordre, avec toutes les nuances et les précautions d'usage dans ce genre d'affiliation, il serait tentant de reconnaître, dans les engagements et la posture intellectuelle de Jacques Grand-Maison, des affinités avec les sociologues étudiés dans ce chapitre. Il est en partie le digne héritier d'un Minville, pressé comme lui de concilier l'étude théorique des transformations sociales et la nécessaire confrontation avec le réel à travers des formes d'engagements sociaux divers.

L'évolution historique de la sociologie leplaysienne à la sociologie doctrinale au Québec, est, à certains égards, semblable à celle qui marque, en France, le passage de la sociologie leplaysienne à la sociologie durkheimienne. Les parallèles qu'il est possible de dresser sont nombreux: insistance désormais sur la morale et les phénomènes d'anomie, tentative d'explicitation du rôle de la religion dans la société, jugement général sur les institutions occidentales, virage à gauche, vers un certain socialisme, détachement des faits concrets au profit d'une critique d'ensemble (allant jusqu'au néo-kantisme) de l'évolution de l'humanité, etc. Sans oblitérer les différences capitales entre l'Ecole française et une sociologie doctrinale dont l'enseignement se basait sur une métaphysique théologique catholique et non pas une métaphysique rationnelle et laïciste, je ne peux m'empêcher de noter que les deux sociologies, éloignées au plan du contenu pour ainsi dire, se rapprochent quant à la forme. Elles réaffirment toutes deux le double primat de l'observation (monographique ou statistique) et de la théorie (philosophie chrétienne ou philosophie kantienne). Elles investissent chacune une institution (l'Etat ou l'Eglise) dont elles se veulent le guide rationnel et objectif. Elles sont une première tentative de légitimer la place des sciences de l'homme à l'université en concurrence du droit, de la théologie et de la philosophie. Elles croient toutes les deux que la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle ne menait à une action concrète. Elles cherchent à diffuser une religion (traditionnelle ou séculière) pour maintenir et renforcer la cohésion sociale. Elles réactualisent toutes deux les corporations et tentent d'en faire le noeud d'une recherche de la troisième voie entre socialisme et

libéralisme (le rêve corporatif des sociologues catholiques s'ajustait assez bien au dessein corporatif de Durkheim, lui aussi inspiré des corporations du monde médiéval). A l'instar de celui-ci, les sociologues de l'ordre sont convaincus que la modernité est source d'un ébranlement de l'ordre moral qui laisse l'individu désarmé devant les difficultés de l'existence. Quand Durkheim affirme que la crise actuelle est avant tout une crise morale, que cette crise provoque une perte de sens et une déroute des valeurs, que la société occidentale est donc menacée par la dispersion anomique et la dissolution des règles morales, quel catholique ne va pas applaudir à son analyse? Se situant dans l'horizon de préoccupations et de craintes des catholiques, Durkheim a placé le concept d'anomie au centre de sa thèse sur le suicide, où il est dit que le spectre de l'insécurité, en entraînant la désintégration des anciens schèmes de conduite, la dislocation sociale et enfin l'individualisme, favorise des tendances suicidaires - l'individu le plus typiquement moderne (homme relativement peu intégré à son Église, urbain, célibataire ou divorcé) étant aussi celui qui aura le plus de chances statistiques de s'enlever la vie. Une restauration de l'autorité est donc une affaire pressante pour les sociologues durkheimiens et doctrinaux. L'individu n'a pas seulement des droits dans la mesure où il les conquiert de force sur les puissances des us et des coutumes, il a aussi des devoirs. L'homme est l'obligé de la société. Aussi loin que porte le regard scrutateur du sociologue de l'ordre ou durkheimien, il voit la société affermir l'humanité par une constante éducation morale des individus qui, advenant qu'elle leur fasse défaut, les laisserait autrement dans un état voisin de la bête ou de l'imbécillité.

L'obsession de la cohésion sociale et la tendance à un certain *théosophisme* sociologique rapprochaient en définitive Durkheim des sociologues doctrinaux au-delà de son républicanisme et de son laïcisme²⁰⁶. On peut même dire que, par rapport

²⁰⁶ Très critiqué par les sociologues de l'ordre, nous le verrons au dernier chapitre, Durkheim semble avoir joui d'un crédit de plus en plus grand auprès d'eux (à la suite peut-être de la montée de la sociologie marxiste). Le Père Delos faisait lire Durkheim et s'y référait dans ses écrits. En 1940, à un moment où la sociologie lavalloise n'a pas consommé son passage à la sociologie personnaliste, l'École est fière de son abonnement à la collection de *L'Année sociologique*, dont les numéros viennent, parmi d'autres publications, garnir sa bibliothèque, ouverte à ses étudiants et au public en général ("Le Quartier Latin", *L'événement*, 26 août 1940, p.4). Les mouvements d'Action catholique spécialisée consultent Durkheim pour légitimer leur méthode d'organisation (Guy Cormier, « Les 50 ans d'un mouvement mal aimé », La Presse, 19 octobre 1985). Les sociologues québécois n'en gardaient pas moins leur distance par rapport au "caractère abstrait et impertinemment catégorique de l'enseignement" (dixit Falardeau) de Durkheim.

à la sociologie le playsienne, la sociologie doctrinale et l'École française consomment les mêmes ruptures. Le primat de l'individu (dans le particularisme de Demolins ou l'imitation de Tarde) cède au primat de la société. C'est la société, puissance fondamentale et absolue, qui crée les individus, non l'inverse. La vision au ras des pâquerettes et monographique de la société fait place à une vision critique d'ensemble, très près de la philosophie en ce qu'elle s'intéresse à la nature du lien social, au mécanisme des structures sociales, au principe des hiérarchies, etc. Enfin, la question morale prend le pas sur la question économique: la dérive de la culture inquiète les esprits des sociologues durkheimiens et doctrinaux, plus que le succès matériel et industriel des sociologues de la branche tourvillienne. C'est la civilisation occidentale qui semble menacée et ébranlée sur ses bases mêmes, non pas le progrès économique de telle nation par rapport à telle autre. Les sociologues du tournant du siècle reprennent le procès de la société et des rapports sociaux en s'appuyant sur une observation de cette supposée *nature des choses*, avec pour conséquence que leur pensée prend un tour plus théorique, moins individualiste pour ainsi dire, et tente de parvenir à la compréhension objective des institutions et des phénomènes sociaux dans leur généralité. L'objectivité du fait social existe par sa cristallisation dans des institutions, des lois, des coutumes; le social domine l'individu; l'étude sociale n'a plus besoin, avec les sociologies doctrinale et durkheimienne, de collecter une infinité de matériaux, mais le sociologue peut redevenir un savant de cabinet, fort des livres de sa bibliothèque, de ses boîtes d'archives et des reportages menés par d'autres.

En bref, la sociologie de l'ordre, en comparaison de la sociologie le playsienne telle que pratiquée par Léon Gérin, atteint à une abstraction théorique très grande. Elle prend une vue globale de la civilisation moderne, des postulats sur lesquels l'histoire moderne repose, des principes philosophiques qui la régulent. Elle est en ce sens moins empirique, certes, que la sociologie le playsienne, quoiqu'elle ne répugne pas à l'analyse positive, comme en témoignent de très nombreuses études empiriques. Son but est de comprendre le mouvement propre de la modernité pour asseoir sur ses cendres un projet de société nouveau, fut-ce en s'inspirant du Moyen-Age. Malgré ses parti pris très contestables, malgré ses présupposés thomistes, en dépit de son moralisme, en dépit en bref de tout ce qui nous rend désormais cette pensée dépassée et éminemment critiquable, comment lui refuser le titre de sociologie à part entière?

Université de Montréal

La tradition sociologique québécoise francophone (1886-1955):

Jalons pour une sociologie de la connaissance

Tome 2

par

Jean-Philippe Warren

Département de Sociologie

Faculté des Arts et des Sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de docteur

en sociologie

octobre 2001

Copyright, Jean-Philippe Warren, 2001



HM

15

U54

2002

v. 008

t. 2

LA SOCIOLOGIE PERSONNALISTE

Nous devons nous proposer de travailler à la rechristianisation de notre société en humanisant notre économie pour la mettre au service de l'homme et la diviniser en mettant l'homme au service de Dieu.

La tâche sera rude, extrêmement rude. Toute réforme porte en soi le caractère et la douleur d'une réparation et ses artisans font office de rédempteurs. Ils doivent donc être prêts à subir les critiques, les injures et les persécutions de ceux qu'ils dérangent, à bien porter des croix et s'y laisser crucifier s'il le faut.

- Georges-Henri Lévesque, 1945

Nous n'avons pas le moindre aperçu scientifique sur la révolution sociale qui s'accomplit sous nos yeux. Quels sont les comportements humains des familles rurales établies en ville? Comment réagit le milieu et l'habitat urbain sur la santé, la natalité, l'alimentation, les habitudes religieuses des milliers de famille transplantées dans les centre urbains? Nous n'en savons rien. [...]

Seule une enquête systématique de porte à porte par un sociologue d'expérience fournirait des réponses pertinentes. [...]

Impossible de faire une politique sociale intelligente sans recherches sociologiques. Songe-t-on à faire de la médecine sans laboratoires et sans dissection? Même chose pour le corps social. Il faut en extraire les organes, les examiner au microscope, scruter les parties malades et porter un diagnostic. [...]

Il appartient aux université de l'analyser. C'est à elles que revient la tâche d'éclairer et d'orienter. Pour cela, il leur faut un personnel compétent, à l'abri des tracasseries politiques, bien payé et bien dirigé.

- Gérard Filion, 1955

1. Introduction

Les oppositions au Père Lévesque ont été nombreuses au fil de l'histoire de l'École des sciences sociales, et ses démêlés avec le premier ministre Maurice Duplessis ont défrayé la chronique. Les prises de positions du Père Lévesques vont lui attirer la vindicte des milieux conservateurs et entraîner toutes sortes de démêlés avec le pouvoir politique et ecclésial, avec pour conséquence que l'École des sciences sociales sera près de devoir fermer ses portes à quelques reprises, étant à cette époque étroitement dépendante des subventions accordées par le gouvernement provincial¹. L'autonomie précaire des universités rend possible l'ingérence de Duplessis dans les affaires de l'École. Elle rend d'autant plus urgente une réforme d'envergure de la politique et de la culture, qui préfigure à quelques années de distance, dans ses thèmes et ses positions, ce que sera la Révolution tranquille. Car il n'est pas faux de dire que les praticiens des sciences de l'homme de l'École des sciences sociales de Laval ont joué un rôle de premier plan dans l'élaboration et la conduite des réformes des années soixante.²

Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi. Pendant près de cinq ans, le doyen de la future Faculté des sciences sociales de Québec, j'ai nommé le père Georges-Henri Lévesque, revenu au Canada en 1933, enseigne à l'Institut dominicain de philosophie des cours de philosophie sociale; en 1935, il donne des cours réguliers à l'École des Sciences sociales de l'Université de Montréal, et l'année suivante, un cours de philosophie économique à la Faculté de philosophie de Laval. Il participe à quelques

¹ Je prépare actuellement un article sur la rupture du Père Lévesque d'avec l'élite traditionaliste, afin d'explorer plus en profondeur la période charnière de 1945-1950, période pendant laquelle s'est jouée, comme au début du siècle, le destin de la sociologie québécoise francophone.

² "Il n'est pas faux de dire que c'est la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval (sociologues et économistes) qui a constitué, à la fin des années 1940 et pendant les années 1950, le centre de contestation le plus cohérent; à eux sont venus se greffer des revues - *Cité libre* est l'exemple le plus évident -, des mouvements - l'Institut canadien des affaires publiques par exemple - où se trouvaient des intellectuels, des professeurs, des syndicalistes, des journalistes et des politiciens libéraux. S'inspirant d'analyses économiques et sociologiques du milieu québécois et de leur connaissance d'autres démocraties occidentales, ces mouvements et individus entreprirent la critique systématique de l'idéologie de conservation ainsi que de la culture québécoise." (Marcel Rioux, "Sur l'évolution des idéologies au Québec", *Revue de l'Institut de sociologie*, 1, 1968, pp.113-114.)

reprises aux Semaines Sociales du Canada et y prononce des conférences en 1935, 1936 et 1938. Il donne aussi des séminaires à l'École de formation des conférenciers ouvriers de l'École Sociale Populaire et participe en 1934 aux journées anti-communistes. Il est parfaitement intégré à la sociologie doctrinale du début du siècle. Parfaitement? Cette affirmation mérite d'être nuancée. En vérité, les travaux du Père Lévesque représentent une étape intermédiaire entre la sociologie doctrinale et la sociologie dite personnaliste. Entre la fondation de l'École de Laval et l'engagement des Falardeau, Dion et Lamontagne, presque vingt ans se sont écoulés pendant lesquelles la société canadienne a évolué et avec elle les idéologies qui la traversent. A preuve, Maurice Lamontagne et Maurice Tremblay, connus plus tard pour leurs positions fédéralistes et interventionnistes, alors étudiants à Rimouski, furent encouragés par nul autre que Mgr Courchesne à se verser en sciences sociales sous la gouverne du Père Lévesque, qui jouissait, jusqu'au milieu des années 1940, d'une haute faveur auprès des autorités ecclésiastiques de la province. Au moment de la fondation de l'École, *L'Action nationale* lève son chapeau à cette entreprise qui ne peut avoir que des suites heureuses. La revue commence par rappeler le témoignage des gens de Lille, lesquels ont gardé le meilleur souvenir d'un Père Lévesque intelligent, brillant, enthousiaste. "Le p. Lévesque a acquis en Europe une solide formation spécialisée, et je crois savoir qu'à l'École des Sc. S. P. et E. on ne fera pas fi des problèmes techniques. On y étudiera comme tels les mécanismes politiques, les lois sociales, la réalité économique; on s'y rappellera qu'en action sociale comme ailleurs, la bonne volonté ne dispense pas de la compétence, et que "le bon Dieu doit être aussi bien servi que le Diable".³ Intéressée par cette École qui semble bien assise sur les trois piliers du thomisme, de la doctrine sociale et d'une adaptation aux réalités concrètes du pays, *L'Action nationale* souhaite vivement que le gouvernement ou les autorités universitaires lui octroie le soutien financier nécessaire pour établir son entreprise, à savoir des professeurs de carrière" et "des spécialistes qui auront le loisir de mener les enquêtes les plus urgentes et de nous présenter les quelques travaux basiques qui manquent encore"⁴. Les nationalistes voyaient dans l'École l'achèvement de leurs luttes pour un catholicisme social scientifique qui continuerait, à l'Université, le travail d'éveil à la pensée sociale de

³ A[rthur] L[aurendeau], "Les hautes études sociales à Québec", *L'Action nationale*, tome XI, octobre 1938, p.163.

⁴ *Ibid.*, pp.162-163.

l'École Sociale Populaire et des Semaines sociales. Leurs attentes seront à la mesure de leurs déceptions. En 1947, lors du discours sur le budget de l'Union nationale, Onésime Gagnon avait fièrement attribué 50 000\$ au Père Lévesque afin d'aider l'École des Sciences sociales "à jouer un rôle de premier plan dans l'enseignement des doctrines sociales"⁵. En 1943, un Institut de recherches économiques et sociales, créé par des universitaires de Québec et de Montréal, regroupait Lévesque, Minville, Angers, Delos et Bussièrès⁶. Encore en 1949, époque charnière dans l'histoire de la Faculté (avec les débats autour de la non-confessionnalité des coopératives en 1945, les événements de la Grève de l'amiante en 1949 et le dépôt du Rapport Massey en 1951), Paul-Emile Bolté, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal, Marcel Clément, dont les jours à la Faculté des Sciences sociales de Laval sont comptés, et Gérard Dion pouvaient écrire un ouvrage conjoint sur la réforme de l'entreprise⁷. Deux ans plus tard, le même livre n'aurait pas été possible.

⁵ Conrad Black, *Duplessis*, tome 2, Le pouvoir, Montréal, Les Editions de l'Homme, 1977, p.267. Antonio Barrette, ministre du Travail, avait présenté ses félicitations au Père Lévesque au nom du premier ministre Maurice Duplessis en 1945, suite à une conférence, donnée au dîner des Sciences sociales, où celui-ci avait attaqué ceux qui cherchent à "restreindre le champ de [leur] vision aux frontières de [leur] pays, en méprisant le reste du monde". Barrette avait affirmé "que dans le domaine de la sécurité sociale, la province de Québec ne sera pas en retard grâce à l'enseignement de la Faculté. Il assura que son ministère qui est chargé de l'application des lois du travail aura besoin de la collaboration des compétences formées par la Faculté, signalant aux étudiants qu'il s'offre à eux là un domaine quasi inexploré." ("Le sens social grandit l'homme mais le fanatisme le rapetisse", *L'événement journal*, 4 mai 1945, p.1) Par malheur, les déboires de Barrette avec Duplessis, sur la question des lois du travail, allaient rebattre bientôt l'enthousiasme du ministre. Sur le programme de l'École, foncièrement semblable à l'origine à celui de la sociologie doctrinale, lire "Les cours de l'École des sciences sociales et politiques de Laval" (*L'Action catholique*, 1er mars 1938, p.1.). On y fait état, entre autres, du problème juif, de la primauté de l'agriculture et de la volonté de construire une nouvelle chrétienté.

⁶ "Fondation d'un institut de recherches économiques et sociales dans Québec", *L'Action catholique*, 20 avril 1943, p.1.

⁷ Bolté, Paul-Emile, Marcel Clément et Gérard Dion, *Réformes de structures dans l'entreprise*, Québec, Département des Relations industrielles, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 1949.

1.1. Dominicains versus Jésuites

Conflit entre la Faculté et un courant de pensée traditionaliste, il y eut à l'évidence, mais le sens qu'il faut lui donner n'est pas nécessairement celui qui lui est ordinairement attribué. Notons en tout premier lieu, ce qu'il est primordial de préciser avant d'entrer dans le vif du sujet, que le courant de pensée au coeur de la fondation de l'École des Sciences sociales est redevable aux efforts déployés par l'ordre des Dominicains, et que ces efforts sont entrés tôt en conflit avec ceux des Jésuites.

Sans vraiment le vouloir, les Dominicains en vinrent à remettre en question le monopole patiemment acquis par les Jésuites sur l'enseignement des sciences sociales, et, de façon plus générale, sur les questions d'action sociale. Pendant l'entre-deux guerres, les Jésuites possèdent des spécialistes sur la plupart des questions ouvrières et sociales (presse, coopérative, syndicats, etc.); l'A.C.J.C. doit sa fondation à un jésuite; les propagandes anticomunistes des années 1920 sont orchestrées par la compagnie de Jésus; les Jésuites sont des pionniers dans l'organisation syndicale catholique des ouvriers canadiens-français pour contrer les percées des unions américaines en ce domaine, etc. Les Jésuites contrôlent cinq collèges, les Congrégations mariales, les Ligues du Sacré-Coeur, l'U.C.C., les Voyageurs de commerce, la Ligue missionnaire étudiante, la Croisade Eucharistique, l'Apostolat de la prière, les Semaines sociales, l'Institut populaire, les Chevaliers de Notre-Dame, l'École Sociale Populaire. Pourtant, quelques exceptions mises à part, le nouveau terrain de l'apostolat universitaire semble leur échapper.

Soucieux de conserver le quasi-monopole de l'enseignement de la doctrine sociale et de l'action sociale dans la province de Québec, les Jésuites acceptèrent avec réticence la création d'une École des sciences sociales qui ne leur était pas affiliée. Et ils se sentirent d'autant moins prêts à en accepter l'enseignement qu'elle en vint à participer de plus en plus, à partir des années quarante, d'un mouvement de rénovation catholique plus large où les Jésuites n'ont eu longtemps qu'une part réduite, aussi bien du côté de la théologie⁸ et de la pensée politique que du côté des organisations d'action catholique spécialisée. Dès le XIXe siècle, l'ordre des dominicains a été une des premières, sinon la première communauté religieuse québécoise à sentir la nécessité d'adapter (insistons sur le mot) l'Église aux réalités nouvelles du *monde moderne*. En Europe, son nom est associé aux revues *Sept*,

⁸ Exception faite du Père Theillard de Chardin.

Ordre nouveau, Esprit, Economie et Humanisme, Temps présent, ainsi qu'aux travaux de Chenu, Congar, Lagrange, Lebret et Sertillanges, c'est-à-dire à l'aile réformatrice de l'Eglise catholique qui devait mener par ses écrits et ses discours au Concile Vatican II.

Le conflit entre la Faculté des Sciences sociales de Laval et les sociologues de l'ordre a besoin d'être replacé dans le contexte de la rivalité entre les Dominicains et les Jésuites⁹, rivalité qui ne fit que s'envenimer malgré la volonté du Père Lévesque de préserver certaines susceptibilités¹⁰. Et ce conflit entre communautés religieuses n'est en définitive que la traduction d'un débat beaucoup plus large et infiniment plus capital autour du renouveau théologique de la pensée catholique. Pourquoi Jésuites et Dominicains, dont l'entente était féconde dans l'entre-deux guerres (le père Celas-Marie Forest travaillant à l'unisson avec le père Lévesque lors de la rédaction du programme de restauration sociale de l'Ecole Sociale Populaire, par exemple) ont-ils vécu dans les années quarante un divorce brutal? Pourquoi des gens, tels Thomas Delos, Emile Bouvier, Eugène Buissière, Marie-Louis Beaulieu, François-Albert Angers, Emilien Caron, Esdras Minville et Georges-Henri Lévesques, membres de l'Institut de recherche économique et social, ont-ils ensuite rompu des lances dans les années cinquante? S'il y a quelque chose d'une guerre de clochers dans tout cela, ou même d'une rivalité entre les villes de Québec, Ottawa et

⁹ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois: le XXe siècle*, tome 1, Montréal, Boréal Express, 1984, p.416, et Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois*, tome 2, 1984, pp.88-96. "Il n'y a pas grande difficulté à gouverner la province de Québec, ironisait Duplessis. On n'a qu'à laisser les Jésuites et les Dominicains se quereller."

¹⁰ "Les jésuites avaient déjà établi un large réseau d'action sociale par leur Ecole sociale populaire en diffusant des tracts dans les collèges et dans les mouvements de jeunesse qu'elle animait. [...] elle exerçait un quasi-monopole sur ce qu'il était convenu d'appeler la doctrine sociale de l'Eglise. La nouvelle Ecole des sciences sociales de Québec risquait alors d'apparaître comme une menace à ce monopole et le père Lévesque, dominicain, crut de bonne stratégie d'inviter le plus jésuite des jésuites, le père Papin Archambault, l'âme dirigeante de ce réseau, à donner à son Ecole des cours d'action catholique. C'était là sans doute une concession nécessaire au milieu encore très fermé et très clérical du Québec mais peut-être aussi le prix à payer pour prévenir des rivalités stériles." (Eugène Bussière, "L'éducation des adultes à l'Université Laval", dans Albert Faucher (dir), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval*, Sainte-Foy, Faculté des Science Sociales de l'Université Laval, 1988, p.42.)

Montréal¹¹, on ne saurait répondre adéquatement à pareille question, en ce qui concerne l'évolution des idées sociologiques au Québec, avant de s'être convaincu que le passage des Semaines sociales des Jésuites à l'École des sciences sociales de Laval des Dominicains est à peu près le même qui mène de l'Association catholique de la jeunesse française à l'Action catholique spécialisée. Malgré la continuité, dans l'ordre de la doctrine sociale, de l'un à l'autre, ces mouvements sont étanches, et expriment assez bien la mutation d'une vision du monde jésuite à une vision du monde dominicaine plus "libérale"¹². Au moment où l'Action catholique spécialisée fut fondée, un certain exclusivisme prévalut qui allait jusqu'à bannir l'ACJC des collègues gagnés à l'ACS - et vice versa. Les Clercs de Saint-Viateur, les Oblats et les pères de Sainte-Croix, congrégations ouvertes au courant modernisateur de l'Église, firent une chaude compétition aux mouvements contrôlés par les Jésuites, non pour des raisons bassement arrivistes, mais en tant que s'affrontaient sur le terrain des mouvements de jeunesse deux interprétations différentes du rôle du chrétien, de la situation de la chrétienté et de la définition la société.

Les Dominicains ne concurrençaient pas les Jésuites directement sur le terrain des oeuvres sociales ou des collègues. Héritiers du docteur angélique, docteur officiel de l'Église depuis le XIXe siècle, ils avaient mieux à faire du côté de l'enseignement supérieur.¹³ Celas-Marie Forest sera professeur de philosophie à la Faculté de

¹¹ Le Père Lévesque rappelle que son rêve d'établir une Faculté des Sciences sociales à Montréal fut brisé par l'existence de l'École des Sciences sociales de Montpetit et de l'École Sociale Populaire. Il lui fallait se résoudre à tenter ses chances du côté de Québec. Autre exemple, déjà cité: l'Action sociale catholique de P. E. Roy avait enfanté plus ou moins directement l'École Sociale Populaire, pour la raison que le groupe des Jésuites de Montréal aspirait à une large autonomie face aux congrégations religieuses de Québec. L'École sociale populaire fut ainsi le pendant montréalais de l'Action sociale catholique. (Robert Rumilly, *Histoire du Québec*, 27, pp.127-130.)

¹² Le mot est du R. P. Gaudrault, dans *La non-confessionnalité des coopératives, etc.* "La montée des Dominicains [...] marque le passage du Québec rural à un Québec urbain, ouvert à la modernité. Hommes de la fidélité à la tradition, à l'orthodoxie romaine, au pape et à l'épiscopat, les Jésuites en sont affectés. Ils ne contrôlent plus l'avenir entre les mains des classes montantes [...]." (Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois*, tome 2 *op. cit.*, p.186.)

¹³ "Dépositaires légitimes du haut savoir, ils n'ambitionnent pas d'oeuvrer dans les collèges classiques: il leur faut conquérir une place dans l'université." (Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois*, *op. cit.*, p.414.)

philosophie, puis directeur d'étude. Il recrute un corps professoral qui fait de cette Faculté "le principal fief de leur ordre"¹⁴. Le Père Noël Marcoux, fondateur du Département de Psychologie à l'Université de Montréal en 1943, est un dominicain. A l'Ecole de Laval, enseignent les Père Delos et Eschman, Dominicains, ainsi que le Père Gilles-Marie Bélanger, secrétaire de la Faculté, aussi Dominicain. Les Dominicains ont ouvert l'Institut d'Études Médiévales à Toronto (en 1930) et à Ottawa (en 1931) sous la direction du Père Chenu (régent des études au Saulchoir et collaborateur d'Etienne Gilson). Cet Institut se consacre principalement aux études thomistes; une équipe de travail s'y attache à établir une édition critique de la Somme. Notons que le collège dominicain d'Ottawa possède une société d'études religieuses, et l'Université d'Ottawa une société thomiste où enseigne le Père Villeneuve, alors supérieur du Scolasticat des Oblats.

Le Père Chenu prêchait une conception nouvelle de l'université où la recherche aurait la première place, où les classes seraient des laboratoires de la pensée, où les rencontres faciliteraient la production scientifique et où les enseignants occuperaient les avant-postes de la science. Il appelait les universités catholiques à s'inspirer de l'audace des maîtres du Moyen-Age et à rompre avec un certain culte de la tradition afin de rattraper, sur le chemin du progrès, les autres universités du monde¹⁵. Dans le renouveau de l'enseignement supérieur, perceptible dans l'ensemble du monde occidental et défini par l'union de la recherche universitaire et du développement socio-économique (sur la base duquel est désormais jugé le développement d'une société), les catholiques progressistes faisaient entendre leur voix. En 1931, la *Revue dominicaine* publie un article dans lequel elle explique la fondation de l'Institut d'Etudes Médiévales par le devoir pour les chrétiens de ne pas abandonner au "positivisme et au rationalisme" l'initiative de la recherche et de l'analyse sur l'époque médiévale. Cet article est non seulement révélateur de la révolution théologique et critique qui se prépare à l'intérieur de l'Eglise catholique, il renseigne sur ses répercussions sur la conception de l'enseignement et de la recherche. L'enseignement universitaire ne sera bientôt plus conçu comme une "simple fonction de suppléance" en marge de la vocation religieuse, mais plutôt la reconnaissance "que celui dont la réflexion se déploie à l'intérieur de la foi ne peut guère plus se désintéresser des préoccupations du savant

¹⁴ *Ibid.*, p.415.

¹⁵ Pierre Chenu, "Nos entrevues: le R. P. Chenu, o. p.", *Le Devoir*, 2 décembre 1931.

que de celles de celui qui travaille à l'édification d'une société meilleure"¹⁶. Cette manière d'aborder la question de la théologie, du sacerdoce et de la vérité contribuait à légitimer la reconduction du projet proposé par saint Thomas d'Aquin de reprendre la connaissance théologique à partir de la science aristotélicienne, mais cette fois à partir de la science moderne, ce qui fut, entre plusieurs, justement le projet d'un Noël Mailloux ou d'un Père Lévesque.

Et pendant que cette révolution s'opère, les Jésuites s'obstinent pendant quelque temps encore à discuter des discours sur la confessionnalité des syndicats ouvriers ou de longs exposés sur la doctrine sociale de l'Eglise, lesquels ne peuvent plus suffire dans le Canada renouvelé et bouleversé de l'après guerre. La sociologie de l'ordre en fera les frais.

1.2. Triomphe de la sociologie personnaliste

La sociologie personnaliste correspond à l'époque de l'après-guerre. On ne dira jamais assez les répercussions que cette guerre a eu sur le milieu traditionnel canadien-français, en forçant une série de remises en question profondes et rapides. Le développement des mass-médias, la montée de la société de consommation, la prospérité, l'ouverture sur l'Amérique, la constitution d'une solide classe moyenne sont quelques-uns des changements qui affectent l'édifice social tout entier. La famille est déstabilisée par la mobilité sociale, la tradition est minée de l'intérieur par une morale nouvelle chez la génération montante, l'ordre cléricale est contestée par l'Etat keynésien. Après avoir triomphé dans la classe dirigeante des Etats-Unis sous la présidence de Roosevelt sous le slogan du *New Deal*, l'interventionnisme gagne les élites politiciennes canadiennes. Ni la sociologie ni l'économie, ni le service social ne pouvaient y demeurer indifférents, ces disciplines étant les trois principaux piliers de l'Etat providence. La sociologie personnaliste profitait d'un mouvement historique caractéristique de tout l'Occident qui marginalisait la sociologie doctrinale pour appuyer son institutionnalisation et légitimer le déplacement de la question de l'expertise vers une plus grande spécialisation et le technocratisme. Si les tentatives d'interventions bureaucratiques du gouvernement Godbout menacent le monopole de l'Eglise, elles affermissent la position des sciences sociales. Le rapport Garneau de 1944 n'avait-il pas recommandé "la

¹⁶ Noël Mailloux, o. p., "Le frère prêcheur peut-il avoir une vocation scientifique?", *Communauté chrétienne*, XII, 70, juillet-août 1973, p.255.

création d'un Département du bien-être social", la formation de "techniciens en assistance" et la bonification des subventions aux "Facultés des sciences sociales"? L'instauration de mesures d'assistance presse le développement des techniciens et des théoriciens des sciences de l'homme sur le modèle de ce qui se fait déjà aux Etats-Unis. Autant la sociologie doctrinale avait été associée au projet cléricliste, autant la sociologie personnaliste sera associée au projet étatiste¹⁷. Une élite instruite dans les universités, proche des mouvements sociaux, favorable au changement social, cherche désormais à préparer "l'émergence de la société urbaine gérée par des pouvoirs bureaucratisés"¹⁸. Des laïcs font le procès de l'Eglise catholique, de sa hiérarchie cléricale et des structures de l'encadrement religieux au nom d'une adaptation au monde nord-américain et d'un renouvellement des formes d'apostolat social.

La Faculté des sciences sociales de Laval, "résolument tournée vers l'avenir, intéressée seulement par "le progrès, c'est-à-dire la marche en avant", avait l'ambition d'être présente au monde contemporain. "Au nôtre surtout, dont les structures actuelles craquent sous la poussée de l'histoire et le poids des grandes industries, et dont les transformations inévitables doivent trouver en nous autre chose que des témoins apeurés et geignards."¹⁹ La Faculté se voulait le soutien et l'inspiration du "grand idéal d'humanisme chrétien" dans l'édification d'un monde plus fraternel. "Dans la très modeste mesure où elle peut y contribuer, la Faculté des sciences sociales de Laval veut faire sa part de construction dans l'immense révolution universelle qui s'opère présentement sous nos yeux, et qui se fera sans les chrétiens, c'est-à-dire contre eux, s'ils n'osent apporter à son achèvement la ferveur évangélique qui peut transformer l'hécatombe qu'elle risque d'être un une civilisation à taille d'homme, digne de la majesté de l'histoire et de l'espérance des

¹⁷ Maurice Lamontagne faisait le lien entre obtenir des postes pour les praticiens des sciences sociales et appuyer le développement de l'Etat fédéral keynésien. Il n'était pas le seul. L'élite nouvelle - promue par la Crise, la prospérité de l'après-guerre et l'idéologie techno-scientifique, au contrôle des principaux leviers du pouvoir et des nouveaux médias de communication de masse et intronisée en "définisseur" de la société et de la nation -, allait justifier l'engagement des praticiens des sciences sociales sur la base d'une société rationnelle à bâtir dont elle proposait elle-même le modèle.

¹⁸ Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois*, tome 2, *op. cit.*, p.135.

¹⁹ *Déjà... 10 ans de vie, 1938-1948*, Québec, Faculté des sciences sociales, 1948, p.59.

enfants de Dieu.”²⁰

Quant à elle, la sociologie doctrinale est à peu près totalement dépassée par les événements dans les années cinquante. Alors que la Grande crise avait permis de relancer le programme corporatiste, la seconde guerre mondiale fait s’écrouler les anciennes structures sociales sur lesquelles reposait son pouvoir: monde rural et cléricisme. Les Semaines sociales proposent toujours la colonisation comme thème de la session de 1944, session pendant laquelle elle reprend les vieilles antiennes du lien sacré entre le chrétien et la terre. Des sociétés de colonisation sont fondées, des fonds sont constitués et l’engouement de l’élite pour l’agriculturisme ne se démentit pas jusqu’en 1960. Les institutions canadiennes-françaises de l’entre-deux guerres s’épuisent dans une ultime tentative de sauver l’ancienne configuration du monde. Pendant ce temps, la sociologie personnaliste investit la question de l’urbanisation et de l’industrialisation. Elle y fit son nid.

J’ai abordé, dans le chapitre précédent, les principaux éléments distinctifs de la sociologie doctrinale, il me reste à présent à confronter celle-ci avec la sociologie d’après-guerre. Qu’est-ce qui sépare, du point de vue d’une sociologie de la connaissance, ces deux pratiques de la sociologie; qu’est-ce qui les distingue du point de vue des thèmes et des idées? Ces ruptures idéologiques peuvent se ramener à trois: du corporatisme on passe à un certain socialisme; de la foi nationaliste on passe à l’universalisme; l’insistance sur l’idée d’ordre cède à une insistance sur la personne. C’est trois distinctions peuvent être illustrées par trois événements qui les cristallisent ou les scandent à leur manière: la Grève de l’amiante (1949), le Rapport Massey (1951), la déconfessionnalisation des coopératives (1945). C’est donc à l’explicitation et l’exposition de ces trois ruptures que les prochaines sections de ce chapitre seront consacrées.

2. La fin du corporatisme

Point assez net de la contestation de la sociologie de l’ordre par les sociologues d’après-guerre, la sociologie doctrinale avait le plus souvent divisé la société canadienne en deux groupes: une élite qui assimilerait les techniques de la société américaine et une masse paysanne, repliée sur la terre, à l’abri du mouvement de dépersonnalisation moderne, qui serait le réservoir des forces de la nation et la gardienne des traditions ancestrales. L’élite serait formée dans les écoles techniques,

²⁰ *Ibid.*, p.60.

la masse par la transmission spontanée des valeurs nationales. Or, il se trouva qu'au sortir de la guerre la situation était exactement l'inverse: l'élite continuait à colporter des slogans traditionalistes, alors que le peuple, enrôlé massivement dans les manufactures et les usines, participait depuis quelque temps de la civilisation technologique moderne. La sociologie personnaliste conteste par conséquent la définition de la situation proposée par la sociologie doctrinale d'un peuple isolé dans la pureté des campagnes et lui oppose celle d'une élite détachée des réalités du vrai monde, trompée par ses représentations idéologiques et, qui plus est, inauthentique dans ses valeurs. Le temps avait passé d'en appeler à la préservation de l'ordre traditionnel afin de protéger les valeurs chrétiennes et françaises. Désormais s'imposait la nécessité de faire en sorte que le monde urbain et industriel soit insufflé pour ainsi dire de l'intérieur (non plus de l'extérieur, par l'encadrement des syndicats ou du régime corporatiste) des valeurs et des principes du christianisme²¹. Lentement, progressivement, l'Eglise canadienne va s'identifier avec une nouvelle forme de réforme sociale. En 1930, le CCF avait été condamné sans retour par l'épiscopat, quinze ans plus tard un chrétien pouvait voter en faveur de ce parti sans crainte de commettre un péché ou de nuire à l'Eglise.

Le Père Lévesque allait suivre ce mouvement de fond: l'un des acteurs de la Journée des Treize, ayant condamné la Cooperative Commonwealth Federation (CCF), attentif aux réflexions sur la doctrine corporatiste, conférencier des journées anticommunistes aux côtés de Papin Archambault, Lionel Groulx et André Laurendeau, il en vint à prendre ses distances avec les positions plus conservatrices de ses anciens collègues. C'est ainsi que dans un exposé critique de la doctrine de la Cooperative Commonwealth Federation, publié suite à la fondation du mouvement, le Père Lévesque brûle ce qu'il adorera plus tard. La CCF est assimilée sans détour à du socialisme, ce qu'il déplore. "Car le vrai socialisme n'est que du communisme larvé; il est toujours, quoique sans le vouloir la plupart du temps, le plus sûr précurseur du communisme. L'expérience des autres pays le démontre assez."²² Que

²¹ Sur toute cette question, lire Jean-Philippe Warren et E.-Martin Meunier, "L'Horizon personnaliste de la Révolution tranquille", *Société*, 20-21, été 1999, pp.347-448.

²² Georges-Henri Lévesque, "Socialisme canadien. La C.C.F.", *L'Action nationale*, vol. II, octobre 1933, p.92. Avec la CCF, écrit-il, c'est le "virus marxiste" qui s'insinue dans la politique canadienne, c'est l'action "dissolvante" du socialisme qui secoue et ébranle l'opinion de la population, maintenant libre de prêter l'oreille aux propos des "émissaires de Moscou". Pour étatiser un peu, le socialisme est obligé d'étatiser beaucoup, par une pente fatale dont l'aboutissement est la socialisation

l'Etat administre des usines, des magasins ou des banques, il usurpe ses fonctions et paralyse à brève échéance l'économie. Charger l'Etat des affaires économiques équivaldrait pour le Père Lévesque à "compromettre la prospérité matérielle du pays" en le livrant aux "enserrements mortels de l'étatisme tentaculaire". Le charger des affaires sociales ne serait pas moins néfaste. L'article 8 du programme de la CCF ne réclame-t-il pas la nationalisation de la sécurité sociale et des services médicaux? Le Père Lévesque fulmine: Le CCF annonce "la mort de nos admirables institutions chrétiennes de bienfaisance, l'affaiblissement de la charité privée et du dévouement, la fonctionnarisation du médecin". "Jusqu'ou ne peut-on pas descendre quand on a rivé son idéal à la matière?"²³ Le rôle de l'Etat devrait se borner à orienter le devenir de la société en fonction du bien commun, à coordonner, par une "direction par le sommet", sans jamais se mêler du détail des affaires privées. Le Père Lévesque le conçoit dans les années trente comme un gardien, jamais comme un maître, encore moins le substitut à l'activité des corps intermédiaires. La conception de l'Etat des adeptes du CCF est donc jugée par le Père Lévesque viciée et inacceptable, parce que "contenant des erreurs sociales très graves".²⁴ Pour corriger les maux provoqués par la crise économique de 1929, le Père Lévesque s'en remettait au créditisme, au coopératisme et au corporatisme.

Les sociologues doctrinaux avaient en effet cru pendant près de deux décennies à la possibilité d'instaurer au Canada un ordre social basé sur la doctrine corporatiste proposée alors par l'Eglise catholique. Après la seconde guerre mondiale, le discrédit jeté sur cette doctrine par les excès (pour ne pas dire les atrocités) des régimes fascistes de l'Italie, de l'Espagne, de la France pétainiste ou du Portugal de Salazar, porte les esprits catholiques à reformuler une utopie sociale. Le catholicisme de gauche avait le vent dans les voiles après le discrédit jeté, à la

intégrale.

²³ *Ibid.*, p.115.

²⁴ Georges-Henri Lévesque, "La "Co-operative Commonwealth Federation", dans: "Pour la Restauration sociale au Canada", *L'Ecole Sociale Populaire*, nos 232-233, 1933, pp.18-37. On trouvera dans ce texte une triple condamnation du CCF: celle-ci attise la lutte des classes, revendique une conception matérialiste de la société et propose une nationalisation excessive. En revanche le Père Lévesque souligne plusieurs principes avec lesquels les catholiques sont spontanément d'accord: primat de l'homme dans l'économie, planification économique, priorité du bien commun, législation sociale, etc.

suite de la deuxième guerre mondiale, sur le mouvement de Maurras, le corporatisme, le fascisme larvé et le conservatisme traditionnel de l'Eglise catholique. Le temps était au planisme, au partage des richesses par la médiation de l'Etat, à la rénovation sociale du type social-démocrate proposée par la démocratie chrétienne, au syndicalisme et aux prêtres-ouvriers. Le socialisme (non pas marxiste mais généralement proudhonien) fait alors consensus auprès d'une large faction avant-gardiste de l'Eglise, surtout auprès des adeptes de la philosophie personaliste. "Le personalisme exige la socialisation de l'économie, qui confirmera le droit au travail et garantira une existence digne de tout être humain. Voici pourquoi le seul système qui corresponde à l'éternelle vérité du personalisme est celui du socialisme personaliste."²⁵ Cela ne se fait pas d'un coup, certes, les catholiques ne répudient pas en un jour l'ancienne idéologie corporatiste, mais ils s'en séparent insensiblement par une acceptation de plus en plus résignée du conflit social et une solidarité plus vive avec la cause militante des milieux ouvriers. "La J.E.C. nous présentait le christianisme comme un ferment révolutionnaire, plus sensible aux besoins des démunies que soucieux de défendre la propriété. Bref, ç'a été une des plaques tournantes de ce qu'on a appelé en France le catholicisme de gauche et qu'au Québec on désignait comme le catholicisme français."²⁶ *Catholicisme français*, l'expression même est révélatrice.

Et pourtant, jusqu'aux années cinquante, l'Etat reste pour les sociologues de l'ordre une institution dont il faut attendre le moins possible. À leurs oreilles résonnaient encore les campagnes d'Henri Bourrassa, dans les pages du *Devoir*, en 1921²⁷, contre l'assistance publique: l'Etat outrepassa sa juridiction, tonnait-il, quand il empiète sur la sphère dévolue à l'Eglise et à la charité privée. *Rerum Novarum* a beau avoir permis l'intervention de l'Etat afin de rassembler les classes démunies sous sa protection, il lui a aussi imposé des limites strictes. "On sortirait l'Etat de ses attributions, appuyait Mgr Courchesne, en le poussant à perdre de vue des mesures destinées à promouvoir le bien commun, pour lui imposer des tâches qui doivent

²⁵ Nicolas Berdiaeff, "Personne humaine et marxisme", dans François Mauriac et al., *Le communisme et les chrétiens*, Paris, Plon, 1937, p.184.

²⁶ Gérard Pelletier, cité par Ambroise Lafortune, *Par les chemins d'Ambroise*, Montréal, Leméac, 1983, p.121.

²⁷ Lire Robert Rummilly, *Histoire de la province de Québec*, 25, pp.111-114, 122-127 et 170, et *Histoire de la province de Québec*, 26, pp.27-28.

relever de l'initiative familiale, de la coopération intelligente et de la charité organisée."²⁸ La résistance de l'épiscopat à l'instruction obligatoire, les craintes véhiculés par les prêtres français exilés font apparaître l'intervention de l'Etat comme un danger grave, signe précurseur de la laïcisation et du communisme. L'intervention du gouvernement provoque la dépense de "sommes énormes", la corruption s'en mêle, le désordre gagne la société entière et la nation est la proie du chaos: par un bel enchaînement d'idée, ainsi se débarrassaient de l'Etat les catholiques soi-disant fidèles aux directives pontificales.

Les sociologues personnalistes entendaient l'implication de l'Etat dans les affaires de la cité tout autrement. "Ces documents [*Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*] qui constituent la charte des principes sociaux de l'Eglise offrent d'inépuisables richesses aux travailleurs sociaux. En plus d'une analyse très actuelle des misères du prolétariat, ils y verront affirmés le droit positif du citoyen à certains secours de la société et l'obligation formelle pour l'Etat politique de secourir les indigents."²⁹ On est loin des appréhensions de Mgr Pâquet qui estimait que le service social était du "communisme camouflé sous la peau de brebis de la charité"³⁰.

La Grève de l'amiante découvrira et canaliserà cette *tendance étatiste* à l'intérieur de l'Eglise canadienne. En 1949, lorsqu'éclate une grève, déclarée illégale, dans les entreprises minières de Thetford Mines, le conflit salarial débouche rapidement sur un débat idéologique d'une grande importance, débat où sera consommée la fin de la "sainte-alliance" entre l'Etat et l'Eglise³¹. Cette grève marque une étape dans l'évolution de la conscience religieuse face à la question ouvrière. Lors du conflit d'Asbestos, une partie de l'épiscopat québécois penche, sous la double influence des penseurs européens et des jeunes prêtres groupés dans la Commission sacerdotale d'étude sociale, vers la participation ouvrière de type autogestionnaire³². Les évêques se sont ralliés derrière les grévistes. Mgr

²⁸ "Circulaire du clergé" (12 novembre 1931), MER, Mgr Georges Courchesne, I, 80, cité par Noël Bélanger, *Mgr Georges Courchesne et les mouvements d'Action catholique*, thèse en histoire, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, 1982.

²⁹ Gonzalve Poulin, "Un soixantenaire", *Service social*, vol. I, no 2, juin 1951, p.50.

³⁰ Mgr Pâquet, cité par Hélène Pelletier-Baillageon, *Marie Gérin-Lajoie: de mère en fille, la cause des femmes*, Montréal, Boréal Express, 1985, p.196

³¹ Hélène David, "La grève et le bon Dieu", dans Fernand Harvey (dir), *Le mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Boréal, 1980, pp.163-184.

³² Les membres de la Commission sacerdotale d'études sociales, parmi lesquels se

Charbonneau exige en chaire que les chrétiens agissent afin d'éviter l'écrasement de la classe ouvrière, organisant même une collecte de fonds à la porte des églises montréalaises destinés au secours des chômeurs. Mgr Courchesne portera plainte de pareils agissements à Rome. Le ton était cependant donné. L'interprétation de la question sociale se modifiait désormais dans les discours des hommes d'Eglise.

Un catholicisme québécois tendancielllement socialiste faisait ses premières armes dans l'immédiate après-guerre, revendiquant des réformes dans la structure de l'économie plutôt que seulement des ajustements de salaires, exigeant une refonte des relations ouvrières plutôt que d'en appeler à des vœux pieux pour un patronat plus bienveillant ou un marché du travail plus moral. Et cela, toujours en suivant les principes de la doctrine de l'Eglise, mais en axant le débat sur tels points plutôt que d'autres, et en insistant sur l'interventionnisme étatique contenu dans les Encycliques sociales. "Partageant les mêmes orientations que les catholiques sociaux d'Europe, les promoteurs de l'enseignement social de l'Eglise au Québec, que l'on rencontrait alors dans les milieux universitaires, chez les dirigeants des syndicats catholiques et des mouvements d'action catholique ouvrière, de même que parmi les prêtres qui s'occupaient d'action sociale, attachaient une grande importance à la nécessité d'une transformation de notre régime économique et social par des réformes visant à la promotion collective des travailleurs et comprenant leur participation institutionnelle à la vie de l'entreprise et au fonctionnement de l'économie."³³ Illustration de cette évolution de la sociologie québécoise vers une acceptation plus large de l'étatisme: la

trouvent Charles-Omer Garant, Gérard Dion, Omer Genest, Henri Pichette, Jacques Cousineau et Emile Bouvier, composèrent la lettre pastorale "Le problème ouvrier en regard de la doctrine sociale de l'Eglise". Réunis en 1947, les 65 prêtres de la Commission sacerdotale, sous le patronage de la Commission épiscopale des Questions Sociales, avaient inscrit le principe de la "participation des travailleurs à la vie de l'entreprise" au registre de la doctrine catholique. La lettre collective de l'épiscopat québécois, publiée enfin en 1950, élabore une pensée sociale en avance sur son temps. La C.T.C.C., le *Devoir* et *Relations* avaient salué l'audace de l'épiscopat. Le document affirmait répondre à l'invitation des papes d'édifier le capitalisme, le salariat et l'entreprise sur les principes de la morale chrétienne. Il tenait pour faux les déclarations selon lesquelles le procès de prolétarianisation des travailleurs avait miraculeusement épargné le Québec et s'engageait par conséquent à "changer la situation des prolétaires par la mise en oeuvre des réformes qui s'imposent".

³³ Gérard Dion, "La grève de l'amiante: trente ans après", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, XVII, 1979, p.33.

parution d'un manifeste de l'Equipe de Recherches Sociales, fondée en 1947 et dirigée par Jean-Marc Léger³⁴, dans lequel les collaborateurs de l'Equipe s'insurgent contre l'ignorance des conditions de vie ouvrière chez les étudiants et la pauvreté des gestes posés par les classes dirigeantes pour régler la question de la lutte des classes. "On a préféré se livrer à un trop facile nationalisme de salon, orienter ces jeunes énergies vers "l'Achat-chez-nous", le "Bon Parler Français" et l'Antisémitisme, oubliant que l'avenir, la force d'une nation réside dans ces classes populaires et que négliger celles-ci, revenait à trahir le véritable nationalisme." En réponse à cette abdication et cette ignorance, était fondée l'Equipe pour éveiller la conscience étudiante aux problèmes sociaux et matériels de la classe ouvrière. S'appuyant sur l'autorité de la revue *Economie et Humanisme*, les auteurs du manifeste avancent le projet d'une "véritable révolution des structures et l'instauration d'un régime communautaire, avec une économie raisonnablement dirigée et une industrie humanisée". A ceux qui continuent à espérer une réforme morale, les auteurs rétorquent que si la transformation morale des personnes est l'objectif ultime de toute entreprise chrétienne de rénovation sociale, celle-ci ne pourrait jamais se réaliser dans les faits sans une réforme préalable des structures et des institutions³⁵.

Les sociologues de l'après-guerre rejettent les derniers relents de paternalisme contenu dans la pensée sociale des sociologues de l'ordre. "Who can find today a group of workers less inclined to class-struggle, more respectful of legitimate authority, less enthralled by atheistic materialism? Brought up in the love of God, in the practice of religion, respect for order, fidelity to duty, the French Canadian referred to in the Semaine Sociale constitutes a modest, happy, quiet,

³⁴ Le but de cette équipe est, d'une part, d'opérer un rapprochement entre les étudiants et les ouvriers, et d'autre part, de favoriser l'étude des problèmes sociaux et des organisations ouvrières. Pour ce faire, elle prépare des conférences avec des invités de la droite aussi bien que de la gauche, quoiqu'une préférence nette se dessine en faveur des catholiques sociaux progressistes (dont Jacques Perreault, Claude Ryan, Gérard Pelletier et Camille Laurin). Il y a là un cercle d'étude assez semblable à ceux du début du siècle consacrés à la formation et l'action sociales et destinés aux étudiants de tous les milieux (Droit, Relations industrielles, Service social, Philosophie, surtout, mais aussi Médecine, Psychologie, Architecture, Comptables, Ingénierie). (Cf Adèle Lauzon, "L'équipe de recherches sociales", *Quartier Latin*, octobre 1949, p.1.)

³⁵ L'Equipe de Recherches Sociales, "Pour rétablir le dialogue", *Le Devoir*, 27 août 1949.

contented individual.”³⁶ De telles phrases seraient impensables dans la bouche des sociologues de l’après-guerre. A un congrès de 1948, organisé par les sociologues de Montréal, la question de l’autorité du patron dans l’atelier était posée sous la forme: “Le patron est-il encore maître dans sa maison?”; un an plus tard, une réunion était convoquée pour défendre les droits contestés du patronat dans la province. Ce genre de question et ce type de réunion n’auraient pu être organisés à Québec, à la Faculté des sciences sociales de Laval, pépinière des permanents de la CTCC au moment de sa radicalisation, avec l’arrivée, en 1946, des Picard et Marchand, anciens élèves du Père Lévesque. Des professeurs, tous de Laval (Maurice Lamontagne, Roger Chartier, Jean-Paul Lefebvre), avaient donné à la CTCC leur concours pour la préparation d’un collège ouvrier où seraient enseignées les questions économiques et syndicales.³⁷ Alors que le département de relations industrielles de Montréal, sous la tutelle du jésuite Emile Bouvier, s’en tenait à des attitudes neutres, voire bienveillantes à l’égard du patronat, dans la lignée de la pensée de la sociologie doctrinale, le département de Relations industrielles de Québec n’hésitait pas à critiquer les tactiques patronales.

La fin de la *Sainte-Alliance* entre le capital américain, les politiciens locaux et l’Eglise romaine allait consacrer, dans l’après-guerre, l’entrée en scène des mouvements ouvriers. La classe ouvrière allait remplacer le groupe national dans la définition de soi de la société canadienne-française par les sociologues personalistes. “Si l’on cherche à [...] s’interroger sérieusement sur notre destin, il faut voir les forces de changement au niveau où elles se manifestent maintenant avec le plus d’évidence: le niveau du monde ouvrier.”³⁸ Le national, perçu comme trop panégyrique, trop lyrique, cède à un “social” que les sociologues veulent désormais croire plus réaliste, plus concret et en définitive plus vrai. Chez les sociologues personalistes, l’eschatologie sociale prenait le pas sur l’eschatologie nationale³⁹.

³⁶ Marie Agnès, de Rome Gaudreau, *The Social Thought of French Canada as Reflected in the Semaine Sociale*, Washington, The Catholic University of America Press, 1946, p.245.

³⁷ Fernand Jolicoeur, “Notre collège ouvrier. Pour ceux qui ont des objections...”, *Le Travail*, 3 octobre 1952, p.6.

³⁸ Jean-Charles Falardeau, “Préface”, dans: Pierre-Elliott Trudeau, *La grève de l’amiante*, Montréal, Editions Cité Libre, 1956, p.XVII.

³⁹ A tel point que Michel Brunet a pu parler d’un messianisme social analogue au messianisme religieux. “Une nouvelle génération de sociologues, de militants

A l'évidence, la question nationale avait su intégrer, à l'intérieur de la sociologie doctrinale, la question sociale, le précédent chapitre est là pour le prouver. Mais la sociologie doctrinale tenait un discours qui laissait à l'élite le rôle d'éclairer l'avenir de la nation; qui plus est, ce qui inquiétait les sociologues de cette tendance, ce n'était pas l'avenir de la classe ouvrière mais l'avenir de la bourgeoisie. Sans celle-ci, la vie nationale semblait, pour les sociologues de l'ordre, condamnée à péricliter, se défolier et s'anémier. Parlant des hommes d'affaires, Esdras Minville pouvait ainsi écrire, aussi tard qu'en 1951, que "c'est sur eux que s'accomplit à l'heure actuelle l'évolution sociale, et la société de demain sera en bonne partie ce qu'ils auront su en faire"⁴⁰. Quant à Victor Barbeau, il déclarait que "La bourgeoisie est le réservoir naturel des forces vives de la nation."⁴¹ Les sociologues de l'après-guerre ont complètement renversé ce postulat: ils pensent de manière exactement contraire (quoique dans des termes semblables, nous le verrons) les rapports qui lient et opposent les classes en société. De l'autorité de la classe bourgeoise, on passe à l'autorité du peuple, à ses revendications propres et à ses justes aspirations en dehors de l'équilibre des classes et en biais par rapport à la philosophie, tirée de la doctrine sociale, de l'inégalité naturelle. "Dans la *conjuncture québécoise actuelle*, écrivait Trudeau, nous voyons bien que le seul véhicule puissant de renouveau c'est l'industrialisation; et nous voyons aussi que ce véhicule ne nous porte vers la liberté et la justice que quand il est soumis à la force d'un syndicalisme éclairé et puissant."⁴² Il était normal dans ces conditions que la crainte traditionnelle du

syndicalistes et d'écrivains semble convaincue que notre progrès collectif dépend maintenant de la classe ouvrière. C'est en elle qu'ils ont mis toutes leurs espérances. A l'exemple des marxistes, ils invitent à enfanter un monde nouveau. L'ouvriérisme a remplacé l'agriculturisme." (Michel Brunet, "Les trois composante de la pensée canadienne-française", *Les Ecrits du Canada français*, III, 1957, pp.109-110) Et Brunet de citer la revue *Cité libre* et le livre consacré à *La Grève de l'amiante* à titre d'exemples. Il est vrai que l'on retrouvait dans ce dernier, sous la plume de Trudeau, une exaltation du rôle de la classe ouvrière et une vision prophétique de l'histoire humaine qui allait jusqu'à ne reconnaître de réalité concrète et positive qu'au prolétariat, urbain et industriel, tout le reste tombant dans le domaine de l'idéalité et de la spéculation.

⁴⁰ Cité par Pierre-Elliott Trudeau, "Epilogue", dans: Pierre-Elliott Trudeau (dir.) *La Grève de l'amiante*, *op. cit.*, p.36.

⁴¹ Victor Barbeau, "La bourgeoisie et la culture", *L'Avenir de notre bourgeoisie*, Montréal, Editions Bernard Valiquette, 1939, p.65.

⁴² Pierre-Elliott Trudeau, "Epilogue", *op. cit.*, p.36. Rappelons que Pierre-Elliott

socialisme s'efface devant la volonté nouvelle de nouer avec le peuple des liens privilégiés.

C'est ainsi que le nationalisme dont ils avaient été gavés dans les collèges classiques, et auquel la plupart des sociologues personalistes avoueront plus tard avoir adhéré dans leur jeunesse, fut radicalement rejeté dans les années quarante et cinquante afin d'épouser une doctrine sociale plus proche des idéaux de justice d'un socialisme chrétien. Les *apostasies nationales*, pour parler le langage de François-Albert Angers, furent nombreuses, à commencer par celle de Falardeau qui se disait le disciple de l'abbé Groulx dans les années trente ou celles de Maurice Lamontagne et de Maurice Tremblay, autrefois les protégés de Mgr Courchesne. Les associations d'Action catholique spécialisée alimentèrent théoriquement et pratiquement cette conscience nouvelle, substituant en quelque sorte les luttes *sociales-ouvrières* aux luttes *sociales-nationales* des disciples de Lionel Groulx. Gérald Fortin se rappellera qu'il avait puisé dans ces associations son anti-nationalisme, les jécistes associant le nationalisme, non seulement à un voile recouvrant les intérêts de classe de la petite-bourgeoisie mais à un empêchement de communier à une fraternité internationale. Car les questions ouvrières ayant remplacé la question de la langue ou celle de la race, les sociologues personalistes se découvrent des préoccupations qui débordent leur coin de pays et se situent dans la conjoncture d'une situation mondiale. Ils réalisent alors que le prolétaire de Toronto est, par sa classe, plus solidaire du manoeuvre de l'Est de Montréal, que ce dernier ne l'est, par sa nationalité, d'un patron d'industrie francophone⁴³.

Trudeau fut invité à devenir professeur à la Faculté des Sciences sociales de Laval, mais que, d'une part, la direction universitaire a, dit-on, reculé devant l'embauche d'un homme connu pour ses positions anticléricales, et que d'autre part, il lui a semblé trop difficile de quitter Montréal.

⁴³ Cf Fernand Dumont et Guy Rocher, "Introduction à une sociologie du Canada français", *Recherches et débats*, cahiers 34, 1961, pp.13-38. Le syndicalisme forçait à considérer davantage une solidarité ouvrière sans frontières (puisque le capital n'en a pas), et à repousser une solidarité ethnique qui jetait le voile sur les conflits de classes à l'intérieur de la nation. "Pour d'autres, ce n'est pas vraiment le sentiment national qui est refusé, mais plutôt un certain nationalisme et sa doctrine sociale conservatrice. Certains pensent aussi que l'économie et le politique ont d'autres finalités que nationales. Enfin, bon nombre d'individus attachés à des valeurs religieuses ou intellectuelles éprouvent un souci profond de considérer celles-ci dans leur originalité ou leur autonomie et refusent, par là, de les voir couronner par la conscience nationale." (p.20)

Dans la foulée de cette attention nouvelle à la classe ouvrière survient un changement dans la conception de l'Etat. Les sociologues de l'après-guerre ne craignent plus son intervention comme les sociologues de l'ordre, et même souhaitent qu'il s'implique davantage dans la gestion de la société civile⁴⁴. Le rapport Tremblay par exemple, sous la présidence officieuse d'Esdras Minville, avait constitué un refus net de l'étatisme sur la base du principe de subsidiarité, lequel limite grandement l'intervention de l'Etat afin de préserver des secteurs locaux d'autonomie⁴⁵. L'Etat subsidiaire se contente de seconder la société civile, sans la remplacer ou s'y substituer de quelque manière, ni tenter d'empiéter sur les pouvoirs des corps intermédiaires. Les sociologues doctrinaux devinent les prodromes du totalitarisme dans de trop pressants efforts pour concentrer dans l'Etat le droit, l'économie ou des domaines tels l'éducation et la santé. Au Québec, qu'est-il besoin de l'Etat, affirment-ils, quand l'organisation de la charité pouvait s'appuyer sur une institution aussi généreusement désintéressée, aussi franchement nationale et aussi peu coûteuses que l'Eglise catholique? "C'est dans le Québec que la justice sociale existe et que l'on devrait venir prendre des leçons. Qu'on ne nous en donne pas."⁴⁶ Appuyé par de pareilles déclarations, le commissaire Minville n'est pas prêts à se tourner vers l'Etat pour soutenir ou suppléer l'action des organismes bénévoles mais

⁴⁴ Lors de la querelle entre la Faculté de Droit et l'Ecole des Sciences sociales se devine un conflit plus sourd sur l'émergence d'un droit social. Ferdinand Roy avait accusé l'Ecole d'ensevelir le Droit sous une pile de lois sociales. Marie-Louis Beaulieu avait répliqué en démontrant que l'Etat a le droit et le devoir d'intervenir pour régler les conflits incessants entre le Capital et le Travail. Assimilant Roy à l'Ecole libérale du *laisser faire, laisser passer*, il défendait la "théorie de l'interventionnisme enseignée depuis longtemps par les sociologues". "De là, les lois sur l'association professionnelle, les coalitions et les grèves, l'arbitrage et la conciliation, les conventions collectives, leur extension et les décrets, les salaires raisonnables et les règlements, les allocations familiales et les assurances sociales, autant de législations amenées par des nécessités économiques, sociales et morales [...]." (Marie-Louis Beaulieu, "Commentaire de Mtre Marie-Louis Beaulieu sur une causerie de M. le Magistrat-en-chef Ferdinand Roy", *L'Action catholique*, 11 mars 1939, p.4.)

⁴⁵ Marc Chevrier, "La conception pluraliste et subsidiaire de l'Etat dans le rapport Tremblay de 1956: entre l'utopie et la clairvoyance", *Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, no 2, été 1994, pp.45-57.

⁴⁶ Maurice Duplessis, *Le Devoir*, 22 mars 1950, cité par Yves Vaillancourt, *L'Evolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988, p.479.

réitère sa confiance à une forme de société corporatiste⁴⁷.

Pour n'être pas simplement réactionnaire, la stratégie de Minville confine à l'inertie dès lors que l'impossibilité d'appliquer le corporatisme au Québec est devenue une évidence. Et ainsi, pendant que le gouvernement fédéral agit et intervient, les sociologues de l'ordre, demeurés fidèle à une utopie désincarnée, hésitent à presser l'État québécois d'occuper ses champs de compétence. Trudeau avait raison, en ce sens, d'affirmer que la peur de l'interventionnisme n'était pas seulement au Québec une peur de l'Etat fédéral mais une peur de l'Etat tout court - ou à tout le moins un refus de retirer aux institutions privées l'organisation de la société civile⁴⁸. Les critiques les plus virulents du régime de l'Union nationale lors de son mandat de 1936-39 ne se scandalisaient-ils pas de sa ruineuse administration des affaires gouvernementales? Adélar Godbout accusait Duplessis de livrer la province à la banqueroute. La dette consolidée avait augmenté de 130 000 000\$ de 1935-1936 à 1938-1939, soit de près du trois quarts. La situation des finances publiques, selon le chef de l'opposition, était déplorable. "La dette avait augmenté autant en trois ans que pendant les soixante-neuf années précédentes."⁴⁹ Son premier geste à son élection comme Premier ministre fut par conséquent de réduire "le corps hypertrophié du fonctionnarisme"⁵⁰. Duplessis devait se le tenir pour dit, et son conservatisme ne devait plus sortir des leçons de budget équilibré reçues de la part de son adversaire en politique. L'Etat ne devait pas augmenter les taxes, il ne devait pas intervenir dans l'économie, il ne devait pas souscrire à de folles dépenses et devait

⁴⁷ La peur du communisme, vivace dans les milieux conservateurs, prend des proportions ahurissantes dans les écrits de certains Jésuites, notamment dans leur revue *L'Ordre nouveau* qui regorge de déclarations incendiaires contre les suppôts du marxisme et vibre d'une peur panique de la *menace rouge*. Ses éditoriaux, ses articles, ses mots d'ordre tournent en majorité autour de ce phantasme qui sert à la fois d'épouvantail pour tout ce qui ressemblerait de près ou de loin à de l'interventionnisme d'Etat, et de maladie pour laquelle l'antidote politique se trouve tout fin prêt: j'ai nommé le corporatisme.

⁴⁸ Par exemple, au moment des débats sur l'instauration de l'assurance publique, Jules Dorion invoquaient l'argument des sociologues doctrinaux, tels Charles Perrin et Charles Antoine, pour mettre en relief le péril que l'intervention de l'État faisait peser sur les institutions de charité. (Jules Dorion, "Les sociologues catholiques", *L'Action catholique*, 21 avril 1931, p.1.)

⁴⁹ Jean-Guy Genest, *Godbout*, Montréal, Septentrion, 1996, p.163.

⁵⁰ *Ibid.*, p.137.

continuer de confier aux communautés religieuses la gestion de la charité publique et du bien-être afin d'économiser les frais de la constitution d'une bureaucratie gouvernementale⁵¹.

La nationalisation de la Montreal Light Heat and Power et de quelques autres filiales par le gouvernement Godbout avait soulevé la désapprobation des sociologues de l'ordre par crainte d'ouvrir la porte au bolchévisme. Angers juge cette tentative d'encadrement de la société civile par l'Etat une mesure socialiste et affirme que rien n'est "aussi dangereux" que la nationalisation puisque celle-ci fraye la voie à la socialisation, la centralisation et l'uniformisation⁵². Estimant l'exact contraire, les sociologues personnalistes militent en faveur de l'essor de l'Etat-providence. Ils le font en continuant et prolongeant la question de la justice sociale et de la charité propres à la doctrine sociale, seulement, une conception résiduelle de la sécurité sociale cédant durant la guerre devant une conception institutionnelle⁵³, ils lui donnent une tournure différente. La conception résiduelle envisageait la question de manière moralisante et l'abordait dans l'optique de la médecine sociale. Il s'agissait de répondre aux maux de la société en offrant un secours temporaire comme l'infirmier applique un cataplasme. Quant à elle, la conception institutionnelle favorise un système de sécurité sociale qui s'attaque aux causes de la pauvreté. La perspective est structurelle en ce sens que la pauvreté n'est plus l'effet de la paresse ou de la négligence, mais l'effet de l'industrialisation accélérée; elle est aussi réformatrice en ce sens qu'elle veut s'attaquer aux structures sociales davantage qu'aux consciences individuelles. Elle reconnaît en premier lieu que l'organisation

⁵¹ Voir à ce sujet les très amusants (amusants, mais, selon Nicole Laurin, parfaitement farfelus) calculs de Arthur Saint-Pierre rapportés par Esdras Minville. Saint-Pierre estimait en 1931 à un minimum de 10 000 000\$ la valeur totale des services rendus par les congrégations religieuses au titre de l'assistance et du bien-être social. (Esdras Minville, *La Législation Ouvrière et le Régime Social dans la Province de Québec*, Etude préparée pour la Commission Royale des Relations Entre le Dominion et les Provinces, Appendice 5, Ottawa, Imprimeur De Sa Très Excellente Majesté Le Roi, 1939, pp.48-49). Saint-Pierre n'hésitait pas à parler du *cheap labor* des congrégations religieuses catholiques dans un article que je n'ai malheureusement pas pu retracer, mais qui s'intitule de façon assez évocatoire: "What Nuns Are Good For?"

⁵² François-Albert Angers, "Réflexions préliminaires sur l'étatisation", *L'Actualité économique*, I, 1, avril 1944, pp.37-50.

⁵³ Dennis Guest, *Histoire de la sécurité sociale au Canada*, Montréal, Boréal, 1993, pp.1-22.

des sociétés urbaines et industrialisées engage des coûts et implique des risques que l'ensemble des membres d'une société doivent partager. La Grande crise de 1929 a mis en lumière des phénomènes sur lesquels les individus n'ont pas de prise et pour lesquels il ne peuvent donc être tenus responsables. Elle reconnaît en second lieu une disparité dans les revenus que la société doit s'efforcer de contrôler par la juste redistribution des richesses. C'était menacer les tenants de l'idéologie du *laissez-faire, laisser-aller*, pour qui le meilleur gouvernement est encore celui qui... gouverne le moins. Pour ces derniers, les forces libres du marché assurent la rétribution des travailleurs prévoyants, tandis qu'elles punissent les travailleurs négligents et paresseux. Les vertus de l'épargne et de l'assiduité, sur lesquels reposent le progrès et la prospérité collectives, sont des attributs personnels qui ne sauraient être délégués à une institution sous peine de les rendre inopérants et d'ainsi entraîner un déclin social et économique. Les tenants de la conception institutionnelle de la sécurité sociale leur répondaient que les programmes sociaux constituent la meilleure protection possible contre les fluctuations du marché ainsi qu'un remède efficace au désordre social lié à la question sociale.

La conception institutionnelle prendra un certain temps avant de s'imposer à travers le pays. Elle sera adoptée comme politique du gouvernement fédéral à l'occasion de la seconde guerre mondiale. On sait que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, par lequel était créé le Canada, stipulait une division assez stricte des champs de juridiction, l'aide sociale, l'éducation et la santé relevant des compétences provinciales. Le fédéral usera par conséquent de stratagèmes pour contourner et, si besoin est, violer l'esprit et la lettre de la constitution. Tout sera mis en oeuvre pour imposer la politique interventionniste *from coast to coast*. Or, justement, il se trouvait que pareille politique rejoignait la position des personnalistes européens gagnés après la guerre aux vertus de la social-démocratie, et par ricochet la position des sociologues personnalistes du Québec, du Père Lévesque, du Père Poulin, de Falardeau et des autres. Keynes faisait son entrée au pays de Maria Chapdelaine.

Par opposition aux signataires du Rapport Temblay, alarmés par les offensives centralisatrices du fédéral (depuis la Commission Rowell-Sirois) et imperméables à la théorie de Keynes en ce qu'elle représente le cheval de Troie de l'autonomie provinciale, les sociologues personnalistes ne cherchent pas à relativiser la "théorie nouvelle", ils ne la supposent pas "controversées en plusieurs lieux", comme le stipule le Rapport Tremblay, et enfin ils ne la balayent pas en tant qu'elle est incompatibles avec les valeurs canadiennes-françaises et l'action de l'Église. Donnons quelques exemples. Lors de la préparation du plan fédéral d'allocations

familiales universelles, Mackenzie King avait consulté une équipe de chercheurs en sciences sociales de l'Université Laval. Le rapport qu'ils lui remirent approuvait cette politique⁵⁴. Au moment du dépôt de la loi, Duplessis enrageait. Maurice Lamontagne, en 1954, dans *Le fédéralisme canadien*⁵⁵, exposait la nécessité de collaboration entre les différents paliers gouvernementaux, prenant le contre-pied de la thèse de l'autonomie provinciale chère au chef de l'Union nationale. "La nouvelle orientation de la fédération canadienne est justifiée objectivement [...]. Il faut la considérer comme irréversible. La province de Québec, en cherchant à vouloir ramener le fédéralisme canadien à ce qu'il était avant 1940, livre une lutte déjà perdue qui l'empêche de saisir les véritables alternatives qui s'offrent à elle." Des alternatives? Et quelles alternatives? "En somme, enchaîne plus loin Lamontagne, le dilemme qui se pose à la province de Québec n'appelle qu'une solution: *une intégration lucide au nouveau fédéralisme canadien.*"⁵⁶ Nouveau fédéralisme canadien, faut-il le dire, qui n'est rien plus, dans cet ouvrage, qu'une poursuite de la politique keynésienne afin de juguler les déséquilibres créés par l'instabilité économique et l'insécurité sociale. La CTCC applaudit à chaque initiative du fédéral, perçu comme les éléments d'une authentique politique sociale, surtout lors de la création du régime d'assurance-chômage en 1940. Le Père Lévesque signait le rapport de la Commission Massey, au prix d'une casuistique... jésuitique, en invoquant l'urgence d'une intervention financière accrue de la part de quelque pallier de gouvernement que ce soit⁵⁷. Cela voulait dire quémander au fédéral, puisque la province québécoise, démunie financièrement, ne faisait pas le poids devant un pouvoir central que la seconde guerre avait fait opulent et insolemment prospère (en 1939 la province avait reçu d'Ottawa 44 000 000\$ en contrats de guerre, soit l'équivalent de l'ensemble du budget du gouvernement québécois!).

⁵⁴ Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'Etat-providence*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1998, p.54.

⁵⁵ Maurice Lamontagne, *Le fédéralisme canadien*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1954. Le livre est dédié au Père Lévesque.

⁵⁶ *Ibid.*, p.284-295.

⁵⁷ Notons pour mémoire qu'en 1933, au plus fort de la crise, le Père Lévesque craignait une intervention accrue de l'Etat. "Emprunter, ce serait augmenter fabuleusement notre dette nationale déjà insensée." ("Le socialisme canadien. La CCF", *L'Action nationale*, octobre 1933, p.103) On est loin de l'époque où Gérard Filion applaudira avec les cris de "victoire" et "enfin" au premier budget déficitaire du gouvernement provincial!

Ainsi légitimées par les sociologues personalistes, les dépenses du fédéral allaient grimper en flèche. Avec la création de l'assurance-chômage (1941), des allocations familiales (1945), de la sécurité de la vieillesse (1952), de l'assistance-chômage (1956), de l'assurance hospitalisation (1957), en plus des autres programmes (logements, santé, invalides, etc.), le fédéral double sa fonction publique de 1939 à 1942, quintuple sa dette de 1939 à 1945 et se taille la part du lion des paiements aux personnes. Pendant la durée de la guerre, les dépenses fédérales sont multipliées par dix, de 527 000 000\$ à 5 360 000 000\$. Alors qu'il représentait 30% des dépenses en ce qui concerne les paiements aux personnes des trois paliers de gouvernement (fédéral, provinciaux, municipaux) en 1940, il en représente 64% en 1960, la proportion des dépenses provinciales ayant décliné dans une proportion inverse. L'augmentation totale des dépenses sociales est de l'ordre de 1400% entre 1940 et 1960⁵⁸. Le budget du gouvernement provincial sous l'Union nationale a beau quintupler de 1944 à 1960, il n'arrive pas à suivre la cadence effrénée imposée par le gouvernement fédéral canadien.

Interventionnisme de l'Etat, radicalisation des luttes des classes; cette orientation socialisante des sociologues personalistes ne va pas sans heurts ni remous au sein du clergé, certains éléments corporatistes de la sociologie doctrinale faisant pression pour endiguer le mouvement socialisant. A défaut d'une implication accrue de l'Etat dans les affaires sociales, les sociologues personalistes espèrent un moins grand encouragement à la libre-entreprise et une plus grande sympathie pour les causes des syndicats catholiques. Ils ne trouvent ni l'un ni l'autre. A Montréal, le père Bouvier, un Jésuite, professeur à l'Ecole des sciences sociales en relations industrielles, fustige ce qu'il perçoit comme des influences pernicieuses du communisme, prône le paternalisme des patrons envers les employés et appuie une conception de l'entreprise moulée sur celle de la famille. Le Père Desrosiers continue à proposer la discipline morale, la contrition des coeurs, la réforme de individus et l'autorité pour obvier aux abus du capitalisme; il suggère aussi les organisations sociales comme les coopératives, les syndicats et l'organisation corporative. Le reste, c'est-à-dire toute interprétation un peu novatrice de la doctrine sociale catholique, est assimilée *mutadis mutandis* à du communisme.

Qu'on me comprenne bien, les sociologues de l'ordre ne sont pas moins réformistes ni moins sociaux que les sociologues personalistes, en un sens ils le sont

⁵⁸ Yves Vaillancourt, *L'Evolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988, p.473.

peut-être davantage. Seulement, parce qu'ils réfléchissent la question sociale à l'intérieur des cadres du corporatisme et du nationalisme traditionaliste, ils échouent à incarner leur doctrine là où les personnalistes réussissent. D'une part, la forme de leur nationalisme les incline à s'appuyer sur une politique provinciale, alors que Duplessis, soucieux de ne pas compromettre le libéralisme économique, oppose une fin de non-recevoir aux réformes des sociologues doctrinaux. D'autre part, la résistance des milieux patronaux met un frein à l'application de la doctrine sociale, du moins dans les cadres du corporatisme de l'Ecole Sociale Populaire. L'Association professionnelle des industriels (nom du Conseil patronal catholique), ordinairement si accueillante aux conseils de l'Église, devient rétive lorsqu'il s'agit d'aller au-delà des mots pieux et adopte une attitude carrément hostile quand le corporatisme de l'Église, plutôt que de s'étendre sur le droit naturel de la propriété privée, parle justice sociale et équité salariale. Devant ces levées de boucliers, la sociologie doctrinale est impuissante. Ses principaux alliés refusent de la suivre. Il en va autrement pour les sociologues personnalistes qui investissent les syndicats catholiques dans une optique résolument conflictuelle et gagnent les bureaucraties fédérales acquises à la cause de l'étatisation de la sécurité sociale. La sociologie doctrinale comprit le message. Elle en vint vite à prendre ses distances d'avec la droite dans les années cinquante. La revue *Relations* par exemple se distance de l'Institut, nouveau nom depuis 1950 de l'Ecole Sociale populaire, et, adoptant une pensée plus critique, se démarque de la direction d'Archambault, perçu désormais comme dépassé par la génération montante. Mais c'était trop peu, trop tard.

Duplessis joue ses pions sur l'échiquier politique de la province: pour amadouer l'aile nationaliste, il agite le hochet de l'autonomie provinciale; pour satisfaire la bourgeoisie des affaires, il casse les syndicats. Il tente de faire taire les oppositions qui se multiplient autour de ses politiques conservatrices. Avec la lettre de l'épiscopat québécois sur "Le problème ouvrier en regard de la doctrine sociale de l'Église", l'Église endosse le discours plus progressif des leaders sociaux et surtout syndicaux, provoquant un vif émoi chez les chefs d'entreprise, eux qui croyaient s'être attachés la fidélité de l'Église. Dans l'entourage du premier ministre, on n'hésite pas à dire que l'Église québécoise est infiltrée par de dangereux éléments gauchistes, au premier rang desquels se trouve la Faculté des sciences sociales de Laval. C'est ainsi que le Premier ministre protestera contre la position critique des membres de la Faculté lors des événements de la Grève de l'amiante en coupant de moitié, en 1949, l'octroi annuel de 50 000\$ du gouvernement provincial. Il menace d'en faire autant avec le budget général de l'université, et tente de faire renvoyer Guy

Rocher, auteur d'une collecte de fonds pour les grévistes. Il s'en prend violemment à l'abbé Dion qui avait organisé, à l'ancien hôtel Kent, une session sur l'enseignement social de l'Eglise, jugeant que de tel séminaire était susceptible d'apeurer les investisseurs américains. Un an plus tard, le père Lévesque irrite de nouveau Duplessis par une allusion à peine voilée à sa propagande électorale. Dans une conférence au palais Montcalm, dans laquelle il traite de la question du communisme, il condamne ceux qui veulent prendre prétexte de la crainte naturelle que cette idéologie inspire pour en faire un "soporifique" et qui attisent la peur du communisme à des fins électorales. Ces paroles entraînent la suppression de ce qu'il restait de l'octroi gouvernemental et alimentent la rumeur d'un congédiement prochain du Père Lévesque, Duplessis étant plus que jamais convaincu que la Faculté des sciences sociales de Laval forme des "révolutionnaires" et que le Père Georges-Henri Lévesque est un "P'tit rouge". "Qui dit social, déclarait-il à la faveur d'un calembour, dit socialisme; qui dit socialisme, dit communisme; donc le Père Lévesque, doyen de la Faculté des sciences sociales, est un communiste." Seule, dit-on, la crainte de voir la réputation de l'Eglise salie par une trop grande servilité du Recteur aux décisions du gouvernement unioniste empêche la révocation du doyen. "Je tiens à vous dire, écrit Mgr Landry, recteur de l'Université Laval, au premier ministre, que je déplore amèrement les paroles malheureuses du R. P. Lévesque au dîner de clôture du congrès des Relations industrielles mardi dernier. [...] Je suis à voir aux mesures à prendre pour protéger l'Université contre les écarts de jugement de ce trouble-fête. Je veux mettre fin, et pour toujours, à une situation qui est devenue intolérable."⁵⁹ La tension monte à un degré tel que le conflit ouvert menace d'éclater à tout moment. Robert Rumilly, dans un livre merveilleux de paranoïa, accuse l'université d'avoir fait la place grande aux "doctrinaires" et aux "fanatiques" dans le but d'influencer la jeunesse par des "revendications démagogiques". "Tout le monde sait dans quel esprit le Père Georges-Henri Lévesque, Dominicain, a organisé la Faculté des Sciences sociales à l'Université Laval. Il en a fait un foyer de gauchisme."⁶⁰ En plus du père Lévesque, Rumilly fustige nommément Gérard

⁵⁹ Mgr Landry, Lettre à Maurice Duplessis, cité par Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, p.351.

⁶⁰ Robert Rumilly, *L'infiltration gauchiste au Canada français*, Montréal, Edité par l'auteur, 1956, p.106. Cette peur de "l'infiltration gauchiste", aussi hallucinée soit-elle, s'alimentait de déclarations provocantes dans le contexte de l'époque. De Pierre-Elliott Trudeau, notamment, qui déclarait qu'il fallait "avoir le courage d'attaquer la vieille notion traditionaliste du libéralisme" et convaincre les Québécois

Bergeron et Jean-Charles Falardeau.

Ainsi, les esprits sont assez échauffés pour que la simple exposition pédagogique des théories marxistes⁶¹ par Maurice Lamontagne soit aussitôt qualifiée de “propagande communiste” par Maurice Duplessis, qui exige devant le recteur le renvoi du professeur. Les étudiants et les professeurs de la Faculté des sciences sociales se liguent contre les groupes qui “voudraient voir la Faculté s’attacher intégralement à la défense de l’ordre social traditionnel, c’est-à-dire la voir mettre les sciences de l’homme au service des mythes nationaux et des intérêts nantis”⁶². Les déclarations anticommunistes, tonne le Père Lévesque, ne doivent pas servir d’excuse à la stagnation du niveau de vie des classes laborieuses. “Le communisme, c’est le fruit amer de l’injustice sociale, et il n’y a qu’un moyen intelligent de le combattre, c’est de le prévenir en faisant disparaître ses raisons d’être qui sont la misère du peuple, l’injustice sociale, l’insécurité économique, l’exploitation de l’homme par l’homme, bref les mauvaises conditions de vie du peuple qui constituent le plus favorable bouillon de culture du microbe révolutionnaire.”⁶³ Pour

“que la solution socialiste est possible”. (Pierre-Elliott Trudeau, “Le Devoir doit-il préparer ses lecteurs au socialisme?”, *Le Devoir*, 2 février 1955, p.3.)

⁶¹ Egbert Muntzer, professeur à l’École des Sciences sociales, discutait également la théorie marxiste en ne lui refusant pas à l’occasion d’être dans le vrai quant à l’interprétation des phénomènes sociaux et de la critique du régime capitaliste. (“Le manifeste communiste”, *Bulletin des Relations industrielles*, III, 7, mars 1948, pp.99-103.) Jean-Charles Falardeau avait déposé un mémoire sur *L’évolution de la société d’après le matérialisme historique: plan d’introduction à un exposé de la sociologie marxiste; exposé des postulats philosophiques et des principes méthodologiques d’un système sociologique contemporain*, Thèse, Ecole des Sciences sociales, Université Laval, Québec, 1940. Jean Marchand avait écrit une thèse sur la *Nature et source du socialisme*, Thèse, Ecole des Sciences sociales, Université Laval, Québec, 1942.

⁶² Léon Dion, “Aspects de la condition du professeur d’université dans la société canadienne-française”, *Cité libre*, 26, juillet 1958, p.13.

⁶³ Conférence au Château Frontenac, lors du cinquième Congrès de relations industrielles, 1950, Cité par Robert Parisé, *Georges-Henri Lévesque. Père de la renaissance québécoise*, Montréal, Alain Stanké, 1976, p.41. Lire aussi Georges-Henri Lévesque, “L’anticommunisme chez nous ne doit pas être un soporifique ou un tremplin électoral, affirme le T. R. P. G.-H. Lévesque”, *Le Soleil*, 26 avril 1950, p.3. “[...] seuls des actes, concluait-il, des actes positifs prudemment audacieux de réforme dans la vie et la structure sociale et économique de notre société peuvent nous épargner la dictature du prolétariat. L’anti-communisme négatif est un faux-fuyant et une réaction de faible et de peureux.” Rien de moins.

le Père Lévesque, l'immobilisme sert la cause des communistes en alimentant le ressentiment des ouvriers contre l'embourgeoisement de l'Église. Seules des réalisations inspirées de la charité, de la justice et de l'amour auront raison de l'essor des mouvements socialistes dans la province; en attendant la force et la présence du communisme dans le monde demeurent pour les chrétiens "un scandale qui témoigne de leur devoir non rempli, de leur tâche inachevée, de leur démission trop facile devant les vrais problèmes de leur temps". "Que l'on en finisse avec ces exploitation de la religion par les partisans d'un système économique ou d'un régime politique!"⁶⁴ Et le Père Lévesque de citer une phrase de Tourville, où celui-ci reproche aux catholiques de trop vouloir se solidariser avec tel ou tel régime, s'efforçant par de belles casuistiques de justifier tour à tour une Eglise monarchique, une Eglise romaine, une Eglise démocratique, etc.

Mais dire que l'Eglise, par son caractère divin, plane au-dessus des contingences économiques et politiques, ce n'est pas dire, dans l'esprit du Père Lévesque, qu'elle doive s'en désintéresser. "Quant à nous, à la Faculté des Sciences sociales, précisément pour remplir toute notre tâche d'universitaires catholiques, voulant épargner à l'Eglise et à la patrie les malheurs qui font aujourd'hui la tristesse de tant d'autres humains, nous essayons avec la plus grande sincérité possible de connaître le communisme pour mieux le combattre. Et surtout nous tâchons de le prévenir en cherchant, dans une pleine liberté académique les solutions théoriques et pratiques des problèmes sociaux."⁶⁵ Il s'agit d'agir, et d'agir concrètement, et si les solutions se trouvent dans l'Etat, par l'Etat donc il faut agir. Les étudiants du Père Lévesque reprendront ce pragmatisme au cours des années soixante: Arthur Tremblay, connu pour son rôle dans la réforme de l'éducation; Michel Bélanger, un des maître-d'oeuvre de la nationalisation de l'électricité; André Marier, instigateur de SOQUIP et de la Caisse de Dépôt; Roger Marier, technocrate du passage de la charité privée à l'assistance publique universelle; Maurice Lamontagne, chantre du fédéralisme fonctionnel; tous ces gens appuieront un progrès de l'encadrement étatique et une rationalisation des oeuvres d'encadrement social et se firent technocrates.

⁶⁴ Georges-Henri Lévesque, "Coopératisme-catholicisme-capitalisme", *Ensemble!*, Vol. I, No 3, mars 1940, p.3.

⁶⁵ Conférence au Château Frontenac, lors du cinquième Congrès de relations industrielles, 1950, Cité par Robert Parisé, *Georges-Henri Lévesque, op. cit.*, pp.41-42.

3. La fin du nationalisme traditionaliste

Le deuxième aspect de l'enseignement de la Faculté des sciences sociales de Laval qui entraine en contradiction avec la sociologie doctrinale concerne son rapport au nationalisme. L'étudiant retrouvait, dans son programme, cinq cours relatifs à l'histoire et aux institutions canadiennes sur les vingt-huit dispensés en deuxième et troisième années. L'historien peut se faire une idée du détachement nationaliste des professeurs en se rappelant la frustration ressentie par Jean-Charles Falardeau de n'y pas retrouver de cours consacré à l'histoire nationale. "J'étais captivé, rappelle-t-il en parlant de l'époque de son inscription à la Faculté, par le passé canadien-français de façon profonde, charnelle, lyrique. J'avais lu quelques historiens, de Garneau à Gustave Lanctôt. Je savais que ce pays était *le nôtre*."⁶⁶ Le programme étant axé sur de grandes considérations théoriques, l'étude des classiques et les méthodes quantitatives, il se sent confus de n'y pas retrouver de réflexions sur son milieu immédiat⁶⁷. La collectivité canadienne-française, sa langue et sa foi, n'est plus le foyer unique de la réflexion sociologique. Quel scandale pour les sociologues doctrinaux! "Vous le savez, en effet, déclare Esdras Minville, une école s'est formée chez nous qui, tout en admettant l'existence d'un problème économique chez les Canadiens français, refuse de l'envisager sous l'angle national. Au nom soit-disant de la méthode, de l'esprit, de la rigueur scientifiques, elle prétend le traiter sans préoccupation de ce que, avec le grain de mépris coutumier, elle appelle ses incidences nationalistes."⁶⁸ Non seulement Esdras Minville s'insurge contre les sociologues qui voudraient faire de l'activité économique une sphère autonome, quand elle pose d'elle-même un jugement moral qui ne saurait échapper au

⁶⁶ Jean-Charles Falardeau, "Itinéraire sociologique", *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-décembre 1974, p.220.

⁶⁷ Ce souvenir de Falardeau doit être nuancé par l'exposé des cours à l'École des sciences sociales. Le programme faisait état, en troisième année, de cours sur les problèmes canadiens, la paroisse, la colonisation, le retour à la terre, la primauté de l'agriculture, l'achat chez-nous, le problème juif, le patriotisme canadien-français, la langue française au Canada nos traditions et nos sociétés nationales, etc. ("Les cours de l'École des sciences sociales et politiques de Laval", *L'Action catholique*, 1er mars 1938, p.1.)

⁶⁸ Esdras Minville, "Présentation", *Société Royale du Canada*, no 2, année académique 1944-1945, p.18.

questionnement sociologique, mais il engage les sociologues à envisager le problème économique en fonction de ses répercussions nationales, c'est-à-dire comme un aspect particulier de la question beaucoup plus large de la survivance des Canadiens français. Cette perspective nationaliste canadienne-française se retrouve chez l'ensemble des sociologues doctrinaux, à commencer par les professeurs de l'École des Sciences sociales, Économiques et Politiques de Montréal. Cette dernière n'annonçait-elle pas dans son programme vouloir détourner les menaces qui pèsent sur le devenir du groupe ethnique canadien-français et élaborer un véritable "programme de survivance"⁶⁹.

Souvenons-nous que l'on est au sortir de la guerre, que la conscription a échauffé les esprits, que la création du Bloc populaire a galvanisé les sentiments patriotiques. La Commission Rowell-Sirois, créée en 1937, avait irrité les milieux nationalistes. Sous couvert de préconiser des solutions concrètes à la crise semblables à celles proposées dans le *New Deal*, elle justifiait une intervention directe du gouvernement central dans les secteurs de juridiction provinciale. André Laurendeau s'explique mal cette intrusion et y voit une atteinte à la fois à la lettre de la constitution et à l'intégrité des droits du groupe canadien-français. Sans s'excuser, le gouvernement fédéral profite de la guerre et de l'effort qu'elle exige pour accaparer l'impôt sur le revenu des contribuables attribué par droit exclusif aux assemblées législatives provinciales. Enfin, point d'honneur, MacKenzie King revient sur sa promesse de ne pas imposer la conscription aux électeurs canadiens. Cette question émotive, davantage encore que les questions constitutionnelles, décidera de l'union sacrée des forces nationalistes. Après la fondation de la Ligue pour la Défense du Canada (dans les rangs de laquelle se retrouvent des activistes de la Saint-Jean Baptiste, des membres de l'Ordre de Jacques Cartier et des collaborateurs de l'Action nationale, soit la faune bigarrée des milieux nationalistes québécois), Maxime Raymond, André Laurendeau, René Chaloult, le docteur Philippe Hamel et Paul Gouin décident la création d'un parti politique, le Bloc populaire. Fait à noter, on retrouve comme coordonnateur du nouveau parti, Marie-Louis Beaulieu, professeur de droit à la Faculté des sciences sociales de Laval, ainsi qu'un de ses étudiants promis à un bel avenir, Arthur Tremblay. Cependant la plupart des collaborateurs venait de l'École Sociale Populaire. Le programme du Bloc populaire respire l'influence des sociologues de l'ordre de Montréal. Emile Bouvier

⁶⁹ Carmel Brouillard, o. f. m., "A l'École des Sciences Économiques, Politiques et Sociales", *Revue Dominicaine*, avril 1937, pp.201-203.

et François-Albert Angers préparent des recherches au besoin et servent de consultants.

Le programme du Bloc populaire est ambigu, il s'en dégage néanmoins l'impression d'un traditionalisme social marié à une volonté de contrôle national de l'économie. Sensibles aux réalités urbaines et industrielles nouvelles, les dirigeants bloquistes veulent les encadrer à l'intérieur des frontières de la nation afin qu'elles échappent au pouvoir politique canadien-anglais et au pouvoir économique américain. Cette politique n'est pas avant tout sociale, elle est nationale, parce qu'elle s'intéresse à l'Etat dans la mesure où il peut servir d'instrument de promotion et de protection de la population catholique de langue française. Il y a donc ici, le fascisme en moins, un programme social-national dans lequel l'Etat épouse les formes de la nation.

Plusieurs raisons expliquent la résistance des sociologues de Laval au nationalisme traditionaliste. Débutons par la plus triviale et la plus circonstancielle⁷⁰. Les sociologues de Laval avaient tissé de très nombreux liens avec des collègues américains et canadiens-anglais, liens ayant permis l'élargissement de leurs réseaux et facilité l'obtention de fonds (en particulier Carnegie et Rockefeller) sans lesquels la Faculté n'aurait pu assurer ses recherches. Il y a donc une alliance stratégique qui pousse les sociologues de Laval à collaborer avec les sociologues anglo-saxons - à preuve la publication bilingue du *Bulletin des Relations industrielles*, la revue du département de Relations industrielles, l'invitation des sociologues de langue anglaise à venir à l'École faire état de leurs recherches en anglais, initiatives qui attisent le feu du conflit avec les nationalistes de l'École des Sciences sociales de Montréal. Les sociologues de Laval ont cédé "aux vogues et aux vanités académiques du temps: c'était la lune de miel des néophytes keynésiens, avance sur Montréal, on le reconnaissait, mais dans la voix de l'américanisation et de l'anglification. Les quelques tablettes de ce qu'on appelait alors la bibliothèque des

⁷⁰ Je néglige l'explication psycho-sociologique légèrement condescendante de Falardeau. "Tout jeune Canadien français traverse, au moment de l'adolescence, une phase nationaliste. Tous ne surmontent pas cet émoi à la fois psychologique et idéologique. Plusieurs demeurent, à l'âge adulte, plus ou moins prisonniers de ce système de pensée qui les empêche de vivre dans le présent, tout au moins d'affronter celui-ci avec une complète lucidité." Jean-Charles Falardeau, "Les Canadiens français et leur idéologie", dans Mason Wade (ed.) et Jean-Charles Falardeau (dir.), *La dualité canadienne. Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais*, Québec et Toronto, Presses Universitaires Laval et University of Toronto Press, 1960, p.32.

Sciences sociales commencèrent à se peupler de “text-books”.⁷¹ L’anglophilie et l’américomanie se nourrissaient ainsi à Laval de théories, autant que de modes et de visées stratégiques.

Il faut cependant aller au-delà de ce premier niveau d’analyse. Prenant les idéologies véhiculées dans le siècle au sérieux, il faut pousser plus loin et rendre compte idéologiquement et historiquement de l’opposition au nationalisme par les sociologues personnalistes.

Le Père Lévesque considère la science comme une réalité qui s’épanouit dans l’unité d’une vérité universelle. Or, à l’image de la science, la culture comporte aussi la propriété de tendre vers l’universel, et donc de s’enrichir sans cesse de l’apport des autres cultures. Le perfectionnement de la culture, la progression vers une vérité par nature infinie ne pourraient donc s’accomplir sans la communion à l’esprit universel. “[...] une loi de la nature exige que [...] l’âme tende quand même à être le plus largement humaine possible, que l’intelligence poursuive inlassablement son rêve d’infini et que la culture s’alimente surtout aux sources universelles”⁷². Ouverte, la culture doit aussi être vivante, c’est-à-dire, pour le Père Lévesque, qu’elle ne doit pas s’arrêter d’évoluer. “Ne faisons jamais à notre culture l’insulte, ou plutôt la blessure de la vouloir figée dans l’inaction et l’immuabilité, de l’arrêter parce qu’on la croit arrivée. Une culture qui cesse d’être vivante a déjà commencé à ne plus être une culture.”⁷³ Ce discours, anodin en apparence, sur l’ouverture de la culture aux influences étrangères et aux événements s’adressait directement aux nationalistes canadiens-français fermés sur leur province et repliés sur un passé immuable. Le Père Lévesque avait causé un petit émoi en commençant son premier cours, se rappelait Falardeau, en invoquant “notre maître, l’avenir”, petite provocation à l’égard des idées de l’abbé Groulx. A un passé défini en termes de conservation et de survivance, les sociologues de Laval opposaient désormais un avenir dynamique et ouvert sur les cultures du monde.

Le Père Lévesque semble convaincu que la marche historique de l’humanité,

⁷¹ Albert Faucher, “La recherche en sciences sociales au Québec. Sa condition universitaire”, dans: Mabel F. Timlin et Albert Faucher, *Les sciences sociales au Canada*, Ottawa, Conseil Canadien de Recherche en les Sciences Sociales, 1968, p.7.

⁷² Georges-Henri Lévesque, *Le chevauchement des cultures*, Conférence prononcée lors de la Deuxième Conférence de l’Institut canadien des Affaires publiques, 1955, p.8.

⁷³ *Ibid.*, p.10.

si les préjugés mutuels, les informations inexactes et l'ignorance ne l'entravent, la conduit irrésistiblement à découvrir l'horizon d'une conscience planétaire. Sous sa gouverne, la Faculté des Sciences sociales propose donc une action dont la portée dépasse la "tribu québécoise". La Faculté invite ainsi les Canadiens français à s'ouvrir à la réalité canadienne. L'union des deux peuples fondateurs du Canada servirait d'exemple au monde en donnant l'image du respect du "pluralisme démocratique"⁷⁴, car, au Canada ("notre Canada" précisera Lévesque dans une conférence qui lui attirera les foudres des nationalistes groulxiens), le fait français ne se clôt pas sur les frontières de la province québécoise mais étend son rayonnement d'un océan à l'autre. Le Père Lévesque prend le contre-pied de ce qu'il croit être le combat de Groulx et qu'il résume à une volonté de replier le peuple canadiens français sur le territoire d'une incertaine Laurentie comme dans les limites d'une réserve, et cela en élevant autour de la province québécoise un "mur de Chine politique, religieux et linguistique". Dans une conférence prononcée à l'Institut canadien des Affaires publiques en 1955⁷⁵, le Père Lévesque, en ce qui concerne le programme de la Faculté des sciences sociales de Laval, tire la leçon de sa conviction selon laquelle l'universalité de la science rejoint la catholicité du message évangélique, et exige que la Faculté soit placée au carrefour de multiples influences culturelles, "là où l'assimilation devient la plus enrichissante et où peut s'opérer les grandes synthèses culturelles qui seules marquent un avancement". "Partant de cette conviction, la Faculté des Sciences Sociales de Laval a l'ambition de faire profiter, dans les limites de son champ d'action et de ses moyens, la culture canadienne-française de la situation privilégiée qu'elle occupe dans le monde, au confluent des trois grandes cultures: française, américaine et anglaise, dont les influences viennent se conjuguer chez elle avec le grand courant culturel catholique, dont la source est à Rome."⁷⁶ Avalisant cette leçon, la cohorte initiale des professeurs à la Faculté affirmera l'importance de travailler au triomphe du bien commun canadien et de

⁷⁴ Georges-Henri Lévesque, "Les Universités et l'unité nationale", *Revue dominicaine*, vol. LIV, tome 2, juillet-août 1948, p.79.

⁷⁵ Georges-Henri Lévesque, *Le chevauchement des cultures*, *op. cit.*

⁷⁶ Maurice Tremblay et Albert Faucher, "L'Enseignement des sciences sociales au Canada de langue française", dans: *Les Arts, Lettres et Sciences au Canada (1949-1951). Recueil d'études spéciales préparées pour la Commission Royale d'Enquête sur l'Avancement des Arts, Lettres et Sciences au Canada*, Ottawa, King's Printer, 1951, p.202.

s'éloigner du nationalisme ethnocentrique, source de division, de conflits et d'isolement⁷⁷.

En plus de recevoir un appui non négligeable du Cardinal Villeneuve qui, en rupture avec la campagne du Bloc populaire, faisait campagne en faveur de l'embrigadement de la nation canadienne au côté des Alliés, cet enseignement de la Faculté s'inscrit dans une rénovation de la pensée catholique au XXe siècle. Invité à fréquenter le Saulchoir, incubateur du renouveau catholique européen, le Père Lévesque y avait fait connaissance de Congar, Maydiou, Chenu, Gilson, Maritain, Joseph Folliet ou le Père Sertillanges, les deux derniers le recevant dans leur chambre pour discuter des enjeux de la chrétienté et du monde. C'est sans aucun doute au cours de ses lectures et de ses conversations avec les penseurs du renouveau catholique qu'il a développé une attitude de plus en plus méfiante envers le nationalisme, d'enthousiaste qu'elle était⁷⁸. Alors qu'en 1935, il écrivait à Laurendeau que la confédération représentait la voie royale de l'assimilation du peuple canadien-français, alors qu'il croyait à la viabilité d'un Etat francophone en Amérique du Nord⁷⁹, alors qu'il se disait disciple "sans restrictions" de l'abbé Groulx (appelé le "maître incontesté de notre destin national" et un "guide indiscutable"), alors qu'il était en contact étroit avec les membres des *Jeune Canada* suite à une conférence prononcée à l'ACJC, l'histoire le fera évoluer vers le fédéralisme et la politique du bonne-ententisme avec les milieux anglo-canadiens. Le mouvement du renouveau catholique apprend à des jeunes nourris jusque-là des discours du nationalisme traditionaliste et des réclamations de l'*Action française*, à devenir citoyens du monde. En accord avec les catholiques progressistes et en rupture de ban

⁷⁷ *Ibid.*, p.203.

⁷⁸ L'équipe de la *Relève* avait suivi un cheminement semblable au cours de ses conversations sur le nationalisme avec le philosophe Maritain. Les membres de la revue, enthousiastes au mouvement des *Jeune Canada*, s'éloignèrent de la rhétorique groulxienne en prenant conscience des réserves de Maritain et de Emmanuel Mounier.

⁷⁹ "La centralisation pour nous, c'est le plus grand danger. [...] Donc pour sauvegarder la justice et la charité, séparons-nous. Ils centralisent chez eux. Nous centraliserons chez nous. C'est là un des multiples arguments qui conduisent à la thèse de la sécession - Vous me trouverez peut-être quelque peu radical... Le pire c'est que ce n'est pas le fruit d'un sentiment, national ou autre, surchauffé et exaspéré, mais le résultat de longues et froides réflexions, souvent douloureuses même." (Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, Tome 1, Montréal, La Presse, 1983, p.254.)

avec les courants de pensée maurrassiens (ou simplement de droite) discrédités après la guerre, la Faculté des sciences sociales de Laval, si elle confesse un attachement patriotique au peuple canadien-français, juge le nationalisme, en particulier dans la forme qu'il a prise avec le fascisme, une sorte d'aberration conceptuelle et logique, ainsi qu'un affront à l'humanisme. C'est pourquoi la Faculté des sciences sociales, française et catholique, s'affirme universelle dans ses préoccupations, oecuménique dans ses oeuvres et ouverte à tous les groupes et tous les besoins.

Au Québec, la critique du nationalisme traditionaliste par les sociologues personnalistes s'exacerbe du fait que cette idéologie leur semble correspondre davantage à une scolastique abstraite et dépassée qu'à un discours vivant où pourrait se lire l'avenir de la société canadienne-française. Le nationalisme est progressivement devenu un "credo exagérément ethnocentrique, dogmatique et emmêlé de notions religieuses". Représentatif de son groupe, Falardeau a l'impression que ce nationalisme a fini par envahir le paysage intellectuel tout entier; que la voix des Léon Gérin, Errol Bouchette, Etienne Parent, Edmond de Nevers ne peut plus être entendue derrière les fanfares nationalistes. Falardeau a l'impression que les rares téméraires qui osent se prononcer contre le nationalisme traditionaliste sont vite bâillonnés, jetés au ban de la nation ou récupérés par une pression idéologique habile. Les uns finissent leur vie en exil (en France, aux Etats-Unis ou à l'asile), les autres succombent devant l'exigence d'unité du mouvement nationaliste, soumettant, sinon inféodant leur pensée à la doctrine unanime. Il semble, pour Falardeau, que le Québec étouffe littéralement sous la chape de plomb d'une propagande oppressante, incontestable. L'École sociale populaire, les Semaines sociales et l'École des sciences sociales de Montréal se sont constituées les chasses-gardées de l'idéologie nationaliste à la Groulx et menacent toute institution qui oserait proposer un discours discordant.

Falardeau s'inquiète d'un nationalisme qui met en scène une histoire, celle que l'on retrouve dans les ouvrages de l'abbé Groulx, ethnocentrique et héroïque: remplie d'admiration pour la geste des ancêtres, elle soude la solidarité du groupe national dans un "nous" hypothétique. Fixée sur la période de la Nouvelle-France comme à celle de son âge d'or, le récit de l'histoire des francophones en Amérique respire une irrépressible nostalgie de la France authentique d'autrefois et paraît sans cesse habité par le jeu d'une active providence. Ce régime légitime, si l'on en croit Falardeau, la reproduction d'une incertaine chrétienté médiévale et la reconduction, en plein XXe siècle, de l'ancienne emprise de l'Église catholique sur la société temporelle. Au milieu d'une Amérique matérialiste, le Canadien français n'avait

d'avenir que la croix et la charrue.

Le problème, c'est que, pour les sociologues personnalistes, le Canada-français sacrifie, ce faisant, l'histoire au mythe, la spiritualité au rite et la personne à la collectivité nationale. "Le national a proprement bouffé l'humain."⁸⁰ Pendant que le reste de l'Amérique du Nord investit le temps présent, les Canadiens de langue française s'évadent dans une idéologie idéaliste, passéiste, désincarnée. L'Amérique s'adapte aux réalités nouvelles et dynamiques; le Canada français sacrifie à des valeurs réifiées, figées dans une tradition soi-disant immuable; les formules creuses sans rapport avec la réalité tiennent lieu de définition de soi. Les sociologues personnalistes reprochent au nationalisme d'envelopper dans les voiles d'un passé révolu la définition nouvelle de la situation du peuple canadien-français. Dans les années qui suivent la guerre, l'École des Sciences Sociales de Laval se laisse convaincre par la nécessité de se reconnaître désormais en d'autres discours que celui d'un nationalisme traditionaliste sans portée véritable sur les transformations de la vie industrielle et urbaine. La société canadienne-française s'industrialise et s'urbanise à grands pas, pendant que le discours des sociologues de Montréal s'obstine, disent les sociologues de Laval, à camper sur les lieux d'une idéologie agriculturiste et messianiste qui n'a plus cours nulle part.

Il est vrai qu'un certain immobilisme des discours officiels de la sociologie doctrinale n'a d'équivalent que la rapidité des transformations structurelles qui traversent la société québécoise de part en part. Quelques chiffres parlent mieux qu'un long discours. Le P.N.B. de la province de Québec augmente de près de 50% en dollars constants de 1946 à 1956; en vingt ans, de 1936 à 1956, la population de la province augmente de 40% et la production manufacturière de 168% en dollars constants. Alors que près de 60% de la population habite les campagnes en 1900, 67% habite dans les agglomérations urbaines en 1950. Le taux de syndicalisation double en vingt ans, passant de 12% de la population ouvrière en 1933, à 25% durant la seconde guerre mondiale. Dans les dix ans qui suivent la seconde guerre mondiale, l'emploi fait un saut de 25% et la valeur de la production s'élève de 165%. En 1946, le secteur de l'économie tertiaire représente la moitié du produit intérieur brut de la province québécoise, marginalisant d'autant le secteur primaire, en particulier l'économie rurale. La mécanisation des industries, l'automatisation du travail humain concourent à accroître la productivité. Au début du XXe siècle l'agriculture

⁸⁰ Marcel Rioux, "Idéologie et crise de conscience du Canada français", *Cité Libre*, no 14, décembre 1955, p.15.

représente 65% de la production totale nette des biens et 10% en 1950, tandis que dans le même laps de temps les industries manufacturières font un bond de 4% à 65%. Les moyens de communication modernes pénètrent les milieux culturels et provoquent un bouleversement des consciences. La société canadienne-française est emportée par un mouvement historique qui sape les bases infra-structurelles sur lequel s'élevait l'ordre traditionnel; l'investissement massif de capitaux anglo-saxons après la première guerre mondiale, et l'accélération de ces investissements après la seconde, la prospérité des années 1950, l'invasion de la culture de masse, la promotion de fonctions sociales inédites (experts, techniciens, gestionnaires) contribuent à métamorphoser le paysage culturel et socio-économique.

Pendant que ces transformations surviennent, les sociologues de l'après-guerre s'entendent pour reconnaître la domination d'un discours "théocratique-paternaliste", "clérico-nationaliste", ultramontain, "janséniste" et "d'Ancien Régime", "féodal", de "type mérovingien", et j'en passe des meilleurs. Selon eux, seuls quelques rares romans (*Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy ou *Les Plouffe* de Roger Lemelin) ont su mettre à jour la condition des masses, fils et filles d'habitants ruraux venus s'entasser dans les villes anonymes et qui, faute de pouvoir percevoir l'écho de leurs paroles dans les discours officiels, se résignaient, pour emprunter la métaphore de Fernand Dumont, à s'enfoncer de plus en plus dans le silence. Pierre-Elliott Trudeau signe une longue introduction à un livre préparé par les professeurs et les étudiants de la Faculté des sciences sociales de Laval, *La Grève de l'amiante*, dans lequel il ne mâche pas ses mots au chapitre de l'idéologie dominante. Jean-Charles Falardeau critique une pensée sociale jugée idéaliste, à prioriste, étrangère aux faits, futile. Le nationalisme est durement jugé par la génération de l'après-guerre. Refusant de reprendre les vieilles antiennes sur la mission apostolique du peuple canadien-français dans une Amérique impie et matérialiste, Falardeau, accompagné par la plupart des sociologues de Laval, s'étonne de voir les élites traditionnelles entretenir de toutes pièces une mythologie où le destin du peuple s'ordonne sur des valeurs éternelles... passablement vieilles. De là découle, dit Falardeau, que les solutions proposées pour sortir de la crise s'inscrivent toujours dans un complexe idéologique traditionaliste détaché du contexte socio-économique global. Les élites continuent de prôner le retour à la terre à une population qui s'engage massivement dans les usines, elles prêchent les valeurs morales traditionnelles dans un monde de plus en plus technique, elles chantent les béatitudes de la vie à la campagne à des hommes et des femmes désormais urbanisés. Falardeau s'étonne que, pour contrer l'exode vers les Etats-Unis, les élites, de Minville à Victor

Barbeau, n'ont rien su proposer d'autre que le retour à la terre; ou que pour répondre aux maux de la ville, elles aient entretenu la mythologie d'un idéal champêtre. C'est, selon lui, que le savoir positif des sciences sociales, les principes théoriques de la science moderne, les avancées de Gurvitch, Piaget, Freud, Pound, Keynes, Laski, Dewey, leur demeuraient largement inconnus. Il assimile sans nuances la *protosociologie* à une courroie de transmission de la pensée nationaliste et à une légitimation du *statu quo* qu'elle aurait recouvert de l'autorité papale. La condamnation du capitalisme par les Encycliques ne signifiait pas ici l'exigence de le réformer, elle ajoutait de l'eau au moulin de ceux qui voulaient bâtir une économie nationale refermée sur l'univers des campagnes. Falardeau se refuse ainsi à souligner l'aspect révolutionnaire de la sociologie doctrinale et affirme au contraire qu'ici elle fut tout entière mise au service d'un autoritarisme cléricaliste et d'un utopique retour à la terre, qu'elle ne fut qu'une pièce de la pensée nationaliste.

Faisant suite à une série d'empiétements du gouvernement fédéral, le dépôt du Rapport Massey (1951) fut l'élément déclencheur de la bataille que dut mener la Faculté des sciences sociales contre les nationalistes canadiens-français. Le Rapport avait suscité les foudres des milieux attachés à l'idéologie de l'abbé Groulx et déchaîné, contre le Père Lévesque, une violente campagne de dénigrement. Maurice Duplessis avait refusé de participer aux travaux de la commission pour la raison qu'elle empiétait sur les champs de juridiction provinciaux et constituait par principe une atteinte au monopole des provinces en matière d'éducation. Il fustige la tactique du gouvernement central et, par l'occasion, la "manifestation d'insolence du prêtre G.-H. Lévesque"⁸¹.

La Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des sciences et des lettres (1949-1951) avait recommandé la fondation d'un Conseil des Arts, la création de bourses d'études et de recherche et l'établissement d'un fonds de subventions fédérales aux universités sur la base d'une distinction casuistique entre l'éducation scolaire et l'éducation extra-scolaire, la première ressortissant d'une juridiction provinciale, la seconde non. Les milieux politiques s'échauffent et s'énervent de cette possible incursion du fédéral. "Je sais qu'en certains milieux, s'exclame Duplessis, certains personnages de bonne foi, sous une inspiration que je veux croire passagère, veulent faire des distinctions entre la culture et l'éducation: c'est une distinction qui n'a rien de distingué." Les nationalistes du *Devoir*, auxquels

⁸¹ Conrad Black, *Duplessis*, tome 2, Le pouvoir, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1977, p.276.

s'est joint nul autre que Pierre-Elliott Trudeau, prennent le parti de Duplessis par crainte d'un précédent constitutionnel qui pourrait dans l'avenir consacrer le contrôle de l'éducation catholique par la majorité anglo-protestante. Gérard Filion écrit un éditorial où il accuse le Doyen de la Faculté de Sciences sociales de déraisonner et de trahir la cause des Canadiens français. François-Albert Angers tire littéralement à bout portant sur le Père Lévesque en l'accusant d'avoir bâti "une Faculté qui tend à former actuellement toute une jeunesse à un esprit d'apostasie nationale". Angers reproche à la Faculté des sciences sociales, outre la pauvreté des études entreprises sur la société québécoise francophone et ses publications en anglais, d'être une instrument de protestantisation et d'anglicisation en douce de la population. Il l'accuse de défendre un "canadianisme centralisateur et socialisant" et "de se faire une gloire, au nom d'une prétendue objectivité, de refuser systématiquement de considérer les problèmes sociologiques de chez nous à partir de la donne canadienne-française, pourtant fort objective"⁸².

"Oui! père Lévesque! A la commission Massey vous avez excellemment, magnifiquement - en toute inconscience et en toute naïveté, sinon en toute vanité, je l'espère encore pour vous - justifié la confiance que ces gens [les Anglo-saxons et les protestants] avaient mises en vous. Si le rapport de ladite Commission passe à l'histoire, autrement que comme un document appelé à orner quelque fond de tiroir, votre nom y sera associé comme celui du Canadien français qui aura, le premier, ouvert officiellement la porte de notre régime scolaire aux invasions fédérales directes [...]. que Dieu vous le pardonne... mais le Canada français aura le droit de vous en tenir rigueur."⁸³

Duplessis décide sur le fait de couper les fonds de la Faculté. Grâce au Rapport Massey, le fédéral se permet de lui verser 250 000\$ de subventions et le Ministère de la Santé d'Ottawa, 6 850\$⁸⁴. Les nationalistes s'imaginent que le Père

⁸² François-Albert, Angers, "Deux modèles d'inconscience: le Premier Saint-Laurent et le Commissaire Lévesque", *L'Action nationale*, XXXVIII, no 3, novembre 1951, pp.206-207.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ En 1955, la fondation américaine Carnegie versera 130 000\$ à la Faculté des Sciences sociales pour entreprendre des études sur le milieu canadien-français, c'est-à-dire deux fois le montant total de l'enveloppe budgétaire versée par le gouvernement provincial. (Maurice Filion, "Soyons aussi curieux que les

Lévesque a vendu pour quelques dollars son âme à la cause fédéraliste et sacrifié le combat alors vif pour l'autonomie provinciale (l'image biblique s'appliquerait assez bien: vendre son droit d'aînesse pour un plat de lentilles). Lévesque n'est-il pas devenu, entre temps, un conseiller du gouvernement Saint-Laurent; n'a-t-il pas ses entrées au parlement d'Ottawa et au cabinet du premier ministre; ne fera-t-il pas une campagne active et ouverte contre l'Union nationale en 1952; Saint-Laurent ne songe-t-il pas à lui proposer un siège de sénateur? A cela s'ajoute la publication, par un de ses étudiants, devenu professeur, puis plus tard conseiller influent du gouvernement Saint-Laurent, Maurice Lamontagne, d'un ouvrage sur *Le fédéralisme canadien*⁸⁵, dédié à son Doyen. Les esprits nationalistes s'imaginent sans peine que la Faculté de Sciences sociales a fait alliance avec Ottawa. Michel Brunet accuse le Doyen d'être un "renégat". Rien de moins. Surtout que le Père Lévesque, sans aller jusqu'à préconiser une centralisation administrative de l'économie et des institutions sociales, répète qu'une intégration lucide au fédéralisme canadien est nécessaire, que sans elle le Canada français ne saurait faire preuve de puissance et de vitalité et qu'une survivance culturelle passant par le repli sur la réserve québécoise aurait toutes les chances d'engendrer à moyen terme faiblesse et déclin.

4. La fin de l'ordre clérico-nationaliste

La sociologie personnaliste s'inspire assez librement de la philosophie personnaliste, laquelle place au coeur de son entreprise de conceptualisation du monde le primat de la personne. Rioux cite une phrase de Jeanne Hersh: "la valeur fondamentale - de la démocratie - c'est celle, irréductible et insubordonnable de la personne humaine"⁸⁶. La personne ne saurait être confondue avec l'individu, simple catégorie biologique et sociologique, élément primaire, dans l'ordre du monde naturel, de l'espèce et de la société. L'individu désigne l'élément d'un tout déterminé, il est l'atome, anonyme et vide, d'un être générique et social; quant à elle, la personne relève d'une catégorie spirituelle. Associé à la nature et à la société, mais aspirant au monde spirituel, l'homme se décompose donc entre l'individu et la

Américains", *Le Devoir*, 2 février 1955, p.4.)

⁸⁵ Maurice Lamontagne, *Le fédéralisme canadien*, *op. cit.*

⁸⁶ Marcel Rioux, "La démocratie et la culture canadienne-française", *Cité libre*, 28, juin-juillet 1960, p.4.

personne comme entre le corps et l'âme. Dans la conception traditionnelle des sociologues doctrinaux (mais aussi durkheimiens), la société cherche à ce que l'homme soit entièrement assujéti à l'ordre qu'elle représente, elle exige une soumission qui ressemble à celle que le Créateur exige de sa créature. La sociologie personnaliste voit tout au contraire la société comme une partie de la personne, et la personne comme un tout, comme une unité intégrale et universelle qui ne peut être légitimement brisée par aucun pouvoir. Sujet de l'ordre social, non objet passif, la personne est le centre à partir duquel s'ordonnent la société et l'ordre naturel. Elle n'est plus conçue par les personnalistes dans une perspective déterministe; à l'image de l'esprit qui l'inspire dans sa course existentielle, elle désigne la part de liberté inaliénable de l'être humain, son désir inextinguible de dépassement. Création incessante, c'est-à-dire élan créatif vers un plus-être spirituel qui, à se fixer, se réifierait et deviendrait un donné, une simple chose naturelle, la personne est libre devant la société et devant l'Etat car elle ne trouve à s'achever qu'en ce qui la dépasse. La nature de l'homme est une poussée en dehors des déterminismes temporels (Etat), historiques (classes sociales) ou biologiques (races). Faire de l'homme un automate conforme à l'ordre social, c'est le ravalier à être la chose de la nature et de la société. C'est pourquoi les sociologues personnalistes voient dans la personne l'unité primordiale de la vie commune. Il est vrai que tout repliement sur soi, que tout égocentrisme ou absorption en soi-même signifie, pour eux, la mort de la personne: elle ne peut vivre du seul aliment de sa particularité. Il n'en demeure pas moins chez eux un renversement total de la dialectique qui l'unie à la communauté. "La projection sociale du personnalisme suppose une réévaluation radicale et révolutionnaire des valeurs sociales; cela veut dire un déplacement du centre de gravité, son passage des valeurs de la société, de l'Etat, de la nation, de la collectivité, du groupe social, dans la valeur de la personne, de chaque personne en particulier."⁸⁷ Philippe Garigue, doyen de la Faculté de sciences sociales de l'Université de Montréal, réfléchit son rôle d'intellectuel en des termes semblables. "[...] au sortir d'une guerre mondiale, je ne pouvais accepter de conception intellectuelle qui ne respectât pas la personne humaine. La mission qui me semble incomber à l'homme et qui le pousse à vouloir transformer le monde ne saurait être valable, selon moi, sans volonté d'accomplir une transformation qui soit une

⁸⁷ Nicolas Berdiaeff, "Personne humaine et marxisme", dans François Mauriac et al., *Le communisme et les chrétiens*, Paris, Plon, 1937, p.184.

amélioration de la condition humaine.”⁸⁸ Et Gonzalve Poulin: “Ainsi, l’idée de sécurité sociale, mise en avant par les Etats modernes mais inventée depuis toujours par le service social, est appelée à faire accomplir un pas de géant à tout notre système de justice sociale. En délimitant les champs d’action, en stimulant les oeuvres privées [...] elle travaille à l’élaboration d’un système social qui correspond à l’éternelle vérité chrétienne du personnalisme.”⁸⁹ A force de répéter des discours enflammés contre le totalitarisme des régimes socialistes, à force d’insister sur la dignité, la liberté et les droits inaliénables de la personne humaine, à force d’encourager l’édification d’un ordre personnaliste, à force de répéter la nécessité d’un ordre fondé sur, par et pour les personnes humaines⁹⁰, les intellectuels firent taire de plus en plus les consignes d’obéissance à l’autorité. Les mouvements d’Action catholique poussaient d’ailleurs en ce sens, relevant la mission du laïcat et se taillant un espace d’autonomie à l’ombre de la hiérarchie cléricale.

La personne recèle pour première qualité d’être libre, c’est-à-dire affranchie des pouvoirs adventices qui pèsent sur sa destinée et l’obligent dans ses choix existentiels. Indépendante, autonome, elle ne souffre pas l’autorité, surtout lorsque celle-ci procède de l’arbitraire et la force nue. Au Québec, les sociologues personnalistes vont par conséquent entrer en conflit avec les sociologues de l’ordre sur la définition qu’il faut donner à la liberté (les sociologues doctrinaux insistant, dans le monde libéral du *laissez faire, laissez aller*, sur l’idée d’autorité), ce qui fera apparaître d’autant plus odieuse l’atmosphère tenace de recroquevillement servile qu’ils croient pouvoir observer dans la province.⁹¹

⁸⁸ Philippe Garigue, “Itinéraire sociologique”, *Recherches sociographiques*, 1974, p.250.

⁸⁹ Gonzalve Poulin, “Le service social dans la cité”, *Cahiers du Service extérieur d’éducation sociale*, Facultés des Sciences sociales, Université Laval, Vol. IV, no 10, p.11.

⁹⁰ “En provoquant et dirigeant une sage *évolution* de notre organisme social, les réformes le préserveront de toute *révolution* fâcheuse, à cette condition essentielle, toutefois, qu’elles soient entreprises dans l’esprit qu’il faut et selon le principe qui doit servir de base à toute reconstruction sociale. / Ce principe directeur est le suivant: *humaniser* notre économie. L’humaniser, c’est-à-dire lui donner sa vraie fin: *l’homme*; la mettre au service de *la personne* humaine mais de *toute la personne* humaine, et de *toutes les personnes* humaines.” (Georges-Henri Lévesque, “Les réformes sociales”, dans: “Journées anticommunistes. I: Allocutions et conférences”, *L’Ecole Sociale Populaire*, nos 251-252, 1934, p.43.)

⁹¹ “Que [...] un Adrien Arcand, fasciste notoire, répande son *Unité Nationale* à

Les sociologues personalistes furent à peu près unanimes pour lutter contre le bâillonnement de la province, pour critiquer la politique avérée de patronage de l'Union nationale qui faisait accorder des subventions et concéder des faveurs aux amis du régime, pour dénoncer l'attitude anti-démocratique de la culture canadienne-française. Les abbés Dion et O'Neil (sous les noms desquels certains critiques ont cru reconnaître la plume du Père Lévesque...) firent étalage de l'immoralité publique de la province dans des articles qui ont fait date⁹². Et tout cela se passait aux yeux des sociologues personalistes dans une atmosphère de repli et de fascisme larvé qui ne favorisait en rien, c'est peu dire, l'épanouissement de la personne et l'établissement au Québec d'une *cité libre*. L'exagération dans la peinture du régime duplessisiste est certaine. Mais, avec raison ou non, pour des raisons qui tiennent autant à une réalité empirique de domination et d'autoritarisme que par une perspective tirée d'un renouveau philosophique catholique, les sociologues personalistes se sont convaincus que la province québécoise était unique en Amérique par son obscurantisme et son totalitarisme.

Lévesque insista à maintes reprises sur la question de la liberté; après la guerre, il y revient constamment dans ses discours publics et ses cours universitaires. Il plaide pour une culture de la liberté qui puisse vaincre la culture de contrainte et de peur qui domine la province québécoise. Car si, pour lui, la science et l'art s'épanouissent dans un climat de liberté, ils se sclérosent et se stérilisent lorsqu'ils doivent s'exprimer dans un environnement de servitude. "Si on ne laisse pas les écrivains exprimer honnêtement leurs idées telles que leur esprit les a pensées, on supprime la possibilité du dialogue entre les hommes, on enchaîne l'esprit aux geôles

quelques millions d'exemplaires dans la province de Québec; qu'un vendeur de corsets et fabricants d'histoires du nom de Robert Rumilly, homme veule et vénal s'il en est, accuse par la plume et par la parole tous les gens qui ne sont pas camelots du roi et phalangistes d'être, à un degré plus ou moins dangereux, atteints de communisme; que cette fripouille de Camilien Houde, sorti tout gluant des égouts de Montréal, à seule fin de porter des accusations insidieuses contre Jacques Perrault et contre *Le Devoir*, rencontre un auditoire sympathique, même enthousiaste; tout cela se tient et tout cela s'enchaîne. [...] leur produit naturel, j'allais dire leur fumier, c'est Duplessis." (Gérard Filion, "Il nous faudrait un Bernanos", *Le Devoir*, 11 août 1956.) En dépit de ses allégeances maurassiennes et monarchistes, Bernanos peut facilement être considéré comme un des auteurs du renouveau catholique personaliste.

⁹² Gérard Dion et Louis O'Neil, *Le chrétien et les élections: textes pontificaux et épiscopaux, documents historiques, textes divers sur la moralité politique*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1956.

du conformisme... Quand on ne l'asservit pas bassement à la propagande du pouvoir!"⁹³ Plutôt que de vouer un culte à l'autorité, dont l'autre face est l'obéissance aux grandes figures paternelles (père, patron, curé, pape, Dieu), Lévesque souhaite que s'intensifie le culte de la liberté. "L'autorité vient de Dieu, nous rappelle-t-on souvent. Bien sûr, et nous en sommes le premier convaincu, mais la liberté aussi vient de Dieu! Elle en vient même avant l'autorité dans l'ordre des valeurs humaines."⁹⁴ Dans la théologie du Père Lévesque, c'est la liberté qui distingue l'homme de la bête et le définit en propre comme *personne*. L'autoritarisme rampant des institutions québécoises, l'esprit de soumission et de passivité populaire, l'atmosphère de peur généralisée ne peuvent donc qu'être contraire à l'épanouissement de la personne, de toutes les personnes, de chaque personne.

Ce genre de discours allait à l'encontre du dogmatisme philosophique de la sociologie doctrinale. Une gouffre philosophique séparait les sociologues de l'ordre, absorbés par la question de l'ordre, de la doctrine, de l'autorité ainsi que de la hiérarchie⁹⁵, des sociologues personnalistes, soucieux de la personne et de son inaliénable liberté. En réaction à la philosophie des Lumières, la sociologie doctrinale est en effet fondée sur l'acte primordial de l'autorité (autorité de l'Eglise sur l'Etat, bien sûr, mais aussi autorité du père sur sa famille, du patron sur l'ouvrier). Obéir constitue pour elle le rapport fondamental de l'ordre social. La société humaine repose sur une autorité sans laquelle la recherche du bien commun est compromise par les intérêts particuliers et le sens du devoir méprisé par l'égoïsme de tous.

La distance entre la philosophie doctrinale de la sociologie de l'ordre et la philosophie personnaliste de la sociologie de l'après-guerre pourra être mieux saisie à travers les propos du Père Lévesque avant sa conversion au principe de la liberté

⁹³ Georges-Henri Lévesque, Emission radiophonique, Radio-Canada, 5 mai 1952, cité par Robert Parisé, *Georges-Henri Lévesque, op. cit.*, pp.43-46.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ "Qui sera le chef national? s'interrogeait Groulx en 1934. Le Valera, le Mussolini, dont on peut discuter la politique, mais qui, en dix ans, ont refait psychologiquement une nouvelle Irlande et une nouvelle Italie, comme un Dollfuss et un Salazar sont en train de refaire une nouvelle Autriche et un nouveau Portugal? Hélas mieux vaut l'avouer franchement: ce chef national, nous ne l'avons pas. L'aurons-nous jamais?" (Lionel Groulx, *L'Action nationale*, septembre 1934, p.61.) Lorsque ce chef vint, ce fut un "cheuf" qui, dans les années quarante, mais dans les années cinquante surtout, prit l'apparence d'un despote.

personnaliste et du laïcat (conversion qui s'opère en même temps que celles qui le mènent à la social-démocratie et au fédéralisme). Dans les années trente, ce dernier avait commis des textes qui le rapprochaient de la conception de l'autorité et de la liberté adoptée par la sociologie doctrinale. Critiquant le régime socialiste en ce qu'il sacrifie la liberté individuelle, il rappelait la phrase célèbre selon laquelle le régime communiste aboutissait à construire des couvents ou des prisons: des couvents rarement, des prisons presque toujours. A trop écouter les promesses des marxistes, la province préparait le "joug de fer" du régime communiste. Mais ce totalitarisme n'est pas tant à craindre, affirme le Père Lévesque, puisqu'il existe dans le programme du CCF un mal insidieux, aussi grave que l'atteinte à la liberté, celui de la permission de la licence. L'emploi excessif de l'autorité ne devrait jamais servir d'excuse pour un emploi excessif de la liberté. "Elargir outre mesure la liberté, pour nous, ce n'est qu'une autre façon de la blesser."⁹⁶ "*Liberté de parole*, oui, tant qu'on voudra! Mais à condition que ce soit une vraie liberté. [...] La liberté de parole, comme tout autre liberté, doit donc s'exercer à l'intérieur du champ du bien et du vrai. Si elle va jusqu'à entraîner au mal et à prêcher l'erreur, elle n'est plus alors qu'une liberté faussée, qu'une licence condamnable que nul pays civilisé ne doit admettre."⁹⁷ Le raisonnement de Lévesque ne s'arrête pas là. Si, comme il le déclare, l'"excessive liberté de parole" est une erreur et un mal aussi grave qu'une autorité excessive, l'autorité ne peut cependant, pour les catholiques, être excessive quand il s'agit de la parole du Souverain pontife, déclarée par essence infaillible. Et donc, Lévesque en arrive, par un enchaînement logique propre à la sociologie doctrinale, à affirmer que la hiérarchie de l'autorité, quand elle remonte jusqu'au juge et maître suprêmes, ne peut être autrement que juste, alors que la liberté individuelle n'a de chance d'être juste que dans la mesure où elle se soumet à l'autorité légitime!

L'élargissement de la liberté en dehors des strictes limites tracées par l'orthodoxie morale et religieuse prendra quelques années. C'est réellement la promotion du laïcat qui, en fracassant la hiérarchie habituelle de l'Eglise, portera le coup fatal à l'ancienne dialectique de la liberté et de l'autorité. Le mot d'ordre est désormais de se lancer dans la vie civile et de briser le ghetto où l'Eglise s'est lentement enfermée. Guy Rocher rappelle dans ses mémoires comment le passage à titre de permanent de la Centrale de la J.E.C. à Montréal lui avait inculqué une

⁹⁶ Georges-Henri Lévesque, "Socialisme canadien. La CCF", op. cit., p.111.

⁹⁷ *Ibid.*, pp.111-112.

philosophie où l'affirmation de chaque personne accompagnait une vive critique de l'encadrement clérical de la société canadienne-française. La promotion du laïcisme abondait dans le sens d'une désacralisation institutionnelle, puisqu'il ne s'agissait plus de bâtir des institutions chrétiennes mais d'inspiration chrétienne.

Les sociologues personalistes s'imaginent que la tendance à la désacralisation des cadres sociaux suit une pente fatale, et que le problème n'est pas le changement lui-même, mais le sens à lui donner, c'est-à-dire l'esprit dans lequel les transformations doivent s'effectuer. Outre la fin de l'unanimité des croyances et le pluralisme religieux que l'État devait désormais entériner, ils encouragent la laïcité et affichent un anticléricalisme de bon aloi, surtout quand le cléralisme montre la prétention de tout régenter, d'avoir réponse à toutes les questions et de définir le bien commun de la collectivité au nom de son désintéressement, de sa compétence et de son honnêteté. La main mise des clercs sur les affaires de la cité leur semble un mal à combattre.

A la Faculté des Sciences sociales de Laval, on retrouve ces étudiants militants, formés en général dans les cercles d'Action catholique ou en marge, prêtres gagnés à l'éthique personaliste nouvelle, laïcs ouverts sur l'histoire et l'engagement chrétien. Leur insistance sur l'idéal de liberté a des répercussions sur la vie de la Faculté. "Chez elle, tout bouge et tout s'agite. On croirait y avoir découvert enfin le secret du mouvement perpétuel! C'est ce caractère de fièvre, cette atmosphère d'usine en marche qui nous frappe d'abord dès que nous mettons le pied sur le seuil de l'humble édifice qui abrite la Faculté."⁹⁸ L'action reprend ses droits, mais une action axée sur la laïcité et la libération de la personne des rets des systèmes (seraient-ils cléricaux) et des codes (seraient-ils moraux et catholiques). Rappelons que *Cité libre*, organe des anciens de la JEC, était idéologiquement proche de la Faculté des sciences sociales. Gérard Pelletier et Pierre-Elliott Trudeau se rendaient à Québec donner des conférences prisées des étudiants et des professeurs. Trudeau avait été invité, avec Claude Ryan, à se joindre à l'équipe de Laval comme professeur de science politique en 1949 (les deux avaient refusé). Réciproquement, les professeurs de Laval utilisaient les pages de la revue pour diffuser leurs idées - dont Léon Dion, Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau. L'entente est grande, de part et d'autre, les parti pris et les postulats y étant les mêmes. Fidèle à la philosophie d'Emmanuel Mounier, *Cité libre* ne s'était-elle pas

⁹⁸ *La Faculté des Sciences sociales 1938-1948: Déjà... 10 ans de vie*, Brochure aux archives de la Faculté, cité par Robert Parisé, *op. cit.*, p.23.

faite la grande défenderesse de la personne contre les tyrannies et les réifications de la société? Elle s'insurge contre le traditionalisme qui, avant d'affirmer l'inaliénable liberté des hommes et des femmes, enferme le devenir dans une liste d'épicerie de qualités et de propriétés. Avant d'être un homme tout court, le Canadien français devient un rural, paysan, catholique, père d'une famille nombreuse, heureux, indolent et soumis. Evoluant dans un univers impersonnel obéissant à des règles immuables, sa personne ne connaît d'espace pour s'épanouir que le pré carré des habitudes, des servilités et des conservatismes. Pour connaître le dépassement sans laquelle elle se nie elle-même, il lui faut donc prendre fait et cause contre la tradition sclérosée, briser le milieu clérical, national et paroissial qui l'étouffe, et s'affirmer contre les pouvoirs adventices des curés, des politiciens véreux et des penseurs dogmatiques. "L'état de siège est levé. Les Canadiens français ne doivent plus agir comme une armée, avec l'obéissance pour vertu cardinale, mais s'épanouir comme personnes dans la liberté."⁹⁹ *Cité libre* n'entend pas briser l'ordre pour le remplacer par l'anarchie, elle croit pouvoir remplacer l'ordre de la pensée doctrinale, centré sur le bien commun, par un autre ordre centré sur la personne. La sociologie personnaliste, mise en valeur par Marcel Rioux par exemple, n'avoue pas d'autre tâche. "La valeur fondamentale de la démocratie, c'est elle [...] de la personne humaine - étant entendu que celle-ci n'est pas conçue comme un fait, une donnée positive, mais comme un centre de possibles¹⁰⁰, une liberté - autrement dit: sur le plan philosophique une nécessité intérieure imprévisible, et sur le plan politique une indétermination à préserver."¹⁰¹ Cette liberté personnelle, elle ne peut plus être confiée aux soins des clercs ni des pouvoirs traditionnels, elle doit être restituée aux personnes, par une politique souple et une administration organisée en fonction des besoins premiers de chaque personne, peu importe leur travail, leur statut ou leur croyance.

Cette conception du laïc et de la liberté, le Père Lévesque l'a appliquée lors de la déconfessionnalisation des coopératives.¹⁰² *L'Action nationale*, ceux-ci

⁹⁹ Gérard Pelletier, "Le nationalisme... ou la mort!", *Cité libre*, XIIe année, 41, novembre 1961, p.1.

¹⁰⁰ *Possibles*: le mot aura des suites...

¹⁰¹ Marcel Rioux, "La démocratie et la culture canadienne-française", *Cité libre*, XXVIII, no 4.

¹⁰² Déjà, la dissociation du national et du religieux, de la patrie et de la religion, proposée par Lévesque, avait mal agréé aux chefs du mouvement nationaliste, à Lionel Groulx en particulier. En 1935, Lévesque avait voulu faire paraître, dans la

s'opposèrent à son argumentation (de peur de faire des catholiques, des Canadiens désincarnés et des Canadiens, des catholiques anémiés) et bloquèrent en haut lieu sa publication. L'article paraîtra finalement six ans plus tard, quand l'Action catholique spécialisée occupe désormais presque tout le terrain des mouvements dynamiques de jeunesse et que l'ACJC n'est plus que l'ombre d'elle-même. (Georges-Henri Lévesque, "Action catholique et Action nationale", *Revue dominicaine*, Tome II, Vol. XLVII, juillet-août 1941, pp.230-237.) Dans les événements qui vont entourer cet événement se manifestaient au grand jour l'opposition entre la théologie de la sociologie doctrinale et la théologie de la sociologie personnaliste en ce qui regarde la question des rapports entre l'Église et l'État. Essentiellement théologique, elle [la querelle de la non-confessionnalité] révélait aussi une véritable lutte d'influences ou même de pouvoirs - je risque le mot - entre deux tendances idéologiques majeures."¹⁰³

En jouant sur les mots neutralité et non-confessionnalité, le Père Lévesques propose d'élargir les clientèles, les administrateurs et les membres des coopératives à toute la population, peu importe leur religion. Il n'y a pas plus de vaches catholiques que de coopératives catholiques, clame-t-il. "[...] son objet, qui est spécifiquement économique, en fait une activité qui, formellement et directement, n'a pas de caractère religieux, et, de soi, n'exige pas la confessionnalité, pas plus qu'un club de hockey, par exemple, n'a l'obligation d'être confessionnel. C'est, en effet, en tant que consommateur, producteur, épargnant, etc., et non en tant que catholique,

Revue dominicaine, un article dans lequel il distinguait l'action nationale de l'action catholique, c'est-à-dire en fait le Canadien français du catholique, et proposait de restreindre l'activité de l'ACJC au national, sans toucher au catholique, sinon incidemment, et l'Action catholique spécialisée au catholique - *distinguo* dont il avait discuté avec le Père Chenu et qui reprenait trait pour trait un argumentaire de Maritain (Dans "Structure de l'Action", essai écrit en 1935 et reproduit en annexe à *Humanisme intégral*, Maritain, s'inspirant d'un article d'Etienne Gilson publié dans *Sept*, distinguait le plan spirituel et le plan temporel, le second plan étant non pas séparé mais distinct et subordonné au premier. (Jacques Maritain, *Humanisme intégral*, Paris, Editions Montaigne, 1936, pp.311-328) Le Père Lévesque n'a fait que changer "plan temporel" pour "plan national"). Tandis que l'Action catholique se consacre à une oeuvre de rechristianisation par la participation des laïcs à l'apostolat, l'Action nationale fait la promotion de l'idéal français et des valeurs qui lui sont attachées. Si, au Canada français, ces deux réalités sont unies, disait le Père Lévesque, la première doit toujours subordonner la seconde comme le supérieur commande à l'inférieur. Ayant fait lire cet article à ses amis de

¹⁰³ Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, tome II, Montréal, La Presse, 1988, pp.211-212.

protestant, bouddhiste, etc., que l'homme entre dans la coopération."¹⁰⁴ Sans le dire, Lévesque appuie son argumentation sur la distinction de Maritain entre agir en catholique et agir en tant que catholique, pour l'appliquer au débat sur les coopératives.

Les articles de Lévesque sur la non-confessionnalité des coopératives paraissent aujourd'hui bien anodins, ils l'étaient moins naguère, non en raison de leur objet propre, les coopératives, sur la déconfessionnalité desquels les clercs auraient pu facilement s'entendre, mais en raison des implications que la déconfessionnalité des coopératives auraient pu avoir sur d'autres secteurs contrôlés alors par les clercs, aux premières rangs desquels il faut placer les syndicats et les écoles: la lutte pour l'organisation syndicale neutre est alors engagée à la CTCC et le gouvernement Godbout a ouvert timidement la porte à une implication du gouvernement provincial dans l'administration des écoles. Les clercs craignent que céder le terrain des coopératives entraîne forcément de céder partout, ainsi que le proclamait Mgr Courchesne. Lévesque a beau répéter à qui veut l'entendre que ses articles sur la non-confessionnalité des coopératives ne peuvent s'appliquer à l'école parce que, "de sa nature, elle est confessionnelle", il a beau rappeler son adhésion inconditionnelle au principe de la confessionnalité syndicale et souligner son attachement à l'éducation coopérative catholique, rien n'y fait. L'étonnement de sa prise de position cède bientôt à des murmures désapprobateurs, puis à des attaques en règle et des oppositions farouches. L'Ecole Sociale Populaire se démarque par la virulence de ses attaques. La casuistique savante de Lévesque sur la non-confessionnalité, déclare-t-elle, fait l'affaire des clubs neutres et de la franc-maçonnerie. Un article de Jean-Charles Harvey dans le *Journal* et un autre d'un journaliste anglophone dans *MacLean's* jetèrent de l'huile sur le feu¹⁰⁵. La lutte se transforma en cabale. Par peur du scandale d'un étaiement, sur la place publique, des divergences idéologiques entre les communautés religieuses canadiennes, les arguments cédèrent à des jeux de coulisses. Les Jésuites échafaudent des tractations dans l'ombre.

En 1950, des Jésuites, au nombre desquels on comptait les Pères Normand

¹⁰⁴ Georges-Henri Lévesque, "La non-confessionnalité des coopératives", *Ensemble!*, VI, 10, décembre 1945, pp.2-5; "Cet article sur la non-confessionnalité", *Ensemble!*, VII, 4, avril 1946, pp.3-5.

¹⁰⁵ Jean-Charles Harvey, "Dominicains vs Jésuites: à propos de neutralité", *Le Journal*, 4 mai 1946, p.1; Blair Fraser, "The fight over Father Lévesque", *MacLean's*, 1er juillet 1950, pp.5-6.

Hudon et Emile Bouvier, mais aussi des évêques, Mgr Arthur Douville de Saint-Hyacinthe et Mgr Georges Courchesne de Rimouski, et nul autre que Maurice Duplessis, tentent d'obtenir la révocation du Père Lévesque du poste de Doyen de la Faculté des Sciences sociales¹⁰⁶. Ils reprochent à la Faculté une attitude laïcisante et invoquent à mots voilés un corps professoral un peu trop laïc. A ce reproche s'ajoute une accusation de positivisme (au sens d'une dissociation de la pratique de la science et de la philosophie) et de négligence dans l'enseignement de la doctrine sociale de l'Eglise. Deux procès sont intentés à Rome, au cours desquels le Père Lévesque doit défendre sa réputation et son orthodoxie devant les accusations de "laïcisme", de "socialisme" et de "gauchisme". Tout ce que le clergé canadien compte de prêtres conservateurs, se ligue contre la position de Lévesque en invoquant le fait qu'elle consacre la fin du monopole de direction du clergé dans le domaine économique et risque de lui faire perdre à terme son hégémonie sur les appareils de gestion sociale. Le Père Lévesque, dit l'abbé Groulx, et avec lui les nationalistes de stricte obédience, a déjà permis la "déconfessionnalisation" des mouvements de jeunesse canadiens en suggérant la dissociation du "religieux" et du "national", ne le laissons pas continuer son oeuvre de destruction et de dilapidation de plus nobles institutions de la province! Heureusement, le Père Lévesque n'est pas seul, il a de nombreux avocats et non des moindres. Le Père P.-M. Gaudrault, membre du comité permanent des Semaines sociales et provincial des Dominicains, y va de tout son poids pour faire pencher la balance du côté de son protégé. En réponse à un tract de l'Ecole Sociale Populaire, il tente de rétablir la légitimité de la position incluse dans les articles d'*Ensemble*. Il faut permettre aux laïques de s'accomplir dans le domaine profane, écrit-il dans une brochure indignée, sinon on risque d'encourager à court terme le développement d'un anticléricalisme. La province ne retentit-elle pas déjà du cri "priest ridden province"? "Dans notre province on accuse déjà trop le clergé d'être un "Trust" et de vouloir mettre la main sur tout."¹⁰⁷ Selon lui, il faut faire éclater le carcan clérical dans lequel la province semble étouffer.

Le Père Lévesque s'accorde avec son supérieur sur l'atmosphère étouffante

¹⁰⁶ Roger Lemelin, "The Silent Struggle at Laval", *MacLean's Magazine*, 1er août 1952, p.11 et pp.36-38. La réplique de l'Université Laval ne se fit pas attendre ("Mgr Vandry nie avec vigueur les affirmations de "McLean"", *L'Action catholique*, 30 août 1952, pp.1-2).

¹⁰⁷ P.-M. Gaudrault, o. p., Neutralité, non-confessionnalité et l'Ecole Sociale Populaire, Ottawa, Editions du Lévrier, 1946, p.21.

maintenue par le cléricisme. “Si j’ai dû prendre un jour mes distances face à la pensée de l’Ecole sociale populaire et si, conséquemment, j’ai encouru ses blâmes, c’est que j’ai graduellement trouvé que son enseignement s’avérait, sur certains points, par trop conservateur, traditionaliste et timide. Surtout parce qu’il aboutit, volens nolens, à créer un confessionnalisme envahissant, que je jugeais outré et aussi dangereux pour l’Eglise elle-même.”¹⁰⁸ Selon Lévesque, l’Ecole Sociale Populaire a tort de proposer les journaux catholiques, les syndicats catholiques, la colonisation catholique, les écoles catholiques, les hôpitaux catholiques et la xénophobie contre tout ce qui n’a pas l’estampille papiste: les Juifs et les protestants surtout. La configuration des clubs, des mouvements de jeunesse, des coopératives ou des ateliers ne doit pas être catholique par la lettre mais par l’esprit. Cela vaut pour la politique. Le mariage entre l’autel et le trône (entre l’Eglise et l’Union nationale) ne peut que fatalement se retourner contre l’Eglise. Le gouvernement de Duplessis n’est pas le régime ultramontain longtemps rêvé, et l’eût-il même été, qu’une alliance avec l’Union nationale aurait été funeste à une Eglise désormais plongée dans un monde ayant fait éclater les cadres sur lesquels reposaient les derniers débris de la chrétienté.

La sociologie personnaliste croyait servir la religion en dédouanant également la science du contrôle cléricale. Elle voulut déconfessionnaliser aussi bien la pratique sociologique elle-même. “Le Père Lévesque n’est pas principalement un sociologue. C’est un religieux d’un type que peut occasionnellement produire une société qui a si largement défini la fonction sociale du prêtre: c’est un religieux qui accomplit une oeuvre laïque.”¹⁰⁹ Lévesque est éloquent à cet égard dans un texte certes consacré au journal le *Devoir*, mais qui aurait pu s’appliquer à la Faculté des sciences sociales. Il y reprend la distinction courante alors entre l’institution d’obédience catholique et l’institution d’inspiration catholique. La première, sous la surveillance étroite et rigoureuse de l’épiscopat, reflète aussi fidèlement que possible la pensée de l’Eglise en ce qui concerne, tout particulièrement, les questions concernant la vie spirituelle. La seconde, dirigée par des catholiques laïcs, non seulement aborde des champs plus larges, tels la science ou la politique, elle fait aussi preuve d’une certaine audace dans ses analyses et ses opinions. Cette liberté, qui l’oblige à un respect absolu de la

¹⁰⁸ Georges-Henri Lévesques, *Souvenances*, tome II, *op. cit.*, p.167.

¹⁰⁹ Léon Dion, “Aspects de la condition du professeur d’université dans la société canadienne-française”, *Cité libre*, 26, juillet 1958, p.11.

vérité et à une interprétation impartiale des faits, est tempérée par la charité et la clémence, ainsi que par le relèvement des personnes victimes d'injustice. Dans le cas du *Devoir*, le père Lévesque rappelle que "Si le journal catholique a un témoignage à porter, ce devrait en être un de sobriété et de détachement dans la description des faits, puis de présentation hiérarchique des faits selon l'importance réelle de chacun."¹¹⁰ Cette première tâche serait néanmoins incomplète si le journaliste oublie de replacer les faits décrits objectivement sur le plan spirituel. Les faits ne sont rien sans la juste perspective chrétienne dans laquelle ils s'insèrent. "En définitive, c'est une véritable vision du monde que le journal catholique militant présente sans cesse à son public à travers le prisme des événements. Cette vision ne sera ni un sermon ni une exhortation. Que sera-t-elle alors? Ce sera une vision de foi et de charité cherchant à lire dans les événements les signes spirituels."¹¹¹ Que le journaliste soit capable de réellement comprendre les valeurs nouvelles de son époque, qu'il puisse ensuite proposer des réformes concrètes au lieu de se perdre en jérémiades, tels sont les deux objectifs qui résument le propos de Lévesque. Or, dans le Québec des années 1950, le journalisme d'inspiration catholique semble davantage en mesure que le journalisme d'obédience catholique de répondre à ces deux exigences. "Dans un pays comme le nôtre [...], la formule du journal catholique du type privé apparaît plus conforme à la réalité et plus apte à promouvoir la liberté d'expression - et aussi l'efficacité - des catholiques dans les affaires temporelles."¹¹² Ainsi, croyons-nous, le Père Lévesque pense des Facultés de sciences sociales.

Le Père Lévesque n'était pas seul, à l'évidence, à appuyer ce procès de déconfessionnalisation des institutions d'enseignement supérieur et de la recherche universitaire. L'étatisation de services autrefois du ressort de l'Eglise fut désirée par certains religieux qui, comme le Père André Guillemette, directeur de l'Ecole de service social de l'Université de Montréal en 1942, croyaient de bonne foi servir l'Eglise en "décléricalisant la charité". André Guillemette écrit ainsi en une phrase qui pourrait tout aussi bien s'appliquer à la sociologie: "Le service social, selon la connaissance à vrai dire superficielle que j'en avais à ce moment, m'apparaissait très personneliste et ne pouvait de soi en aucune façon contredire ou infirmer la charité

¹¹⁰ Georges-Henri Lévesque, "Journal d'inspiration catholique, Le Devoir est tenu, plus que tout autre, à respecter la vérité", *Le Devoir*, 29 janvier 1960, p.20.

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² *Ibid.*

surnaturelle le plus pure et la plus engagée.”¹¹³ Il apparaît de plus en plus que les services administrés par l’Etat seraient en mesure de répondre plus adéquatement, plus efficacement et plus équitablement aux besoins réels de la population que les services confessionnels et privés, dont le Père Guillemette, le Père Poulin ou le Père Lévesques sont prêts à reconnaître l’insuffisance et la désuétude. Si l’Eglise catholique détient le rôle d’inspirer et d’orienter l’aménagement rationnel de la société, les sociologues personnalistes se rendent compte qu’elle doit laisser le soin de son édification concrète aux experts laïcs des sciences humaines. Le laïcat, plus près des situations concrètes, mieux adapté aux milieux spécialisés, mieux formé de par ses occupations professionnelles et moins factice dans ses analyses, doit, selon eux, prendre la tête du mouvement de renouveau académique universitaire. Le Père Régis raconte ses efforts pour intégrer les laïcs dans l’enseignement de la philosophie à l’Université de Montréal, la sécularisation des méthodes et des objets qu’il a tenu à favoriser, à commencer par la disparition du latin pour le français en 1936 et la décléricalisation des programmes. Dans la décennie quarante, le mouvement s’accélère et conduit bientôt à une autonomie complète de la philosophie par rapport à la cléricature et la théologie¹¹⁴. Le Père Desmarais, organisateur de l’École de service social de Montréal, rêve d’une décléricalisation de son enseignement qui laisserait toute la place aux laïcs. “Notre ambition, dit-il, est d’avoir un vrai séminaire laïque afin de former des théologiens laïcs, capables de défendre la doctrine de l’Eglise, à la manière des Gilson et des Maritain.”¹¹⁵ En fait, des cas de déconfessionnalisation se retrouvent dans différents secteurs de l’encadrement social de l’Eglise, que ce soit dans les mouvements de jeunesse catholique (JOC, JEC, LOC), à la CTCC, dans les loisirs en milieu urbain, dans le travail social ou l’administration¹¹⁶. L’institution universitaire, et par ricochet l’enseignement de la

¹¹³ André Guillemette, “Vingt-cinq ans de service social”, *Communauté chrétienne*, XII, 70, juillet-août 1973, p.274.

¹¹⁴ Louis-Marie Régis, o. p., “La philosophie au Canada français”, *Communauté chrétienne*, XII, 70, juillet-août 1973, pp.261-270

¹¹⁵ J. B. Desrosiers, p. s. s., cité dans Paul Charron, “Le 5e anniversaire de l’Institut Pie XI”, *Nos Cours*, V, 3, 1943-1944, p.16.

¹¹⁶ Jean-Pierre Collin, “La ligue ouvrière catholique et l’organisation communautaire dans le Québec urbain des années 1940”, *Revue d’histoire de l’Amérique française*, 47, 2, automne 1993, pp.163-192. Jacques Rouillard, “Mutations de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, 1940-1960”, *Revue d’histoire de l’Amérique française*, 34, 3, décembre 1980. Lionel Groulx et Charlotte Poirier, “Histoire de

sociologie, ne fait donc pas exception. La fin de l'ordre clérical-nationaliste s'accomplissait à l'évidence pour la science aussi.

5. L'Ecole de Chicago

Les trois mutations dont je viens de faire état (de l'ordre corporatiste à la sociale-démocratie; du nationalisme traditionaliste au fédéralisme; du cléricalisme à la déconfessionnalisation des institutions d'encadrement social) ne sont pas sans accompagner une mutation de la doctrine sociale de l'Eglise, telle que mise de l'avant par les sociologues de l'ordre. Après la guerre, le Père Lévesque cite toujours les Encycliques, il ne les invoque plus comme peut encore le faire Esdras Minville. La philosophie libérale des Dominicains les interprète désormais dans un sens nettement plus sociale-démocrate que corporatiste, elle implique aussi, au service de cette philosophie libérale, une science davantage tournée vers la résolution directe des problèmes sociaux.

Si l'on compare la pratique sociologique des années cinquante à Laval à celle des années trente à Montréal, il est facile de constater une modification vers une recherche positive détachée de l'apostolat social. Seulement, il faut comprendre que cette évolution fut aussi celle suivie avec un peu de retard à Montréal par les sociologues de l'ordre. Les sociologues de Montréal en étaient arrivés à adopter insensiblement des méthodes et des démarches scientifiques initiées d'abord à l'Ecole des sciences sociales de Laval.

Ne nous leurrions pas cependant sur le mouvement en cours: mutation il y eut, celle même qui consomme le passage de la sociologie de l'ordre à la sociologie personnaliste et qui n'est pas uniquement affaire d'idéologie ou de théorie mais aussi de méthode et de démarche de recherche. La fin de la seconde grande guerre correspond à une ouverture aux divers paradigmes populaires en sciences sociales à travers le monde. Guy Rocher passe à travers l'oeuvre de Pareto; pour la première fois, à ma connaissance, un ouvrage de Max Weber est commenté au Québec¹¹⁷;

l'Ecole de service social de l'Université de Montréal (1939-1976)", *Intervention*, 69, juillet 1984. Jacques Palard, "Le "travail social" au Québec: de la logique religieuse à la rationalité étatique", *Service social*, 31, 1, 1982. Hubert Guindon, "Réexamen de l'évolution sociale du Québec", dans: Marcel Rioux et Yves Martin (dirs), *La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise-HMH, 1971, pp.166-168.

¹¹⁷ Par Jacques Parizeau, dans un compte-rendu de Max Weber, *The Theory of Social and Economic Organization*, London, William Hodge and Cie, dans: *L'Actualité*

Léon Dion se plonge dans l'oeuvre de Herbert Spencer; Fernand Dumont découvre l'Ecole française de sociologie; Falardeau publie une thèse sur le système de pensée de Karl Marx; etc. Mais, entre toutes ces influences, il faut faire une place à part, dans l'explication du processus d'éloignement de la sociologie de l'apostolat social à l'Université Laval, à l'arrivée de professeurs formés dans les universités américaines et, d'abord, au rayonnement de l'Ecole de Chicago qui demeurait importante après la guerre - malgré l'émergence d'une sociologie plus quantitative à Columbia avec Lazarsfeld et plus théorique à Harvard avec Parsons. Les sociologues de l'Université Laval y ont trouvé leur inspiration au moment de formuler l'orientation de leurs recherches et un peu du sens de leur enseignement. N'avait-on pas confié à Everett Hughes la tâche de rédiger un programme de recherche¹¹⁸ qui, s'il ne fut jamais appliqué ni suivi à la lettre, demeure le témoignage d'une intention nouvelle de pratiquer la sociologie, méthodologiquement plus proche de la sociologie américaine? Un Bureau de recherches sociales ne fut-il pas créé sur le modèle des Department of Social Research américains, de Harvard et Chicago en particulier? Carl Dawson, de l'Université McGill, et Carl Taylor, du Département d'agriculture des Etats-Unis, ne prodiguèrent-ils pas leurs conseils et leur assistance aux professeurs de Laval dans les années quarante? Falardeau n'a-t-il pas été l'élève attentif de Everett C. Hughes lors de son passage à l'Université de Chicago? Il est difficile de nier que l'Ecole de Chicago a eu une influence sur la sociologie pratiquée à Laval¹¹⁹. Cette influence que le premier directeur laïc du Département de sociologie de Laval aurait voulu diffuse (Falardeau était agacé par les critiques qui accusaient la

économique, 1, avril-juin 1951, pp.171-172.

¹¹⁸ Everett C. Hughes, "Programme de recherche pour le Québec", *Cahiers de l'École des Sciences Sociales, Politiques et Économiques de Laval*, Québec, Éditions du Cap-Diamant, II, 4, 1943.

¹¹⁹ "On connaît les composantes qui ont caractérisé cette "sociologie de Chicago": l'enracinement de la sociologie dans l'anthropologie culturelle; son osmose avec la psychologie sociale et l'étude des comportements collectifs; la préoccupation de percevoir les entités sociales comme des totalités; l'intérêt accordé à l'écologie humaine; la curiosité des phénomènes institutionnels et l'ambition de formuler une théorie de l'organisation et du changement social. Il est normal que ce soit de cette conception très ouverte et, à mon avis, incessamment fructueuse que j'aie ambitionné de faire vivre la sociologie du Département de Laval. Dans cette mesure - très grande -, oui, il y a eu influence de l'"Ecole de Chicago" sur Québec." (Jean-Charles Falardeau, "Antécédents, début et croissance de la sociologie au Québec", *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-décembre 1974, p.150)

sociologie de Laval d'être un produit d'importation, et tout en reconnaissant sa dette à l'égard de l'École de Chicago, il la voulait aussi petite que possible) fut un aiguillon efficace de la recherche à plus d'un titre. Car, sans être un courant de pensée homogène, l'École de Chicago est connue pour des travaux assez caractéristiques à l'intérieur de l'éventail multiforme de la discipline sociologique.

5.1. Quelques caractéristiques de l'École de Chicago

Première caractéristique de l'École de Chicago, celle-ci consomme une rupture d'avec l'apostolat social du mouvement du *social gospel*, mouvement dominant jusqu'au tournant du XXe siècle dans les universités américaines. Les sociologues de Chicago sont animés d'une volonté de mouler la pratique sociologique sur le modèle des sciences physiques. Prenant le contre-pied des enquêtes empreintes de moralisme conduites par ceux que l'on appelait les "do-gooders", ces sociologues adoptent une attitude de détachement face aux sollicitations trop directes de la société et se positionnent à une *distance du réel* supposée égale à celle des physiciens face aux phénomènes naturels. Quoique fortement conditionné par son passé de journaliste, Park tente d'opposer sa discipline au journalisme d'enquête, mené en amateur et sans méthode. Il favorise d'emblée l'utilisation de méthodes de recherche rigoureuses (contre la démarche journalistique) et empiriques (contre la démarche moralisatrice). On peut lire une influence de l'ethnologie, avec laquelle la sociologie faisait bon ménage au département, dans cette insistance à faire du terrain, d'observer sans porter de jugements de valeur les "indigènes", de noter sans cesse sur un calepin les faits observés et d'interroger le maximum d'informateurs possibles. Ce qui ne veut pas dire qu'une fois détachée de l'apostolat social, la sociologie américaine ne fasse pas place à l'élaboration de solutions pragmatiques afin de résoudre les conflits sociaux. Seulement, il n'est pas question de réformer les mœurs mais de comprendre rationnellement les comportements humains afin d'en venir pour ainsi dire naturellement à un meilleur agencement des rapports sociaux et des structures sociales. Les sociologues croient à une évolution positive de l'humanité vers une justice qui épouserait les formes de la rationalité. Veblen ne dénonce pas à cette époque les tenants de l'ingénierie sociale pour rien: les sociologues sont aux premières loges de cette volonté prométhéenne de guider scientifiquement et objectivement le devenir de l'humanité, de remplacer, comme aurait dit Auguste Comte, le gouvernement des hommes par l'administration des choses.

Deuxième caractéristique, l'École de Chicago préconise une sociologie urbaine, implantée dans un milieu, la ville de Chicago, devenue la troisième plus grande ville des États-Unis après avoir été un bourg de 5 000 habitants en 1840. Dans le mouvement de son urbanisation, s'était constituée à Chicago une population parmi les plus cosmopolites du monde, au milieu de laquelle se côtoyaient des Allemands, des Polonais, des Lituaniens, des Irlandais et des Juifs. Le problème des minorités culturelles allait accaparer l'attention des chercheurs en posant la question de l'assimilation des millions d'immigrants venus s'établir sur le sol américain. Des concepts nouveaux soutiennent les hypothèses des professeurs, optimistes quant à la capacité du creuset américain de parvenir à rassembler les différentes populations ethniques dans une société commune: ils se mettent à parler de désorganisation sociale, de marginalité, d'acculturation pour prouver la fausseté du préjugé selon lequel les différences de comportements découlent de l'héritage biologique des races. Park émit l'hypothèse selon laquelle l'existence des groupes d'immigrants suit un cycle avant de se fondre dans la société dominante. Ses disciples étendirent ses idées aux populations marginales, les Noirs d'abord, puis les Cajuns de Louisiane, les peuples autochtones. Ils définirent le "marginal" par son appartenance à une culture différente de la culture américaine, par sa ruralité, sa faible scolarité, sa façon paysanne de penser, quoiqu'ayant passé l'étape de la compétition ouverte et étant, de ce fait, sujet à un conflit psychologique entre deux mondes sociaux. Ils le situèrent à mi-chemin de l'adaptation et de l'assimilation, tenté à la fois par le rejet de la société dominante qui le dénigre et par le rattrapage des conditions de vie moderne, déchiré entre les innovations technologiques qu'il consomme et la culture traditionnelle qui berce encore sa mémoire. Sans repère ni véritable norme pour soutenir un développement endogène, il éprouve de la difficulté à s'adapter et ne pose par conséquent d'autre choix que de s'acculturer à la société dominante ou de se replier sur sa réserve.

5.2. Jean-Charles Falardeau, disciple de Everett C. Hughes

Ce résumé par trop rapide de l'École de Chicago laisse néanmoins apparaître des liens possibles avec l'École de Laval. A plusieurs chapitres, Falardeau est le disciple de la sociologie américaine pratiquée à Chicago. Et d'abord parce que la sociologie de Hughes, à travers celle de son maître Park, pouvait se réclamer d'un ancêtre commun, j'ai nommé Le Play (avec lequel la sociologie de l'ordre n'a jamais vraiment rompu au plan de la méthode). D'une certaine manière, avec l'écologie

humaine, l'on ne se trouve pas si loin de la pensée de Le Play: insistance sur les déterminants géographiques, enquête procédant par la méthode de l'informateur privilégié, insistance sur la méthode monographique, volonté d'une gestion efficace des mécanismes sociaux, insistance sur les petits groupes, etc. Il n'est pas difficile de comprendre comment Gonzalve Poulin pouvait passer de Le Play à Burgess sans trop se sentir dépaycé. Burgess et Park ne faisaient que donner une tournure moins morale, plus fonctionnaliste et plus axée sur les problèmes de la ville aux propos de l'auteur des *Ouvriers européens*. En ce sens, bien que relativement restreint, l'on peut dire que l'enseignement de l'Ecole de Chicago, loin de rompre la tradition de la sociologie canadienne-française, venait la confirmer et l'approfondir. "As a student of Le Play, Gérin had brought to his study of the French Canadian family an approach which, through Le Play's influence on Park, found expression in the work of Hughes. Thus could future French Canadian sociologists carry on where Hughes had left off while remaining true to the sociological tradition established by Gérin."¹²⁰ Après une sorte d'éclipse, qui n'a de toute façon jamais été complète, la sociologie le playsienne reprenait ses droits, et s'alliait la sociologie américaine pour relancer son projet monographique et critique, quoique, désormais, sur des bases presque entièrement renouvelées.

Une sociologie "par les pieds"

Comme premier rapprochement de l'Ecole de Laval et de l'Ecole de Chicago, notons celui de la compilation statistique et de la documentation empirique. Falardeau a oeuvré à créer les bases d'une solide bibliothèque de travaux sociologiques et sociographiques sur les phénomènes sociaux canadiens. Il a inlassablement encouragé ses étudiants à consulter les archives historiques, à potasser les dossiers d'agences de travail, à s'informer auprès des organisations bénévoles ou gouvernementales, à feuilleter les registres paroissiaux, et a aidé à diffuser l'idéal d'une recherche positive - ce que Falardeau appelait la sociologie "par les pieds"¹²¹. La recherche fut une constante obsession de la première équipe de

¹²⁰ S. D. Clark, « Sociology in Canada: an historical over-view », *Canadian Journal of Sociology*, 1975, p.229.

¹²¹ Par un samedi après-midi, les étudiants furent invités, par exemple, à participer à un tour de la ville de Québec en autobus pour noter leurs impressions et faire des observations à partir d'une grille de questions; par un dimanche matin, il leur fut demandé de participer à une grand-messe dans différentes églises pour ensuite

professeurs professionnels de Laval.

Quoique Falardeau reconnaisse aux initiatives de l'École Sociale Populaire un certain mérite, celui-ci s'effacerait devant les effets négatifs de l'enseignement des sciences sociales qui s'y donne. Les sociologues de l'ESP, partant des principes pour définir la réalité sociale, n'auraient fait que déduire des vérités abstraites au lieu d'observer l'évolution concrète du peuple canadien-français. Les sociologues personnalistes sont convaincus qu'à part les quelques articles dispersés de Gérin, les travaux de Raoul Blanchard, les ouvrages sur *Notre milieu* de Minville, et les monographies de villages de Hughes et de Miner, le paysage intellectuel de la sociologie est "une forêt vierge". Lorsque Falardeau se penche sur la situation des sciences sociales au Québec dans les années 1930-1940, il constate un grand vide comblé seulement par la mythologie de "notre doctrine nationale". L'idéologie occupe toute la place de la science. Et elle la prend d'autant plus volontiers que, selon Falardeau, l'idéologie nationaliste est de toute façon, par définition, un discours sentimental et irrationnel, donc réfractaire par essence aux études positives.

Lévesque et Falardeau ont dès lors voulu contribuer à définir, par une étude minutieuse et méthodique du réel, une nouvelle conscience de soi de la population canadienne-française. "Ni nos parents, ni nos professeurs de collège, ni nos professeurs d'université, n'avaient su ou n'avaient voulu nous donner d'explications aux événements ni de réponse à nos interrogations."¹²² Dans des cercles d'études où étudiants et professeurs de Laval aiment à se rencontrer, s'amorcent des discussions animées sur des sujets de l'actualité et se formulent le sens de leurs appartenances et de leur identité. Ces discussions, nourries par l'observation positive du texte de la société leur apparaissent d'autant plus essentielles et nécessaires que le fossé se creusait entre le discours officiel des élites et la situation de la population canadienne-française. Les interprétations controuvées du passé canadien de la part des élites politiques et religieuses continuaient de peser sur le destin de la collectivité. Exaltant la mission agricole à un prolétariat urbain, dénonçant la déchéance de la foi dans les villes et du travail dans les usines à une population désormais en majorité ouvrière, le clergé semblait prêcher la fidélité à des traditions figées à un peuple entré de plain-pied dans l'histoire. "Un écart sans cesse

comparer leurs notes avec celles de Horace Miner sur la grand-messe dans un village rural du Bas Saint-Laurent.

¹²² Jean-Charles Falardeau, "Lettre à mes étudiants", *Cité libre*, 23, mai 1959, p.6.

grandissant comme celui d'une paire de ciseaux qui s'ouvre s'était établi entre l'état réel de la société et les définitions officielles qu'on ne cessait de lui en présenter. Notre société vivait dans une sorte de vide [...]."¹²³ C'est-à-dire que la pensée sociale de l'Église et le nationalisme, en cessant de mordre sur la réalité canadienne, en devenant des mythes intangibles, s'éloignaient de la réalité vécue et n'étaient formulés que de manière routinière, abstraite. "En conséquence, la vie du Canadien français s'est déroulée, à l'époque récente, dans une sorte de vacuum moral, au niveau de l'immédiat."¹²⁴ Un décalage injustifiable existe donc entre la rhétorique officielle des clercs et des nationalistes et les situations réelles dans lesquels se débat la masse des habitants. C'est ce "*cultural lag*" (terme emprunté à l'École de Chicago) entre le discours officiel et la réalité quotidienne que dénonce Falardeau dans ses articles scientifiques et propagandistes. En tant que sociologue, par des études positives, il tâche de mettre fin au hiatus entre, d'une part, la représentation officielle de la société québécoise et, d'autre part, les situations de fait auxquelles est confrontée la population. Le texte signé par Falardeau et Dumont dans la première livraison de *Recherches sociographiques* répond de cette ambition de faire correspondre idéologie et vécu¹²⁵. Cette ambition remonte à la première décennie d'existence de la Faculté des sciences sociales de Laval.

"La société au milieu de laquelle nous vivons se transforme plus rapidement que la connaissance que nous en avons [...]. Le Québec qu'on disait auparavant rural s'urbanise et s'industrialise à un tempo accéléré [...]. Sous-jacentes à ces phénomènes, il y a des raisons profondes, et ce n'est pas en dissertant à priori sur un ton lyrique ou apologétique que nous parviendrons à les comprendre d'abord ni ensuite à leur appliquer les politiques les plus adéquates.

¹²³ Jean-Charles Falardeau, "La Faculté du Cap Diamant. Une genèse et une réussite", dans: Albert Faucher (dir), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval: L'Histoire de la Faculté des sciences sociales (1938-1988)*, Sainte-Foy, Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, 1988, p.26.

¹²⁴ Jean-Charles Falardeau, "Les Canadiens français et leur idéologie", dans Mason Wade (ed.) et Jean-Charles Falardeau (dir.), *La dualité canadienne*, *op. cit.*, p.36.

¹²⁵ "Notre société, les "recherches sociographiques" voudraient la considérer, pour ainsi dire, au ras du sol. C'est pourquoi on trouvera ici des monographies très empiriques". (Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau, "Pour la recherche sociographique au Canada français", *Recherches sociographiques*, I, 1, p.4.) Cf Jean-Philippe Warren, *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998, pp.49-58.

Il est grand temps que nous nous mettions, avec patience et sincérité, à l'étude de notre société [...]. L'essentiel est de nous mettre à la besogne, en recommençant à la suite de Léon Gérin, une série de recherches qui nous apprendront à ouvrir les yeux et à comprendre les réalités sociales qui nous entourent."¹²⁶

En deçà des univers irréels, idéels, factices des idéologies, la sociologie, dans les mains des personalistes, représentait un instrument d'analyse positive de la société canadienne-française emportée par l'irrésistible poussée d'une modernité sans frontières. "J'avais tout à apprendre de la sociologie et du Canada français. De celui-ci, je connaissais surtout l'interprétation lyrique et exaspérante que m'en avait donné l'enseignement apologétique des années de collège. L'Ecole des Sciences sociales de Laval nous avait proposé une perspective nouvelle pour percevoir notre société. Nous savions qu'il fallait apprendre et comprendre le Canada français en deçà de la théologie et au delà des habitudes nationalistes."¹²⁷ Cherchant à se situer en d'autres lieux que ceux du nationalisme, du traditionalisme, du cléricisme et des slogans électoraux, les sociologues personalistes voulaient sortir des sentiers battus et rabattus des adeptes de la sociologie doctrinale.

"Il était dès lors normal que nous fussions tentés d'écarter toute spéculation quelque peu teintée des idéologies d'autrefois. Comme nous n'avions pas de pensée de rechange, des hommes ont vécu ici, pendant au moins une décennie, la tentation du vide idéologique. Ecartant les spéculations traditionnelles, ils sont partis à la recherche d'une conscience *objective*. J'interpréterais volontiers dans ce sens la naissance des sciences de l'homme dans notre milieu. Nous avons recouru longtemps à de vagues principes abstraits juxtaposés à un sentimentalisme aussi vague; nous ne savions rien, ou si peu, de notre réalité économique et sociale, de ces phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation qui nous avaient faits étrangers au monde et à nous-mêmes. La recherche positive devenait subitement notre seul recours: une sorte de point zéro entre le passé et l'avenir. Et qu'a bien incarné la faculté des Sciences sociales de Québec."¹²⁸

¹²⁶ Jean-Charles Falardeau, "Analyse sociale des communautés rurales", *Les Cahiers de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval*, III, 4, 1944, p.5.

¹²⁷ Jean-Charles Falardeau, "Lettre à mes étudiants", *op. cit.*, p.8.

¹²⁸ Fernand Dumont, *La Vigile du Québec*, Montréal, HMH, 1971, pp.35-36.

Si l'École de Laval a constitué, dans les années 1950, un mouvement social, ce fut, selon le mot de Falardeau, un "mouvement de recherche sociale". Fidèle au modèle américain de recherches empiriques, selon une méthodologie fonctionnelle, à partir d'une problématique, de concepts, de cadres et de référence inspirés de l'École de Chicago, les étudiants tentaient de dégager le sens de l'évolution récente du Canada français en s'émancipant de toute idée *a priori*. Il s'agissait pour eux de lire l'évolution sociale par une observation minutieuse, "à tâtons", en pratiquant cette sociologie par les pieds, prisée par Falardeau, et en substituant ni plus ni moins les faits aux idées.

Dès les commencements de la Faculté, l'embauche pendant un an du professeur Hughes démontre la volonté des principaux dirigeants de la Faculté d'initier des enquêtes sur le milieu. Le *Programme de recherche sociale pour le Québec*¹²⁹, publié aux éditions de la Faculté, reflète cette conception d'une sociologie basée sur la recherche sur le terrain, initiant les étudiants à des cueillettes de données aux archives de l'archevêché afin de comprendre en profondeur les mouvements de population ou les transformations structurelles des familles?¹³⁰ "En quoi ont consisté ces thèmes essentiels de la Faculté? Je les résumerai tous en énonçant une lapalissade qui est la suivante: nous avons oeuvré à constituer une faculté des sciences sociales qui serait complètement et essentiellement universitaire. Ce qui signifiait: une faculté dont le programme d'enseignement serait de plus en plus scientifique, diversifié et solidement articulé; une faculté dont toute l'activité, celle des professeurs comme celle des élèves, serait fondée sur la recherche."¹³¹ Reprenant la tradition empirique des sociographes américains, et d'abord le modèle des monographies de type ethnographique de l'École de Chicago, la vie intellectuelle de la Faculté des Sciences sociales pivotait autour de trois mots d'ordre: "la recherche, la recherche, toujours la recherche"¹³². Citons, pour exemples, l'enquête sur le logement à Québec en 1944,

¹²⁹ Everett C. Hughes, *Programme de recherche sociale pour le Québec*, *op. cit.*

¹³⁰ C'est dans la foulée de cette conversion à la monographie comme méthode que Falardeau découvre l'oeuvre de Léon Gérin. La répugnance de Gérin et de l'École de la science sociale pour les statistiques (Léon Gérin, "Le chiffre et la statistique en science sociale", *Revue Trimestrielle Canadienne*, XVIII, Septembre 1932, 235-251) et leur insistance sur l'enquête monographique rejoignent l'approche commune aux professeurs de l'École de Chicago.

¹³¹ Jean-Charles Falardeau, "Lettre à mes étudiants", *op. cit.*, p.10.

¹³² *Ibid.*, p.11.

l'enquête sur les allocations familiales la même année, l'enquête sur les taudis de Québec, les *surveys* de paroisses ouvrières à partir de 1942, une recherche démographique et sociale pour la préparation d'un plan de subdivision de la ville de Québec pour le recensement de 1951 (de 1946 à 1949), les recherches sur les structures familiales, sur les institutions paroissiales, sur le développement urbain, sur les régions économiques, sur les institutions financières, sur le syndicalisme.

La ville de Québec comme laboratoire social

Le deuxième chapitre de l'influence de Chicago sur la Faculté des sciences sociales concerne l'utilisation de la ville de Québec comme laboratoire social. Dans son *Programme de recherches sociales sur le Québec*, après avoir insisté sur l'étude de la famille et de la paroisse comme institution sociale, Hughes pressait les professeurs de la Faculté de conduire des études empiriques sur la situation et les problèmes particuliers de la région urbaine de Québec. "In a certain sense this suggestion urged us to carry on an investigation of the social anatomy and physiology of our city not dissimilar, mutatis mutandis, to that undertaken some twenty years ago by the late Dr. Robert Park and his Chicago students. We had to scrutinize and analyse the metabolism of our own city; compare the similarities and differences of its growth patterns with those of other urban centres; delineate the contemporary natural areas of the urban territory, their relationships, and their correspondance or not with other (viz., parochial) units of territorial distribution; observe the impact of ethnic relationships on French-Canadian urban life; and the like."¹³³ La ville de Québec constituait un "handy social laboratory"¹³⁴ qui permettait, croyait-on, de mieux comprendre l'évolution naturelle des agglomérations urbaines. La recherche conduite par les professeurs de Laval reprenait directement la perspective adoptée pour l'étude des populations urbaines à l'Université de Chicago, où la ville en tant que microcosme social servait de lieu d'analyse des changements

¹³³ Jean-Charles Falardeau, "Experiments of Social Research in Quebec", *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, X, février-novembre 1944, p.368. Lire aussi Jean-Charles Falardeau, "Evolution et métabolisme contemporain de la ville de Québec", *Culture*, V, 1944, pp.121-131.

¹³⁴ "Ayant à initier à la sociologie des étudiants dans la ville de Québec, il était impérieux de leur faire considérer, observer et analyser celle-ci en tant que laboratoire social." (Jean-Charles Falardeau, "Antécédents, début et croissance de la sociologie au Québec", *op. cit.*, p.147.)

plus globaux de la société. Les conditions de vie des chômeurs, le taux d'insalubrité des logements dans les quartiers pauvres, la prolétarianisation de l'économie québécoise, la désorganisation de la famille traditionnelle formaient autant de sujets liés à l'urbanisation et l'industrialisation de la province et dont la ville de Québec pouvait être l'indicateur. Guy Rocher se rappelle ainsi qu'au retour de Falardeau de Chicago, celui-ci, suivant l'enseignement de ses maîtres américains, les mit à l'ouvrage en les faisant parcourir à pied les rues du quartier Saint-Sauveur afin d'y étudier minutieusement, méthodiquement, positivement la réalité sociale. Il s'ensuivit une série de mémoires, de thèses et d'enquêtes faits par les étudiants sur tel quartier ouvrier défavorisé ou sur telle organisation paroissiale.

Les concepts de désorganisation et d'adaptation sociales

Le troisième chapitre de l'influence de Chicago est celui lié à l'idée de désorganisation sociale et d'adaptation de la conscience collective aux changements sociaux. "Après la crise des années 1930, nous ne pouvions pourtant pas ne pas nous interroger sur la réalité des masses de chômeurs, la prolétarianisation d'un large segment de la population, les métabolismes et les désarrois de l'institution familiale."¹³⁵ L'urbanisation et l'industrialisation de la province, considérés par les professeurs de Laval en tant que phénomènes universels, structurels et historiques, bouleversaient la culture canadienne, ce qui suscitait des problèmes particuliers qui devaient être compris et analysés dans leur genèse et aux différentes étapes de leur développement. Aussi Hughes avait-il été agréablement surpris de découvrir, lors de son séjour à Laval, une jeune équipe de professeurs voulant "prendre le taureau de l'industrialisation par les cornes"¹³⁶ en basant l'essentiel de leur démarche sur un canevas emprunté à l'École de Chicago. Hughes renfermait l'histoire de l'humanité en trois stades: rural traditionnel, frontière de colonisation, urbain et industriel, et situait toutes les sociétés du continent sur ce continuum. *French Canada in Transition*¹³⁷ porte la marque de cette perspective évolutionniste. Elle se retrouve

¹³⁵ *Ibid.*, p.147.

¹³⁶ Everett C. Hughes, "The Natural History of a Research Project: French Canada", *Anthropologica*, V, 2, 1963, p.238.

¹³⁷ Everett C. Hughes, *French Canada in Transition*, Chicago, 1943. Lire aussi Horace Miner, "A New Epoch in Rural Quebec", *The American Journal of sociology*, LVI, 1, juillet 1950, pp.1-10.

naturellement dans les premières enquêtes conduites par les chercheurs de Laval.

Un des débats majeurs, greffé à celui d'organisation sociale, est, dans les annales de l'histoire de la sociologie québécoise, celui qui se lève autour des concepts de *folk society* et *urban society*. Traduction sur le plan pour ainsi dire démographique et industriel de la division conceptuelle de Tönnies entre *Communauté* et *Société*¹³⁸, la division entre *folk* et *urban societies* impose une lecture progressive de l'histoire ainsi qu'une perspective sociologique fonctionnelle et organisationnelle. Empruntée à l'École de Chicago, à Redfield en particulier, elle a trouvé un champ d'application fertile au Québec, chez Horace Miner¹³⁹ d'abord, puis chez Hughes. Les sociologues et les anthropologues américains crurent trouver dans la société canadienne-française de l'entre-deux guerres un terrain propice à l'étude d'une société exotique, étrangère au mouvement culturel et économique de la civilisation nord-américaine. Robert Redfield compare la société paysanne canadienne-française à celles des "peuples primitifs" dans la préface du livre d'Horace Miner, *Saint-Denis. A French-Canadian Parish*. Il constate que la culture de celle-ci, quoique traditionnelle par un ensemble de "traits essentiels", se transforme progressivement au contact de la civilisation industrielle. Il y a dans cette préface de Redfield le canevas de l'opposition entre société traditionnelle et société moderne repris dans les travaux de Hughes. Dans son étude d'une ville québécoise, traduite par Falardeau sous le titre évocateur *Rencontre des deux mondes*, Hughes tente quant à lui d'expliquer la situation du Québec en termes de décalage: les réflexes culturels et les institutions sociales suivraient une logique culturelle qui ne serait désormais

¹³⁸ Rappelons que Tönnies était un auteur abondamment lu et commenté dans les années quarante et cinquante à l'Université Laval, comme il l'était, bien sûr, à Chicago. "Le nom du sociologue Ferdinand Tönnies [...] revêt soudain [...] une importance quasi officielle au point où trois professeurs se mettent à construire leurs cours à partir de cette théorie [...]" (Léon Dion, *Québec (1945-2000)*, Tome II, *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p.231.)

¹³⁹ Horace Miner, *Saint-Denis, a French-Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 1939. "Le livre de Miner suscite une telle fascination nostalgique dans la mesure où il élucide la trame des travaux et des jours des opiniâtres habitants qui ont peiné dans un petit univers rural qui n'était encore qu'à peine effleuré par les remous de la vie urbaine industrielle, par la Première Guerre mondiale et par les déchéances sociales des années 30." (Jean-Charles Falardeau, "Présentation. Il y a cinquante ans, un village", dans: Horace Miner, *Saint-Denis, un village québécois*, 1985, Montréal, Hurtubise HMH, 1985, p.3.)

plus celle des “exigences plus variées et plus hautement techniques de la vie métropolitaine et industrielle”. Faisant découler les déboires économiques des Canadiens français d’une inadaptation à la logique du monde nouveau, Hughes compare le développement économique québécois sous l’action des groupes anglo-saxons et les institutions canadiennes-françaises demeurées traditionnelles.

Cette typologie *folk society / urban society* déterminera la perspective générale des analyses sociographiques de l’Ecole de Laval dans les décennies quarante et cinquante¹⁴⁰. Falardeau rêvait, en 1944, de produire deux enquêtes globales: l’une sur une communauté rurale typique (ou sur une des paroisses étudiées par Gérin de manière à pouvoir se livrer à des comparaisons); et l’autre sur une localité bouleversée par le développement industriel “which at present represents a sort of paradoxical epitome of the various phases of French-Canadian society’s evolution from rural to industrial during many years”¹⁴¹. Falardeau n’est pas loin de vouloir appliquer à ses compatriotes le schéma développé par Redfield pour comprendre les Mexicains de la péninsule du Yucatan, ou de vouloir dresser des analogies entre les études de Park sur les Noirs américains et les Canadiens français. Dans ses articles, le lecteur devine que le groupe canadien-français est marginal dans

¹⁴⁰ La liste partielle des mémoires des étudiants du baccalauréat et de la maîtrise de Laval pour l’année 1944, 1945 et 1946 est la suivante: Fernand Bélanger, *Monographie sur une famille urbaine*, 1944; André Gariépy, *Monographie de la paroisse du Saint Esprit*, 1944; Alphonse Riverin, *Etude monographique comparée de trois types de famille rurale*, 1944; Marcellin Tremblay, *Monographie géographique de Notre-Dame-d’Hebertville*, 1945; René Croteau, *Saint Antoine de Tilly: esquisse de monographie sociologique*, 1945; Christian Hardy, *Esquisse de la banlieue métropolitaine de la ville de Québec*, 1945; Laurent Trottier, *Etude de l’influence de l’industrie sur la vie familiale à Victoriaville*, 1945; Claude Allard, *Saint-Augustin de Portneuf: essai de monographie sociale*, 1946; Jacques Archambault, *Le territoire social de la ville de Québec*, 1946; Monique Boucher, *Le travail féminin dans la province de Québec*, 1946; Gilles Chartray, *Etude de la population contemporaine de la ville de Québec*, 1946; Claude Corriveau, *Les communautés canadiennes-françaises autrefois*, 1946; Jacqueline Dion, *Monographie d’une famille rurale de l’Île d’Orléans*, 1946; Jean F. Girouard, *Aspects méthodologiques d’une enquête sur les familles de la ville de Québec*, 1946; Lionel La Berge, *Monographie géographique de l’Ange-Gardien*, 1946; Adélarde Savoie, *Les Acadiens de Québec*, 1946; Robert Tessier, *Monographie de la paroisse de Notre-Dame-des-Laurentides*, 1946.

¹⁴¹ Jean-Charles Falardeau, “Experiments of Social Research in Quebec”, *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, X, février-novembre 1944, p.371.

l'ensemble canadien, qu'il est écartelé entre ses appartenances traditionnelles et la nécessité de participer à l'organisation industrielle de l'Amérique du Nord. De là l'idée de *cultural lag* qui a fait fortune sous la plume de Falardeau, Dumont, Rioux, Dion. D'où aussi l'idée centrale d'adaptation de la conscience canadienne-française à la logique pragmatique américaine, sur laquelle sont revenus Maurice Lamontagne, Albert Faucher, Maurice Tremblay, après que Léon Gérin en ait fait sa marque de commerce. Maurice Tremblay, par exemple, s'est expliqué de sa position dans les *Essais sur le Québec contemporain*¹⁴². Dans son esprit, rien n'empêchait les Canadiens français de s'orienter vers les secteurs commerciaux et financiers dès la fin du XIXe siècle. S'ils ne l'ont fait, la faute en revient d'abord à leur stagnation au stade d'une mentalité paysanne, ce qui permit aux Canadiens anglais d'occuper le sommet de la pyramide économique. Les Canadiens français sont déclassés économiquement parce qu'ils tardèrent à adopter les attitudes et les valeurs propres au monde industriel, parce qu'ils préférèrent en d'autres termes suivre les sociologues de l'ordre et valoriser les traditions nationales. Ainsi, pendant que les Anglais s'ingéniaient à construire des usines, ils s'obstinaient à élever des églises. Ils renforçaient davantage ainsi les structures mentales qui les avaient autrefois marginalisées du monde des affaires. Cette lecture en quelque sorte culturaliste de la situation du peuple canadien de langue française répond bien à une grille reprise de l'École de Chicago

Notons au passage que Marcel Rioux a conduit, en 1948, une étude anthropologique à l'Île Verte pour le compte du Musée national du Canada. Il décrit le mode de vie archaïque de l'Île Verte, le peu de contacts avec l'extérieur, la pauvreté des outils agricoles, le rythme des jours scandé sur les saisons, les rites et les fêtes, les locutions empruntées à la langue de Rabelais, la nourriture frugale, les immenses cuisines où crépite le poêle, l'éducation lâche des enfants. Il insiste longuement sur les articles religieux que l'on retrouve dans les maisons: les gravures sur les murs, la croix de la tempérance, la statue du Sacré-Coeur ou celle de Notre-Dame du Rosaire, la tableau de la Cène. Il parle des superstitions des gens de l'île. Il insiste sur la convivialité des habitants et leur solidarité. Les chicanes partisans lors des élections ne durent jamais longtemps parce que l'habitant ne peut risquer de se froisser avec les autres membres de la communauté. Les adversaires d'un jour trouvent le moyen de se réconcilier. Les habitants éprouvent un sentiment flou du

¹⁴² Maurice Tremblay, "Orientations de la pensée sociale", dans Jean-Charles Falardeau (dir.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, 1953, pp.193-208.

reste du monde et l'envisagent essentiellement à travers les liens de parenté. Que leur importe les affaires qui se brassent à Ottawa ou les décisions qui se prennent à Québec, l'important en somme n'est-il pas la terre, le poisson, les voisins? Le tissu de la communauté est si serré que l'instruction scolaire et l'éducation familiale sont à peu près inutiles sur l'île: les enfants apprennent par imitation, naturellement, instinctivement, sans qu'ils éprouvent le besoin de longues explications. Nous sommes donc bel et bien, pour Rioux, dans une société à caractère archaïque, presque tribale. L'Île Verte n'est pas encore, pour utiliser l'expression consacrée, arrivée en ville.

Dès le milieu des années cinquante, Philippe Garigue contestera la validité de la typologie empruntée à l'Ecole de Chicago. Regroupant les études anthropologiques et sociologiques conduites par les Falardeau, Rioux et Miner dans une même école de pensée, il accusera le monopole que le concept de *folk Society*, à quelques variantes près, s'est taillé dans le milieu sociologique québécois. Reprenant le bâton du pèlerin sur les routes de Saint-Justin (Gérin), Saint-Denis de Kamouraska (Miner) et Drumondville (Hughes), il y croit découvrir une réalité éloignée des conclusions hâtives et mythiques de ceux pour qui la culture québécoise est d'origine paysanne¹⁴³. Il présentera le résultat de ses analyses à une réunion de l'ACFAS en 1955 en accusant les sociologues de Laval d'avoir déformé la réalité en plaquant sur le Québec les schèmes d'analyses de l'Ecole de Chicago¹⁴⁴. A ses yeux, l'idée du

¹⁴³ En effet, la théorie de l'Ecole de Chicago avalisait en quelque sorte le discours nationaliste canadien-français. Dans une recension du livre de Miner, il est vrai tendancieuse, un critique encensait un ouvrage qui semblait confirmer l'image d'une société idéale, religieuse, traditionnelle, bucolique, folklorique. "Je ne suis pas le seul à croire, comme M. Miner, que ce n'est pas dans la métropole ni dans nos villes industrielles - et quel que soit le taux de leur population par rapport à l'ensemble - qu'il faut chercher les éléments de la reconstruction nationale, mais là seulement où nous les trouverons sains, à peine touchés par l'influence extérieure, surtout capables de fécondité physique, spirituelle, morale. / Il ne s'agit pas de retour à la terre, ni de mesures agraires particulières, il s'agit de moeurs, de la mentalité, de l'ensemble des valeurs contenues pour nous dans ce mot: la terre [...] mère du plus rouge de notre sang. [...] / On ne refait pas le passé, mais on crée l'avenir. Et le livre de Miner ne fait que m'ancrer dans cette conviction que le meilleur de notre sang vient de la terre et qu'il sera dans l'avenir ce que la terre l'aura fait aujourd'hui." (Maurice d'Auteuil, "St. Denis, a French-Canadian Parish. Par Horace Miner", *Le Devoir*, 20 mai 1939, p.8.)

¹⁴⁴ Philip Garigue, "Mythes et réalités dans l'étude du Canada français", *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, 3, 1956, pp.123-132.

Canada français décrit sous le jour d'une communauté isolée, illettrée, repliée sur elle-même et où prédominerait le religieux sur les affaires profanes, est simplement une vue de l'esprit, comme l'est encore l'idée d'un peuple soumis à des comportements traditionnels et soi-disant structuré dans sa morphologie profonde par des liens de parenté. Mais c'est là une autre histoire dont nous ne suivrons pas les péripéties¹⁴⁵.

La foi en la rationalité

L'éclairage jeté jusqu'à maintenant sur la sociologie personnaliste permet d'éclairer de manière plus nette les liens que la sociologie de Laval entretient avec celle de McGill durant les années quarante et cinquante. Conduite sous la supervision de Carl A. Dawson et Hughes, la sociologie de McGill procède encore davantage des paradigmes de l'École de Chicago et fait son nid des problèmes urbains, des processus écologiques, de l'organisation sociale des groupes ethniques et de la colonisation de l'Ouest canadien. Ancien étudiant de Chicago, disciple de Park, Dawson reprit le schème de son maître, selon lequel l'approche darwinienne d'interdépendance entre les organismes et leur environnement s'appliquait aux phénomènes humains. En 1926 il empruntait les idées développées par E. W. Burgess pour décrire l'organisation sociale de Montréal. L'expansion de l'environnement urbain était "[...] viewed as a selective process which distributes individuals into occupations, and shift groups into areas of residence"¹⁴⁶. La tâche du sociologue était donc d'établir, de façon impartiale, la distribution la plus efficace des populations sur un territoire donné, de détailler « the process of natural selection ». "The selective distribution of human beings and items of their cultures

¹⁴⁵ Lire Philippe Garigue, "Saint Justin: A Case Study in Rural French Canadian Social Organization", *The Canadian Journal Of Economics and Political Science*, XXIII, 3, 1956, pp.301-318. Marcel Rioux, "Remarques sur le concept de folk-société et de société paysanne", *Anthropologica*, no 5, 1957; "Sur le développement socio-culturel du Canada français", *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, no 4, 1959, pp.144-162; "Critique de l'hypothèse de Redfield", dans M. Rioux, *Belle-Anse*, Ottawa, Musée National du Canada, 1957, pp.75-84; Hubert Guindon, "The Social Evolution of Quebec Reconsidered", *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXIV, novembre 1960, pp.533-551.

¹⁴⁶ Carl A. Dawson, cité par Dennis William Wilcox-Magill, "Paradigms and social science in English Canada", dans: J. Paul Grayson (ed.), *Introduction to sociology*, Toronto, Gage, 1983, p.6.

have to run the gantlet of an experimental test of fitness to survive, and perchance thrive.”¹⁴⁷ C’est du moins ce que Dawson retenait de l’enseignement de Burgess et de Park. Il existait sans aucun doute, pour lui, un processus écologique qui tendait à répartir dans un environnement les villes, les villages et les habitants, et ce selon des phases précises et invariables: la ville, par exemple, prenait de l’expansion en suivant cinq cercles plus ou moins concentriques, de la zone financière centrale jusqu’aux banlieues. La sociologie, aimait-il répéter, s’apprend “by doing it” et reste désespérément pauvre lorsqu’elle se borne à étudier des concepts abstraits. A partir de 1929, toujours fidèle au paradigme écologique, il mena un important projet de recherche sur la colonisation de l’Ouest canadien. De même, dans une *Introduction to sociology*, bible des étudiants de McGill pendant de longues années, publiée en 1929 en collaboration avec Warner E. Gettys, il expliquait que la compétition était un facteur déterminant de la distribution des populations et des institutions. Cette distribution sélective était elle-même déterminée par cinq processus écologiques fondamentaux: la concentration, la centralisation-décentralisation, la ségrégation, l’invasion, la succession - ce que Dawson et Gettys résumaient dans les termes suivants: “Though competition, man discovers his place in the community and in his occupation. The institutions that guide his efforts are subject to the play of forces in the selective process. The product is an ecological order in which the different elements remain in a state of equilibrium until some force disturbs it. Selective activity in human communities is partially controlled by the social processes of conflict, accomodation, and assimilation.”¹⁴⁸ Bref, il y avait dans la sociologie mise en valeur à McGill des éléments de convergence avec la sociologie de Laval, elle aussi gagnée par la gestion rationnelle du social selon un idéal d’équilibre de l’environnement naturel et humain, et guidée par une méthodologie positiviste. La démarche de Dawson reprenait la perspective ouverte par le darwinisme social et faisait son lit d’un fonctionnalisme conçu comme une méthode de gestion de la société.

Guy Rocher se rappelait avoir connu, lors de son passage à la Faculté des sciences sociales, “la première grande tentation intellectuelle, celle du positivisme comtien”. Lui qui sortait à peine de l’activisme de l’Action catholique, il avoue avoir

¹⁴⁷ Carl. A. Dawson et Waener E. Gettys, *Introduction to Sociology* [1929], New York, The Ronald Press, 1948 p.137.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p.556.

été étonné par la pédagogie des professeurs de sociologie. Les monographies du quartier Saint-Sauveur, qu'est-ce que cela avait à voir avec l'action militante et les espoirs de révolution sociale? "Mon premier contact avec la sociologie [fut] l'effet d'un choc. Je fus déçu, étonné et fasciné. Je fus déçu, parce que la sociologie ne prétendait pas m'apporter les réponses que je cherchais et que j'avais cru un peu naïvement y trouver. Je fus étonné, parce qu'on me présentait une discipline d'observation aussi détachée que possible de toute intention d'intervention sociale, du moins dans l'acte même du sociologue."¹⁴⁹ Les sociologues de Laval considéraient que la science accouchait de vérités valant en elles-mêmes, pour elles-mêmes, en dehors des injonctions de l'histoire ou les commandements de la morale. "La condition nécessaire pour relever ce défi consistait à rechercher les nouvelles voies de l'objectivité et de la rigueur rationnelle et logique dans la connaissance de l'homme et de son agir. La mise entre parenthèses des valeurs et jugements personnels me paraissait difficile à réaliser et toujours incertaine, mais je me convainquis qu'elle était essentielle à l'acquisition d'une connaissance plus valide et plus vraie de la réalité sociale."¹⁵⁰ La Faculté des sciences sociales se voulait une institution positive, au sens américain du terme. Les professeurs Falardeau, Tremblay, Faucher, Lamontagne, Dion, Bergeron travaillaient activement en ce sens. Ils faisaient de la science, disaient-ils, les autres font dans la doctrine.

La sociologie personnaliste tient de son esprit positiviste son aspect fonctionnel. La sociologie, argumentait Falardeau, "décrit, compare et explique de façon systématique le fonctionnement des différents groupements humains". Elle dresse l'architecture des sociétés pour en définir l'équilibre, les manques et les ressources. Dans une telle unité fonctionnelle, les institutions doivent être connues avec précision, les besoins doivent être ciblés, les conditions de vie doivent être répertoriées dans le détail. Le travail de recherches sociales vise à analyser sous ses différentes coutures le tissu de la société québécoise et à faire la lumière sur les problèmes qui surgissent de l'organisation d'une société complexe. Il est une affaire de spécialistes, venus des horizons du droit, de la psychologie, de la science politique, des relations industrielles, de la sociologie, de la science économique, pour démonter la mécanique sociale et la remonter ensuite fonctionnellement une fois ses

¹⁴⁹ Guy Rocher, "Itinéraire sociologique", *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-décembre 1974, p.243.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p.244.

ressorts et ses rouages connus, sus, inventoriés. Falardeau favorise donc une sociologie proche de l'engineering social américain, non seulement en ce qui concerne les institutions privées ou étatiques, mais aussi directement en ce qui concerne l'éducation, la culture et la psychologie des personnes.

Pour les tenants de l'École de Chicago, le sociologue échappe aux tentations moralistes de l'apostolat social mais il demeure un guide éclairé par des études empiriques et une raison rigoureusement impartiale. Hughes insistait sur l'indépendance politique des chercheurs et une éthique de recherche désintéressée, et cela dans la mesure égale où les chercheurs en sciences sociales partageaient l'objectif "d'aider à l'élaboration de toute politique sociale"¹⁵¹. Acquiesçant au fait qu'il existe des obligations morales de l'université envers la société, Falardeau note cependant que "le plus grand "service" qu'une université peut rendre à la collectivité est de l'ordre de la recherche... désintéressée. C'est pourquoi il demande aux institutions d'enseignement supérieur d'accorder aux professeurs le temps et le loisir de conduire leurs travaux sans craindre d'être constamment sollicités, de leur donner le soutien financier sans lequel ils se trouvent dans l'obligation de quémander aux entreprises privées des commandites qui les éloignent de leurs priorités de recherche, de ne plus confondre "le rayonnement avec la réclame". L'université n'est pas un marché où l'on sollicite de l'aide pour l'organisation des entreprises, elle représente un lieu de réflexion du haut duquel l'intellectuel domine les conflits et les bouleversements qui agitent la société. Le spécialiste à qui l'on demande de saisir le sens des transformations sociales ("des structures sociales en voie de transformation et des institutions nouvelles"; "les avatars contemporains [des] paroisses urbaines"; "l'éclatement [des] classes sociales") ne peut se tourner directement vers l'action, écrit Falardeau, mais il doit mener une enquête objective et minutieuse afin de dégager la tangente et les facteurs de ladite évolution. "L'université ne peut, ne doit agir directement sur les structures sociales mais, par les recherches qu'elle poursuit et les conclusions qu'elle atteint, elle peut éminemment aider sinon orienter dans une direction féconde l'action de ceux qui sont mêlés à la vie politique, aux mouvements sociaux éducatifs, voire au ministère sacré."¹⁵² Au fond, il ne s'agit pas d'autre chose que de *science pour l'action* (selon le triptyque *voir, juger, agir*), mais d'une science

¹⁵¹ Everett Hughes, "Programme de Recherches Sociales pour le Québec", *op. cit.*, p.4.

¹⁵² Jean-Charles Falardeau, "Les universités et la société", *Mission de l'Université*, Carrefour '52, Centre Catholique des Intellectuels Canadiens, p.51.

qui s'est détachée de l'action directe, qui n'est plus révolutionnaire et qui se veut d'abord l'éclairage rationnel de l'évolution sociale, comme le prophète guide le troupeau dans les pas de la providence. "C'est à nos universités qu'incombe, en dernière analyse, le difficile devoir de clarifier en quoi consiste le bien commun de la société canadienne-française, et réciproquement, en quoi doit consister l'attitude des citoyens vis-à-vis de ce bien commun."¹⁵³ De là une position presque intenable, et qui ne peut être conciliée qu'en postulant le savant comme un être dont la raison s'est élevée au-dessus des contingences de l'histoire et des idéologies à l'heure même où il s'y trouve directement plongé. On comprend mieux ici l'affirmation de Fernand Dumont selon laquelle les sociologues des années cinquante auraient vécu "la tentation du vide idéologique".

Autrefois la morale était certaine et on y pliait la science, maintenant la science est devenue incontestable et on y plie la morale, ou plutôt, ce qui serait plus juste, la morale de jadis était jusqu'à un certain point la science des faits sociaux tandis que les sociologues personalistes faisaient de la science la morale des temps nouveaux. Mais voilà, la sociologie personaliste, à la différence de la sociologie de l'ordre, était, elle, en conjonction avec un mouvement progressiste qui allait aboutir à une prise concrète du pouvoir et à son exercice opératoire dans les différentes sphères du gouvernement, au fédéral d'abord, au provincial ensuite. Et de fait Falardeau croyait bien avoir le mouvement de l'histoire pour lui, comme avant lui l'avaient cru les pionniers de l'École de Chicago. Cette relation intime entre savoir et pouvoir, vérité et autorité, sera mise en évidence par Jean-Jacques Simard dans son livre *La longue marche des technocrates*. Cela ne veut pas dire que la sociologie d'après-guerre n'est pas de la science, elle l'est assurément, sans l'ombre d'un doute. Ce qui n'empêche pas qu'elle emprunte à des valeurs et se situe dans une vision téléologique qu'il est difficile aujourd'hui d'endosser telles quelles. En d'autres mots, la bataille opposant les sociologues de Montréal et les sociologues de Québec n'est pas une querelle des anciens et des modernes, elle n'est pas de l'ordre de la raison contre la foi, du positivisme contre la morale, des faits contre la doctrine. Elle est proprement idéologique, au sens précis que lui donne Fernand Dumont d'un conflit sur la définition de la situation en vue de l'action. Corporatisme ou social-démocratie, telle était l'alternative, après la guerre, qui départageait les Écoles et échauffait les esprits.

¹⁵³ *Ibid.*, p.54.

Une sociologie culturaliste

L'Ecole de Chicago ne regroupe pas des chercheurs spécialisés dans les enquêtes statistiques, les sondages et les méthodes quantitatives. Cette sociologie américaine a privilégié les méthodes qualitatives (entrevues, histoires de vie, enquêtes participantes, etc.) quant à sa démarche et l'étude des comportements et attitudes (insertion sociale, modèles de comportements, pratiques culturelles, moeurs, etc.) quant à son objet. La compréhension de la société était solidaire, à Chicago, d'une investigation au ras des pâquerettes des manières de penser et de vivre des individus. Le formalisme sociologique et statistique prendra longtemps avant de réussir à ébranler la tradition quasi-journalistique de l'Ecole de Chicago.¹⁵⁴ La sociologie pratiquée à Chicago n'avait pas connu encore à cette époque le virage quantitatif et axiologique de l'enquête statistique propre à l'Université Columbia.

Davantage parce qu'elle se situe dans l'horizon du catholicisme, mais aussi sans nul doute parce qu'elle reçoit l'influence de l'Ecole de Chicago, la sociologie québécoise de l'après-guerre, aussi paradoxal que cela puisse paraître en regard de son caractère positiviste, fut une sociologie culturaliste. Dumont, sociologue par excellence de la culture, avait fait sien le principe selon lequel l'anthropologue, pour étudier la société, n'a d'autre choix, dans un premier temps, que d'emprunter le discours que la société entretient spontanément sur elle-même. Dans cette optique, la sociologie rejoignait une sorte d'herméneutique de la société.

Associé à une tentative de lire à son niveau le plus concret les transformations sociales qui bouleversaient la société québécoise, Falardeau a lancé avec Dumont, en 1960, la revue *Recherches sociographiques*, dont les pages étaient ouvertes aux études empiriques de la réalité canadienne. Néanmoins il n'a pas terminé sa carrière intellectuelle en compilant des sondages ni en composant des monographies, mais comme interprète de la culture dans le champ particulier de la littérature. Le plus positiviste des sociologues de sa génération fut aussi l'un des plus brillants critiques des oeuvres romanesques canadiennes.

Dans sa thèse présentée pour l'obtention du grade de docteur en sociologie¹⁵⁵,

¹⁵⁴ Stéphane Dufour, Dominic Fortin et Jacques Hamel, *L'Enquête de terrain en sciences sociales*, Montréal, Editions Saint-Martin, 1991, p.39.

¹⁵⁵ Jean-Charles Falardeau, *Problématique d'une sociologie du roman*, Thèse présentée à l'Ecole des gradués de l'Université Laval pour l'obtention du grade de docteur en sociologie, mai 1962.

Falardeau affirme que les oeuvres artistiques se rattachent à la culture, et partant à la société, en ce qu'elles traduisent des états collectifs. La culture est selon lui le "lieu éminent où s'élaborent les activités mentales de la vie collective". Peu importe la marginalité de l'artiste ou le caractère utopique de son oeuvre, les liens existent toujours entre l'expression artistique et un état quelconque de société. Discours imaginaire, le roman est un discours de la vie sociale concrète, ce qui veut dire que ne sont jamais abolis en lui les liens dialectiques avec la société globale. Lorsque, par une méthode appropriée et systématique, le critique s'intéresse aux oeuvres romanesques en cherchant à en rejoindre les structures profondes ou à discerner à travers ces oeuvres la continuité culturelle et symbolique de la littérature canadienne, c'est-à-dire lorsqu'il utilise une perspective globale et une démarche méthodique afin de dégager les structures signifiantes des romans, il est possible, pour Falardeau, de croire pouvoir "circonscrire la visée de dépassement de la littérature" et ainsi "découvrir en quoi celle-ci nous éclaire sur les zones obscures de notre inconscient collectif, de nos mythologies, de nos similitudes avec d'autres sociétés"¹⁵⁶. La littérature a épousé les tragédies, les drames et les célébrations de la collectivité, elle en a suivi période par période l'incessant mouvement. Il s'agit donc de dégager par coupes successives la vision du monde qui s'y joue, de définir les destins dramatiques, de cerner les types caractéristiques ou les traits dominants des personnages, leur statut, leurs rapports, leur projet et le dénouement des romans. En deux mots il s'agit, pour Falardeau, de comprendre l'architecture sociale de cette petite société qu'est le roman afin de mieux comprendre l'architecture sociale de la société globale.

La tentation littéraire a pris tard Falardeau, après la réalisation de nombreux travaux et enquêtes empiriques, c'est vrai; néanmoins, il est possible de faire remonter la démarche culturaliste aux années de sa plus grande insistance sur la méthode monographique. Par exemple, on pourrait certes penser que Falardeau échappe à *l'influence culturaliste* dans l'analyse des classes sociales, une des structures les plus déterminantes de l'organisation des sociétés modernes. Détrompons-nous, puisqu'à rebours des analyses marxistes à travers lesquelles des sociologues lisent les processus de structuration des relations sociales, Falardeau ne tente pas de comprendre les classes sociales en dehors de la représentation que s'en donnent les acteurs et de l'histoire de leurs transformations idéologiques au long de

¹⁵⁶ Jean-Charles Falardeau, "Sur quelques critiques de notre littérature", *Recherches sociographiques*, vol. VIII, no 1, janvier-avril 1967, p.107.

l'évolution de la société québécoise. En d'autres termes, il écrit une histoire des classes sociales en tant qu'elles répondent aux besoins qui se présentent dans la société globale, et de l'autre côté, il dresse la composition des classes sociales selon le degré de prestige qu'elles détiennent pour les acteurs et non pas selon leurs déterminations globales sur l'organisation de la société (comme le fait Marx, par exemple, en prenant pour indices des classes sociales la détention des moyens de production). Pour Falardeau, la vérité des distances sociales entre supérieurs et inférieurs répartis aux extrêmes de l'échelle sociale est d'abord inscrite dans l'identification faite par chacun avec un groupe plutôt qu'avec un autre, et non dans une réalité infrastructurelle¹⁵⁷. Aussi étrange que cela paraisse, Falardeau ne s'intéresse pas à des critères d'évaluation aussi déterminants que le revenu, le contrôle des moyens de production ou le capital culturel tel que défini par Bourdieu. Peut-être parce que, pour lui, comme pour les sociologues de Chicago, les sociétés américaines ayant résolu le problème de la mobilité sociale, le sociologue ne doit pas s'attacher à comprendre ce qui empêche la mobilité ascendante, mais analyser les statuts sociaux qui, par leur prestige dans la société, attirent les jeunes gens à vouloir y faire carrière. Falardeau identifie donc pour méthode permettant "d'identifier objectivement les canons [...] d'évolution sociale dans notre milieu", l'analyse des représentations subjectives des classes, comme cela se pratique à l'École de Chicago.

“Imaginons que nous sommes dans une ville donnée et que nous voulons en connaître les classes sociales. Commencer par considérer d'abord ce qu'un groupe assez défini pense de lui-même; noter ensuite ce que d'autres groupes sociaux pensent et disent de lui, dans quelle perspective ils le considèrent: égal? Supérieur? Inférieur? Nous aurons alors une série de quatre, six, huit ou x évaluations sociales d'un même groupe. Répétons la même expérience avec chacun des autres groupes. Comparant ensuite entre elles ces évaluations réciproques nous serons sur la voie d'une ébauche de classification

¹⁵⁷ “Monsieur et Madame X., au moment où ils dressent la liste des invités à telle réception, ne songeraient jamais à inviter les A., ni les B., ni les C., tous petits fonctionnaires demeurant dans telle paroisse, et encore moins personne du quartier Z. Ils ont eu assez de dépit de ce que, le soir du Jour de l'An, il leur a fallu recevoir les Y. En présence de leur oncle de la campagne. Leurs invités ne seront que des gens “biens”, c'est-à-dire, bien pour eux, c'est-à-dire représentant certaines professions, tel degré d'éducation, tel revenu, tel quartier de la ville, telles associations, telles idées, tels goûts, tels préjugés. Leur fils, d'ailleurs, fréquente le collège de C. situé dans un quartier fashionable de la métropole [...]” (Jean-Charles Falardeau, “Stratifications sociales”, *Revue dominicaine*, 51^{ème} année, 1945, p.273.)

sociale qui aura au moins ce mérite de partir de la réalité. [...] Nous aurons toutes les chances d'avoir à ce moment une première image de ce que nous recherchons: le dessin réel, dans un cas donné, de la répartition des "classes" sociales."¹⁵⁸

Il est difficile d'imaginer que cette méthode d'identification "objective" qui part "de la réalité" afin de trouver le "dessin réel" soit aussi positiviste que Falardeau voudrait le faire croire. C'est pourtant celle qu'il a suivie lorsqu'il a rédigé l'article sur "Nos classes sociales"¹⁵⁹, évitant bien de partir de critères économiques ou financiers pour définir les classes sociales, mais tâchant d'identifier les critères permettant aux individus de croire tel groupe supérieur ou inférieur à tel autre groupe. Falardeau ne se donne donc pas de définition *a priori* dans l'analyse des classes sociales, il tente de partir de l'interprétation que celles-ci se donnent d'elles-mêmes. "Nous devons chercher dans la réalité ce que nous voulons signifier par ce concept. En d'autres termes, c'est l'observation même des classes sociales qui nous procurera, un à un, les éléments de la définition que nous cherchons."¹⁶⁰

6. Conclusion

C'est dans l'affrontement parfois assez violent d'une conscience doctrinale et d'une conscience personnaliste que se comprend le portrait d'un Québec prisonnier de la Grande noirceur cléricalo-nationaliste. Les cris nationalistes étaient devenus des slogans parce que les catholiques se pensaient désormais sous un jour internationaliste; les partis-pris corporatistes étaient devenus des mots creux parce que les catholiques s'ouvraient au socialisme et appelaient à une plus grande intervention de l'Etat; l'immobilité idéologique de la province était si grande parce que le catholicisme vivait dorénavant d'une révélation incarnée dans l'histoire. Une forme de christianisme, celle de la sociologie doctrinale, en affrontait une autre, qu'à défaut d'un meilleur terme je nommerai personnaliste. De Vatican I à Vatican II, d'aucuns mesurent le chemin qui a été parcouru en moins d'un siècle.

¹⁵⁸ Jean-Charles Falardeau, "Stratifications sociales", *Revue dominicaine*, 51^{ème} année, 1945, p.273.

¹⁵⁹ Jean-Charles Falardeau, "Réflexions sur nos classes sociales", *Nouvelle Revue canadienne*, I, 3, 1951, pp.1-9.

¹⁶⁰ Jean-Charles Falardeau, "Stratifications sociales de notre milieu", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 3^{ème} série, t. XXXIX, section 1, mai 1945, p.66.

L'ancienne doctrine sociale de l'Eglise fut remplacée par une autre, celle du personnalisme, qui la renouvelait sans l'abolir. La sociologie de l'après-guerre s'inspire de l'intérieur de la doctrine sociale plutôt que de l'appliquer de l'extérieur, ce qui veut dire qu'elle tend à disparaître des discours et des travaux savants quant aux méthodes et même quant aux théories. La doctrine sociale redevient ce qu'elle n'aurait dû cesser d'être, une morale économique et sociale, une éthique dont les applications concrètes ne sauraient être monopolisées par un système politique. "Vous n'avez rien de commun, pouvait ainsi malicieusement écrire Groulx en parlant de Minville, avec ces catholiques qui se donnent l'air de penser que les encycliques pontificales, l'enseignement social de l'Eglise sont bons tout au plus pour dissertations de Semaines sociales, et que, pour le reste, et chaque fois qu'il faut descendre sur le terrain pratique, on peut se mettre en coquetterie avec tous les systèmes qui portent une estampille étrangère à notre philosophie et à notre foi."¹⁶¹ Groulx n'avait pas entièrement tort sur ce point.

L'abandon de l'ancienne doctrine sociale catholique comme arrière-plan théorique de la pensée sociologique fut consommé dans les années d'immédiate après-guerre. L'interprétation de la doctrine sociale catholique dans les cadres du corporatisme était devenu un pieux ornement du discours. Seuls quelques irréductibles s'imaginaient encore qu'une "expérience loyalement tentée, avec la grâce de Dieu et l'effort des hommes", permettrait de ressusciter des limbes l'ordre social chrétien et de reprendre à pied d'oeuvre l'édifice chancelant d'une doctrine sociale étroitement définie par Archambault, Arès ou Minville à partir du corporatisme. "La mission est réelle, écrivait Clément, et les encycliques, applicables."¹⁶² Elles l'auraient été davantage si celui-ci ne s'était pas acharné à vouloir l'enchâsser dans une économie corporative dont les observateurs avertis s'entendaient pour dire qu'elles avaient eu des impacts concrets et durables sur quelques rares individus, mais absolument aucun sur la société. Pendant ce temps, la sociologie personnaliste investissait le *problem solving* américain et faisait son lit d'un certain libéralisme économique dont elle cherchait, par l'action étatique, à restreindre les abus. En regard de l'ancienne doctrine sociale, elle n'avait rien de révolutionnaire, préférant une approche réformiste. Progrès il y avait donc, mais un

¹⁶¹ Lionel Grioux, "Présentation de Esdras Minville", *Société Royale du Canada*, no2, année académique 1944-1945, p.12.

¹⁶² Marcel Clément, *Les Encycliques sont-elles applicables? Essai sur la doctrine économique de l'Eglise*, Montréal, Belisle Editeur, 1949, p.192.

progrès essentiellement technocratique et dans le développement d'un Etat social-démocrate¹⁶³. Falardeau n'aurait jamais pu endosser les propos d'Angers sur la réforme complète de l'économie sur les bases du corporatisme. Sur le débat de l'assurance chômage, par exemple, Angers déclarait ce genre de législation sociale bonne seulement à déraciner les jeunes des campagnes pour en faire des chômeurs urbains et à engendrer le désordre économique avec la paresse des travailleurs. "D'ailleurs, l'argent qu'on va mettre là-dedans serait beaucoup mieux employé à la réorganisation de notre économie pour donner du travail à tout le monde, plutôt que de servir à maintenir dans l'oisiveté forcée les ouvriers qu'une structure économique désaxée oblige à battre les pavés."¹⁶⁴ Cette réorganisation devait évidemment, dans l'esprit de Angers, suivre les contours de la doctrine corporatiste. Falardeau, quant à lui, pensait le rôle des sociologues à travers l'État keynésien.

¹⁶³ C'était l'objet des attaques de François-Albert Angers contre une Faculté qui ne semblait vouloir "voir d'objectivité que dans un canadianisme centralisateur et socialisant".

¹⁶⁴ François-Albert Angers, "Faits et nouvelles", *L'Actualité économique*, I, V-VI, août-septembre 1940, p.369.

LE DUALISME SCIENTIFIQUE DE LA TRADITION SOCIOLOGIQUE QUÉBÉCOISE

*Hélas! ni la sociologie ni la science des moeurs
ne sauraient remplacer la morale...*

- M. A. Lamarche, 1936

1. La dialectique du savant et du politique

On a fait grand cas du positivisme de la sociologie québécoise des origines. Léon Gérin aurait été un adepte de la méthode positiviste, entreprenant de rigoureuses monographies sur les familles canadiennes. Falardeau aurait été un artisan chevronné de la théorie positiviste, depuis le jour où, revenu de l'Ecole de Chicago, il aura ambitionné de suivre fidèlement l'enseignement de ses maîtres Park et Hughes. La sociologie serait née du positivisme scientifique comme de la cuisse de Jupiter. Ce chapitre fera mieux comprendre, je l'espère, le mythe positiviste sur lequel repose l'interprétation de l'histoire de la sociologie québécoise.

Ce dernier chapitre s'intéresse à l'épistémologie partagée par les sociologues québécois d'avant soixante. Une tradition de pensée se traduit par le partage de certains thèmes privilégiés, elle peut s'exprimer par une vision du monde commune qui alimente la manière de concevoir la société, elle peut, enfin, se trahir, en deçà des querelles idéologiques, au delà des différents méthodologiques, par une épistémologie commune. La tradition sociologique québécoise qui se perpétue, en de multiples métamorphoses, jusqu'aux années soixante, émerge à travers une entente sur l'idéal de scientificité de la discipline. Parlant de l'épistémologie du Père Lévesque, Michael Behiels l'avait nommée dualiste, sans s'apercevoir que cette étiquette pouvait s'appliquer à l'ensemble de la pensée sociologique québécoise francophone¹. Ici, comme ailleurs en ces pages, on retrouvera l'influence déterminante du catholicisme, sorte de paradigme dans lequel vient s'insérer les

¹ Michael Behiels, "Le Père Georges-Henri Lévesque et l'établissement des sciences sociales à Laval, 1938-1955", *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 52, No 3, juillet-septembre 1982, pp.355-376.

réflexions et les critiques des sociologues québécois.

Ce dualisme se révèle dans les divergences relevées, entre les étudiants québécois et français, quant au rôle du savant et de l'intellectuel. Il ressort d'une enquête menée auprès des étudiants de science politique de l'Hexagone que ceux-ci adhèrent plus faiblement que leurs confrères québécois au modèle de l'universitaire engagé, du professeur agent de changement social, les Québécois associant davantage une visée pratique aux analyses du politicologue. Les Français tendent en revanche à adopter une vision plus relativiste du savoir, les Québécois conservant, eux, l'idée d'une science politique exacte, capable d'atteindre une "vérité objective". L'intervention du politicologue (je pourrais dire du sociologue) dans les débats politiques non partisans ne s'oppose pas chez les étudiants québécois à la connaissance scientifique: elle la prolonge plutôt². Si l'on en croit un mémoire de maîtrise basée sur une série d'entrevues, cette vision de la discipline se retrouverait encore plus forte chez les sociologues formés dans les années cinquante, au moment où la tradition dualiste de la sociologie québécoise n'avait pas encore été contesté par d'autres traditions de pensée. Chez eux, fidèles à un certain positivisme, "il n'existe[rait] pas de différences radicales, mais seulement des différences de degré, entre les sciences exactes et la sociologie"³. La sociologie est axée sur la recherche et conduite de manière professionnelle. D'un autre côté, les sociologues interviewés avouent tenir à des valeurs fondamentales qui inspirent leur pratique et qui découlent d'une certaine philosophie. Quand Léon Dion, par exemple, mettait en garde, en 1958, les universitaires contre la tentation de prendre tour à tour les masques de politiciens, de journalistes et de publicistes, il aurait pu s'adresser l'avertissement à lui-même, qui fut tout cela au cours de sa carrière... et plus encore.

A l'évidence, cette conception de la science s'éloigne radicalement de celle qui prévaut dans le scientisme et le marxisme.

² Bernard Fournier, "L'Intellectuel engagé et le chercheur scientifique: deux figures antagonistes?", dans: Raymond Hudon et Réjean Pelletier (dir), *L'Engagement intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, pp.471-491.

³ Richard Fortin, *La sociologie dans la fonction publique*, Mémoire présenté pour l'obtention du grade de maître ès arts, Département de sociologie, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, juillet 1993, p.26.

1.1. Le marxisme et le scientisme

Le marxisme propose de considérer la question de l'objectivité de la vérité dans l'ordre pratique plutôt que dans l'ordre théorique. C'est le sens de la deuxième thèse sur Feuerbach: l'homme démontre la vérité par et dans la praxis. Les valeurs doivent procéder de l'histoire, du monde des rapports réels, pour être morales; ce faisant, épousant le mouvement dialectique du monde, elles s'abolissent comme valeurs et deviennent des choses et des faits. Il n'y a donc pas vraiment de morale dans le marxisme, si ce n'est l'obligation pour l'homme de "vivre rationnellement le réel", de s'inscrire dans le devenir téléologique de l'histoire. Jean-Yves Calvez a raison lorsqu'il écrit: "La doctrine de Marx, c'est de ne pas quitter le réel, c'est-à-dire l'expérience humano-naturelle. Toute tentative pour y échapper en direction d'un transcendant quelconque, fût-il moral, n'est qu'une expression illusoire de l'aliénation de notre être."⁴ Les jugements de faits ne s'écartent pas des jugements de valeurs dans le marxisme: la vérité de la valeur est de se confondre avec le fait, puisque le fait est déjà une valeur en ce qu'il porte en lui la charge d'une histoire providentielle où tout s'accomplit normativement dans la dialectique historique. "Dans ces conditions, il n'y a pas de valeur immuable ou transcendante. Il n'y a pas de valeur du tout où la valeur est posée et affirmée face à la réalité. Il n'y a pas non plus de jugement de valeur que l'on puisse distinguer des jugements de réalité."⁵ La seule morale chez Marx, si encore il en est une, consiste à égaler le réel, à coïncider avec le mouvement qui le meut, à ramener les apparences (idéologies et discours) sur la terre de l'essence.

Dans la sociologie scientiste, les catégories du bien et du mal sont abolies par les catégories du rationnel et de l'inefficace. Saint-Arnaud a décrit l'influence de ce courant de pensée dans la sociologie américaine du tournant du dernier siècle. Parlant de Graham Sumner⁶, il montre comment celui-ci est persuadé que la sociologie atteint des faits bruts, des "morceaux concrets du réel", des données que la science sociologique n'interprète pas dans un contexte particulier mais dégage positivement comme autant de certitudes intemporelles. Dès lors, le travail de la sociologie est

⁴ Jean-Yves Calvez, *La pensée de Karl Marx*, Paris, Seuil, 1970, p.235.

⁵ *Ibid.*, pp.235-236.

⁶ Pierre Saint-Arnaud, *William Graham Sumner et les débuts de la sociologie américaine*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1984, p.188-193.

simplifié, puisqu'elle se borne à trier et classer les données après en avoir accumulées un certain nombre, et à généraliser ensuite à partir des matériaux sociologiques qu'elle a dressés. Et de fait, Sumner semble avoir pour critère de scientificité la simple exhaustivité. Ayant calqué la démarche sociologique sur le modèle des sciences de la nature, ayant réfuté la méthode déductive pour adopter une méthode strictement inductive, il s'imagine pouvoir atteindre à la science à partir d'une accumulation de faits dont les généralisations inductives équivaldraient ni plus ni moins aux lois du social. Saint-Arnaud donne l'exemple du livre *Folkways*, dans lequel l'auteur dresse un inventaire le plus complet possible de faits relatifs à l'évolution des coutumes et des moeurs; l'auteur croit percevoir des constantes et dégager des invariants, qu'il assimile incontinent à des lois universelles de l'évolution des coutumes et des moeurs. Il ne construit pas d'hypothèses, ne postule pas des lois, ne soupèse pas ses concepts, n'enchâsse même pas ses résultats dans une théorie générale, étant convaincu que sa loi d'évolution est un fait aussi positif que les faits dont elle lui semble issue.

1.2. Ni marxisme ni scientisme

La tradition sociologique québécoise n'abolit pas la morale dans le fait, comme dans la tradition marxiste, pas plus qu'elle ne confond le fait avec la morale dans la tradition scientiste, mais elle tient les deux de front, ne reniant pas la morale, qu'elle tend à envisager comme morale naturelle ou rationnelle, ni le fait, qu'elle suppose objectif pour autant qu'il est recueilli par la science. Le tour d'horizon de ce chapitre permettra de mieux faire comprendre ce dualisme, des travaux fondateurs de Gérin jusqu'aux analyses de Fernand Dumont. La sociologie québécoise, sans cesse soucieuse d'établir l'objectivité des faits, n'a jamais cédé au positivisme dont Comte s'était fait le porte-parole en France. Mais, d'une même haleine, elle rejetait une certaine métaphysique bâtie seulement à partir des matériaux rassemblés par la science.

2. Léon Gérin: un positivisme moral

On peut s'étonner de ranger Léon Gérin parmi les sociologues partageant l'épistémologie dualiste. Positiviste par méthode, adepte de la monographie, envieux des réalisations des peuples anglo-saxons, inconditionnel du progrès et critique de l'autorité cléricale dans le domaine industriel et scolaire, il n'en demeure pas moins fidèle à la sociologie le playsienne dont on ne peut pas dire qu'elle soit affranchie de la pensée catholique.

La théorie sociologique le playsienne se base sur le primat de l'observation, et s'éloigne de l'élaboration d'un système abstrait ou de la formulation de spéculations vides. Le Play est le partisan de l'application des principes et des méthodes des sciences physiques à l'économie politique. La méthode monographique est le moyen par excellence d'en arriver à brosser un portrait juste et impartial de la réalité sociale, de parvenir à une description objective et concrète des phénomènes sociaux. Cependant, cette science le playsienne modelée sur les sciences de la nature présente par rapport à celles-ci deux différences fondamentales. "La première: les "faits y sont plus à portée de l'observateur que ceux du monde physique"; ils ne demandent pas pour être saisis des procédés d'une "précision aussi extrême". La seconde: il faut apprécier ces faits d'après les règles morales; ce seront des règles reconnues par tous les peuples civilisés [...]"⁷ Il y a donc, dans le principe même de la sociologie le playsienne, une logique normative qui vient contredire la neutralité apparente qu'elle affiche par ailleurs. L'observation méthodique sert un engagement moral. La sociologie le playsienne est la connaissance ancillaire d'un projet idéologique. "Au milieu de la confusion des partis, rien n'est plus urgent que de fonder la défense des vérités essentielles, ou la réfutation des erreurs funestes sur une méthode aussi féconde dans sa rigueur que les procédés les plus exacts de nos sciences."⁸ Le Play se donne pour but de reconnaître l'organisation interne des sociétés, en tachant de cibler à chaque fois les causes de leur prospérité ou de leur décadence, par la mise à jour des lois qui les régissent en profondeur, au niveau de leurs représentations ou de leurs structures foncières; à cette ambition neutre en apparence s'ajoute une volonté de concourir à la réforme de la société par la

⁷ Françoise Arnault, *Frédéric Le Play. De la métallurgie à la science sociale*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993, p.76.

⁸ Le Play, *Annuaire de l'économie sociale pour les années 1877-1878*, Mame, Tours, 1878, cité par Charles-Henry Cuin et François Gresle, *Histoire de la sociologie*, tome 1: *avant 1918*, Paris, Editions La Découverte, 1992, p.38.

découverte de remèdes sociaux qui la soulagent des maux dont elle est affligée. Cet ancien étudiant de l'École polytechnique, ami des saint-simoniens, croyait à la possibilité de mettre la science au service de la réforme de la société. La connaissance rationnelle et positive était entre ses mains l'instrument d'une réorganisation des structures sociales. De là l'impression curieuse que donne la sociologie le playsienne d'une positivité rigoureuse mariée à un moralisme étouffant.

La pensée le playsienne est donc à la fois pratique et théorique: si le moyen se résume essentiellement à une méthode d'observation monographique, le but est la paix sociale. Sous le titre "Ingénieur social ou prophète?", un article de Lourau saisit bien le dualisme au coeur de l'entreprise de Le Play⁹. Brunetière ne disait-il pas de cet auteur qu'il avait utilisé le positivisme au service de la morale, ce qui est une description parfaitement juste de sa pratique scientifique. "Je tiens pour condamnée à priori, écrivait Le Play, toute conclusion qui ne serait pas conforme aux indications de la raison et de la morale."

Ses continuateurs ne renieront pas cet héritage: "C'est une science fière, écrivait son disciple Tourville; il n'y a qu'elle pour vous placer bien en selle entre les sciences physiques et les sciences mentales et religieuses."¹⁰ Dans l'esprit des membres de la branche tourvillienne, la sociologie se situe à mi chemin de l'enseignement moral et de l'investigation positive. Il n'est pas anodin que le disciple le plus éminent de Le Play, avec Demolins, Henri de Tourville, celui-là qui saura convaincre Gérin de se lancer dans l'étude scientifique des phénomènes sociaux, soit un prêtre. Sans lier aussi intimement science sociale et morale chrétienne que Le Play, il est aussi convaincu que l'ordre social pourra être restauré par l'étude adéquate des sociétés humaines. Et si la morale dont il s'inspire pour juger de l'évolution des sociétés n'est plus celle de Le Play, c'est encore une morale, avec ses injonctions, ses règles, ses vertus, ses péchés. Gérin l'avait compris, lui qui pouvait complimenter son ami Bouchette en des termes qui s'appliquent exactement à lui-même. "Le moraliste se révélait en lui, moraliste voilant sa pensée d'un peu de scepticisme et d'ironie, mais moraliste quand même, et c'est ce qu'il resta toute sa vie."¹¹ Ce qui ne voulait pas dire pour Gérin que Bouchette n'était pas un savant, et

⁹ R. Lourau, "Ingénieur social ou prophète?", *Sociétés*, mai 1989, no 23, pp.20-22.

¹⁰ Tourville, cité par Léon Gérin, "A quoi bon l'action sociale?", *L'Action sociale*, 16 janvier 1908, p.4.

¹¹ Léon Gérin, "Robert-Errol Bouchette, de la Société Royale du Canada", *Le Soleil*, 14 juin 1913, p.12.

un savant de haut vol, dont les raisonnements s'accordaient à la fois à la stricte logique et aux nécessités de la réalité empirique. Seulement il ne détachait pas le questionnement normatif du questionnement positif, ni le jugement de fait du jugement de valeur. Gérin a beau adopter, à la suite de Tourville, des positions anticléricales en ce qui concerne le rôle du prêtre, à l'école notamment, il demeure dans la lignée de cette sociologie catholique initiée par Le Play, dont il reprend non seulement la méthode mais aussi l'épistémologie.

Gérin lie un effort jamais démenti de faire oeuvre de science désintéressée à un engagement concret, visible jusque dans les aspects les plus positifs de ses travaux savants, envers le progrès de la nation canadienne-française. Sous le masque du scientifique désincarné, il est facile de deviner le militant engagé dans l'événement, le réformateur passionné de sa société, le penseur soucieux de l'utilité des vérités dont accouche sa science.¹² Plus qu'une étude méthodique de phénomènes vérifiables, la pratique sociologique qu'il inaugure représente un instrument privilégié de réforme et de progrès, le moyen d'assurer la destinée du peuple canadien-français en terre américaine. A cet égard, il est révélateur que les deux passages où Gérin revient sur sa vocation intellectuelle trahissent ce déchirement entre l'oeuvre scientifique et l'engagement politique. Dans le premier passage¹³, il avoue avoir choisi d'assister au cours de Demolins parce que "le professeur va étudier les sociétés par la méthode d'observation". Et il s'exclame: "Tiens! voilà mon affaire! ... J'entre et je m'inscris." Dans l'autre passage, il affirme y avoir été intéressé parce qu'on y annonçait un exposé sur "la constitution des pays qui tirent leurs principales ressources des exploitations agricoles, forestières et minières". Et Gérin de penser: "'Voilà, me dis-je, quelque chose de nature à intéresser un Canadien", et je me fis inscrire"¹⁴. Dans un cas, soulignons-le, quand il est question de la méthode d'observation, c'est son affaire et il s'inscrit; dans l'autre, quand la conférence porte sur le progrès des nations, c'est l'affaire d'un Canadien et... il se fait inscrire. Entre la science désintéressée et la science pour l'action, le jeune Gérin

¹² "Oui, à tout risque je combattrais à côté de mes frères, se promettait-il un jour au temps de sa jeunesse, et je débrouillerais pour mon compte ce mystère de notre éducation sociale." (Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens*, Montréal, Fides, 1948, p.195.)

¹³ "La vocation de Léon Gérin", Entrevue avec André Laurendeau, *Le Devoir*, 18 janvier 1951.

¹⁴ "Aperçu d'un enseignement de la science sociale: I. L'objet", *La Science sociale*, LIII, avril 1912, p.5.

n'hésite pas, mais décide de faire de sa passion pour la science sociale un service pour son pays. Science et réforme, telle n'était pas la devise de Le Play? Le sociologue canadien en herbe, peinant sur la méthode de la science sociale et aspirant à une connaissance positive du milieu social canadien, pouvait se consoler à la pensée que sa vocation de savant¹⁵ n'allait pas empêcher, mais au contraire nourrir sa volonté d'engagement.

Il est évident que Gérin deviendra le disciple de l'École de la Science sociale pour cette raison qu'elle applique aux phénomènes sociaux les procédés des sciences de la nature qui lui sont chers; la classification des faits sociaux établie par Tourville est calquée sur le modèle des nomenclatures des sciences physiques, elle fait spontanément penser à une taxinomie de groupements sociaux où ils se trouveraient rangés, par ordre de complexité croissante, en classes, ordres et espèces. Dans tous les trésors de la sociologie proprement dite, Gérin ne trouve rien de comparable à cette double découverte des deux maîtres de la science sociale: la méthode monographique, inaugurée par Frédéric Le Play, et la Nomenclature des faits sociaux, établie par Henri de Tourville. "Tous le reconnaîtront un jour."¹⁶ Gérin apprécie que Tourville ait su si bien reproduire la méthode des sciences de la nature en l'appliquant à l'objet particulier des sciences sociales, qu'il ait fait de la sociologie une "véritable anatomie du corps social". Il lui reconnaît le mérite d'avoir le premier su tirer les études sur la société des divisions et des confusions où elle s'enlisait jadis faute d'une méthode qui puisse emporter l'assentiment général. Il s'agit de "se cantonner dans l'*objectif* et ne jurer que par le *concret*".

Cet aspect positif n'épuise pas l'intérêt du jeune Gérin pour les travaux de Le Play. Il admire autant la science sociale pour elle-même, qu'il lui trouve d'utilité pratique. "C'est l'honneur de Frédéric Le Play, d'avoir, le premier, par sa méthode des monographies de familles ouvrières, indiqué à la science sociale une voie nouvelle, sûre et féconde, et d'avoir, au moyen d'observation poursuivie durant vingt-cinq années, surtout en Europe, signalé quelques-uns des facteurs de la prospérité des nations."¹⁷ Nous avons donc affaire ici à une science servant la

¹⁵ "C'est le but que je me suis donné, même s'il est extraordinairement lointain: je veux devenir un savant." (Léon Gérin, "Lettre à son oncle Denis, décembre 1885", citée par Jean-Charles Falardeau, "Léon Gérin", dans Laurier L. LaPierre (ed.), *Four O'Clock Lectures*, Montréal, McGill University Press, 1966, p.65.)

¹⁶ Léon Gérin, "La sociologie: le mot et la chose", *Mémoire de la société royale du Canada*, Série III, Vol. VIII, mars 1915, p.350.

¹⁷ Léon Gérin, "La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français",

prospérité nationale, un peu à la manière du livre célèbre d'Adam Smith sur le même sujet. Le classement et la comparaison des sociétés et groupements humains aboutit en effet à dégager les "lois sociales encore mal aperçues ou reconnues"¹⁸. En d'autres termes, la science sociale consiste à "appliquer à l'étude des sociétés la méthode suivie pour l'étude des minéraux, des plantes, des animaux" afin de dégager par là "les lois qui régissent les nations"¹⁹.

J'ai noté au chapitre portant sur la sociologie leplaysienne la continuité entre la visée scientifique des travaux des le playsiens (Bouchette y compris) et leur engagement politique. Les leplaysiens sont des politiciens qui se refusent de participer au jeu partisan et parlementaire. A l'époque où la province s'enflammait pour les discours véhéments de Mercier, les discours équilibrés de Laurier ou les exposés savamment ciselés de Bourassa, les sociologues de l'Ecole de la Science sociale confessaient un certain mépris pour la jactance des tribuns, sans délaisser pour autant les débats politiques. L'idée exprimée ici n'est pas que Gérin se soit engagé dans la vie publique comme citoyen, mais qu'il ait cru pouvoir le faire, directement et immédiatement, à partir de l'étude scientifique des faits sociaux. La nature du problème à résoudre et les solutions envisagées ne pourront selon lui être réglées qu'à partir des études conduites par les cercles de la science sociale. En même temps qu'elle permet de mieux connaître le milieu canadien, la méthode de recherche ébauchée par Le Play et affinée par ses successeurs assure, semble-t-il, le redressement de la situation du peuple canadien-français. C'est la raison pour laquelle Gérin ne perd pas une occasion de convaincre ses compatriotes de la nécessité de se lancer sans plus tarder dans l'étude positive du milieu canadien. "Si vous voulez faire un emploi utile de vos loisirs, de vos vacances, heureux mortel qui en avez encore, [...] appliquez-vous à démêler les fils et les ficelles de son organisation sociale."²⁰ La Société d'économie sociale qui regroupait, à Ottawa, des notables, des avocats, des hommes politiques, des journalistes et des fonctionnaires, devait justement servir ce programme. "Jusqu'à ces années dernières celui qui

Mémoires de la Société Royale du Canada, 2ème série, Vol. XI, 1905, p.73.

¹⁸ Léon Gérin, "Pour mieux prendre contact avec son entourage humain", *L'Action nationale*, juin 1938, p.487.

¹⁹ Léon Gérin, "La science sociale. Aperçu d'une méthode simple d'observation, d'étude, d'enseignement", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, III, 1909, pp.129-166.

²⁰ Léon Gérin, "Pour mieux prendre contact avec son entourage humain", *op. cit.*, pp.487-488.

s'aventurait chez nous à parler de réforme sociale n'éprouvait qu'indifférence ou opposition. [...] Mais, depuis, les événements et, à leur suite, les idées ont marché. Les meilleurs esprits parmi nous se préoccupent de notre avenir et cherchent virilement les moyens d'assurer notre progrès social. Tout récemment encore, mon ami Errol Bouchette n'a eu aucune difficulté à recruter à Ottawa les éléments du premier cercle de science sociale, et qui donne déjà de belles espérances."²¹ Premières pierres d'une oeuvre de réforme d'envergure nationale, les études de Gérin ambitionnent de contribuer à l'avancement social du peuple canadiens-français. La vulgarisation de la méthode de la science sociale, des couches élevées de l'élite jusqu'à la masse de la population, semble ne pouvoir avoir, de son point de vue, que des effets miraculeux.

Débordant les cercles de l'élite, la diffusion progressive de la science sociale fera sentir ses effets bénéfiques sur la masse. Dans l'esprit de Gérin, les lumières des études sociales permettent en effet d'éclairer les fonctions et les tâches de chacun, fut-ce des plus humbles. "Se rend-on bien compte des effets incomparables que produirait dans notre Canada français un mouvement de cette nature, une fois sérieusement lancé?"²² Gérin se prend à rêver de ce jour où, sorti des tribulations de la politique et du bruit des débats parlementaires, désillusionné enfin sur la portée de l'agitation publique des politiciens, le Canada français se tournerait vers une diffusion de la science sociale, commencée dans la famille. "Je n'ai qu'un voeu à exprimer, c'est qu'on implante chez nous le plus tôt possible l'étude de la science sociale. Aucun peuple, aucun groupe de population n'aurait plus que nous le besoin de connaître les lois qui régissent les phénomènes sociaux et les groupements humains, les facteurs qui assurent la prospérité et la force des nations; et pourtant aucun peuple ne néglige plus que nous l'étude de cette science [...]. [...] la science sociale serait pour nous un agent puissant de réforme et de progrès. Hâtons-nous de combler cette lacune de notre éducation avant qu'il ne soit trop tard."²³ Et dans une phrase qui trahit tout l'espoir que Gérin place dans la science sociale naissante: "Vulgarisons la science sociale, s'écrit-il, et la science sociale nous sauvera."²⁴

²¹ Léon Gérin, "La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français", *op. cit.*, p.82.

²² *Ibid*, p.87.

²³ Léon Gérin, "M. Desmolins et la science sociale", *La Revue canadienne*, vol. 56, avril 1904, p.357.

²⁴ Léon Gérin, "La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français", *op. cit.*, p.87.

L'étude rigoureuse de la science presse d'autant plus que le mouvement de l'histoire semble emporté par des transformations globales de la civilisation occidentale, en particulier canadienne. Les phénomènes sociaux deviennent davantage déterminants dans l'existence collective au fur et à mesure du développement de l'industrie et que s'impose la domination des peuples anglo-saxons à groupement particulariste. Pour Gérin, le groupe canadien-français présente dans ce décor bouleversé une image étonnamment fragile. Appuyée dans son action par la force de l'initiative privée, rompue aux pratiques du gouvernement autonome, forte de sa maîtrise du régime économique capitaliste, la race anglo-saxonne montre un avantage évident sur le groupe canadien-français. Ce groupe est donc d'autant plus intéressé à l'étude des questions sociales qu'il se retrouve dans une situation mauvaise. "L'étude des questions sociales s'impose; elle s'impose tout particulièrement à nous Canadiens français."²⁵ Pourquoi? Parce que la science sociale permet de trier le bon grain de l'ivraie dans les divers types de groupements sociaux. "C'est précisément ce qui fait l'intérêt pratique de la science sociale étudiée d'après cette méthode d'observation: elle distingue les diverses formations sociales, indépendamment des formations physiques ou intellectuelles: elle indique dans quelles conditions chacune de ces formations se développe et se maintient, et dans quelles conditions il est praticable de passer d'une formation sociale médiocre à une autre plus énergique et résistante."²⁶

Nous l'avons vu, l'essentiel de la doctrine de Gérin se résume à une réforme morale. Chaque réalité, chaque fait, chaque événement est replacé par lui dans un moule moral inexorable: celui de l'initiative privée. De quelcôté qu'on aborde son oeuvre, l'initiative privée revient comme un leitmotiv qui fait s'alterner les descriptions empiriques les plus sèches et une idéologie morale sans être religieuse. Lorsqu'un ami et disciple de Gérin, Fernand Rinfret, énonce par exemple le programme de restructuration sociale des le playsiens, il ne trouve pas mieux à proposer qu'une réforme des moeurs amorcée dans les familles et à l'école: "Jusqu'à présent on a fermé les yeux à l'élève; il s'agit de les lui ouvrir! Tout est là!"²⁷ Quant à lui, Gérin écrivait exactement la même chose: "Une formation sociale ne s'improvise pas. Aucune mesure législative, aucun acte administratif ne saurait

²⁵ *Ibid.*, p.69.

²⁶ *Ibid.*, pp.78-79.

²⁷ Fernand Rinfret, *Louis Fréchette*, Saint Jérôme, Librairie J.-E. Prévost, 1906, pp.130-131.

l'imposer à un peuple; et ce n'est que par une patiente propagande individuelle, s'exerçant dans le domaine de la vie privée, que s'effectueront tant notre progrès économique que notre progrès social."²⁸ Autre manière de dire que la morale est à la base et au commencement du relèvement socio-économique de la province. Gérin reprend donc le geste de la sociologie le playsienne. Chez lui se retrouvent un scientisme marié à une critique normative de l'ordre social, un positivisme farouche qui s'achève sur la revendication d'une réforme des moeurs. Dans le chapitre consacré à la sociologie le playsienne, je crois m'être suffisamment attardé sur cet aspect de l'oeuvre de Gérin pour ne pas avoir à m'y appesantir à nouveau. Qu'on me permette seulement de citer le passage final du maître livre de Demolins: "Il est écrit: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front". Cette parole est non seulement le fondement de la puissance sociale, mais encore le fondement de la puissance morale. Les peuples qui se dérobent, par toutes sortes de petites combinaisons, à cette loi du travail personnel et intense, subissent une régression, une infériorité morale: Ainsi le Peau-Rouge par rapport à l'Oriental; ainsi l'Oriental par rapport à l'Occidental; ainsi les peuples latins et germains de l'Occident, par rapport aux peuples anglo-saxons."²⁹ En somme, Gérin n'a fait qu'appliquer au Canada français, à travers des monographies savamment conduites, la morale des le playsiens de la branche tourvillienne.

Je voudrais pourtant préciser un point qui pourrait faire illusion. Nous l'avons noté, Gérin refuse avec énergie l'immixtion de la morale religieuse dans l'étude des phénomènes sociaux. La science sociale ne saurait être conduite à partir de principes tirés de la doctrine de l'Eglise ou de références puisés dans les pages des Evangiles. Cependant, s'il nie la compétence du prêtre en matière sociale, il ne l'empêche pas de jouer un rôle dans l'entreprise de relèvement national, à la condition que son discours, plutôt que de ressasser les thèmes de contrition et de pénitence chers aux ultramontains, fasse place à des sermons sur le sens de l'entreprise et l'initiative personnelle. Au prêtre incombe le rôle de soutenir les efforts de ceux qui cherchent à s'élever dans l'échelle sociale et à aspirer à une vie moins humble. "Ces aspirations n'ont en elles-mêmes rien de répréhensibles. Elles forment, au contraire, le plus noble attribut de l'humanité [...]"³⁰ En d'autres termes Gérin appuie le prêtre du

²⁸ Léon Gérin, "A quoi bon l'action sociale?", *L'Action sociale*, 16 janvier 1908, p.4.

²⁹ Edmond Demolins, *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?*, Paris, Firmin-Didot, 1927.

³⁰ Léon Gérin, "Controverse sociale. III", *Le Monde* (Montréal), 2 février 1895.

moment où sa morale se décide à quitter les eaux de l'abaissement, de la soumission et de la résignation. Dans un monde devenu complexe avec l'apparition de la grande industrie et du commerce international, fondé sur le progrès des machines et des arts mécaniques, il faut une morale. En la morale réside le salut de la nation canadienne-française, mais il faut que cette morale soit dynamique et qu'elle se reconnaisse une autre mission que celle "de faire [des] pauvres et [des] affligés le type social par excellence, le type normal et nécessaire". Réprimer les passions mauvaises est une chose, étouffer "tout aspiration vers un état meilleur" en est une autre. La religion reçoit en conclusion un rôle chez Gérin, et même un rôle grandiose, mais différent et contraire jusqu'à un certain point à celui que lui confère l'ultramontanisme. Si la religion doit intervenir auprès de l'homme, c'est "non pas pour éteindre en lui l'initiative, indispensable aujourd'hui à sa prospérité, à son succès, mais, au contraire, pour stimuler cette initiative, et la purifier. [...] La parole du prêtre pénétrant les replis intimes de ces âmes engourdies, y réveillerait des facultés latentes, y stimulerait l'énergie"³¹

La question sociale est une question morale, allait répétant les catholiques sociaux. La question sociale est indépendante de la question religieuse, leur répondaient les disciples de Tourville et Demolins. La preuve? Des peuples catholiques vivent sous des institutions politiques et selon des régimes sociaux très différents, ce qui montre bien que la religion, réalité transcendante et individuelle, est autonome par rapport à l'ordre social. Les tourvilliens en tiraient la conclusion logique que "le prêtre n'exerce une action, comme prêtre, que sur le côté moral de l'individu".

"[...] le domaine de la science est si parfaitement délimité que, pour un esprit large, il ne saurait y avoir conflit entre cette science et la morale, entre ses conclusions naturelles et, pour un catholique par exemple, la révélation ou la conscience. Car la conscience est encore la forme la plus convaincante de la révélation; et s'il y a révélation ou communication d'un Dieu à une créature, c'est d'abord dans les mystérieuses ténèbres de notre âme. Jamais la science sociale n'ira jusque là puisqu'elle ne s'occupe que des relations extérieures de notre individualité, et que les opérations intimes lui sont étrangères. Confondre l'ordre moral et l'ordre social, c'est mêler misérablement deux ordres essentiellement différents."³²

³¹ *Ibid.*

³² Fernand Rinfret, M. Léon Gérin et la Science Sociale. 3ème partie", *L'Avenir du Nord*, 2 novembre 1906. p.2.

Pour Rinfret, la formation sociale est “d’un tout autre ordre que la formation religieuse”. Sans nier tout à fait l’influence de la religion, ses “opinions de sociologue catholique” lui accordaient une “action sociale quelconque, quoique non primordiale”³³. La sociologie est intéressée par les faits, toujours les faits, seulement les faits. Elle ne peut donc, elle ne doit donc être réfutée que par d’autres faits. “Ce qui ressort de tout ceci, c’est que la discussion sur le terrain social est absolument libre.”³⁴ L’ombre de Henri de Tourville, abbé, n’est-elle pas là d’ailleurs pour garantir la congruence de ces positions avec celles défendues par l’Eglise? Et la logique de l’investigation scientifique, et l’oeuvre sociologique du continuateur de Le Play semblent assurer l’orthodoxie des propos de Rinfret. L’Eglise n’est pour ce dernier “qu’une institution humaine”. “Je sais qu’il est des vérités auxquelles il faut croire humblement, les yeux fermés; et quand je m’approche des cathédrales, c’est pour y pénétrer jusqu’au sanctuaire, m’y agenouiller et prier. Mais il est un autre ordre de vérités, toutes temporelles: et celles-là, je me ferais un vivant remords de mêler leur caractère humain et passager, au caractère divin et infini des premières.”³⁵

3. La sociologie doctrinale: le fait de la morale et la morale du fait

Ce qui, par une naïveté compréhensible, passe pour un scientisme primaire chez Léon Gérin, confondant en certaines occasions morale et science, ne résistera pas à l’avènement de la sociologie doctrinale, plus avertie que la précédente des implications incessantes de la morale et des valeurs dans la pratique de la science. La sociologie de l’ordre est, d’une manière plus profonde que la sociologie le playsienne, tiraillée par un dualisme entre l’engagement et l’étude positive. Le positif n’y est jamais seul mais entretient par méthode un dialogue constant avec l’aspect normatif des faits sociaux: les jugements de réalité ne s’exposent jamais en dehors des jugements de valeur. Il faut interpréter cette position de la sociologie doctrinale en invoquant la conception dualiste de la nature humaine dans la doctrine sociale de l’Eglise. L’homme est composé d’un corps incarné, charnel, positif, et d’une âme

³³ Fernand Rinfret, “La “Vérité” et M. Rinfret”, *L’Avenir du Nord*, 9 novembre 1906, p.1.

³⁴ Fernand Rinfret, “Le livre de M. Siegfried et un article de la Vérité de Québec”, *L’Avenir du Nord*, 21 septembre 1906, p.1.

³⁵ *Ibid.*

tendue par la foi et l'appel d'une destinée qui le dépasse. Ses conditions temporelles, matérielles et culturelles d'existence n'épuisent pas le destin intemporel auquel il participe. La sociologie doctrinale semble donc irréductiblement déchirée entre deux méthodes d'entendement du réel qui traduisent le dualisme de la vie humaine.

Pour les sociologues de l'ordre, l'analyse rigoureuse des phénomènes sociaux dans leurs déterminismes ne doit pas éluder l'apport rationnel de la philosophie. Réciproquement, la philosophie ne retranchera pas de son savoir les connaissances fournies par l'observation positive de la réalité humaine. Il s'agit de comprendre tout l'homme, dans ses deux dimensions temporelle et métaphysiques. Les brochures de l'Ecole Sociale Populaire illustrent ce propos: elles se laissent diviser en deux grands axes de recherche, d'une part l'enseignement doctrinal (textes des Encycliques, discours de Salazar, commentaires sur la philosophie morale), et d'autre part des enquêtes soucieuses de l'exactitude des faits (étude sur la mortalité infantile, état du logement au Québec). L'insistance sur le moment normatif de la science sociale ne dévaluait pas le moment empirique. La *science pour l'action* de la sociologie doctrinale tentait plutôt de composer études empiriques et jugement moral. Les sociologues doctrinaux ne peuvent se perdre dans les nuages de l'abstraction ni s'égarer dans des spéculations sans contact avec la réalité concrète, pas plus qu'ils ne peuvent se borner à aligner des chiffres ou à cataloguer des faits.

La sociologie doctrinale, parce qu'elle prend son essor en même temps que la sociologie durkheimienne, parce qu'elle adopte une perspective et un idéal qui ressemblent à bien des égards à ceux de l'Ecole française de sociologie, parce qu'elle est elle aussi soucieuse de créer un ordre à partir de la *nature des choses* (expression propre à Durkheim et aux catholiques), aura à débattre sur le terrain de la théorie, non pas de la méthode, sur laquelle elle croit l'emporter par un penchant à suivre, dans ses investigations et ses enquêtes, la méthode de Le Play. Quoique les textes où les sociologues doctrinaux québécois discutent spécifiquement de l'oeuvre de Durkheim sont rares, cela ne veut pas dire qu'il soient inexistant³⁶. Cité à l'occasion dans des articles dispersés, Durkheim eut l'honneur, dans les années de l'entre deux guerres, d'être discuté avec un minimum de rigueur par l'abbé Arthur Robert, professeur de philosophie sociale à l'Université Laval, et le Père M.-A. Lamarche,

³⁶ Aristide Beaugrand-Champagne a fait paraître une série d'articles dans lesquels il discute des théories de Henri Lévy-Bruhl ("Les Anciens Iroquois du Québec", *Cahiers des Dix*, no 1, 1936; "L'organisation sociale des Anciens Iroquois", *Cahiers des Dix*, no 4, 1939; "Le Régime politique des Anciens-Iroquois", *Cahiers des Dix*, no 5, 1940; "Croyances des Anciens Iroquois", *Cahiers des Dix*, no 6, 1941).

directeur de la *Revue Dominicaine*. Leurs critiques ne manquent pas de sérieux. C'est pourquoi, afin de faire mieux ressortir le dualisme de la sociologie doctrinale, je me contenterais dans les pages qui suivent de résumer la critique que Robert adresse à la sociologie de l'École française de sociologie.

L'abbé Robert, dans une conférence présentée à la Société Royale du Canada en 1922, se décide à procéder à une critique en règle de l'oeuvre de Durkheim à partir de ses principaux ouvrages *La morale et la science des moeurs*, *De la division du travail social*, *Les Règles de la méthode sociologique*, *Le suicide*, ainsi que de quelques articles tirés de *L'Année sociologique*. Robert conteste la théorie de Durkheim au chapitre de la morale, pivot véritable de son oeuvre et achèvement de son idéal scientifique, comme on le reconnaît en général maintenant. Le chef de file de la sociologie en France estime que cette discipline doit aspirer à devenir une science des moeurs afin d'édifier, sur les ruines d'une morale traditionnelle défaillante et irrémédiablement ébranlée par les progrès de la modernité, une *morale rationnelle*. La morale traditionnelle et la sociologie entretiennent donc un conflit aussi vif qu'entre la croyance et le soupçon, ou entre le préjugé et la raison. La sociologie, au fur et à mesure qu'elle dissout la morale ancienne, se donne pour tâche d'élaborer, dans les arcanes du savoir scientifique, des valeurs rationnelles. Selon Durkheim, la morale traditionnelle, parce qu'elle est une prescription de ce qui doit être et non description de ce qui est, demeure incapable de s'élever au raisonnement scientifique; sa prétention à l'infailibilité est contredite par ses contradictions internes et les liens diffus de ses règles pratiques; son essence, plutôt que de découler de la nature humaine universelle, s'élabore dans le creuset des civilisations particulières dans lesquelles elle prend racine. Pour ces trois raisons, Durkheim exécute les arguties des moralistes, quitte à reconnaître ensuite à la morale le mérite d'avoir suscité historiquement la vraie science des phénomènes moraux.

Robert se gausse de l'étude positive des faits moraux sur le modèle de l'analyse des faits sociaux. Il ridiculise l'ambition de refaire une physique objective des moeurs. Il se moque d'une recherche scientifique des lois de la réalité qui abandonnerait la spéculation sur les normes de l'agir humain. "Eux qui s'adonnent aux sciences sociales doivent de plus en plus suivre l'exemple des physiciens. Ces derniers, on le sait, étudient la nature sans aucune préoccupation utilitaire."³⁷ Mais une science des moeurs marchant sur les traces des sciences physiques et soumise au

³⁷ Arthur Robert, "La morale et la sociologie", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, XVI, mai 1922, p.94.

déterminisme, se demande Robert, est-ce réellement possible? Une fois les hommes débarrassés du fatras des prescriptions et des règles pratiques héritées des siècles passés, une fois fait table rase des observations rassemblées par les philosophes ou moralistes, par Aristote, Bossuet ou Montesquieu, une fois mises au rancart les notions toutes faites, est-ce vraiment une réalité plus objective et plus assurée qui se dégage ou un vide abyssal?

Robert dégage deux postulats de la démarche de Durkheim, nécessaires à son entreprise, qui sont loin de faire l'unanimité. D'abord, le caractère déterminé de la vie sociale; ensuite le caractère universel des lois sociologiques. Pour Durkheim, en effet, la science positive des moeurs est possible à la condition de traiter les phénomènes moraux comme des phénomènes naturels soumis à des lois nécessaires. Le dualisme de la doctrine catholique, entre culture et nature, entre fait et norme, est aboli dans la réconciliation des faits sociaux avec les faits de l'ordre physique. "L'unité de nature, voilà qui rend possible la sociologie scientifique."³⁸ Et cette réconciliation est possible, parce que l'objet de la sociologie n'est pas les individus particuliers mais la société qui les surplombe et vit d'une vie propre, comme un être indépendant, sorte de léviathan, avec sa conscience, son histoire et ses intérêts. Les individus s'effacent devant la réalité *sui generis* du groupement. La méthode de la sociologie ne saurait donc recouper celle de la psychologie: aux psychologues les consciences particulières, aux sociologues la conscience collective. La méthode de la sociologie ne saurait reprendre non plus la méthode des moralistes: fabriquer de toutes pièces des règles morales déduites d'une conception abstraite de la nature humaine. C'était la position de Lamarche, qui, à la lecture de Durkheim, ne lui trouvait qu'un seul défaut, mais il était de taille. En scientifique consommé et impénitent, il avait cru pouvoir fonder une nouvelle morale à partir de l'observation des faits et d'une induction rationnelle. Il n'avait réussi qu'à biaiser sa théorie sociologique par des considérations métaphysiques tirées de son chapeau et empêtrée sa philosophie dans des faits où elle ne se reconnaissait guère. "Ce fut le tort de Durkheim, sorte de prédicant laïque, mégalomane de la pensée, de prétendre tirer de sa science toute une religion et toute une morale."³⁹

A ce point-ci de l'exposé, Robert, décidé à en découdre avec les arguties de Durkheim, dégage saint Thomas. Il souligne que rares ont été les philosophies

³⁸ *Ibid.*, p.97.

³⁹ M.-A. Lamarche, "Les nouveaux Docteurs "honoris causa" de l'Université de Montréal", *Revue dominicaine*, Vol. LII, tome II, juillet-août 1946, p.5.

sociales aussi attentives à l'empirisme et à l'objectivité que celle de saint Thomas. "S'il y a une morale objective c'est bien celle du Docteur Angélique. Elle est l'expression adéquate de la réalité."⁴⁰ Saint Thomas, en effet, n'a pas attendu Comte ou Durkheim pour fonder sa morale sur les données évidentes et immédiates des faits sociaux. "Quoi qu'en disent nos modernes, on sait depuis longtemps que les phénomènes sociaux ne sont pas abandonnés à l'arbitraire et au caprice. [...] Certainement le fondateur du positivisme affirme que les phénomènes sociaux sont assujettis à de véritables lois naturelles, et partant, sont aussi susceptibles de prévision scientifique que tous les autres phénomènes quelconques, mais bien longtemps avant lui saint Thomas, par son exemple, a démontré la possibilité d'une discipline destinée à découvrir, au moyen de la méthode inductive, les lois des faits moraux et sociaux."⁴¹ Robert émet l'hypothèse qu'il y a derrière la guerre de la sociologie durkheimienne à la science morale chrétienne une lutte de mots: non seulement Durkheim s'entend avec saint Thomas sur la nécessité de l'étude positive des faits sociaux afin de dégager les lois du social, mais, malgré ses protestations, ses études ne sont pas davantage désintéressées, dégagées de toute intention d'ordre pratique, que celles du Docteur Angélique. Robert débusque chez lui des préoccupations normatives aussi bien que chez Comte (dont la sociologie reçoit le mandat de conduire efficacement la politique) ou Lévy-Bruhl (qui assigne le double but à la sociologie de fonder une science de la nature morale et un art rationnel qui applique les découvertes de celle-ci). La science de la morale de Durkheim glisse imperceptiblement vers une morale de la science. D'ailleurs, Robert ne se fait pas faute de souligner, malicieusement, les nombreux passages où Durkheim se contredit lui-même sur ces questions, soutenant ici que la morale n'est pas tout entière d'origine sociale pour réfuter cette affirmation plus tard, faisant place aux pulsions individuelles, la passion par exemple, et croyant les limiter par l'intérêt individuel quand il ne cesse ailleurs de prêcher que la morale tire son origine de la société et ne doit avoir pour objectif que la société.

Robert pousse plus loin la critique du durkheimisme en rappelant qu'il est impossible de dénier à la morale le titre de science sous le prétexte qu'elle s'appuie sur une métaphysique, sinon à le retirer à toute science. La morale s'appuie sur des données de l'expérience qu'elle n'entend pas démontrer, à la bonne heure: toute science ne suppose-t-elle pas, avance Robert, des axiomes qui relèvent d'une

⁴⁰ Arthur Robert, "La morale et la sociologie", *op. cit.*, p.100.

⁴¹ *Ibid.*, p.101.

discipline supérieure, la philosophie ou la métaphysique. Même la sociologie de Durkheim! Robert, en s'appuyant sur la critique de Tarde, tente de démontrer que le postulat holiste de l'Ecole française de sociologie est contestable, très proche de la scolastique dans son principe, transcendant jusqu'à atteindre des qualités mystiques. Ce postulat, Robert le récuse au nom de l'expérience. A ses yeux, la société est un lieu de coopération, d'entraide et d'influence mutuelle, et non pas un léviathan qui écrase et contraint de l'extérieur toute liberté individuelle. Les parties ne disparaissent pas dans le tout. Cependant il reconnaît, à la lecture de saint Thomas, que si "chaque élément du tout social a son activité qui n'est pas celle de l'ensemble", "le tout [...] a aussi, comme tel, une action qui lui est propre". En supprimant le dualisme entre les phénomènes moraux et les phénomènes naturels, le professeur de la Sorbonne succombe au déterminisme pur et simple et s'empêche de concevoir la possibilité de la liberté humaine. "Saint Thomas, au contraire, s'appuie sur le dualisme voulu par la nature des choses et traite les faits du monde moral et social selon les lois qui leur sont propres. On aura beau dire, c'est certainement plus objectif, et partant, plus scientifique."⁴² En maintenant le dualisme sur le terrain des phénomènes sociaux, la connaissance des finalités étant d'un autre ordre que la connaissance des faits objectifs, Saint Thomas s'empêche de confondre la morale et la science. Là encore, pour Robert, l'aspect scientifique semble être davantage préservé que dans l'utopie scientiste et rationaliste de Durkheim. Et Robert de citer Julien Benda, qui rétorquait à ceux qui voulaient en finir avec les valeurs universelles et y substituer le pur expérimental, que "le respect du pur expérimental conduit directement à la pure sauvagerie". C'était là, exactement, la position du Père Lamarche.

"Si donc, après avoir longtemps observé le comportement moral des peuplades et des races, le sociologue parvient à établir des lois, ou du moins des collections de faits homogènes, non seulement il ajoute au trésor de la science des moeurs, mais il rend un service incalculable aux sciences pratiques, au droit, à la morale, en leur offrant un terrain sûr d'application et des modes variés d'adaptation. Mais si, dépassant ce rôle, il prétend assigner aux faits eux-mêmes, à leur liaison nécessaire, ou supposée telle, une vertu normative que le législateur et l'éducateur n'auraient qu'à déduire et à transmettre, il renonce pour autant à la méthode scientifique qui ne va pas jusque là. Emile Durkheim y renonça plus d'une fois durant sa carrière; jamais autant que lorsqu'il entreprit de distinguer entre le normal et le pathologique,

⁴² *Ibid.*, p.106.

de les transformer en critère et de satisfaire de la sorte aux besoins spirituels de l'homme. Hélas! ni la sociologie ni la science des moeurs ne sauraient remplacer la morale [...]."⁴³

Ce *hélas!* trahit la déception du scientifique qui n'accepte qu'à contre-cœur que la science ne puisse remplacer à terme la raison et la tradition. Cette déception se reconforte cependant en toute fin d'article quand Lamarche évoque l'atrocité de l'eugénisme pour prévenir ceux qui voudraient que la législation sociale devance les résultats de la science. A l'occasion de son admission au grade de Docteur *honoris causa* de la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de Montréal, Lamarche n'avait-il pas cru bon de rappeler que son enseignement à l'École devenue Faculté avait toujours respecté "la distinction très réelle et nécessaire entre Philosophie et Sciences sociales"? "La première, comme vous savez, a recours aux principes pour reconnaître d'abord la structure métaphysique des sociétés. Faisant partie de la Morale, elle interprète aussi les faits; elle dit ce qui doit être et prononce des jugements de valeur." Toute différente est la sociologie, science issue de l'observation des faits. "Utilisant la méthode des sciences naturelles, elle cherche la genèse et le développement, historiques ou préhistoriques, des sociétés humaines: clan, tribu, famille, peuple, nation. Elle s'applique à décrire, à comparer, à expliquer ce qu'on nomme techniquement l'être social et les faits sociaux. Elle finit ainsi par découvrir certaines lois dites sociologiques. Mais elle ne va pas plus loin; elle dit ce qui est et non pas ce qui doit être."⁴⁴ Le Père Lamarche félicitait donc la Faculté des sciences sociales de Montréal de ne pas avoir cédé à la confusion entre ces deux branches de l'enseignement. Les découvertes du sociologue servent toutes les disciplines concernées par la vie sociale, mais elles ne peuvent lui demander ce qu'elle n'est pas en mesure d'offrir: des certitudes morales et une métaphysique.

4. La sociologie personnaliste: la révolution néo-thomiste

Il est difficile de comprendre le renversement opéré par l'École de Laval dans la conception traditionnelle du dualisme scientifique sans faire intervenir ici l'évolution de la théologie au XXe siècle. Le renouveau thomiste préparé par des

⁴³ M.-A. Lamarche, o. p., "Sur Durkheim...", *Nouvelles ébauches critiques*, Montréal, Granger frères, 1936, p.159.

⁴⁴ M.-A. Lamarche, "Les nouveaux Docteurs "honoris causa" de l'Université de Montréal", *op. cit.*, p.4.

philosophes comme Etienne Gilson ou Jacques Maritain allait de pair avec une redécouverte de l'importance des études empiriques. Je veux dire par là que c'est de l'intérieur de la philosophie thomiste, de ce thomisme renouvelé, mâtiné de bergsonisme⁴⁵, qui était alors à la mode, qu'est venue l'impulsion de pratiquer désormais une science positive de plus en plus détachée, dans sa pratique effective, de la philosophie. Par exemple, après avoir écarté les théories du scientisme et du bergsonisme, l'une parce qu'elle nie le pouvoir surnaturel et ravale tous les phénomènes à des réactions de la matière, et l'autre parce qu'elle se méfie de l'intelligence rationnelle au point de faire de l'intuition la base de son système philosophique, le Dominicain Celas Forest parlait en faveur de "l'intellectualisme modéré d'Artistote et de la Scolastique". Après des égarements et des errements nombreux, la science moderne revenait à ses premières amours philosophiques: le thomisme. La scolastique reprenait ses droits, non pas en vertu de la religion elle-même, avec laquelle la scolastique entretient des rapports réels mais distants, non pas par obéissance aux volontés du Pape, mais parce que Forest la croyait, reprenant le mot de Bergson, "la métaphysique naturelle de l'esprit humain". Mais cette scolastique, Forest la voulait large, ouverte, généreuse, tout le contraire de cette "scolastique figée, morte, enveloppée dans des formules comme une momie de ses bandelettes". Il souhaitait ni plus ni moins un renouvellement complet de la scolastique, et ce renouvellement il souhaitait qu'il passe par une revivification aux sources de la science moderne. Et de citer Maritain: "Retranchés hargneusement derrière les murs de l'Ecole et les faibles remparts de leurs syllogismes, les scolastiques de la décadence ne prenaient aucune part et aucun intérêt à l'immense

⁴⁵ Gilson disait de Bergson, parlant des catholiques de sa génération, qu'"il nous a engendré à la vie philosophique et métaphysique". Il est possible de penser que le néo-thomisme n'est en son fond qu'une relecture de Thomas D'Aquin à la lueur d'un courant de pensée très proche de la philosophie élaborée par le professeur du Collège de France. Il y a là un constat important sur lequel il faut porter l'attention sans pouvoir nous y arrêter. Car Bergson, penseur de haut vol, a voulu établir une sorte de métaphysique positive, basée sur les données de la science moderne. Sa philosophie a beau s'élever jusqu'au sens de la destinée humaine et descendre aux ressorts de la conscience, elle colle au plus près des réalités concrètes de l'expérience immédiate et intérieure, à tel point que sa philosophie de l'être devient une psychologie (pensons aux fines analyses sur la mémoire) et que sa philosophie de l'histoire devient une sociologie (pensons à l'analyse des sociétés closes et des sociétés ouvertes qui fait penser à la typologie de Lévi-Strauss, lecteur de Bergson, entre sociétés froides et sociétés chaudes).

effort scientifique qui ébranlait le monde autour d'eux."⁴⁶ Le thomisme est raillé par ce que les épigones d'Aristote et de Thomas d'Aquin s'obstinent à professer des vérités dépassées et désuètes. Forest exige donc que le système de philosophie catholique se perfectionne par l'apprentissage du courant scientifique international et par un "travail colossal d'assimilation" et de "mise au point".

Les sociologues de l'ordre s'étaient appuyés pendant longtemps sur la philosophie de Thomas d'Aquin, docteur officiel de l'Église. "La source de ces leçons [des Semaines sociales] était puisée dans saint Thomas: les professeurs qui ont remonté aux définitions sont tous revenus à la *Somme* du grand Dominicain."⁴⁷ Ils évoquaient "la philosophie par excellence, la perpétuelle scolastique", s'en remettaient à saint Thomas constamment ou citaient des encycliques pontificales qui en étaient les gloses plus ou moins adroites. "S'il y a une morale objective, écrit avec assurance un professeur de philosophie sociale, c'est bien celle du Docteur Angélique. Elle est l'expression adéquate de la réalité."⁴⁸ Saint Thomas a le premier "démonstré la possibilité d'une discipline destinée à découvrir, au moyen de la méthode inductive, les lois des faits moraux et sociaux"⁴⁹. Sans faire du docteur Angélique un sociologue, on concédait qu'il y avait chez lui une théorie de la société à défaut d'un "traité didactique achevé de sociologie". « Sans avoir écrit un traité spécial de sociologie en rapport avec les problèmes économique, saint Thomas d'Aquin doit être regardé comme l'un des maîtres les plus autorisés de la science sociale. » (L.A. Paquet, "L'enseignement social et économique de s. Thomas d'Aquin", *Le Canada français*, VII, 2, octobre 1921, p.92)

A cet égard, la sociologie personnaliste ne rompt pas avec la philosophie scolastique, elle la continue au contraire, mais d'une manière nouvelle qui a peu à voir sur le fond avec l'ancienne. C'est que, dès l'après première guerre, le grand Dominicain était en train de connaître en Europe une cure de rajeunissement dont on sous-estime trop souvent l'aspect révolutionnaire. Sous l'impulsion du Père Chenu ou d'un Gilson, saint Thomas devient une référence intellectuelle: une référence expurgée du thomisme qui en avait dénaturé le sens et la portée dans les collèges et les universités⁵⁰. D'apologétique et de catéchistique, la *Somme* redevient une invite à

⁴⁶ Jacques Martitain, *Antimoderne*, p.150., cité par Celas Forest, "Science et philosophie", *Revue Trimestrielle Canadienne*, Mars 1923, p.20.

⁴⁷ Anonyme, "Chronique de l'A.C.J.C.: les Semaines sociales", *Le Devoir*, 31 août 1925, p.3.

⁴⁸ Abbé Arthur Robert, "La morale et la sociologie", *op. cit.*, p.100.

⁴⁹ *Ibid.*, p.101.

⁵⁰ "Nous sommes sous l'emprise de la parole d'un Gilson, d'un Gillet, d'un Chenu, d'un Ephrem, que l'*Institut scientifique* nous a fait entendre. Si elle n'apporte rien de nouveau à la doctrine fondamentale, elle la renouvelle aux sources, saisit ses

lire et interroger le texte du monde plutôt que de constituer une glose et un commentaire. “L’aspect doctrinal du thomisme étant devenu patrimoine collectif de l’Eglise catholique, les Dominicains songent à reprendre à leur compte l’intention scientifique elle-même de Thomas d’Aquin et à affranchir la pensée rationnelle de la tutelle de la théologie. Ils veulent faire de la philosophie, non la simple servante de la théologie mais, d’abord, la reine des sciences.”⁵¹ L’effort de connaissance thomiste alliait une rationalité méthodiquement conduite et un acte de présence au monde et aux autres. L’interdisciplinarité était de mise, de même que l’oecuménisme (un rabbin enseignera par exemple la philosophie juive à des clercs et des laïcs à l’Institut d’Etudes Médiévales), le partage et l’ouverture. La philosophie des années quarante, soit celle qui correspond à l’émergence des sciences de l’homme de type personnaliste, n’a rien d’une coterie fermée ou d’un savoir abstrait malgré de forts relents scolastiques. Elle se tient très proche d’un questionnement sociologique, d’une interrogation incarnée et engagée dans les questions sociales, au point où certains lui reproche son peu “d’élévation”⁵². Elle est en dialogue étroit avec la sociologie et la psychologie, beaucoup plus qu’en féroce concurrence avec ces sciences comme cela a pu être le cas en France: la morale sociale par exemple est partie constituante de l’enseignement de la philosophie autant que de la sociologie. L’une et l’autre se chevauchent. “Le thomisme, écrit Hermas Bastien, la sociologie catholique, le droit romain, voilà l’axe de notre culture [...]”⁵³ Le droit de grève, le

évolutions dans le temps et la propose à notre époque comme une merveilleuse règle de vie.” (Edouard Montpetit, “L’Ecole des sciences sociales, économiques et politiques”, *Le Devoir*, 11 décembre 1930, p.6.)

⁵¹ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois*, tome 1 (1898-1940), Montréal, Boréal Express, 1984, p.416.

⁵² Parmi une multitude d’exemples, je ne peux m’empêcher de citer une thèse pour le doctorat en philosophie, devenu un livre (Ludovic Maltais, o. f. m., *Les syndicats catholiques canadiens*, Washington, 1925), telle que résumée par Arthur Robert (“Le bon Dieu chez les ouvriers”, *Le Canada français*, XIII, 1926, pp.128-132). L’auteur a consacré son essai à décrire le fonctionnement des syndicats catholiques, à en retracer l’histoire, à en dégager les problèmes d’organisation de manière à pouvoir appliquer les “principes partout et toujours immuables” aux circonstances de temps et de lieux. Ce genre d’essai n’est pas de la sociologie, sans doute, mais est-ce encore de la philosophie?

⁵³ Roland Houde, *Histoire et philosophie au Québec*, p.51, cité par Louise Marcil-Lacoste, “Le regard de l’autre: la philosophie et l’émergence des sciences sociales”, dans: *Continuité et Rupture. Les sciences sociales au Québec*, tome II, Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, 1984, p.441.

salaire, le corporatisme, le syndicalisme, le libéralisme, le socialisme ne sont pas des sujets étrangers aux matières des programmes des Facultés de philosophie, et il n'a pas fallu attendre l'après-guerre pour que les catholiques entreprennent de décortiquer l'enseignement social et économique de Thomas d'Aquin⁵⁴. "Sans avoir écrit un traité spécial de sociologie en rapport avec les problèmes économiques, saint Thomas d'Aquin doit être regardé comme l'un des maîtres les plus autorisés de la science sociale."⁵⁵ Un enseignement *ex cathedra*, autoritaire et dogmatique cède progressivement à un dialogue des esprits et à la démarche scientifique. Aussi, la philosophie mise en valeur par les Dominicains caresse l'ambition de replacer dans leur contexte les directives des Encycliques et d'adapter à la réalité sociale les principes du catholicisme éternel. "La philosophie a son point de départ dans l'expérience: *omnis cogito incipit a sensu*. Elle n'est pas du tout une construction a priori comme on le laisse entendre trop souvent. On n'a jamais assez remarqué que le principe fondamental de la philosophie sociale aristotélico-thomiste est le suivant: *scientia moralis maxime experientia cognoscitur*. Et c'est ainsi que plus la science fera de progrès plus la philosophie aura raison de s'en réjouir parce que cela contribuera à solidifier davantage la base de ses démarches rationnelles."⁵⁶ Dans les années vingt, la Faculté de philosophie de l'Université Laval faisait place, parmi ses leçons générales de métaphysique et de religion, à des programmes portant sur des questions d'actualité. Un cours d'économie politique et sociale, orienté vers les répercussions économiques de la question sociale, par exemple, existait déjà dans ces années à la Faculté de Droit.⁵⁷

L'aspect engagé de la réflexion philosophique et les discussions sur les questions sociales des philosophes révèlent des convergences entre la philosophie et

⁵⁴ Mgr L.-A. Pâquet, "L'Enseignement social et économique de saint Thomas d'Aquin", *Etudes et appréciations. Thèmes sociaux*, Québec, Imprimerie Franciscaine missionnaire, 1922, pp.45-61.

⁵⁵ *Ibid.*, p.61.

⁵⁶ Georges-Henri Lévesque, "Principes et faits dans l'enseignement des sciences sociales, conférence prononcée à la réunion annuelle de la Canadian Political Science Association, Québec, 1947, ronéotypée, cité par Georges-Henri Lévesque, "Itinéraire sociologique", *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-décembre 1974, p.210.

⁵⁷ "Toutefois, les problèmes sociaux prennent aujourd'hui une telle importance, ils soulèvent des discussions si âpres, et touchent de si près aux fondements mêmes de l'ordre et de la société, que l'Université a cru devoir inscrire, parmi les desiderata de son enseignement philosophique supérieur, une chaire spéciale de sociologie." (Mgr L.-A. Pâquet, *Etudes et appréciations, op. cit.*, p.78.)

la sociologie dès avant la création de l'École des sciences sociales de Laval. Il est donc normal de retrouver celle-ci sous l'aile de la Faculté de philosophie au moment de son érection en 1938. "Hermas Bastien veut alimenter la philosophie à la sociologie. Camille Roy veut appuyer les sciences sociales sur des principes solides de philosophie. L'abbé Arthur Robert définit la sociologie comme une philosophie de l'action, une partie de la Morale sociale. [...] En bref, au moment de la naissances des sciences sociales, les philosophes et les spécialistes de sciences sociales québécois ont entre eux un tel air de famille qu'il devient carrément hasardeux de procéder à l'identification du réseau précis des influences."⁵⁸ Ce n'est pas à ce premier niveau disciplinaires qu'il faut chercher la querelle des anciens et des modernes. Pour dénoncer l'emprise du pouvoir clérical sur la société canadienne-française de l'époque on insiste sur le fait que l'École des Sciences sociales était à ses débuts rattachée à l'École supérieure de philosophie, sans relever que cela tenait au voeu du Père Lévesque lui-même, qui croyait devoir patienter cinq ans avant de pouvoir compter sur des professeurs assez compétents pour former une École autonome. Pour mieux attaquer les clercs qui faisait passer la foi avant la science, on oublie de rappeler que "le souci primordial des propos (du Père Lévesque) a incessamment été d'ordre spirituel" et que "la marque qu'il a imprimée (dans l'esprit des étudiants) a été une marque sacerdotale". Ce qui n'empêche pas que ce dominicain convaincu de sa foi fut "un homme qui avait consacré ses pensées, son action, toute sa vie, à la recherche de la vérité".⁵⁹ Des travaux d'ordre sociologique semblaient de plus en plus "souverainement opportuns" afin que l'Université puisse devenir "un foyer puissant de science sociale". "Bien sûr, il fallait que cet enseignement fût le plus scientifique possible, mais il devait servir en même temps de son mieux une société qui en avait tant besoin. Les appels étaient si pressants! Et il fallait rattraper tant de retards! L'institution devait agir vite. En un mot: s'engager!"⁶⁰ En ces années de renouveau chrétien non seulement pouvait-on se dire scientifique positif en même temps que religieux fervent, mais l'un accompagnait

⁵⁸ Louise Marcil-Lacoste, "Le regard de l'autre", *op. cit.*, p.442.

⁵⁹ Jean-Charles Falardeau, "La Faculté du Cap Diamant. Une genèse et une réussite", dans: Albert Faucher (dir), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval: L'Histoire de la Faculté des sciences sociales (1938-1988)*, Sainte-Foy, Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, 1988, p.22.

⁶⁰ Georges-Henri Lévesque, o. p., "La première décennie de la Faculté des sciences sociales à l'Université Laval, *Continuité et rupture*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p.57.

l'autre dans un même mouvement de recherche empirique, d'engagement chrétien et de quête spirituelle.

Les sciences de l'homme intégraient par la grande porte, celle de saint Thomas, l'enseignement universitaire. “[Aux praticiens des sciences de l'homme] s. Thomas offrait une anthropologie qui, en plus d'être en consonance avec la foi du chrétien, s'inspirait d'une philosophie attentive aux faits psychologiques et sociaux aptes à guider l'action.”⁶¹ La recherche sans compromis de la vérité devenait l'objet de l'étude philosophique et théologique, étude qui intégrait les méthodes des sciences humaines, selon l'axiome de la vertu de prudence chère au docteur angélique. Noël Mailloux caressait le désir “d'intégrer les données de la psychologie scientifique en une synthèse originale qui soit en continuité avec la philosophie thomiste et la doctrine catholique dans son ensemble.”⁶² Sans renoncer à un enseignement rigoureusement scientifique ni rompre avec “les exigences de la méthodologie expérimentale qui a contribué si efficacement à la mise en valeur de ce nouveau champ de connaissance”, il place au premier rang des préoccupations de l'Institut de Psychologie “l'examen des hypothèses et l'approfondissement des questions présentant des incidences philosophiques immédiates”. Le thomisme conservait d'emblée sur l'esprit de professeurs un ascendant théorique et pratique, et ce en orientant l'enseignement, en servant de cadre de référence pour évaluer la pertinence et la valeur d'hypothèses de recherche, en tentant de dépasser l'empiricité simplificatrice des expériences de laboratoire. La tradition catholique et la *philosophia perennis* faisaient ainsi bon ménage avec les méthodes les plus positives.

A cet égard, le Père Lévesque n'ambitionnait pas moins que les autres pères dominicains d'Ottawa:

“Revenu, en 1933, à notre Collège d'Ottawa, on m'y confia les traités de la Justice et de la Charité auprès de mes jeunes frères, étudiants dominicains, et des cours du soir, ouverts aux laïcs, sur la philosophie économique. [...] Prenant les oeuvres de saint Thomas comme base de mon enseignement, je trouvais un immense intérêt à les compléter, à les revivifier par l'apport merveilleusement riche des sciences sociales et à inventer, à partir de cet ensemble, des solutions valables pour les

⁶¹ Jacques Marcoux, o. p., “Le collège dominicain d'Ottawa”, *Communauté chrétienne*, XII, 70, juillet-août 1973, pp.314-320.

⁶² Noël Mailloux, o. p., “Le dixième anniversaire de l'Institut de Psychologie de l'Université de Montréal”, *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, 2, 1953, p.7.

problèmes de “notre temps” québécois et canadien. [...] N’en déplaise aux jeunes contestataires d’aujourd’hui qui dédaignent saint Thomas, j’aime à proclamer souvent et avec la plus profonde conviction que c’est dans sa doctrine que j’ai puisé ma formation sociale fondamentale et que c’est surtout grâce à elle que ma pensée a pu avoir un peu de solidité et parfois quelque importance.”⁶³

Par ses méthodes de pensée et ses principes transcendants, le thomisme renouvelé aura eu une influence marquante sur la carrière sociologique du Père Lévesque. “C’est à [saint Thomas] que je dois une formation de base qui pourrait expliquer tout le reste de ma vie et de mon action.”⁶⁴ Lorsqu’il débute son enseignement à Ottawa, se fixe en lui la conviction que le thomisme est l’assise d’une véritable philosophie sociale, et que les sciences sociales peuvent enrichir et servir les principes généraux. Mais un thomisme revisité et révisé par Etienne Gilson, de qui le Père Lévesque a su tirer l’idée (outre que le patriotisme doit être dissocié de la foi et que ce n’est pas servir l’Eglise que de l’inféoder à un parti ou à la patrie) que 1) la science ne peut se passer d’une objectivation rigoureuse 2) qu’en science il n’y a pas de méthodes spécifiquement et naturellement catholiques (pas plus qu’il n’est de bilan comptable catholique ou de statistiques catholiques), mais seulement des méthodes tout court 3) qu’un étudiant qui aspire à devenir sociologue doit aborder son sujet sans préjugés, catholiques ou non, en observant les faits avec rigueur, minutie et objectivité.

4.1. Le Père Lévesque: continuateur subversif de la sociologie de l’ordre

Quel but le Père Lévesque assigne-t-il aux pratiques des sciences sociales, pourquoi lui paraît-il indispensable d’étudier une société? L’étude sociologique doit-elle être conduite pour elle-même, de manière pure et désintéressée, sans la plier à une utilité quelconque, en tant que connaissance purement spéculative, ou doit-elle servir à orienter les politiques collectives? Se refusant à trancher le dilemme du savant et du politique, Lévesque imagine une pratique des sciences sociales où le sociologue devrait être tour à tour un savant et un politique. L’Ecole des sciences sociales de Laval continue ainsi, dans un premier temps, la tradition de la sociologie doctrinale, elle en retraduit le mode de pensée, elle en reproduit l’armature théorique et la démarche pratique. Seulement, elle le fait d’une manière subversive, en dépit

⁶³ Georges-Henri Lévesque, “Itinéraire sociologique”, *op. cit.*, p.207.

⁶⁴ Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, Tome 1, Montréal, La Presse, 1983, p.142.

des protestations d'orthodoxie de Georges-Henri Lèvesque et de ses collègues, qui en altère le sens et la portée. Avec le Père Lèvesque, la sociologie ne quitte pas le terrain d'une science à la fois inductive et déductive, attachée autant à partir du principe pour atteindre les faits, qu'à faire le chemin inverse, partant de l'expérience pour aboutir au principe.

Un pareil jugement pourra surprendre ceux qui se sont habitués à lire dans les manuels d'histoire une solution de continuité entre le moralisme de la sociologie de l'ordre et la scientificité de la sociologie de l'après-guerre. Vers le milieu des années quarante, l'Annuaire de la Faculté trahit une hésitation quant à la formation des étudiants, hésitation qu'il est possible d'interpréter comme la preuve d'une évolution vers une spécialisation scientifique et une rupture des liens que la Faculté entretenait avec la doctrine sociale. Parlant d'une spécialisation de l'enseignement en même temps que d'une volonté de maximiser la formation sociale, l'Annuaire fait la promotion "de maîtres et de chefs sans lesquels il sera toujours vain d'espérer un ordre social chrétien" et de "savants"; il s'entend pour "tout considérer à la lumière de la doctrine sociale chrétienne", pour "baser son enseignement sur la philosophie thomiste, celle-ci étant le fondement solide de toutes études sérieuses", et on insiste pourtant sur les "sciences positives modernes"⁶⁵. Plutôt que d'y lire l'opposition épistémologique classique de la sociologie doctrinale entre l'aspect positif et l'aspect normatif constitutif de la science sociale, Marcel Fournier voudrait y voir un signe du glissement de la sociologie lavalloise vers un pur idéal de scientificité et de positivité. Aussi il n'arrive pas à comprendre, puisqu'il ne veut pas situer l'École de Laval dans le paradigme de la sociologie de l'ordre, l'antinomie qu'on y retrouve alors entre des cours de méthodes de recherche et de statistiques, et des cours de philosophie sociale ou sur les Encycliques. Il suppose donc que le texte de l'Annuaire de 1944 représente une sorte de compromis tactique établi pour contenter le clergé et le confondre, l'utilisation d'une conception dualiste des sciences sociales ayant sous la plume des sociologues de l'École de Laval une simple "valeur stratégique" et conjoncturelle⁶⁶.

⁶⁵ *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, 1944-1945*, Québec, Université Laval, pp.14-15.

⁶⁶ "Relativement marginaux au sein du système universitaire, les scientifiques sont, jusqu'à la fin des années 1950, contraints d'éviter toute attaque trop directe et trop violente à la fois de l'idéologie et de la politique de la petite bourgeoisie traditionnelle, dont ils sont d'ailleurs souvent issus: par exemple devant la rhétorique de membres du clergé qui parfois n'hésitent pas à opposer la science à la religion, certains scientifiques sont même amenés au cours de la polémique à démontrer leur

Allant plus loin, Marcel Fournier va jusqu'à jeter le soupçon sur la pureté de l'engagement de Lévesque dans les mouvements coopératifs. Cet engagement cacherait en vérité sa volonté de "démontrer, de façon tangible et à court terme, l'utilité sociale de la Faculté". Sans taire le fait que Lévesque prête flanc à une telle interprétation dans certains textes où celui-ci revient sur son implication dans le Conseil supérieur de la coopération, il faut dépasser une explication qui ravale les débats intellectuels à n'être inévitablement que de cupides et basses combines de pouvoir, surtout dans le cas d'un homme ayant instauré, dès les débuts de l'érection de l'École des sciences sociales, un cycle de deux ans d'enseignement du soir consacré au mouvement coopératif (histoire du mouvement dans différents pays, principes de base, méthodes d'organisation) et qui n'a jamais cessé de clamer sa conviction d'une régénération de la société par la coopération. N'y a-t-il pas, sous la plume de Fournier, l'influence d'une génération, André J. Bélanger n'hésitant pas à parler d'"idéologie-visa" dans le cas des idées professées par le milieu intellectuel critique des années cinquante. Le discours critique conserverait alors un parfum de catholicité uniquement pour rester en odeur de sainteté auprès des classes dominantes de la Province. "Pour se dégager de l'emprise cléricale, il a nécessairement recours à des voies soumises à une caution ecclésiastique. Et plus l'effort d'affranchissement aura été grand, plus peut-on croire, ce discours devra s'être doté des insignes d'une garantie morale."⁶⁷ Ce genre de jugement, sous la plume de Fournier ou de Bélanger, implique implicitement deux choses: en premier lieu, que l'Église catholique est une sorte d'institution monolithique, figée, homogène, incapable de réfléchir par elle-même les transformations sociales et leur apporter remède; ensuite, que le Père Lévesque, comme plus tard Gérard Pelletier, Fernand Dumont ou Guy Rocher, aurait

"bonne foi" et à manifester publiquement leur foi, leur adhésion à la philosophie thomiste et leur soumission à l'Église catholique. [...] La subordination des sciences à la philosophie est, à ce moment, largement stratégique [...]" (Marcel Fournier, "Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois", *Sociologie et Sociétés*, vol. VII, no 2, novembre 1975, pp.95-96.) Lire aussi Marcel Fournier, "L'Institutionnalisation des Sciences sociales au Québec", *Sociologie et Sociétés*, V, 1, mai 1973, p.43.

⁶⁷ André J. Bélanger, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement*, Montréal, Hutubise-HMH, 1977, p.197.

joué au Tartuffe avec les autorités religieuses. Il n'est pas question ici de nier que les intellectuels des années 1940-1950, sous l'emprise du pouvoir clérical, recherchaient à l'occasion des cautions cléricales et tentaient d'afficher une idéologie en concordance avec le discours officiel, ni que certains aient pu exagérer les signes extérieurs d'une foi qu'il les habitait mollement, mais jamais je ne pourrais rejeter du revers de la main les discours des acteurs et militants de l'époque en invoquant le mensonge, la ruse et la stratégie.

Prenons un exemple particulièrement piquant. Comment ne pas sourire lorsque Falardeau explique le nombre élevé de cours portant sur la philosophie, lors de l'inauguration de l'École de Laval, par une raison diplomatique, ne pas trop effrayer le clergé orthodoxe, pour rajouter que cette première raison est complétée par une autre plus profonde, soit la nécessité d'une solide base philosophique dans la formation académique d'un sociologue? Si Falardeau croyait à la nécessité de l'enseignement philosophique, pourquoi donc lui cherche-t-il des causes circonstanciées? On argue qu'en 1943 le département dut prendre le nom de "Département de sociologie et de morale sociale", la sociologie étant encore à cette époque suspecte. "La sociologie, écrit le Père Lévesque, c'était alors la peste du positivisme de Comte ou de Durkheim. [...] En flanquant la sociologie de morale sociale, on ajoutait le correctif, l'antidote." Le Père Lévesque confirme pourtant que cette appellation n'avait pas pour origine les craintes suscitées par une science compromise par les visées laïcistes de l'École française de sociologie. "Au moment de fonder la faculté des sciences sociales à Laval, j'étais profondément convaincu de l'importance de la morale sociale. J'y trouvais une première justification du mariage officiel entre la sociologie et cette forme de morale, chacune conservant sa personnalité, évidemment."⁶⁸ Notons, par parenthèse, que le second terme de "morale" fit long feu et disparut du nom du département en 1951, en pleine "Grande noirceur", et qu'à l'École des Sciences sociales de Montréal, dans le fief de la sociologie de l'ordre, lors de la création d'une troisième année spécialisée en sociologie, personne ne crut bon de lui accoler le terme de morale. Par ailleurs, l'Académie des sciences morales et politiques, fondée en 1961 par Victor Barbeau,

⁶⁸ Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, Tome II, *op. cit.*, p.24.

remplissait pleinement son rôle de favoriser le rayonnement des sciences sociales en organisant, lors des réunions mensuelles, des conférences suivies de débats, dans lesquels se retrouvaient, aucunement gênés ou confus, Fernand Dumont, Jean-Charles Falardeau, Philippe Garrigue, Marc-Adélar Tremblay, Gérard Bergeron et Richard Arès.

C'est en restant fidèles à l'épistémologie dualiste que les sociologues de l'après-guerre se sont spécialisés aux Etats-Unis et ailleurs, et se sont inspirés des méthodes des universités anglo-saxonnes. Il y avait moins révolution que continuité, et une continuité d'autant plus frappante que son originalité consistait d'abord et avant tout à radicaliser un procès déjà existant et qui n'attendait qu'un prétexte pour se découvrir. C'est en replaçant le débat dans ce contexte que s'éclairent les démêlés entre les sociologues de Laval et les sociologues de Montréal, en particulier avec un ancien professeur congédié, Marcel Clément, qui ne cessera d'accuser l'enseignement du Père Lévesque d'être contraire à la pensée catholique parce qu'il osait disjoindre le moment scientifique du moment spéculatif. Ce que la sociologie doctrinale n'avait jamais osé faire, isoler la connaissance positive de ce qui est et le jugement moral qu'il est possible de porter sur la réalité, la sociologie personnaliste allait le faire d'autant plus facilement qu'elle ne faisait que prendre acte du dualisme intrinsèque à la sociologie catholique. Clément reprochait aux sociologues de Laval de suivre trop fidèlement la conception de la sociologie exposée par Delos dans le manuel des étudiants du baccalauréat, laquelle stipulait que les doctrines morales ne sauraient être confondues avec la science sociale. La sociologie, écrivait-il, peut se réclamer du titre de discipline scientifique dans la mesure où, observant ce qui est, elle ne fait aucunement intervenir des jugements de valeur quant à ce qui devrait être; elle se borne à décrire, constater, classer les phénomènes sociaux, en chercher les causes et les expliquer en les plaçant au niveau objectif, extérieur et collectif de la société considérée, en accord avec la sociologie durkheimienne, comme une réalité *sui generis*⁶⁹. La morale est concernée par les finalités du bien commun et les

⁶⁹ R. P. Delos, "Introduction", dans: A. Lemonyer, J. Tonneau et R. Troude, *Précis de sociologie*, Marseille, Publiroc, 1934, pp.7-21. A noter que la conception de la société comme phénomène *sui generis* était acceptée par les sociologues doctrinaux. Lire là-dessus M.-A. Lamarche, o. p., *Nouvelles ébauches critiques*, Montréal,

obligations des individus envers cet idéal; la sociologie vise, elle, à une retranscription fidèle de l'objectivité du réel. Mais si Delos prend soin de souligner que la sociologie ne saurait se restreindre à évaluer l'écart entre les faits et les valeurs, ni inféoder, comme une servante à son maître, la connaissance positive du milieu aux principes catholiques édictés par les enseignements du Vatican, il concède qu'elle se rattache à une perspective plus large, ce qu'on appelle une vision du monde, où elle trouve sa légitimation et éprouve la validité de ses hypothèses. Pour être scientifique, affirmaient les sociologues de Laval fidèles à Delos, la pratique devait être radicalement positive, mais pour être complète la science du social devait s'appuyer ultimement sur une conception philosophique de la nature de la société. Cet enseignement de Delos, recueilli par le Père Lévesque lors de son séjour à Lille, transparaît dans la tradition de l'École de Laval.

L'École de Sciences Sociales n'a pas hésité longtemps sur la philosophie qui serait la sienne, elle a reconnu spontanément dans le thomisme le système théorique "le plus apte à répondre d'une façon satisfaisante aux problèmes proprement philosophique que la réalité sociale pose à l'esprit humain"⁷⁰. Quant à la doctrine, Lévesque inclinait vers la doctrine catholique telle qu'exposée dans les Encycliques sociales. "Ah! s'exclame-t-il, qui dira la beauté, la richesse et la fécondité de la doctrine sociale chrétienne, de quelle hauteur elle dépasse toutes les autres! Il faudrait des heures et des heures pour en révéler convenablement l'incomparable qualité [...]"⁷¹ Inspirée par Dieu, "le plus grand des sociologues", formalisée par l'Église, "la plus sage connaisseuse des hommes et des sociétés", la doctrine sociale constitue un corps de principes "lumineux" et "indépassables" grâce auquel le

Granger frères, 1936.

⁷⁰ Maurice Tremblay et Albert Faucher, "L'Enseignement des sciences sociales au Canada de langue française", *op. cit.*, p.201.

⁷¹ Georges-Henri Lévesque, *Catholique es-tu social?*, Cahiers de l'École des Sciences Sociales, Politique et Economique de Laval, Québec, Editions du Cap Diamant, no 4, p.12. A l'époque où il fonde l'École des sciences sociales, le Père Lévesque répète à cet égard la leçon des Semaines sociales. "L'Église est la société chargée par le Christ de conduire les hommes au salut éternel. Pour remplir fidèlement pareille tâche, elle doit leur dire ce qu'il faut penser comme aussi ce qu'il faut faire, et cela non seulement dans leur vie personnelle mais encore dans leur vie sociale." (Georges-Henri Lévesque, "L'Église a une doctrine sociale", *Nos Cours*, 1, 1939-1940.)

sociologue peut orienter son action en société. “Tout son idéal social baigne dans une atmosphère surnaturelle. Tous ses principes apparaissent dans le rayonnement de la lumière divine.”⁷² Doctrine pourtant concrète, adaptée aux diverses conditions sociales de l’existence humaine, elle s’élève au dessus des vicissitudes de la société et des personnes afin de faire régner l’ordre. “La Faculté se fait un devoir de tout considérer à la lumière de la doctrine sociale chrétienne, “la seule qui puisse apporter la vraie lumière dans les choses sociales comme dans les autres problèmes, la seule doctrine de salut...” (Pie XI, *Divini Redemptoris*)”⁷³ La doctrine sociale ne représente pas, aux dires de Lévesque, une philosophie irréaliste, mais plutôt une pensée réaliste qui découle d’une étude attentive des phénomènes sociaux et économiques. Lévesque établit, dans une conférence, par exemple, une série de correspondances entre une enquête gouvernementale chargée d’analyser les écarts des prix au Canada et *Quadragesimo Anno*. Il ne fait aucun doute dans son esprit que les conclusions des experts et des scientifiques, protestants ou agnostiques, rejoignent celles de l’encyclique papale. “A l’aide de plusieurs faits concrets et de textes officiels, la concordance des deux documents fut facilement prouvée. D’où il faut conclure [selon le Père Lévesque] que l’Eglise se montre réaliste et ne demeure pas dans les nuages. Les catholiques doivent donc étudier sérieusement la doctrine sociale de l’Eglise [...]”⁷⁴

La Faculté des sciences sociales ne néglige pas l’enseignement de la doctrine sociale de l’Eglise pour insister sur l’aspect positif des études en sciences sociales. Il s’y donne aussi des cours normatifs qui présentent, commentent et expliquent les principes sur lesquels repose la philosophie sociale catholique. Il existe un cours d’introduction aux encycliques sociales (à leur valeur, leur portée, leur nature), qui questionne (et légitime en définitive) le droit de l’Eglise de s’immiscer dans les affaires économiques et sociales; le manuel que les élèves utilisent, intitulé “La communauté humaine selon l’esprit chrétien”, compilation de documents pontificaux sur la théologie sociale, est, selon Lévesque, le livre de chevet de la Faculté. Il existe un cours de philosophie sociale générale donné par Maurice Tremblay où celui-ci commente, à la lumière des textes de saint Thomas et de l’encyclique *Immortale Dei*,

⁷² Georges-Henri Lévesque, “L’Eglise a une doctrine sociale”, *ibid.*

⁷³ Doris Lussier, “La Faculté des sciences sociales”, *La Revue de l’Université Laval*, vol. IV, no 4, décembre 1951, p.276.

⁷⁴ Jean-Pierre Després, étudiant en science sociale, “La doctrine sociale de l’Eglise”, *La Montée*, vol. IV, no 1, septembre 1939, p.15.

la nature de la société, le sens de l'autorité, la définition du bien commun, les principes de la justice. Le cours de science politique, confié également à Tremblay, est un long commentaire de saint Thomas et des encycliques en rapport avec l'organisation politique de la société. L'abbé Louis-Emile Hudon enseigne dans le cours de morale familiale les règles concernant le mariage et la vie familiale selon la doctrine sociale chrétienne. L'abbé Gérard Dion enseigne la morale professionnelle, ce qui signifie les principes chrétiens qui doivent orienter et réguler la vie professionnelle. A l'École de service social, l'abbé Alphonse Giroux dispense le cours sur les principes de la doctrine sociale de l'Eglise et le Père Poulin, celui sur la philosophie et la théologie du service social. L'abbé Dion donne enfin des cours "totalement inspirés" des Encycliques *Quadragesimo Anno*, *Rerum Novarum* et *Divini Redemptoris*. Quant au Père Lévesque lui-même, dans son cours de philosophie économique, il aborde les problèmes liés à la propriété, à la prospérité, au travail, au salaire et au rôle économique de l'Etat à la lumière des encycliques sociales et de la *Somme théologique*; et dans son cours de "morale et technique de l'action", il fait le commentaire de la *Prima Secundae* de saint Thomas.

De l'avis de deux de ses professeurs les plus éminents, "la Faculté s'applique à donner un enseignement social scientifique" mais "conforme à la doctrine catholique". "La Faculté interprète le terme scientifique dans son sens le plus compréhensif, c'est-à-dire que tout en y intégrant les sciences sociales empiriques, comme la Sociologie et la science économique, dont l'objet est la connaissance positive des modalités contingentes de la réalité sociale, elle y inclut aussi les disciplines proprement philosophiques, qu'elle juge indispensables pour rendre compte de ce qu'il y a d'universel et de permanent dans le phénomène social et surtout pour établir les fins en fonction desquelles il s'agit d'organiser et de régir la vie sociale."⁷⁵ Il ne s'agit pas ici de positivisme, mot honni du vocabulaire des sociologues de Laval qui y lisent un rabaissement de la visée scientifique de leur discipline et un aveuglement quant à son aspect normatif. Le positivisme "implique d'une part, que le réel se limite à l'observable et la connaissance scientifiquement certaine à la découverte de constantes vérifiables expérimentalement" et "d'autre part, qu'il n'existe pas d'autres principes directeurs de la vie sociale que la multiplicité des fins relatives et sans cesse changeantes que les hommes en société

⁷⁵ Maurice Tremblay et Albert Faucher, "L'Enseignement des sciences sociales au Canada de langue française", *op. cit.*, p.199.

poursuivent en fait”⁷⁶. Ce deuxième point surtout posait problème, car les sociologues de Laval demeurent convaincus de l’existence de principes universels au fondement de la mécanique de la vie en société. Pour quiconque vise à une connaissance scientifique intégrale de la réalité sociale, l’équilibre doit donc être maintenu entre les méthodes des sciences positives et les avancées de la philosophie. Les faits concrets doivent être mis dans la balance des principes universels.

“It is our contention that such a knowledge, to be complete, must be both speculative and practical. This is postulated by the very nature of things. In fact, why pursue social studies if not to know social life under all its aspects? Now, social life implies two main aspects: the first is *positive* - it is life as actually lived in the past and the present, the social *facts*, as such; the other is *normative* - it is social life considered as future, viz., life which men still have to live and which, since they are rational beings, they must necessarily organize rationally according to rules of conduct which are called the social *duties*. These are the two fundamental aspects of social life and both must be considered, or the knowledge of social life will inevitably be incomplete and unrealistic.

To be sure, in order to be realistic, that is, to be faithful to the true nature of things and to grasp their whole signifiacance, the student of social life must necessarily know, first, the facts, their explanation, and the laws revealed by them. This is the field of what are called the social sciences proper. The knowledge of social facts, of the social reality which has been, is thus the first step, for, in order to avoid building in the clouds, one must start from the known.

After the known, past and present, has been carefully studied and the social phenomena and the laws governing them are thoroughly understood, one must be aware also of what should be, that is to say, of the social duties. These latter are, in their turn, the specific subject-matter of a special discipline which is called social philosophy, the particular role of which is to determine what are the aims and norms of social activity.

We think that without these two essentially distinct but intrinsically complementary disciplines there can be no integral knowledge of social life. Social sciences and social philosophy are then not two enemies but rather two sisters, two lights illuminating, each in its own way, the life of men in society. Thus, the student who wants to be realistic and to have a thorough command of a complete social training must study both social facts and social duties. He must know not only the physiology but also the teleology of societies as well.”⁷⁷

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Georges-Henri Lévesque, “Principles and Facts in the Teaching of Social

Ce savoir dualiste est la condition d'une pleine et complète compréhension de la réalité sociale, Georges-Henri Lévesque étant également convaincu de la partialité des chercheurs sans principes que de celle des philosophes sans connaissance concrètes des faits. La vie sociale étant constituée par un enchevêtrement de faits et de principes, le Père Lévesque revendique de voir les choses telles qu'elles sont, dans leur complexité naturelle, sans écarter, de l'étude des phénomènes sociaux, ni les normes ni les faits. La société recelant, par nature, en correspondance et interdépendance, ces deux ordres de phénomènes, le praticien des sciences sociales devrait les étudier de front, tels qu'ils se présentent dans la vie réelle, afin d'aboutir à une synthèse fidèle. "To sum up, let us say that what we mean by the aim of social studies is the integral knowledge of social life, that is, primarily, experimental, positive observation and explanation of facts, which, in turn, must be supplemented by the normative knowledge of social duties; in short, a science as well as a philosophy of society."⁷⁸ L'enseignement de la Faculté des Sciences sociales procède de cette conception dualiste de la vie sociale, de cette volonté d'en arriver à une synthèse rigoureuse et objective des pôles positif et normatif de l'existence collective. Tout comme à l'Université de Montréal, cet enseignement n'insiste sur la science et les études expérimentales que pour valoriser, par la suite, les études philosophiques et les études morales. Il revient sans cesse sur une indispensable science sociale objective complétée par une tout aussi indispensable philosophie sociale inspirée du thomisme. Ce dualisme se retrouve dans le programme des cours de l'École des sciences sociales: "des cours de morale chrétienne qui expliquent les principes généraux de toute action individuelle et sociale, économique et politique", soit les justifications morales de la conduite humaine; des cours de "sciences sociales positives qui nous présentent les concepts, les analyses et les généralisations nécessaires à l'interprétation de situations humaines concrètes"⁷⁹. D'un côté, les principes généraux du comportement humain; de l'autre, des méthodes statistiques,

Sciences", *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, Vol. XIII, no 4, novembre 1947, pp.503-504. Soulignons que ce texte sera repris intégralement en français, un an plus tard (Georges-Henri Lévesque, "Sciences sociales et progrès humain", *La revue de l'Université Laval*, vol. III, no 1, septembre 1948, pp.39-40.)

⁷⁸ Georges-Henri Lévesque, "Principles and Facts in the Teaching of Social Sciences", *ibid.*, p.504.

⁷⁹ Georges-Henri Lévesque, "Sciences sociales et Service social", *Service social*, vol. I, no 1, avril 1951, p.4.

des travaux de recherche, des enquêtes sociales, des questionnaires, des méthodes historiques et géographiques.

Ce dualisme se retrouve dans l'enseignement des jeunes professeurs de la Faculté. Selon Gérard Dion, par exemple, les praticiens des relations du travail cultiveront l'observation impartiale des faits dans les différents aspects des relations humaines, mais à cette tâche s'ajoutera nécessairement une connaissance des sciences morales sans laquelle la synthèse scientifique serait incomplète, partielle, et donc fausse. "Cet objet que constituent les relations du travail peut être envisagé et étudié selon les deux méthodes que l'on retrouve dans toutes les sciences sociales: méthode positive, qui se contente d'observer, de décrire, de classer, d'analyser ce qui se passe dans les relations du travail et de découvrir des constantes que l'on désigne sous le nom de lois; méthode normative, qui, en se basant aussi sur un minimum d'observation des faits et en considérant la raison même et le but de ces relations, découvre ce qu'il faut faire pour qu'elles soient bien aménagées." Et un peu plus loin, de manière plus claire, s'il se peut: "Contrairement à ce que voudraient certaines idéalistes qui n'ont pas les pieds solidement plantés dans la réalité et qui adoptent une conception fataliste de l'évolution de l'humanité, le Département des relations industrielles de Laval ne cherche pas à faire de ses étudiants des spectateurs impassibles d'un monde mu par des lois nécessaires et inéluctables. Sans rien négliger des méthodes positives qui permettent une observation objective et une analyse scrupuleuse des phénomènes que présentent les relations du travail, il croit tout aussi nécessaire et scientifique de présenter encore aux élèves le côté normatif d'un aménagement conforme à la justice et à la charité et, enfin, de les instruire des techniques aptes à le réaliser."⁸⁰ Cet enseignement de Dion était parfaitement conforme aux idées de Lévesque selon qui "des théoriciens sans orientation pratique ne sont guère plus souhaitables que des praticiens sans principes". Nous touchons là une clef importante de la compréhension de l'histoire de la sociologie dans l'après-guerre, et qui confirme les analyses menées au chapitre sur la sociologie personnaliste. Dans l'esprit de Dion, Lévesque et les autres, la science pratiquée en cette époque est une *science pour l'action*. La morale complète la connaissance positive des faits, elle la prolonge également en une action revendicatrice. A cette époque, la vocation scientifique de l'École des sciences sociales de Laval venait appuyer les tentatives de rénovation sociale. "En plus d'un enseignement conduisant

⁸⁰ Gérard Dion, "L'Université et les relations industrielles", *La Revue de l'Université Laval*, III, 1, septembre 1948, pp.57-58.

à des grades universitaires, sinon à des professions bien identifiées, elle [L'École de Laval] voulut être un centre vivant de la pensée sociale d'où sortirait une élite capable d'assumer de hautes fonctions dans la société mais aussi de répondre au besoin urgent de rénovation sociale."⁸¹

“Il est peut-être difficile pour bien des jeunes d'aujourd'hui d'imaginer la foi, les convictions, et en même temps le profond désintéressement personnel qui poussaient plusieurs d'entre nous à développer dans le peuple une prise de conscience éclairée de ses problèmes et le désir d'y apporter des solutions. Notre ardeur à communiquer nos certitudes apparaîtrait certes aujourd'hui comme une forme un peu agaçante de prosélytisme encore nourri d'une bonne dose de candeur, mais la paisible contemplation de la vérité académique reçue nous paraissait bien futile si elle ne pénétrait pas dans les âmes et les institutions. Transformer la société, apporter de nouvelles espérances aux jeunes issus comme nous de la crise des années trente et faire oeuvre en profondeur, tel était notre idéal, notre but.”⁸²

Et pourtant des accusations de positivisme ont été adressées par les sociologues de l'ordre à l'enseignement du Père Lévesque. Ceux-ci n'avaient pas de mots assez durs pour dénoncer l'utilisation de méthodes qui s'éloignaient de celles mises en pratique dans la sociologie doctrinale. A l'évidence, des scissions et des heurts parfois violents entre la définition des sciences sociales proposée par la sociologie doctrinale et celle défendue par les personnalistes ont scandé l'histoire de la sociologie après la guerre. Si leur conception dualiste de la science se ressemblait tant, pourquoi, peut-on se demander, ces querelles qui ont défrayé la chronique dans les années cinquante? Une première hypothèse pourrait avancer que l'épistémologie dualiste suivie par les étudiants de Laval aurait été progressivement abandonnée au profit d'une vision plus fonctionnaliste et scientiste de la science. Je proposerais une hypothèse différente. A mon avis, la sociologie personnaliste n'a fait que radicaliser la dialectique de l'épistémologie catholique, mais radicaliser au point où il n'aurait plus été possible de comprendre, sinon arbitrairement et dogmatiquement, les liens qui peuvent encore unir, au niveau de la pratique, sciences sociales et morale. En

⁸¹ Eugène Bussière, “L'éducation des adultes à l'Université Laval”, dans Albert Faucher (dir), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval*, Sainte-Foy, Faculté des Science Sociales de l'Université Laval, 1988, p.36.

⁸² *Ibid.*, p.38.

d'autres termes, en faisant de la sociologie une pure science du fait et de la philosophie une pure pensée de la morale, elle brisait, sans être capable de le recomposer dans un lieu médian ou médiateur, l'équilibre d'une philosophie sociale qui menait de front l'investigation sociologique et la méditation métaphysique. Et tout l'effort, à mon sens, des épistémologues personalistes (je pense à Marcel Rioux et Fernand Dumont), dans les années qui suivent la Révolution tranquille, consistera à tenter de déplacer les pôles du dualisme scientifique de la tradition sociologique dans une dualité neuve. Car en radicalisant, dans les années quarante et cinquante, la séparation du moment normatif et du moment positif, la pratique sociologique ne se partage plus entre une science et une morale, elle devient une science qui doit être complétée par une morale, ce qui n'est pas la même chose.

Rien n'illustre mieux ce changement que le manuel de base du Père Delos utilisé par les étudiants de l'École des sciences sociales, et plus tard ceux de la Faculté. Le Père Lévesque s'y réfère, le Père Poulin le suit, Falardeau l'enseigne. Delos y affirme que l'étude abstraite des sociétés humaines ne dispense pas de leur étude concrète, et que, réciproquement, la science positive des groupements humains, pour être utile, est incomplète sans une connaissance théorique des règles de la vie sociale. La sociologie est la science qui constate et explique les phénomènes sociaux, la philosophie sociale étudie les normes de la vie collective à partir d'une définition *a priori* de la nature de l'homme, de ses fins dernières et des conditions du fonctionnement de la société. Laissée à elle-même, la sociologie est vide, car les sèches descriptions qu'elle élabore ne débouchent sur rien si elles ne peuvent servir à une connaissance de la vie sociale sous son double aspect concret et idéal. S'il est vrai que la vie sociale est une vie morale, la science unifiée des mécanismes et des valeurs, philosophie morale et sociologie composées, peut seule permettre de juger clairement et objectivement de la réalité sociale. "La science sociale est inséparable de la morale. [...] Une science sociale normative vise à établir un ordre social et tout ordre social est nécessairement un ordre moral."⁸³ Les questions sociales ne peuvent être tranchées sans recourir à la morale. La connaissance de l'homme et de la société est donc double. Seulement, la sociologie, elle, ne l'est plus: elle est devenue la science du fait, pendant que la philosophie sociale a reçu en partage la connaissance morale. "À côté de la science qui cherche ce qui est expédient au bien de la société, il en est une autre qui se borne à observer, décrire, classer les faits sociaux. [...] La

⁸³ J.-T. Delos, "Introduction", dans: A. Lemonyer, J. Tonneau et R. Troude, *Précis de sociologie*, Marseille, Publiroc, 1934, p.9.

sociologie n'est pas une science normative. [...] Science de ce qui est, elle conduit au seuil de la morale, mais ne le franchit pas. Elle laisse à la morale le soin de prononcer les jugements de valeur.”⁸⁴ Les études sociologiques ne font donc plus intervenir, dans leur démarche, l'enseignement doctrinal, elles suivent les règles des méthodes et des techniques d'observation des sciences sociales modernes (statistiques, graphiques, enquêtes, sondages). Seulement ensuite, après coup, sont-elles élevées à un niveau philosophique.

Reprenant le raisonnement de Delos, Lévesque affirme: “Thus, in the Department of Sociology and Social Philosophy, the student is first put in contact with social facts as they are stated and explained by sociology, history, anthropology, and the like. Cojointly, social philosophy teaches him what society must be and what are the norms according to which rational men must live with their fellow men.”⁸⁵ On pourrait craindre qu'ainsi l'étudiant subisse dans ses recherches l'influence toujours possible des finalités proposées par la morale, mais le Père Lévesque dit avoir établi des critères grâce auxquels est assurée l'autonomie de la sociologie par rapport à la philosophie. Imaginons, écrit-il, un étudiant qui, après l'obtention de son baccalauréat, décide de poursuivre des recherches en sociologie. Il est certain qu'en tant que sociologue, il aura à appliquer à son objet d'étude les méthodes éprouvées de la science positive, selon une démarche impartiale, sans mêler dans sa méthode d'investigation des références dogmatiques ou doctrinales, ni des considérations morales quelconques. Ce n'est seulement qu'ensuite, une fois son travail d'enquête terminé, que l'étudiant se posera des questions plus larges sur les résultats obtenus, non pas en moraliste, mais en philosophe. Les jugements de faits précédant donc toujours dans la recherche les jugements de valeurs, il est impossible de penser, selon Lévesque, que les méthodes d'investigation scientifique puissent être brouillées par la morale de l'étudiant. Comme chez Delos, Lévesque avance la thèse que les vérités scientifiques ne peuvent être jugées par la science, qu'elles sont en quelque sorte des produits qui attendent d'être jugés du point de vue de la morale. “Any social science which would automatically transform a law inferred from experience into a guiding principle of social life would transgress its own boundaries because it would then usurp the role of moral philosophy. It is the latter which must rationalize human life

⁸⁴ *Ibid.*, pp.10, 15 et 16.

⁸⁵ Georges-Henri Lévesque, “Principles and Facts in the Teaching of Social Sciences”, *op. cit.*, p.504.

[...].”⁸⁶ Science et philosophie sont par conséquent unies par un rapport hiérarchique très clair: la philosophie et la police (dans le double sens du terme) de la science. “Thus, the economist states and explains the law of supply and demand, but it is the politician’s duty to devise means of controlling the actual operations of this law, in the light of the common good.”⁸⁷ La dialectique du savant et du politique demeure, sans l’ombre d’un doute, et les engagements personnels des sociologues personnalistes sont là pour le prouver, mais désormais le savant n’est plus indissolublement politique, il l’est secondairement, comme le fabricant de revolvers est après coup meurtrier ou justicier. De là la critique farouche des sociologues de l’ordre, qui n’avaient guère radicalisé la dialectique entre jugement de faits et jugement de valeurs au point de les croire isolables dans l’entreprise de connaissance positive et normative de la société.

Dès les années cinquante, néanmoins, les sociologues de l’ordre rejoignent insensiblement les positions de la sociologie personnaliste. L’un des plus implacables adversaires de Lévesque au sujet du positivisme, François-Albert Angers, tend alors à exprimer des convictions analogues à celles du Père Lévesque dans des articles visant à répondre aux accusations de Théophile Bertrand quant aux supposés glissements de la science moderne en dehors des limites assignées par la philosophie catholique. Angers affirme que la science ne peut faire l’économie d’une étude méthodique des faits objectifs de la vie sociale, au risque de prendre des déductions abstraites, tirées des manuels, pour la réalité. Les philosophes qui ont ainsi voulu reprendre le thomisme sans l’ajuster aux faits nouveaux en ont fait une scolastique vide et dogmatique. Angers ne prétend pas faire d’un fait un principe directeur, mais il refuse l’attitude inverse qui consiste à faire d’un principe un fait. Il insiste sur la nécessité de bien distinguer les disciplines qui oeuvrent à l’étude de l’existence humaine: les unes sont portées vers la spéculation, les autres vers la recherche empirique, si bien qu’elles ne trouvent chacune leur plénitude qu’à être complétées par les secondes. La science économique fait partie du premier domaine, elle est par nature une science positive et si, par le passé, la science économique classique a pêché par son caractère trop déductif et métaphysique, l’heure est venue pour Angers de baser la recherche sur les données positives, mesurables, découvertes par l’expérience. “La vérité reste toujours la vérité, et la nature des choses ne change pas avec l’usage qu’on en fait. C’est pourquoi il est urgent que les philosophes

⁸⁶ *Ibid.*, p.506.

⁸⁷ *Ibid.*, p.506.

catholiques fassent également leur révolution copernicienne, [...] et s'occupent surtout [...] de la méthode positive [...].”⁸⁸ Angers donne l'image du philosophe qui, occupé à dissenter l'esprit dans les nuages, ne voit pas le fossé où il choit. Ainsi en est-il à ses yeux du moraliste qui, par peur de sombrer dans l'erreur matérialiste, refuse d'“établir une connaissances des choses positives, telles qu'elles sont positivement sans plus”. “L'économiste “n'ignore” donc pas que sa science est une partie de l'éthique; *il le nie par définition.*”⁸⁹ Angers prêche pour une connaissance de la vie humaine où le noir ne sera pas dit blanc parce que plus conforme à l'enseignement papal, mais noir parce qu'il en est bien ainsi et pas autrement. Si les lois économiques ne peuvent être ramenées à des lois physiques, elles n'en sont pas moins des lois vérifiables, établies. Le rôle de l'économiste est clair dans l'esprit d'Angers: il doit s'attacher à connaître la réalité telle qu'elle est pour mieux prévoir d'abord, pour mieux agir ensuite. “Rôle terre à terre peut-être; mais qui a dans l'ordre social, la même fonction que celui du médecin. Les diagnostics qu'ils ont à poser, exigent tout d'abord une connaissance positive des faits: c'est le corps social qu'ils étudient, non pas son âme.”⁹⁰

Les principes d'Angers ressemblent à s'y méprendre à ceux exposés par Lévesque. Quand Angers affirme que les raisonnements de la raison raisonnante, les spéculations philosophiques sur les grands principes tombent à plat, avec pour conséquence que la morale qu'ils élaborent à l'écart de la vie réelle, sans prise sur le réel concret et détachée des conditions pratiques d'existence des individus, n'a pas les moyens de sa politique, quand il accuse le mépris des faits d'être cause d'inefficacité morale, le “réalisme élémentaire des faits positifs” étant pour lui la condition *sine qua non* de la pénétration de la morale dans la vie sociale, il rencontre Lévesque qui déclarait, citant saint Thomas, que les sciences morales ne peuvent se contenter de jugements abstraits et doivent partir des situations et des expériences concrètes de la vie en société. L'étude empirique des faits est nécessaire en ce qu'elle permet de mieux dégager les principes de la philosophie et surtout de mieux savoir

⁸⁸ François-Albert Angers, “Distinguer pour unir”, *Culture*, XI, 2, juin 1950, p.173.

⁸⁹ François-Albert Angers, “Philosophie et économie”, *Culture*, X, 1, mars 1949, p.68.

⁹⁰ François-Albert Angers, “Distinguer pour unir”, *op. cit.*, p.167. Sur cette question, lire François-Albert Angers, compte-rendu de Marcel Clément, *Sciences sociales et catholicisme*, Ecole Sociale Populaire, dans *L'Actualité économique*, XXV, 2, juillet-septembre 1949. Angers y écrit: “La science ne doit être ni individualiste, ni marxiste, ni catholique; elle doit viser à être positive, à être science.” (p.368).

les appliquer aux situations diverses qui se présentent dans la vie sociale. “La vertu de prudence exige que les circonstances (c’est-à-dire les faits) soient très bien connues si l’on veut que les principes eux-mêmes y soient bien appliquée. C’est donc au nom du respect des principes eux-mêmes et de l’efficacité de leur application à la vie sociale que nous exigeons de nos étudiants beaucoup de travail d’observation de la réalité.”⁹¹ Pour s’appliquer aux situations sociales avec le maximum d’efficacité, pour réaliser tout son potentiel salvateur, la doctrine sociale catholique doit s’attacher à connaître minutieusement et méthodiquement la réalité. Il faut que les sociologues catholiques soient plus précis dans l’investigation des faits. C’est ce que le Père Lévesque nomme “l’apostolat de la compétence”. “Et c’est précisément en vue de renforcer la position et les chances d’apostolat catholique des sociologues formés chez nous que nous cherchons tellement à approfondir et à élargir la plus possible et par les moyens modernes les plus perfectionnés (méthodes d’observation et d’enquête, statistiques, études positives expérimentales, histoire, etc.) leur connaissance de cet aspect positif de la vie sociale dont nous parlons plus haut.”⁹² Celui qui veut agir sur la réalité sociale et la transformer doit s’attarder minutieusement sur les conditions d’existence des individus en société et les phénomènes observables qui conduisent à mieux comprendre les mécanismes de la réalité sociale.

4.1.1. L’idéal humaniste des sciences sociales

Devant l’avenir de l’après-guerre qui se prépare, devant surtout la faillite de l’ancien nationalisme corporatiste et conservateur discrédité par ses liens avec les mouvements fascistes, le Père Lévesque tente de réconcilier le besoin d’une doctrine avec les impératifs de la société démocratique et industrielle moderne. La doctrine sociale a besoin d’être reformulée, de faire peau neuve, de désigner autre chose qu’un code de prescriptions contraignant et rigide. Lévesque n’est pas seul à se tourner alors vers les ressources de l’humanisme. Les esprits avancés du catholicisme convergent à cette époque vers ce centre de sagesse, de liberté et de critique comme vers le dernier recours pour sauver l’essentiel de la Révélation chrétienne.

⁹¹ Georges-Henri Lévesque, “L’enseignement de la doctrine sociale de l’Eglise à la Faculté des sciences sociales de Laval”, *Ad Usum Sacerdotum*, vl. IV, no 1, septembre 1947, pp.3-4.

⁹² *Ibid.*, pp.4-5.

L'humanisme semble désigner sur leurs lèvres une sorte de message évangélique de paix, de concorde et d'amour, grâce auquel les hommes seraient réconciliés dans une parole commune. Les traits par lesquels le Père Lévesque définit l'humanisme (la confiance en l'espèce humaine, la fierté du passé, la tension vers le progrès, la recherche intégrale du bien) ne s'écartent pas en effet de traits généraux et généreux tirés du Sermon sur la montagne. "Synthèse des puissances spirituelles de l'homme", l'humanisme a pour le Père Lévesque une "valeur de salut". Par la communion aux valeurs de l'humanisme, l'homme accomplit sa vocation sur terre, la connaissance et l'amour universels représentant, pour Lévesque, l'idéal ultime de l'homme et du chrétien. La philosophie dont doit s'inspirer la sociologie s'en trouve transformée.

Le Père Lévesque répertorie trois types d'humanisme dans l'histoire européenne depuis la Renaissance: la philosophie des humanités, la métaphysique de l'homme et l'attitude humaine. L'humanisme comme philosophie des humanités est celui auquel on pense d'abord lorsqu'on parle d'humanisme. Il se développe avec la Renaissance contre les tyrannies moyenâgeuses du pouvoir royal et clérical, et s'épanouit au XVIIIe siècle avec ce qu'on a appelé le Siècle des Lumières. Ensuite, l'humanisme comme métaphysique de l'homme désigne, pour le Père Lévesque, le passage de l'humanisme comme simple philosophie des humanités à une forme plus théorique et plus globale. La Renaissance, affirme-t-il, s'inscrit dans un processus de rupture avec le Moyen-Age. Cette rupture ne pouvait s'en tenir à une forme négative dont le versant serait seulement l'élargissement de la culture générale, elle tenait également à un positionnement nouveau de l'homme dans l'univers qui visait à l'affranchir à terme de la théologie. La période de la Renaissance, c'est un climat naturaliste où la figure de Dieu s'efface afin de laisser la place à l'homme dans les affaires de la cité, de la politique, de la morale même. L'homme devient peu à peu la mesure de toute chose, c'est-à-dire en deux mots "le centre unique et la fin de l'univers".

Après l'humanisme comme philosophie des humanités et l'humanisme comme métaphysique de l'homme, le Père Lévesque en vient à l'humanisme comme attitude humaine, lequel lui semble plus authentique et plus universel, plus proche de l'idéal d'une "attitude d'âme" où l'homme serait à lui-même son centre absolu d'intérêt. Cet humanisme a comme première caractéristique d'être tout centré sur l'homme, mais d'une manière absolue qui n'est pas exclusive du reste de l'univers. L'homme est un centre relatif, ouvert aussi à Dieu. Le pluralisme qu'il favorise entre les familles spirituelles et politiques de l'humanité se traduit par une liberté qui s'achève dans le respect des différences et l'amitié des divers groupements humains.

“L’unité dans la liberté de la diversité, voilà sa formule, qui est en même temps, pour les chrétiens, celle de la charité.”⁹³ La seconde caractéristique de cet humanisme est d’être centré sur tout l’homme, de valoriser l’ensemble des dimensions de l’être humain, que ce soit la santé physique, la prospérité matérielle, l’âme spirituelle. Il enrichit l’intelligence autant qu’il cultive la volonté dans une démarche à la fois intellectuelle et morale. Enfin, troisième et dernière caractéristique, cet humanisme est centré sur tout homme, quel qu’il soit, de quelque origine qu’il vienne. Démocratique, il veut que tous puissent participer à la richesse matérielle, intellectuelle, culturelle et morale commune. Les valeurs de culture ou les conquêtes de la civilisation sont des biens qui appartiennent à l’humanité sans exception, non à une coterie ou une classe particulière. L’homme étant un animal politique, c’est-à-dire un être engagé dans la vie publique, par sa famille, par son métier, par l’Etat, l’humanisme doit tendre vers le social.

Le Père Lévesque en tire des conclusions qui intéressent directement le sociologue. “Les sciences sociales sont étroitement liées à l’humanisme, elles qui ont pour objet la connaissance de ce que sont et doivent être les sociétés.”⁹⁴ Les sciences sociales participent de l’humanisme dans l’exacte mesure où l’humanisme enrichit les sciences sociales⁹⁵. Lévesque en trouve la confirmation dans la volonté de faire triompher la primauté de l’humain dans les recherches des sociologues, des économistes, des travailleurs sociaux ou des politicologues, et ce par dessus toute autre considération secondaire. “Quelle que soit la forme du travail accompli en ces différents domaines, le concevoir et le réaliser comme un service de l’homme, telle est l’attitude humaniste en face des problèmes sociaux à étudier et à résoudre.”⁹⁶ La circulation des biens matériels, les lois votées par les chambres parlementaires, les règles émises par les institutions doivent être au service de l’homme comme les moyens d’une fin plus haute qu’elles se chargeraient d’accomplir. Faire suivre des fins bassement intéressées aux sciences sociales (ou les transformer en sciences

⁹³ Georges-Henri Lévesque, “Humanisme et sciences sociales”, *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. XVIII, no 3, août 1952, p.266.

⁹⁴ *Ibid.*, p.267.

⁹⁵ C’est aussi la position défendue par Dominique-H. Salman, o. p., “La psychologie comme science”, *Contributions à l’étude des sciences de l’homme*, 2, 1953, pp.13-28. “Une connaissance psychologique scientifiquement vérifiée produirait une compréhension profonde de la nature humaine. Elle fournirait une initiation incomparable à un humanisme authentique.” (p.15)

⁹⁶ Georges-Henri Lévesque, “Humanisme et sciences sociales”, *op. cit.*, p.267.

désincarnées) pervertirait leur visée humaniste. “Il a perdu le sens de l’homme le sociologue oublieux qu’au delà de l’observation des faits, des compilations statistiques et de l’élaboration des plus savantes théories, il y a la société vivante des hommes au bien de qui tout cet appareil scientifique doit servir sans quoi il perd sa justification. Car une sociologie et une philosophie sociale dont la synthèse n’aboutit pas à la proposition des normes d’une politique de bien commun sont des sciences sociales déviées et inutiles.”⁹⁷ Et plus loin:

“Ils ont perdu le sens de l’homme enfin tous les savants, en un mot, qui ne voient pas plus loin que l’horizon borné de leur spécialité, dont la science ne s’épanouit pas en amour et que leur tour d’ivoire empêche d’entendre l’appel que depuis toujours leur adresse l’humanité à la recherche de son mieux-être et de son bonheur temporels. Ce que l’humanisme exige des savants d’aujourd’hui, et surtout de ceux qui font des sciences sociales, c’est bien plus qu’une compétence reconnue dans un domaine précis du savoir humain. Il exige qu’ils mettent à la disposition du peuple les fruits de leurs recherches et, lorsque c’est possible, qu’ils prolongent leur connaissance scientifique en action sociale en s’engageant à leur façon dans les combats de la vérité et de la justice, en apportant leurs lumières et leur prudence à la solution pratique des problèmes qui confrontent leurs contemporains. Car de nos jours, les sciences qui ne se mettent pas au service de l’humain se tournent fatalement contre lui. C’est en même temps l’honneur et l’angoisse du 20^e siècle d’avoir la tâche urgente et magnifique d’instaurer parmi les hommes traqués par la peur et souvent opprimés d’injustice mais encore capables d’espérance et de fraternité, une société renouvelée qui porte dans son corps et son âme la marque lumineuse d’un humanisme politique pensé et réalisé à la mesure de sa vraie grandeur.”⁹⁸

Fidèle à la dialectique de la sociologie et de la doctrine sociale (la doctrine sociale inspirant la sociologie et la sociologie incarnant la doctrine sociale), à l’apport de l’humanisme aux sciences sociales, à la perspective humaniste des sciences sociales où s’affirme la primauté de l’humain, s’ajoute, pour Lévesque, l’apport des sciences sociales à l’humanisme. Celles-ci fournissent à celui-là un apport vivifiant. En lui rappelant l’importance des rapports sociaux de même que les aspects de la vie collective, elles empêchent l’humanisme de se fermer sur l’individu, elles l’ouvrent à la compréhension globale des ensembles collectifs et l’incitent à la

⁹⁷ *Ibid.*, p.267.

⁹⁸ *Ibid.*, pp.267-268.

charité. Le Père Lévesque évoque un humanisme social. La socialisation de l'homme ne fait en effet dans son esprit aucun doute, les réseaux de relations sociales devant se faire dans l'avenir de plus en plus complexes, et les rouages des institutions, de la famille jusqu'à l'Etat, de plus en plus nombreux, étendus, ramifiés. Comment l'humanisme pourrait-il dès lors s'incarner dans la monde moderne sans l'aide des sciences sociales? "C'est grâce à elles, en effet, si l'humaniste peut connaître une des dimensions les plus importantes de l'homme: sa dimension sociale."⁹⁹ Sans elles, l'humanisme est condamné à rester une coquille vide. "C'est pourquoi seules des techniques appropriées aux situations différentes des groupes humains peuvent constituer des moyens efficaces de pénétration de l'humanisme dans toutes les classes de la société. Ces techniques, c'est proprement aux sciences sociales qu'il appartient de les découvrir et de les éprouver pour ensuite les mettre à la disposition de ceux à qui il revient de droit de faire l'éducation humaniste du peuple. Là encore elles apportent des instruments indispensables à un humanisme pensé comme service du bien commun."¹⁰⁰ "Synthèse des puissances spirituelles de l'homme", l'humanisme résume une transformation de la doctrine sociale qui laisse intacte la dialectique entre jugement de faits et jugement de valeur: le sociologue doit incarner l'humanisme dans le tuf de la société, il doit réciproquement s'inspirer de l'humanisme dans sa pratique s'il aspire à être au service de l'homme.

4.2. Jean-Charles Falardeau: agir en chrétien

On me rétorquera que ce qui vaut pour le Père Lévesque ne vaut pas pour Jean-Charles Falardeau, que là s'arrête brusquement la tradition épistémologique de la sociologie catholique. S'il faut en croire Léon Dion, les années quarante, au moment où il fut étudiant, n'avaient rien de radicalement scientifique et de positif. "Le programme d'études noie l'enseignement "positif" et de calibre universitaire dans un fatras de cours de philosophie thomiste, de droit et de morale élémentaires: morale familiale, morale sociale, morale professionnelle, morale et technique de l'action, etc., dont les titulaires sont tous des clercs. Même les cours "positifs" ont un relent de moralisme et de thomisme: ceux, bien sûr, du père Lévesque, mais aussi ceux de Maurice Lamontagne en économique et, surtout, de Maurice Tremblay en

⁹⁹ *Ibid.*, p.269.

¹⁰⁰ *Ibid.*, pp.269-270.

philosophie sociale.”¹⁰¹ Seulement, ce programme anticipe déjà le passage à une sociologie plus positive et objective avec des professeurs plus jeunes, rompus aux techniques d’enquête américaines. “Seuls Albert Faucher en histoire économique et Jean-Charles Falardeau en sociologie nous épargnent les redites de nos plus mauvais professeurs de l’enseignement collégial.”¹⁰² Je veux bien le croire. Mais il m’apparaît plus difficile d’avancer la thèse que l’épistémologie dualiste s’évanouit avec la nomination, en 1953, d’un directeur laïc, Jean-Charles Falardeau, ce même s’il est vrai qu’à cette date le Département de Sociologie et de Morale sociale devient le Département de sociologie tout court¹⁰³. Il est certain que Falardeau, disciple de Hughes, a suivi dans sa pratique scientifique les méthodes d’enquêtes qui y furent développées. Il est de tous les sociologues celui auquel la recherche sociographique est le plus étroitement associée, celui auquel ce que certains ont pu appeler le positivisme de Laval est le plus directement lié. Néanmoins, telle est ma conviction, son “scientisme social”¹⁰⁴ s’est développé sans véritable rupture avec la tradition de la sociologie québécoise. Falardeau, ne l’oublions surtout pas, est parti étudier à Chicago avec la bénédiction du Père Lévesque qui “comptait sur lui pour implanter à Laval l’enseignement de la sociologie positive”¹⁰⁵.

Il est évident que si la sociologie de Chicago a pu avoir quelque influence sur le développement de l’Ecole de Laval, elle le doit aux efforts de Falardeau plus qu’à tout autre professeur. Et de fait, celui-ci prend plaisir, à chaque fois qu’il lui est possible, de revenir sur la distinction entre sociologie et apostolat social. La discipline sociologique participe d’un idéal de neutralité axiologique quant aux fins qu’il faut assigner à la société. Le terme de sociologue “ne peut et ne doit s’attribuer qu’au spécialiste qui applique à l’étude objective, patiente et continue des faits

¹⁰¹ Léon Dion, *Québec (1945-2000)*, Tome II, *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Les Presses de l’Université Laval, 1993, p.231.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ Le cours de “Sociologie et morale professionnelle” de l’abbé Gérard Dion avait déjà été scindé en 1946 entre un cours de “Morale professionnelle” et un cours de “Sociologie professionnelle”.

¹⁰⁴ Gonzalve Poulin dit de Falardeau qu’il est l’un des “scientistes sociaux les plus sérieux de son pays”. (“Préface” à la thèse de Claire Légaré, “Bibliographie analytique de Jean-Charles Falardeau, Thèse en bibliothéconomie, Québec, Université Laval, 1953, p.9.)

¹⁰⁵ Nicole Gagnon, “Le département de sociologie (1943-1970)”, dans: Albert Faucher (dir), *Cinquante ans de sciences sociales à l’Université Laval*, Sainte-Foy, Faculté des Sciences Sociales de l’Université Laval, 1988, p.83.

sociaux des méthodes d'observation, d'analyse et d'interprétation analogues à celles qu'emploient les spécialistes des sciences de la nature"¹⁰⁶. Bien sûr, Falardeau ne prétend pas que la science positive pratiquée par la sociologie soit du même ordre que celle pratiquée par la science physique (quoiqu'elle lui soit analogue) et ne relève pas d'une conception déterministe qui lui permettrait de parvenir à une explication causale et définitive des faits sociaux. L'homme social n'est pas un phénomène naturel comme l'est l'objet de la physique. Il n'en demeure pas moins que la sociologie explore un domaine qui, sans s'opposer à la morale, existe en dehors du domaine de celle-ci, j'ai nommé le groupe, du groupe le plus grand: l'Etat, au plus petit: la famille. Discipline intellectuelle spécifique, la sociologie, quoique liée en amont et en aval à la philosophie sociale, a un objet défini et une démarche originale, ce qui veut dire que ses analyses et ses explications relèvent d'un champ autonome. La sociologie est bien la "science positive de la vie sociale" dont parlait le Père Delos: elle a ses schèmes explicatifs propres, et répond à des analyses structurantes et fonctionnelles qui ne s'embarrassent chez Falardeau aucunement, à ce qu'il semble, de morale.

Pour être pleinement universitaire, selon Falardeau, l'enseignement des sciences sociales doit être scientifique, c'est-à-dire positiviste, les deux termes étant chez lui presque interchangeables. Les premières années de sa carrière universitaire ont été tout entières consacrées à orienter professeurs et étudiants, "who are by traditional education, by mentality, and often by systematic orientation, much more inclined toward theoretical, and often by systematic thinking about social problems than toward personal concrete observation of facts"¹⁰⁷, vers la recherche empirique. Cela est vrai, indubitablement. Il faut pourtant tempérer le scientisme de Falardeau à partir de deux constatations banales. En premier lieu, il ne faut pas sous-estimer la conviction réformiste et l'engagement de l'intellectuel que fut Falardeau. N'est-ce pas lui qui affirmait que comprendre et transformer la société étaient les deux faces d'une même médaille?¹⁰⁸ Après avoir lourdement insisté sur une indispensable

¹⁰⁶ Jean-Charles Falardeau, "Qu'est-ce que la sociologie?", *Culture*, vol. X, no 3, septembre 1949, p.251. "Sociology, one of the positive social sciences, aims at understanding human societies by the use of methods similar to those of the physical sciences" (Jean-Charles Falardeau, "Sociology", *Encyclopedia Canadiana*, Ottawa, p.358.)

¹⁰⁷ Jean-Charles Falardeau, "Problems and First Experiments of Social Research in Quebec", *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, Vol. X, 1944, p.371.

¹⁰⁸ Jean-Charles Falardeau, "Itinéraire", *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-

recherche empirique dans la démarche de la discipline sociologique, ne relevait-il pas qu'il existe également pour les sociologues de son époque "un devoir de [se] mettre au service de [son] milieu"¹⁰⁹, d'être engagé. "[...] oui, nous fûmes engagés, d'une façon constante, souvent épuisante, jusqu'au cou. [...] Engagés, en particulier, avec les mouvements ouvriers [...]."¹¹⁰ L'ambition du futur directeur du département de sociologie de Laval est ainsi double: connaître rationnellement et empiriquement la société, et en diriger l'évolution selon des tendances structurelles profondes. Autrement dit, d'abord connaître l'univers humain dans sa réalité concrète et son épaisseur sociologique, et ensuite s'engager politiquement et moralement afin d'orienter son évolution selon un axe plus rationnel. "C'est peut-être là l'une des formes les plus réconfortantes du rayonnement des universités. Elles manifestent ainsi qu'elles ne sont pas seulement au sommet distant mais au coeur même de notre société. [...] C'est à nos universités qu'incombe, en dernière analyse, le difficile devoir de clarifier en quoi consiste le bien commun de la société canadienne-française, et réciproquement, en quoi doit consister l'attitude des citoyens vis-à-vis de ce bien commun."¹¹¹

Cependant la question se pose: comment arriver à la connaissance de ce bien commun? Par quelles procédés magiques la sociologie pourrait-elle découvrir dans le tuf de la société l'orientation générale du devenir de celle-ci? Pour Falardeau, il ne fait guère de doute que l'achèvement et l'aboutissement du travail du sociologue se situe dans l'horizon de la morale. Même à l'époque de son retour de Chicago, au moment où l'influence de la science américaine pèse sans doute le plus fortement sur ses enquêtes monographiques, Falardeau continue d'asseoir la discipline sociologique sur un dualisme scientifique. "Je persistais à percevoir des liens nécessaires entre la sociologie et une éthique."¹¹² Il avoue que la dualité constitutive entre, d'une part une sociologie empirique, et d'autre part une éthique supérieure portant sur une conception générale de l'homme, de ses finalités et de ses valeurs, formait le "postulat fondamental reconnu par nous à ce moment"¹¹³. La recherche de

décembre 1974, p.224.

¹⁰⁹ Jean-Charles Falardeau, "Lettre à mes étudiants", *Cité libre*, 23, mai 1959, p.12.

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ Falardeau, Jean-Charles, "Les universités et la société", dans *Mission de l'université*, Carrefour '52, Centre Catholique des Intellectuels Canadiens, p.54.

¹¹² Jean-Charles Falardeau, "Itinéraire", *op. cit.*, p.222.

¹¹³ Jean-Charles Falardeau, "Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au

“ce qui est” se doublait d’une quête de “ce qui doit être”, dans la ligne de la tradition sociologique québécoise. “[...] la sociologie, science empirique des groupements et des comportements sociaux, doit en définitive trouver dans une éthique sinon une sagesse supérieure du moins sa conception de ce qu’est l’homme et de ce qui en définit les valeurs.”¹¹⁴

Dans un article de 1949, Falardeau revient sur cette conception dualiste pour la défendre plus longuement. La sociologie, y écrit-il, est une connaissance objective et minutieuse de la vie sociale par l’application “des méthodes d’observation, d’analyse et d’interprétation analogues à celle qu’emploient les spécialistes des sciences de la nature”. L’homme naît en société, il lui emprunte ses attitudes et ses opinions, ses conceptions du pouvoir ou de la famille, c’est-à-dire qu’il est modelé par ses appartenances et joue les rôles imposés par un scénario déterminé. Cependant, si l’homme représente l’élément actif de la vie sociale, et la société, l’élément stable et coordonnateur, entre les deux existent des institutions qui préexistent à la vie sociale, qui la dominent et la formalisent. Ces institutions forment la médiation où viennent s’articuler le tissu humain et les structures impersonnelles. Entre le complexe du corps social et les molécules individuelles qui le composent, les institutions, assimilées implicitement par Falardeau à des organes, constituent le centre des investigations des sciences sociologiques. La sociologie proposée par Falardeau s’apparente ainsi aux sciences biologiques et, conséquemment, la méthode est la même: structuro-fonctionnelle. Après cette entrée en matière, le lecteur aurait pu croire que Falardeau pousserait plus loin l’analogie entre science sociologique et science biologique, jusqu’à faire de la sociologie une imitation des sciences de la nature. Il récuse pourtant énergiquement cette prétention positiviste. La sociologie n’attend pas pour s’affirmer comme science “d’expliquer la société de façon causale et définitive”, avec les instruments, les mesures et les rapports de causalité que la science biologique applique à la nature animée. Les sciences sociales (la psychologie, la sociologie, l’économie politique, les sciences économiques, le service social) ne peuvent parvenir à établir des lois naturelles, catégoriques et absolues, elles peuvent seulement établir que dans telle situation l’observateur constate tels effets, qu’il est possible de lier certaines conditions sociales données avec des phénomènes sociaux, non pas absolument, mais par hypothèse et chaque fois en termes de plausibilité. C’est que l’homme, être essentiellement libre, à la fois sujet et

Québec”, *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-décembre 1974, p.146.

¹¹⁴ *Ibid.*

objet de l'analyse, est réfractaire aux explications déterministes. L'être humain oppose sans cesse au monde des choses un monde différent, irréductible, celui de la liberté, celui de la morale. Fidèle à la philosophie personaliste, Falardeau divise la nature humaine en un *corps de nécessité* et une *âme de possibles*, réservant les nécessités à la sociologie et la liberté à la morale. "Une fois reconnues la rationalité et la liberté humaines individuelles ainsi que la place qu'occupe l'homme dans la hiérarchie de l'univers créé, il reste un domaine immense, qui ne s'oppose pas à la morale mais dont la morale au contraire a besoin, pour des sciences empiriques, expérimentales, de ce qu'il y a d'observable dans la vie sociale. La sociologie est l'une de ces sciences."¹¹⁵

Pour réaliser cet objectif d'une mise à distance de la société dans un savoir scientifique de plus en plus général et systématique, Falardeau suggère de tourner l'effort de la recherche dans deux directions complémentaires qui répondent bien de l'ambivalence de son épistémologie. D'une part, il faudrait affiner les techniques d'investigation et les appliquer plus systématiquement par l'observation directe (interview et documents personnels, alors populaire à Chicago) et indirecte (questionnaires, tests, statistiques, échantillonnages, alors populaire à Harvard). Il recommande de "continuer d'utiliser patiemment et abondamment la méthode monographique, c'est-à-dire l'étude intensive de cas particuliers, individuels ou collectifs - groupements (familles, professions, associations, classes sociales, etc.), localités, institutions - choisis comme représentatifs et typiques d'un "univers" sociologique déterminé et dont l'analyse permettra à la sociologie d'atteindre ce réalisme et cette richesse d'interprétation qui la caractérisent déjà"¹¹⁶. "Tout ce que nous voulons indiquer ici est qu'avant qu'une sociologie théorique, même partielle, soit possible, il faut élaborer une sociographie."¹¹⁷ Une fois tracée cette première partie du programme, Falardeau en trace la contrepartie: une insistance à reconnaître le travail d'explicitation des "prémises fondamentales" dont procède la science sociologique, c'est-à-dire les "jugements de valeurs concernant l'homme" qui constituent le champ spécifique de la morale. Une sociologie, ainsi comprise, divisée entre réalités de faits et réalités de principes, ne s'oppose ni ne se substitue à la philosophie sociale. Elle répond directement et effectivement de l'épistémologie résumée dans les pages du manuel de sociologie du Père Delos. "Effectivement, elle

¹¹⁵ Jean-Charles Falardeau, "Qu'est-ce que la sociologie?", *op. cit.*, p.256.

¹¹⁶ *Ibid.*, p.258.

¹¹⁷ *Ibid.*, p.258.

se situe à l'intérieur même de la morale. La sociologie, d'une part, doit emprunter à celle-ci ses prémisses fondamentales concernant la nature de l'homme et sa finalité propre. [...] N'importe laquelle des sciences de l'homme, la sociologie surtout, doit reconnaître, à son point de départ, un certain nombre de prémisses concernant la nature spécifique de l'être humain. Pour nous, ces prémisses sont fournies par la philosophie morale."¹¹⁸

Reprenant le dualisme de Delos et de Georges-Henri Lévesque, Falardeau continue de dissocier, à un degré supérieur, ce qui était fortement lié dans la sociologie doctrinale: la science sociologique est devenue l'étude positive des faits, la philosophie morale un commentaire de Thomas d'Aquin ou de la philosophie humaniste. Dans l'exercice de son métier, Falardeau exige du sociologue qu'il suspende son jugement moral afin d'observer, de façon impartiale, la réalité. "[La sociologie] est et doit demeurer une science de ce qui est; dans sa sphère, elle est autonome et ses interprétations comme ses explications, lesquelles demeureront toujours, comme nous l'avons noté, sur le plan de la plausibilité, n'engageront en rien la morale."¹¹⁹ Falardeau continue bien sûr de poser une dialectique des fins dans l'entreprise du savoir, mais il ne la situe plus dans l'investigation sociologique elle-même ni dans la pratique du savant. Il repousse la morale si loin que la recomposition de la science sur ses bases est devenue une possibilité incertaine et superfétatoire. Il n'en reste pas moins que Falardeau ne renie pas le legs de l'épistémologie dualiste mais reporte plus loin la conciliation possible des jugements de fait et des jugements de valeur.

Plus loin, certes, mais où? Il est difficile de répondre à une telle question. Par hypothèse, il est possible de croire que la conciliation espérée par Falardeau s'opère dans le creuset de l'université. L'université n'est pas, pour lui, une institution comme une autre, comme l'usine ou les journaux, elle relève d'une transcendance aussi vertigineuse que l'est la quête de la vérité. A la limite, elle apparaît presque, dans ses textes, comme une Eglise investie de l'ancien magistère de la parole dévolu aux prêtres. C'est qu'elle n'a pas seulement, pour lui, la mission intellectuelle de parfaire la culture et d'affermir le jugement, elle a également une mission morale, parce qu'elle doit toujours tendre vers le bien. Certes, il ne lui incombe point la responsabilité de former des saints, mais elle garde l'idéal de permettre aux hommes de réconcilier leur vie savante et leur sens moral dans une culture authentiquement

¹¹⁸ *Ibid.*, p.256.

¹¹⁹ *Ibid.*, p.261.

humaine. Cette culture humaine, affirme Falardeau, elle est d'essence chrétienne, elle relève de l'enseignement et de la doctrine de l'Eglise. "Ce que doit être une université catholique, l'enseignement réitéré des papes de notre époque, de nombreux documents pontificaux l'ont précisé et l'universitaire catholique doit sans cesse y revenir et s'en inspirer pour que son enseignement soit vraie lumière et que sa contribution à l'oeuvre de la cité corresponde à ce qu'on attend des fils de Vérité."¹²⁰ Une éducation chrétienne signifie qu'une attention toute particulière soit donnée aux sciences sacrées, à la théologie par exemple; cependant une telle éducation déborde ce cadre par trop étroit, elle tend à investir la démarche et les théories mêmes des sciences profanes pour les insuffler de l'esprit chrétien. "L'université catholique est, à sa façon, témoin de la Foi et si les synthèses de connaissances qu'y élaborent ses savants sont humainement sans cesse remises en cause, elle doit ramener les esprits vers Celui en qui est la source de la seule synthèse véritable, celle de la charité et de la grâce."¹²¹ Falardeau concède que le fardeau de penser en chrétien varie selon que le savant appartient à telle ou telle discipline scientifique: que le mathématicien est moins engagé par l'interprétation des enseignements doctrinaux que le sociologue ou le psychologue; peu importe, puisqu'il s'agit de penser en chrétien, c'est-à-dire de faire en sorte que l'esprit des universitaires "débouche sur le surnaturel". L'université a par conséquent des obligations d'ordre doctrinal et spirituel. En elle se réconcilient, au faite de l'univers intellectuel et savant, le devoir de savoir et le devoir de croire.

4.3. Falardeau: la transcendance universaliste de *la Relève*

Pour comprendre comment Falardeau en est venu à adopter cette position critique, je convie le lecteur (plutôt que de faire intervenir la marche irréfragable du progrès) à revenir à l'horizon des idées spirituelles sur lequel se découpe la démarche et la posture de la génération qui fut la sienne. Peut-être en effet "cette mystérieuse et discrète spiritualité" de Falardeau, dont parlait le Père Lévesque, rend-t-elle compte en partie du caractère positif de sa sociologie? Au moment où Falardeau revient de Chicago, où il enseigne à ses étudiants la sociologie positive, où il signe les articles les plus sociographiques sans doute de sa carrière, il demeure fortement attaché à une

¹²⁰ Falardeau, Jean-Charles, "Les universités et la société", *op. cit.*, p.48.

¹²¹ *Ibid.*, p.49.

spiritualité intégrale¹²². “Tout chrétien, le catholique canadien de 1942 comme le néophyte de Corinthe au temps de Paul, est un autre Christ, écrivait le jeune Falardeau. Baptisé et croyant, je dois renier ce pacte originel et implicite de mon âme avec les ténèbres et me réclamer du Christ comme de mon principe et de mon exemplaire.”¹²³ Dans le catholicisme, le chrétien est en effet un témoin, témoin du Christ à il cherche à ressembler, témoin de la vérité du christianisme dont il doit vivre les préceptes. D’où une question légitime: comment s’est incarné ce témoignage pour la génération de Falardeau, comment a été vécu l’appel de l’engagement chrétien pour la génération que Falardeau appelait celle de *La Relève*?

La Grande crise de 1929 a eu des répercussions diverses sur le milieu intellectuel, comme si l’extrémisme de la crise ne pouvait être résolu que par une médecine extrême. Certains auteurs se lancèrent dans l’élaboration d’une doctrine corporatiste, d’autres flirtèrent avec les idées socialistes, d’autres tentèrent de favoriser le développement d’une économie coopérative. Influencé par les débats autour de la revue française *Esprit* et les écrits du philosophe Jacques Maritain, le groupe de jeunes littéraires de *la Relève* a, quant à lui, vécu la crise sous un jour idéologique et intellectuel qui le faisait se détacher progressivement des idées de l’abbé Groulx sur la primauté du national, et se rapprocher, par suite de l’influence de Maritain, Mounier ou Berdiaeff, du principe du *spirituel d’abord* du renouveau catholique européen. C’est ainsi qu’il se mit à placer l’ensemble des vérités héritées sur le Canada-français en demeure de répondre à une interrogation spirituelle universaliste.

Fondé en 1934 à Montréal par des jeunes dans la vingtaine, *la Relève* parut jusqu’en 1941, date à laquelle lui succéda *la Nouvelle Relève*, d’inspiration plus littéraire. On comptait dans l’équipe fondatrice Robert Charbonneau, Paul Beaulieu, Claude Hurtubise, Jean Lemoyne, Saint-Denys Garneau, Roger Duhamel, Jean Chapdelaine ainsi que Robert Elie. Cette revue publiait à l’occasion des auteurs européens: Daniel-Rops, René Schwob, Emile Bass, Stanislas Fumet, le Père Paul Doncoeur, Emmanuel Mounier, sans oublier Jacques Maritain. Elle puisait dans les

¹²² “Il [Falardeau] s’est toujours montré particulièrement attaché à notre Ordre par un lien spirituel qui l’a souvent ramené chez nous pour fraterniser, méditer et prier.” (Georges-Henri Lévesque, “Témoignage”, dans Fernand Dumont et Yves Martin (dirs), *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, Québec, 1982 p.34.)

¹²³ Jean-Charles Falardeau, “Hommes de lumière”, *Revue dominicaine*, 49e année, 1943, p.22.

écrits de ceux-ci des préoccupations concrètes pour la question du renouveau religieux, la place de l'Église dans la société moderne ou la possibilité d'une mystique accessible à l'homme contemporain.¹²⁴ Ce n'est pas que la misère matérielle, qui sévit autour d'eux dans les rues de Montréal, ne les touche pas. Mais les jeunes de *la Relève*, des fils de familles bourgeoises pour la plupart, en quête d'absolu, s'insurgent d'abord contre la misère spirituelle de leurs contemporains. Ayant fait du destin de l'homme la question centrale de leurs ruminations intellectuelles, les soucis littéraires et philosophiques l'emportent en général sur les préoccupations économiques. Par une recherche directement spirituelle, ils espèrent pouvoir rendre un témoignage chrétien au milieu du désordre social de leur époque. "La Relève, peut-on lire dans le premier numéro de mars 1934, entend jouer un rôle social en rendant, pour sa part, dans le monde la primauté au spirituel."¹²⁵ La référence est sensible aux travaux de Maritain et du renouveau thomiste, de même qu'à ceux de Mounier pour ce qui est d'accorder à la personne humaine une valeur indépassable, inaliénable, unique, c'est-à-dire sacrée. La révolution proposée par le groupe de *La Relève* est toute intérieure, dans l'intimité du cœur, dans la tension spirituelle de l'individu en quête du salut. Spéculative, métaphysique, personnelle, intimiste et livresque, telle est la révolution de *la Relève*; quant à sa réflexion critique, elle s'offre comme une méditation globale sur le destin universel de l'homme.

Né à Québec, Jean-Charles Falardeau étudiera chez les Jésuites à la fin des années 1920, au collège Sainte-Marie de Montréal d'abord, au collège Brébeuf ensuite, où il termine ses études classiques. Ses camarades se nomment Roger Duhamel, Robert Elie, avec lesquels il partage des réoccupations intellectuelles analogues et une même sensibilité. Revenu à Québec terminer ses études en philosophie, il s'inscrit en Droit, tout en continuant à s'intéresser à la philosophie, à

¹²⁴ "Je creuse mes souvenirs jusqu'aux premières années de notre amitié, écrit LeMoyne en parlant de Saint-Denys Garneau, jusqu'au temps où il était de toutes les réunions de ceux qui, en 1934, devaient former l'équipe de *La Relève*. Ces préoccupations du groupe étaient telles que certains d'entre nous passeront pour des religieux lors de la publication de leurs premiers essais." (Jean Lemoyne, "Saint-Denys Garneau, témoin de son temps", *Convergences*, Montréal, Editions HMH, 1961, p.226, cité par Jean-Charles Falardeau, "La génération de *La Relève*", *Recherches sociographiques*, VI, 2, 1965, p.125.)

¹²⁵ *La Relève*, première série, premier cahier, mars 1934, 1-3, cité par Jean-Charles Falardeau, "La génération de *La Relève*", *Recherches sociographiques*, VI, 2, 1965, p.126.

l'art, à la musique, ce que révèlent ses articles dans les journaux étudiants, sa participation au cercle littéraire, *Les amitiés* 37, avec Jean-Charles Bonenfant, Jean-Louis Gagnon et Luc Lacourcière, ainsi que ses liens avec l'équipe de la revue *Vivre!*, de Jean-Louis Gagnon, l'équivalent à Québec (ou peu s'en faut) de *la Relève* à Montréal. Grâce à des professeurs plus ouverts au courant de pensée de l'avant-garde catholique et à des livres passés sous le manteau, il découvre Gilson et Maritain. Il se lie d'une amitié durable avec Charles de Koninck, le célèbre philosophe thomiste, en qui il reconnaît son "premier maître véritable". En 1938, seul de son année, par un "choix quasi-héroïque", il renonce au droit et s'inscrit en sociologie tout en poursuivant des études en philosophie. Falardeau est bien un homme de la génération de *La Relève*.

Mais si cela est vrai, s'il ressemble par sa première formation aux jeunes littéraires et philosophes de *la Relève*, comment expliquer que la vision spiritualiste et profondément mystique de cette revue se soit traduite chez lui en un engagement concret et une science positive? Falardeau n'a ni écrit des poèmes, ni cultivé une absence au monde qui put rappeler, même de loin, celle faite d'ombres et de lumière d'un Saint-Denys Garneau¹²⁶. En fait, par un paradoxe propre à la philosophie dont elle se réclame, *la Relève* est attachée à la fois à un spiritualisme tout ce qu'il y a de plus mystique, et une volonté d'incarnation aussi forte. Ce que *La Relève* essaie de comprendre, c'est l'homme générique, l'homme universel, mais pour cela elle vise à le saisir en situation, dans le monde, dans ses relations avec une société concrète. S'opposant aux conceptions abstraites ou schématiques de l'homme, présentée par la pensée libérale par exemple, la revue tente de définir l'homme dans son milieu réel. Ne serait-ce pas ce geste que Jean-Charles Falardeau reprend à travers sa carrière de sociologue? N'est-il pas possible de rattacher son positivisme à l'ambition d'accoucher, en une époque déboussolée et chaotique, d'une connaissance rationnelle et universelle?

"L'oeuvre d'un Albert Le Grand, comme celle d'un Thomas d'Aquin, nous apprennent, nous indiquent assez précisément avec quelle ardeur l'esprit humain doit poursuivre et reprendre à son compte en chaque siècle, dans le nôtre, la recherche de vérité. Le tricentenaire de Descartes, le renouveau thomiste contemporain nous incitent en ce moment, à reprendre ce qu'André George appelle "la vaste enquête

¹²⁶ Falardeau confie quelque part (je ne me souviens plus où) que la tentation littéraire l'a toujours habité, et peut-être est-ce une des raisons de son intérêt futur pour une socio-critique du roman québécois.

d'Albert ou de Saint Thomas embrassant toute la science de leur temps" afin de dissiper [...] la haine, de mettre fin à ce duel existant entre science et philosophie depuis la Renaissance et Descartes, c'est-à-dire, depuis la momification d'une *certaine* scolastique dégénérée [...] aggravées par les victoires équivoques du Rationalisme et du Scientisme du XIXe siècle."¹²⁷

Et cette connaissance rationnelle renouvelée, où la trouver, comment la définir, sinon, comme y incite *la Relève*, en s'attachant à la substance charnelle du monde, à l'enracinement concret de l'homme dans le pays réel?

"Non, nous ne *vivons* pas nos vies, parce que nous ne nous connaissons pas; nous ne sommes que des défalcations automatiques d'être réels, qui n'ont jamais pris la peine de se regarder face à face, afin de s'interroger et de se connaître.

Où est celui, - jeune ou vieux, mais plutôt jeune - qui nous donnera une oeuvre, roman, drame, essai, - où nous sentirons vivre nos propres sentiments, où nous retrouvons, sinon la solution, du moins l'écho réel du monde où nous évoluons? [...]

Pourquoi un jeune, anxieux et hardi, n'ose-t-il pas "se pencher sur *notre présent*" et nous révéler ce que notre indifférence nous cache? [...] qui nous donnera le sens de la vie."¹²⁸

Dans un essai intitulé "Approximation littéraire de quelques concepts oubliés", Falardeau effectue une synthèse presque parfaite de quelques-uns des thèmes chers à l'équipe de *la Relève*: par exemple, l'action doit se porter vers l'intérieur de l'homme avant que de viser l'extérieur des choses, les grandes oeuvres à accomplir sont du domaine de l'esprit avant que d'être du domaine matériel (Falardeau compare la tour d'un gratte-ciel et la grâce d'un tableau de Fra Angelico pour convaincre de la valeur éminemment plus haute et plus riche de ce dernier). L'homme qui veut accomplir de "grandes choses" ne doit pas tenter, selon Falardeau, de mesurer son action à la somme des réalisations concrètes qu'il peut citer au bout de sa vie. L'action étant spirituelle, elle doit se vivre comme une "vision qui se réalise". Falardeau définit cette vision comme une recherche de la vérité, de cette vérité absolue qui tend à l'universel. La foule qui s'excite et s'énerve, Falardeau

¹²⁷ Jean-Charles Falardeau, "Frère Albert de Cologne", *Hebdo Laval*, vol. V, no 2, 22 octobre 1937, p.1.

¹²⁸ Jean-Charles Falardeau, "Sens de nos vies", *Hebdo Laval*, vol. 22 décembre 1934, p.8.

s'en moque avec un brin de mépris. "Les oeuvres de l'esprit, les lentes floraisons germées et mûries dans un coeur attentif sont d'une qualité inestimable: les seules qui soient honorées d'une signature authentiquement humaine, perdurable."¹²⁹ L'essai du jeune Falardeau est en somme une méditation sur la distinction entre le *contempler* et le *faire*, avec pour conclusion que le premier a préséance sur le second. *La science pour l'action*, du moins en ce qui concerne une action entendue en termes concrets et directs, devait laisser ce jeune étudiant plutôt froid et dubitatif... Et en effet, Falardeau apporte à l'École des sciences sociales une conception de la science détachée du militantisme, de même qu'une spiritualité plus universelle, plus dépouillée, en un sens plus mystique.

Plus mystique, vraiment? Le recherche de la vérité scientifique, dans son exigence de pureté et d'universalité, rejoint, par en-dessous en quelque sorte, la quête de la vérité confiée aux prêtres. Falardeau pense à ce sujet qu'à l'homme de science est confiée une mission peu éloignée de celle confiée aux prêtres dans la société traditionnelle. "Le professeur d'université canadien-français, qu'il soit physicien, psychologue, historien ou démographe, ambitionne ce qu'ambitionnait le Magister de jadis: être un chercheur, un chercheur de vérités, un amant de la sagesse."¹³⁰ Et dans un autre texte: "We should revive the ancient concept of Magister who was a seeker of truth and a lover of wisdom."¹³¹ Cette façon, mystique et spiritualiste, de s'engager dans la carrière scientifique, Falardeau l'exprimait quelques années plus tôt, dans un petit article rédigé à l'occasion du départ de Georges-Henri Lévesque comme doyen de la Faculté des sciences sociales.

"Justement, ce samedi après-midi de novembre 1955, dans la salle dominicaine de la Grande-Allée, le P. Lévesque nous a encore parlé de la vérité. La recherche essentielle de nos vies doit être tendue vers

¹²⁹ Jean-Charles Falardeau, "Approximation littéraire de quelques concepts oubliés", *Regards*, vol. 1, no 1, octobre 1940, p.37.

¹³⁰ Jean-Charles Falardeau, "Les chaînes de Prométhée" *Liberté*, no 2, mars-avril 1959, pp.77.

¹³¹ Falardeau, Jean-Charles, *Roots and Values in Canadian Lives*, Toronto, University of Toronto Press, 1960, p.40. Cette affirmation rejoint ce que déclaraient d'autres praticiens des sciences sociales. Le métier de sociologue est vécu par la plupart des professeurs de la génération de l'après-guerre comme une vocation, comme une sorte de sacerdoce laïc, l'étudiant devant trouver en lui-même une "intuition qui illumine le sens d'une vie consacrée à l'activité scientifique". (Léon Dion, "Aspects de la condition du professeur d'université dans la société canadienne-française", *Cité libre*, 21, juillet 1958, p.15.)

ce difficile et douloureux objectif: la vérité de nous-mêmes, la vérité des autres, la mystérieuse réalité des événements. Et cette recherche doit devenir une habitude, une seconde nature, un effort constant et généreux - la charité de la vérité: *caritas veritatis*. Voilà le thème qu'a proposé le P. Lévesque à notre méditation comme programme de vie; et voilà le thème, ajouterais-je, qui donne à sa propre carrière son sens profond. Car le P. Lévesque a toujours été, d'abord et avant tout, prêtre. Quiconque n'a pas saisi cette évidence ne comprendra rien au fondateur-doyen de la Faculté des Sciences sociales de Laval. Son allocution, ce soir-là, orchestra avec un crescendo contenu une synthèse plus saisissante que jamais, semble-t-il, du message qu'il tenait à nous rappeler. Et ce message devint prière sacerdotale, une prière dominicaine, puisant sa force dans le voeu ultime qui fut exprimé un grand soir par Celui allait nous quitter: "Père, faites qu'ils soient un..." Un: c'est-à-dire rassemblés, rendus semblables par une identique intention de charité, par une incoercible tension vers la vérité. C'est dans cet impératif social et théologal qu'a été contenu, depuis le principe, le "secret" de la Faculté des Sciences sociales de Québec. La même injonction doit demeurer inscrite dans la pensée et le coeur de ceux qui poursuivent la tâche, dans la maison de pierre à la pointe du Cap Diamant."¹³²

Au delà d'une pratique sacerdotale du métier de sociologue et d'une conception presque sacrée (comme chez Fernand Dumont) du magistère de la parole professorale¹³³, Falardeau investit également de spiritualité sa conception de la sociologie en la dégageant des idéologies traditionalistes et en la suspendant à un idéal abstrait et universaliste de la vérité incarnée dans l'histoire et le terreau profond de la société. L'idéal proposé à l'homme de science en est un de désintéressement, d'autonomie intellectuelle vis-à-vis des sollicitations de la politique, des mouvements sociaux et des groupes d'intérêts, mais, afin que les oeuvres de la sociologie puissent rayonner pleinement, il doit être également un idéal pur et simple, celui qui porte à des recherches aussi éclairantes que tendues vers l'universel.

"Les jeunes intellectuels de la Relève ont rompu avec l'engagement nationaliste de leurs aînés, au nom d'une exigence spirituelle supérieure et d'une doctrine "à caractère délibérément plus universel".

¹³² Jean-Charles Falardeau, "Le T. R. P. G.-H. Lévesque et la Faculté des Sciences sociales de Québec", *Revue dominicaine*, Vol. LXII, tome 1, janvier-février 1956, pp.51-52.

¹³³ "J'ai le sentiment d'avoir été "en sociologie" un peu comme on dit que l'on est en religion." (Jean-Charles Falardeau, "Itinéraire", *op. cit.*, p.223.)

Ils sont partis en quête de l'homme intérieur, l'homme de la théologie et de l'expression littéraire. A une même exigence de transcendance et d'universalisme culturel, Jean-Charles Falardeau trouvera réponse dans la quête de l'homme social, dans la révolution scientifique plutôt que spirituelle. Aux idéologies nationalistes enracinées dans une vision mythique du passé, il voudra opposer une nouvelle définition de la société, fondée sur l'observation positive de la réalité contemporaine."¹³⁴

Car la conception que se fait Falardeau (et avec lui la sociologie québécoise, depuis les *origines*) de la vérité scientifique est très scientiste: la vérité est une et inaliénable. Ce que l'on sait vrai un jour, on le sait vrai pour l'éternité. Qui plus est, ce qui est scientifiquement vrai pour un Canadien l'est forcément pour un Chinois. La vérité scientifique ne connaît pas de frontière. Elle figure une transcendance vertigineuse. Elle ouvre aussi la promesse d'un monde unifié et réconcilié par l'assentiment général au règne de la vérité objective et impartiale. "Père, faites qu'ils soient un...

5. La tradition dualiste après les années cinquante

Ce chapitre sur l'épistémologie de la tradition sociologique québécoise apparaîtrait incomplet sans le prolonger quelque peu au-delà des années cinquante. Il peut être intéressant en effet de chercher à connaître les prolongements de la tradition épistémologique québécoise chez des sociologues dont l'oeuvre réflexive et critique a été écrite après l'éclatement de la Révolution tranquille. Qu'en est-t-il au juste du dualisme exploré dans ce chapitre une fois dissolu l'humanisme chrétien prêché par Lévesque, ou questionné cette philosophie sociale qui n'entretenait plus que des liens lâches avec la sociologie positive chez Falardeau? Le dualisme s'écroule-t-il comme l'on serait porté à le croire, s'éteint-il de sa belle mort, ou au contraire se perpétue-t-il sous une interprétation différente et à l'aune d'une inflexion nouvelle? La sociologie continue-t-elle d'aspirer à être une science et une philosophie ou disjoint-elle définitivement son moment positif de son moment normatif? Pour répondre à ces questions, je reviendrais aux ouvrages des deux épistémologues québécois majeurs des années soixante et soixante-et-dix, j'ai nommé Fernand Dumont et Marcel Rioux. Le résumé de l'oeuvre de l'un et de l'autre sera cursif et sommaire, je m'en excuse à l'avance. Il ne s'agit guère ici de s'attarder méthodiquement à tous les plis et de

¹³⁴ Nicole Gagnon, "Le département de sociologie (1943-1970)", *op. cit.*, pp.79-80.

soulever les moindres coutures de la pensée complexe d'un Fernand Dumont, ni d'entamer une savante discussion avec la pensée de Marcel Rioux, mais seulement de dégager l'arrière-fond d'idées sur lequel se profile leurs oeuvres.

5.1 Fernand Dumont: entre vérité et pertinence

Le dualisme de la sociologie des années d'après-guerre s'enracine dans un dualisme foncier concernant la nature de l'homme. J'ai déjà noté que, pour les personalistes, l'homme est un être fondamentalement libre, un foyer de libertés, tandis que les institutions sont soumises à des lois structurelles, anonymes et impersonnelles. Falardeau confirme là-dessus Dumont. "[...] la sociologie, en circonscrivant les déterminismes culturels qui s'imposent à l'individu aussi bien que les circonstances où celui-ci peut les infléchir ou les modifier, met en mesure d'identifier les zones où l'autonomie est effectivement possible."¹³⁵ Dumont rappelait, quant à lui, que la réduction "de la réalité humaine à un objet fait apparaître la subjectivité dans sa véritable originalité". La science, conçue comme une entreprise critique de l'homme et de la culture, permet de mieux cerner et saisir la part d'inauthenticité et de réification dans un homme livré aux déterminismes psychologiques et sociaux. "[...] il suffit de réfléchir quelque peu pour se rendre compte que l'homme est, pour une large part, un *objet*, un réseau de déterminisme."¹³⁶ L'homme ne constitue pas l'intention fondamentale et l'objet premier des sciences sociales mais la "subjectivité authentique" est dégagée comme un reste de l'entreprise de connaissance scientifique. En d'autres termes, l'anthropologie conteste l'homme de manière radicale, elle en brise les images d'Épinal, en dénonce sans cesse le simulacre, elle en fait un objet: mais, justement, cet objet, ce n'est pas l'homme. "L'homme n'apparaît que pour être aussitôt surmonté ou dissout. Le savoir s'élabore non pas comme une connaissance de l'homme mais en prenant la place que l'homme a laissé libre à l'objet."¹³⁷ Il faut dès lors reconnaître que les sciences de l'homme s'édifient bel et bien *en l'absence de l'homme*. "La production de l'anthropologie ne relève, en principe, que de la nécessité, où seul l'entendement repose. La Production s'épanchant hors des

¹³⁵ Jean-Charles Falardeau, "Itinéraire", *op. cit.*, p.222.

¹³⁶ Fernand Dumont, "Philosophie et aliénation", *Le Devoir*, mars 1964.

¹³⁷ Fernand Dumont, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, p.98.

barrières posées d'avance autour d'une "maison de l'homme", ce n'est pas fatalement le néant qui s'annonce, mais tout au moins une absence habitée par la nécessité. Cette absence suppose et supporte la production du savoir, sans qu'elle soit, dans la condition de l'homme, supposée et supportée par rien."¹³⁸ L'absence, c'est le règne de la "nécessité aveugle"; la nécessité, c'est l'absence qui n'a pas été encore surmontée. "La science provoque méthodiquement l'absence. Intervenir dans les phénomènes, que ce soit par l'expérimentation, la comparaison ou autrement, consiste à suspendre le cours homogène du sens."¹³⁹ C'est pourquoi, au sens strict, "Il n'y a pas d'anthropologie de l'existence"¹⁴⁰.

La sociologie délimite ainsi ce que Dumont nomme une absence: elle dissout, réifie et conteste l'homme dans ses formes passagère. Dumont définit la sociologie comme "l'étude positive des phénomènes sociaux", ce qui ne la sépare pas, initialement, des autres sciences. Les faits sociaux s'analysent objectivement comme la chimie étudie la matière inerte. Si l'investigation sociologique ne suit pas la démarche des sciences physiques, si elle respecte une perspective différente qui s'accorde à la spécificité de son objet, les sciences sociales ne font pas pour autant découler leurs résultats de postulats philosophiques, elles procèdent par des expérimentations concrètes, des monographies ou tout autre investigation empirique du réel. Le fondement scientifique de la sociologie ne saurait être par conséquent des principes mais seulement des hypothèses. "Jamais la sociologie ne traite son objet sous l'aspect de l'essence."¹⁴¹ Dumont souligne que la sociologie ne peut être confondue avec la doctrine sociale de l'Eglise, la conscience morale du théologien et les jugements de valeur du moraliste. Il ne faut pas mélanger jugement de valeur et jugement de fait. Le premier déduit des valeurs de principes, le second engage un travail minutieux et des techniques précieuses fournies par les sciences sociales.

Mais si la sociologie constitue initialement, pour Dumont, "l'étude positive des phénomènes sociaux", elle eut tôt fait de déborder cette tâche trop humble. Historiquement, les sciences de l'homme ont non seulement dissout, critiqué, contesté, discrédité la culture commune, elles ont ambitionné de la recouper et de s'y substituer entièrement. Le positivisme consacre une foi en la science dont la lumière

¹³⁸ *Ibid.*, pp.197-198.

¹³⁹ *Ibid.*, pp.209.

¹⁴⁰ *Ibid.*, pp.271.

¹⁴¹ Fernand Dumont, "Sociologie religieuse et pastorale", *Ad Usus Sacerdotum*, II, 3, décembre 1955, p.68.

ferait reculer les ténèbres enveloppant la culture. Après l'avoir relativisée et compromise, les sciences de l'homme cultivaient secrètement le désir d'édifier à neuf la culture commune. N'est-ce pas ce que déclarait par exemple Lévy-Bruhl lorsque, après avoir vivement écarté la possibilité de construire quelque morale controuvée, étant donné que préexistent déjà, dans la société, des manières de penser et juger dont le philosophe doit tenir compte, il se prenait à rêver d'une éthique nouvelle, construite aux dépens de l'ancienne et pour laquelle l'ancienne servirait de matériaux? N'est-ce pas l'utopie plus classique de Descartes dont la *tabula rasa* était la première étape vers de plus inébranlables certitudes, ou celle de Leibnitz tentant de découvrir la clef de l'unité des savoirs? N'est-ce pas retrouver les pages de Freud, dans *L'Avenir d'une illusion*, sur certain Dieu Logos, principe d'harmonie et d'unité? Animé d'une foi positiviste, Comte reconnaissait à la sociologie la capacité d'établir les lois de la société, de mesurer l'utilité des faits et des êtres et, dans le même souffle, de fonder une éthique inédite sur l'étoile de laquelle se réglerait la marche de l'humanité. Les sciences de l'homme montrent le visage de Janus. Si l'une de leurs faces conteste la culture, l'autre voudrait s'égaliser à la culture.

Entendues ainsi, les sciences de l'homme se tiennent toujours entre la critique objective et l'idéologie, entre la chosification et le projet, entre la nécessité et le poème, entre le jugement de faits et le jugement de valeurs. En fragile équilibre entre l'objectivation et l'idéologie, entre le constat des déterminismes et l'appel de l'inaliénable liberté humaine, entre la positivité et la norme, elles délimitent une pratique du sens originale.

Dumont craint néanmoins que cet équilibre soit menacé de rupture à l'époque contemporaine, que l'histoire de la Raison en quête de l'imaginaire s'épuise dans une opérativité qui laisserait la science en quelque sorte en dehors de la culture. Les sciences de l'homme risquent présentement, écrit Dumont, de se perdre dans l'absence de l'homme.

Et d'abord parce que la Raison, cette Raison sur laquelle reposait le projet de connaissance rationnelle des Lumières, de quelque côté qu'on la prenne, est en crise. Plus personne ne croit plus désormais à la Raison qui servait de sanction et de garant transcendantal à l'être de l'homme et au devenir de l'histoire. Sans Tradition, sans Révélation, sans Raison, sans grands récits, la science n'est plus tenue à rien - *a contrario*, pour retrouver l'image d'une science qui n'est pas orpheline de l'imaginaire et de la société, il faut relire les pages admirables que Dumont consacre

à la Cité grecque¹⁴².

Le résultat est une science dans laquelle l'objectivité s'est coupée de plus en plus du sens et dont les vérités ne disent en définitive plus rien à personne. L'homme y disparaît comme l'ombre s'évanouit dans la lumière. L'homme ne se retrouve pas davantage dans les rationalisations et les objectivations de la sociologie que dans les affabulations des mythes d'autrefois. Il y a là un "drame de la raison à la recherche de son sens". Non seulement la vérité scientifique conteste, au nom de la rationalité moderne, certains aspects de la morale, des institutions et de la transcendance, mais elle questionne et compromet, par le désenchantement du monde et le rabattant des anciennes valeurs, des rites et des traditions sur des impératifs techniques, froidement utilitaires, la vie des symboles partagés. Elle ouvre la porte à une technocratie qui a évacué le rêve et les aspirations populaires de ses livres de compte et de ses laboratoires pour ne leur substituer que la pure efficience. "[...] sans le recours à la stricte immanence, sans le répondant d'une "maison de l'homme", sans médiation autre que l'Objectivation, ce n'est plus l'homme que l'on rencontre au bout du compte mais la Production d'un objet hypothétique dont l'homme n'est que le prétexte."¹⁴³ De là un danger réel pour Dumont. A force de disloquer les significations communes, les sciences de l'homme risquent de se confiner, j'insiste sur l'expression, à un *pur discours de vérité*.

La science est en passe de devenir le plus froid des monstres froids. L'objectivité a chassé la signification. Dumont ne croit plus, dans les années qui suivent l'enthousiasme de la Révolution tranquille, que l'intégration du savoir scientifique à un certain humanisme résoudra l'antagonisme des jugements et des jugements de valeurs. L'humanisme est irrémédiablement en crise, pour des raisons qui ne relèvent pas de causes transitoires. L'homme lui-même, dans son essence et ses valeurs, est remis en question par une civilisation technicienne qui entreprend peu à peu d'organiser rationnellement, à l'écart des débats de la place publique et très souvent à l'encontre des volontés populaires, la vie commune. Le regard du sociologue de Laval se tourne vers la bureaucratie, la taylorisation du travail, la manipulation de l'opinion, pour constater chaque fois la technicisation des sphères de l'existence humaine où l'homme croyait jadis pouvoir inscrire l'humanisme. Les organisations capitalistes, les technocraties étatiques semblent de nouveaux empires dans lesquels l'homme occupe une place de plus en plus anonyme et solitaire.

¹⁴² Fernand Dumont, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, op. cit., pp.163-172.

¹⁴³ *Ibid.*, pp.186.

Dumont s'inquiète de la délégation, dans la société moderne, du fonctionnement interne de la société et de sa finalité transcendante à des techniques sociales. Le sens conféré et révélé des choses étant aboli, l'homme étant de plus en plus confronté à des sciences sociales dont il ne maîtrise plus le sens global, celles-ci risquent de ne plus devenir qu'une pièce supplémentaire de l'organisation rationnelle, pragmatique et technique de la société moderne. Elles n'ont pas su se constituer en un projet collectif où pourrait s'édifier à nouveaux vras une cité fraternelle.

Dumont cite le cas du médecin. Autrefois celui-ci était tenu à un idéal scientifique, il devait aussi obéir à une éthique du travail. En accord avec Claude Bernard, la science médicale s'avouait positiviste et expérimentale; les règles et les principes de ses diagnostics, elle ne voulait les recevoir que de l'investigation scientifique. Et pourtant, la pratique médicale tendait alors à épouser la forme d'une vocation plutôt que de les critères d'un métier anonyme. L'éthique du dévouement ainsi que l'humanisme médical à la Schweitzer fécondait la science expérimentale. "A la garantie du savoir expérimental, s'ajoutait ainsi, en supplément, un idéal moral de la science qui la fit proprement une *médecine*."¹⁴⁴ La synthèse entre l'exercice de la science et le souci du service public s'accomplissait dans une profession. Il ne fut pas long avant que cette synthèse éclate. Dispersion des savoirs, spécialisation des diverses branches de la médecine, professionnalisation firent en sorte que la médecine se borne de plus en plus à suivre des procédures thérapeutiques, oubliant l'humanisme qu'elle disait jadis vouloir également servir - sinon sous la forme d'une déontologie assimilée à une technique de gestion des rapports organisationnels.

Le procès retracé par Dumont de la médecine, il s'applique à l'évolution de la plupart des professions. "Chaque fois, on constaterait l'éparpillement des spécialisations, l'enchevêtrement des rôles, des statuts, des réseaux, la réduction des pratiques aux symboles inspirés par la technologie."¹⁴⁵ L'humanisme a fini par éclater, la culture générale s'est dissoute dans son élargissement progressif, l'éducation se morcelle en savoirs parcellarisés et morcelés. Ce n'est pas tout."Autrefois, les rôles et les statuts des professionnels intégraient les techniques, peuplaient des espaces où se rencontraient les praticiens, leurs clients, la société. Les ont remplacés des réseaux, des techniques de communication, des comités qui

¹⁴⁴ Fernand Dumont, "La raison en quête de l'imaginaire", *Recherches sociographiques*, XXIII, 1-2, janvier-août 1982, p.55.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p.56.

mettent ensemble les débris des anciennes professions.”¹⁴⁶ Peu de liens unissent les comités d’expert, dont les dossiers s’accumulent, les institutions, dont l’organigramme s’embrouille, et les citoyens ordinaires, devenus pour la peine des bénéficiaires ou des clientèles. L’industrie a phagocyté ou, ce qui serait mieux dit, assimilé la valeur associée autrefois au travail. Les questions éthiques sont refoulées en marge de l’exercice du métier, ou sont elles aussi l’objet des spécialistes. “En se coulant, en se perdant dans les technologies, la raison s’est partout répandue et partout perdue.”¹⁴⁷ En se déployant à l’extérieur des conceptions collectives de l’existence, la Raison est devenue une rationalité en moyen au service de l’organisation et de la technocratie. Elle ne s’adresse plus à l’homme, elle est une technique, une opération, une manipulation dont l’homme est l’objet passif. “Sauf dans les théories où elle se contemple comme dans un miroir, la raison exerce une autorité qu’elle est incapable de justifier en raison. Pour avoir élargi son empire, elle est impuissante à en dire la pertinence. Pour être omniprésente, elle s’est muée en techniques disparates; elle y a dispersé et maquillé la vérité. Dans la technique, si la raison paraît s’imposer comme le sens de la vie, c’est que la vie s’y donne le masque, la caution de la raison.”¹⁴⁸ Les totalités vécues de sens sont brisées par la production du sens comme une forêt recule sous les assauts des tronçonneuses. “[...] la science est productrice de vérités et destructrice de pertinence.”¹⁴⁹

Vérité et pertinence: l’opposition est lâchée et l’on peut dire qu’elle résume l’ensemble des préoccupations épistémologiques (qu’il vaudrait mieux appeler

¹⁴⁶ *Ibid.*, pp.56-57.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p.58.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p.59.

¹⁴⁹ Fernand Dumont, *L’Anthropologie en l’absence de l’homme*, *op. cit.*, p.213. “Elle [la raison] se défait en se spécialisant. Alors qu’elle paraît commander à l’éducation, à la médecine, à la politique, elle ne sait plus dire ce qu’est la sagesse, la santé, la cité. / Sauf dans les théorie où elle se contemple comme dans un miroir, la raison exerce une autorité qu’elle est incapable de justifier en raison. Pour avoir élargi son empire, elle est impuissante à en dire la pertinence. Pour être omniprésente, elle s’est muée en techniques disparates; elle y a dispersé et maquillé la vérité. Dans la technique, si la raison paraît s’imposer comme le sens de la vie, c’est que la vie s’y donne le masque, la caution de la raison. La raison dissimule son sens, sa portée sous des conventions, celles de la “rationalité”, celles de la “science normale”. Elle se délègue dans la technocratie et la bureaucratie. Défendant de mieux en mieux la logique de ses exercices, la raison est de moins en moins apte à décrire la portée de sa diffusion dans la société des hommes? (Fernand Dumont, “La raison en quête de l’imaginaire”, *op. cit.*, p.59.)

sociologie de la connaissance) de Dumont. Celui-ci s'interroge de plus en plus sur la valeur de la vérité. Il s'inquiète d'un jugement de fait qui n'est plus accompagné, ressaisi ou récapitulé par un jugement de valeur. Dans un passage particulièrement saisissant, il décrit ces bibliothèques universitaires, dont les rayons débordent de faits, dans lesquelles les vérités s'accumulent et s'empilent. Que sont ces vérités, que valent-elles, interroge Dumont, quand elles ne parlent plus à personne, sinon à un complexe techno-scientifique où l'homme occupe un emploi et remplit une fonction? "La crise que nous vivons présentement n'est pas une crise de vérité, c'est une crise de pertinence. Nos bibliothèques sont pleines de vérités. La science est pleine de vérités. Mais il semble bien que la vérité abstraite ne suffise pas pour vivre. Pour vivre, il faut des valeurs [...]"¹⁵⁰ Le drame de la raison dans la culture, c'est une culture savante devenue une pure opération sur la culture première, par généralisation plutôt que par universalisation, c'est-à-dire par manipulation et par rabaissement au rang de matériaux par les techniciens du savoir. Derrière "de belles forteresses bardées de barricades de laboratoires et d'universités", la science est nue lorsqu'elle s'habille des habits de l'empereur Raison. Dumont s'inquiète. La vérité est-elle une valeur ou une opération? La vérité est-elle faite pour l'homme ou l'homme en est-il l'adjuvant? La vérité est-elle un service ou une mesure d'efficacité des industries et des bureaucraties de tout acabit? Faut-il craindre ou accepter une raison, "isolée de l'éthique et de l'imaginaire", "devenue le phantasme suprême d'une culture dont elle croit s'être définitivement libérée alors qu'elle est prisonnière des technologies"? Que faire? Faut-il accepter passivement la déréliction du sens de la science? Ou faut-il regretter le positivisme triomphant du XIXe siècle qui s'imaginait égaler la Raison avec les valeurs? La quête du sens de la Raison peut-elle être achevée ou doit-elle être abandonnée? Faut-il revenir sur le refus de la sociologie passée de confondre la vérité et la vérification ou, au contraire, faut-il garder ouvert la référence au sens de la science "en concevant la vérité comme une valeur, comme une visée qui relève en définitive de la morale"¹⁵¹?

La sociologie n'avoue plus un lieu unanime de ses fins, une orientation à sa

¹⁵⁰ Fernand Dumont, *Un témoin de l'homme*, Montréal, L'Hexagone, 2000, p.205. "Depuis des siècles s'édifie une cité scientifique qui confine de plus en plus à une mégapole. Une cité qui ressemble à l'autre avec ses pouvoirs, ses modes, ses idéologies, et qui se prolonge dans des pratiques où la rationalité se mêle à d'autres critères et d'autres justifications. Ce qui soulève une immense question: celle de la vérité comme valeur et non pas comme simple vérification." (Fernand Dumont, *Récit d'une émigration*, Montréal, Boréal, 1997, p.228.)

¹⁵¹ Fernand Dumont, "La raison en quête de l'imaginaire", *op. cit.*, p.60.

démarche qui en ferait autre chose qu'un rouage et un instrument du pouvoir. A la science technicienne, pour être complète, il manque une morale, c'est-à-dire une règle pratique qui "procède d'une autre espèce de conviction que celle qui est produite par la démonstration", qui provienne "de la vie et y reconduit" et "suscite des accords autres que ceux qui rallient aux théories scientifiques"¹⁵². Cette morale devra être recueillie plutôt que produite. Elle est en effet "consentement des intelligences, assentiment des volontés, convergence des aspirations". Au contraire de la "raison aseptisée" des "technologies de la raison", elle relève de l'imaginaire, des croyances, de l'irrationnel, des valeurs. "Est-il aboli le temps où la vérité était une valeur et non pas seulement la caution des techniques et des pratiques sociales? Ce n'est pas certain."¹⁵³ Dumont propose de confronter sans cesse la Raison et l'imaginaire. "Car il n'est pas assez que la raison entretienne mémoire de sa raison d'être, de ses affrontements avec l'imaginaire. Il faut travailler à ce que l'imaginaire se fasse mémoire à son tour, récapitule son perpétuel combat contre la raison."¹⁵⁴ Dumont convoque les sciences de l'homme à entreprendre une quête de pertinence sans laquelle elles se condamnent à accoucher de vérités stériles et vides. Les sciences sociales ne doivent pas se contenter de former un ensemble fini de faits positifs et de théories rationnelles, toujours elles doivent chercher à se constituer comme un pari sur l'homme qui reprenne à nouveau frais le procès de l'homme en dérélition d'une parole pertinente. "L'interrogation sait qu'elle peut être sauvée puisqu'elle va du Vide à l'absence et qu'elle se fait alors, au plus creux de son cheminement, mémoire. Si elle refuse d'alterner la nostalgie du mythe à la culture comme conquête, si elle se tient d'en l'entre-deux, l'interrogation devient souci, écoute de l'absence."¹⁵⁵ En d'autres termes, les sciences de l'homme doivent savoir se situer entre l'objectivation de l'homme (l'absence) et son invention dans le projet (le vide), elles doivent aller de la plénitude de jadis (la nostalgie du mythe) à la production explicite du sens (la culture comme conquête) sans jamais céder à la quête de la pertinence (imaginaire). La sociologie ne saurait se perdre dans la vérité. La psychanalyse par exemple, s'intéresse moins à la vérité de ses théorèmes, ceux-ci servant avant tout de repères accessoires, qu'au nouement d'un véritable dialogue entre l'analyste et la présence vivante du patient. La mémoire du patient est, dans son

¹⁵² *Ibid.*, p.61.

¹⁵³ *Ibid.*, p.63.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p.64.

¹⁵⁵ Fernand Dumont, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, op. cit., p.245.

cabinet, la matière d'une genèse qui ambitionne de devenir mémoire à son tour. Revenant sur le passé pour en rompre les embâcles, l'histoire de vie de l'adulte révèle une absence à soi-même que trahit l'inconscient. L'appropriation de l'homme par soi-même n'en est pas moins le but de la cure. A l'instar de la discipline psychanalytique, la sociologie doit tenter l'effort de se transmuier elle aussi en mémoire, de faire se concilier l'expérience et la théorie.

A prendre dans un sens large l'idée de pertinence sur laquelle revenait sans cesse Fernand Dumont, on croira la retrouver sous la plume de penseurs comme Emile Durkheim, lequel avouait que la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle ne parvenait, par le détour de la pratique, à rejoindre le réel pour le transformer. Cependant, chez les sociologues personnalistes, on le devine, il y a plus. La pertinence ne procède pas chez eux uniquement d'un désir de servir techniquement les hommes dans le sillage de l'apostolat de la compétence du Père Georges-Henri Lévesque, elle découle plus foncièrement d'une volonté de recréer une véritable communauté humaine sur les bases de l'ancienne unanimité traditionnelle. Car, au plus strict, la pertinence chez Dumont confine à la culture. "De soi, une culture n'est ni *vrai* ni *fausse*. Elle confère pertinence aux actions humaines: un *code* où nos actions trouvent un sens et auquel elles confèrent sens à leur tour."¹⁵⁶ La culture (les valeurs, les significations, l'imaginaire, les symboles, etc.) et la science, non plus la morale et le fait, devenaient les pôles du dualisme scientifique de la sociologie chez Dumont. La cité universitaire dont rêvait ce dernier aurait laissé la culture première investir la culture seconde, elle aurait laissé la culture savante déborder le cadre des canevas théoriques de papier et traduire le plus fidèlement possible les aspirations populaires. C'est pourquoi Dumont incite la pensée du sociologue, aussi théorique et abstraite soit-elle, à rejoindre le mouvement de l'histoire afin de s'y confronter, de s'assurer de sa valeur et de s'alimenter au flux du sens. Les inquiétudes humaines, les misères populaires, les questionnements des personnes concrètes doivent être pour le sociologue l'aliment premier d'une démarche qui cherche à devenir autre chose, selon une expression de Dumont, qu'une plate équation au ciel incolore des idées abstraites. Le sociologue ne doit pas refuser d'être habité par le désir de la vérité. Cependant il doit aussi viser à la pertinence, c'est-à-dire à autre chose qu'à la "réduction de la vérité à l'adéquation avec un objet". Sa référence ultime et idéale doit être "Une vérité plus englobante, et qui se situe au niveau même de l'expérience; une vérité qui découle de la pertinence

¹⁵⁶ Fernand Dumont, *L'Institution de la théologie*, Montréal, Fides, 1987, p.248.

et qui, par là, n'élimine pas le sujet concret de l'expérience au profit d'un sujet abstrait, général, épistémologique."¹⁵⁷

La science n'a jamais cessé d'être pour Dumont une "passion plus attentive". Dumont citait la préface au *Traité du caractère* de Mounier: "Personne ne traite objectivement de l'homme. Mais comme il est coutumier de déguiser son parti-pris sous un vêtement scientifique, nous préférons déclarer à visage ouvert que notre science, pour être une science honnête, n'en est pas moins une science combattante." Ce liminaire, Dumont confiait le réciter par coeur. Il l'expliquait ainsi. "Une science honnête, qui respecte les règles minutieuses de son cheminement; une science combattante, qui cherche plus loin qu'elle-même, plus loin que les constats de vérités de nulle part, sa raison d'être et sa fin."¹⁵⁸ Dumont espère ailleurs qu'en les résultats des investigations scientifiques la finalité de la science. J'ai montré que cette finalité morale ou pertinente de la science, Dumont l'allait trouver dans le souci du pauvre¹⁵⁹. La pauvreté est une vérité, certes, mais le pauvre appelle à la pertinence de la recherche, se donnerait-elle pour objet la génétique ou la statistique. Dans l'esprit de Dumont, il ne faut pas que les réflexions savantes fassent "passer l'enchantement de dire avant le souci de ceux qui ne peuvent parler", elles ne doivent pas être "l'alibi

¹⁵⁷ *Ibid.*, p.250. Nous retrouvons par un détour le problème de la morale et de la science, de la normativité et de la positivité. Il y a une nostalgie de la vérité pleine et diaphane chez Dumont qui rappelle étrangement l'idée de la révélation. Pour un croyant adhérent au dogme catholique, en effet, le prêtre ne professe pas quelque vérité contingente qui serait de ce fait relative, contestable, il incarne dans son savoir la révélation évangélique, la vérité plénière. Qu'est donc la vérité scientifique (que vaut-elle, que peut-elle) devant une telle parole chargée d'un sens qui la dépasse infiniment parce qu'il lui vient de l'éternité elle-même? Que représente-t-elle aux yeux d'un croyant qui n'y voit le plus souvent qu'une scorie savante, qu'une glose académique, que la parole désincarnée d'une vérité sans âme à laquelle les hommes du peuple ne sauraient communier? Les discours du prêtre annoncent le règne de Dieu où tous les hommes seront enfin réconciliés, ils participent du rêve d'une fraternité universelle, tandis que les discours savants ne parlent qu'à eux-mêmes. Or, comme l'Eglise catholique avait autrefois prétendu remplacer la communauté vivante par l'institution cléricale et l'expérience par le dogme, aujourd'hui les sciences de l'homme prétendent évincer le sens et lui substituer l'objectivité du code, des procédures et des variables. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir Dumont, autrefois partisan d'une Eglise fécondée par la vie religieuse des simples croyants et une foi dégagée des strictes obédiences du petit catéchisme, reprendre son combat pour une vérité sans cesse alimentée aux sources de la vie vécue.

¹⁵⁸ Fernand Dumont, "Mounier toujours présent", *Maintenant*, 97, juin-juillet 1970, pp.201-202.

¹⁵⁹ Jean-Philippe Warren, *Un supplément d'âme*, op. cit.

d'une culture qui semble être un Royaume en soi ou le pauvre est exclu par convention". "Qu'on le veuille ou non, la vérité est un service. Service des puissants, des repus; ou service des pauvres, de ceux qui ont faim de pain et de paroles."¹⁶⁰

Volonté de lier la prospection positive et une éthique, tel est le dilemme qui revient hanter, sous un jour neuf, les travaux de Dumont et qui se lie à la tradition sociologique québécoise. Les *Traités sur les problèmes sociaux* que Dumont publiera avec de nombreux collaborateurs ne pointent-ils pas dans cette direction d'une réconciliation des savoirs éparpillés et techniques avec un système plus ou moins dense des valeurs? "Ces *Traités*, de dimensions considérables, étaient eux-mêmes, dans mon esprit, des tentatives pour réunir des compétences multiples autour de projets de synthèses où l'éthique rejoindrait le savoir positif."¹⁶¹ Les oppositions entre vérité et pertinence, positif et normatif, morale et fait se découpent encore sur l'horizon plus large de la dialectique entre jugement de fait et jugement de valeur. Dumont continuait par là le combat déjà ancien pour rendre la vérité morale et la sociologie pertinente.

5.2. La sociologie critique de Marcel Rioux: entre le fait et le possible

Marcel Rioux insiste pour dire que dans les années 1940 ses travaux s'inscrivaient résolument dans le sillage de l'anthropologie américaine. Adoptant une position dite scientifique, il rappelle qu'il voulait alors pratiquer des enquêtes positives à partir de faits objectifs. Mais "Si Rioux croit alors à la science, il ne croit cependant pas que la connaissance doive être produite pour elle-même. Il croit au savoir pour prescrire. C'est une position qui donne un but au savoir, mais qui le place au premier rang."¹⁶² De là s'explique peut-être qu'il dit s'être opposé tôt à l'ethnographie de Marius Barbeau, trop proche des faits et du passé, et lui a préféré la sociologie, plus théorique et davantage tournée vers l'engagement. Etudes positives (ethnographie) et engagement social (sociologie): le dualisme de la sociologie québécoise se serait-il perpétué jusqu'à Marcel Rioux? Et si oui, comment et en quel sens?

Bornons-nous à décortiquer les principales thèses épistémologiques émises

¹⁶⁰ Fernand Dumont, "Service de la vérité, services des pauvres", *Maintenant*, 86, mai 1969, pp.134-136.

¹⁶¹ Fernand Dumont, *Récit d'une émigration*, *op. cit.*, p. 229.

¹⁶² Jules Duchastel, *Marcel Rioux. Entre le rêve et l'utopie*, Montréal, Nouvelle Optique, 1981, p.54.

par Rioux dans son livre *Essai de sociologie critique*. Dans cet ouvrage, Rioux, reprenant les hypothèses de Jurgen Habermas sur l'épistémologie des sciences de l'homme, propose de diviser celles-ci entre trois grandes visions de la réalité sociale: positif, herméneutique et critique. Ces points de vue ne sont point exclusifs les uns des autres, précise Rioux, cependant leur complémentarité ne saurait voiler les profondes différences qui les éloignent dans la pratique.

Appliquant les méthodes des sciences naturelles à l'étude des réalités sociales, le point de vue positif assimile les phénomènes sociaux aux phénomènes de la nature et tente d'atteindre une vérité parfaitement objective, détachée des jugements de valeurs. La vision du monde qui soutient une telle approche scientifique est celle d'un monde humain tout entier tissé de contraintes et de déterminismes. L'homme, simple variable chiffré sur des tableaux sociologiques, épuise le sens de son existence sociale en une série de corrélations et de liens conséquents. Le second point de vue est celui de l'herméneutique. Considérée au départ comme l'interprétation des textes et discours d'une époque révolue afin d'en rétablir l'exactitude, l'herméneutique s'est étendue par la suite à toute méthode d'interprétation dont l'ambition est de refaire le chemin d'une vérité subjective obscurcie, et d'ainsi rétablir la communication entre l'écrivain d'autrefois et le lecteur contemporain. C'est en ce sens que Rioux peut affirmer que la psychanalyse est l'une des formes les plus achevées d'herméneutique, le psychanalyste revenant sur les rêves du patient pour mieux dégager le texte enfoui, les désirs refoulés ou les traumatismes de l'enfance, dont les lapsus, les somatisations, de même que les symboliques oniriques seraient l'expression déformée.

A lire le livre de Rioux, le lecteur s'aperçoit toutefois que ces deux premiers *points de vue* épistémiques n'en font qu'un seul en vérité. La trilogie d'Habermas reprise par Rioux semble se ramener à une dualité. La sociologie herméneutique s'occupe, par une méthode régressive, de comprendre le passé; la sociologie positive, par une méthode descriptive, vise à expliquer l'ordre des faits. L'une et l'autre ne dépasse pas vraiment la simple description de la réalité objective. Tout autre est la sociologie critique, troisième point de vue, laquelle "utilise des jugements de valeur pour critiquer l'existant et d'autre part, s'intéresse en gros à l'auto-création de l'homme et de la société"¹⁶³. Décrivant ce qui est, la sociologie positive se contente de mettre à jour des récurrences et des corrélations; la sociologie herméneutique tente,

¹⁶³ Marcel Rioux, *Essai de sociologie critique*, Montréal, Cahiers du Québec / Hurtubise HMH, 1978, p.12.

elle, de comprendre les significations, le sens et les symboles par une interprétation toujours recommencée. Participant d'une volonté d'émancipation des classes dominées, la sociologie critique élucide, quant à elle, les pratiques émancipatoires à l'oeuvre dans la vie sociale. En résumé, donc, du moins à lire les pages où Rioux traite de la question, l'herméneutique s'occupe de ce qui fut, le positivisme de ce qui est, et la sociologie critique de ce qui sera. La sociologie critique s'oppose ainsi aux deux autres approches comme le passé et le présent s'opposent à l'avenir. "Pour la théorie critique donc, il s'agit, d'une part, de déceler ce qui, à un moment donné, brime la marche de l'homme vers une plus grande liberté. Les deux autres points de vue sur le social-historique deviennent complémentaires de la théorie critique et lui servent de moyens pour établir les faits sur lesquels elle s'appuiera, les valeurs qu'elle défendra et les actions émancipatoires qu'elle promouvera [sic]."¹⁶⁴

Dans la mutation de l'adaptation à la liberté se trouve le passage des sociologies positiviste et herméneutique à une sociologie critique. Persuadé que l'homme dépasse infiniment le donné, l'instinctuel, le milieu, qu'il est capable de bouleverser les institutions ainsi que les déterminismes naturels, qu'il est un "foyer de libertés", le sociologue critique s'appuie sur un ordre des valeurs fondamentales afin d'élucider les possibles de l'avenir. Par suite, il fait intervenir les valeurs dans son entreprise de connaissance objective et consomme ainsi le passage du "normal au normatif"¹⁶⁵. Le normal, pour Rioux, c'est le positif; le normatif, c'est le possible. La sociologie critique n'admet pas en effet la réduction de la connaissance au point de vue positif, empirique, concret, elle croit qu'un pan entier de la réalité sociale échappe à la sociologie positive faute de porter assez d'attention à la part d'imaginaire de la vie sociale. Pour Rioux, il n'existe donc pas, il ne peut exister de dissociation entre les faits et les valeurs dans l'analyse des faits sociaux, non seulement parce que le fait humain que l'on étudie est déjà habité par des valeurs, mais parce que la perspective choisie par le sociologue pour étudier ce fait est aussi fatalement tributaire d'une vision du monde.

Le problème de Rioux est de savoir fonder objectivement la position normative de la sociologie critique ("Le problème fondamental de toute sociologie critique, quand elle doit se justifier, est celui des valeurs [...]."¹⁶⁶). Il refuse de la

¹⁶⁴ *Ibid.*, p.16.

¹⁶⁵ Marcel Rioux, *Jeunesse et société contemporaine* (1965), Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1969, pp.42-43.

¹⁶⁶ Marcel Rioux, *Essai de sociologie critique, op. cit.*, p.24.

fonder sur une indignation morale qui, pour être une réaction initiale nécessaire, s'avère incapable de fournir les assises à une pratique sociologique foncièrement scientifique. Il refuse aussi de l'établir sur quelque essence générique de l'homme, objet des discours des philosophes, parce qu'une telle essence entre en contradiction avec le postulat fondamental de son anthropologie, selon lequel l'homme est une créature de désirs qui s'invente sans cesse; pour la même raison, il repousse la position de la théorie de l'histoire ou de la science positive, la première faisant du temporel le champ d'un déterminisme historique, la seconde faisant de la vie humaine le résultat d'un déterminisme fonctionnel. D'où pour Rioux la difficulté épistémologique quasi-insurmontable d'une sociologie critique ne pouvant s'appuyer ni sur l'objectivité des faits sociaux, ni sur l'essence humaine, ni sur la téléologie de l'histoire. Comment résoudre le problème de la dialectique entre théorie et pratique, entre faits et valeurs? Comment résoudre le "problème central" de la sociologie critique sans faire appel, dans sa visée positive, à un aspect normatif?

Un des textes les plus connus de Rioux est celui, écrit en 1969, repris plus tard à partir d'une perspective neuve dans son livre *Sociologie critique*, dans lequel il s'étend sur sa conception de la pratique sociologique. "Remarques sur la sociologie critique et la sociologie aseptique" pose la question du rapport entre les faits et les valeurs en comparant les approches de Karl Marx et de Max Weber. Alors que Marx serait un sociologue critique, Weber serait un sociologue aseptique parce qu'il aurait tâché de repousser hors du champ de sa discipline les valeurs et les jugements de valeurs. Chez Marx, la difficulté est résolue par le sacrifice de la dialectique entre valeurs et faits. Au lieu de poser, avec Weber, une division tranchée entre faits et valeurs, il suppose la plus parfaite fusion des uns et des autres dans l'approche matérialiste. L'étude du système capitaliste se fait dans le marxisme par le truchement d'une analyse de la praxis, c'est-à-dire, en gros, du travail et des forces de production. Or, cette praxis est le mouvement par lequel s'élabore le sens de l'histoire, et donc par lequel se construit la théorie sociologique. La praxis est ainsi le lieu d'édification de la théorie, et la théorie est la description systématique de ce qu'il advient dans la praxis. Le prolétariat est non seulement une force révolutionnaire au sein de la société bourgeoise, il est l'élément transcendant et culminant de l'évolution de l'humanité. C'est pourquoi l'intellectuel qui prend conscience de la condition du prolétaire prend en même temps la mesure de la téléologie de l'histoire: il parvient à décrire la société essentiellement et à la vivre positivement. Weber aurait, quant à lui, selon Rioux, essayé d'élaborer une science de la société analogue aux sciences de la nature où faits et valeurs seraient clairement distinguées dans la démarche du

sociologue. Chez Weber la difficulté de réconcilier jugement de faits et jugement de valeurs ne se poserait pas puisqu'il postulerait un hiatus entre politique et science. Lorsque le savant travaille dans son laboratoire, il ne doit pas faire intervenir des valeurs, mais se conformer à une neutralité axiologique. Si l'on en croit Rioux, Weber aurait cru qu'il n'est de science que de la causalité: connaître la réalité sociale équivaudrait alors à connaître les enchaînements causaux et les déterminismes sociaux qui la rendent nécessaire. Rioux suppose que Weber n'accorde de portée scientifique qu'aux jugements de faits, les jugements de valeurs étant dès lors du domaine de la morale, du choix et du caprice, donc de l'irrationalité.

Une telle conception de la sociologie expliquerait, pour Rioux, l'insistance de Max Weber sur la méthodologie et les techniques d'analyse. Au lieu de contribuer à la critique de la société, la sociologie weberienne alimenterait une pratique scientifique fonctionnaliste, pragmatique, et Rioux ne s'étonne pas de constater que son influence prédomine aux Etats-Unis davantage que celle de la sociologie marxiste. La sociologie américaine a opéré la professionnalisation de sa pratique, faisant des sociologues des techniciens et des spécialistes, renforçant le caractère aseptique de la théorie weberienne. La sociologie est devenue une carrière, le sociologue un professionnel, l'université un laboratoire pour les grandes industries, l'armée, les organisations bureaucratiques. Rioux constate que les sociologues américains ne cherchent plus guère qu'à réaliser l'adaptation la plus complète possible à la société bourgeoise par la manipulation des réalités sociales. La sociologie analytique et fonctionnelle se développe aux États-Unis sur l'idée de l'engineering social. La sociologie y devient, selon Rioux, une nouvelle forme de technologie et une rationalité technocratique à rajouter à l'ensemble technoscientifique de la société de consommation américaine. Rioux décrit un monde où tout se passe comme si la société avait réalisé toutes ses virtualités, que l'évolution de l'humanité avait achevé sa course, que les oppositions ne pouvaient venir d'une mauvaise intégration à la prospérité générale et que, dans un tel *statu quo*, la question sociologique par excellence ne pouvait plus être que le fonctionnement interne de la machinerie sociale.

Entre Max et Weber, la préférence de Rioux va évidemment à Marx. Quoique (officiellement) marxiste, Rioux n'adhère cependant pas tout à fait à la conception marxiste¹⁶⁷, car il trouve au marxisme un caractère trop déterministe, trop positiviste.

¹⁶⁷ Alors qu'il adapte consciemment la théorie marxiste classique, Rioux parle parfois de l'oeuvre de Marx en des termes louangeurs qui font illusion.

Rioux veut faire une place, à l'intérieur de la science, pour le questionnement des valeurs. Marcel Rioux voit poindre le spectre d'un pouvoir inhumain dans les tentatives d'évacuer les valeurs et d'oblitérer les finalités sociales du questionnement scientifique. A la sociologie aseptique, Rioux oppose donc une sociologie critique qui fait place dans sa pratique aux valeurs de la vie humaine en société. Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que Rioux propose de renoncer à la science pour s'adonner à la philosophie morale. Il réclame plutôt une sociologie capable d'allier les deux aspects propres à l'existence humaine, l'aspect créatif et l'aspect réifié, l'aspect normatif (source de liberté) et l'aspect positif (lieu de déterminismes). "La position critique nous amène à considérer les faits et les valeurs comme deux éléments permanents de tout le mouvement de la société humaine."¹⁶⁸ Ne peut-on entendre la voix de la tradition de la sociologie québécoise derrière ces paroles prononcées par Rioux? Ne peut-on pas retrouver un peu de ce débat incessant entre la morale et le fait quand Rioux parle du "positif" comme l'"adaptation à la réalité" et du "normatif" comme des "valeurs" et des "finalités" partagées par les membres d'une collectivité? Ne peut-on pas deviner le dualisme de la tradition de la sociologie québécoise dans la description de la réalité comme "deux phénomènes en constante interaction", l'un associé à la réalité et l'autre aux valeurs¹⁶⁹? Faut-il s'étonner dès lors que Rioux définit le véritable sociologue comme celui qui réussit dans ses recherches à combiner faits et valeurs? Rioux avait cette formule à la fin de sa vie, que n'auraient pas désavouée ni les sociologues personnalistes, ni les sociologues doctrinaux: "Jugements de fait, donc sismologie; jugements de valeur, donc prédication. Si la sismologie ne peut prendre racine dans la prédication, la prédication, elle, peut se fonder sur la sismologie pour inviter des populations à faire ou à ne pas faire quelque chose."¹⁷⁰ La sociologie critique de Rioux s'inscrit bel et bien entre la description objective et la conviction morale. "La sociologie dite critique, résume Rioux en une formule exemplaire, est en réalité une espèce d'hybride, de bâtard qui apparaît comme un croisement entre la science et la morale; la première ne s'occupe que de ce qui "est" et la seconde, de ce qui "devrait être"."¹⁷¹

Mais, encore une fois, ressurgit le problème des valeurs. Les valeurs, Rioux

¹⁶⁸ Marcel Rioux, "Remarques sur la sociologie critique et la sociologie aseptique", *Sociologie et sociétés*, vol.1, no 1, mai 1969, p.65.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p.66.

¹⁷⁰ Marcel Rioux, *Un peuple dans le siècle*, Montréal, Boréal, 1990, p.429.

¹⁷¹ *Ibid.*, p.194.

se trouve dans l'incapacité de les refouler en marge de son entreprise ou d'en nourrir directement sa théorie. Il demeure, par conséquent, aux prises avec la difficulté de discerner les valeurs sur lesquelles repose la théorie du sociologue, de solutionner le problème des finalités sociales, de préciser l'utopie globale qui, dira Dumont, est *au bout de la tâche de la sociologie critique*¹⁷². Ces valeurs, Rioux ne pouvait certes pas aller les piger dans la Somme de saint Thomas ou dans les pages de la doctrine sociale de l'Église! À la différence de Dumont (quoique par une démarche qui lui ressemble beaucoup) qui associait son entreprise de connaissance scientifique à la pertinence de la culture commune, Rioux s'en tire en affirmant que la théorie critique vise à une analyse empirique de la société qui puisse dégager certaines pratiques "émancipatoires" qui existeraient au ras de la vie quotidienne. La sociologie critique permettrait de définir les finalités à poursuivre parce que, en étudiant les mécanismes sociaux, elle dégagerait les pratiques émancipatoires qui habiteraient déjà, comme le pensait Marx, le tuf de la société. De là, l'implication de Rioux dans les mouvements autogestionnaires qui promettaient de dégager les aspirations véritables et spontanées des hommes et des femmes, sans avoir à emprunter le détour d'un discours révélé ou d'une morale officielle. Les valeurs, Rioux ne les imposait pas, il les recueillait en même temps que les faits, l'être humain étant à la fois pour lui un objet des déterminismes et le lieu des possibles.

Mais peu importe au fond où Rioux puisait les valeurs de son projet sociologique, il n'en restait pas moins pris lui aussi avec l'insoluble dualisme de l'épistémologie de la sociologie québécoise. Lui aussi demeurait convaincu qu'une anthropologie véritable ne pouvait éclore tant que la sociologie et la philosophie ne se seraient pas réconciliées dans l'entreprise de connaissance¹⁷³. Il achevait ainsi, en reportant toujours plus loin cette réconciliation, l'épistémologie dualiste de la tradition sociologique québécoise. De la morale particulariste de Gérin, à la Doctrine sociale de Minville, à l'humanisme du Père Lévesque, à la pertinence de Dumont aux

¹⁷² "La tâche critique, écrit Fernand Dumont, cela ne consiste pas simplement à déceler, à observer ce qui est neuf; cela consiste aussi à évaluer, à nos risques et périls. Mais évaluer par rapport à quoi? Par rapport, je pense, à une sorte d'utopie globale que nous répugnons évidemment tous, les uns et les autres, à préciser mais qui est au bout fatalement de la tâche de la sociologie critique." ("Table ronde. La sociologie contemporaine et ses perspectives critiques", *Sociologies et sociétés*, XVII, 2, octobre 1985, pp.119-131.)

¹⁷³ "Peut-être alors sociologie et philosophie convergeront-elles aussi dans un même mouvement vers une anthropologie véritable." (Marcel Rioux, "Remarques sur la sociologie critique et la sociologie aseptique", *op. cit.*, p.66.)

pratiques émancipatoires de Rioux, le parcours avait été long, souvent laborieux. Avait-ce été un piétinement ou une progression, c'est ce qu'il reste en conclusion à savoir.

6. Conclusion

La distinction du savant et du politique a toujours posé problème à l'épistémologie des sciences de l'homme. Il suffit de lire la littérature portant sur le sujet pour être frappé de l'abondance des discussions sur leur valeur de vérité. Cela est vrai au Québec peut-être davantage qu'ailleurs en Amérique - ce que j'expliquerais en partie par la volonté des sciences de l'homme québécoises de concilier philosophie et engagement en se situant à la frontière des techniques et des humanités. Ni pure ingénierie sociale ni pure recherche désintéressée, la sociologie, parmi ces sciences, fut sans doute la plus constamment tiraillée entre la tentation de l'utilitarisme et l'aspiration à la vérité fondamentale. La tradition philosophique dont elle était issue l'attirait vers de hautes spéculations, la question sociale qui l'avait fait naître l'obligeait derechef à une action concrète, pratique. Le dilemme entre philosophie et technique sociale semblait insoluble. Il l'était d'autant plus que la sociologie s'insérait dans la première moitié du siècle à l'intérieur d'une vision du monde catholique qui l'empêchait, par la doctrine sociale de l'Eglise, de renoncer à la philosophie, et par l'insistance mise sur les oeuvres, de rompre avec des objectifs platement utilitaires et pragmatiques. Il s'avéra qu'au Canada français, dans une province majoritairement catholique, la distinction du savant et du politique posait par voie de conséquence un problème plus épineux qu'ailleurs, problème qui s'est posé, on l'aura deviné, d'une manière très différente dans les milieux intellectuels américains où l'on s'était habitué depuis longtemps à séparer science et religion, de même que recherche positive et philosophie sociale. Dans l'enseignement, la séparation, restée attachée au nom de Max Weber, entre la constatation des faits et la prise de position normative, s'alignait sur la conviction de l'hétérogénéité des croyances et des valeurs¹⁷⁴; une pareille affirmation n'allait pas de soi chez les catholiques, habitués de croire en la vérité doctrinale autant que dans l'assurance des analyses positives.

Cependant, et j'insiste, si la sociologie franco-québécoise s'écarte, à cet

¹⁷⁴ Max Weber, "Essai sur le sens de la "neutralité axiologique"" (1917), dans: *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, pp.399-477.

égard, de la sociologie américaine, il en va tout autrement en ce qui concerne la sociologie canadienne-anglaise. La sociologie étasunienne est nettement utilitaire et organisationnelle, il est vrai, mais le visage de la sociologie anglophone ne s'arrête pas aux traits de l'École de Chicago. La sociologie canadienne-anglaise a ouvertement rejeté une certaine conception des sciences sociales, en particulier celle de Chicago, dans le but de ne pas se couper de son héritage humaniste britannique. Il faut dire que l'idéalisme anglais a été très influent dans les universités anglophones dès le dernier quart du XIXe siècle, et que c'est dans cette perspective que se sont développées les sciences sociales au pays. La sociologie était intéressée, dans le prolongement de la philosophie, à formuler les fins dernières et le bien commun de la société. R. M. MacIver, nommé professeur au Département d'économie politique de Toronto sans détenir un diplôme en sciences sociales, avait une conception large de la sociologie, son principal sujet d'intérêt. Il était hostile au développement dans les institutions d'enseignement supérieur, d'une *science sans conscience*, puisque la réalisation d'une synthèse du savoir lui semblait seule capable d'atteindre la vérité des phénomènes sociaux et de réaliser la paix sociale. Il posait ainsi une dualité qui rappelle celle mise de l'avant par le Père Lévesque dans ses essais sur la science sociologique: "Sociology combined the ethical and the social, and the sociologist was "an ethical philosopher" who could "never divest him self of his philosophy." Nevertheless, MacIver insisted that the ethical could never be reducible to the social, or be identified with it."¹⁷⁵ Ce que MacIver lui-même résumait en ces termes: "Putting it in the most summary form, we may say that sociology is concerned with facts as values, ethics with values as facts."¹⁷⁶ Pendant ses douze ans comme professeur de science politique à Toronto, MacIver n'a pas dérogé de ce programme et n'a pas renié ses convictions. Avant de quitter Toronto pour succéder à Franklin H. Gidding au poste de directeur du Département de sociologie de l'Université de Columbia, MacIver écrivit plusieurs essais dans lesquels il défend l'idée d'une sociologie ouverte à la philosophie et aux interrogations éthiques. Selon lui, les méthodes des sciences sociales et les techniques d'enquête ne peuvent dispenser l'étudiant et le professionnel d'une éducation humaniste large. Urwick confirme les propos de MacIver, déclarant que la philosophie sociale, qui regroupe dans son esprit la sociologie et l'éthique, le positivisme et la religion, peut seule décrire dans sa toute

¹⁷⁵ Brian McKillop, *Matters of Mind: The University of Ontario, 1791-1951*, Toronto, University of Toronto Press, 1994, pp.500-501.

¹⁷⁶ Cité par Brian McKillop, *ibid.*, pp.500-501.

complexité la réalité sociale.¹⁷⁷ Pour Urwick, la philosophie sociale embrasse la réalité sociale dans toute son épaisseur, là où le praticien des sciences sociales n'en aperçoit qu'un morceau, et elle réussit ce tour de force en ne marginalisant jamais, dans ses enquêtes et ses investigations, le moment éthique de la vie sociale. La sociologie, limitée dans ses observations, quoique utile par ses découvertes, serait, semblait-il, incapable de saisir la vérité des choses humaines. Et c'est ainsi qu'entre le positivisme et la pure spéculation philosophique, la sociologie canadienne-anglaise tentait de se tailler une place, refusant, sauf à McGill bien entendu, l'idéal de scientificité fonctionnelle propre à l'écologie sociale de l'École de Chicago.

Aux États-Unis, le courant utilitariste fut, en quelque sorte, le conducteur et l'aiguillon de la sociologie, lui donnant une tournure systématiquement pragmatique qu'elle ne connut pas ailleurs. Les professeurs du début du siècle (Albion Small, Franklin Giddings, Charles Cooley) soulignent à maintes reprises les rapports qui existent entre leur discipline et le service social. L'équilibre est celui-ci: au service social la tâche de recueillir les faits et de tester les théories, aux sociologues celle de comprendre les principes qui gouvernent les relations humaines. Bien que la théologie entretiennent à cette époque des liens puissants avec la sociologie, elle le fait dans des termes qui la laissent libre de poursuivre une entreprise d'organisation sociale affranchie de la question des finalités, de l'être ou du bien commun. Les sociologues de Chicago, par exemple, ont beau être à peu près tous des fils de pasteurs, cela ne paraît nullement, tellement éthique religieuse et esprit scientifique font corps pendant cette période où le progrès avait assimilé l'essentiel de la Providence et le critère d'utilité avalé la notion du Bien. D'un autre côté, si le service social aide à légitimer et institutionnaliser la discipline sociologique naissante, ainsi qu'à l'autonomiser de la morale *stricto sensu*, elle lui donne malheureusement une teinte médicale: la sociologie est associée à une hygiène publique et les traités de sociologie sont remplis d'analogies douteuses avec les termes de la pathologie.

Différente de la sociologie étatsunienne, jetant des ponts avec la sociologie canadienne-anglaise, la sociologie québécoise montrait un visage original. Au moins jusqu'à la deuxième génération de l'École de Laval (la promotion de Fernand Dumont), la sociologie d'ici a perpétué une épistémologie dualiste qui faisait dialoguer le fait et les valeurs. Or, il semble qu'aujourd'hui ce dualisme ait fait long feu. Les articles de Dumont sur la dialectique de la vérité et de la pertinence, la typologie de Rioux entre une sociologie critique et une sociologie aseptique, la

¹⁷⁷ *Ibid.*, p.508.

distinction de la sociologie doctrinale entre philosophie morale et sociologie, tout cela semble du passé. La philosophie, fermée sur une certaine scolastique ou fascinée par le jeu des modèles analytiques, semble de moins en moins en mesure de se poser en tant que culture intellectuelle critique, tandis que la sociologie, entraînée elle également dans le maelström de la régulation systémique postmoderne, résiste un peu mieux à l’effacement des finalités collectives et des idées concernant la nature du bien commun ou de la justice au profit de logiques autoréférentielles. Dans le large horizon des savoirs des sciences de l’homme, la philosophie contemporaine, en tant que visée idéale à caractère universaliste, est devenue la sociologie critique, et la sociologie, en tant que positivité et opérationnalité, est devenue l’ensemble des systèmes de décision, de résolution et de contrôle qui ne se situe plus à l’intérieur de synthèses réfléchies et qui n’ont plus de compte à rendre à *un sens global de développement à caractère normatif*. Dans ce fonctionnement organisationnel du système social postmoderne, décrit magistralement par Michel Freitag, dont les tentacules s’étendent verticalement et horizontalement sur les pratiques sociales et les rapports sociaux humains, les finalités sont effacées, ou oblitérées, et la sociotechnologie est une technique d’adaptation passive aux réalités des environnement et non plus une technique de décision normative.

Et pourtant Freitag n’est pas le seul à relever le défi normatif qui attend les sciences sociales maintenant que les garants transcendants du progrès ou de l’objectivité positiviste ont sombré sous le poids de leurs apories ou de leurs utopies. Les sciences sociales jouent présentement leur avenir dans l’abandon du “rôle de légitimation idéologique et d’orientation normative qu’elles ont toujours joué jusqu’à présent au service de la modernité”. “Le maintien de leur orientation positiviste signifie à présent leur immédiate dissolution dans leur objet technologisé et technocratisé [...]. A cela correspondrait donc aussi un total désengagement cognitif, éthique, normatif, politique, en deux mots, critique et réflexif des sciences sociales devenues de pures et simples techniques de gestion “opérationnelle” du “social”.”¹⁷⁸ Car s’il y a bien une chose que les sciences sociales ne semblent avoir jamais été, dans l’esprit de Freitag, c’est bien des sciences “positives” dénuées de toute volonté d’orienter réflexivement le devenir des sociétés humaines.

Déplaçant l’opposition de Falardeau entre sociologie et philosophie, Freitag

¹⁷⁸ Michel Freitag, “La crise des sciences sociales. Entre épistémologie et idéologie, la place de la question de la normativité dans le développement de la connaissance de la société”, *Société*, 1, automne 1987, pp. 116 et 177.

établit une dialectique entre la sociologie critique et réflexive et ce qui se pose désormais comme un état de fait régulé, géré et administré par des techniques sociales à l'intérieur des grandes organisations étatiques ou privées.

“Il nous faut, plus que jamais auparavant, prendre nos distances par rapport à cette logique de fonctionnement opérationnel, puisqu'elle s'est elle-même émancipée de toute finalité à laquelle nous pourrions encore *a priori* adhérer ou, au contraire, que nous pourrions récuser sur son terrain même. Nous devons nous convaincre que notre tâche première est d'éclairer les enjeux normatifs que le fonctionnement social lui-même est en train non pas de trancher dans un sens ou dans un autre (il suffirait de prendre position), mais de dissoudre en tant que tels, c'est-à-dire en tant que problèmes de valeurs et de finalités; car ce dont il s'agit en fait, c'est de l'abolition de la normativité, des finalités humaines, de la référence à des idéaux humains, dans le fonctionnement formel de la vie collective. Donc, nous devrions aussi assumer explicitement, face à tout cela, un engagement idéologique, et nous n'avons pas besoin de la “science” pour cela, si ce n'est de cette science (*epistêmê, logos*) qui est conscience de la véritable nature de l'existence humaine, de sa valeur intrinsèque, de sa précarité aussi. Ce à quoi l'humanité est maintenant confrontée, ce sont des choix portant sur son essence même, sur sa valeur même, et donc sur les valeurs à travers lesquelles cette Valeur principielle peut s'exprimer dans la vie concrète. Cela n'est pas d'abord un choix “scientifique” ni une décision d'experts.”¹⁷⁹

Si l'on compare ce discours avec celui de Falardeau, le rapport est presque inversé: car alors que Falardeau réclamait le développement d'une science sociologique positive pour éclairer les normes d'une philosophie en déroute, Freitag s'effraie d'une science positive florissante et envahissante que les spécialistes et les praticiens semblent avoir complètement oubliée de replacer dans un quelconque horizon normatif. Car ce “choix” dont parle Freitag qui n'est pas d'abord “scientifique”, car cet engagement scientifique qui ne relève pas de la “science” mais du “logos”, la sociologie ne peut l'atteindre sans tendre à une vérité qui est d'un autre ordre que la positivité et la technique. Il y a là une reprise évidente de l'ancien dualisme de la tradition québécoise, mais en des termes qui la reproduisent en la dépassant. Et c'est sans doute le plus étrange et le plus déroutant de la situation actuelle que le dépassement proposé par Freitag soit formulé justement au moment

¹⁷⁹ Michel Freitag, dans “Débat: La sociologie a-t-elle encore aujourd'hui une capacité normative?”, *Cahiers de recherche sociologique*, 30, 1998, pp.277-278.

où il est proposé désormais aux sociologues de rompre avec la “tour d’ivoire” et de s’investir sur la “place du marché”, c’est-à-dire d’abandonner purement et simplement le questionnement dialectique qui faisait la richesse de l’épistémologie léguée en grande partie par la pensée catholique.

La question de la normativité, nul besoin d’y répondre dans les termes de la tradition sociologique québécoise, ce qui serait absurde, mais j’ose croire qu’il est nécessaire de la reprendre comme une interrogation neuve et pourtant ancienne, dans la conscience du déploiement des réflexions dans le paysage intellectuel québécois depuis un siècle, en portant l’interrogation comme on porte son destin, sans vouloir s’en affranchir mais en voulant seulement l’amener plus loin. Au bout d’un long procès historique, Freitag n’a-t-il pas raison de confier aux sciences sociales “la tâche de penser les conditions d’une vie “humaine”, juste et désirable dans la situation post-moderne où nous sommes entrés”? N’a-t-il pas raison de vouloir arrimer la fonction technocratique des sciences sociales à une interrogation plus large sur les finalités humaines et le sens de la justice? Les vieux débats épistémologiques parfois caricaturaux et mal dégrossis de la tradition sociologique québécoise sont-ils condamnés à s’éteindre dans l’indifférence? Ou y a-t-il là un va-et-vient entre le jugement de fait et le jugement de valeur qui, s’il devait finir par s’immobiliser comme s’arrêterait le mouvement de l’horloge, fermerait non seulement la science sur elle-même, mais évacuerait ce pour quoi elle fut instituée à l’origine: permettre, par la médiation de la Raison et de la vérité objective, la fraternité et la justice.

L'AVENIR DE LA TRADITION SOCIOLOGIQUE QUÉBÉCOISE

La sociologie vit avec le siècle et résonne des divers débats qui animent la société civile. Il est par conséquent normal de constater qu'elle épouse les formes des idéologies qui traversent la société et se moule dans des institutions qui lui donne un caractère particulier. Si l'on fait un tableau par trop grossier de la configuration idéologique du Québec qui a vu le réveil de la pratique sociologique, on peut dire que les années 1880-1900 sonnent l'alarme de l'exode des Canadiens français aux Etats-Unis. La question est alors principalement démographique¹ et, pense-t-on, sera résolue par la colonisation de terres nouvelles. Les années 1900-1920 correspondent à une crainte accrue de l'assimilation par suite des visées impérialistes anglo-saxonnes et de l'immigration anglophone massive. La question apparaît linguistique aux yeux de plusieurs et la réponse passe, entre autres, par la fondation de la Ligue des Droits du Français et du journal *Le Devoir*, et les campagnes d'aide aux écoles françaises de l'Ontario et du Manitoba; mais la question est aussi ouvrière et exige une réponse en termes de syndicats catholiques et de coopératismes. Déjà dans les années vingt, quoique surtout dans les années trente et quarante, la crise économique freine le développement de la société québécoise. Illustrée par de nombreux débats concernant les trusts et l'étatisation de certains services, la grande question qui agite alors les milieux intellectuels est celle de l'économie capitaliste. La réponse donnée à la Crise flirtera avec le corporatisme, pris ici dans un sens large et sans référence explicite aux systèmes politiques européens. Enfin, dans les années 1940-1960, les débats tournent principalement autour de l'interventionnisme d'Etat. La prospérité de l'après-guerre, le développement de la culture de masse, le discrédit jeté sur les idéologies fascisantes, l'apparition d'un complexe techno-scientifique, le passage à un capitalisme post-industriel constituent quelques-uns des éléments qui expliquent

¹ "Une partie du succès de Rameau au Canada français s'explique précisément par son insistance sur les faits de population. Québécois et Acadiens percevaient surtout les défis de leur temps en termes de rapports de forces démographiques dans la Confédération et en Amérique du Nord. D'où l'obsession des recensements." (Pierre et Lise Trépanier, "Rameau de Saint-Père et le métier d'historien", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXIII, 3, décembre 1979, pp.331-355.)

que les esprits se tournent dorénavant vers la question des classes sociales. À quelques nuances près, la réponse avancée par l'élite intellectuelle et militante de l'après-guerre sera celle de l'État-providence, planificateur et interventionniste.

Chacune de ces questions et chacune de ces réponses accouchent d'une sociologie différente dans ses buts et dans sa logique. Parfait représentant de la sociologie de la fin du XIX^e siècle, Léon Gérin s'est établi sur une terre en Estrie et a écrit une série d'articles sur les méthodes nouvelles d'agriculture. Aussi, il illustre en son genre l'idéologie de la colonisation, dont le curé Labelle fut le fer de lance, mais dans la lignée de *Jean Rivard*, c'est-à-dire avec les outils modernes et un caractère emprunté à l'esprit protestant. Ses études sur la famille Casaubon sont une tentative de percer le mystère de la réussite anglo-saxonne et du marasme canadien-français lorsque vient le temps de prendre possession des terres. C'est pourquoi ses travaux semblent aussi étranges: ils allient un projet traditionnel canadien-français avec un entrepreneurship de style américain, axé sur l'industrie et le commerce.

Stanislas Lortie représente la période du début du siècle. Infatigable maître d'oeuvre du Congrès de la langue française, il était toujours prêt à entreprendre une discussion sur la situation de la langue française au pays; nationaliste il l'était, bien sûr, comme le furent tous les sociologues. Associé de près à l'essor des syndicats catholiques, son oeuvre se ressent d'une vision ultramontaine en même temps que progressive de la société québécoise. La sociologie de cette période, dans la lignée de la science sociale le playsienne et pourtant proche par les thèmes de la sociologie doctrinale, consiste quasi exclusivement en des cueillettes de données visant à prouver l'assimilation des familles françaises à la majorité anglophone et la condition pitoyable des milieux ouvriers. Le raisonnement théorique (je ne dis pas bien sûr méthodologique, puisque c'est la marque de commerce de la sociologie le playsienne) est à peu près absent, comme chez Gérin, et la compilation de statistiques sert d'abord à renforcer les idéologies en vogue, cette fois dans le sens du nationalisme traditionnel et de la pensée sociale issue de Léon XIII. La sociologie est essentiellement un instrument de mesure et d'établissement de datas. Dans le cas de la tempérance, par exemple, elle ne sert qu'à recueillir une série de faits qui permettront d'établir clairement une relation entre l'alcoolisme et l'épargne; dans le cas des travailleurs dans le secteur des chaussures, à démontrer le lien entre le salaire et la pauvreté. On a affaire à une sociologie scientifique, à tout le moins à une sociologie des plus élémentaires, faite de relations binaires et de variables fixes, déconnectées des idéaux que les sociologues promeuvent par ailleurs et prêchent aux hommes politiques. Les solutions au problème social sont doubles, à la fois morales

et structurelles. La réponse proposée à l'intempérance loge dans la pratique de la vertu de sobriété et les cercles Lacordaire; la réponse au gaspillage est une vie réglée et les caisses populaires; la réponse à la pauvreté réside dans l'effort et les unions catholiques. Pareille sociologie ne se sent pas besoin de pousser plus avant ses hypothèses ou de critiquer ses postulats. Elle se nourrit de l'évidence et n'aspire qu'à des réformes pratiques, concrètes, directement opératoires. A l'aide d'une méthode lâchement monographique, de quelques chiffres statistiques ou d'inventaires plus ou moins détaillés, elle vise à conforter la morale catholique, à être l'auxiliaire de sa prédication. Elle n'est pas moins scientifique pour autant, mais son articulation à la morale (... et certes pas à n'importe quelle morale) est trop directe, trop simple et trop irréflectie pour que nous songions à suivre jusqu'au bout ses raisonnements, alors même que nous en sentons parfois le bien fondé.

La sociologie doctrinale, qui prend le relais de la sociologie le playsienne avec le début d'un questionnement plus large, non plus sur tel ou tel aspect de la situation sociale, mais sur le système tout entier sur lequel repose l'édifice de la société nord-américaine, amorce une façon nouvelle de concevoir le statut et le rôle du sociologue. La sociologie devient, d'une part, un auxiliaire de l'encadrement social organisé par l'élite. Elle permet de mieux définir l'intervention de l'Etat ou de la cléricature, de cerner les besoins de la population, de reconnaître les ressources du milieu. D'autre part, elle atteint un véritable questionnement théorique en soumettant la civilisation libérale à une critique d'ensemble. Cela s'explique par la situation nouvelle qui se dessine au tournant des années vingt et trente. Ce n'est plus désormais la nation canadienne-française seule qui traverse une crise grave, c'est la civilisation occidentale en entier qui, aux yeux des intellectuels de cette époque, semble chavirer sur ses bases. La crise économique commande une manière inédite de définir la pratique sociologique. Il n'est pas étonnant dès lors que Minville ait porté son attention principalement du côté de l'économie et que son oeuvre se range facilement dans le coin des économistes. L'étude de la société n'était plus concentrée sur la question linguistique ou démographique, elle portait sur des aspects révélés par le désarroi des années vingt et exposés brutalement par le Crash de 1929. Durant ces années, les études sociologiques ne furent pas particulièrement empiriques. Connaître tel ou tel aspect de la société canadienne n'aurait abouti qu'à confirmer ce que tout le monde savait déjà: les travailleurs sombraient dans la misère, la culture traditionnelle s'effilochoit, les villes devenaient de plus en plus populeuses et cosmopolites, la grande industrie était aux mains des Anglais. La vérité était trop criante pour mériter que les sociologues s'arrêtent au détail. Un livre de Victor Barbeau avait suffi à

démontrer sans doute possible la main-mise des industriels anglais et américains sur l'économie nationale en feuilletant... des bottins téléphoniques². Une étude de Saint-Pierre avait réussi à mettre un chiffre significatif sur la misère des ouvriers urbains à partir de grossières approximations. Si les sociologues de l'entre-deux guerres avaient voulu réformer (et non pas révolutionner) la société canadienne, sans doute auraient-ils engagé des études empiriques plus élaborées. Ce n'était pas le cas. Au contraire des sociologues ultérieurs, leurs efforts consistaient à penser la société à naître des cendres de celle qu'ils avaient sous les yeux et à poser les jalons du dépassement historique du libéralisme. Leurs livres sont par conséquent principalement essayistes et théoriques - ceux d'Esdras Minville surtout, malgré les tomes de la série *Notre milieu*, lesquels s'inscrivent dans la tentative d'organiser la province sur le modèle du système corporatiste en mettant l'Etat en mesure d'élaborer un plan de développement régionalisé, sur la base d'une connaissance exactes des ressources de la province. Le réel n'était pas à connaître, il était connu. Le réel n'était pas à réformer, il était condamné en son essence même.

Dans l'après-guerre, suite au discrédit jeté sur le projet corporatiste de l'élite cléricale-nationaliste, la sociologie personnaliste allait donner une triple impulsion interventionniste, empiriste et universitaire à la pratique sociologique. Jean-Charles Falardeau fit beaucoup pour détacher la pratique sociologique de l'ancien apostolat social afin de l'articuler sur un technocratisme alors populaire à travers toute l'Amérique du Nord. Le réformisme des sociologues ne passait plus par les institutions de l'Eglise mais par les organisations étatiques. En outre, acceptant le régime capitaliste sous sa forme sociale-démocrate, ce réformisme était axé sur la résolution des problèmes sociaux, ce qui le rapprochait de la sociologie pragmatique pratiquée dans les universités américaines. Il pouvait donc se consacrer à des études empiriques sur telle ou telle dimension de la société canadienne avec l'impression d'être utile et de permettre une gestion plus rationnelle des ressources humaines. La sociologie personnaliste permettait de cibler les clientèles, d'évaluer les besoins, de définir les méthodes les plus efficaces d'intervention, etc. Pour cela, il était nécessaire de l'inscrire à la fois dans les grandes bureaucraties d'Etat et dans l'enseignement supérieur afin d'en faire une technique au service du bien commun. La sociologie était pendant cette période en correspondance avec le mouvement de la démocratie chrétienne, elle s'y alimentait et s'y légitimait en croyant pouvoir y

² Victor Barbeau, *Mesure de notre taille*, Montréal, Le Devoir, 1936.

répondre adéquatement et rationnellement. Il y a un brin de vérité dans la boutade de Duplessis: *qui dit sociologie, dit social; qui dit social, dit socialisme; la sociologie est du socialisme* - à la condition de prendre le mot socialisme dans un sens très édulcoré. En conjonction avec tous les débats autour de l'Etat-providence, de la montée du complexe techno-scientifique, de l'organisation rationnelle de l'espace public et de la croissance de la technocratie, la sociologie voyait son champ d'action s'accroître en même temps que devenait pressant son institutionnalisation dans la fonction publique et les universités. Cette façon nouvelle de concevoir le rôle de la sociologie permettait l'embauche de sociologues de carrière, mieux: elle faisait de la sociologie une expertise portée par l'idéal chrétien de service et de personnalisation avant que cet idéal se perde et qu'il ne reste, de la longue marche des sociologues, qu'une longue marche des technocrates³. Domestiquer le capital devenait aussi bien rationaliser le domaine social quand l'on se prit à constater que l'un allait avec l'autre. "Les principaux responsables de la Révolution tranquille, ceux qui, d'ailleurs, écrivaient les discours des hommes politiques, furent une dizaine d'économistes et de sociologues qui devinrent les premiers technocrates de l'Etat du Québec. Ces spécialistes de la décision générale avaient pratiquement tous comme caractéristique commune une formation de l'Ecole des sciences sociales de Laval."⁴ Sans tomber dans l'exagération de croire qu'une dizaine de praticiens des sciences humaines aient pu conduire à eux seuls la Révolution tranquille et guider l'ensemble des réformes, il est certain que les idéaux de rationalisation et de personnalisation, endossés par l'Eglise catholique et adoptés par l'Etat keynésien, faisaient de la sociologie la discipline maîtresse de ces années et des sociologues, pour parler le langage de Jean-Jacques Simard, la nouvelle cléricature du Québec. "Formés aux "sciences" concrètes de l'économie, du social, de l'administration, de la pédagogie, ils jouissent, comme dit Fortin, "d'un monopole des moyens" qui sont mis en oeuvre dans la gestion et la planification des sociétés contemporaines. [...] Habités à des curés qui ont quotidiennement accès à la vérité divine, notre peuple avalera le nouveau clergé technocratique qui détient, lui aussi, un savoir hermétique, connaît la voie de la Providence (depuis le temps où elle a reçu ses diplômes

³ Jean-Jacques Simard, *La longue marche des technocrates*, Laval, Editions Coopératives Albert Saint-Martin, 1979.

⁴ Louise Beaudoin, *L'Evolution des structures de l'Etat québécois, 1940-1970*, Québec, Institut Supérieur des Sciences Humaines, Université Laval, 1972, (miméo), cité par Jean-Jacques Simard, *ibid.*, p.31.

universitaires) et jure une immortelle dévotion au bien commun. [...]”⁵

Les sociologues s’impliquaient dans l’Etat en même temps que l’Etat impliquait chaque jour davantage de techniciens des sciences sociales. “Les experts du comportement humain et manipulateurs de social se propagent comme des lapins; cette faune s’accroît de 420,5% [...]”⁶ Avant 1955, ils étaient 9 professionnels des sciences sociales à travailler dans la fonction publique québécoise, ils seront 16 en 1959; en deux ans (1960 à 1962) leur effectif double; puis l’année suivante les embauches grimpent soudain à 55; cinq ans après l’enclenchement de la Révolution tranquille, en 1965, l’Etat québécois recrute pas moins de 185 experts des sciences sociales, dont 69 économistes et 40 diplômés en relations industrielles. Et plus les sociologues sont nombreux, plus ils dégagent des problèmes sociaux, et plus les problèmes sociaux sont nombreux, plus les sociologues ont du travail sur la planche. L’enflure de la fonction publique entraîne ainsi, par un cercle vicieux, la prolifération des spécialistes en sciences sociales. Et dieu sait que cette enflure fut grande dans les années soixante, au point où certains ont pu parler d’une volonté boulimique de centralisation bureaucratique.⁷

La sociologie québécoise naît donc, comme partout ailleurs, dans le sillage de l’industrialisation de la province, de la montée des mouvements ouvriers, du développement d’un esprit techno-scientifique et de la peur de la doctrine socialiste. Elle conjugue des conditions économiques, sociales, politiques et idéologiques. Ce faisant elle fait davantage que se tailler une place dans le marché du travail, se

⁵ Jean-Jacques Simard, *ibid.*, p.31.

⁶ *Ibid.*, p.38.

⁷ “L’araignée étatique a littéralement tissé sa toile sur le Québec. Elle comprend vingt-trois ministères dont un seul, celui du Revenu, n’a pas changé de vocation depuis 1960, cinquante-cinq organismes de consultations nés pour la plupart au cours de la même période, neuf institutions judiciaires et soixante-trois organismes divers de gestion ou de régulation économique; sur cent quarante-huit organisations autonomes, cent vingt-six datent de moins de quinze ans. Quant aux deux cent-cinquante conseils scolaires, aux C.E.G.E.P., universités et écoles, au millier et plus de conseils municipaux, au mille institutions de santé et de service social, sans compter les conférences administratives régionales, les C.R.S.S.S., C.L.S.C., et autre C.S.S., tous croissent en sagesse et en triplicata à mesure que s’accroît au nom de la coordination et la cohérence, la dépendance financière, administrative et politique qui les rattache aux instances ultimes du gouvernement provincial.” (Jean-Jacques Simard, *Ibid.*, p.32.)

réserver des subventions de recherche et enfler les départements de sociologie à travers la Province, elle prend acte des débats de l'actualité et propose une certaine vision du monde.

De 1888, date de la fondation de la Société Canadienne d'Economie sociale de Montréal, à 1955, la sociologie a connu des mutations, selon une ligne d'évolution qui n'est pas celle, rectiligne, de son institutionnalisation ou de sa professionnalisation. Le progrès est diffus et confus, si encore il existe. Il faut savoir lire l'histoire de la pratique sociologique comme la réponse toujours renouvelée de la conscience réflexive et rationalisée d'une culture à l'actualité politique, sociale, économique et nationale. Le Play faisait sens dans la bouche de Léon Gérin en 1895; redit dans les mêmes termes, son oeuvre paraîtrait ridicule sous la plume d'un sociologue contemporain. La posture des sociologues de l'après-guerre en 1930 nous paraîtrait une monstruosité proche des pratiques totalitaires. Vraiment, que dira-t-on de nos travaux sur l'insertion sociale ou de nos engouements pour l'université en réseaux dans quelques décennies, allez savoir.

La sociologie leplaysienne avait été critiquée et relativisée par la sociologie de l'ordre pour son allégeance libérale, la sociologie de l'ordre avait été ridiculisée et balayée par la sociologie personnaliste en raison de son caractère idéaliste, la sociologie personnaliste avait été mise à mal, comme on le sait, par la sociologie marxiste au nom de son caractère bourgeois, enfin la sociologie marxiste a été discréditée au moment de l'effondrement du Mur de Berlin, et déjà avant par l'histoire des pays socialistes. Autant la sociologie personnaliste avait renouée, par de là la sociologie doctrinale, avec la sociologie tourvillienne, autant la sociologie fonctionnaliste d'aujourd'hui se voudrait la continuatrice, par delà la défunte sociologie marxiste, de la sociologie personnaliste (la sociologie marxiste aurait pu renouer avec la sociologie de l'ordre, avec laquelle elle entretient de multiples connivences pratiques et théoriques, n'eut été l'aspect catholique de cette dernière). Mais, comme nous l'avons vu, dans ce retour de la sociologie contemporaine vers la sociologie de l'après-guerre, bien des aspects sont oubliés, ignorés ou passés sous silence.

* *

*

La tradition dont j'ai tenté brièvement de dégager la trace, elle existe pour la raison première qu'elle s'articule sur une vision du monde commune à tous les

sociologues d'avant les années soixante. D'une part, cette tradition vient de la pratique et de la discipline sociologiques elles-mêmes en tant qu'elles désignent une manière d'envisager le monde différente de l'économie libérale classique. D'autre part, ce qui est particulier au Québec, elle s'alimente à une vision du monde catholique qui se répercute jusque dans les années soixante-dix, dans le prolongement d'un marxisme renouant inconsciemment avec les thèmes du Paradis (à travers le rêve de la société socialiste), de la Providence (à travers l'eschatologie du matérialisme historique) et de la charité (à travers le dévouement à la cause du prolétariat)⁸. Cela nous autorise-t-il à parler d'une sociologie québécoise, comme on parle dans les manuels d'histoire de la pensée sociologique française ou des sociologies américaine et allemande? Une tradition ne désigne-t-elle pas déjà, par en dessous des modes passagères et des idéologies de circonstance, un questionnement original sur le sort de l'homme en société? Pour autant du moins que je puisse en juger en comparant la sociologie québécoise aux sociologies européennes et étatsunienne, c'est-à-dire en faisant exception de toutes les autres, à commencer par la sociologie sud-américaine, la sociologie québécoise est originale par les thèmes qu'elle aborde, par l'insistance sur une conception de la société à mi-chemin entre le libéralisme et le collectivisme et par son intention générale qui donne partout à ses écrits une tournure organique.

L'influence américaine est grande avec l'École des Sciences sociales, elle n'est cependant pas déterminante. La recherche s'inspire des modèles américains, les centres de recherche sont copiés de l'université de Chicago, certains concepts (je pense à celui de *folk society*) proviennent de la tradition sociologique des voisins du Sud, les institutions d'enseignement elles-mêmes ont pour formule la division en départements, inconnue en France. Certains professeurs réputés d'ici ont fait leurs études supérieures aux États-Unis avec Hughes, Parsons, d'autres encore. D'une recension rapide des références dans *Recherches sociographiques*, on constate que 46% des auteurs cités sont canadiens, 34% américains et seulement 19% européens⁹. Cependant, l'évidence de cette influence voile son caractère très souvent marginale. Elle s'est faite dans les cadres institutionnels, les formes académiques et les

⁸ Jean-Marc Pottle, *La communauté perdue. Petites histoires des militantismes*, Montréal, VLB, 1987, p.50.

⁹ Harry H. Hiller, S. D. Clark and the Development of Canadian Sociology, Toronto, University of Toronto Press, 1982, p.28.

méthodologie de recherche, je ne crois pas que la sociologie québécoise, malgré ce qu'elle lui doit, c'est ce que cette thèse a permis de révéler, puisse lui être ramenée comme un chirurgien au tronc d'où il tire sa sève. L'influence de l'École de Chicago connaît des limites précises, ou en revanche si diffuses qu'elle perd tout son sens et sa force. Très précise, parce qu'on peut la dater (les années quarante) et aussi parce qu'on peut lui rattacher des concepts-clefs (*cultural lag*, *folk society*), des méthodes (monographie) et une éthique (recherche universitaire, détachement politique). Diffuse, parce qu'il est difficile de dégager ce qu'il en reste dix, vingt ans plus tard, chez Falardeau, Dumont, Rioux, Rocher en dehors de principes vagues sur lequel la plupart des sociologues sont prêts à s'accorder.

Faudrait-il dire alors que la sociologie québécoise repose sur une tradition de pensée européenne, en particulier française? Les preuves seraient plus nombreuses et certainement plus difficiles à relativiser. "Dans un cadre d'enseignement nord-américain, le contenu de notre enseignement est plus marqué par la sociologie française que par la sociologie américaine."¹⁰ Gérin écrit dans des revues françaises et correspond sa vie durant avec des sociologues de l'École de la science sociale. Edouard Montpetit, diplômé de Paris, a conservé sa vie durant un fébrile attachement à la culture française et à la vie intellectuelle de l'Hexagone, et a voulu faire de son École une réplique de l'École libre des sciences politiques d'Émile Boutmy. L'École des Sciences sociales de l'Université Laval, sous la direction du Père Lévesque avait tâché de se rapprocher de l'École des Sciences sociales et politiques de l'Université catholique de Lille et de l'Université de Louvain. Appelé à nommer les principaux maîtres qui ont influencé leur carrière, Jean-Charles Falardeau, disciple de Hughes, répondait: saint Paul, Pascal, Maritain, Kilke [sic], Joyce, Olivar Asselin; et Guy Rocher, grand lecteur de Pareto et disciple de Parsons: Auguste Comte, Bergson, Berdiaeff, Bernanos, Camus¹¹. Si l'on raye les romanciers, les poètes et les auteurs classiques, Falardeau aurait donc été marqué par Maritain et Rocher par Comte, Bergson et Berdiaeff, ce qui veut dire par le renouveau de la pensée catholique au XXe siècle. On sait que Fernand Dumont a subi très jeune l'influence d'Emmanuel Mounier et des penseurs personalistes français¹². Léon Dion peut facilement se

¹⁰ Guy Rocher, "L'influence de la sociologie américaine sur la sociologie québécoise", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, série IV, tome XI, 1973, p.77.

¹¹ Germain Lesage, *Notre éveil culturel*, Montréal, Rayonnement, 1963, pp.139-140.

¹² Jean-Philippe Warren, *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de*

situer lui aussi dans la mouvance de la pensée européenne, malgré des sujets d'analyse et des méthodes empruntés aux équipes de recherche américaines. Et la liste d'allongerait longuement s'il fallait nommer un par un les sociologues profondément marquées par les influences françaises.

Américaine, par certains traits assurément, française, plus encore par certaines tournures d'esprit dont on peut retrouver partout l'influence, la sociologie québécoise serait-elle un produit bâtard, incapable de s'inscrire dans ni l'une ni l'autre des deux grandes influences dans lesquelles elle se situe par sa géographie et par sa langue? La tradition de sociologie allemande lui étant demeurée longtemps inaccessible pour des raisons évidentes, sinon par le détour de ce que pouvaient en dire des interprètes extérieurs, la tradition britannique lui étant traduite par la sociologie américaine ou canadienne-anglaise, il ne restait à la sociologie québécoise qu'à choisir entre ce qui se faisait aux Etats-Unis ou en France. Son refus de trancher dans la complexité de ses influences et sa volonté affirmée de puiser ici et là le cadre de ses analyses et l'inspiration de ses recherches l'aurait-elle amoindrie en la faisant une pensée mi-chair, mi-poisson, monstre scientifique né d'un accouplement contre-nature de deux sociologies irréductibles?

“Si l'on me demande finalement mon jugement d'ensemble sur la sociologie québécoise, par rapport aux sociologies américaine et française, je dirais que la sociologie au Québec n'a pas intégré ce double courant d'influence. Elle a subi les deux influences, à des degrés divers selon les individus et selon les périodes. Elle continue à subir les deux influences, avec les contradictions que cela ne peut manquer d'introduire. Jusqu'ici, je crois que ce tiraillement entre la sociologie américaine et la sociologie française a empêché la sociologie québécoise d'être aussi créatrice qu'elle aurait pu l'être. La sociologie québécoise n'a pas été très novatrice, elle n'est pas nettement dessinée, elle n'a aucun caractère que l'on peut appeler “national”, elle n'est ni nettement américaine, ni nettement française, ni nettement québécoise. Elle est dans un état d'indétermination qui fait pour l'instant sa faiblesse, mais qui pourrait faire peut-être sa force si c'était l'occasion d'une poussée de créativité chez les sociologues québécois. Pour l'heure, cependant, rien ne laisse encore prévoir un tel mouvement.”¹³

Fernand Dumont (1947-1970), Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp.117-157.

¹³ Guy Rocher, “L'influence de la sociologie américaine sur la sociologie québécoise”, *op. cit.*, p.79.

Ce jugement doit être nuancé, il doit être à la limite renversé, puisque tout dans l'histoire québécoise de la discipline sociologique, que ce soit les thèmes que tout à tour elle aborde, les principes épistémologiques sur lesquels elle repose, la perspective sur lequel elle ouvre irrésistiblement, nous découvre une incertaine tradition de pensée. Que cette tradition de pensée soit fragile, laborieuse, qu'elle soit pauvre à l'occasion faute d'être enrichie suffisamment par les générations successives de sociologues, cela ne fait pour moi pas l'ombre d'un doute. Qu'elle soit aujourd'hui, qui plus est, bafouée, écartelée, morcelée, dissoute, cela non plus ne me semble pas contestable. Mais que cette tradition ait existé tout au long de la première moitié du siècle, qu'elle ait progressé dans les années 1960, qu'elle ait inspiré les réflexions les plus marxistes des années 1970, qu'elle est montrée une profondeur et une richesse que l'historien ne peut impunément lui contester, voilà pour moi des faits tout aussi indubitables. C'est avec un brin d'ironie que je permets de citer à preuve le témoignage d'un intellectuel qui s'est longtemps complu à dénoncer l'oeuvre des sociologues des origines (Léon Gérin et Errol Bouchette exceptés) en les taxant d'irréalistes, de rétrogrades et de doctrinaires.

“Il m'est apparu que l'exubérante vie scientifique et esthétique dont nous avons aujourd'hui l'évidence dans notre société, n'a été possible que parce qu'il y eut avant nous, depuis le milieu du XIXe siècle et jusqu'à une époque toute récente, des chevaliers errants de l'intelligence: les Don Quichote intellectuels du Canada français. Redresseurs des torts d'une tradition introspective, idéalistes peut-être, mais persévérants et inflexibles, qui ont exploré pour nous les régions en deçà de la théologie et au delà de l'habitude; qui ont posé des jalons, discouru dans la solitude.

Messieurs, je n'ai découvert là rien de neuf. Ce fait vous est familier. Mais il risque d'être oublié par la génération qui nous entoure et celle qui nous suit. On ne s'avise pas qu'il y a eu, sinon une tradition, du moins une filiation d'esprits inquiets, laborieux ou prophétiques, sans lesquels la face du Canada français ne serait pas ce qu'elle est. Je songe à Errol Bouchette, à Benjamin Sulte, à Léon Gérin, à Marie-Victorin, à Edouard Montpetit, ou, dans une autre perspective, à Arthur Buis, à Olivar Asselin.”¹⁴

Il est vrai que dans ce texte Falardeau ne prononce le mot tradition que pour

¹⁴ Jean-Charles Falardeau, “Réponse: De l'importance de Don Quichotte”, *Société Royale du Canada*, no 11, années académiques 1954-1957, p.36.

lui substituer aussitôt celui de filiation, plus neutre et plus diffus. Il est vrai aussi qu'il ne nomme des auteurs de la sociologie doctrinale qu'Edouard Montpetit. C'était son droit, et à vrai dire la filiation doit être assumée pour être reconnue. Filiation, tradition, les termes ici importent peu, pourvu que l'on accorde qu'une continuité, même implicite, même refoulée ou impénétrable, existe entre des auteurs qu'*a priori* tout sépare. Mettre en parallèle l'oeuvre de Fernand Dumont et celle de Stanislas Lortie est, par exemple, un véritable tour de force, et l'on m'excusera j'en suis sûr, de lire dans ce parallèle rien de plus qu'une tentative d'une reprise d'un questionnement beaucoup plus que la répétition textuelle d'une réponse. En second lieu, si Falardeau ne pouvait reconnaître comme ancêtres qu'avec une extrême réticence des gens comme Montpetit ou Minville, cela ne concerne que lui. Il arrive que les gens les plus près de nous sont ceux avec qui nous faisons le plus mauvais ménage. Parfois il suffit d'une proximité générationnelle pour brouiller la claire vue que nous nous faisons de nos contemporains.

L'Ecole des sciences sociales de Laval, loin d'être une brisure dans cette tradition, en constitue l'achèvement. Les historiens des idées se sont à mon sens mépris sur la signification historique de l'Ecole de Laval, en débat constant avec les idéologies nationalistes et corporatistes de l'Ecole Sociale Populaire de Montréal. La sociologie personnaliste ne vient pas rompre une filiation, elle ne l'ossifie ni ne l'immobilise, mais, ce me semble, elle l'assume à nouveaux frais, elle la rend à nouveau vivante. Sans doute la tradition sociologique québécoise fut-elle facilitée au moment de la création de l'Ecole des sciences sociales de Laval par une pratique de l'embauche faisant d'abord appel aux ressources humaines du milieu plutôt qu'à des produits d'importation. Ce que le Père Lévesque appelait l'*inbreeding*, le recrutement d'anciens étudiants de la Faculté revenus d'étude aux Etats-Unis, au Canada anglais ou sur le continent européen, a permis, ce qui n'aurait pas été imaginable autrement, la constitution d'un département spécialisé, ouvert sur les grands courants sociologiques mondiaux et pourtant homogénéisé en ce qui concerne ses idées fondamentales. Les méthodes, savoirs et techniques appris à l'étranger venaient enrichir une épistémologie commune. "Les quelques idées-force sur lesquelles le P. Lévesque avait étayé son Ecole [...], jamais elles ne furent constituées en un credo écrit. Nous les possédions comme des postulats immanents."¹⁵ Il va sans dire que ces postulats ne tarderont pas à être contestés avec l'éclatement des

¹⁵ Jean-Charles Falardeau, "Lettre à mes étudiants", *Cité libre*, 23, mai 1959, p.9.

paradigmes et l'enflure des départements de sociologie, dans les années soixante. Après les années 1950, les écoles de la pensée sociologique québécoise s'emmêlent, tout se brouille, les paradigmes se succédant à un rythme trop rapide pour servir une classification pertinente. Le marxisme florissant de la fin des années 1960 côtoie un fonctionnalisme non moins présent, un personnalisme toujours actif, des courants de pensée influencés par l'École de Francfort, des velléités d'herméneutique, une mode structuraliste. À la sociologie personnaliste succède peu à peu des pratiques scientifiques ouvertement athées, positivistes, rationalistes, critiques et directement révolutionnaires, qui échappent à l'emprise la tradition sociologique québécoise et parfois se définissent explicitement contre elle. Et cependant, la tradition de la sociologie québécoise se survit en quelque sorte à elle-même et continue, sourdement, de contaminer les débats, sinon d'alimenter les travaux des sociologues jusque tard dans le siècle.

La tradition québécoise est constituée, en son fond, de thèmes partagés, d'une épistémologie commune et d'une même vision du monde organique. Nous avons fait dans le chapitre précédent le tour d'horizon de l'épistémologie dualiste de la sociologie québécoise. La vision du monde organique, quant à elle, pourra être rapidement résumée en rappelant que, par en dessous des questions théoriques et pratiques débattues par la sociologie québécoise, demeure une interrogation plus profonde et plus sourde sur la nécessité d'une solidarité qui puisse organiser la société en autre chose qu'un polypier d'individus. La plupart des concepts ou des réflexions critiques se résument *mutatis mutandis* à une angoisse sur la dérive de la socialité, l'effritement de la culture et l'éclatement des anciens liens d'appartenance. La sociologie québécoise ne fait pas exception à ce chapitre. Sur le sol de l'Europe, la communauté de Tönnies, l'utopie d'une disparition radicale des médiations (économiques, monétaires, politiques, religieuses) chez Marx, la solidarité mécanique chez Durkheim, la religion positiviste de Comte s'achèvent dans une réconciliation organique des hommes et se découpent sur un horizon de coopération qui s'oppose à la compétition sauvage de la société industrielle. Dans la production sociologique québécoise, de Léon Gérin aux marxistes des années 1960, en passant par Fernand Dumont, du corporatisme aux coopératives jusqu'aux discours sur la lutte de classes, en passant par la participation et la pédagogie sociale, l'idéal toujours renaissant de solidarité fut au cœur de l'esprit des réformes, des observations monographiques et des analyses théoriques des sociologues québécois, et ce jusqu'aux années 1970. Affirmer que la tradition sociologique québécoise tourne continuellement autour du thème de la solidarité, ce n'est pas confondre le

corporatisme d'un Esdras Minville avec le socialisme d'un Fernand Dumont, c'est simplement reconnaître la parenté de leurs pensées par delà des réponses divergentes.

Dans les années soixante et soixante-et-dix, cette vision d'un monde organique se perpétue en changeant de visage. L'incessante critique, par Marcel Rioux, de l'univers symbolique éclaté, brisé, défait, sans cohésion d'ensemble avec la collectivité plus large, de la société capitaliste, ne laisse pas de faire penser à celle d'un Minville. Certes, l'idée que la société est devenue l'espace où se meut une foule solitaire, la somme des solitudes agglomérés dans un territoire donné, n'est pas neuve. "L'homme solitaire dans la foule", c'est l'expression qui résume le mieux la condition humaine contemporaine; cet homme est séparé de la nature, des autres hommes, de son corps, de ses sens, de l'Etat, de ceux qui prennent les décisions pour lui, de ceux qui produisent des biens symboliques. Tout est devenu séparé et cloisonné; l'homme contemporain chemine dans un labyrinthe, dans un monde qu'il ne comprend pas, sur lequel il n'a aucun pouvoir, où il se sent isolé et dans lequel il se sent manipulé par des forces inconnues et contraignantes."¹⁶ Rioux espère recomposer la totalité de la société face à l'émiettement des sociétés, des cultures, des savoirs, opérée par le développement de la civilisation technique, de globaliser le vécu fragmenté des individus dans la société moderne. De là son intérêt pour un projet autogestionnaire qui trouve sa force dans le refus énergique adressé à deux conceptions absurdes de la vie en société: l'atomisation des existences dans les sociétés occidentales, le totalitarisme soviétique. N'est-ce pas retrouver là un discours connu? Au-delà de la critique du matérialisme ainsi que de l'aliénation partagée par Rioux et les catholiques de gauche, par delà la référence à la totalité et à la transcendance commune à l'un et aux autres, il existe de nombreux liens entre le projet autogestionnaire de la revue *Possibles* et l'idéal de l'autogestion de la doctrine sociale de l'Eglise dans les années cinquante. Par ses nombreux engagements et livres, le chanoine Jacques Grand-Maison cerne l'essentielle parenté idéologique et pratique entre le rêve autogestionnaire de Rioux et des socialistes chrétiens. Et de même, Jean-Marc Piotte note comment les thèmes de la communauté, de l'autorité et du sacré ont envahi et implicitement structuré les discours des militants marxistes des années soixante et soixante-dix. "L'Eglise, malgré tout ce qu'on peut lui reprocher, nous a transmis un bel héritage: les valeurs d'espoir, de foi, de dévouement. Je les conserve, même si je ne veux plus les vivre sous le mode du sacré comme dans mon

¹⁶ Marcel Rioux, "Les jeunes et leur désir de "changer la vie"" , *Concilium*, 106, 1975, p.41.

enfance catholique ou ma jeunesse révolutionnaire. Ces valeurs me permettent de résister à la présente mode qui glorifie l'épanouissement de l'Ego et qui justifie ainsi un social pulvérisé, atomisé."¹⁷ Le rêve révolutionnaire était investi par l'espérance évangélique d'une réconciliation des hommes dans un "nous" retrouvé. "En remplaçant le christianisme par le marxisme, j'avais ignoré que je conservais de celui-là les trois vertus théologiques (la charité ou le dévouement, la foi et l'espérance), et, dans mes engagements, je ne savais pas que je reproduisais la communauté vécue dans la ruelle de mon enfance."¹⁸

Si l'on se penche maintenant du côté des thèmes élémentaires de la tradition sociologique québécoise, il est possible de les ramener à un seul: la culture, elle-même liée de près à la survivance nationale et à l'éducation. Plusieurs autres thèmes ont été abordés au cours de l'histoire de la sociologie, bien entendu, mais aucun ne semble avoir autant mobilisé les esprits que celui-là. La culture est au coeur des débats politiques, sociaux, économiques, épistémologiques et critiques de la tradition sociologique québécoise, et d'abord, en ce qui concerne l'éducation. L'éducation est la pierre de touche des écrits de Léon Gérin depuis son retour d'Europe. Le représentant québécois de l'école le playsienne lie le sort de la collectivité francophone en Amérique à une réforme de l'éducation, à l'échelon de l'école bien sûr, avec le développement des arts usuels, mais plus encore au niveau de la famille. En l'éducation familiale réside la clef du succès pour le groupe canadien-français, submergé par le flot de l'immigration et déclassé par l'esprit d'entreprise anglo-saxon. On passera sans s'attarder sur le cas de la sociologie doctrinale: convaincue que la réforme sociale et nationale ne saurait s'accomplir sans un redressement des moeurs et un relèvement moral, elle place ses espoirs dans une éducation à la fois chrétienne et nationaliste. En la petite école ou l'université loge, comme en l'église rurale ou la cathédrale, le salut de la race. Quant aux sociologues personnalistes, ils n'étaient pas moins confiants dans les moyens de l'éducation. Le Père Lévesque imaginait la concorde internationale et la fraternité nationale entre les deux peuples fondateurs jaillir des universités canadiennes pour rayonner à travers le peuple. Jean-Charles Falardeau confirmait le jugement du Père Lévesque: "Les universités d'un pays sont les lieux suprêmes où s'expriment, où se purifient constamment sa

¹⁷ Jean-Marc Piotte, *La communauté perdue*, *op. cit.*, p.132.

¹⁸ *Ibid.*, p.50.

civilisation.”¹⁹ Il lui semblait que l’université était un facteur essentiel de progrès intellectuel et culturel, le phare grâce auquel la société pouvait éclairer le passé et illuminer l’avenir. Auteur d’un article cinglant sur l’éducation secondaire dans la province de Québec en 1953, Marcel Rioux fut intéressé de près aux problèmes de l’instruction et de l’éducation. Il écrivait que les ajustements de structures ne suffisent pas à modifier le jeu du système capitaliste, que des réformes dans la conception de la vie et dans l’aménagement des valeurs doivent être menées au préalable pour que les esprits infusent aux institutions une texture nouvelle. “De proche en proche et sur une période plus ou moins courte, ce nouveau projet de société-phénomène éminemment culturel - devrait se traduire dans des institutions et des pratiques, tant au niveau économique que politique.”²⁰ Chez Rioux, cette révolution générale à partir des symboles et des pratiques de la culture éclatera, entre autres, à partir des salles de classes. “[...] l’école contribue à la transformation de toute la société.”²¹ Enfin, le portrait de ce thème de l’éducation ne serait pas complet sans revenir sur l’oeuvre de Fernand Dumont. De son propre aveu, sa théorie de la culture plonge racines dans le sentiment d’une déchirure, d’un exil qu’il aurait vécu entre la communauté de son village natal de Montmorency et la société des livres du collègue. De là, les retours plus fréquents encore chez lui à la question de l’éducation. Il serait impensable de les relever tous. Je rappellerais seulement les pages finales de son livre *Les idéologies*, dans lesquelles Dumont élève le statut de professeur à celui de pédagogue de la culture. Refusant à l’école la fonction d’herméneutique des idéologies, étant en elle-même une pratique idéologique, Dumont se tourne vers l’animation sociale: mais c’est pour reconnaître que son habilité à mettre à jour des idéologies authentiques, parce que nourries des aspirations et symboles populaires, n’est pas neutre et repose sur des postulats irréductibles. Reste alors une pédagogie des cultures qui creuse plus loin, dans le “tuf de la culture”, pour y trouver les pièces du projet mis en branle par les idéologies. De Gérin, à Minville, à Lévesque à Dumont, la conception de l’éducation s’est à la fois élargie et déplacée: élargie, parce

¹⁹ Jean-Charles Falardeau, “Les universités et la société”, dans *Mission de l’université*, Carrefour 52, 1952, p.46.

²⁰ Marcel Rioux, “Le développement culturel”, dans Daniel Latouche, Premier mandat, 1977, p.28.

²¹ Marcel Rioux, “Remarques sur l’éducation dans une société en transition”, *Critère*, janvier 1973, p.248.

que, partie de la famille et de l'école, l'éducation désigne en bout de course une entreprise de développement culturel; déplacée, parce qu'après avoir reçu le rôle d'instruire le peuple d'une doctrine, puis de nourrir le peuple d'un humanisme, l'école et l'éducation ont finalement la mission de nourrir et guider le pouvoir. Elle n'enseigne plus rien, elle recueille.

En creux de ce thème de la culture, se retrouve celui de la survivance de la population canadienne-française. Chaque génération de sociologues semble en effet reprendre le combat pour la survivance du Canada français là où l'a laissé la génération précédente. De Gérin à Falardeau, en passant par Minville, l'historien assiste à une oeuvre de redressement perpétuel, à une lutte sans fin, à des combats sans cesse repris. Le lecteur se surprend à désespérer de ce peuple qui ne peut jamais se reposer dans la certitude et l'assurance de sa place en Amérique, mais doit continuellement faire vigile. On se moquera de la phrase de Lionel Groulx selon laquelle la nation canadienne de langue française a un destin tragique, parce que toujours en état de tension mortelle, jusqu'au moment où on s'apercevra qu'elle est vraie, ou que, du moins, elle le fut pour les sociologues pendant la première moitié du siècle. Rattraper le développement économique de l'Amérique, préserver de l'acculturation les valeurs profondes de la société canadienne de langue française, tel semble être le dilemme que les sociologues tenteront chacun à leur manière de résoudre. Léon Gérin tient à conserver les traditions canadiennes-française tout en s'inspirant des aptitudes d'entrepreneurs des peuples anglo-saxons. Il s'agit pour lui de rapprocher la population francophone d'Amérique du type d'organisation anglo-saxon sans ébranler les traditions anciennes, sans rompre "ces fibres multiples et délicates qui font la continuité de notre être social". La modernisation du Québec, plutôt que de menacer le caractère particulier des Canadiens français, allait permettre de mieux "conserver ce qu'il y a de bon et de fécond dans l'héritage que nous tenons de nos pères"²². Quant à Esdras Minville ou Montpetit, leur nationalisme fait à l'évidence le pont entre le culte du passé et les nécessités économiques du présent. Fidèles à leur mission française et catholique en terre américaine à travers les bouleversements provoqués par la modernisation, les Canadiens imposeront leur culture traditionnelle au milieu économique nouveau. "L'essentiel pour nous est de nous pénétrer de cette vérité: il est possible de vivre en Amérique, d'utiliser le progrès américain - en gardant le droit de le juger - et de rester français, et même de

²² Léon Gérin, "Comment se maintiendra le groupe national canadien français", *Revue de l'Amérique latine*, Paris, VII, juin 1924, p.494 et p.495.

fortifier notre attitude française.”²³ Montpetit propose un programme double où seraient préservés la chèvre et le chou: d’un côté les Canadiens-français, s’instruisant des techniques américaines, investiraient le commerce et l’industrie; de l’autre, leurs arts et leur littérature continueraient à s’épanouir à l’intérieur dans la seule atmosphère de la civilisation française. Les sociologues tentent de réchapper de la débâcle de l’ancien monde traditionnel les matériaux pour bâtir l’avenir de la société québécoise. Ils refusent les valeurs de l’Amérique sans cracher sur le développement technique, matériel et industriel. La question est en somme chaque fois la même: comment être moderne sans être américain? Comment penser ensemble la civilisation américaine et l’identité ethnique du Canada-français? De Gérin à Falardeau, en passant par Minville, la question lancinante hante les débats des sociologues d’ici.

“Liés à Rome par la religion et à la France par la civilisation, nous sommes l’un des deux éléments politiquement essentiels d’un pays qui est lui-même, par vocation géographique, partie d’un triangle nord-américain. Si nous sommes *nord-américains* par naissance, nous sommes *français* par la civilisation et la langue, *catholiques* par tradition ou par conviction. Plusieurs questions qui se présentent comme des dilemmes exigeront des solutions prochaines. Comment concilier le souci d’une certaine prospérité collective avec les exigences spirituelles de la culture et du christianisme dont nous nous réclamons? Comment atteindre un contrôle efficace de l’économie de notre partie de continent en face des impératifs du capitalisme moderne? Chaque individu peut trouver facilement ses propres réponses. Mais que fera la collectivité?”²⁴

Falardeau constate que le processus fondamental qui affecte la collectivité québécoise dans les années 1940-1950 est l’américanisation. L’industrialisation et l’urbanisation de la province cachent les transformations beaucoup plus essentielles des valeurs et la pénétration sans précédent des modes de vie et de pensée étatsuniens. Falardeau déplore ce changement comme un danger pour la culture canadienne-française, en remarquant cependant que le mal est déjà fait, les habitudes,

²³ Edouard Montpetit, *Reflets d’Amérique*, Montréal, Editions Bernard Valiquette, 1941, p.252.

²⁴ Jean-Charles Falardeau, “Perspectives”, dans Jean-Charles Falardeau (dir.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1954, p.257.

les carrières professionnelles, les décorations d'intérieur, les modes vestimentaires, etc, participant déjà de la culture de masse américaine. Le drame qui se joue pour le Canada français n'est pas celui de ses rapports avec ses compatriotes anglais, ou avec l'interprétation de la constitution, mais d'abord celui de la culture. Comment s'industrialiser et continuer à être fidèle à sa culture? Comment l'esprit canadien-français peut-il s'adapter aux situations nouvelles, "intégrer les éléments de la technologie industrielle moderne nécessaire à la prospérité économique", sans se trahir lui-même? Falardeau, suivant les enseignements de Evertt Hughes²⁵, s'interroge sur l'antinomie entre la culture traditionnelle canadienne-française et la modernisation de son économie. On croirait entendre Esdras Minville affirmant la question capitale de tout un siècle tiraillé entre les attraits d'une Amérique triomphante et le respect payé aux valeurs du passé: "Pourtant les perfectionnements techniques, le machinisme, l'industrie sont une forme de progrès. Nous ne saurions les refuser. Il faut, au contraire, nous en assurer les avantages. Comment? Toute la question est là."²⁶ On croirait tout autant entendre Fernand Dumont lorsqu'il écrit: "Je n'apprendrai rien à personne en disant que le devoir principal de la politique est présentement de réconcilier les idéaux et les techniques, les symboles et la rationalité."²⁷ Chez les plus nationalistes aussi bien que chez les plus fédéralistes, c'est un même attachement au destin national que l'on retrouve, c'est-à-dire une même volonté de penser l'avenir industriel du peuple sur le plan des valeurs et des traditions. "C'est peut-être là, écrit l'historien Raymond Duchesne, une conclusion à méditer pour comprendre la modernisation du Québec. Par beaucoup de traits, nos intellectuels de 1930 et de 1940 paraissent aussi attachés aux valeurs du passé qu'à la modernité. Unis dans une même méfiance du grand capitalisme, nationalistes professant un catholicisme sans faille et leur soumission à l'Eglise, nos "modernes"

²⁵ "L'avenir de la culture canadienne-française dépend, en partie, de la réalisation d'un équilibre entre les facteurs suivants: d'une part les fières traditions qui informaient jadis la vie des villes et traçaient d'avance la voie du succès, et d'autre part les exigences plus variées et plus hautement techniques de la vie métropolitaine et industrielle." (Everett-C. Hughes, "Crise de la culture canadienne-française", *L'Action nationale*, vol. XVIII, décembre 1941, p.328.)

²⁶ Esdras Minville, "Présentation", *Société Royale du Canada*, no 2, année académique 1944-1945, p.22.

²⁷ Dumont, "Y a-t-il un avenir pour l'homme canadien-français?", *Le Devoir*, 30 juin 1967, p.4.

mettent généralement beaucoup de soin à ménager la tradition et vont souvent même jusqu'à exalter l'héritage culturel du XIXe siècle." 28

La transition par laquelle le Canada français allait passer de la ruralité à l'urbanité, de l'agriculture à l'industrie, a été pensée par les sociologues sous un jour qui n'était pas toujours favorable aux avancées du progrès. Ils rejoignaient les typologies élaborées par les sociologues du siècle précédent pour définir le changement qui ébranlait et entraînait la civilisation européenne - que ce soit celle de Henry Maine entre une société de statut et une société de contrat, celle de Tocqueville du passage de la l'aristocratie à la démocratie, celle de Toennies entre la *gemeinschaft* à la *gesellschaft*, celle de Weber entre les types de légitimations traditionnel et rational-bureaucratique -, lesquelles tentaient de préserver d'un progrès irréversible et bénéfique à certains égards des éléments essentiels qu'un enthousiasme trop aveugle pour le mouvement de la modernité risquait de faire rejeter. Les sociologues québécois, situés dans le courant de la grande tradition de la sociologie européenne, emportés par le procès de démocratisation et d'industrialisation, ont voulu ainsi formuler des idéologies pouvant rendre compte du devenir historique récent en des termes qui, sans être entièrement opposés à la modernité libérale, restent proches des thématiques traditionalistes, tels l'insistance sur l'importance des solidarités, de la communauté, la peur de l'aliénation ou le rôle de la famille. Léon Gérin avait ces mots sur son père qui pourraient parfaitement s'appliquer à lui-même, de même, par extension, qu'à tous les sociologues de son temps: "Il a prêché le respect du passé et de la tradition, tout en prônant l'initiative privée et le progrès des méthodes." 29 Il fallait penser le changement dans la continuité, ce qui voulait dire, en un mot, penser les transformations socio-économiques structurelles dans la continuité des valeurs et des traditions nationales. La *rencontre des deux mondes* dont parle Everett Hughes est de toujours et traverse autant les oeuvres de Gérin, que celles de Minville, Falardeau, Dumont ou Rioux.

* *

*

²⁸ Raymond Duchesne, Compte-rendu de *L'Entrée dans la modernité, Recherches sociographiques*, XXXI, 1, janvier-avril 1990, p.114.

²⁹ Léon Gérin, *Antoine Gérin-Lajoie*, Montréal, Edition du Devoir, 1925, p.321.

Il est vrai que les années soixante correspondent à une américanisation de la sociologie à travers le monde, le Canada ni l'Angleterre ne faisant bien sûr exception. Mais, comme nous l'avons vu au chapitre premier, la sociologie de McGill n'est pas pour autant en avance sur la sociologie pratiquée à Toronto, malgré ses subventions américaines, ses professeurs de carrières, ses étudiants de 2e et 3e cycles et ses recherches de longue haleine. Cette dernière est plutôt construite sur un modèle prospectif différent et qui se tient en soi. Il existe, *mutatis mutandis*, deux modèles de développement de la sociologie au Canada: celui de McGill, davantage américain, tourné vers l'autonomie disciplinaire et les recherches de terrain; et celui de Toronto ou de Montréal, celui-là préoccupé par le "nation-building" et l'économie politique. Ce dernier modèle avait l'avantage de solliciter moins de ressources financières et humaines et d'être ainsi plus adapté aux petites universités et aux institutions dépourvues des moyens financiers dont pouvait se prévaloir McGill ou Chicago. Il permettait de jeter le regard sur les problèmes nationaux suscités par une société en émergence, plutôt que de le braquer, comme à Chicago, sur les problèmes urbains, relatifs à des stratégies individuelles de réussite et des politiques d'intégration des immigrants. Au Canada anglais, les sociologues tentaient de dépasser les ornières des disciplines et d'asseoir leur jugement sur une philosophie sociale explicite, de s'inscrire dans une perspective humaniste. Il faut relire à ce sujet la charge de Harold Innis contre ceux qui ont oublié la philosophie et se sont repliés sur les limites étroites et ridicules de leur spécialisation. "The ambitious character of attempts to synthesize knowledge in the social sciences reflects their limitations. Philosophy, the basis of the social sciences, is killed, stuffed, and properly labelled. Neither sociology nor any other discipline can offer a substitute. Exponents of the individual disciplines of the social sciences, including philosophy, one by one, wash their hands of the problem of philosophy or offer spurious remedies and alternatives. It is a pleasure to refer to the efforts of Professor MacIver, Professor Urwick, and others to maintain an interest in the fundamental problems of civilization. It is this which offers hope of life in each of the social sciences."³⁰ Avec Dawson à McGill, qui était fermement convaincu de la nécessité de spécialiser la sociologie au risque d'en faire "an extension of superficial and disappointing eclectism"³¹, la sociologie

³⁰ H. A. Innis, "Foreword", dans: C. W. M. Hart (ed.), *Essays in sociology*, Toronto, The University of Toronto Press, 1940, p.VIII.

³¹ "Without research, science, teachers of science, and eventually the minds of students stagnate. The development of research has made essential specialization

québécoise anglophone, branchée sur le développement de la science de style américain, ne pouvait faire que figure d'exception au Canada.

Après avoir brossé un magistral tableau de l'évolution des sciences sociales dans les universités ontariennes, McKillop s'interroge: "Were men such as Brett and Urwick [professeurs et directeurs des Départements de science politique en Ontario avant 1955] merely reactionaries, out of touch with their times? In a sense they were, if we take the empirical and behavioural orientation of American social science as the model and its values as normative. Yet measured in its own terms, this apparently anachronistic environment whose leaders prized values before "facts" was not without merit."³² Ce "mérite", il importe de tenter de le définir en une époque où les notions mêmes de progrès, d'anachronisme et de réactionnaire sont prises à partie.

Parce qu'il faut lire l'histoire de la sociologie à travers les époques qu'elle traverse, je ne crois pas, ainsi que l'affirme Marcel Fournier, et avec lui la quasi-totalité des historiens des idées qui ont écrit sur le sujet, que "Tout l'effort des générations d'intellectuels et de scientifiques qui ont oeuvré dans l'enseignement supérieur de la fin du 19e siècle à la Seconde Guerre mondiale a été orienté vers "l'institutionnalisation de l'activité scientifique"³³. Léon Gérin, pour l'un, s'en désintéressait tout à fait et peut être considéré un généraliste par l'étendue de ses préoccupations: histoire de la colonisation française en Amérique; situation des Amérindiens; portrait de grandes figures politiques; caractères de la société canadienne après la Conquête; traits dominants de la société rurale canadienne française; problèmes de méthodologie; question linguistique et de traduction; questions relatives à l'industrie agricole. Gérin ne croyait pas que, pour devenir sociologue, il fallait s'astreindre aux longues préparations exigées dans d'autres disciplines. La science sociale est une science éminemment accessible au plus grand nombre; elle ne nécessite qu'un peu de discipline, un crayon, un calepin, une certaine dose de patience, un esprit en éveil. "Quant à ceux qui devront faire une étude plus

between social sciences and within them. This specialization is by no means complete." (Carl. A. Dawson, "Sociology as a specialized science", dans: C. W. M. Hart (ed.), *Essays in Sociology, ibid.*, p.25.)

³² Brian MacKillop, *Matters of Mind: The University of Ontario, 1791-1951*, Toronto, University of Toronto Press, 1994, p.512.

³³ Marcel Fournier, *L'Entrée dans la modernité. Science culture et société au Québec*, Montréal, Editions Saint-Martin, 1986, p.237.

approfondie de la science sociale et s'occuper plus spécialement de la propager, il ne sera nullement nécessaire qu'ils négligent pour cela leurs affaires personnelles ou qu'ils s'imposent une tâche par trop pénible. S'ils poursuivent leurs études méthodiquement, il leur suffira de quelques heures par semaine pour y faire de sensible progrès; à mesure qu'ils poussent ces études, l'intérêt en grandira, de telle sorte que même les plus occupés d'entre eux trouveront moyen d'y donner suffisamment de temps pour devenir d'utiles collaborateurs."³⁴ Saint-Simon avait espéré que les savants deviennent les dirigeants de la nation, Gérin, en accord avec Le Play, espère plutôt que l'élite dirigeante et la classe laborieuse s'initient aux principes savants. Des classes politique et laborieuse éclairées, formées à l'école de Demolins, Tourville et *Jean Rivard*, constituent pour lui la meilleure garantie d'un essor de la science sociale.

Edouard Montpetit voulait relever le niveau de l'enseignement, mais avait des exigences qui nous paraissent bien modestes en ce qui concerne les subventions aux universités. Montpetit a toujours craint une trop grande spécialisation des sciences de l'homme, faute de moyens académiques certes, mais par principe aussi, puisqu'il ne croyait pas la formation technique en mesure de remplacer l'enseignement du sens civique. Son ambition pédagogique et académique s'arrêtait à vouloir combiner, dans un savant mélange dont il connaissait le dosage, culture générale et initiation aux affaires. A l'époque de l'entre-deux guerres, la discipline sociologique ouvrait sur une carrière assez large, celle d'animateur social plutôt que de spécialistes en tel ou tel champ d'activité et de recherche parce qu'on la désirait ainsi. "J'apprécie les écoles où l'enseignement de la sociologie inspire le field work; mais je prise par-dessus tout celles qui exigent des étudiants inscrits une forte culture générale. L'homme véritablement cultivé dépassera sa tâche quotidienne. Au service des oeuvres sociales, il aura la volonté de les faire connaître, de les promouvoir, de les ramifier. Sa pensée animera les réunions où ces graves problèmes seront discutés. Il deviendra un chef social puissant sur l'opinion."³⁵ Etudier les conditions socio-économiques au Canada devenait inévitable devant la menace des dangers nouveaux que la nation devait conjurer, mais selon une perspective large, humaniste, classique.

³⁴ Léon Gérin, "La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2ème série, Vol. XI, 1905, p.80.

³⁵ Edouard Montpetit, "Les universités et l'enseignement des sciences politiques et sociales", *Revue trimestrielle canadienne*, vol. VII, 1921, p.407.

Lors de son ouverture, l'École des HEC de Montréal n'adopte-t-elle pas énergiquement, sous la gouverne de son directeur, une philosophie similaire? "D'aucuns voulaient imiter les écoles américaines, qui insistent sur les matières proprement commerciales. De Bray et ses principaux collaborateurs préfèrent la formule des écoles européennes, qui accordent bonne place à des matières de culture générale, comme l'histoire et la géographie."³⁶ Nommé directeur en 1938, Esdras Minville, poursuivant la politique de son prédécesseur, résiste à ceux qui aimeraient pousser l'enseignement dans le sens d'une spécialisation hâtive. C'est qu'il craint une trahison de l'idéal d'humanisme véhiculé par les partisans de la culture générale. Une école de comptabilité? Pour quoi faire, demande Minville? Pour que les Canadiens français continuent d'engrosser les échelons inférieurs des industries anglaises? Il ne s'agit point, clame-t-il, de fournir aux industries nationales les employés compétents qui leur manquent, comme cela se fait aux États-Unis, mais de penser le développement d'une véritable économie nationale, puisque le Québec est, selon lui, une société colonisée, écrasée, dépouillée jusqu'au tréfonds des campagnes.

Les sociologues de l'ordre n'ont jamais été ce qu'on pourrait appeler des spécialistes ou des experts en service social, en économie, en sociologie ou en quoi que ce soit. On peut le leur reprocher, on peut, aussi bien, en faire un de leur titre de gloire. L'aspect global et en quelque sorte généraliste de leurs études n'est pas le fruit d'une déficience intellectuelle, d'un manque de rigueur méthodologique ou d'une incapacité foncière à se spécialiser dans un domaine. Il y a là un choix conscient et assumé. Les sociologues personnalistes, pourtant sensibles à la nécessité de spécialiser la recherche et l'enseignement, semblent eux aussi n'avoir pas voulu pousser ce procès trop loin³⁷. Les premières cohortes d'étudiants de l'École de Laval avaient l'obligation de suivre une première année de formation commune au baccalauréat afin de prévenir une spécialisation trop hâtive. En 1943, lors de la création de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et la division en divers départements, les professeurs prennent soin de stipuler qu'ils ont gardés "la

³⁶ Robert Rumilly, *Histoire de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, 1907-1967*, Montréal, Beauchemin, 1966, p.47.

³⁷ "Maritain a raison de dire que "l'homme a plus besoin de métaphysique que de charbon". En d'autres termes, la société, malade, a plus besoin de sages que de savants et de techniciens." (Georges-Henri Lévesque, "Le droit est soumis à la philosophie comme les sciences sociales", *L'événement*, 7 mars 1939, p.11.)

préoccupation de donner à tous les étudiants le maximum de formation sociale générale". Les sociologues personalistes s'entendaient avec les sociologues de l'ordre pour former des gens capables d'observer la vie sociale dans toute sa complexité, capables de comprendre l'imbrication des faits sociaux apparemment étrangers les uns aux autres et aptes à un minimum d'inter-disciplinarité. Résoudre un problème, le chômage par exemple, c'était pour eux inmanquablement devoir en résoudre un autre, disons la crise morale, ou vice et versa. La société apparaît dans leurs textes sous le jour d'une réalité organique qui ne saurait être comprise par la simple sommation des parties. Le regard du sociologue doit couvrir large, voir la réalité sociale dans toute son étendue et toute son épaisseur, sans tomber dans le piège connu de celui qui, obnubilé par l'arbre qu'il observe, se trouve incapable d'apercevoir la forêt. Marcel Rioux (anthropologie, politique, épistémologie, histoire, pédagogie), Jean-Charles Falardeau (littérature, politique, service social, histoire) ou Fernand Dumont (histoire, poésie, théorie, épistémologie, monographie, théologie, politique, économie) ne sont guère des *spécialistes* au sens où nous l'entendons aujourd'hui...

Les sociologues personalistes adoptaient une conception impériale de la sociologie, un peu semblable à celle de l'École française de sociologie (dont Fernand Dumont illustrera la leçon), celle-ci devant chapeauter et subsumer les autres sciences de l'homme. Le Département de sociologie (et de morale sociale), dans l'esprit du Père Lévesque, devait être le plus important de tous, c'est-à-dire qu'il devait être, dans le programme d'enseignement supérieur de l'École, puis de la Faculté, "à la base de tous les autres". La sociologie se tenait au faite de l'édifice de la connaissance sur la société, non comme un couronnement ornemental mais comme la synthèse de l'inventaire des faits sociaux et les principes sociaux, guidant le savoir élaboré par les relations industrielles, éclairant les analyses menées par le service social, situant les enquêtes conduites par les économistes, parachevant, entre un positivisme des faits et une spéculation abstraite sur les valeurs, les travaux empiriques des sciences sociales et les théorisations éthérées de la philosophie en les soudant les uns aux autres. Plus généralement, la sociologie personaliste, projection de la culture française sur le continent américain, permettait d'unir, idéalement, la synthèse humaniste propre à la civilisation française et le pragmatisme de la civilisation américaine, d'en faire donc une discipline vraiment catholique, au sens d'universelle, en premier lieu parce qu'elle promettait d'être une discipline internationale tout en demeurant incarnée dans le pays canadien et la nation canadienne-française, et d'autre part parce que, carrefour des différents savoirs de

l'homme, elle promettait de fusionner jugements de faits et jugements de valeurs.

La spécialisation de la discipline sociologique, si elle a été exigée et supportée par les sociologues de l'après-guerre, demeurat suspecte à leurs yeux: c'était une spécialisation sous surveillance, si l'on peut dire. Guy Rocher, dont personne ne songera à contester le rôle et dans l'institutionnalisation de la science naissance et dans la spécialisation de celle-ci, éprouvait des doutes quant à une sociologie qui aurait rompu avec la culture humaniste et générale, bassin de valeurs et de principes sans lesquels la sociologie ne peut que se développer à l'aveuglette. Rocher constate, comme tous les personnalistes, que la culture occidentale est entrée en crise et que doit donc être repensé un humanisme aux dimensions du monde qui se dessine. "Dans une société complexe et diversifiée comme l'est la civilisation moderne, et où la masse de la population accédera bientôt à une culture de base, le problème majeur que nous affrontons est celui de repenser une culture générale qui soit véritablement universelle [...]."³⁸ A cet égard, les sciences sociales ne sont pas pour Rocher inutiles. D'une part, elles permettent de mieux comprendre, objectivement et scientifiquement, en-deçà des conflits idéologiques qui divisent le monde, les réalités sociales par une observation plus méthodique, plus empirique, et donc plus impartiale. D'autre part, en multipliant les perspectives d'approche du réel, elles favorisent une vision des choses plus globale, qui situe les diverses parties de la réalité sociale dans leur ensemble. Enfin, troisième caractéristique des sciences sociales, elles favorisent l'autonomie de la personne en la rendant plus sensible aux rets des systèmes et des mécanismes qui limitent sa liberté: parce qu'elle connaît les limites de sa liberté, elle succombe moins au conformisme des traditions ou à la standardisation de la société médiatique. Rocher conçoit par conséquent les sciences sociales comme des disciplines à la fois "intellectuelles" et "morales"; intellectuelles, pour les trois raisons sus-dites; morales, car elles collaborent "à l'éclosion d'une culture plus accordée aux exigences du monde moderne". Or ce double caractère des sciences sociales semblent désormais compromis, selon lui, non seulement par la variété démultipliée des disciplines (sociologie, anthropologie, folklore, science politique, etc.) mais par la spécialisation de plus en plus forte à l'intérieur de chaque

³⁸ Guy Rocher, "Sciences sociales, contribution à la culture", dans: *L'Enseignement des sciences sociales*, Montréal, Faculté des sciences sociales, Université de Montréal, 1962, p.49. La suite du texte de Rocher rejoint les analyses de Fernand Dumont dans "Les sciences de l'homme et le nouvel humanisme", *Cité libre*, 40, octobre 1961, p.5-12.

discipline (sociologie de la culture, sociologie de l'aménagement du territoire, sociologie urbaine, sociologie du déplacement domiciliaire, sociologie des jeunes en rapport aux lieux d'habitation, etc.). Le dialogue, prévient Rocher, risque de devenir ténu entre le sociologue et l'économiste; l'incompréhension commence à naître, constate-t-il, entre le sociologue des religions et le sociologue du travail. De cette tendance, Rocher dégage deux conséquences fâcheuses quant à l'avenir de la sociologie. Chaque branche du savoir, forclose sur son petit sujet d'étude, analyse la réalité sociale sous un angle restreint, selon un découpage quasi-juridique. Voilà pour la première conséquence. Deuxième conséquence, les universitaires, obnubilés par le progrès de leur seule discipline, oublient de contribuer à l'élaboration d'une culture générale. En solution Rocher ne propose pas, il fallait s'y attendre, de favoriser coûte que coûte l'institutionnalisation et la spécialisation de la discipline sociologique. Il prêche au contraire pour la définition d'une "Anthropologie sociale" (le terme ne fait-il pas très dumontien?), "c'est-à-dire une science de l'homme social qui soit englobante et généralisante" et "qui se nourrisse des sciences spécialisées en les complétant et en les achevant". Rocher reconnaît qu'il dessine là le visage d'une utopie. Cette utopie, il la croit pourtant nécessaire pour que le rôle humaniste confié aux sciences sociales, à la sociologie en particulier, ne soit pas englouti par la fonction technocratique et gestionnaire qu'elle doit remplir par ailleurs.

En vérité, certains historiens écrivent l'histoire comme si l'institutionnalisation de la science avait été l'objectif définitif et ultime des intellectuels, alors qu'elle n'a jamais été que le moyen d'une fin plus haute. Que l'université soit restée dans les années d'avant guerre un lieu de vulgarisation et de diffusion des idées sociologiques, cela est certain, cela est évident, mais elle le fut par choix, et c'est ce choix qu'il s'agit de comprendre en restituant le sens des intentions des acteurs de l'époque par une mise à jour du contexte socio-culturel. Affirmer que l'université ne devient un "lieu de recherche, de réflexion et de critique" que dans l'après-guerre est ni plus ni moins absurde³⁹. La recherche fondamentale y fut moins intense que par la suite, moins en raison de la paresse ou du désintérêt des chercheurs, que par un manque flagrant de moyens et de ressources. Minville, par exemple, a fait davantage de recherche que plusieurs sociologues de l'après-guerre, et de la plus positive. Mais il était à peu près seul. Quant à la réflexion et la critique, elle fut présente autant que dans les années cinquante et soixante, avec

³⁹ Marcel Fournier, *L'Entrée dans la modernité, op. cit.*, p.35.

une virulence et une force que l'on a peine aujourd'hui à s'imaginer. Les sociologues depuis toujours ont fait de la société la cible de leurs critiques, peu l'ont fait aussi systématiquement que ceux des années trente. Critique de la civilisation américaine, critique du cosmopolitisme urbain, critique de l'économie libérale, critique du parlementarisme, critique des holdings et des trusts, critique de l'individualisme bourgeois, critique de l'aliénation du prolétariat, critique des classes sociales, critique de la défection de la culture traditionnelle et j'en passe. Ce n'est pas la critique qui fait défaut pendant cette période d'effervescence intellectuelle, mais il vaut mieux dire que cette critique ne se déploie pas de la même façon dans les années trente que dans les années cinquante. Dans le premier cas, elle est tournée vers l'extérieur de la société, dans l'autre cas vers l'intérieur, voilà toute la différence. La sociologie doctrinale accuse la civilisation occidentale libérale d'être contraire à la culture traditionnelle canadienne-française; la sociologie personnaliste accuse la culture traditionnelle canadienne-française d'être contraire à la civilisation occidentale moderne. Marcel Rioux avait raison de parler du passage de l'idéologie de la conservation à l'idéologie du rattrapage, en soulignant toutefois mieux ce que l'idéologie de conservation pouvait avoir de projectif et de dynamique, et ce que l'idéologie de rattrapage pouvait avoir de ténue et de superficielle. La réflexion ne fut pas l'apanage exclusif des sociologues personnalistes. Je pourrais même croire que la réflexion de ces derniers, très forte et très profonde pour certains d'entre eux, fut dans l'ensemble, toute chose étant égale par ailleurs, à la hauteur de celle de leurs prédécesseurs.

Nous comprenons mieux aujourd'hui peut-être les motifs qui présidaient à la méfiance de la spécialisation de la part des sociologues québécois de la première moitié du XXe siècle. Et nous saisissons mieux aussi comment cette sur-spécialisation favorise la dissolution progressive de la tradition sociologique québécoise. Celle-ci se dissout, non à la suite d'une critique extérieure ou d'une rupture épistémologique, mais parce que, dans le monde contemporain tel qu'il se présente, elle tend à dissocier les trois moments qui lui étaient constitutifs et garantissaient autrefois la validité de son savoir sur le monde, sinon de son rapport au monde. La sociologie, nous apprend Gilles Gagné, à travers la diversité des méthodes d'analyse et d'enquête qu'elle emploie, peut se comprendre selon trois dimensions principales: soit elle saisit, dans une *visée compréhensive*, les normes et les idéologies qui structurent l'existence et les attitudes des acteurs et, définissant la pratique sociale, circonscrivent le sens commun; soit la sociologie vise, dans une *visée empirique et comparative*, à cerner les processus historiques, les

transformations morphologiques et les structures générales; soit elle tente de comprendre réflexivement et systématiquement les transformations du mode de reproduction des rapports sociaux, dans une visée qui est cette fois critique. La sociologie, en plus d'être exercée comme métier, comme une pratique sociale qui ne la départit pas du rôle cher à Durkheim d'une médecine des pathologies sociales, peut ou bien se résumer à un effort désintéressé d'accumulation progressive de connaissances, ou bien se faire farouchement critique de l'ordre établi dans la lignée par exemple des travaux de l'École de Frankfort. Gilles Gagné continuait en affirmant qu'une étude sociologique particulière partage toujours ces trois visées, en dépit du fait qu'elle insiste davantage parfois sur l'une ou sur l'autre. Renoncer à ce partage ferait du projet de connaissance de la société, dans l'ordre, une "herméneutique infinie" des signes, une "modélisation abstraite de faits quelconques" ou une "critique à valeur essentiellement expressive". Le sens, le fait et la critique sont trois moments dialectiques qui s'offrent forcément entremêlés, malgré qu'il soit toujours possible d'en privilégier un ou l'autre à l'occasion de la recherche.

C'est la raison pour laquelle la sociologie des années d'immédiate après-guerre apparaît comme celle de l'âge d'or, non à mon avis parce qu'elle atteindrait enfin la stade de l'âge positif, mais parce qu'elle réussira alors à réunir les différentes facettes de la pratique sociologique habituellement isolées les unes des autres. S'il est vrai, comme l'affirme Gilles Gagné, que la sociologie vibre toujours d'une tension sous-jacente entre ses trois visées fondamentales que sont l'exigence de scientificité, de professionnalité et d'engagement, alors les années cinquante consomment un modèle du genre. A rebours des vues admises, ce qui est particulier alors à la sociologie personnaliste, ce qui l'écarte de la sociologie actuelle, ce n'est pas tant la défection d'une visée critique à laquelle les intellectuels d'aujourd'hui auraient renoncé à l'heure néo-libérale, que l'impossibilité d'amarrer cette visée critique, plus vivante que jamais si on y prend garde, aux deux autres moments de la pratique sociologique. Tandis que dans l'après-guerre, le sociologue voulant exercer un métier s'initiait à des méthodes positives et scientifiques qui faisaient de lui *de facto* un intellectuel critique, aujourd'hui le contraire semble vrai, à tel point d'ailleurs que chacune des visées de la sociologie semble contredire forcément les deux autres. Ce n'est pas un des moindres paradoxes de l'histoire que de constater que la sociologie a perdu le lieu de son unité lorsque la société a recouvré le sien. En se réconciliant le réel, en investissant directement un état de fait où se jouerait une justice immanente, dans la lignée historique de la transition à une postmodernité purement

opérationnelle décrite par Michel Freitag, les années de l'après Révolution tranquille ont été à la source du divorce que l'on peut un peu partout constater entre les trois moments de la pratique sociologique, pratique qui est maintenant confrontée à un idéal d'adaptation au réel d'où s'est dissout, à la limite, toute normativité, toute transcendance, toute référence idéale globale, et donc toute possibilité de *cultural gap*, de contradiction patente, de hiatus idéologique où la sociologie comme métier avait pu fonder autrefois le foyer de son engagement envers une plus grande justice sociale en même temps que le lieu de sa scientificité.

C'est en creux de l'éclatement des trois moments de la pratique sociologique que prend place le procès de sur-spécialisation de la discipline sociologique. Le sociologue, spécialiste d'un champ découpé en petits compartiments étanches, non seulement ne pourra plus être confondu avec un économiste ou un philosophe, mais il ne pourra plus être confondu avec un autre sociologue: chacun a dorénavant sa spécialité, son petit champ d'étude qu'il s'est taillé dans l'univers du savoir et dont il garde jalousement l'entrée. L'expert du développement durable en Côte-d'Ivoire n'entend rien aux propos de l'expert en milieu carcéral; la conférence de l'expert en intégration des minorités ethniques en milieu urbain semble des plus ésotériques aux oreilles de l'expert de la conception du désir chez Georges Bataille. Qui est devenu spécialiste de la gestion pédagogique des collèves pour décrocheurs à Montréal, qui est devenu expert de l'intégration des minorités visibles en région, qui a reçu en partage le secteur de recherche sur l'influence des médias sur la violence juvénile. Il s'ensuit une division du travail qui ressemble étrangement à celle pratiquée par les adeptes de la taylorisation dans les grandes entreprises. La société n'existe plus comme totalité de sens ou comme mode de reproduction social: elle est devenue un vaste système social où les fonctions de chaque élément du système peuvent être évaluées, mesurées et adaptées à l'économie de l'ensemble. Il est difficile de reconnaître l'intellectuel quand celui se cache incontinent derrière le masque du chercheur, il l'est plus encore quand la masque de l'intellectuel légitime et conforte les activités d'une armada de chercheurs. "On ne se prononce pas sur une question économique, sur un aspect des services publics, sur les arcanes de la justice ou sur les causes de la pauvreté sans faire appel à la compétence de quelqu'un qui en a fait un secteur protégé de la recherche. En matière d'éducation, il ne suffit pas d'être du métier pour se croire habilité à proposer des diagnostics ou des réformes. Même l'éthique a été découpée en domaines étanches."⁴⁰ La recherche universitaire a

⁴⁰ Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1997, p.241.

désormais été confiée à une pléiade de tâcherons et d'experts oeuvrant à la découverte de techniques nouvelles permettant la gestion et la coordination des ressources et des clientèles dans l'environnement mouvant de la "mondialisation", du "marché" ou du "système". La théorie avait encore par définition une portée générale de compréhension et de saisie du réel, avec l'utilisation du concept de paradigme les chercheurs s'approprient l'idée de l'historien anglais Khun selon laquelle les vérités de la science valent pour des groupes précis en vertu des effets précis qu'ils entendent provoquer. Autrement dit, c'est la possibilité de prévoir les résultats d'une action sur le réel qui mesure la validité d'une théorie. C'est qu'il n'y a plus entente sur un monde significatif commun qui pourrait servir de langage aux paroles proférées maintenant dans la plus tonitruante cacophonie, ce qui revient à dire, par delà les modes scientifiques éphémères qui les portent à l'occasion, dans la plus complète indifférence. Le tableau ne saurait être peint tout en noir, des exceptions demeurent, l'universitaire n'est pas encore, s'il le sera jamais, cet être univoque, robotisé, incapable de réfléchir le monde autrement qu'à l'aide de son instrument de mesure et son manuel de méthodologie. Pour qui consulte la liste des thèses déposées dans les universités québécoises, la crise de la surspécialisation ne saurait pourtant faire aucun doute. Après avoir réussi à émonder des branches du savoir nuisibles à son progrès ou qui lui faisaient ombre, la sociologie sera moins heureuse à conserver sous son aile les multiples branches qui croissaient sur son propre tronc. Longtemps considérée, par le Père Lévesque, comme une discipline chapeautant les différentes sciences sociales, la sociologie verra peu à peu se réduire le territoire de son royaume à une portion congrue du savoir. Après une période de cohabitation obligée de la sociologie avec le droit ou la morale, après une intégration plus ou moins réussie avec la philosophie, elle éclatera en de multiples disciplines. La sociologie, dans son procès d'institutionnalisation, ne précise pas seulement son objet en des frontières plus étanches et plus assurés, cet objet même éclate au moment même où elle s'imagine le tenir pour de bon.⁴¹

Aujourd'hui le cycle historique de spécialisation de la sociologie, amorcé au début du XXe siècle dans la foulée de la transformation de l'université en productrice

⁴¹ Qui ne croit pas qu'un sociologie avisé du droit, de la philosophie et de la géographie ne ferait un meilleur sociologue? Et cela ne veut-il pas dire que le droit, la philosophie et la géographie font en quelque manière partie de la sociologie? Ce qui voudrait dire que le procès de spécialisation, tout en précisant les frontières de la sociologie, la simplifie et l'appauvrit?

de savoirs, a donné les fruits que l'on sait, et d'abord la dissociation, sensible dès les années d'après-guerre, entre le savant et l'honnête homme. La tradition humaniste faisait des théories scientifiques un morceau du bagage de connaissances qui comprenait les pièces de corneilles ou les romans de Balzac. Une citation tirée des livres de Galilée ou Newton ne jurait pas dans la conversation des intellectuels entre un vers d'une comédie Molière et une maxime de La Rochefoucauld. Marie-Victorin se faisait littéraire à ses heures, Fernand Dumont écrivait de la poésie, le Père Lévesque pratiquait la philosophie, Falardeau était un fin mélomane. On peut le regretter infiniment et pleurer sur la tombe du passé humaniste de la discipline sociologique, cela ne servirait de rien. "[...] la tendance lourde de l'histoire allait contre la survie de la culture savante, même dans sa version renouvelée et modernisée. [...] / En science, il n'y plus que des spécialistes qui ne se soucient habituellement pas de réconcilier la foi et la science, ni la littérature et la science, ni la philosophie et la science: les scientifiques d'aujourd'hui ignorent souvent jusqu'à l'histoire de leur propre discipline!"⁴²

La révolution industrielle a consommé l'éclatement de la culture humaniste en morcelant le savoir scientifique en domaines hétérogènes, en orientant les programmes d'enseignement selon les demandes sectorielles du marché, en branchant les laboratoires sur la recherche industrielle, en encourageant l'Etat à intervenir directement dans le champ de la recherche. Duchesne a admirablement su montrer comment, au cours du XXe siècle, l'intérêt public de l'enseignement entre en conflit avec les intérêts privés de la recherche⁴³. L'enseignement scientifique est généralement perçu comme transcendant les clivages politiques ou sociaux particuliers. La formation accrue de sociologues, d'anthropologues et de spécialistes en relations industrielles semble devoir être bénéfique à la nation tout entière. Aussi la promotion de l'institutionnalisation de l'enseignement passe pour être une entreprise de régénération nationale. Feu les luttes intestines, Edouard Montpetit fait l'unanimité autour de son Ecole des sciences sociales, attirant les jeunes issus des couches professionnelles et libérales aspirant à une carrière dans les secteurs commerciaux ou industriels, bénéficiant du soutien d'un milieu des affaires intéressé

⁴² Raymond Duchesne, "D'intérêt public et d'intérêt privé: l'institutionnalisation de l'enseignement et de la recherche scientifiques au Québec (1920-1940)", dans: Yvan Lamonde et Esther Trépanier (dir), *L'Avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, IQRC, 1986, p.205.

⁴³ *Ibid.*, pp.189-230.

par une main d'oeuvre initiée aux matières techniques, choyé par les élites nationalistes caressant le projet d'une indépendance économique du Canada français. Le développement des programmes universitaires en sciences sociales est une affaire d'importance nationale. Il en va autrement de l'institutionnalisation de la recherche, celle-ci étant liée à des intérêts qui, s'il peuvent parfois passer pour nationaux, sont généralement les intérêts particuliers des chercheurs dans leur course à la reconnaissance ou aux subventions, ou les intérêts de la firme qui subventionne leurs recherches. Il y a donc une espèce de concurrence entre les chercheurs et les professeurs, du moins aux yeux du public, et il n'est pas évident que l'alliance conclue au milieu du XXe siècle entre les uns et les autres soit aussi complémentaire qu'on l'imagine habituellement. Le professeur transmet le savoir, il ne le produit pas dans les salles de cours (s'il peut toujours éprouver dans ses cours la validité de ses discours), la différence est donc claire entre les objectifs poursuivis par chacun: ou découvrir des vérités nouvelles, ou synthétiser les informations existantes. Dans le cas de l'enseignement, la mobilisation des ressources est faible: elle exige l'achat de livres, la planification d'échanges entre collègues, des expérimentations élémentaires. Dans l'autre cas, les frais s'accroissent à un rythme effréné: il faut payer le coût du fonctionnement des laboratoires, engager des assistants, importer des produits, monopoliser des ressources de plus en plus dispendieuses, acheter des banques de données, conduire des enquêtes extensives et *tutti quanti*. Pour justifier l'investissement massif de l'Etat dans cette galère, les chercheurs ont besoin de faire passer l'intérêt privé de leurs recherches pour un intérêt public, notamment, comme l'écrit Duchesne, en l'associant à la qualité et au progrès de l'enseignement universitaire (les étudiants étant initiés au dernier cri de la recherche), à la performance technique nationale (élaboration de brevets), au prestige de la nation (collectionner les prix Nobel), à l'essor économique (contrer l'exode des cerveaux et améliorer l'efficacité des entreprises), etc. En conjonction avec l'idéologie technoscientifique, l'idéologie néo-libérale et l'économisme galopant, le métier de professeur est devenu progressivement une activité secondaire de la recherche, un prolongement de celle-ci, l'université québécoise ayant réussi le tour de force de renverser le rapport professeur-chercheur: l'enseignement est désormais d'intérêt privé (car il n'intéresse que les étudiants) et la recherche est devenue d'intérêt public (car elle intéresse le progrès de la nation).

Duchesne résume les quatre principales caractéristiques de la science actuelle: "a) la spécialisation disciplinaire, indissociable du phénomène de la professionnalisation; b) la distinction nette, c'est-à-dire pratique et institutionnalisée,

entre la vulgarisation, l'enseignement et la recherche; c) la prédominance du modèle de professeur-chercheur dans les universités; d) l'engagement irréversible [...] de l'Etat et de la grande entreprise dans le financement et l'orientation du développement scientifique."⁴⁴ Spécialisation, recherche opératoire et financement, voilà bien les trois vecteurs qui orientent le développement actuel de la pratique sociologique. Autrefois la recherche universitaire englobait (et désignait avant tout) la synthèse du savoir élaboré et détaillé en dehors de ses enceintes; elle désignera désormais l'avancement des connaissances dans une branche de plus en plus étroite du savoir, tentant de découvrir la dernière pépite de roche au bout du dernier tunnel de la dernière mine, ce qui radicalisera d'autant le procès de spécialisation de la science et l'abandon de la visée synthétique de l'institution universitaire. La sociologie tendra à devenir un *sociotechologie* au fur et à mesure où elle n'est plus portée par le projet de totaliser le sens de ce qu'elle étudie mais seulement de le traduire en chiffres ou de le traiter par une méthode. Derrière la professionnalisation des sociologues, derrière le travestissement de la recherche en instance de rentabilisation et de performance, on trafique donc la nature de la sociologie pour faire de celle-ci une espèce d'entreprise technocratique de gestion de la société à la manière de l'ingénierie sociale américaine. L'université s'est lentement convertie à la logique opératoire et pragmatique de la société qui est la nôtre, au point de n'être plus qu'un autre relais de la synergie générale, de n'être plus qu'un centre de réseau de signes multiples partant de plus loin qu'elle pour aboutir dieu sait où tellement ces signes s'illuminent de mille-et-un branchements, de milliards de rhizomes en continuelle interface les uns avec les autres. La sociologie ne s'institutionnalise plus, elle se cybernétise, faisant le jeu des entreprises étatique ou capitaliste de pouvoir et de savoir⁴⁵.

⁴⁴ *Ibid.*, p.189.

⁴⁵ "Nous sommes dans une réalité sociale particulière, et à vrai dire unique dans l'histoire, où il ne nous est plus demandé de prendre place dans un ordre pratique et symbolique déjà établi, [...] mais seulement de participer au mouvement général et de nous adapter au changement qui vient sur nous de lui-même, mécaniquement, comme une fatalité toute impersonnelle [...]. / [...] Les sciences sociales travaillent sans relâche à cette réduction [...]. Elles dissolvent, dans leurs stratégies d'emprise, de prévision et d'intervention, toutes les synthèses subjectives et existentielles [...] dans la multiplication des variables catégorielles et analytiques qu'elles produisent et maîtrisent en même temps, et elles étendent ainsi leur contrôle opérationnel sur toutes les franges d'objectivité "environnementale" à l'intérieur desquelles s'exercent les libertés individuelles décomposées et isolées." (Michel Freitag, *Le*

Le marché et l'industrie ne connaissent pas de spécialité disciplinaire mais seulement des objets: fabrication de biens de consommation divers ou conception de brevets. Il est donc normal de constater que la science qui épouse la structuration du marché tend à faire d'un objet social la synthèse concrète d'un savoir partout morcelé. En d'autres termes, la sociologie qui trouvait auparavant son unité dans quelque théorie générale de la société tente aujourd'hui de reformuler son entreprise de connaissance totale sur la base de l'objet qu'elle étudie. La *sociologie* n'est plus, mais les *jeunes* existent bien, eux, et c'est donc la thématique concrète des jeunes qui devient le lieu de rassemblement de savoirs qui ne trouvent plus à s'unifier dans une discipline. Autour de la problématique des jeunes, il y aura donc des sociologues, mais aussi des psychologues, des démographes, des historiens et des politicologues, groupés si possible dans un institut international, avec chacun ses paradigmes, sa méthodologie, ses trucs et ses bidules, comme, autour de la problématique du cancer de la prostate, de la vessie ou du sein s'activent depuis belle lurette une faune diversifiée de médecins et de pharmaciens. Les conseils subventionnaires exigent que les chercheurs suivent une méthodologie détaillée afin d'aboutir à des résultats tangibles qui puissent servir à résoudre un problème circonscrit de tel ou tel phénomène social. Et plus, semble-t-il, les départements sont nombreux, plus les recherches sont importantes, et plus les organisations sont bureaucratisées, plus elles suivent des réglementations précises, plus elles génèrent un attirail de contrôle pédagogique, technocratique, professionnel. En d'autres termes, le progrès dans l'institutionnalisation a servi une reformulation de plus en plus complète de la pratique sociologique sur les bases de la gestion du social. Ce n'est qu'une tendance, peut-être rien n'est-il définitivement joué encore, il existe toujours des débats à caractère théorique et affichant une visée critique dans l'enseignement supérieur, ce que personne ne songera à nier - quoique ces débats soient de plus en plus solitaires et insignifiants dans la logique de l'ensemble; et cependant personne ne peut vraiment réfuter la tendance elle-même et les effets qu'elle entraîne.

La sur-spécialisation n'est pas seule à compromettre la tradition sociologique et à bouleverser la configuration traditionnelle l'univers académique comme lieu de la synthèse du savoir. Relevons d'abord une bureaucratisation qui fait des universités, foyers de la vie intellectuelle, des organisations dans lesquelles l'esprit se perd. La rationalisation a servi à augmenter infiniment la puissance de contrôle de

l'institution sur elle-même: des comités nombreux ont été créés où la participation, plutôt que de contribuer au dynamisme, alourdit et complexifie l'ensemble. Falardeau se rappelle le choc que fut le déménagement de la Faculté des sciences sociales des vieux murs du Séminaire de Québec à la cité universitaire de Sainte-Foy, en 1961:

“Peut-être ce déplacement fut-il une entreprise nécessaire par suite de la croissance exponentielle du nombre d'étudiants. Durant les premières années du moins, il prit un caractère catastrophique: construction d'édifices ressemblant davantage à des usines ou à des sièges sociaux d'entreprises commerciales; bureaucratisation croissante de la structure universitaire; anonymat kafkaïen des relations entre professeurs et entre départements. La Faculté cessa d'être une entité homogène pour n'être plus qu'un assemblage de départements imperméables les uns aux autres sans dénominateur commun. Sur les remparts, nous avons vécu une vie communautaire, quasi familiale; à Sainte-Foy, nous devînmes l'équivalent d'une gare de triage. Cette parcellarisation fut davantage accentuée dans les années 1965 et les suivantes par l'arrivée massive des premiers étudiants ayant terminé leurs cours dans ces institutions qui avaient été la “géniale” création du Rapport Parent: les cégeps! Nous nous retrouvâmes devant des auditoriums de 200 à 300 étudiants de première année. [...] Les départements eux-mêmes devinrent de petites usines. Certains prirent l'allure de navettes spatiales, éparpillées dans la galaxie Gutenberg. L'institution dont nous célébrons le cinquantième anniversaire n'est plus une entité homogène mais une nébuleuse dont les astéroïdes voguent chacun dans sa direction”⁴⁶

L'éclatement des paradigmes fragilise le sens partagé par les professeurs de sociologie⁴⁷, leur solidarité de destin et leur appartenance à une vision du monde

⁴⁶ Jean-Charles Falardeau, “La Faculté du Cap Diamant. Une genèse et une réussite”, dans: Albert Faucher (dir), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval: L'Histoire de la Faculté des sciences sociales (1938-1988)*, Sainte-Foy, Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, 1988, p.31.

⁴⁷ Daniel Dagenais donne un exemple particulièrement piquant en comparant la confusion des méthodes et des perspectives du *Traité des problèmes sociaux* (Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin (dir), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, IQRC, 1994) et le colloque qui conduira aux *Essais sur le Québec contemporain*, auquel participèrent des professeurs d'un peu partout et dont le plan général avait été arrêté comme suit: “Le choix du sujet particulier de chacun de ces communications fut établi d'après un plan d'ensemble élaboré durant l'année 1951-52 par un comité de professeurs de l'Université Laval.” (Cf Daniel Dagenais, “La

commune. Des comités, des structures, des recettes pédagogiques, des programmes flexibles et informels, des projets de connaissance techniques et parcellaires ne font pas un département, ni même une discipline. On assiste tout azimut à la diversification des programmes, à la différenciation des clientèles, à la multiplication des médiations académiques, à l'ouverture au monde, à l'interdisciplinarité, à la parcellisation des objectifs, à la segmentation des apprentissages, au fractionnement des comités, à la décomposition infinie des variables de gestion, au décloisonnement des départements. "Au total, s'inquiétait déjà Dumont en 1971, les adaptations nombreuses auxquelles s'est essayée l'université québécoise depuis dix ans l'ont diversifiée au gré des circonstances. Ses cadres sont hétéroclites; ses objectifs le sont aussi. Elle s'est désarticulée en quelque sorte pour avoir tenté de répondre à droite et à gauche, à ce que des interlocuteurs, eux-même disparates, prétendaient attendre d'elle."⁴⁸ L'itinéraire intellectuel devient incohérent devant la dispersion des études, l'hétérogénéité des programmes, la bigarrure des cursus. L'université ressemble de plus en plus à une cafétéria. On y entre, on en sort, comme les tribus sauvages des récits de voyage de naguère, sans feu, sans loi, sans foi. Les étudiants ressemblent de plus en plus à des "nomades solitaires lancés à la poursuite d'une éducation errante dans les rets d'un système scolaire *user friendly*, nomades destinés à être éjectés vers un créneau d'emplois sans jamais avoir fait l'expérience d'une communauté de destin et de projet qui aurait été réunie par une formation"⁴⁹. Il y a de moins en moins de logique d'ensemble, sinon, en remplacement de l'ancienne vision du monde humaniste (dont personne ne songera à nier qu'elle fut elle-même un enfermement), une logique opératoire, fluente, adaptative.

Abandon de la recherche-synthèse au profit de la recherche-découvertes,

question sociale a-t-elle une signification?", *Cahiers de recherche sociologique*, 24, 1995, p.245.) Cet éclatement des paradigmes s'alimente d'une explosion du corps professoral, au Québec et dans le reste du Canada. Les 32 professeurs de sociologie canadiens de 1956 étaient devenus 548 en 1970 (ils seront 917 en 1976), suivant en cela la courbe des professeurs en sciences sociales qui bondit, pour les mêmes années, de 649 à 4 780 (puis à 7 550).

⁴⁸ Fernand Dumont, "Sur le devenir de l'université Au Québec", dans: René Hurtubise, *L'Université québécoise du proche avenir*, Montréal, Hurtubise HMMH, 1973, p.203.

⁴⁹ Gilles Gagné, "L'école au Québec: un système qui parasite des institutions", dans Gilles Gagné (dir), *Main basse sur l'éducation*, Québec, Nuit Blanche, 1999, p.53.

bureaucratisation des universités, passage de la théorie au paradigme, sur-spécialisation, autant de transformations générales dans l'ordre du savoir qui allaient compromettre et dissoudre le projet de la tradition sociologique québécoise. Fernand Dumont, à la recherche d'une tradition de pensée québécoise, se posait la question du sens de la recherche dans les universités. Il s'interrogeait sur la valeur d'un objectif de rattrapage du reste de l'Amérique du Nord. "Quand il n'y a encore aucune centre de recherche un peu important dans la Québec, à part celui de l'Hydro-Québec, faut-il envier la NASA? Devant le petit nombre de professeurs dans la plupart de nos départements, faut-il lorgner rageusement du côté d'Harvard?"⁵⁰ Ces questions ainsi posées cachaient une réponse tout prête: de pâles répliques de ce qui se fait ailleurs dans les universités les plus prestigieuses et les plus riches, des singeries ridicules, est-cela le destin de l'université québécoise, incapable de n'être rien en propre, toujours à courir derrière des modes taillées pour des pointures et des usages qui ne sont pas les siens? Ou ne doit-elle pas se recueillir sur une fonction d'enseignement fondamental qui, en retrait de la recherche, ou par un acte de recherche synthétique et encyclopédiste, fasse oeuvre de réflexivité? Je cite longuement Dumont, car son texte, écrit il y a un quart de siècle, n'a rien perdu de sa force et de sa portée:

"En définitive, si l'université est et doit être là distance de la vie sociale, ce n'est point parce qu'elle est le terreau le plus fécond pour la science et pour l'art; c'est qu'elle se voue à la diffusion de la culture. On me dira que j'oublie, entre autres canaux de diffusion, le rôle important des mass média. Pas du tout: radio et télévision livrent une prodigieuse information, ils offrent un stock considérable de produits culturels à un public infiniment plus étendu que celui de l'université. Ce qui distingue cette dernière - et la rapproche de tout milieu scolaire - c'est la prétention à la cohérence et au cheminement organique dans les voies de la culture. L'idée de *programme*, si caricaturale qu'en soit parfois l'application, le dit assez. A une culture tantôt éparse dans la vie quotidienne et tantôt resserrée dans le libre essor des recherches scientifiques ou des oeuvres d'art, l'université oppose une "institutionnalisation" de la culture qui est, pour ainsi dire, de second degré. Elle prétend transmettre systématiquement une culture qui, ailleurs, est dispersée et discordante. On critiquera toujours et c'est inévitable, les formes de cette cohérence: mais la contester en son fondement même, ce serait supprimer tout école.
[...] Malgré toutes [les] différences [entre les universités à travers les âges et les lieux], une constante subsiste: la prétention ou, si l'on

⁵⁰ Fernand Dumont, "Sur le devenir de l'université Au Québec", *op. cit.*, p.206.

préfère, la vocation de l'université à représenter, dans une institution particulière, la signification d'ensemble de la culture où elle se trouve et qu'elle transmet d'une génération à une autre."⁵¹

Il y a un quart de siècle, devant le désarroi des idéologies et la défection de la culture humaniste, Falardeau croyait encore possible de dégager quelque philosophie sociale générale qui puisse, à la manière du thomisme jadis, redonner cohérence à un univers des sciences sociales éclaté et déboussolé. "Il semble que la meilleure voie pour leur redonner du sens soit de les transcender sous une optique philosophique: circonscrire leurs fondements dans ce qui les constitue en sagesse pour la pensée humaine. Déjà, présumait-il, des pistes sont dessinées: à nous de les élucider et de les élargir."⁵² Cette philosophie dont parle Falardeau ne serait-elle pas, à un premier niveau, l'héritage de valeurs de la tradition de pensée de la sociologie, ou du moins cette tradition ne pourrait-elle servir de matériaux à l'humanisme défaillant, ébranlé, dissout? Les "fondements originaux de nouvelles cohérences", où les trouver, où les puiser, sinon dans l'histoire qui charrie le sens des sciences passées dans l'élan même où elle les portent à se dépasser dans l'avenir - à défaut de les dénicher dans une philosophie de l'homme évanescence? Cette histoire n'oblige pas l'action, elle ne la délimite pas, elle en constitue en quelque sorte la préface, le prétexte, ce qui annonce l'avenir sans jamais lui donner véritablement forme, comme les prolégomènes d'une révolution, ou mieux: comme le lieu à partir duquel choisir sa destinée. Une tradition n'oblige pas un infléchissement de la pensée, un asservissement de la faculté intellectuelle, elle ressemble à l'histoire qui profite de son passé pour inventer l'avenir. La tradition n'est-ce pas une tension permanente vers un projet qui fait retour sur soi-même afin de faire le plein de ses espérances? Fernand Dumont ne nous a-t-il pas fait ressouvenir dans ses écrits philosophiques que la tradition est un mot chargé de promesses? La tradition n'empêche pas la diversité des Ecoles sociologiques, leurs antagonismes, leurs différents et leurs querelles; elle n'abolit pas le trouble de penser à neuf des problèmes propres à chaque époque. Elle permet au plus simple d'inscrire la science dans une perspective épistémologique sous laquelle se cache, fatalement, un parti-pris sur l'homme.

Une fois connue, une fois maîtrisée, la tradition sociologique peut se

⁵¹ *Ibid.*, pp.207-208.

⁵² Jean-Charles Falardeau, "La Faculté du Cap Diamant: un genèse et une réussite", *op. cit.*, pp.32-33.

permettre toutes les audaces.

BIBLIOGRAPHIE ¹TEXTES SANS AUTEURS CONNUS

- Jules Dorion, type achevé de l'apôtre laïque*, Québec, L'Action catholique, [date?].
- Société du Parler français au Canada, *Plan d'études, méthode de travail, méthode d'observation*, Québec, La Société du Parler français au Canada, Université Laval, 1902.
- L'Action sociale catholique et l'oeuvre de la presse catholique: motifs, programme, organisation, ressource*, Québec, Imprimerie Editions Marcotte, 1907.
- Statuts et règlements de l'Action sociale catholique*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1908.
- Le Congrès de la jeunesse à Québec en 1908*, Montréal, [Editions?], 1909.
- Le Congrès Général des Liges du Sacré-Coeur*, Comte-Rendu officiel des délibérations, Montréal, Ligues du Sacré-Coeur, 1910.
- Le devoir social au Canada français: rapport officiel du congrès décennal de l'ACJC*, Montréal, ACJC, 1915.
- L'Action sociale catholique et ses oeuvres*, Québec, [Editions?], 1916.
- Le Problème agricole au Canada français, Rapport officiel du Congrès agricole tenu par l'A.C.J.C. à Saint-Hyacinthe du 30 juin au 3 juillet 1916*, Montréal, Bureau de l'A.C.J.C., 1918.
- Le Problème industriel au Canada français. Aspect économique, aspect social, aspect national*, Montréal, Secrétariat Général de l'A.C.J.C., 1922.
- Secouons le joug*, Montréal, Editions ACJC, 1923, pp.16-25.
- Les Noces d'argent de l'Action sociale catholique de Québec*, Québec, L'Action Catholique, 1933.
- Annuaire de la Faculté de Philosophie et de l'Ecole de Sciences sociales pour l'année académique 1937-1938*, No 4, Québec, L'Action sociale, 1937.

¹ A travers ses nombreux défauts et ses nombreux manques, cette bibliographie n'en a pas moins été « montée » pour servir de référence aux futurs chercheurs intéressés par l'histoire de la sociologie canadienne.

- Ecole des Sciences Sociales, Politiques et Economiques, Organisation et Programme des cours, Québec, Université Laval, 1939.
- Ecole des Sciences Sociales, Politiques et Economiques”, dans *Annuaire général de l'Université Laval pour l'année académique 1940-1941*, Québec, L'Action Sociale, 1940, pp.147-148.
- Les biographies françaises d'Amérique*, Montréal, Les Journalistes Associés, 1942.
- Déjà... 10 ans de vie, 1938-1948*, Québec, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 1948.
- L'Education sociale dans les institutions d'enseignement du Québec*, Compte-rendu d'une enquête couvrant la période scolaire 1950-1951, Etudes et recherches sociales, V, Saint-Hyacinthe, Secrétariat National d'Action sociale, 1954.
- La crise de conscience du Canada-français: Rapport du Congrès des Anciens de la Faculté des Sciences sociales de Laval tenu à la Maison Montmorency*, texte photocopié, 1957.
- Le Séminaire de Québec. Documents et biographies*, Québec, Extraits de la Revue de l'Université Laval, Québec, Publications des Archives du Séminaire de Québec, 1964, p.505-506.
- “Notes commerciales”, *Moniteur du commerce*, 16 septembre 1892, p.231.
- “Question ouvrière”, *La Presse*, 9 septembre 1899.
- “Rameau de St-Père. Une personnalité bien connue des Canadiens-français”, *Le Journal* (Montréal), 22 décembre 1899.
- “Économie politique”, *Moniteur du commerce*, 5 octobre 1900, p.451.
- “Faillite de l'économie moderne”, *La Vérité*, 2 février 1901, p.3.
- “Le banquet de Nevers”, *Le Journal* (Montréal), 1er avril 1901, p.8.
- “Pour Edmond de Nevers”, *La Presse*, 1er avril 1901, p.1.
- “Un banquet à M. Edmond de Nevers”, *La Patrie*, 1er avril 1901, p.3.
- “Ce que serait la révolution sociale par Proudhon”, *Le Soleil*, 18 janvier 1902)
- “M. Edmond de Nevers”, *Journal de Françoise*, 2, 21 avril 1902, pp.20-21.
- “Edmond de Nevers”, *Le Soleil*, 16 avril 1906, p.9.
- “La réhabilitation”, *La Vérité*, 8 septembre 1906, pp.6-7.
- “Rinfret-Siegfried”, *La Vérité*, 13 octobre 1906, p.8.
- “M. Rinfret et nous”, *La Vérité*, 3 novembre 1906, p.4.
- “Municipalisation des services d'usage collectif”, *La Libre Parole*, 1er et 8 juin 1907, p.3.
- “La Société du Parler français”, *L'Action sociale*, 22 janvier 1908, p.1.

- “L’Action Sociale Catholique et son journal”, *La Revue Franco-Américaine*, Tome 1, pp.75-76.
- “L’Ecole Sociale Populaire”, dans “L’Ecole Sociale Populaire”, *L’Ecole Sociale Populaire*, no 1, 1911, pp.9-18.
- “L’Ecole sociale populaire”, *Le Devoir*, 13 novembre 1911, p.1 et 2.
- “M. l’abbé S. A. Lortie”, *L’Action sociale*, 20 août 1912, p.4.
- “Le Pape Pie X et la doctrine sociale”, *L’Action populaire*, 6 mars 1913.
- “Le programme de la Semaine Sociale du Canada”, *La Vie nouvelle*, III, mars 1920, pp.74-75.
- “La première Semaine sociale au Canada”, *Le Devoir*, 21 juin 1920, p.1.
- “Les sociologues catholiques avec l’hon. M. Taschereau”, *Le Soleil*, 19 avril 1921, p.4.
- Mot d’ordre de l’Action française, “Etude des sciences sociales”, *L’Action française*, Vol. VIII, no 3, août 1922, p.1.
- “Le Père Papin Archambault, s.j.”, *L’Action française*, novembre 1924, pp.269-272.
- “Le Père Rodrigue Villeneuve”, *L’Action française*, XIV, no 1, juillet 1925, pp.20-24.
- “Chronique de l’A.C.J.C.: les Semaines sociales”, *Le Devoir*, 31 août 1925, p.3.
- “Les Ecoles de sociologie”, *L’Action catholique*, 12 décembre 1930.
- “Pour l’enseignement social des jeunes: quelques sujets de devoirs”, *Dossiers de l’Action populaire*, 25 février 1931, pp.403-411.
- “La formation sociale dans l’enseignement libre”, *Dossiers de l’Action populaire*, 10 mai 1931, pp.1015-1022.
- “La formation sociale des élèves de nos collèges libres”, *Dossiers de l’Action populaire*, 10 novembre 1931, pp.2105-2127.
- “Pour la colonisation”, *Ecole Sociale Populaire*, 1932, no 219.
- “Durée des études”, *L’Événement*, 23 août 1933.
- “Ouverture des cours en Sciences Sociales, lundi”, *Action catholique*, 7 octobre 1933, p.1.
- “L’ouverture des cours aujourd’hui”, *L’Événement*, 9 octobre 1933.
- “Le Programme de Restauration sociale expliqué et commenté”, *L’Ecole Sociale Populaire*, 239-240, 1934.
- “Une école des sciences sociales et politiques fondée à Québec”, *Le Soleil*, 1er mars 1938, p.1.
- “Ecole de sciences sociales”, *Le Droit*, 1er mars 1938, p.1.
- “Ecole de Sciences sociales”, *L’Action catholique*, 1er mars 1938, p.1 et p.15.
- “Les cours de l’Ecole des sciences sociales et politiques de Laval”, *L’Action catholique*, 1er mars 1938, p.1.

- “Une école des sciences sociales”, *Le Soleil*, 2 mars 1938, p.4.
- “Sciences sociales et économiques”, *Le Journal*, 5 mars 1938.
- “L’Université Laval fait le choix de professeurs”, *L’Action catholique*, 8 septembre 1938, p.3 et p.17.
- “Ouverture des cours à l’Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques”, *L’Action catholique*, 3 octobre 1938.
- “Les fureurs d’un juriste, par le juge Ferdinand Roy”, *L’Action catholique*, 14 février 1939.
- “Mort de Mgr Arthur Robert, recteur de l’Université Laval”, *L’Action catholique*, 21 mars 1939, pp.1 et 7.
- “Création d’un conseil supérieur de la coopération pour toute la province de Québec”, *Le Devoir*, 4 avril 1939, p.2.
- “L’Ecole des Sciences Sociales, Politiques et Economiques de Laval”, *Événement*, 16 août 1940, p.4.
- “Le Quartier Latin”, *L’Événement*, 21 août 1940, p.4.
- “Le Quartier Latin”, *L’Événement*, 22 août 1940, p.4.
- “Nos responsabilités intellectuelles”, *L’Événement*, 22 août 1940, p.4.
- “Le Quartier Latin”, *L’Événement*, 24 août 1940, p.4.
- “Le Quartier Latin”, *L’Événement*, 26 août 1940, p.4.
- “Un don de \$5,000”, *Le Devoir*, 9 septembre 1940, p.3.
- “Cercle d’étude de l’Institut Pie XI”, *Nos Cours*, II, 7, 1940-1941.
- “La formation universitaire et sociale de nos étudiants”, *Le Soleil*, 23 avril 1941, p.9 et p. 22.
- “Un assistant-directeur à l’Ec. des Sciences sociales”, *L’Action catholique*, 16 mars 1943, p.3.
- “Fondation d’un institut de recherches économiques et sociales dans Québec”, *L’Action catholique*, 20 avril 1943, p.1.
- “Notre 5e anniversaire”, *Nos Cours*, V, 1, 1943-1944, p.12.
- “La ville donne 10,000\$ en faveur du Département de service social”, *L’Événement-Journal*, 1er juin 1944, p.10.
- “L’aide au service social de Laval”, *L’Action catholique*, 3 juin 1944, p.3.
- “Causeries en faveur du Service social”, *L’Action catholique*, 3 juin 1944.
- “Ouverture de la campagne de souscriptions au service social”, *L’Événement*, 5 juin 1944, p.4.
- “Le rôle de l’Ecole de Service social”, *L’Événement*, 8 juin 1944, p.4.

- “Un service d'éducation sociale populaire est inauguré par la Faculté des Sciences sociales”, *L'Événement*, 9 juin 1944, p.1. et p.11.
- “Travaux pratiques des étudiants du département de service social”, *Le Soleil*, 18 août 1944, p.8.
- “Nécessité impérieuse du sens social dans la vie”, *L'Action catholique*, 4 mai 1945, p.18.
- “Le sens social grandit l'homme mais le fanatisme le rapetisse”, *L'événement journal*, 4 mai 1945, p.1.
- “L'Enseignement de la coopération à l'Université Laval”, *Ensemble!*, VIII, 4, avril 1947, pp.4-7 et p.16.
- “Sociologie et morale”, *Ad Usum Sacerdotum*, vol. 5, 1949, pp.28-29.
- “Le nouveau doyen de la Faculté des Sciences sociales”, *Relations*, 118, octobre 1950, p.298.
- “Dégobillage de François-Albert Angers”, *Ad Usum Sacerdotum*, VII, 2, novembre 1951, 19-24.
- “Une autre fausseté de François-Albert Angers”, *Ad Usum Sacerdotum*, VII, 3, décembre 1951, pp.39-42.
- “A quelle enseigne se loge M. F.-A. Angers”, *Ad Usum Sacerdotum*, VII, 5, février 1952, pp.67-68.
- “L'Université Laval se dissocie des opinions exprimées par le sous-ministre Lamontagne”, *Le Devoir*, 2 juin 1954, p.5.
- “La crise de conscience du Canada français”, Rapport du Congrès des Anciens de la Faculté des Sciences sociales de Laval, tenu à la Maison Montmorency, Québec, 1957.
- “Les sciences de l'homme et les jugements de valeur”, *L'Action catholique*, 2 novembre 1957, p.3.
- “Débat: La sociologie a-t-elle encore aujourd'hui une capacité normative?”, *Cahiers de recherche sociologique*, 30, 1998, pp.249-297.

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE D'AUTEURS

ACTION NATIONALE

“Comment hâter l'établissement du corporatisme”, *L'Action nationale*, décembre 1938, pp.312-322.

ALEXIS, Fr., capucin

Cinq conférences sur l'Encyclique de Léon XIII. De la condition des ouvriers, Mile-End, Imp. de l'Institution des Sourds-Muets, 1892.

Une paroisse canadienne. Monographie, Québec, Bureaux de la Nouvelle-France, 1902.

“La question sociale et l'industrie de la chaussure”, *L'Action sociale*, 18 janvier 1909, p.1.

“De l'influence de l'alcoolisme sur l'individu, la famille, la société, la race”, dans: *Premier congrès de tempérance du diocèse de Québec*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale catholique, 1910, pp.681-687.

ANAND, Astrid

A Sociological History of French-Canadian Sociology: Its Development at the University of Montreal and Laval (1900-1970), Thèse de doctorat, Département pf Sociology and Anthropology, Carleton University, 1973.

ANGERS, François-Albert

“Corporatisme et coopératisme”, *L'Ordre nouveau*, 5 juin 1939, p.1.

“La position économique des Canadiens-français dans le Québec”, *L'Actualité économique*, XV, 8, octobre 1939, pp.401-406.

“Le malaise social actuel”, dans “Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative”, *L'Ecole Sociale Populaire*, 312, janvier 1940, pp.3-8.

- “Faits et nouvelles”, *L'Actualité économique*, I, V-VI, août-septembre 1940, pp.362-380.
- “Retour de congrès”, *Le Devoir*, 19 février 1944, p.1.
- “Réflexions préliminaires sur l'étatisation”, *L'Actualité économique*, I, 1, avril 1944, pp.37-50.
- “Philosophie et économie”, *Culture*, X, 1, mars 1949, pp.65-70.
- “Distinguer pour unir”, *Culture*, XI, 2, juin 1950, pp.159-173.
- “Soixante ans de doctrine sociale catholique. I: Positions de l'Eglise sur la question et les doctrines sociales”, *L'Actualité économique*, XXVII, 2, juillet-septembre 1951, pp.223-250.
- “Deux modèles d'inconscience: le Premier Saint-Laurent et le Commissaire Lévesque”, *L'Action nationale*, XXXVIII, no 3, novembre 1951, pp.180-210.
- “A qui la faute?”, *L'Action nationale*, XXXIX, mai 1952, pp.261-299.
- “Il est douteux que le Canada français puisse régler une crise économique par un retour à la terre”, *L'Événement*, 15 novembre 1958, p.2.
- “Naissance de la pensée économique au Canada français”, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 15, 2, septembre 1961, p.204-229.
- “L'industrialisation et la pensée nationaliste traditionnelle”, dans Robert Comeau (ed), *Economie québécoise*, Montréal, Les Cahiers de l'Université du Québec, 1969, pp.417-432.
- “Nationalisme et vie économique”, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXII, 4, mars 1969, pp.587-610.
- “La pensée économique d'Esdras Minville”, *L'Action nationale*, LXV, 9-10, mai-juin 1976, 726-761.

ANTOINE, Charles

Cours d'économie sociale, Paris, Librairie Félix Alcan, 1921.

ARCHAMBAULT, Joseph Papin

[Pierre Homais], *La Langue française au Canada. Faits et réflexions*, Montréal, Ligue des Droits du Français, 1913.

La question sociale et nos devoirs sociaux de catholique, Montréal, Edition sociale populaire, 1917.

Le clergé et l'Action sociale, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1918.

Esquisses sociales, Montréal, Libraire d'Action Canadienne, 1930.

Pour un catholicisme conquérant, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1933.

“La Semaine sociale de Montréal, sa raison d'être, ses travaux, son esprit”, *Semaines sociales du Canada*, 1920, pp.11-20.

“La première Semaine sociale du Canada”, *La Vie nouvelle*, tome III, janvier 1920, pp.3-8.

“Questions sociale et études sociales”, *La Vie nouvelle*, tome III, juillet 1920, pp.172-180.

“Un cours magistral du R. P. Archambault”, *L'Événement*, 27 octobre 1932, p.12.

“Les trois phases de l'Ecole Sociale Populaire”, dans “Les vingt-cinq ans de l'Ecole Sociale Populaire”, no 269-270, 1936, *Ecole Sociale Populaire*, pp.42-50.

“L'Ecole sociale populaire”, *Culture*, tome II, 1941, pp.355-357.

“L'Ecole Sociale Populaire”, dans Mgr L.-A. Pâquet, “L'Organisation professionnelle”, *L'Ecole Sociale Populaire*, 96.

ARCHIBALD, Clinton

Un Québec corporatiste? Corporatisme et néo-corporatisme, Hull, Editions Asticou, 1984.

ARÈS, Richard

Plans d'étude sur la restauration sociale, Montréal, Editions de l'Ecole Sociale Populaire, 1941.

ARNAULT, Françoise

Frédéric Le Play. De la métallurgie à la science sociale, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993.

ARSENAULT, Père

“Conférence par le R. P. Arsenault sur les nouvelles orientations de l'économie politique”, *L'Action catholique*, 24 février 1938, p.8 et p.12.

ASSELIN, P.-P., o.m.i. et Gérard PELLETIER

“Pour une littérature d'Action catholique”, *Cahiers d'Action catholique*, 62, octobre 1945, pp.65-70.

ASSIER-ANDRIEU, Louis

“Fonder le Canada? Note sur l'anthropologie historique de Léon Gérin”, dans: Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot (dir.), *Evolution et éclatement du monde rural*, Paris et Montréal, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes et Presses de l'Université de Montréal, 1986, pp.353-358.

AUBURTIN, Fernand (ed.)

Frédéric Le Play d'après lui-même, vie, méthode, doctrine, Paris, V. Giard et E. Brière, 1906.

AUCLAIR, Élie-J., abbé

“Chronique mensuelle [Sur Siegfried]”, *Le Propagateur*, III, 7, juillet 1906, pp.294-295.

“Chronique mensuelle [Sur Siegfried]”, *Le Propagateur*, III, 8, août 1906, pp.260-263.

“L'Abbé Stanislas-Alfred Lortie”, *La Semaine religieuse de Montréal*, XXXe année, vol. LIX, 16 septembre 1912, pp.190-195.

d'AUTEUIL, Maurice

“St. Denis, a French-Canadian Parish. Par Horace Miner”, *Le Devoir*, 20 mai 1939, p.8.

BAILLARGÉ, F.-A., prêtre

Traité classique d'économie politique selon la doctrine de Léon XIII avec applications au Canada, Joliette, [Editions?] 1892.

BARBEAU, Victor

Mesure de notre taille, Montréal, Le Devoir, 1936.

Pour nous grandir, Montréal, Le Devoir, 1937.

“La bourgeoisie et la culture”, *L'Avenir de notre bourgeoisie*, Montréal, Bernard Valiquette, 1939, pp.59-90.

BARIL, J.-A.

“L'Ecole sociale populaire”, *Le Devoir*, 13 novembre 1911, p.2.

BAUBÉROT, Jean

“Du catholicisme social au militantisme politique”, *Autrement*, 8, février 1971, pp.6-22.

B.-DANDURAND, Renée

“Marcel Rioux et Fernand Dumont: deux penseurs québécois de la culture (1965-1985)”, dans *Hommage à Marcel Rioux. Sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Editions Saint-Martin, 1992, pp.39-76.

BEAULIEU, Marie-Louis

“Commentaire de Mtre Marie-Louis Beaulieu sur une causerie de M. le Magistrat-en-chef Ferdinand Roy”, *L'Action catholique*, 11 mars 1939, p.4.

BECK, Jeanne R. M.

Henry Somerville and the development of catholic social thought in Canada (1915-1943), Hamilton, McMaster University, doctorat (histoire), 1977.

BÉDARD, M.-H(ercule), abbé, p. s. s.

“Le socialisme”, *La Revue canadienne*, XX, 1894, pp.82-93

“Le Play et la Réforme sociale”, *La Revue canadienne*, XXX, 1894, pp.664-674.

BÉGIN, Louis-Nazaire, Archevêque de Québec

“Lettre pastorale”, *L'Action sociale catholique et l'oeuvre de la presse catholique*, Québec, Ed. Marcotte, 1907, pp.5-19.

BEHIELS, Michael

“L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française and the Quest for Moral Regeneration, 1903-1914”, *Journal of Canadian Studies*, XIII, 2, été 1978, pp.27-41.

“Le Père Georges-Henri Lévesque et l'établissement des sciences sociales à Laval, 1938-1955”, *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 52, No 3, juillet-septembre 1982, pp.355-376.

BÉLANGER, André J.

Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement, Montréal, Hutubise-HMH, 1977.

BÉLANGER, Noël

Mgr Georges Courchesne et les mouvements d'Action catholique, thèse de Ph.D. (histoire), Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, 1982.

BÉLANGER, Ovila,

Manuel social à l'usage des travailleurs, Mémoire présenté à la Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 1948.

BELLAVANCE, S., s. j.

Pour préparer l'avenir, Montréal, Imprimerie du Messenger, 1914.

“La formation d'apôtres sociaux par l'ACJC”, dans: *Le devoir social au Canada français: rapport officiel du congrès décennal de l'ACJC*, Montréal, ACJC, 1915, pp.233-250.

De BELLEFEUILLE, Pierre

“Avant-propos”, dans: ICAP, *Nos hommes politiques*, Montréal, Editions du Jour, 1964, p.9.

BELLIOT, R. P. A., o. f. m.

Manuel de sociologie catholique, Paris, P. Lethielleux, 1927.

BENOIST, Emile

Monographies économiques, Montréal, Editions du Devoir, 1925.

“Le journalisme”, dans: *Quinzième anniversaire de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal*, Montréal, [Edition?], 1937, pp.30-31.

BENOIT, Jeanne

“La J.E.C. mouvement d'action”, *Les Cahiers d'Action catholique*, 34, juin 1943, pp.447-452.

BERGERON, Gérard

Quand Tocqueville et Siegfried nous observaient..., Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1990.

Révolutions tranquilles à la fin du XIXe siècle. Honoré Mercier, Félix-Gabriel Marchand, Montréal, Fides, 1997.

“Internationalisme et régionalisme ou nationalismes et continentalismes”, *Revue dominicaine*, 52ème année, 1946, pp.22-44.

BERGERON, Lucien

“L'Ecole et notre programme”, *Quartier Latin*, XXIII, 24, avril 1941, p.1.

BERGERON, M., o. p.

“Education du sens social dans l’enseignement”, *Revue dominicaine*, avril 1937, pp.169-177.

BERGERON, Saint-Georges, abbé

Les fondements de la JEC canadienne, 1952, Québec.

BERTRAND, P. s. j.

“Des doctrines sociales”, *Revue canadienne*, tome IV, 1867, pp.266-283.

BERTRAND, Thomas

“Du Père Lévesque”, *Vie étudiante*, juin 1943, p.3.

BIGO, Georges

Histoire du catholicisme social en France (1871-1931), Paris, Domat, 1946.

BIGO, Pierre

La doctrine sociale de l’Eglise. Recherche et dialogue, Paris, Les Presses Universitaires de France, 1965.

BLACK, Conrad

Duplessis, tome 2, Le pouvoir, Montréal, Les Editions de l’Homme, 1977.

BLANCHARD, Yvon

“Le sens social”, *Le Copain*, 53, 15 octobre 1939, p.2.

BOISMENU, Léo, s. s. s.

“L’Eucharistie et la question sociale”, *Ecole Sociale Populaire*, no 122.

BOLDUC, Pierre

“Un maître à l’horizon”, *Hebdo Laval*, 1938, p.5.

BOLTÉ, Paul Emile, p. s. s.

Staline et Pie XI. La personne humaine devant le communisme et la catholicisme,
Montréal, Grand Séminaire, 1944.

“Nécessité d’étudier la doctrine sociale de l’Eglise. Doctrine démodée...? Anémique...?
Antimoderne...?”, *Nos Cours*, IV, 2, 1942-1943, pp.9-10.

BOLTÉ, Paul-Emile, Marcel CLÉMENT et Gérard DION

Réformes de structures dans l’entreprise, Québec, Département des Relations
industrielles, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 1949.

De BONALD, L.-A.

Théorie du pouvoir politique et religieux. Suivi de: Théorie de l’éducation sociale, Paris,
Le Monde en 10-18, 1966.

BOUCHETTE, Errol

Emparons-nous de l'industrie, Ottawa, Imprimerie générale, 1901.

Robert Lozé, Montréal, A. P. Pigeon, 1903.

L'Indépendance économique du Canada français, Arthabaska, La Compagnie d'Imprimerie d'Arthabaskaville, 1906.

"L'évolution économique dans la province de Québec", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, seconde série, Tome VII, mai 1901, pp.117-143.

"Le Canada parmi les peuples américains", *La Revue canadienne*, Tome XLVIII, Vol. I, Janvier 1905, pp.11-19.

"Un mot de la question sociale", *La Revue canadienne*, Tome XLVIII, Vol. I, 1905, pp.122-129.

"Les points de contact avec la population anglaise", *La Revue canadienne*, Tome XLVIII, Vol. I, juin 1905, pp.601-611.

"L'éducation nationale", *La Revue canadienne*, Tome XLVIII, Vol. I, Juillet 1905, pp.612-622.

"[L'avenir des Canadiens-français]", *Le Nationaliste*, 1er octobre 1905, p.1.

"Les Ecosais du Cap Breton", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 3ème série, IV, section 1, 1910, pp.3-16.

"L'Ontario français économique", *L'Illustration, Supplément de la Revue Franco-Américaine*, IX, 5, 1er septembre 1912, pp.389-409.

"L'industrie nationale", *L'Illustration, Supplément de la Revue Franco-Américaine*, IX, 3, 1er juillet 1912, pp.219-225.

BOURQUE, Gilles

"Société traditionnelle, société politique et sociologie québécoise, 1945-1980", *Cahiers de recherche sociologique*, UQAM, No 20, 1993, pp.45-83.

BOUVIER, Emile, s. j.

"L'Ecole Sociale Populaire", *Le Messager canadien du Sacré-coeur*, XLV, 7, juillet 1936, pp.380-381.

“Le samaritanisme moderne ou Service social”, *L'Ecole Sociale Populaire*, 317, 1940.

“Les transformations des sciences sociales à l'Université de Montréal”, *Continuité et rupture*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, pp.131-146.

BRAY, A.-J. De

L'Essor industriel et commercial du peuple canadien, Montréal, Librairie Beauchemin, [année?].

BROOKS, Stephen et Alain-G. GAGNON

Les spécialistes des Sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde, Montréal, Boréal, 1994.

BROSSEAU, J. A., abbé

“Etude critique du livre d'E. Demolins “A quoi tient la supériorité des Anglo-saxons?””, *La Revue canadienne*, tome 56, mars 1904, pp.244-245.

BROUILLARD, Carmel, o. f. m.

“A l'Ecole des Sciences Economiques, Politiques et Sociales”, *Revue Dominicaine*, avril 1937, pp.201-203.

BRUCHÉSI, Jean

Rameau de Saint-Père et les Français d'Amérique, Montréal, Les Éditions des Dix, 1950.

“Edmond de Nevers (1962-1906)”, dans: Jean Bruchési, *Rappels*, Montréal, Editions Bernard Valiquette, 1941, pp.212-222.

“Rameau de Saint-Père et les Français d'Amérique”, *Les Cahiers des Dix*, 13, 1948, pp.225-248.

“Les Correspondants canadiens de Rameau de Saint-Père”, 14, 1949, *Les Cahiers des Dix*, pp.87-114.

“Aspect intellectuel et universitaire du Canada d’après-guerre”, *Culture*, X, 3, septembre 1949, 215-229.

BRUCHÉSI, Mgr

“Lettre de S. G. Mgr L’archevêque de Montréal aux membres de l’Ecole Sociale Populaire”, “L’Ecole Sociale Populaire”, *L’Ecole Sociale Populaire*, no 1, 1911, pp.3-7.

“L’Ecole sociale populaire”, *Le Devoir*, 13 novembre 1911, p.2.

BRUNEL, Marie-Lise

“Groulx face à l’économie durant les années 1915-1920”, dans Robert Comeau (ed), *Economie québécoise*, Montréal, Les Cahiers de l’Université du Québec, 1969, pp.371-393.

BRUNET, Michel

“Trois illusions de la pensée canadienne-française”, *Le Devoir*, 2 juin 1954, p.4.

“Une thèse centralisatrice: “Le fédéralisme canadien” de M. Maurice Lamontagne”, *Le Devoir*, 25 juin 1954, p.4.

“Trois dominantes de la pensée canadienne-française”, *Les Ecrits du Canada français*, III, 1957, pp.31-117.

BRUNETIÈRE, Ferdinand

“L’Âme américaine”, dans: *Variétés littéraires*, Paris, Calmann-Lévy, [année?], pp.97-163.

BRYANT, Christopher

“Le positivisme instrumental dans la sociologie américaine”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 78, juin 1989, pp.64-74.

BULMER, Martin

Chicago School of Sociology. Institutionalization, Diversity, and the Rise of Sociological Research, Chicago, The University of Chicago Press, 1984.

“Chicago sociology and the empirical impulse: its implications for sociological theorizing”, in Luigi Tomasi (ed.), *The Tradition of the Chicago School of Sociology*, Aldershot (England), Ashgate, 1998, pp.75-88.

BUSSIÈRE, Eugène

“Rôle de l’Ecole des Sciences Sociales chez nous”, *L’Hebdo Laval*, vol. VI, no 16, 18 novembre 1938, p.4.

“L’éducation des adultes à l’Université Laval”, dans Albert Faucher (dir), *Cinquante ans de sciences sociales à l’Université Laval*, Sainte-Foy, Faculté des Science Sociales de l’Université Laval, 1988, pp.35-53.

C., A., s. j.

“Le comte Albert de Mun, 1841-1914”, *Messenger Canadien du Sacré-Coeur*, XXIII, 1914, pp.423-530.

CAMBRAY, Alfred

“Le socialisme, religion nouvelle”, *La Revue canadienne*, tome L, 1906, pp.379-396.

CAMIRAND, Wilfrid (sous le pseudonyme de Mémo)

“Edmond de Nevers”, *Le Soleil*, 28 avril 1906, p.12.

CAMPBELL, Douglas F.

Beginnings: Essays of the History of Canadian Sociology, Port Credit (Ontario), The Scribblers' Press, 1983. Lire le chapitre 7, “Georges-Henri Levesque and the Evolution of Sociology in Quebec”, pp.199-239.

CARRIER, Hervé, s. j.

Le sociologue canadien Léon Gérin (1863-1951). Sa vie, son oeuvre, ses méthodes de recherche, Montréal, Bellarmin, 1960.

CASGRAIN, abbé H.-R.

A. Gérin-Lajoie, d'après ses mémoires, Montréal, Beauchemin, 1912.

“Le Jean Rivard de Gérin-Lajoie”, *Le Bulletin des Recherches historiques*, XXX, 10, octobre 1924, pp.308-310.

CHAGNON, Louis, s. j.

“Directives sociales catholiques”, dans: “Pour la restauration sociale au Canada”, *L'Ecole Sociale Populaire*, 232-233, 1933, pp.18-64.

Directives sociales catholiques, Montréal, L'Action paroissiale, 1937.

CHAPAIS, J. C.

“Un problème d'économie sociale. I”, *La Revue canadienne*, 1904, I, pp.115-127; “II”, 1904, I, pp.270-283; “III”, 1904, 2-3, pp.632-657.

CHARPENTIER, Alfred

Les mémoires d'Alfred Charpentier, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1971.

“L'Ecole Sociale Populaire et le syndicalisme catholique”, dans “Les vingt-cinq ans de l'Ecole Sociale Populaire”, no 269-270, 1936, *Ecole Sociale Populaire*, pp.19-21.

“Les cercles d'études”, *Le Syndicaliste*, I, 3, février 1941, p.3 et p.7.

CHARRON, Paul

“Le 5e anniversaire de l'Institut Pie XI”, *Nos Cours*, V, 3, 1943-1944, pp.15-16.

CHARTIER, Emile, abbé

“Action sociale catholique”, *L'Action sociale*, 30 décembre 1907, p.4.

“Le rôle social des jeunes”, *Revue canadienne*, II, 1908, pp.207-228.

“Beati Mortui!”, *La Semaine religieuse de Québec*, vol. XXV, 1913, pp.54-58.

CHARTIER, Roger

Compte-rendu de Pierre-Elliott Trudeau (dir.), *La Grève de l'amiante*, Montréal, Editions Cité Libre, 1965, dans: *L'Actualité économique*, 2, juillet-septembre 1956, pp.353-358.

CHARTRAND, Luc, Raymond DUCHESNE et Yves GINGRAS

Histoire des sciences au Québec, Montréal, Boréal, 1987.

CHAUVEAU, Pierre-J.-Olivier

Charles Guérin, Montréal, Fides, 1978.

CHENU, Pierre

“Impérialisme et chrétienté”, *Le Devoir*, 2 décembre 1931.

“Nos entrevues: le R. P. Chenu, o. p.”, *Le Devoir*, 2 décembre 1931.

CHEVRIER, Marc

“La conception pluraliste et subsidiaire de l’Etat dans le rapport Tremblay de 1956: entre l’utopie et la clairvoyance”, *Les Cahiers d’histoire du Québec au XXe siècle*, no 2, été 1994, pp.45-57.

CHOUNARD, H. -J.-J.-B.

“Monographie d’une famille canadienne-française”, *Revue canadienne*, XLV, 1903, pp.138-157.

CHULLIAT, Christian

“Le Play et Durkheim. Essai de synthèse”, dans: *Recueil d’études sociales publié à la mémoire de Frédéric Le Play*, Paris, Editions A. et J. Picard et Cie, 1956, pp.15-22.

CLARK, S. D. Clark

“Sociology in Canada: an historical over-view”, *Canadian Journal of Sociology*, 1975, pp.225-234.

“The Changing image of Sociology in English-Speaking Canada”, *Canadian Journal of Sociology*, IV, 4, reproduit dans Dennis William Magill et William Muchelson, *Images of change*, Toronto, Canadian Scholar's Press, 1999, pp.227-240.

CLÉMENT, Gabriel

Histoire de l'Action catholique au Canada français, Montréal, Fides, 1972.

“L'Action catholique: les mouvements spécialisés à Montréal de 1930 à 1966”, dans: Rolland Litalien (dir), *L'Eglise de Montréal. Aperçus d'hier et d'aujourd'hui (1836-1986)*, Montréal, Fides, 1986, pp.295-315.

CLÉMENT, Marcel

Les Encycliques sont-elles applicables? Essai sur la doctrine économique de l'Eglise, Québec, Belisle Editeur, 1949.

L'économie sociale selon Pie XII. Documents pontificaux, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1953.

“Paternité, patronat, paternalisme”, *Bulletin des Relations industrielles*, III, 5, janvier 1948, p.65-67.

“Les structures de l'entreprise”, *Bulletin des Relations industrielles*, III, 6, février 1948, pp.82-86.

“Les problèmes qui se posent”, *Bulletin des Relations industrielles*, III, 7, mars 1948, pp.97-99.

“Les solutions proposées”, *Bulletin des Relations industrielles*, III, 8, avril 1948, pp.114-116; “(suite)”, III, 9, mai 1948, pp.129-132; “(fin)”, III, 10, juin 1948, pp.145-147.

“Sciences sociales et spiritualité”, *La Revue Dominicaine*, Vol. LIV, tome 2, juillet-août 1948, pp.195-203.

“L'Université, institution démocratique”, *La Revue de l'Université Laval*, III, 1, septembre 1948, pp.42-47.

“De l'entreprise libérale à la libre entreprise”, *Bulletin des Relations industrielles*, IV, 2, octobre 1948, pp.11-14.

- “Réformes de structures et syndicalisme”, *Bulletin des Relations industrielles*, IV, 3, novembre 1948, pp.21-22.
- “L’Eglise catholique et le problème social”, *Bulletin des Relations industrielles*, 4, 7, mars 1949, pp.61-62,
- “Sciences sociales et catholicisme”, *L’Ecole Sociale Populaire*, no 423, avril 1949.
- “Où va l’enseignement des sciences sociales?”, *Notre temps*, 12 novembre 1949, pp.1-2.
- “La co-gestion économique”, *Notre Temps*, 17 juin 1950, p.1. et p.5.
- “Ni à droite, ni à gauche”, *L’Action catholique*, 21 septembre 1953, p.4.
- “Pie XII parle de la prière en famille”, *L’Action catholique*, 16 mars 1954, p.4.
- “Quelques remarques sur la méthodologie sociale de Le Play”, dans: *Recueil d’études sociales publié à la mémoire de Frédéric Le Play*, Paris, Editions A. et J. Picard et Cie, 1956, pp.23-28.

CLOUTIER, Alfred

- “M. De Nevers. Une oeuvre”, *Le Soleil*, 10 octobre 1901, p.5.

CLOUTIER, Edmond

- “L’Aspect économique du problème industriel”, *L’Ecole Sociale Populaire*, 99.

CLOUTIER, Emile, abbé,

- “La question ouvrière. Extrait d’une conférence à une assemblée organisée par la Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord de Chicoutimi”, *L’Action populaire*, 29 mai 1913.
- “L’Autorité patronale”, *L’autorité*, Montréal, Semaines Sociales du Canada, VII session, 1927, pp.230-242.

COLLIN, Jean-Pierre

- La ligue ouvrière catholique canadienne (1938-1954)*, Montréal, Boréal, 1996, p.26.

“La ligue ouvrière catholique et l’organisation communautaire dans le Québec urbain des années 1940”, *Revue d’histoire de l’Amérique française*, 47, 2, automne 1993, pp.163-192.

COMMISSION SACERDOTALE D’ÉTUDES SOCIALES

La participation des travailleurs à la vie de l’entreprise, Compte rendu des Journées sacerdotales d’études sociales, 1947.

CORMIER, Guy,

“Les 50 ans d’un mouvement mal aimé”, *Le Devoir*, 14 janvier 1978.

CORMIER, Jeffrey J.

“Missed Opportunities: The Institutionalization of Early Canadian Sociology”, *Société / Society*, XXI, no 1, 1997, pp.1-7.

CÔTÉ, abbé Georges

Notions de sociologie, Québec, Librairie de l’Action Sociale Catholique, (1949-1950?).

COULON, Alain

L’Ecole de Chicago, Paris, Les Presses Universitaires de France, coll. Que Sais-Je?, 1992.

COUSINEAU, Jacques, S. J.

L'Eglise d'ici et le social, 1940-1960, Tome I, *La Commission sacerdotale d'Etudes sociales*, Montréal, Bellarmin, 1982.

“Commentaires”, dans Jean-Charles Falardeau (ed.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, pp.209-215.

“L'évolution de la mentalité sociale au Québec depuis 1931”, *École Sociale Populaire*, 487, novembre-décembre 1956.

“Réflexions en marge de “la Grève de l’amiante”. Contribution critique à une recherche”, *Les Cahiers de l'Institut social populaire*, no 4, i. s. p., no 491, septembre 1958.

“Le P. Joseph-Papin Archambault (1880-1966)”, *Lettres du Bas-Canada*, XXI, 1, mars 1967, pp.37-48.

CRYSDALE, Stewart

“Social Awakening Among Protestants, 1872-1918”, dans: Stewart Crysdale et Les Wheatcroft, *Religion in Canadian Society*, Toronto, Maclean-Hunter Press, 1976, pp.191-206.

DAGENAIS, Daniel

“La question sociale a-t-elle une signification?”, *Cahiers de recherche sociologique*, 24, 1995, pp.223-247.

DANIEL-ROPS

L'Eglise des Révolutions, Paris, Fayard, 1960.

D'ARLES, Henri

Edmond de Nevers. Le penseur et l'artiste, Fall River (mass.), [A compte d'auteur], 1908.

D'Auvergne, Marie Flore, c. s. c.

“La doctrine sociale de l'Eglise dans les écoles”, *Nos Cours*, IX, 22, 1948-1949.

DAVID, Hélène

“La grève et le bon Dieu”, dans Fernand Harvey (dir), *Le mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Boréal, 1980, pp.163-184.

DAWSON, Carl. A.

“Sociology as a specialized science”, dans: C. W. M. Hart (ed.), *Essays in Sociology*, Toronto, The University of Toronto Press, 1940, p19-35.

DAWSON, Carl A. et Warner E. GETTYS

An Introduction to Sociology [1929], New York, The Ronald Press, 1948.

DAWSON, Carl A. et R. W. MURCHIE

The Settlement of the Peace River Country: A Study of a Pioneer Area, Toronto, MacMillan, 1934.

DAWSON, Carl A. et Eva R. YOUNGE,

Pioneering in the Prairie Provinces: the Social Side of the Settlement Process, Toronto, MacMillan, 1940.

DECENCIÈRE-RAMEAU-DE-SAINT-PÈRE, L.

“Voyages au Canada. Introduction”, *La Revue de l'Université Laval*, III, 6, février 1949, pp.527-532; “Conclusion”, IV, 7, mars 1950, pp.656-661.

DELOS, J.-T.

“Introduction”, dans: A. Lemonnyer, J. Tonneau et R. Troude, *Précis de sociologie*, Marseille, Publiroc, 1934, pp.7-21.

“Le problème des Universités catholiques”, *La vie intellectuelle*, tome LXII, no 2, 10 mars 1939, pp.252-271.

“La famille et la nation”, *Nos Cours*, II, 19, 1940-1941.

“Famille et nation: nos devoirs”, *Nos Cours*, II, 20, 1940-1941.

“Les fruits de l'intervention pontificale”, dans: “Causeries sur les Encycliques “Rerum novarum” et “Quadragesimo anno””, *L'Ecole Sociale Populaire*, 330, 1941, pp.10-16.

“Quelques aspects de la justice internationale”, *Nos Cours*, III, 28, 1941-1942.

“Témoignage sur la crise actuelle”, *Cahiers de l'Ecole des Sciences sociales, Politiques et Economiques*, 1941.

“La situation actuelle en France”, Entrevue, *La Relève*, 7e cahier, 5e série, avril 1941, pp.193-200.

“La culture et l'esprit national”, *Revue dominicaine*, XLVII, 2, juillet-août 1941, pp.86-92.

DEMOLINS, Edmond

Comment la route crée le type social, Paris, Librairie de Paris, 1903.

A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?, Paris, Firmin-Didot, 1927.

DESCAMPS, P.

“[Réponse à Gérin]”, *Bulletin de la Société internationale de Science sociale*, 110, novembre 1913, pp.169-171.

“[Réponse à Gérin]”, *Bulletin de la Société internationale de Science sociale*, 118, Juillet 1914, pp.190-191.

DESCARRIES-BÉLANGER, Francine, Marcel FOURNIER et Louis MAHEU

“Le frère Marie-Victorin et les petites sciences”, *Recherches sociographiques*, XX, 1, 1979, pp.7-39.

DÉSILETS, Alphonse

Pour la terre et le foyer: économie rurale et domestique, éducation et sociologie, Québec, [A compte d’auteur], 1926.

(DESJARDNS, Alphonse)

“Le français aujourd’hui”, *La Presse*, 13 août 1898, p.3.

DESMARAIS, Lucien, abbé

“Qu’est-ce que le service social catholique?”, *L’Ordre nouveau*, 20 novembre 1939, p. 1 et p.4.

DESPRÉS, Jean-Pierre

“La doctrine sociale de l’Eglise”, *La Montée*, vol. IV, no 1, septembre 1939, pp.14-15.

“L’éducation des adultes”, *L’Ordre nouveau*, 20 octobre 1940, p.1.

DESROSIERS et FOURNET

La race française en Amérique, Montréal, Librairie Beauchemin, 1911.

DESROSIERS, J.-B., p. s. s.

Choisissons la doctrine sociale de l'Eglise ou la ruine (Radio-Causeries), Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1936.

Soyons juste, tome 1, Montréal, Editions de l'Institut Pie-XI, 1945.

"L'Ecole normale de Vaudreuil", dans "Les vingt-cinq ans de l'Ecole Sociale Populaire", no 269-270, 1936, *Ecole Sociale Populaire*, pp.35-41.

"L'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques de Québec", *Nos Cours*, 1, 1939-1940, p.4.

"Une sûre discipline morale maintenue par l'autorité sociale obviendra aux abus du capitalisme", *Nos Cours*, I, 27, 1939-1940.

"Pour obvier aux abus du capitalisme il faut des organisations sociales", *Nos Cours*, I, 28, 1939-1940.

"Action catholique et cation sociale", *Nos Cours*, III, 28, 1941-1942.

"Ce qu'est et fait l'Institut Pie XI", *Nos Cours*, VI, 28, 1944-1945, pp.11-12.

DESROSIERS, Richard F.

"La question de la non-participation des Canadiens français au développement industriel au début du XXe siècle", dans Robert Comeau, *Economie québécoise*, Montréal, Les cahiers de l'Université du Québec, 1969, pp.301-310.

DÉSY, Jean

"Hommages à Edouard Montpetit", dans: *Les sentiers de la culture*, Montréal, Fides, 1954, pp.9-18.

DION, Gérard

- “Recherches en relations industrielles”, *Bulletin des Relations industrielles*, 30 novembre 1946, II, 3, pp.1-2.
- “L’Université et les relations industrielles”, *La Revue de l’Université Laval*, III, 1, septembre 1948, pp.56-59.
- “La recherche en relations industrielles dans les universités du Québec”, in: Louis Deaudoin, *La recherche au Canada-français*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 1968, 71-86.
- “La petite histoire d’un grand document”, *Perspectives sociales*, vol. XXV, no 2, mars-avril 1970, pp.42-47.
- “La grève de l’amiante: trente ans après”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, XVII, 1979, p.33.
- “Le Département de relations industrielles. Nos commencements”, dans: Albert Faucher (dir), *Cinquante ans de sciences sociales à l’Université Laval*, Sainte-Foy, Faculté des Sciences Sociales de l’Université Laval, 1988, pp.165-181.

DION, Gérard et Louis O’NEIL

- Le chrétien et les élections: textes pontificaux et épiscopaux, documents historiques, textes divers sur la moralité politique*, Montréal, Éditions de l’Homme, 1956.
- Le chrétien en démocratie*, Montréal, Les Editions de l’Homme, 1961.
- “L’immoralité politique dans la province de Québec”, *Le Devoir*, 14 août 1956.

DION, Léon

Québec (1945-2000), Tome II, Les intellectuels et le temps de Duplessis, Sainte-Foy, Les Presses de l’Université Laval, 1993.

- “Aspects de la condition de professeurs d’université dans la société canadienne-française”, *Cité libre*, No 26, juillet 1958, p.8-30.

DION-LÉVESQUE, R.

“Edmond de Nevers. Historien et conférencier (1863-1906)”, *La Patrie*, 2 mars 1952, p28 et p.40.

La DIRECTION

“Edmond de Nevers”, *L'Illustration. Supplément de la Revue Franco-Américaine*, V, 5, 1er septembre 1910, pp.343-344.

La Direction

“Programme”, *L'Action sociale*, 21 décembre 1907, p.1.

DOFNY, Jacques

“Le Québec et la sociologie québécoise”, *Revue de l'Institut de Sociologie*, (Bruxelles), no 1, 1968, pp.9-18.

DOFNY, Jacques, Hubert GUINDON, Norbert LACOSTE et Marcel RIOUX

“Table ronde. Le département de sociologie de l'Université de Montréal”, *Sociologie et sociétés*, XII, 2, octobre 1980, pp.179-201.

DONCOEUR, Paul, s. j.

“Les espoirs présents du catholicisme en France”, *Ecole Sociale Populaire*, no 122.

DORION, Jules

“La question sociale et les ouvriers”, *L’Action sociale*, 21 décembre 1907, p.1.

“Les sociologues catholiques”, *L’Action catholique*, 21 avril 1931, p.1.

DOSSE, François

L’Empire du sens. L’humanisation des sciences humaines, Paris, La Découverte, 1995.

DUBOST, Vincent

“La correspondance Casgrain / Rameau ou l’établissement d’un réseau d’échanges diversifiés entre le Canada et la France”, dans : Manon Brunet et al., *Henri Raymond Casgrain épistolier. Réseau et littérature au XIXe siècle*, Québec, Nuit Blanche, 1995, pp.17-79.

DUBUC, Alfred

“The Influence of the *Annales* School in Quebec”, *Review*, I, 3-4, printemps / été 1978, pp.123-145.

DUCHASTEL, Jules

Marcel Rioux. Entre l’utopie et la raison, Montréal, Nouvelle Optique, 1981.

DUCHESNE, Raymond

La science et le pouvoir au Québec (1920-1965), Québec, L’éditeur Officiel du Québec, 1978.

“L’Etat et la culture scientifique des Québécois”, *Les Cahiers du Socialisme*, 8, automne 1981, pp.108-138.

“L’ACFAS depuis 1923: pour l’avancement et la diffusion du savoir au Québec”, dans: L’ACFAS à travers 50 congrès, *Les Cahiers de l’ACFAS*, 10, 1982, pp.73-106.

“D’intérêt public et d’intérêt privé: l’institutionnalisation de l’enseignement et de la recherche scientifiques au Québec (1920-1940)”, dans: Yvan Lamonde et Esther Trépanier (dir.), *L’Avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, IQRC, 1986, pp.189-230.

Compte-rendu de *L’Entrée dans la modernité*, *Recherches sociographiques*, XXXI, 1, janvier-avril 1990, pp.113-115.

DUFOUR, Stéphane, Dominic FORTIN et Jacques HAMEL

L’enquête de terrain en sciences sociales, Montréal, Saint-Martin 1991.

DUGRÉ, Alexandre, s. j.

“Le Nord qui s’ouvre”, *L’Ecole Sociale Populaire*, no 113-114.

DUHAMEL, Roger

“Témoignage”, dans Fernand Dumont et Yves Martin (dirs), *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, Québec, 1982, pp.11-13.

DUMONT, Fernand²

Le sort de la culture, Montréal, L’Hexagone, 1987.

² Pour la bibliographie complète des textes de Fernand Dumont, on se reportera à celle que j’ai moi-même montée dans *Recherches sociographiques*, Numéro spécial sur Fernand Dumont, à paraître.

- “Sociologie religieuse et pastorale”, *Ad Usum Sacerdotum*, II, 3, décembre 1955, pp.67-70.
- “De quelques obstacles socio-culturels à la prise de conscience chez les Canadiens français”, dans: *La crise de conscience du Canada-français: Rapport du Congrès des Anciens de la Faculté des Sciences sociales de Laval tenu à la Maison Montmorency*, texte photocopie, 1957.
- “Contexte sociologique de cette étude”, *Prêtre, aujourd'hui*, IX, 5, mai 1959, pp.199-204.
- “Scolarisation et socialisation”, *Contributions à l'Etude des Sciences de l'Homme*, 5, 1962, pp.7-27.
- “Y a-t-il un avenir pour l'homme canadien-français”, *Le Devoir*, 30 juin 1967.
- “L'Impasse d'une “doctrine sociale””, *Maintenant*, 88, août-septembre 1969, pp.201-203.
- “Ce qui a fait défaut et manque encore au Québec: Un modèle de développement qui lui appartienne en propre”, dans Claude Ryan (dir.), *Le Québec qui se fait*, Montréal, Hurtubise-HMH, 1971, pp.169-174.
- “Sur le devenir de l'université Au Québec”, dans: René Hurtubise, *L'Université québécoise du proche avenir*, Montréal, Hurtubise HMH, 1973, pp.195-223.
- “Du début du siècle à la crise de 1929: un espace idéologique”, dans: Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Havey et Jean-Paul Montminy, *Idéologies au Canada français (1900-1929)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, pp.1-13.
- “Actualité de Lionel Groulx”, in Maurice Filion (dir.), *Hommage à Lionel Groulx*, Montréal, Leméac, 1978, p.77.
- “Y a-t-il une tradition intellectuelle au Québec”, in Nadine Pirotte (dir.), *Penser l'éducation. Nouveaux dialogues avec André Laurendeau*, Montréal, Boréal, 1989, pp.67-72.

DUMONT, Fernand et Yves MARTIN (dir.)

Imaginaires sociaux et représentations collectives: mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982.

DUMONT, Fernand, Gabriel GAGNON, Nicole LAURIN-FRENETTE, Greg NIELSEN et Marcel RIOUX

“Table ronde. La sociologie contemporaine et ses perspectives critiques”, *Sociologies et sociétés*, XVII, 2, octobre 1985, pp.119-131.

DUPUIS, Jean-Claude

“Réformisme et catholicisme. La pensée sociale d’Arthur Saint-Pierre”, *Bulletin du regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec*, XVII, 1, hiver 1991, pp.25-61.

“La pensée économique de *L’Action française* (1917-1928)”, *Revue d’Histoire de l’Amérique française*, vol. 47, 2, automne 1993, pp.193-219.

DURAND, Gilles

“La pensée socio-économique d’André Laurendeau”, dans Robert Comeau (ed.), *Economie québécoise*, Montréal, Les Cahiers de l’Université du Québec, 1969, pp.485-495.

DUROSELLE, Jean-Baptiste

Les débuts du catholicisme social en France (1822-1970), Paris, Les Presses Universitaires de France, 1951.

DUTHOIT, Eugène

“Albert de Mun et ses amis: Harmel et Lorin”, *L’Action catholique*, 25 janvier 1918, p.1.

ECONOMISTE

“Société d’Economie Sociale de Québec”, *La Libre parole*, 24 et 19 mai 1906, p.3. et p.2.

ELECTEUR DE BONAVENTURE

“L’Action sociale catholique”, *La Libre Parole*, 24 août 1907, p.2 et p.3.

L’ÉQUIPE DE RECHERCHES SOCIALES

“Pour rétablir le dialogue”, *Le Devoir*, 27 août 1949.

ETHIER-BLAIS, Jean

Le siècle de l’abbé Groulx, Montréal, Leméac, 1993.

F., L.

“Recherches sociales”, *L’Action catholique*, 20 septembre 1943, p.4.

FABRE, Hector

“Conférence de M. Fabre”, *Paris-Canada*, 27 août 1886, pp.1-2.

“M. Rameau de St-Père”, *Paris-Canada*, 1er janvier 1900, p.1-2.

FALARDEAU, Jean-Charles

L’évolution de la société d’après le matérialisme historique: plan d’introduction à un exposé de la sociologie marxiste; exposé des postulats philosophiques et des principes méthodologiques d’un système sociologique contemporain, Thèse, Ecole des Sciences sociales, Université Laval, Québec, 1940.

Paroisses de France et de Nouvelle-France au XVIIe siècle, *Cahiers de la Faculté des Sciences Sociales*, vol. II, no 7.

Analyse sociale des communautés rurales, *Cahiers de la Faculté des Sciences Sociales*, vol. III, no 4, 1944.

Jean-Charles Falardeau (ed.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953.

Roots and Values in Canadian Lives, Toronto, University of Toronto Press, 1960.

Jean-Charles Falardeau (dir.) et Mason Wade (ed.), *La dualité canadienne. Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais*, Québec et Toronto, Presses Universitaires Laval et University of Toronto Press, 1960.

L'Essor des Sciences sociales au Canada français, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964.

Problématique d'une sociologie du roman, Thèse présentée à l'Ecole des gradués de l'Université Laval pour l'obtention du grade de docteur en sociologie, mai 1972.

"Le sens de nos vies", *Hebdo Laval*, 22 décembre 1934.

"Sens de nos vies", *Hebdo Laval*, vol. 22 décembre 1934, p.8.

"Réflexions sur l'homme moderne", *Hebdo Laval*, 1er février 1935.

"Le silence éternel des espaces infinis", *Hebdo Laval*, 13 avril 1935, p.3 et p.5.

"Indifférence, snobisme et culture", *Hebdo Laval*, Vol. IV, no 21, 2 avril 1937, p.6.

"Frère Albert de Cologne", *Hebdo Laval*, vol. V, no 2, 22 octobre 1937, p.1.

"Plaidoyer pour l'enthousiasme", vol. V, no 10, 21 décembre 1937, p.1.

"Harvey, l'abbé Groulx et nous", *Hebdo Laval*, 21 octobre 1938.

"L'Ecole des sciences sociales", *L'Action catholique*, 24 octobre 1938.

"Besoin d'affirmation", *Hebdo Laval*, vol. VI, no 6, 18 novembre 1938, p.1.

"Rafales", *Hebdo Laval*, vol. VI, no 14, 3 mars 1939, p.1.

"Approximation littéraire de quelques concepts oubliés", *Regards*, vol. 1, no 1, octobre 1940, pp.35-41.

"Notre retard culturel et ses causes historiques", *Quartier latin*, 25 avril 1941.

"Un quart d'heure avec M. Mortimer Adler, Ph. D.", *L'Événement*, 26 juillet 1941, p.3 et p.10.

"La place des professions libérales dans le Québec", *Revue dominicaine*, vol. XLVIII, 1942, pp.274-281.

"Hommes de lumière", *Revue dominicaine*, 49e année, 1943, pp.20-23.

"Problems and first experiments of social research in Quebec", *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, Vol. X, 1944, pp.365-371.

"Stratifications sociales de notre milieu", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 3ème série, t. XXXIX, section 1, mai 1945, pp.65-71.

"Stratifications sociales", *Revue dominicaine*, 51ème année, 1945, p.277.

- compte-rendu de Marie Agnes de Rome Gaudreau, *The social Thought of French Canada as Reflected in the Semaine Sociale*, dans: *The Canadian Historical Review*, XXVII, 3, septembre 1946, p.316.
- “Comment préparer l’après-guerre?”, *Revue dominicaine*, vol. XLVII, 1947, pp.309-312.
- “Qu’est-ce que la sociologie?”, *Culture*, vol. X, no 3, septembre 1949, pp.250-261.
- “Analyse sociale des communautés rurales”, *La Revue de l’Université Laval*, Vol. IV, no 3, novembre 1949, pp.210-217.
- “Réflexions sur nos classes sociales”, *Nouvelle revue canadienne*, I, 3, 1951, pp.1-9.
- “Les recherches de sociologie religieuse au Canada”, *Lumen Vitae*, vol. VI, no 1-2, janvier-juin 1951, pp.127-142.
- “Les universités et la société”, dans *Mission de l’université*, Carrefour ‘52, Centre Catholique des Intellectuels Canadiens, pp. 41-56.
- “L’école et la formation du citoyen”, *Pédagogie et Orientation*, vol. VI, no 3, été 1952, pp.211-224.
- “Avant-propos”, dans Jean-Charles Falardeau (ed.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, pp.13-21.
- “Perspectives”, dans Jean-Charles Falardeau (ed.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, pp.239-257.
- “Rectification de M. Jean-C. Falardeau”, *Le Devoir*, 18 juin 1954, p.4.
- “Réponse: De l’importance de Don Quichotte”, *Société Royale du Canada*, no 11, années académiques 1954-1957, pp.35-41.
- “Préface”, dans: Pierre-Eliott Trudeau, *La grève de l’amiante*, Montréal, Editions Cité Libre, 1956, p.XVII.
- “Conditions et conséquences d’une démocratisation de notre enseignement”, L’Education, Rapport de la troisième Conférence annuelle de l’Institut canadien des Affaires publiques, organisée avec la concours de la société Radio-Canada, Ste-Adèle, septembre 1956, pp.35-38.
- “Pendant que Godot nous attend”, *Le Devoir*, 15 novembre 1958, p.27.
- “Les chaînes de Prométhée” *Liberté*, no 2, mars-avril 1959, pp.69-78.
- “Restaurer la communication entre groupes et apprendre la démocratie”, *Le Devoir*, 19 mai 1959, p.1 et p.8.
- “Description d’un état social ou plongée en profondeur dans l’univers intérieur?”, *Le Devoir*, 28 novembre 1959, p.25.
- “Avant-propos”, dans Mason Wade (ed.) et Jean-Charles Falardeau (dir.), *La dualité canadienne. Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens*

- anglais*, Québec et Toronto, Presses Universitaires Laval et University of Toronto Press, 1960, pp.V-IX.
- “Les Canadiens français et leur idéologie”, dans Mason Wade (ed.) et Jean-Charles Falardeau (dir.), *La dualité canadienne. Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais*, Québec et Toronto, Presses Universitaires Laval et University of Toronto Press, 1960, pp.20-38.
- “Léon Gérin: une introduction à la lecture de son oeuvre”, *Recherches sociographiques*, 1, 2, 1960, pp.123-160.
- “Asselin avait-il raison?”, *Cité libre*, no 24, janvier-février 1960, pp.30-31.
- “Notre culture: un phare ou une lampe de sanctuaire?”, *Le Devoir*, 29 janvier 1960, p.16 et p.25.
- “Actualité d’Edmond de Nevers”, *Cité libre*, no 25, mars 1960, p.21 et p.30.
- “Mon ami Léon Gérin”, *Cité libre*, no 26, avril 1960, p.27.
- “Il y aura de grandes oeuvres à condition d’oublier affinités, influences, dettes intellectuelles...”, *Le Devoir*, 16 avril 1960, p.9 et p.16.
- “Arthur Buis, l’anti-zouave”, *Cité libre*, no 27, mai 1960, p.25 et p. 32.
- “La faute à Papineau”, *Cité libre*, no 28, juin-juillet 1960, p.5 et p.10.
- “Droits de l’homme et la politique canadienne”, *Cité libre*, No 29, août-septembre 1960, pp.28-29.
- “Lettre à un ami Français”, *Cité libre*, No 33, janvier 1961, pp.8-9.
- “La situation des arts au Canada”, *Le Devoir*, 13 mai 1961, p.10.
- “Le sens de l’oeuvre de Léon Gérin”, *Recherches sociographiques*, IV, 3, 1963, pp.265-289.
- “Allocution d’ouverture”, dans: ICAP, *Nos hommes politiques*, Editions du Jour, 1964, pp.11-12
- “L’université, facteur premier de notre progrès intellectuel. Avec elle la nation atteint l’âge adulte”, *La Presse*, 24 juin 1964, p.49.
- “La génération de La Relève”, *Recherches sociographiques*, VI, 2, 1965, p.123-133.
- “Ce que la Société attend de la Religieuse enseignante”, *Le Bulletin de l’Association des Religieuses Enseignantes du Québec*, Vol. V, no 1, septembre-octobre 1965, pp.19-26.
- “Léon Gérin”, dans Laurier L. LaPierre (ed), *Four O’Clock Lectures*, Montréal, McGill University Press, 1966, pp.59-75.
- “Le T. R. P. G.-H. Lévesque et la Faculté des Sciences sociales de Québec”, *Revue dominicaine*, vol. LXII, tome 1, janvier-février 1966, pp.49-52.

- “Des élites traditionnelles aux élites nouvelles”, *Recherches sociographiques*, vol. VII, nos 1-2, janvier-août 1966, pp.131-145.
- “Sur quelques critiques de notre littérature”, *Recherches sociographiques*, vol. VIII, no 1, janvier-avril 1967, pp.105-109.
- “Présentation”, dans: Everett C. Hughes, *Rencontre de deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada français*, Montréal, Boréal express, 1972, pp.VII-XII.
- “Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec”, *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-décembre 1974, pp.136-165.
- “Itinéraire sociologique”, *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-décembre 1974, p.220.
- “Parlons français, nous vivons en Québécois”, *Forces*, no 36, 1976, pp.12-19.
- “Ces chênes qu'on ne devrait pas abattre. A la mémoire de Jean-Charles Bonenfant, Le Devoir, 14 octobre 1977, p.4.
- “L'université... quelle université?”, *Tic-Tac*, vol. II, no 1, septembre 1978.
- “Comment peut-on être Québécois?”, *Dossier-Québec*, Paris, Stock, 1979, pp.45-57.
- “La langue française: la leur ou la nôtre?”, *Forces*, no 46-47, 1979, pp.18-33.
- “Un grand aîné de nos sciences de l'homme. Hommage à Victor Barbeau”, *Recherches sociographiques*, vol. XX, no 1, janvier-avril 1979, pp.119-126.
- “La correspondance Frégault-Groulx, 1937-1965”, dans Pierre Savard (ed.), *Guy Frégault (1918-1977)*, Montréal, Editions Bellarmin, 1981, pp.49-62.
- “Présentation. Il y a cinquante ans, un village”, dans: Horace Miner, *Saint-Denis, un village québécois*, Montréal, Hurtubise-HMH, 1985, pp.1-13.
- “La Faculté du Cap Diamant. Une genèse et une réussite”, dans: Albert Faucher (dir), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval: L'Histoire de la Faculté des sciences sociales (1938-1988)*, Sainte-Foy, Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, 1988, pp.15-33.

FALARDEAU, Jean-Charles, Philippe GARIGUE et Léon GÉRIN

Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin, Montréal, PUM, 1968.

FALARDEAU, Jean-Charles et Frank E. JONES

“La sociologie au Canada”, dans: *Actes du Troisième congrès mondiale de sociologie*, Vol. VII, Association Internationale de Sociologie, 1956, pp.14-22.

FALLON, Valère

Principe d'économie sociale, Louvain, Bomans, 1921.

FARLY, L. C.

[Farly, L. C.], “Le patron. Son rôle”, *L'Action populaire*, 6 mars 1913.

“La classe ouvrière. Son origine”, *L'Action populaire*, 20 mars 1913.

“Le problème ouvrier”, *L'Action populaire*, 30 octobre 1913.

“Le problème ouvrier. L'effet d'une mentalité - pourquoi on veut pratiquement éliminer le catholicisme de la question sociale”, *L'Action populaire*, 13 novembre 1913.

FAUCHER, Albert

“Le type”, *La Montée*, vol. IV, no 5, janvier 1940, pp.251-253.

“Edouard Montpetit”, dans Laurier L. LaPierre (ed.), *Four O'Clock Lectures*, Montréal, McGill University Press, 1966, pp.77-95.

“La recherche en sciences sociales au Québec. Sa condition universitaire”, dans: Mabel F. Timlin et Albert Faucher, *Les sciences sociales au Canada*, Ottawa, Conseil Canadien de Recherche en les Sciences Sociales, 1968, pp.1-24.

“Témoignage”, dans Fernand Dumont et Yves Martin (dirs), *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1982, pp.13-17.

FAUCHER de SAINT-MAURICE

La Question du jour: Resterons-nous français, Québec, Imprimerie Belleau et Cie, 1890.

FÉDÉRATION DES LIGUES DU SACRÉ-COEUR

Rapport du Premier Congrès d'apostolat, Montréal, Imprimerie Adj. Ménard, 1909.

FELTEAU, Cyrille

La méthode en sciences sociales, Thèse, École des Sciences sociales, Université Laval, [circa 1942].

Compte-rendu de Everett C. Hughes, *Rencontre de deux mondes*, Montréal, Editions Parizeau, 1945, dans: *Culture*, VII, 3, septembre 1946, pp.371-373.

FERRETTI, Lucia

Brève histoire de l'Église catholique au Québec, Montréal, Boréal, 1999.

FILION, Gérard

"Du patriotisme pratique", *Le Devoir*, 12 juin 1954, p.4.

"*Le Fédéralisme canadien*. I. Une thèse politique écrite par un économiste", *Le Devoir*, 21 juillet 1954, p.4.

"*Le Fédéralisme canadien*. II. Querelle autour de l'impôt direct", *Le Devoir*, 22 juillet 1954, p.4.

"*Le Fédéralisme canadien*. III. Quand M. Keynes est roi", *Le Devoir*, 23 juillet 1954, p.4.

"*Le Fédéralisme canadien*. IV. Du meilleur abbé Maheu", *Le Devoir*, 24 juillet 1954, p.4.

"Fermeté dans la doctrine, courage dans la recherche", *Le Devoir*, 28 juillet 1954, p.4.

FORBES, Mgr

"Allocution", dans: *L'État*, Semaines sociales, Ottawa, École Sociale Populaire, 1931, pp.334-337.

FOREST, Celas

“Science et philosophie”, *Revue Trimestrielle Canadienne*, Mars 1923, pp.1-20.

FORTIN, Gérard

La fin d'un règne, Montréal, Hurtubise-HMH, 1971.

“Le nationalisme canadien-français et les classes sociales”, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXII, 4, mars 1969, pp.525-535.

“L'empirisme et la théorie”, dans: *Continuité et rupture*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p.233.

FORTIN, Maxime, ptre

“L'Action Sociale Catholique et la question ouvrière”, *Almanach de l'Action Sociale Catholique*, 1917, pp.102-105.

FORTIN, Richard

La sociologie dans la fonction publique, Mémoire présenté pour l'obtention du grade de maître ès arts, Département de sociologie, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, juillet 1993,

FOUGERAT, A.

“La formation sociale dans l'enseignement secondaire”, *Bulletin de la société d'éducation*, mai 1932, p.316.

FOURNIER, Bernard

"L'intellectuel engagé et le chercheur scientifique: deux figures antagonistes?", dans: Raymond Hudon et Réjean Pelletier (dir), *L'Engagement intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, pp.471-491.

FOURNIER, Marcel

Institutionnalisation et différenciation de disciplines dans une situation de double dépendance, Thèse de doctorat en sociologie présentée à l'École Pratique des Hautes Études, Paris, 1973.

Communisme et anticommunisme au Québec, 1920-1950, Montréal, Albert Saint-Martin, 1979.

L'Entrée dans la modernité. Science culture et société au Québec, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986.

"De l'influence de la sociologie française au Québec" *La Revue Française de sociologie*, XIII, supplément 1972, pp.630-665.

"L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec", *Sociologie et sociétés*, V, 1, mai 1973, pp.27-57.

"Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois", *Sociologie et Sociétés*, vol. VII, no 2, novembre 1975, pp.89-114.

"Les conflits de discipline: philosophie et sciences sociales au Québec, 1920-1960", dans: Claude Panaccio et Paul-André Quintin, *Philosophie au Québec*, Montréal, Bellarmin, 1976, pp.207-236.

"D'Esdras à Jean-Jacques, ou la recherche d'une troisième voie", *Possibles*, vol. IV, no 3-4, printemps-été 1980, pp.251-267.

"La culture savante comme style de vie. Les intellectuels dans le Québec de naguère", dans: *Questions de culture 1, Cette culture que l'on appelle savante*, Québec, IQRC/Leméac, pp.131-165.

"Un intellectuel à la rencontre de deux mondes: Jean-Charles Falardeau et le développement de la sociologie universitaire au Québec", dans Fernand Dumont et Yves Martin (dir.), *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982, pp.361-385.

- “Science, culture et société au Québec. L’entrée dans la modernité”, in Claude Savary et Claude Panaccio (dir.), *L’idéologie et les stratégies de la raison*, Montréal, Hurtubise-HMH, 1984, pp.213-236.
- “Essai en sociologie: littérature sociale et luttes politiques au Québec”, dans Paul Wyczynski, François Gallays et Sylvain Simard (dir.), *L’Essai et la prose d’idées au Québec*, Montréal, Fides, 1985, pp.143-179.
- “Intellectuels de la modernité et spécialistes de la modernisation”, dans Yvon Lamonde et Esther Trépanier (dirs), *L’Avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1986, pp.233-235.
- “Portrait d’un groupe”, *Possibles*, 1, 2, hiver 1986, pp.129-1144.
- “Le sens du possible”, dans *Hommage à Marcel Rioux. Sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Editions Saint-Martin, 1992, pp.197-205.
- “Un intellectuel dans le siècle”, *Le Devoir*, 19 décembre 1992, p.B-12.
- “L’artiste en jeune homme et jeune femme”, dans *Déclics. Arts et société. Le Québec des années 1960 et 1970*, Montréal, Fides, 1999, pp.91-113.
- “Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d’éléments de réflexions sur l’avenir”, dans Robert Lahaise (dir.), *Québec 2000*, Montréal, HMH, 1999, pp.287-322.
- “Quebec Sociology and Quebec Society: The Construction of a Collective Identity”, *Canadian Journal of Sociology*, XXVI, 3, summer 2001, pp.333-347.

FOURNIER, Marcel et Gilles HOULE

- “La sociologie québécoise et son objet: problématiques et débats”, *Sociologie et sociétés*, XII, 2, octobre 1980, p.21-44.

FRANÇOIS

- “Fonctions de l’Etat. Etudiez, s.v.p.”, *La Libre Parole*, 2 février 1907, p.3.

FRASER, Blair

“The fight over Father Lévesque”, *MacLean's*, 1er juillet 1950, pp.5-6.

FREITAG, Michel

Le naufrage de l'université, et autres essais d'épistémologie politique, Québec, Nuit Blanche, 1995.

FRIGON, F. J.

“Catholicism and Crisis: L'Ecole sociale populaire and the Depression in Quebec, 1930-1940”, *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1975, pp.54-70.

GAGNON, Cyrille, Mgr

“Le rôle de l'Université en ce qui regarde le Service social”, *L'Action catholique*, 8 juin 1944, p.4.

GAGNON, Eustache

“La formation du sens social”, *L'Enseignement secondaire au Canada*, février 1930, pp.264-272.

“La formation sociale dans nos maisons d'enseignement”, *Semaines sociales du Canada*, Joliette, 1935, pp.130-151.

GAGNON, Louis, s. j.

Directives sociales catholiques. Cours donnés à Montréal sous les auspices de l'Ecole Sociale Populaire, Montréal, L'Action Paroissiale, 1937.

GAGNON, Nicole

“Les sociologues de Laval et les questions de culture: quelques jalons historiques”,
Continuité et rupture, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984,
pp.221-232.

“Le département de sociologie (1943-1970)”, dans: Albert Faucher (dir), *Cinquante ans
de sciences sociales à l'Université Laval*, Sainte-Foy, Faculté des Sciences
Sociales de l'Université Laval, 1988, pp.75-130.

“La sociologie doctrinale”, texte photocopié, Département de sociologie, Université
Laval.

GALARNEAU, Claude

Edmond de Nevers, essayiste, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1959.

GARANT, Charles-Omer

L'Eglise au secours de la société, Québec, L'Action Sociale Catholique, 1937.

GARIÉPY, Gaston

“Coin acéjiste: L'Importance de l'instruction”, *L'Action populaire*, 26 septembre 1933.

GARIGUE, Philippe

Les sciences sociales dans le monde contemporain, Conférence inaugurale, Faculté des
sciences sociales, économiques et politiques, Université de Montréal, 1958.

“Mythes et réalités dans l'étude du Canada français”, *Contributions à l'Etudes des
Sciences de l'Homme*, 3, 1956, pp.123-132.

“La Faculté des sciences sociales de l’Université de Montréal”, *Culture*, XIX, 4, décembre 1958, pp.391-398.

“French Canada: a case study in sociological analysis”, *La Revue Canadienne de Sociologie et d’Anthropologie*, I, 4, novembre 1964, pp.186-193.

“Le problème de la sécurité sociale, épreuve critique du fédéralisme canadien”, *Le Devoir*, 30 juin 1967.

“Le problème de la recherche scientifique”, *Le Devoir*, 30 juin 1967.

“La recherche scientifique et la société canadienne-française”, dans: Louis Beaudouin (dir), *La Recherche au Canada français*, Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, 1968, pp.15-18.

GAUDRAULT, P.-M. , o. p.

Neutralité, non-confessionnalité et l’Ecole Sociale Populaire, Ottawa, Editions du Lévrier, 1946.

GAULDRÉE-BOILLEAU, Charles-Henri-Philippe

“Paysan de Saint-Irénée de Charlevoix en 1861 et 1862”, dans: Pierre Savard (ed.), *Paysans et ouvriers québécois d’autrefois*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1968, pp.17-76.

GAUTHIER, Mgr

“Préface”, dans Joseph-Papin Archambault, *Le clergé et l’Action sociale*, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1918, pp.III-VI.

GAUVIN, C.-J.

“Le t.r.p. G.-Henri Lévesque, l’homme “le plus présent et la plus universel de son temps””, *L’Événement*, 14 mai 1957, p.3. et p.7.

GENEST, Jean-Guy

Godbout, Montréal, Septentrion, 1996.

GEORGES, Em., R. P.

La Question ouvrière d'après les principes catholiques, Québec, L'Action Sociale Catholique, 1922.

GÉRIN, Denis

“Une belle lettre et un bel exemple du curé de Saint-Justin”, *Le Devoir*, 4 février 1911, p.5.

GÉRIN, Edmond

“Relations commerciale entre les Etats-Unis et le Canada. Etude historique”, *Revue canadienne*, II, 1865, pp.748-757.

“Relations commerciale entre les Etats-Unis et le Canada. Etude historique. (Fin)”, *Revue canadienne*, III, 1866, pp.108-122.

GÉRIN, Léon

Le type économique et social des Canadiens. Milieux agricoles de tradition française, Montréal, Editions de l'A. C.-F., 1937.

Aux sources de notre histoire. Les conditions économiques et sociales de la colonisation en Nouvelle-France, Montréal, Fides, 1946.

“La société”, *La Presse*, 23 juin 1886.

“L'éducation, I”, *La Minerve*, 31 octobre 1892.

“L'éducation, II”, *La Minerve*, 3 novembre 1892.

- “L’initiative privée”, *La Minerve*, 8 novembre 1892.
- “”Oculus” et l’éducation”, *La Minerve*, 15 novembre 1892.
- “”Oculus et l’éducation”: l’école envahissante”, *La Minerve*, 24 novembre 1892.
- “Controverse sociale. I”, *Le Monde* (Montréal), 18 janvier 1895.
- “Controverse sociale. II”, *Le Monde* (Montréal), 26 janvier 1895.
- “Controverse sociale. III”, *Le Monde* (Montréal), 2 février 1895.
- “Lettre du Canada. Un incident de la politique coloniale anglaise”, *Le Mouvement social*, IV, février 1895, pp.31-35.
- “Sir John Macdonald et la phase de la nouvelle politique canadienne”, *Le Mouvement social*, IV, septembre 1895, pp.196-201.
- “L’évolution sociale des Canadiens français. A propos des récentes élections”, *Le Mouvement social*, V, novembre 1895, pp.237-241.
- “La loi naturelle du développement de l’instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada. 1ère partie: L’influence du régime du travail”, *La Science sociale*, XXIII, 1897, pp.44-479.
- “La loi naturelle du développement de l’instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada. 2ème partie: L’influence des traditions des quatre principales populations canadiennes dans la vie privée”, *La Science sociale*, XXIV, 1897, pp.356-390.
- “Progrès intellectuel comparé”, *Le mouvement social*, VI, décembre 1897, pp.299-300.
- “La loi naturelle du développement de l’instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada. 3ème partie: l’influence des traditions dans la vie locale et dans la vie publique - les réformes”, *La Science sociale*, XXV, juin 1898, pp.488-522.
- “L’habitant de Saint-Justin”, *Mémoire de la Société Royale du Canada*, vol. IV, 1898, section 1, pp.139-216.
- “Trois types de l’habitant canadien-français”, *Science sociale*, XXVIII, août 1899, pp.96-114.
- “Notre mouvement intellectuel”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, VII, 1, 1901, pp.145-172.
- “Qu’advient-il de la race canadienne-française”, *Le Monde illustré*, 23 mars 1901, p.780.
- “Le Huron de Lorette. I. A quels égards il est resté sauvage”, *La Science Sociale*, XXXI, Paris, 1901, pp.334-360.

- “Le Huron de Lorette. II. A quels égards il s’est transformé”, *La Science sociale*, XXXIII, 1902, pp.319-342.
- “Lettre à la science sociale”, 20ème année, no 16, 15 août 1902, p.4.
- “La propagande antialcoolique au Canada”, *Le Mouvement social*, XXXIII, juillet 1902, pp.84-86.
- “Lettre à M. Magna, directeur de *L’Enseignement primaire*”, *L’Enseignement primaire*, XXIV, février 1903, p.377.
- “M. Demolins et la science sociale: réponse aux critiques”, *La Revue canadienne*, Montréal, XLVI, avril 1904, pp.339-358.
- “La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2ème série, Vol. XI, 1905, pp.67-87.
- “[L’avenir des Canadiens-français]”, *Le nationaliste*, 24 septembre 1905, p.1.
- “Deux familles rurales de la rive sud du Saint-Laurent: Les débuts de la complication sociale dans un milieu canadien-français”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 3ème série, II, 1908, pp.25-65.
- “A quoi bon l’action sociale?”, *L’Action sociale*, 16 janvier 1908, p.4.
- “La science sociale. Aperçu d’une méthode simple d’observation, d’étude, d’enseignement”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, III, 1909, pp.129-166.
- “Aperçu d’un enseignement de la science sociale. 1ère partie: l’objet”, *La Science sociale*, avril 1912, pp.1-64.
- “Errol Bouchette”, *Mémoire de la Société Royale du Canada*, 3ème série, VII, 1913, section 7, V-X.
- “Robert-Errol Bouchette, de la Société Royale du Canada”, *Le Soleil*, 14 juin 1913, p.12.
- “A propos du village à banlieue morcelée”, *Bulletin de la Société internationale de science sociale*, Novembre 1913, pp.161-169.
- “L’intérêt sociologique de l’oeuvre de Garneau”, *Bulletin de la Société internationale de Science sociale*, 114, mars 1914, pp.58-67.
- “Notre industrie ovine”, *Revue Trimestrielle Canadienne*, Mars 1923, pp.21-37.
- “Comment se maintiendra le groupe national canadien français”, *Revue de l’Amérique latine*, Paris, VII, juin 1924, pp.488-495.
- “L’histoire véritable de deux revues québécoises”, *Le Canada français*, XIII, 1, septembre 1925, pp.13-27.
- “Le pays et la famille de Gérin-Lajoie”, numéro spécial du *Bulletin des Recherches historiques*, XXX, 10, octobre 1925, pp.291-299.

- “La science sociale en histoire”, *Revue trimestrielle canadienne*, XI, décembre 1925, pp.352-380.
- “L’observation monographique du milieu social”, *Revue trimestrielle canadienne*, XVII, mars-juin-septembre-décembre 1931, pp.378-389.
- “Le chiffre et la statistique en science sociale”, *Revue trimestrielle canadienne*, XIX, septembre 1932, pp.235-251.
- “La famille canadienne-française sur la rive nord du lac Saint-Pierre”, *Revue trimestrielle canadienne*, XX, juin 1934, 113-130.
- “Pour mieux prendre contact avec son entourage humain”, *L’Action nationale*, juin 1938, pp.483-488.
- “La paroisse rurale”, *L’Action nationale*, XIV, décembre 1939, pp.226-231.
- “Commencements”, *L’Action nationale*, XV, 3, mars 1940, pp.176-181.
- “La vocation de Léon Gérin”, entrevue avec André Laurendeau, *Le Devoir*, 18 janvier 1951.

GÉRIN-LAJOIE, Antoinette

- “Y a-t-il lieu d’enseigner la théorie en économie domestique?”, *L’Action sociale*, 27 et 28 janvier 1908, p.4 et p.4.

GÉRIN-LAJOIE, Antoine

Jean Rivard. Montréal, Bibliothèque québécoise, 1993.

- “La perte de temps dans nos campagnes”, *Le Bulletin des Recherches historiques*, XXX, 10, octobre 1924, p.344.
- “La récompense du travail”, *Le Bulletin des Recherches historiques*, XXX, 10, octobre 1924, pp.345-346.

GÉRIN-LAJOIE, Marie

- “Sur le travail”, *Le Journal de Françoise*, 25, 21 mai 1903, pp.294-297.

GERMAIN, Alphonse

“Le mouvement catholique en France”, *L’Action sociale*, 7 et 8 janvier 1908, p.5.

GERVAIS, Jean-François et Jean HÉNAIRE

“L’Enseignement des sciences dans les collèges classiques, XIXe et XXe siècles”,
Recherches sociographiques, Vol. XV, no 1, janvier-avril 1974, pp.119-126.

GERVAIS, Raphaël

“Erreurs et préjugés. Encore M. Siegfried - quelques-unes de ses idées - et quelques-uns
de ses jugements”, *La Nouvelle-France*, V, 9, septembre 1906, pp.436-447.

GERVAIS, S. C.

“Les Canadiens français et les études universitaires”, *L’Action catholique*, 14 juin 1954,
p.11.

GIDE, Charles

Cours d’économie politique, Paris, Syrey, 1931.

GIROUARD, Jean F.

“Aspects méthodologiques d’une enquête sur les familles de la ville de Québec”,
Mémoire présenté pour le baccalauréat à la Faculté des Sciences sociales,
Université Laval, 1946.

GIROUX, Alphonse

“Le sens social”, *La Montée*, Vol. IV, no 8, avril 1940, pp.426-427.

Gohiet, Ch., o.m.i.,

Conférences sur la question ouvrière données à l'église Saint-Sauveur de Québec,
Québec, Éditeurs Leclercs & Roy, 1892; et du

GOUIN, E., p. s. s.

“Impressions d'un auditeur”, dans “Les Semaines sociales. Déclarations et impressions”,
L'Ecole Sociale Populaire, 87, 1920.pp.7-12.

GOSSELIN, Paul-Eugène

Etienne Parent (1802-1874), Montréal, Fides, 1964.

GRATTON, Adrien,

“L'orientation de la province de Québec vers le corporatisme social”, *L'Actualité
économique*, I, 5-6, août-septembre 1937, pp.318-347.

GRENIER, Henri

“Monseigneur Arthur Robert (1876-1939)”, *Le Canada français*, XXVI, 1938-1939,
pp.717-723.

GROSBY, Steven

“The place of the Chicago School of Sociology in the study of nationality and ethnicity”,
in Tluigi Tomasi (ed.), *The Tradition of the Chicago School of Sociology*,
Aldershot (England), Ashgate, 1998, pp.51-72.

GROULX, Lionel et Charlotte POIRIER

“Histoire de l’Ecole de Service Sociale de l’Université de Montréal (1939-1976)”,
Intervention, no 69, juillet 1984, pp.67-82.

GROULX, Lionel

Pour l’Action française, Montréal, Bibliothèque de l’Action française, 1918.

La déchéance incessante de notre classe moyenne, Montréal, Le Devoir, 1931.

Mes Mémoires, tome II, Montréal, Fides, 1970.

Correspondance (1894-1967), tome II, 1906-1909, Edition critique établie par Giselle
Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier Montréal, Fides, 1989.

“Préparation au rôle social”, *Le Semeur*, 3, novembre 1905, pp.52-59.

“La nécessité de la formation sociale”, *Le Semeur*, 6, février 1906, pp.109-114.

“Le problème économique. Notre consultation de 1921”, *L’Action française*, IV,
décembre 1920, pp.558-565.

“Le problème économique. Conclusion”, *L’Action française*, V, 1, janvier 1921, pp.706-
722.

“Les vingt ans de l’A.C.J.C.”, *L’Action française*, XI, juin 1924, pp.360-372.

“L’éducation nationale et les écoles normales”, dans *L’Education nationale*, Montréal,
Albert Lévesque, 1935, pp.119-139.

“La bourgeoisie et le national”, *L’Avenir de notre bourgeoisie*, Montréal, Bernard
Valiquette, 1939, pp.93-125.

“Présentation de Esdras Minville”, *Société Royale du Canada*, no2, année académique
1944-1945, pp.9-15.

GUAY, Edouard, abbé

“Budgets du cultivateur sobre et du cultivateur intempérant”, dans: *Premier congrès de tempérance du diocèse de Québec*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale catholique, 1911, pp.688-691.

GUBIN, Eliane

“Les enquêtes sur le travail en Belgique et au Canada à la fin du 19e siècle”, dans: Ginette Kurgan-Van Hentenryk (ed.), *La Question sociale en Belgique et au Canada (XIXe-XXe siècles)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1988, pp.93-121.

GUÉDON, Jean-Claude

“Du bon usage de la vulgarisation. Le cas de Marie-Victorin”, *Questions de Culture*, 1, Cette culture qu'on appelle savante, IQRC-Leméac, 1981, pp.81-111.

GUÉRIN, Wilfrid

“Les brochures de l'Ecole Sociale Populaire”, dans “Les vingt-cinq ans de l'Ecole Sociale Populaire”, no 269-270, 1936, *Ecole Sociale Populaire*, pp.15-18.

GUEST, Dennis

Histoire de la sécurité sociale au Canada, Montréal, Boréal, 1993, pp.1-22.

GUILLEMETTE

“Cours d'introduction”, *Nos Cours*, VI, 2, 1944-1945, pp.13-14.

GUINDON, Hubert

“The Social Evolution of Quebec Reconsidered”, *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXVI, 4, novembre 1960, pp.533-551.

”La Révolution tranquille: les ombres dans le tableau”, *Bulletin d'Histoire politique*, vol. III, no 1, automne 1994, pp.41-44.

GUITÉ, Gérard, prêtre

“Une voix dans la tourmente”, *L'Hebdo Laval*, vol. VII, no 11, 21 décembre 1939, p.4.

HALL, Oswald

“Carl A. Dawson, 1887-1964”, *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. I, no 2, mai 1964, 115-117.

HAMEL, Albert

“Le premier Doyen de la Faculté de Philosophie, Monseigneur Arthur Robert”, *L'Action catholique*, 22 mars 1939, p.4.

HAMEL, Jacques

Etude de cas et sciences sociales, Montréal/Paris, L'Harmattan, 1997.

HAMEL, Jacques, et Louis MAHEU

“Sociologie critique, création artistique et société contemporaine. L'itinéraire intellectuel de Marcel Rioux”, dans *Hommage à Marcel Rioux. Sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Editions Saint-Martin, 1992, pp.11-25.

HAMELIN, Jean

Histoire du catholicisme québécois, tome 2 (1940-1984), Montréal, Boréal Express, 1984.

Histoire de l'Université Laval: les péripéties d'une idée, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1995.

HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON

Histoire du catholicisme québécois, tome 1 (1898-1940), Montréal, Boréal Express, 1984.

HAMON, Edouard, s. j.

Les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre, Québec, Hardy, 1891.

HARRISON, Deborah

The limits of Liberalism: The Making of Canadian Sociology, Montréal, Black Rose Books, 1981.

HARVEY, Fernand

“L’histoire des travailleurs québécois: les variations de la conjoncture et de l’historiographie”, dans Fernand Harvey (dir), *Le mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Boréal, 1980, pp.9-48.

HARVEY, Jean-Charles

“Dominicains vs Jésuites: à propos de neutralité”, *Le Jour*, 4 mai 1946, p.1.

HARVEY, Pierre

Histoire de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, Tome I, 1887-1926, Montréal, HEC / Québec-Amérique, 1994.

“Les idées économiques d'Esdras Minville des débuts à la maturité” (1923-1936), *L'Action nationale*, LXV, 9-10, mai-juin 1976, pp.626-642.

HARVEY, Vincent et Gilles HOULE

“Présentation”, *Les Classes sociales au Québec. Bibliographie annotées*, Québec, Institut Supérieur des Sciences humaines, Université Laval, 1979.

HÉBERT, Edmour, abbé

“Le problème sociale et sa solution”, *Ecole Sociale Populaire*, no 86, 1919.

HEIRWEGH, Jean-Jacques

“La doctrine de Frédéric Le Play en Belgique et au Canada”, dans: Ginette Kurgan-Van Hentenryk (ed.), *La Question sociale en Belgique et au Canada (XIXe-XXe siècles)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1988, pp.139-147.

HELMES-HAYES, Richard C.

“The sociology of “going concerns”. Everett Hughes’ interpretive institutional ecology”, in Luigi Tomasi (ed.), *The Tradition of the Chicago School of Sociology*, Aldershot (England), Ashgate, 1998, pp.217-249.

HENLEY, Kevin

“La doctrine du nationalisme économique au Canada français (1846-1885)”, *Cahiers d'histoire*, X, 2, automne 1989, pp.32-53.

HERF, Jeffrey

Reactionary Modernism. Technology, Culture, and Politics in Weimar and the Third Reich, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

HÉROUX, Omer

“Le mouvement social en Espagne”, *L'Action sociale*, 30 décembre 1907, p.4.

“Avant-propos”, *Semaines sociales du Canada*, 1920, pp.V-VI.

“En marge de la Semaines sociale”, *Le Devoir*, 22 juin 1920, p.1.

HILLER, Harry H.

S. D. Clark and the Development of Canadian Sociology, Toronto, University of Toronto Press, 1982.

“Research Biography and Disciplinary Development: S.D. Clark and Canadian Sociology”, *The Journal of the History of Sociology*, III, 1. Repris dans Dennis William Magill et William Michelson, *Images of change*, Toronto, Canadian Scholar's Press, 1999, pp.115-136.

“Legacy for a New Millennium: Canadian Sociology in the Twentieth Century as Seen Through Its Publications”, XXVI, 3, summer 2001, pp.257-263.

HONNAY, V., s. j.

Les cercles sociaux de doctrine catholique, Louvain, Editions de la Jeunesse Catholique, 1926.

HORTON, Donald J.

André Laurendeau, Montréal, Bellarmin, 1995.

HUDON, L., s. j.,

“Intention générale de mars 1912”, *Le Messager canadien du sacré-coeur*, XXI, 3, mars 1912, pp.99-108.

HUDON, Raymond et Réjean PELLETIER (dir.)

L'Engagement de l'intellectuel: mélanges en l'honneur de Léon Dion, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1991.

HUGHES, Everett C.

Programme de recherches sociales pour le Québec, Cahiers de l'École des Sciences Sociales, Politiques et Économiques de Laval, Québec, Editions du Cap-Diamant, II, 4, 1943.

French Canada in transition, Chicago, The University of Chicago Press, 1943.

“Industry and the Rural System in Quebec”, *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, IV, 3, août 1938, pp.341-349.

“Crise de la culture canadienne-française”, *L'Action nationale*, vol. XVIII, décembre 1941, pp.325-329.

“Regards sur le Québec”, dans Jean-Charles Falardeau (ed.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, pp.217-230.

"The national history of a research project: French Canada" *Anthropologica*, V, 2, 1963, pp.225-240.

"Témoignage", dans Fernand Dumont et Yves Martin (dirs), *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1982, pp.18-23.

"Action Catholique and nationalism: A Memorandum on the Church and Society in French Canada, 1942", in Stewart Crysdale and Les Wheatcroft (ed.), *Religion in Canadian Society*, Toronto, Maclean-Hunter Press, 1976, pp.173-190.

HUGHES, Everett-C. et Margaret L. MACDONALD

"French and English in the Economic Structure of Montreal", *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, VII, 4, Novembre 1941, pp.493-505.

HULLIGER, Jean, Ptre

L'enseignement social des évêque canadiens de 1891 à 1950, Montréal, Bibliothèque économique et sociale, 1958.

HUOT, Antonio

"La question sociale aux Etats-Unis en 1907", *La Revue canadienne*, 1907, LII, pp.419-427.

INNIS, Harold A.

"Foreword", dans: C. W. M. Hart (ed.), *Essays in Sociology*, Toronto, The University of Toronto Press, 1940, pp.V-VIII.

JANNET, Claudio

“Le Canada sous l’Union par Louis P. Turcotte”, *Revue Canadienne*, XIII, 1876, pp.938-940.

“[?]”, *Revue de Montréal*, octobre 1879, pp.663-674; novembre-décembre 1879, pp.749-767; mai 1880, pp.321-337; juin 1880, pp.471-478.

“Le socialisme d’Etat et la réforme sociale”, *Le Canada-français*, III, 1890, pp.542-555.

“Le socialisme d’Etat et la réforme sociale (suite et fin)”, *Le Canada-français*, III, 1890, pp.659-673.

JOLICOEUR, Fernand

“Notre collègue ouvrier. Pour ceux qui ont des objections...”, *Le Travail*, 3 octobre 1952, p.6.

JONES, Richard A.

L’Idéologie de L’Action catholique (1917-1939), Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1974.

“L’Action catholique (1920-1921)”, dans: Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Havey et Jean-Paul Montminy, *Idéologies au Canada français (1900-1929)*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1974, pp.313-344.

JOUBERT, Rodolphe

Edouard Montpetit, Montréal, Editions Elysée, 1975.

JUNEAU, Pierre

“La Semaine d’étude générale”, *Cahiers d’Action catholique*, 23-24, août 1942, pp.543-547.

KAISER, Georges

Au Canada, Bruxelles, A. Lesigne, 1897.

KALAORA, Bernard et Antoine SAVOYE

Les inventeurs oubliés: Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales, Seyssel, Champ Vallon, 1989.

“La mutation du mouvement le playsien”, *Revue française de sociologie*, XXVI, 1985, pp.257-276.

KELLY, Stéphane

“La critique du clérical-nationalisme: la veine teutonne”, *Société*, 20-21, été 1999, pp.189-212.

KONINCK, Charles de

“M. de Koninck fait l'éloge de Monseigneur Arthur Robert”, *L'Action catholique*, 23 mars 1939, p.4.

“Sciences sociales et sciences morales”, *Laval Théologique et Philosophique*, Vol. I, no 2, 1945, pp.194-198.

La BERGE, Lionel

L'Habitant de la côte de Beaupré. Monographie d'une famille rurale de la banlieue de Québec, Thèse présentée à la Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 1948.

LACOMBE, Alain

Eroll Bouchette: un intellectuel, Montréal, Fides, 1997.

LACROIX, Benoît

“Pastorale en pré-histoire. Un Institut d'études médiévales”, *Communauté chrétienne*, XII, 70, juillet-août 1973, pp.285-296.

LACROIX, Edmond, abbé

“Les revendications ouvrières”, *Capital et travail*, Montréal, Semaines sociales du Canada, 1922, pp.208-221.

La DIRECTION

“Notre programme”, *La Libre parole*, 17 juin 1905, p.1.

LAFORTUNE, Albini, prêtre

“La lutte des classes”, *L'Action populaire*, 14 décembre 1933.

“La C.C.F. Sa doctrine sur la propriété privée”, *L'Action populaire*, 30 novembre 1933.

LAFORTUNE, Ambroise, ptre

Par les chemins d'Ambroise, Montréal, Leméac, 1983.

LAGUEUX, Maurice

Le marxisme des années soixante, Montréal, Hurtubise HMH, 1982.

La HAYE, Jean

“L’ACJC à Montréal: La semaine sociale”, *Le Devoir*, 19 juin 1920, p.5.

LALANDE, Germain-M.

Conversion au réel, Montréal, Fides, 1948.

LALIBERTÉ, G.-Raymond

“Dix-huit ans de corporatisme militant. L’Ecole sociale populaire de Montréal, 1933-1950”, *Recherches sociographiques*, Vol. XXI, no 1-2, janvier-août 1980, pp.55-96.

LAMARCHE, Antonin, o. p.

“Neutralité, non-confessionnalité et l’Ecole Sociale Populaire”, *Revue Dominicaine*, Vol. LII, Tome 1, mai 1946, pp.309-310.

LAMARCHE, M.-A., o. p.

Nouvelles ébauches critiques, Montréal, Granger frères, 1936.

“Les nouveaux Docteurs “honoris causa” de l’Université de Montréal”, *Revue dominicaine*, Vol. LII, tome II, juillet-août 1946, pp.3-7.

LAMONDE, Yvan

La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920), Montréal, Hurtubise HMH, 1980.

“Note critique. Histoire, sciences humaines et culture au Québec (1955-1970)”, *Revue de l'Amérique française*, vol. XXV, no 4, mars 1972, pp.106-113.

“Un almanach idéologique des années 1900-1929: L'oeuvre de Monseigneur L.-A. Paquet, théologien nationaliste”, Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Harvey et Jean-Paul Montminy, *Les idéologies au Canada français (1900-1929)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, pp.251-265.

“La modernité au Québec: pour une histoire des brèches (1895-1950)”, dans Yvon Lamonde et Esther Trépanier (dirs), *L'Avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1986, pp.299-311.

“La trame des relations entre la Belgique et le Québec (1830-1940): la primauté de la question sociale”, dans: Ginette Kurgan-van Hentenryk (ed.), *La Question sociale en Belgique et au Canada (XIXe-XXe siècles)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1988, pp.173-183.

“Le Père Georges-Henri Lévesques, un homme de la Crise (1933-1950)”, dans Yvon Lamonde: *Territoires de la culture québécoise*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, pp.275-292. Version remaniée de l'article paru dans *Canada Ieri E Oggi 2*, Milan, Schena Editore, 1990, pp.17-38.

“Spécificité des intellectuels des années cinquante au Québec”, *Bulletin d'Histoire politique*, vol. III, no 1, automne 1994, pp.19-24.

LAMONTAGNE, Maurice

Le fédéralisme canadien, Québec, PUL, 1954.

“Le rôle des Canadiens français dans les structures économiques nouvelles”, dans: “La crise de conscience du Canada français”, Rapport du Congrès des Anciens de la Faculté des Sciences sociales de Laval, tenu à la Maison Montmorency, Québec, 1937. pp.13-19.

LANCTOT, Gustave

“Rétrospective d'économie sociale au Canada-français (1882-1932)”, *Rétrospectives de cinquante ans. Volume anniversaire (1882-1932)*, La société Royale du Canada, pp.47-54.

LANDER, J.-A.

“Feu l'abbé Lortie”, *La Semaine religieuse de Québec*, vol. XXV, Québec, 1913, pp.212-14.

LANGLOIS, Simon

“A productive Decade in the Tradition of Canadian Sociology”, *Canadian Journal of Sociology*, 24, 3, 2000, pp.391-397.

LAPIERRE, Jean-William, LEMIEUX, Vincent et Jacques ZYLBERBERG (dir.)

Être contemporain: mélanges en l'honneur de Gérard Bergeron, Sillery, Les Presses de l'Université du Québec, 1992.

LAPLANTE, Jean

“L'Université et la culture populaire”, *La Revue de l'Université Laval*, II, 4, décembre 1947, pp.342-343.

LAPLANTE, Pierre

Au service de l'éducation populaire (le service extérieur de l'Université Laval), thèse présentée pour la maîtrise à l'École de Service social, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 1948.

LAPOINTE, Mgr.

"Mgr Lapointe", *Le Devoir*, 22 juin 1920, p.5.

L[AURENDEAU], A[ndré]

"Les hautes études sociales à Québec", *L'Action nationale*, tome XI, octobre 1938, pp.161-163.

LAURIN(-FRENETTE), Nicole

"La sociologie des classes au Québec de Léon Gérin à nos jours", *Continuité et rupture*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, pp.531-556.

"Le sens social. Georgette Arsenault, dite Marie-de-la-Recouvrance (1896-1955)", in Agathe Lafortune et Marie-Andrée Roy (dir), *Mémoires d'Elles, fragments de vies et spiritualités de femmes, 1er-XXe siècle*, Médiaspaul, 1999, pp.255-260.

LAUZON, Adèle,

"L'équipe de recherches sociales", *Quartier Latin*, octobre 1949, p.1.

LAVERGNE, Armand

“Un beau et bon livre. *L'indépendance économique du Canada français*, par Errol Bouchette”, *L'Illustration. Supplément de la Revue Franco-Américaine*, 2, 1er mai 1908, pp.89-93.

LAVERGNE, Edouard-V., ptre

“Semaine sociale”, *L'Action catholique*, 4 septembre 1923, p.1.

Le B., Yan,

“La question du divorce aux Etats-Unis”, *La Libre parole*, 17 juin 1905, p.1.

LEBEL, Léon, s. j.

“Les allocations familiales, solution du problème des familles nombreuses”, *Ecole Sociale Populaire*, no 159-160.

LEBON, Wilfrid, Mgr

“Le juste salaire”, *L'Ordre social chrétien*, Montréal, Semaines sociales du Canada, 1932, pp.168-183.

“La journée des treize”, dans “Les vingt-cinq ans de l'Ecole Sociale Populaire”, no 269-270, 1936, *Ecole Sociale Populaire*, pp.22-30.

LECLAIR, Paul

“Ecole d'Enseignement Supérieur, pour les jeunes filles. Cours de M. Edouard Montpetit”, *Le Devoir*, 20 janvier 1911.

LECLERC, Michel

La science politique au Québec. Essai sur le développement institutionnel (1920-1980),
Montréal, L'Hexagone, 1982.

LEDIT, Joseph, s. j.

“Radicalisme moderne”, *L'Ecole Sociale Populaire*, 318, juillet 1940.

LEGENDRE, Napoléon

“La question sociale: les grèves”, *La Revue canadienne*, XXIX, 1893, pp.142-145.

LÉGER, Jean-Marc

“Pour rétablir le dialogue. Le rôle d'une Equipe de Recherches sociales”, *Quartier Latin*,
16 mars 1948, p.4.

LEMELIN, Roger

“The Silent Struggle at Laval”, *MacLean's Magazine*, 1er août 1952, p.11 et pp.36-38.

“Déclaration de M. Roger Lemelin”, *L'Action catholique*, 30 août 1952, p.1.

LEMIRE, Maurice

“*Jean Rivard* d'Antoine Gérin-Lajoie: un plan de conquête économique”, Thèse de la
Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, 1962.

LeMOINE, Roger

Joseph Marmette. Sa vie, son œuvre, Québec, Presses de l'Université Laval, 1968, p.82.

Le PLAY, Frédéric

L'organisation de la famille: selon le vrai modèle signalé par l'histoire de toutes les races et de tous les temps, Tours, Mame, 1875.

L'organisation du travail selon la coutume des ateliers et la loi du décalogue, Tours, Mame, 1877.

“Religion, science, patrie”, *La Revue canadienne*, tome IX, 1872, pp.266-269.

“La confédération canadienne”, *La Revue canadienne*, tome IX, 1872, pp.278-281.

LEVÉ, Martial, abbé

“La question sociale”, *Revue Trimestrielle Canadienne*, juin 1920, pp.???-139.

LÉVESQUE, Albert

“Un autre sophisme du Père Lévesque”, *Le Devoir*, 3 juin 1954, p.4.

LÉVESQUE, Ernest, ptre

Le rôle de l'Action catholique dans la restauration de l'ordre social chrétien, Thèse présenté pour la maîtrise, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 1945, p.44.

LÉVESQUE, Georges-Henri

Crédit social et catholicisme, Ottawa, Collège Dominicain, 1936.

- Morale et technique de l'action*, cours et recueil de textes, Québec, Laval, 1940.
- Service social et charité*, Cahiers de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, Québec, Editions du Cap Diamant, III, 2, 1944.
- Catholique es-tu social?*, Cahiers de l'Ecole des Sciences Sociales, Politique et Economique de Laval, Québec, Editions du Cap Diamant, no 4.
- Le chevauchement des cultures*, Québec, ICAP, 1955.
- Youth and culture today*, The Samuel Robertson Memorial Lecture, Prince of Wales College, Cahrlottetown, P. E. I., 1961.
- Souvenances*, Tome I et II, Montréal, La Presse, 1983 et 1988.
- “Chronique de Lille”, *La Revue dominicaine*, juin 1931, pp.371-375.
- “La “Co-operative Commonwealth Federation”, dans: “Pour la Restauration sociale au Canada”, *L'Ecole Sociale Populaire*, nos 232-233, 1933, pp.18-37.
- “Le parti de Woodworth. Que doit en penser un catholique?”, *L'Action catholique*, 21 juin 1933, p.4.
- “Le parti de Woodworth. Que doit en penser un catholique?”, *L'Action catholique*, 22 juin 1933, p.4.
- “Socialisme canadien. La C.C.F.”, *L'Action nationale*, vol. II, octobre 1933, pp.91-116.
- “Le socialisme canadien. La C.C.F.”, *L'Action catholique*, 30 octobre 1933, p.4.
- “Les réformes sociales”, dans: “Journées anticommunistes. I: Allocutions et conférences”, *L'Ecole Sociale Populaire*, nos 251-252, 1934, pp.42-48.
- “Catholicisme et “Crédit social””, *L'Action catholique*, 23 mai 1936, p.4.
- “Cours de l'abbé Desrosiers et du P. Lévesque”, *Le Devoir*, 5 novembre 1937, p.2.
- “La conférence du Père Lévesque”, *L'Action catholique*, 1er mars 1938, p.4.
- “A la recherche du Paradis perdu”, *L'Action catholique*, 1er mars 1938, p.1. et p.7.
- “La nouvelle chaire de coopération à l'Université Laval”, *L'Action nationale*, XII, novembre 1938, pp.217-221.
- “Le droit est soumis à la philosophie comme les sciences sociales”, *L'Action catholique*, 7 mars 1939, p.1.
- “L'éducation sociale doit commencer dans la famille”, *L'Action catholique*, 18 avril 1939, p.16.
- “Une préparation à la vie sociale dans la famille”, *L'Événement*, 18 avril 1939, p.6.
- “Pour la coopération”, *Le Devoir*, 20 mai 1939, p.11.
- “Le droit est soumis à la philosophie comme les sciences sociales”, *L'événement*, 7 mars 1939, p.1 et p.11.
- “L'Eglise a une doctrine sociale”, *Nos Cours*, 1, 1939-1940, pp.3-4.

- “Présentation “Ensemble””, *Ensemble!*, Vol. I, No 1, 30 janvier 1940, p.3.
- “Coopératisme-catholicisme-capitalisme “, *Ensemble!*, Vol. I, No 3, mars 1940, pp.3-4.
- “Corporatisme-Coopératisme”, *L’Action nationale*, XVI, 2, octobre 1940, pp.92-95.
- “Pour coopérer”, *Ensemble!*, Vol. I, No 9, novembre 1940, pp.3-5.
- “Le caractère démocratique de la coopération “”, *Ensemble!*, Vol. I, No 10, décembre 1940, pp.3-4.
- “La France et nous”, *L’Action nationale*, XVI, 12, décembre 1940, pp.335-336.
- “Croire...”, *Ensemble!*, Vol. II, No 1, janvier 1941, p.3.
- “La coopération au service du peuple”, *Ensemble!*, Vol. II, No 2, février 1941, pp.3-5 et p.20.
- “Action catholique et Action nationale”, *Revue dominicaine*, Tome II, Vol. XLVII, juillet-août 1941, pp.230-237.
- “Assurance et civilisation”, *Ensemble!*, Vol. II, No 8, octobre 1941, p.2.
- “Le sens des faits”, *Revue dominicaine*, 51ème année, 1945, pp.306-308.
- “Cinquième anniversaire d’Ensemble!”, *Ensemble!*, vol. VI, no 1, janvier 1945, p.2.
- “Les coopératives devant le fisc”, *Ensemble!*, vol. VI, no 3, ???, p.2.
- “Mémoire du Conseil de la Coopération”, *Ensemble!*, vol. V, no 3, ????, pp.3-6.
- “La fierté étudiante”, *Ensemble!*, Vol. VI, no 4, avril 1945, p.13.
- “Le sens social grandit l’homme mais le fanatisme le rapetisse”, *L’événement journal*, 4 mai 1945, p.1.
- “Le sens social”, *Ensemble!*, vol. VI, no 6, juin-juillet 1945, pp.2-3
- “La non-confessionnalité des coopératives”, *Ensemble!*, vol. VI, no 10, décembre 1945, pp.2-5.
- “Avant de vous quitter, chers lecteurs...”, *Ensemble!*, vol. VI, no 10, décembre 1945, p.11.
- “Cet article sur le non-confessionnalité”, *Ensemble!*, vol. VII, no 4, pp.3-5.
- “Principe et faits / Principles and facts”, *Bulletin des Relations Industrielles*, II, 2, 30 octobre 1946, p.1.
- “L’enseignement de la doctrine sociale de l’Eglise à la Faculté des sciences sociales de Laval”, *Ad Usus Sacerdotum*, vl. IV, no 1, septembre 1947, pp.1-13.
- “Principles and Facts in the Teaching of Social Sciences”, *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, Vol. XIII, no 4, novembre 1947, pp.501-506.
- “Sciences sociales et progrès humain”, *La revue de l’Université Laval*, vol. III, no 1, septembre 1948, pp.37-41.
- “Un évêque social”, *Bulletin des Relations industrielles*, IV, 1, septembre 1948, p.1.

- “Pour des coopératives authentiques et autonomes”, *Ensemble!*, vol. IX, no 10, novembre 1948, pp.10-12.
- “La maison”, *Ensemble!*, vol. X, no 2, février 1949, p.9.
- “La coopération: espérance du Canada français”, *Ensemble!*, vol. X, no 8, octobre 1949, pp.5-7.
- “Présentation”, *Société Royale du Canada*, no 7, année académique 1949-1950, pp.67-79.
- “Conditions d’une culture populaire”, dans: *People and culture vivante*, Québec Montréal, Université Laval et McGill University, [circa 1950-1955] pp.27-31.
- “L’anticommunisme chez nous ne doit pas être un soporifique ou un tremplin électoral, affirme le T. R. P. G.-H. Lévesque”, *Le Soleil*, 26 avril 1950, p.3.
- “Les Sciences sociales gardent leur attitude”, *L’Événement*, 26 avril 1950, p.1 et p.4.
- “Integrating the Social Work Curriculum Into the Social Sciences”, *Social Work Journal*, Vol. XXXII, no 2, avril 1951, pp.63-69.
- “Sciences sociales et Service social”, *Service social*, vol. I, no 1, avril 1951, pp.3-6.
- “Humanisme et sciences sociales”, *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. XVIII, no 3, août 1952, pp.263-270.
- “L’enseignement social de Laval loin de la déviation intégriste”, *Le Soleil*, 15 mars 1954, p. 3 et p.8.
- “Les encycliques et la recherche des principes à appliquer aux situations particulières de la réalité sociale”, *L’Action catholique*, 15 mars 1954, p.21.
- “Culture française, fait canadien”, *Revue dominicaine*, Vol. LX, tome II, juillet-août 1954, pp.4-11.
- “Présentation de Jean-Charles Falardeau”, *Société Royale du Canada*, no 11, années académiques 1954-1957, pp.29-34.
- “Préface”, dans Louis-Edmond Hamelin et Colette L.-Hamelin, *Quelques matériaux de sociologie religieuse canadienne*, Montréal, Edition du Lévrier, 1956, pp.9-10.
- “La Faculté des Sciences sociales, oeuvre d’équipe”, *L’Événement*, 15 novembre 1958, p.3.
- “Donner la prédominance aux enseignements de l’Eglise dans toutes les activités humaines - S. Exc Mgr Roy aux fêtes des Sciences sociales”, *L’Action catholique*, 15 novembre 1958, p.13.
- “Journal d’inspiration catholique, Le Devoir est tenu, plus que tout autre, à respecter la vérité”, *Le Devoir*, 29 janvier 1960, p.15 et p.20.
- “Préface”, dans Gérard Dion et Louis O’Neill, *Le chrétien en démocratie*, Montréal, Les Editions de l’Homme, 1961, pp.7-9.

- “L'établissement d'une Faculté de Sciences sociales à Québec”, *Communauté chrétienne*, vol. XII, no 70, juillet-août 1973, pp.321-330.
- “Itinéraire sociologique”, *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-décembre 1974, pp.203-211.
- “Témoignage”, dans Fernand Dumont et Yves Martin (dirs), *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1982, p.29-34.
- “La première décennie de la Faculté des sciences sociales à l'Université Laval, *Continuité et rupture*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, pp.51-64.
- “L'Ecole de service social”, dans *A la lumière de 50 ans d'action sociale*, Sainte-Foy, Laboratoire de Recherche, Ecole de Service social, Université Laval, 1996, pp.41-43.
- “Quand la sociologie servait à quelque chose”, Entrevue avec Richard Fortin, *Aspects sociologiques*, VIII, 1-2, printemps 2001, pp.8-14.

LEVITT, Joseph

Henri Bourassa and the Golden Calf, The Social Program of the Nationalists of Québec (1900-1914), Ottawa, Les Editions de l'Université d'Ottawa, 1969.

Henri Bourassa - critique catholique, Ottawa, La Société Historique du Canada, Brochure historique no 29, 1977.

L'HEUREUX, Eugène

- “La conférence du Père Lévesque”, *L'Action catholique*, 1er mars 1938, p.4.
- “La coopération nous sera enseignée. Merci à l'Université Laval et aux associations coopératives”, *L'Action catholique*, 8 août 1938, p.4.
- “Une Institution de salut”, *L'Action catholique*, 19 mars 1943, p.4.
- “La maîtrise de notre vie économique”, *L'Action catholique*, 5 mai 1943, p.4.
- “Principes et réalisme”, *L'Action catholique*, 6 mai 1943, p.4.
- “La Faculté des Sciences sociales”, *L'Action catholique*, 11 décembre 1943, p.4.
- “Le Service Social”, *L'Événement*, 12 mai 1944, p.4.

“Ce que peut faire un Service social”, *L'Événement*, 13 mai 1944, p.4.

“Du taudis au Service social”, *L'Événement*, 19 mai 1944, p.4.

“La technique du Service social”, *L'Événement*, 24 mai 1944, p.4.

“L'École de Service social”, *L'Événement*, 5 juin 1944, p.4.

LINTEAU, Paul-André

“Georges Pelletier et la vie économique des Canadiens français”, dans Robert Comeau (ed), *Economie québécoise*, Montréal, Les Cahiers de l'Université du Québec, 1969, pp.405-416.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Caude ROBERT et François RICARD

Histoire du Québec contemporain, Tome II, *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989.

LORRAIN, Léon

“Edouard Montpetit (1882-1954)”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, XLVIII, 3ème série, 1ère section, juin 1954, pp.83-87.

LORTIE, Léon

“Les sciences pures et appliquées”, dans Léopold Lamontagne (ed.), *Le Canada français aujourd'hui*, Société Royale du Canada, Toronto et Québec, Les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, 1970, pp.39-56.

“Aux sources du présent”, dans Léon Lortie et Adrien Plouffe (dir.), *Aux sources du présent*, Société Royale du Canada, University of Toronto Press, 1960, pp.3-24.

LORTIE, Stanislas A.

“Rapport générale de la section de l'économie sociale”, *Premier congrès de la tempérance du diocèse de Québec, 1910*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale Catholique, 1911, pp.188-196.

“Rapport de l'enquête sur la tempérance”, dans: *Premier congrès de tempérance du diocèse de Québec, 1910*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale catholique, 1911, pp.695-699.

“Compositeur typographe de Québec”, dans Pierre Savard (ed.), *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968, pp.77-150.

LOURAU, R.

“Ingénieur social ou prophète?”, *Sociétés*, mai 1989, no 23, pp.20-22.

LOWE, A. R. M.

“The Sociale Sciences in Canada”, *Culture*, III, 1942, pp.432-440.

LUSSIER, Doris

“La Faculté des sciences sociales”, *La Revue de l'Université Laval*, vol. IV, no 4, décembre 1951, pp.272-290.

MAGNA, C. J.

“Les études sociales de Léon Gérin”, *Le Canada français*, XXIX, 6, février 1942, pp.454-458.

MAGILL, Dennis William

“Social Science paradigms”, in: Dennis William Magill et William Michelson, *Images of change*, Toronto, Canadian Scholar's Press, 1999, pp.1-37..

MAGILL, Dennis William et William MICHELSON

Images of change, Toronto, Canadian Scholar's Press, 1999.

MAHEU, Louis

“Problème social et naissance du syndicalisme catholique”, *Sociologie et société*, I, 1, mai 1969, pp.69-87.

MAHEU, Louis, Francine DESCARRIES-BÉLANGER, Marcel FOURNIER et Claude RICHARD

“La science au Québec francophone: aperçus sur son institutionnalisation et sur les conditions d'accès à sa pratique”, *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 21, 3, 1984, pp.247-274.

MAHEUX, Arthur, abbé

“L'Université Laval et l'essor économique”, *Le Canada français*, III, 4, décembre 1919, pp.241-246.

“Une institution qui répond aux besoins”, *L'Événement*, 11 octobre 1932, p.8.

MAILLOUX, Noël, o.p.,

“Introduction”, *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, 1, 1952, pp.7-10.

“Le dixième anniversaire de l’Institut de Psychologie de l’Université de Montréal”,
Contributions à l’étude des sciences de l’homme, 2, 1953, pp.7-12.

“Les sciences de l’homme”, *Le Canada français d’aujourd’hui*, Québec et Toronto,
 Léopold Lamontagne éditeur, 1970, pp.57-65.

“Le frère prêcheur peut-il avoir une vocation scientifique?”, *Communauté chrétienne*,
 XII, 70, juillet-août 1973, pp.252-260.

MAJOR, Robert

*Jean Rivard ou l’art de réussir. Idéologies et utopie dans l’oeuvre d’Antoine Gérin-
 Lajoie*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1991.

MALO, Adrien, o. f. m.

“Devoir de la compétence en l’AC”, *Nos Cours*, I, 4, 1939-1940.

“L’Action catholique au Canada”, *Nos Cours*, I, 22, 1939-1940.

“Relations entre l’AC et l’action economico-sociale”, *Nos Cours*, I, 24, 1939-1940.

“La nature du milieu”, *Nos Cours*, II, 6, 1940-1941.

“L’influence du milieu”, *Nos Cours*, II, 7, 1940-1941.

“La deuxième raison de la spécialisation”, *Nos Cours*, IV, 2, 1942-1943, pp.11-12.

MARAULT, Olivier

“Vue d’ensemble”, *Semaines sociales du Canada*, 1920, pp.1-10.

MARCHAND, Jean

Nature et source du socialisme, Thèse, Ecole des Sciences sociales, Université Laval,
 Québec, 1942.

“L’indifférentisme politique”, *L’Hebdo Laval*, VII, 17, 5 avril 1940, p.5.

MARCIL-LACOSTE, Louise

“Le regard de l’autre: la philosophie et l’émergence des sciences sociales”, dans:
Continuité et Rupture. Les sciences sociales au Québec, tome II, Montréal, Les
Presses de l’Université de Montréal, 1984, pp.435-454.

MARCOUX, Jacques, o. p.

“Le Collège dominicain d’Ottawa”, *Communauté chrétienne*, XII, 70, juillet-août 1973,
pp.314-320.

MARIE-VICTORIN,

Science, culture et nation, Montréal, Boréal, 1996, p.158.

“Le premier congrès de l’ACFAS”, *Le Devoir*, 30 octobre 1933, p.1 et p.2.

MARITAIN, Jacques

“Le rôle temporel du chrétien”, *La Relève*, cinquième cahier, 1934, pp.93-97.

“Les laïques catholiques et le monde d’après-guerre”, *L’Action catholique*, 5 mai 1943,
p.4.

MARSHALL, Dominique

Aux origines sociales de l’Etat-providence, Montréal, Les Presses de l’Université de
Montréal, 1998.

“Nationalisme et politiques sociales au Québec depuis 1867: Un siècle de rendez-vous
manquée entre l’Etat, l’Eglise et les familles”, *British Journal of Canadian
Studies*, 9, 2, novembre 1994, pp.301-347.

MARTEL, Jean-Louis, avec la collaboration de Delmas LÉVESQUE

“L’organisation coopérative et les projets de restauration sociale des années 30 au Québec”, *Coopératives et Développement*, vol. XVIII, no 2, 1987-1987, pp.15-38.

McKILLOP, A. Brian

A Disciplined Intelligence. Critical Inquiry and the Canadian Thought in the Victorian Era, Montréal, McGill-Queen’s University Press, 1979.

Matters of Mind: The University of Ontario, 1791-1951, Toronto, University of Toronto Press, 1994.

“The Research Ideal and the University of Toronto 1970-1906”, *Transactions of the Royal Society of Canada*, série IV, vol. XX, 1982, 253-274.

MÉLINE, Pierre

P. G. F. Le Play, oeuvre de science, Paris, Librairie Bloud, 1912.

MILLER, Emile

Terres et peuples du Canada, Montréal, Librairie Beauchemin, 1912.

MINER, Horace

Saint-Denis. A French Canadian Parish, Chicago, University of Chicago Press, 1939.

Saint-Denis, un village québécois, Montréal, Hurtubise-HMH, 1985.

“A New Epoch in Rural Quebec”, *The American Journal of sociology*, LVI, 1, juillet 1950, pp.1-10.

MINVILLE, Esdras

Instruction ou éducation?, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1931.

La politique qu'il nous faut, Montréal, L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, 1932.

La Législation Ouvrière et le Régime Social dans la Province de Québec, Etude préparée pour la Commission Royale des Relations Entre le Dominion et les Provinces, Appendice 5, Ottawa, Imprimeur De Sa Très Excellente Majesté Le Roi, 1939.

(sous la direction de), *Notre milieu*, Montréal, Fides, coll. Etudes sur notre milieu, 1942.

Invitation à l'étude, Montréal, Fides, 1962.

Oeuvres complètes, Montréal, Editions des HEC, Volumes I, II, III, IV, V, VI.

"Les Américains et nous", *L'Action française*, août 1923, pp.97-105.

"L'Ennemi dans le place. Le capital étranger", *L'Action française*, juin 1924, pp.323-349.

"Vos doctrines?...", *L'Action française*, février 1926, pp.95-109.

Minville, Esdras, "La défense de notre capital humain. "Le réservoir de la race"", *L'Action française*, mai 1926, pp.258-276.

"Un pas dans le bon sens", *L'actualité économique*, 2ème année, no 6, septembre 1926, pp.1-7.

"La juste répartition des richesses", *L'Ordre social chrétien*, Montréal, Semaines Sociales du Canada, 1932, pp.62-82.

"L'Oeuvre de la colonisation", *L'Ecole sociale populaire*, 238, 1933.

"Le capitalisme et ses abus", dans: "Pour la restauration sociale au Canada", *L'Ecole Sociale Populaire*, 232-233, 1933, pp.5-17.

"Les chocs en retour de l'anglomanie", *L'Action nationale*, III, 4, avril 1934, pp.195-220.

"Carrières économiques", dans: "Les carrières", *Oeuvres de tracts*, décembre 1934, no 186, pp.1-9.

"L'intérêt individuel et national", dans: *L'Education nationale*, Montréal, Albert Lévesque, 1935, pp.55-80.

"Comment établir l'organisation corporative au Canada", *L'Organisation professionnelle*, Semaines Sociales du Canada, XIVe session, 1936, p.237-262.

"L'organisation corporative sur le plan national canadien-français", *L'Action nationale*, vol. VIII, septembre 1936, pp.24-34.

- “Comment établir l’organisation corporative dans la province de Québec”, *L’Ordre nouveau*, 5 décembre 1937, p.3.
- “Quelques aspects du problème social dans la province de Québec”, *Semaines sociales du Canada*, Pour une Société chrétienne, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1938, pp.158-180.
- (Jacques Dumont), “Connaître notre milieu”, *L’Action nationale*, juin 1938, tome XI, pp.445-449.
- “Quelques aspects du problème social dans la province de Québec”, *L’Actualité économique*, I, 7, octobre 1938, pp.401-424.
- “Le corporatisme et le national”, *L’Action nationale*, octobre 1938, 131-140.
- “La bourgeoisie et l’économique”, dans: *L’Avenir de notre bourgeoisie*, Montréal, Editions Bernard Valiquette, 1939; pp.13-55.
- “L’Ecole des hautes études commerciales de Montréal”, *Culture*, Tome 1, 1940, p.458-469.
- “Notre problème social”, *L’Actualité économique*, I, 3-4, juin-juillet 1940, pp.201-229.
- “Conditions de notre avenir”, dans Jean-Charles Falardeau (ed.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, pp.231-238.
- [Jacques Dumont], “La Semaine sociale de Rimouski”, *L’Action nationale*, pp.54-59.

MOLETTE, Charles

L’Association catholique de la jeunesse française, 1886-1907. Une prise de conscience du laïcat catholique, Paris, Librairie Armand Colin, 1968.

MONTPETIT, Edouard

Pour une doctrine, Montréal, Librairie d’Action Canadienne Française Ltée, 1931.

Reflets d’Amérique, Montréal, Editions Bernard Valiquette, 1941.

Souvenirs, tome 1: Vers la vie, tome 2: Vous avez la parole, Montréal, L’Arbre, 1944 et 1949.

“L’Economie politique”, *La Presse*, 30 novembre 1905, p.30.

“Question social et Ecoles sociales”, *Le Semeur*, III, no 4, novembre 1906, pp.71-77.

“L’économie politique”, *La Presse*, 30 novembre 1906

- “Economie sociale”, *Le Canada*, 30 novembre 1906.
- “Question social, Ecoles sociales. Ecole libérale”, *Le Semeur*, III, no 5, décembre 1906, pp.94-99.
- “Question social, Ecoles sociales. Le collectivisme”, *Le Semeur*, III, no 6, février 1907, pp.145-150.
- “Illusion et fausseté du collectivisme”, *Le Semeur*, III, no 9, mai 1907, pp.247-252.
- “Question social, Ecoles sociales. Ecole catholique”, *Le Semeur*, III, no 10 juin-juillet 1907, pp.281-289.
- “L’Economie politique”, *Revue canadienne*, vol. I, 1907, pp.154-168.
- “L’Economie politique (suite et fin)”, *Revue canadienne*, vol. I, 1907, pp.259-268.
- “Les origines du socialisme en France”, *La Patrie*, 18 mars 1911, p.7.
- “Origines du socialisme”, *La Patrie*, 31 mars 1911, p.2
- “L’Ecole sociale populaire”, *Le Devoir*, 13 novembre 1911, p.2.
- “L’économie politique est-elle une science ennuyeuse et abstraite?”, *Revue canadienne*, IX, janvier-juin, 1912, pp.138-151.
- “La valeur scientifique de l’Economie politique”, *Revue canadienne*, X, juillet-décembre 1912, pp.137-144.
- “A quoi bon l’Economie politique?”, *Revue canadienne*, XI, janvier-juin 1913, pp.307-327.
- “L’objet, l’intérêt et la méthode de l’économie politique” *Revue Trimestrielle Canadienne*, vol. I, février 1916, pp.299-318.
- “Introduction à l’étude de l’Economie politique”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, Section I, vol. X, mai 1916, pp.365-408.
- “Revue des Livres. Notre avenir”, *Revue trimestrielle canadienne*, novembre 1916, pp.297-300.
- “Vers la supériorité”, *L’Action française*, I, 1917, p.1-7.
- “Notre avenir”, *Revue Trimestrielle Canadienne*, février 1917, pp.305-321.
- “Considérations sur la politique commerciale du Canada”, *Revue trimestrielle canadienne*, août 1917, pp.113-127.
- “Pour l’Action française”, *Revue trimestrielle canadienne*, février 1918, pp.414-418.
- “Six jours à Berkeley”, *Revue trimestrielle canadienne*, IV, mai 1918-1919, pp.1-20.
- “Errol Bouchette et l’Indépendance économique du Canada français”, *L’Action française*, vol. III, 1919, pp.5-21.
- “Un programme d’action sociale”, *Les Semaines sociales du Canada*, 1920, p.88.
- “Un programme d’action sociale”, *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1920, pp.311-331.

- “L’Indépendance économique des Canadiens français”, *L’Action française*, vol. V, no 1, janvier 1921, pp.4-21.
- “Les universités et l’enseignement des sciences politiques et sociales”, *Revue trimestrielle canadienne*, vol. VII, 1921, pp.390-409.
- “Les études sociales et économiques”, *Le Semeur*, 8, mars 1922, pp.183.
- “Introduction”, dans Arthur Saint-Pierre, *Le problème social. Quelques éléments de solution*, Montréal, Bibliothèque de l’Action française, 1926, P.iii-V.
- “La vie intellectuelle chez les Canadiens-français”, *France-Amérique*, août 1928, pp.226-229.
- “La valeur pratique de la doctrine sociale catholique”, *Revue trimestrielle canadienne*, septembre 1928, pp.248-262.
- “L’Ecole des sciences sociales, économiques et politiques”, *Le Devoir*, 11 décembre 1930, p.6.
- “L’Ecole des Sciences sociales de Montréal”, *Relations*, 1ère année, No 4, avril 1941, pp.100-101.
- “Souvenirs des HEC”, *Le Canada*, 8 octobre 1945, p. 2 et p.4.

MORANDIÈRE, J. A. de la

- “La science sociale et la foi catholique”, *La Vérité*, 27 octobre 1906, pp.1-2.

MORENCY, Paul

Alphonse Desjardins et le catéchisme des caisses populaires, Montréal, Septentrion, 2000.

MORIN, Laurent, ptre

- “Les devoirs de l’Action catholique vis-à-vis le social”, *Cahiers d’Action catholique*, 40, décembre 1943, pp.147-152.

MOUNIER, Emmanuel

“Action temporelle des catholiques”, *La Relève*, 5e cahier, 4e série, mai 1938, pp.139-141.

MUNTZER, Egbert

“Le manifeste communiste”, *Bulletin des Relations industrielles*, III, 7, mars 1948, pp.99-103.

NADEAU, Jean-Marie

“Présentation du Père Georges-Henri Lévesque”, *Société Royale du Canada*, no 7, année académique 1949-1950, pp.59-65.

NANTEL,

“Lettre du Canada”, *La Réforme sociale*, t. VI, juillet-décembre 1888, pp.653-654.

NEVERS, Edmond de

L'Avenir du peuple Canadien-français (1896), Montréal, Fides, 1964.

L'Ame américaine, L'Âme américaine, tome I: *Les Origines, La vie historique*; tome II: *L'Évolution. A travers la vie américaine. Vers l'avenir*, Paris, Jouve et Boyer, 1900.

“M. de Nevers à l'Institut Canadien”, *Le Soleil*, 23 mars 1901, p.1., p.3. et p.15.

“L'avenir du peuple canadien-français (extrait). Edition revue et corrigées par l'auteur”, *Le Soleil*, 12 octobre 1901, p.3; “II”, 19 octobre 1901, p.3; “III”, 26 octobre 1901, p.3; “IV”, 2 novembre 1901, p.3; “IV”, 9 novembre 1901, p.3; “V”, 16 novembre 1901, p.3; “VII [sic]”, 23 novembre 1901, p.3; “VIII”, 30 novembre 1901, p.3, “IX”, 7 décembre 1901, p.5.

- “Un article de M. de Nevers (écrit expressément pour “Le Soleil””, *Le Soleil*, 23 novembre 1901, p.6.
- “M. Frederick George Scott”, *Le Soleil*, 26 Novembre 1901, p.5.
- “Préface”, dans Mathiew Arnold, *Etudes sur les Etats-Unis*, Québec, Dussault et Proust, 1902, pp.V-XII.
- “Un projet de colonisation”, *La Presse*, 4 janvier 1902, p.7.
- “Dans la voie du progrès”, *La Patrie*, 29 mars 1902, p:15.
- “Notre projet de colonisation”, *Le Journal de Françoise*, 3, 26 avril 1902, p.29.
- “[Sur l’abbé Maurault]”, dans: l’abbé J.-A.-Ir. Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet (1803-1903)*, Tome II (1861-1903), Montréal, Librairie Beauchemin, 1903, pp.158-161.
- “A propos d’un critique qualifié de “Myope””, *Le Journal de Françoise*, 24, 7 mars 1903, pp.284-285.
- “A propos d’un critique qualifié de “Myope” (Suite et fin)“, *Le Journal de Françoise*, 25, 21 mars 1903, p.300.
- “Influence des races sur la formation du caractère américain”, *La Revue canadienne*, vol. I, 1904, pp.168-189.
- “La part des circonstances dans la formation du caractère américain”, *La Revue canadienne*, vol. I, 1904, pp.-284-305.
- “[Extraits de lettres de Nevers au docteur J.-M. Brisebois]”, cité dans Antonio Perreault, Edmond de Nevers”, *L’Action française*, mai 1919, p.197.
- “[Extrait dune lettre à M. Boucher]”, dans: Soeur Mary-Carmel Therriault, *La littérature française de Nouvelle-Angleterre*, Montréal, Fides, 1946, p.206.

NOCK, Davis,

- “History and Evolution of French Canadian Sociology”, *The Insurgent Sociologist*, IV, IV, été 1974, pp.15-27.
- “Crushing the Power of Finance: The Socialist Prasiirie Roots of S.D. Clark”, in: *Star Wars in Canadian Sociology*, Halifax, Fernwood, 1993, pp.37-54.

OLIVER, Michael

The passionate debate: the social and political ideas of Quebec nationalism, 1920-1945, Montréal, Véhicule Press, 1991.

“La trahison des clercs: “Québec, Duplessis et après...””, *Bulletin d'Histoire politique*, vol. III, no 1, automne 1994, pp.35-39.

OUELLET, Cyrias

“Témoignage”, dans Fernand Dumont et Yves Martin (dirs), *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1982, pp.35-37.

OUELLET, Fernand

“Etienne Parent et le mouvement du catholicisme social (1848)”, *Bulletin des recherches historiques*, 61, 3, Juillet-août-septembre 1955, pp.99-118.

PALARD, Jacques

“Le “travail social” au Québec: de la logique religieuse à la rationalité étatique”, *Service social*, vol. XXXI, no 1, janvier-juin 1982, pp.137-167.

PAQUET, Gilles,

“Marcel Rioux, situationologue ou de l'incommensurabilité des manières d'être”, dans *Hommage à Marcel Rioux. Sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Editions Saint-Martin, 1992, pp.121-144.

PÂQUET, Louis-Adolphe, Mgr

Etudes et appréciations. Thèmes sociaux, Québec, Imprimerie Franciscaine missionnaire, (1919) 1922.

L'apostolat laïque, Québec, L'Action sociale, 1927.

"L'abbé Stanislas-Alfred Lortie", Québec, *Annuaire de l'Université Laval*, L'année académique 1913-1914, no 57, 1913, pp.166-172.

"Eloge de l'abbé Stanislas-Alfred Lortie", dans: *Discours et allocutions*, Québec, Imprimerie Franciscaine Missionnaire, 1915, pp.289-306.

"L'enseignement social et économique de s. Thomas d'Aquin", *Le Canada français*, VII, 2, octobre 1921, pp.81-92

"L'encyclique "Quadragesimo Anno""", *L'Action catholique*, 23 novembre 1932, p.3.

"Une oeuvre de doctrine et de salut", dans "Les vingt-cinq ans de l'Ecole Sociale Populaire", no 269-270, 1936, *Ecole Sociale Populaire*, pp.11-14.

PARÉ, Simone

"Rôle de l'école catholique de service social", *Service social*, vol. XII, no 3, octobre-décembre 1963, pp.75-91.

PARISÉ, Robert

Georges-Henri Lévesque. Père de la renaissance québécoise, Montréal, Alain Stanké, 1976.

Le fondateur du syndicalisme catholique au Québec, Mgr Eugène Lapointe. Sa pensée et son action syndicale, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1978.

PARIZEAU, Jacques

Compte-rendu de Max Weber, *The Theory of Social and Economic Organization*, London, William Hodge and Cie, dans: *L'Actualité économique*, 1, avril-juin 1951, pp.171-172.

PELLAND, Léo

“L’Action Sociale Catholique et les Jeunes”, *Almanach de l’Action Sociale Catholique*, 1917, pp.77-78.

PELLETIER, Gérard

“Soldats de campagne ou zouaves pontificaux”, *Cahiers d’Action catholique*, 74, octobre 1946, pp.55-60.

PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène

Marie Gérin-Lajoie: de mère en fille, la cause des femmes, Montréal, Boréal Express, 1985.

PÉRIER, Philippe

“L’étude des groupements sociaux d’après Léon Gérin”, *Les Etudes sociales*, décembre 1951, pp.1-7.

“Léon Gérin”, *Les Etudes sociales*, décembre 1951, pp.31-32.

“L’évolution d’une théorie scientifique: de la “famille souche” au “particularisme””, dans: *Recueil d’études sociales publié à la mémoire de Frédéric Le Play*, Paris, Editions A. et J. Picard et Cie, 1956, pp.73-87.

PERRAULT, Antonio,

“L’Appel du devoir social”, *Revue Trimestrielle Canadienne*, vol IV, 1918-1919, pp.21-42.

“Edmond de Nevers”, *L’Action française*, mai 1919, pp.193-218.

PERRAULT, Antonio, abbé Lionel GROULX et Pierre HOMIER

Consignes de demain, doctrine et origines de L'Action française, Montréal, Bibliothèque de L'Action française, 1921.

PERRIER, Philippe, abbé,

“Le mouvement social catholique”, *La Revue canadienne*, 1909, pp.500-509.

“L'Education sociale par la Presse et la Conférence”, Le Congrès Général des Ligues du Sacré-Coeur. Comte-rendu officiel des délibérations, Montréal, Ligues du Sacré-Coeur, 1910, pp.102-114.

“L'Ecole sociale populaire”, *Le Devoir*, 13 novembre 1911, p.1.

“Esprit et but de l'Ecole Sociale Populaire”, dans “Les vingt-cinq ans de l'Ecole Sociale Populaire (1911-1936)”, *Ecole Sociale Populaire*, no 269-270, 1936, p.9.

PERRON, Marc-A.

Un grand éducateur agricole, Edouard-A. Barnard (1835-1898). Etude historique sur l'agriculture de 1760 à 1900, [Pas de lieu d'impression ou d'édition], [Pas de maison d'édition], 1955.

PLANTE, Hermann, abbé

Saint-Justin. Foyer de sérénité rurale, Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1937, p.135.

PLANTE, Marius

“Evolution des origines sociales des étudiants de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval (1947-1965)”, Thèse de maîtrise, Faculté des sciences de l'éducation, Québec, 1968.

POMEYROLS, Catherine,

Les intellectuels québécois: formation et engagement (1919-1939), Montréal / Paris, L'Harmattan, 1996.

POULIN, Gonzalve

- “La famille est une société”, *Nos Cours*, II, 2, 1940-1941.
- “La famille est nécessaire à toutes les autres sociétés”, *Nos Cours*, II, 3, 1940-1941.
- “La charité, loi interne de la famille”, *Nos Cours*, II, 4, 1940-1941.
- “La famille a besoin d’une saine discipline morale”, *Nos Cours*, II, 5, 1940-1941.
- “Le cadre social de la famille”, *Nos Cours*, II, 6, 1940-1941.
- “L’erreur de Malthus”, *Nos Cours*, II, 8, 1940-1941.
- “La famille sous la régime capitaliste”, *Nos Cours*, II, 9, 1940-1941.
- “L’habitation ouvrière”, *Nos Cours*, II, 11, 1940-1941.
- “Le budget familial”, *Nos Cours*, II, 10, 1940-1941.
- “L’Enseignement des sciences sociales dans les universités canadiennes”, *Culture*, tome II, 1941, pp.338-349.
- “Vers la rationalisation des oeuvres d’assistance de Québec”, *Culture*, Tome VI, 1945, pp.328-332.
- “Tendances nouvelles à l’Ecole de service social de Laval”, *The Social Worker*, 15, 3, février 1947, pp.14-16.
- “Stabilité ouvrière et distributisme social”, *Bulletin des Relations industrielles*, Septembre 1947, III, 1, pp.8-9.
- “Le service social dans la cité”, *Cahiers du Service extérieur d’éducation sociale*, Facultés des Sciences sociales, Université Laval, Vol. IV, no 10.
- “Un soixantenaire”, *Service social*, vol. I, no 2, juin 1951, p.50.
- “Service social et sciences de l’homme”, *Service social*, vol. I, no 2, juin 1951, pp.51-55.
- “Le “Rapport Massey””, *Service social*, vol. I, no 3, septembre 1951, p.98.
- “Itinéraire sociologique”, *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-décembre 1974, pp.213-217.

POULIN, Pierre

Histoire du mouvement Desjardins, tome 1, Desjardins et la naissance des caisses populaires, 1900-1920, Montréal, Québec / Amérique, 1990.

POULIN, Thomas

“Confusion. Social et socialisme”, *L’Action catholique*, 23 novembre 1932, p.3.

POULIOT, Adrien

“Les sciences dans notre enseignement classique”, *L’Enseignement secondaire au Canada*, IX, 8, mai 1930, pp.464-481.

“Le salut par l’éducation”, *Les Idées*, VIII, 1-2, juillet-août 1938, pp.48-59.

PRINCE, Joseph-Evariste

“A l’Université Laval. Le cours d’économie politique”, *La Vérité*, 14 janvier 1905, p.8.

“Les conditions du travail”, *Semaines sociales du Canada*, 1920, pp.77-86.

R, A. B.,

“Les Etats-Unis contemporains par M. Claudio Jannet”, *Revue canadienne*, XIII, 1876, pp.934-937.

RADELET, Louis A.

“The University of Montreal Workshop on Community Relations”, *Contributions à l’étude des sciences de l’homme*, 1-2, 1952-1953, pp.169-179.

RACINE, Jacques et Michel STEIN,

“L’Action catholique (1931-1938)”, dans: Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dirs), *Les idéologies au Canada français: 1930-1939*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1978, pp.61-95.

RAMEAU de Saint-Père, Edme.

La France aux colonies: études sur le développement de la race française en Amérique - Les Français en Amérique: Acadiens et Canadiens, Paris, A. Jouby, 1859
Une société féodale en Amérique: l’Acadie (1604-1710), 2ème édition (1ère édition, 1877), Paris/Montréal, E. Plon, Nourrit et Cie/Granger Frères, 1889, 2 tomes.

“La race française au Canada”, *Revue canadienne*, X, 1873, pp.296-312.

“Lettre de M. Rameau à M. Louis P. Turcotte”, *Revue Canadienne*, XIII, 1876, p.941.

“Etudes historiques de M. Rameau”, *Revue canadienne*, XXI, 1885, pp.471-477.

“Les progrès de race française au Canada et sa puissance d’expansion”, *Paris-Canada*, 1-2, 14 janvier 1885, pp.1-2; 3-4, 28 janvier 1885, pp.-12.

“La Conférence de M. Rameau. I”, *Paris-Canada*, 14, 8 avril 1885, pp.3-4; “II”, 15, 15 avril 1885, pp.4-5; “III”, 16, 22 avril 1885, p.5.

“Voyages au Canada”, *La Revue de l’Université Laval*, III, 6, février 1949, pp.533-541; III, 8, avril 1949, pp.722-732; IV, 1, septembre 1949, pp.75-86; IV, 2, octobre 1949, pp.175-186; IV, 3, novembre 1949, pp.273-285; IV, 5, janvier 1950, pp.464-468; IV, 6, février 1950, pp.551-564; IV, 7, mars 1950, pp.656-661.

RAMEAU, Solange

“Souvenir d’Edme Rameau de Saint-Père”, *Vie française*, 2, 8, avril 1948, pp.400-404.

RAPHAËLLE,

“La technocratie”, *L’Action populaire*, 31 août 1933.

REDFIELD, Robert,

Tepoztlan, Chicago, University of Chicago Press, 1930.

“The folk society”, *American Journal of Sociology*, 52, 1947, pp.292-308.

RÉGIS, Louis-Marie, o. p.

“La philosophie au Canada français”, *Communauté chrétienne*, XII, 70, juillet-août 1973, pp.261-270.

Un RELIGIEUX,

“Vérités sociales”, *La Minerve*, 9 janvier 1895.

RENAUD, Laurier

La fondation de l'A.C.J.C. L'histoire d'une jeunesse nationaliste, Jonquière, Les Presses collégiales de Jonquière, 1972.

“La fondation de l'A.C.J.C.”, dans: Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Harvey et Jean-Paul Montminy (eds), *Idéologies au Canada français (1900-1929)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, pp.173-191.

La REVISTA POPULAR,

“Les Semaines sociales en Espagne”, *L'Action sociale*, 13 janvier 1908, p.4.

RICARD, François

“Edmond de Nevers: essai de biographie conjecturale”, dans: Paul Wyczynski, François Gallays et Sylvain Simard, *L'Essai et la prose d'idée au Québec*, Montréal, Fides, 1985, pp.347-366.

RINFRET, Fernand

Louis Fréchette, Saint Jérôme, Librairie J.-E. Prévost, 1906.

“Le Canada et le livre de M. Siegfried”, *L'Avenir du Nord*, 24 août 1906, p.1; “Le Canada et le livre de M. Siegfried. II. La Religion et l'Ecole”, 31 août 1906, p.1; “Le Canada et le livre de M. Siegfried. III. La vie politique canadienne”, 7 septembre 1906, p.1; “Le Canada et le livre de M. Siegfried. IV. L'avenir du Canada”, 14 septembre 1906, p.1.

“Le livre de M. Siegfried et un article de la Vérité de Québec”, *L'Avenir du Nord*, 21 septembre 1906, p.1.

“La Science Sociale et la Foi catholique, d'après l'abbé Henri de Tourville”, *L'Avenir du Nord*, 28 septembre 1906, p.1.

“Doucereuse insinuation de “La Croix””, *L'Avenir du Nord*, 5 octobre 1906, p.1.

“M. Léon Gérin et la Science Sociale. 1ère partie”, *L'Avenir du Nord*, 19 octobre 1906, pp.1-2; “2ème partie”, 26 octobre 1906, pp.1-2; “3ème partie”, 2 novembre 1906, pp.1-2.

“La “Vérité” et M. Rinfret”, *L'Avenir du Nord*, 9 novembre 1906, p.1.

“Une théorie du Progrès”, *L'Avenir du Nord*, 21 décembre 1906, p.1.

“La théorie du collectivisme”, *Le Canada*, 30 juillet 1907, p.4.

RIOUX, Marcel

Description de la culture de l'Île Verte, Bulletin no 133, Ottawa, Musée National du Canada, 1954.

Essai de sociologie critique, Montréal, Cahiers du Québec / Hurtubise HMM, 1978, p.11.

La Question du Québec, Montréal, Parti Pris, 1980.

Un peuple dans le siècle, Montréal, Boréal, 1990, p.14.

- “Qu’est-ce qu’une nation”, *L’Action nationale*, Vol. XXVI, no 1, septembre 1945, pp.25-37.
- “Etat et nation”, *L’Action nationale*, Vol. XXVII, no 1, janvier 1946, pp.6-18.
- “Remarques sur l’éducation secondaire”, *Cité libre*, vol. III, no 8, novembre 1953, pp.34-42.
- “Sociabilité et typologie sociale”, *Contributions à l’étude des sciences de l’homme*, no 2, 1953, pp.133-144.
- “Idéologie et crise de conscience du Canada français”, *Cité Libre*, no 14, décembre 1955, pp.1-29.
- “Remarques sur les valeurs et les attitudes des adolescents d’une communauté agricole du Québec”, *Contributions à l’étude des sciences de l’homme*, no 3, 1956, pp.133-144.
- “Remerciements de M. Marcel Rioux, titulaire de la médaille Léo-Pariseau”, *Annales de l’ACFAS*, vol. 23, 1957, pp.46-49.
- “Perspectives d’avenir”, dans: ICAP, *Les relations canado-américaines*, Montréal, ICAP, 1958, pp.46-48.
- “Sur le développement socio-culturel du Canada français”, *Contributions à l’Etude des Sciences de l’Homme*, 4, 1959, pp.144-162.
- “La démocratie et la culture canadienne-française”, *Cité libre*, 28, juin-juillet 1960, pp.3-4 et p.13.
- “Socialisme, cléricalisme et nouveau parti”, *Cité libre*, no 33, janvier 1961, pp.4-8.
- “L’étude de la culture canadienne-française: aspects micro-sociologiques”, *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Presses de l’Université Laval, 1962, pp.267-272.
- “Conscience ethnique et conscience de classe au Québec”, *Recherches sociographiques*, VI, 1, janvier-avril 1965, pp.23-32.
- “Sur l’évolution des idéologies au Québec”, *Revue de l’Institut de Sociologie*, (Bruxelles), no 1, 1968, pp.95-124.
- “Remarques sur la sociologie critique et la sociologie aseptique”, *Sociologie et sociétés*, vol.1, no 1, mai 1969, pp.53-67.
- “Itinéraire sociologique”, *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-décembre 1974, pp.311-312.
- “Pour une sociologie critique de la culture”, *Sociologie et sociétés*, XI, 1, avril 1979, pp.49-55.

“Le Québec: résistance et continuité”, dans: *Dossier Québec*, Montréal, Stock, 1979, pp.21-31.

RIVARD, Adjutor

“Sociologie linguistique”, *Le parler français*, XIV, no 4, décembre 1915, pp.145-147.

“L’Action Sociale Catholique, ses travaux, leurs résultats”, *Almanach de l’Action Sociale Catholique*, 1917, pp.40-41.

“L’année de l’Action Sociale Catholique”, *Almanach de l’Action Sociale Catholique*, 1918, pp.38-39.

[Le Chef du Secrétariat des Oeuvres de l’Action Sociale Catholique], “L’Action Sociale Catholique. Travaux des derniers douze mois”, *Almanach de l’Action Sociale Catholique*, 1919, pp.106-108.

RIVARD, Antoine

“Les sociologues et les avocats”, *L’événement*, 9 mars 1939, p.14.

RIVARD, Jean

“Questions sociales. Dialogue sur les Sociétés neutres”, *Le Bien Public*, 8 juin 1909, p.1.

“Questions Sociales”, *Le Bien Public*, 16 juillet 1909, p.1.

“Questions Sociales. Education et Instruction”, *Le Bien Public*, 7 septembre 1909, p.2.

ROBERGE, Guy

“Avant-propos. L’ICAP, lieu de réflexion”, dans ICAP, *Le Canada face à son avenir (un pays qui s’interroge)*, Montréal, Editions du Jour, 1964, pp.11-12.

ROBERT, Arthur, abbé

Suppléments aux leçons de morale, Québec, 1932.

- “L’abbé Stanislas-Alfred Lortie”, *La Nouvelle-France*, tome XII, no 9, septembre 1912, pp.417-421.
- “Chronique du mouvement religieux. Le congrès de l’A.C.J.C.”, *Le Canada français*, VII, 1, septembre 1921, p.57-76.
- “La morale et la sociologie”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 3ème série, vol. XVI, mai 1922, p.100.
- “La semaine sociale de 1922”, *Semaine religieuse de Québec*, 16 novembre 1922, pp.162-167.
- “La semaine sociale de 1924”, *Semaine religieuse de Québec*, 16 octobre 1924, pp.115-118.
- “La fonction sociale de la philosophie”, *Le Canada français*, XIV, 3, novembre 1926, pp.173-188.
- “La fonction sociale de la philosophie (suite et fin)”, *Le Canada français*, XIV, 4, décembre 1926, pp.265-255.
- “La semaine sociale de Québec”, *Le Canada français*, XV, 2, octobre 1927, pp.79-90.
- Compte-rendu du livre de Jacques Valdour, *Les méthodes en science sociale. Étude historique et critique*, Paris, Rousseau et & Cie, 1927, dans: *Le Canada français*, XV, 5, janvier 1928, pp.374-376.
- Compte-rendu du livre de Georges Legrand, *Les grands courants de la sociologie catholique à l’heure présente*, Paris, Éditions Spes, 1927, dans: *Le Canada français*, XV, 8, avril 1928, pp.582-583.
- “La semaine sociale de Saint-Hyacinthe. Du 27 août au 1er septembre 1928”, *Semaine religieuse de Québec*, 6 septembre 1928, pp.19-23.
- “La semaine sociale de 1929”, *Semaine religieuse de Québec*, 12 septembre 1929, pp.19-24.
- Compte-rendu du livre de Georges Legrand, *Précis de sociologie*, Louvain, Société d’études morales, sociales et juridiques, 1929, dans: *Le Canada français*, XVIII, 1, septembre 1930, p.p.65-66.
- “Une institution qui répond aux besoins”, *L’Événement*, 11 octobre 1932, p.1. et p.8.

ROBERT, Damien

- “La formation sociale dans nos collèges classiques”, *L’Ecole Sociale Populaire*, 282, 1937.

ROCHER, Guy

Entre les rêves et l'histoire. Entretiens avec Georges Khan, Montréal, VLB, 1989.

“L'ÉCOLE tient-elle COMPTE du MILIEU social?”, *Cahiers d'Action catholique*, 101, janvier 1949, pp.164-167.

“Sciences sociales, contribution à la culture”, dans: *L'Enseignement des sciences sociales*, Montréal, Faculté des sciences sociales, Université de Montréal, 1962, pp.42-56.

“La sociologie de l'éducation dans l'oeuvre de Léon Gérin”, dans: Jean-Charles Falardeau et Guy Rocher, *Léon Gérin, Séance commémorative à l'occasion du centenaire de naissance du premier sociologue canadien-français*, Association Canadienne des Anthropologues, Psychologues sociaux et Sociologues de Langue Française, 1963, pp.29-51.

“L'avenir de la sociologie au Canada”, in J. J. Loubser, *The Futur of Sociology in Canada / L'avenir de la sociologie au Canada*, Canadian Sociology and Anthropology Association / Société canadienne de sociologie et d'anthropologie, Montréal, 1970, pp.14-29.

“L'influence de la sociologie américaine sur la sociologie québécoise”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, série IV, tome XI, 1973, pp.75-79.

“Itinéraire sociologique”, *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-décembre 1974, p.243.

“Témoignage”, dans Fernand Dumont et Yves Martin (dirs), *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1982, pp.39-40.

“Le sociologue et le pouvoir ou comment se mêler des affaires des autres”, *Continuité et rupture*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, pp.369-384.

“L'institutionnalisation universitaire de la sociologie québécoise francophone: entre le passé et l'avenir”, dans: *Les Cahiers de recherche sociologique, La sociologie face au troisième millénaire*, No 30, Montréal, Département de sociologie, UQAM, 1998, pp.11-32.

ROCHETTE, Edgar

Notes sur la côte Nord du bas Saint-Laurent, Québec, Le Soleil, 1926.

de ROME GAUDREAU, Marie Agnès

The Social Thought of French Canada as Reflected in the Semaine Sociale,
Washington, The Catholic University of America Press, 1946.

“La pensée sociale du Canada français telle que reflétée dans les Semaines sociales”,
École Sociale Populaire, 391, août 1946.

ROMIER, Lucien

Problèmes économiques de l'heure présente, Montréal, Editions Albert Lévesque, 1933.

ROSS, Chanoine F.-X.

Louis Veillot et l'oeuvre de la presse catholique, Rimouski, 1914.

ROUSSEAU, Guildo

L'image des Etats-Unis dans la littérature québécoise (1775-1930), Sherbrooke, Editions
Nathan, 1981.

ROUILLARD, Jacques

Histoire du syndicalisme au Québec. Des origines à nos jours, Boréal, Montréal, 1989.

ROUSSEAU, Louis

Religion et modernité au Québec, Montréal, Liber, 1994.

ROUTHIER, Gilles

“L’ordre du monde. Capitalisme et communisme dans la doctrine de l’Ecole sociale populaire, 1930-1936”, *Recherches sociographiques*, vol. XXII, no 1, janvier-avril 1981, pp.7-48.

ROY, André

“L’enseignement des encycliques”, *L’Action catholique*, 10 février 1950, p.4.

ROY, Antoine

Compte-rendu du livre de Horace Miner, *St. Denis: A French Canadian Parish*, Chicago, The University of Chicago Press, 1939, dans: *Culture*, V, 2, juin 1940, pp.259-260.

ROY, Antoine

“Les histoires de paroisses”, *Rapport de l’archiviste de la province de Québec pour 1937-1938*, Québec, Rédempti Paradis, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1938.

ROY, Camille

“Edmond de Nevers”, *Le Soleil*, 20 avril 1906, p.4.

“A propos de notre enseignement secondaire”, *La Vérité*, 14 juillet 1906, pp.1-2.

“Devenez savants, restez chrétiens”, *Pour former des hommes nouveaux*, Montréal, Editions Bernard Valiquette, 1941.

ROY, Louis-Philippe

“Une école qui a bonne presse”, *L’Action catholique*, 14 septembre 1938, p.4.

“La célébration de ce 25e anniversaire”, *L’Action catholique*, 1er octobre 1945, p.4.

ROY, Paul-Eugène, Mgr, s. g.

Action sociale Catholique et Tempérance, Québec, Secrétariat des Oeuvres d’Action Sociale, 1927.

“Pour les ouvriers”, *L’Action populaire*, 12 juin 1913.

“Un pionnier de l’Action Sociale Catholique. L’Abbé Stanislas-Alfred Lortie, s.t.d.”,
Almanach de l’Action Sociale Catholique, 1918, pp.17-18.

RUMILLY, Robert

Le Frère Marie-Victorin et son temps, Montréal, Les Frères des Ecoles chrétiennes, 1949.

L’infiltration gauchiste au Canada français, Montréal, Edité par l’auteur, 1956.

Histoire de la province de Québec, Montréal, Fides, 1971.

Rumilly, Robert, *Histoire de l’Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, 1907-1967*, Montréal, Beauchemin, 1966.

Henri Bourassa, Montréal, Editions du Marais, 2000.

RYAN, William F.

The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914), Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1966.

SAINT-AMANT, Jean-Claude

“La propagande de l’ESP en faveur du syndicalisme catholique (1911-1949)”, *Revue d’histoire de l’Amérique française*, XXXII, 2, septembre 1978, pp.203-228.

SAINT-ANDRÉ, J.-A.

La technocratie par la démocratie industrielle, Montréal, Editions Albert Lévesque, 1933.

SAINT-ARNAUD, Pierre

William Graham Sumner et les débuts de la sociologie américaine, Sainte-Foy, Les Presses de l’Université Laval, 1984.

SAINT-PIERRE, Arthur

L’organisation ouvrière dans la province de Québec, *Ecole Sociale Populaire*, No 2, 1911.

Questions et Oeuvres sociales de chez nous, Montréal, L’Ecole Sociale Populaire, 1914.

Le comte Albert de Mun, *Ecole Sociale Populaire*, no 42-43, 1915.

La question ouvrière au Canada, Montréal, (édition inconnue) 1920.

Le problème social. Quelques éléments de solution, Montréal, Bibliothèque de l’Action française, 1926.

Ce que je pense sur..., Montréal, Bibliothèque canadienne, 1927.

Témoignages sur nos orphelinats, Montréal, Fides, 1945.

“Les caisses populaires”, *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XIX, 1910, pp.123-128.

“Le socialisme à Montréal”, *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XIX, 1910, pp.109-111.

[Saint-Pierre, Arthur], “L’Ecole sociale populaire”, *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXI, 1912, pp.119-121.

- "Chronique sociale. La grève des mineurs en Angleterre", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXI, 1912, pp.231-232.
- "Chronique sociale. Une plaie nationale. La tuberculose dans la province de Québec", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXI, 1912, pp.278-281.
- "Un mot d'ordre", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXI, 1912, pp.352-357.
- "Chronique sociale. Organisation agricole et cercles d'études ruraux", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXI, 1912, pp.404-408.
- "Chronique sociale. Le congrès des Trois-Rivières", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXI, 1912, pp.450-455.
- "Le mouvement social catholique dans l'Est canadien, en 1912", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXII, 1913, pp.27-31.
- "L'organisation ouvrière catholique en Italie", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXII, 1913, pp.83-86.
- "L'organisation professionnelle", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXII, 1913, pp.179-182.
- "Chronique sociale. Un cercle d'études de jeunes filles", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXII, 1913, pp.225-228.
- "Chronique sociale. A propos de coopération agricole", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXII, 1913, pp.274-277.
- "Chronique sociale. L'idée en marche", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXII, 1913, pp.315-320.
- "Pour le comptoir coopératif de Montréal", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXII, 1913, pp.451-455.
- "L'Ecole Sociale Populaire" (1911), dans: Arthur Saint-Pierre, *Questions et Oeuvres sociales de chez nous*, Montréal, L'Ecole Sociale Populaire, 1914, pp.33-46.
- "La Fédération américaine du Travail et la question religieuse", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXIII, 1914, pp.133-137.
- "Pour l'organisation ouvrière catholique", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXIII, 1914, pp.276-280.
- "Pour l'organisation ouvrière catholique. La neutralité religieuse et les associations ouvrières", *Le Messager Canadien du Sacré-coeur*, XXIII, 1914, pp.317-320.
- "La Question ouvrière au Canada", *Semaines sociales du Canada*, 1920, pp.27-39.
- "Les répercussions du fait industrie", *Revue Trimestrielle Canadienne*, mars 1921, pp.297-309.

“Les répercussions sociales du fait industriel”, dans: *Le Problème industriel au Canada français. Aspect économique, aspect social, aspect national*, Montréal, Secrétariat Général de l’A.C.J.C., 1922, pp.118-133.

“Les vingt-cinq ans de l’Ecole Sociale Populaire (1911-1936). Une oeuvre de doctrine et de salut”, dans “Les vingt-cinq ans de l’Ecole Sociale Populaire”, no 269-270, 1936, *Ecole Sociale Populaire*, pp.3-05.

“L’institut de sociologie”, *Revue trimestrielle canadienne*, XXXII, 1946, pp.394-399.

“La littérature sociale canadienne-française avant la Confédération”, *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 3ème série, T.44, section 1, 1950, pp.67-94.

“Léon Gérin: un disciple canadien de Frédéric Le Play”, *Revue trimestrielle canadienne*, 39ème année, 154-155, été-automne 1953, pp.127-143. Repris dans *Mémoires de la Société Royale du Canada*, XLVIII, 3ème série, juin 1954, pp.91-103.

“Esquisse historique de la pensée sociale au Canada français (1910-1935)”, *Culture*, XVIII, 1957, pp.316-325.

SALMAN, Dominique-H.

“La psychologie comme science”, *Contributions à l’étude des sciences de l’homme*, 2, 1953, pp.13-28.

SAUVÉ, Arthur

“La Réforme sociale et politique”, *La Revue canadienne*, XLVIII, 1905, pp.17-19.

“Economie sociale et politique”, *La Revue canadienne*, XLVIII, 1905, pp.416-419.

SAVARD, Pierre

Jules-Paul Tardivel, la France et les Etats-Unis (1851-1905), Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1967.

“Introduction”, *Paysans et ouvriers québécois d’autrefois*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1968, pp.9-14.

SAVOYE, Antoine

“Les continuateurs de Le Play au tournant du siècle”, *Revue française de sociologie*, XXII, 1981, pp.315-344.

SCHWARTZ, Mildred A.

“Scientifiques et intellectuels au Canada francophone et au Canada anglophone”, dans: Raymond Hudon et Réjean Pelletier (dir), *L'Engagement intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, pp.403-415.

SCHWALM, M. B.

“La Question sociale: le droit de propriété est-il naturel à l'homme?”, *L'Action populaire*, 19 mars 1914.

SHORE, Marlene

The Science of Social Redemption. McGill, the Chicago School, and the Origins of Social Research in Canada, Toronto, University of Toronto Press, 1987.

“Carl Dawson and the Research Ideal: the Evolution of a Canadian Sociologist”, *Historical Papers*, The Canadian Historical Association, 1985, pp.45-73.

SIEGFRIED, André

Le Canada, les deux races, Paris, Armand Colin, 1906

Le Canada, puissance internationale, Paris, Armand Colin, 1937.

“Une lettre de M. Siegfried”, *L'Avenir du Nord*, 16 novembre 1906, p.1.

SIMARD, Jean-Jacques

La longue marche des technocrates, Montréal, Saint-Martin, 1979.

“A coeur vaillant, rien n’est possible?”, *Possibles*, VI, 1, 1981, pp.127-150.

“Le chemin de croix: nation et sciences sociales au Québec”, *Continuité et rupture*, Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, 1984, pp.507-530.

“Ce siècle où le Québec est venu au monde”, dans *Québec 2000, Rétrospective du XXe siècle*, Montréal, Fides, 1999, pp.17-77.

SING, Pamela V

Villages imitaires. Edouard Montpetit, Jacques Ferron et Jacques Poulin, Montréal, Fides, 195, pp.31-80.

SIROIS, Jos.

“Economie sociale”, *La Libre parole*, 30 décembre 1905, p.3.

“Société d’Economie Sociale et politique de Québec”, *La Libre parole*, 13 octobre 1906, p.3.

SMITH, Donald

“L’Action française (1917-1921)”, Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Havey et Jean-Paul Montminy, *Idéologies au Canada français (1900-1929)*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1974, pp.345-367.

SOT-SCIABLE

“Etudiant et formation sociale”, *Le Copain*, 134, mars 1950, p.9.

SOUTHAM, Peter

“La pensée économique d’Olivar Asselin”, dans Robert Comeau (ed), *Economie québécoise*, Montréal, Les Cahiers de l’Université du Québec, 1969, pp.395-404.

“La pensée sociale d’Edouard Montpetit”, dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1978, pp.317-349.

ST-GERMAIN, Yves

“La société québécoise et la vie économique: quelques échos de la décennie de la “grande ambivalence”, 1920-1929, dans Robert Comeau (ed.), *Economie québécoise*, Montréal, Les Cahiers de l’Université du Québec, 1969, pp.433-464.

SULTE, Benjamin

“Une colonie féodale en Amérique”, *Revue de Montréal*, II, 3, mars 1878, pp.129-138; II, 4, avril 1878, pp.189-220; II, 5 mai 1878, pp.253-263.

“Notre histoire”, *L’Opinion publique*, IX, 28, 11 juillet 1878, p.328; 1^{er} août 1878, p.364.

SYLVESTRE, P.-A., c.s.v

L’Unité sociale. Esquisse d’ontologie sociale thomiste, [Sans Editions], 1940.

TANGHE, Raymond

Géographie humaine de Montréal, Montréal, Librairie d’Action Canadienne-française, 1928.

“Sociologie. L’utilité des études économiques”, *Le Canada français*, XX, 5, janvier 1933, pp.443-447.

“Apologie de la géographie”, dans: *Quinzième anniversaire de l'École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal*, Montréal, [Editions inconnues], 1937, pp.25-26.

TARDIF, R. P., s.s.s.

“L'Influence sociale de l'Eucharistie”, *Le Devoir*, 22 juin 1920, p.3.

TARDIVEL, Jules-Paul

“Mort de M. Le Play”, *La Vérité*, 20 mai 1882, p.4.

TÉTU, Michel

Les premiers syndicats catholiques canadiens (1900-1921), Thèse présentée à l'École des Gradués, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, 1961.

THÉRIO, Adrien

Jules Fournier, journaliste de combat, Montréal, Fides, 1954.

THÉRY, René

“Université catholique et Action catholique”, *La vie intellectuelle*, tome LXII, no 2, 10 mars 1939, pp.272-284.

THIBAUT, Pierre

Savoir et pouvoir. Philosophie thomiste et politique cléricale au XIXe siècle, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972.

TOCQUEVILLE, Alexis de

Tocqueville au Bas-Canada, Montréal, Editions du Jour, 1973.

TREMBLAY, Louis-Marie

“L’influence extragène en matière de direction syndicale au Canada”, dans Fernand Harvey (dir), *Le mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Boréal, 1980, pp.215-227.

TREMBLAY, Maurice

“Péguy parmi nous”, *Hebdo Laval*, vol. VII, no 6, 3 novembre 1939, p.4.

“Orientations de la pensée sociale”, dans Jean-Charles Falardeau (ed.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, pp.193-208.

“Le conflit d’allégeance chez les Canadiens-français”, dans: *La crise de conscience du Canada-français: Rapport du Congrès des Anciens de la Faculté des Sciences sociales de Laval tenu à la Maison Montmorency*, texte polycopié, 1957.

TREMBLAY, Maurice et Albert FAUCHER

“L’enseignement des sciences sociales au Canada de langue française”, dans *Les Arts, Lettres et Sciences au Canada, 1949-1951. Recueil d’études spéciales préparées pour la Commission Royale d’Enquête sur l’Avancement des Arts, Lettres et Sciences au Canada*, Ottawa, King’s Printer, 1951, pp.191-203.

TRÉPANIÉ, Pierre

- “La société canadienne d'économie sociale de Montréal, 1888-1911: sa fondation, ses buts et ses activités”, *Canadian Historical Review*, LXVII, no 3, septembre 1986, pp.343-367.
- “La Société canadienne d'économie sociale de Montréal (1888-1911): ses membres, ses critiques et sa survie”, *Histoire sociale*, vol. XIX, no 38, novembre 1986, pp.299-322.
- “Les influences leplaysiennes au Canada français, 1855-1888”, *Revue d'études canadiennes*, vol. XXII, no 1, printemps 1987, pp.66-83.
- “La Société canadienne d'économie sociale de Montréal (1888-1911) et les conditions de la vie intellectuelle au Québec”, dans Jean-Rémi Brault (dir), *Montréal au XIXe siècle. Des gens, des idées, des arts, une ville*, Montréal, Leméac, 1990, pp.85-97.
- “Rameau de Saint-Père et Proudhon (1852-1853)”, *Les Cahiers des Dix*, no 45, 1990, pp.169-188.
- “Quel corporatisme? (1820-1965)”, *Les Cahiers des Dix*, no 49, 1994, pp.159-212.
- “Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français”, *Cahiers des Dix*, 50, 1995, pp.255-294.

TRÉPANIÉ, Pierre et Lise TRÉPANIÉ

- “A la recherche d'un homme et d'une société: Rameau de Saint-Père et l'Acadie”, *Bulletin du Centre de Recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa*, Avril 1978, pp.15-21.
- “Réactions québécoises au livre d'André Siegfried - I (1906-1907)”, *L'Action nationale*, LXVIII, 5, Janvier 1979, pp.394-405; “II”, LXVIII, 6, Février 1979, pp.517-525; “III”, LXVIII, 7, Mars 1979, 587-601.
- “Rameau de Saint-Père et le métier d'historien”, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXIII, 3, décembre 1979, pp.331-355.
- “Rameau de Saint-Père et l'histoire de la colonisation française en Amérique”, *Acadiensis*, IX, 2, printemps 1980, pp.40-55.

Le TRIO LOCAL

“La JEC au séminaire”, *Le Copain*, 43, 15 octobre 1938, p.3.

TRUDEAU, Pierre-Elliott

“Le Devoir doit-il préparer ses lecteurs au socialisme?”, *Le Devoir*, 2 février 1955, p.3.

“La province de Québec au moment de la grève”, dans: Pierre-Elliott Trudeau (dir.) *La Grève de l’amiante*, Montréal, Les Editions Cité Libre, 1956, pp.1-91.

“Epilogue”, dans: Pierre-Elliott Trudeau (dir.) *La Grève de l’amiante*, Montréal, Les Editions Cité Libre, 1956, pp.379-404.

VAILLANCOURT, Yves

L’Evolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 1988.

VANDRY, Ferdinand, Mgr

“Mgr Vandry nie avec vigueur les affirmations de “McLean””, *L’Action catholique*, 30 août 1952, pp.1-2.

VAN GESTEL, C., o.p.

La doctrine sociale de l’Eglise, Liège, La pensée catholique, 1952.

VANIER, Guy

“L’ACJC est une oeuvre essentiellement sociale”, dans: *Le devoir social au Canada français: rapport officiel du congrès décennal de l’ACJC*, Montréal, ACJC, 1915, pp.220-232.

VIGOD, Bernard

Taschereau, Sillery, Septentrion, 1996.

VILLENEUVE, Rodrigue, Cardinal

“Une institution qui répond aux besoins”, *L'Événement*, 11 octobre 1932, p.8.

“L'Université, école de haut savoir et source de directives sociales”, *Le Document*, no 15, janvier 1934, pp.3-22.

“La mystique jociste”, *Nos Cours*, II, 13, 1940-1941.

VOYER, Paul

“Un programme d'étude”, *Le Semeur*, 5-6, janvier-février 1934, pp.78-79.

WADE, Mason (ed.)

Canadian Dualism / La dualité canadienne, Toronto et Québec, University of Toronto Press, Presses de l'Université Laval, 1960.

WARREN, Jean-Philippe

Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998.

“Gérard Pelletier et *Cité libre*: la mystique personnaliste de la Révolution tranquille”, *Société*, no 20-21, été 1999, pp.313-346.

WARREN, Jean-Philippe et E.-Martin MEUNIER

“L’horizon “personnaliste” de la Révolution tranquille”, *Société*, no 20-21, été 1999, pp.347-448.

WELTON, Amedée

Un orateur apôtre au Canada, Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy (1859-1926),
Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l’Université Laval pour l’obtention du
grade de docteur, Québec, Faculté des Lettres, Université Laval, 1941.

WILCOX-MAGILL, Dennis William

“Paradigms and social science in English Canada”, dans: J. Paul Grayson (ed.),
Introduction to sociology, Toronto, Gage, 1983, pp.1-34.

YOUNG, Lawrence A. et Lynn J. ENGLAND

“One undred years of methodological research. The example of Chicago”, in Luigi
Tomasi (ed.), *The Tradition of the Chicago School of Sociology*, Aldershot
(England), Ashgate, 1998, pp.129-146.

ZELLER, Suzanne

Inventing Canada. Early Victorian Science and the Idea of a Transcontinental Nation,
Toronto, University of Toronto Press, 1987.